This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 51201 1

Digitized by Google

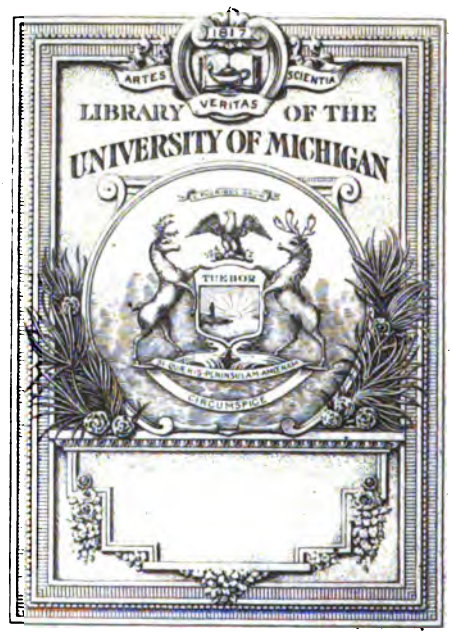

Digitized by Google

J
1
.H

Digitized by Google

Digitized by Google

No 43

SESSION DE 1910

INDEX

DES

Documents de la Session

VOLUME II

Rapport du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries pour l'année 1909.

Rapport du Ministre des Terres et Forêts pour l'année 1909.

Rapport du Ministre des Travaux Publics pour l'année 1909.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année 1908-1909.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT GENERAL

DU

Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN

1909

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.

QUÉBEC.
CHARLES PAGEAU, IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ.
1909

Digitized by Google

Digitized by Google

PERSONNEL.

DU MINISTERE DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PECHERIES.

HONORABLE C. R. DEVLIN.....Ministre.
SERGIUS DUFAULT.....Sous-Ministre.
ALFRED PELLAND.....Publiciste.
DENIS DONOVAN.....Secrétaire particulier.

BUREAU DE LA COMPTABILITÉ.

ARTHUR GAGNON.....Comptable.
J. H. BRASSARD.....Assistant-Comptable.
FES GIBAULT.....Teneur de livres.

BRANCHE DE LA COLONISATION.

GEORGES BELLEAU.....Secrétaire.
J. N. GASTONGUAY.....Ingénieur et inspecteur des travaux de colonisation.
E. D. NORMANDEAU.....Assistant Ingénieur et inspecteur.
THOS SHEEHAN.....Commis.
JOSEPH MARCOUX.....Sténographe, dactylographe et gardien de la papeterie.
ROSARIO GENEST.....Dessinateur.

BRANCHE DES MINES.

J. X. MERCIER.....Secrétaire.
G. E. CARTIER, THOS LEDDEN and HENRI BEAUDRY.Commis.
J. H. VALIQUETTE.....Assistant-Inspecteur.

BRANCHE DES PÊCHERIES ET DE LA CHASSE.

HECTOR CARON.....Surintendant.
EUGÈNE HAMEL.....Assistant-Surintendant.
J. A. BELISLE.....Inspecteur.
O. M. PARENT, E. ROBITAILLE et ED. LAVOIE.....Commis.
ELZÉAR TURGEON.....Dactylographe.

BRANCHE DU CADASTRE.

CHS CHARTRÉ.....Secrétaire du bureau de Québec.
G. A. VARIN.....Secrétaire du bureau de Montréal.
J. A. ROULEAU.....Assistant-Secrétaire du bureau de Québec.
THOS KIRK.....Arpenteur, Montréal.
N. J. E. LEFRANÇOIS.....Inspecteur.
PIERRE GOSSELIN.....Arpenteur et dessinateur.
AUG. ALBERT GENEST.....Dessinateur.
I. H. SAMSON.....Dessinateur et gardien des archives.

BUREAU DES RÉGISTRAIRES.

ELZ. GAUVREAU.
JULES SINCLAIR.
ALC. OLLIVIER.

MESSAGERS.

GAUDIAS VINCENT.
ODESSA PICHÉ.
ALFRED PARADIS.
BENJAMIN CHARETTE.
CLÉOPHAS BRODRIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

A SON HONNEUR

SIR C. ALPHONSE-PANTALEON PELLETIER, K.C.M.G.,C.P.

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Monsieur le Gouverneur,

Conformément aux dispositions de l'article 1703e des Statuts Refondus de la Province de Québec, j'ai l'honneur de vous transmettre un rapport général sur le fonctionnement des différents services du Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, pendant l'année financière 1908-1909.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur,

CHS. R. DEVLIN,
Ministre.

Ministère de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries.

Québec, 1er Mars 1910.

Digitized by Google

Digitized by Google

I

COLONISATION.

Québec, 30 juin 1909.

L'Honorable Chs. R. Devlin,
Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries,
Province de Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de l'emploi des deniers votés par la Législature pour travaux de colonisation, pendant l'année financière 1908-1909. La somme totale dépensée de ce chef par le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, s'est élevée au chiffre de $219,000.00, en comprenant la somme de $4,000.00 votée aux sociétés de colonisation. Des travaux ont été exécutés sur 1,018.95 milles de chemin, dont 174.21 milles ont été construits en chemin d'hiver et 189.14 milles ont été complétés en chemin de roulage. Le reste (655.60 milles) a reçu des réparations et améliorations de toute nature.

Le Ministère a aussi fait construire ou réparer des ponts et ponceaux, représentant une longueur totale de 15,664 pieds.

Les divers tableaux ci-annexés indiquent, en détail, les travaux de voierie que le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries a fait exécuter.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué serviteur,

GEORGES BELLEAU,
Secrétaire de la branche de la Colonisation.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU No 1.

Distribution par Comtés du subside de $215,000.00 pour Chemins de Colonisation, et emploi de la somme de $4,000.00 votée aux sociétés de Colonisation pour l'exercice 1908-1909.

	COMTÉS.	Chemins de Colonisation	Sociétés de Colonisation	Totaux.
		$ c	$ c	$ c
1	Argenteuil	4,960 09		4,960 09
2	Arthabaska	1,435 74		1,435 74
3	Beauce	7,730 38	765 59	8,495 97
4	Bellechasse	4,284 65	198 73	4,483 38
5	Berthier	3,366 51		3,366 51
6	Bonaventure	9,645 89		9,645 89
7	Champlain	3,518 18		3,518 18
8	Charlevoix	902 38		902 38
9	Chicoutimi et Saguenay	17,253 27		17,253 27
10	Compton	1,686 43	442 29	2,128 72
11	Deux-Montagnes	595 20		595 20
12	Dorchester	3,469 28	150 00	3,619 28
13	Drummond	424 00		424 00
14	Gaspé	8,706 16		8,706 16
15	Huntingdon	399 66		399 66
16	Iles de la Madeleine	725 00		725 00
17	Joliette	1,030 68		1,030 68
18	Kamouraska	4,325 69	100 00	4,425 69
19	Lac St-Jean	17,837 34		17,837 34
20	L'Assomption	200 00		200 00
21	L'Islet	3,344 14	200 00	3,544 14
22	Lotbinière	700 00		700 00
23	Maskinongé	591 55		591 55
24	Matane	9,748 44		9,748 44
25	Mégantic	904 49	100 00	1,004 49
26	Montcalm	1,297 77		1,297 77
27	Montmagny	489 34	499 91	989 25
28	Montmorency	3,391 27		3,391 27
29	Nicolet	2,431 73		2,431 73
30	Ottawa	25,690 05		25,690 05
31	Pontiac	12,875 76		12,875 76
32	Portneuf	2,298 67		2,298 67
33	Québec	1,751 59	95 42	1,847 01
34	Richmond	1,325 00	199 98	1,524 98
35	Rimouski	3,216 08		3,216 08
36	Rouville	250 00		250 00
37	Saint-Maurice	3,799 66		3,799 66
38	Sherbrooke	1,223 19		1,223 19
39	Stanstead	597 91		597 91
40	Témiscouata	12,595 44		12,595 44
41	Terrebonne	6,038 56		6,038 56
42	Vaudreuil	490 05		490 05
43	Wolfe	1,657 84		1,657 84
44	Yamaska	93 50		93 50
45	Visites et explorations	25,701 44	1,248 08	26,949 52
	Totaux	215,000 00	4,000 00	219,000 00

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries.

Québec, 30 juin 1909.

GEORGES BELLEAU,
Secrétaire de la Branche de Colonisation.

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Argenteuil.....	Chemin de fer de colonisation de Montfort jusqu'à Arundel (subside de $2,500.00 par année pendant 12 ans) 60 Vic., ch. 4, sec. 2.—Douzième année.....	2,500 00
"	Route sur le lot No 2 du rang VI, dans le canton Grenville	40 00
"	Route appellée " Chemin de la Rouge," de Calumet à Harrington, partie sur le rang VIII du canton Grenville.....	75 00
"	Chemin de la rivière Rouge, partie appelée "The Dug-away," sur le lot No 20 du rang VII, dans le canton Grenville....	75 00
"	Route sur les rangs VI, VII et VIII de l'augmentation du canton Grenville.....	39 75
"	Pont Colquhoun, sur le lot No 7 du rang VIII, dans le canton Harrington.....	40 00
"	Chemin de Lost-River à Wentworth, partie située sur le lot No 4 des rangs IV et V du canton Harrington.....	40 00
"	Côte dans la route de Lost-River à Lachute, sur le lot No 4 du rang IV du canton Harrington.....	50 00
"	Confection d'un chemin de front sur le lot No 2 du rang VII, dans le canton Howard.....	196 35
"	Route sur les lots Nos 5, 6 et 7 des rangs I, II et III, dans le canton Howard.....	74 97
"	Chemin sur les lots Nos 40, 41, 42 et 43 du rang II du canton Montcalm, depuis le rang Sainte-Marie jusqu'au lac des Seize-Isles.....	100 00
"	Chemin sur les lots Nos 10 et 11 du rang II du canton Montcalm.....	75 00
"	Chemin de front des lots Nos 55 et 56 du Ier rang du canton Morin.....	50 00
"	Route entre les lots Nos 38 et 39 du rang II, dans le canton Morin.....	75 00
"	Route entre les lots Nos 38 et 39 du rang II, dans le canton Morin.....	50 00

Digitized by Google

No 2.

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
La compagnie de chemin de fer de colonisation de Montfort						
John T. Cousins			0.25			
Adam J. Bates		0.07				
John B. Johnson			0.22			10 00
John Bates			3.00			
David Colquhoun					83	175 00
Donald L. Reaton			0.36			15 00
Malcolm Chisholm			0.04			48 20
Jean-Baptiste Lajeunesse		0.15				
Benjamin Deslauriers			3.00			52 25
Hilaire Tassé		0.47		0.01		
Pierre Cantin			1.00			40 00
James Kerr			0.18		12	
Joseph Watchorn			0.29		5	
Joseph Watchorn		0.18				

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ Cts.
Argenteuil—*Suite*.....	Chemin de front sur le lot No 7b du rang II et route sur le lot No 7b du rang I, dans le canton Gore.....	99 90
"	Pont Robinson, sur le lot No 12b du rang II, dans le canton Gore.....	50 00
"	Route " Long Lake Hill," entre les lots Nos 9 et 10 du rang VI, dans le canton Gore.....	75 00
"	Route dans Mille-Isles, conduisant au canton Gore.....	40 00
"	Route Woods, dans le canton Mille-Isles.....	60 00
"	Chemin de front, depuis chez M. John Wesgate jusque chez M. William Hammond, dans le canton Mille-Isles.....	31 37
"	Chemin de front depuis chez M. Robert Riddell jusque chez M. William Hammond, dans le canton Mille-Isles.....	68 63
"	Chemin de front des lots No 95 et 96 du rang III, dans le canton Mille-Isles.....	49 75
"	Route sur les lots Nos 66, 78, 76, 75, 71, 72, 80 et 81 du rang ouest de " East Settlement," dans Saint-Jérusalem..	40 00
"	Chemin de front des lots Nos 1710, 1711, 1712, 1717 et 1718, dans la paroisse de Saint-Jérusalem.....	40 00
"	Route sur les lots Nos 673 et 722, dans la paroisse de Saint-André.....	299 75
"	Route sur le lot No 3 du rang IV, dans le canton Wentworth.	65 00
"	Route sur le lot No 4 du rang II, dans le canton Wentworth.	25 00
"	Route entre les lots Nos 4 et 5 du rang III, dans le canton Wentworth.....	25 00
"	Chemin de front du lot No 22, dans le rang II du canton Wentworth.....	75 00
"	Chemin de front appelé " Chemin Edina," sur les lots Nos 23, 24, 25 et 26 du rang X, dans le canton Chatham.....	75 00
"	Chemin de front depuis le lot No 41 jusqu'au lot No 51 du rang III, dans le canton Morin.....	40 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
James Arnott	.....	.....	0.04	.....	.....	.....
William Silverson	.....	.....	.....	.....	100	.....
Samuel Kerr	.....	0.04	0.05	.....	6	.....
George Strong	.....	.....	0.22	.....	6	.....
George Strong	0.25	.....	.....	0.07	10	.....
Matthew Elder	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Thomas Riddle	.....	.....	0.75	.....	.....	.....
Charles Kilpatrick	.....	0.22	.....	.....	6	.....
Thomas Shepherd	.....	.....	0.87	.....	15	12 00
James C James	.....	.....	0.44	.....	.....	.....
W. Geo. Rodger	.....	1.38	.....	.....	16	625 00
Henry Morrison	.....	.....	.....	.....	12	.....
Arthur Tomalty	.....	.....	0.25	.....	10	.....
Joseph Creswell	.....	.....	0.07	.....	.....	25 00
Michel Hoff	.....	.....	0.12	.....	.....	.....
Robert Kennedy	.....	.....	0.50	.....	.....	.....
Joseph Corbeil	.....	.....	0.87	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Argenteuil—*Suite*.....	Chemin de " Bark Lake," sur les lots Nos 9, 10, 11 et 12 du rang VIII, dans le canton Arundel.....	40 00
"	Chemin de Gore Ouest, dans la paroisse de Saint-Jérusalem..	50 00
"	Route du lac Commandant, sur le lot No 5 du rang VII, dans le canton Grenville.....	75 00
"	Pont de la crique Otter, sur le lot No 22 du rang III, dans le canton Arundel.....	74 87
"	Pont situé sur le lot No 20 du rang VII, dans le canton Wentworth.....	25 00
"	Côte dans la route du 7e rang de Wentworth sur le lot No 22.....	25 00
"	Côte entre les lots 9 et 10, des rangs X et XI de Wentworth	29 75
		$4,960 09
Arthabaska.....	Cours d'eau des lots Nos 8, 9, 10, 11 et 12 du rang XI, dans le canton Maddington, appelé " Cours d'eau de Antoine Goupille".....	49 70
"	Route des lots Nos 12 et 13 du rang XI, dans le canton Maddington.....	50 00
"	Route sur le lot No 9 du rang I, dans le canton Chester.....	100 00
"	Déviation du chemin contournant une mauvaise côte, dans le chemin de front du rang IV du canton Chester.....	
"	Cours d'eau de Nazaire Plourde, sur les lots Nos 27 à 22 du rang I, du canton Bulstrode, dans Sainte-Anne-du-Sault..	99 99
"	Travaux de déblaiement de la rivière McCartouche, sur les lots Nos 13 et 14 des rangs V et VI du canton Bulstrode, dans Saint-Rosaire.....	50 00
"	Travaux de déblaiement du Bras de la rivière Goulette, sur les lots Nos 7, 8 et 9 du rang II du canton Bulstrode, dans Saint-Louis-de-Blandford.....	50 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
James Morrison	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Phineas McVicar	.....	.....	1.00	.....	16	.....
Bartley McKale	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
G. D. Staniforth	.....	.....	.....	.....	24	.....
Jean-Baptiste Tassé	.....	.....	.....	.....	100	.....
John W. Morrow	.....	.....	.05	.....	10	11 00
Isaie Larose	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
	0.25	2.51	17.57	0.08	431	1,013 45
Nil Soucy	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ernest Gagnon	.....	.....	0.54	.....	.....	.....
Gonzague Lavigne	.....	0.36	.....	.....	.....	100 00
	0.44	.....	.....	.....	.....	55 00
Luc Pellerin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Abraham Lampron	.....	.....	.....	.....	.....	100 00
Hector Laroche	.....	.....	.....	.....	.....	12 00

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Arthabaska—*Suite*....	Confection d'un ponceau en pierre et abaissement des côtes chaque côté, dans la route entre les lots Nos 12 et 13 du rang II, dans le canton Warwick.....	50 00
"	Travaux de minage dans la route entre les lots Nos 11 et 12 du rang IX, dans Saint-Remi-de-Tingwick.....	49 95
"	Travaux de déblaiement de la rivière Noire sur les lots Nos 18, 19 et 20 du rang X du canton Bulstrode, dans Saint-Valère.....	99 21
"	Travaux de déblaiement et de redressement de la rivière à Pattes, sur le rang VI, dans Sainte-Elizabeth-de-Warwick.....	98 47
"	Confection d'un cours d'eau, sur les lots Nos 21, 22 et 23 du rang XI, dans le canton Stanfold.....	50 00
"	Chemin de front du lot No 27 du rang X du canton Chester, dans Saint-Christophe.....	50 00
"	Côtes dans le chemin de front des rangs VIII de Chester et X d'Arthabaska, dans Saint-Christophe.....	49 66
"	Route depuis le lot No 21 jusqu'au lot No 29 des rangs V et VI, et route sur le lot No 25 du rang IV, dans le canton Tingwick.....	50 00
"	Chemin de front du lot No 10 du rang II du canton Arthabaska, dans Sainte-Victoire.....	48 13
"	Cours d'eau sur le lot No 15 du rang V et le lot No 16 du rang VI du canton Horton, dans Sainte-Clothilde-de-Horton.....	141 75
"	Cours d'eau sur les lots Nos 1, 2 et 3 du rang III du canton Bulstrode, dans Saint-Rosaire.....	48 88
"	Détournement du chemin pour éviter des côtes, sur les lots Nos 15 et 16 du rang X du canton Chester-Ouest, dans Saint-Paul-de-Chester.....	100 00
"	Chemin de front des lots Nos 5 et 6 du rang IV, dans le canton Warwick.....	50 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Joseph Desrochers	.....	.....	0.11	.....	10	173 75
Narcisse Grenier	.....	.....	0.03	.....	.....	.....
Israël Babineau	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Johnny Ling	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Jacques Camiré	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Edouard Houde	.....	.....	0.22	.....	6	.....
Denis Deneault	.....	0.14	0.72	.....	8	7 00
William Johnson	.....	.....	3.00	.....	.....	.....
Thomas Demers	.....	.....	0.36	.....	.....	.....
F.-Xavier Lupien	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Norbert Lacharité	.....	.....	.....	.....	.....	50 00
Vital Roberge	.....	0.44	.....	.....	.....	400 00
Jean Lemelin	.....	.....	0.72	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Arthabaska—*Suite*....	Travaux de déblaiement du Bras de la rivière à Goulette, sur les rangs II et III du canton Bulstrode, sur le lot No 6 dans Saint-Louis-de-Blandford et sur le lot No 5 dans Saint-Rosaire.....	50 00
"	Confection d'un cours d'eau, sur les lots Nos 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 du rang X du canton Warwick, dans Saint-Albert-de-Warwick.....	50 00
"	Cours d'eau, sur les lots Nos 3, 4, 5 et 6, dans le rang VII du canton Warwick.....	50 00
		1,435 74
Beauce.....	Remblai, dans la route vis-à-vis le lot No 6 du rang VII du canton Aylmer, dans Sainte-Martine-de-Courcelles.....	421 27
"	Route dans la ligne séparative des lots Nos 3 et 4 du rang X du canton Risborough, dans Saint-Ludger.....	50 00
"	Route, dans la ligne séparative des lots Nos 3 et 4 du rang XI du canton Risborough, dans Saint-Ludger.....	200 00
"	Route, sur le lot No 1 du rang V du canton Linière, dans Saint-Georges.....	199 57
"	Route, entre les lots Nos 39 et 40 du rang B du canton Linière, dans Saint-Côme.....	100 00
"	Chemin de front, vis-à-vis les lots Nos 11 et 12 des rangs IV et V, section A du canton Linière, dans Saint-Georges....	50 00
"	Pont du Ruisseau Patrick, entre les rangs IV et V, section A du canton Linière, dans Saint-Georges.....	
"	Route, du rang III au rang IV, dans la paroisse de Sainte-Anges.....	99 94
"	Remblai, dans le chemin sur le lot No 21 du rang Saint-Thomas, conduisant du village de Saint-Benoit-Labre à la gare de Saint-Georges.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Hector Laroche	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Thomas Labbé	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Donat Béland	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	0.44	0.94	5.70	.....	24	897 75
Louis Gosselin, prêtre	.....	.....	0.05	.....	34	.....
Edouard Beaudoin	.....	.....	0.72	0.01	5	31
Georges Bolduc	1.14	.....	.....	.....	5	.....
David Grenier	.....	0.29	.....	0.11	15	.....
Edouard Bolduc	0.47	0.43	.....	.....	15	.....
Joseph Rancourt	0.18	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	11	20 00
Jos.-Thomas Turmelle	.....	.....	10.5	.....	7	.....
Pierre Bourque	.....	.....	0.02	.....	.....	25 00

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Beauce—*Suite*.....	Remblai, dans la route reliant le rang Sainte-Anne au rang Saint-Olivier, dans Saint-Elzéar.....	50 00
"	Route sur les lots Nos 4 et 5 du rang VIII du canton Aylmer dans Sainte-Martine-de-Courcelles.....	200 00
"	Route sur les lots Nos 7 et 6 du rang V, dans le canton Woburn.....	199 95
"	Route, entre les lots Nos 38 et 39 du rang IV du canton Jersey, dans Saint-Martin.....	151 31
"	Route, entre les lots Nos 41 et 42 du rang II du canton Jersey, dans Saint-Martin.....	150 00
"	Chemin de front des lots Nos 6, 12 et 13 du rang XI, et routes des rangs VII, X et XI, dans Saint-Pierre-de-Broughton.....	150 00
"	Remblai, dans la route reliant le rang Saint-Olivier au rang Sainte-Anne, dans Saint-Elzéar.....	50 00
"	Chemin de front du rang Saint-Jacques, sur le lot No 190, dans Saint-Elzéar.....	50 00
"	Chemin de front des lots Nos 24, 25, 26, 27 et 28, entre les rangs III et IV du canton Tring, dans Saint-Victor.....	98 71
"	Route, dans la ligne séparative des cantons Jersey et Marlow vis-à-vis le rang VII de Jersey et les rangs A et I de Marlow, dans Saint-Théophile.....	199 86
"	Chemin de front du rang II du canton Linière, depuis le lot No 24 jusqu'au lot No 42, dans Saint-Côme.....	100 00
"	Route entre les lots Nos 30 et 31 du rang IX du canton Metgermette-Nord, dans Sainte-Aurélie.....	98 96
"	Route, du rang IX du canton Metgermette-Nord conduisant au canton Langevin, dans Sainte-Aurélie.....	100 00
"	Chemin de front, depuis le lot No 57 jusqu'au lot No 62 des rangs VIII et IX du canton Metgermette-Nord, dans Sainte-Aurélie.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et poutage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Louis Grenier			0.03			
Hilaire Blais		0.72			6	
Eug. Baron	0.69					
Pierre Poulin, fils Hilaire	1.00					7 50
Alexandre Toulouse	1.00					91 36
Napoléon Lemieux			0.43			162 50
Alphonse Jalbert			0.04			
Alphonse Jalbert			0.07			
Cyrille Elie dit Breton	0.58	1.11				
J. Isaie Galarneau, prêtre			0.72	0.14	10	50 00
Honoré Bolduc		1.39				
Joseph Gilbert			0.11			60 00
Félix Vaillancourt		0.33			16	60 00
Edmond Caouette		1.00		0.22		60 00

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Beauce—*Suite*.....	Chemin de front des lots Nos 25c, 25d, 26a, 26b, 26c, 26d, 27a, 27b, 27c, 27d, 28a, 28b, et 28c du rang IV dans le canton Broughton.....	200 00
"	Réparations au pont de la rivière du Loup, entre les cantons Linière et Jersey, au village de Saint-Côme.....	300 00
"	Aide à payer le coût de la confection du bois du pont de la rivière Samson, construit en 1907, sur le lot No 13 du rang X du canton Marlow, dans Saint-Gédéon (voir page 10 du rapport de l'année 1907-08).....	400 00
"	Chemin de front, depuis le lot No 26 jusqu'au lot No 30 des rangs IV et V du canton Aylmer, dans Saint-Sébastien	90 43
"	Route, entre les lots Nos 30 et 31 du rang IV du canton Metgermette-Nord, dans Saint-Zacharie.....	62 39
"	Route, entre les lots Nos 25 et 26 du rang III du canton Metgermette-Nord, dans Saint-Zacharie.....	44 50
"	Remblai, dans la route entre les lots Nos 30 et 31 du rang V du canton Metgermette-Nord, dans Saint-Zacharie.....	38 25
"	Route, entre les lots Nos 42 et 43 du rang X du canton Metgermette-Nord, dans Saint-Zacharie.....	98 78
"	Pont de la rivière, appelée " Décharge du petit lac Saint-Jean," sur le lot No 55 du rang VIII du canton Metgermette-Nord, dans Saint-Zacharie.....	49 76
"	Route, sur les lots Nos 7, 8 et 9, entre les rangs A et B, dans le canton Price.....	50 00
"	Route, entre les lots Nos 24 et 25 du rang VII du canton Marlow, dans Saint-Gédéon.....	200 00
"	Confection d'un pont en bois, sur la rivière Chaudière, à quelque six arpents en aval du pont du " Quebec Central," à " Beauce Junction," dans la paroisse de l'Enfant-Jésus..	3,126 70
"	Route sur le 1er rang Nord-Est R.C.....	150 00
		7,730 38

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Achille Lessard	.....	1.10	.....	.....	.....	.....
Irénée Bélanger	.....	.....	.....	.....	140	.....
Corporation municipale de Saint-Gédéon, L. A. Boutin, secrétaire-trés.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pierre Baillargeon	0.76	.....	.....	0.25	26	.....
Corporation municipale de Saint-Zacharie, Gédéon Tardif, conducteur	.....	.....	0.18	.....	.....	.....
Corporation municipale de Saint-Zacharie, Charles Rodrigue, conducteur	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Corporation municipale de Saint-Zacharie, Charles Rodrigue, conducteur	.....	.....	0.02	.....	4	.....
Corporation municipale de Saint-Zacharie, Joseph Dumas, fils, conducteur	0.87	.....	.....	0.03	.....	52 20
Corporation municipale de Saint-Zacharie, Edmond Caouette, conducteur	.....	.....	.....	.....	60	.....
Gustave Dravigny	.....	.....	0.91	.....	.....	.....
Honoré Veilleux	.....	1.00	.....	0.01	24	600 00
	.....	.....	.....	.....	.....	.....
George Cliche	.....	1.00	.....	0.13	.....	.....
	6.69	8.37	5.35	0.90	378	1,219 81

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Bellechasse.....	Route Dorchester et Bellechasse, dans Sainte-Sabine.....	74 54
"	Route Dorchester et Bellechasse, dans Sainte-Sabine.....	191 84
"	Chemin du rang Saint-Charles dans Sainte-Sabine.....	200 00
"	Chemin Sainte-Marie rang III du canton Bellechasse, dans Sainte-Sabine.....	300 00
"	Chemin Marquis, entre les rangs I et II du canton Dasquam, dans Saint-Camille.....	100 00
"	Chemin de front des rangs IV et V du canton Bellechasse, vis-à-vis les lots Nos 24, 25, 26 et 27, dans Saint-Camille..	104 25
"	Chemin de la Grande-Ligne, sur les lots Nos 35, 36 et 37, dans Saint-Camille.....	53 75
"	Chemin du village, sur les lots Nos. 6 et 7 entre les rangs X S.-E. et X N.-O. du canton Buckland, dans Notre-Dame-de-Buckland.....	200 00
"	Chemin Taché, sur les lots Nos 1, 2, 3, 7 et 9 du rang III S.-E. du canton Mailloux, et pont de Nerée Nolet, sur le lot No 15 du rang XI du canton Buckland, dans Notre-Dame-de-Buckland.....	90 00
"	Chemin de front, depuis le lot No 3 jusqu'au lot No 13 entre les rangs X et XI du canton Buckland, appelé "Chemin Saint-Roch," dans Notre-Dame-de-Buckland...	41 28
"	Chemin de front du lot No 15 du rang VIII du canton Buckland, appelé "Chemin Saint-Joseph," dans Notre-Dame-de-Buckland.....	23 72
"	Chemin Saint-Louis, sur les lots Nos 2, 3, 4, 9, 13 et 14 des rangs VIII et IX ; Chemin Saint-Thomas, sur le lot No 40 du rang VII ; route sur le lot No 35 du rang VII, allant au rang VI ; et pont chez Joseph Simard, sur le lot No 19, dans Notre-Dame-de-Buckland.....	97 75
"	Chemin de front des lots Nos 1 et 2 du rang IV du canton Mailloux et des lots Nos 20 et 21 du rang XI du canton Buckland, dans Notre-Dame-de-Buckland.....	50 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Onésime Chabot	0.65	.....	.....	.....	.....	.....
Médard Bercier	1.50	.....	.....	.....	.....	.....
Antoine Carrier	.....	.....	0.94	.....	.....	.....
Onésime Chabot	.....	.....	3.00	.....	.....	.....
Patrice Nolet	.....	.....	0.87	0.11	18	27 50
Antoine Leblond	.....	.....	0.40	.....	5	.....
Antoine Leblond	.....	.....	0.29	.....	.....	.....
Xavier Audet	.....	.....	0.29	.....	.....	.....
Joseph Fortin	.....	.....	0.29	.....	.....	.....
Adélard Laflamme	.....	.....	1.18	.....	.....	.....
Adélard Laflamme	.....	.....	0.14	.....	.....	.....
Zéphirin Lachance	.....	.....	1.11	.....	.....	.....
Abelon Blouin	0.43	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Bellechasse—Suite.....	Aide à l'Orphelinat Agricole de Saint-Damien.....	1,000 00
"	Chemin Taché, sur les lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 43 et 44 du rang IV du canton Mailloux, dans Saint-Philémon....	100 00
"	Chemin de front des lots Nos 43 et 44 du rang II N.-E. Rivière-du-Pain, canton Mailloux, dans Saint-Philémon...	84 75
"	Chemin de front des lots Nos 20, 21, 23, 24 et 25 du premier rang du canton Mailloux, dans Saint-Philémon.....	50 00
"	Chemin Mailloux, sur les lots Nos 10, 36, 37, 38 du canton Mailloux et le lot No 39 du canton Roux, dans Saint-Philémon.....	50 00
"	Chemin de front sur le lot No 42 du rang I N.-E. Rivière-du-Pain, canton Mailloux, dans Saint-Philémon.....	37 00
"	Route sur le lot No 43 du rang 8 canton Mailloux, faisant partie du chemin Taché, dans Saint-Philémon.....	26 77
"	Quai longeant la rivière du Pain, sur les lots Nos 22 et 23 du chemin Mailloux, dans Saint-Philémon.....	50 00
"	Construction du pont de la rivière du Sud, sur le lot No 10 du premier rang N.-E. du canton Armagh, dans Saint-Cajetan-d'Armagh.....	200 00
"	Côte de la rivière Noire chez M. Alfred Roy, depuis le lot No 1 jusqu'au lot No 3, dans le chemin de front du deuxième rang N.-E., dans Saint-Cajetan-d'Armagh.....	49 69
"	Route du rang II au rang III N.-E., dans Saint-Cajétan-d'Armagh.....	24 88
"	Route de l'église, entre les lots Nos 69 et 70 du premier rang N.-O., dans Saint-Cajétan d'Armagh.....	223 09
"	Confection d'un quai, longeant la rivière des Pointes, sur le lot No 12 du rang XI N. du canton Buckland, dans Notre-Dame-de-Buckland.....	200 00
"	Chemin, sur le lot No 22 du rang V du canton Buckland, dans Saint-Damien.....	40 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
J.-A. Brousseau, prêtre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Frs Larochelle, conducteur, Wencelas, Dallaui et Adélard Voisin, sous-conducteurs	.....	.....	0.72	.....	.....	.....
Frs Larochelle, conducteur, Etienne Guillemette, sous-conducteur	0.03	.....	0.07	.....	.....	.....
Frs Larochelle, conducteur, Johnny Roy, sous-conducteur	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Frs Larochelle, conducteur, Nap. Nadeau, sous-conducteur	.....	.....	0.43	.....	.....	.....
Frs Larochelle, conducteur, Gaudias Provost, sous-conducteur	0.14	.....	.....	.....	.....	.....
Frs Larochelle, conducteur, Didier Fontaine, sous-conducteur	.....	0.29	.....	.....	.....	.....
Frs Larochelle, conducteur, Louis Turcot, sous-conducteur	.....	0.02	0.03	.....	.....	.....
Nerée Théberge	.....	.....	.....	.....	130	400
François Isabelle	.....	.....	0.07	.....	.....	.....
François Isabelle	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Onésime Duchesneau	.....	.....	0.22	.....	.....	.....
Edmond Bilodeau	.....	.....	0.04	.....	.....	.....
John Malalley	.....	.....	0.07	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Bellechasse—*Suite*.....	Chemin de front du rang Trois-Pistoles sur les lots Nos 30 et 31, dans Saint-Damien.....	20 00
"	Côte sur le lot No 4, dans le chemin de front du rang Saint-Jean-Baptiste, dans Saint-Damien.....	27 00
"	Chemin du rang X, partie située sur les lots Nos 227 et 228, dans Saint-Damien.....	100 00
"	Confection d'un pont métallique, sur l'un des bras de la rivière du sud, à Armagh, sous la direction du Ministère de l'Agriculture (voir page 14 du rapport de l'année 1907-08). Quote-part du Ministère de la Colonisation. Balance.....	100 00
"	Chemin de front du rang VIII du canton Buckland, appelé " Chemin Saint-Jean-Baptiste " partie située sur le lot No 6, dans Saint-Damien.....	50 00
"	Confection d'un quai sur la Rivière du Sud, Fourche No 1 Nord-Ouest, sur le lot No 2 du canton Armagh.....	100 00
"	Confection d'un quai sur la Rivière des Pointes sur le lot No 12 du 3ème rang, Sud-Est du canton Mailloux, paroisse N.-D. de Buckland.....	25 00
"	Chemin de front sur le lot No 38 dans le 7ème rang du canton Buckland paroisse N.-D. de Buckland.....	50 00
"	Route sur le lot 18 du 6ème rang de Bellechasse, à partir de St-Camille et jusqu'à la Rivière Daaquam.....	150 00
		4,284 65
Berthier.....	Chemin de front du rang IX de la Seigneurie Dusablé, dans la paroisse de Saint-Edmond.....	200 00
"	Chemin dans le rang XI du canton Brandon, allant de Saint-Damien à Sainte-Emélie-de-l'Energie.....	127 29
"	Chemin de ligne, conduisant au rang Saint-Albert, dans Saint-Zénon.....	499 79

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Charles Couture	.....	.....	0.43	.....	.....	.....
Gonzague Laflamme	.....	.....	0.11	.....	.....	.....
Jules Fradette	.....	.....	0.14	.....	5	.....
"The Phoenix Bridge Company" et la Corporation municipale de Saint-Cajétan d'Armagh	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gonzague Laflamme	.....	.....	0.11	.....	20	.....
Alfred Lemelin	.....	.....	.....	.....	5	.....
Philibert Laflamme	.....	.....	.....	.....	5	.....
Edouard Fortier	.....	.....	0.08	.....	.....	.....
Rév. T. Bilodeau	0.65	0.25	.....	.....	.....	.....
	3.69	0.27	12.03	0.11	188	427 50
J.-R. Comtois, prêtre	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Léandre Bruneau	.....	0.43	.....	.....	.....	.....
Euclide Lefrançois	0.29	1.25	0.36	.....	60	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Berthier—*Suite*.....	Chemin Provost, partie située sur le lot No 36 du rang Sainte-Cécile, dans Saint-Michel-des-Saints.....	30 00
"	Confection d'un quai longeant la rivière Mastigoche, sur les lots Nos 9 et 10 du rang A du canton Peterborough, dans Saint-Charles-de-Mandeville.....	150 00
"	Pont Perreault, au nord-est de la rivière Mastigoche, dans le rang B du canton Peterborough, à Saint-Charles-de-Mandeville.....	100 00
"	Remblai, dans le chemin Paquin, sur le lot No 814, dans Saint-Charles-de-Mandeville.....	149 47
"	Remblai, dans le chemin de front sud-ouest de la rivière Mastigoche, sur les lots Nos 3, 4 et 6 du rang B du canton Peterborough, dans Saint-Charles-de-Mandeville.....	49 96
"	Chemin de front des lots Nos 1, 2 et 3, entre les rangs IV et V du canton Peterborough, dans Saint-Charles-de-Mandeville.....	196 14
"	Côtes Mastigoche, dans Saint-Charles-de-Mandeville.....	200 00
"	Chemin de ligne de la rivière David, sur le lot No 1a du rang C du canton Peterborough, dans Saint-Charles-de-Mandeville.....	50 00
"	Quai Landry, longeant la rivière Mastigoche, sur le lot No 20 du rang B du canton Peterborough, dans Saint-Charles-de-Mandeville.....	100 00
"	Remblai, dans le chemin de Charles Paquin, fils Moïse, sur le lot No 800, dans Saint-Charles-de-Mandeville.....	50 00
"	Entretien de la partie du chemin Brassard, s'étendant de Saint-Zénon à la grange Robitaille, durant l'hiver 1908-09	40 00
"	Remblai, dans le chemin de front du lot No 4 du rang VIII, canton Brandon, dans Saint-Damien.....	49 95
"	Construction du pont de la rivière Chicot, dans Saint-Cuthbert, et aussi pour ferronneries.....	441 59

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Nephtalie Tellier			0.04	0.04		
Nazaire Joly						
Médard Perreault						
Charles Paquin, fils Onésime			0.20			
Arthur Joly			0.18	0.01		
Onésime St-Jean			0.58			
Charles Landry			0.11			
Nazaire Prescotte			0.07			
Napoléon Landry						
Alfred Begeron			0.04	0.04		
Corporation municipale de Saint-Zénon, Joseph Lachance, maire						
George England					80	
Arthur Gastonguay					80	

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Berthier—*Suite*.....	Chemin Saint-Benoit, sur les lots Nos 4, 5, 6 et 7, entre les rangs II et III du canton Provost, dans Saint-Michel-des-Saints.....	199 53
"	Déblaiement et creusement du rapide de la rivière Mattawin, vis-à-vis les lots Nos 26 et 27 du rang C du canton Brassard, dans Saint-Michel-des-Saints.....	532 79
"	Route conduisant de la station au village de Lanoraie, rang I St-Henri.....	200 00
		3,366 51
Bonaventure.....	Route, dans la ligne séparative des cantons Cox et Hope, vis-à-vis le rang II, dans Paspébiac.....	98 70
"	Route LeBouthillier, sur le lot No 67 du rang II Est de New-Carlisle, dans le canton Cox.....	148 15
"	Route LeBouthillier, sur le rang III Est de New-Carlisle, dans le canton Cox.....	50 00
"	Route Chapados, à l'ouest du lot B, rang II arrière de Paspébiac, dans le canton Cox.....	50 00
"	Route de l'église, sur les rangs IV et V de New Carlisle et les rangs I et II du Lac, dans le canton Cox.....	300 00
"	Route Craig et Babin, dans New-Carlisle.....	50 00
"	Route dans la ligne séparative des cantons Cox et Hope, vis-à-vis le rang III, dans Paspébiac.....	100 00
"	Route, sur le lot No 99 du rang III, dans le canton Cox.....	50 00
"	Chemin de front, depuis chez John Campbell jusqu'au pont, sur les lots Nos 2, 1 et J du Block Y, dans le canton Cox..	200 00
"	Route, entre les lots Nos 21 et 22 des rangs VI et VIII, dans le canton Cox.....	98 11
"	Route, entre les lots Nos 3 et 4 du Block Y, dans le canton Cox.....	96 36

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Roch Théroux	0.20	0.54	.....	0.22	.....	.....
Isaie Rivière	.....	.....	.....	.....	.....	.....
L.-J. Hétu	.....	.....	0.72	.....	.....	.....
	0.49	2.80	2.84	0.31	1.40	.....
Alfred LeBrasseur	0.22	.....	.....	.....	108	.....
Ange Joseph	.....	0.14	.....	.....	6	.....
David Thériault	.....	0.10	0.07	.....	4	4 50
Elie DelaRosbille	.....	0.22	.....	.....	.....	.....
Henry Imhoff	.....	.....	1.14	.....	12	.....
Robert Craig	.....	0.18	.....	.....	.....	.....
Louis Horth	.....	.....	1.00	.....	12	.....
Arsène Poirier	0.23	.....	.....	0.03	5	.....
Louis Bourdages	.....	0.50	.....	0.03	.....	.....
Charles Bujold	0.11	0.54	0.72	.....	20	.....
Elzéar Bourdages	.....	0.43	.....	0.09	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Bonaventure—*Suite*...	Route, entre les lots Nos 24 et 25 des rangs III et IV, dans le canton Hamilton, et pont sur le ruisseau Jaune.....	200 00
"	Chemin de front, depuis le lot 8 du Block Y, en montant, dans le canton Cox.....	50 00
"	Route Bélanger, appelée aussi " Route de l'Isle," entre les lots Nos 11 et 12 du premier rang canton Hamilton, dans Petit-Bonaventure.....	100 00
"	Route, entre les lots Nos 6 et 7 des rangs II, III et IV du canton Hamilton, dans Saint-Charles-de-Caplan.....	300 00
"	Route, entre les lots Nos 6 et 7 des rangs V, VI et VII du canton Hamilton, dans Saint-Alphonse-de-Caplan.....	300 00
"	Route sur le lot No 1 du rang III du canton Hamilton, à Rivière Caplan.....	100 00
"	Route sur les lots Nos 6 et 7 du rang VIII du canton Hamilton dans Saint-Alphonse-de-Caplan.....	98 95
"	Chemin de front des lots ½ Est 13 et ½ Ouest 14, entre les rangs VII et VIII du canton Hamilton, dans Saint-Alphonse-de-Caplan.....	99 98
"	Route entre les lots Nos 19 et 20 du rang VII du canton Hamilton.....	149 11
"	Route conduisant du quai de la traverse à la gare de Cross-Point.....	100 00
"	Chemin des rangs Est et Ouest de la rivière du Loup, dans le canton Mann.....	99 04
"	Pont sur le lot No 9 du rang Ouest de la rivière du Loup, dans le canton Mann.....	82 52
"	Route des Chapados, sur les lots 406 et 408, dans les rangs I et II du canton Port-Daniel, à l'Anse-aux-Gascons.....	149 80
"	Route Parisé, sur les lots 473 et 474, dans le rang I du canton Port-Daniel, à l'Anse-aux-Gascons.....	149 99
"	Pont Chouinard, sur le lot 461a, dans le rang I du canton Port-Daniel, à l'Anse-aux-Gascons.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Sylvestre Cousin	.....	0.76	.....	0.12	122	.....
Ovila Henry	.....	0.25	0.19	0.01	.....	.....
Joseph Bélanger	.....	0.10		0.10	.....	.....
Raymond Arseneault	.....	.....	3.00	0.18	6	.....
Abraham Landry	.....	.....	3.00	.....	.....	.....
F.-X. Babin	0.14	0.11	.....	.....	.....	.....
Guillaume Landry	.....	0.29	0.33	.....	8	12 50
Albert Dugas	.....	0.22	.....	0.18	.....	.....
Gédéon Gagné	.....	0.50	.....	0.11	23	.....
James Quinn	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
Joseph Anningson	.....	.....	0.14	0.03	6	.....
Joseph Anningson	.....	.....	.....	.....	53	.....
Jean-Bte Chapados	0.36	0.22	.....	.....	24	.....
Pierre-Sinaï Duguay	0.29	0.50	.....	.....	.....	.....
F.-X. Chapados	.....	.....	.....	.....	150	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Bonaventure—*Suite*...	Route Dow, sur les rangs I et II, dans Port-Daniel-Ouest...	200 00
"	Route Phelan, sur les rangs I, II et III, dans Port-Daniel-Centre.....	100 00
"	Route McLeod, sur les rangs IV, V et VI, dans Port-Daniel-Ouest.....	100 00
"	Route Almond-Vautier, entre les lots Nos 4 et 5 du rang III, dans le canton Hope.....	100 00
"	Route de l'église, sur le lot No 26 du rang I du canton Hope, dans Saint-Godefroi.....	99 98
.....	Route de la gare de Saint-Godefroi, sur le lot No 26 des rangs I et II, dans le canton Hope.....	200 00
"	Route sur le lot No 13 du rang IV du canton Hope, dans Saint-Godefroi.....	99 00
"	Route Thompson et Ross, sur le rang II du canton Hope, dans Hopetown.....	99 99
"	Route McGie, appelée aussi " Route M. et N." dans Hopetown.....	50 00
"	Route Tennier et Thompson, sur le lot No 10 du rang I du canton Hope, dans Hopetown.....	48 46
"	Route centrale de Saint-Godefroi, sur le lot No 24 du rang IV et le lot No 22 du rang V, dans le canton Hope.....	100 00
"	Route André Arseneau, sur le lot No 15 du rang II du canton Hamilton, à Ruisseau Leblanc.....	100 00
"	Route, sur le lot No 17 du rang III, dans le canton Hamilton	98 75
"	Route Caldwell, sur le premier rang du canton Hamilton, dans Saint-Charles-de-Caplan.....	50 00
"	Route Meadow, sur les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 7 des rangs VI et VII, dans le canton New-Richmond.....	50 00
"	Route, entre les lots Nos 13 et 14 du rang V, dans le canton New-Richmond.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Herman Bisson	.....	.....	1.82	.....	.....	.....
William Dow	1.50	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Brillant	.....	.....	2.00	.....	9	.....
Edward Vautier	0.91	.....	.....	.....	18	22 50
Herménégilde Grenier	.....	.....	0.39	.....	.....	30 00
Eugène Anglehart	.....	.....	0.82	0.39	11	.....
François-Xavier Huart	0.94	.....	.....	.....	.....	.....
William-James McRae	1.22	.....	.....	.....	.....	.....
Andrew McKay	.....	0.14	.....	0.02	6	.....
John Tennier	.....	.....	1.22	.....	.....	.....
Eugène Anglehart	.....	0.17	.....	.....	.....	.....
Samuel Frelotte	.....	0.25	.....	.....	.....	.....
Jos.-F. Bujold	0.36			0.03	62	.....
Jos. Bourque	.....	.....	0.62	0.07	.....	.....
George Montgomery	.....	.....	.....	.....	.....	.....
J.-P. Gauthier	1.11	.....	.....	.....	15	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Bonaventure—*Suite*...	Chemin de front du rang "Cap-Noir," IIe rang du canton New-Richmond, depuis le lot No 40 jusqu'au lot No 47...	100 00
"	Route Jonathan, sur le lot No 30 du rang Grand Cascapedia, conduisant au rang VIII, dans le canton New-Richmond..	50 00
"	Route entre les lots Nos 9 et 10 du rang I et les lots 19a et 19b du rang II Cascapedia, canton Maria, dans Saint-Jules	100 00
"	Côte du ruisseau l'Eperlan, dans Carleton.....	50 51
"	Route de la "Pointe des Bourque," sur les lots Nos 2, 5 et 6 du premier rang du canton Carleton.....	100 00
"	Route entre les lots Nos 39 et 40 de la Seigneurie Schoolbred, au Bassin de la rivière Nouvelle.....	99 12
"	Route Saint-Louis-de-Gonzague, sur les lots Nos 1 et 2 du rang du Bassin de la Nouvelle, dans le canton Nouvelle, dans la paroisse de Saint-Omer.....	100 00
"	Chemin, passant sur le lot No 33 du rang I Chemin Kempt, sur le lot No 4 du rang II Chemin Kempt, et sur les lots Nos 24, 23, 22 et 21 du rang II ouest Petite Rivière, dans le canton Ristigouche.....	149 63
"	Route Wafer, ou Maguasha, sur le lot No 12 du rang Schoolbred partie centrale, dans le canton Nouvelle.....	49 67
"	Route Labillois, sur le lot 146 de la Seigneurie Schoolbred, dans Maguasha.....	30 00
"	Chemin de front des lots Nos 47, 48 et 49 du rang Est Rivière Nouvelle, partie Nord-Est, dans le canton Nouvelle.....	30 00
"	Route Maltais, sur les lots 32 et 33 du rang Est Schoolbred et les lots 17 et 18 du rang du Bassin, canton Nouvelle, dans Saint-Jean-l'Evangéliste.....	40 00
"	Chemin Runnymede, appelé "Grog Island Road," dans le canton Matapédia.....	100 00
"	Côte Adam Healy, près du pont de la rivière Matapédia, sur le lot No 3 du premier rang Rivière Matapedia, dans le canton Matapédia.....	49 80

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
John-B. Cyr	0.49				15	
John-B. Cyr					60	
Edouard Boudreau			1.50			
John Johnson			0.03			
Napoléon Bourque			0.03		3	
Pierre Cyr	0.54	0.18		0.06	12	
Jean-Baptiste Laviolette			1..02			24 00
Philippe Ferland		0.37			42	
John Wafer			0.72			
Alfred Labillois			0.43			10 00
Pascal Bois		0.36			55	
Louis St.-Onge			0.50			
Clarence-R. Coffin			0.18		16	30 00
Ambroise Lagacé			0.07			

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Bonaventure—*Suite*...	Côte Théophile Beaulieu, sur le lot No 15, dans le chemin de front des rangs VI et VII du canton Ristigouche, dans Saint-André.....	39 89
"	Route entre les lots Nos 8 et 9 du rang IV du canton Ristigouche, dans Saint-André.....	49 99
"	Route entre les lots Nos 12 et 13 du rang II du canton Cox, dans Paspebiac.....	94 80
"	Subvention au bateau à vapeur " Florence," faisant le service sur la rivière Ristigouche, de Dalhousie à Maguasha et Campbellton, saison de 1908.....	300 00
"	Chemin de la Branche-Nord, depuis le lot No 37 jusqu'au lot No 28 du premier rang Rivière-Matapédia, canton Matapédia, dans Saint-Benoit.....	162 50
"	Côte et remblai, chaque côté d'un pont, dans la route du rang II Rivière Matapédia, dans Saint-Alexis.....	99 97
"	Chemin de front depuis le lot No 13 jusqu'au lot No 27 du rang II Rivière Ristigouche, canton Matapédia, dans Saint-Alexis.....	100 00
"	Chemin depuis les lots Nos 14 et 15 du rang II Rivière-Matapédia, canton Matapédia, jusqu'au chemin de la Branche-Nord, dans Saint-Alexis.....	162 50
"	Pont du ruisseau Robitaille sur le lot No 17 du rang VII, canton Matapédia, dans Saint-François-d'Assise.....	75 00
"	Route des Pitre, sur le rang I Rivière Ristigouche, canton Matapédia, depuis le lot No 9 jusqu'à la rivière Ristigouche, dans Saint-Alexis.....	100 00
"	Chemin des rangs III et IV Rivière Ristigouche, canton Matapédia, depuis le lot No 6 jusqu'au lot No 18, dans l'Immaculée-Conception.....	193 00
"	Route Alfred Bujold, entre les lots Nos 20 et 21 du rang III du canton Hamilton, dans Petit-Bonaventure.....	100 00
"	Route sur le lot 149 du 1er rang de Port Daniel Ouest.....	100 00
"	Route sur le lot 149 du 1er rang et le lot 706 sur le 5ème rang de Port Daniel Ouest.....	50 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Théophile Beaulieu	.....	.....	0.09	0.01	.....	.....
John Charbono	.....	0.18	.....	.....	.....	.....
Jean-Baptiste Maldemay	.....	0.32	.....	.....	12	.....
Capitaine Lazare Allard	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Isidore-L. Gallant	.....	1.19	.....	.....	20	.....
Alphée Martin	.....	.....	.....	0.24	.....	.....
Alfred-B. Gallant	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
André-F. Pitre	.....	.....	0.76	.....	4	.....
André-E. Gallant	.....	.....	.....	.....	110	.....
Daniel Pitre	0.65	0.36	.....	.....	.....	250 00
Cyrille Pineault	.....	0.98	.....	.....	.....	187 5
Alfred Bujold	.....	0.43	.....	.....	8	.....
Norman L. Dow	.....	.....	2.02	.....	.....	.....
Norman L. Dow	.....	.....	2.02	.....	40	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Bonaventure—*Suite*...	Route sur le lot 358 du 1er rang du canton Port Daniel Est..	50 00
"	Chemin de front sur les lots 489, 489a, 490, 491 du 1er rang de Port Daniel.....	50 00
"	Route entre les lots 6 et 7 du 4ème rang de Port Daniel Est	50 00
"	Réparation du pont sur le Lac Blanc à New Carliale.....	100 00
"	Route de François Poirier dans le 1er rang du canton Hamilton	50 00
"	Pont sur la Rivière " Petit Bonaventure " entre les lots 18 et 19 des rangs 2 et 3 d'Hamilton.....	200 00
"	Chemin de front sur les lots 23, 24, 25, 26 et 27 du canton Ristigouche.....	242 70
"	Chemin de front sur les lots 8 et 9 des 6ème et 7ème rangs de Ristigouche	75 00
"	Route dans le 1er rang du canton Matapédia.....	249 86
"	Route entre les lots 16 et 15, rang 7 et traversant les rangs 7 et 8, chemin Kempt canton Ristigouche	335 00
"	Route entre les lots 47b et la partie ouest du lot 48a, sur le 1er rang du canton Carleton.....	100 00
"	Route sur le No 13 du 1er rang de Maria Capes.....	100 00
"	Route du 1er au 2ème rang dans Maria.....	100 00
"	Route entre les lots 113 et 114 de la Seigneurie Schoolbred dans St-Jean-l'Evangeliste.....	75 00
"	Quai sur le lot 23 du rang Est de la Rivière Nouvelle, partie nord est.....	200 00
"	Route entre les lots 27 et 28 du rang 7 du canton Howe....	75 00
		9,645 89

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Pierre Alain			0.14			20 00
Charles Roussy			0.44		10	25 00
Pierre Roussy		0.25		0.07		
Hugh Caldwell					600	
Alexis Poirier			0.14	0.04		
David Poirier					84	215 00
Hugh Sillars			1.01		40	
Lazare Leblanc			0.10	0.02		
Ambroise Lagacé					3	
Adélard Dufour	2.02			.40	20	
Louis Bujold	0.58					
Lévi Leblanc	1.19	0.21			14	
Louis Leblanc			0.72		30	
Octave Soucy	0.36	0.29		0.03	8	
Joseph Leblanc			0.10			
Pierre Déraiche	0.10			0.03	18	
	13.32	10.74	31.72	2.05	1804	831 00

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Champlain.....	Chemin entre Grandes-Piles et Saint-Théophile-du-Lac, sur les lots Nos 9 et 10 des rangs III et II du canton Radnor, dans Saint-Jacques-des-Piles.....	324 14
"	Chemin Magnan, sur les lots Nos 6 et 7 du rang III du canton Radnor, dans Saint-Jacques-des-Piles.....	206 55
"	Chemin Pointe-à-Mine, dans Saint-Jacques-des-Piles.....	94 20
"	Route du rang IV du canton Mékinac, dans Saint-Joseph-de-Mékinac.....	200 00
"	Chemin entre Saint-Roch et Saint-Joseph-de-Mékinac.....	300 00
"	Chemin de l'Isle-au-Bouleau, conduisant de Saint-Tite à Saint-Roch-de-Mékinac, sur le rang IV de la Seigneurie Batiscan, du lot No 47 au lac à Foin.....	500 00
"	Route entre les lots Nos 364 et 365, conduisant du rang Ouest de la rivière Batiscan au rang Saint-Emile, dans Saint-Adelphe.....	200 00
"	Route dans Saint-Adelphe, allant à Saint-Ubalde.....	200 00
"	Côte de la rivière du Rouille, sur le rang Saint-Louis, dans Notre-Dame-du-Mont-Carmel.....	95 95
"	Chemin de front de la concession des Piles, depuis le lot No 27 jusqu'au lot No 45 du rang VII, dans Saint-Jean-des-Piles.....	200 00
"	Pont du ruisseau des Aulnes, dans le chemin du lac à Foin, sur le lot No 61 du rang IV de la Seigneurie Batiscan, dans Saint-Roch-de-Mékinac.....	50 00
"	Côte à George Bordeleau, sur le lot No 17, dans le chemin de front du rang sud-est Saint-Maurice, dans Saint-Roch-de-Mékinac.....	24 98
"	Route sur les rangs I, II et III de la Seigneurie Batiscan, conduisant de St-Roch-de-Mékinac à Saint-Joseph-de-Mékinac.....	199 75
"	Route du lac à Baril, entre les rangs I et II, dans la paroisse de Saint-Adelphe.....	197 61

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Nap. Bastarache	.....	0.91	.....	0.04	10	.....
Nap. Bastarache	.....	0.72	.....	.....	14	.....
Zotique Jacob	.....	.....	0.22	0.03	.....	.....
Cha.-B. Veillet, prêtre	0.72	.....	.....	0.03	8	.....
Cha.-B. Veillet, prêtre	.....	1.18	0.38	.....	26	50 00
O. Lacoursière	.....	0.42	9.00	.....	75	.....
Henri Dessureault	.....	0.43	.....	0.02	18	21 25
Ferd. Baillargeon	.....	0.91	.....	.....	.....	1,475 00
Alex. Grondin	.....	.....	0.04	.....	.....	.....
Ulric Nault	0.91	0.36	.....	0.16	13	.....
Aristide Rouleau	.....	.....	.....	.....	100	.....
Armand Mongrain	.....	.....	0.05	.....	.....	.....
Donat Parent	.....	.....	1.29	.....	24	.....
Joseph Bédard	0.50	0.14	.....	0.02	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Champlain—*Suite*.....	Construction d'un bac, pour le passage de la rivière Mékinac, dans Saint-Roch-de-Mékinac. Aide.....	25 00
"	Confection d'une route et d'une côte dans le rang I du canton Mailhot, conduisant de la rivière Saint-Maurice à la gare de La Tuque.....	500 00
"	Construction d'un pont dans une route, dans Saint-Jean-des-Piles.....	
"	Route sur les lots Nos 330 à 333 du rang Saint-Adolphe et les lots 283 à 287 du rang de la concession des Piles, dans Saint-Jean-des-Piles.....	200 00
"	Quai dans la route sur le lot No 274, dans Saint-Jean-des-Piles.....	
		3,518 18
Charlevoix.....	Entretien du chemin de la Baie-des-Rochers à la ligne du Serpent, durant l'hiver 1907-08.....	50 00
"	Chemin appelé " Côte Misère," dans la paroisse des Eboulements.....	149 88
"	Chemin maritime de la Baie-des-Rochers, du lot No 6 au lot No 11 du canton Callières, dans Saint-Siméon.....	200 00
"	Route Saint-Georges, dans Saint-Urbain.....	129 91
"	Route Saint-Jérôme, dans Saint-Urbain.....	101 62
"	Route Saint-François, dans Saint-Urbain.....	69 25
"	Réparation du chemin Saint-Urbain du Pied-des-Monts à l'endroit appelé "La Galette." Réclamation pour ouvrage fait en 1907.....	47 00
"	Enlèvement de la neige et de quelques pièces du pavé, sur le pont de la rivière Malbaie, dans le chemin Saint-Urbain durant l'hiver 1908-09.....	10 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Joseph Vaugeois						50 00
J.-A. Tremblay		0.38			25	
					18	
Corporation municipale de Saint-Jean-des-Piles, Ulderic Beaulac, conducteur			2.00	0.02		
			0.01			
	2.13	5.45	12.99	0.32	3.31	1,596 25
Elzéar Savard						
Guillaume Tremblay			0.50			
Lazare Simard			1.00		18	
Samuel Ouellet			0.20	0.20		
Samuel Ouellet			0.36			
Samuel Ouellet			0.14			
Thomas Fortin						
Thomas Fortin						

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Charlevoix—*Suite*.....	Chemin des Prairies dans l'Isle aux Coudres.....	94 72
"	Entretien du chemin de la Baie des Rochers à la ligne du Serpent durant l'hiver 1908-1909.....	50 00
		902 38
Chicoutimi et Saguenay	Reconstruction du pont de la rivière Gervais, dans le chemin Archambault, sur le lot No 8 du rang II du canton Taché	397 53
"	Chemin allant de Tadousac à Bergeronnes, depuis la rivière du moulin Baude jusqu'au pied de la côte " La Citadelle "	2,436 67
"	Chemin maritime dans le canton Saguenay, depuis la rivière au Canard jusqu'à la ligne du Serpent.....	700 00
"	Chemin maritime dans le canton Letellier, de Sept-Isles à Moisie.....	2,015 65
"	Réparation du chemin d'hiver de l'Anse-Saint-Jean à la Grande-Baie.....	50 00
"	Pont de la rivière à Michaud, sur le lot No 7 du 1er rang du canton Tremblay, dans Sainte-Anne.....	250 00
"	Route de la Carrière, sur les rangs III, IV et V du canton Tremblay, dans Sainte-Anne.....	484 87
"	Côte à Boily, sur le lot No 19, dans le chemin de front du rang V du canton Jonquières.....	214 99
"	Côte Brassard, dans Jonquières.....	100 00
'	Chemin longeant la Grande Décharge, dans Jonquières.....	100 00
"	Route, entre les lots Nos 37 et 38, du 1er au 2ème rang du canton Bourget, dans Saint-Charles-Borromée.....	300 00
"	Chemin et routes, sur les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17 des rangs I et II du canton Kénogami, dans Saint-Charles-Borromée.....	300 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Elie Perron	.....	3.03	.....	0.10	.....	.....
Elséar Savard	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	3.03	2.20	0.30	18	.....
Joseph Cloutier	.....	.....	.....	.....	52	.....
Cyprien Ouellet et Joseph Desbiens	.....	1.36	.....	1.11	30	.....
Henry Dufour	.....	0.91	0.22	0.29	15	.....
Dr Joseph Giguère	.....	4.00	.....	0.01	45	.....
Benj. Boudreault	.....	.....	10.00	.....	.....	.....
Phydime Gauthier	.....	.....	.....	.....	76	700 00
Thomas Simard	.....	.....	2.68	.....	.....	.....
Joseph Tremblay, fils Alexis	.....	0.40	.....	.....	.....	.....
Edouard Simard	.....	.....	0.03	.....	.....	.....
Joseph Brassard	.....	.....	0.15	.....	16	.....
Pitre Gauthier	0.11	0.36	0.03	0.03	24	.....
Odina Pageau	.....	.....	1.00	0.29	12	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Chicoutimi et Saguenay —*Suite*.....	Chemin de front, sur les lots Nos 17, 18, 19, 20 et 21 du rang III du canton Simard, dans Sainte-Anne.....	300 00
"	Route, à l'ouest de la rivière Shipshaw, sur les rangs V et VI du canton Simard, dans Saint-Ambroise.....	150 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 33, 34, 35 et 36 du rang VII du canton Tremblay, dans Sainte-Anne.....	150 00
"	Route, entre les lots Nos 36 et 37 des rangs VIII et IX du canton Tremblay, dans Sainte-Anne.....	150 00
"	Côte, dans la route du rang VI du canton Tremblay, dans Saint-Fulgence.....	47 98
"	Chemin de la Montague, sur les lots Nos 35, 36, 37, 38, 39, 40 et 41, entre les rangs IV et V du canton Taché.....	198 21
"	Chemin de front du rang VI, dans le canton Taché.....	175 00
"	Chemin Archambault, dans le canton Taché.....	150 00
"	Route, sur les rangs V et VI du canton Tremblay, dans Saint-Fulgence.....	150 00
"	Route, sur les lots Nos 2 et 3 du rang IV du canton Harvey, dans Saint-Fulgence.....	149 34
"	Chemin, depuis le lot No 35 jusqu'au lot No 51, dans le canton Ferland, dans Saint-Alexis.....	150 00
"	Chemin du Cap-à-l'Est, à l'endroit appelé "Le Tableau," dans le canton Hébert.....	50 00
"	Côte à Villeneuve, appelée "Côte de Sable," sur le chemin de Shipshaw, dans Sainte-Anne.....	47 52
"	Chemin du Petit-Saguenay, dans L'Anse-Saint-Jean.....	300 00
"	Chemin du Portage-des-Roches, dans Notre-Dame-de-La-terrière.....	200 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 du rang VIII du canton Simard, dans Sainte-Anne.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Calixte Gravel		0.94		0.04		
Anicet Lavoie		3.00			3	
Louis Morissette, fils François		0.50		0.05	10	
Eucher Tremblay	0.58					
Alexis Girard		0.03				
Moïse Rainville et Arthur Néron			1.50		18	100 00
Ernest Claveau		1.00			16	175 00
Alphonse Boldue			5.00			
Herménégilde Turcotte	0.29	0.43		0.07	15	
Louis Girard	1.00			0.02	6	
Edgar Lavoie			4.00	3.00		
Basile Villeneuve		1.00	0.50			
Johnny Villeneuve			0.07			
Edouard Harvey			3.00		20	
Hermel Gauthier			3.00	0.03	18	
Johnny Boulianne		0.54				

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Chicoutimi et Saguenay —*Suite*.....	Route de l'Anse à Pelletier, sur le rang III du canton Pelletier, dans Saint-Fulgence.....	149 99
"	Chemin de front, sur les lots Nos 11 et 10 du rang III du canton Tremblay, dans Sainte-Anne.....	100 00
"	Chemin du cap des Jeanne, sur le lot No 7 du rang I du canton Harvey, dans Saint-Fulgence.....	25 00
"	Chemin de front des lots Nos 28, 29, 30, 31, 32 et 33 du rang VII du canton Simard, dans Sainte-Anne.....	96 68
"	Côtes du cap, sur le lot No 11, canton Tremblay, dans Sainte-Anne.....	49 99
"	Route des Harvey, sur le lot No 25 du rang VIII du canton Tremblay, dans Saint-Fulgence.....	99 96
"	Pont de la rivière La Loutre, sur le rang VII du canton Tremblay, dans Saint-Fulgence.....	39 89
"	Confection d'un bac, au passage de la rivière Shipshaw sur le rang III du canton Simard, dans Sainte-Anne.....	100 00
"	Route conduisant au bac de la rivière Shipshaw, sur le lot No 32 du rang III du canton Simard, dans Sainte-Anne.....	50 00
"	Côte du cap des Jeanne, dans le canton Harvey, dans Saint-Fulgence.....	25 00
"	Chemin de front depuis le lot No 31 jusqu'au lot No 40 du rang VII du canton Simard, dans Sainte-Anne.....	50 00
"	Entretien d'une partie du chemin Saint-Urbain, s'étendant sur une distance de quatre milles, depuis chez André Gagnon, jusqu'à l'endroit appelé "Shop à Petit," durant l'hiver 1907-08.....	10 00
"	Entretien d'une partie du chemin Saint-Urbain, sur une longueur de deux milles, à partir de la ligne de division du canton Bagot, durant l'hiver 1907-08.....	10 00
"	Entretien d'une partie du chemin Saint-Urbain, s'étendant sur une distance de dix-huit milles, depuis chez André Gagnon jusqu'au lac Huard, durant l'hiver 1907-08.....	40 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Narcisse Brisson	.....	.....	.....	.....	.....	.....
William Gauthier	.....	0.20	.....	0.09	6	.....
Thadée Tremblay	.....	.....	0.11	0.11	.....	.....
Nazaire Boucher	0.65	.....	.....	0.01	16	.....
Cléophe Brassard	.....	.....	0.36	0.01	.....	.....
Philéas Lavoie	0.29	.....	0.18	.....	6	.....
Don-Juan Bouchard	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Charles Guimond	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Charles Guimond	.....	.....	0.36	.....	.....	.....
Louis Tremblay	.....	.....	0.11	.....	.....	.....
Georges Gauthier	.....	.....	0.72	.....	12	.....
André Gagnon	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tobie Gagnon	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Benjamin Simard	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts
Chicoutimi et Saguenay —*Suite*.....	Entretien d'une partie du chemin de l'Anse-Saint-Jean à Saint-Alexis, sur une distance de dix milles, depuis le camp jusqu'aux premières habitations d'Otis et garde du camp, durant l'hiver 1907-08.....	50 00
"	Entretien d'une partie du chemin de l'Anse-Saint-Jean à Saint-Alexis, depuis le camp jusqu'à l'Anse-Saint-Jean, durant l'hiver 1907-08.....	30 00
"	Entretien du chemin maritime de la Rivière-au-Canard à la Baie-des-Rochers, sur une distance de sept milles, durant l'hiver 1907-08.....	50 00
"	Passage de la rivière Portneuf, durant l'été 1908, et entretien du bac.....	50 00
"	Réparation du bac de la rivière Portneuf.....	56 00
"	Aide à payer le coût de la construction du pont métallique, sur la rivière Du-Moulin, dans la paroisse de Chicoutimi (voir page 32 du rapport de l'année 1907-08). Deuxième versement.....	750 00
"	Chemin Chicoutillette, dans la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus.....	200 05
"	Route à Beaulieu, dans Grandes-Bergeronnes.....	166 40
"	Chemin de la rivière Bas-de-Soie dans Grandes-Bergeronnes..	163 00
"	Route, depuis le lac à Beaulieu, dans le rang III des Grandes Bergeronnes, jusqu'au rang de la mine des Escoumains...	192 28
"	Route, entre les lots Nos 27 et 28 du rang VII du canton Simard, dans Sainte-Anne.....	100 00
"	Pont du lac Laurent sur le lot No 74 du rang III du canton Harvey, dans Saint-Fulgence.....	149 75
"	Chemin de front des lots Nos 14 et 15 du 1er rang sud du canton Bagot, dans Saint-Alexis.....	50 00
"	Chemin de front des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 du rang VII du canton Tremblay, dans Saint-Fulgence.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Juste Simard						
René Gagnon						
Henry Dufour, maire						
Philippe Gagnon						
Philippe Gagnon						
Corporation municipale du canton Chicoutimi, Edmond Bouchard, secrétaire-trésorier						
Louis Tremblay		2.72		0.02	4	10 00
Napoléon Sirois			3.00			
Napoléon Sirois		1 00			18	
Odilon Savard		1.50	2.00	0.16	6	
Néré Gravel			0.91	0.43		
Henry Tremblay					45	
Auguste Claveau			0.03	0.03		
Napoléon Tremblay		0.33			13	

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Chicoutimi et Saguenay —*Suite*.....	Route, dans la ligne séparative des cantons Jonquières et Kénogami, vis-à-vis le rang IV de Kénogami, et pont sur le ruisseau des Chasseurs.....	100 00
"	Chemin de front depuis le lot No 1 jusqu'au lot No 7, entre les rangs III et IV du canton Jonquières.....	100 00
"	Côtes de Valin sur les lots Nos 17 et 18, dans le chemin de front du rang VI du canton Tremblay, dans Sainte-Anne..	25 00
"	Chemin de front des lots Nos 1 et 2 du rang V du canton Simard, dans Sainte-Anne.....	30 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 17 et 18 du rang V du canton Simard, dans Sainte-Anne.....	25 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 35, 36, 37 et 38 du rang III du canton Tremblay, dans Sainte-Anne.....	30 00
"	Chemin de front du rang VII du canton Tremblay, dans Sainte-Anne	20 00
"	Route à Martin, sur les lots Nos 3 et 4 du rang III du canton Tremblay, dans Sainte-Anne.....	50 00
"	Route de l'Anse aux Erables, depuis la rivière Saguenay jusqu'au chemin du canton Otis, dans Saint-Félix-d'Otis..	50 00
"	Route, du lac à Beaulieu à la rivière Bas-de-Soie, conduisant des Bergeronnes aux Escoumains.....	97 00
"	Réparation du chemin Kénogami, dans Jonquières, depuis le pied du lac aux Sables jusqu'au canton Laterrière.....	245 60
"	Réparation du pont de la rivière Cascouia, sur les lots Nos 51 et 52 de rang sud, dans le canton Kénogami.....	307 91
"	Pont en remblai, à l'ancien poste Jean Déchêne, sur les lots Nos 53 et 54 du rang Nord du chemin Kénogami.....	462 48
"	Réparation du chemin de front, allant de Jonquières au chemin Kénogami, sur les rangs V, VI, VII, VIII et Nord de Jonquières.....	313 46

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Adélard Harvey		1.00			25	
Thomas Bergeron, fils André		1.11		0.11		
Edmond Savard, fils Xavier						
Joseph Guay	0.29					
Ferdinand Filion	0.07	0.14				
Emile Ouellet			0.29	0.03		
Thomas Tremblay			0.36			
Philéas Lavoie		0.22		0.07	6	
François Boulianne	3.50			0.03		
Ernest Lessard			5.00	0.11		
Lazare Vaillancourt			1.50			
Lazare Vaillancourt					300	
Lazare Vaillancourt					400	
Lazare Vaillancourt			4.00			

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Chicoutimi et Saguenay —*Suite*..... ...	Ouverture d'une route, depuis le village de Saint-Cyriac jusqu'au chemin de fer, sur les rangs I, II, III et IV nord du chemin Kénogami, et sur les rangs V et IV du canton Kénogami.....	565 68
"	Chemin de front sur les lots 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40 du 7ème rang du canton Simard	45 00
"	Chemin de front sur les lots 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 du 7ème rang du canton Simard.....	50 00
"	Réparation du pont de la Rivière à Beaulieu sur le lot 2 du 1er rang du canton Simard.....	150 00
"	Route sur le 1er rang du canton Falardeau.....	60 00
"	Route du 2ème au 3ème rang du canton Falardeau.....	75 00
"	Chemin de front du 8ème rang du canton Tremblay.....	200 00
"	Chemin de front du 9ème rang du canton Tremblay sur les lots Nos 1 à 76.....	300 00
"	Chemin de front du 3ème rang du canton Iberville à partir du lot No 2 jusqu'au lot No 28.....	549 39
"	Chemin de front du bord de l'eau dans St-Alexis, Grande-Baie.....	50 00
"	Chemin de front sur les lots 37 et 38 du 1er rang du canton Harvey.....	50 00
"	Pont du Ruisseau Gauthier, 1er rang du canton Simard.....	30 00
"	Chemin de la Savane entre Chicoutimi et St-Alphonse.....	200 00
"	Pont sur le 1er rang du canton Tremblay.....	30 00
"	Entretien d'une partie du chemin St-Urbain durant l'hiver 1907-1908.....	15 00
"	Aide au bateau faisant le service sur la Rivière Saguenay de Chicoutimi à St-Charles-Borromée durant la saison 1908-1909.....	125 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Lazare Vaillancourt	6.00					
Luc Tremblay, fils de Luc			0.55	0.01	4	
Xavier Simard			0.72			
Georges Beaulieu					100	
Pitre Boulianne			1.08	0.03	3	
Thomas Gagnon			1.80	0.02	4	
Ludger Petit	2.52					
Réal Tremblay	2.02	0.36				
Louis Bouchard			6.06			
Guillaume Gagné			0.22			
François Dalaire		0.22			21	40 00
Théophile Côté					30	
Corporation municipale de la paroisse de Chicoutimi par Edmond Bouchard						
Thomas-Louis Tremblay						
François Gagnon						
Joseph Vachon						

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Chicoutimi et Saguenay —*Suite*.....	Route sur le lot No 36 entre les 5ème et 6ème rang du canton Otis.....	100 00
"	Route entre les lots Nos 20 et 21 du 3ème rang du canton Simard.....	30 00
		17,253 27
Compton.....	Chemin de front, sur les lots Nos 6 et 7, dans la ligne séparative des rangs VIII et IX du canton Auckland.....	264 54
"	Chemin, dans le canton Whitton, conduisant de Spring Hill à Milan.....	201 37
"	Chemin de front, sur les lots Nos 13, 14 et 15 du rang III du canton Hampden, conduisant de Scotstown à La Patrie..	50 00
"	Route, sur les lots Nos 23 et 24 du rang III du canton Hampden, conduisant de Scotstown à Ditton.....	150 00
"	Chemin du rang IV du canton Winslow.....	50 00
"	Chemin entre les rangs IX et X du canton Marston, depuis le lot No 362 jusqu'au lot 385, dans Saint-Léon de Valracine	150 00
"	Route, entre les lots Nos 19 et 20 de East Clifton.....	75 25
"	Chemin, sur les rangs II et III du canton Winslow, conduisant de Stornoway à Stratford.....	
"	Chemin, sur les lots Nos 60 et 61 du rang III sud-ouest du canton Winslow, conduisant de Stornaway à la gare de Spring Hill.....	
"	Chemin, du lot No 77 au lot No 90 du rang III sud-est du canton Winslow, conduisant de Stornaway à Milan.....	200 00
"	Route, dans la ligne séparative des cantons Winslow et Lingwick, depuis le coin sud-ouest jusqu'au lot 22 du rang V sud-est.....	
"	Chemin, entre les lots 74 et 75 du rang III nord-ouest du canton Winslow.....	
"	Côtes, dans le chemin, sur les lots Nos 79 et 80 du rang III sud-ouest du canton Winslow, conduisant de Stornaway à la gare de Spring Hill.....	

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Arménias Dufour	.....	.....	2.02	0.03	.....	.....
Joseph Noël	.....	.....	0.08	0.02	.....	.....
	18.43	22.16	62.64	6.16	1395	1,025 00
A.-E. Genest, prêtre	0.07	0.58	.....	0.02	22	.....
Donald M. McAuley	.....	0.50	0.17	.....	16	.....
G. Chouinard	0.22	.....	.....	.....	3	.....
Jos. Langlois	.....	.....	0.36	.....	4	20 00
Joseph Boutin	.....	0.11	0.14	0.14	3	13.75
J.-A. Vaudreuil, prêtre	.....	.....	0.25	.....	5	.....
James-A. Hurley	0.50	0.50	.....	.....	55	400 00
	.....	.....	0.50	.....	.....	.....
	.....	.....	0.25	.....	.....	.....
John-A. McDonald	.....	.....	0.16	.....	.....	.....
	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
	.....	.....	0.25	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Compton—*Suite*.....	Chemin de front sur les lots 50 et 72 du 2ème rang sud-ouest du canton Whitton.....	145 29
"	Chemin de front entre les cantons Hampden et Lingwick...	50 00
"	Chemin de front sur le lot No 7 du rang F. du canton Lingwick.....	50 00
"	Route du 1er au 10ème rang du canton Chesham.....	99 98
"	Pont en acier sur la Rivière Victoria, sur le lot 18, dans le 3ème rang du canton Marston.....	200 00
		1,686 43
Deux-Montagnes.....	Route, partant du pont Brise-Bois, allant au village de Saint-Colomban.....	121 00
"	Route de l'église, dans Saint-Colomban.....	99 25
"	Côte St. Patrick, dans Saint-Colomban.....	51 25
"	Côte et route du pont Viau, dans Saint-Colomban.....	99 94
"	Route Shehan et route Hart, depuis le sommet de la montagne jusqu'au chemin de base de la concession Saint-George, dans Saint-Colomban.....	49 88
"	Route, depuis le village jusqu'au premier chemin de front, dans Saint-Colomban.....	173 88
		595 20

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Kenneth Murray	.....	.....	3.03	0.50	.....	250 00
Norman Murray	.....	.....	4.04	.....	.....	.....
Georges Beaulieu	.....	.....	0.02	.....	15	9 00
Ludger Lavigne	.....	.....	4.04	.....	.....	243 75
J.-A.-M. McAuley	.....	.....	.....	.....	53	550 00
	0.79	1.69	14.21	0.66	176	1,486 50
Corporation municipale de Saint-Colomban, William O'Connor, conducteur	.....	.....	1.27	.....	.....	.....
Corporation municipale de Saint-Colomban, John Williams, conducteur	.....	.....	1.50	.....	.....	.....
Corporation municipale de Saint-Colomban, Martin Elliott, conducteur	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Corporation municipale de Saint-Colomban, J.-J. Colford, conducteur	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Corporation municipale de Saint-Colomban, Joseph Murphy, conducteur	.....	.....	2.75	0.25	12	.....
Corporation municipale de Saint-Colomban, Peter Carroll, conducteur			2.00	.....	4	.....
	.....	.....	9.52	0.25	16	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Dorchester.....	Route, sur les lots Nos 75 et 76 du 1er rang (Bord de l'eau), dans la paroisse de Saint-Bernard.....	100 00
"	Remblai, dans le chemin de front du rang Saint-Georges, dans Saint-Bernard.....	136 55
"	Remblai, dans le chemin de front du rang Saint-Mathieu, dans Saint-Bernard.....	
"	Remblai, dans le chemin de front du rang nord-est de la rivière Chaudière, sur les lots Nos 709 et 710 du cadastre, dans Saint-Maxime-de-Scott.....	200 00
"	Confection, à l'entreprise, du pont de la décharge du lac Etchemin, sur le lot No 30 entre les rangs V et VI du canton Cranbourne, dans Sainte-Germaine.....	200 00
"	Réparation, à l'entreprise, du pont de la rivière Etchemin, dans la ligne séparative des cantons Ware et Cranbourne, dans Sainte-Germaine.....	100 00
"	Réparation, à l'entreprise, du pont de la rivière "Petite Etchemin," dans la route Goupil, sur le lot No 7 du rang VI du canton Ware, dans Sainte-Germaine.....	40 00
"	Remblai, dans le chemin de front du lot No 13, près du pont de la rivière Veilleux, entre les rangs V et VI du canton Watford, dans Sainte-Rose-de-Watford.....	150 00
"	Route de la "Grande Ligne," entre les cantons Langevin et Watford, dans Saint-Louis-de-Gonzagne.....	97 50
"	Remblai, près du pont de la rivière Veilleux, dans le chemin entre les rangs V et VI du canton Watford, dans Saint-Prosper.....	100 00
"	Chemin de front, entre les rang X et XI du canton Watford, depuis le lot No 15 jusqu'au lot No 22, allant de Saint-Prosper à Saint-Louis-de-Gonzague.....	100 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 8, 9, 10 et 11 entre les rangs XI et XII du canton Cranbourne, dans Saint-Benjamin.....	125 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Fra Grégoire	.....	0.98	.....	.....	24	60 75
Joseph Boutin, maire	.....	.....	0.05	.....	.....	.....
	.....	.....	0.02	.....	.....	.....
Alphonse Langevin	.....	.....	0.04	.....	.....	100 00
Corporation municipale de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, Jean-Baptiste Fortin, entrepreneur	.....	.....	.....	.....	46	130 00
Corporation municipale de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, Joseph Fortin, maire	.....	.....	.....	.....	66	200 00
Corporation municipale de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, Joseph Fortin. maire, Napoléon Faucher, entrepreneur	.....	.....	.....	.....	32	30 00
Joseph Gagnon	.....	.....	0.06	.....	.....	30 00
Simon Rousseau	.....	.....	2.00	.....	.....	30 00
Arcadius Côté	.....	.....	.....	.....	.....	.....
David Champagne	.....	0.72	.....	0.03	.....	.....
J.-E. Rochette, prêtre	0.22	0.65	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Dorchester—*Suite*.....	Route Saint-Gabriel, dans Sainte-Claire.....	125 00
"	Route Saint-Jean, dans Sainte-Claire.....	99 50
"	Chemin de front, sur les lots Nos 22 et 23 du rang III du canton Buckland, dans Saint-Malachie.....	124 99
"	Remblai, près de la rivière Raquette, sur le lot No 45, dans le chemin de front du 1er rang du canton Watford, dans Sainte-Rose-de-Watford.....	97 75
"	Route du rang III du canton Watford, dans Sainte-Rose-de-Watford.....	100 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 4 et 5 entre les rangs I et II du canton Cranbourne, dans Saint-Odilon.....	75 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 22 et 23 du rang A du canton Cranbourne, dans Saint-Léon-de-Standon.....	99 75
"	Déviation d'un chemin dans le rang IV du canton Standon, dans Saint-Léon-de-Standon.....	125 00
"	Ouverture d'une route, dans Saint-Prosper, pour communiquer à Saint-Georges et à Saint-Côme.....	150 00
"	Route Sainte-Marie, sur les rangs IV et V du canton Langevin, dans Sainte-Justine.....	150 00
"	Côte, sur les lots 104 et 105 sur le chemin Saint-Louis, dans Sainte-Marguerite, conduisant à Frampton.....	100 00
"	Côte, dans la route entre les lots Nos 14 et 15 du rang IX du canton Cranbourne, dans Saint-Odilon-de-Cranbourne.....	149 75
"	Chemin de front, sur les lots Nos 24, 25, 26 et 27 du rang VI du canton Cranbourne, dans Saint-Odilon-de-Cranbourne...	50 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 16, 17, 18, 19, 21 et 22 du rang III, et sur les lots Nos 17, 18 et de 20 du rang IV, dans Saint-Odilon-de-Cranbourne.....	49 99
"	Côte à Joseph Chouinard, fils, dans le chemin de front du rang V, dans Sainte-Claire.....	75 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Joseph Fournier	.....	.....	0.11	.....	.....	.....
Joseph Chabot	.....	.....	0.43	.....	.....	.....
Thomas Kelly	.....	.....	0.25	.....	6	.....
Georges Dupont	.....	.....	0.03	.....	.....	20 00
France Hébert	0.20	0.22	.....	.....	.....	50 00
Anselme Cloutier	.....	0.25	.....	0.11	.....	.....
Régis Roy	.....	.....	0.44	0.07	32	.....
Victor Bisson	.....	0.27	.....	.....	6	647 96
Corporation municipale de Watford-Ouest, Georges Champagne, conducteur	.....	0.33	.....	.....	.....	20 75
Adélard Cameron	.....	2.00	.....	.....	.....	.....
J.-B. Bégin	.....	.....	0.10	.....	.....	10 00
Henry Molloy	.....	.....	0.01	.....	.....	.....
Ludger Fortier	.....	.....	0.03	.....	6	.....
Patrick Hinds	.....	.....	1.45	.....	.....	.....
Joseph Chouinard, fils	.....	.....	0.07	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Dorchester—*Suite*.....	Route, entre les lots A et 1 du rang IX, route sur le lot A du rang XI et chemin de front sur les lots A, 1, 2 et 3 du rang XI, dans le canton Ware, dans Sainte-Germaine.....	248 50
"	Chemin de front sur les lots Nos 30 et 31, entre les rangs III et IV du canton Buckland, dans Saint-Nazaire.....	125 00
"	Route entre les lots Nos 4 et 5 du rang VIII du canton Standon, dans Saint-Léon-de-Standon.....	100 00
"	Chemin de front, entre les rangs I et II du canton Langevin, depuis le lot No 47 jusqu'au lot No 53, dans Sainte-Rose.....	75 00
		3,469 28
Drummond.....	Chemin de front, appelé " Chemin Saint-Hyacinthe," sur les lots Nos 1311, 1312, 1335, 1336 et 1337 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Eugène-de-Grantham.....	35 00
"	Chemin de front, entre les rangs IX et X, dans Saint-Germain-de-Grantham.....	124 25
"	Chemin de front, sur le lot No 4 du rang VII, dans Saint-Germain-de-Grantham.....	50 00
"	Chemin de front, appelé " Chemin d'Yamaska," sur le lot No 10 des rangs VI et VII du canton Grantham, dans Saint-Germain-de-Grantham.....	50 00
"	Chemin Dunn, sur les lots Nos 15 et 16 du rang XII du canton Durham, dans South Durham.....	50 00
"	Chemin de front, sur le lot No 20 entre les rangs XII et XIII du canton Grantham, dans Saint-Eugène-de-Grantham...	24 75
"	Chemin de front, sur les lots Nos 14 et 15 du rang VIII du canton Grantham, dans Saint-Germain-de-Grantham.....	35 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Joseph Faucher	0.80	0.59	.....	.....	27	.....
Louis Tanguay, père	.....	0.43	.....	0.03	.....	.....
François Laflamme	.....	0.43	.....	0.11	40	.....
Alphonse Poliquin	.....	1.45	.....	0.03	.....	.....
	1.22	8.32	5.09	0.38	285	1,329 46
Octavien Vanasse	.....	.....	0.16	.....	.....	.....
Alfred Bourbeau	.....	.....	0.66	.....	.....	.....
Désiré Blanchard	.....	.....	0.07	.....	.....	.....
Joseph Houle	.....	.....	0.18	.....	.....	25 00
Henry Mongeau	.....	.....	0.75	.....	.....	30 00
Théophile Forcier	.....	.....	0.11	.....	.....	.....
George St-Pierre	.....	.....	0.24	.....	.....	25 00

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Drummond—*Suite*....	Chemin de front, sur le lot No 25 du rang X du canton Wickham, dans West Wickham.....	25 00
"	Côte, dans le chemin de front du rang VII, dans L'Avenir...	30 00
		424 00
Gaspé.....	Entretien de la partie est du chemin maritime de Portage-de-Grand-Etang, durant l'hiver 1908-09.....	150 00
"	Entretien de la partie ouest du chemin maritime de Portage-de-Grand-Etang, durant l'hiver 1908-09.....	150 00
"	Entretien du chemin d'hiver de Grande-Montagne.....	25 00
"	Côte, sur le lot No 50 du premier rang du canton Taschereau, dans le chemin maritime au Gros-Morne.....	212 25
"	Route du Grand-Fond, dans Cap-Chat.....	97 10
"	Côte, dans le chemin royal, vis-à-vis la propriété de Fortunat Gaudreau, dans Cap-Chat.....	25 00
"	Route du Cap, dans la paroisse de Cap-Chat.....	50 00
"	Côte de Ludger Pelletier et pont du ruisseau Pelletier, sur le chemin royal, dans Cap-Chat.....	50 00
"	Chemin de front du rang II du canton Cap-Chat, à l'est de la grande ligne.....	25 00
"	Route Lemieux, " Petit-Cordon," dans Cap-Chat.....	22 35
"	Route " Bruno Dionne," entre les lots Nos 28 et 29 du rang IV du canton Cap-Chat.....	24 70
"	Route " Bruno Dionne," Anse Goëmon, du rang I au rang VI, dans Cap-Chat.....	21 65
"	Pont sur un ruisseau, au village du Cap, dans Cap-Chat.....	25 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Maurice Rajotte			0.08			
Aurèle Robidas			0.05			
	—	—	2.30	—	—	$80 00
J.-B. Dupuis						
Magloire Coulombe						
Cyrille Cassovie, maire						
Anselme Desrochers						
E. Dufour, prêtre			0.50	0.07	10	
Fortunat Gaudreau						
Salomon Landry			0.27		11	
Louis Côté			0.11		40	
Louis Côté	0:11			0.03	4	
Antoine Gagnon		0.29	0.14		30	
Norbert Dionne			1.00	0.03		
Georges Gagnon			0.72	0.11		
Louis Côté					100	

Col. 5

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Gaspé—*Suite*.....	Déviation du chemin pour détourner une côte dans la route à Henri, dans le canton Romieu, dans Cap-Chat.....	21 64
"	Chemin royal de " La Fonderie," dans Cap-Chat.....	25 00
"	Route Antoine Pelletier, dans Sainte-Anne-des-Monts.....	47 28
"	Route Pierre Dugas, dans Sainte-Anne-des-Monts.....	25 00
"	Côte Ant. Chenel, dans la route Rigobert Miville, dans Sainte-Anne-des-Monts.....	25 00
"	Route Dominique Fournier, dans Sainte-Anne-des-Monts....	50 00
"	Déviation du chemin de la montagne, dans la route Lucien Lavoie sur le rang III du canton Tourelle, dans Sainte-Anne-des-Monts.....	75 00
"	Route Antoine Paquet, à l'ouest de la rivière Sainte-Anne, dans Sainte-Anne-des-Monts.....	25 00
"	Chemin maritime dans le canton Christie depuis l'Anse-à-Jean jusqu'au Cap-au-Renard, dans Sainte-Anne-des-Monts.....	300 00
"	Déviation du chemin maritime, pour éviter des côtes, entre Rivière-à-la-Marte et Ruisseau-Vallée.....	298 47
"	Pont de la rivière à la Marte, dans le chemin maritime, sur le lot No 40 du premier rang du canton Christie.....	75 00
"	Chemin maritime, dans le canton Christie, entre Marsouis et Rivière-à-la-Marte.....	300 00
"	Chemin maritime, dans le canton Duchesnay, entre Marsouis et Ruisseau-Arbour.....	299 31
"	Côte, dans le chemin maritime de Rivière-à-Claude, dans le canton Duchesnay.....	25 00
"	Chemin maritime depuis Rivière-Claude jusqu'à Rivière Mont-Louis.....	100 00
"	Chemin maritime, sur le lot No 20 à l'ouest du pont de Manche-d'Epée, dans le canton Taschereau.....	25 00
"	Pont de Manche-d'Epée, sur le chemin maritime.....	25 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Charles St-Pierre	.....	0.22	.....	.....	.....	.....
Charles Côté	.....	.....	0.11	.....	6	.....
Ulric Tanguay	0.11	0.18	.....	.....	12	2 50
Octave Deschênes	.....	.....	0.22	0.11	.....	.....
Louis Levasseur	.....	.....	0.01	.....	.....	.....
Pierre Gagnon	.....	.....	0.91	0.07	25	.....
Joseph Rioux	.....	0.66	.....	0.04	.....	.....
Maxime Pelletier	.....	.....	0.22	.....	.....	.....
Corporation municipale de Sainte-Anne-des-Monts, Edouard Lefrançois, conducteur	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
Auguste Leclerc	.....	0.43	.....	.....	.....	.....
Auguste Leclerc	.....	.....	.....	.....	175	.....
Patrick Henley	.....	.....	5.50	0.03	100	.....
Norbert Leclerc	.....	.....	3.00	.....	25	.....
Pierre Drapeau	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Louis Létourneau	.....	.....	9.00	.....	.....	125 00
Anthime Bossier	.....	.....	0.72	.....	6	.....
Edouard Fournier	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Gaspé—*Suite*.....	Pont de Rivière à Claude, sur le chemin maritime, dans la municipalité de Mont-Louis.....	25 00
"	Côte Pointe-Sèche, sur le chemin maritime, dans la municipalité de Mont-Louis.....	75 00
"	Chemin maritime, de l'Anse-Pleureuse à Gros-Morne-Portage	100 00
"	Chemin de l'Anse-Pleureuse, au deuxième rang, dans le canton Taschereau.....	25 00
"	Chemin maritime, depuis le lot No 23 jusqu'au lot No 33, dans le canton Taschereau.....	125 00
"	Route conduisant au deuxième rang, dans Pointe-Jaune.....	25 00
"	Côte, sur le chemin maritime, dans le canton Denoue.....	25 00
"	Chemin maritime, sur les lots Nos 26 et 27, dans Rivière-Madeleine.....	25 00
"	Côte dans le chemin maritime, sur le premier rang du canton Taschereau, dans Petite-Madeleine.....	24 90
"	Chemin maritime dans le canton Denoue, depuis Rivière-Madeleine jusqu'à Grande-Vallée.....	300 00
"	Chemin maritime de Petite-Anse, sur les lots Nos 45, 46, 47, 48 et 50, dans le canton Chloridorme.....	50 00
"	Chemin maritime de Portage-de-Grand-Etang, partie ouest..	200 00
"	Chemin maritime de Portage-de-Grand-Etang, partie est..	300 00
"	Route, sur les lots Nos 15 et 16 du canton Fox, dans Petite-Rivière-au-Renard.....	50 00
"	Route sur les lots Nos 13, 14 et 15, dans Petite-Rivière-au-Renard.....	25 00
"	Route, depuis le lot No 30 jusqu'au lot No 37 du canton Fox, dans Rivière-au-Renard.....	75 00
"	Route depuis le lot No 36 jusqu'au lot No 30 du deuxième rang du canton Fox, dans Rivière-au-Renard.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Caüs Auclair					65	
George Mimault			0.54		18	40 00
Jos.-And. Mimault			3.50			25 00
Pierre Robinson			0.18	0.18		14 00
Louis Pelchat et Joseph Fournier			2.00		50	
Moïse Côté	0.27					
Enloge Blanchette						
Alexis Bélanger			0.14			
Joseph Gagnon			0.18		3	
J.-A. Gagnon		0.25	6.00	0.18	27	
Israël Côté			0.43			
Magloire Coulombe		0.07	3.00	0.11		
Jean-Bte. Dupuis		0.27	6.00		53	
Joseph Samuel		0.14			22	
Jean-Baptiste Dunn		0.05			40	
J.-B. Samuel	1.45					
André Samuel	1.45					

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Gaspé—*Suite*.....	Chemin maritime, sur le premier rang du canton Fox, dans Rivière-au-Renard.....	150 00
"	Chemin de front, sur le lot No 66 du premier rang Nord, dans l'Anse-au-Griffon.....	71 08
"	Chemin de front, depuis le lot No 20 jusqu'au lot No 27 du rang II, dans le canton Cap-Rosier.....	75 00
"	Route, sur les lots de M.M. T. Francoeur et John Whalen, allant du premier au deuxième rang, dans Cap-Rosier....	75 00
"	Chemin maritime de Grande-Montagne, dans Cap-Rosier..	100 00
"	Pont de l'Anse St-George, sur les lots Nos 51 et 52 du premier rang de Cap-Gaspé, dans Grande-Grève.....	50 00
"	Chemin maritime de Grande-Grève.....	50 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 1, 2, 3 et 4, dans le canton York.....	50 00
"	Route, sur les rangs I et II du canton York, allant de la rivière York à la rivière Saint-Jean.....	50 00
"	Reconstruction de trois ponts, dans le chemin de la rivière Saint-Jean, sur le rang I de Douglas-ouest.....	47 00
"	Chemin de front longeant la rivière Darmouth, sur le lot No 24 du premier rang du canton Sydenham-Sud, dans Saint-Majorique.....	50 00
"	Chemin maritime, depuis Saint-Majorique jusqu'à Rivière-au-Renard.....	686 92
"	Route, entre les lots Nos 15 et 16 du canton Douglas, dans Seal Cove.....	25 00
"	Route, entre les lots 1 et G du premier au deuxième rang du canton Douglas, dans Seal Cove.....	25 00
"	Chemin de front de la deuxième concession du canton Douglas, allant de Douglastown à Seal Cove.....	50 00
"	Route No 1 Bloc A du canton Douglas, dans Bois-Brulé...	50 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Victor Bond	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Alphonse Morin	.....	0.11	.....	.....	12	12 00
Paul Blanchet	.....	0.11	.....	0.11	12	.....
Eugène Gagnon	.....	.....	0.65	.....	25	.....
Félix Ferguson	.....	.....	0.04	.....	.....	.....
Samuel Robert	.....	.....	.....	.....	90	90 00
Samuel Robert	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph-C. Paterson	.....	0.29	.....	.....	12	.....
Earle-S. Annett	.....	.....	4.00	.....	2	.....
George-T. Arbour	.....	.....	.....	.....	35	.....
Zéphirin Fournier	0.21	.....	.....	.....	24	.....
George Fortin	.....	3.08	.....	0.04	259	.....
Thomas Hobberlin	0.72	0.11	.....	.....	.....	.....
Patrick Maher	.....	.....	0.29	.....	10	.....
James Drody	2.00	1.00	.....	.....	18	.....
Horatio White	0.25	1.25	.....	.....	4	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Gaspé—*Suite*.....	Route, entre les lots Nos 6 et 7 du premier rang du canton Douglas, dans l'Anse-à-Brillant.....	50 00
"	Route, allant du rang II au rang III nord du canton Malbaie, dans Barachois-de-Malbaie.....	50 00
"	Route, entre les lots Nos 6 et 7 du rang Saint-Paul, conduisant au pont de la rivière du Portage, dans Barachois-de-Malbaie.....	100 00
"	Chemin de front, depuis le lot No 1 jusqu'au lot No 6 du rang nord de la rivière et approche du pont sur le lot No 24, dans Barachois-de-Malbaie.....	97 75
"	Route, entre les lots Nos 38 et 39 du premier rang nord du canton Malbaie, dans Barachois-de-Malbaie.....	50 00
"	Route, dans la ligne des lots Nos 26 et 27 du premier rang nord du canton Malbaie, dans Barachois-de-Malbaie....	50 00
"	Route, sur le lot No 6 du premier rang du canton Percé, dans Coin-du-Banc.....	50 00
"	Route Zig-zag, sur le versant d'une montagne, pour éviter deux grandes côtes et deux ponts, dans le canton Percé....	50 00
"	Route, entre les lots Nos 17 et 18 du rang III au rang IV, dans le canton Percé.....	75 00
"	Route du moulin de l'Anse-à-Beaufils, du Ier au IIème rang, dans le canton Percé.....	94 88
"	Côte des Falls, dans Percé.....	25 00
"	Route Simoneau, sur les lots Nos 15 et 16 du rang III, dans le canton Percé.....	50 00
"	Chemin sur les lots Nos 18, 19, 20, 21, 22, jusqu'à la branche de la rivière Anse-à-Beaufils, entre les rangs II et III, dans le canton Percé.....	25 00
"	Route en arrière des Caps, dans le canton Percé.....	25 00
"	Chemin des Falls, dans le canton Percé.....	25 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Michael White	0.72	0.36	.....	.....	8	.....
Michel Roussel	.....	0.18	.....	0.07	8	.....
Alexander Maloney	.....	0.25	0.72	.....	6	.....
Amédée Pratte	.....	.....	1.00	0.06	.....	.....
Patrick White	.....	0.14	.....	0.11	4	.....
Wolfred McGregor	.....	0.44	.....	.....	15	.....
H.-E. Enderby	.....	0.22	.....	.....	.....	.....
Charles Morin	.....	.....	0.04	.....	.....	8 00
John-D. Bourget	0.50	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Laterreur	.....	.....	0.72	0.05	.....	.....
Pierre Paquet	.....	.....	0.11	.....	.....	.....
Edouard Langlois	0.22	.....	.....	.....	.....	3 00
Pierre Cronier	0.43	.....	.....	.....	22	26 00
Cesave Méthot	.....	.....	0.14	.....	16	.....
Jean Arbour, fils Isaac	.....	.....	0.29	.....	4	4 50

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Gaspé.—*Suite*.....	Commencer la construction d'un pont sur la rivière Anse-à-Beaufils, entre les rangs A et B, dans le canton Percé....	75 00
"	Route, sur le rang II, dans le canton Percé.....	25 00
"	Route, entre les lots Nos 31 et 32 des rangs III et IV du canton Percé, dans L'Anse-du-Cap.....	74 88
"	Chemin de front, du rang II du canton Percé, dans Petite-Rivière-Est.....	49 85
"	Route, dans Petite-Rivière-Est, allant à Saint-Isidore.....	25 00
"	Chemin de front, du rang II du canton Percé, dans Petite-Rivière-Est.....	25 00
"	Pont de la rivière Brèche-à-Menon, sur le lot No 8 du rang III du canton Percé, dans Saint-Isidore.....	100 00
"	Route Saint-Isidore, dans le canton Percé.....	75 00
"	Route, à Brèche-à-Menon, sur le lot No 7 dans le canton Percé.....	50 00
"	Pont, entre le lot 155 de la Ière concession et le lot 254 de la IIème concession, du côté ouest de la rivière Grande-Rivière dans la Seigneurie de Grande-Rivière.....	50 00
"	Route, du côté ouest de la rivère Grande-Rivière.....	50 00
"	Route, du côté ouest de la rivière Grande-Rivière.....	75 00
"	Réparation des ponts de Brèche-à-Menon, de L'Anse-au-Loup et de la rivière Grande-Rivière.....	100 00
"	Route, conduisant au deuxième rang, dans Grande-Rivière.	50 00
"	Route, sur les rangs II et III, conduisant au lot No 7, dans la Seigneurie de Pabos.....	25 00
"	Route, du IIème au IIIème rang, dans Petit-Pabos.....	25 00
"	Pont, dans la route du rang II au rang III, dans Petit-Pabos	25 00
"	Chemin, à partir de la propriété de Mme Veuve David Dea, allant vers le deuxième rang, dans Sainte-Adélaïde-de-Pabos	75 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Charles Cloutier, père					40	
Joseph Bourget		0.12				
Ambroise Bourget	2.00					
Napoléon Lelièvre			0.07	0.04		
Jacques Collin			2.72			
Octave Lelièvre			0.04		20	
Onésime Vaillancourt					135	200 00
George Beaudin			1.03			
Patrick Codey			0.09			
William Aubut					70	
L.-P. Sirois			0.02	0.02		
Cyrille Deroy			3.50			
Alphonse Couture					600	
Samuel Moreau			0.50			
Pierre-Isaac Lafontaine			0.22			
François Lafontaine	0.11					
Patrick O'Connor					65	
Simon Mauger			1.08			

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Gaspé—*Suite*.....	Route LeBlanc et Cyr, entre les lots Nos 60 et 61 du Ier au IIème rang, dans Grand-Pabos.....	50 00
"	Deux routes, du Ier au IIème rang, dans Petit Pabos.....	50 00
"	Route, du vieux moulin à l'anse au Canard, dans Pabos-Ouest	100 00
"	Route de la Pointe-Noire, dans le canton Newport.....	25 00
"	Route conduisant au deuxième rang, dans Grande-Rivière....	45 78
"	Pont Morris, au deuxième rang du canton Douglas, dans Seal-Cove.....	50 00
"	Pont Connelly, entre les rangs I et II, dans Douglastown.....	25 00
"	Chemin du IIe rang du canton Percé, dans Petite-Rivière-Est	50 00
"	Réparation du pont de la rivière Mont Louis.....	100 00
"	Route, du rang III au rang IV, dans Petit-Pabos.....	193 50
"	Route Zig-Zag, sur le versant d'une montagne, dans le rang II du canton Percé.....	100 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 9, 8 et 7, entre les rangs III et IV, dans le canton Percé.....	50 00
"	Route, entre les propriétés de MM. Thos Thibaudeau et Joseph Beaudin, dans Grande-Rivière.....	49 87
"	Service de navigation entre Peninsula et Gaspé Village.....	125 00
"	Chemin de front sur les lots 1, 2, 3 et 4, rangs I et II Nord, Anse-aux-Griffons.....	75 00
"	Chemin de front sur les lots 16 et 17 du 3ème rang de Douglastown.....	50 00
		$8706 16

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles	Milles	Milles	Milles	Pieds	$ cts.
Peter Cyr						
John Keays			0.39		4	
Nicholas Roy			1.00	0.18	4	
William Castilloux		0.58	0.22			
Isaac Covier	0.50					
John McAuley						30 00
Joseph Rooney						
J.-B. Lelièvre		0.07				
Lac Mimault					100	75.00
Pierre Smith	0.33	0.69				
Benjamin Caron et Dominique Laflamme			0.04			25 00
John Despard	0.36					
William Bisson			0.11			
H. R. Annett						
Narcisse Langlois			0.37		20	
Walter Rooney					10	
	11.74	11.56	66.80	1.64	2,476	$680 00

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Huntingdon.....	Reconstruction de la partie du chemin de front, inondée et détruite lors de la rupture de la digue, sur les lots Nos 3, 4, 8 et 9, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, dans la paroisse de Sainte-Barbe.....	199 66
"	Réparation d'un chemin de front, appelé " Chemin-du-lac," inondé par les eaux du fleuve Saint-Laurent, dans la paroisse de Saint-Anicet.....	100 00
"	Réparation du chemin de front, appelé " Chemin-du-lac," inondé par les eaux du fleuve Saint-Laurent, sur le lot No 127 dans la paroisse de Saint-Anicet.....	100 00
		$399 66
Iles-de-la-Madeleine...	Route, de Pointe-Basse à Dune-du-Sud, partie est.....	60 00
" ...	Route de Pointe-Basse à Dune-du-Sud, partie ouest.....	90 00
" ...	Route, Loiseau dans Pointe-Basse.....	75 00
" ...	Route de la crique, sur les lots Nos 62 et 63, dans Grande-Entrée.....	100 00
" ...	Route, depuis Barachois jusqu'à l'église, dans La Vernière...	75 00
" ...	Chemin de Belle-Anse, sur les Caps, dans Etang-du-Nord....	75 00
" ...	Chemin de Pointe-à-Jonathan, dans Amherst.....	75 00
" ...	Chemin de l'Anse-à-la-Cabane.....	75 00
" ...	Route de l'Etang-des-Caps.....	100 00
		$725 00
Joliette.....	Route, longeant la rivière Leprohon, sur les lots Nos 12, 13 et 14 du premier rang du canton Joliette (rang Feuille-d'Erable), dans Sainte-Emélie-de-l'Energie.....	493 23
"	Montée Radstock, sur la route entre les lots 435 et 470 du rang IX de Kildare, dans Saint-Ambroise-de-Kildare.....	75 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles	Milles	Milles	Milles	Pieds	$ cts.
Louis Mainville	.....	.....	0 24	.....	.....	.....
A.-B. Casa	.....	.....	0.54	0.04	.....	.....
Damase Casa	.....	.....	0.06	.....	.....	.....
	....	....	0.84	0.04	....	....
William Thériault	.....	2.00	.....	.....	50	.....
John Richard	.....	2.00	.....	.....	.....	50 00
Grégoire Loiseau	0.77	.....	.....	.....	.....	.....
Edouard Pilet	.....	0.75	.....	0.06	.....	45 00
William Boudreau	.....	2.00	.....	.....	.....	.....
Placide Huet	.....	1.00	.....	.....	6	.....
Edouard Dupreuil	.....	0.57	.....	.....	.....	75 00
Exérie Lapierre	.....	1.25	.....	.....	.....	62 50
Alfred Gallant	.....	0.33	.....	.....	15	.....
	0.77	9.90	....	0.06	71	$232 50
Ephirin Pelland	.....	1.16	.....	0.10	29	.....
Joseph Lorrain	.....	.....	0.13	0.06	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Joliette—*Suite*.....	Montée appelée " Côte d'Equerre," dans la route du rang IV du canton Kildare, dans Saint-Ambroise-de-Kildare.....	72 41
"	Côte, au nord du village, dans la route sur le lot No 255 du cadastre officiel de Sainte-Béatrix.....	100 00
"	Réparation du pont Venne, sur la rivière L'Assomption, dans Saint-Côme.....	42 92
"	Route sur les lots Nos 544, 545, 547, 548 et 549, dans le rang X du canton Kildare, dans Saint-Ambroise-de-Kildare....	98 50
"	Chemin de front, sur les lots Nos 28 et 29 du rang V du canton Kildare, dans Saint-Alphonse.....	49 75
"	Route, sur le lot No 25 des rangs V et IV du canton Kildare, dans Saint-Alphonse.....	49 87
"	Remblai, dans le chemin de front sur le lot No II du rang IV du canton Kildare, dans Saint-Alphonse.....	25 00
"	Route, sur le lot No 10 du rang III de l'augmentation du canton Kildare, dans Saint-Alphonse.....	24 00
		$1030 68
Kamouraska.....	Route et chemin de front du premier rang du canton Woodbridge, dans Saint-Bruno et Mont-Carmel.....	75 00
"	Route Centrale, appelée " Route de Saint-Paschal ", à partir du haut de la montagne au rang V du canton Woodbridge, dans Saint-Bruno.....	100 00
"	Route Centrale, depuis le rang III, à l'église de Saint-Bruno, conduisant au Transcontinental.....	425 00
"	Route, sur le premier rang du canton Painchaud.....	200 00
"	Route du 1er rang du canton Painchaud, à partir de l'équerre en allant à l'église de Saint-Bruno.....	98 78
"	Route, à partir du sud de l'équerre courant sud-ouest, dans Saint-Bruno.....	49 24

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles	Milles	Milles	Milles	Pieds	$ cts.
Isidore Parent			0.11			
Henri Hêtu		0.18			3	200 00
Nap. Venne						
Prosper Thouin			1.09		12	
John Neilan			0.22		8	14 00
William Kelly			0.36	0.36		
Daniel Coderre			0.03			
Camille Brisson			0.07	0.07	6	3 00
	....	1.34	2.01	0.59	58	$217 00
Louis Dumais			0.91			
Louis Dumais			0.07			
Léon Langelier			2.50		16	
Léon Langelier			1.25	0.05		
Léon Langelier			0.50			
Léon Langelier			0.11			

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Kamouraska—*Suite*...	Route Centrale, à partir du chemin du rang V jusqu'au rang de l'église de Saint-Bruno	100 00
"	Route à Duval, dans Saint-Paschal	200 00
"	Route de Saint-Alexandre à Saint-Eleuthère, dans les cantons Park et Pohénégamook, à partir du rang VII dans Saint-Alexandre en allant à Saint-Eleuthère	300 00
"	Route, de Saint-Alexandre à Saint-Eleuthère, partie située sur les rangs VI et VII dans Saint-Alexandre	248 00
"	Route, de Saint-Alexandre à Saint-Eleuthère, partie située sur les rangs IV et V, dans Saint-Alexandre	80 00
"	Chemin, au pied de la côte de l'église, sur les lots Nos 405, 406, 407, 408, 413, 420, 421, 425 et 426, dans le rang IV de Saint-Pacôme	224 92
"	Route Théophile Chamberland, sur le rang VI, dans Saint-Pacôme	200 00
"	Réparation du pont du Bras de la rivière Ouelle, sur le rang III du canton Ixworth, rang VI de la paroisse de Saint-Onésime	100 00
"	Route du rang VI, depuis chez M. David Desjardins jusqu'à l'église de Notre-Dame-de-Mont-Carmel	300 00
"	Côte, appelée "Grande-Montagne" sur le rang VI, dans Mont-Carmel	49 75
"	Route Ennis, dans le canton Bungay, entre les lots Nos 22 et 23, dans Sainte-Hélène	1,200 00
"	Route de l'église, dans Sainte-Hélène	200 00
"	Réparation de plusieurs ponts sur la route centrale conduisant au Transcontinental	50 00
"	Route depuis le chemin de fer, jusqu'au chemin du 3ème rang, paroisse Sainte-Hélène	125 00
		$4,325 69

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Léon Langelier	.....	.....	3.00	.....	.....	.....
Eugène Migneault	.....	.....	0.12	.....	.....	.....
Alexis Bélanger	.....	.....	12.00	.....	.....	.....
Pierre Thériault	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
Pierre Thériault	.....	.....	0.14	.....	.....	.....
Germain Alexandre	.....	.....	0.25	.....	.....	.....
Zacharie Ouellet	.....	0.20	.....	0.09	.....	.....
Isaac Bernier	.....	.....	.....	.....	60	.....
Baptiste Lavoie	.....	0.50	.....	.....	5	.....
Baptiste Lavoie	.....	.....	0.10	.....	.....	.....
Georges Couturier	.....	3.50	0.50	0.29	22	.....
Nérée Morin	.....	.....	0.14	.....	.....	.....
Léon Langelier	.....	.....	.....	.....	20	.....
Nérée Morin	.....	.....	0.22	.....	.....	.....
	.....	4.20	23.81	0.43	123	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Lac-Saint-Jean.....	Ouverture d'une route, entre les lots Nos 10 et 11 des rangs II, III, IV, et V du canton Dolbeau, allant de Péribonca à Mistassini.....	1,002 26
"	Aide à l'ouverture d'un chemin de front sur les sept premiers lots du rang I du canton Racine (voir page 52 du rapport de l'année 1907-08). Deuxième versement.....	200 00
"	Confection d'un quai sur le lot No 9 du rang II du canton Dalmas.....	25 00
"	Confection d'un bateau mû par la gazoline, pour faire le service du passage de la rivière Grande-Péribonca, du canton Dalmas au canton Taillon.....	399 24
"	Route, entre les cantons Delisle et Taché, vis-à-vis le rang IV de Delisle.....	300 00
"	Reconstruction du pont de la rivière Mistook, sur le lot No 18 du rang III. du canton Delisle.....	428 39
"	Route Centrale des cantons Delisle et Garnier partie située entre les lots Nos 25 et 26 du rang VI du canton Garnier..	199 92
"	Route, entre les cantons Taillon et Delisle, vis-à-vis le rang III de Taillon.....	239 56
"	Chemin longeant la rive gauche de la rivière Grande-Péribonca, depuis le lot No 49 jusqu'au lot No 80 dans le rang IV du canton Taillon.....	299 96
"	Chemin de front depuis le lot No 43 jusqu'au lot No 49 inclusivement, entre les rangs VI et VII du canton Pelletier.....	400 00
"	Confection d'un cours d'eau depuis le lot No 22 jusqu'au lot No 30 entre les rangs III et IV du canton Parent.....	115 70
"	Route de l'église sur les rangs III et IV du canton Taillon....	487 88
"	Réparation de la route, longeant la rivière Moreau, sur les rangs IV et V du canton Dalmas, et déviation d'une partie de la dite route qui avait été détruite par les eaux de la rivière.....	199 84
"	Chemin de front longeant la rivière Petite-Péribonca, sur les rangs VI et VII du canton Dalmas.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
J.-O.-C. Duguay	0.75	0.75	.....	.....	25	.....
RR. FF. St-Frs-Régis	.....	1.50	.....	.....	55	.....
Wm Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Corporation municipale de Péribonca, Edouard Niquette, maire	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Thomas Fleury	0.60	0.40	.....	.....	16	.....
Joseph Cloutier	.....	.....	.....	.....	72	.....
William Simard	0.58	0.29	.....	0.06	45	.....
Ernest Potvin	0.25	0.54	.....	0.01	12	.....
Emile Moreau	0.11	.....	.....	0.04	365	.....
RR. PP. Trappistes	.....	.....	1.19	0.43	.....	.....
Corporation municipale de Saint-Méthode, Joseph Giguère, sec.-trésorier	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Zéphirin Gagné	.....	.....	1.11	0.24	16	.....
Alfred Côté	.....	0.29	2.00	.....	22	.....
Emile Raymond	1.50	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Lac-Saint-Jean.—*Suite.*	Chemin de front et route, dans la ligne séparative des rangs V et VI du canton Dalmas	702 53
"	Côte Rousseau sur les lots Nos 25 et 26 du rang Mistassibi, dans le canton Pelletier	100 00
"	Chemin de front, depuis le lot No 9 jusqu'au lot No 3, entre les rangs VI et VII du canton Albanel	200 00
"	oute, entre les lots Nos 9 et 10 du rang V, et chemin de front, sur les lots Nos 10, 11, 14, à 24 entre les rangs IV et V, dans le canton Girard	400 00
"	Route, entre les lots Nos 47 et 48 du rang VI, dans le canton Albanel	98 26
"	Route, entre les lots Nos 9 et 10 du rang V du canton Girard	100 00
"	Chemin de front, depuis le lot No 12 jusqu'au lot No 16, entre les rangs IV et V du canton Girard	100 00
"	Route, entre les lots Nos 24 et 25 du rang VI, dans le canton Albanel	299 49
"	Route, entre les lots Nos 9 et 10 des rangs V et VI du canton Parent, dans Saint-Méthode	149 92
"	Route, entre les lots Nos 7 et 8 des rangs V, IV, III et II du canton Dufferin	393 36
"	Pont de la rivière au Doré, sur le lot No 10, entre les rangs V et V I du canton Dufferin	106 64
"	Côte du pont Taillon, sur le lot No 19 du 1er rang du canton Demeules, dans Saint-Félicien	100 00
"	Route, dans la ligne séparative des cantons Ouiatchouan et Roberval, vis-à-vis les rangs VIII et IX de Ouiatchouan, dans Saint-Edwidge	151 71
"	Chemin de front, depuis le lot No 4 jusqu'au lot No 15 entre les rangs VII et VIII du canton Ouiatchouan, dans Sainte-Edwidge	148 29

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Théodore Devin	1.16	0.72	.....	0.07	.....	.....
Adolphe Rousseau	.....	.....	0.14	.....	.....	.....
Auguste Néron	1.00	.....	.....	.....	.....	.....
Auguste Néron	.....	2.00	.....	.....	46	.....
Auguste Néron	.....	0.72	.....	0.03	.....	.....
Justinien Allard	0.87	.....	.....	.....	.....	.....
Justinien Allard	0.65	.....	.....	.....	.....	.....
Justinien Allard	.....	1.09	.....	.....	76	.....
Edmond Julien	0.36	0.44	.....	0.18	.....	.....
Joseph Coulombe	0.54	0.84	.....	.....	58	.....
Joseph Coulombe	.....	0.03	.....	.....	42	.....
Corporation municipale de Saint-Félicien, Flavien Coulombe, secrétaire-trésorier	.....	.....	0.06	.....	.....	.....
Isidore Belleau	0.11	0.44	.....	0.18	3	.....
Isidore Belleau	.....	.....	1.64	0.18	14	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Lac Saint-Jean—*Suite*.	Pont dans le rang V et pont dans le rang IV du canton Roberval, sur la route allant de Sainte-Edwidge à Roberval	193 89
"	Chemin de front, depuis le lot No 1 jusqu'au lot No 8 entre les rangs II et III du canton Dequen, dans Saint-François-de-Sales	300 00
"	Chemin de front, entre les rangs I et II du canton Dablon, depuis le lac au Canard, sur le lot No 5, jusqu'au canton Dequen, dans Saint-François-de-Sales	50 00
"	Chemin de front longeant la rive droite de la rivière Metabetchouan, sur les rangs III et IV du canton Saint-Hilaire, dans Saint-André	250 00
"	Chemin longeant la rive gauche de la rivière Metabetchouan, sur les rangs III et IV du canton Dequen, dans Saint-André	250 00
"	Route, sur le lot No 12 des rangs IX et X du canton Labarre, conduisant de Kénogami à Saint-Bruno	200 00
"	Route, sur les rangs I, II, et III du canton Metabetchouan, conduisant de Chambord à Lac-Bouchette	200 00
"	Route Lamartine, sur le rang III du canton Metabetchouan, conduisant de Chambord à Saint-André	100 00
"	Route, du rang II au rang III du canton Charlevoix, dans Chambord	99 10
"	Chemin de front, sur les lots Nos 14, 15, 16 et 17, dans le premier rang du canton Roberval	100 00
"	Réparation de deux côtes, près de la rivière Ouiatchouan, dans le chemin de front du premier rang du canton Charlevoix	222 84
"	Pont de la rivière Bédard, sur le lot No 2 du rang IV du canton Labarre, dans Saint-Bruno	75 00
"	Côtes, dans le chemin de front du rang VII du canton Labarre, depuis le lot No 11 jusqu'au lot No 20, dans Saint-Bruno	47 76

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Marc Guay	.....	.....	.....	.....	42	.....
Jos. Bouchard	.....	1.33	.....	0.25	.....	.....
Corporation municipale de Saint-François-de-Sales, Théophile Boivin, conducteur	.....	.....	0.75	.....	.....	.....
Antoine Michaud	0.07	0.80	0.54	0.14	53	.....
Alfred Boily	0.36	0.50	.....	0.01	37	.....
Méridée Simard	.....	0.18	0.33	.....	12	.....
Emile Gagnon	.....	.....	3.00	.....	.....	.....
Emile Gagnon	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Emile Gagnon	.....	.....	0.72	.....	4	.....
Ephrem Brassard	.....	0.12	0.33	.....	10	.....
Edouard Bédard	.....	.....	0.09	0.01	4	.....
Marcel LeBel	.....	.....	.....	.....	47	.....
Joseph Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Lac St-Jean—*Suite*....	Côtes, sur les lots Nos 16, 18 et 21, dans le chemin de front entre les rangs IV et V du canton Labarre, dans Saint-Bruno.....	200 00
"	Chemin de front, sur le lot No 24 du rang VI du canton Labarre, dans Saint-Bruno.....	25 00
"	Réparation du pont de la rivière à la Pipe, sur le lot No 10 entre les rangs I et II du canton Taillon.....	49 88
"	Chemin de front, sur les lots Nos 32, 33 et 34 du rang II du canton Signaï, près de la rivière Belle-Rivière, dans Saint-Gédéon.....	200 00
"	Côtes, sur les lots Nos 24 et 25, dans le chemin de front entre les rangs III et IV du canton Signaï, dans Saint-Gédéon..	100 00
"	Pont de la rivière Grand Mont, sur le rang V du canton Signaï, dans Saint-Gédéon.....	115 62
"	Pont de la rivière Grand Mont et terrassements, sur les lots Nos 18 et 19 du rang X du canton Signaï, dans Saint-Gédéon.....	100 00
"	Creusement du ruisseau Moreau, sur le rang X du canton Signaï, dans Saint-Gédéon.....	300 00
"	Route, sur le rang IV du canton Taillon, conduisant de Honfleur à La-Pipe.....	50 00
"	Chemin de Pointe-à-la-Savane, depuis le lot No 22 jusqu'au lot No 28 du rang II, dans le canton Taillon.....	300 00
"	Terrassements, du côté Est du pont du lac Bouchette, à l'endroit appelé *Rétréci*, sur le rang V du canton Dablon, dans Saint-Thomas-d'Aquin.....	399 65
"	Déviation du chemin de front, sur le lot No 24 entre les rangs V et VI du canton Chamouchouan, dans Saint-Prime...	104 62
"	Côte, sur le lot No 31, dans le chemin de front entre les rangs V et VI du canton Chamouchouan, dans Saint-Prime...	395 38
"	Chemin de front, depuis le lot No 3 jusqu'au lot No 19 entre les rangs I et II du canton Dufferin, appelé " Chemin du rang Saint-Joseph," dans Saint-Félicien.....	400 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Théophile Tremblay	.....	.....	0.26	.....	6	.....
Louis Lapointe	.....	.....	0.08	.....	.....	.....
Ernest Larouche	.....	.....	.....	.....	19	.....
Amédée Coulombe	.....	.....	0.18	.....	.....	.....
André Bouchard	.....	.....	0.14	.....	8	15 00
Elséar Lavoie	.....	.....	.....	.....	18	.....
Joseph Audet	.....	.....	.....	.....	50	.....
Henri Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Charles Lindsay	.....	0.36	.....	0.36	.....	.....
Jean-Baptiste Hudon	1.24	0.07	.....	.....	9	.....
Joseph Dufour	.....	.....	0.04	.....	.....	.....
Joseph Routhier	.....	0.17	.....	.....	3	.....
Joseph Routhier	.....	0.08	.....	.....	4	.....
J.-Eug. Jalbert	0.36	0.54	.....	.....	28	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Lac Saint-Jean—*Suite*.	Ouverture d'un chemin de portage, depuis Notre-Dame-de-la-Doré jusqu'au lac Chibogamoo (voir page 46 du rapport de l'année 1907-08). Balance du troisième et dernier versement	2,000 00
"	Chemin de front, depuis le lot No 9 jusqu'au lot No 12, entre les rangs I et II du canton Delisle	100 00
"	Route, entre les lots Nos 22 et 23 du rang III, dans le canton Dalmas	127 35
"	Chemin de front, sur les lots Nos 32, 33, 34 et 35 entre les rangs III et IV, dans le canton Dalmas	199 70
"	Côte, dans la route sur le lot No 14 du rang III, dans le canton Dalmas	50 00
"	Route, entre les lots Nos 14 et 15 des rangs III et IV, dans le canton Taillon. Réclamation pour travaux faits en 1907 (voir page 46 du rapport de l'année 1907-08). Balance	45 00
"	Côtes, et pont du rang Sainte-Famille, sur les lots Nos 13 et 31 entre les rangs V et VI, dans le canton Dufferin	200 00
"	Réparation du pont métallique, sur la Petite-Décharge, dans Saint-Joseph-d'Alma	284 68
"	Pont, sur le ruisseau Baie-Trépanier, sur le lot No 31 du rang II de l'île d'Alma	358 83
"	Pont, sur un lac, sur le lot No 23 entre les rangs I et II de l'île d'Alma	299 14
"	Achat et posage d'un câble pour le bac traversier de la rivière Petite-Péribonca, chez M. J.-B. Savard	12 58
"	Terrassement dans la route, sur le lot No 6 du rang Ouest du canton Labarre, allant du débarcadaire du bac à la beurrerie, dans Hébertville	49 75
"	Côtes, sur les lots Nos 13, 19 et 20, dans le chemin de front du rang VII du canton Dufferin	150 00
"	Chemin de front, sur les onze premiers lots entre les rangs I et II du canton Dolbeau, puis à travers les huit premiers lots du rang II du canton Racine, et confection d'un camp, sur la berge du lac, dans le rang I de Racine	200 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Peter McKenzie	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Villeneuve	.....	.....	0.50	0.07	3	.....
Louis Touzin	0.62	.....	.....	.....	.....	.....
Godfroy Daoust	0.11	0.52	.....	.....	13	.....
Joseph Potvin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Oscar Renaud	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Placide Jalbert	.....	.....	.....	.....	25	.....
Corporation municipale de Saint-Joseph d'Alma, Els. Harvey, sec.-trésorier	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Cloutier	.....	.....	.....	.....	110	.....
Georges Tremblay	.....	.....	.....	.....	86	.....
Xavier Poitras	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Martial Hudon	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Désiré Bissonnette	.....	.....	.....	.....	.....	240 00
J.-O.-C. Duguay	8.00	.....	.....	.....	35	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Lac Saint-Jean—*Suite*.	Remblai, dans le chemin de front du lot No 92 du rang IV, dans le canton Taillon	200 00
"	Confection d'un fossé, dans la route entre les rangs III et IV du canton Dalmas, depuis le chemin de front jusqu'à la rivière Petite-Péribonca	108 17
"	Réparation à un pilier du pont de la Grande-Décharge, reliant le canton Taché à l'île d'Alma	126 90
"	Préparation du bois pour le pont de la Rivière au Cochon, 3ème rang de Taillon	150 00
"	Ferronnerie pour le pont sur la Rivière Chamouchouan	349 29
"	Route dans le 8ème rang du canton Labarre	100 00
"	Coulée dans le chemin de front sur le lot No 2 des rangs 3 et 4 du canton Ashmapmouchouan	300 00
"	Pour un canal d'égoût (16 arpents) sur le lot 22 des rangs 3 et 4 du canton Parent	149 26
		$17,837 34
L'Assomption.....	Construction d'un pont sur la coulée Noiseux, dans Repentigny	200 00
	Total	$200 00
L'Islet.....	Chemin de front, entre les rangs VI et VII du canton Arago, dans Saint-Marcel	150 00
"	Route, sur les rangs I et II du canton Leverrier, conduisant de Saint-Marcel à Saint-Adalbert	200 00
"	Route Arago, depuis le camp des Cèdres jusqu'au chemin Taché, dans Saint-Marcel	200 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Millles	Milles.	Pieds.	$ cts.
Onésime Tremblay	.....	0.08	.....	.....	.....	.....
Théodore Devin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Cloutier	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Amédée Fortin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Samson & Filion	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Alfred Simard	.....	0.15	.....	0.19	6	.....
Joseph Grenier	.....	0.09	.....	0.01	.....	.....
Simon Martel	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	19.24	15.04	14.10	2.46	1499	255 00
Corporation municipale de Repentigny, Albert Nantais, surveillant	.....	.....	.....	.....	30	437 80
	.....	.....	.....	.....	30	$437 80
Alexis Pelletier	1.00	.....	.....	0.02	14	.....
Cyprien Morin	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
François Morin	.....	.....	5.00	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
L'Islet—*Suite*.....	Chemin de front, sur les lots 7 et 8 des 7e et 8e concessions, rangs IV et V du canton Bourdages, dans Saint-Cyrille....	50 00
"	Chemin de front du rang III du canton Lessard, dans Saint-Cyrille.....	48 13
"	Route, du rang V du canton Fournier, dans Saint-Cyrille....	50 00
"	Route Arago, depuis l'église de Saint-Cyrille jusqu'au rang II du canton Lessard.....	99 50
"	Route Arago, depuis le rang II du canton Lessard jusqu'au camp des Cèdres, dans Saint-Cyrille.....	325 00
"	Chemin de front, entre les rangs I et II du canton Ashford, dans Saint-Damase.....	25 00
"	Route, sur les lots Nos 11 et 12 du rang IV du canton Ashford, dans Saint-Damase.....	75 00
"	Chemin de front, depuis le lot No 91 jusqu'au lot No 25, entre les rangs III et IV du canton Ashford, dans Saint-Damase.....	50 00
"	Route Elgin, près de la rivière Trois-Saumons, sur le rang I du canton Ashford, dans Saint-Damase.....	25 00
"	Route Elgin, depuis Sainte-Perpétue jusqu'à l'endroit appelé "La Savane," dans Saint-Damase.....	100 00
"	Route Elgin, depuis "La Savane" jusque chez M. Alfred Pelletier, dans Saint-Damase.....	100 00
"	Route Elgin, depuis chez M. Alfred Pelletier jusqu'au rang III du canton Ashford, dans Saint-Damase.....	100 00
"	Route Elgin, sur le rang III du canton Ashford, dans Saint-Damase.....	75 00
"	Route Elgin, sur le rang II du canton Ashford, dans Saint-Damase.....	50 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 9 et 10, entre les rangs II et III du canton Dionne, dans Saint-Pamphile.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Zotique Lamarre		0.20			10	
Arthur Gaudreau		0.22				
Louis Caron		0.36				
Augustin Richard			2.50		5	6 25
Alfred Lord			5.00			
J.-B. Bélanger			0.07	0.02		
J.-B. Gagnon		0.33		0.12		
Alphonse Ouellet				0.02		
A.-O. Hudon, prêtre			0.50			
François Pellerin			1.25			
Alfred Pelletier			1.50			
Pierre Blier			2.00			
Auguste Pellerin			0.87			
Amable Bélanger			0.50			
L.-A.-A. Talbot, prêtre	0.50			0.25		

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
L'Islet—*Suite*.....	Chemin de front, sur les lots Nos 24, 25 et 26, entre les rangs III et IV du canton Casgrain, dans Saint-Pamphile.....	30 00
"	Route, sur les rangs VII et VIII du canton Leverrier, dans Saint-Pamphile.....	99 75
"	Chemin de front, sur les lots Nos 37 et 38, entre les rangs V et VI du canton Leverrier, dans Saint-Adalbert.....	100 00
"	Route, entre les lots Nos 13 et 14 du rang III du canton Casgrain, dans Saint-Pamphile.....	25 00
"	Chemin de front, sur les lots Nos 8, 9 et 10 entre les rangs II et III du canton Dionne, dans Saint-Pamphile.....	25 00
"	Route du rang VII du canton Casgrain, dans Saint-Pamphile	70 00
"	Route Elgin, depuis l'église de Saint-Pamphile jusqu'à la limite entre Saint-Pamphile et Sainte-Perpétue.....	125 00
"	Route Manitoba et son prolongement en chemin de front sur les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 entre les rangs II et III du canton Lafontaine, dans Sainte-Perpétue.....	125 00
"	Route, entre les lots Nos 26 et 27 du rang B, reliant la route Elgin au chemin Taché entre les rangs IV et V du canton Lafontaine, dans Sainte-Perpétue.....	48 10
"	Route, entre les lots Nos 33 et 34 du rang A, reliant la route Elgin au chemin Taché entre les rangs V et VI du canton Garneau, dans Sainte-Perpétue.....	50 00
"	Chemin Taché, à l'endroit appelé " Equerre de Saint-Marcel," dans Sainte-Perpétue.....	49 34
"	Route, entre les lots Nos 7 et 8 du rang A, allant de la route Elgin au chemin de front entre les rangs I et II du canton Garneau, dans Sainte-Perpétue.....	50 00
"	Route dite " à John Lemelin," dans la ligne séparative des cantons Ashford et Lafontaine, à partir de la route Elgin, dans Sainte-Perpétue.....	50 00
"	Route Elgin, depuis l'église de Sainte-Perpétue jusqu'à la limite entre Sainte-Perpétue et Saint-Pamphile.....	150 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Fabien Pelletier		0.14				
Hosanna Dubé	1.01			0.02		
Amédé Déchaine		0.12				
Jos-ph-Tom. Moreau		0.36				
Joseph Blanchet		0.07				
Auguste Pelletier						
Jean Blanchette			3.00		31	
Joseph Jean			2.00	0.02		
Narcisse Pelletier			1.00			
Alfred Leblanc			1.00			
Clément Gagnon			0.75			
Germain St-Pierre	0.25	0.25			2	
Salaste Pelletier			0.44			
Théophile Gaudreault			2.00			

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
L'Islet—*Suite*.....	Route Elgin, depuis Ashford jusqu'à l'église de Sainte-Perpétue	175 00
"	Chemin de front et pont du ruisseau Brown, sur les lots Nos 47 et 48 entre les rangs VI et VII du canton Leverrier, dans Saint-Pamphile.....	50 00
"	Chemin de front, entre les rangs VII et VIII du canton Lessard, dans Saint-Cyrille.....	49 32
"	Chemin Arago, dans le canton Fournier, dans Saint-Damase	50 00
"	Côte, dans le chemin de front du rang II du canton Lessard, dans Saint-Cyrille.....	75 00
"	Côte dans le chemin de front du rang II du canton Lessard..	125 00
	Totaux.....	$3,344 14
Lotbinière.....	Côte, sur les lots Nos 636 et 647, dans le chemin conduisant au rang "Pain sec" et de la "Déchirure," dans Sainte-Philomène.....	200 00
"	Ouverture d'une route, entre Saint-Agapit et Sainte-Apollinaire, partie située sur le lot No 201 dans le premier rang de Saint-Agapit.....	283 50
"	Ouverture d'une route, entre Sainte-Apollinaire et Saint-Agapit, partie passant sur le lot No 485, concession Sainte-Marie, et de là sur les lots Nos 505 et 507, dans Sainte-Apollinaire.....	216 50
	Totaux.....	$700 00
Maskinongé.....	Chemin de front, sur le lot No 194, dans le rang III du Portage, sur la propriété de M. Salomon Pichette, dans Saint-Didace.....	40 00
"	Côtes, dans le chemin de front du rang III, sur les propriétés de MM. Arthur Lajoie, Ovide Pichette et Jos. Dubois, dans Saint-Didace.....	34 85

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Magloire Caron			3.50			
Michel Duval		0.03		0.02	18	
Onésime Carlos			0.07			
J.-B. Sénéchal			0.75			
Ferdinand Bélanger			0.03			
Cyrille Bernier			0.03			
	2.76	2.08	35.76	0.49	80	$6 25
Oréus Mailhot, maire			0.22			
Corporation municipale de Saint-Agapit N.-E. Demers, maire		0.58				367 72
Corporation municipale de Sainte-Apollinaire, Emile Rousseau, secrétaire-trésorier		0.70				280 85
		1.28	0.22			$648 57
Charles Coutu			0.07			
Wilfrid Bergeron			0.04			

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Maskinongé—*Suite*....	Côte, dans le chemin de front du rang III, sur la propriété de M. Amable Clément, dans Saint-Didace.....	169 07
"	Chemin de front du No 20 du 1er rang Decalonne et sur les Nos 20 et 21 du 2ème rang du même canton.....	122 63
"	Côte sur chemin de front entre les lots 344-345 du canton Hunterstown.....	225 00
	Totaux.....	$591 55
Matane.....	Confection d'un pont sur la rivière Matapédia, à la tête du lac au Saumon, vis-à-vis les lots Nos 39 du canton Amqui et 64 du canton Lepage, dans Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon.....	1,185 75
"	Route de la rivière Petits-Capucins, sur le rang III, dans le canton Romieu.....	48 30
"	Chemin maritime, à l'ouest de la rivière Grands-Capucins, sur les lots Nos 37, 38, 39 et 40, dans le canton Romieu..	100 00
"	Chemin maritime de Petits-Méchins, dans les cantons Dalibaire et Romieu.....	174 04
"	Route des Méchins, sur les lots Nos 17 et 18, dans le canton Dalibaire.....	100 00
"	Route du ruisseau à Sem, sur les lots Nos 48 et 49 du premier rang, dans le canton Dalibaire.....	100 00
"	Route des Crapauds, dans le canton Cherbourg.....	50 00
"	Route des Grosses-Roches, sur le rang III, dans le canton Cherbourg.....	100 00
"	Route du Lac, partie située sur le rang V du canton Saint-Denis, dans Sainte-Félicité.....	100 00
"	Route de la Coulée, partie située sur le rang IV du canton Saint-Denis, dans Sainte-Félicité.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Wilfrid Bergeron	.....	.....	0.15	.....	3	20 00
Désiré Bergeron	.....	0.19	0.72	.....	55	.....
Elie Lafrenière	.....	.....	0.04	0.02	.....	.....
	.....	0.19	1.02	0.02	58	$20 00
Arthur Gastonguay	.....	.....	.....	.....	206	200 00
Joseph Bonneau	0.44	.....	.....	.....	30	.....
Napoléon Ouellet	.....	.....	0.83	.....	.....	.....
Thomas Chouinard	.....	.....	0.72	.....	24	.....
Onésime Bouchard	.....	0.14	0.55	0.11	8	11 25
Maurice Chenel	0.11	0.11	0.03	0.03	2	.....
Sévère Imbeau	.....	.....	0.54	.....	5	.....
David Marin	.....	0.44	0.36	0.07	.....	.....
Athénas Otis	.....	.....	1.00	0.11	.....	.....
Epiphane Tremblay	.....	.....	0.80	0.22	10	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Matane—*Suite*.....	Route du Lac, partie située sur le rang III, dans Sainte-Félicité.....	100 00
"	Route du Petit-Matane, sur le rang IV du canton Saint-Denis.....	100 00
"	Route Harrison, sur le premier rang de la Seigneurie, dans Petit-Matane.....	99 03
"	Pont de la rivière Petit-Matane, dans la route du rang III de la Seigneurie de Matane.....	100 00
"	Chemin longeant la rivière Matane, de la rivière Petchedetz au ruisseau Johnson, sur les rangs IX et X du canton Matane.....	100 00
"	Route, du rang III au rang IV du canton Matane, dans Saint-Ulric.....	100 00
"	Route de Sayabec à Sandy-Bay, partie située sur le lot No 25 du rang VI du canton McNider, dans Saint-Damase...	91 87
"	Route, dans la ligne séparative des cantons McNider et Cabot, partie située sur le rang V du canton McNider, du côté nord de la rivière Tartigou.....	100 00
"	Route, entre les lots Nos 22 et 23 du rang VIII du canton Cabot, dans Saint-Octave.....	100 00
"	Route, sur les rangs IV et V de la Seigneurie Thivierge, faisant partie du chemin Matapédia, dans Saint-Joseph-de-Lepage.....	100 00
"	Route Pineault, sur les lots Nos 46 et 47 du premier rang du canton Massé, dans Sainte-Angèle.....	199 32
"	Route Rochefort, dans la ligne séparative des cantons Massé et Cabot, depuis le chemin Matapédia jusqu'au lot No 33 du premier rang Cabot, dans Sainte-Angèle.....	150 00
"	Route Charette, entre les lots Nos 66 et 67 du rang sud-ouest chemin Kempt, canton Cabot, dans Saint-Moïse.....	100 00
"	Route St-Amand, entre les lots Nos 77 et 78 du rang sud-ouest du chemin Matapédia, canton Cabot, dans Saint-Moïse.....	97 60

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Edouard Fortin	.....	.....	0.25	0.11	6	.....
Ernest Forbes	.....	.....	0.22	0.22	3	.....
Gaspard Harrison	.....	.....	0.14	.....	6	.....
François Truchon	.....	.....	.....	.....	45	.....
Timothé Fillion	.....	.....	0.07	0.07	.....	.....
Zénon Canuel	.....	.....	0.12	0.12	8	2 50
Joseph Lamarre	.....	.....	0.09	.....	.....	.....
Théophile Bernier	0.02	0.29	.....	.....	.....	.....
Moïse Bérubé, fils	.....	0.29	0.11	.....	.....	.....
Adjutor Gagné	.....	.....	2.00	0.14	.....	.....
Hubert Pineault	0.18	0.14	.....	.....	.....	.....
Charles Rochefort	0.55	.....	.....	0.04	.....	.....
Frs Gagnon, père	.....	0.29	0.72	.....	.....	.....
Octave Ducas	.....	0.36	.....	.....	8	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Matane—*Suite*.....	Route, entre les lots Nos 41 et 42 du rang V du canton Awantjish, dans Sayabec.....	58 12
"	Route, entre les lots Nos 41 et 42 du rang V et entre les lots Nos 42 et 43 du rang VI du canton Awantjish, dans Sayabec	350 00
"	Chemin de front, sur le lot No 57 entre les rangs IV et V du canton Awantjish, dans Sayabec.....	50 00
"	Route Baby Ouellet, depuis le chemin Matapédia jusqu'à la route de Sandy Bay, dans Sayabec.....	150 00
"	Chemin de Sayabec à Matane, partie située depuis la rivière Paquet, dans la Seigneurie du Lac Matapédia, jusqu'au rang IX du canton Matane.....	250 00
"	Chemin de Sayabec à Matane, partie située sur les rangs IX et VIII du canton Matane.....	200 00
"	Chemin Sayabec à Matane partie située depuis le rang VIII jusqu'au lot No 12 du rang VII du canton Matane.....	97 20
"	Route Lauzier, sur les lots Nos 63, 64, 65, 66 et 67 du rang II de la Seigneurie, dans Cedar Hall.....	295 21
"	Route, dans la ligne séparative des cantons Nemtayé et Amqui.....	378 86
"	Route, entre les lots Nos 28 et 29 du rang V et entre les lots Nos 30 et 31 du rang IV du canton Amqui, dans Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon.....	191 74
"	Chemin, dans la ligne séparative des cantons Amqui et Pinault, vis-à-vis les lots Nos 41, 42 et 43 du rang I de Pinault, dans Saint-Léon-le-Grand.....	149 58
"	Chemin, entre les rangs I et II du canton Pinault, dans Saint-Léon-le-Grand.....	100 00
"	Chemin, sur les lots Nos 19, 20 et 21 du rang VI du canton Pinault, dans Saint-Léon-le-Grand.....	146 12
"	Chemin, contournant le lac Amqui, sur les lots Nos 13 et 14 du rang VI du canton Pinault, dans Saint-Léon-le-Grand	200 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Abraham Vallière	0.94	.....	.....	.....	6	.....
Samuel Otis	0.22	0.54	.....	0.14	19	.....
François Vallée	.....	.....	0.06	.....	4	.....
Charles St-Pierre	.....	2.00	.....	.....	32	.....
L.-P. Joubert	.....	2.50	1.00	0.07	12	.....
Pierre Canuel	.....	.....	4.00	0.14	.....	.....
Philippe Bérubé	.....	0.40	.....	0.02	4	.....
J.-B. Michaud	0.54	0.22	.....	.....	60	.....
J.-B. Côté	0.16	0.59	.....	0.04	12	.....
Joseph Denis	0.84	.....	.....	.....	.....	.....
Frs Brassard	0.39	0.43	.....	0.12	.....	.....
Clément Bérubé	.....	0.30	0.44	.....	12	.....
George Larouche	0.49	.....	.....	.....	.....	.....
Jean St-Gelais	0.20	0.33	0.22	.....	9	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Matane—*Suite*.....	Chemin longeant la rivière Amqui, sur le lot No 13 du rang V du canton Pinault, dans Saint-Léon-le-Grand.....	100 00
"	Chemin, contournant le lac Amqui, sur les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 du rang V du canton Pinault, dans Saint-Léon-le-Grand.....	150 00
"	Route Harvey, située entre les lots Nos 8 et 9 du rang II du canton Amqui, dans Causapscal.....	99 40
"	Route, entre les lots Nos 47 et 48 du rang IV ouest du canton Lepage, dans Saint-Benoit-Joseph-Labre.....	150 00
"	Route, sur le lot No 22 du rang II Est du canton Lepage, dans Causapscal.....	99 97
"	Route, sur les lots Nos 19, 18, 17 et 16 du rang I de Causapscal Sud, dans Sainte-Florence-de-Beaurivage.....	200 00
"	Chemin de front depuis le lot No 16 jusqu'au lot No 50 du rang XII, dans le canton McNider.....	150 00
"	Route de la Coulée, partie située sur le rang III du canton Saint-Denis, dans Sainte-Félicité.....	100 00
"	Pont Marquis, sur la rivière Métis, dans le rang Nord Rivière-Métis, Seigneurie Thivierge, dans Sainte-Angèle-de-Mérici (voir page 62 du rapport de l'année 1907-08). Balance du coût du pont.....	488 16
"	Route neuve de Petit-Métis, ouverte par l'Intercolonial, dans Saint-Octave.....	50 00
"	Terrassement au pont de la rivière Blanche, sur le lot No 31 du rang IX du canton McNider, dans Saint-Damase....	150 00
"	Route, dans l'arrière-ligne des lots Nos 23 et 24 puis traversant en biais les lots Nos 25 et 26 du premier rang du canton Cabot, dans Sainte-Angèle-de-Mérici.....	98 47
"	Chemin, entre les rangs III et IV du canton Cabot, depuis la route du rang S.-O. du chemin Témiscouata jusqu'à la ligne du canton Awantjish, dans Saint-Moïse.....	250 00
"	Route, entre les lots Nos 26 et 27 du rang III du canton Pinault, dans Saint-Léon-le-Grand.....	200 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Israël Lisotte	.....	.....	0.29	0.03	10	.....
Gédéon Ouimet	1.50	.....	.....	0.22	14	.....
Alphonse Blais	1.00	.....	.....	0.02	.....	.....
Auguste Gagné	0.14	.....	0.16	0.07	16	.....
Ulysse Bergeron	.....	0.44	.....	.....	7	.....
Louis Dumais	0.84	0.36	.....	0.02	11	.....
Joseph Caron	.....	0.44	1.01	0.01	30	.....
Pierre Charest	0.11	0.22	.....	0.07	20	.....
C.-Ph. Côté, prêtre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Bérubé	.....	.....	1.25	.....	.....	.....
Henri Lévesque	.....	0.05	.....	.....	.....	.....
Alexandre Marquis	0.44	0.36	.....	0.01	8	.....
Alfred Harvey	.....	0.40	.....	0.05	19	.....
Joseph Martel	1.15	.....	.....	0.02	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Matane—*Suite*.....	Route, sur les rangs III et IV de la Seigneurie du Lac Matapédia, dans Amqui.....	99 59
"	Chemin de front depuis le lot No 2 du rang VII du canton Matane jusqu'à la rivière Matane dans la Seigneurie de Matane, dans Saint-Léandre.....	198 52
"	Réparation du pont de la rivière Petit-Matane, au rang II de la Seigneurie de Matane, dans Petit-Matane.....	99 88
"	Pont de la rivière Blanche, sur le lot No 32 entre les rangs VIII et IX du canton McNider, dans Saint-Damase (voir page 62 du rapport de l'année 1907-08). Réclamation pour du bois fourni.....	192 31
"	Chemin de front des lots Nos 18, 17 et 16 du rang VI du canton Pinault, dans Saint-Léon-le-Grand.....	50 00
"	Construction du pont du ruisseau Sauvage, sur le lot No 31 du rang VI du canton Amqui.....	331 83
"	Entretien du chemin de Saint-Léandre à Sayabec, durant l'hiver 1907-08.....	125 09
"	Confection d'une aile de protection à la culée nord du pont de la rivière Tartigou, sur la grande route McNider, dans Saint-Damase.....	52.48
"	Route entre les lots Nos 19 et 20 des rangs E et D du canton Cabot.....	100 00
		9,748 44
Mégantic.....	Confection d'une route, sur le rang X du canton Ireland-Nord, entre les lots 598 et 599, dans Saint-Adrien-d'Irlande.	225 00
"	Chemin Gosford, sur le lot No 11 du rang XI, dans le canton Halifax.....	50 00
"	Route, entre les lots Nos 7 et 8 du rang IX du canton Thetford, dans Sacré-Coeur-de-Marie.....	50 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Ovide Dubé	0.70					
Simon Pipe	0.71			0.27	48	
Alexandre Philibert					85	
J.-R. Léonard, prêtre et Ulric Desrosiers						
George Larouche	0.11	0.27				
Arthur Gastonguay					52	
Alex. Levasseur						
Paul Bérubé						
Joseph Sergerie			1.58		8	
	11.78	11.91	18.56	2.56	8.59	213 75
Napoléon Bertrand	1.01					
Peter Hamilton			0.02			25 00
Joseph Corriveau			1.00		3	

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Mégantic—*Suite*.....	Route, sur les lots Nos 11 des rangs VI, VII, VIII, IX, X et XI, dans le canton Thetford.....	150 00
"	Chemin de la station Coleraine, sur les lots Nos 1, 2, 3 et 4 du rang VII et sur le Bloc B, dans le canton Coleraine...	150 00
"	Route du 11ème rang d'Irlande Nord entre les lots 643, 642 et 641 dans St-Adrien d'Irlande.....	204 49
"	Approches d'un pont en fer sur le lot No 10 du 7ème rang..	75 00
		904 49
Montcalm.....	Chemin, depuis le lot No 8 du rang XII jusqu'au lot No 1 du rang XI dans le canton Archambault.....	200 00
"	Chemin de front du lot No 10, entre les rangs V et VI du canton Kilkenny, dans Saint-Calixte.....	23 02
"	Route, sur le lot No 9 des rangs VI et VII du canton Kilkenny, dans Saint-Calixte.....	75 00
"	Chemin Lavoie, sur les lots Nos 1 à 9 inclusivement, du rang VI du canton Chilton, dans Notre-Dame-de-la-Merci.....	50 00
"	Chemin Charette, sur les lots Nos 4 à 11 inclusivement, du rang IX du canton Chilton, dans Notre-Dame-de-la-Merci.....	50 00
"	Réparation du pont de la rivière Lafontaine, sur le lot No 8 du rang VIII du canton Chertsey, dans Saint-Théodore..	39 75
"	Route, entre les lots Nos 56 et 57 du rang VI du canton Wexford, dans Saint-Emile.....	40 00
"	Pont du ruisseau Desmarais, sur le lot No 46 du rang X du canton Wexford.....	
"	Pont sur le lot No 45 du rang IX du canton Wexford...	100 00
"	Chemin du rang X du canton Wexford.....	
"	Chemin du rang XI du canton Wexford.....	

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Georges Rousseau			6.00			
L.-J. Roberge			3.00		9	
Jean Grégoire	0.50	0.09			35	
J.-O. Roy			0.01			
	1.51	0.09	10.03		47	25 00
W.-F.-M. Cousineau, prêtre	0.44	0.40				
France Lévesque			0.14			
Ambroise Perreault			0.50			
J.-Jodoin, prêtre		0.44	1.82	0.02	16	50 00
Léonard Charette			1.82	0.18	2	15 00
Théode Belisle					40	
Honoré Lévesque			0.07	0 07	12	
					22	
Alexis Lépine, fils					60	
			0.04	0.04		
			0.54	0.05		6.00

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Montcalm—*Suite*.....	Réparation du pont de la rivière Jean Venne, sur les lots Nos 55 et 56 du rang X du canton Chilton, dans Saint-Emile.....	80 00
"	Chemin Coutu, dans Saint-Emile, depuis le rang X du canton Chertsey jusqu'à Notre-Dame-de-la-Merci dans le canton Chilton.....	150 00
"	Chemin Coutu, dans Saint-Donat.....	190 00
"	Route sur les lots Nos 5 et 6 du rang X du canton Wolfe jusqu'aux lots Nos 20 et 21 du rang XI du canton Archambault, au lac des Quenouilles.....	300 00
		$1,297 77
Montmagny.....	Chemin de front sur les lots Nos 23, 24, 25 des rangs I et II du canton Armagh.....	200 00
"	Route de l'Anse à Gilles depuis le Bras St-Nicholas jusqu'au tracé du Grand Tronc Pacifique, et pour pont sur le lot No 16 du 5ème rang du canton Bourdages.....	189 34
"	Pont sur la Rivière Boilard, lot No 1 entre les rangs II et III N.-E. du canton Montminy.....	100 00
		$489 34
Montmorency.....	Route de St-Féréol.....	18 00
"	Route dans St-Achille, Chateau-Richer.....	102 75
"	Route et pont dans St-Achille, concession de Château-Richer	136 76
"	Route sur le lot 248 du rang St-Elzéar, St-Tite-des-Caps..	100 00
"	Chemin macadamisé de Ste-Anne-de-Beaupré. 5ème et dernier versement.....	1,000 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Adolphe Riopel	.....	.....	0.03	.....	23	.....
Treffié Pagé	.....	.....	5.00	0.09	60	.....
Maxime Riopel	.....	.....	3.00	0.07	.....	.....
Ben.-T. Holdbrook	.....	0.75	.....	0.25	20	.....
	0.44	1.59	12.96	0.77	255	$71 00
Georges Labonté	.....	.....	0.30	.....	.....	.....
Amédée Frégeau	.....	.....	0.76	.....	220	.....
Vital Gagnon	.....	.....	.....	.....	32	$80 00
	.....	.....	1.06	.....	252	$80 00
Mathias Bilodeau	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Philéas Trudel	.....	.....	0.32	.....	.....	.....
Joseph Trudel	.....	.....	.....	.....	30	.....
Télesphore Boucher	.....	.....	1.44	.....	.....	.....
Corp. Mun. de Ste-Anne-de-Beaupré, F.-X. Gagnon	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Montmorency—*Suite*.	Chemin à l'Ange-Gardien	109 87
"	Pont sur la Rivière-Lombrette à St-Tite-des-Caps	453 89
"	Chemin de front de la Rivière Lafleur, St-Jean-Ile-d'Orléans.	117 30
"	Chemin de front sur les lots Nos 32, 35, 36, 37 et 38 du 3ème rang E. dans Ste-Brigitte-de-Laval	402 00
"	Chemin de front à la Miche	249 89
"	Route de St-Féréol, fossés réparés	71 00
"	Pour réparations des fossés des routes St-Nicolas, St-Edouard, Ste-Marie et St-Tite	150 25
"	Pont à Laval	90 00
"	Route de la Friponne à St-Tite-des-Caps	101 50
"	Pont de la Route Bowen à Ste-Pétronille	200 00
"	Chemin de front et route à partir des lots 280 jusqu'à 310 du cadastre dans le rang St-Pierre, Ste-Anne-de-Beaupré	88 06
		$3,391 27
Nicolet	Déblayer le lit de la rivière Blanche dans la paroisse de Ste-Eulalie	250 00
"	Réparer les côtes Sweeney, Beauchemin et la côte du Curé dans Ste-Monique	202 74
"	Route dans le 3ème rang du canton Aston, paroisse de St-Célestin sur le lot No 213 du cadastre	148 37
"	Pont sur la rivière Blanche dans la Grande ligne d'Aston entre les lots 16 et 17 du 8ème rang du canton Aston	400 00
"	Côte dans la route près de l'Eglise de St-Samuel-de-Horton	81 50
"	Déblayer un cours d'eau, affluent de la Rivière-Gentilly dans le 6ème rang partie est de la paroisse et Seigneurie de Gentilly	200 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Jacques Vézina	.....	.....	0.29	.....	6	.....
Gilbert Roberge	.....	.....	.....	.....	70	.....
François Blouin	.....	.....	0.03	.....	.....	.....
Octave Langevin	.....	0.48	.....	.....	.....	.....
Cléophas Paré	.....	.....	1.44	.....	.....	.....
Jos. Drouin	.....	.....	2.02	.....	.....	.....
François Racine	.....	.....	2.89	.....	.....	.....
Ludger Hébert	.....	.....	.....	.....	50	.....
Louis Chevalier	.....	3.03	.....	.....	.....	.....
Prudent Blais	.....	.....	.....	.....	40	.....
Xavier Gauthier	.....	.....	4.54	.....	18	.....
	.....	3.51	12.97	.....	214	.....
Louis Arel	.....	.....	1.51	.....	.....	.....
Charles Milot	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Calixte Domeau	.....	.....	0.17	0.03	.....	.....
David Lebrun	.....	.....	.....	.....	30	.....
Révérend V.-E. Lemire	.....	.....	0.02	.....	.....	.....
A.-E. Dumont	0.18	.....	0.72	.....	5	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Nicolet—*Suite*.....	Chemin de front entre les lots 20, 21, 22 et 23 du 12ème rang de Maddington.....	300 00
"	Côte du 6ème rang, côté nord-est de la Rivière Bécancourt, paroisse de St-Sylvère.....	200 00
"	Côtes et pont du rang du Rapide-à-Bécancourt.....	149 12
"	Grand St-Louis au Rapide-à-Bécancourt.....	100 00
"	Route sur le lot No 290 du 3ème rang de Maddington entre le 3ème et le 4ème rang du même canton.....	200 00
"	Route sur le lot No 325 du 3ème rang de Ste-Cécile de Lévrard	200 00
		$2,431 73
Ottawa.....	Préparation et transport du bois pour le pont sur le Ruisseau des Vases, lot No 27, rang G de Campbell.....	120 00
"	Préparation et transport du bois pour le pont sur le Ruisseau François lot 41, rang VII de Kiamika.....	150 00
"	Chemin de fer entre Labelle et Nominingue, subside de $8,000.00 par année pendant 12 ans, 6ème année.....	8,000 00
"	Pont sur la Rivière Gatineau à Ironside. Octroi de $300.00 par année pendant 7 ans, 6ème année.....	300 00
"	Pont sur la Rivière Désert à Maniwaki. Octroi de $400.00 par année pendant 5 ans, 5ème année.....	400 00
"	Pont sur le lot No 3, rang VI, côté nord-est de la Rivière Le Lièvre, canton Villeneuve.....	1,582 32
"	Pont du Rapide du Calumet.....	2,000 00
"	Chemin de front sur le rang II, lots 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 33 du canton Low.....	500 00
"	Route sur les lots 45, 46, 47 du 6ème rang, sur les lots 45 et 46 du 7ème rang, sur les lots 47 et 48 du 8ème rang, et sur les lots 48 et 49 du 9ème rang du canton Kensington.....	200 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Gédéon Hamel	.....	.....	0.25	0.25	.....	.....
E. Provencher	.....	.....	0.22	.....	.....	25 00
C. Robichaud	.....	.....	.....	.....	.....	.....
R. Robichaud	.....	.....	.....	.....	.....	.....
W. Lafond	0.36	0.65	.....	.....	2	250 00
Ed. Carignan	0.18	1.26	.....	.....	.....	.....
	0.72	1.91	2.89	0.28	37	$275 00
Pierre Lortie	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pierre Lortie	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Alonzo Wright Bridge Company, R.-M. Slater, secrétaire-trésorier	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Corporation municipale du cant. Egan, James Martin, secrétaire-trésorier	.....	.....	.....	.....	.....	.....
W.-D. Richer et Oliva Cloutier	.....	.....	.....	.....	240	.....
Thomas Clément	.....	.....	.....	.....	176	.....
Rév. J.-A. Belanger	.....	0.25	.....	.....	9	.....
Amable Nadon	.....	.....	0.94	.....	20	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Ottawa—*Suite*.....	Route sur les lots 8 et 9 entre le X et XIème rang de Templeton.....	225 25
"	Route entre les lots 6 et 11 sur le Ier rang du canton Templeton.....	142 03
"	Chemin de front sur le lot No 20 du Ier rang de Buckingham, et sur les lots 28C et 28A du Ier rang Angers du même canton.....	150 00
"	Chemin de front sur les lots 52, 53 et 54 du Ier rang du canton Masham, comté de Wright.....	97 20
"	Route sur le lot 31 rang V et sur le lot 32 rang VI du canton Hincks.....	499 75
"	Route et chemin de front sur les lots 18, 19 et 20 du rang IV du canton Northfield.....	199 75
"	Pont sur la Crique de la Barbue lot 16 rang V du canton Northfield.....	200 00
"	Réparation des abords du pont sur la Rivière Gatineau entre les cantons Bouchette et Cameron, sur le lot No 13 de Cameron.....	187 99
"	Route sur les lots Nos 31 et 32 du 4ème rang du canton Bouchette, allant de la station au Village de St-Gabriel de Bouchette.....	400 00
"	Pont sur la crique McGrey près de la Rivière Désert sur le lot 16 du 3ème rang d'Egan, comté de Wright.....	400 00
"	Chemin de front à partir du lot No 69 jusqu'au lot No 78 du rang B, canton Egan.....	97 11
"	Route sur le cordon des Ier et IIème rangs d'Egan sur les lots 41 et 42 au Ier rang et longeant la Rivière Gatineau sur les lots 42 et 43 du rang B et allant vers le Nord.....	100 00
"	Chemin de front des 1er et 2ème rangs du canton Egan....	98 71
"	Route dans les cantons Kensington, Bouthillier et Robertson	1,600 00
"	Route entre les lots 15 et 16 du 7ème rang de Wright.....	199 01

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Vital Déziel	.....	.....	4.04	0.50	6	..
John Stewart	.....	.....	3.03	.....	.....	100 00
Oct. Demers	.....	.....	0.18	.....	.....	.....
Isaïe Braseau	.....	1.50	.....	0.10	.....	40 00
Jules Laramée	0.58	0.54	.....	0.17	.....	.....
Adolphe Lafrenière	.....	1.50	.....	.....	10	.....
Adolphe Lafrenière	.....	.....	.....	.....	80	.....
André Beauregard	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Nault	.....	1.25	.....	.....	50	.....
Corporation municipale du cant. Egan, James Martin, secrétaire-trésorier	.....	.....	.....	.....	183	1,590 00
Jos. Baker	0.15	.....	.....	.....	.....	.....
Antoine Langevin	.....	.....	0.50	.....	5	.....
Honoré Dufour	.....	.....	0.05	.....	.....	.....
Amable Nadon	5.05	.....	.....	0.06	85	.....
Richard Moore	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Ottawa—*Suite*.....	Route entre les lots 15 et 16 du IVème rang de Cameron et entre les lots 42 et 43 du même canton.....	200 00
"	Route sur les lots 39, 40, 41, 42, 43 et 44 du IIIème rang et sur les lots 44, 45 et 46 du IVème rang de Kensington....	143 90
"	Chemin entre les lots 44 et 45 du Vème rang du canton Aumond.....	100 00
"	Pont sur le Ruisseau des Cèdres entre les lots 56 et 57, rang B Canton Aumond.....	200 00
"	Route sur le lot No 23, dans les rangs 2 et 3 du canton Kensington.....	50 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 1, 2, 3 et 4 du IIIème rang, sur les lots Nos 3 et 4, 5 et 6 du IVème rang du canton Mesham.....	235 07
"	Réparation de divers chemins et ponceaux dans le canton Wright.....	600 00
"	Chemin de front sur les lots 4, 5, et 6 du Vème rang et sur les lots 1 et 2 du 6ème rang de Portland West.....	445 75
"	Route entre les lots Nos 33, 34, 35 et 36 des X et XIème rangs du canton Low.....	220 13
"	Route entre les lots 38 et 39 du IIIème rang de Low.....	150 00
"	Route partant du lot 16 dans le VIIème rang de Bouchette et traversant les lots 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 du 9ème rang du même canton.....	399 25
"	Route entre les lots 39 et 40 dans la Seigneurie de la Petite Nation.....	200 00
"	Entretien du chemin Gouin dans les cantons Moreau et Rochon durant l'hiver 1907-1908.....	25 00
"	Chemin de front dans le canton " la Minerve " de l'extremité nord du lac Labelle à chez Mr. Beaudard.....	283 86
"	Route entre les lots 54 et 55 du rang A de Marchand.....	200 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
André Beauregard	.....	.....	2.50	0.04	30	.....
Wm Ménard	.....	.....	1.50	.....	.....	.....
Abraham Lapointe, fils	0.25	0.36	.....	18	.....	.....
Théodore Girard	.....	.....	.....	.....	25	.....
Antoine Fournier	.....	.....	1.00	.....	15	.....
John Reid	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
Richard Moore	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Hugh McGarry	.....	1.65	.....	.....	.....	.....
Ed. McSheffrey	.....	.....	2.50	.....	.....	.....
Ed McSheffrey	.....	.....	2.50	.....	.....	.....
Joseph Lacroix	.....	.....	4.00	0.50	20	.....
Rév. J.-B. Basinet	.....	0.83	.....	0.03	.....	.....
Sinaï Pilon	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Philéas Longpré	.....	.....	2.76	.....	40	.....
Louis A. Dion	0.20	0.70	.....	0.18	.....	5 00

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Ottawa—*Suite*.....	Chemin de front entre les rangs 3 et 4 de Loranger depuis le lot No 58 au lot No 68.....	100 00
"	Chemin de front sur les lots 30, 31, 32, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 dans le canton Montigny.....	399 53
"	Chemin de front à partir du lot 55 du rang VII de Loranger, et du No 1 jusqu'au No 10 du rang I Montigny (chemin Gouin).....	304 50
"	Route entre les lots 21 et 28 des cantons Rochon et Moreau..	197 50
"	Route sur le lot No 47 du rang VII du canton Loranger....	154 00
"	Chemin de front du rang III du canton Boyer sur les lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7.....	100 50
"	Chemin de front sur les lots 4, 5, 6, 7, 8 et 9 du canton Moreau rang Nord-Ouest.....	150 00
"	Chemin de front sur les lots 26 et 27 du rang IV du canton Gravel.....	99 20
"	Route Pope sur les lots 53 et 54 du rang II.....	100 00
"	Chemin de front sur le rang III du canton Wurtele à partir du lot No 30 jusqu'au lot No 36.....	100 00
"	Route entre les lots 14 et 15, sur les rangs I et II du canton Wurtele.....	98 57
"	Route entre les lots 40 et 41 du rang II du canton Campbell.	100 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 12 et 13 du 2ème rang de Campbell.....	48 00
"	Route entre les lots 39 et 40 du 5ème rang du canton Robertson	100 00
"	Route entre les lots 27 et 28 du 4ème rang de Robertson....	50 00
"	Chemin de front sur le lot No 37 de Campbell au lot No 12 de Moreau 1er rang nord-ouest, et chemin de front à partir du lot No 11 jusqu'au lot 6 rang nord-ouest.....	50 00
"	Route sur le lot No 11 du rang S.E. et les lots du rang F. contournant le lac des Vases, canton Campbell.....	250 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Delphis Roulier		2.00		0.01		1 95
Honoré Lévac			4.00	{0.10 0.36}		
Joseph Laroche			2.50	0.02	10	
Sinaï Pilon			7.00			
Joseph Laroche	0.50	0.50				
Joseph Laroche			1.00	0.06	5	
Sinaï Pilon						
Charles Ouellette			0.32	0.16		
C. Lafontaine		0.43		0.07	6	
Hormidas Campeau	1.01					
Jos. Courtemanche	0.61			0.43		
Elie Venne		0.47		0.29		
Noé L'Allier				0.04		
Joseph Campeau		0.18		0.02		
Joseph Campeau			0.21			
Ovila Desjardins	4.00					
Pierre Lortie	2.00			0.03		

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Ottawa—*Suite*.....	Route entre les lots 40 et 41 du rang VII et entre les lots 11 et 12 des rangs VIII et IX du canton Kiamika.....	100 00
"	Route sur la ligne entre les lots 17 et 18 du rang sud du chemin Chapleau, canton Kiamika.....	145 14
"	Route entre les lots 11 et 12 du rang VI du canton Bouthillier et passant entre les lots 14 et 15 du rang VIII du même canton.....	197 37
"	Pont sur la Petite-Rivière-Rouge lot 25, rang I, canton Suffolk	100 00
"	Pont sur la Petite Rivière Rouge lot 33, rang VI, canton Suffolk.....	50 00
"	Pont sur la Petite Rivière Rouge lot 33, rang VII, canton Suffolk.....	47 50
"	Pont sur la Petite Rivière Rouge dans la ligne entre les lots 30 et 31 des rangs II et III, canton Suffolk.....	52 50
"	Chemin de front longeant la Rivière du Lièvre dans Portland Est.....	460 00
"	Route entre les lots 20 et 36, des XI et XIIème rangs, du canton Low.....	200 00
"	Chemin de front sur les lots 48, 49, 50 et 51 du rang III du canton Low.....	100 00
"	Route entre les lots 22 et 46 du rang X du canton Low....	200 00
"	Route à travers les rangs X, XI, et XII du canton Bouthiller et les rangs VIII, IX, X et XI de Kensington.....	200 00
"	Chemin entre l'Eglise St-Dominique et les propriétés connues sous les noms de MM. Alexandre Lusignan et Damase Delorme.....	50 00
"	Ferronnerie pour le pont sur la Rivière Désert à Montcerf..	83 66
		$25,690 05

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Patrick Maillé	1.00			0.03		
Siméon Guérin	0.99					
David McNicoll	2.00				10	
J.-A. Dauvissat					62	25 75
J.-A. Dauvissat					60	
J.-A. Dauvissat					70	
J.-A. Dauvissat					56	10 00
Joseph Lauzon, père		0.29	5.00		1 de 75 1 de 25 1 de 125	
David Haverson			3.00		20	
Patrick Hayes			1.00			
M.-J. Kealey			0.50		24	
Rév. F.-X. Barette	10.00					
Alexandre Lusignan et Damase Delorme						
Samson & Filion						
	28.34	12.45	52.03	3.38	1,532	$1,772 70

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Pontiac	Pont sur le Ruisseau Lavallée, lot 27, rang II de Fabre	415 07
"	Pont sur la Rivière " La Loutre " à St-Isidore, lot 50 rang I de Laverlochère	534 69
"	Pont sur la Rivière " La Loutre " sur le lot 39, rang VI, canton Laverlochère	670 52
"	Route entre les lots 1 et A de la réserve des Sauvages et les lots 55 et 56 du rang I de Guérin	550 00
"	Route entre les lots 1 et A de la réserve des Sauvages et les lots 55 et 56 du rang I de Guérin	200 00
"	Chemin de front à partir du lot 30 jusqu'au lot 55 des rangs III et IV de Guérin	200 00
"	Route entre les lots 35 et 36 des rangs II et III de Guérin	100 00
"	Route entre les lots 49 et 50 des rangs V et VI du canton Guigues	197 12
"	Route du quai entre les lots 15 et 16 des rangs I et II de Guigues	200 00
"	Pont de la Grande Coulée sur le lot 52 entre les rangs IV et V de Guigues	100 00
"	Chemin de front sur les lots 20 et 21 des rangs VII et VIII de Guigues	149 87
"	Route entre les lots 5 et 6 du rang V et 4 et 5 du rang VI du canton Duhamel	300 00
"	Route des " Quinze " sur les rangs VII, VIII, IX et X de Laverlochère	500 00
"	Route de l'arrière ligne du rang VI et longeant les rangs VIII IX de Laverlochère jusqu'au pont de la Petite-Loutre	250 00
"	Route sur le rang VII entre Baby et Laverlochère, à partir du lot No 1 de Laverlochère jusqu'au lot No 7 du même canton	49 83
"	Chemin de front à partir du lot No 8 jusqu'au lot No 10 entre les rangs V nord et V sud de Fabre	97 37

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
O. Cloutier et Nap. Demers	.....	.....	.....	.....	98	.....
O. Cloutier et A. Grignon	.....	.....	.....	.....	111	.....
O. Cloutier et E. Trétrault	.....	.....	.....	.....	184	.....
Rév. A. Laniel	.....	1.50	.....	.....	.....	200 00
Rév. A. Laniel	.....	0.94	.....	0.14	.....	.....
Rév. A. Laniel	.....	0.50	.....	.....	80	500 00
Rév. A. Laniel	1.50	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Lévesque	1.25	.....	.....	.....	6	.....
David Cadieux	.....	.....	.....	.....	.....	.....
C. Laliberté	.....	.....	.....	.....	40	.....
Nap. Couture	.....	0.29	.....	.....	.....	.....
James Bowie	2.10	.....	.....	.....	.....	.....
Aimé Marleau	.....	1.76	.....	.....	.....	.....
Moïse Labelle	1.50	.....	.....	.....	55	.....
Moïse Labelle	1.00	.....	.....	.....	12 20	.....
Jérémie Charest	0.29	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Pontiac—*Suite*.....	Chemin de front à partir du lot No 8, jusqu'au lot No 14 entre les rangs VIII et IX nord de Fabre.....	100 00
"	Chemin de front sur les lots 35, 36 et 37 du rang I de Chichester.....	147 50
"	Travaux dans le Village de Chapleau.....	37 58
"	Chemin de front sur les lots 30 et 31, 36 et 39 du rang II du canton Chichester.....	50 00
"	Route entre les lots 23 et 24 du rang II du canton Chichester.	50 00
"	Chemin de front sur le rang VI de l'Ile des Allumettes.....	75 00
"	Chemin sur le rang VI de l'Ile des Allumettes, du lot No 1 au lot No 40.....	75 00
"	Chemin de front entre le rang IV et V de l'Ile des Allumettes..	50 00
"	Route entre les lots Nos 14 et 15 du rang V du canton Mansfield.....	25 00
"	Chemin de front sur le lot No 22, rang B, canton Pontefract, Boisfranc.....	25 00
"	Chemin de front, rang B, sur les lots 35 et 36, canton Pontefract.....	24 31
"	Pont sur un ruisseau près de la Rivière Coulonge sur le lot 19 du rang II de Mansfield.....	50 00
"	Route entre les lots 5 et 6 du rang V du canton Mansfield..	30 00
"	Chemin de front sur le lot 7 du rang I du canton de l'Ile du Calumet.....	75 00
"	Chemin sur les lots No 1, 2, 3, 4, 5 et 6 du rang I dans la réserve de Calumet.....	75 00
"	Chemin sur le lot 26 du rang VIII de Campbell's Bay à Leslie.....	174 86
"	Chemin de front sur les lots Nos 26, 27 et 28 du rang IV du canton Litchfield.....	25 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Lactance Bellehumeur	.....	.....	0.87	0.03	8	.....
M. Kéon	.....	1.25	.....	.....	.....	10 00
Joseph Blais	.....	0.06	.....	.....	.....	.....
J. R. Sullivan	.....	.....	0.43	.....	.....	.....
James Dunn	.....	.....	0.29	.....	.....	.....
E. Vaillancourt	.....	0.43	0.59	.....	18	.....
John D. McGuire	.....	.....	0.18	.....	.....	.....
J. Kelly	.....	0.43	.....	.....	.....	.....
Richard Laperrière	0.50	.....	.....	.....	.....	.....
Félix Malette	.....	.....	0.14	.....	.....	.....
Sam. Boisvert	.....	.....	0.29	.....	7	.....
Olivier Beauchamp	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Narcisse Adam	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Dufault	0.09	.....	.....	.....	.....	50 00
Joseph Pigeon	.....	0.87	.....	.....	.....	.....
David D. Smith	0.50	0.14	.....	0.14	31	21 00
Joseph Bélanger, Jr	0.50	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Pontiac—*Suite*.....	Chemin de front à partir du lot 15 jusqu'au lot No 28 dans le rang VII du canton Litchfield.....	50 00
"	Chemin de front du rang B de Prior's Mills à chez Mr. McGregor.....	150 00
"	Chemin entre les rangs IV et V de Thorne.....	47 00
"	Chemin de front dans Ladysmith.....	50 00
"	Chemin de front sur les lots 43, 44 et 51 du rang V du canton Thorne.....	25 00
"	Route entre les lots 48 et 49 du rang IX de Thorne.....	25 00
"	Chemin du canton Oldfield.....	27 25
"	Chemin de front sur le lot No 1 de la 3ème concession de Clapham, et sur le lot No 49 du rang IV de Huddersfield..	50 00
"	Route entre les lots 41 et 49 du rang II de Leslie.....	50 00
"	Chemin de front sur les lots 39 et 40 du rang III de Clapham et sur le lot 41 du rang IV du même canton.....	49 75
"	Chemin conduisant à la mine de mica Moorhead.....	25 00
"	Route entre les rangs 2 et 3 du canton Aldfield, et pont sur un ruisseau traversant le lot No 19 du rang III du même canton.....	150 00
"	Chemin de front sur les lots 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 du rang XII du canton Aldfield, et sur les lots 16 et 17 du rang XIII du même canton.....	50 00
"	Chemin de front sur les lots 43, 44, 45, 46 et 47 entre le Ier et le IIème rang du canton Alleyn.....	28 88
"	Route entre les lots 12 et 13 du rang V du canton Alleyn...	30 00
"	Travaux dans la partie centrale du Village de Quyon.....	30 00
"	Chemin de front du rang VI au XI du canton Bristol.....	45 71
"	Chemin de front entre le rang X et XI du canton Bristol...	25 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
B. J. Sloan	.....	.....	1.50	.....	.....	.....
John Crawford	.....	.....	2.00	.....	16	.....
Peter Pluff	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
J. E. Hughes	.....	.....	6.00	.....	.....	.....
Robert F. Dale	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
John Dagg	.....	.....	0.50	.....	14	.....
Otto Thorn	.....	.....	0.14	.....	.....	.....
Fred Way	.....	.....	0.76	.....	.....	.....
Henry Reid	.....	.....	1.00	.....	.....	10 00
Mathias Kluk	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
Louis Derouin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Calixte Lebrun	0.25	1.76	.....	0.14	{16}{20}	.....
John Sheehan	.....	.....	5.00	.....	.....	.....
Sam. Willoughby	.....	.....	0.50	.....	.....	.....
Sam. Moorhead	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
Robert McKinney	.....	.....	0.12	.....	.....	.....
Stephen Smith	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Patrick O'Malley	.....	.....	0.23	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Pontiac—*Suite*.....	Chemin de front entre les rangs VIII et IX et route à partir du rang IX au XII du canton North Onslow.....	49 45
"	Chemin de front sur les lots Nos 45 et 46 du rang II du canton Thorne.....	25 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 3 et 4 des rangs VI et VII du canton Bristol.....	30 00
"	Route sur le lot 13 dans le canton Litchfield.....	49 48
"	Chemin du Gouvernement sur une longueur de 25 lots dans le rang V du canton Huddersfield.....	100 00
"	Chemin du Gouvernement sur une longueur de 25 lots dans le rang V du canton Huddersfield.....	100 00
"	Chemin de front sur les lots 27 et 28 du rang VI du canton Clarendon.....	25 00
"	Chemin de front sur le lot No 1 du rang XIII du canton Litchfield.....	100 00
"	Chemin de front et route sur les rangs X et XI du canton Dorion.....	150 00
"	Chemin de front traversant 5 lots dans le rang I du canton Litchfield.....	900 00
"	Chemin de front sur quatre lots doubles dans le canton Litchfield.....	875 25
"	Route partant du quai de la Pointe Ross dans le canton Bristol jusqu'à une distance de 3½ milles sur les lots 18 et 19 rang A du rang I du même canton.....	150 00
"	Chemin de front sur les lots 52, 53, 54, 55 et 56 du rang VI au XI de Sheenboro.....	50 00
"	Chemin traversant le canton Nédelec entre les lots 10 et 11 de Temiscamingue Nord et jusqu'à la frontière.....	200 00
"	Route traversant les lots 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 du rang VII du canton Laverlochère.....	400 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
John O'Reilly			0.60			
James Tubman			0.12			
Richard Dougherty			0.14			
Thomas Coughlin			1.00			
Samuel Moorhead			4.00		25	
Jerry Shea			4.00			
Albert Sommerville			0.07			
Thos Daly		0.58		0.10		
Victor Mercier		1.00		0.32		
Allan Caswell		1.00	1.00		20	
W.-P. Shea			1.14		218	
C. Fred. Simon			3.50	1.50		
M. Kéon			0.18			
J.-G. McBride			1.00			
Moïse Labelle	2.00		0.02		52	

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Pontiac—*Suite*,.....	Chemin de front sur les lots à partir du No 9 et jusqu'au No 15 du rang I de Laverlochère, et route entre les lots 8 et 9 du canton Duhamel, route entre les lots 5 et 6 du rang IX nord du canton Fabre ; et route entre les lots 6 et 7 du rang I du canton Laverlochère, jusqu'au Grand Brulé.....	100 00
"	Chemin conduisant au Domaine.....	100 00
"	Chemin depuis la Baie des " Quinze " jusqu'au lac Long et le prolonger jusqu'à la ligne du Transcontinental.....	2,959 27
		$12,875 76
Portneuf.....	Chemin de front sur les lots Nos 27 et 28 du rang " B " du canton Montauban.....	100 00
"	Route sur le lot 753-85 du cadastre de St-Stanislas sur le rang III de St-Adelphe (20 arpents); et sur le lot 128 du cadastre sur le rang Ste-Anne dans St-Ubalde (28 arpents)	199 95
"	Chemin de front du lot 420 au lot No 444 du rang VI de Ste-Catherine.....	50 00
"	Chemin de front dans le rang VI de Fossambault.....	50 00
"	Côte du " Pont Noir " rang Ste-Croix.....	99 93
"	Chemin de front sur les lots Nos 9, 10 et 11 du rang XI de Fossambault.....	100 00
"	Chemin de front sur 3 lots, rang de la Montagne, Bourg Louis, dans la Seigneurie Langlois.....	50 00
"	Pont sur la Rivière " Bandeau " sur le lot No 205 dans le 4ème concession sud-ouest de Bourg Louis, dans St-Léonard	50 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 16 et 18 du rang II de la Seigneurie de Bourg Louis.....	100 00
"	Route entre les lots Nos 161 et 162 de la 3ème concession de St-Léonard.....	25 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Arthime Gaudet	1.25	.....	.....	.....	20	.....
Peter Blackburn	.....	.....	12.00	.....	16	.....
Frère Jos. Moffette	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	12.73	12.48	57.22	2.37	1087	$791 00
Johnny Bergeron	.....	0 43	.....	0.03	.....	.....
Emile Lefèbre	.....	1.72	.....	.....	.....	.....
John Griffin	.....	.....	2.00	.....	.....	.....
James Henchey	.....	.....	0.10	.....	.....	.....
Edmond Moisan	.....	.....	0.06	0.03	.....	.....
Pierre Dompierre	0.25	.....	.....	0.10	4	25 00
Richard Morrow	.....	.....	0.21	.....	.....	.....
Wilfrid Julien	.....	.....	.....	.....	47	54 29
Georges Plamondon	.....	.....	0.16	.....	.....	.....
Joseph Lesage	.....	.....	0.07	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Portneuf—*Suite*.....	Pont sur la Rivière aux Pins sur les lots Nos 1 jusqu'au 21 dans le rang VIII du canton Gosford.....	100 00
"	Chemin de front sur le lot No 2/550 de Montauban.....	150 00
"	Minage sur le lot No 1 du 5ème rang sud-ouest de Montauban et protection du front sur la Rivière Batiscan.....	100 00
"	Chemin de front dans la paroisse de Ste-Christine.....	400 00
"	Aide à la construction d'une chaussée complèment détruite le printemps dernier, St-Raymond.....	200 00
"	Route entre les lots Nos 12 et 13 du rang II de la Seigneurie des Grondines.....	200 00
"	Chemin de front dans le rang I sud-ouest de Montauban sur les lots Nos 37, 38, 39 et 40.....	49 74
"	Chemin de front sur le rang I du canton Montauban sur le lot No 8 jusqu'au lot No 18.....	174 65
"	Chemin de front sur les lots 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 du rang IV N.-E. de Montauban.....	99 40
		$2,298 67
Québec.....	Route St-Bernard au nord du Village St-Ignace, entre les lots 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1010, 1011, 1013 et 1016	150 00
"	Route appelée "Route Earl" dans la 2ème concession de Valcartier.....	101 57
"	Chemin de front sur les lots Nos 94, 95, 96 et 97 dans le rang III de St-Ambroise de la Jeune-Lorette.....	98 31
"	Chemin de front et route dans St-Gabriel-Ouest, sur les lots 26, 27 et 29 de la 1ère concession, No 71 de la 2ème et les Nos 142 et 143 de la 3ème.....	50 00
"	Chemin de front dans la 2ème concession S.-E. de la Rivière-aux-Pins, St-Gabriel-Ouest.....	50 00
"	Chemin de front sur 9 lots du rang III de la Municipalité de St-Gabriel-Ouest.....	99 92

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles	Milles	Milles	Milles	Pieds	$ cts.
Joseph Conway	.....	.....	.....	.....	67	.....
J. A. Matte	.....	.....	0.03	.....	22	.....
J. A. Matte	.....	.....	0.01	.....	.....	.....
Adjutor Marcotte	1.50	.....	.....	0.08	40	.....
Jos. Marcotte	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Théophile Buisson	.....	0.90	.....	.....	.....	.....
Victor Lambert	.....	.....	0.47	.....	.....	.....
Alexandre Clavet	1.10	.....	.....	0.03	.....	.....
Cyrille Frenette	1.36	.....	.....	0.03	10	.....
	4.21	3.05	3.11	0.30	190	$79 29
Raphaël Légaré	.....	0.32	.....	.....	4	.....
Thomas Knox	.....	.....	0.32	.....	.....	.....
Alfred Hicks	.....	.....	0.32	.....	.....	.....
James Bowles	.....	.....	0.07	.....	24	.....
Tom Murphy	.....	.....	1.50	.....	.....	.....
William Clark	.....	.....	0.76	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Québec—*Suite*.....	Route du rang V au chemin de front du rang IV et traversant 9 lots sur le rang IV de Valcartier.....	50 00
"	Réparation et minage sur le fief " St-Ignace " et sur le rang IV de Valcartier.....	50 00
"	Chemin de front appelé "chemin du rang IV de Valcartier"	49 99
"	Route sur les rangs II, III et IV du canton Tewekesbury..	47 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 31 et 53a de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham.....	48 70
"	Côtes dans la route du rang III de Tewekesbury.....	54 30
"	Route dans St-Gérard-Majella.....	150 00
"	Route " Milhomme " dans St-Ambroise.....	49 80
"	Chemin de front dans la traverse de la Route Valcartier, St-Ambroise.....	50 00
"	Chemin de front depuis le Ruisseau Dugal jusqu'à la terre de J. Latulippe, dans la route Valcartier, St-Ambroise.....	103 00
"	Route de la Grande-Ligne, conduisant à l'Eglise de Notre-Dame-des-Laurentides.....	99 00
"	Pont sur la Rivière St-Charles, sur la route appelée, traverse de Jacques Bédard, paroisse du Lac-St-Charles.....	50 00
"	Chemin de la gare du lac Edouard au Sanitorium.....	400 00
		$1,751 59
Richmond.....	Route entre les lots 11, 12 et 13 des rangs VII, VIII et IX du canton Stoke.....	150 00
"	Chemin de front sur les lots 14, 15, 16, 17 et 18 des rangs IX et X du canton Stoke.....	150 00
"	Chemins dans St-Georges-de-Windsor.....	200 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Owen McLaughlin	.....	.....	1.00	.....	42	.....
Patrick Davidson	.....	.....	.....	.....	.....	.....
John Cosgrove	.....	.....	3.00	.....	.....	.....
F.-X. Lafond	.....	.....	3.50	.....	.....	.....
F.-X. Lafond	.....	.....	0.18	.....	6	.....
F.-X. Lafond	.....	.....	0.05	.....	.....	.....
Odilon Rochette	.....	0.72	.....	.....	.....	.....
Nathan Savard	.....	.....	0.10	.....	.....	.....
Frédéric Légaré	.....	.....	0.06	.....	.....	.....
Jacques Martel	.....	.....	0.36	.....	.....	.....
Joseph T. Beaulieu	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
Joseph Allard	.....	.....	.....	.....	66	175 00
Lake Edward Sanitorium Association Hon. R. Turner, Prés	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	1.04	12.22	.....	142	$175 00
Alfred Girard	.....	.....	2.50	0.07	20	200 00
Jean Daigle	.....	.....	1.00	0.06	.....	150 00
Corp. Mun. de St-Georges-de-Windsor Nap. Thérien	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Richmond—*Suite*.....	Chemin de front sur les Nos 1, 2, 3, et 4 du rang V de St-François-Xavier-de-Brompton.....	200 00
"	Chemin de front sur le lot No 8 des rangs I, II, III et IV de Melbourne, Brompton et Gore.....	50 00
"	Chemin sur les lots 4 et 5 des rangs X, XI et XII du canton Cleveland.....	50 00
"	Route sur le lot 3 du rang III, sur le lot 4 du rang II et sur le lot 5 du rang I de Stoke.....	200 00
"	Route entre les lots 27B et 29A, du rang V du canton Broughton.....	100 00
"	Chemin sur les lots 10, 11 et 12 du rang XII de Broughton Gore.....	50 00
"	Aide à l'achat d'une machine à chemins (coût $230.60)....	175 00
	Totaux.....	$1,325 00
Rimouski.....	Route du rang III de St-Mathieu.....	100 00
"	Pont sur la décharge du lac du rang III de St-Mathieu....	100 00
"	Route du rang IV de Saint-Mathieu.....	100 00
"	Route du rang V de Saint-Fabien.....	99 82
"	Route des rangs I, II et III du canton Neigette, suivant le cours de la Rivière Neigette jusqu'au pont qui traverse la Rivière, dans le fronteau entre les rangs II et III sur le lot No 31 du rang III.....	300 00
"	Route du rang III de St-Donat dans le canton Fleuriault..	500 00
"	Route depuis les lots Nos 258 à 268 du cadastre, dans le rang IV de St-Donat, et le rang VII de la Seigneurie Lepage et Thivierge.....	91 53
"	Route sur le lot 18 dans le rang VIII du canton Neigette....	199 38

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Alfred Charland	.....	.....	.....	.....	.....	25 00
Mathew Fleck	.....	.....	3.25	.....	.....	60 00
Wm. Houle	.....	.....	2.59	.....	.....	.....
Corporation municipale de Brompton-ville	.....	.....	0.03	.....	.....	.....
Jean Turgeon	0.58	0.36	.....	.....	16	35 00
Corp. municipale de Melbourne et Brompton Gore, A. Bombardier	.....	.....	1.01	.....	14	.....
Corp. Mun. du canton de Shipton, C.-C. Brown, Sec.-Trés.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	0.58	0.36	10.29	0.13	50	470 00
Ferdinand Jean	.....	.....	0.10	.....	.....	.....
Ferdinand Jean	.....	.....	.....	.....	28	75 00
Ferdinand Jean	.....	.....	0.29	.....	8	.....
André Bellavance	.....	.....	0.18	0.06	.....	.....
Maxime Lepage	1.00	0.21	1.00	0.09	.....	.....
Alexis Demers	.....	.....	1.29	.....	6	.....
Narcisse Hallé	.....	.....	1.76	.....	3	.....
Joseph Lévesque	0.83	1.32	0.36	0.03	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Rimouski—*Suite*.....	Route entre les lots 13 et 14 du rang A de Rimouski.....	74 80
"	Cavée dans le chemin de front du rang A, est, paroisse de St-Valérien.....	200 00
"	Route Duquesne dans le rang A de St-Valérien.....	50 00
"	Route entre les lots 17 et 18 du canton Macpès. (Route centrale).....	400 00
"	Route entre les lots 17 et 18 du canton Macpès (Route centrale).....	148 82
"	Route entre les lots 17 et 18 du rang VI du canton Macpès..	50 00
"	Chemin de front dans le rang II du canton Neigette.....	98 23
"	Chemin de front entre les rangs III et IV du canton Macpès.	100 00
"	Route au rang I de la mer au fronteau de St-Anaclet.....	100 00
"	Route de St-Gabriel à St-Donat dans les rangs III et IV de St-Gabriel, canton Fleuriault.....	200 00
"	Route "des Hauteurs" conduisant de St-Gabriel à St-François-Xavier dans les cantons Ouimet et Fleuriault.....	99 50
"	Route sur le rang IV du canton Fleuriault, dans St-Gabriel..	100 00
"	Chemin à partir du lot No 26 jusqu'au lot No 40 dans le rang II du canton Ouimet.....	104 00
	Totaux.....	$3,216 08
Rouville.....	Travaux dans la route de Darcy, St-Paul-d'Abbotsford....	250 00
	Totaux.....	$250 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation **pendant l'année financière 1908-1909.**

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Alphonse Lepage	.....	.....	0.18	.....	.....	.....
Marcel Ouellet	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Marcel Ouellet	.....	.....	1.07	.....	.....	.....
Pierre Proulx	.....	.....	0.54	0.10	.....	.....
J.-B. Lepage	.....	.....	0.25	0.03	.....	.....
Josué Brisson	.....	.....	1.00	0.07	.....	.....
Eloi Deschène	.....	.....	4.00	0.07	3	.....
Norbert Proulx	.....	.....	0.07	0.07	.....	.....
Eugène Beaulieu	.....	.....	1.81	.....	.....	.....
Elzéar Pelletier	.....	.....	1.25	0.14	.....	.....
Ernest Rioux	.....	.....	4.00	.....	32	80 00
Théophile Dufour	0.54	0.25	.....	0.21	.....	.....
Alexis Desrosiers	.....	2.00	.....	0.72	.....	.....
	2.37	3.78	19.15	1.59	80	$155 00
Corp. mun. de St-Paul-d'Abbotsford	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
St-Maurice.....	Route sur le lot No 242 du rang St-Olivier partant du chemin des Piles du côté nord au terrain des Jésuites.....	150 00
"	Chemin et route sur les lots Nos 29, 30 et 31 du rang St-Alexandre.....	200 00
"	Cours d'eau pour égoutter les terres sur les lots Nos 26, 27 et 28 du rang St-Alexandre, paroisse de Ste-Flore.....	100 00
"	Cours d'eau pour égoutter cinq terres sur le chemin des Piles, à Ste-Flore.....	75 00
"	Cours d'eau sur le rang " Grandmère " dans Ste-Flore.....	100 00
"	Chemin de front sur les lots 18 et 19 du rang XI de Caxton..	150 00
"	Chemin sur le lot No 44 du rang I de Shawinigan, Ste-Flore..	46 49
"	Chemin de front sur les lots Nos 47 et 48 des rangs II et III de Shawinigan, paroisse de St-Mathieu.....	50 00
"	Chemin dans la ligne des lots Nos 6 à 6B du rang XV de Caxton, et pont sur la Rivière Shawinigan au même endroit	235 00
"	Cours d'eau sur les lots 25, 26, 27, 28 et 29 sur le rang I de St-Etienne.....	100 00
"	Pont sur la Rivière Yamachiche, à l'endroit appelé " Côte des 14 arpents " dans St-Etienne.....	100 00
"	Chemin sur le lot No 24 du rang VIII de Shawinigan à St-Boniface.....	40 00
"	Route dans le rang VIII de Shawinigan, à St-Boniface....	25 00
"	Côte dans le chemin de front du rang IV de St-Boniface sur le lot No 114 du cadastre.....	43 95
"	Chemin " Rousseau " sur les lots Nos 23, 24, 25 et 26 du rang VI de St-Boniface.....	35 00
"	Route de communication entre St-Elie et St-Mathieu sur les rangs VII, VIII, IX et X du canton Caxton sur un parcours de 4 milles.....	199 90
"	Déviation du chemin reliant Ste-Flore à Shawinigan-Falls sur la terre de Léopold Drew.....	600 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Onésime Désaulniers	0.72	0.07	.....	.....	8	.....
Baptiste Vincent	0.72	.....	.....	.....	22	.....
Baptiste Vincent	.....	.....	0.58	.....	.....	.....
Antoine Rivard	.....	.....	0.72	.....	.....	.....
Hercule Berthiaume	.....	.....	1.58	.....	.....	.....
H. Marchand	2.50	1.50	.....	.....	41	.....
H. Lafrenière	.....	0.36	.....	.....	18	.....
Nazaire Robitaille	0.16	.....	.....	.....	.....	.....
Adélard Bernier	.....	0.18	.....	.....	67	.....
Edmond Marchand	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Maxime Grenier	.....	.....	.....	.....	75	.....
E. Lacerte	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joseph Dubé	.....	.....	0.06	.....	.....	.....
E.-V. Gélinas	.....	.....	0.10	0.02	.....	.....
Napoléon Earle	.....	.....	0.43	.....	.....	.....
J.-B. Garand	0.79	0.21	.....	0.03	.....	.....
Corporation municipale de Ste-Flore	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
St-Maurice—*Suite*....	Cours d'eau sur les rangs VI et VII St-Elie de Caxton.....	49 61
"	Cours d'eau entre les rangs IV et V de la paroisse de St-Etienne.....	99 71
"	Réparer un chemin démoli par un ébouli et par l'eau, paroisse de la Baie de Shawinigan.....	600 00
"	Route de la Baie Shawinigan endommagée par les eaux du St-Maurice et pont sur la Rivière Lavergne sur le lot No 1 du rang B de St-Boniface.....	800 00
	Totaux.....	$3,799 66
Sherbrooke.....	Chemin de front sur les lots 10, 11 et 12 des rangs VII, VIII et IX et sur les lots 11 et 12 des rangs I, II, III, et IV; et route sur le lot 15 entre les rangs I et II du canton Ascot	
"	Chemin de front sur les lots 19, 20 et 21 dans les rangs IV, V et VI du canton Ascot.....	300 00
"	Chemin de front sur les lots 11, 12 et 13 des rangs IX et X du canton Ascot.....	
"	Chemin de front sur le rang VIII du canton Orford.....	50 00
"	Chemin de front (chemin de Magog) dans le canton Orford..	50 00
"	Chemin de front dans le canton Orford (chemin de traverse)	50 00
"	Route entre les lots 2 et 3 du rang VII et chemin de front sur les lots 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 du rang VII du canton Orford.....	199 61
"	Chemin de front sur les lots 25 et 26 du rang I du canton Ascot (côte réparée).....	300 00
"	Chemin de front sur les lots 15 et 16 entre les rangs I et II du canton Ascot.....	198 58
"	Travaux sur le chemin de Montréal dans le canton Orford..	75 00
	Totaux.....	$1,223 19

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Eucharist Boisvert	.....	.....	.....	.....	.....	.....
M. Guillemette	.....	.....	.....	.....	.....	.....
E. Bournival	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Siméon Morel	.....	.....	0.72	.....	91	.....
	4.89	2.32	4.19	0.23	304	.....
Corporation municipale d'Ascot, Wm W. Baker, Sec-Trés	1.50	.....	3.00	0.99	6	100 00
Corp. municipale d'Ascot, Wm Baker, Sec-Trés	.....	.....	0.18	.....	.....	316 68
Corporation municipale d'Ascot, Wm Baker, Sec.-Trés	.....	.....	0.21	.....	56	400 00
J.-B. Boudreau	.....	.....	2.00	.....	16	6 33
Joseph Camiré	.....	.....	4.00	.....	16	32 88
J.-C. Faith	.....	.....	1.50	.....	.....	.....
Corp. municipale de St-Elie-d'Orford, C.-E. Geoffroy, Sec.-Trés	0.38	0.49	.....	.....	.....	53 00
Henri Ralphe	.....	.....	0.12	.....	.....	74 50
C.-R. Bailey	0.89	0.13	.....	0.23	.....	220 00
Auguste Dubuc	.....	.....	0.09	.....	.....	22 60
	2.77	0.62	11.10	1.22	94	$1,226 01

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Stanstead.....	Chemins de front sur les lots 14, 15 et 16 des rangs VIII, IX et X du canton Banford.....	200 00
"	Chemin de front sur le lot No 9 du rang XII et traversant le lot No 10 dans les rangs XIII, XIV et XV du canton Barnston.....	47 91
"	Chemin de front sur le lot No 3 du rang VIII, sur les bords du lac Massawippi dans le canton Hatley.....	100 00
"	Chemin de Ste-Catherine de Hatley à Magog.....	150 00
"	Chemin de front à partir du rang III au rang II de Hereford et traversant les lots 27 et 28 et partie du 26 dans le canton Barford.....	100 00
	Totaux.....	$597 91
Témiscouata.....	Route sur les rangs I, II, III et IV du canton Escourt.....	2,984 56
"	Chemin depuis le lac Témiscouata en allant vers le lac Touladi	170 00
"	Chemin de front depuis le lot No 5, jusqu'au lot No 13 dans le fronteau entre les rangs V et VI du canton Robitaille...	200 00
"	Route entre les lots 15 et 16 du rang V du canton Robitaille.	197 42
"	Route entre les lots 15 et 16 du 5ème rang de Robitaille et chemin de front sur les 15 premiers lots du 4ème rang....	200 00
"	Route entre les cantons Robitaille et Biencourt depuis le rang I jusqu'au rang III des dits cantons.....	450 00
"	Route conduisant au Squatteck entre les rangs III et IV de Raudot et jusqu'aux cantons Robitaille et Biencourt.....	200 00
"	Chemin de front du rang I de Raudot, depuis le lot No 34 jusqu'au lot No 18.....	150 00
"	Chemin de front longeant la Rivière Boisbouscache du lot No 18 jusqu'au No 14 du canton Raudot.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
H.-E. Baldwin			2.00			
H.-S. Bacon			0.65			
Irving Slack			0.35			100 22
Honoré Langlois			0.50			
Eugène Breton	0.72					
	0.72		3.50			$100 22
Alexis Bélanger	6.25				30	
Jos. Viel			7.00	0.10		
Jos. Viel	0.54	0.58				
Georges-D. Bourgouin	0.12	0.88		0.31	24	
Georges-D. Bourgouin	1.32	1.14			39	
Joseph Hudon			3.00	0.35		
Eloi Belzile			8.00	0.03		
J.-B. Lafrance			3.00	0.21		
Louis Sirois, père			3.00	0.10		

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Témiscouata—*Suite*...	Chemin de front entre les rangs III et IV de Raudot depuis la ligne entre les lots Nos 33 et 34, jusqu'au No 39.....	197 88
"	Route sur le lot No 38 du rang VIII du canton Bégon.....	150 00
"	Route entre les lots 23 et 24 des rangs V et IV de Bégon....	250 00
"	Côte sur le lot No 22 dans la route entre les rangs A et B du canton Bégon.....	96 60
"	Route sur le lot No 28 du rang A du canton Hocquart.....	200 00
"	Route entre les lots 10 et 11 du rang VII du Canton Denonville.....	150 00
"	Route entre les lots 40 et 41 du rang VII de Viger.....	94 31
"	Route entre les lots 33 et 34 du rang VII du canton Demers.	350 00
"	Route entre les lots 50 et 51 du rang III du canton Demers..	148 62
"	Route entre les lots 16 et 17 sur les rangs III et IV du canton Demers.....	200 00
"	Route sur le lot No 86 du rang nord du canton Armand, sur l'ancien chemin Témiscouata.....	75 00
"	Chemin de front depuis le lot No 5 jusqu'au lot A du rang XII du canton Cabano.....	399 86
"	Chemin de front sur les lots 45, 46, 47, 48, 49 et 50 du rang XIII de Cabano.....	175 00
"	Route entre les lots 24 et 25 du rang XI de Cabano.....	150 00
"	Route sur les rangs V, VI, VII et VIII du canton Escourt...	400 00
"	Route sur les rangs V, VI, VII et VIII du canton Escourt...	300 00
"	Chemin de front sur les lots 8, 9, 10 et 11 entre les rangs VII et VIII de Packington.....	125 00
"	Chemin de front sur les lots 23, 24, 25, 26, 27 et 28 entre les rangs VIII et IX du canton Packington.....	200 00
"	Route de Ste-Rose-du-Dégelé au grand lac Squatteck.....	300 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Joseph Hudon	0.65	.....	.....	0.03	.....	.....
Alphonse Deschènes	.....	0.42	.....	0.20	.....	.....
François Jean	.....	0.61	.....	0.04	10	.....
Damase Lepage	.....	.....	0.03	.....	.....	.....
H. Malenfant	.....	0.29	.....	0.25	.....	.....
Joseph Lévesque	.....	0.50	.....	0.07	42	.....
Olivier Gagnon	.....	0.36	0.14	0.10	.....	.....
Pierre Ouellet	1.03	.....	.....	.....	.....	.....
Paul St-Pierre	.....	0.45	.....	0.22	.....	.....
François April	1.00	.....	.....	.....	.....	.....
Pierre Dubé	.....	.....	0.69	.....	.....	.....
Joseph Morneau	.....	0.03	0.05	0.08	15	.....
Prime Martin	.....	1.00	0.14	.....	25	.....
Félix Chouinard	1.37	.....	.....	.....	.....	.....
Aurèle Morneau	0.43	1.00	.....	0.14	80	.....
Aug. Quesneville	.....	3.17	.....	0.18	27	.....
Prime Martin	.....	.....	0.18	0.02	.....	.....
Alcide Beaulieu	.....	0.47	.....	0.03	18	.....
Armand Aubut	.....	0.87	0.07	0.10	12	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Témiscouata—*Suite*...	Chemin de front sur le lot 421 du rang V, paroisse d'Ivry....	74 53
"	Route entre les lots 32 et 33 du rang II de Cabano.....	225 00
"	Route entre les lots 6 et 8 du rang II de Denonville.....	100 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 18 du rang I du canton Escourt.....	200 00
"	Pont sur la Rivière Madawaska à Ste-Rose-du-Dégelé, au pied du lac Témiscouata dans la Seigneurie de Madawaska...	1,505 63
"	Route entre les lots 29 et 30 du rang III de Raudot.....	95 63
"	Chemin de front à partir du lot No 15 jusqu'au lot No 28 du rang II du canton Raudot.....	250 00
"	Route conduisant au chemin de front du rang I du canton Raudot.....	200 00
"	Route entre les lots Nos 7 et 8 du rang I du canton Bégon et se continuant dans les rangs II, III, IV et V du même canton.....	100 00
"	Chemin de front depuis le lot No 12 jusqu'au lot No 24 entre les rangs " C " et " D " du canton Armand.....	125 00
"	Route, partant de la Seigneurie de Témiscouata, et traversant les rangs X, IX, VIII et VII du canton Robinson....	395 04
"	Partie route et partie chemin de front, passant sur les terres des seigneuries Murchie et Thomas.....	233 25
"	Chemin de front sur le lot No 24 entre les rangs " A " et " B " du canton Hocquart.....	49 42
"	Route du rang VI du canton Cabano, allant de St-Louis de Ha-Ha à St-Eusèbe.....	200 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 49 à 61 dans le canton Withworth.....	43 89
"	Route entre les lots 33 et 34 du rang VI du canton Demers..	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et ponçage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
J.-L. Gagné	.....	.....	0.50	.....	.....	.....
Joseph Pinet	.....	0.65	.....	0.02	36	.....
Benj. Mignault	.....	.....	.....	0.14	.....	.....
Jos.-F. Sirois	0.83	.....	.....	.....	25	.....
Jos. Cloutier	.....	.....	.....	.....	260	700[illegible]00
Lazare Sirois	.....	0.72	0.18	0.09	.....	.....
Samuel Gagnon	0.98	.....	1.39	0.07	.....	.....
Tibre Dumont	0.79	0.21	.....	.....	.....	.....
Narcisse Gagnon	.....	0.72	.....	0.18	.....	.....
Emile Bouchard	3.00	.....	0.65	0.07	.....	.....
Alexis Soucy	1.76	0.29	0.14	.....	4	.....
Arthur Caron	0.50	.....	.....	.....	.....	.....
Odilon Desjardins	.....	.....	0.14	.....	.....	.....
Louis P. Bérubé	.....	0.54	.....	.....	.....	.....
Charles Cutnam	.....	.....	3.00	0.50	.....	.....
Joseph Ouellet	0.03	.....	0.54	0.10	.....	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Témiscouata—*Suite*...	Approches du pont sur la Rivière Bleue dans le rang IV du canton Escourt.....	25 00
"	Confection du pont de la Rivière Sapin sur les lots 7 et 8 du rang I de Bégon. Compte pour charroyage du fer et pour " freight ".....	25 80
"	Pont sur la Rivière Sénescoupe à St-Clément. Balance du compte pour préparation du bois.....	33 00
	Totaux.....	12,595 44
Terrebonne.....	Chemin de front sur les lots Nos 38, 39, 40, 41, 42 et 43 dans le rang IX du canton Wolfe.....	487 45
"	Route du rang IV au rang V du canton Wolfe.....	200 00
"	Chemin de front du lot No 29 jusqu'au lot No 33 dans le rang V du canton Salaberry.....	100 00
"	Chemin autour du Lac à la Quenouille dans le canton Wolfe..	200 00
"	Chemin de front et route du rang I de Beresford.....	97 95
"	Route du rang VII au rang VIII du canton Wolfe sur les lots Nos 29, 30, 31 et 32.....	195 39
"	Chemin de front partant du lot No 473 du cadastre de la paroisse de Ste-Sophie, pour s'arrêter chez M. Joseph Bertrand.....	100 00
"	Route traversant les lots Nos 5 et 6 du rang V du canton Morin.....	100 00
"	Chemin et montée du rang IV du canton Morin.....	200 00
"	Chemin du rang II du canton Salaberry sur le lot No 21....	150 00
"	Chemin de front depuis le lot No 14 jusqu'au lot No 23 dans le rang IX du canton Abercrombie.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Aurèle Morneau						
Jos. Rouleau						
N. Veilleux						
	20.62	14.90	31.84	3.73	647	700 00
Gédéon Lauzon	0.03	1.22	0.10	0.31	40	
Casimir Boivin			1.00			
Casimir Boivin			0.90			
V. Grenon			3.00	0.25		
H.-A. Belisle			1.47			
Ferd. Credgeur		0.54	0.18	0.14	13	
Ulric Lefebvre			6.00			
Joseph Lacas			0.98	0.14	8	
Jos. de Repentigny						
John Bennett		0.07				
Adélard Maillé			1.47			

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Terrebonne—*Suite*....	Chemin de front sur les lots Nos 2, 3 et 4 du rang II, sur les lots Nos 1, 2, 3 et 4 du rang III et une route dans le rang III du canton Beresford.....	100 00
"	Route du cordon dans le chemin de la côte St-André, paroisse de St-Jérôme.....	50 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 488, 489, 490, 491, 492, 493 et 498 de la paroisse de Ste-Sophie.....	50 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 26, 27, 29 et 30 du rang VIII de Kilkenny.....	25 00
"	Route entre les lots 21c, 22b, 23 et 24, rangs I et II du canton Abercrombie.....	50 00
"	Chemin de front sur le lot No 26 du rang VIII de Kilkenny..	25 00
"	Chemin de front du rang III du canton Abercrombie.....	100 00
"	Chemin appelé " chemin de la malle " sur les lots à partir du No 8 au No 23 dans le rang V du canton Abercrombie...	99 96
"	Chemin de front du rang VI des cantons de Kilkenny et Abercrombie.....	50 00
"	Chemin de front et montée St-Elvire dans la paroisse de St-Sauveur.....	189 50
"	Route entre les lots Nos 42 et 43 depuis le 9ème jusqu'au 11ème rang du canton Wexford.....	300 00
"	Côte " Raymond " dans la paroisse de St-Sauveur.....	100 00
"	Chemin de front sur les lots 19, 20 et 21 du rang X de Kilkenny.....	75 00
"	Chemin de front sur le rang de la Rivière du Nord-Ouest, paroisse de St-Jérôme.....	97 45
"	Chemin de front sur les lots 494, 495 et 496 du cadastre de Ste-Sophie.....	25 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 16, 17 et 18 du rang VIII du canton Kilkenny.....	25 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Ernest Belisle			1.43	0.07	12	
Joseph Millaire			1.21			
Ovila Légaré						
J.-B. Sigouin						
M. Richer						
O. Sylvain			0.14			
Honoré Lacasse			3.00			
William St-Pierre			3.03			
Damase Nadon			0.54			
Théophile Guindon			0.25	0.07		
Louis Riopel fils		1.98		0.32		
Isaie Raymond			0.10			
Octave Coursol			0.90	0.03		
Emile Plante			0.54			
Félix Légaré			0.43			
Elphège Nadon			0.65			

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Terrebonne—*Suite*....	Chemin de front sur les lots Nos 21, 22 et 23 du rang VIII du canton Abercrombie.....	25 00
"	Route dans le rang VIII de St-Hyppolite, canton Abercrombie	24 75
"	Chemin de front sur les lots Nos 435 à 455 du cadastre dans la paroisse de Ste-Sophie.....	50 00
"	Chemin entre les rangs VIII et IX de Wexford.....	100 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 23 et 24 du rang VIII de Kilkenny.....	25 00
"	Route dans le rang X du canton Wexford.....	97 28
"	Chemin entre les rangs VI et VII du canton Wexford.....	196 44
"	Chemin de front sur les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du rang II du canton Morin.....	60 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 4 et 5 du rang I de Doncaster.....	25 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 284, 285, 287 et 288 du cadastre, de la paroisse de St-Jérôme.....	24 08
"	Chemin de front du rang XI du canton Wexford.....	25 00
"	Chemin de base entre les rangs III et IV du canton Wexford.	100 00
"	Chemin de base depuis le lot No 9 jusqu'au lot No 22 incl. dans le rang V du canton Wexford.....	100 00
"	Chemin du rang IV au rang V du canton Wexford et réparation d'un pont.....	200 00
"	Chemin de front à partir du lot No 6 jusqu'au lot No 16 dans le rang X du canton Morin.....	198 31
"	Route entre les lots 43 et 44 du rang XI de Morin.....	120 00
"	Chemin de base sur le rang VI du canton Morin y compris la montée.....	100 00
"	Chemin de front sur le rang III du canton Morin.....	100 00

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Hubert Mayer			0.54			
Félix Labelle			0.54			
Joseph Dufour						
John Pitre						
Joshua Hamilton			0.41			
Ant. Landreville			1.00		12	
Anthime Vincent			2.00	0.02		
Wilfrid Sigouin			1.00			
Olivier Jolicœur			0.36			
Ovila Maurice			0.50			
Césaire Dufresne			0.54			
Jos. McGuire						
Jos. McGuire						
Jos. McGuire					25	
Isaac Bélair			1.79	0.36		
J.-O. Belisle		0.36			10	
N. Ouimet			2.32			
H. Amerenger			3.00			

Col. 11

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Terrebonne—*Suite*....	Montée du rang X au rang XI du canton Morin sur le lot No 32 du rang X.....	300 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 1 et 2 du rang II et route des rangs II et III du canton Doncaster.....	200 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 3, 4, 5 et 6 dans le rang III de Doncaster.....	275 00
"	Travaux dans le chemin de front de la montée " Marleau "...	200 00
"	Chemin appelé " Côte St-Louis " dans Ste-Thérèse de Blainville.....	200 00
	Totaux.....	6,038 56
Vaudreuil.....	Reconstruction d'un pont, Grande Ligne, dans la paroisse de Rigaud.....	55 00
"	Tuyaux en grès pour deux coulées dans le chemin du Petit-Brulé, paroisse de Rigaud.....	101 80
"	Pour posage des tuyaux sur une longueur de 80 pieds dans le chemin du Petit-Brulé, paroisse de Rigaud.....	83 25
"	Chemin de Ste-Angélique et côte St-Louis dans St-Lazare, réparations.....	250 00
	Totaux.....	490 05
Wolfe.....	Aide à la construction du pont de l'Annière et à la confection du chemin sur les lots 36, 37, 38 et 39 des rangs IV et V. Octroi de $400.00 accordé. 2ème Versement.....	200 00
"	Route entre les rangs VII et VIII de Weedon et chemin de front sur les lots Nos 22, 23, 24 et 25 des rangs V et VII du même canton.....	307 90

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
J.-O. Belisle	.....	.....	2.00	.....	50	.....
J.-O. Belisle	.....	.....	0.72	0.07	15	.....
J.-O. Belisle	0.54	0.72	.....	.....	.....	.....
J.-O. Gratton	.....	1.79	0.29	.....	.....	.....
J.-M. Robillard	.....	.....	0.12	.....	.....	.....
	0.57	6.68	44.45	1.78	185	.....
Pierre Chenier	.....	.....	.....	.....	.....	.....
W. McNally & Co	.....	.....	.....	.....	.....	.....
J.-B. Lefebvre	.....	.....	0.02	.....	.....	.....
Nap. Giraldeau	.....	.....	1.00	.....	.....	.....
	.....	.....	1.02	.....	.....	.....
La corporation municipale de Wotton, Télesphore Gervais, Sec.-Trés.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Emile Modon	.....	.....	3.50	.....	22	.....

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Wolfe—*Suite*.....	Chemin de front sur les lots Nos 27 et 28 dans le rang VII du canton Weedon.....	210 40
"	Pont sur la Rivière Nicolet dans le rang VI de Ham-Nord...	300 00
"	Chemin entre les rangs II et III de Weedon sur les lots Nos 1 jusqu'à 16.....	217 85
"	Chemin de Weedon à Ham-Sud, à partir du rang VI du canton Weedon et traversant les rangs VII, VIII, IX, X et XI de Weedon et les rangs II, III et IV du canton Ham-Sud....	197 12
"	Route conduisant à Stratford à partir du cordon du rang VI de Weedon sur le lot No 27 et traversant le lot No 28 jusqu'à la ligne de Stratford.....	224 57
	Totaux.....	1,657 84
Yamaska.....	Pont sur la Rivière Pécasso dans le rang St-Charles, paroisse de St-Pie-Déguire.....	93 50
	Total.....	93 50

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

No 2—*suite.*

colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Saül Dulude	.....	0.58	.....	.....	.....	.....
Corp. mun. de Ham-Nord, P. Blais, Sec.-Trés.	.....	.....	.....	.....	60	100 00
Conseil mun. de Weedon, C.-H. Bourget et E. Fréchette	.....	.....	5.00	.....	.....	275 00
Benjamin Camille	.....	.....	8.00	.....	.....	325 00
Joseph Magnan	.....	.....	1.79	.....	.....	224 57
	.....	0.58	18.29	.....	82	924 57
Philéas Therroux	.....	.....	.....	.....	26	218 00
	.....	.....	.....	.....	26	218 00

GEORGES BELLEAU,
Secrétaire de la Branche de Colonisation.

Digitized by Google

TABLEAU No 2.—*Suite.*

Récapitulation des travaux faits sur les Chemins de Colonisation pendant l'année financière 1908-1909.

	COMTÉS.	Montant payé	Ouvert en chemin d'hiver	Parachevé en chemin de roulage	Réparé	Fascines et ponçage	Ponts et ponceaux	Contribution locale
		$ cts.	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ Cts.
1	Argenteuil	4,960.09	0.25	2.51	17.57	0.08	431	1,013.45
2	Arthabaska	1,435.74	0.44	0.94	5.70	.....	24	897.75
3	Beauce	7,730.38	6.69	8.37	5.35	0.90	378	1,219.81
4	Bellechasse	4,284.65	3.69	0.27	12.03	0.11	188	427.50
5	Berthier	3,366.51	0.49	2.80	2.84	0.31	140	.....
6	Bonaventure	9,645.89	13.32	10.74	31.72	2.05	1,804	831.00
7	Champlain	3,518.18	2.13	5.45	12.99	0.32	331	1,596.25
8	Charlevoix	902.38	.....	3.03	2.20	0.30	18	.....
9	Chicoutimi et Saguenay	17,253.27	18.43	22.16	62.64	6.16	1,395	1,025.00
10	Compton	1,686.43	0.79	1.69	14.21	0.66	176	1,486.50
11	Deux Montagnes	595.20	.....	.....	9.52	0.25	16	.....
12	Dorchester	3,469.28	1.22	8.32	5.09	0.38	285	1,329.46
13	Drummond	424.00	.....	.....	2.30	.....	.....	80.00
14	Gaspé	8,706.16	11.74	11.56	66.80	1.64	2,476	680.00
15	Huntingdon	399.66	.....	.....	0.84	0.04	.....	.....
16	Iles de la Madeleine	725.00	0 77	9.90	.....	0.06	71	232.50
17	Joliette	1,030.68	.....	1.34	2.01	0.59	58	217.00
18	Kamouraska	4,325.69	.....	4.20	23.81	0.43	123	.....
19	Lac St. Jean	17,837.34	19.24	15.04	14.10	2.46	1,499	255.00
20	L'Assomption	200.00	.....	.....	.....	.....	30	437.80
21	L'Islet	3,344.14	2.76	2.08	35.76	0.49	80	6.25
22	Lotbinière	700.00	.....	1.28	0.22	.....	.....	648.57
23	Maskinongé	591.55	.....	0.19	1.02	0.02	58	20.00
24	Matane	9,748.44	11.78	11.91	18.56	2.56	859	213.75
25	Mégantic	904.49	1.51	0.09	10.03	.....	47	25.00
26	Montcalm	1,297.77	0.44	1.59	12.96	0.77	255	71.00
27	Montmagny	489.34	.....	.....	1.06	.....	252	80.00
28	Montmorency	3,391.27	.....	3.51	12.97	.....	214	.....
29	Nicolet	2,431.73	0.72	1.91	2.89	0.28	37	275.00
30	Ottawa	25,690.05	28.34	12.45	52.03	3.38	1,532	1,772.70
31	Pontiac	12,875.76	12.73	12.48	57.22	2.37	1,087	791.00
32	Portneuf	2,298.67	4.21	3.05	3.11	0.30	190	79.29
33	Quebec	1,751.59	.....	1.04	12.22	.....	142	175.00
34	Richmond	1,325.00	0.58	0.36	10.29	0.13	50	470.00
35	Rimouski	3,216.08	2.37	3.78	19.15	1.59	80	155.00
36	Rouville	250.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	St-Maurice	3,799.66	4.89	2.32	4.19	0.23	304	.....
38	Sherbrooke	1,223.19	2.77	0.62	11.10	1.22	94	1,226.01
39	Stanstead	597 91	0.72	.....	3.50	.....	.....	100.22
40	Témiscouata	12,595.44	20.62	14.90	31.84	3.73	647	700.00
41	Terrebonne	6,038.56	0.57	6.68	44.45	1.78	185	.....
42	Vaudreuil	490.05	.....	.....	1.02	.....	.....	.....
43	Wolfe	1,657.84	.....	0.58	18.29	.....	82	924.57
44	Yamaska	93.50	.....	.....	.....	.....	26	218.00
45	Visites et explorations	25,701.44	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux	215,000.00	174.21	189.14	655.60	35.59	15,664	19,680.38

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries.

Québec, 30 juin 1909.

GEORGES BELLEAU,
Secrétaire de la Branche de Colonisation.

Digitized by Google

TABLEAU No 3.

Etat détaillé de l'emploi de la somme de $25,701.44 entrée sous le titre de Visites et Explorations, dans le tableau No 1.

J.-N. Gastonguay, ingénieur et inspecteur :		
Allocation spéciale du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	$	360 00
Dépenses de voyages, d'explorations et d'inspections		1,190 00
Arthur Gastonguay, contre-maître :		
Frais de transports		74 96
Oliva Cloutier, contre-maître :		
Salaire du 1er Juin 1908 au 30 juin 1909 (13 mois)		975 00
Frais de transport et de pension		364 10
Joseph Cloutier, contre-maître :		
Frais de transport		87 15
Cyprien Ouellet, contre-maître :		
Frais de transport		397 83
Georges Nadeau, contre-maître :		
Dépenses de voyages		30 15
Ferdinand Fafard, arpenteur-géomètre :		
Explorations et inspections dans le canton Laverlochère et les régions du Témiscamingue et de l'Abittibi		900 00
Patrick O'Sullivan, arpenteur-géomètre :		
Explorations et inspections dans les cantons Howard et Montcalm		159 20
Alphonse Blouin, arpenteur-géomètre :		
Dépenses de voyages, dans le comté de Témiscouata		100 70
Salaire		133 00

Digitized by Google

Gabriel Henry, Québec :	
Visites et explorations dans le comté de Maskinongé et au Cap-St-Ignace (non compris frais de déplacement),.....	15 00
L.-E. Carufel, agent de colonisation, Montréal :	
Loyer du bureau du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.....	372 00
Taxe d'eau du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.....	16 00
Gaz et électricité du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.....	19 13
Impressions.....	173 20
Papeterie et reliures.....	260 19
Fournitures de bureau et articles de toilette.....	80 52
Femmes de peine pour le nettoyage du bureau.....	40 99
The Bell Telephone Co.....	89 50
Assurance, The Phoenix Ass. Co. of London pour police au 27 juillet 1909.....	14 10
Evans Bros., pour charbon au 25 juin 1909.....	146 61
L.-E. Carufel, pour dépenses de voyages et déboursés.....	153 41
Emile Lemay, commis, salaire du 1er juin 1908 au 30 juin 1909.....	585 00
Louis Gratton, gardien, salaire et déboursés du 1er janvier au 30 juin 1909.....	300 60
Uniformes pour le gardien.....	67 00
Ferdinand Audet, agent de colonisation, Québec :	
Salaire du 1er juillet au 30 juin 1909.....	533 34
J.-B. Lucier, agent de colonisation, Worcester, Mass., U.S. :	
Salaire pour les mois d'avril à décembre 1908 et pour les mois de janvier 1909 à juin 1909.....	125 00
T.-A. Christin, agent de colonisation, Nomininque :	
Salaire du 1er février au 30 juin 1909.....	250 00
Dépenses de voyages.....	50 00
L'Honorable Charles R. Devlin, ministre :	
Dépenses de voyages.....	813 95
S. Dufault, sous-ministre :	
Services supplémentaires.....	200 00
D. Donovan, secrétaire particulier :	
Dépenses de voyages et services supplémentaires.....	849 65

Digitized by Google

Alfred Pelland, publiciste :	
Salaire du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	1,500 00
Services supplémentaires et dépenses de voyage	555 00
Arthur Gagnon, comptable :	
Services supplémentaires et compilation de documents	550 00
F. Gibault, commis :	
Allocation pour 1908-1909	300 00
Thomas Sheehan, commis :	
Allocation pour 1908-1909	400 00
J.-F. Savary, secrétaire Branche de Colonisation :	
Allocation du 1er janvier 1909 au 30 juin 1909	1,000 00
Alcide Olivier, commis :	
Salaire du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	800 00
Rosario Genest, dessinateur :	
Balance de salaire pour le mois de juin 1908 et salaire du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	913 67
Odessa Fiché, messager :	
Allocation pour 1908-1909	50 00
Joseph Marcoux, commis :	
Allocation pour 1908-1909	300 00
Benjamin Charette, messager :	
Allocation depuis août 1907 au 30 juin 1909	100 00
Melle Claire Lepire, sténographe et dactylographe :	
Salaire depuis juillet 1908 à mars 1909	240 00
Ernest Robitaille, commis:	
Allocation pour 1908-1909	35 00
J.-H. Brassard, assistant-comptable:	
Allocation depuis juillet 1907 au 30 juin 1909	600 00

Digitized by Google

J.-G. Vincent, messager:	
Allocation pour 1908-1909	100 00
Georges Belleau, secrétaire Branche de Colonisation:	
Salaire du 17 mai au 18 juin 1909	110 00
Clercs surnuméraires durant la session	1,288 50
Dominion Express Company:	
Transport d'outils pour construction de ponts	45 70
Canadian Northern Express Company:	
Transport d'outils pour construction de ponts	9 25
Canadian Express Company:	
Transport d'outils pour construction de ponts	8 60
American Express Company:	
Transport de livres à Anvers et à Bruxelles	43 18
" d'outils pour construction de ponts	4 50
La Compagnie Allan, Montréal:	
Transport de livres et pamphlets par le SS. Parisian, en France et en Belgique	8 75
A.-W. Colley, courtier de douanes, Québec:	
Pour transport de livres et pamphlets par le SS. Parisian	3 55
Théodore Dorval:	
Pour réparation d'outils	3 10
Samson & Filion, Québec:	
Outils pour construction de ponts	197 28
Joseph Nolin:	
Réparation d'une masse en fer	1 25
L.-L. Brouillet, Québec:	
Pour 3 dessins sur couverture de brochures	10 00

Digitized by Google

F.-H. Denyson, Montréal:

Impression de cartes géographiques	660 50

Eugène Fafard:

Plan pour carte de la Seigneurie du Lac Témiscouata,	8 00

A.-E. Courchesne, Québec:

Plan du chemin de fer G.T.P. depuis Québec jusqu'à Moncton	5 00

L'Echo de Charlevoix:

Impression de 3,000 exemplaires de la brochure intitulée "Vastes champs offerts à la colonisation dans la région de Bonaventure"	652 46
Distribution de 2,000 exemplaires d'un supplément de ce journal	150 00

L.-A. Proulx, Québec:

Impression de 140 copies du " Guide du colon " au verso de la carte du comté d'Ottawa	16 10

Dussault & Proulx, Québec:

Impression de la brochure " La colonisation dans la Province de Québec "	437 23
Impression de 10,000 copies de la Brochure " Vers le Canada, guide pour le colon étranger "	2,449 50

A.-P. Pigeon, Montréal:

Impression de 5000 copies de la " Mattavinie "	821 06

La " Presse," Montréal:

Impression de vignettes " La Mattavinie "	45 27

Victor Lafrance, Québec:

Reliures diverses, du 13 au 20 avril 1909	152 00

Eugène Rouillard, Québec:

Rédaction de la brochure " Sur la côte nord du St-Laurent et le Labrador Canadien "	524 23

Michel Poitras, Québec:

Publication d'un article dans le " Canadien-Francais "	10 00

Digitized by Google

Georges Bellerive, Québec:

Pour publication d'annonces dans le journal " Le Bulletin de la Canadienne de Paris " et pour 100 exemplaires de son livre " Orateurs Canadiens-Français "..... 300 00

" Le Pionnier " Nomininguе:

Publication d'annonces depuis juin 1908 à mars 1909..... 75 00

C.-J. Magnan, Québec:

Publication d'annonces dans le journal " L'Enseignement Primaire " 1908-1909..... 75 00

" Le Canada-Français " St-Jean, P.Q.:

Publication d'annonces depuis avril 1908 à février 1909..... 100 00

" Le Spectateur de Hull ":

Publication d'annonces *re* pont de " Val des Bois "..... 7 50

L'Imprimeur du Roi, Ottawa:

Publication d'annonces dans la Gazette du Canada..... 6 50

" Le Pionnier," Nomininguе:

Publication d'annonces *re* pont de " Val des Bois "..... 10 00

Assurance, The Liverpool & London & Globe;

Prime sur police de $1,000.00 sur le pont de Mistassini, du 5 octobre 1908 au 5 octobre 1909..... 16 50

Assurance Mont-Royal:

Prime sur police de $1,000 sur le pont de Kiamika (chemin Gouin) du 4 octobre 1908 au 4 octobre 1909..... 16 50

" sur police de $500 sur le pont de Kiamika (pied du lac des Ecorces) du 5 octobre 1908 au 5 octobre 1909..... 8 25

" sur police de $600 sur le pont de Labelle du 5 octobre 1908 au 5 octobre 1909..... 9 90

" sur police de $500 sur le pont du Rapide de L'Orignal du 13 octobre 1908 au 13 octobre 1909..... 15 00

Assurance Compagnie North America:

Prime sur police de $1,000 sur le pont de St-Ludger du 28 octobre 1908 au 28 octobre 1909..... 16 50

Digitized by Google

Prime sur police de $1,000 sur le pont de Ste-Florence du 19 décembre 1908 au 19 décembre 1909	13 00
" sur police de $5,000 sur le pont de la Grande Décharge, rivière Saguenay, du 22 juin 1909 au 22 juin 1910	65 00
Mgr H. Têtu, Québec:	
Aide aux Eglises des cantons pauvres	200 00
Mémoire de frais de le Cour Superieure de Rimouski et d'Appel dans une cause de Samuel Gagnon vs. Alexandre Marquis et Achille Lévesque, conducteurs de travaux *re* l'ouverture d'une route sur les lots Nos 23, 24, 25 et 26 du rang I du canton Cabot	978 91
Total	$26,949 52
Moins $1,248.08 provenant du crédit des sociétés de colonisation, voir tableau No 4	1,248 80
	$25,701 44

GEORGES BELLEAU,
Secrétaire de la Branche de Colonisation.

Ministère de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

TABLEAU

Etat détaillé des travaux exécutés par le Ministère, sur la recomman-

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
	SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE QUÉBEC	$ cts.
Beauce	Route sur le lot No 25 du rang V d'Adstook, St-Méthode d'Ardstock	100.00
"	Route séparant les cantons Jersey et Marlow sur le lot No 48 du rang VIII de Jersey et le lot No 29 du rang B de Marlow, dans St-Théophile	273 31
"	Route de la gare du chemin de fer à l'Eglise de Ste-Martine-de-Courcelles	100 00
"	Route dans le rang VIII de Marlow entre les lots Nos 24 et 25 et reconstruction d'un pont, paroisse de St-Gédéon	42 28
Bellechasse	Chemin dans le rang III du canton Bellechasse, dans la paroisse de Ste-Sabine	100 00
"	Route entre les lots Nos 34 et 35 du rang VI, canton Bellechasse, paroisse de St-Camille	98 73
Dorchester	Route sur le lot No 33 entre les rangs IV et V dans la paroisse de St-Nazaire	50 00
"	Route entre les lots Nos 45 et 46 du rang III et les lots Nos 37 et 38 du rang " C " de Watford, paroisse de Ste-Rose	100 00
L'Islet	Chemin de front du rang II, partie est du canton Lessard, dans St-Cyrille	100 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 50 et 51 entre les rangs V et VI du canton Arago, entre les paroisses de St-Marcel et Ste-Perpétue	100 00
Kamouraska	Route sur un parcours de 2 milles dans le canton Chapais, et 4½ milles dans le canton Painchand	100 00
Mégantic	Chemin de front à partir du lot No 15 jusqu'au lot No 20 entre les rangs V et VI du canton Thetford	100 00
Montmagny	Chemin de front du lot No 28 jusqu'au lot No 34 du rang St-Jean dans le canton Patton, paroisse de Ste-Appolline	100 00
"	Chemin de front sur les lots Nos 25, 26 et 27 du rang I du canton Montminy, dans Ste-Euphémie	200 00

Digitized by Google

No 4.

dation des Sociétés de Colonisation, pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Rév. P. Turcotte		0.72				
Rév. J. L. Galarneau			1.07	0.18	36	100 00
Rév. L. Gosselin						
Rév. J. Rouleau						
Rév. G. Mercier						
Rév. T. Bilodeau			0.72	0.06		
Rév. J. Rochette			0.43			
Rév. A. Dumais	0.32	0.10	0.10			
Luc Bélanger		0.65			90	
Rév. J. A. Lessard				0.07	18	
Thomas Jean			6.50	6.50	24	
Rév. F. P. Lamontagne	0.36	0.90				
Rév. L. L. Hudon	1.00					
Rév. J. W. Proulx		0.32			7	

Digitized by Google

TABLEAU

État détaillé des travaux exécutés par le Ministère, sur la recomman-

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.
		$ cts.
Montmagny—*Suite*....	Route entre les lots Nos 10 et 11 du rang I au rang III du canton Panet dans St-Fabien de Panet.....	199 91
Québec.....	Continuer route de 40 arpents dans St-Gérard-de-Magella....	95 42
		$1,859 65
	SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE SHERBROOKE	
Beauce.....	Déviation de la côte d'Orsonnens sur la route dite de St-Samuel, sur le lot No 14 du rang I du canton Spaulding, à St-Hubert.	250 00
Compton.....	Chemin de front depuis le lot No 4 jusqu'au No 14, longeant le lac Mégantic dans le canton Marston-sud.....	100 00
"	Route traversant le rang 10, dans la ligne séparant les lots Nos 13 et 14 du canton Marston à Val-Racine.....	150 00
"	Chemin de front sur le lot No 5, entre les rangs VIII et IX du canton Auckland à Sawyerville.....	192 29
Richmond.....	Route entre les lots Nos 4 et 5 du rang VII du canton Windsor, paroisse de St-Claude.....	199 98
		892 27
	Total des montants payés à la Societé de Colonisation de Québec.....	1,859 65
	Total des montants payés à la Societé de Colonisation de Sherbrooke.....	892 27
	Visites et explorations.....	1,248 08
		$4,000 00

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries.

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

No 4.—*suite.*

dation des Sociétés de Colonisation, pendant l'année financière 1908-1909.

Conducteurs, Entrepreneurs, etc.	Ouvert en chemin d'hiver.	Parachevé en chemin de roulage.	Réparé.	Fascines et pontage.	Ponts et ponceaux.	Contribution locale.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	$ cts.
Alphonse Brochu	.....	2.00	.....	0.07	.....	.....
Joseph Daigle	0.36	0.36	.....	.....	.....	.....
	2.04	5.05	8.82	6.88	175	100 00
Rév. H. Fraser	.....	0.14	.....	.....	.....	.....
Rév. J. E. Raymond	.....	1.76	.....	0.25	35	40 00
Rév. J. A. Vaudreuil	.....	.....	1.25	.....	.....	.....
Rév. A. E. Genest	.....	0.36	.....	.....	12	.....
Louis Côté	.....	0.36	.....	.....	36	.....
	20.4	7.67	10.07	7.13	258	140 00

N.B.—Le détail de l'item " Visites et explorations " est compris dans le tableau No 3.

GEORGES BELLEAU,
Secrétaire de la Branche de Colonisation.

Digitized by Google

II

SOCIETES ET AGENCES DE COLONISATION.

RAPPORT DE LA SOCIETE DE COLONISATION DE QUEBEC.

Archevêché de Québec, 21 mai 1909.

L'Honorable C.-R. Devlin,
Ministre de la Colonisation,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous dire que le Conseil d'administration de la Société de Colonisation de Québec a tenu son assemblée annuelle le 19 du mois courant.

Le Trésorier a donné le compte-rendu de ses recettes et de ses dépenses comme suit:

RECETTES

En caisse	$ 172 60
Collectes ordinaires annuelles	1,072 56
Quêtes par l'Abbé O. Brousseau	7,910 75
Souscriptions particulières	150 00
	$9,305 91

DEPENSES

Orphelinat agricole de St-Damien	$ 8,060 75
" " "	500 00
	$ 8,560 75

En mains $746.16.

Digitized by Google

Le gouvernement doit pour le 1-3 des recettes nettes la somme de $3,044.43 et je suis chargé, Mr Le Ministre de vous demander de vouloir bien faire la distribution de la manière suivante:

1.—Pour un chemin entre les rangs 4 et 5 du canton de Thetford, Mégantic..... $ 100 00

Conducteur: Mr. l'Abbé F. Ph.-Lamontagne, Curé de Pontbriand.

2.—Pour un chemin dans le rang VII au canton Roux, dans la paroisse de Ste-Sabine, comté de Bellechasse..... 200 00

Conducteur: L'Abbé Geo. Mercier, Curé de Ste-Sabine.

3.—Pour une route devant relier le rang E. et le rang St-Pierre, canton D'Asbestos, 20 arpents de long dans la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, comté de Montmagny..... 200 00

Conducteur: Mr U. Perron, Curé.

4.—Pour une route de 25 arpents de long entre le 5ème et le 6ème rang, aboutissant à la route qui conduit à l'église, à St-Nazaire, comté de Dorchester..... 269 43

Conducteur: N.-J. Rochette, Curé.

5.—Pour un chemin d'un mille et demi de long du côté est de la Rivière Noire et pour un chemin dans les rangs 1 et 2 du canton Daaquam, à St-Camille de Bellechasse..... 396 00

Conducteur: Mr. T. Bilodeau, Curé.

6.—Pour un chemin entre le 2ème et le 3ème rang, canton Panet, à St-Fabien de Panet, comté de Montmagny.

(a) Chemin entre le 2ème et le 3ème rang Panet, depuis le No 15.....	$ 100.00	
(b) Pour ouvrir un chemin entre les 8ème et 9ème rangs de Talon depuis le No 1.....	100.00	
(c) Pour ouvrir un chemin entre les 1er Panet et le 7ème Rolette, depuis le lot No 26.....	100.00	
(d) Pour chemin entre le 6ème et 7ème Rolette...	100.00	
(e) Pour défricher un chemin entre les 6ème et 7ème, Talon.....	50.00	
		450 00

Conducteur: M.-G. Cloutier, Curé de St-Fabien de Panet.

7.—Pour rendre passables, deux milles de chemin dans la partie est du chemin Taché et un mille dans l'Equerre entre St-Marcel et Ste-Perpétue..... 200 00

Conducteur: L'Abbé Lessard, Curé.

Digitized by Google

8.—Pour la route entre les lots Nos 45 et 46 du 3ème rang..... 100 00
Pour la route conduisant, du 6ème rang, à Ste-Rose de Watford, Comté de Dorchester..... 100 00

Conducteur: Rév. A. Dumais.

9.—Pour continuer et rendre passable le chemin commencé dans le rang St-Jean, paroisse de Ste-Apolline, comté de Montmagny 200 00

Conducteur: Rév. Ludger Hudon.

10.—Pour continuer le chemin sur le 2ème rang du canton Lessard, paroisse de St-Cyrille, comté de l'Islet..... 150 00

Conducteur: M.-Luc Bélanger.

11.—Pour route du 1er rang d'Ashford..... 25 00
Pour route du 6ème rang " 25 00
Pour route du 7ème rang " dans le comté de L'Islet..... 25 00

Conducteur: Rév. A. Hudon, Curé de St-Damase.

12.—Pour une route servant à relier le chemin Taché Ouest au rang St-Isidore, dans le comté de L'Islet..... 200 00

Conducteur: Rév. E. Martin, Curé, Ste-Perpétue.

13.—Pour finir la partie ouest du chemin du 1er rang,canton Montminy, à Ste-Euphémie, comté de Montmagny..... 300 00

Conducteur: Rév. W. Proulx, Curé, de Ste-Euphémie.

Veuillez me croire,

Monsieur le Ministre,

Votre dévoué serviteur,

(Signé) H. TETU,
Secrétaire.

Digitized by Google

RAPPORT DE LA SOCIETE DE COLONISATION DE LA CITE DE SHERBROOKE

Evêché de Sherbrooke, 2 mars 1908.

Honorable Ministre de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser le livre de comptes de la Société de Colonisation de la cité de Sherbrooke.

Vous trouverez le rapport des recettes et dépenses de cette société pour l'année 1908-1909, aux pages 90 et 91. Vous trouverez aussi l'indication des travaux exécutés et le montant à allouer pour l'exécution de ces travaux.

Veuillez me croire,

Monsieur le Ministre,

Votre dévoué serviteur,

(Signé) H.-O. CHALIFOUX,
Ptre, V.G.

Digitized by Google

Rapport fait à Messieurs les Administrateurs de la Société de Colonisation de la Cité de Sherbrooke, pour sa vingt-huitième année d'existence, à date du 9ème jour du mois de mars de l'année 1908 au 1er mars 1909.

RECETTES

En caisse, le 9 mars 1908			$ 366 47
Contributions de membres	$ 11 00		
Intérêts	11 27		
Oeuvre des Tabernacles	207 00		
Contribution de Cookshire	159 00		
" de St-Claude	409 00		
" de Ditton	400 00		
" de Danville	740 00		
" Lac Mégantic	715 50		
" Asbestos	525 25		
		$3,179 02	
Total			$3,545 49

DEPENSES

Aux paroisses par l'oeuvre des Tabernacles	$ 207 00	
Distribué aux six paroisses de Cookshire, St-Claude, Ditton	968 00	
Danville, Lac-Mégantic, Asbestos	1,981 75	
Cahier de délibérations	75	
		$3,157 50
		$ 387 99

En caisse en 1908	$366 47
Surplus en 1909	21 52
	$387 99

Digitized by Google

Sherbrooke, 2 mars 1909.

A l'Honorable Ministre de la Colonisation,
Québec.

Monsieur,

Le tiers de la recette de la Société de Colonisation de la Cité de Sherbrooke, pour l'année d'exercice 1908-1909 est de $1,059.67.

Je suis chargé de demander que cette somme soit employée par le gouvernement pour faire exécuter des travaux de chemins dans les localités suivantes:

1.—Pour un chemin traversant les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 du premier rang, sur une longueur de deux milles et demi, dans le canton de Marston-Sud, Comté de Compton..... $ 100 00
Conducteur: Rév. J.-E. Raymond.

2.—Pour une route entre les lots Nos 5 et 6 dans le 7ème rang du canton Windsor, dans le comté de Richmond..... 200 00
Conducteur: M. Louis Côté.

3.—Chemin entre les lots Nos 13 et 14 dans le 10ème rang, du canton Marston, dans le comté de Compton..... 309 67
Conducteur: Rév. J.-A. Vaudreuil.

4.—Pour la continuation du chemin du 2ème rang du canton Spaulding, sur les lots Nos 16, 17, 19 et 20 pour la construction d'un pont dans le même rang sur le lot No 8, dans le comté de Beauce.. 350 00
Conducteur: Rév. H. Fraser.

5.—Chemin entre Chartierville et Chesham, dans le comté de Compton 100 00
Conducteur: Rév. J.-D. Bernier.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, aux sentiments de votre tout dévoué serviteur.

(Signé) H.-O. CHALIFOUX, Ptre. V.G.,
Secrétaire.

Digitized by Google

AGENCE DE COLONISATION DE QUEBEC.

RAPPORT DE MR FERDINAND AUDET.

Québec, 2 juillet 1909.

L'Hon. C. R. Devlin,
Ministre de la Colonisation,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport comme agent de colonisation, pour l'année écoulée le 30 juin dernier (1909).

Dans le courant de l'année, j'ai donné des renseignements à quatre-vingt-dix colons de bonne foi, la plupart chefs de famille. Les endroits où ils avaient l'intention de se diriger, étaient surtout la région du Lac St-Jean et la vallée de la Matapédia.

Plusieurs m'ont aussi manifesté l'intention de prendre des lots le long de la voie du Transcontinental aussitôt que les lots colonisables, le long cette voie, à l'endroit où ils désirent aller, seront inspectés et arpentés.

Comme par le passé, plusieurs ont l'intention de profiter des excursions qui sont généralement organisées à chaque année, dans le but de mieux faire connaître et apprécier la région du Lac St-Jean et la vallée de la Matapédia.

J'ai aussi communiqué aux colons des nouvelles et des anciennes paroisses, divers renseignements touchant l'agriculture. J'ai reçu dans le courant de l'année, soixante-et-six lettres demandant des renseignements sur divers sujets agricoles et concernant surtout l'achat d'animaux de race pure; je me suis efforcé de leur faciliter ces achats en leur donnant, aussitôt que possible, tous les détails nécessaires.

Veuillez me croire,
Monsieur le Ministre,
Votre dévoué serviteur,

(Signé) FERD. AUDET,
Agent de Colonisation.

Digitized by Google

AGENCE DE COLONISATION DE MONTREAL.

RAPPORT DE M. L.-E. CARUEEL.

Montréal, 1er septembre 1909.

L'Honorable C. R. Devlin,
Ministre de la Colonisation,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'agence de colonisation de Montréal pour l'année finissant le 30 juin dernier.

Le nombre de colons inscrits, adultes et enfants, est de 1,391 se partageant comme suit:—

Venant de Montréal	766
" des campagnes de la province de Québec	412
" des Etats de la Nouvelle-Angleterre	145
" de France	58
" de Belgique	9
" d'ailleurs	1
Total	1,391

Lieux de destination:—

Nord de Montréal	515
Témiscamingue	395
Vallée de la Matapédia	116
Réserve de Témiscouata	123
Bonaventure et Gaspé	156
Lac St-Jean	30
Nord d'Ontario	56
Total	1,391

Ce résultat diffère peu de celui de l'an dernier. Le mouvement de la colonisation est à peu près le même et c'est toujours le Nord de Montréal qui occupe le premier rang bien que le courant semble s'accentuer vers le Témiscamingue et les côtes de Gaspé. Le très grand nombre de colons qui vont dans ce dernier endroit vient des Etats-Unis.

Digitized by Google

Le printemps tardif que nous avons eu a été cause qu'il y a eu bien peu de départs pour les régions de colonisation durant les mois d'avril, de mai et de juin; cependant, jamais plus de demandes d'informations de partout nous sont venues que dans le cours de l'hiver dernier. N'eut été cet obstacle inattendu, le nombre des colons aurait dépassé de beaucoup celui des années précédentes.

Plus que jamais, les colons nous sont venus des vielles paroisses de la province et des Etats-Unis. Pour peu que ce courant continue, l'émigration des nôtres dans la Nouvelle-Angleterre sera bientôt finie et la désertion de nos campagnes, qu'elle entraînait avec elle, ne sera plus à déplorer. Ce sont la colonisation et l'agriculture qui auront le plus contribué à cet heureux résultat.

Vous voudrez bien noter, par les chiffres qui précédent, que les régions de Témiscamingue et celles du bas du St-Laurent maintiennent la bonne réputation qu'elles se sont faite. Dans un avenir prochain tout le mouvement de colonisation se portera de ce côté parceque le sol y est généralement meilleur, la conformation du terrain plus désirable et les avantages généraux plus nombreux.

Dans le cours de l'année qui vient de finir, un contingent considérable d'immigrants français et belges, tous bons agriculteurs, fourni par le Bureau d'immigration de M. Marquette, est venu s'établir dans nos centres de colonisation. D'après les informations que nous en avons, ces gens réussissent bien et sont contents de leur sort. La majorité d'entre eux est fixée dans la région Labelle.

Rien n'a été négligé pour faire mieux connaître nos régions de colonisation. Mon bureau a distribué sur demande plusieurs milliers de brochures traitant de la Métapédia, de la Gaspésie, du Témiscamingue, du Lac St:Jean, du Nord de Montréal, de la Réserve de Témiscouata, etc. On vient constamment ici se renseigner sur nos ressources forestières, nos mines et nos pêcheries.

Je considère que dans ces conditions, à moins d'obstacles imprévus, l'oeuvre de la colonisation dans la province ne peut que prospérer.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre humble serviteur,

L. E. CARUFEL,

Agent de Colonisation

Digitized by Google

III

IMMIGRATION.

AGENCE DE QUEBEC.

Québec, 15 juillet, 1909.

L'Hon. C. R. Devlin,
Ministre de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'immigration dans la Province de Québec (Port de Québec) pour l'année finissant le 30 juin 1909.

Le chiffre total des immigrants au port de Québec, en destination de la province a été, cette année, de 9,267. Il y a une très grande diminution sur l'année dernière causée par l'inspection très sévère de nos immigrants à leur arrivée, à Québec, ainsi que la dépression des affaires en général, depuis une couple d'années, et cette diminution porte surtout sur les gens de métiers et les journaliers, mais nous sommes récompensés par la qualité de ceux qui nous restent, surtout les fermiers, garçons de ferme, et servantes, qui sont d'une classe supérieure, de gens utiles et faciles à placer.

Les demandes pour ces derniers augmentent toujours, et tous trouvent de l'emploi chez nos cultivateurs, et en général donnent satisfaction.

Il m'est souvent impossible de satisfaire à toutes les demandes qui me sont faites.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très dévoué serviteur,

(Signé) GEO. LEBEL,
Agent d'Immigration pour la Province de Québec.

Digitized by Google

TABLEAU indiquant la nationalité et le lieu de destination des immigrants arrivés au port de Québec et placés dans la Province, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

NATIONALITÉ.		DESTINATION.				PROFESSION.			
Allemands	68	Argenteuil	8	Laprairie	2	Agents	45	Imprimeurs	8
Américains	2	Arthabaska	2	Lévis	5	Ajusteurs	70	Ingénieurs	162
Anglais	4,297	Bagot	2	L'Islet	8	Artistes	8	Jardiniers	30
Arméniens	3	Beauce	4	Maskinongé	8	Architectes	15	Journaliers	1,419
Australiens	10	Beauharnois	141	Mégantic	34	Armurier	1	Maçons	45
Autrichiens	208	Bonaventure	8	Missisquoi	6	Barbiers	10	Marchands et commis	416
Belges	137	Brome	115	Montmagny	8	Bijoutier	1	Mécaniciens	204
Bulgares	37	Buckingham	4	Montmorency	5	Bouchers	32	Menuisiers	36
Danois	23	Chambly	1	Montreal	7,630	Boulangers	27	Meuniers	2
Ecossais	1,727	Champlain	240	Ottawa (comté)	4	Briquetiers	17	Mineurs	25
Espagnols	3	Charlevoix	3	Pontiac	2	Chapelier	1	Mouleurs	25
Finnois	30	Chateauguay	2	Portneuf	11	Charpentiers	90	Peintres	36
Français	501	Chicoutimi	6	Québec	603	Chaudronniers	16	Plâtriers	18
Galiciens	337	Compton	39	Richmond	33	Chimistes	5	Plombiers	17
Grecs	10	Dorchester	3	Rimouski	7	Cochers	40	Polisseur	1
Hollandais	33	Drummond	11	Shefford	3	Compositeurs	4	Professeurs	45
Hongrois	15	Gaspé	15	Sherbrooke	170	Cordonniers	13	Relieurs	3
Irlandais	334	Huntingdon	7	Stanstead	26	Couturières	25	Sculpteurs	4
Italiens	456	Iberville	3	St-Jean	5	Cuisiniers	46	Selliers	6
Polonais	10	Jacques-Cartier	1	St-Hyacinthe	5	Ebénistes	11	Servantes	1,322
Roumains	56	Joliette	2	St-Maurice	12	Electriciens	30	Tailleurs	30
Russes	822	Kamouraska	7	Témiscouata	9	Etudiants	21	Tailleurs de verre	3
Scandinaves	9	Labelle	7	Terrebonne	12	Ferblantiers	2	Tisserands	22
Suédois et Norvégiens	80	Lachine	6	Trois-Rivières	14	Fermiers	881	Tonnelier	1
Suisses	24	Lac St-Jean	11	Vaudreuil	2	Forgerons	22	Tourneurs	7
Syriens	31					Garçons de ferme	660		
Turcs	4					Garçons de table	12	Total	5,497
						Graveurs	2		
						Horlogers	3	Femmes et enfants au-dessous de 12 ans	3,770
Total	9,267			Total	9,267			Total	9,267

GEO. LEBEL,
Agent d'Immigration pour la Province de Québec.

Québec, 15 juillet 1909.

Digitized by Google

BUREAU D'IMMIGRATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

AGENCE DE MONTREAL.

Montréal, 1er juillet, 1909.

L'Honorable Charles R. Devlin,
Ministre de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du Bureau d'Immigration de la province de Québec, à Montréal, pour l'année finnissant le 30 juin 1909.

L'an dernier, je vous disais qu'il y avait diminution notable dans le chiffre des immigrants de langue anglaise, à cause de l'application de la loi obligeant les immigrants, sans distinction de nationalité, de posséder, à leur entrée au Canada, une somme d'au moins $25.00. Malgré cette restriction, vous constaterez qu'il y a, cette année, un accroissement sensible sur l'an dernier.

L'élément anglais tient le premier rang et vient ensuite l'élément français qui ne cesse d'augmenter. Tous les deux nous fournissent des sujets de mieux en mieux qualifiés. Parmi eux, à part les domestiques et les valets de fermes, il faut compter un assez bon nombre de personnes à l'aise qui ont acheté des fermes améliorées, dans les vieilles paroisses de la province, pour lesquelles ils ont payé des sommes assez rondes. Il va sans dire que cette catégorie d'immigrants est très appréciable à tous les points de vue.

Les placements se sont opérés de façon très rapide. La demande d'employés a été excellente et les salaires offerts ont été raisonnables. Ainsi, il m'a été facile, à chaque arrivage de navires, de disposer de mes contingents. Les sociétés de bienfaisance anglaises, de leur côté, m'ont paru reprendre courage en me faisant des envois qui ont été graduellement croissant. Il y a toujours amplement de places, dans la province, pour les serviteurs en général qui ne veulent pas se montrer trop exigeants.

Les autorités provinciales et fédérales continuent avec d'excellents résultats, de surveiller l'entrée des immigrants et, je crois que le nombre des invalides, qu'on a été obligé de renvoyer dans leurs foyers, ne s'élève, cette année, à pas

Digitized by Google

plus de trente. Les sociétés et les agents d'immigration d'outre-mer ont repris leur aplomb, et leur travail qui s'était passagèrement ralenti, fait sentir de nouveau son efficacité de sorte que d'année en année, le chiffre d'immigrants va s'accroître et ce, dans les conditions les plus avantageuses.

J'attirais, l'an dernier, votre attention sur la distribution de brochure sur la province de Québec, à faire en France et en Belgique où les avantages d'établissements que peut offrir notre province sont peu connus. Ce que votre ministère a fait à ce sujet commence à donner des résultats. Ce qui m'est arrivé de Français et de Belges me sont venus sur les informations contenues dans vos brochures. Jusqu'à ces derniers temps, les seules informations que l'on recevait en France et en Belgique, ne concernaient que l'Ouest du Canada, Les immigrants de langue française qui m'arrivent aujourd'hui me paraissent tout heureux d'avoir bénéficié de l'attention que leur porte le gouvernement de Québec. Les renseignements contenus dans vos brochures leur plaisent, car, rien ne leur fait plus plaisir que de venir dans une province où ils se trouvent tout à fait chez eux, la langue que l'on y parle est la leur et les chances d'avenir que l'on y rencontre sont toutes aussi nombreuses que dans l'Ouest du Canada.

Je crois qu'avec les statistiques qui suivent, vous serez amplement renseigné sur le travail de mon bureau pendant l'année qui vient de finir.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) E. MARQUETTE.

Nombre d'immigrants inscrits au Bureau d'Immigration de la Province de Quebec, à Montréal, depuis le ler juillet 1908, jusqu'au 30 juin 1909.

1908—Juillet		442
	Août	525
	Septembre	414
	Octobre	637
	Novembre	456
	Décembre	310
1909—Janvier		386
	Février	505
	Mars	852
	Avril	1,380
	Mai	1,711
	Juin	1,353
	Total	8971

Digitized by Google

Récapitulation

Sexe—	Hommes	6,375
	Femmes	1,882
	Enfants (au-dessous de 12 ans)	714
	Total	8,971
Nationalité —Anglais		4,850
	Irlandais	705
	Français	1,054
	Ecossais	839
	Belges	375
	Autres nationalités	1,148
	Total	8,971
Occupation —Cultivateurs		4,080
	Ouvriers	2,181
	Femmes, servantes, etc	2,710
	Total	8,971
Religion —Protestants		4,987
	Catholiques	1,459
	Autres religions	2,525
	Total	8,971

Comtés dans lesquels les immigrants inscrits au Bureau d'Immigration de la province de Québec, à Montréal, ont été placés, depuis le 1er juillet 1908, jusqu'au 30 juin 1909.

Argenteuil	50	Châteauguay	188
Brome	310	Compton	103
Chambly	65	Huntingdon	191
Deux-Montagnes	78	Jacques-Cartier	432
Iberville	52	Laprairie	48
Laval	25	Missisquoi	307
Terrebonne	161	Ottawa	278
Verchères	32	Richmond	49
Napierville	36	Shefford	91
Pontiac	90	Soulanges	35
Rouville	42	St-Jean	43
Stanstead	168	Trois-Rivières	52
Sherbrooke	295	Wolfe	60
Hochelaga	830	Montréal	4,470
St-Hyacinthe	54	Vaudreuil	38
St-Maurice	108	Total	8,971
Montcalm	48		
Beauharnois	147		

(Signé) E. MARQUETTE.

Agent d'Immigration de la Province de Québec, à Montréal.

Digitized by Google

Orphelins reçus et placés dans cette province, depuis le 1er juillet 1908, jusqu'au 30 juin 1909.

Par la " Distributing Home," Knowlton, Québec	163
Total	163

Servantes arrivées et placées dans cette province depuis le 1er juillet 1908 jusqu'au 30 juin 1909.

Par le refuge de la " Société d'Immigration des Femmes " 87 rue Osborne, Montréal	351
Par le refuge de Mme Francis pour les servantes, 71 rue Drummond, Montréal	861
Total	1,212

Nombre d'immigrants arrivés à Montréal, via Québec, Halifax, St-Jean, et les ports Américains, depuis le 1er juillet 1908, jusqu'au 30 juin 1909.

1908	Juillet	1,428
	Août	1,261
	Septembre	1,704
	Octobre	1,165
	Novembre	935
	Décembre	534
1909	Janvier	486
	Février	649
	Mars	1,246
	Avril	4,056
	Mai	4,111
	Juin	2,158
	Total	19,733

Digitized by Google

VINGT-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE NATIONALE D'IMMIGRATION DES FEMMES.

MONTREAL, CANADA.

(Traduction.)

RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE NATIONALE D'IMMIGRATION DES FEMMES.

La Société Nationale d'Immigration des Femmes a tenu sa vingt-septième assemblée annuelle, le 14 décembre 1908, à la salle de la Société, 87 rue Osborne.

L'honorable C. J. Doherty, M.P. présidait; étaient présents: Mlle Moffatt, le Rév. A. French, le Rév. G. Abbott Smith, le Rév. A. J. Doull, le Rév. Dr. Hill, le Rév. J. Paterson, M. George Hannah, M. John Hoolahan, agent du gouvernement fédéral; M. E. Marquette, agent du gouvernement provincial, et autres.

Le président a donné lecture du rapport suivant:—

C'est un grand plaisir pour le comité de présenter à ses amis et au public en général son vingt-septième rapport annuel.

Dans le cours de l'année, 400 immigrantes ont passé au Refuge de la société. Sur ce nombre, 116 sont restées à Montréal ou dans la province de Québec, 198 se sont rendues immédiatement dans l'Ouest, 82 à Toronto ou dans l'Ontario et 4 aux Etats-Unis.

Ces immigrantes se répartissent comme suit par ordre de religions et de nationalités:—

Anglaises	316	Anglicanes	286
Ecossaises	45	Eglise d'Ecosse	11
Irlandaises	25	Eglise d'Irlande	4
Galloises	2	Catholiques	21
Allemandes	2	Presbytériennes	38
Françaises	2	Méthodistes	3
Italiennes	2	Wesleyennes	16
Norvégienne	1	Congrégationalistes	13
Danoise	1	Luthériennes	2
Australiennes	2	Baptistes	5
Canadiennes	2	Des Frères de Plymouth	1
	400		400

Trois filles sont retournées demeurer en Angleterre, 9 sont allées aux Etats-Unis, et 5 sont allées en Angleterre en congé.

Huit contingents, sous les soins des matrones, ont été reçus de la "British Women Emigration Association," comprenant en tout 307 femmes et enfants.

Digitized by Google

Il y a eu une diminution considérable dans l'immigration, et cela est probablement dû à la dépression financière générale, et aussi à ce que l'affluence des immigrants a été exceptionnellement considérable depuis plusieurs années. Et puis encore, il y en a un plus grand nombre qui ont passé directement de Québec dans l'Ouest. Le C.P.R. a fourni des chars spéciaux et des raccordements ont été faits à la jonction de Montréal. A la demande du comité, un arrangement semblable a été fait, il y a un an, pour des contingents se rendant à Toronto, vu que ces contingents étaient trop considérables pour que les immigrantes pussent être hébergées convenablement au Refuge.

Le comité ne saurait recommander avec trop d'insistance que l'on prenne un soin tout spécial de s'enquérir des antécédents—autant que possible—des personnes qui ont l'intention d'immigrer, et dans ce but, il serait à l'avantage du gouvernement du Dominion d'établir un personnel d'inspecteurs médicaux aux ports d'embarquement, pour prévenir une immigration non désirable. Douze filles ont été retenues dans les hôpitaux par la maladie. La matrone les a visitées régulièrement. Deux aliénées ont été renvoyées.

La grande augmentation du coût des vivres a été une question sérieuse à considérer dans l'administration du Refuge, au cours de l'année. Le comité s'acquitte d'une tâche que des femmes seules peuvent entreprendre, et il a droit de réclamer de l'aide du gouvernement du Canada. On se rappellera que chaque immigrante reçoit à son arrivée au Refuge de la société la pension gratuite et l'hébergement pendant 24 heures, et le revenu de l'institution n'est pas suffisant pour satisfaire aux demandes. Le comité espère que le gouvernement le comprendra; et il désire aussi beaucoup que l'octroi annuel accordé par le gouvernement du Dominion soit mis dans les estimations budgétaires régulières et payable au commencement de l'année fiscale, le 1er avril. Depuis quelques années, il n'a été payé que près de trois mois plus tard, et le bureau de direction restait dans l'incertitude, ne sachant pas s'il le recevrait ou non. On verra que cela paralyse l'oeuvre du comité durant la saison la plus animée et cause beaucoup d'ennui. L'octroi du gouvernement provincial est le même aujourd'hui qu'il était en 1882, quand cette société a été constituée en corporation.

13,001 repas ont été donnés l'année dernière, au coût moyen de 8¼ cents.

La classe des domestiques a été satisfaisante, plusieurs filles d'un caractère exceptionnellement bon et très entendues aux travaux du ménage ont été reçues mais une grande proportion d'immigrantes se composait aussi d'ouvrières de fabriques sans expérience. Celles-ci se sont engagées comme servantes et elles se sont montrées dignes de leur tâche. Mais le comité ne désire pas l'immigration de filles qui n'ont pas 18 ans. Un danger nouveau et croissant s'est déclaré à Montréal, qui rend beaucoup plus important le soin de ne laisser immigrer comme servantes que des personnes de caractère et respectables. Un grand nombre de petits établissements d'amusement tels que salles de musique, vues animées, etc., ont surgi dernièrement dans toutes les parties de la ville, et ont un grand attrait pour les jeunes filles. L'amour instinctif du plaisir trouve facilement à s'alimenter dans l'excitation qui caractérise ces établissements, et il est bien connu que, malgré que les représentations ne soient pas mauvaises en elles-mêmes, les gens qui fréquentent ces établissements sont plus à craindre. Plusieurs de ces établissements sont ouverts le dimanche, et c'est peut-être la

Digitized by Google

raison pour laquelle on a remarqué une diminution notable dans le nombre de personnes qui assistent aux réunions du dimanche soir, à la salle du Refuge. Peu de gens comprennent dans quel isolement se trouve une servante immigrée, et voilà pourquoi l'un des principaux objets que le comité ait en vue, c'est d'encourager les servantes à se réunir au Refuge, durant les soirées, où il y a lecture et musique, et où le personnel est toujours prêt à leur donner des conseils, les traiter avec sympathie et les bien accueillir. Dans les petits emplois, il est souvent permis à la servante de sortir après que le travail de la journée est fini, et comme elle a peu d'amis à visiter, elle cherche naturellement du changement et de la distraction, ce qu'elle trouve dans ces lieux d'amusement au prix de 5 ou 10 cents. Pour cette raison, il est difficile de contrôler des jeunes filles de 14 à18 ans, et la matrone essaie autant que possible de les placer à la campagne.

Par les soins de Mlle Graham, Secrétaire honoraire de la " Scottish Branch of the South African Colonization Society of Edinburg," 11 immigrantes ont été envoyées, la plupart d'entre elles se rendant dans l'Ouest ou à Ontario. Les quelques-unes qui sont restées à Montréal sont tout à fait recommandables.

La nouvelle de la retraite de la présidente de la " British Women's Emigration Association," Mde. Joyce, a été reçue avec beaucoup de regret par les membres de ce comité, qui ont travaillé avec elle pendant plus de vingt ans à assurer le bien-être des émigrantes. Lady Knightley, de Fawsley, a été élue présidente.

Mlle Richardson, qui pendant 16 mois a exercé les fonctions d'assistante de Mlle Jeffery, a démissionné au mois de septembre pour aller à la Nouvelle-Zélande. Mlle Jeffery a repris son ancienne fonction de matrone, ayant été secrétaire-trésorière pendant deux ans. Mlle Rothwell a été nommée pour la remplacer.

Le comité désire remercier le personnel pour son travail ; l'administration du Refuge a été très satisfaisante et conduite d'une manière très consciencieuse.

Mde. C. A. Barnard a démissionné comme membre du bureau de direction,

C'est avec un bien grand chagrin que le comité a enregistré la mort de M. F. S. Lyman, qui pendant 17 ans a été l'aviseur légal de cette société. Nous regretterons beaucoup d'avoir perdu son aide et ses sympathies.

Durant l'année, les visiteurs suivants sont venus au Refuge : M. G. Bogue Smart, Officier du Départemennt des Sauveges, Ottawa ; Mde Arnold Forster, de Bristol, et le Rév. G. F. Caffin, assistant chapelain des immigrants, à Québec. A la demande de M. Caffin, la liste des membres anglicans demeurant à Montréal et dans la province de Québec lui est envoyée, et par lui ils sont présentés avec une lettre au desservant de la paroisse où ils résident. La soirée de réunion des filles de Montréal a eu lieu au Refuge, le 7 janvier. 78 filles y ont assisté.

Les dons suivants ont été reçus à Noël : Dindes, de Mde Mackay, Mde Hugh Allan, Mde Vincent Meredith et l'hon. Mde Guest. De Mde A. A. Allan, une dinde, gâteaux et bonbons. Mde. Macdougall, fruits, légumes et gâteaux. Mde Botterell, $10. Mde Gillespie, journaux de Noël. Mde Paterson, oranges.

Digitized by Google

Le comité apprécie hautement l'obligeance de Mlle Hall qui continue de venir voir les servantes au Refuge, le dimanche soir, pour faire de la musique et du chant.

La société doit beaucoup de reconnaisance au Dr Pennoyer, pour ses soins charitables.

Le comité désire témoigner de sa reconnaisance pour l'aide précieuse qu'il a reçue de M. Hoolahan, agent du gouvernement fédéral, et M. Marquette, agent du gouvernement provincial, ainsi que des officiers des compagnies de steamers et de chemins de fer.

Le comité remercie Mde Corneil qui envoie des dépêches au secrétaire afin qu'il y ait quelqu'un aux gares pour prendre soin des femmes sans protection.

Le tout humblement soumis,

FLORENCE E. ROTHWELL,

Secrétaire.

En proposant l'adoption du rapport, le Rév. A. French parla longuement de la question des lieux d'amusement à bon marché. Cette chose lui avait été signalée spécialement dans certains cas déplorables, où l'on pouvait attribuer la perte de jeunes filles à la rencontre de mauvaises compagnies dans ces endroits. Il considère que bien que les représentations en elles-mêmes ne soient pas mauvaises, l'habitude de fréquenter les salles de musique n'est pas désirable, et il espère qu'il se fera bientôt quelque chose pour enrayer ce mal et y trouver remède. L'oeuvre si importante que fait la société mérite la reconnaisance et les remerciements du public.

M. George Hannah appuie l'adoption du rapport, et parlant de la question des recherches sur les antécédents des immigrants, il dit que le gouvernement s'en occupait.

L'état du trésorier a été soumis et adopté. Son adoption est proposée par M. J. Hoolahan, qui regretta de voir le déficit, mais considérant la grande augmentation dans le coût des vivres, cela pouvait facilement s'expliquer. Il espère que le gouvernement se rendra compte du besoin d'augmenter l'aide avant longtemps.

Le Rév. G. Smith, en secondant le motion, félicita le comité sur la bonne administration du Refuge, et approuva entièrement les remarques de M. French.

Le Rév. Dr. Hill proposa de faire l'élection des officiers pour l'année suivante, et M. Marquette, agent du gouvernement provincial, seconda la motion.

Digitized by Google

OFFICIERS

Présidente.....Mde Gillespie.
1ere Vice-présidente.....Mde A. A. Allan.
2e Vice-présidente.....Mde H. Vincent Meredith.
3e Vice-présidente.....Mde Arthur Whitney.

Le Rév. J. Paterson et le Rév. A. J. Doull parlèrent tous deux avec éloge de l'Institution. Le dernier émit l'opinion que l'on devrait procurer aux immigrantes un meilleur genre d'amusement sous une surveillance plus rigoureuse, et de cette manière étudier leur caractère.

L'honorable C.-J. Doherty, M.P., prit alors la parole, remerciant le comité de lui avoir donné l'occasion de se rendre compte de l'oeuvre si importante de la Société.

La réunion s'ajourna après un vote de remerciement à l'adresse de l'honorable C. J. Doherty pour avoir eu l'obligeance de la présider.

Note.—Il a été décidé par le comité que, vu la grande augmentation du coût de la vie, il sera nécessaire à l'avenir de faire payer à chaque immigrante, après les premières 24 heures, une pension de 50 cents par jour.

Digitized by Google

LE TRESORIER EN COMPTE AVEC LA SOCIETE NATIONALE D'IMMIGRATION DES FEMMES

1907,	Déc. 1.	A balance rapportée		$20.00
1908	Nov. 30	A Reçu octroi du gouv. féd		1500.00
"	"	" octroi du gouv. prov		500.00
"	"	" Pension		631.29
"	"	" Honoraires		86.00
"	"	" Annonce Ligne Dominion		50.00
"	"	" Soutiré à la banque		161.90
				$2949.19
1908	Déc. 1	A balance rapportée		20.00
1908	Nov. 30.	Par Payé pour divers items comme suit:		
"	"	" Banque de Montréal, soutiré, 1907		$ 8.98
"	"	" Epiceries		501.10
"	"	" Viande		302.10
"	"	" Lait		105.99
"	"	" Pain		80.81
"	"	" Légumes et fruits		71.50
"	"	" Lavage		145.77
"	"	" Timbres		10.30
"	"	" Papeterie		40.05
"	"	" Dépenses de maison		87.46
"	"	" Travail add		67.90
"	"	" Gages		233.00
"	"	" Voitures		11.25
"	"	" Lumière électrique et gaz		55.96
"	"	" Loyer		400.00
"	"	" Salaires		480.00
"	"	" Téléphone		28.30
"	"	" Plomberie		17.16
"	"	" Charpenterie		5.00
"	"	" Peinturage		12.00
"	"	" Combustible		215.25
"	"	" Taxe de l'eau		27.16
"	"	" Glace		7.50
"	"	" Assurance contre le feu		7.20
"	"	" Intérêt sur argent de la banque		7.45
				$2929.19
"	"	" Argent en mains		20.00
				$2949.19

Montréal, 11 décembre, 1908.

Examiné et trouvé exact,

WM. ROBERTSON.

Digitized by Google

SOCIETE PROTECTRICE DES IMMIGRANTES, QUEBEC

Québec, 30 juin 1909.

A l'Honorable C. R. Devlin,
Ministre de la Colonisation,
des Mines, et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de l'oeuvre de cette Société durant l'année finissant le 30 juin 1909, et demander pour cette année-là l'octroi accordé par la Législature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissante servante,

W. M. MACPHERSON,
Présidente, S.P.I.

Québec, juillet 1909.

Mde W. M. Macpherson,
Présidente, S.P.I.

Madame,

En présentant mon rapport trimestriel sur les travaux accomplis jusqu'au 30 juin, j'ai l'honneur de vous informer que de grands changements ont été opérés dans la conduite de l'oeuvre, les passagers ne sont pas retenus dans la bâtisse comme autrefois, on n'y voit que des servantes attendant leurs maîtres, des familles qui sont fatiguées après un long voyage ou celles qui ont à voyager par le chemin de fer Intercolonial et attendent leurs trains. Vingt-cinq contingents ont été reçus comprenant 494 domestiques. Vingt-neuf de celles-ci ont été placées à Québec, le reste en différentes parties du Canada. Il est aussi arrivé 602 enfants.

Les passagers à qui l'on ne permet pas de rester dans la bâtisse et qui n'ont pas les moyens nécessaires pour se loger sont envoyés à l'hôpital de détention, et y restent en attendant que leurs amis leur viennent en aide. Les immigrants non désirables sont renvoyés. Votre matrone attend plusieurs autres contingents de servantes, dont quelques-unes seront placées à Québec.

Dans l'espoir que ce rapport sera satisfaisant,

Je demeure,

Votre très respectueuse,

E. CORNEIL.

Digitized by Google

RAPATRIEMENT.

STATISTIQUE

indiquant le nombre de Canadiens rapatriés par voie du Rutland Railroad, du 1er juillet, 1908, au 30 juin 1909, extraite des rapports trimestriels de M. J.-B. Lucier, agent de rapatriement, résidant à Worcester, Mass. (1)

Juillet	1908	762	
Août	"	825	2,322
Septembre	"	725	
Octobre	"	528	
Novembre	"	375	1,410
Décembre	"	507	
Janvier	1909	398	
Février	"	470	1,880
Mars	"	1012	
Avril	"	922	
Mai	"	684	2,250
Juin	"	644	
		7,862	

(1) M. Lucier est agent de la " Rutland Railroad Company." Les chiffres ci-dessus correspondent au nombre des passagers auxquels il a procuré des billets de passage pour la province de Québec. Il ne tient compte que de ceux qui reviennent avec l'intention de demeurer au pays, et indique le lieu de destination dans chaque cas. M. Lucier s'occupe aussi de la distribution des brochures, pamphlets, etc., propres à activer le rapatriement dans les principaux centres canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre.

Digitized by Google

IV

MINISTERE DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PECHERIES.

BUREAU DES MINES

L'Honorable Charles R. Devlin,
Ministre de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'état sommaire des opérations minières dans la Province de Québec durant l'année 1908-1909.

Les grands changements apportés à la loi des Mines, à la dernière session, ont semblé donner un nouvel essor au développement de l'industrie minière dans la Province, et les prospecteurs comme les exploitants paraissent généralement satisfaits de ces amendements.

La nouvelle loi, révoquant le permis de recherches et établissant le certificat de mineur, venant en force le 29 de mai 1909, a été dûment appliquée à la satisfaction de tous.

Les amendements à la loi des mines étant en vigueur les permis de recherches dûment renouvelés et donnant à tout porteur de certificat de mineur le droit de piqueter des claims sur les terrains non autrement affectés pour les mines, il était urgent de préparer des cartes et listes spécifiant les terrains déjà pris pour fins minières. A cette effet, deux cartes montrant les terrains sous permis quelconque ou vendus, ont été dressées, une de Pontiac et l'autre de Chibougamau.

En outre, des listes par ordre alphabétique de comtés et cantons ou paroisses, ont été faites donnant tous les lots affectés pour droits de mines ; ces cartes et listes ont été généreusement distribuées à tous les prospecteurs et en général à toutes les personnes qui en ont fait la demande.

Digitized by Google

L'industrie de l'amiante est toujours très prospère et tient le premier rang dans notre industrie minérale. Des corporations puissantes se sont formées et contrôlent une bonne partie des meilleures mines ; des additions seront faites aux moulins, etc. En outre, de nombreux moulins seront construits par des compagnies privées sur de nouveaux prospects et leur fonctionnement, qui commencera probablement en 1910, devra donner un nouvel essor à cette industrie. Nous pouvons donc augurer une augmentation notable dans la production de l'amiante en 1910.

Voici un tableau montrant les productions respectives pour chaque année, depuis 1905. L'amiante a été divisée en deux groupes : *La Crude* et l'*Amiante de moulin*, non compris l'asbestic et le sable.

Année	Crude tonne	Prix par tonne	Valeur totale	Amiante de Moulin	Valeur	Valeur totale	Grand total
1905	3011	$129.00	$389,434	44,963	$21.43	$ 962,313	$1,351,747
1906	3911	166.00	648,495	56,203	27.37	1,372,133	2,020,628
1907	4371	176.00	822,530	56,938	28.18	1,580,674	2,403,404
1908	3309	201.00	722,942	62,713	31.42	1,713,613	2,436,555

L'exploitation du chrome a continué activement et a produit 6,754 tonnes de chrome valant $83,740.

L'exploitation du cuivre a continué dans les cantons de l'Est sans changements appréciables. Quelques prospects sur des indications de cuivre ont été faits dans la Beauce et Pontiac-Nord. On doit pousser leur développement pendant la prochaine saison.

L'exploitation du fer a été faite en 1909 sans changements notables.

Il n'y a pas eu de production d'or en 1909 ; mais cette branche de notre industrie minière semble vouloir reprendre de la vigueur et nous espérons pouvoir noter des améliorations pour l'année prochaine. Un syndicat s'est formé pour l'exploitation des gisements de la Beauce et les développements seront faits de ce côté. Il est aussi fortement question de l'installation d'une drague dans le canton de Dirton, comté de Compton.

Les travaux de développement sur les mines du Lac Okazatica, dans Pontiac nord, seront activement poursuivis, parait-il, dans la saison prochaine; des installations de machines doivent y être faites.

L'exploitation du graphite, du phosphate et du mica semble avoir montré peu de vigueur ; mais nos statistiques sont encore incomplètes pour ces mines.

Les régions du Nord ont été relativement peu visitées, ceux qui y détiennent des permis attendent l'établissement de communications plus faciles. Des travaux importants ont été faits sur différents claims dans la région du Lac Témiscamingue et en plusieurs endroits du canton Fabre. Des minérais argentifères en petite quantité ont été localisés. Ces travaux doivent être continués activement et d'autres commencés durant cette saison

Digitized by Google

La plupart des manufacturiers de briques et de tuiles ainsi que les exploitants de carrières ont continué leurs travaux comme d'habitude cette année.

Peu d'accidents graves sont à noter dans le cours de l'année, dans l'exploitation des mines, et dans chaque cas, la cause a été attribuée à l'ouvrier même. En général, de bonnes précautions sont prises par les gérants et les contremaitres de mines.

Dans le mois de mai 1909, Monsieur Obalski, surintendant des mines, a pris sa retraite et votre humble serviteur a été chargé de la partie technique du Bureau des Mines depuis ce temps.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre humble serviteur,

J. H. VALIQUETTE,

Assistant-Inspecteur des Mines.

L'Honorable Charles R. Devlin,

Ministre de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries,

Québec.

Monsieur le Ministre,

Pour ce qui regarde la partie administrative ou légale du Service des Mines, le point important à noter, pour l'année fiscale 1908-1909, est la modification apportée à la loi des Mines.

L'introductiom du certificat de mineur dans notre législation, et l'abolition du permis de recherches, constituent les traits principaux de ces changements.

Cette loi nouvelle, qui n'est entrée en vigeur que depuis le 29 de mai dernier, ne nous permet pas de dire encore comment elle fonctionnera, et quelle satisfaction elle donnera au public intéressé.

Digitized by Google

Cependant, vu le peu de complications qu'elle présente, et les garanties qu'elle assure, je crois que nous pouvons en espérer beaucoup de bien.

Pour bien faire connaitre la loi, telle qu'amendée à la dernière session, Monsieur le Sous-Ministre, dans un petit opuscule intitulé " Le Guide du Mineur," en a fait un résumé assez substantiel. Ecrit sous une forme claire et concise, ce petit livret indique au mineur la marche à suivre pour arriver à la propriété minière.

Il n'est pas douteux que ce petit guide, que nous distribuons aux intéressés, rendra de grands services aux mineurs et qu'il facilitera beaucoup la besogne du Bureau.

Voici quel a été le travail du Bureau pour l'année écoulée:

Le nombre combiné des lettres reçues et expédiées se chiffre dans les 10,000.

Nous avons émis 95 permis d'exploitation, couvrant une étendue de 3,408 âcres et six concessions minières affectant 889 âcres;

342 permis d'exploitation et recherches et 1,611 renouvellements.

Les recettes, au montant total de $41,269.72, se répartissent comme suit:

Permis de recherches	$26,678.90
Permis d'exploitation	7,306.82
Concessions minières	6,444.00
Enrégistrements de transports	240.00
Certificats de mineur	600.00
Total	$41,269.72

J. X. MERCIER,

Secrétaire des Mines.

Digitized by Google

V

PECHERIES ET CHASSE.

L'honorable C. R. Devlin,
Ministre de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport pour l'année finissant le 30 juin 1909, de la division de votre département dont j'ai la direction.

Ainsi que je l'ai fait précédemment, j'accompagne ce rapport de divers états et statistiques dont la simple lecture vous fera constater que les pêcheries et la chasse prennent, chaque année, une plus grande importance.

Au 30 juin, 1908, les pêcheries donnaient à la Province $69,395.07, la chasse $25,550.25, et les honoraires d'incorporation de clubs, licences d'entrepôts frigorifiques, vente d'effets saisis et le reste, $5,628.36, soit un total de $100,573.68. ou, plus exactement $99,500.58, en déduisant la commission des agents sur la vente des licences. Cette année, les revenus s'élèvent également en chiffres exacts, c'est-à-dire déduction faite de $1,471,15 de commission, à $99,686,63, soit une augmentation de $186.05, sur l'année précédente.

Revenus comparés des années 1908-1909, 1907-1908:

	1908-1909	1907-1908
Loyer de lacs	$ 18,239 50	$ 15,794 58
Loyer de rivières	33,916 00	39,453 00
Loyer de terrains de chasse	19,512 14	16,618 25
Licences de pêche (saumon)	5,125 00	3,875 25
Licences de pêche générales ($10.00)	3,220 00	3,530 00
Licences de pêche ($5.00)	2,590 00	2,435 00
Licences de pêche (rets)	5,941 68	4,307 24
Licences de chasse ($25.00)	5,200 00	5,150 00
Licences de chasse ($10.00)	3,330 00	2,620 00
Licences de chasse ($1.00)	1,463 00	1,162 00
Vente d'effets saisis	483 00	4,373 81
Amendes re :—infractions à la loi	961 78	490 65
Incorporations de clubs	550 00	350 00
Transports de baux	100 00	110 00
Divers	108 68	18 00
Licences d'entrepôts frigorifiques et hôtels	417 00	285 00
Total	101,157 78	100,573 68
Commission retenue	1,471 15	1,073 10
	99,686 63	99,500 58

Digitized by Google

Je dois immédiatement vous avouer que cette légère augmentation serait de nature à vous démontrer que le résultat de nos opérations durant l'année écoulée n'a pas été ce qu'il aurait dû être, si je n'avais pas à vous signaler la diminution de $3,890.81 à l'item " Effets saisis " Comme vous le savez, nous ne pouvons compter sur une augmentation de ce chef et ce n'est pas à désirer, d'ailleurs. Par le tableau indiqué plus haut vous pouvez constater, Monsieur le Ministre, que nos ventes de licences de chasse et de pêche, tant aux non-résidents qu'aux chasseurs de notre Province, ont rapporté cette année plus que l'année dernière, ce qui signifie, comme je le disais en commençant, que cette branche de la chasse et de la pêche prend de l'importance chaque année. L'année dernière, je vous signalais toutes les difficultés que nous avons à rencontrer de la part des étrangers le long de la rivière Ristigouche, et je disais que des procédures ayant été prises dans certains cas, nous ne pouvions en espérer que de bons résultats. Vous pouvez constater que la vente des licences à saumon, qui rapportait l'année dernière $3,875.25 a rapporté cette année $5,125.00 Je n'ai aucun doute que cette augmentation est due en grande partie à la surveillance active de nos officiers, et aux procédures que nous avons prises contre certains pêcheurs étrangers, qui refusaient de se conformer à la loi et aux règlements des pêcheries.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que, d'une manière générale, notre loi de chasse et de pêche est de mieux en mieux observée, malgré, qu'en certains endroits, nous rencontrons beaucoup de difficultés surtout de la part des pêcheurs le long du fleuve St-Laurent, depuis Trois-Rivières jusqu'à la rivière Ottawa. Un grand nombre de ces pêcheurs ont fait la pêche depuis leur bas âge sans qu'on leur ait jamais appris qu'il fallait une licence pour pêcher avec des filets ; il nous faut faire aujourd'hui l'éducation de ces gens, et leur faire comprendre que c'est dans leurs propres intérêts que les pêcheries sont réglementées par les gouvernements. La chasse a été satisfaisante, et nous constatons que notre gibier augmente très sensiblement dans certains districts ; comme, par exemple, dans le district de St-Maurice et la région du Lac St-Jean. Je ne crois pas faire erreur en disant qu'il a été vu et tué par les chasseurs plus d'orignaux et de caribous durant la saison écoulée que pendant aucune des années précédentes.

La région de la Matapédia a aussi fourni sa part de victimes aux chasseurs étrangers, et je ne crains pas de dire que si nous pouvons réussir à établir, le système absolument efficace de protection, ce sera l'endroit de chasse par excellence. Ceci m'amène à vous parler spécialement de la Côte Nord de notre fleuve. Les demandes de renseignements sur cette partie de notre Province se font de plus en plus nombreuses, et plus que jamais, je suis convaincu que nous pouvons faire, là, ce que nous faisons ailleurs. Commencer l'éducation des résidents, leur faire comprendre l'importance pour eux de ne pas massacrer le gibier à fourrure qui est, dans cet endroit, le plus beau de notre pays, prenant, le renard par exemple. Vous savez que le renard noir et argenté commande un prix très élevé sur notre marché comme sur le marché étranger. Je suis informé que certains spéculateurs achètent des Sauvages tous les jeunes renards qui leur sont apportés vivants, sans s'occuper de la saison permise ou défendue ; ils gardent ces jeunes animaux pendant un certain temps et les vendent lorsqu'ils en trouvent le moment favorable. Ceci devrait être arrêté, c'est un encouragement à la destruction de cet animal de grande valeur; car il est inutile de nier que ces Sauvages, en cherchant à s'emparer des jeunes renards vivants, dans

Digitized by Google

un temps où la peau des vieux comme celle des jeunes n'a pour ainsi dire aucune valeur, en tuent un grand nombre. C'est une perte pour le chasseur, pour le commerçant et pour la Province. Je suis informé que le vison et la loutre de même que la martre, se prennent en grande quantité en dehors de la saison permise, et que par conséquent, les peaux ne se vendent pas la moitié du prix qu'elles rapporteraient si elles étaient prises dans la saison pendant laquelle la fourrure atteint sa pleine valeur, malgré cela, cependant, l'on sait qu'il se vend pour des centaines de milliers de piastres de fourrure chaque année, venant de la Côte Nord.

Je dois aussi attirer votre attention sur l'énorme destruction des oeufs d'oiseaux sur les îles en bas du fleuve. Chaque année, nous constatons que des chasseurs américains et terreneuviens se rendent en goëlettes, sur ces îles dans les mois de juin, juillet et août et enlèvent tous les oeufs qu'ils peuvent trouver. Les bons oeufs sont mis dans des quarts et chargés dans ces goëlettes, et les mauvais sont détruits. Vous comprenez, Monsieur le Ministre, que, si cette destruction se continue pendant quelques années encore, nous verrons avant longtemps la disparition de tous ces oiseaux qui fréquentent encore les différentes îles de notre fleuve. Je crois donc, Monsieur le Ministre, qu'un certain montant minime pour commencer pourrait être dépensé très efficacement pour la protection de notre gibier dans cette région de la Côte Nord du fleuve.

Un sportman étranger qui a fait son tour du monde, visitant, il y a quelques années, le Canada, parut s'étonner du nombre presqu'incroyable de nos lacs et de nos rivières. Jamais, même dans les contrées les plus exceptionnellement favorisées, il n'avait vu, réunies dans un seul pays, de nappes d'eau aussi imposantes et aussi riches en poissons de toute espèce. Pour lui, et il n'hésitait pas à proclamer hautement ses impressions, le Canada, et plus particulièrement la Province de Québec était l'Eldorado par excellence du pêcheur et du chasseur.

C'est encore le même sentiment qui domine chez tous les étrangers auxquels il arrive de faire une halte en notre pays. Notre Saint-Laurent, avec ses nombreux et puissants tributaires, les enthousiasment, et nos lacs et nos rivières sur lesquels il suffit de se pencher pour en retirer à volonté ces précieux poissons qui s'appellent le saumon, la truite, le brochet, la ouananiche, etc., les transportent d'aise et de contentement.

Mais ces étrangers ne se contentent plus d'admirer nos richesses. Des centaines d'entre eux possèdent un pied à terre dans la plupart des régions lacustres de la province, et leur envahissement se poursuit d'année en année. Ils trouvent ici ce qu'ils rencontrent difficilement ailleurs : des paysages d'un pittoresque séduisant, des champs de chasse d'une étendue sans bornes, et de merveilleuses nappes d'eau qui donnent asile à toutes les variétés de poissons.

Il est bon de noter que dans la province de Québec, les pêcheries forment deux catégories distinctes. Il y a les pêcheries maritimes et les pêcheries de l'intérieur, dont nous allons nous occuper tout d'abord.

Les rivières de la Province sont très recherchées pour cette excellente raison qu'elles sont fréquentées par un poisson dont la capture constitue un sport quasi-royal : le saumon. Quelques-unes d'entre elles jouissent même d'une

Digitized by Google

réputation mondiale, comme la Grande Cascapédia, la rivière Ristigouche, la rivière Bonaventure, la rivière Moisie, la rivière Saguenay. Dans ces différents cours d'eau, le saumon atteint un poids moyen variant de vingt à vingt-cinq livres. Il existe nombre d'autres rivières, dont la plupart ne sont pas encore affermées, également riches et inépuisables, mais dont la nomenclature serait trop longue. La Gaspésie, la région de l'Outaouais, les régions de Québec et de Montréal en offrent toute une série. Et puis, il reste la Côte Nord du Saint-Laurent et le Labrador canadien où l'on compte, pour le moins, cent puissants cours d'eau regorgeant à la fois de saumons et de truites.

Quant aux lacs, il ne saurait être question d'en déterminer le nombre, même approximativement. On les rencontre disséminés sur tous les points du territoire de la province, et partout ils sont légion. Parmi les plus renommés, sont ceux du Parc National des Laurentides, à proximité de la ville de Québec, et facilement accessibles sur la route du chemin de fer qui va de Québec au lac Saint-Jean soit une distance de 192 milles, l'on a relevé plus de douze cents lacs poissonneux.

Dans les régions de Montréal et de l'Outaouais, dans celles de Rimouski, de Témiscouata, et de la Gaspésie, les myriades de lacs que l'on trouve contiennent à la fois de la truite, du brochet, du poisson blanc, du doré, du touladi, etc.

Faut-il ajouter que de récentes explorations dans un nouveau territoire situé au nord de la Province et désigné sous le nom de district d'Abitibi, ont révélé l'existence de milliers de rivières et de nappes d'eau abondamment pourvues de toute espèce de poissons. Les sportmen n'attendent plus que la venue du chemin de fer, le Grand Transcontinental canadien présentement en construction et même à la veille d'être terminé, pour pénétrer dans ce vaste territoire et marcher à la conquête de ce nouveau paradis de pêche et de chasse.

Quant aux pêcheries maritimes, elles occupent plus de 10,000 personnes et 5,000 bateaux de pêche. Les plus importantes, comme les plus étendues sont celles de la côte Nord et du golfe Saint-Laurent qui ont rapporté en 1908 près de deux millions de piastres au trésor fédéral.

Sur la Côte Nord cependant, la pêche ne constitue plus exclusivement un sport mondain ; la question du revenu préoccupe davantage ceux qui s'y livrent, et ce n'est pas à tort. Le Saint-Laurent, à partir de l'embouchure du Saguenay, jusqu'à l'extrémité du golfe, borne en effet ce qu'on pourrait appeler un immense réservoir à poissons. On pêche indifféremment dans ses eaux limpides et profondes, le saumon, le hareng, le maquereau, le homard, la morue, le flétan, la truite, l'anguille, la sardine, etc., et à elle seule, la pêche à la morue dans le golfe St-Laurent et dans la baie des Chaleurs a représenté, pour 1908, une valeur de $880,600. Le homard fait lui aussi l'objet d'une industrie des plus actives et des plus fructueuses.

Digitized by Google

LA CHASSE

La chasse, dans la province de Québec, surtout celle du gros gibier, n'est point, comme cela se voit en Europe, l'apanage à peu près exclusif des grands seigneurs ou des princes de la finance. Elle est au contraire librement ouverte à tout le monde. N'importe quel particulier peut obtenir dans cette province des territoires de chasse d'une étendue d'un à deux cents milles carrés en superficie. Le gouvernement donne cependant aux clubs de chasse et de pêche la préférence quant à l'obtention du privilège de chasse dans le territoire qui leur a été affermé.

On l'a déjà dit, et nous ne faisons que le répéter après bien d'autres, le Province de Québec qui fourmille déjà de lacs de toutes les dimensions, offre peut-être les plus grands et les plus beux territoires de chasse qui soient dans le monde entier. Dans nos forêts qui s'étendent à perte de vue, sur les battures, sur les grèves et sur nos innombrables cours d'eau, le gibier abonde partout. Parmi les grandes espèces, signalons au premier rang l'orignal, le caribou, l'ours et puis le chevreuil.

L'orignal et le caribou fréquentent les deux rives du Saint-Laurent et la région de l'Outaouais jusqu'au delà du lac Témiscamingue. Au Labrador, on rencontre le caribou, en bandes nombreuses, au fond des grandes forêts solitaires.

Cette chasse au caribou a été de tout temps l'une des plus populaires et l'une de celles que préfèrent les amateurs. Elle force ceux qui s'y livrent à déployer beaucoup d'ardeur et d'adresse, mais aussi quel beau coup de fusil pour celui qui abat une bête de cette envergure.

Le chevreuil, un de nos plus gracieux ruminants, vit en troupeaux nombreux dans la partie sud-est et ouest de la Province.

Le gibier à plumes est lui-même des plus variés. Parmi les espèces les plus connues, se trouvent la bécasse, qui paraît se complaire dans les plaines ombragées et humides, la bécassine, la perdrix, de couleur grise ou brune rougeâtre, la sarcelle très commune dans le pays à l'automne, les canards, les harls, l'outarde, l'oie sauvage, les pigeons de mer etc.

Quant aux endroits de chasse, l'énumération que nous pourrions en faire restera forcément incomplète, pour cette raison que chaque région est caractérisée par des variétés particulières de gibier. Signalons toutefois les deux rives du Saint-Laurent, la rivière des Outaouais et ses tributaires, les îles de Sorel, qui n'ont jamais cessé d'être fameuses pour l'abondance de leur gibier, les grèves de Saint-Joachin, de Sainte-Anne etc.

Les chasseurs tiennent en grande estime le Parc National des Laurentides, situé dans les comtés de Montmorency et de Charlevoix. Il y a là pour peu que l'on veuille s'engager dans l'épaisse forêt qui couvre ce parc et jusque sur les bords des centaines de lacs qui sont disséminés, de séduisantes attractions pour les plus exigeants des disciples de Saint-Hubert. L'orignal, de même que le caribou, s'y font voir en bandes compactes. C'est encore un des endroits de prédilection de la loutre, du castor, du vison, de la martre, de la moufette, etc.

Digitized by Google

Dans la vallée formée par les rivières Sainte-Anne et Tourilli l'ours s'y montre fréquemment, et la loutre et la martre y abondent. Dans les comtés de Terrebonne, de Montcalm, de Wolfe, de Yamaska, de Maskinongé, de Richelieu et de Berthier, les amateurs n'ont que l'embarras du choix. Ils peuvent également poursuivre le caribou ou capturer de riches fourrures comme celles que leur fournit le castor, le vison, le rat-musqué, etc.

La chasse au chevreuil se pratique un peu partout et notamment dans les comtés de Bellechasse, de Dorchester, de Montmagny, de Québec, de Portneuf, etc.

Dans les mystérieuses forêts du Saint-Maurice, les Sauvages faisaient autrefois de merveilleuses chasses. Les tueries du passé n'empêchent pas que ce territoire soit resté encore l'un de ceux qui tentent le plus les chasseurs et les amateurs de pêche.

Dans le comté de Beauce, les chasseurs ont le choix entre l'orignal, le caribou et le chevreuil. C'est, avec le comté de Mégantic, l'une des parties de la province où le grand gibier abonde le plus.

Les comtés de Témiscouata et de Rimouski, de même que la péninsule gaspésienne, sont fort prisés des amateurs de chasse. On y chasse l'oringnal et le caribou, puis la loutre, le vison, la martre et le castor.

Nous arrivons enfin à la côte nord du Saint-Laurent et au Labrador canadien qui, au double point de vue de l'abondance et de la qualité, forme en quelque sorte une région exceptionnelle.

On connaît déjà au loin la réputation des fourrures capturées au Labrador. Elles dépassent en beauté, en finesse et en éclat tout ce que produisent les autres pays sous ce rapport. Il est admis, par exemple, que les peaux de martre, de loutre, de vison, et de renards y sont meilleures et d'un poil plus soyeux que celles des pays méridionaux.

Les fourrures du Labrador et de la Côte-Nord qui forment plus particulièrement l'objet d'un commerce continu et en même temps lucratif, consistent en peaux d'ours, de loup, de castor, de rat-musqué, de martre, de vison et de renards noirs et argentés. La mode aidant, les peaux de renards noirs atteignent facilement sur nos marchés $400, $600 et $1,000. L'an dernier, un chasseur de Picisthe-Baie qui avait capturé l'une de ces belles bêtes à la robe soyeuse et d'un noir d'ébène, a trouvé un acquéreur à $1,500. La même peau fut vendue peu après sur le marché de Paris à raison de $3,000. Ajoutons que dans cette partie du pays, la chasse et la pêche forment le plus clair du revenu de l'endroit.

Ce n'est, à proprement parler, que depuis 1883, que le gouvernement de Québec a songé à réglementer ses territoires de chasse et de pêche, et à organiser, à l'aide d'une législation spéciale, un service efficace de protection.

Il a favorisé dans ce but la création de clubs qui ont généralement à leur disposition toutes une armée de gardiens pour empêcher que des dépradations soient commises, et il entretient, par la même occasion, des gardes-pêche et des gardes-chasse qui veillent, dans toutes les régions, à ce que l'on respecte scrupuleusement les prescriptions de la loi.

Digitized by Google

L'affermage des lacs et des rivières ainsi que des territoires de chasse est du ressort exclusif du gouvernement de Québec. Cet affermage se fait à des prix déterminés et pour une période ordinaire de cinq ans.

Cet affermage a eu ce bon résultat d'assurer au gouvernement un revenu qui tend à s'accroître chaque année, à raison de l'affluence des amateurs désireux de pêcher dans les eaux canadiennes ou de pénétrer au sein de nos forêts pour y poursuivre l'orignal, le caribou ou le chevreuil.

Dans le principe, alors que l'organisation était de création toute récente, ce revenu ne s'éleva, il est vrai, qu'à la légère somme de $2,167, mais depuis le goût du sport dans tous les genres s'est si bien développé, et l'on est arrivé d'autre part à si bien apprécier la valeur de nos ressources échtyologiques et cynégétiques, que le revenu provenant de l'affermage est monté graduellement à $50,000, à $60,000 pour arriver en 1909, à $101,197.

Ce revenu ne constitue à aucun titre un criterium quelconque pour évaluer la richesse réelle de production de nos nappes d'eau ni celle de nos forêts si giboyeuses. S'il fallait en effet représenter en chiffres tout ce qui se capture dans notre domaine national et tout ce qui se consomme chez nous ou s'importe sur les marchés étrangers en fait de gibiers et de poisson, l'on parviendrait aisément à établir un bilan de plusieurs millions de piastres.

Respectueusement soumis,

HECTOR CARON,

Surintendant des Pêcheries

et de la Chasse.

Ministre de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 de Juin, 1909.

P.S.—25 permis de chasse et de pêche pour fins scientifiques ont été accordés dans le cours de l'année, aussi que 19 permis de garder vivants des chevreuils pris durant la saison de chasse.

Digitized by Google

TERRITORIES DE CHASSE, SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.

LOCATAIRES.	Résidences.	Etendue de territoire sous bail.	Prix de location.
		ARGENTEUIL.	
Obijiki F. and G. Club	Ottawa	65 m., canton Montcalm	40 00
		BEAUCE.	
Club Mégantic	Boston	37 m., canton Ditchfield, etc.	140 00
		BONAVENTURE.	
Dr. W. Webb	Matapédia	70 m., Bonaventure	100 00
		CHAMPLAIN.	
William Hanson	Montréal	26 m	75 00
Lac Clair F. and G. Club		15 m., canton Carignan	75 00
Greenleaf Club	Batchilder	42 m	100 00
Club de ch. et de pêche Laurentian		125 m., comté Champlain	375 00
Club des Laurentides	Québec	113 m., comté Champlain	142 00
Thos. Malone	Trois-Rivières	10 m., comté Champlain	50 00
Club de ch. et de pêche Masketsey	Trois-Rivières	50 m., comté Champlain	60 00
Philemore F. and H. Club	Montréal	67 m., canton Turcotte	175 00
Quebec & L. St. John Ry, Co	Québec	79 m., comté Champlain	105 00
Sagamo F. and H. Club		73 m., canton Langelier	185 00
Club de ch. et de pêche Stadacona	Québec	34 m., co. Champlain et Québec	55 00
		CHICOUTIMI.	
E. C. Wurtele	Charlevoix	10 m	41 50
Club la Boucane	Chicoutimi	42 m., comté Chicoutimi	63 00
Club Ville-Marie	Chicoutimi	186 m	221 00
I. Tremblay	St-Alexis de Chicoutimi	14 m., canton Ferland	40 00
Eternity F. & G. Club	Chicoutimi	247 m	600 00
Ls.-J. Savard	Chicoutimi	10 m., canton Perigny	40 00
Alexis Gagnon	Chicoutimi	16 m	48 00
Nonantum F. & G. Club	Chicoutimi	33 m	125 00
Revd. Eug. Lapointe	Chicoutimi	5 m	15 00

Digitized by Google

TERRITOIRES DE CHASSE, SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LOCATAIRES.	Résidences.	Etendue du territoire sous bail.	Prix de location.
		GASPE.	
H. C. Pierce	Philadelphie	150 m., comté de Gaspé	1,206 00
		KAMOURASKA.	
C.-A. Blondeau	Saint-Pascal	9 m., canton Woodbridge	27 00
A.-A. Labrie	Kamouraska	10 m., canton Kamouraska	10 00
		LAC ST-JEAN.	
Club de chasse et pêche Amabelish	New-York	50 m., canton Dequen	200 00
Chicoutimi F. & G. Club	Lake St-John	31 m	100 00
Camp Fire F. and G. Club		50 m., Rivière Croche	150 00
Club de chasse et pêche Nonantum	New-Haven, Con.	3 m., canton Crespieul	125 00
Club de chasse et de pêche Ouiat-chouan	Québec	9 m., comté Lac St-Jean	9 00
Wm. Todd	Montcalm	3 m., Lachute	20 00
E.-C. Wurtele	Malbaie	10 m., canton Charlevoix	41 00
		L'ISLET	
Club La Frontière	Québec	30 m., canton Leverrier	84 00
Club de chasse et de pêche Ste-Anne	Québec	38 m., canton Lafontaine	57 00
		MASKINONGE.	
Club de ch. et pêche St-Bernard	Québec	33 m., comté Maskinongé	100 00
		MATANE.	
J.-B. Michaud	Matane	14 m	42 00
Montagnais F. and G. Club	Rimouski	64 m., Massé	128 00
		MONTCALM	
Ascension F. and G. Club	Montréal	29 m., canton Mousseau	75 00
E.-J. Graham	St-Jovite	9 m., canton Nantel	27 00
Le Club Grand Kiamika		175 m., comté Montcalm	75 00
		OTTAWA.	
Club de ch. et de pêche Abbitibi	Ottawa	18 m., canton Northfield	60 00
J.-H. Price	Ottawa	25 m	75 00

Digitized by Google

TERRITOIRES DE CHASSE, SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LOCATAIRES.	Résidences.	Etendue du territoire sous bail.	Prix de location.
	OTTAWA—Suite.		
Club de ch. et de pêche Avonmore	Avonmore, Ont.	4½ m., comté d'Ottawa	15 00
T. P. Shaw, M.D.	Ottawa	5 m.	30 00
Club de ch. et de pêche Kiamika	Montréal	105 m., canton Gagnon	100 00
Bras Coupé F. and G. Club	New-York	10 m., comté d'Ottawa	20 00
Club de ch. et de pêche Wabassee	Hull	15 m., canton Wells, co. Ottawa	75 00
R. A. Brook	Montréal	11½ m., canton Amherst	45 00
Sakaigaminque F. and G. Club	Ottawa		93 00
Club de ch. et de pêche Columbus	Ottawa	20 m., canton Montigny	60 00
Club de chasse Chesterville	Chesterville	1 m., carré autour L. Montigny	40 00
Club de ch. et de pêche Campeau	Ottawa	6½ m., comté d'Ottawa	20 00
Chapleau F. & G. Club	St-Jérôme, co. de Terrebonne	118 m., comté d'Ottawa	150 00
Jos.-O. Hallewyn	Ottawa	8½ m.	24 25
Club Echo Beach		50 m., comté d'Ottawa	50 00
Club de ch. et de pêche Gatineau	Ottawa	60 m., comté d'Ottawa	200 00
Rév. J.-A. Génier	Rap. de l'Orignal	1 m., autour Lac Brophy	5 00
Club de ch. et de pêche Huntingdon	Huntigndon	14 m., canton Marchand	14 00
Club de chasse et de pêche Hincks	Ottawa	9 m., canton Hincks	35 00
Bryson O. Campbell	Pontiac, Ottawa	10 m.	50 00
Club de ch. et de pêche Jovial	Ottawa	8 m., canton Mulgrave	16 00
Club Kaneron	Ottawa	2½ m., canton Montigny	12 50
Kiamika F. & G. Club	Ottawa	60 m., canton Hartwell	163 00
Le Grand Nominingue	Montréal	11 m., canton Kiamika	20 50
J. Lanctot, M.D.	St-Henri	3 m., autour des lacs Ravignan	15 00
Club de ch. et de pêche Matobi	Ottawa	12 m., canton McGill	10 00
Club Maganasipi	Pembroke	75 m., comté d'Ottawa	55 00
McFall F. & G. Club		10 m., comté d'Ottawa	87 50

Digitized by Google

TERRITOIRES DE CHASSE, SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LOCATAIRES	Résidences.	Etendue du territoire sous bail.	Prix de location
	OTTAWA—Suite.		
Club de chasse et de pêche Colvin-H. Munro	Chesterville	10 m., canton Dudley	44 00
Club de pêche et de chasse North Wakefield	Brooklyn, N.Y.	10 m., canton Wakefield	30 00
Club de ch. et de pêche Oneonta	Oneonta, N.Y.	7 m., canton Turgeon	35 00
Cain O'Connor	Wakefield	12 m., canton Wells	24 00
Swamanoa F. & G. Club	Wright, P.Q.	6 m., canton Blake	25 00
Club de ch. et de pêche Saint-Sixte	Ottawa	5 m., canton Mulgrave	40 00
Trout Lake F. & G. Club	Maniwaki	10 m., cn. Aumond et Robertson	35 00
Club Winchester, de Winchester, Ontario	Winchester	10 m., cantons McGill et Wells	40 00
Club de chasse et pêche "Wright"	Ottawa	30 m., comté d'Ottawa	80 00
W.-A. Williams	Montréal	24 m., canton McGill	48 00
	PONTIAC.		
Wm. Anderson	Ottawa	12 m., canton Pontefract	24 00
Manganassippi F. & G. Club	Pontiac	80 m., sur limites 458 et 460	55 00
Bell's Lake, F. & G. Club		8 m., canton Pontefract	80 00
Robert Bickerdike, M.P.	Montréal	10 m., canton Pontefract	50 00
Club de ch. et de pêche Bear Lake Port Henry		230 m., Limites 487, 468, 333, 402, 303, 459 Pontiac	345 00
Dr. James Perrigo	Pontiac	9 m., Bryson	27 00
Capital F. & G. Club	Ottawa	7 m., canton Huddersfield	25 00
Colin Campbell (Sand Point) F. & G. Club	Pointe au Sable	10 m., comté Pontiac	30 00
Club de chasse et de pêche Caughnawaga	Nassau Co. N.Y.	431 m., comté Pontiac	1,443 00
Club Cayamant	Pontiac	28 m	70 00
Club de ch. et de pêche Coulonge	Coulonge	9½ m., canton Huddersfield	38 00
S Campbell	Maniwaki	10 m., comté Pontiac	75 00
Commercial Club	Portage du Fort	18 m., canton Pontefract	60 00

Digitized by Google

TERRITOIRES DE CHASSE, SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LOCATAIRES.	Résidences.	Etendue du territoire sous bail.	Prix de location.
		PONTIAC—Suite.	
Juge Thos. Deacon	Pembroke	50 m., comté Pontiac	100 00
Club de chasse et de pêche Lac Findlay	Ottawa	14 m., canton Waltham	25 00
Gillies Frère & Cie	Braeside	comté Pontiac	64 00
Gillies Bros.	Braeside	comté Pontiac	175 00
Gillies Bros.	Braeside	comté Pontiac	81 00
Club de chasse et de pêche Lac Galleneau	Ottawa	17 m., comté Pontiac	50 00
Club de chasse et de pêche Huddersfield	Arnprior, Ont.	10 m., canton Huddersfield	75 00
Idle Wild F. & G. Club	Pontiac	10 m., comté Pontiac	40 00
Club de chasse et de pêche Jubilé	Bryson, PQ.	5 m., comté Pontiac	30 00
Club de ch. et de pêche Kippawa	Sunny Side	Limites 345, 267, 268, 269, 270, 275, 464, 427, 424, 425, 295, 405, 479, 480	1,287 00
Kazubazua, Club de chasse	Ottawa	12 m., comté Pontiac	40 00
Mooney's Lake H. & F. Club	Pontiac	14 m., comté Pontiac	78 00
McLachlin & Frère	Arnprior	231 m., comté Pontiac	202 00
McLachlin Bros.	Arnprior	180 m., comté Pontiac	540 00
Nekabong Club	Pembroke	25 m., canton Waltham	80 00
Club de chasse et de pêche North Lake	Montréal	100 m., Limites 207, 211 comté Pontiac	150 00
Oiseau Hunting Club	Pembroke	9 m., canton Esher, co. Pontiac.	27 00
Club de ch. et de pêche Omah Lake		11 m., canton Bryson	30 00
Club Oiseau Lake	New-York	Sec. H. canton Esher	36 00
Club de chasse " Presqu'Ile "	Ottawa	7 m., canton Malakoff	35 00
Club de ch. et de pêche Pytonga	Ottawa	147 m., comté Pontiac	193 50
Club de ch. et de pêche Pickonock	Hawkesbury	15 m., comté Pontiac	45 00
L.-W. Ralph	Shawville	10 m., canton Chatham	30 00

Digitized by Google

TERRITOIRES DE CHASSE, SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LOCATAIRES.	Résidences.	Etendue du territoire sous bail.	Prix de location.
	Pontiac—Suite.		
Hamilton Stewart		10 m., comté Pontiac	70 00
Club de ch. et de pêche Saseginata	New-York	250 m., comté Pontiac	300 00
Club de chasse et de pêche Shawandogooze	Ottawa	Limites 213, 217	92 00
Ed.-Curtis Smith	St-Alban, E.U.	360 m., comté Pontiac	540 00
Club de ch. et de pêche Wabininig	New-York	125 m., comté Pontiac	230 00
Club de chasse et de pêche Wawahekechee	Mattawa	Limites 329, 430, 145, 147, 374, 394, 436, comté Pontiac	411 00
	PORTNEUF.		
Henry Bourroughs	Québec	7½ m., canton Bois	7 50
Ontarrizzi F. and G. Club	Québec	26 m.. comté Portneuf	65 00
F.-X. Lemieux	Québec	5 m., canton Bois	7 50
Club de chasse et de pêche " Petit Saguenay "	Québec	30 m., comté Portneuf	90 00
Railroad Employees F. & G. Club	Québec	20 m., comté Portneuf	100 00
	QUEBEC.		
Acemitots F. and G. Club	Roberval	33 m., comté Québec	125 00
J.-W. Baker	Chutes Montmorency	31 m., canton Laure	62 00
A.-J. Price	Rimouski	60 m., Québec	180 00
P.-Edgar Guay	Québec	5 m., canton Trudel	30 00
Club de chasse et pêche Iroquois	Québec	13 m., comté Québec	20 00
Jacques-Cartier, Club de chasse et pêche	Québec	8 m., comté Québec	30 00
John Jordon	Québec	23 m	70 00
Club de chasse et de pêche " Metabetchouan "	Québec	64 m., comté Québec	256 00
Club de chasse et de pêche Orléans	Québec	119 m., ctés Québec et Champlain	421 00

Digitized by Google

TERRITOIRES DE CHASSE, SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LOCATAIRES.	Résidences.	Etendue du territoire sous bail.	Prix de location.
	QUEBEC—Suite.		
Club de chasse et de pêche Tourilli	Québec	355 m., comté Québec	415 00
Club de chasse et de pêche Triton	Québec	130 m., le long de la riv. Batiscan	200 00
Hon. Richard Turner	Québec	26 m	75 00
	RIMOUSKI.		
Percé Baker	Matapédia	84 m., comté Rimouski	162 00
Aug. Belmont, de Hamstead, N.Y.	Campbellton	40 m., comté Rimouski	100 00
John Caswell	Matapédia	69 m., comté Rimouski	138 00
J.-B. Hollins	Matapédia	44 m., comté Rimouski	132 00
J. Boutin Bourassa	Rimouski	6 m., St.-Romuald	30 00
Club Leblanc	St-Gabriel de Rimouski	8 m., aux Eaux Mortes de la rivière Mistigougêche	24 00
Dr. H. Lesage	Rimouski	2 m., Longueuil	15 00
John McWilliams	Pointe-au-Père	14 m., comté Rimouski	42 00
John McWilliams	Pointe-au-Père	57 m., comté Rimouski	171 00
Wm. Price	Québec	135 m., comté Rimouski	227 00
Colbert F. & G. Club	Portneuf	28 m	75 00
Club de chasse et de pêche Scott	Marbleton	14 m., canton Bédard	25 00
Club de ch. et pêche, Madawaska	East Angus	30 m., comté Rimouski	50 00
	SAGUENAY.		
Jos. Arthur Faford	Québec	36 m., sur la rive nord du fleuve St-Laurent	90 00
Eternity F. and G. Club	Pointe-Bleue, Lac St-Jean	247 m., cantons Hébert, Lallement et Bréboeuf	600 00
Wm. Foreman	Kegashka	10 m., à rivière Musquarro	20 00
F.-S. Hodges	Boston	20 m., Natashquan	80 00
Michel Pineau	Bic	Trois chaînes autour des rivières aux Pins et à Fournier	50 00
D.-C. Thompson	Québec	1 m., comté Saguenay	1 00

Digitized by Google

TERRITOIRES DE CHASSE, SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LOCATAIRES.	Résidences.	Etendue du territoire sous bail.	Prix de location.
	ST-MAURICE.		
Alp.-A. Boyer	St-Maurice	50 m., O. des Aigles	30 00
Commodore F. and G. Club	Lac la Pêc. Camp...	50 m., canton Belleau	80 00
Commodore F. and G. Club	Lac la Pêc. Camp..	9 m., canton Belleau	13 75
Club de chasse et pêche Laurentian.	Montréal	356 m., comté St-Maurice	534 00
Quebec & St-Maurice Industrial Co.	Québec	120 m., comté St-Maurice	360 00
Club de ch. et pêche Shawinigan...	Montréal	42 m., canton Désaulniers	63 00
St-Maurice, Club chasse et pêche..	Trois-Rivières	127 m., comté St-Maurice	235 00
C.-H. Simpson	Saint-Alexis des Monts	50 m., canton Désaulniers	200 00
Geo. Weber	New-York	53 m., canton Désaulniers	80 00
	TEMISCOUATA.		
Clun de chasse et pêche Squatteck	Sherbrooke	375 m., Témiscouata	375 00
	TERREBONNE.		
Club de chasse et pêche Taketeeze.	Montréal	7 m., cant's Wolfe et Montcalm	18 00

S. DUFAULT,

Sous-ministre.

HECTOR CARON,

Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

Ministère de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries.

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

RIVIERES SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.

RIVE NORD.

RIVIERES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle $ cts.
Ashuapmouchouan (Voir Metabetchouan, etc.)		
Aux Canards, etc., Lac aux Canards, etc., etc.	Club des Neuf Lacs (Jos. X. Lavoie)	30 00
Aux Pins et à Fournier	Michel Pineau	50 00
A la Truite, C. N.	Chs. Stewart Davidson	75 00
A la Truite et Pointe à Château	G.-W. Bachilder	30 00
Aux Rats et tributaires	Club de chasse et de pêche Ass. Presse, Québec	2 00
Bethsiamis	Wm. Murray	25 00
Bethsiamis (Estuaire)	Rob.-J. Dale	5 00
Bouleau (Voir Pigou, etc.)	Wm. Clarke (North Shore Power & Nav. Co.).	150 00
Croche et du Portage	Camp Fire Club	150 00
Des Aigles	Alph.-A. Boyer	50 00
Des Anglais	Molson Dobell	50 00
Des Rapides	North Shore R'y. and Nav. Co	35 00
Du Milieu et tributaires	St-Maurice, club chasse et pêche	400 00
Estuaire des rivières de la seigneurie de Mingan, et rives du Golfe entre Cap Cormoran et Goynish	Labrador Cie Limitée	1000 00
Godbout et tributaires, Mistassini	Club de chasse et de pêche Waymakigan	200 00
Godbout (Estuaire)	James Law	100 00
Jeannotte	Club Orléans	170 00
Jacques-Cartier (partie de) lacs et rivière Jacques	Lakes and River Jacques-Cartier Club	10 00
Laval et l'Estuaire	Laval F. and G. Club	200 00
Les Escoumains	Saguenay Lumber Co	40 00
Manitou (Voir Pigou, etc.)		
Marguerite	North Shore R'y & Nav. Co'y	126 00
Mastigouche et lacs tributaires	Club de chasse et de pêche Mastigouche	200 00
Métabetchouan (partie de)	Amabelish, club de chasse et de pêche	200 00

Digitized by Google

RIVIERES SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.

RIVE NORD.—*Suite.*

RIVIERES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle $ cts.
Métabetchouan (partie inférieure), Saguenay (Iles de la Grande Décharge), Iles du lac St.-Jean, Grande et Petite Péribonka, Ashuapmouchouan et tributaires, partie des bords du lac St-Jean, lacs Ouiatchouaniche et Bouchette, Mistassini et tributaires	H.-J. Beemer	380 00
Mistassini (Voir Metabetchouan, etc.)		
Manowan (Voir Windigo, etc.)		
Moisie (Estuaire de)	Holliday Bros.	1,600 00
Moisie (partie de)	Ivers W. Adams	50 00
Najoua (Voir Windigo, etc.)		
Natashquan	F.-S. Hodges	650 00
Natashquan Estuaire	John Holliday	700 00
Nottaway (Voir Rupert, etc.)		
Olomonasheeboo, et trib. Estuaire	Sir Chs. Ross	400 00
Ouiatchouan	Club de chasse et de pêche Ouiatchouan	36 00
Papeloganang (Voir Wessonneau, etc.)		
Péribonka grande et petite (Voir Métabetchouan.)		
Pentecôte	Steven Grogan	100 00
Pigou, Tortue, Bouleau et Manitou	Wm. Clarke	150 00
Point O. du grand St-Augustin à la Pointe-des-Monts	Victor Fafard	20 00
Portneuf (Estuaire)	Rob.-J. Dale	5 00
Rupert et Nottaway	J.-T. Bethune	200 00
Saguenay (Petit)	James-D. Layng	400 00
Saguenay (Iles de la Grande Décharge (Voir Métabetchouan).		
Sheldrake, petite Bec-Scie	Archibald Laurie	40 00
Ste-Marguerite (Br. Ouest)	Club Ste-Marguerite	750 00
Ste-Marguerite (Br. Nord)	Walter-M. Brackett	250 00

Digitized by Google

RIVIERES SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.

RIVE NORD.—*Suite.*

RIVIERES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle
		$ cts.
Ste-Marguerite (Estuaire)	Ste-Marguerite Salmon Club	25 00
St-Jean	James-G. Hill	3,300 00
Ste-Anne (Voir Tourilli.)		
Tourilli et Ste-Anne	Club de chasse et de pêche Tourilli	50 00
Tortue (Voir Pigou, etc.)		
Trinité	H. Holt	250 00
Trinité (Petite)	Cie de la Baie d'Hudson, Geo. M. Ross	15 00
Trout & Chateau Point	G. W. Bachilder	100 00
Washeeshoo	Ivers-W. Adams	50 00
Washeecoutai	Rog.-E. Plumb	400 00
Wabano (Voir Windigo, etc.)		
Wessonneau, Papeloganang et Lacs de la Pêche des Cinq	Club de chasse et de pêche Laurentian	350 00
Windigo et tributaires, Wabano, Gde Pierriche, Najoua et Manowan	Quebec & St-Maurice Industrial Co	25 00

RIVE SUD

Arnold (Voir Spider).		
Barachois ou Malbaie, Co. Gaspé	Jos.-Alphonse Bégin	100 00
Bonaventure	Club de pêche Bonaventure	2,250 00
Cap Chat	Percy Chubb	150 00
Cascapédia (Grande)	Club Cascapédia	12,000 00
Cascapédia (Petite)	Club de chasse et de pêche Petite Cascapédia	300 00
Causapscal (Voir Matapédia, etc.)		
Dartmouth	H.-F. McLachlin	900 00
Escuminac et tributaires	Club Escuminac	120 00
Grande Rivière	L. Cabot, 4 mai 1903	150 00
Grande Rivière (Estuaire)	Louis Cabot	200 00
Humqui (Voir Matapédia, etc.)		
Madeleine, canton Denoue	Frank Ross	35 00
Matapédia, Humqui et Causapscal	Club de pêche Ristigouche	530 00
Matane et Estuaire	Club Matane	600 00

Digitized by Google

RIVIERES SOUS BAIL AU 30 JUIN 1809.

RIVE SUD.—*Suite.*

RIVIERES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
Mistigougèche (Eaux Mortes)	Club Leblanc	10 00
Nouvelle	Jos. Nadeau	150 00
Pabos (Grande)	J.-R. Wilson	500 00
Pabos (Petite)	Chs.-H. Davis	850 00
Petite Fourche	Richard Dubord	10 00
Port Daniel	Chs.-L. Scoles	75 00
Ristigouche (1ère partie)	Chamberlain's Shoals	350 00
Ristigouche (2e partie)	Club de pêche Ristigouche	500 00
Ristigouche (5e partie) lots 5 et 6	David-T. Davis	100 00
Rivières et lacs compris dans la partie sud du canton Flynn et sur le territoire non arpenté de ce canton, comprenant en tout 135 milles carrés.	Wm. Price	68 00
Rivières et lacs compris dans son territoire de chasse	Percy Chubb	160 00
Cap Chatte		150 00
Ste-Anne des Monts	Percy Chubb	1,600 00
St-Jean et tributaires	Club de pêche St-John, S. C.	1,020 00
Spider et Arnold	Club de chasse et de pêche de Mégantic	150 00
York	Thomas Murdock	700 00

HECTOR CARON,
Surintendant des pêcheries et de la chasse,

S. DUFAULT,
Sous-ministre.

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
ARGENTEUIL.		
A la Truite	Walter Molson	30 00
Balsam Lake	Wm.-J. White	35 00
Ile de Pierre, canton Wentworth	A.-D. Porcheron	20 00
La Grosse	Club de chasse et de pêche Sainte-Agathe	25 00
Long, canton Wentworth	B.-S. Tackhouse	20 00
Misère	F.-H. Pitcher	10 00
Pin, canton Montcalm	Rév. W.-H. Stevens	10 00
Piscatosin et Baskatong	Obijiki Club	40 00
Sainte-Marie, canton Howard	Young Men's Christian Association	50 00
St-Denis, Long, Despatie, Père Aubin	A. Woods	50 00
St-Victor N.-Dame	Wm. Williamson	20 00
Sixteen Islands	Sixteen Island Lake F. & G. Club	150 00
Trout	Walter Molson	30 00
ARTHABASKA.		
Ile du lac Moffat, canton Tingwick	Frank-F. Rolland	15 00
BEAUCE.		
Au poisson	D. Breakey	10 00
Oliva	John Breaky	50 00
BONAVENTURE.		
Glen, canton Nouvelle	Escuminac Club	20 00
Lac de l'Ile	A.-D. Legrand	10 00
2 Lacs sans noms, canton Nouvelle	P.-J. Paradis	15 00
Lilly Pad, canton Pt. Daniel	Alfred Gilles	10 00
Marguerite, canton Port-Daniel	Raoul de Premorel	10 00
Wolfe	Dr. J. L. de Wolfe	15 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	CHAMPLAIN.	
Archange	Club de pêche des Trois-Rivières	25 00
A l'Ours, canton Lejeune	Club Basse-Motte	15 00
Aux Brochets	F.-A. Gendron	20 00
Au Lard, grand et petit, Green	Wm. Hanson	25 00
Batiscan, Castor, Au Sleigh	Thomas Malone	50 00
Caribou, à la Truite et tributaires, Pointe à Château	F.-W. Batchilder	100 00
Circoucine	J.-A. Tessier	40 00
Clair	H.-R. Carleton	75 00
Dawson	Willie Adams	15 00
De la Ligne	J.-B. Côté	25 00
De la Pêche des Cinq, Papeloganang	Club de chasse et de pêche Laurentian	350 00
Des Iles (Seigneurie de Batiscan)	Ulric Nault	40 00
Des Piles	Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Flore	5 00
Kennedy, Clairs, des Iles boisées, de l'Equerre	Club Sagamo	185 00
Lac compris dans son territoire de chasse	Wm. Hanson	10 00
La Pêche	Max. Cloutier	30 00
Long, à Jacob etc	Quebec & Lac St-Jean	105 00
Long, Des Iles, Vert et Travers	Club des Laurentides	125 00
Masketsy et Roberge	Club de chasse et de pêche Masketsy	75 00
Perchaude	Dr. Huntingdon	20 00
Lac Parent	Club Trifluvien	15 00
Philémore, Porc-Epic, Long, etc., etc.	Club Philémore	175 00
Roberge (grand et petit)	Jean-J. Crète	50 00
Vassal & Gueniasse	Richmond F. & G. Club	30 00
Wayagamack	St-Maurice F. and G. Club	400 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	CHARLEVOIX.	
Clapin	Wm. Tierny	15 00
Des Islets	Fenimore Cooper	30 00
Du Milieu des Brulés, etc	Laferrière Lumber Co	25 00
Lac du Grain, Equerre, de Martres, tributaires et lacs à l'Equerre, des Marais, tributaires	Israël Montreuil	40 00
Lac Port aux Quilles Bleu, à la Truite, canton Callière	John-D. Duchaine	25 00
Petit Lac Malbaie à l'ouest du chemin St-Urbain	E.-E. Wurtele	20 00
Des Rochers, Long	Jos. I. Lavery	30 00
	CHICOUTIMI.	
Brochet, des Iles	Rév. Eug. Lapointe	20 00
Clair, Charles, Tortue, canton Falardeau	I.-F. Grenon	20 00
Des Islets, Rat Musqué	Club de chasse et de pêche la Boucane	41 00
Grand Lac Ha ! Ha !	H. Petit	10 00
Huard	Wm. Lévesque	20 00
Partie des cantons Plessis, Lartigue	Ville Marie Club	80 00
Surprise & Potvin	Rév. Jos.-F. Roy	40 00
Lake St. John, Riv. Eternity	Eternity F. G. Club	147 00
	COMPTON.	
Black ou Moose	T.-M. Craig	20 00
Ruisseau à la loutre	Club Mountain View	15 00
	GASPE.	
Des Sept-Iles	Francis-J. Shepherd	60 00
Lac de l'Anse Pleureuse	H.-C. Pierce	50 00
Lacs et rivières, canton Duchesnay	H.-C. Pierce	100 00
3ème Lac	St. John Salmon Club	20 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	JOLIETTE.	
Des Iles ou des Ilets, canton Cartier	M.-M. Coppings	100 00
Jobin, Croche, Robert, etc	Club de pêche Mattawin	40 00
Rainy, à la Raquette	Club lac la Raquette	60 00
Treffié, Collin, etc	Mattawa, Club de chasse et de pêche	70 00
	KAMOURASKA.	
A la Truite	A.-N. Labrie	10 00
Aux Loutres, Long, cn. Woodbridge	Chas.-A. Blondeau	25 00
Cedar Brook ou Huard	Dr. V.-A. Vézina	10 00
La Chaudière, canton Ixworth	Rivière Ouelle Pulp Lumber Co	20 00
Rocheux	Eugène Michaud	15 00
Des Commissaires	Club Nonantum	100 00
Fontaine et François du Portage	Rév. Eugène Lapointe	20 00
Quaquakamaksis et Ecarté	Club de chasse et de pêche Quaquakamaksis	62 50
Rond (canton Ross)	Alfred Duchêne	30 00
Trinité, à l'ouest du canton Dufferin	Alfred Drolet	10 00
Croche	Chicoutimi F. G. club	50 00
	L'ISLET.	
Levernier et Lafrontière	Club Lafrontière	30 00
Ste-Anne, Grand et Petit	Club Ste-Anne	35 00
	MASKINONGE.	
Canitches, sur les lots Nos 20, 21, 22, 23 des rangs III et IV Decalonne	Gustave Caron	15 00
Ouaiti, à Régnères, etc	C. H. Simpson	260 00
Willy, Tonnerre, etc	Club de chasse et de pêche Saint-Bernard	200 00
	MATANE.	
A la Croix	Wm. Price	25 00
Barras, canton Cabot	Paul Gagnon	10 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	MATANE—Suite.	
Causapscal, Grand et Petit et L. Huit Milles	John Champoux	45 00
Des Quinze milles, canton Cabot	Levite Morneau	15 00
Malcolm	Ed. Banville	15 00
Petit lac sans nom, canton Massé	J.-A. Ross	30 00
Matalik	J.-B. Bourassa	20 00
Lac sans nom	I.-B. Michaud	18 00
	MEGANTIC.	
Caribou, canton Coleraine	J.-N. Greenshields	15 00
	MONTMAGNY.	
Isidore	Rév. Jos. Galarneau	10 00
	MONTCALM.	
Bédini	H.-W. Raphaël	20 00
Bissonnette	P.-J.-L. Bissonnette	5 00
Lafontaine	Jules Prévost	10 00
Lanthier Nos 1 et 2	Walter Smith	100 00
Le 7e lac	Joliette, Club de chasse et de pêche	25 00
Ouareau, Archambault, etc	Charlemagne et lac Ouareau Lumber Co	200 00
Vert, Poisson Blanc, can. Mousseau	Ascencion F. G. Club	75 00
	OTTAWA.	
A la Grue, canton Kensington	Anastase Roy	35 00
A la Carpe, canton Cameron	Dan's Lake Club	20 00
Au Brochet, canton Pope	Rév. J.-A. Génier	10 00
A la Truite	Ed. Langlois	15 00
A la Truite, canton Turgeon	Club de chasse et de pêche Oneonta	20 00
A la Truite, canton Robertson	Chs. Logue, Succession de feu	25 00
Bernard	Club de pêche, Lac Bernard	40 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	OTTAWA—Suite.	
Blackburn	F.-X. Brosseau	30 00
Blue Sea	C. P. R. Co'y	150 00
Bras-Coupé	Bras-Coupé F. & G. Club	15 00
Brochet	Winchester Club	20 00
Brulé	Jos. Archambeault	15 00
Castor-blanc, canton Aumond	Mathias Joannis	20 00
Chain ou Balsam	Wm.-J. White	35 00
Chasseur et à la Truite	Club de chasse et de pêche Wright	80 00
Chevreuil	O. G. Molleur	20 00
Clear, Dam, Newcomb	Pelican, club de chasse et de pêche	30 00
Coeur	Rév. J. Chatelain	20 00
Commandant (partie de)	Club de chasse et de pêche North Lake	25 00
Cortès, St-Antoine de Padoue	Club Kaneron	25 00
David	Avonmore F. G. Club	10 00
De Montigny ou lac des Sept-Frères	Club de chasse et de pêche Chesterville	40 00
Des Grandes-Baies, Rosa et Thérèse	Club Lacs des Grandes Baies	100 00
Des Epinettes	W.-H. Davies	10 00
Des Iles, Riopel, etc	Club de chasse et de pêche Algonquin	30 00
Des Ours, etc	Club Sakaiganingue	40 00
De Wolfe, sur les lots Nos 51 et 52, rang VII, canton Pope	Dr. J.-L. De Wolfe	15 00
Doyle, canton Low	Club de chasse et de pêche Kemptville	20 00
Drummond, canton Bouchette	Geo.-Wm. Bumbridge	10 00
Du Cerf, canton Dudley	Club de chasse et de pêche, comté Dundas	30 00
Du Sable	McFall F. &. G. Club	87 50
Echo, canton Wells	Cain O'Connor	10 00
Echo Beach	Club de chasse et de pêche Echo Beach	80 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	OTTAWA—Suite.	
Forked, Mullens	John Gilmour	15 00
Gaumond, canton Turgeon	Ed.-B. Goodacre	20 00
Giles, canton Blake	Swannanoa Club	25 00
Hawck	H.-C. Yank	15 00
Iberville, Bondy, Trudel, Sonis, Louvigny, canton Montigny	Colombus, Club de chasse et de pêche	40 00
Iroquois, canton Amherst	C. J.-S. Stainforth	20 00
Isidore, canton Kensington	R.-M. Gendron	10 00
Joseph, Truite, Achigan, canton Kensington	Club de chasse et de pêche St-Joseph	50 00
Judge, Chancey, Brewer	Albert McClaren	40 00
Kiamika (grand et petit), Des Cornes, Brochet	Club Grand Kiamika	75 00
Lac sans nom, dans Amherst	W.-S. Hall	10 00
Mud et Lac sans nom, canton Buckingham	Thomas Brulé	10 00
Lacordaire, de Ravignan, canton Montigny	Hon. J. Lanctot, C.L.	15 00
Lady Forked, Ecorce et Montagne brûlée	Club de pêche Jovial	60 00
Lacs—Gagnon	Bourbonnais & Kiamika F. G. Club	75 00
Lacs sans nom	Chs. Ludington	15 00
Long, Pembina, canton Clyde	Club Matabi	40 00
Longue-Pointe, Désert, etc	Club de chasse et de pêche Chapleau	200 00
Macaza, L'Epinette-Rouge	Club de chasse et de pêche Huntingdon	14 00
Maskinongé (partie de)	Lac Labelle Navigation Co	13 00
Maxwell	John Gilmour	10 00
Michaudville	John-F. Grant	25 00
Michaudville	W-H. Brown	20 00
Middle Wolfe	H.-R. Ives	15 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	OTTAWA—Suite.	
Newton, Farley et Dodge	Archie McNaughton	40 00
Ox-Bow, Lac Vert, Bengall, Rock L.	Club de chasse et de pêche Hincks	47 00
Pemetchangan, 31 milles, ou grand lac du Commissaire	Gatineau, Club de chasse et de pêche	560 00
Petawagaman	Jeremiah Quail	150 00
Petit Saint-Sixte	St. Sixte F. G. Club	75 00
Petit lac du Cerf, Colombe	Club de chasse et de pêche Colvin.—M. Munro	30 00
Pimodan, canton Kiamika	Club de ch. et de pêche Le Grand Nominingue	20 00
Piskatosin	Obiji Club	20 00
Plomb, St. Germain, de Marbre	Club de pêche Denholm	60 00
Poisson Blanc, Green	Green Lake F. and G. Club	60 00
Provision	Jos. Côté	25 00
Rat	Sixes F. & G. Club	120 00
Rond, à la Vieille et Mitchell	Sixes F. & G. Club	75 00
Rond et 5 milles	Bras-Coupé F. & G. Club	25 00
Rouge	V. Vermant, Dame veuve	15 00
Sam. Bow et Baker, canton Denholm	Thomas Lindsay	50 00
Savary, David, etc.	Club de chasse et de pêche Avonmore	60 00
Serpent, canton Bouthillier	R.R. P.P. Oblats, M. I. de Maniwaki	30 00
Simon, canton Preston	Kiamika F. & G. Club	163 00
Thibault	F.-A. Gendron, M.P.P.	10 00
Trois petits lacs sans nom	Wm.-O. Mercer	20 00
Trois petits lacs dans Mulgrave et Ripon	Thurso F. & G. Club	25 00
Trois lacs sans nom, canton Lochaber	John McDougall	25 00
Wagamong, Chevreuil et trois autres	R.-A. Brock	30 00
Vert et Rat Musqué	Albert Chêné	17 50
Vert, canton Mulgrave	Stuart Cameron	20 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	OTTAWA—Suite.	
Veuillot-Moreno, canton Montigny	Kaneron Club	30 00
Victoria, Bittobee, des Rats, Poisson blanc et Perdrix	Abittibi, Club de chasse et de pêche	75 00
	PONTIAC.	
A la Truite et autres	Pickonock Sporting Club	40 00
A la Truite, dans les limites No 6 à l'ouest du lac Dumont	Club de chasse Kazubazua	20 00
A la Truite, canton Shehyn	Jos. Burke	40 00
A la Truite, Boon Creek, canton Aberdeen	Fraser & Co	170 00
A la Truite	Fraser & Co	170 00
A la Truite et Castor, Wright	H.-B. Spencer	60 00
Bass, canton Mansfield	Geo. Bryson	5 00
Bell's Lake & Little Bell's Lake	Bell's Lake, Club de chasse et de pêche	45 00
Clair et Sable	Idlewild H. Club	40 00
Cinq milles	Hiram Robinson	30 00
Croche, à la Truite	G.-G. Fraser	35 00
Deer, Moose & Little Sandy	Huddersfield, Club de chasse et de pêche	100 00
Désert, Vieille Femme	Michael Boyle	60 00
Dumont	Hamilton Stewart	50 00
Ellard, Hélène, Marie, Mer bleue	S.-G. Ogden	125 00
Findlay	Club de chasse et de pêche Lac Findlay	25 00
Gelinottes	Club de chasse et de pêche Lac Galleneau	50 00
Germain, Neckabon, Calumet	W.-R. White	80 00
Green Lake (Lac Vert), etc	Club de chasse et de pêche Lac Mooney	77 00
Kontuagama, canton Dorion	A. Ste-Marie, M.D	25 00
Lacs et rivières dans limites 213, 217	Club de chasse Shawandagooze	30 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES	Rente annuelle. $ cts.
	PONTIAC—Suite.	
Lacs compris dans les limites 239, 240, 406, 407, 408	Club de chasse et de pêche Saseginata.	300 00
Lacs et rivières dans les limites 142, 143, 292, 454 456, 461, et 478	Club de chasse et de pêche Caughnawaga	150 00
Lacs et rivières dans la limite 218	Francis Allan	50 00
Lacs dans les limites 372, 386 à 380 inc.	McLachlin & Frère	200 00
Lacs dans les limites 431, 432, 433, 298, 299 et 175	McLachlin & Frère	202 25
Lacs et rivières dans les limites 161, 162 et 163, River Shyan	Gillies & Frère	145 00
Lacs dans les limites 345, 268, 270, 275, 466, 427, 424, 425, 295, 405, 470, et 480	Club de chasse et de pêche Kippewa	247 00
Lacs et rivières compris dans la limite à bois 327	Club de chasse Pontiac	153 00
Lacs sur les limites 484, 485, 486, 170 et 171	Wabinining, Club de chasse et de pêche	230 00
Lacs sans nom	Club de chasse et de pêche Maganassipi	55 0
Lac sans nom	Thomas Deacon	100 00
Lacs dans les limites 207, 211	Club de chasse et de pêche North Lake	50 00
Lacs dans la partie ouest de la limite 434	Lac Omah, Club de chasse et de pêche	10 00
Laframboise, canton Leslie	Elmo Roussel	10 00
Landikagama	Club Kegama	40 00
Les eaux comprises dans les limites 467, 131, 132, 133, 134, 138, 137, 334, 140 et 141	Edward Curtis Smith	180 00
Limites 329, 430, 145, 147, 393, 394 et 436	Wawashekechi, Club de chasse et de pêche	130 00
Limites 487, 333, 402, 403, et 459	Club de chasse et de pêche Bear Lake	116 00
Long	Rév. G.-A. Picotte	15 00
Mer Bleue	I.-G. Ogden	100 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	PONTIAC—Suite.	
Mooney, Python, etc., sur les limites 70, 71, 550, 229, 82 et 26	Club de pêche Pytonga	100 00
Moose ou Hickey, Heart Lake	Coulonge, Club de chasse et de pêche	40 00
Mud Lake	Dr James Perrigo	40 00
McCay's Back, Squaw	Club de chasse et de pêche Commercial	70 00
Noir, canton Huddersfield	J.-W. Farrier	10 00
O'Brien	Ed.-H. Banker	25 00
Potvin et Creux	Nekabong Club	40 00
Rat	Sixes F. & G. Club	10 00
Richard Mackay's Front Lake, canton Pontefract	Capital F. & G. Club	25 00
Smith, dans les limites 327 et 374 et autres dans 227, 168	Club de chasse Pontiac	103 00
Ste-Marie et Murray, canton Clapham	R.-W. Ralph	15 00
Squaw	(Voir McKay's Back) Commercial C	70 00
Stubbs	Club de chasse et de pêche Jubilé	20 00
Tortue, Vert, Malboeuf	Turtle L., F. & G. Club	30 00
Windfall et Crooked	J.-H. Price	50 00
	PORTNEUF.	
Bellevue et Clair, C. Lasalle	Alphonse Rousseau	50 00
Bon Lac, à l'Ours	Club de la Rivière à Pierre	30 00
Central, Blanc et Belle Truite	George Gale	20 00
Duhamel, Paul Deschesnes	Ontarizzi, F. & G. Club	40 00
Lacs de la rivière Noire	A.-O. Norton	50 00
Lacs N. E. de la rivière Mauvaise	Jos. Bureau	40 00
Trois petits lacs sans nom, canton Bois	F.-X. Lemieux	7 50
Deux lacs, rang I, canton Bois	Henri Burrouhgs	7 50

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
PORTNEUF—Suite.		
Long, Montauban, Clair	Succession de W.-P. Greenough	50 00
Montagne brûlée	P.-E. Panneton	30 00
Partie de la rivière Towachiche	John Brooke	30 00
Petit Batiscan	Club de chasse et de pêche Petit Saguenay	60 00
Renversé du Portage, Moras	Colbert F. G. Club	45 00
QUEBEC.		
Au bouquet, E. Olivier, Edouard, Algonquin	Geo. Rowley	350 00
Atkins, dans Saint-Gabriel	Antoine-O. Bastien	10 00
Des-Passes, Batiscan, de la Croix	Triton, Club de chasse et de pêche	200 00
Hauteur, etc., rivière William et tributaires	Richard Turner	50 00
Lac de la rivière à Rognons	Club de chasse et de pêche Stadacona	130 00
Lacs Sans nom, etc	Club de ch. et de pêche, Réserve des Iroquois	20 00
Marais, etc	J.-W. Baker	31 00
Naouaoualank, Naquagami, Kiskisink	Club de chasse et de pêche Métabetchouan	500 00
Pearl, Snall et tributaires	R. Turner	25 00
Tessari	Frank Ross	50 00
Trompeur, etc	Jacques-Cartier, Club de chasse et de pêche	45 00
RIMOUSKI.		
Lacs	Angus Club	20 00
A la Fiole, Roes	Valmore St-Laurent	30 00
Caribou, Shickchock	J. McWilliam	20 00
Des Roches, à Jacob	Club de Rimouski	30 00
Lacs dans 5e, 6e, 7e et 8e rangs du canton Chenier	Anglo-American, Club de chasse et de pêche	50 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
RIMOUSKI—Suite.		
Lacs compris dans son territoire de chasse	Montagnais Club	128 00
Lac sans nom, canton McNider	L.-N. Desrosiers	15 00
Lacs compris dans son territoire de cahsse	John McWilliams	50 00
Lunette, canton Macpès	Pierre Thibault	20 00
Mistigougêche	Auguste Belmont	100 00
Neigette, Grand et Petit	Club Neigette	50 00
Petit Neigette	Richard Dubord	40 00
Pineau, dépôt Neigette, cant. Macpès	Michel Ringuette	30 00
Waters, dans les rangs I, II et III, canton Bédard	Madawaska Club	50 00
SAGUENAY.		
Boulanger, Sapin, Guillaume, Long, Gobeil	Compagnie de Navigation Richelieu & Ontario.	100 00
Bouliane, des Ilets	James-F. Tracy	30 00
Des 5 Truites, Arthur, Faucille, etc.	S.-Beach Jones	75 00
Lac sans nom, au S. O. de la rivière Portneuf	Irwin-B. Eaton	10 00
Lacs et rivières sur un mille de profondeur depuis la rivière à la Truite au Cap Cormorant	Jos.-A. Fafard	90 00
Oliva et partie de la rivière Oliva, canton Linière	John Breakey	50 00
Petite Bergeronne	John-C. Kaine	25 00
St-Jean, rivière Eternité, dans canton Bréboeuf, Lallement, Hébert	Eternity F. & G. Club	147 00
Fontaine et François	Rév. Eug. Lapointe	20 00
ST-JEAN.		
Pêche à l'anguille dans la rivière Richelieu	Pierre Thuot Raphaël Goyette J.-B. Goyette	287 00
Pêche à l'anguille dans riv. Richelieu	Pierre Thuot	68 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
ST-MAURICE.		
A la chienne	A. Boyer	40 00
Brodeur Pizagonke	Club de chasse et de pêche Shawenegan	50 00
Caribou, Shawenegan et Rond	Commodore F. & G. Club	66 00
Circoncine et Lachance	J.-A. Tessier	40 00
Long, Perchaude	Winchester, Club de chasse et de pêche	50 00
Petit Ours, Gros Ours, Clair, Prudent	Geo. Weber	26 00
Wayagamack et rivière de Milieu	Club de chasse et de pêche Saint-Maurice	125 00
Des Sables	C. H. Simpson	200 00
STANSTEAD.		
Lester	Club de chasse et de pêche, lac Lester	20 00
TEMISCOUATA.		
Long, canton Botsford	John-H. McInerney	50 00
St-Hubert et Décharge	Club St-Hubert	25 00
St-Jean ou des Ilets, Dicking	Club de chasse et de pêche Scott	75 00
Sud, rang 7, L. 25, 26 et 27	P. T. Legaré	20 00
Squattecks, des Aigles et aux Loutres	Club de chasse et de pêche Squatteck	175 00
TERREBONNE.		
A la Rouge, Vaseux et Cornu	A.-D. Durnford	50 00
Boudrias	L. E. Parent	10 00
Cabane	W.-A. Baker	10 00
Du Cordon, à la Truite, La Grosse, Félix et En Cœur	Taketeeze F. & G. Club	18 00
Fer à Cheval ou Desmarais, Lac Sam	James Cochrane	15 00
Gauthier, Petite Truite	W.-S. Patterson	25 00
Jean, canton Wexford	James Robertson	10 00

Digitized by Google

LACS SOUS BAIL AU 30 JUIN 1909.—*Suite.*

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle. $ cts.
	TERREBONNE—Suite.	
Maskinongé	J.-B. Déry	10 00
Sauvage ou lac au Castor et le petit lac Wolfe	Wm. Cleghorn	25 00
Supérieur, canton Wolfe	C. Lac Supérieur	40 00
Un petit lac, déchargeant dans le lac Brûlé du canton Doncaster	James-R. Walker	1 00
Trois lacs sans nom	C. T. Paul	50 00
	WOLFE.	
A la Truite	Sherbrooke, Club de chasse et de pêche	15 00
A la Truite, Ham-Sud	John Leonard	10 00
Au Canard, canton Ham-Sud	Club de chasse et de pêche Duck Lake	15 00
Breeches, Indian, etc., canton Wolfestown et Garthby	Club de chasse et de pêche, comté de Wolfe	50 00
East Lake (Lac de l'Est)	Jos. Pouliot	25 00
Grand Lac Nicolet	Achille Gagnon	25 00
Trois petits lacs, dans canton Wolfe	C.-F. Paul	50 00

HECTOR CARON,
Surintendant des pêcheries et de la chasse,

S. DUFAULT,
Sous-ministre.

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.

CLUBS.	Date de constitution.
Aberford Sporting Club	20 mai 1898
Abitibi	8 septembre 1898
Adirondack	11 novembre 1899
Algonquin	17 avril 1896
Amabelish, de Springfield	11 octobre 1889
American Sportsmen's Game Reserve	27 juin 1898
Anglo-American Fish and Game Club	24 juin 1904
Angus Club	3 mai 1907
Association de pêche et de chasse de Roberbal	17 mars 1900
Asencion F. & G. Club	5 mars 1909
Association de pisciculture de Québec	16 août 1897
Association pour la protection du poison et du gibier de la province de Québec	11 avril 1900
Avonmore	3 octobre 1899
Aoemitots, of Roberval	30 mars 1908
Baie des Chaleurs Salmon Association	26 avril 1907
Baie St-Joseph Club	11 septembre 1901
Basse-Motte	12 mars 1906
Beauchesne F. & G. Club	19 septembre 1908
Bear Lake F. & Game Club	11 septembre 1901
Bénard	24 janvier 1896
Bell's Lake	30 avril 1900
Big Trout	2 août 1899
Birch Island Club	16 décembre 1895
Black Bay	3 septembre 1892
Bois Vert F. and Game Club	2 novembre 1906

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.—*Suite.*

CLUBS.	Date de constitution.
Bostonnais Association	6 novembre 1897
Bourbonnais & Kiamika F. & G. Club	27 juin 1908
Bonaventure	14 février 1899
Bras Coupé F. and G. Club	7 février 1907
Cayamant	16 juin 1908
Campeau	9 janvier 1901
Camp Fire Club of America	29 octobre 1908
Cap à l'Aigle	22 octobre 1896
Capital F. & G. Club	2 novembre 1906
Cap Tourmente	27 juin 1908
Cascapédia	20 juillet 1899
Caughnawanna	9 juin 1899
Cambourne F. & G. Club	1 juin 1909
Century	1 octobre 1902
Chapleau	15 février 1908
Chamberlain Shoals	1 avril 1892
Colbert F. & G. Club	8 mars 1909
Charlevoix	27 juin 1907
Chesterville	28 octobre. 1898
Chicoutimi F. & G. Club	29 juin 1909
Club de Québec pour la protection du poisson et du gibier	2 juin 1887
Club de pêche et de chasse de Montréal	28 mai 1887
Club de pêche et de chasse des Trois-Rivières	12 décembre 1887
St-Maurice	19 juillet 1888
Club des 3 Lacs	16 novembre 1905

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.—*Suite.*

CLUBS.	Date de constitution.
Club pour la protection du poisson et du gibier dans la province de Québec	26 mai 1886
Columbus	22 avril 1901
Colvin-M. Munro	9 octobre 1902
Commodore	29 septembre 1905
Coulonge	14 janvier 1899
Dan's Lake F. and G. Club	5 novembre 1906
Denholm	8 septembre 1891
Des Jarrets Noirs	16 janvier 1900
Du Bout de l'Ile	8 juillet 1892
Duck Lake Fish and Game Club	30 juin 1903
Dudswell Fish and Game Club	7 mai 1904
Dumoine Hunting & Fishing Club of Cobden	14 mai 1902
Dundas County F. & Game Club	17 octobre 1901
Dussault	29 septembre 1905
Echo Beach	21 mars 1891
Escuminac	30 juin 1905
Eternité	12 mars 1906
Findlay Lake	26 novembre 1903
Fraserville	10 mai 1901
Frontenac	22 juin 1896
Frontière	9 octobre 1902
Galeneau	18 mai 1905
Grandes Baies	8 avril 1909
Hincks	7 juillet 1903
Huntingdon	12 août 1902

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.—*Suite.*

CLUBS.	Date de constitution.
Huntingdon F. and G. Club, No. 2	28 février 1907
Idlewild	7 octobre 1904
Iroquois Reserve F. & G. Club	15 mai 1901
Isleway	18 mai 1903
Jacques-Cartier	12 décembre 1899
Joliette	20 juillet 1893
Jovial	3 octobre 1899
Jubilé	28 octobre. 1898
Kagama Club	15 mars 1902
Kanoran Club	22 janvier 1902
Kazuabazua	30 juin 1899
Kemptville	27 octobre 1903
Kénogami	7 juin. 1898
Kippewa	22 avril 1901
Labelle	30 mai 1899
Lake Dumont F. & G. Clug	29 mars 1909
La Boucane	5 avril 1904
Labrador	31 novembre 1898
Laurier F. & G. Club	29 janvier 1909
Lac à la Truite	21 décembre 1905
Lac Bernard	20 avril 1891
Lac Clair Association	26 avril 1907
La Croche	16 juin 1900
Lac des Cèdres	30 juin 1899
Lac des Mirages	15 mai 1895
Lac le Racquette	9 juin 1899

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.—*Suite.*

CLUBS.	Date de constitution.
Lac Mooney	7 octobre 1904
Lac Rouge, de Lepage	27 octobre 1903
Lac Saint-Louis	22 mars 1901
Lacs de la rivière Jacques-Cartier	13 mai 1890
Lacs du Nord	6 février 1890
Lac Supérieur	5 avril 1906
Lake Lester	3 juillet 1902
Lake Massawippi F. & G. Protection Club	17 octobre 1901
La Presse de Québec	13 mai 1890
Laurentian	26 mai 1886
Laurentides	31 décembre 1885
Laval F. & G. Club	17 juin 1902
Leblanc des Eaux Mortes F. and G. Club	23 janvier 1907
Le Grand Nominingue	5 mars 1900
Le Trifluvien	14 mai 1907
Litchfield	7 octobre 1904
Macaza	31 mars 1894
Macpès	5 septembre 1892
Madawaska	31 décembre 1908
Madeleine River	13 décembre 1899
Magnasippi	14 mai 1897
Maheux	16 mars 1906
Maniwaki	7 octobre 1904
Masketsy	5 juillet 1894
Mastigouche	13 mai 1890
Matane	30 mai 1899

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.—*Suite.*

CLUBS.	Date de constitution.
Mattawa	15 novembre 1895
Mattawin	3 juin 1893
Mattawin	3 juin 1893
Mégantic, P.Q.	26 mars 1887
Métabetchouan	3 septembre 1888
Mille Fleurs	17 décembre 1892
Minto	28 octobre. 1898
Mistigougêche F. and G. Club	20 décembre 1906
Montagnais F. and G. Club	19 juillet 1907
Montcalm	14 décembre 1889
Montmagny	3 décembre 1903
Montmorency	4 avril 1890
Mountain View	9 octobre 1902
Murray	3 mai 1906
Murray Lake F. and G. Club	2 octobre 1903
Murray River Fish & Game Club	12 avril 1902
McFall	13 juin 1906
Neigette	20 mai 1898
Nekabong	3 octobre 1899
Neuf Lacs	26 avril 1907
North Wakefield	3 novembre 1893
Nonantum	30 mai 1895
Obijiki	15 octobre 1904
Oiseau Club	30 juin 1904
Omah Lake F. & G. Club	9 février 1901

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.—*Suite.*

CLUBS.	Date de constitution.
Oneonta	7 juillet 1903
Ontarissi	6 février 1906
Ouananiche	2 juin 1898
Ouaitchouan	29 juin 1898
Orléans	14 avril 1890
Pélican	4 juillet 1903
Penn	21 août 1890
Petit Saguenay	25 avril 1889
Philemore F. and G, Club	20 février 1907
Pickonock	23 novembre 1899
Pioneer Rod and Gun Club	2 octobre 1888
Pontiac	7 octobre 1898
Port Daniel River Club	1 juin 1901
Port aux Quilles F. and G. Club	29 mars 1907
Presqu'Ile Hunting Club	2 octobre 1903
Quaquakamaksis	12 mai 1898
Quequechan	16 août 1897
Railroad Employers F. and G. Club	26 avril 1907
Rangers	7 juin 1900
Rapides de Saint-Timothée	7 avril 1904
Richmond F. & G. Club	6 mai 1908
Rimouski Lakes Hg. & Fg. Club	21 février 1908
Risborough	11 octobre 1905
Rivière à Pierre	14 mai 1897
Rivière au Saumon	12 mars 1901

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.—*Suite.*

CLUBS.	Date de constitution.
Rivière des Pins	20 octobre 1905
Sagamo F. and G. Club	20 février 1907
Sainte-Agathe	6 décembre 1899
Sainte-Anne	12 février 1900
Saint-Antoine	12 mai 1898
Sainte-Anne-des-Monts	14 février. 1903
Saint-Elie d'Orford	15 mars 1902
Saint-Gabriel	17 novembre 1894
Snow Lake F. & G. Club	26 avril 1909
St-Georges	12 septembre 1899
Saint-Jérôme	3 septembre 1892
Saint-Jovite	14 septembre 1900
Saint-Hubert	28 juillet 1904
St-Joseph F. & G. Club	12 avril 1902
Saint-Bernard	9 novembre 1899
St. John Salmon C	14 février 1899
Sainte-Luce	9 juillet 1901
St-Pierre de Sorel	16 septembre 1907
Saint-Sixte	13 avril 1900
Sakaiganing	4 octobre 1900
Sand Point	23 juin 1900
Saseginata	15 octobre 1904
Scott Fish and Game Club	21 février 1903
Ste-Marguerite Salmon Club	5 juin 1885
Shawandagooze	6 mars 1903
Shawaninepus	24 juin 1904

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. P. Q. R., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.—*Suite.*

CLUBS.	Date de constitution.
Silver Lake F. and G. Club	10 août 1906
Sizes	13 juin 1906
Sixteen Island Lake F. and G. Club	27 juin 1907
Sportsmen's Fish and Game Protective Association of the Province of Quebec	26 janvier 1901
Stadacona	27 avril 1886
South River	25 février 1897
Squatteck	26 juillet 1904
Swannanoa F. and G. Clug	2 novembre 1906
Taketeese Fish and Game Club	11 avril 1904
Témiscouata	17 octobre 1901
Témiscouata Sportsmen's Guide Protective Association	1 juin 1901
The Commercial	13 septembre 1899
The Gatineau	16 novembre 1894
The Green Lake	10 juillet 1895
The Little Cascapedia	25 juin 1892
The Sherbrooke	15 mai 1895
Thurso	30 juin 1904
Triton	5 septembre 1893
Tourilli	12 décembre 1889
Turtle Lakes F. and G. Club	2 novembre 1906
Upikauba	9 février 1891
Ville Marie F. & G. Club	19 septembre 1909
Wabasse Hunting Club	21 août 1901
Wabinining	7 octobre 1904
Wawashkechi Hunting and Fishing Club	7 juin 1901

Digitized by Google

CLUBS.

De chasse et de pêche, constitués en corporation en vertu de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12 et de ses amendements, avec la date de leur reconnaissance légale.—*Suite.*

CLUBS.	Date de constitution.
Wedgewood F. and G. Club	2 novembre 1906
Wessoneau	1 mars 1893
Weymahigan Salmon Club	27 juin 1895
Winchester de Winchester, Ontario	9 octobre 1902
Windmill Point Fin, Fur & Feather Club	10 janvier 1906
Wolfe County	17 septembre 1898
Wright	2 mai 1898
Autres clubs antérieurement constitués.	
Club de Rimouski	.....
Club au Saumon à Ristigouche	.....
Club Shawenigan	.....
Club de chasse et de pêche " Winchester "	.....

HECTOR CARON,
Surintendant des pêcheries et de la chasse,

S. DUFAULT,
Sous-ministre.

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

GARDES-PECHE.

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1909.

(62 *Vict. Chapt.* 23, *Art.* 1 *et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT.	Salaire.	Remarques.
					$ cts.	
ARGENTEUIL....	Urgèle Pâquet.....	.....	St-André, Argenteuil...	Ottawa inférieur, de Oka à Carillon, et la rivière du Nord de son embouchure à la chute.....	75 00	
BEAUHARNOIS...	Moïse Hébert.....	Mai 4, 1901	Beauharnois.....	Pour le lac St-Louis.....	50 00	
	Uldéric Lazure.....	Mai 4, 1901	Ste-Martine.....	Pour le lac St-François.....	Pas de salaire	
BERTHIER.....	Léandre Beausoleil...	Juillet 28, 1904	St-Gabriel de Brandon..	Pour la province de Québec.....	50 00	
	Ls.-Jos. Boisjoli.....	Mai 17, 1905	Lavaltrie.....	Pour cette partie du fleuve, en front de Berthier.....	50 00	
BONAVENTURE.	F.-X. Chapados.....	Mai 1899	Anse aux Gascons, Bonaventure.....	Baie des Chaleurs, de Paspébiac à la Pointe à Maquereau.....	100 00	
	George Forest.....	Mai 1899	St. Bonaventure.....	Baie des Chaleurs, de la rivière Grande Cascapédia à Paspébiac.	100 00	
	Arthur Gilker.....	Mai 14, 1906	New Richmond, Co. Bonaventure.....	Estuaire de la Grande Cascapédia, du 15 juin au 1er septembre 1906	75 00	
	James Green.....	Mai 1899	Maguasha, Bonav'ture.	Baie des Chaleurs, de Maguasha à la rivière Gde. Cascapédia, inc....	100 00	
	Thomas Young.....	Juillet 1, 1901	Pointe du Chêne, Co. Bonaventure.....	Pour la baie des Chaleurs et la rivière Ristigouche, depuis Maguasha jusqu'au point où se termine la haute marée.....	150 00	

Digitized by Google

GARDES-PECHE.

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*

(62 *Vict., Chap.* 23, *Art.* 1 *et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques.
					$ cts.	
BROME.....	Horace Green.....	.....	Bolton Centre (Brome).	Comté de Brome.....	75 00	
	J.-M. Manson.....	.....	Bolton.....	Pour le comté de Brome.....	Pas de salaire	
	Sylvestre Phelps.....	.....	Bolton (Canton).....	Pour le comté de Brome.....	do	
	Wm. Turner.....	.....	Knowlton.....	Pour le comté de Brome.....	150 00	
CHAMBLY.....	Xiste Bénard.....	Février 1, 1900	Boucherville.....	Pour la rivière Saint-Laurent, comté de Chambly, Laprairie et la ville de Montréal.....	75 00	
	J.-O. Dion.....	.....	Chambly (Canton).....	Rivière Richelieu, de Sorel au village Richelieu.....	100 00	
CHAMPLAIN.....	Othon Tessier.....	Oct. 17, 1903	Ste-Anne de la Pérade..	Pour le comté de Champlain.....	50 00	
CHARLEVOIX....	Hector Behrer.....	Juin 15, 1906	Malbaie.....	Pour la rive nord du fleuve Saint-Laurent en front du comté de Charlevoix.....	75 00	
	M. Savard.....	Juin 21, 1906	Malbaie.....	Pour une partie de la rivière Malbaie à partir du pont d'en haut en montant jusqu'à la Chûte..	Pas de salaire	
CHATEAUGUAY .	Zotique Reid.....	.....	Valleyfield.....	Les eaux intérieures du comté de Châteauguay.....	50 00	
	Wm. Ste-Marie.....	Sept. 1908	Châteauguay.....	Pour cette partie de la rivière Châteauguay, du bassin au Moulin des Soeurs.....	.....	

Digitized by Google

CHICOUTIMI ET SAGUENAY	Eugène Caron			Tadoussac		Les eaux des comtés Chicoutimi et Saguenay	125 00	
	Alfred Choulnard	Juillet 2,	1900	St-Alphonse, Chic'utimi		Pour rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires		Pas de salaire
	Maximil. Choulnard	Août 12,	1902	St-Alphonse, Chic'utimi		Pour rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires		Pas de salaire
	Johnny Comeau	Juillet 2,	1900	St-Alphonse, Chic'utimi		Pour rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires		Pas de salaire
	Patrice Côté	Juillet 11,	1902	Anse St-Jean, Chic'utimi		Pour rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires		Pas de salaire
	Nap. Dallaire	Août 12,	1902	St-Alexis de Grande Baie		Pour rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires		Pas de salaire
	Joseph Duchaine	Mai,	1907	Tadoussac		Pour cette partie du fleuve Saint-Laurent de Tadoussac au Sault-au-Cochon	50 00	Pour 2 mois.
	Tobie Gagnon	Mai,	20 1904	St-Alexis, Chicoutimi		Pour la province de Québec		Pas de salaire
	Herménig. Gauthier	Août 12,	1902	St-Alphonse, Chic'utimi		Pour rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires		Pas de salaire
	J.-N. Maher	Mai,	1907	Tadoussac		Rivière Saguenay, du 10 juin au 10 septembre	425 00	
	Clovis Tremblay	Juillet 2,	1900	St-Alphonse, Chic'utimi		Pour rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires		Pas de salaire
DEUX-MONTAGNES	Sergius Aubé			Saint-Eustache		Fleuve St-Laurent, lac des Deux-Montagnes et Mille-Iles	50 00	

Digitized by Google

GARDES-PECHE.

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*)

(62 *Vict., Chapt.* 23, *Art.* 1 *et amendments.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques.
					$ cts.	
GASPE	Moïse Aspireau	Mai, 1899	Anse à Griffon	Golfe St-Laurent, du Cap des Rosiers à la Pointe à la Renommée	50 00	
	Didace Bouchard	Mai, 1899	Ste-Anne des Monts	Golfe St-Laurent, comté de Gaspé, cantons Duchesnay, Christie, Tourelle, Cap Chat	75 00	
	John-D. Cass	Mai, 1907	Gaspé	Pour la partie sud-ouest de la Baie de Gaspé	50 00	Pour 2 mois.
	A.-T. Carter	Fév. 14, 1905	Gaspé	Pour la division comprise entre le côté est du chenal de la rivière Barachois jusqu'au Cap des Rosiers	150 00	
	Félix Davis	Mai 7, 1906	Gaspé	Pour la rivière Dartmouth, depuis le Bassin Bluff jusqu'à la rivière, du 15 juin au 15 août 1906	50 00	Pour 2 mois.
	Alfred Harbour	Mai, 1906	Sandy Beach	Pour le comté de Gaspé	75 00	Pour 3 mois.
	John Keays	Mai, 1899	Petit Pabos	Golfe Saint-Laurent, de la Pointe à Maquereau au coin du Banc	150 00	
	Isaac Kennedy	Mai, 1907	Douglastown	Pour le comté de Gaspé	50 00	Pour 2 mois.
	Louis Létourneau	Mai, 1899	Mont-Louis	Golfe St-Laurent, de la Pointe à la Renommée au canton Duchesnay	100 00	
	Edouard Maloney	Août 28, 1902	Barachois de Malbaie	Pour la rivière Barachois et ses environs	75 00	

Digitized by Google

HUNTINGDON	D.-D. Lorrain	Juillet,	1908	Huntingdon	Pour le lac St-François, vis-à-vis le canton Dundee et la paroisse de St-Anicet	50 00
JACQ.-CARTIER	Wm. Proulx	Mars 23,	1900	Ile Bizard	Pour le comté de Jacques-Cartier	25 00
	Jacques Trépanier	Fév. 12,	1906	St-Raphaël de l'Ile Bizard	Pour la rivière des Prairies et Ottawa, depuis la décharge du Lac des Deux-Montagnes jusqu'à l'Abord à Plouffe	Pas de salaire
L'ASSOMPTION	Arthur Vaillancourt	Avril 22,	1908	St-Sulpice de l'Assomption	Pour le fleuve St-Laurent, en front de l'Assomption et ainsi que les eaux intérieures dans ce comté	75 00
LEVIS	Edgar Lamontagne	Mars 15,	1905	Lévis	Pour le fleuve St-Laurent, en front des comtés de l'Islet, Montmagny, Bellechasse et Lévis	150 00
L'ISLET	Joseph St-Pierre	Avril 20,	1906	Lac Trois Saumons	Pour le Lac des Trois Saumons comté de l'Islet	12 00
MASKINONGE	Chs. Desaulniers	Oct.,	1908	Louiseville	Fleuve St-Laurent et le lac St-Pierre, vis-à-vis les comtés de Maskinongé et Berthier	50 00
MATANE	.....	.....	.....	.....	.....	.....
MEGANTIC	.....	.....	.....	.....	.....	.....
MONTMORENCY	Louis-Nap. Pouliot	Août 6,	1904	St-Laurent de l'Ile d'Orléans	Pour l'Ile d'Orléans	100 00
V. de MONTREAL	Jos. Riendeau	Mai 18,	1904	Montréal	Pour la province de Québec	400 00
NICOLET	Honoré Dumont	.....	.....	Bécancourt (Nicolet)	Rivière St-Laurent, lac St-Pierre dans les comtés de Nicolet, St-Maurice et Trois-Rivières	100 00
OTTAWA	Paul Pilon	Juillet 1,	1905	Montebello	Pour la partie du comté d'Ottawa qui longe la rivière Ottawa	50 00

Digitized by Google

GARDES-PECHE.

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*

(62 *Vict., Chapt.* 23, *Art.* 1 *et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques.
					$ cts.	
QUEBEC (Ville)...	A.-F. Dion.....	Nov. 4, 1903	Québec.....	Agent pour le chemin de fer Québec et Lac St-Jean.....	25 00	
RICHMOND.....	Geo. Williamson.....	Mai 2, 1902	Kingsburg.....	Pour le lac Brompton.....	.....	
RICHELIEU.....	Paul Mongeau.....	.....	Ste-Anne de Sorel.....	Pour le fleuve St-Laurent, vis-à-vis le comté Richelieu.....	100 00	
RIMOUSKI.....	Fabien Marin.....	.....	Ste-Félicité.....	Fleuve St-Laurent, de Cap Chat à la rivière Blanche et la rivière Matane.....	75 00	
	Aug. Pinault.....	1907	St-Anaclet.....	Pour le comté de Rimouski.....	75 00	
ST-HYACINTHE	Zoël Scott.....	Juillet 12, 1905	St-Hyacinthe le Confesseur.....	Pour le comté de St-Hyacinthe....	50 00	
ST-JEAN.....	.....	.....	.....	.....	.....	
ST-JEAN.....	Pierre Lévesque.....	.....	Grande Ligne.....	Rivière Richelieu de St-Jean exclusivement au lac Champlain.....	100 00	
SHERBROOKE...	T. Levasseur.....	.....	St-Frs.-X. de Bro'pton.	Lac des comtés de Sherbrooke et Stanstead, et aussi les lacs Brompton et Aylmer dans les comtés de Richmond et Wolfe...	75 00	
SOULANGES.....	Auguste Leroux.....	.....	St-Zotique.....	Fleuve St-Laurent, vis-à-vis le comté de Soulanges.....	50 00	
STANSTEAD.....	Munro Hand.....	Oct 21, 1900	Georgeville.....	Pour la partie demi Est du lac Memphremagog.....	150 00	

Digitized by Google

TEMISCOUATA	Edmond Côté		1906	L'Ile Verte	Fleuve St-Laurent, en front du comté de Témiscouata	75 00
TERREBONNE	Parfait Joubert	Août 15,	1906	Terrebonne	Pour le district de Terrebonne	Pas de salaire
VAUDREUIL	Ambroise Mauffet	Mai 1,	1906	Ile Perrot Nord	Pour la division de l'Ile Perrot, comté de Vaudreuil	50 00
	Arthur Quesnel			Rigaud	Rivière Ottawa, de la Pointe Fortune à Como	75 00
	Victor Vinet		1900	Vaudreuil	Rivière Ottawa, de la Pointe Como à la Pointe Cascade	50 00
VERCHERES	Domina Lorange	Avril 1,	1906	Contrecoeur	Pour le comté de Verchères	25 00
YAMASKA	Octave Courchesne	Mai 19,	1904	St-Thomas de Pierreville	Pour cette partie du lac St-Pierre, vis-à-vis le comté de Yamaska et la rivière St-François, dans le comté de Yamaska	100 00

HECTOR CARON,
Surintendant des pêcheries et de la chasse,

S. DUFAULT,
Sous-ministre.

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

GARDES-CHASSE ET PECHE

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*

(*Art.* 1414 *S. R. P. Q. et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques
					$ cts.	
ARGENTEUIL....	Edouard Gagné.....	Juillet 3, 1905	Lac 16 Iles.....	Pour les cantons de Montcalm, Howard, Wentworth, Harrington et Arundel.....	Pas de salaire	
	Gédéon Ouimet.....	Janvier 7, 1898	St-Adolphe de Howard..	Pour le comté d'Argenteuil.....	Pas de salaire	
	Urgèle Paquet.....	Juillet 14, 1898	St-André.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire	
	John Wiggens.....	Août 24, 1899	Avoca, P.Q.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire	
	Chs. R. Wisenborn...	Mai 27, 1907	Mille Iles.....	Pour le district de Mille Iles, Augmentation de Granville et la partie Est du canton Wentworth Co. Argenteuil, et le lac Ouimet, de St-Sauveur, Co. Terrebonne.....	Pas de salaire	
ARTHABASKA....	Henri Audet.....	Mars 15, 1898	Victoriaville.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire	
BAGOT.....	Bruno Burque.....	Avril 18, 1902	Acton Vale.....	Pour le canton d'Acton et la paroisse de St-Ephrem d'Upton....	Pas de salaire	
	Chs.-Alf. Houle.....	Avril 16, 1901	St-Hugues.....	Pour le comté de Bagot.....	25 00	
BEAUCE.....	Gabriel Barberi.....	Janv. 26, 1898	St-Côme.....	Pour les cantons Marlow, Jersey, Metgermette, Linière, dans le comté de Beauce.....	Pas de salaire	
	Wm. Boyle.....	Sept. 15, 1891	Ditchfield.....	District du Lac Mégantic.....	Pas de salaire	
	Adelbert Fortin.....	Sept., 1905	Beauceville.....	Pour le comté de Beauce.....	50 00	
	Octave Pomerleau...	Nov. 21, 1901	Lambton.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire	

Digitized by Google

BEAUHARNOIS	John Kelly	Avril 27, 1908	Beauharnois	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
BELLECHASSE	Elzéar Levêque	Juin 14, 1897	St.-Raphael	Pour le compté de Bellechasse	50 par année	
BERTHIER	Eug. Adam	Août 22, 1901	St.-Barthélemi	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
BONAVENTURE	Arsène Damers	Juillet 14, 1898	St.-Gabriel de Brandon	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Ulric Granger	Janvier 4, 1898	St.-Gabriel de Brandon	Pour la comté de Berthier	Pas de salaire	
	Alex.-J. Adams	Février 6, 1904	Moore's Settlement	Pour le district comprenant la seigneurie de Métis Co., Rimouski	Pas de salaire	
	Percy Baker	Juin 26, 1900	Matapédia	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Alf. Boisonneau	Mai, 1908	New Richmond	Pour le comté de Bonaventure	50 00	
	Sam Cormier	Avril 1, 1905	Maria	Pour le comté de Bonaventure	50 00	
	Edm. Des	Août 22, 1905	Port Daniel	Pour le comté de Bonaventure	Pas de salaire	
	Alfred Downs	Juillet 25, 1898	Matapédia	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Alfred-G. Falls	Juillet 25, 1898	Assemetquagan	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	David Ferguson	Oct 30, 1904	Dee Side	Pour la seigneurie de Métis	Pas de salaire	
	John-A. Ferguson	Juillet 25, 1898	Chaine de Rochers	Pour la Province de Québec	Pas de salaire	
	John-J. Gillis	Sept. 7, 1898	Matapédia	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Adam Haley	Juillet 25, 1898	Matapédia	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Dan. Lawlor	Juillet 25, 1898	Matapédia	Pour la Province de Québec	Pas de salaire	
	Jos. Nadeau	Juin 21, 1906	St.-Jean l'Evangeliste	Pour le comté de Bonaventure	Pas de salaire	
	John-Porter Pratt	Juillet 25, 1898	Flat Lands	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Daniel Prentice	Aout 5, 1899	Matapédia	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
BROME	A.-L. Scott	1908	East Bolton		1,500 00	
	Allen-C. Armstrong	Mai 21, 1900	Sutton	Pour le canton de Sutton	Pas de salaire	

Col. 17

Digitized by Google

GARDES-CHASSE ET PECHE

POUR L'ANNE FINISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*

(*Art.* 1414 *S. R. P. Q. et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques
					$ cts.	
BROME.—Suite...	James Brooke.....	Juillet 3, 1905	Glen Sutton.....	Pour le municipalité de Sutton....	Pas de salaire	
	J.-W. Crandall.....	Nov. 28, 1904	Sutton Jct.....	Pour le canton de Sutton.....	Pas de salaire	
	Walter Gorner.....	Juin 4, 1906	West Shefford.....	Pour le comté de Brome.....	Pas de salaire	
	James Stowell.....	Sept. 1er, 1905	Sutton.....	Pour le comté de Brome.....	Pas de salaire	
CHAMPLAIN.....	John Allan.....	Avril 27, 1898	La Tuque.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire	
	Aimé Beaulieu.....	Déc. 4, 1902	Ste.-Flore.....	Pour les comtés de Champlain et de St.-Maurice.....	50 00	
	J.-A. Frigon.....	Janv. 16, 1900	St. Narcisse.....	Pour les comtés de Champlain et de St.-Maurice.....	Pas de salaire	
	Othon Tessier.....	.....	St.-Anne.....	.....	50 00	
	Adolphe Giguère.....	Avril 27, 1898	Grandes Piles.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire	
	Philorum Lafrenière	Avril 27, 1898	Grandes Piles.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire	
CHARLEVOIX...	Pierre Dallaire.....	Juin 23, 1901	Malbaie.....	Pour la rivière Malbaie.....	Pas de salaire	
	Geo. Duberger.....	Mai 27, 1893	Malbaie.....	Lac côte nord depuis la Pointe St.-Charles à la riv. Watsheeshoo...	Pas de salaire	
	Gonzague Poitras....	.....	Pointe au Bouleau.....	.....	25 00	
	D.-Blackburn.....	Sept. 8, 1908	Malbaie.....	Pour le comté de Charlevoix.....	50 00	

Digitized by Google

CHATEAUGUAY	Alfred Allen Aubrey	Août 24,	1899	Châteauguay	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Jos. Bouey	Avril 2,	1900	Ormstown	Co. de Châteauguay et Huntingdon	50 00
CHICOUTIMI ET SAGUENAY	Alexandre Blais	Mai 1,	1902	Lévis	Pour cette partie de la Côte-Nord St.-Laurent, depuis le Cap de Whittle, en descendant vers la Pointe des Mont	100 00
	A. Brotnertois	Sept. 29,	1905	Jonquière	Pour Jonquière	Pas de salaire
	Wm. Cummings	Oct. 30,	1900	Pointe aux Esquimaux	Pour les îles Mingan	Pas de salaire
	J.-A. Fafard	Oct. 9,	1893	Pointe des Monts	Pour la Côte Nord depuis la Pointe des Monts jusqu'à Blanc-Sablon	100 00
	Napoléon Fafard	Nov. 22,	1897	Pointe des Monts	Pour la partie de la côte Nord du Saint-Laurent entre Betsiamis et Pointe des Monts	Pas de salaire
	William Foreman	Sept. 5,	1901	Kégasha	Sur l'étendue comprise entre les rivières Natashquan et Cocoachoo	Pas de salaire
	Edouard Fortier	Sept. 5,	1901	Ile de Watagheistic	De l'Ile de Watagheistic à la Tête de la Baleine	Pas de salaire
	Joseph Galibois	Sept. 5,	1901	Pointe Moriez	De la rivière Chacoachoo à l'Ile de Watagheistic	Pas de salaire
	Phidime Gauthier	Juillet 4,	1894	Chicoutimi	Pour la partie du comté de Chicoutimi située au nord de la rivière Saguenay	50 00
	Ed. Gobeil	Sept. 1,	1901	Chicoutimi	Pour le comté de Chicoutimi	Pas de salaire
	Edmond Joncas	Mai 23,	1906	Québec	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Elie Leblanc	Oct. 26,	1897	Longue Pointe de Mingan	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	A. Lévesque	Sept. 29,	1905	Chicoutimi	Pour Chicoutimi	Pas de salaire

Digitized by Google

GARDES-CHASSE ET PECHE

POUR L'ANNE FINISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*

(*Art.* 1414 *S. R. P. Q. et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques.
					$ cts.	
CHICOUTIMI ET SAG'Y.—Suite..	Théotime Mignault..	Janv. 22, 1898	Rue Ste-Claire, Québec	Pour la partie du comté de Saguenay, depuis la Pointe Jambon à la rivière Pigou.....	50 00	
	W.-D.-H. Scott.....	Janv. 27, 1902	Mg. Labrador Co.....	Pour la seigneurie de Mingan.....	Pas de salaire	
	J.-H. Topping.....	Avril 22, 1902	Les Escoumains.....	Pour le comté de Saguenay.....	Pas de salaire	
	J.-E. Tremblay.....	Sept. 29, 1905	Hébertville.....	Pour Hébertville.....	Pas de salaire	
	Maurice Turbis.....	Oct. 30, 1900	Pointe aux Esquimaux .	Pour les iles Mingan.....	Pas de salaire	
COMPTON.....	Jos. Chabot.....	Août 14, 1905	East Hereford.....	Pour le comté de Compton.....	Pas de salaire	
	Moïse L. Roy.....	Mai 24, 1906	Malvina.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaite	
DRUMMOND.....	.....	.....	.....	.....	.....	
GASPE.....	Timothée Auclair....	Avril 8, 1905	Rivière à Claude.....	Pour les cs. Duchesnay et Christie	50 00	
	Keneth Coffin.....	Déc. 13, 1899	Mont-Louis.....	Pour le comté de Gaspé.....	Pas de salaire	
	Cléophas Lemieux...	Janvier 3, 1898	Mont-Louis.....	Pour le comté de Gaspé.....	50 par année	
	Jos.-R. Paterson.....	Déc. 13, 1899	Mont-Louis.....	Pour le comté de Gaspé.....	Pas de salaire	
	Jos. Simonneau.....	Sept. 21, 1905	Percé.....	Pour cette partie du comté de Gaspé, comprenant les cantons Fortin, Malbaie, Percé, Rameau, New Port et les seigneuries de Grande Rivière et Pabos.....	50 00	

Digitized by Google

HUNTINGDON.	Peter Buchanan	Oct 18,	1899	Dundee	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Arsène Demers	Juillet 14,	1898	St-Gabriel de Brandon	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Wm. Fraser	Août 22,	1905	Dundee P.Q.	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Andrew Gilmore	Mai 11,	1904	Athelstan	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	D.-D. Lorrain	Avril 1,	1908	Huntingdon	Pour le comté de Huntingdon	50 00
IBERVILLE	Arthur-N. Bissonette	Août 22,	1901	Ile aux Noix	Pour la province de Québec	Pas de salaire
KAMOURASKA	Alcide Côté	Fevrier 6,	1903	Hadlow (Levis)	Pour le comté de Kamouraska	Pas de salaire
	David Desjardins	Juin 13,	1887	Gardien du Phare, Ile aux Pèlerins	Ile aux Pèlerins (comté de Kamouraska)	Pas de salaire
	Hypolite Rosseau	Déc. 30,	1903	St-André	Pour le village de Kamouraska, St-Germain et St-André de Kamouraska et les Iles du fleuve St-Laurent vis-à-vis ces paroisses	50 00
	Jos. Sirois	Août 1	1907	St-Eleuthère	Pour le comté de Kamouraska	50 00
LAC ST-JEAN	Prosper Cleary	Mars 27,	1906	Roberval	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Pierre Desbiens	Oct. 21,	1897	Roberval	Pour la partie du comté du Lac St-Jean depuis et y compris la rivière Metabetchouan jusqu'à l'ouest de la rivière Mistassini; au Sud et au Sud-Ouest du Lac St-Jean, et la partie du Lac St-Jean au-devant de ce territoire	50 00
	Omer Côté			Lac St-Jean		100 00
	Frank Duchêne	Oct. 26,	1897	St-Jérôme, Lac St-Jean	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	T. Girard	Sept. 3,	1908	St-Prime	Pour la partie du comté du Lac St-Jean, au nord du Lac St-Jean, située entre les rivières Mistassini et Péribonka et la partie du Lac St-Jean au-devant de ce territoire	50 00

Digitized by Google

GARDES-CHASSE ET PECHE

POUR L'ANNEE FINNISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*

(*Art.* 1414 *S. R. P. Q. et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques.
					$ cts.	
LAC ST-JEAN.—Suite	J.-V. Hamel	Sept. 29, 1905	St-Gédéon	Pour St-Gédéon	Pas de salaire	
	D.-F. Hardy	Sept. 29, 1905	Chambord Junction	Pour Chambord	Pas de salaire	
	George Lévesque	Sept. 29, 1905	Roberval	Pour Roberval	Pas de salaire	
LAPRAIRIE	Elz. Robidoux	Oct. 1907	Laprairie	Comté de Laprairie	500 00	
L'ASSOMPTION	D. Roy	Mai 26, 1909	St-Henri de Mascouche	Pour le comté de l'Assomption	50 00	
LEVIS	T.-A. Poston	Juin 13, 1884	Lévis	Pour la province de Québec	75 00	
	Jos. Samson	Mai 4, 1905	St-Jean Chrysostôme	Pour le comté de Lévis	50 00	
L'ISLET	Eug. Gamache	Déc. 3, 1903	L'Islet	Pour le comté de L'Islet	50 00	
	Ulric Beaudet	1909	St-Louis	Pour le comté de Lotbinière	50 00	
LOTBINIERE	D. Demers	Avril 19, 1909	St-Gilles	Pour les paroisses de St-Gilles, St-Agapit, Ste-Agathe, St-Sylvestre, St-Narcisse et St-Etienne	50 00	
	Alf. Grenier	1909	St-Flavien		50 00	
MATANE	Edmond Boudreault	Oct. 2, 1893	Causapcal	Pour la partie est du comté de Matane, le long de l'Intercolonial	Pas de salaire	
	Leo. Vander Burdell	Oct. 17, 1903	Amqui	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Jean Côté	Juillet 1, 1905	Cap Chat	Pour le district du Cap Chat	50 00	

Digitized by Google

	Ignace Lavoie	Août 1,	1904	Amqui	Pour le district du Cap Chat	Pas de salaire
	Joseph Lemieux	Nov. 28,	1898	Méchins	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Arthur-J. Rioux	Juillet 25,	1892	Causapscal	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	David Wyers	Oct. 28,	1904	Robinsonville	Pour la province de Québec	Pas de salaire
MEGANTIC	Sam. Jamieson	Avril,	1908	Jamieson, P.Q.	Pour le comté de Mégantic	150 00
MISSISQUOI	J.-A. Antwarp	Avril,	1908	Stanbridge	Pour le comté de Missisquoi	50 00
	Frédéric Glasgow	Mars 21,	1898	St-George de Clarenceville	Pour les comtés de Missisquoi et Iberville	50 00
	L.-R. Smith	Oct. 18,	1905	St-Armand	Pour le comté de Missisquoi	Pas de salaire
	Ernest-H. Wilkens	Oct. 18,	1905	North Pinacle	Pour le comté de Missisquoi	Pas de salaire
MONTCALM	Wm. Burns	Nov. 2,	1899	Rawdon	Pour le bassin de la rivière de l'Assomption et le lac Ouareau	200 00
	Evariste Leboeuf	Avril 5,	1898	St-Emile	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Ambroise Rowan	Sept. 12,	1902	Rawdon	Pour la province de Québec	Pas de salaire
MONTMAGNY	Alex. Blais	Mars 1,	1902	Berthier	Pour le comté de Montmagny	100 00
MONTMORENCY	Joseph Picard	Sept.,	1905	St-François, I. O.	Pour l'Ile d'Orleans	25 00
	Jos. Roberge	Avril 17,	1906	St-François, I. O.	Pour les eaux aut. l'Ile au Reaux	Pas de salaire
V. de MONTREAL	James W. Cole	Fév. 12,	1898	Montréal	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	J.-E. Dealauriers	Août 9,	1897	Montréal	Pour la cité de Montréal	100 00
	Auguste Dubray	Août 9,	1897	Montréal	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	H.-G. Elliott	Août 14,	1895	Montréal	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Walter-E. Ewing	Mai 21,	1906	Montréal	Pour la province de Quebec	Pas de salaire
	Camille Groleau	Juin 20,	1900	Montréal	Pour la province de Québec	Pas de salaire

Digitized by Google

GARDES-CHASSE ET PECHE

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*

(*Art.* 1414 *S. R. P. Q. et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques.
					$ xts.	
V. de MONTREAL —Suite	J.-F. Hanson	Sept. 12, 1900	Westmount	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	O.-S. Norman	Mars 7, 1902	Montréal	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	W.-B. Norris	Juillet 23, 1901	Montréal	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Jos. Riendeau	Dec. 1, 1899	Montréal	Pour cette partie du territoire le long du fleuve St-Laurent depuis Montréal incl. jusqu'aux Trois-Rivières, incl.	600 00	
	N. Curran				Pas de salaire	
	Adolphe Robidoux	Sept. 15, 1905	Montréal	Pour le Parc de la Montagne Tremblante	400 00	
	C.-A. Roy	Mai 18, 1905	Montréal	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	J.-I. Stearns	Août 14, 1895	Montréal	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	John White	Août 15, 1901	Montréal	Pour la province de Quebec	Pas de salaire	
	E.-P. Plante	Janvier 1908	Montréal	Pour la province de Québec	200 00	
NAPIERVILLE	Louis Beauvais	Août 15, 1901	Caughnawaga	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
OTTAWA	Joseph Brazeau	Mai 26, 1898	Poupore	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Hyacinthe Charlebois	Mai 31, 1893	Ste-Angeline de Papineauville	Comté d'Ottawa	Pas de salaire	

Digitized by Google

	J.-J. Crevier	Juin 1	1899	Robinson	Pour les comtés d'Ottawa et Labelle	Pas de salaire
	Damien Desfossés	Juillet 21	1898	Ponsonby	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Isaïe Giroux	Sept. 6,	1893	Canton Lochaber	Canton de Lochaber	Pas de salaire
	Jean-B. Lafleur	Juillet 14,	1898	L'Annonciation	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Francis Lalonde	Oct. 8,	1903	N.-D. de la Salette	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	T. Loveday	Juillet 4,	1905	Ottawa	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	D. McDonald	Août 16,	1897	Point Comfort	Pour les comtés Ottawa et Pontiac	Pas de salaire
	Evangéliste Raymond	Juin 28,	1901	Canton Montigny	Pour les lacs et territoires de chasse du Club du Grand Nominingue	Pas de salaire
	Elie Rogers	Janv. 26,	1900	Cheneville	Pour le comté d'Ottawa	Pas de salaire
	E.-Frank Rinschick	Mars 14,	1902	Mulgrave	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Erastus Stearns	Déc. 23,	1896	Point Comfort	Pour le territoire sous bail au nom du Gatineau F. & G. C.	Pas de salaire
	Geo.-E. Windsor	Sept. 6,	1895	Plaisance	Gore de Lochaber	Pas de salaire
	H.-C. Yank	Mars 17	1903	Inlet	Pour les cantons de Mulgrave, Ripon, Hartwell	Pas de salaire
PONTIAC	John Donelly	Janv. 13,	1898	Sheenboro	Pour le canton Sheen	Pas de salaire
	Pierre LeRoyer	Juin 29,	1900	Caughnawaga	Pour le comté de Pontiac	Pas de salaire
	Norman McCuaig	Sept. 23,	1897	Bryson	Pour la province de Québec	150 00
PORTNEUF	Joseph Bureau	Mars 14,	1898	St-Raymond	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	J.-C. Doiron	Sept. 29,	1905	Rivière à Pierre	Pour la rivière à Pierre	Pas de salaire
	Nap. Galibois	Sept.	1905	Rivière à Pierre		600 00
	Ferdinand Labranche	Sept. 10,	1898	Portneuf	Pour le comté de Portneuf	Pas de salaire

Digitized by Google

GARDES-CHASSE ET PECHE

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*

(*Art.* 1414 *S. R. P. Q. et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques
					$ cts.	
PORTNEUF.—Suite	Eugène Myrand	Fév. 26, 1903	Grondines	Pour partie du comté de Portneuf, comprenant les paroisses des Grondines, Deschambault, Portneuf, Cap-Santé, Ecureuils, Pte.-aux-Trembles et St-Augustin	50 00	
	Jos.-A. St-Jean	Sept. 29, 1905	St-Raymond	Pour St-Raymond	Pas de salaire	
	Jos. Guilbault		Grondines		50 00	
V. de QUEBEC	E.-T.-D. Chambers	Oct. 8, 1902	Québec	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Napoléon Croteau	Mai 28, 1896	Lac à la Croix	Pour le territoire sous bail au nom du Triton F. & G. C.	Pas de salaire	
	J.-S. Dion	Fév. 20, 1905	Québec	Pour la cité et le district de Québec	730 00	$2 par jour
	Grégoire Fitzbag	Déc. 4, 1892	Beauport	Pour les comtés Champlain et Québec	Pas de salaire	
	William Griffith	Juin 4, 1895	Québec	Pour la cité et le comté de Québec	Pas de salaire	
	Pierre Jobidon	Mai 9, 1901	Québec	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	E.-D.-M. Lamoureux	Nov. 3, 1905	Lac Edouard	Pour le lac Edouard	Pas de salaire	
	Cyrys. Langelier	Mars 14, 1898	Québec	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Gust.-Adol. Langelier	Mars 14, 1898	Québec	Pour la province de Québec	Pas de salaire	
	Emile Lefrançois	Oct. 9, 1905	Québec	Pour la province de Québec	Pas de salaire	

Digitized by Google

	Félix Marois	Mai 10,	1901	Québec	Pour la cité de Québec	Pas de salaire
	Fred. O'Connell	Mai 22,	1900	Québec	Pour les comtés de Québec, Portneuf, Lac St-Jean, Chicoutimi	200 00
	Geo. Rowley	Mars 24,	1906	Lac Edouard	Pour le district du lac Edouard	Pas de salaire
	Samuel Seed	Sept. 17,	1903	Stoneham	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	Dr. H. Ievers	Mars 2,	1899	Québec	Pour la province de Québec	Pas de salaire
RICHMOND	L.-L. Gale	Août 19,	1898	St-Cyr Siding	Pour la province de Québec	Pas de salaire
RICHELIEU	Etienne Provençal	Juillet 28,	1897	Ste-Anne de Sorel	Pour le comté de Richelieu	50 00
RIMOUSKI	Christophe Cormier	Oct. 30,	1900	Pointe aux Esquimaux	Pour Rimouski et Témiscouata	Pas de salaire
	Auguste Lepage	Oct. 28,	1899	St-Blandine	Pour le comté de Rimouski	Pas de salaire
	Dugald Myles	Fév. 6,	1904	Ristigouche	Pour le district comprenant le saigneurie, Métis	Pas de salaire
ST-JEAN	James Findlay	Oct. 2,	1893	St-Jean	Districts de Bedford, Iberville et St-Hyacinthe	Pas de salaire
ST-MAURICE	Arthur Daveluy	Sept. 5,	1893	Yamachiche	Pour cette partie du comté de St-Maurice, qui longe le lac St-Pierre	50 par année
SHEFFORD	Fred.-Furten Lamb.	Nov. 3,	1899	Stuckely-Sud	Pour le comté de Shefford	Pas de salaire
	J.-Bruce Payne	Août 10,	1897	Granby	Pour le comté de Shefford	Pas de salaire
SHERBROOKE	Alfred Gendron	Nov. 20,	1905	Sherbrooke	Pour la province de Québec	100 00
	McMillen	Sept. 1,	1905	Rock Forest	Pour le lac Magog	Pas de salaire
	C.-E. Ross	Mai 16,	1898	Sherbrooke	Pour la province de Québec	Pas de salaire
SOULANGES	Honoré Lalonde	Fév. 15,	1898	Côteau Landing	Pour le comté de Soulanges, à partir du Coteau Landing jusqu'à la ligne interprovinciale avec surveillance sur le fleuve St-Laurent	25 par année
STANSTEAD	E.-M. Campbell	Oct. 17,	1903	Stanstead Junction	Pour la province de Québec	Pas de salaire

Digitized by Google

GARDES-CHASSE ET PECHE

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1909—*Suite.*

(*Art.* 1414 *S. R. P. Q. et amendements.*)

COMTES	NOMS	Date de la nomination	Résidence	DISTRICT	Salaire	Remarques
					$ cts.	
STANSTEAD.—Suite	J.-R. Roy	Sept., 1905	Coaticook	Pour le comté de Stanstead	50 00	
TEMISCOUATA	Thomas Bélanger	Fév. 11, 1901	N.-D. du lac Témiscouata	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire	
	George Bourgoin	Mars 16, 1901	Les Fourches du Squatteck	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire	
	Paul-J. Cloutier	Déc. 1, 1901	N.-D. du lac Témiscouata	Pour les comtés de Témiscouata et Rimouski	50 00	
	Alphé Côté	Janv. 14, 1901	Ile Verte	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire	
	Thomas Fraser	Fév. 11, 1901	N.-D. du lac Témisc'ta	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire	
	Ovide Lucas	Fév. 11, 1901	N.-D. du lac Témisc'ta	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire	
	Damase Pinette	Fév. 11, 1901	N.-D. du lac Témisc'ta	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire	
	Jules Pinette	Fév. 11, 1901	N.-D. du lac Temisc'ta	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire	
	Noël Pinette	Fév. 11, 1901	N.-D. du lac Témisc'ta	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire	
	Jack Russell	Fév. 11, 1901	N.-D. du lac Témisc'ta	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire	
TERREBONNE	Alcide Daoust	Avril 1, 1906	St-Jérôme	Pour les comtés de Terrebonne, Ottawa et Joliette	300 00	
	Jos. Dansereau	Mars 1, 1900	St-Faustin	Pour les Co. Terrebonne et Ottawa	Pas de salaire	

Digitized by Google

	P. J. P. Lafrance	Sept. 20,	1905	St-Jérôme	Pour St-Jérôme	Pas de salaire
	R. Prud'homme	Août,	1907	St-Jérôme	Pour le comté de Terrebonne	300 00
TROIS-RIVIERES	Louis-Trefflé Boulard	Arvil 2,	1906	Trois-Rivières	Pour la cité des Trois-Rivières	100 00
VAUDREUIL	Frank-H. Clarke	Août 22,	1901	Hudson Heights	Pour la province de Québec	Pas de salaire
	A. Quesnel	Août 22,	1899	Rigaud	Pour le comté de Vaudreuil	25 00
WOLFE	Johnny Gauthier	Sept.,	1905	D'Israëli	Pour le comté de Wolfe	50 00

HECTOR CARON,

Surintendant des pêcheries et de la chasse,

S. DUFAULT,

Sous-ministre.

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

VI.

SERVICE DU CADASTRE.

Rapport du géomètre du bureau du Cadastre, à Montréal.

Bureau du Cadastre,

Montréal, 22 décembre, 1910

L'Honorable Charles R. Devlin,
Ministre de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des travaux exécutés par les employés du Bureau du Cadastre, à Montréal, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1909 :—

En la cité de Montréal et les comtés d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Chambly, Terrebonne, St. Jean et Vaudreuil, deux cent quinze numéros du cadastre ont été arpentés, vérifiés et corrigés, en vertu de l'article 2174 du Code Civil. Les plans et les livres de renvoi pour chacun de ces comtés ont été amendés et en chaque cas les documents furent transmis au Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, pour approbation et signature.

Dans la cité de Montréal et les comtés d'Hochelaga, Jaques-Cartier, Chambly, Laval et Vaudreuil, quatre cent cinquante et un numéros originaux du cadastre ont été subdivisés en quinze mille deux cent vingt-deux lots à bâtir, conformément à l'article 2175 du Code Civil. Les plans et livres de renvoi de ces subdivisions ont été examinés et un rapport spécial a été préparé en chacun des cas.

Digitized by Google

En la cité de Montréal et le comté de Chambly, huit cent quatre-vingt-un numéros du cadastre ont été annulés en vertu de l'article 2174A du Code Civil et des articles 5677 et 5678 des Statuts refondus de la Province de Québec. Les plans et livres de renvoi ont été dans chaque cas transmis au Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries pour approbation et signature.

Durant le cours de l'année des instructions et avis ont été donnés relativement à la préparation des plans de la revision du cadastre du comté de Chambly.

Tout en procédant à l'exécution des travaux susmentionnés et aux affaires ordinaires du bureau, nous avons donné verbalement aux intéressés les renseignements demandés au sujet des plans et documents du cadastre ; de plus, trois cent soixante-quinze lettres ont été reçues et enregistrées et trois cent cinquante-cinq ont été écrites.

Vu le grand nombre de subdivisions et de redivisions qui se font dans la cité de Montréal et ses environs, il nous faut consacrer une bonne partie de notre temps à l'examen des titres et documents qui s'y rapportent, afin de nous assurer que les plans et les livres de renvoi soient préparés en conformité de la loi.

Le tout respectueusement soumis,

THOMAS KIRK,

Géomètre du Cadastre.

Digitized by Google

ETAT indiquant une partie du travail exécuté dans le Bureau du Cadastre, durant l'année expirée le 30 juin 1909.

Lettres reçues et enregistrées	850
Lettres écrites et expédiées	1,030
Plans et tracés copiés et collationnées	98
Désignations de lots copiés et collationnés	1,211
Examen de plans et de livres de renvoi officiels	4
Examen de plans et de livres de renvoi, subdivision de lots	253
Nombre de parcelles contenues dans ces subdivisions	19,520
Désignations de lots (abrégées) copiées et collationnées	26,015
Réquisitions pour chèques	76

S. DUFAULT,

Sous-ministre.

CHS. CHARTRE,

Secrétaire du cadastre.

Ministère de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

Tableau général indiquant la superficie et le nombre de lots cadastrés du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

Comté	Localités cadastrées	Nombre de lots portés au livre de renvoi.	Superficie. Acres.	Nom de l'arpenteur.
Lac Saint-Jean.....	Taillon, canton.....	688	59,039	Arthur du Tremblay.
do	Dablon, do	564	41,500	do
Pontiac.....	Duhamel, do	625	43,000	T. Simard.
do	Ville-Marie, village.....	1,822	5,654	do
	Totaux.....	3,699	149,193	

CHS. CHARTRE,

Secrétaire du Cadastre.

S. DUFAULT,

Sous-Ministre.

Ministère de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

ETAT résumé des dépenses totales encourues pour les travaux du cadastre, dans la province de Québec, depuis l'origine de ces travaux, jusqu'au 30 juin 1909.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 décembre 1866				$2,033 18	
Montant dépensé durant les six mois expirés le 30 juin 1867				4,401 89	
					$ 6,435 07
Montant dépensé durant les 12 mois expirés le 30 juin 1868					6,963 50
do	do	do	1869		8,925 95
do	do	do	1870		12,733 51
do	do	do	1871		16,202 70
do	do	do	1872		20,000 00
do	do	do	1873		18,202 00
do	do	do	1874		26,148 95
do	do	do	1875		44,518 33
do	do	do	1876		56,100 21
do	do	do	1877		93,899 79
do	do	do	1878		100,000 00
do	do	do	1879		65,223 78
do	do	do	1880		65,610 66
do	do	do	1881		40,000 00
do	do	do	1882		41,960 00
do	do	do	1883		30,993 00
do	do	do	1884		36,000 00
do	do	do	1885		20,000 00
do	do	do	1886		21,000 00
do	do	do	1887		29,000 00
do	do	do	1888		30,000 00
do	do	do	1889		38,000 00
do	do	do	1890		31,000 00
do	do	do	1891		58,000 00
do	do	do	1892		19,985 00
do	do	do	1893		20,00 00
do	do	do	1894		30,000 00
do	do	do	1895		20,000 00
do	do	do	1896		20,000 00
do	du 1er de juillet 1896 au 9 janvier 1897				12,036 73
do	du 9 janvier au 30 juin 1897				6,627 36
do	durant les 12 ,mois expirés le 30 juin 1898				20,000 00
do	do	do	1899		12,000 00
do	do	do	1900		15,000 00
do	do	do	1901		17,000 00
do	do	do	1902		15,000 00
do	do	do	1903		13,199 37
do	do	do	1904		14,000 00
do	do	do	1905		15,000 00
do	do	do	1906		15,000 00
do	do	do	1907		15,000 00
do	do	do	1908		15,000 00
do	do	do	1909		12,000 00
					$1,226,773 87

ARTHUR GAGNON,
Comptable.

S. DUFAULT,
Sous-ministre.

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

ETAT indiquant les dépenses totales des différents bureaux du cadastre, etc., le coût du cadastrage des villes, villages, paroisses et cantons ainsi que des inspections de ces arpentages, des copies de livres de renvoi et de plans, et les dépenses du bureau chef, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

NOMS.	Occupation.	——	—
		BUREAU DE MONTREAL.	
G.-A. Varin	Secrétaire	Allocation 11 mois, 1er juillet 1908 au 31 mai 1909	$ 487 47
Thos. Kirk	Gromètre	Salaire, 12 mois, 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	1,570 00
do	do	Déboursés du bureau	127 80
R. Décary	Commis	Salaire, 1er juillet 1908 au 30 juin 1909,	312 50
		Dépenses Générales.	
Chas. Chartré	Secrétaire	Allocation, 11 mois, 1er juillet 1908 au 31 mai 1909	489 05
Geo.-B. du Tremblay	Arpenteur	Allocation, 11 mois, 1er juillet 1908 au 31 mai 1909	183 32
A.-J. Huot	Commis	Salaire, 7 mois, 1er juillet 1908 au 31 janvier 1909	175 00
Pierre Gosselin	Arpenteur	Salaire, 12 mois, 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	1,050 00
A.-A. Genest	Dessinateur	Salaire, 12 mois, 1er juillet au 30 juin 1909	912 50
John Flynn	do	Salaire du 7 octobre 1908 au 30 juin 1909	662 50
Léopold Carignan	Commis	Salaire, du 29 mars au 8 mai 1909	82 00
A. LeForestier dit Quillien	Commis	Salaire du 27 janvier au 27 février 1909.	56 00
B. Martel	Commis	Salaire du 9 octobre 1908 au 14 novembre 1908	80 00
P. Jobidon	Arpenteur	Copie et compilation de plans officiels, etc	197 63
J.-H. Samson	Gardien des Archives	Copie des plans du cadastre des cantons Allumettes, Brandon, etc	62 00
Geo.-B. du Tremblay	Arpenteur	Copie des plans du cadastre des cantons Kilkenny, Clarendon, etc	49 85
A. E. B. Courchesne	Dessinateur	Copie des plans du chemin de fer Transcontinental	73 50
Chas. Chartré	Secrétaire	Copie des plans du cadastre des cantons Thorne, Louise, etc	48 00
Dlle. Irène Valois	Secrétaire	Copie de documents pour le bureau de Montréal	248 00
J.-A. Rouleau	Ass't Secrétaire	Copie et collation de Livres de Renvoi	343 69
Maurice Veilleux	do	Salaire pour copie de documents du 5 au 27 mars 1909	40 00
Gustave Gobidon	do	Copie partie du livre de renvoi du Village de Ville Marie	27 60
Mme. E. B. Larivière	do	Copie partie du livre de renvoi du Village de Ville Marie	20 25
N. J. Emile Lefrançois	Inspecteur	A compte dépenses Correction et Verification Cadastre St. Stanislas	60 00
do	do	A compte inspection de plan et verification d'arpentage du Cadastre de Ville-Marie et canton Duhamel, Co. Pontiac	30 00
		A reporter	

Digitized by Google

ETAT indiquant les dépenses totales des différents bureaux du cadastre, etc., le coût du cadastrage des villes, villages, paroisses et cantons ainsi que des inspections de ces arpentages, des copies de livres de renvoi et de plans, et les dépenses du bureau chef, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.—*suite.*

NOMS.	Occupation.	——	—
		Report.....	.....
N.J. Emile Lefrançois	Inspecteur.....	A compte inspection de plan et vérification d'arpentage du cadastre de Ville-Marie et canton Duhamel, Co. Pontiac.....	125 00
do	do	A compte dépenses *re* vérification et correction de lots canton Kénogami..	100 00
do	do	A compte dépenses *re* inspection de plans et vérification d'arpentage du cadastre des cantons Taillon et Dablon.....	250 00
do	do	Examen compilation de documents....	50 00
do	do	A compte dépenses *re* inspection de de plans et verification d'arpentage du cadastre des cantons Taillon et Dablon.....	260 00
do	do	A compte dépenses *re* vérification et correction cadastre canton Bois.....	15 00
P. P. V. du Tremblay	Arpenteur.....	A compte dépenses *re* revision et verification d'arpentage et correction du cadastre du comté de Chambly.....	200 00
do	do	A compte dépenses *re* revision et vérification d'arpentage et correction du cadastre du comté de Chambly.....	182 15
do	do	A compte dépenses *re* revision et vérification d'arpentage et correction du cadastre du comté de Chambly.....	600 00
do	do	A compte dépenses *re* revision et vérification d'arpentage et correction du cadastre du comté de Chambly.....	400 00
do	do	A compte dépenses *re* revision et verification d'arpentage et correction du cadastre du comté de Chambly.....	406 51
T. Simard.....	do	A compte dépenses *re* cadastre canton Duhamel et Village Ville-Marie	400 00
do	do	A compte dépenses *re* cadastre canton Duhamel et Village Ville-Marie.....	125 00
do	do	A compte dépenses *re* cadastre canton Duhamel et Village Ville-Marie.....	200 00
do	do	A compte dépenses *re* cadastre canton Duhamel et Village Ville-Marie.....	70 00
do	do	A compte dépenses *re* cadastre canton Duhamel et Village Ville-Marie.....	275 00
Wm. Tremblay.....	Arpenteur.....	Montant supplémentaire accordé comme règlement final pour relevé des îles de la Grande Décharge et de la Petite Décharge, Lac St-Jean.....	50 00
H. Octave Roy.....	Notaire.....	Déboursés *re* correction du cadastre de la paroisse Ste. Foye.....	28 95
F.-E. Cleveland.....	Arpenteur.....	Vérification et correction du cadastre du canton de Richmond.....	14 25
		A reporter.....	.....

Digitized by Google

ETAT indiquant les dépenses totales des différents bureaux du cadastre, etc., le coût du cadastrage des villes, villages, paroisses et cantons ainsi que des inspections de ces arpentages, des copies de livres de renvoi et de plans, et les dépenses du bureau chef, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.—(*suite.*

NOMS.	Occupation.	——	—
		Report.....	.....
F.-E. Cleveland.....	Arpenteur.....	Vérification et correction du cadastre du canton de Shipton.....	25 00
Gosselin et Taschereau	Notaires.....	Honoraires et déboursés *re* correction au cadastre de Broughton.....	143 00
Pierre Gosselin.....	Arpenteur.....	Dépenses *re* vérification et correction cadastre canton Ascot.....	18 72
Chas. Chartré.....	Sec. Cadastre.....	Ouvrage supplémentaire.....	100 00
J.-H. Samson.....	Dessinateur.....	Allocation 1908-09.....	200 00
F.-J. Evoy.....	Libraire.....	100 verges papier Watman.....	215 00
A.-D. Gagnon.....	Opticien.....	Réparation d'instruments.....	5 25
O Ranot.....	do	Addition et correction livres de renvoi..	60 30
V. Lafrance.....	Relieur.....	Divers ouvrages de reliure, montage de plans, etc.....	57 90
J.-A. Blondin.....	.....	Transport de plan.....	4 20
Trésorier Provincial..	.....	Contributions au fonds de pension.....	30 13
			12,000 00

ARTHUR GAGNON,
Comptable.

S. DUFAULT,
Sous-ministre.

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

VII

RAPPORT DU COMPTABLE.

ETAT des recettes du Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, pour les douze mois expirés le 30 juin 1909.

Mines	$ 41,269 72
Pêcheries et chasse	99,686 63
Honoraires	105 65
	$141,062 00

S. DUFAULT,
Sous-ministre.

ARTHUR GAGNON,
Comptable.

Ministère de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

ETAT des dépenses au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, pour les douze mois expirés le 30 juin 1909.

Chemins de colonisation	$215,000 00
Sociétés de colonisation	4,000 00
Immigration	8,000 00
Société Nationale d'Immigration des Femmes, Montreal	500 00
Société Protectrice d'Immigration des Femmes, Québec	250 00
Publication de cartes	2,000 00
Pêcheries et chasse	39,175 00
Service d'enregistrement (Cadastre)	12,000 00
Mines	10,300 00
Comptes en suspens.	
Remboursements	10,000 00
	$301,225 00

S. DUFAULT,

Sous-ministre.

ARTHUR GAGNON,

Comptable.

Ministère de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES.

Lettre du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur..... v

I. *Chemins et ponts de colonisation.*—Rapports du secrétaire de la Branche de la colonisation.—Tableaux..... 1

II. *Sociétés et agences de colonisation.*—Rapports des sociétés de Québec et de Sherbrooke.—Rapports des agences de Québec et de Montréal..... 178

III. *Immigration.*—Rapports des agences de Québec et de Montréal.—Rapport de la "Société Nationale d'Immigration des Femmes" et de la "Société Protectrice des Immigrantes."—Statistiques du rapatriement..... 187

IV. *Mines.*—Rapport sommaire du surintendant et inspecteur des mines 201

V. *Pêcheries et chasse.*—Rapports du surintendant des pêcheries et de la chasse.—Tableaux des territoires de la chasse, des rivières et des lacs sous licence, des clubs constitués en corporation, des gardes-chasse, des gardes-pêche et des inspecteurs des districts..... 205

VI. *Cadastre.*—Rapport du géomètre du cadastre, à Montréal.—Statistiques du secrétaire du cadastre, à Québec—Tableaux des dépenses..... 270

VII. *Recettes et dépenses du ministère.*—Rapport du comptable..... 278

Digitized by Google

RAPPORT

DU

MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN

1909

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR CHARLES PAGEAU
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LE ROI

1910

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

DU

MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1909

A l'Honorable Sir Alphonse Pantaléon Pelletier

Chevalier Commandeur de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

---

Qu'il plaise à votre Honneur d'agréer le présent exposé des opérations du Département des Terres et Forêts, comprises dans l'exercice financier clos au 30 juin 1909.

TERRES PUBLIQUES

Du premier juillet 1908, jusqu'au 30 juin 1909, il a été vendu pour fins d'établissements agricoles, en très grande partie, et dans un but d'industrie en très faible proportion, 220,645 acres et demi, au prix de $77,448.73 ; sur lequel, et à compte de ventes antérieures, il a été perçu $77,423.07.

De plus, durant le même temps, comme aide indirecte à l'entretien des chemins de colonisation situés en des localités reculées, et pour répondre aux besoins du culte, il a été consenti un nombre assez restreint d'octrois gratuits renfermant 615 acres en tout.

Digitized by Google

Déduisant le total de ces ventes et de ces octrois gratuits de l'aire non vendue au 30 juin 1908, laquelle était alors de 6,459,359 acres et demi, il restait donc à notre disposition en 1909, à date correspondante, une superficie de 6,238,099 acres arpentée et subdivisée en lots de ferme.

DOMAINE DE LA COURONNE.

La location de certaines forces hydrauliques, le domaine proprement dit et les concessions de lots de grève et à eau profonde, ont produit $20,061.15.

Les dépenses occasionnées par ce service et par l'étude des puissances motrices de la nature susdite, ont été de $1,477.18.

LES BIENS DES JÉSUITES.

Les rentes seigneuriales provenant de ces biens ont rapporté $4,001.40.

Le coût de la révision des terriers de la seigneurie de Batiscan, joint à celui de la perception ordinaire de ces mêmes rentes s'élève à $2,575.50.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Recettes $1,118.91 ; frais de gestion $960.27.

PARC NATIONAL DES LAURENTIDES.

Des terrains de chasse et de pêche affermés dans les limites de ce parc, et des permis accordés pour y chasser et pêcher durant quelques jours seulement, il a été retiré $4,460.50.

L'organisation préposée à la surveillance de ce territoire et à l'observance des lois qui le régissent, a coûté $5,000.00.

BOIS ET FORÊTS.

Le service dit des bois et forêts, soit directement par l'entremise du département, soit au moyen de ses agents locaux, a perçu durant les douze mois qui nous occupent, un montant total de $906,360.64, reparti de la manière suivante :

Droits de coupe $650,458.33, rentes foncières $206,940.00, pénalités résultant d'infractions $34,110.84, primes de transfert $7,583.00 et intérêts $7,268.47.

Digitized by Google

HONORAIRES ET DÉPOTS.

Sous forme d'honoraires de diverse nature, il a été recueilli $3,178.40 et $24,622.48 ont été durant le même temps portées au crédit du compte dit " En suspens ".

Le département des terres et forêts, ainsi que ci-dessus spécifié, a donc du premier juillet 1908 au 30 juin 1909 contribué au revenu annuel de la province la somme totale de $1,041,226.55.

REMARQUES GÉNÉRALES

Les opérations ci-dessus sommairement indiquées et décrites, en ce qui a trait aux terres publiques, ont été effectuées presqu'en entier sous l'empire de la loi en vigueur avant le 29 mars 1909.

De plus, des douze mois qu'elles embrassent, cinq seulement ont été sujets à ma direction et à mon contrôle personnel.

J'ai cru qu'il était nécessaire, pour la bonne administration des affaires du département, de faire modifier certaines dispositions législatives qui m'apparaissaient incompatibles avec son bon fonctionnement.

En conséquence, je m'empressai de me mettre à l'étude, et avec l'aide de mes principaux officiers. il me fut possible de préparer un projet comportant toutes les dispositions indispensablement requises pour parer aux inconvénients existants.

Ce travail élaboré avec soin, ayant été accueilli avec faveur par tous les esprits bien disposés, a reçu la sanction de notre législature, est devenu loi, et, l'an prochain, j'ose l'espérer, il me sera possible de démontrer clairement les bons effets qui en découlent.

Durant les cinq mois auxquels je viens de faire allusion, j'ai dû me familiariser avec tous les rouages administratifs commis à ma charge, et par ce moyen, me renseigner sur la valeur de certaines entreprises visant, sous une apparence déguisée, à l'accaparement de nos terres, dans un but purement de spéculation.

Néanmoins, malgré cette surveillance plus rigoureuse, toutes les transactions légitimes ont été protégées, et le véritable mouvement colonisateur a subi de ma part, ni entraves, ni retards.

Digitized by Google

Ainsi les ventes faites aux conditions ordinaires d'établissement, quant à leur nombre et à leur étendue collective, n'accusent, sur l'an dernier, qu'une juste diminution ; quoique, selon moi, elles ne soient pas retombées encore à leur chiffre normal.

D'un autre côté, le total des titres parfaits consentis durant l'exercice qui nous occupe, excède quelque peu celui déjà très considérable de l'an dernier. Sur ce point, il est nécessaire de faire observer combien il est important d'exercer la plus grande vigilance lorsqu'il s'agit de l'émission de lettres-patentes. Car plus je m'enquiers des circonstances dans lesquelles les démarches sont faites pour l'obtention de ces titres, plus je reste convaincu de l'absolue nécessité d'exercer la plus scrupuleuse attention dans l'examen des pièces et des certificats qui nous sont soumis à l'appui de semblables demandes.

Toutefois, si l'on veut bien pour le moment s'en rapporter strictement aux statistiques relatives à ce sujet, il faudra admettre, d'après ces données, que depuis dix ans les progrès de la colonisation ne sont nullement paralysés, mais bien au contraire, qu'ils ont suivi une marche ascendante des plus accentuée. Voir appendice No 8.

BOIS ET FORÊTS

Le résultat des exploitations forestières dont il est ici fait mention, et sur lequel nous comptons grandement comme un sérieux appoint à nos finances provinciales, datant comme d'ordinaire, d'une année en arrière, ne parait pas encore avoir repris un aspect très brillant.

Cependant, d'après les renseignements obtenus récemment de nos agents locaux, j'ai toute raison de croire que nous sommes sur le point d'entrer dans une ère plus prospère, si l'on doit en juger par l'étendue et l'importance des coupes de bois entreprises durant le cours de la présente saison d'hiver, et que nous pouvons compter, de cette source, sur une augmentation sensible de revenu.

Je ne puis clore ce passage, sans signaler à l'attention de tous, la colonne de l'état général des transactions forestières, relative aux sommes perçues comme pénalité sur bois coupé en contravention.

En comparant les chiffres qu'elle contient avec ceux y correspondant des exercices précédents, on demeure frappé des bons résultats d'une surveillance mieux organisée, plus active et mieux éclairée. Voir appendice No 16.

Digitized by Google

Domaine de la Couronne.

Afin de faciliter le plus possible le développement des mines de la région supérieure du lac Témiscamingue et de fournir à cette industrie la puissance motrice dont elle a un besoin urgent dans les travaux qu'elle poursuit, et, particulièrement, pour aider à la création, en cet endroit, d'importants établissements destinés à la fabrication des pâtes à papier, le gouvernement de cette province a cru devoir offrir, en mars 1909, à vente publique, la location de deux groupes de cascades et de chûtes, situées sur la rivière de Quinze, et connues sous le nom de "Kai-Kai-Ke" et de "Island Rapids."

L'exploitation de ces forces hydrauliques devra puissamment contribuer à l'ouverture de nos terres publiques dans tout ce territoire.

La description détaillée de ces chûtes et rapides, les conditions imposées aux acquéreurs, et le résultat final de ces enchères sont consignés à l'appendice No 40 du présent rapport.

Durant l'exercice 1908-1909, la question d'importance majeure à tous les points de vue, de l'emmagasinage des eaux destiné à contribuer à l'amélioration de la navigation, au flottage des bois, à régulariser le régime de nos grandes rivières et, partant, à assurer par ce moyen, en tous temps et en toutes saisons, aux propriétaires de fabriques et d'usines échelonnées sur leurs rives, l'uniformité indispensable dans le débit des eaux créatrices des pouvoirs hydrauliques dont elles dépendent, a été l'objet de bien des démarches et de nombreuses délibérations.

En premier lieu, il s'est agi des immenses réservoirs du bassin supérieur du St-Maurice, et de leur maintien à un niveau donné, par la construction de barrages à travers les issues-déversoirs des grands lacs qui les constituent.

En second lieu, le gouvernement fédéral préoccupé, depuis plusieurs années, des moyens à adopter pour faciliter l'ouverture de l'important canal projeté de la Baie Georgienne, et, surtout de pouvoir en assurer l'utilité permanente, en pourvoyant amplement à l'approvisionnement d'eau que nécessiteront le maintien et l'exploitation de ce gigantesque travail, a jeté les yeux sur les vastes systèmes lacustres de l'Ottawa Supérieur, gisant à la ligne de faîte et en deça, tant du côté d'Ontario que de celui de Québec.

L'étude de ces réservoirs, entreprise par les ingénieurs des travaux publics fédéraux, est à peu près complétée, et depuis plus d'un an des négociations sont entamées entre les trois gouvernements intéressés dans le but d'arriver à une entente commune à ce sujet.

Digitized by Google

Notre province, à cause de la configuration physique de son territoire, étant appelée à devenir un centre manufacturier, sans égal je puis dire, l'on devra comprendre facilement toute l'importance de cette question de l'aménagement des eaux.

Elle est telle que sous peu elle nécessitera l'emploi d'une organisation chargée de s'enquérir de tout ce qui s'y rattache en même temps que son administration.

ARPENTAGES.

Les travaux d'arpentage et d'exploration entrepris et menés à bonne fin durant l'exercice susdit, n'ont consisté, à peu d'exceptions près, que dans la continuation de ceux inaugurés depuis quelque temps, et ce que je pourrais en dire ne serait qu'une répétition des données déjà publiées dans les deux rapports qui précèdent celui-ci.

Cependant, pour préciser, et enfin de faire connaître tout ce qui se rattache à ces opérations je tiens à renvoyer aux appendices Nos 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 38 ci-joints.

De plus, j'attire spécialement l'attention sur le No 32 comprenant le compte-rendu très détaillé du levé de plan de la rivière Harricana et de quelques-uns de ses principaux affluents, exécuté par le doyen des inspecteurs d'arpentage en cette province. Ce document est rempli de renseignements utiles sur la valeur du sol et des bois de la belle et immense région que traverse ce grand fleuve.

PUBLICATIONS.

Une carte réduite indiquant tous les caractères géographiques recueillis jusqu'ici sur cette partie du bassin de la Baie James, est en voie de publication et sera, je l'espère, mise en distribution dans une ou deux semaines.

Je ne dois pas omettre non plus, la mention des deux intéressants mémoires préparés par l'ingénieur-en-chef du service forestier, traitant de sujets et de certains problèmes de son domaine, figurant aux appendices Nos 20 et 21.

Les derniers exemplaires de la version française du Guide du Colon, datant de l'année 1907, ayant été distribués, afin de satisfaire aux demandes journalières qui me sont adressées, relatives aux renseignements contenus dans cet opuscule, j'ai cru très opportun d'en faire préparer une nouvelle édition plus complète, revue et corrigée jusqu'à date.

Digitized by Google

L'impression de cet ouvrage est terminée, et celui de la version anglaise dont la préparation a été commencée durant l'exercice 1909-1910, le sera sous peu.

En résumé, il m'est agréable de constater que le travail accompli par mon département, au cours de l'exercice qui vient de finir, est des plus considérables et des plus importants.

Le tout respectueusement soumis,

JULES ALLARD,
Ministre.

Département des Terres et Forêts.

Québec, 22 février 1910.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX DES APPENDICES

No.		PAGES
1.	Liste des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1909	3
2.	Liste des surnuméraires employés dans le département des Terres et Forêts durant les 12 mois finissant le 30 juin 1909	6
3.	Liste des agents des biens des Jésuites, de la seigneurie de Lauzon et du domaine de la Couronne pour les 12 mois expirés le 30 juin 1909	8
4.	État donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues par vente et autrement à compte des terres du Clergé ou de la Couronne pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1909	9
5.	Tableau de la superficie (en acre) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation de ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1909	10
6.	Tableau relatif aux terres octroyées par lettres patentes, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates	14
7.	Tableau relatif aux lots de grève en eau profonde octroyés par Lettres Patentes, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	1
8.	État indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869 : époque à laquelle l'on a commencé à exiger strictement la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement	17
9.	État des recettes du département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1909	19
10.	État des dépenses du département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1909	20
11.	Tableau relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants	21
12.	État des sommes d'argent payées aux gardes-forestiers pendant les douze mois expirés le 30 juin 1909	22
13.	État des sommes payées aux agents, gardes-forestiers, explorateurs, pour inspection et classification de terres, etc., pendant les douze mois expirés le 30 juin 1909	26
14.	État des sommes payées aux ingénieurs civils, pour inspections et évaluations de forces hydrauliques, de lots de grève, etc., du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	30

BOIS ET FORETS

15.	État du revenu perçu durant les douze mois expirés le 30 juin 1909	31
16.	État du bois manufacturé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1908, et des sommes perçues pour droit de coupe, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1908-1909	32a

Digitized by Google

No.		Pages
17.	Etat comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermages de coupes de bois, etc	32
18.	Service forestier pour les 12 mois terminés le 30 juin 1909	34
19.	Tableau indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport	39
20.	Premier rapport annuel concernant le service forestier, par G. C. Piché, I. F	42
21.	Rapport de G. C. Piché, I. F., au sujet de l'exploitation des limites sur la rivière Rouge	73
22.	Rapport sur la protection des forêts pour l'année 1908-09, par W. C. J. Hall, surintendant	84
	Incendies sur les terres sous licences, saison 1909	92
	Liste des gar les-feu, saison 1909	105
23.	Rapport de W. C. J. Hall, surintendant du Parc National des Laurentides	114

ARPENTAGES

24.	Etat des dépenses encourues chaque année pour le service des arpentages depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1909	117
25.	Etat général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	119
26.	Tableau des opérations d'arpentages définitivement acceptées pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1909	121
	Rapports d'arpenteurs :	
27.	Canton Blais, C. S. Lepage	122
28.	Lac Chibougamou, C. S. Lepage	125
29.	Grande Peribonka (affluents de la), J. Maltais	128
30.	Côte Nord du golfe St-Laurent (1908), C. E. Lemoine	132
31.	Lac des Quinze au lac Keewagama (route de portage), H. O'Sullivan	138
32.	L'Abitibi et la Haricana (partie des bassins de), H. O'Sullivan	145
33.	Lac Keenawisic à l'Ottawa, via lacs Long et Wiguskepang, H. O'Sullivan	178
34.	Lac Opasatika, H. O'Sullivan	180
38.	De la riv. Haricana au lac Matagami, (route canotière), H. O'Sullivan	194

FORCES HYDRAULIQUES

35.	Rivière Saguenay (chute à Caron, etc.), par C. E. Gauvin, I. F. H	183
36.	" Batiscan, à Ste-Geneviève-de-Batiscan, par C. E. Gauvin, I. F. H	187
37.	" Grande Bostonnais, près La Tuque, par C. E. Gauvin, I. F. H	191
39.	Etat : forces hydrauliques vendues ou affermées du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909	198
40.	Copie de l'avis, (tel qu'amendé lors de l'adjudication) concernant l'affermage des forces hydrauliques " Kai-Kai-Ke " et " Island Rapids ", Rivière des Quinze	199
41.	Index général des rapports et états concernant certaines forces hydrauliques de la province de Québec publiés de 1898 à 1908	202

Digitized by Google

No. PAGES

DIVERS

42. Liste des cantons inspectés en vue de la classification des terres, avec les noms des inspecteurs nommés à cet effet, depuis le 1er juillet 1908 au 30 juin 1909 207
43. Liste des cantons qui ont été classifiés depuis le 1er juillet 1908 au 30 juin 1909 208
44. Etat indiquant le revenu et la dépense se rattachant aux biens des Jésuites pour les dix dernières années 209
45. Etat indiquant le revenu et la dépense se rattachant à la seigneurie Lauzon pour les dix dernières années 210
46. Etat indiquant le travail éxécuté dans le département des Terres et Forêts, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1909 211

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICES

AU RAPPORT DU

MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1909

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE No 1.

LISTE des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1909.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Commission sur perception d'arrérages.	Date de la nomination.	REMARQUES.
			$ cts.	$ cts.		
F. X. Lemieux	Arthabaska	Arthabaska	800 00	130 70	30 mars 1908.	
F. Lachaine, pro-temp.	Bonaventure, Est	New Carlisle		76 73		
M. J. Kelly	do do	do	800 00	61 00	26 novembre 1908.	Remplace F. Lachaine.
W. H. Clapperton	do Ouest	Maria	460 00	26 90	4 novembre 1905.	
W. B. C. Delery	Chaudière	Beauceville	600 00	282 40	24 octobre 1884.	
J. S. Ouellette	do	Ste-Germaine	400 00	233 40	22 septembre 1905.	
Wm. Clark	Coulonge, Est	Morehead	500 00	57 80	20 janvier 1883.	
J. O. Tremblay	do Ouest	Ville-Marie	700 00	284 40	1 mai 1906.	
R. M. Gendron	Gatineau Supérieure	Maniwaki	500 00	116 10	17 novembre 1897.	
L. A. Gendron	do do	Hull	1,100 00		18 novembre 1904.	
H. MacGrady, (commis)	do do	do	950 00		5 mai 1893.	
A. Synek	do partie sud	Gracefield	600 00	94 60	22 octobre 1888.	
J. A. L'Espérance	Gaspé, Est	Percé	400 00	33 00	21 octobre 1897.	
Delphis Roy	do do	Cap Chat	400 00	0 40	17 juin 1897.	

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE No 1.

LISTE des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1909.

	Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Commission sur perception d'arrérages.	Date de la nomination.	REMARQUES.
				$ cts.	$ cts.		
	F. X. Lemieux	Arthabaska	Arthabaska	800 00	130 70	30 mars 1908.	
	F. Lachaine, pro-temp.	Bonaventure, Est	New Carlisle		76 73		
3	M. J. Kelly	do do	do	800 00	61 00	26 novembre 1908.	Remplace F. Lachaine.
	W. H. Clapperton	do Ouest	Maria	400 00	26 90	4 novembre 1905.	
	W. B. C. Delery	Chaudière	Beauceville	600 00	282 40	24 octobre 1884.	
	J. S. Ouellette	do	Ste-Germaine	400 00	233 40	22 septembre 1905.	
	Wm. Clark	Coulonge, Est	Morehead	500 00	57 80	20 janvier 1883.	
	J. O. Tremblay	do Ouest	Ville-Marie	700 00	284 40	1 mai 1906.	
	R. M. Gendron	Gatineau Supérieure	Maniwaki	500 00	116 10	17 novembre 1897.	
	L. A. Gendron	do do	Hull	I,100 00		18 novembre 1904.	
	H. MacGrady, (commis)	do do	do	950 00		5 mai 1893.	
	A. Synek	do partie sud	Gracefield	600 00	94 60	22 octobre 1888.	
	J. A. L'Espérance	Gaspé, Est	Percé	400 00	33 00	21 octobre 1897.	
	Delphis Roy	do do	Cap Chat	400 00	0 40	17 juin 1897.	

Digitized by Google

APPENDICE No 1.—*Suite.*

LISTE des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1909.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Commission sur perception d'arrérages.	Date de la nomination.	REMARQUES.
			$ cts.	$ cts.		
John Carter	Gaspé Centre	Bassin de Gaspé	400 00	26 30	12 avril 1892.	
N. Lebel	Grandville	Fraserville	700 00	183 90	12 août 1897.	
J. A. Lambert	Lac Mégantic	Village Mégantic	400 00	380 05	9 février 1906.	
Caj. Vézina	Lac St-Jean Centre	Hébertville	800 00	88 60	11 août 1905.	
J. A. Claveau	do do Est	Chicoutimi	1,000 00	132 10	14 juillet 1903.	
Geo. Audet	do do Ouest	Roberval	600 00	32 20	26 mars 1886.	
A. Poliquin	do do Nord-Ouest	St-Félicien	400 00	110 70	1er mai 1883.	
E. J. Marchand	L'Assomption et Petite Nation (partie)	Ste-Agathe-des-Monts	800 00	179 70	5 janvier 1898.	
J. A. Martin	L'Assomption (partie)	Joliette	800 00	33 40	25 mai 1895.	
Mde B. Pineault, pro temp	Matapédia, St-Laurent de	St-Laurent de Matapédia	400 00	20 60		
Frs. Saucier. } Conjoints.	Matapédia, Vallée de la	Hamqui	250 00	58 40	23 juillet 1897.	
Geo. Dionne. }	do do	do	250 00			

Digitized by Google

C. F. Leclerc	Montmagny	Montmagny	700 00	60 50	23 novembre 1895	
Alex. Michon	do	do	700 00	82 00	3 juillet 1908.	Remplace C. F. Leclerc.
J. E. Clément	Ottawa Inférieure	Montréal	1,400 00		5 novembre 1900.	Ag. des bois seulement.
S. A. Filion	Petite Nation Est	Arundel	550 00	230 50	23 janvier 1907.	
U. Joubert	do do Centre	Ripon	400 00	69 20	27 juillet 1904.	
T. A. Christin	do do Nord	St-Ignace-de-Nominingue	550 00	206 70	7 avril 1892	Démis 16 déc. 1908.
Nap Pagé	do do do	do	550 00	24 80	14 janvier 1909	Remp. T. A. Christin.
J. B. D'Anjou	Rimouski Ouest	Rimouski	600 00	59 80	19 mars 1908.	
Alex. Fraser	do Est	Matane	600 00	28 60	10 août 1885.	
Eug. Caron	Saguenay	Tadoussac	600 00	28 70	26 décembre 1903.	
J. E. Boily	St-Charles	Québec	600 00	83 70	1 février 1880.	
N. E. Morissette	St Maurice	Trois-Rivières	1,000 00		29 juin 1907	Agent des bois.
L. A. Lord	do	do do	1,000 00		2 juin 1898.	Agent des terres et des biens des Jésuites.
H. B. Vallière de St. Réal, (commis)	do	do do	800 00		27 février 1890.	
J. C. Millier	St-François	Sherbrooke	800 00	296 50	15 juin 1905.	
L. J. Turgeon	St-Philémon	St Philémon	400 00	292 00	16 décembre 1888.	
A. B. Filion	Inspecteur des agences	Arundel	1,200 00		23 janvier 1907	Décédé le 6 nov. 1908.
L. E. Warren	do do	Montréal	1,200		26 novembre 1908.	Remplace A B. Filion.
G. A. Langelier	do do	Québec	1,200 00		7 janvier 1905.	

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

E.-E. TACHÉ,
Sous-ministre.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 2.

LISTE des surnuméraires employés dans le département des Terres et Forêts durant les 12 mois finissant le 30 juin 1909.

NOM.	Employé à	Date de la nomination.	Traitement.	REMARQUES.
Jos. Patry	Comptabilité	1er août 1899	$1,000 par année	Nommé permanent 14 janvier 1909.
Edm. Corriveau	do	1er juillet 1906	$900 do	Nommé comptable des contingents 1er janvier 1909.
T. P. Morin	do	7 août 1905	$912.50 do	$2.50 par jour.
A. A. Arsenault	do	1 janvier 1909	$700 do	
F. X. Fafard	Arpentages	juin 1900	$1,460 do	$4.00 par jour.
C. A. Bourget	do	25 octobre 1906	$912.50 do	$2.50 par jour.
A. Dorval	do	20 octobre 1905	$1,000 do	Nommé permanent 18 janvier 1909.
J. C. Rondeau	do	15 mars 1006	$800 do	
J. C. Michaud	do	1er juillet 1907	$480 do	$40.00 par mois.
P. Aucouturier	do	13 juin 1906	$730 do	$2.00 par jour.
F. Lachaine	Br. Ventes	5 mars 1905	$912.50 do	Nommé permanent 14 janvier 1909.
K. G. Fraser	do		$912.50 do	$2.50 par jour
C. F. Chartré	do	18 novembce 1907	$480 do	$40.00 par mois.
J. O, Laferrière	do	1er juillet 1905	$912.50 do	$2.50 par jour.
Gust. B. Edge	do	18 mai 1908	$547.50 do	$1.50 par jour.
H. A. Arcand	do	7 novembre 1905	$730 do	$2.00 par jour.
L. U. Bélanger	do	1er décembre 1907	900 do	
Em. Bernier	Régistraire	1er avril 1906	$912.50 do	$2.50 do
J. H. Turgeon	do	1er décembre 1907	$730 do	$2.00 do
C. E. Bernier	Bois et Forêts		$1,460 do	$4.00 do
Frs Poulio.t	do do	17 mars 1908	$1,460 do	do do
Delle L. Bedard	Dactylographe	15 janvier 1899	$700 do	
" L. Verreault	do	1er juillet 1906	$600 do	

Digitized by Google

APPENDICE No 2—*Suite.*

LISTE des surnuméraires employés dans le département des Terres et Forêts durant les 12 mois finissant le 30 juin 1909.

NOM.	Employé à	Date de la nomination.	Traitement.	REMARQUES.
O. Beaulieu.....	Messagers.....	4 décembre 1902..	$600 do ..	Nommé permanent 31 décembre 1908.
Léo Dupuis.....	do .	1er septembre 1905.	$600 do ..	
Abel Lavoie.....	do ..	1er novembre 1906.	$600 do .	
Amédée Lapointe. .	do ..	6 mars 1908	$547.50 do .	$1.50 par jour.
Phil. Turgeon.....	do .	1er janvier 1908 ...	$500 do ..	

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 3.

LISTE des agents des biens des Jésuites, de la seigneurie de Lauzon et du domaine de la Couronne pour les douze mois expirés le 30 juin 1909.

Nom de l'agent.	AGENCE.	Date de la nomination.	Commission et traitement.	REMARQUES.
			$ cts	
Lemieux, Evariste.....	Agent pour la seigneurie de Lauzon.....	1897, novembre 9.	700 00	Décédé 21 juillet 1908.
do Lionel.....	do do do	1908, juillet 31	700 00	Remplace Evariste Lemieux.
Moquin, Alexis.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Montréal	1891, octobre 2	200 00	
Larue, Félix.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, partie du district de Québec et domaine de la Couronne.	1907, mai 25.....	1,200 00	
Lord, L. A.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, seigneurie du Cap de la Madeleine, seigneurie de Batiscan et ville des Trois-Rivières	1898, juin 2.....	1,000 00	Y compris le salaire en qualité d'agent des terres.

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec. 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 4.

ÉTAT donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues par vente et autrement à compte des terres du Clergé ou de la Couronne pendant les douze mois expirés le 30 juin 1909.

Source le perceptions.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant de perceptions sur ventes et arrérages.
		$ cts.	$ cts.
Terres de la Couronne	220,645½	77,448 73	77,423 07
Total.	220,645½	$77,448 73	$77,423 07

E.-E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,

Comptable.

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 5.

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation de ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1909.

ANNÉE.	Terres vendues de la Couronne et du Clergé.	Terres octroyées gratuitement.	Territoire divisé en lots de ferme.	Terres retournées à la Couronne après révocation de ventes.	Superficie totale des terres divisées et disponibles.
Nombre d'acres disponibles le 1er juillet 1867 : Terres de la Couronne..... 6,329,566 do du Clergé..... 246,858					6,576,424
Du 1er juillet 1867 au 31 décembre 1868.....	220,687	10,502	54,014	.....	6,399,249
Du 1er janvier 1869 au 30 juin 1870.....	159,849	8,051	538,256	.....	6,769,605
Du 1er juillet 1870 do 1871.....	169,155	21,302	120,498	.....	6,699,646
do 1871 do 1872.....	174,592	11,212	174,320	.....	6,688,162
do 1872 do 1873.....	131,496	7,130	58,584	.....	6,608,120
do 1873 do 1874.....	109,609	4,271	118,979	.....	6,553,219
do 1874 do 1875.....	91,179	4,015	28,453	.....	6,486,478
do 1875 do 1876.....	73,185	3,606	86,657	.....	6,496,344
do 1876 do 1877.....	83,123	5,790½	54,801	.....	6,462,231½
do 1877 do 1878.....	139,134	7,962½	57,610	63, 766	6,436,511½
do 1878 do 1879	180,886½	17,424½	68,876	74,008	6,381,084½
do 1879 do 1880.....	129,768	9,027	170,961	69,761	6,492,011½

Digitized by Google

do	1880	do	1881	179,562	7,041¼	222,570	32,260	6,560,238
do	1881	do	1882	219,368	7,901¼	358,721	36,226	6,727,915 ¼
do	1882	do	1883	207,526	8,232¼	117,335	60,302	6,689,794¼
do	1883	do	1884	135,241	6,099	285,987	77,365	6,911,866¼
do	1884	do	1885	119,894	3,045	130,386	34,734	6,953,957¼
do	1885	do	1886	101,788	3,474	229,436	25,504	7,103,635¼
do	1886	do	1887	100,862	3,444	93,267	55,168	7,147,764¼
do	1887	do	1888	107,260	2,093	362,275	27,779	7,428,465¼
do	1888	do	1889	120,178	3,281	173,502	41,910	7,520,418¼
do	1889	do	1890	129,014	200	72,722	31,710	7,493,636¼
do	1890	do	1891	137,809¼	2,117	41,143	38,203	7,435,035 ¼
do	1891	do	1892	102,252¼	15,858	40,783	25,674	7,383,342¼
do	1892	do	1893	156,925¼	37,646	68,059	40,534	7,297,363¼
do	1893	do	1894	149,667	31,690	48,126	46,751	7,210,923¼
do	1894	do	1895	167,708¼	26,814¼	62,987	39,912 ¼	7,119,300¼
do	1895	do	1896	129,604¼	31,869¼	58,602	37,044	7,053,472¼
do	1896	do	1897	184,667	12,346	96,717	40,584	6,993,760¼
do	1897	do	1898	190,195¼	10,631	104,413	73,578	6,970,925¼
do	1898	do	1899	149,971	11,450	298,828	72,053	7,140,385¼
do	1899	do	1900	163,528	9,599	28,562	31,572	7,027,392¼
do	1900	do	1901	186,090	12,600	33,000	35,545	6,897,247¼
do	1901	do	1902	190,231	10,200	5,872	40,779	6,743,467¼
do	1902	do	1903	150,698¼	8,026	89,398	46,506	6,720,706¼
do	1903	do	1904	135,752¼	11,038	40,027	43,481	6,657,424¼
do	1904	do	1905	189,883	9,390	25,200	58,853	6,542,244¼

Digitized by Google

APPENDICE No 5

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation de ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1909. —*Suite.*

ANNÉE.	Terres vendues de la Couronne et du Clergé.	Terres octroyées gratuitement.	Territoire divisé en lots de ferme.	Terres retournées à la Couronne après révocation de ventes.	Superficie totale des terres divisées et disponibles.
Du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906	195,736½	322½	209 182	112,053	6,667,420½
do 1906 do 1907	227,031	916	37,768	110,726	6,587,967½
do 1907 do 1908	292,479	650	23,373½	86,431	6,404,642½
do 1908 do 1909	220,645½	615	12,875	41,842	6,238,099½
Totaux	6,464,192½	398,843¾	4,872,095¼	1,652,615	.....

Digitized by Google

APPENDICE No 5.—*Suite.*

ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE (1908-1909).

Superficie totale des terres divisées et disponibles au premier juillet 1908		6,404,642½ acres	6,404,642½ acres
A ajouter:			
Superficie totale des terres divisées durant l'année 1908-1909		12,875 acres	
Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne		41,842 acres	
			54,717 acres
			6,459,359½ acres
A déduire:			
Superficie des terres vendues	220,645½ acres		
Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses	50 "		
Superficie des terres octroyées gratuitement sur les routes de colonisation	565 "		
			221,260½ acres
Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1909			6,238,099½ acres

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

CHS-ED. GAUVIN,
Surintendant des Arpentages.

Département des Terres et Forêts.
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICES No 6.

TABLEAU relatif aux terres octroyées par Lettres-Patentes, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.

Octrois gratuits.		Octrois de Lots de grève.		Octrois de 100 acres ou de moins de 100 acres.		Octrois de plus de 100 acres et de moins de 500 acres.		Octrois de 500 acres ou plus en vertu de transports, etc.			Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres.	Par vente ou par octroi gratuit.	REMARQUES.
Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Nom du Concessionnaire.	Superficie totale en acres.				
				896	66,029	....	.....	....	....	.. ..	896	66,029		
						367	58,948	....	....	.....	367	58,948		
								1	H.E. Trudeau, de la ville de St-Laurent	500	1	500		
								1	L'Institution Catholique des Sourds-Muets, pour la Province de Québec.	604	1	604		
								1	L'Institution Catholique des Sourds-Muets, pour la Province de Québec.	654	1	654		
								1	W. J. Reed, de Grand'Mère.....	765	1	765		
											1267	127,500	Ventes.	Acres. Superficie des terrains octroyés antérieurement au 1er juillet 1908..... 8,760,692
		16	440	....	.....	....	.....	..	....	.....	16	440		Superficie des terrains octroyés par Lettres-Patentes du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909 132,620
51	4,680	....	....	....	.....	....	.....	....	....	.....	51	4,680	Octrois gratuits.	Superficie totale des terrains octroyés au 30 juin 1909... 8,893,312
									Grands totaux..	.....	1334	132,620		

CHS.-ED. GAUVIN,
Surintendant des Arpentages.

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts, Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 7.

TABLEAU relatif aux lots de grève et en eau profonde octroyés par Lettres-Patentes, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

Date de l'octroi.	Superficie.	Montant payé.	Nom du concessionnaire.	Nature de l'octroi.	LOCALITÉ.
29 août 1908....	74,333 pds carrés.	$ 100 00	M. D'Arcy Scott, Ottawa, P. O	Lot de grève et en eau profonde.....	Canton Bouchette, (Blue Sea Lake).
10 octobre 1908..	38 acres	380 00	Alfred William Carpenter, Londres, Angleterre.....	Lot de grève et en eau profonde.....	Canton Port-Daniel, (Baie de Port Daniel).
27 octobre 1908.	31 acres	310 00	Shives Lumber Company, Nouveau-Brunswick	Lot de grève.....	Canton Ristigouche, rivière Ristigouche.
26 octobre 1908.	8,571 pds carrés.	85 71.	Gilbert et Alexandre Crevier, Ste-Anne du Bout-de-l'Ile	Lot de grève et en eau profonde.	Paroisse Ste-Anne, Lac St-Louis.
21 nov. 1908....	11,810 pds carrés.	47 24	Isaïe Préfontaine, Montréal.....	Lot de grève et en eau profonde	Paroisse de St-Mathieu de Beloeil, rivière Richelieu.
5 janvier 1909..	3,835 pds carrés.	20 00	Otto Zepf, Montréal	Lot de grève et en eau profonde..... ..	Paroisse de St Laurent, rivière des Prairies.
7 janvier 1909..	6 arp. 28 perches.	200 00	Gouvernement de la Puissance du Canada...	Lot de grève	Paroisse du Cap St-Ignace, fleuve St-Laurent.
14 janvier 1909..	38 acres	140 00	M. François Gallienne, village des Sept-Iles.	Lot de grève et en eau profonde.....	Canton Letellier, Baie des Sept-Iles.

Digitized by Google

14 janvier 1909..	70 acres	700 00	M. Angus McLean, New-Richmond.....	Lot de grève et en eau profonde.....	Canton Hamilton, Baie des Chaleurs.
13 janvier 1909..	67 arpents....	3,750 00	M. Etienne Dussault, Lévis	Lot de grève.....	Paroisse de St-Roch-Nord, rivière St-Charles.
28 janvier 1909..	198 acres.	990 00	" Cascapedia Manufacturing & Trading Company".....	Lot de grève et en eau profonde.	Canton New-Richmond, rivière Petite Cascapédia.
5 février 1909..	7 42% acres. ..	556 50	MM. James G. Ross & William G. Ross, Montréal.....	Lot de grève et en eau profonde.....	Paroisse St-Joachim de Châteauguay, Lac St-Louis.
9 février 1909 .	7,875 pds carrés.	41 16	M. Bernard Goldstein, Montreal.....	Partie du lit du Lac St-Louis	Paroisse de la Pointe-Claire, Lac St-Louis.
11 février 1909..	97,170 pds carrés.	112 50	M. David Ouimet, Montréal	Partie du lit de la riv. St-Jean ou Jésus...	Village de Ste-Rose, rivière Jésus.
4 juin 1909.....	6 acres	120 00	Mlles Jessee & Emily Mill, Liverpool, Angleterre	Lot de grève	Canton Maria, Baie des Chaleurs.
17 juin 1909	24,750 pds carrés.	57 00	M. Jean F. Grenon, Chicoutimi...	Lot de grève	Paroisse de Chicoutimi, rivière Saguenay.

C.-E. GAUVIN,

Surint. des Arpentages.

E.-E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 8.

ETAT indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869: époque à laquelle l'on a commencé à exiger strictement la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

Années.	Pour terrains de 500 acres et plus.	Pour terrains de mòins de 500 acres.	Octrois gratuits.	Lots de grève.	Total.
1869-1870	1	383	30	....	414
1870-1871	2	615	39	....	656
1871-1872	15	594	52	....	661
1872-1873	9	546	39	....	594
1873-1874	3	530	112	.....	645
1874-1875		451	50	.. ..	501
1875-1876	2	379	35	.....	416
1876-1877	1	342	46	....	389
1877-1878	1	302	29	....	332
1878-1879		610	39	.....	656
1879-1880	3	343	40	....	386
1880-1881	2	369	31	....	402
1881-1882	7	522	44	.....	573
1882-1883	4	502	33	.....	539
1883-1884	2	868	36	.....	906
1884-1885	3	782	51	....	836
1885-1886	2	660	30	....	701
1886-1887	2	663	41	.....	706
1887-1888	2	539	38	.....	579
1888-1889	3	700	56	.....	759
1889-1890	7	905	88	....	1,000
1890-1891	7	674	30	.....	714
1891-1892		468	183	....	651
1892-1893	3	587	407	.....	997
1893-1894	2	483	242	.....	727
1894-1895	1	462	259	... .	722
1895-1896	3	477	66	....	546
1896-1897	7	595	80	.....	682
1897-1898	11	649	70	..... .	730
	2	17			

Digitized by Google

APPENDICE No 8.—*Suite.*

ETAT indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1860 : époque à laquelle l'on a commencé à exiger strictement la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

Années.	Pour terrains de 500 acres et plus.	Pour terrains de moins de 500 acres.	Octrois gratuits.	Lots de grève.	Total.
1898-1899	3	660	58	.....	721
1899-1900	5	747	50	.....	802
1900-1901	6	850	59	.....	915
1901-1902	4	1,045	86	41	1,176
1902-1903	7	962	89	13	1,071
1903-1904	9	1,095	98	11	1,213
1904-1905	7	1,021	179	12	1,219
1905-1906	9	1,376	53	24	1,462
1906-1907	2	1,158	35	44	1,239
1907-1908	6	1,241	43	24	1,314
1908-1909	4	1,263	51	16	1,334
	174	27,418	3,106	185	30,883

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

CHS.-ED. GAUVIN,
Surint. des Arpentages.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 9.

ÉTAT des recettes du département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1909.

Bois et Forêts	$ 906,360 64
Terres de la Couronne	77,423 07
Biens des Jésuites	4,001 40
Domaine de la Couronne	20,061 15
Seigneurie de Lauzon	1,118 91
Divers honoraires	2,838 35
Honoraires d'examen de mesureurs de bois.	340 05
Parc National des Laurentides	4,460 50
	$1,016,604 07

COMPTES EN SUSPENS

Dépôts	$ 22,913 34	
Remboursements	1,709 14	
		$ 24,622 48
Total		$ 1,041,226 55

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 10.

ÉTAT des dépenses du département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1909.

Études forestières	$ 1,000 00	
Arpentages	100,000 00	
Protection des forêts	20,500 00	
Parc national des Laurentides	5,000 00	
Publication de cartes	1,000 00	
Pépinière Berthierville	2,500 00	
Inspection et classification de terres	18,000 00	
		$ 148,000 00
Traitements des agents	$ 27,084 72	
Commission des agents	4,106 38	
Déboursés des agents	6,286 25	
Port de lettres	1,986 17	
Bois et forêts	9,317 87	
Traitements et déboursés des gardes forestiers	16,045 51	
Biens des Jésuites	2,575 50	
Domaine de la Couronne	1,477 18	
Seigneurie de Lauzon	960 27	
Service spécial	39,382 87	
Frais d'avis de révocation de vente	347 78	
Déboursés judiciaires	15 00	
Publication d'avis dans les journaux	2,889 50	
Déboursés du bureau des examinateurs de mesureurs de bois	325 00	
		$ 112,800 00
		$ 1

COMPTES EN SUSPENS

Dépôt à compte des terres	$ 3,061 43		
Remboursement	8,271 11		
Montant total payé		$ 11,332 54	
Rémis au trésorier		7,667 46	
			$ 19,000 00
			$ 279,800 00

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 11.

TABLEAU relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants.

DÉTAILS.	Dr.	Cr.
	$ cts.	$ cts.
Montant des primes payées par les locataires de concessions forestières en vertu de la loi du 2 juin 1904 (4 Ed. VII), abrogée le 1er juillet 1905 (5 Ed. VII, ch. 16), du 1er juillet 1904 au 30 juin 1909	47,350 00	
Montants reçus du Trésorier de la Province en conformité de la loi 5 Ed. VII, ch. 16, sec. 2 et 3, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1909.....	105,300 00	
Montants payés au 30 juin 1909 à même les fonds provenant des locataires de concessions forestières (4 Ed. VII), (946 pères de 12 enfants, $50.00 chacun)	.....	47,300 00
Montants payés au 30 juin 1909 à même les fonds provenant du Trésor de la Province (5 Ed. VII, ch. 16), (2,106 pères de 12 enfants, $50.00 chacun)	.....	105,300 00
Balance en mains provenant de la loi 4 Ed. VII	.....	50 00
	$152,650 00	$152,650 00

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 12.

ETAT des sommes d'argent payées aux gardes forestiers pendant les douze mois expirés le 30 juin 1909.

AGENCE D'ARTHABASKA :

A. Thibault	$ 60 00	
L. Desharnais	183 00	
		$243 00

AGENCE DE BONAVENTURE, OUEST :

Jas. Campbell	$ 243 95	
Jos. Nadeau	157 50	
		401 45

AGENCE DE LA CHAUDIÈRE :

B. Guérin	$ 25 00	
J. L. Lamontagne	28 50	
J. D. Roy	161 00	
L. J. Marquis	25 00	
		239 50

AGENCE DE GASPÉ, OUEST :

W. Thérien	$ 45 00	
		45 00

AGENCE DE GASPÉ, EST :

W. Hurley	$ 304 50	
		304 50

AGENCE DE GASPÉ, CENTRE :

G. T. Harbour	$ 163 50	
		163 50

Digitized by Google

APPENDICE No 12.—*Suite.*

AGENCE DE GRANDVILLE :

E. Beaulieu	$ 180 00	
Cyrille Leclerc	117 00	
		297 00

AGENCE DU LAC ST-JEAN, EST :

P. L. Gauthier	$ 335 00	
Joseph Gauthier dit Larouche	553 00	
E. Gobeil	256 50	
		1,144 50

AGENCE DU LAC ST-JEAN, CENTRE :

C. Ménard	$ 424 50	
		424 50

AGENCE DU LAC ST-JEAN, OUEST :

A. Dumas	$ 11 00	
		11 00

AGENCE DE MONTMAGNY :

Cyrille Langlois	$ 212 50	
Eug. Lapointe	298 50	
M. Francœur	106 50	
		617 50

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR :

A. H. Graham	$ 357 00	
A. A. Cook	155 00	
Jos. Guérin	468 00	
E. Remington	111 00	
J. Charlebois	128 00	
		1,219 00

Digitized by Google

APPENDICE No 12.—*Suite.*

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR :

J. O. Latulippe	$ 668 00	
J. O. Tremblay	40 00	
John Thompson	476 00	
J. S. Poupore	128 00	
Jas. Donavan	319 00	
T. Desmarais	950 00	
R. M. Gendron	399 00	
J. Armstrong	206 00	
T. Marcil	378 75	
		3,561 75

AGENCE DE RIMOUSKI, EST :

J. A. Deroy	$ 459 75	
		459 75

AGENCE DE RIMOUSKI, OUEST :

Ludger Lavoie	$ 120 00	
D. Ruest	280 50	
		400 50

AGENCE DU SAGUENAY :

J. A. Piuze	$ 307 00	
F. Tremblay	174 00	
T. Pelletier	193 50	
		674 50

AGENCE DU ST-MAURICE :

T. Trépanier	$ 45 00	
J. Varin	75 00	
		120 00

AGENCE ST-CHARLES :

Z. Matte	$ 28 50	
		28 50

Digitized by Google

APPENDICE No 12.—*Suite.*

AGENCE DE ST-FRANÇOIS :

B. L. O'Hara	$ 291 83	$ 291 83

AGENCE DE LA MATAPÉDIA :

Chs. St-Amand	$ 291 50	291 50

DIVERS :

E. Le Couvee	$ 60 00	
L. N. Bernatchez	109 80	
Jas. Hamilton	732 00	
S. A. Fillion	106 50	
Jules Côté	391 50	
J. E. Chabot	339 15	
A. B. Fillion	220 50	
J. A. Gagnon	830 00	
A. Doré	138 75	
Jos. Matte	10 00	
		2,938 20
J. C. Langelier, Surintendant des gardes forestiers, salaire et dépenses de voyage		$ 1,520 00
G. A. Langelier, Assistant-Surintendant, dépenses de voyage		645 53
		$16,045 51

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT.
Comptable.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 13.

ETAT des sommes payées aux agents, gardes-forestiers, explorateurs, pour inspection et classification de terres, etc., pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1909.

NOMS.	CANTONS, etc.				Montant.
					$ cts.
F. April	Inspection de	lots dans	canton	Estcourt, Packington	148 40
J. Alie	do	do	do	Boyer, Langelier, etc	150 00
Av. Bédard	do	do	do	Macpès, Whitton et Bois	250 00
Jos. Bureau	do	do	do	Marmier, Standon, Baby, etc.	1,680 85
W.-A. Bignell	do	do	do	Hackett et Taillon	887 65
C.-E. Bernier	do	do	do	Chicoutimi, Saguenay, etc	456 15
Elie Beaulieu	do	do	do	Wentworth, etc	36 25
H. Bédard	do	do	do	Packington	38 00
God. Bédard	do	do	do	Chavigny, Estcourt, etc	1,308 52
Jos. Bégin	do	do	do	Standon	56 00
André Caron	do	do	do	Ashouapmouchouan, Carignan, Pohenagamook	1,524 80
Frs. Cossette	do	do	do	Normandin	30 00
P. Caouette	do	do	do	Leverrier	375 50
J.-E. Chabot	do	do	do	Bellechasse	50 00
Jas. Campbell	do	do	do	Hamilton	63 00
J.-A. Deroy	do	do	do	Cap Chat	25 00
Thos. Desmarais	do	do	do	Wakefield, etc	35 00
Jos. Dumas	do	do	do	Dufferin et Pelletier	15 00
J. D. Dugal	do	do	do	Belleau	58 45
M. Francœur	do	do	do	Patton, Bourdage, Leverrier	960 49
Jos. Frenette	do	do	do	Marmier	216 33
F.-X. Fafard	do	do	do	Fournier	50 00
E. Gobeil	do	do	do	Ferland	3 00
J. Goulet	do	do	do	Chesham	46 00
				A rapporter	$8,464 39

Digitized by Google

APPENDICE No 13.—Suite.

NOMS.	CANTONS, etc.				Montant.
				Rapporte	[illegible]
Phy. Gautier	Inspection de lots dans canton			Forland	10 50
Elz. Gautier	do	do	do	Montauban	117 00
Hy. Goudin	do	do	do	Hampden	44 00
Jos. Hamilton	do	do	do	Matalick	421 00
Jos. Hudon	do	do	do	Painchaud	16 00
A. E. Joncas	do	do	do	Côte Nord	500 00
E. Leclercq	do	do	do	Marmier	400 00
Jos. Langlois	do	do	do	Emberton	6 00
Eug. Lapointe	do	do	do	Cangrain, Garneau, etc.	198 75
Lud. Lavoie	do	do	do	Marpes, Neigette	40 50
N. Lemieux	do	do	do	Demers, Horquart, etc	187 00
Cy. Langlois	do	do	do	Armagh, Bourdage, Dauquam	232 50
Ludger LeBrun	do	do	do	Robinson	280 00
Jos. Laberge	do	do	do	Bourdage	13 00
Cy. Leclerc	do	do	do	Begon	15 00
M. Marcotte	do	do	do	Metgermette N., Thetford, etc	70 75
C. Ménard	do	do	do	Dablon, Roberval	33 00
J.-B. Morin	do	do	do	Montminy, Patton, etc	67 50
Z. Matte	do	do	do	Montauban	4 00
Chs. Matheson	do	do	do	Winslow	201 00
Dav. A. Matheson	do	do	do	do	78 00
D. McKay	do	do	do	Hampden	46 00
Frs. Pouliot	do	do	dh	Bungay, etc.	400 36
P. J Paradis	do	do	do	Hamilton & Hope	100 00
E. Potvin	do	do	do	Matalick	74 00
Jos. Picard	do	do	do	Robinson	700 00
J. C. Piché	do	do	do	Lussier, etc	165 00
				A rapporter	13,049 25

Digitized by Google

APPENDICE No. 13.—*Suite.*

NOMS.	CANTONS, etc.	Montant.
	Rapporté.....	$13,049 25
R. Pelletier.....	Inspection de lots dans canton Armand	21 00
D. Ruest.....	do do do Ouimet, Neigette.....	319 50
J. D. Roy.....	do do do Adstock, Forsyth.....	16 75
C. Ricard..	do do do Caxton	9 00
P. Simard.....	do do do Robinson	235 00
C. St-Amant.....	do do do Massé & McNider.....	20 50
J. Thomson.	do do do Boyer & Marchand	50 00
P. Trudel.....	do do do Marmier.....	12 00
B. Tanguay....	do do do Chesham	38 00
J. Vézina.....	do do do Hampden.....	94 00
H. Vézina.....	do do do Ditton, Hampden, etc.....	717 60
J. C. Langelier.....	Classification des cantons Chapais, Montauban, etc.....	650 00
J. T. Harbour.....	Frais de voyage re classification.....	6 00
Leo. Audet.	Inspection de lots dans son agence.....	4 00
Eug. Caron.....	do do do	64 00
John Carter.....	do do do	28 00
J. A. Claveau.....	do do do	22 95
Wm. Clark..	do do do	58 00
T. A. Christin.....	do do do	3 75
W. H. Clapperton.....	do do do	35 00
J. A. Dorais.....	do do do	21 00
J. B. Danjou.....	do do do	8 00
Alex. Fraser	do do do	16 00
S. A. Filion.....	do do do	281 00
R. M. Gendron.....	do do do	355 00
A. Joubert.....	do do do	161 00
J. A. Lambert.....	do do do	230 00
	A rapporter.....	$16,526 30

Digitized by Google

APPENDICE No 13.—*Suite.*

NOMS.	CANTONS, etc.	Montant.
	Rapporté.....	$16,526 30
L. A. Lord.....	Inspection de lots dans son agence.....	16 00
N. LeBel.....	do do do	54 00
E. J. Marchand.....	do do do	235 00
J. A. Martin.....	do do do	82 00
J. C. Millier.....	do do do	56 00
A. E. Michon	do do do	3 75
J. S. Ouellet	do do do	12 00
A. Poliquin.....	do do do	16 00
D. Roy	do do do	98 00
Alex. Synek.....	do do do	535 00
Saucier & Dionne.....	do do do	51 00
L.-J. Turgeon.....	do do do	84 00
J.-O. Tremblay.....	do do do	179 45
C. Vézina..	do do do	51 50
	Total.....	$18,000 00

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 14

ETAT des sommes payées aux ingénieurs civils, pour inspections et évaluations de forces hydrauliques, de lots de grève, etc., du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

NOMS.	INSPECTIONS.	Montant.
		$ cts.
C. E. Gauvin.....	Inspection d'un lot de grève à St-Joachim-de-Châteauguay. .	2 00
do	do de forces hydrauliques, riv. Batiscan.....	62 85
do	do d'une force hydraulique sur la Grande Bostonnais..	150 00
do	do et évaluation do (divers).....	96 00
do	do d'une partie de la rivière Shipshaw	341 00
do	do et rapport *re* isles dans rivière Chaudière	79 75
do	do d'une force hydraulique dans 11e rg. canton Morin.	50 00
do	Evaluation de lots de grève...	32 00
do	do de partie du lit de la rivière des Quinze.....	5 00
do	Rapport *re* rivière Chaudière.....	20 00
do	do do do Famine	5 00
J. E. Girard.....	Inspection de lots dans 1er rang canton Estcourt	41 70
do	Inspections dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure.....	301 70
do	Vérification d'arpentage dans canton Bulstrode ....,.....	47 50
C. A. Bourget	Inspection d'une force hydraulique sur la riv. aux Trembles	74 18
O. B. Kempt.....	Inspection *re* sable dans rivière Chaudière.....	50 00
Gust. Rinfret.....	Préparation de plans *re* vente de forces hydrauliques.....	12 00
R. Farley.....	Arpentage d'Isles	25 75
T. H. Denison.....	4000 exemplaires d'un plan de la rivière aux Outardes.....	80 75
	Total	$1,477 18

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts.
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 15.

BOIS ET FORÊTS

ETAT du revenu perçu durant les douze mois expirés le 30 juin 1909.

SOMMES PERÇUES DANS LES DISTRICTS SUIVANTS :

DISTRICTS.	AGENTS.	MONTANT.
Ottawa Supérieur	L.-A. Gendron	$ 308,496 81
do Inférieur	J.-E. Clément	99,455 16
St-Maurice	N.-E. Morissette	173,518 20
St-François	J.-C. Millier	19,107 50
Arthabaska	F.-X. Lemieux	968 11
Chaudière	Wm. B.-C. Deléry	12,601 19
Montmagny	N.-E. Michon	15,285 60
Grandville	N. Lebel	28,532 36
Rimouski Ouest	J.-B. Danjou	18,599 82
do Est	A. Fraser	17,155 20
Vallée de la Matapédia	François Saucier & G. Dionne	20,567 17
St-Laurent-de Matapédia	Madame B. Pinault	11,138 29
Bonaventure Ouest	W,-H- Clapperton	11,474 96
Bonaventure Est	F. Lachaine M. J. Kelly	6,969 26
Gaspé Est	J.-A Lespérance	6,633 90
do Centre	John Carter	8,794 30
do Ouest	D. Roy	14,198 87
Lac St-Jean Est	J.-A. Claveau	29,938 01
do Centre	C. Vézina	1,760 04
do Ouest	Geo. Audet	5,426 68
do Nord-Ouest	A- Pollquin	11,558 55
Saguenay	Eugène Caron	58,409 05
St-Charles	J.-E. Boily	25,771 61
	Total	$ 906,360 64

E.-E. TACHÉ
Sous-Ministre.

PAUL BLOUIN,
Surintendant des Bois et Forêts.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No. 17.

ETAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage des coupes de bois, etc.

Année fiscale.	Intérêts, pénalités et taxes de feu.	Rentes foncières.	Primes sur affermages des coupes de bois.	Honoraires de transferts.	Droits de coupe.	Totaux.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1867-68	3,404 66	22,401 03	3,928 50	.....	165,381 77	195,115 96
1868-69	2,823 27	55,055 06	74,894 97	.....	198,977 82	331,751 12
1869-70	7,208 37	64,089 20	22,518 37	1,584 00	267,468 08	362,868 02
1870-71	3,122 68	63,297 43	62,437 34	4,790 00	272,833 12	406,480 57
1871-72	4,102 44	86,783 01	56,191 81	4,686 00	292,989 42	444,752 68
1872-73	3,186 67	90,950 84	68,941 18	9,242 66	346,361 27	518,682 62
1873-74	32,906 06	97,220 37	31,385 93	5,384 00	361,080 51	527,976 87
1874-75	15,380 21	90,565 04	3,259 50	15,361 00	408,169 12	532,734 87
1875-76	11,025 65	96,881 82	572 00	3,764 07	274,530 64	386,774 18
1876-77	10,686 72	94,588 07	.....	16,658 82	269,685 24	391,618 85
1877-78	10,915 20	85,385 12	.....	6,410 00	248,612 84	351,323 16
1878-79	8,684 01	87,558 04	448 00	526 00	217,664 04	314,880 09
1879-80	12,065 94	96,157 86	.....	3,219 75	231,437 89	342,881 44
1880-81	7,611 48	94,633 90	132,774 25	4,548 88	303,950 25	543,518 76
1881-82	12,069 09	111,113 78	26,921 25	4,239 70	514,252 57	668,596 39
1882-83	17,006 21	94,424 68	2,055 00	3,441 48	567,815 97	684,743 34
1883-84	13,363 26	83,399 92	246 27	910 75	562,836 93	660,757 13
1884-85	9,449 77	99,884 86	68,145 61	2,565 25	350,070 28	530,115 77
1885-86	13,047 63	100,548 76	112 00	3,646 09	411,220 32	528,574 80
1886-87	12,429 02	90,684 83	470 00	3,418 28	475,617 40	582,619 53
1887-88	7,597 91	141,549 88	.....	2,315 03	447,200 87	598,663 69
1888-89	7,293 81	124,314 09	118,253 65	1,719 25	707,357 20	958,938 00
1889-90	12,380 96	147,208 72	17,646 04	2,062 31	626,753 66	806,051 69
1890-91	11,185 81	125,141 77	9,023 12	2,516 25	498,370 30	646,237 25
1891-92	12,641 42	132,984 95	.....	3,470 53	474,900 79	623,947 69
1892-93	19,293 97	152,664 67	68,822 10	4,989 04	642,952 63	888,722 41
1893-94	11,171 82	147,660 59	18,549 70	2,008 12	644,516 69	823,906 92

Digitized by Google

-1909

lroits

ux.

cts.

155 56
198 92
103 53
188 30
189 48
129 52
72 05
37 48
14 49
77 53
86 55
14 04
35 40
17 58
10 64

Digitized by Google

ETAT
d

Année fiscale.
1867–68
1868–69
1869–70
1870–71
1871–72
1872–73
1873–74
1874–75
1875–76
1876–77
1877–78
1878–79
1879–80
1880–81
1881–82
1882–83
1883–84
1884–85
1885–86
1886–87
1887–88
1888–89
1889–90
1890–91
1891–92
1892–93
1893–94

Digitized by Google

APPENDICE No 17.—*Suite.*

ETAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermages de coupes de bois, etc.

Année fiscale.	Intérêts, pénalités et taxes de feu.	Rentes foncières.	Primes sur affermages des coupes de bois.	Honoraires de transferts.	Droits de coupe.	Totaux.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1894-95	15,713 15	147,203 51	9,388 05	2,378 25	597,672 60	772,355 56
1895-90	14,858 21	143,485 73	83,255 20	4,239 47	705,260 31	951,098 92
1896-97	11,317 41	155,572 54	4,025 75	3,522 50	607,865 33	782,303 53
1897-98	15,045 53	148,935 18	30,110 48	3,561 25	713,435 86	911,088 30
1898-99	21,708 96	166,338 50	129,023 34	7,508 50	569,710 18	894,289 48
1899-1900	13,947 61	170,508 71	339,748 06	2,819 25	585,505 89	1,112,529 52
1900-1901	14,958 50	178,250 71	403,197 72	4,435 00	633,230 12	1,234,072 05
1901-1902	13,146 91	163,983 00	201,483 39	11,871 74	664,552 44	1,055,037 48
1902 1903	14,895 70	187,206 25	352,004 58	20,076 00	667,631 96	1,241,814 49
1903-1904	16,988 03	176,226 41	252,554 01	6,575 06	715,134 02	1,167,477 53
1904-1905	23,391 17	208,712 00	389,576 12	8,166 41	750,340 85	1,380,186 55
1905 1906	18,143 97	206,909 20	253,545 00	10,714 50	776,901 37	1,266,114 04
1906-1907	14,891 61	214,452 00	.....	15,911 50	773,130 29	1,018,385 40
1907-1908	11,243 13	215,053 00	16,080 00	13,917 00	721,784 45	978,077 58
1908-1909	41,379 31	206,940 00	.....	7,583 00	650,458 33	906,360 64

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

PAUL BLOUIN,
Surintendant des Bois et Forêts.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No. 18.

Service forestier pour les 12 mois terminés le 30 juin 1909.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
G. C. Piché	1905	Québec		Ingénieur forestier.
Avila Bedard	1905	Québec		do do
H. F. Kiepper	1 octobre 1908	St-Gabriel de Brandon		Agent forestier.
H. Sorgius	do	Ste-Agathe des Monts		do do
G. Boisvert	15 septembre 1908	Routhier, P. Q		do do
L. J. Marquis	1 juin 1909	Villemarie		do do
Borromée Guérin	1 janvier 1909	Ste-Rose		do do
Paul Patry	1 janvier 1909	D'Israëli		do do
Treffié Marcil	7 août 1889	Lachute	Ottawa Supérieur	
John S. Poupore	8 août 1888	Waltham	do do	
James Donovan	9 janvier 1888	Maniwaki	do do	
A. B. Filion	12 mars 1874	Arundel	Ottawa Inférieur.	Décédé.
Jos. Gauthier dit Larouche	13 septembre 1886	Chicoutimi	Lac St-Jean, Est.	
Cyrille Leclerc	21 mars 1889	St-Jean-de-Dieu	Grandville.	
Jos. Hudon dit Beaulieu	14 novembre 1889	St-Pascal	do	

Digitized by Google

John Thompson	4 janvier 1892	Fort Coulonge	Ottawa Supérieur.	
J. E. Rheault	4 juin 1894	D'Israëli	Arthabaska.	
Ed. Gobeil	16 février 1894	St-Alexis, Chicoutimi	Lac St-Jean, Est.	
Phidime Gauthier	17 décembre 1897	Chicoutimi	do	
Chs. St-Amant	do	St-Moïse	Matapedia.	Démissionné.
Zénophile Matte	do	N.-D. des Anges	St-Charles.	
Ovila Latulippe	19 janvier 1905	Hull	Ottawa Supérieur.	
Cyrille Langlois	21 octobre 1898	St-Cajétan	Montmagny.	
Eugène Lapointe	29 septembre 1905	St-Jean-Port-Joli	do	
Jos. Nadeau	6 octobre 1898	St-Jean-Evangéliste	Bonaventure.	
Jas. Hamilton	2 mai 1900	Maria	do	Spécial.
Edouard Robitaille	1 juin 1897	Lévis	Chaudière.	Spécial.
Camille Latour	16 do	Baie-des-Pères	Ottawa Supérieur.	
Asa Cook	7 do	North-Nation Mills	Ottawa Inférieur.	
Jas. Campbell	18 do	New-Richmond	Bonaventure, Ouest.	
Narcisse Lemieux	18 juin 1897	St-Clément	Grandville.	
Elie Beaulieu	do	Cacouna	do	
Daniel Ruest	22 do	Ste-Anne, Pointe-aux-Pères	do	
Ludger Lavoie	23 do	St-Donat	Rimouski-Ouest.	
Adolphe Girouard	24 do	Stanfold	Arthabaska.	
Edmond Bazin	8 juillet 1897	Ste-Emélie-de-l'Energie	Ottawa Inférieur.	
Geo. T. Harbour	16 do	Sandy Beach	Gaspé, Centre	Démissionné.

Digitized by Google

APPENDICE No. 18.—*Suite.*

Service forestier pour les 12 mois terminés le 30 juin 1909.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES
Chas. Ménard	16 juillet 1897	Chambord	Lac St-Jean, Ouest.	
Joseph Langlois	26 do	Scotstown	St-François.	
Alf. Dumas	23 do	St-Cyrille	Lac St.Jean, N. O.	
Théophile Trépanier	20 août 1897.	St-Tite	St-Maurice	Discontinué
Désiré Roy	9 septembre 1897.	Lambton	Chaudière.	
Thos. Desmarais	23 do	Hull	Ottawa Supérieur.	
Tancrède Pelletier	14 octobre 1897	Ile-aux-Œufs	Saguenay.	
Ernest Théberge	20 do	St Cajétan	Montmagny.	
J. E. Bruneau	19 novembre 1897	Laprairie	Ottawa Inférieur.	
Louis P. Godbout	12 mai 1898	Ironsides	Ottawa Supérieur.	
J. C. Langelier	22 octobre 1897	Québec		Surintend. gardes-forestiers.
Gus. A. Langelier	15 mars 1898	do		Asst.: Sur. gardes-forestiers, discontinué
Jos. A. Deroy	28 août 1898.	Ste-Félicité	Rimouski, Est.	
Michel Francœur	28 novembre 1898	St Roch-des-Aulnaies	Montmagny.	
Wm. Thérien	14 septembre 1899.	Ste-Anne des Monts.	Gaspé, Ouest.	

Digitized by Google

R. M. Gendron	18 octobre 1899	Maniwaki	Ottawa Supérieur.	
Jas. Armstrong	7 novembre 1901	Shawville	do do	
J. O. Tremblay	do	Bryson	do do	
Jos. Varin	28 juillet 1897	St-Théodore de Chester	Ottawa Inférieur	
Wm. Hurley	30 mai 1903	Pabos	Gaspé, Est.	
Frs. Tremblay	16 novembre 1901	St-Fidèle	Saguenay.	
Ambroise Lagacé	9 do	Matapédia	St-Laurent.	
Ed. Remington	4 octobre 1906	St-Gabriel	Ottawa Inférieur.	
P. E. Delisle	4 décembre 1906	St-Tite	St-Maurice.	Démissionné.
Chas. Bock	21 do	Preston	Ottawa Inférieur.	Décédé.
Joseph Guérin	31 janvier 1906	St-Gérard	do do	
Jos. L. Lamontagne	1er février 1906	Ste-Rose	Chaudière.	
François Pouliot	13 février 1906	St-Michel	Spécial.	
Arthur Graham	18 décembre 1907	Arundel	Ottawa Inférieur.	
Lazare Desharnais	novembre 1906	Arthabaskaville	Arthabaska.	
Ulric Marcotte	28 janvier 1908	St-Georges	Chaudière.	
Pitre Gaudreault	12 juin 1908	St-Bruno	Lac St-Jean, Centre	Démissionné
Onésime Tremblay	3 juin 1908	St-Jérôme	do do	
L. N. Bernatchez	7 janvier 1909	Causapscal	Matapédia.	
Jérémie Charlebois	9 janvier 1909	Montebello	Ottawa Inférieur.	
Firmin Michaud	2 avril 1909	Notre-Dame-du-Lac	Grandville.	

Digitized by Google

APPENDICE No. 18.—*Suite.*

Service forestier pour les 12 mois terminés le 30 juin 1909.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
A. A. Dugas.....	août 1909.....	Ste-Anne-des-Monts.....	Gaspé, Ouest.	
A. Harvez	19 novembre 1900	Causapscal.....	Matapédia.	

E.-E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

PAUL BLOUIN,

Surintendant, Bois et Forêts,

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 19.

TABLEAU indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.

NOMS.	RÉSIDENCE.
A	
Alie, Juvenal	Pierreville, P. Q.
B	
Butler, James	Lac Weedon, P. Q.
Bree, Clarence W	Matane, P. Q.
Bouchard, J. Nap	Rivière-du-Loup (En bas).
Bryson, Norris Cole	Port Coulonge, P. Q.
Brown, Sam. J	Québec.
Bertrand, Théodule	Saint-Alban.
Boisvert, Louis	Trois-Rivières.
C	
Cook, Bertram	Arundel, P. Q.
Clark, F. W	Clarke City.
Cunningham, J. E	Grand'Mère.
Chevalier, Théodore	Bromptonville, P. Q.
Charlton, Walter R.	Sault-au-Mouton.
D	
Dickey, Robert J	Oak Bay Mills.
Desjardins, Oscar	Saint-Jovite, P. Q.
E	
Enright Michael	Frampton.
F	
Fortier, Paschal	Sainte-Agathe-des-Monts.

Digitized by Google

APPENDICE No 19.—*Suite.*

TABLEAU indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.

NOMS.	RÉSIDENCE.
G	
Gagnon, David	Saint-Pacôme.
H	
Helie, Chs. A	Saint-Angèle de Laval.
Hergreaves, James	Labelle.
L	
Langlois, Ls	Scotts' Junction.
Lecomte, Jos	D'Israëli.
Lapointe, Aldem	Grandes-Piles.
Larue, Jos	Sainte-Flore Station.
M	
Murdock, Wm	Chicoutimi.
Murdock, Jno	"
McKinnon, Dan	Fort Coulonge.
N	
Normand, Nap	Trois-Rivières.
P	
Pelletier, Chas	Saint-Gabriel de Brandon.
Pelletier, Jos. Oct	Trois-Rivières.
Proulx, Nap	Montmagny.
Philibert, Max. H	Saint-Elie de Caxton.
Paradis, Jules	Standon.
Potvin, Hector	Causapscal.
Paquet, Siméon	St-Côme.

Digitized by Google

APPENDICE No 19.—*Suite.*

TABLEAU indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.

NOMS.	RÉSIDENCE.
R	
Ross, Eugène	Trois-Rivières.
S	
Simard, Arthur	St-Jérôme (Lac St-Jean).
Simard, Sévérin	Chicoutimi.
Simard, Emile, fils	"
Smith, Daniel	Clarke City.
Stark, Clarence P.	Lac-au-Saumon.
Savard, Geo. fils	St-Léonard, Chicoutimi.
T	
Toutant. J. E. L.	St-Gabriel Station.
Tardif Jos.	Tardif's Mills.

WM. DELANEY,
Secrétaire du Bureau des Mesureurs de Bois.

E.-E.-TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts.
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 20.

PREMIER RAPPORT ANNUEL DU SERVICE FORESTIER.

30 juin 1909.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport annuel concernant la surveillance des diverses opérations forestières dans une partie des comtés Montcalm, Joliette, Berthier et Maskinongé, faite sous ma direction par les agents ou élèves forestiers, messieurs Kieffer, Sorgius et Boisvert.

La plus grande partie de cette région est arpentée et habitée plus ou moins, ainsi que l'indique le tableau suivant, renseignant le nom des divers cantons, celui des paroisses avec la date de leur fondation et le chiffre de la population, le tout tel que donné par le Canada ecclésiastique de 1909 :

Cantons.	Paroisses.	Date de l'érection.	Population 1908.
Kilkenny	St. Calixte	1854	713
	St. Emile	1898	458
Wexford	Ste. Marguerite	1866	727
Doncaster	Ste. Lucie	1878	921
Archambault	St. Agricole	1894	300
Lussier	St. Donat	1874	462
Chilton	N. D. de la Merci	1888	132
Chertsey	St. Théodore	1856	1,500
Rawdon	Rawdon (St. Patrice)	1837	1,403
	Ste. Julienne	1848	833
Kildare	Radstock	1832	1,650
	St. Ambroise	1832	1,650
Cathcart	St Côme	1867	1,020
	St. Alphonse	1843	970
Cartier		....	....
Tracy		....	....

Digitized by Google

Cantons.	Paroisses.	Date de l'érection.	Population 1908.
Joliette	Ste. Emmélie	1898	458
Courcelles	....	....	....
Gauthier	....	....	....
Brandon	St. Gabriel	1840	2,802
	St. Damien	1869	1,188
	St. Cléophas	1896	419
	St. Jean de Matha	1855	1,816
Peterborough	St. Charles de Mandeville	1897	908

Soit en tout 17 cantons renfermant 18 paroisses d'une population totale de 20,680 âmes. Ici je dois faire remarquer que les paroisses de Mandeville, St. Gabriel, St. J. de Matha, St. Cléophas et St. Charles ne sont compris qu'en partie dans cette région, chacune d'elles englobant des territoires plus ou moins considérables des seigneuries adjacentes Ramsay et de Lanaudière. De sorte qu'il n'y a guère plus de 15,000 âmes dans ce territoire.

LIMITES A BOIS

Il demeure dans ces cantons plus de 500 milles carrés sous licence de coupe. A part ces 500 milles carrés, notre surveillance devait également s'étendre sur 400 autres milles carrés de concessions forestières, situées en terrain non arpenté, au-delà des cantons énumérés plus haut.

La principale société qui exploite ici est la Cie Charlemagne & Lac Ouareau, maintenant une des filiales de la Union Bag & Paper Co., cette dernière société contrôle également la St-Gabriel Lumber Co.

La Charlemagne & Lac Ouareau opère sur les rivières Lac Ouareau et Assomption et leurs tributaires. La St. Gabriel Lumber Co. possède toutes ses limites sur la rivière Mastigoche, "charge" du lac Maskinongé.

Ces deux sociétés ont ensemble plus de 782 milles carrés de limites.

M. William Copping, de Joliette, possède 51 milles carrés de concessions forestières situés dans le haut des cantons Cathcart, Cartier et Tracy.

Dans le canton Archambault, la Cie Perley possède 30 milles carrés de limites. Dans le canton Wexford, L. Villeneuve & Cie ont environ 24 milles

Digitized by Google

carrés tandis que M. Ed. Fiske, de Joliette, a ses 8 milles de limites dans le 7ème rang de Chertsey. Finalement, dans le canton Peterborough, l'on trouve la Peterboro Realty Co., avec 11 milles carrés de territoire sous licence de coupe.

DISTRIBUTION DU TRAVAIL

M. Sorgius fut placé en charge du bassin supérieur de la rivière Lac Ouareau, M. Boisvert de celui de la rivière Assomption ainsi que des cantons Rawdon, Kilkenny tandis que M. Kieffer s'occupait des opérations de la St. Gabriel Lumber Co., des cantons Peterboro, Brandon.

Ces agents étaient chargés de faire observer strictement les lois et règlements de coupe, de prévenir tout gaspillage inutile de bois, de contrôler le mesurage des billots, de surveiller les coupes faites sur les lots de colons, de faire rendre compte des bois achetés par les diverses scieries de la région, de percevoir les droits de coupe, d'imposer les amendes pour les délits, etc., etc.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PAYS

La topographie de cette partie de la province est assez accidentée car nous sommes dans les Laurentides. L'altitude est peu considérable lorsqu'on laisse la plaine centrale des bords du Saint-Laurent, où s'étendent les seigneuries. Le pays se rélève assez vite ; on monte degrés par degrés, les plateaux deviennent moins fréquents et surtout moins considérables, se réduisant bientôt à de faibles bandes étroites de terrain plat, sortes de terrasses lacustres marquant les anciennes rives des cours d'eaux aux âges géologiques, que l'on rencontre près des coulières et autour de quelques lacs. Les vallées se rétrécissent davantage, et sont plus encaissées entre des montagnes aux versant plus raides. Les cours d'eau qui roulaient mollement leurs eaux dans la plaine deviennent plus rapides et les chutes sont de plus en plus fréquentes. Tout le pays devient rude, sauvage au fur et à mesure qu'on remonte vers les sources des rivières, mais arrivé dans la partie supérieure du bassin, l'horizon s'élargit, les montagnes s'affaisent, on y trouve une sorte d'ancien plateau, parsemé de lacs et surtout de savanes : c'est le plateau supérieur des Laurentides, qui forme ici la division des eaux entre les tributaires de l'Outaouais, du Saint-Laurent et du Saint-Maurice.

Toute cette région est remarquable par sa beauté agreste et son grand pittoresque. Dans les cantons Archambault et Lussier, en particulier, il y a des panoramas qui peuvent le disputer avec les plus renommés des Montagnes Blanches ou des Adirondacks. Lorsque ce pays-ci sera mieux connu les touristes y viendront en foule.

Digitized by Google

Les rivières qui arrosent cette région ont une direction sensiblement Nord-Sud, et ce n'est qu'au sortir des Laurentides que leur direction générale se modifie. Cependant à plusieurs endroits, la formation géologique et surtout la position des assises causent des déviations considérables dans la marche des cours d'eau.

Au centre, on trouve la rivière Assomption qui vient déboucher dans le Saint-Laurent à Charlemagne, près de l'île de Montréal. Ses deux affluents principaux sont la rivière lac Ouareau, qui draine les cantons Rawdon, Chertsey, Chilton, Doncaster, Archambault et Lussier et la rivière Noire qui traverse les cantons Joliette et Tracy.

A l'est, la rivière Mastigoche est le principal cours d'eau ; elle se déverse dans le beau lac Maskinongé près de St-Gabriel, pour prendre à sa sortie le nom de rivière Maskinongé. Dans le haut du canton Peterborough, la rivière Mastigoche se divise en trois branches, Est, du Milieu et Ouest; sur chacune d'elles, il se fait d'importants chantiers par la St Gabriel Lumber Co.

Ces rivières forment plusieurs chûtes importantes utilisées en grande partie par des scieries ou des moulins à farine.

Les lacs sont nombreux. Beaucoup sont remarquables par la beauté de leur site, leur étendue et l'abondance du poisson. Nombre de clubs ont affermé ces nappes d'eau. Mentionnons le lac Maskinongé, le lac Kilkenney, les sept lacs du petit Chertsey, les lacs Vert et Rouge situés près de St-Alphonse, le lac Masson près de Ste-Marguerite, le lac Assomption, source de la rivière de ce nom, le lac Croche source de la rivière Noire, les lacs Archambault, Ouareau, Croche, Provost, etc., sources de la rivière Ouareau, etc., etc.

Quelques montagnes ont des sommets assez élevés, ainsi la Montagne Noire dans le canton Archambault a plus de 2100 pieds d'altitude. Sa voisine, la Montagne des Senelles, située en face de St-Agricole, a également plus de 2,000 pieds. Les Monts César, Cap Horn et Baril, que l'on rencontre aux sources de la rivière Assomption, ne sont pas moins considérables.

Les roches de surface, cailloutis fluvio-glaciaires (boulders), sont fréquentes sur les versants. Elles se composent en général de granite, de gneiss, de syénites, etc.

La base minéralogique est un peu variée : du côté ouest, du canton Morin au canton Archambault, on trouve un énorme gisement d'anorthosite (anorthosite Morin) ; du côté est, dans le bas des cantons Brandon et Peterborough,

Digitized by Google

on trouve le prolongement d'un grand banc de granit rougeâtre. Ailleurs le gneiss prédomine. Toutes ces roches appartiennent à la formation dite Grenville, de l'étage Laurentien. Il se voit quelques bandes étroites de calcaire cristallin accompagnant des bancs de gneiss rouilleux. Le quartz est peu fréquent. Les dépôts de mica sont rares et sans valeur commerciale. Dans le canton Chertsey, on trouve un petit dépôt de tripoli qui n'est pas encore exploité. En somme, il y a peu d'apparence favorable pour une exploitation minière de ce côté, le calcaire n'est même pas travaillé pour la chaux.

Vu l'absence de roches feldspathiques, les sols provenant de la décomposition de ces roches et surtout ceux fournis par les dépôts morainiques qui sont fréquents ici ne pouvaient manquer d'être peu riches. Aussi sauf à quelques endroits dans les cantons Rawdon, Kildare et Brandon ils sont toujours légers, très meubles et souvent trop franchement sableux. Leur fertilité est de même plus grande dans ces trois cantons que dans les autres.

AGRICULTURE.

En général, l'exploitation agricole est profitable, payante dans les cantons Kildare, Brandon et Rawdon. Elle l'est beaucoup moins dans les autres, où sans l'aide donnée par l'industrie laitière, beaucoup de fermiers auraient de la peine à subsister. Plus on remonte et moins le sol est fertile. Les cantons Kilkenny, Chertsey, Chilton, Archambault, Lussier, Cartier, Tracy, Courcelles, Gauthier sont en grande partie impropres à la culture.

Les méthodes d'exploitation agricole sont souvent rudimentaires, cela tient beaucoup au manque de connaissances et aussi à la pauvreté des colons. Avec un sol aussi peu riche, les déboires sont par trop fréquents. Dans certains rangs, sur cinq lots de pris par des colons, on en trouve à peine un qui est cultivé au bout de quelques années.

INDUSTRIES-COMMERCE.

La principale industrie de cette région est l'exploitation des limites ou concessions forestières et celle des terres à bois. Six sociétés possèdent et exploitent des concessions. A part celles-ci, on rencontre 71 scieries particulières, qui dépendent uniquement de l'approvisionnement dos lots de colons.

L'exploitation forestière fournit un débouché considérable aux produits de la ferme, cependant il faut en faire venir beaucoup du dehors de la région, comme le lard salé, le foin, l'avoine.

Digitized by Google

I

La Forêt, autrefois et aujourd'hui.

La forêt primitive était composée principalement de pin blanc (Pinus strobus), pin rouge (Pinus resinosa) et quelques pins, pins gris (Pinus Banksiana) d'épinette blanche (Picea canadensis), noire (Picea mariana) de savane (P. brevifolia) de sapin (Abies balsamea de pruche (Tsuga canadensis), de Tamarack (larix laricina), de cèdre (Thuya occidentalis) de merisier (Betula lutea), de frêne (Fraxinus sambucifolia), d'orme (Ulmus Americana), d'érable à sucre (Acer saccharum), rouge (Acer rubrum) blanc (Acer saccharinum), et quelques autres essences moins importantes. Ceci pour le sud de la région. Au fur et à mesure qu'on remontait vers le nord, les feuillus étaient remplacés de plus en plus par les résineux :—pins, épinettes, sapin, tamarack, suivis encore toutefois par le merisier, l'érable, et le hêtre. Aux sources des rivières Lac Ouareau, Assomption et Mastigoche, on rencontrait ces sept essences mélangées entre elles avec un peu de trembles (Populus tremuloides et grandidentatta) et bouleaux (Betula papyrife et populifolia).

Les premières concessions forestières accordées dans cette région, datent de 1856. Justement vers l'époque où le marché européen commençait enfin à apprécier l'excellence de nos bois. Malgré les difficultés d'accès dans ces forêts vierges, les premiers exploitants n'hésitèrent pas à envoyer leurs bûcherons aussi loin. Ils étaient demeurés jusque-là dans la plaine, les bois des seigneuries suffisant aux besoins du marché.

L'exploitation forestière pénétra donc ici, pour y enlever le pin blanc et un peu de pin rouge. Les autres bois étaient alors dédaignés. Les méthodes d'abattage à cette époque étaient bien rudimentaires, tout le travail de débitage, façonnage, se faisait à la hache. L'utilisation des produits forestiers était également bien mauvaise : on ne choisissait que les plus beaux arbres, et encore ne prenait-on que les troncs de toute première qualité, le moindre défaut, le moindre vice, faisait rejeter impitoyablement un billot. Combien de bois fut ainsi gaspillé, nul ne pourrait dire, mais il nous arrive souvent de rencontrer encore aujourd'hui des rebuts de ces coupes, dans lesquels on trouve encore le moyen d'extraire d'excellents bois. Vu le diamètre énorme des pièces, il arrivait souvent qu'un dégel subit vint arrêter le charroyage, et les pièces non transportées étaient laissées à pourrir.

C'était un gaspillage énorme de la forêt, aussi il ne faut pas s'étonner si le pin a disparu, avec un pareil système d'exploitation.

Digitized by Google

Les feux étaient aussi bien fréquents, car on négligeait même les précautions les plus élémentaires : le bois étant si abondant, il était pour ainsi dire sans valeur.

Mais le pin blanc devint rare ; il fallut remonter plus loin, aller dans des endroits plus difficiles d'accès. L'épinette devint donc plus connue, mieux appréciée : l'exploitation se rabattit sur cette essence. On continua les mêmes méthodes de "écremage" mais pour peu longtemps, heureusement. Voyant le bois disparaître et par l'exploitation et surtout par le feu, les gens avisés préconisèrent l'emploi d'un diamètre-limite et de prendre plus de bois dans les houppiers. On adopta d'abord un diamètre minimum de 12 pouces au petit bout. Ceci créait encore beaucoup de déchets, environ 60 % des coupes, mais c'était une amélioration considérable. Vers les '90, le diamètre minimum fut réduit à 10 pouces, encore un progrès notable. Cette limite a été continuée pour ainsi dire jusqu'à nos jours par les propriétaires de scieries, et ce n'est que depuis quelques années que l'on prend jusqu'à huit pouces au petit bout dans les houppiers pour les bois de sciage.

Avec le développement rapide de l'industrie de la pâte de bois, vers 1900, l'exploitation devint pour certains concessionnaires plus intensive d'un côté et parfois plus désastreuse qu'avant. Ainsi les fabricants de pulpe firent prendre tout le bois jusqu'à 4 pouces dans les têtes, mais beaucoup aussi négligeant l'avenir, abattirent des arbres qui n'avaient pas les diamètres légaux. Si bien, que le gouvernement dut sévir fortement et réglementer qu'à l'avenir l'on ne pourrait plus couper que l'épinette de savane jusqu'à un diamètre de 7 pouces sur la souche.

Nous voici en 1909. Voyons un peu les conditions actuelles de la forêt et les modes d'exploitation.

Actuellement, la forêt vierge n'existe plus qu'aux sources mêmes des rivières. Partout ailleurs l'exploitation, le défrichement et le feu ont modifié le type original des tenements forestiers.

Ce territoire qui renfermait plus de seize cent milles carrés de forêt en 1820, date des premiers établissements de Kildare, Brandon et Rawdon, n'en contient plus huit cents à peine, et encore il y a au moins 25% de cette étendue de dévastée par le feu. Sur les huit cents autres donnés à la colonisation, on rencontre une maigre population de 15,000 âmes subsistant avec peine. Un cinquième de cette partie est encore boisé, de bois de pauvre qualité, de seconde, troisième venue, un tiers brûlé, ruiné complètement et le reste est cultivé comme l'on sait.

Digitized by Google

Dans le bas de la région, on trouve encore un peu de pin (Kilkenny) épinette (distribution générale), sapin (idem), pruche (Kilkenny, Rawdon, Kildare et Brandon), cèdre (distribution générale), beaucoup d'érable, de bouleaux, de tremble, de merisier, etc. En général, les résineux ont disparu de cette partie du pays et sont remplacés par le bouleau, le tremble et les autres feuillus. Ces bois appartiennent en partie aux particuliers. L'exploitation n'en est pas méthodique et l'on y coupe suivant les besoins de la bourse.

Dans le nord, les massifs forestiers se tiennent mieux, sont plus complets, c'est là qu'est concentrée aujourd'hui l'exploitation forestière. Près des centres de colonisation, l'exploitation est ruineuse, plus loin elle est assez bonne, comme nous allons voir.

Voici une région éminemment forestière, située aux portes de Montréal, c'est-à-dire à proximité d'un marché excellent qui est en majeure partie ruinée par le feu et le déboisement inutile.

Il est grandement temps qu'on adopte un système énergique pour arrêter ce pénible état de choses.

Le peu de forêt qui demeure est composée d'épinette, sapin, pin, dans les parties basses, près des cours d'eau, dans les terrains plats, mouilleux, sur les versants, on rencontre plusieurs feuillus importants, merisier, érable, bouleau. La forêt est mixte, d'âges divers. Les types de peuplements peuvent s'y ramener à trois : bois mous, bois mêlés et bois francs, (voir mes rapports au sujet des cantons Lussier, Archambault, juillet 1907 et décembre 1908—canton Tellier, octobre 1907—et Rivière Rouge, juillet 1909.)

II

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Modes actuels, abattage, vidange des bois, etc., mesurages etc.

La Cie Charlemagne & Lac Ouareau qui est la principale société forestière de cette région, est animée d'un désir sincère de conserver ses forêts, son directeur M. MacLaurin est un partisan de la conservation des ressources forestières. Ces gens veulent exploiter avec ordre, économie, etc. Il sera donc intéressant d'étudier leur mode d'exploitation pour connaître les défauts actuels des opérations forestières et les améliorations que l'on pourrait y apporter. Cet exemple sera un excellent critérium pour tout le pays.

Digitized by Google

Cette société coupe chaque année environ 25 millions de pieds de bois sur les rivières Assomption et Lac Ouareau. Ces bois sont flottés jusqu'à Charlemagne, où est leur scierie mécanique, genre nouveau modèle, et d'installation de premier ordre, au point de vue de l'outillage, de la manutention, etc. Outre le bois fait sur ses concessions forestières, la société achète plusieurs milliers de cordes des colons. Elle vend des bois de sciage, des lattes, etc., et expédie du bois de papier aux Etats-Unis. Elle dispose d'un excellent marché et peut utiliser la plupart des produits de ses forêts.

(*a*)—*Projet de coupe....*

La compagnie ne possède aucune carte exacte de ses limites, encore moins un inventaire renseignant leur contenu ligneux. Lorsqu'elle demande à ses entrepreneurs de lui faire 400,000 tronces de 13 pieds et demi de longueur, ses calculs pour cette quantité ne sont pas basés sur la possibilité, c'est-à-dire la productivité de ses forêts, mais uniquement sur les conditions du marché et aussi sur la capacité de sa scierie de Charlemagne. Ainsi depuis deux ans elle a réduit le chiffre de ses coupes, par suite du marché déplorable du bois, afin d'éviter l'encombrement de ses chantiers. Au point de vue de l'économie forestière, une telle pratique est dangereuse. Lorsqu'on ne connaît point sa richesse, on risque ou de trop dépenser ou de faire des économies inutiles et de laisser des massifs se déteriorer. Pour faire une bonne exploitation il est nécessaire d'avoir un inventaire sérieux de la forêt et d'avoir un plan d'aménagement bien clair, bien précis pour que les opérations soient promenées méthodiquement non pas seulement sur un point mais qu'on ait parcouru toute la forêt dans une décade ou un peu plus—ici l'on doit me comprendre par le mot exploitation, je ne veux pas dire l'anéantissement des arbres audessus de 10 ou de 12 pouces, mais l'enlèvement des sujets trop âgés, dépérissants, des arbres tombés, attaqués par les insectes, les champignons, sans compter les produits des éclaircies : et tout ceci ne formerait qu'une partie de la coupe principale qui porterait là où le plan d'aménagement le prescrirait.

On voit qu'il y a beaucoup à faire de ce côté. Je dois dire cependant que cette société a depuis quelque temps pris à son service un forestier suédois qui s'occupera de faire l'estimé de ses propriétés forestières.

Le deuxième défaut des coupes actuelles, je viens d'en parler un peu, c'est que les coupes sont promenées au hasard, sans système, sans plan d'ensemble. Il faut admettre ici que les conditions actuelles obligent presque les concessionnaires à couper à des endroits où ils ne le voudraient pas, les empêchent de faire les économies, les réserves qu'ils devraient faire et ceci est uniquement dû à la lutte qui se poursuit entre les écumeurs de lots et le mar-

Digitized by Google

chand de bois. La spéculation oblige les sociétés forestières, pour se rembourser de leurs avances, à exploiter tous les lots demandés ou sur le point d'être demandés par des colons. De sorte que çà été d'un côté une course à clochepied pour écremer les lots et ailleurs une exploitation incomplète des tenement forestiers.

Cette inquiétude est fatale pour une bonne exploitation. On ne saurait trop insister pour que cette course au bois prenne fin et que la séparation des lots forestiers des terres agricoles se fassent rapidement et surtout soit permanente. Il faudrait qu'une fois la classification d'un canton terminée, revisée, etc., que ce soit final et que l'on ne vienne plus en redemander une autre. Je serais d'avis de fixer un terme pour la durée de ces classifications, 30 ou 50 ans, pas moins. On répétera comme autrefois, c'est le cercle de fer. Non, car dans ces régions, que je connais bien, pour les avoir étudiées avec sincérité et sans parti pris, la culture agricole est si douteuse, exposée à tant de mécomptes, j'estime que c'est protéger le colon contre lui-même que de l'empêcher de s'aventurer plus loin de ce côté des Laurentides. Plus tard, lorsque l'agriculture sera mieux comprise par les défricheurs il leur sera possible d'obtenir le retrait des lots douteux que l'on aura englobés dans les réserves forestières, et peut-être alors pourront-ils gagner leur vie profitablement en exploitant ces lots.

Il faudrait, comme l'écrivait un professeur éminent de l'Ecole forestière de Nancy, membre de la Société d'Agriculture de France, qui vient de publier un volume de premier ordre sur les " Sols forestiers ", " il faudrait englober dans les terres agricoles, les surfaces qui sont manifestement fertiles. Il sera toujours temps, à mesure que la colonisation s'étendra de diminuer un peu la part du territoire forestier en donnant peu à peu aux agriculteurs les meilleures parcelles de ce territoire ". On ne saurait trop respecter cet avis de M. Henry, ni dire que l'homme dont il émane est un vendu, etc. C'est un avis salutaire, éclairé de l'expérience européenne sur les déboisements malheureux de la Champagne, de la Sologne et surtout des régions alpines. Rappelons-nous aussi que les terrains que nous aurons laissé déboiser inutilement, il nous faudra les faire reboiser. Evitons ce gaspillage d'argent et de temps et surtout laissons la forêt là où elle doit être.

(b)—Coupes en règie vs Coupes à l'entreprise

Il n'y a pas encore longtemps, toutes les coupes se faisaient en régie. Les concessionnaires avaient eux-mêmes leurs propres camps, etc. Depuis une dizaine d'années, la mode a prévalu de donner, de faire faire les bois à l'entreprise, sous le prétexte que cela coûtait meilleur marché. Je ne suis pas partisan de ce système qui offre plusieurs désavantages.

Digitized by Google

Il est souvent cause de favoritisme. Les amis du contremaître sont toujours les mieux servis, ont les meilleurs contrats, aux prix les plus élevés. Il a de plus permis à des marchands de prendre d'énormes contrats, pour plusieurs centaines de milliers de billots parfois, qu'ils distribuaient ensuite à de pauvres gens, en se réservant un profit de 5 à 15 pour cent et souvent plus. De plus, ces compères obligeaient leurs sous-contracteurs à s'approvisionner chez eux de provisions de bouche, de fourrage, etc., qu'ils leur vendaient encore à bon compte. De sorte que le pauvre sous-contracteur ou jobbeur comme on l'appelle communément, après avoir peiné tout un hiver, épuisé sa personne, crevé ses chevaux, etc., se trouvait gros Jean comme devant à la fin des coupes; tout son gain était passé dans le gousset du grand contracteur, qui, lui, était à peine venu une couple de fois à la lisière de la forêt.

Heureusement que beaucoup de sociétés ont compris le vice d'un pareil système et traitent maintenant directement avec le petit contracteur, lui vendant elles-mêmes les effets dont il a besoin. C'est là une réforme morale qui leur fait honneur.

Au point de vue forestier, le système de coupe à l'entreprise présente plusieurs désavantages. Le "jobbeur" d'après son contrat n'est pas tenu de prendre tel ou tel arbre, il doit seulement faire tant de tronces de pins, épinettes, etc., dans le territoire qui lui est donné, assigné. La seule restriction qu'on lui pose c'est de ne pas couper aucun arbre au-dessous des diamètres légaux. De sorte que cet homme cherchant avant tout son intérêt ne fera que le bois qui le paie. Il arrive ainsi que beaucoup d'arbres qui devraient être enlevés ne le sont pas et restent à pourrir sur pied. La compagnie est alors forcée l'année suivante, pour faire faire ces bois délaissés, soit de placer un camp en régie ou bien de donner un prix plus élevé à un autre jobbeur. Si bien, que je suis enclin à croire que le profit apparent donné par la coupe en régie est plus que compensé par les aléas et surprises que ce système donne. A beaucoup d'endroits, on semble guéri de cette pratique et vouloir revenir aux vieilles méthodes. Le camp en régie offre l'avantage d'avoir un personnel à soi, qui exécutera les ordres donnés scrupuleusement. Je ne vois pas de raison pourquoi un contremaître intelligent de chantier, disposant de bons hommes, d'un outillage excellent, de bons chevaux, de provisions aux prix du gros, etc., ne pourrait pas faire le bois à un prix égal à un pauvre jobbeur que le marchand tond sans pitié et qui manque de tout.

(*c*)—*Organisation des coupes.*

Ayant déterminé la quantité de billots dont il aura besoin pour la prochaine saison, le licencié donne ses instructions à ses agents. Ceux-ci se met-

Digitized by Google

tent en campagne, explorent les territoires où l'exploitation se fera l'hiver prochain. Ils présentent un rapport sommaire, et les plans de coupe sont ensuite arrêtés : on coupera tant de billots sur telle rivière, etc. Il arrive souvent que par suite du flottage difficile, qu'une partie des bois ne peut pas être amenée à la scierie en une seule saison, il faut donc prévoir ces évènements. De sorte que le chiffre des coupes est toujours plus considérable que ce dont on a réellement besoin.

Les jobbeurs viennent alors trouver l'agent pour obtenir des contrats. Celui-ci les conduit dans les territoires où l'on doit couper, et là, sur place, après un examen rapide, une couple de jours suffisent, à ces gens qui ont une grande expérience de la chose, pour arrêter la quantité de billots qu'ils auront à faire sur tel terrain entre tel et tel point, on détermine également les divers endroits où le bois sera charroyé, puis on arrête les conditions et prix. Le prix payé est tant de dollars par cent billots de tel diamètre, ou bien par les mille pieds, ou par cent standards (étalons). Il ne reste plus qu'à signer le contrat.

Ces contrats étaient donnés un peu tardivement dans le passé. Il faut nécessairement que l'exploitation commence de bonne heure, le premier octobre le plus tard, tandis qu'autrefois on ne commençait l'abattage qu'à partir du 15 novembre et encore, de sorte qu'au lieu de finir les coupes à la Noël on les continuait jusqu'en février ou mars, alors que les fortes neiges empêchaient de couper aussi bas que vers le commencement de l'hiver. Cela occasionnait un déchet considérable, au moins 5% du bois abattu. Il vaut mieux entrer dans la forêt de bonne heure, et l'on reconnaît maintenant le bien fondé de notre demande.

(d)—Premiers travaux. Champs, chemins, apports des provisions. etc.

Le jobbeur s'occupe alors de s'organiser, de recruter le personnel dont il aura besoin. Généralement, il choisit ses hommes parmi ses parents. Le prix payés sont assez élevés car les ouvriers sont nourris et logés. On paie jusqu'à $40 par mois aux bons hommes. Le moyen prix est de $25.

L'entrepreneur se transporte ensuite sur son terrain. Comme les routes sont rares, il lui faut en tracer, à ses frais bien entendu. Le pauvre homme doit aller vite et dépenser peu, tant la marge de ses profits est petite, aussi ne va-t-il pas chercher d'experts pour établir les chemins dont il a besoin. Il les " plaquera " lui-même, c'est-à-dire indiquera par des entailles sur les arbres le tracé de son chemin, là où il lui semble le plus propice. Généralement ces chemins sont trop longs, courent plutôt sur les hauteurs, les rampes sont

Digitized by Google

fortes, etc, ce sont de très mauvais chemins. Je crois que lorsque les concessionnaires seront assurés de la permanence de leurs limites, ils pourront faire établir des chemins plus voiturables, et ce sera une grande économie pour tous. Actuellement, nos forêts sont complètement dépourvues de voies de communications, c'est ce qui oblige à flotter tous les bois, et c'est aussi ce qui augmente le prix du coût de l'exploitation.

Donc, notre jobbeur construit son chemin de portage, ainsi appelé parce qu'il servira à " portager " (apporter) les provisions et le fourrage dont on aura besoin durant l'hiver. Si plusieurs jobbeurs travaillent du même côté, ils s'entendent pour construire ce chemin de portage en commun. Le coût de ces chemins ne dépasse pas $30.00 par mille. mais ils sont bien primitifs. Aux endroits où le sol est mouilleux, on met des bois en travers, là où la pente est un peu forte, on fait un petit épaulement avec des bois, rarement en terre, cela serait trop coûteux, etc. De sorte que le chemin de portage n'est pas carrossable, les roches y sont fréquentes, aucune voiture n'y résiste, et jusqu'à la neige, on emploie pour y circuler un traîneau tout en bois, appelé " jumpeur " ou sauteur qui de fait saute de tous les côtés pardessus bosses et roches. Heureusement que la neige vient en adoucir les aspérités nombreuses et combler les creux de sorte que ce chemin est assez praticable durant l'hiver.

L'emplacement du camp est un autre problème qui se présente au jobbeur ? il lui faut le choisir près de son point de ravitaillement et surtout au centre de son " terrain ". Il ne faut pas oublier l'eau. On placera donc le camp sur le bord d'un ruisseau, dans un endroit abrité contre la bise, à proximité du bois de chauffage et du bois de construction. Le jobbeur et ses hommes deviennent charpentiers pour une semaine ou deux, suivant le cas ; ils édifient une bâtisse lourde de forme rectangulaire, avec un toit en pente qu'on appelle " camp " et parfois " chantier ". Les côtés du carré sont faits de trones, à demi-équarris, encastrés aux angles. La couverture est faite en planches ou souvent d'auges superposées, c'est-à-dire, de trones de cèdre (thuya), fendues en deux et évidées. Les instertices sont bouchées avec de la mousse, de la terre, etc. On pose une couple de châssis vitrés, une porte et le camp est prêt. On construit de la même façon une écurie, un fenil, etc., suivant les besoins.

L'ameublement intérieur est aussi sommaire. Les bancs sont faits de bois équarris grossièrement, de tronces égobillées, percées aux extrémités de deux trous dans lesquels on fiche deux poteaux forment un banc sommaire. Le plancher est formé de bois ronds. Les lits de même. Jusqu'à ces dernières années, les charpentiers improvisés étaient plutôt difficiles dans le choix des

Digitized by Google

bois qu'ils employaient pour leurs constructions et chemins. On ne prenait que le meilleur des pins ou des épinettes de sorte que ces camps qui ne devaient souvent servir que pour une saison renfermaient beaucoup de bois précieux qui étaient ainsi perdus. Depuis 1908, le gouvernement charge des droits de coupe sur les bois marchands employés dans la construction des camps, etc. Cette mesure a eu son bon effet, et ces messieurs emploient maintenant des essences moins précieuses, comme le sapin, le tremble, etc.

Il en était de même pour le bois de chauffage. Ce gaspillage a également cessé, on se contente aujourd'hui des chicots de tamarack, des bois francs, des bois mous, des arbres tombés, etc.

(e)—Commencement des coupes.

Une fois son camp achevé, le jobbeur y transporte ses provisions " monte " ses chevaux, ses traîneaux, etc., Souvent même il fera " monter " aussi sa femme pour faire la cuisine, ou bien emploiera un cuisinier appelé "cook" et si ce dernier a un assistant, celui-ci est appelé " cookie " ou " show-boy." Le menu est très simple : du porc salé très gras, des pois pour faire une soupe épaisse, célèbre dans le pays, des haricots pour fabriquer une sorte de cassoulet désigné ici sous le nom de " fèves au lard," de l'anglais " Pork and Beans ", on a de plus de la mélasse des Barbades pour le dessert. Cependant depuis quelques années l'estomac des " lumbermen " est devenu plus exigeant et on voit souvent des pâtisseries venir compléter heureusement ce menu par trop sommaire. C'est celui qui dure depuis le commencement jusqu'à la fin des coupes. Il arrive maintenant que plusieurs jobbeurs " montent " des bestiaux vivants qu'ils nourrissent jusqu'à la tuerie, de sorte qu'ils ont ainsi de la viande fraîche. On avouera que pour l'agent forestier ces divers plats ne sont pas très appetissants, mais on s'y fait encore assez vite à cette nourriture commune mais forte.

Le plus pénible est de coucher sur les lits sommaires (bunks). Les premières fois, il est presque impossible de dormir dans cette atmosphère chargée d'acres senteurs, accentuées par l'humidité qui se dégage des vêtements que portent les ouvriers durant le jour. Puis, on est groupé une douzaine dans un petit local, bas, etc. Souvent, le toit laisse filtrer de l'eau. Enfin, c'est dans le programme et on s'y fait également, tant la jeunesse est forte et vigoureuse.

Les camps sont bien tenus, la propreté n'en est pas exclue heureusement, surtout dans les camps en régie. Ceux des jobbeurs laissent parfois à dés rer sous ce rapport. Il m'est arrivé de visiter des camps qui servaient à la fois de maison et d'écurie.

Digitized by Google

Les hommes ou " engagés " sont jeunes. Il en vient de tous les coins. On en rencontre de tous les métiers. C'est un refuge assuré pour le malheureux ouvrier qui n'a pas économisé durant l'été. Les fameux " sacreurs " ou blasphémateurs de jadis se font de plus en plus rares. La moralité de ces hommes est bonne.

(f)—Coupe, abattage, transport des bois.

Il s'agit maintenant pour notre jobbeur de s'attaquer à la forêt, de lui arracher les quelques milliers de billots contractés. Aidé de ses hommes, il tracera son grand chemin, qui servira à amener le bois au chantier d'empilement. Comme pour le chemin de portage, le tracé est sommaire et l'exécution de même. Ces chemins se font en suivant les pentes vu que le chantier d'empilement est placé sur le bord d'un lac ou sur le bord d'une rivière. Quelques-uns ont des angles tellement raides qu'il faut parfois, comme dans les chemins de schlittage, y retenir les traîneaux par des cordes, ou amorcer une chaîne sous le patin, ou encore faire traîner en arrière un ou plusieurs corps d'arbre afin de ralentir la descente.

Lorsque le terrain est trop escarpé, on est alors obligé de faire glisser les bois de long de la pente ou de construire des sortes de *reises* appelés ici " glissoires ", faites de bois ronds. Il y en a plusieurs fort importantes dans la région du Saint-Maurice.

Ce premier travail terminé, le jobbeur partage ses hommes en équipes, équipe de bûchage, de charroyage, d'empilage, etc., comme nous allons voir :—

1. *Abatage, façonnage des arbres.*

Les bûcherons sont à la tâche : ils doivent donner " tant de billots " par jour. La quantité exigée de chaque équipe varie suivant la dimension des billes à faire et surtout la richesse de la parcelle exploitée. En général, on exige cent billots par jour ayant 13 pieds et demi de longueur et une moyenne de huit ou neuf pouces de diamètre au petit bout. Lorsque les arbres sont fréquents, il leur est facile de fournir cette quantité et même plus, alors au lieu de renseigner le patron sur la quantité exacte qu'ils ont faite ce jour-là, les bûcherons à la rentrée, le soir, n'accuseront que les cent billots qu'ils sont tenus de faire, conservant en mémoire le surplus afin d'accuser également les cent billots pour les jours où le bois est clairsemé ou le travail plus ardu, par suite de la neige, de la pluie ou du dégel. Ce trucage s'appelle " faire de la banque ". Il arrive quelquefois comme dans les banques il y ait des " déficits " à la fin de la saison parceque l'équipe a donné plus de billots qu'elle n'en

Digitized by Google

a faits, mais ces cas sont plutôt rares, généralement il y a des surplus parfois considérables.

Le contremaître ou la personne en charge d'un chantier est tenue par les règlements du Département des Terres et Forêts d'avoir un livre spécial où sont enregistrées journellement les quantités de bois coupés, empilés et charroyés. Nos agents forestiers en examinant ce livre ont un premier contrôle de la marche des coupes.

Nos bûcherons pour abattre un arbre, lui font au pied une entaille assez forte, à la hauteur du genou habituellement, du côté que l'arbre doit tomber, puis ils achèvent de le sanctionner à la scie, du côté opposé à l'entaille. Ils emploient le godendard ou scie passe-partout. On se servait autrefois uniquement de la hache pour ce travail et celui du débitage, de sorte qu'à chaque section on perdait par les sifflets de coupe plus d'un pied linéaire de bois. Aujourd'hui, nous n'avons plus à leur reprocher que la hauteur des souches car plusieurs se refusent encore à abattre aussi bas que l'exige la circulaire 16761/08, à savoir à pas plus de 12 pouces du sol. Mais grâce aux pénalités imposées par nous et les concessionnaires, nous triomphons de leur opiniâtreté. Comme je le disais tantôt à propos des contrats de coupe, si l'abattage se poursuit jusqu'en février, il est évident que les souches seront plus hautes que si l'abattage avait lieu en automne, car les ouvriers ne prendront jamais le trouble de pelleter la neige autour de l'arbre qu'ils veulent abattre, ils se contenteront de la piétiner un peu, puis commenceront leur travail. Il faut donc nécessairement achever les coupes avant les grandes neiges de l'hiver, c. a. d. avoir terminé à la Noël, au plus tard, le 15 janvier.

Ici, nous cherchons à instruire les bûcherons sur la nécessité de ne pas briser trop de petits arbres en abattant celui qu'ils doivent enlever, et lorsqu'ils sont obligés par l'inclinaison ou la pente du terrain de tomber leur arbre parmi des arbrisseaux, au moins qu'ils fassent un choix des individus les moins bons.

Nous arrivons à nous entendre très bien à ce sujet, car cela pique leur adresse.

Nous obligeons également les entrepreneurs à ne pas laisser aucun arbre accroché (lodged trees) sous peine de leur charger les droits de coupe tout comme s'il était enlevé. Ces cas sont rares, tant les bûcherons sont habiles, d'ailleurs leur orgueil est en jeu : ils appellent cela "monter un hangar", etc.

Digitized by Google

2. — *Façonnage des arbres abattus.*

En Europe, on découpe généralement une partie du houppier avant de pratiquer l'abatage. Ici on abat toujours l'arbre en entier. Il arrive souvent ainsi qu'il en reste d'accrochés ou qu'une partie de la cîme se brise, mais étant donné le bon marché du bois, la méthode européenne ne sera pratiquée ici à longtemps.

A Bogalusa, en Louisiane, on ne découpe que le cimeau et tout l'arbre est envoyé (par chemin de fer) à l'étang de la scierie, car on a reconnu le grand profit à débiter sur place, d'après les commandes reçues, les bois au lieu de s'en rapporter au jugement d'un bûcheron souvent ignorant du sciage.

Ici, les compagnies, par leurs contrats, spécifient les longueurs spécifiques des bois. Le commerce local est peu exigeant sur la longueur des pièces, seulement en Angleterre on préfère les bois de 12 pieds alors qu'aux Etats-Unis ce sont les 13 pieds qui sont en vogue. De sorte que pour faire face aux exigences du marché, les marchands canadiens devaient faire ou des 12 ou des 13 pieds. Le marché local étant devenu meilleur, cette obligation disparaît et les contrats d'aujourd'hui disent souvent qu'on doit prendre tout le bois dans les arbres abattus. Le gouvernement s'en est d'ailleurs mêlé. En effet, d'après la circulaire 16171 (dont on trouvera copie a la fin de ce rapport) les licenciés sont menacés de payer de la coupe sur tous les bois laissés dans les houppiers ayant plus de 6" de diamètre au petit bout. Une telle réforme demande une éducation des bûcherons et ce fut une partie de la besogne de nos agents forestiers de préconiser et parfois d'infliger aux récidivistes récalcitrants des amendes pour les bois gaspillés. Sur la seule rivière Assomption, en une semaine, l'agent Boisvert imposa $156 d'amende à divers entrepreneurs qui avaient ainsi gaspillé des bois.

Le débitage des troncs se faisait jadis à la hache, mais la scie passe-partout ou godendard est pratiquement toujours employée. Il le faut d'ailleurs car nous chargerions les sifflets de découpe.

Dans le cas d'arbres creux ou pourris à la base (ceci est particulier au sapin, au tamarack, et au pin, plus rare chez l'épinette. Cette pourriture est causée le plus souvent par des champignons, comme le Trametes pini. &c), nos bûcherons ont l'habitude d'abattre plus haut que la hauteur réglémentaire (à savoir 12 pouces du sol). Ils appellent cela " botter " ou réduire à la botte (base) un arbre. Nous avons réclamé dans chaque cas l'abattage a 12 pouces du sol, prétendant avec raison qu'il leur est impossible d'apprécier jusqu'où la pourriture s'étend lorsque l'arbre est encore sur pied. Une fois

Digitized by Google

l'arbre tombé il leur est facile, en le sondant avec leur hache, de déterminer assez exactement l'endroit où le dommage cesse d'être un défaut grave pour la pièce. De cette façon, la botte demeure sur le sol à pourrir, où elle se décompose beaucoup plus rapidement que si on l'avait laissée, à l'état de chandelle, sur la souche prête à s'enflammer à la première occasion. Beaucoup de grands incendies ont pris leur origine de ces chandelles.

Cette dernière considération nous amène à la question des déchets. En effet que va-t-on faire du cimeau et des branches? Lorsqu'on est à proximité des marchés, il est facile et profitable d'en faire des fagots, de la charbonnette, mais ici cela est inutile. On laisse les déchets de la coupe sur le sol, à se désécher tranquillement, à encombrer le parquet de la forêt, à gêner la circulation, à entraver souvent la reproduction et surtout à demeurer là comme une menace, une source redoutable d'incendies. En effet qu'une allumette soit jetée sur ces débris et tout flambe ! Qu'un incendie bénin, courant seulement à la surface du sol, arrive jusqu'à ce vieux bûcher, et il devient une flamme gigantesque qui, enlaçant les arbres dans ses tourbillons, deviendra la conflagration que nous ne connaissons que trop !

Le problème de la disparition des débris de la coupe est un des plus graves de notre économie forestière. Si nous voulons protéger efficacement ce qui nous reste de forêts, il faut nécessairement s'occuper de faire disparaître ces branches et rameaux, et ce dans le plus bref délai. On a conseillé d'ébrancher (lopping) les houppiers, alléguant que par ce moyen les branches seront couchées sur le sol, que le poids de la neige les écrasera davantage, et que l'humidité du sol les imbibera plus rapidement, et elles pourront ainsi pourrir en peu de temps. Ce peu de temps est encore trop long et cette opération pour moi est un simple palliatif sans grande valeur. Il me semble que nous avons suffisamment souffert des incendies en forêt, pour ne pas reculer devant la dépense additionnelle de vingt centins par mille pieds pour faire brûler les déchets de la coupe, non pas sur toute l'étendue des bois exploités mais au moins à proximité des villages, des cours d'eau, des routes, c'est-à-dire là où les dangers réels existent. Le meilleur moyen serait de les brûler partout, de nettoyer complètement le sol de la forêt, afin d'enlever au feu toutes les chances de se propager et de faciliter l'accès des gens qui viennent pour le combattre.

Plusieurs sociétés forestières étudient cette question, (voir à ce sujet mon rapport sur les forêts de la Rivière Rouge), et nous allons de concert avec elles tenter quelques essais dans cette direction au cours du prochain hiver, afin de nous renseigner sur le coût exact de cette entreprise.

Digitized by Google

Je n'ai pas voulu parler du choix des arbres que l'exploitation doit enlever. Nos règlements définissent les différents diamètres minimums auxquels on peut enlever les arbres sur les territoires sous licence de coupe, malheureusement les conditions sylvicoles varient tellement de station en station que ces diamètres limites ne suffisent pas à conserver le caractère primitif de la forêt surtout lorsque l'exploitation ne prend que des arbres d'une essence donnée. Ainsi a-t-on vu disparaître rapidement nos belles pépinières, celles-ci être remplacées par des forêts d'épinettes et partout, de chaque coin de la province, nous arrive la plainte : Le sapin nous envahit. Cela était fatal. Et à moins d'adopter des plans d'exploitation qui soient basés sur des études sérieuses des conditions et des besoins particuliers de chaque endroit, cette modification ira en s'accentuant et le jour n'est pas loin, où nos conifères précieux auront presque disparu des forêts exploitées, remplacées par les bois francs et le sapin bâtard.

En attendant ces réformes, plusieurs licenciés ont commencé à faire marquer leurs arbres par des équipes spéciales. Ce système a été mis en pratique l'hiver dernier sur les limites de la St Gabriel Lumber ; il a donné une telle satisfaction, tant à cette société qu'à ses entrepreneurs, qu'il sera continué cette année, et que, dans toutes les forêts détenues par la Union Bag & Paper Co., les arbres seront marqués préalablement à l'abattage.

Pour nous, cette nouvelle méthode est un nouveau progrès, un premier acheminement vers l'exploitation raisonnée, scientifique que nous préconisons. C'est une première victoire des agents forestiers. Ce système met fin à la dispute au sujet des variétés d'épinette, des diamètres minimums des arbres abattus, et nous souhaitons que le marquage ou martelage des arbres se fasse partout.

3. *Vidange ou charroyage des bois.*

Il existe deux méthodes de vidanges des coupes dans cette province. L'une dite " prendre de la souche " qui consiste à amener immédiatement au dépôt d'empilement les tronces au fur et à mesure qu'elles sont façonnées, et l'autre, qui nous vient des Etats-Unis ou méthode américaine, dans laquelle on empile les bois sur des emplacements défrichés le long de routes centrales pour les reprendre ensuite lorsque la majorité du bois est abattue pour les transporter définitivement au dépôt d'empilement (Landing).

La première méthode est avantageuse lorsque le bois est à proximité du dépôt ou lorsque le terrain est très accidenté, le ou bien encore quand le bois

Digitized by Google

est clairsemé. Seule en usage ici jusqu'à ces dernières années, elle tend de plus en plus à disparaître, remplacée par la deuxième méthode.

Les deux bûcherons, comme nous avons vu, ne s'occupent que de l'abattage et du tronçonnage des arbres. Les autres membres de l'équipe voient à l'étampage et à faire la contremarque. Ces deux opérations se font lorsque les bois doivent être flottés sur un cours d'eau avec plusieurs autres de compagnies étrangères. Tous nos bois ici sont maintenant flottés à bûches perdues, on ne voit plus que rarement des trains de bois, appelés " cages ". L'étampage se fait avec un marteau spécial portant en relief certains caractères ou certaines lettres brevetées, La contremarque se fait avec une hache en entaillant le billot à chaque bout, ce sont également des lettres qu'on découpe dans l'aubier, aussi brevetées. Ces diverses marques aident à retrouver les bois, à les distinguer aux postes de triage.

Il s'agit ensuite de sortir les bois jusqu'au grand chemin. Pour cela, un ouvrier conduisant un cheval, les amène au moyen d'une chaîne enroulée à une extrémité jusqu'à la route, à un endroit spécial, appelé " roule " ou mieux place de roule (skid) (skidding place). Le terrain y est défriché et sur deux longerons posés en travers on empile les billots à mesure qu'ils sont sortis de la forêt en les roulant sur ceux qui y sont déjà, d'où le nom de *Roule.* Lorsque plusieurs équipes amènent leurs bois au même roule, on place alors un homme pour aider à l'empilement.

Nous nous efforçons d'obtenir que ces places de roules ne soient pas plus larges que nécessaires, que les bois provenant de ces endroits soient façonnés en tronces et que les longerons soient également charroyés.

Pour les chemins de vidange, les mêmes remarques que j'ai faites tantôt pour les chemins de portage s'appliquent, et je crois que là réside la grande faiblesse de nos exploitations.

J'ai été surpris de voir les belles routes qui traversent les forêts européennes. Tout d'abord, il m'a paru que l'on avait été extravagant, mais lorsque j'ai comparé le coût de leur exploitation avec le coût des nôtres, je me suis expliqué l'importance de ces voies de vidange. Il y a donc beaucoup à faire de ce côté, mais ici encore l'incertitude dans la durée de la possession empêche les exploitants de faire ces travaux si nécessaires. En attendant, on fait ces routes aussi économiquement que possible, mais le coût s'en ressent vivement.

Lorsque le jobbeur juge qu'il a suffisamment de bois empilé sur ses

Digitized by Google

grands chemins (c'est le nom donné aux routes de vidanges) il commence son charroyage proprement dit.

On prend alors le bois des roules pour les charger sur de grands traîneaux composés de deux trains appelés ici "bobsleighs." On fixe les bois au moyen de chaînes et de pinces ou crochets. Quelques entrepreneurs emploient des attelages doubles pour ce travail. Plusieurs persistent encore à ne mettre qu'un cheval par traîneau croyant faire une économie ou par pauvreté.

Les grands chemins, dans les grandes exploitations sont glacés, c'est-à-dire qu'on les arrose tous les jours afin de créer une surface congelée qui permet de transporter facilement plus de bois. Dans les descentes trop rapides, on se sert de sable pour modérer l'allure.

Le dépôt d'empilement est généralement installé sur le bord d'une rivière, et les bois sont alors empilés sur les rives. Si le dépôt est près d'un lac, les billots sont immédiatement déposés sur la glace, afin d'épargner les frais de mise à l'eau.

Les bois sont g néralement empilés par catégories d'essences et de longueurs, afin de faciliter le travail des mesureurs.

Comme ce travail est généralement fait au dépôt d'empilement plutôt qu'en forêt, nos agents forestiers devaient nécessairement veiller à ce que tous les bois soient amenés des roules au cours d'eau, etc.

4.—*Mesurage.*

Nous passons à la deuxième partie de notre travail, la plus importante peut-être au point de vue monétaire, puisque des mesurages dépendra le chiffre des droits de coupe à payer.

Comme l'on sait, les mesureurs de bois dans cette province, pour avoir le droit de mesurer les bois coupés sur les terres de la Couronne, doivent subir certains examens devant un Bureau d'examinateurs, nommé par l'Etat. Il leur est accordé un certificat leur conférant, sous certaines conditions, le droit de mesurer. Nos lois à ce sujet sont très bonnes et assez bien respectés. Le seul défaut à ce système est que le mesureur est employé directement par le concessionnaire, il est entièrement payé par lui. Le licencié a le droit de choisir ses mesureurs, à son gré ; cela place le pauvre mesureur dans une situation assez pénible, il est forcément porté à favoriser son patron au moins dans les cas douteux. Le gouvernement peut cependant atténuer ce défaut en ayant un corps complet d'inspecteurs, du genre de nos agents forestiers, qui contrôleraient l'ouvrage du mesureur.

Digitized by Google

Pour faire l'estimation du contenu des bois, on emploie un tarif de cubage spécial, dit de la Province de Québec, qui exprime le contenu en pieds, mesure de planche de bois de différents diamètres et de différentes longueurs.

J'ai déjà dit que ce tarif n'était pas tout-à-fait juste : en effet nous vendons nos bois sur pied, nous n'avons pas à nous inquiéter de ce que le concessionnaire en fait ensuite ; à ce titre, nous devrions lui faire payer les droits de coupe sur le contenu réel des bois et non sur le contenu probable que ces bois donneront en bois de sciage. Il faudrait cependant avoir une échelle spéciale de réductions à accorder pour les catégories diverses de diamètre, vu que la valeur et la qualité des bois augmentent considérablement avec l'augmentation de diamètre. Le cubage des bois au moyen du tarif cubique s'impose donc au plus tôt.

Le mesurage se fait en certains endroits aux places de route. Pour moi, c'est l'endroit idéal, le bois est bien visible, très facile à mesurer. Ailleurs, il se fait au chantier d'empilement, cela nous oblige à forcer les jobbeurs à transporter tous leurs billots, etc., de plus, surtout lorsque le bois est empilé sur la glace, il arrive souvent que les billots du dessous sont noyés sous l'eau, etc., de sorte que l'opération est difficile.

Les mesureurs sont formés en équipes de deux. Un mesureur et son assistant. Ils se mettent à chaque extrémité d'une pile et mesurent les deux diamètres des billots afin de trouver le petit bout des pièces, car c'est celui-là qui est pris comme base pour les bois ayant moins de 18 pieds de longueur. Pour ceux excédant cette longueur on emploie alors le diamètre moyen. Ils s'assurent ensuite de la longueur des pièces, font les déductions qu'ils jugent à propos pour les défauts des bois et notent dans un carnet pour chaque pièce son diamètre final, sa longueur et sa nature. De même pour les bois rejetés, ils doivent tenir un compte spécial. Ce système n'est pas aussi mauvais qu'on le prétend, seulement il faudrait que le gouvernement fut bien représenté.

Une autre garantie du système actuel est que le jobbeur est lui-même payé d'après les comptages du mesureur. Il a donc intérêt à surveiller ce travail. Mais comme il est peu instruit, craintif, comme tous les gens pauvres, son contrôle n'est pas toujours sûr. Souvent aussi il exagère les quantités de bois qui lui reviennent et de là surgissent nombre de conflits, de plaintes, qu'il est volé, dépouillé. La présence de l'agent du gouvernement est donc nécessaire pour apaiser ces disputes et faire rendre justice à qui de droit.

Digitized by Google

Nous avons reçu plus de 12 plaintes, et dans un seul cas, le mesureur était un peu en faute pour avoir fait des déductions trop fortes.

Nous pouvons dire que dans notre division, cette surveillance a donné d'excellents résultats, tout le monde a été content. Les mesureurs ont fait du bon travail.

Ici finissait notre travail de la surveillance des opérations forestières. Un dernier coup d'œil sur les grands chemins, pour faire le calcul des bois oubliés, des longerons non transportés et nous descendions dans les paroisses pour nous occuper ensuite des lots des colons et surtout des petites scieries.

Il sera intéressant de connaître le nombre de délits constatés par nos agents durant leurs tournées de l'hiver dernier. Ceci pour les coupes faites sur les concessions forestières :—

Souches coupées en bas du diamètre légal.....	90
Souches dépassant un pied, en hauteur.....	3150
Bois perdus dans les houppiers 4050 pièces ou.....	10,000 pds. m. p.
Longerons non charroyés.....	11
Arbres laissés accrochés.....	8
Bois marchands employés dans les chemins.....	00
Billots laissés en forêt.....	125

Quelques chiffres permettront de juger combien l'utilisation est devenue plus conservatrice en cette région. Il y a dix ans, la limite minimum des billots au petit bout était de 10 pouces : tout bois ayant moins de ce diamètre était rejeté impitoyablement.

On a fait l'hiver dernier, sur la rivière Assomption 158,313 billots. De ce, on comptait.

4,455	billots	mesurant	5	pouces	de diamètre (petit bout).	
13,830	"		6	"	" "	
23,287	"		7	"	" "	
30,350	"		8	"	" "	
29,956	"		9	"	" "	
22,137	"		10	"	" "	
13,761	"		11	"	" "	etc., etc.

Comme on peut le voir, on a pris cette année dans les houppiers même les bois mesurant 5 pouces de diamètre. De ce total, on aurait, il y a 10 ans, négligé tous les bois ayant moins de 10 pouces, conséquemment on aurait ainsi gaspillé 101,892 billots ou 64% du nombre coupé cette année.

Digitized by Google

De l'aveu de tous, contre-maîtres et licenciés, l'économie réalisée cette année, sous notre direction, a été d'environ 20% du bois coupé. Comme il s'est coupé au-delà de 35,000,000 de pieds mesure de planche dans notre division, nous avons ainsi fait économiser 7,000,000 de pieds de bois, ce qui représente un gain de droits de coupe d'au moins $4,550.00 au bas mot.

Nous devons des félicitations et des remerciements à M. McLaurin et aux agents des Cies forestières pour l'aide éclairée qu'ils nous ont donnée dans l'exercice de nos fonctions.

ÉTUDES TECHNIQUES

Nos agents forestiers ont également profité de leur séjour dans les bois pour s'occuper de plusieurs petites études sylvicoles et dendrométriques. Ces dernières apparaissent dans un autre rapport. Ces diverses études seront continuées l'hiver prochain.

RÉFORMES PROJETÉES

Cet exposé des méthodes forestières actuelles démontre que nous avons encore beaucoup à faire et qu'il est possible de les améliorer sensiblement. Jusqu'ici, le bon marché du bois et le manque de techniciens ont empêché l'exploitation forestière d'être aussi conservatrice, aussi raisonnée qu'elle devrait être. Il faut donc, 1° Recruter un personnel compétent pour diriger les exploitations suivant les principes de l'économie forestière, en vue d'améliorer la forêt, de lui permettre de se régénérer avantageusement ; 2° Faire faire des études et des inventaires de notre stock forestier, en vue de la préparation de plans d'aménagement. Ceci devrait être fait en coopération avec les licenciés sur les concessions forestières ; 3° Conduire des expériences et faire des études sur la reproduction de nos essences forestières, sur leur croissance, sur la combustion des déchets ; 4° L'exploitation forestière devrait être faite en règie, les arbres étant marqués par des forestiers et les diamètres devraient varier suivant les besoins de chaque station.

REFORESTRATION

On entend beaucoup de gens dire qu'il faudrait s'occuper de reboiser les brûlés, etc. Je ne suis pas partisan de ce travail sur une grande échelle. Je suis en faveur de remettre en bois les parcelles dénudées par l'exploitation ou par l'incendie seulement là où nous pourrons être certains que les feux ne viendront pas ruiner ces travaux. De plus, il faudrait que le reboisement se fît à proximité des cours d'eau, là où il serait facile d'exploiter. Au-delà,

Digitized by Google

laissons la nature s'occuper de ramener elle-même la forêt, ses procédés sont longs, mais dans l'état actuel des choses ce serait illogique. Il vaut mieux réserver cet argent pour assurer la protection efficace de la forêt. Commencer par conserver ce qui nous reste de forêts, semble pour moi plus rationnel.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES EN FORÊT

Pour assurer un service efficace, il faudrait :—

1. Avoir un service forestier suffisant pour prévenir et combattre les commencements d'incendies ;

2. Avoir des systèmes de routes, de téléphones, de signaux qui permettraient aux intéressés de se transporter immédiatement sur le théâtre des incendies :

3. Avoir des postes et des commissariats pour ravitailler, fournir les outils nécessaires aux travailleurs ;

4. Organiser dans chaque village limitrophe à la forêt des associations de pompiers volontaires pour combattre chaque incendie ;

5. Avoir des lois plus sévères pour forcer les gens à travailler sur réquisition à combattre les incendies, pour punir les fauteurs ;

6. Réglémenter la circulation des gens en forêt, en obligeant ces personnes à prendre des permis.

DEUXIÈME PARTIE

SURVEILLANCE DES LOTS DE COLONS ET DES SCIERIES LOCALES

La forêt a reculé du pied des Laurentides, en ces quarante dernières années, à raison d'un mille par année. Ceci pour la région qui s'étend de Trois-Rivières jusqu'à Ottawa.

A des endroits, elle a disparu beaucoup plus rapidement.

Les facteurs de cette disparition sont : la colonisation, la spéculation, l'exploitation ruineuse et l'incendie.

Devant la colonisation honnête, devant l'humble ouvrier qui désire établir sa famille sur un lopin de terre qui est à lui, inclinons-nous. Aidons-le de toutes nos forces et si le malheureux n'observe pas toujours la loi, soyons cléments. Encourageons son expansion, son épanouissement là où cela est

Digitized by Google

possible. Mais ailleurs, fermons-lui la voie, afin d'empêcher ces malheureux d'épuiser leurs énergies sur des sols ingrats. Au commencement de ce rapport j'ai établi que dans ces dix-sept cantons, il n'y avait aujourd'hui que 15,000 âmes, que toutes les bonnes terres étaient prises dans cette région, qu'à mon humble avis, il vaudrait mieux y suspendre pour une trentaine d'années la division de nouvelles terres. Je ne puis que persister dans ces avancés. La colonisation dans cette région est allée assez loin. Dirigeons-la vers d'autres centres, comme le beau et plantureux Témiscamingue et ce n'est que lorsque l'agriculture sera mieux connue et sera plus profitable qu'elle ne l'est actuellement que l'on devra ouvrir de nouveaux territoires à la colonisation. Toutefois, pour ne pas étouffer les villages existants, donnons-leur de temps en temps quelques lots environnant la paroisse afin de permettre aux fils des colons de se grouper autour de leurs parents, mais ceci doit se faire prudemment, comme nous l'avons fait à St Donat de Montcalm.

J'entrevois de brillantes possibilités à certains endroits des Laurentides pour l'élevage et l'industrie laitière, comme on le fait dans les Juras français et suisse. Mais pour cela, il faudrait des expériences sérieuses.

Les trois autres facteurs sont plus graves et causes de toute la perturbation actuelle. Dans cette région, il y eut également des spéculateurs. Dieu merci, nous les avons mis à leur place. L'exploitation Neveu a cessé et celui-ci, depuis qu'il a versé $4,000.00 au Trésor n'a plus de velléité de recommencer.

L'exploitation ruineuse a pris place sur les lots des colons par les spéculateurs et souvent aussi par les compagnies. Si l'on adopte le plan que je suggère et si l'on continue la surveillance activement, cette ruine des lots boisés aura également pris fin.

Il ne demeurera plus que l'incendie à combattre. Pour cela, il faut instruire le colon, l'organiser en association, et lui donner des hommes compétents pour le diriger en temps d'incendie. Pour démontrer l'urgence des ces réformes, je vais énumérer brièvement ce qui demeure de bois dans les 17 cantons de notre division :—

Dans les cantons du bas, Brandon, Rawdon, Kildare, il y a au moins 25% de ruinés par l'exploitation et l'incendie.

Dans Cathcart, Joliette, Peterborough, Chertsey, Wexford, on trouve 25% ruiné par les feux de forêt et autant par la spéculation. La moitié de ce qui reste est partagée également entre les lots cultivés et la forêt de seconde venue.

Digitized by Google

Le canton Chilton aux trois quarts brûlés, est habité par 110 personnes!

Les cantons Cartier, Lussier, Archambault, sont encore bien boisés, mais menacés par les spéculateurs.

Les cantons Kilkenny, Doncaster et Gauthier ont été ruinés plus de moitié par les spéculateurs, un quart est brûlé et le reste est cultivé très mal.

Il est donc nécessaire qu'un inventaire soit fait également de ces cantons pour déterminer l'étendue des brûlés, constater les travaux des colons, etc. Ce travail est fait pour les cantons Brandon, Peterborough, Gauthier, Rawdon, Kilkenny, Chertsey, Wexford. Il sera continué l'an prochain, (voir les rapports spéciaux pour chacun de ces cantons.)

Il conviendrait d'avoir une législation spéciale pour grouper en réserves forestières les lots annulés ou non vendus qui sont impropres à la culture, les vendre c'est exposer les colons à spéculer. On a suggéré de les concéder comme terres à bois. Cela me semble peu bon. Il faut plutôt en faire des réserves forestières, dirigées et exploitées par le service forestier de la Province. Les coupes de bois, divisées en petits lots de $25 à $100, seraient vendues aux enchères et les produits iraient moitié au Trésor et moitié pour l'amélioration des réserves. Il serait facile d'avoir des sociétés scolaires dans chaque canton pour encourager les enfants à planter, etc., comme je l'ai écrit dans mon rapport sur la société scolaire de Berthierville.

Nos agents forestiers se sont donc occupés d'obtenir des rapports des scieries locales et de leur faire rendre compte, tout comme les propriétaires de limites, de la provenance de leur bois. On sera surpris d'apprendre que sur ces lots de colons, que l'on prétend dépouillés par le marchand de bois, il a été fait l'an dernier au-delà de 18 millions de pieds de bois, dont 12 millions ont été achetés par les scieries locales et la balance ou 6 millions par les licenciés. Ceci donne une moyenne de 1200 pieds de bois par habitant de cette région. Il y a donc encore beaucoup de bois, mais on y va avec trop d'ardeur et je crains fort qu'avant peu la richesse forestière des lots privés ne soit épuisée.

Nous avons collecté au-delà de $3,000.00 pour les bois coupés illégalement, sur les lots privés sous billet de location.

SCIERIES PARTICULIÈRES OU SCIERIES LOCALES

C'est la première fois que le gouvernement réclame un compte-rendu des opérations forestières des scieries locales. Nous avons profité de notre visite pour prendre quelques notes sur l'importance et la valeur des installations. (Voir annexe 2).

Digitized by Google

C'est toujours à proximité des chemins de fer que les établissements sont situés. Plus on s'éloigne et plus le nombre et l'importance de ces scieries diminuent, leurs achats diminuent également.

L'écoulement des produits est également remarquable. A peine 30% des douze millions de pieds de bois achetés servent à la consommation locale, tout le reste, soit plus de huit millions, est expédié vers Montréal.

Les produits sont généralement mal manufacturés, de largeur et d'épaisseur inégales, mal classés, de sorte qu'ils se vendent à vil prix. Ces bois servent à faire des planches brutes ou blanchies (15% à peine), des lattes, du bardeau, etc. Une couple d'établissements s'occupent de faire des bois tournés, employant pour cela le merisier, l'érable et surtout le bouleau blanc.

Un autre établissement tranche des bois pour faire des boîtes de fromage.

Huit scieries travaillent uniquement pour les colons, c'est-à-dire ne scient que les bois qui leur sont apportés par les fermiers des environs. Toutes les autres s'occupent et du commerce du bois et du sciage pour les particuliers. Le prix chargé pour scier, varie de $2.00 à $3.00 les mille pieds.

L'outillage est rudimentaire dans la majorité des établissements. 15 établissements possèdent des scies à ruban, 17 font du bois plané, 20 ont une machine à bardeau, 16 une machine à faire des lattes, 10 exploitent des moulanges, et un seul a un écorceur pour le bois de papier.

La proportion de déchets est partout considérable de 25 à 40%. Les scieries près des chemins de fer parviennent à écouler une partie des croûtes, dosses, etc. ; les autres doivent ou les brûler ou les laisser pourrir sur place. Très peu d'établissements brûlent leur sciure, ils la dispersent en tas autour de la scierie, ou bien la jettent à l'eau, en dépit des lois.

45 scieries se servent d'un pouvoir hydraulique dont 6 emploient des roues à aubes ou à augets, le reste se servent de turbines horizontales. Les 26 autres établissements utilisent la vapeur : seulement 5 brûlent leur sciure.

Le nombre de chevaux-vapeur est généralement plus considérable que nécessaire, variant de 25 à 100 C. V.

La valeur totale de ces installations dépasse $300,000. La scierie de la Rawdon Lumber Co. a coûté près de $60,000 ; les autres sont estimées depuis $500.00 à $7,000.

Digitized by Google

Pas une seule de ces scieries ne possède un pied de limite si ce n'est une couple de lots achetés directement ou indirectement de la Couronne. Tous ces 71 établissements dépendent uniquement des colons pour leur approvisionnement de bois.

On y travaille par intermittence, de 2 à 5 mois par an. Le personnel employé durant cette période ne dépasse pas 450 personnes.

Suivant moi, il y a trop de ces établissements. Une ou deux scieries par canton suffiraient amplement pour les besoins locaux. C'est dire qu'au lieu de 71 scieries il ne devrait en avoir ici que 35 au plus. Par l'épuisement des lots, cette diminution se fera forcément, mais il sera peut-être trop tard pour que les 35 scieries qui avaient le droit d'exister aient des approvisionnements constants.

C'est dans le but de procurer des approvisionnements de bois à ces scieries, que je propose les réserves forestières dont je viens de parler.

Il demeure encore ici beaucoup de bois francs, et il est possible que lorsque l'on connaîtra mieux ces bois, excellents sur tous rapports, qu'il surgira plusieurs établissements comme fabriques de meubles, tonnelleries, etc, dans cette région.

CONCLUSION

Je termine ce long rapport dans lequel j'ai tenu à consigner exactement la situation forestière et l'état de la colonisation dans cette région.

On voit le travail excellent que nos agents forestiers ont accompli et l'œuvre immense que nous avons encore devant nous. Il y a une éducation complète à faire de nos colons et industriels sur l'utilisation du sol et des bois. Les agents forestiers pourront contribuer efficacement dans ce travail, et je crois qu'ils sont les seuls capables de mettre fin à la lutte actuelle entre le colon et le marchand de bois.

Soumis respectueusement,

G. C. PICHÉ,
Ingénieur forestier.

Digitized by Google

Circulaire 18171, 08.

PROVINCE DE QUÉBEC

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

Règlements des coupes de bois sur les terres de la Couronne

Il est défendu, sous peine d'une amende de $3.00 par souche, de couper aucun pin de moins de 12 pouces de diamètre, aucune épinette de moins de 11 pouces de diamètre, et aucun autre arbre de moins de 9 pouces de diamètre, sur la souche, mesuré dans chaque cas, à 3 pieds du sol. Il est cependant permis de couper l'épinette de savanne jusqu'à 7 pouces de diamètre, sur la souche, mesuré aussi à 3 pieds du sol.

Les droits de coupe seront prelevés sur :

1o— Les souches mesurant plus d'un pied en hauteur, au-dessus de la naissance des racines.

2o—Tout le bois ayant plus de 6 pouces de diamètre, laissé dans les têtes ou houppiers.

3o—Tout le bois marchand employé comme skid, ou longeron, et non sorti de la forêt.

4o—Tous les arbres laissés accrochés.

5o—Tout le bois marchand employé pour la construction des ponts ou des chemins dit "en corduroy."

6o—Tout billot laissé dans le bois.

Les exploitants sont priés d'apporter la plus stricte économie dans toutes leurs opérations forestières, et de veiller à la protection des bois contre le feu.

JULES ALLARD.
Ministre des Terres et Forêts.

Digitized by Google

DÉTAIL DES SCIERIES PARTICULIÈRES PAR CANTON, ETC.

Canton	Nombre de scieries	Quantités de bois employés Pièces	Mille pieds M.P.
Kilkenny	11	61,775	2,528,910
Wexford	6	18,770	397,405
Rawdon	11	60,098	1,885,700
Chertsey	2	1,296	43,360
Cathcart	4	14,814	449,700
Augm. de Kildare	1	8,360	268,800
Brandon	12	99,717	2,432,710
Peterborough	6	118,106	2,762,721
Joliette	2	6,467	253,415
Lussier	5	5,511	171,034
Chilton	1	630	18,445
Archambault	2	1,500	48,000
Doncaster	2	18,045	541,036
Totaux	71	414,490	11,801,236 P.M.

(*b*) DISTRIBUTION DES BOIS PAR CATÉGORIES.

Epinette et sapin	291,592 pcs.	7,670,964 p. M. P.
Cèdre	741	20,430
Pins	49,864	1,305,199
Bois francs	37,553	1,433,712
Pruche	24,290	1,085,930
Bois de pulpe	475 cordes	

Digitized by Google

APPENDICE No 21.

Rapport de G. C. Piché, Ingénieur-forestier, au sujet de l'exploitation des limites sur la rivière Rouge.

Québec, 21 juillet 1909.

Monsieur le Ministre,

Suivant vos instructions, je suis allé la semaine dernière à l'Annonciation conférer avec M. Lyford, ingénieur forestier de la Riordon Paper Mills, au sujet de l'exploitation de leurs limites sur la rivière Rouge.

Voilà maintenant plus d'un an, que ce monsieur et plusieurs aides s'occupent à faire le relevé topographique ainsi que l'inventaire des forêts du bassin supérieur de ce cours d'eau. Il a déjà terminé ses travaux pour la concession No 34 et le reste est en bonne voie d'achèvement.

Il est intéressant de signaler le bel ouvrage commencé par cette société. Il lui coûtera apparemment un peu cher : $50.00 par mille carré, je crois, mais les résultats qu'elle en retirera compenseront amplement ses déboursés, qui sont d'ailleurs une simple mise de fonds, un ajouté au capital. Tout d'abord, ces renseignements lui permettront de connaître exactement la valeur de sa propriété, la richesse de ses forêts, chose que la majorité des propriétaires de concessions forestières ignorent et que l'on a surfaite dans la plupart des cas. Au moyen de ces cartes topographiques, la Cie Riordon pourra promener ses exploitations d'une manière plus intelligente et plus suivie, ne laissant plus de territoire inexploité sans raison. Le fait que la société Riordon connaîtra son capital forestier et surtout la valeur réelle de chaque limite qu'elle détient, lui permettra de calculer celles qu'elle doit conserver, celles dont elle doit se défaire ou s'il lui est nécessaire d'en acheter encore d'autres pour assurer le bon fonctionnement de ses usines à pulpe et à papier. Enfin, avantage très important, le plus important, au moyen de toutes ces données, il lui sera possible de faire faire un aménagement de ses forêts approprié aux conditions diverses de la végétation et ayant pour objet de lui assurer un approvisionnement permanent de bois.

I

Voici maintenant un bref résumé des conditions forestières du bassin supérieur de la Rouge.

Digitized by Google

Le long de la rivière, à partir de l'Annonciation, courent deux terrasses étroites le plus souvent recouvertes de bois mous ; viennent ensuite une série de monticules plus ou moins rocheux sur lesquels on rencontre de beaux bois francs ; cette barrière est percée de plusieurs vallées étroites où coulent des ruisseaux peu considérables.

En général, le sol est fort médiocre, sauf dans les bas-fonds et sur certains coteaux de bois francs, de sorte que cette région est uniquement bonne pour l'exploitation forestière.

Les lacs et les savannes sont en grand nombre, surtout dans la partie supérieure où ils occupent environ 9% du territoire.

Vers les sources de la Rouge, le pays devient plus plat et les monticules peu considérables ; c'est une partie du plateau qui forme la division des eaux du Saint-Maurice et de l'Outaouais.

L'altitude varie entre 1200 et 2100 pieds.

La distribution des arbres est ici caractéristique de la topographie. Ainsi dans les parties basses, adjacentes à la rivière et à ses affluents, les bois mous prédominent. A mesure que l'on monte sur les coteaux, les bois francs se mêlent de plus en plus aux premiers, de sorte que vers le sommet, on trouve des peuplements presque purs de bois francs, spécialement aux environs du canton Lynch.

Les trois principaux types de peuplements sont les suivants :

Bois mous purs, c'est-à-dire ceux dans lesquels les résineux forment plus de 80% du volume, bois mêlés, en proportions variables, et les bois francs purs.

Les bois mous forment près de 25% de la forêt, les bois mêlés plus des trois cinquièmes et les bois francs environ 10%.

Les bois mous sont caractérisés par la prédominance des résineux épinette, sapin, plus un peu de pin et de cèdre. Ces peuplements sont d'un caractère un peu ouvert, le volume des résineux y est moins considérable que dans les bois mêlés, ceci tient principalement du sol médiocre.

L'épinette blanche est ici assez fréquente cependant moins que la variété dite épinette noire. Il y a beaucoup d'épinette de savane dans la limite 34. L'épinette forme rarement des peuplements complets sauf dans les muskegs ; elle est plus souvent mélangée aux sapins, aux bois francs. Ses dimensions varient beaucoup suivant qu'elle est ou non associée à d'autres essences. Ainsi,

Digitized by Google

dans les peuplements d'épinette, à peine 10% du volume total est formé par les arbres ayant plus de 15 pouces de diamètre, tandis que tous les mélanges d'épinette avec les bois francs et un peu de sapin, les épinettes ayant plus de 15 pouces de diamètre forment 26% du volume total. Il est évident que le diamètre d'exploitation ne doit pas être le même dans les deux cas et j'en reparlerai plus loin. L'épinette devrait former une proportion plus considérable de ce massif forestier et il faudrait la favoriser lors de l'exploitation pour assurer sa future prépondérance.

Le sapin est l'arbre le plus répandu dans ces forêts, particulièrement dans la partie supérieure du bassin où il forme près des deux tiers des bois mous. Son développement est rapide, plus que celui de l'épinette, par contre, passé le diamètre de dix pouces sur la souche, cet arbre est généralement pourri au cœur. De sorte qu'il faudra tenir compte de ces deux points lors de l'exploitation: le sapin est trop abondant et il ne dépasse pas dix pouces à l'état sain. Comme l'épinette, il atteint d'ailleurs de meilleures dimensions et est peut-être plus sain dans les bois francs. La reproduction du sapin est généralement meilleure que celle de l'épinette.

Les pins ne sont guère fréquents ici, on pourrait à peine en trouver 25,000 pieds m. p. par mille carré. Le pin blanc est le mieux représenté, puis vient le pin rouge et en dernier lieu le pin gris (cyprès). Les diamètres varient entre 11 et 30 pouces. Plus de la moitié des gros arbres est dépérissante et demande à être enlevée immédiatement. Les pins se rencontrent sur les coteaux avoisinants les lacs. Il faudra essayer de reproduire cette essence précieuse en cette région, car le sol lui convient magnifiquement.

Le cèdre blanc ou thuya canadien, se trouve en bouquets sur les bords mouilleux ou rocheux des cours d'eau et des lacs. Sa distribution est aussi fort clair semée ici. Son diamètre moyen est de 20 pouces. Beaucoup de gros arbres sont creux à la base, mais encore bons pour faire des dormants et du bardeau.

Le merisier est l'arbre le plus répandu après le sapin et l'épinette. Son diamètre moyen est de 20 pouces. On pourrait exploiter beaucoup de bois de cette essence, malheureusement les conditions de flottage sont tellement précaires qu'elle est délaissée. C'est dommage, car plusieurs des vétérans commencent à donner des signes de caducité. Toutefois cet arbre est appelé à avoir une grande importance dans les exploitations futures.

L'érable (variétés blanc et rouge) est généralement de petite taille et parfois chancreux. On voit quelques rares échantillons d'érable à sucre de

Digitized by Google

forte taille (30 pouces de diamètre) recouvert d'une belle écorce blanche qui les fait ressembler de loin à des chênes blancs. La moyenne des érables est de 11 pouces de diamètre, mais plus de 50 pour cent des arbres au-dessus de 12 pouces sont malsains. Il faudra favoriser le développement de l'érable à sucre qui semble ici le seul susceptible d'atteindre un fort volume à l'état sain.

Le bouleau à papier a une très grande distribution. Les groupements les plus importants sont dans les brûlés. Le diamètre moyen est de 10 pouces. Peu employé actuellement, sauf comme combustible par les hommes des bois, cet arbre est appelé à être recherché pour la fabrication des fuseaux et bobines. On ne devra donc pas sacrifier ces arbres, mais les conserver, si possible, dans une sage proportion.

On rencontre encore à l'état isolé ou en groupes insignifiants du tremble et du peuplier baumier. Ces essences étant ici à l'état transitoire, ne seront jamais importantes, de sorte qu'on devrait les éliminer sans merci pour favoriser les bois plus précieux.

II

Cette région ressemble beaucoup par son aspect général et la composition du massif forestier à celle du nord de la rivière Assomption, du bassin supérieur du St-Maurice (à partir de la rivière aux Rats), et de celle du Lac St-Jean. Je serais enclin à grouper tous ces territoires ensemble pour en former une seule unité. Pour moi, c'est la région du bois de pulpe par excellence. Ainsi nous aurions partant du Nominingue jusqu'à l'est du bassin du Lac St-Jean et s'étendant au nord jusqu'à la hauteur des terres, une région éminemment propre à l'industrie de la pulpe. Ce territoire est riche en épinette et en sapin, les deux essences les mieux appropriées pour la pâte de bois ; et est également riche en pouvoirs d'eau. Déjà de nombreuses usines, dont plusieurs fort importantes, se sont établies dans la région. Il me semble donc bien important de considérer les exploitations forestières qui peuvent se faire ici et de chercher les moyens d'assurer à cette industrie un approvisionnement permanent de sa matière première.

Il importe en premier lieu d'assurer la permanence des opérations forestières en hâtant la classification des terres, qui restent encore à être partagées en sol forestier et en lots de colons. L'inspection devrait être faite d'une façon méthodique afin de ne pas retarder la marche de la colonisation et aussi celle des aménagements de la forêt. Il faudrait que la classification fut définitive, disons pour cinquante ans, afin de permettre aux industriels d'entreprendre les travaux nécessaires pour faire une exploitation raisonnée et surtout continue.

Digitized by Google

Une fois cette séparation faite, il conviendrait d'étudier les régions déclarées forestières pour les aménager.

Voici le plan général que je proposerais à cet effet :

A.—Inventaire et relevé topographique.

Ces travaux demandent à être faits par des experts forestiers comme M. Lyford.

Pour le premier, il s'agit de calculer d'une manière exacte le contenu des arbres de diverses essences de nos forêts. En Amérique, on ne calcule qu'une certaine proportion (de 2 à 5 pour cent), de la forêt à inventorier et l'on fait les calculs sur cette base pour le reste. En Europe, on inventorie plus soigneusement : chaque arbre est mesuré. Je crois qu'étant donné les conditions actuelles, le relevé du vingtième de la surface sera suffisant pour donner une bonne idée du stock forestier.

En même temps que l'inventaire, on fait généralement le relevé topographique. On se sert de diverses méthodes : lignes distantes de 1 quart à un mille entre elles, etc. Ces cartes sont indispensables pour la gestion intelligente d'une forêt. Le service forestier d'Ottawa vient de publier une légende spéciale pour les cartes forestières que tous les forestiers canadiens devraient adopter ; c'est ce que nous comptons faire pour les nôtres.

Ces deux travaux devraient être faits conjointement par le gouvernement et les concessionnaires. Les derniers y ayant un intérêt plus grand que l'Etat, celui-ci ne devrait pas contribuer à plus de vingt pour cent du coût de l'entreprise. Je crois que le relevé sur le terrain et la préparation des cartes et plans d'aménagement ne peuvent guère se faire pour moins de cinquante dollars le mille carré : ce serait une dépense, pour le gouvernement, de cinq à dix dollars par mille carré. Comme ce territoire couvre plus de 18,000 milles carrés de terres purement forestières, cela nécessiterait donc une dépense de $100,000 à $150,000 à faire, dans plusieurs années naturellement.

Le manque d'experts forestiers retardera de longtemps la marche de ces travaux dans Québec, alors qu'ils sont commencés au Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et sur les forêts de l'Ouest contrôlées par le Gouvernement fédéral.

B.—Etude de la croissance de nos arbres.

Le deuxième travail qui s'impose ensuite serait de faire faire des études de la croissance de nos arbres. Actuellement, nous ignorons complètement le

Digitized by Google

temps que prend tel ou tel arbre pour arriver à sa maturité, alors que cette donnée est éminemment nécessaire pour une exploitation raisonnée.

Ainsi, on assimile généralement un arbre à un capital placé à intérêts composés, l'intérêt étant figuré par la couche de bois qui s'ajoute chaque année autour de la circonférence de l'arbre (ces couches annuelles sont appelées ordinairement les âges du bois). Naturellement, ces couches annuelles varient d'épaisseur et avec elles varient l'intérêt. L'accroissement d'un arbre varie suivant les conditions de la station, c'est-à-dire, suivant le sol, l'altitude, l'exposition, etc., de l'endroit où il croît, mais il varie encore avec l'âge de l'arbre et l'état du peuplement. D'abord lent dans la prime jeunesse de l'arbre, l'accroissement augmente rapidement ensuite, puis, il diminue progressivement pour devenir presque nul dans l'extrême vieillesse. La maturité d'un arbre, pour les forestiers, est l'époque où il cesse de donner un taux d'intérêt suffisant. Si un arbre a, jusqu'à sa centième année, disons, accru à raison de trois pour cent par année et qu'ensuite il ne donne plus qu'un revenu moindre, cela veut dire qu'il doit disparaître et être remplacé par un autre plus jeune, qui lui donnera le taux d'intérêt exigé.

J'ai dit aussi que les conditions du peuplement avaient une influence sur l'accroissement des arbres. Il est évident qu'une tige dont la cime est en partie ombragée par ses voisines ne peut profiter de la lumière (qui est le principe premier dans la vie des plantes) aussi bien que les autres et son augmentation de volume subit de ce fait une diminution. Ici, se déploie le talent du sylviculteur qui vient rétablir la balance entre tous, en éliminant les sujets de moindre valeur pour permettre aux plants d'élites de jouir de toute la lumière dont ils ont besoin. Il ne saurait être déjà question des éclaircies dans nos exploitations, car c'est une pratique trop délicate et exigeant aussi beaucoup de dépenses au début. Cependant, il sera du devoir du gouvernement de commencer, au moins sur des places d'essai, des expériences dans cette voie.

Ce petit exposé permet de voir qu'il est bien difficile lorsqu'on manque des données de l'inventaire et de la croissance des arbres d'une forêt, d'en faire une exploitation raisonnée. La chose est aussi absurde que pour un marchand de vendre ses marchandises sans en savoir le prix coûtant ni la quantité dont il peut disposer.

C.—Aménagement des forêts de bois de pulpe.

Ayant réuni tous ces matériaux, l'expert forestier pourra préparer le plan d'aménagement. Il lui faudra tout d'abord fixer le diamètre d'exploitabilité pour chaque essence. Il est évident que, suivant les conditions de l'habitat

Digitized by Google

et la distribution de l'essence, ce diamètre devra varié. Le plan d'aménagement devra favoriser les essences que l'on doit conserver et éliminer toutes celles qui n'ont pas d'utilisation immédiate ou prochaine.

Dans nos bois, nous avons une diversité d'essences forestières que l'on ne rencontre pas dans les forêts cultivées de l'Europe. Nos bois francs alternant avec les bois mous et se mélangeant avec eux, donnent une grande variété d'aspects à la forêt canadienne, mais ils en rendent l'aménagement rudement difficile.

Avec les conditions actuelles de l'utilisation des produits forestiers, nous ne pouvons encore exploiter qu'un tout petit nombre d'essences. De plus, le manque de communications vient augmenter le mal. Il est difficile de proscrire tel arbre, aujourd'hui sans valeur, mais qui peut être fort recherché demain, comme la chose est arrivée pour le gommier rouge aux Etats-Unis et l'épinette noire ici. L'aménagement des forêts canadiennes est donc un grave problême. Pour ne pas faire d'erreurs coûteuses, il faudra procéder à coup sûr, expérimenter longuement et soigneusement dans plusieurs directions.

Le manque d'hommes de l'art pour former et diriger les opérations forestières est encore une autre difficulté de l'heure.

L'on devra donc employer une méthode élastique, pouvant s'appliquer un peu partout, sans grande modification, quitte à l'améliorer à la suite des expériences et surtout par le recrutement d'un personnel compétent.

En attendant, il faut alimenter nos usines, leur fournir les bois dont elles ont besoin. En Europe, les forestiers ne coupent de leurs forêts chaque année que la possibilité, c'est-à-dire l'intérêt annuel que donnent les peuplements. Mais ici, nos forêts sont bien pauvres ; nous sommes loin d'avoir 10,000 pieds en moyenne par acre, et la menace du feu oblige le propriétaire à couper souvent plus fort qu'il ne le devrait. Il faudrait cependant tenter de rapprocher le chiffre de la coupe annuelle de celui de la possibilité, sans quoi il ne saurait être question de permanence dans l'approvisionnement.

Jusqu'ici le gouvernement a imposé aux compagnies de cette Province l'obligation de ne pas couper aucun arbre sur leurs limites au-dessous de certains diamètres. Ces diamètres sont arbitraires et de plus sont censés s'appliquer pour toute la Province. Ces lois ont eu peut-être un bon effet, apparent, celui de prévenir les coupes à blanc étoc, mais elles sont la cause première de la modification de nos peuplements forestiers, et ce dans la mauvaise direction. Les exploitants, ayant toujours été laissés libres dans leurs exploitations, n'ont

Digitized by Google

jamais pris que les arbres de leur choix. Ainsi, on a commencé par enlever la crême de nos pins, il y a quarante ans, et qu'en reste-t-il ? On a coupé les superbes chênes et ormes du bassin du Richelieu et qu'en reste-t-il ? Le pin a été remplacé par l'épinette, pourquoi ? Parce que le pin, disent les hommes des bois, ne revient jamais là où on l'a coupé. Comment donc s'étaient établies les belles pinières de jadis ? par la reproduction du pin uniquement. Le pin est ce que nous appelons une essence de lumière, qui demande un sol découvert, pour germer et grandir dans sa jeunesse. Il ne peut pas se reproduire sous le couvert, et c'est pourquoi il a disparu remplacé par l'épinette, qui elle, peut végéter dans un faible degré d'ombrage. Mais le sapin est encore plus tolérant, c'est-à-dire vit beaucoup mieux dans sa jeunesse à l'ombre que l'épinette et il s'implante généralement sous le couvert de celle-ci. De sorte que l'exploitation ayant été obligée de s'occuper ensuite de l'épinette, le sapin est devenu l'essence la plus répandue de nos forêts. Malheureusement, il est généralement pourri sur pied avant d'atteindre 10 pouces de diamètre (sur la souche) et cette substitution a été un appauvrissement complet de nos massifs forestiers.

Il faudrait donc, pour régénérer la forêt, adopter des nouvelles méthodes.

Je n'ai pas la prétention de donner ici la recette qui permettra d'exploiter heureusement nos forêts et d'y assurer la reproduction naturelle des essences de choix, comme je l'ai dit, nous manquons des données nécessaires et ne pouvons qu'expérimenter en attendant.

III

Voici le traitement que je recommanderais pour la gestion des forêts de la Compagnie Riordon dans le bassin supérieur de la Rouge.

Les arbres que l'on doit favoriser étant l'épinette, le pin, le cèdre et le merisier, il faudra prendre soin de la reproduction de ces essences, et modifier, en leur faveur, nos règlements de coupe actuelle, comme suit :

ÉPINETTE

Le diamètre limite de l'épinette serait de :

1° 7 pouces dans les savanes, comme auparavant ;

2° 7 pouces dans les places exposées aux chablis, c'est-à-dire là où les vents peuvent causer des bris d'arbres. Ces accidents sont particulièrement

Digitized by Google

fréquents aux endroits où le sol est superficiel, sur les crêtes des montagnes, principalement dans les peuplements d'épinette et de pruche, essences possé dant un faible enracinement. Il arrive souvent qu'une fois la coupe achevée, en observant les diamètres actuels, les arbres qu'on avait laissés en arrière, pour obéir aux règlements, sont déracinés par le vent vu qu'ils n'ont plus leurs voisins abattus pour les soutenir et au lieu d'avoir laissé ces arbres pour grandir, on a créé un champ de chablis; c'est une perte sèche qu'on aurait pu éviter en rasant la forêt à l'endroit dangereux. Si les concessionnaires avaient tous des experts pour diriger et marquer les coupes, nous pourrions nous en rapporter à eux pour marquer les arbres dans les parcelles où ces renversis sont possibles, tel n'est pas le cas malheureusement. La compagnie Riordon me paraît posséder un forestier instruit, connaissant bien son affaire, je crois que nous pourrions les autoriser à ainsi abattre jusqu'à 7 pouces là où les chablis sont à craindre, seulement il leur sera nécessaire de faire marquer tous les arbres par leur forestier et que, de plus, nous ayons contrôlé la chose avant qu'on en fasse l'abatage.

3° 10 pouces dans les peuplements de bois mous purs, c'est-à-dire dans les groupes d'arbres où l'épinette ou autre résineux forment plus de 75 % du total des arbres. D'après l'inventaire de M. Lyford, la moyenne des épinettes dans ces massifs est de 9 pouces au plus.

4° 12 pouces dans les peuplements de bois mêlés, ceux où les bois mous et les bois francs sont mélangés presque également ainsi que dans les bois francs purs, ceux où les bois francs forment plus de 75 % du total des arbres. Suivant moi, il serait encore mieux de ne couper ici qu'à 14 pouces, mais on devrait laisser la compagnie Riordan libre de choisir ce diamètre qui lui assurerait une meilleure reproduction de cette essence précieuse.

SAPIN

Ainsi que nous l'avons dit plusieurs fois, le sapin est ici trop abondant et comme il est exposé à être pourri au cœur avant d'atteindre 10 pouces de diamètre, il conviendrait de réduire et le nombre des tiges de cette essence et aussi le diamètre actuel, je conseillerais qu'on le coupe ici à 7 pouces de diamètre sur la souche, partout.

PINS BLANCS ET ROUGES

Il faudrait n'enlever que les arbres dépérissants, conservant les autres pour la reproduction. Le sacrifice ne sera pas considérable. Le martelage des

Digitized by Google

autres essences pourrait être plus serré dans le voisinage d'un bon semencier afin de permettre aux pins d'ensemencer les trouées que l'on vient de faire dans le couvert de la forêt.

CÈDRE

Même traitement que pour le pin, enlever les gros arbres seulement.

MERISIER, ÉRABLE, BOULEAU A PAPIER

Il serait à désirer que l'on trouvât un marché ou un débouché quelconque pour ces arbres. On pourrait bien les employer pour la distillation, fabrication d'acétate de soude, de charbon de bois, etc., mais le flottage en est pour ainsi dire impossible.

En Hongrie, on utilise les arbres morts et les déchets des coupes de ces bois francs pour en faire de la potasse. La chose mérite d'être expérimentée.

Je crois qu'il serait possible de flotter les bois francs en les annelant, c'est-à-dire en enlevant l'écorce jusqu'au l'aubier sur toute la circonférence de l'arbre à une certaine hauteur du sol. La sève ne pouvant plus circuler dans la cambium, l'arbre dépérit et meurt en peu de temps, non sans avoir épuisé une partie de l'eau contenue dans les cellules du bois. Un arbre ainsi annelé en juin pourrait être flotté le printemps suivant. Cette opération est employée avec succès dans les possessions françaises et anglaises du Sud de l'Asie pour les bois d'ébénisterie.

On pourrait encore abattre les arbres vers la mi-juin, alors qu'ils ont toutes leurs feuilles en pleine activité et les laisser se déssécher sur le sol. Les feuilles continueraient leur travail d'assimilation absorbant aussi de l'eau du bois et on aurait un résultat presque égal à celui de l'annelation, et à meilleur marché. Il ne resterait plus qu'à débiter l'arbre en billes, etc.

ZONE D'ESSAI

La Cie Riordon doit établir un nouveau camp dans sa limite No 12 et nous avons étudié, M. Lyford et moi, la possibilité de tenter là une coupe par bande afin de permettre à la reproduction de l'épinette de s'exercer avec de meilleures chances de succès. Cette coupe se ferait sur une zone de 150 pieds de largeur, de chaque côté du grand chemin, du ruisseau à l'Aigle, en rasant tous les arbres tant de bois mous que de bois francs, jusqu'à 4 pouces de diamètre coupant au-delà suivant les limites spécifiées plus haut.

Digitized by Google

De plus la compagnie Riordon devra faire brûler tous les déchets de la coupe provenant de cette zone, et ce partant de la Rivière Rouge jusqu'à environ 1000 pieds de ce cours d'eau, afin de faire de cette zone une sorte de coupe-feu en même temps.

Cet essai nous promettra d'étudier la reproduction de l'épinette et aussi d'avoir des données sérieuses sur le coût de la combustion des débris des coupes.

Naturellement, l'établissement de cette zone et la combustion des déchets devront être faits sous la surveillance immédiate de M. Lyford et sous notre contrôle.

CONCLUSION

Je crois que nous devrions tenter ces diverses expériences, qui se recommandent à nous, pour assurer la régénération de nos forêts.

On doit féliciter la Cie Riordon de son esprit d'initiative et il serait à souhaiter que toutes les compagnies forestières de cette Province eussent également à leur emploi des experts, pour étudier et aménager leurs concessions.

Sans plan d'aménagement, nos forêts continueront à s'appauvrir davantage. Le gouvernement devrait coopérer, devancer, l'action des sociétés privées en contribuant ou en faisant faire des inventaires et des études de croissance de nos arbres par ses agents-forestiers.

Soumis respectueusement,

G. C. PICHÉ
Ingénieur-Forestier.

Digitized by Google

APPENDICE No 22.

RAPPORT SUR LA PROTECTION DES FORÊTS POUR L'ANNÉE 1909.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint mon rapport pour l'année 1909.

J'ai grand plaisir à pouvoir affirmer que le nombre et l'étendue des feux de forêts cette année ont été beaucoup moins considérables que l'année précédente.

Durant la dernière partie de mai et la première de juin, il y a eu grande sécheresse, et pendant quelques temps on a cru que l'histoire des incendies de forêts de l'an dernier allait se répéter ; heureusement, cependant, nous avons eu de la pluie vers le milieu de juin, ce qui a eu pour effet d'éteindre les incendies, d'activer la végétation déjà tardive et de sauver la situation. Depuis cette époque jusqu'à la fin d'août, nous avons eu assez de pluie sur la plus grande partie de la province, pour tenir le terrain humide dans les bois. Voilà ce qui, avec notre service efficace de patrouille, nous a permis de passer le reste de la saison sans avoir à enregistrer de pertes sérieuses par les incendies.

Le premier incendie de la saison a été, comme l'année dernière, allumé le long de la ligne du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, on en a attribué la cause à des étincelles échappées des locomotives, qui auraient mis le feu aux herbes sèches le long de la voie. Deux incendies se sont déclarés, l'un près de la rivière à Pierre, et l'autre, à un mille et demi environ de la station de Perthuis ; avant qu'on ait pu les éteindre, l'un et l'autre avaient ravagé une étendue assez considérable dans la direction de l'établissement de M. Kennedy, à Perthuis.

Ces incendies ont été dangereux du 26 au 29 mai, puis alors quelques heures de pluie les ont amortis et ont donné à ceux qui les combattaient la chance de pouvoir éteindre les feux qui couvaient encore. On a éteint une centaine et plus de ces petits feux couvants, dans le cours de la semaine suivante, et en plusieurs occasions on trouvait du feu là où l'on en avait pas remarqué la veille, ce qui indique qu'il s'était entretenu dans des arbres creux ou dans le terreau végétal depuis le 29 mai.

Digitized by Google

Têtes d'arbres non ébranchées après des opérations de coupes de bois. Un danger sérieux aux forêts adjacentes.

Faisant un coupe-feu en face de l'incendie en forêt.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

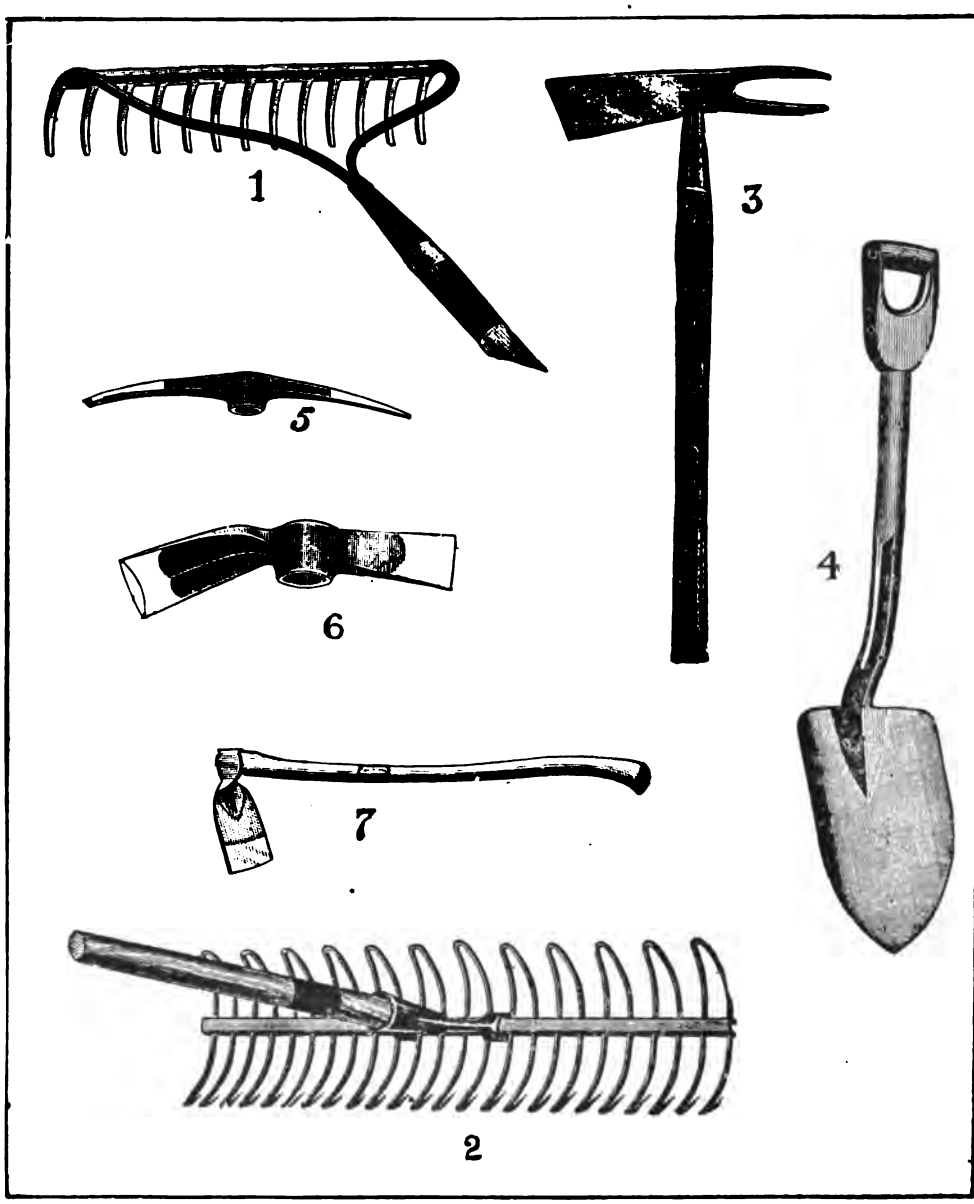

Instruments devant toujours être gardés en magasin par les propriétaires de terres à bois.

Digitized by Google

Ces feux ont continué de surgir pendant une semaine, ce qui prouve combien il est nécessaire de faire bonne patrouille sur le site d'un incendie après qu'il est censé avoir été éteint. Nous ne savons pas si l'on prend ces précautions dans les autres provinces, mais c'en est une que nous recommandons fortement aux concessionnaires et nous trouvons que lorsqu'on s'en acquitte on obtient d'excellents résultats.

Ces feux dont nous avons parlé ci-dessus ont causé peu de dommages, si même ils en ont causé, au grand bois sur pied, car le sol était trop humide dans la forêt verte pour faire une flambée, le feu courait promptement sur la surface en restant dans le bois sec et les herbages des vieux brûlés.

Au commencement de juin, il y a eu de sérieux incendies de forêt sur la rive sud du Saint-Laurent, le long et dans le voisinage de la ligne frontière entre la province du Nouveau-Brunswick et l'état du Maine. Ils étaient dûs en grande partie à l'incurie des colons qui faisaient brûler de l'abatis en contravention aux lois de la province, et ne surveillaient pas leurs feux. Il y a eu aussi des incendies à la Baie des Chaleurs, et dans le dictrict No 2. Dans la première localité, ce sont les colons qui, dans une grande mesure, en ont été la cause; puis, l'on suppose que quelques autres étaient dûs aux pêcheurs. Dans le district No 2, on a découvert qu'ils étaient dûs à des colons, et à des feux originant dans des amas de broussailles laissés au bord du chemin lorsque le chemin a été fait, et dans lesquels un passant avait négligemment jeté une allumette enflammée.

Sous ce rapport, je suggérerais que l'on portât une très sérieuse attention à la construction des chemins de colonisation; il serait bon de donner instruction au contre-maître de détruire tous les déchets qui restent durant la construction, au lieu de les entasser le long des chemins, où ils sèchent et deviennent un véritable appât pour l'incendie, et constituent un danger continuel pour les forêts voisines. Si ces déchets étaient mis en tas le long du grand chemin et brûlés, sous la surveillance de quelqu'un, quand le temps est favorable, ce danger serait en grande partie éliminé. Ce qu'il en coûterait ne serait qu'une bagatelle, et ce serait le moyen de sauver plusieurs centaines de mille pieds de bois de grande valeur.

La méthode suivie par les gardes-feux depuis quelques saisons a eu tant de succès qu'on l'a encore adoptée cette année. Cinq cent un (501) gardes-feux ont été employés par les concessionnaires, à part vingt-deux (22) gardes-feux spéciaux le long de la ligne du chemin de fer Transcontinental, ceux-ci étant payés partie par les concessionnaires, et partie par les gouvernements

Digitized by Google

d'Ottawa et de Québec, mais travaillant sous la surveillance des concessionnaires.

Un grand nombre de circulaires ont été distribuées au clergé de la province, et un certain nombre de curés ont été vus personnellement et priés de représenter sérieusement à leurs paroissiens la grande nécessité qu'il y a de s'en tenir aux prescriptions de la loi et d'user de la plus grande prudence dans les défrichements.

Cette manière de faire l'éducation des masses populaires commence à accuser de bons résultats dans certaines régions, mais dans d'autres localités on trouve encore des gens qui refusent d'écouter les conseils, et qui continuent de mépriser la loi ; le seul moyen de mettre ces gens-là à la raison, c'est de prendre des mesures rigoureuses et de les forcer de comprendre qu'il faut respecter la loi.

Il y aurait certains changements à faire à notre loi concernant la protection des forêts, et à ce propos je me permettrai respectueusement de référer à mon rapport que je vous ai soumis dernièrement à ce sujet.

Il est regrettable que le département n'ait pas encore trouvé moyen d'établir le "système des signaux" dont on a donné la description dans le dernier rapport annuel de ce bureau, car un bon nombre de concessionnaires forestiers aimeraient à le voir mis en pratique dans cette province. Dans le cours de l'année, nous avons eu quelque correspondance avec les compagnies de télégraphie sans fil, en vue de trouver un système peu dispendieux et pratique de téléphonie sans fil, mais jusqu' à présent, nous n'avons pas pu trouver ce qu'il faut ; il en coûterait trop pour l'installation des systèmes actuellement existants. Si l'on pouvait trouver un système, dans lequel le coût de l'installation et de l'entretien subséquent serait raisonnable, ce serait la méthode idéale pour les stations de signaux et cela nous permettrait d'en établir une chaîne sur toute la province, et d'obtenir de l'aide pour combattre les incendies même dans les régions les plus reculées.

Dans le dernier rapport annuel de ce bureau, on a attiré l'attention sur l'à-propos de faire usage de quelque arrosoir portatif pour éteindre les commencements d'incendies de forêts, humecter les herbes sèches, les feuilles, etc., devant un feu principal. Je suis plus fermement convaincu que jamais de la grande utilité de ces petits appareils pour enrayer la marche du feu dans bien des cas. A moins d'en faire un essai sérieux, il est difficile de croire aux bons résultats que l'on peut obtenir avec une petite quantité d'eau appliquée d'une manière judicieuse. Les extincteurs font maintenant partie de l'appareil

Digitized by Google

Sommet d'une montagne dont tout le bois a été brûlé. Ferait un bon site pour station d'observation.

Réservoir d'eau, rendu nécessaire pour le flottage des billots, par la diminution du débit de la rivière.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Seau pliant, en toile, pour être porté par les garde-feu lorsqu'ils sont en devoir.

Pelle combinée (pic, hache et gratte) qui devrait être portée par tous les garde-feu.

Digitized by Google

complet contre l'incendie, dans les différents Etats de l'union américaine, et ceux qui en ont fait l'essai en recommandent grandement l'utilité. Je demanderais avec instance que l'on en en fit un essai pratique.

Je voudrais aussi suggérer de nouveau de munir tous les gardes-feux de certains appareils portatifs pour combattre l'incendie, savoir : un seau en toile, une petite hache et un outil dans le genre de celui que mon assistant recommandait l'année dernière.

Au commencement de la saison dernière, on a vu des gardes-feux, à des incendies de forêts, qui n'avaient absolument aucun instrument pour combattre l'élément destructeur et, en attendant l'arrivée de ces instruments, ils étaient obligés de limiter leurs efforts à chercher à éteindre le feu en frappant dessus, à mesure qu'il courait sur la terre, avec des faisceaux de feuillage trempés dans l'eau, quand on pouvait en avoir.

LE FEU DE WHITWORTH

On suppose que l'incendie qui a dévasté le canton de Whitworth, au mois de juin dernier, a commencé dans l'abatis d'un colon non résident, à une couple de milles de la station du chemin de fer Témiscouata. On dit que cet homme est venu de la Rivière-du-Loup, a mis le feu dans le serpé et est retourné chez lui, en laissant le feu à lui-même. Le résultat a été tel qu'on pouvait le supposer ; le feu s'est communiqué à la forêt voisine, et, attiré par un vent violent, dans quelques heures il a atteint les établissements sur le chemin de fer où il a consumé tout le village sauf une maison, les bâtisses du chemin de fer, la scierie et la cour à bois de MM. Fraser. La perte directe en bois de construction et en propriété a été évalué à $100,000.00, mais ce qui a été perdu indirectement en petit bois, tant sur les terrains du gouvernement que sur ceux des particuliers, s'élève à plusieurs milliers de piastres en sus. L'individu n'a pas été poursuivi parce qu'on n'a pas pu obtenir de preuve directe contre lui.

La quantité ordinaire d'affiches, portant des instructions au sujet des incendies, ont été distribuées aux postes de la compagnie de la baie d'Hudson, dans toute la province et, va sans dire, les gardes-feux en ont pris un très grand nombre.

Comme la plupart des feux de forêts éclatent à proximité des établissements, très souvent sur des terrains concédés, on a jugé à propos d'adresser une circulaire à toutes les municipalités, les priant de voir à ce que l'on fasse quelque chose pour surveiller ces étendues de terrain, le printemps, l'automne,

Digitized by Google

et durant les sécheresses, en été. On trouvera dans les appendices de ce rapport une copie de cette circulaire.

On y attire l'attention sur la grande prudence que l'on devrait exercer en faisant brûler les abatis et dans l'usage du feu autour des forêts, en priant chaque municipalité de nommer un homme recommandable à la charge de garde-feu, qui surveillera tous les abatis que l'on fait brûler et fera respecter la loi dans les limites de la municipalité. Il est à espérer que les divers conseils municipaux suivront cet avis et nommeront des officiers sachant ce qu'ils ont à faire. Si nous réussissons à les faire agir de la sorte, nous aurons gagné un grand point dans la protection de nos forêts et de nos forces hydrauliques.

La construction des chemins de fer à travers les forêts constitue un danger très sérieux, car le bois abattu pour ouvrir la ligne du chemin de fer est brûlé sur les lieux en toute saison. Autrefois, on prenait peu de précautions ou l'on n'en prenait pas du tout pour empêcher que les flammes de ces abatis ne gagnassent la forêt de chaque côté ; de là ce résultat beaucoup trop fréquent d'une conflagration. Heureusement, cette source de danger a grandement diminué, car lorsque la construction se fait sur des terrains du gouvernement, les entrepreneurs sont obligés d'entasser la brousse au milieu du terrain du chemin de fer, de mettre des hommes à la surveillance, et il ne leur est pas permis de mettre le feu aux broussailles sans le consentement du garde-feu du gouvernement. Mais, quand la construction se fait sur des terrains privés, il n'a pas été fait de disposition pour la mise en pratique de ces règlements. Durant la construction de la plupart des chemins de fer, un grand nombre de gens irresponsables vont et viennent continuellement sur la ligne ; ces gens s'arrêtent souvent pendant une heure ou deux pour faire cuire leurs aliments, ou bien campent pour la nuit et puis partent sans éteindre leur feu. Dans le temps des mouches, il y a le danger qui provient des feux que l'on allume pour chasser les moustiques, ou des cendres vives que laissent tomber les passants en vidant leur pipe, ou des allumettes enflammées qu'ils jettent.

Ceux aussi qui vendent de la boisson en contrebande sont un danger constant, et en dépit des efforts des entrepreneurs et d'autres gens intéressés pour s'en débarrasser, ils sont une cause de grand embarras. Plusieurs incendies sont aussi dus à des locomotives ou à des pelles à vapeur dont les foyers sont abrités par de mauvais écrans.

Pour établir une comparaison entre nous et nos voisins, je prends l'Etat de New-York, par exemple. Les forêts de l'Etat y comprennent en chiffres ronds 1,650,000 acres ; on y a dépensé $25,000 pour salaires de gardes-feux, et payé presque $190,000 pour combattre les incendies ; pour la même année,

Digitized by Google

Danger du déboisement, pour construction de voie de chemin de fer, à travers la forêt.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Allèges de canaux chargés de bois de pulpe du Canada pour les moulins des États-Unis.

Digitized by Google

1908, chez nous, les chiffres sont comme suit: forêts de la province, (Réserves seulement) 111,360,000 acres, $12,000, en tout pour la protection des forêts et environ $3,500 pour éteindre les incendies. Ces chiffres devraient convaincre tous ceux qui connaissent un peu ces choses, de la nécessité d'avoir une patrouille plus complète que celle que nous avons actuellement, ce qui implique évidemment une dépense plus considérable. Mais la recette est comparativement si considérable que le public devrait approuver une augmentation importante dans le nombre de gardiens qui surveillent notre grande source de revenus, la forêt.

Considérant avec quelle rapidité les forêts qui sont au sud de la province disparaissent, je me permettrai de faire remarquer la grande importance qu'il y a à conserver intactes, comme forêts, nos réserves forestières actuelles; d'abord pour perpétuer l'industrie du bois de construction; en deuxième lieu, pour conserver nos forces hydrauliques et nos eaux; troisièmement, pour assurer, à perpétuité, une abondance de bois de construction pour les besoins de notre consommation locale, et pour un dernier motif, qui n'est certainement pas le moindre, conserver l'irrigation naturelle que nous avons actuellement. Et sous ce rapport, il faut mentionner la ressource importante de la pêche et de la chasse, qui sans forêts ne pourrait exister dans une mesure appréciable. Je ne puis voir de nécessité d'empiéter sur les réserves forestières sous prétexte de colonisation, car nous avons plus de six millions et demi d'acres de terre à la disposition des colons, tout à fait en dehors des réserves, comme l'indiquent chaque année les chiffres officiels.

Deux actions pour infraction à la loi ont été prises cette année: la première contre un nommé Calixte St-Jean, pour avoir mis le feu dans le canton Church, au mois de juin dernier, dans la concession du sénateur Edwards. La sentence portée a été de deux années de pénitencier. On a donné à cette affaire autant de publicité que possible afin d'en prévenir la répétition, et de faire comprendre aux gens qu'il ne leur sera plus permis de mettre impunément en péril la propriété d'autrui.

La deuxième action a été prise contre M. J. B. O. Gagnon, qui, prétendait-on, avait ordonné à ses gens de faire du feu avant le 16 juin dernier, près de la rivière à Pierre. Le département a perdu cette cause, bien qu'il ait été prouvé que du feu avait été allumé durant la saison de prohibition. Le juge n'a pas voulu condamner l'accusé, parce qu'il croyait que le feu aurait pu être le résultat d'un feu existant à la fin de mai. Les deux parties ont payé chacune leurs frais.

Digitized by Google

Je me permettrai de faire quelques suggestions pour l'amélioration du service, etc.

1o. Ne pas nommer de garde-feu qui n'ait pas atteint l'âge de 21 ans.

2o. Obliger les colons à entasser les broussailles ou l'abatis à cinquante pieds au moins de la forêt voisine ; et, quand il s'agira de les faire brûler, d'y mettre le feu sous le vent afin de pouvoir le contrôler.

3o. Que les fenêtres, dans tous les chars-fumoirs, soient garnis de rideaux tamis en fil de fer.

4o. Tenir les municipalités responsables des incendies qui se produisent dans leurs limites.

5o. Si les concessionnaires forestiers ne font pas faire de patrouille dans leurs concessions, que le département s'en charge et que les dépenses ainsi encourues soient imputées aux dites concessions.

Au sujet du reboisement, je m'en tiens encore à l'opinion que j'ai déjà exprimée, savoir : que, tout en admettant l'importance du reboisement, notre premier devoir et le plus important, c'est de protéger les vastes forêts que nous avons.

Le reboisement naturel est un facteur plus important dans notre province que plusieurs ne l'imaginent et ne le comprennent, et il y a ici une photographie qui le fait bien voir, représentant ce qui, dans des conditions assez peu favorables, se produit souvent sur des fermes abandonnées.

Pour constater combien les arbres pousseront, quelquefois dans les conditions les plus défavorables, il suffit de voir la photographie ci-contre. On y voit apparemment une couple de petites iles assez bien couvertes de petit bois, lorsque, au contraire, ce ne sont pas des iles mais bien des restes d'une couple de quais remplis de pierres juste au-dessus de la cité, près de la Pointe à Pizeau. Lorsque le commerce de bois carré a diminué ici, on discontinua de se servir de ces quais ; le vent y a apporté des hauteurs voisines des graines végétales, qui ont pris racine, se sont développées au milieu des pierres, comme on le voit actuellement, avec l'aide du limon de la rivière déposé par les grandes eaux et les grandes marées du printemps. Voilà bien un exemple du reboisement naturel constant.

La population des Etats-Unis est si considérable et augmente si rapidement que la consommation annuelle du bois excède de beaucoup l'accroisse-

Digitized by Google

Pousse occasionnelle d'épinette quasi blanche qui a surgie dans un paturage abandonné.

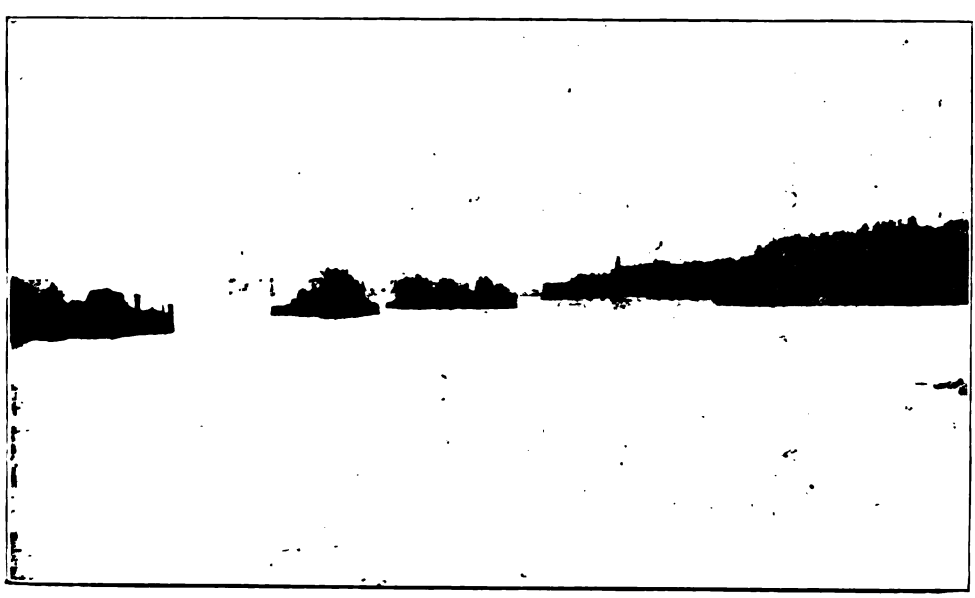

La forêt renaissant sur de vieux piliers en pierre abandonnés, près de Québec, dans le fleuve St-Laurent.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Le moulin " à augets " du pionnier.

Un moulin dernier genre dans la forêt.

Digitized by Google

ment annuel des forêts, et une certaine quantité de forêts est détruite par le feu chaque année ; il est donc évident que l'on arrivera bientôt au bout de la fusée. Notre population augmente rapidement et il est probable que cet état de choses se continuera. Les forêts d'épinettes des Etats-Unis sont un peu disséminées ; on en trouve un tiers dans l'état du Maine. Nous avons de l'épinette dans toute la province (sauf dans les districts établis) sous une forme compacte.

Le commerce d'épinette en Amérique reste certainement du côté du Canada (principalement dans notre province). Voyons donc, à ce que nos forêts se perpétuent, voyons aussi à ce qu'on en fasse la coupe intelligemment et à ce qu'elles soient protégées contre les incendies. Je le dis encore, conservons intactes les réserves forestières et dans des conditions qui ne puissent conduire qu'à un seul résultat, savoir : le succès dans la plus large acception du mot et d'une nature permanente.

J'annexe une liste des garde-feux ainsi qu'un état des incendies qui ont eu lieu dans l'année, suivant les rapports.

Durant la saison dernière, la quantité de pluie a été de 21.46 pouces, contre 18.87 pouces la saison précédente, et comme cette pluie a été assez également distribuée, nous avons eu à enregistrer moins d'incendies.

Des circulaires, enjoignant aux prospecteurs des mines de bien prendre garde de ne pas mettre le feu aux forêts, sont envoyées en grand nombre comme de coutume et il est à espérer qu'on y apportera une grande attention.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. J. Hall,
Surintendant.

Digitized by Google

DISTRICT No 1.

Incendies sur les terres sous licence.—Saison 1909.

Date.	Noms des détenteurs de limites.	Localité.	Etendue incendiée.	Dommages causés.	Origine de l'incendie.
Juin 10-16.....	J. R. Booth	Mattawa	160 acres.....	118 pins endommagés, 234 morts.....	C. P. R.
do 5.....	Hawkesbury Lumber Co..	Dumoine	16 acres.....	75 pins et peupliers endommagés, 200 morts..	Des inconnus.
do 2.....	Hawkesbury Lumber Co & Edwards.....	Rivière Ottawa.....	200 acres....	450 pins endommagés, 326 morts.....	C. P. R.
do 11.....	Hawkesbury Lumber Co.	Ruisseau Wright.....	Environ 6 milles.....	Pin blanc et pin rouge, ne peut dire la quantité. Tous morts. Nombre d'épinettes difficile à déterminer. Toutes mortes.	Colons.
do 11.....	do do ..	Nedelec, Guérin.....	10 milles..	Camp, etc., lot de bois (valeur $50,000.00).....	Colons.
do 23.....	W. C. Edwards & Co.. .	Lac Lacroix..... ...	Non indiquée....	20,000 billots de pin, une grande partie de ces arbres grillés seulement.	Colons.
Mai.....	District de l'Abitibi.	Abitibi.....	300 acres.....	Petites épinettes, 4 pouces à la souche.....	Commencé au nord du chemin de fer de la Gatineau.
Juin 12-13.....	do do	do	2 commencements d'incendie.....		

Digitized by Google

Juin 12 13	District de l'Abitibi	Rivière Kanasuta			Feu de camp—voyageurs.
Juillet 5	do do	Entre rivières Whitefish et Obikodosek	4 acres	Epinette, bouleau blanc et sapin, 6 pouces à la souche	Inconnue
Juin 11	Gillies Bros	Ruisseau Otter, canton Laverlochère	3 milles	$12,000.00 à $15,000.00, bâtisses, etc., aussi du bois pouvant faire des billots d'épinettes et du bois de pulpe	Les colons, suppose-t-on.
do 11	M. J. O'Brien	Bloc 2, rang 5	Petit feu	Pas de dommages	Non indiquée.
do 10	J. R. Booth	Rivière Ottawa	35 acres	74 arbres endommagés, 31 morts	Inconnue.
Juillet 1er	Hawkesbury & Edwards	Lumsden's Mills	Un mille carré	560 arbres endommagés, 3,960 morts	Les chars.
Juin 10	J. R. Booth	Rivière Ottawa	3 milles sur 1 mille	412 endom., 198 morts	C. P. R.

Digitized by Google

DISTRICT No 2.

Incendies sur les terres sous licence.—Saison 1909.

Date.	Noms des détenteurs de limites.	Localité.	Etendue incendiée.	Dommages causés.	Origine.
Mai 27	Cie Charlemagne et Lac Ouareau	Saint Emile	Petit feu	Aucun	Inconnue.
" 28		Boyer		do	do
Juin 8	Succ. J. M. McLaren	Campbell	Non indiquée	Non indiqués	Non indiquée.
Juin 19	Cie Charlemagne et Lac Ouareau	Doncaster 39-46, 10e rang Chilton 7, 3 et 2, dans le 6e rang	do	do	Colons faisant brûler des brousailles.
Juil. 9	Cie Charlemagne et Lac Ouareau	Rivière Noire			
Juin 19		Lyons Dam	Non indiquée		
" 19		Rivière Dufresne		do	Colons.
" 15	Cie Charlemagne et Lac Ouareau	Rivière Michel			
" 19	do	Lots 1 et 2-6 Archambault	Non indiquée	Aucun	Colons.
" 19		Lots 19 et 20 Lussier 126 6e rang		do	do
" 19		La Merci	3 milles		do
" 19		Doncaster			
Juin 3	Cie Belgo Canad	Rivière Bostonnais	Inconnue	Eteint au début	Voyageurs.

Digitized by Google

Juin 11-12-13....	Riordon Papor Mills, Ltd.	Rivière Sawgay.....	.....	Aucun.....	Inconnue.
" 3-4-5-6-7-8..	do do	do	.. ..	do	Cultivateurs.
Juin 19.....	G. H. Parley & Co.....	Rivière Rouge	Un mille	2 à 300 arbres	Touristes ou cultivateurs.
" 7.....	do ...	Mscaza.....	Boisé 10 acres, non boisé 10 milles carrés.....	130 cordes de bois de pulpe	Inconnue.
" 6-13	do	Rivière Boulé.....	Boisé 200 acres, non boisé 100 acres	Pas d'arbres de brulés....	Feu allumé pour chasser les moustiques.
Nov. 9..... ..	do	Trembling Lake.....	1½ acre..	Aucun.....	Non indiquée.
		Balsam Lake.	100 acres....	Aucun d'indiqué	do
Juin 3	St-Gabriel Lumber Co....	Mastigouche.....	1½ m. c. non boisé, 50 acres boisés.....	Non mentionné.....	En brûlant des broussailles.
Mai 25-26.....	Laurentide P. Co.....	St-Maurice	Peu étendu	Pas de grand bois de brûlé	Inconnue.
" 27.....	Grès' Falls	do	do	do	do
Juin 1-11.	do	do	37500 pieds carrés.... ...	do	Etincelles de loco.
" 3.....	St. Maurice L. Co.....	do	Très peu étendu.....	do	Travailleurs.
" 1.....	A. Baptist....	do	do	do	Inconnue.
" 8.....	do	do	¼ mille carré....	Petits cyprès et peupliers.	Pelle à vapeur.
" 22.....	do	do	10,000 pieds.....	do	do
" 10...	do	do	½ et ¼ mille....	150 épinettes, 500 sapins, 1250 bois franc.....	Coupeurs de traverses.
" 3....	Cie Belgo. Can.	do	3000 p. c.....	Pas de grand bois brûlé .	Les empl. des entr.

Digitized by Google

DISTRICT No 2.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licence.—Saison 1909.

Date.	Noms des détenteurs de limites.	Localité.	Etendue incendiée.	Dommages causés.	Origine.
Juin 3	Cie Belgo. Can	St Maurice	3300 p. c	19 sapins, 7 épinettes	Inconnue.
" 11	do	do	1 acre	Pas de grand bois brûlé	Cigarettes, travailleurs.
Juin 22	St-Maurice	do	Très peu étendu	do	Inconnue.
" 6	Cie Belgo. Can	do	1 mille sur 2 milles	400 épinettes, 500 sapins, 900 bouleaux	do
" 3-4-5	Wm Power	Ribbon River	Très peu étendu	Pas de bois de charpente brûlé	do
" 9-10-11	do	do	do	do	do
" 1	do	do	do	do	do
" 21	do	do	do	do	
" 21	Cie P. et P. Belgo	St-Maurice	Environ 10 milles carrés.	Pertes $15,000.	Trav. Transcontinental.
" 2	Laurentides Paper Co	Grandes Piles, Ouest	50 acres	3 acres de bois francs, 2e végétation	Cultivateur.
" 4	do	Creek Peohe	1 acre	Pas de grands bois brûlé	Inconnue.
" 8	do	Ile dans lac des Piles	5 acres	Petits bois francs	do

Digitized by Google

" 8	do	Peche Creek	30 acres	Sur 5 acres épinettes et sapins	Inconnue.
" 2	do	Croche	4 milles carrés	Tout en serpé	Feu de camp.
" 6	do	Croche	15 milles carrés	3 milles carrés de bon bois de charpente le reste en branchages	Feu antérieur.
Juin 1	W. Ritchie		Estimation ½ mille	Epinette et sapin	
" 1	Riordon Paper Mills Co.	Turgeon lot 7	Non indiquée	Aucun	Non indiquée.
	Grès Falls Co		Commenc. d'incendies		
Juin 9-10-11	Concession Wilson		1 feu 3 m. c.	Considérable	
Mai 26			1 m. x ½ m		
Juin 3		Gros incendie le long du chemin de fer		Pas de détails	
97		D'autres petits feux insignifiants		Dommages peu considér.	
Mai 26	Price Bros & Co	2e rang Price, seign. Grondines		Environ 30 acres buissons mêlés	Incendiaires.
" 29	do	Seign. Grondines		Environ 75 acres, grand bois détruit	Locomotive C.N.R.
Juin 8	do	do		100 jeunes épinettes	Défrichement.
" 28-30	do	Rivière Batiscan	12 acres	75 acres épinettes et sapins	Inconnue.
	do	Cap Laurentides	300 acres	15,000 billots épinette et sapin	Chemin de fer.
Juillet 2	do	Lac Talbot		Pas de dommages	do
Juin 7	Grès Falls Co	Rivière Shawinigan	Non indiquée	Non indiqué	Non indiquée.
Sept. 21-28	Peterborough Realty Co.	St-Gabriel de Brandon	do	do	do

Digitized by Google

DISTRICT No 2.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licence.—Saison 1909.

Date.	Noms des détenteurs de limites.	Localité.	Etendue incendiée.	Dommages causés.	Origine.
Oct. 3-10.	Peterborough Realty Co..	St-Gabriel de Brandon.....	Non indiquée	Non indiqué	Non indiquée.
" 20-24.....	do ..	....	do	do	
Juin 11-12.....	McDonald & O'Brien	Rivière Brochet	do	do	Pelle à vapeur ou camps.
Mai, juin, juillet.	Tourville Lumber Co.....	.....	7 ou 8 com. d'inc. éteints.		

Digitized by Google

DISTRICT No 3.

Incendies sur les terres sous licences.--Saison 1909.

Date.	Noms des détenteurs de limites.	Localité.	Etendue incendiée.	Dommages causés.	Origine.
Mai 28-29.....	H. Kennedy.....	Rivière à Pierre et Perthuis.....	2½ m. sur 3 milles, 1½ m..	Peu de dommage sur 7 arpents.....	Locomotive.
Mai 26	.....	Lac Vert.....	....	.....	do
Juin 23.....	H. Kennedy	Colbert.....	¾ acre.....	Aucun	Inconnue.
" 30.....	do	....	161 acres.....	400 épinettes et sapins brûlés	Etincelles de locomotive.
.....	St-Siméon Lumber Co..	Lac Clapet	Plusieurs petits feux.....	Aucun.....	Chasseurs.
Juin 3..	Price Bros & Co	Canton Saguenay.....	3 m. sur ½ m. vieux brûlés.	Aucun dommage..... ...	Inconnue.
.....	do	do	1 m. c., vieux brûlés.....	do	Supposé colon.

Digitized by Google

DISTRICT No 4.

Incendies sur les terres sous licence.—Saison 1909.

Date.	Noms des détenteurs de limites.	Localité.	Etendue incendiée.	Dommages causés.	Origine.
Juin 10.....	Saguenay Lumber Co....	Escoumains, Bergeronnes.. ..	.....	Rapports "Grand incendie v. nant des Bergeronnes".	
" 10.....	do do	Lac à la Truite.....	Petit feu dans vieux défrichement.	.....	Non indiquée.
" 29.....	do do	Rivière Lorette..... ..	Petit feu dans vieux défrichement.....	Non indiqué.....	do
" 10-12	Kaine & Bird.....	Bergeronnes.....	4 milles carré.....	Assez considérable.....	Colons.
" 5.....	C. P. Easton & Co.....	Camps 2 et 3.....	Petit feu, 3 jours.	Pas de dommage...	Inconnue.
Août.....	H. M. Price & Co.....	... .	Petit feu, 3 jours.		
" 1-7.....	Rapports de A. E. Jonoas, inspecteur	Belles Amours.....	4 acres sur 1 acre.....	Pas considérable.....	Pêcheurs.
" 1-7.....	do	Iles Esquimaux.....	1 acre carré.....	Non mentionné.....	do
" 1-7.....	do	Baie Fraser.....	Non mentionnée.....	A duré quelques heures...	Non mentionnée.
" 1-7.....	do	Rivière Pentecôte.....	2 milles sur un mille.		
" 12-13.....	Manicouagan and English Bay Export Co.....	Manicouagan..... '... .	Une lisière de 2 acres de largeur sur un mille de terrain	Environ 50 arbres	Pêcheurs de perles.

Digitized by Google

DISTRICT No 5.

Incendies sur les terres sous licence.—Saison 1909.

Date.	Noms des détenteurs de limites.	Localité.	Etendue incendiée.	Dommages causés.	Origine.
Juin 15.....	Price Bros & Co.....	Péribonka.....	2 milles de longueur sur ½ mille de largeur.....	Environ 20,000 petites épinettes.....	On suppose que ce sont les colons.
" 15.....	do do	Tremblay.....	3 milles carré sur environ ½ mille carré de vieux brûlé.	35,000 petites épinettes...	Cueilleurs de gomme.
" 5.....	Rivière Bleue et Whitworth.....	Rivière Bleue et Whitworth ...	.....	.....	On suppose que ce sont les colons.
" 7.....	R. H. Montgomery.....	Ste Perpétue.....	.....	Pas considérable.....	Non mentionnée.
" 7.....	Jos. Lagacé.....	Caplan.....	.....	Dommages considérables mentionnés dans trois paroisses.....	Des colons faisant brûler des broussailles.
" 7.....	Price Bros & Co.....	Armagh 2e rang.....	6 acres largeur sur 13 lots.	Non mentionné une chaussée d'écluse brûlée, valeur $300.....	Inconnue.
" 14.....	do	Rivière Ouest 2e rang.....	2 milles longueur sur 1 largeur.....	Non mentionné, chaussée brûlée, valeur $2000...	Inconnue.

Digitized by Google

DISTRICT No 5.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licence.—Saison 1909.

Date.	Noms des détenteurs de limites.	Localité.	Etendue incendiée.	Dommages causés.	Origine.
Juin 4-5	J. J. Lagacé	Rivière Escouminac	Une petite maison et un hangar brûlés valeur inconnue	Dommage à la forêt $300 à $400	
" "	do	Ruisseau Stuart	Le feu a couru 4 ou 5 milles le long de ce cours d'eau	Dommage peu important.	
" "	do	Paroisse de Saint-Louis	Plusieurs feux ont brûlé de la clôture	Peu important.	
" 26	Price Bros & Co		Pas de détails		
" 8	D. Fraser & Sons	Ruisseau Baker	3 milles sur un mille		
" 20	D. Fraser & Sons	Lac	2 milles sur 1½ mille		
" 24	do		4 milles sur ½ mille		
" 26	do		1 mille		
" 12	K. L. Warren	Bungay	Tout le 3e rang		
" 8	do	Ch. St-Eleuthère	1 petit feu	Non mentionné	Inconnue
" 9	do	Bungay	1er rang, en partie sur lots de cultivateurs	Pas dangereux	
" 4-12		Leverrier	Non mentionnée	4-500 arbres	Non mentionnée.

Digitized by Google

Juin 5-6-7	.....	Fournier.....	½ m. c.....	6-7000 billots.....	Colon.
" 9-12	.....	Lafontaine.....	6 arpents.....	1500-2000 billots.....	Inconnue.
" 25-26	.....	Fournier.....	Non mentionnée.....	.....	do
" 3	Gaspé Lumber Co.	Gaspé.....	Non mentionnée, commenc.	Aucun.....	Non mentionnée.
Sept. 7	do	do.....	Non mentionnée, do	do.....	Pêcheurs.
Juin 5	Price Bros Co Ltd.....	Bras d'Apic.....	200 acres.....	Non mentionné.....	Inconnue.
" 18	H. Atkinson.....	Buckland.....	.....	5000 arbres endommagés, la plupart du bouleau..	Colon.
.....	.....	Pohénégamook.....	Non mentionnée.....	Non mentionné.....	
Août 24	Murray & Gregory.....	Casgrain sur lot 14-8e rang.....	Non mentionnée.....	Aucun.....	Non mentionnée.
Juin 12	Trois-Pistoles Lumber Co.	Raudot, 12 lots 1er et 2e rang..	.....	30,000 billots brûlés....	Cultivateur.
"	J. Fenderson & Co.....	Lots, 37-50, 4e et 5e rang.....	.....	.....	Feu allumé pour défrichement.
Mai 31	C. W. Mullen.....	Taschereau.....	Plusieurs petits feux.....	Non mentionné.....	On suppose que ce sont les orlons.
Juin 5	do	Denoue, lots 20, 21, 1er rang....	4 acres.....	do.....	Non mentionnée.
" 12	C. W. Mullen.....	Taschereau.....	100 acres.....	Non mentionné.....	Non mentionnée.
" 5	Price Bros & Co.....	Armagh, lot 17, 2e rang.....	6 ac. de largeur sur 7 lots.	do.....	Feu allumé par Nérée Allaire.
" 5	do	Ashburton.....	Le feu a couru sur 5 milles; largeur non mentionnée.	Une chaussée brûlée, $1,000 de dommages.....	Non mentionnée.
" 4	do	Fournier.....	2 milles de longueur sur 1 mille de largeur.....	Non mentionné.....	Feu allumé par E. Jalbert, jnr.
" 4	do	Bourdages, lots 37, 38, 40, 8e rang.	10 acres de longueur sur ½ acre de largeur.....	do.....	Non indiquée.

Digitized by Google

DISTRICT No 5.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licence.—Saison 1909.

Date.	Noms des détenteurs de limites.	Localité.	Etendue incendiée.	Dommages causés.	Origine.
Juin 4.....	do	Beaubien, 5e et 6e rang.	2 m. longueur sur 1½ larg.	Non mentionné.....	Non indiquée.
Août 13, 14, 15.	O. Bonenfant.....	Rapport feu, lot 70, 9e rang ...	Non mentionnée.....	do	do
Septembre 21, 22, 23, 24.....	do	Route de Mont-Carmel	.. ..	Assez considérable.....	do
Juin 1.....	D. Fraser & Sons..	Whitworth.....	Non mentionnée.....	Moulins et tout le village, moins une maison, pertes $100,000.....	Colons.
" 7.....	Dom. Lumber Co.....	Grand Etang, concession Godfrey.....	Non mentionnée.....	Considérable.....	Non mentionnée.
" 1.....	Edwards & McLean.....	Rivière Bonaventure, 16 milles, tout en bois vert.....	....	153,000 arbres grillés et brûlés	Colons..... ...
" 4....	Jas. Murchie & Sons.....	7 lots sur 6e rang et 1 lot sur 7e rang, Estcourt.....	2 milles pa ¾ mille.....	Non mentionné..	Non mentionnée.
Sept. 5-30.....	L. Bard.....	Rivière au Boulleau et Rivière Bleue.....	Non mentionnée.....	Aucun.....	Entrepreneurs.

Digitized by Google

Liste des gardes-feu employés durant la saison 1909.

Noms.	Employé par:
Arthur, John	" The Labrador Co. "
Allaire, Armidas	" Price Bros & Co. (Ltd) ".
Ayotte, Edward	" The Grès Falls Co. "
do Théophile	do
Adams, Peter	Alexander Baptist.
do Jack B	do
Arseneau, Joachim	Edwards & McLean.
Arsenault, Fred	" W. C. Edwards & Co."
Adams, Austin	J. R. Booth.
Allan, Alfred	" Fraser & Co."
Armstrong, John	Gilmour & Hughson.
Amyotte, Moïse	James Davidson.
Brooks, John	" Price Bros & Co. (Ltd) ".
Bourassa, Alphonso	do
Beauchamp, Moses	" Pembroke Lumber Co ".
Bélanger, C. J	Charles Bélanger.
Bélanger, Joseph	Alex. Bélanger.
Baker, D. R	" Donald Fraser & Sons ".
Beaudin, Octave	" H. M. Price & Co ".
Buchanan, P. W	" Brompton Pulp & Paper Co ".
Bolduc, Archelas	do
Berrea, Michael	" Charlemagne & Lake Ouareau Co ".
Bergeron, Victor	W. Owen.
Bertrand, Théodule	L. P. H. & Henri Grandbois.
Bisson, Frederick	H. Atkinson.
Bird, William	" Trois Pistoles Pulp & Lumber Co ".
Brodeur, Joseph	Tourville Lum. Co :—
Bouchard, Nenot	" Belgo Canadian Pulp & Paper Co ".
Bard, Urbain, sr	" River Ouelle Pulp & Lumber Co ".
Boivin, George	" Ouiatchouan Pulp Co".
Boivin, Siméon	do
Brassard, Arthur	do
Bertrand, Joseph	" Turner Lumber & Pulp Wood Co ".
Bernier, N	" J. Fenderson & Co ".
Blier, Joseph	Charles Miller.
Batt, Eug. A	" Dominion Lumber Co ".
Brown, H. H	W. K. McKean.
Brown, Bert	do
Bernier, Phidime	" Price Bros & Co. (Ltd) ".
Boyer, Herms., sr	" Shepard & Morse Lumber Co ".
Boutin, Ged	" McArthur Bros & Dominion Bank ".
Boyer, Hermidas	" Shepard & Morse Lumber Co ".
Bienvenu, Louis	J. R. Booth.
Bryson, Thomas	James Davidson.
Bertrand, William	" W. C. Edwards & Co ".
Blais, Alfred	do
Boyes, Robert J	" East Templeton Mfg. Co ".
Bazil, David	Gilmour & Hughson.
Beaubien, J. B	Gillies Bros.
Bouchard, Joseph	" Hawkesbury Lumber Co ".
Britt, Nicholas	Succession Charles Logue.
Bouchard, Eugène	La Cie de Pulpe de Chicoutimi.
Bouchard, Ernest	L. Bouchard.
Boivin, Joseph	" The Belgo Canadian Pulp & P. Co ".
Bergeron, P. E	" Chaleurs Bay Mills".
Bolduc, Ant	" Belgo Canadian Pulp & Paper Co ".
Blackburn, Pete	" Grès Falls Co ".
Bouchard, Fred	do

Digitized by Google

Liste des gardes-feu employés durant la saison 1909.

Noms.	Employé par :
Bennett, H	" Laurentide Paper Co ".
Bailey, W	do
Boullaine, Alfred	" Price Bros & Co, (Ltd.) "
Blanchette, Rémi	do do
Blair, Harold	do do
Boivin, Maurice	do do
Bernier, Cléophas	do do
Bernier, Ernest	do do
Boulet, Camille	do do
" Ferd	do do
Brochu, Philéas	do do
Boulet, Onésime	do do
Bernier, Raphael	do do
Boyes, Thomas	" St Maurice Lumber Co "
Beauchesne, Nap	do do
Bauvette. Jean Bte	do do
Bellemare, Wilfrid	do do
Beauchesne, Ludger	do do
do Maurice	do do
Brosseau, Joseph	" The Grès Falls Co ".
Bellefeuille, Maurice	do do
Boucher, Philippe	Randolph & Baker.
Bartlett, W. E	" Quebec & St Maurice Ind. Co ".
Charest, Saul	" Price Bros Co ".
Coffen, C. T.	" Calhoun Lumber Co ".
Carbonneau, Jos	" E. B. Eddy Co ".
Charest, Alphonse	" St Simeon Lamber Co ".
Couture. Alphonse	Louis, Cabot.
Claude, Nicholas	" A. C. Edwards & Co ".
Crapeau, Mag	Ed. Fiske.
Coulombe ,Evan	" Lake Megantic Pulp Co ".
Chouinard, David	" Lake Megantic Pulp Co".
Carmichael, William	J. D. Sowerby & Co.
Chapados, F. X	" Grand Pabos Lumber Co ".
Comber, Anthony	H. Atkinson.
Caron, Magloire	" River Ouelle Pulp & Lumber Co ".
Cleary, Edward	" St Lawrence Lumber Co ".
Chamberland, Walter	" Austin Lumber Co (Ltd)".
Chamard, Louis	K. L. Warren.
Côté, Pitre	Price Bros & Co (Ltd).
Crooker, E. L	" Laurentide Paper Co ".
Carter, A. H	do do
Campbell, R. L	do do
Coleman, N. H	do do
Collins, Luc	Price Bros & Co.
Caron, Alex	do do
Coulombe, Désiré	do do
Clouston, H	do do
Cames, James	" North Shore Power, Ry & Nav. Co."
Chisholm, W. J	do do
" D. F	do do
Cyr. Grégoire	" Cascapedia Mfg Co ".
Cochrane, John	do do
Carter, John H	" Quebec, St Maurice Indus. Co ".
Charlton, A	do do
Castainer, J. A	J. Fenderson & Co.
Côté, Arthur	do do
Conway, T	H. Kennedy.

Digitized by Google

Liste des gardes-feu employés durant la saison 1909.

Noms.	Employés par :
Crétien, André	"Dom. Lumber Co".
Carrier, Alfred	K. L. Warren.
Couturier, Jos	do do
Clark, Geo	W. C. Edwards & Co.
Caron, Philip	do do
Crawford, Ed	"W. C. Edwards & Co."
Comeau, Andrew	do do
Carley, James	Gilmour & Hughson.
Cameron, Chs	do do
Cautchance, Jacques	Gillies Bros.
Crawford, J. H	do
Campbell, J. A	"The James MacLaren Co."
Carrier, Pascal	"R. H. Klook Co."
Devoy, Cyrille	Louis Cabot.
Dionne, Abraham	"James Richardson & Co. (Ltd)."
Delair, Léon	"Portneuf Pulp Lumb r Co."
Dallaire, Romuald	John Breakey.
Dallaire, Louis	"C. P. Easton Co."
Dupuis, P. C	Frank Ross.
Desroches, Ernest	"Fraserville Lumber Mills Co."
Duchaine, Henri	do do
Daviot, Napoléon	"Charlemagne & Lac Ouareau Lumber Co."
Duperreault, Ulderge	"St. Gabriel Lumber Co."
Desbiens, Charles	"Chaleurs Bay Mills Co."
Durand, Ant	"Colonial Lumber Co."
Duforge, Ferd. Jr	"The Laurentide Paper Co."
Downs, H. A	do do
Durret, M. Cajetan	"Price Bros & Co."
Desrosiers, François	do do
Desroches, J. A	do do
Dugré, Ludger	"St. Maurice Lumber Co."
Dontigny, Treflé	"The Grès Falls Co."
Dufour, Wilfrid	do do
Descoteaux, George	do do
Dufore, John	"The Bronson Co.".
DeForest, H	"The Laurentide Paper Co."
Dallair, Arthur	"J Fenderson & Co."
Dauherty, Alex	A. B. Hunt, M. P.
Dupuis, Francis	J. R. Booth.
Dupuis, Edouard	do
Duke, Richard	do
Deschênes, Théophile	W. C. Edwards & Co.
Decauteau Joseph	"Hull Lumber Co."
Edwardson, Lawrence	"Estate of Wm. Hendrice."
Enright, Michael	H. Atkinson.
Emond, Delphis	"Iberville Lbr Co."
Fertine, Johnnie	Prouty & Miller
French, F.-F	"Jas Richardson & Co".
French, Benj	"W. C. Edwards & Co".
Foley, Louis	John Breakey.
Fortin, Joseph	Ivers P. Lawrence.
Farrell, Edward	Murray & Gregory.
Fortin, Zacharie	"Ouiatchouan Pulp Co".
Foster, François	"Austin Lumber Co".
Fleurant, Moïse	"G. H. Perley & Co.".
Foster, B. F	do do

Digitized by Google

Liste des gardes-feu employés durant la saison 1909.

Noms.	Employé par :
Fortin, Willie	" Price Bros & Co.".
Fontaine, Israel	do do
Ferland, Willie	" Laurentides Paper Co."
do Nazaire	do do
Ferguson, John	" The Grès Falls Co.".
Fouhy, Thomas	" Quebec & St. Maurice Industrial Co.".
Fournier, Edmond	" James Fenderson & Co.".
Farrier, James	" Charlton Bros, & Collins & Johnson ".
Foley, Patrick	do do
Farrel, John	Gilmour & Hughson.
Ferland, Lowis	" Laurentides Pulp Co.".
Godmere, Alex	McLachlin Bros.
Gagnon, Jos., Son of Henry	James Richardson.
Goulet, Louis	William Ritchie.
Gagnon, Alphonse	" Lake Megantic Pulp Co.".
Guenette, F. X	" Grand Pabos Lumber Co.".
Gervais, Denis	" James Murchie Sons & Co.".
Gaudreault, Lucien	Murray & Gregory.
Grenon, Charles	" Turner Lumber & Pulp Work Co.".
Gaudreault, Louis	do do
Gilbert, François	" Price Bros & Co.".
Gagnon, Toby	do do
do Adélard	do do
do Pierre	do do
Grosart, J. McD	do do
Goulet, Pete	" The Grès Falls Co.".
Gallant, Félix	" The Shives Lumber Co."
Gauthier, A. B	Edwards & McKlean.
Godin, C. J	H. Kennedy.
Gingras, Louis	do
Gauthier, Michel	do
Gun, Ignace	Alex Barnet.
Gendron, Israel	J. R. Booth
Gagnon, Philip	" W. C. Edwards & Co."
Gorman, Michael	Fraser & Bryson.
Galagher, James	" Fraser & Co ".
Gauthier, Joseph	" Gilmour & Hughson.
Goodman, Alex	MacLachlin Bros.
Gibson, Rodger	" Hull Lumber Co ".
Grenier, Louis S	" The Jas. McLaren Co ".
do Simon	do do
Hudon, Pantaléon	F. Flo. Soucy.
Harbic, Lawrence	" The Riordon Paper Co ".
do Joseph	do do
Henley, Patrick	" Alex Cochran & Co ".
Huot, Napoléon	H. Atkinson.
Hastings, W. G	" The Laurentide Paper Co ".
Hunter, Isaac	" Estate Robert Hurdman.
Houle, Treffié	" The Grès Falls Co ".
Helee, Chs. Aug	" St Maurice Lumber Co ".
Hamelin, C. E	do do
Ham, H. F	" The Grès Falls Co "
Harvey, Barthe L	" The Laurentide Paper Co ".
Hokanson	do do
Hayden, J. T	" Low Lumber Co ".
Hanson Harman	J. R. Booth.
Hunter, James jr	" Hull Lumber Co ".

Digitized by Google

Liste des gardes-feu employés durant la saison 1909.

Noms.	Employé par :
Hayden, J. P	" Low Lumber Co. "
Hurtebuise, Jos	" The James MacLaren Co ".
Hanson, Isaac	Shepard & Morse.
Isabelle, Joseph	" Bayliss Pulp & Lumber Co. "
Irvine, Thomas	Maurice Bertrand.
Johnson, J. T	" The Laurentian Lumber Co ".
Jarvis, H. R	" The Laurentide Paper Co ".
Joncas, Narcisse	" Price Bros & Co. "
Jerdain, Albert	" The Grès Falls Co ".
Jawbone, Frank	" W. C. Edwards & Co. "
Jones, Peter	Gilmour & Hughson.
Jerome, John	Logue & Co.
Jones, Albert	Shepard & Morse.
Kane, M. R	" Price Bros & Co. "
Kaible, François	James Richardson Co. (Ltd).
Kearneys, William	B. Grier.
Keays, Edmond	Danaher & Melandy.
Keays, Henry	do do
Kean, James	" Shiver Lumber Co. "
Kissick, W. H	J. R. Booth.
Lacoste, Louis	McLachlin Bros.
Lambert, Albert	Louis Cabot.
Leveillé, Joseph	K. L. Warren.
Lee, John	" Donald Fraser & Sons ".
Lapointe, Ferd	" Brompton Pulp & Paper Co."
do Thomas	do do
LaRouche, Merédé	" Battle Island Paper Co."
Lajoie, A	do do
Labuni, Alphonse	" Charlemagne & Lake Ouareau Lumber Co."
Laquerre, Laïe	L. P. H. & Henri Grandbois.
Levesque, Charles	" James Murchies Sons & Co."
Levesque, Joseph	" Tourville Lumber Mills Co."
Lacerte, J.-A	do do
Lavoie, Cléophe	" Belgo, Canadian Pulp Co."
Lavoie, Alphonse	" River Ouelle Pulp & Lumber Co."
Laframboise, Casimir	" G. H. Perley & Co."
Lavoie, William	Jos. N. Piché.
Lachance, Jos	" The Laurentide Paper Co."
Lachance, Olive	do do
Levesque, Honoré	" Price Bros & Co. (Ltd)".
Labrie, Joseph	do do
Lavoie, François	do do
Lerney, E	do do
Levesque, Rodrique	do do
LaRue, Jos	" The Grès Falls Co."
Letiecq, Henry	Power & Calvin.
do Gustave	do do
Lindsey, Hugh	" Laurentide Paper Co."
Lavoie, Anicet	" La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi. "
Lemonde, Arthur	" Trois-Pistoles Pulp & Lumber Co."
Lannigan, P.-G	" The Grès Falls Co."
Levesque, Jules	" J. Fenderson & Co."
Lepage Napoléon	H Kennedy.
Lafontaine, F. X	H. Kennedy.
Levesque, Célestin	" Murray Bay Lumber & Pulp Co."

Digitized by Google

Liste des gardes-feu employés pour la saison 1909.

Noms.	Employé par :
Lalancette, Thos	Auger & Son.
Labrie, Auguste	K. L. Warren.
Lavoi, Alphonse	" River Ouelle Pulp & Lumber Co."
Lodouceur, William	Fraser & Co.
Lussier, Herm	J. R. Booth.
Lafrenière, Philippe	" Reed & Co."
Labelle, James	J. R. Booth.
Lavoie, Théophile	Fraser & Bryson.
Lacorte, Louis	MacLachlin Bros.
Levesque, Philippe	" Hawkesbury Lumber Co."
Labelle, James	John Lumsden.
Lavoie, George Henri	La Cie de Pulpe de Chicoutimi.
Lajeunesse, Joseph	" Charlemagne & Lac Ouareau Lbr Co."
Lapp, Victor P	" The Laurentide Paper Co.
Michel, Rudolphe	" Pembroke Lumber Co."
Morrison, Duncan	McLachlin Bros.
Marcotte, Ulric	John Breakey.
Martel, Ant	" Brompton Pulp & Paper Co."
Morin, Art	" Lake Megantic Pulp Co.
Martin, John B	" The England Lumber Co."
Maher, J. N	Kaine & Bird.
Miller, Frank	" St. Lawrence Lumber & Indus. Co."
Marcel, Louis	" Laurentide Paper Co."
Mitchell, F. N	do do
Mosher, F. J	do do
Meade, R. B	do do
Mitchell, S. S.	" Laurentides Pulp & Paper Co."
Maltais, Xavier	" Price Bros & Co., (Ltd)".
Morel, Elzéar	" The Grès Falls Co.".
Maltais Ferd	La Compagnie de Pulpe Chicoutimi.
Morrison, John	" Bronson Co".
do Duncan	do
Moisan, Ignace	H. Kennedy.
do Wilbrod	do
Maltais, Alfred	" Murray Bay Lumber Co."
McDonald, Hough	McLachlin Bros.
Michel, Scheen	do
McDavid, John S	Pratt Bros.
McEvoy, Frank	" Dominion Lumber Co."
McKinnon, Joseph	Price Bros.
do D vid	do
McLanghlin, James	"Estate Robert Hurdman."
McWhirter, John	"Caspédia Mfg & Trading Co.".
McCormick, John	do do
Moreau, Peter	" Manicouagan & English Bay Co.".
Moffet, Charles	Gilmour & Hughson Co.".
McCallin, Alex	" White River Timber Co.".
Michaud. Fabien	W. W. Wheeler.
Miller, Jackson	W. K. McKean.
Martel, Johnny	" Iberville Lumber Co.".
Mercier, Wilfred	" Saguenay Lumber Co."
Michel. Philip	Alex Barnet.
Monaghan, Robert	J. R. Booth.
Mousseau, George	do
Miron, Peter	do
Martin, Prim	" Témiscouata Lumber Co. '
Marion, Eugène	James Davidson.
Munroe, Magloire	" W. C. Edwards & Co.

Digitized by Google

Liste des gardes-feu employés durant la saison 1909.

Noms.	Employé par :
Manery, John	François & Bryson & Campbell.
Macrief, George	Gilmour & Hughson.
McRory, James	do do
McCormick, Pat	Gillies Bros.
Moore, B. C	"Hull Lumber Co."
Moffatt, Timothy	R. H. Klock & Co.
Murphy, T. J	M. J. O'Brien.
Nault, Oct	"Charlemagne & Lac Ouareau Lumber Co"
Nadeau, Joseph	"Price Bros & Co (Ltd)."
Noel, Jacob	"The Grès Falls Co.
Neault, Pierre	"St Maurice Lumber & Co".
Nottaway Philip	Fraser & Co.
Nadeau Joseph	Fraser & Co.
Osborne, Elijah	"Charlemagne & Lake Ouareau Lumber Co."
Ouelette, Joseph	"The Grès Falls Co".
Ouelette, Joseph	Charles Miller.
Pelletier, Ernest	F. Flo. Soucy.
Parent, Isidore	"F. & M. Lumber Co".
Pinet, Alex	Guillaume Pinet.
Pineau, Joseph	Alphonse Pineau.
Papattie, Jonas	"Estate of Wm. Hendrie".
Paradis, Achille	"Donald Fraser & Sons".
Potvin, Charles	W. Joseph Tremblay.
Perrault, J. A	"Tourville Lumber Co".
Potvin, Charles	"Belgo Canadian Pulp & Co".
Patterson, Henry G	"Gaspé Lumber & Trading Co".
Pourer, Nazaire	"Price Bros & Co, (Ltd)".
Provost, Napoléon	"Laurentide Paper Co".
Pelletier, Arthur	"The Grès Falls Co".
Page, L. N	do do
Pratt, Amédée	Edwards & McLean.
Plusance, James	do do
Paquette Ulric	"J. Fearderson & Co".
Perron, Wilfrid	A. B. Hunt.
Perron, Damien	do
Perron, Evariste	W. W. Wheeler.
Pepin, Jules	do
Poulin, Joseph	"Mossom Boyd & Co".
Pratt, Arthur	J. R. Booth.
Poulson, Wm	"Fraser & Co".
Pichon, Amable	"W. C. Edwards & Co".
Pourer, George	do do
Proulx, Antoine	do do
Pilon, David	"Edwards & Hawkesbury Co".
Perreault, Francis	"The Jos. MacLaren & Co."
Pouide Johnny	"Belgo Canadian Pulp & Paper Co".
Reynolds, Patrick	"E. B. Eddy Co".
Ralph, John	do do
Robinson, E. A	McLachlin Bros.
Ryan, W. A	Alex Ryan.
Russell, J. S.	"James Richards & Co."
Roy, Arthur	do do
Roy, Joseph	"Lake Megantic Pulp Co."
Robertson, Hurd	"Montgomery & Sons Co."
Rivard, J. Edm	"The Grès Falls Co."

Digitized by Google

Liste des gardes-feu employés durant la saison 1909.

Noms.	Employé par :
Ross, Arthur	" Price Bros & Co."
Ritchie, F. C	" Laurentide Paper Co."
Richards, Robert	" Price Bros & Co., (Ltd)."
Ross, Adelard	do do
Racy, H.-W	do do
Richards, Narcisse	Chs. W. Mullen.
Roberts, Tom J	" St. Maurice Lumber Co."
Roy, James	Edwards & McLean.
Roussell, Aurelle	" J. Fenderson & Co."
Ross, Paul	do do
Rouet, Dan, Jr	M. Quinn.
Retter, Michael	J. R. Booth.
Reynolds, Arthur	do
do Pat	" E. B. Eddy & Co."
Ralph, John	do do
Rice, Michael	" W. C. Edwards & Co."
Reynolds, John	do do
Rielley, George	" Edwards & Hakesbury Co.'
Robinson, E.-A	McLachlin Bros.
Richer, D	" The Jas McLaren Co."
Simoneau, Ordinas	R. H. Scougall.
Scougall, W.-M	do
Soucie, Narcisse	" Fraser & Co."
Simard, Joseph	H. St-Laurent.
St. Gelais, Francis	James Richardson Co (Ltd.
Simard, Ovila	H. Atkinson.
Sirois, Samuel, sr	" Trois-Pistoles Pulp & Lumber Co'l.
Savard Didyme	" Belgo Canadian Pulp Co ".
Savard, Ludger	do do
do Etienne	do do
Simard, Arthur	J. H. Dansereau.
St Pierre, Germain	" Loverin & Co."
Stimpson, L. G	" Laurentide Paper Co."
Simmons, G	do do
Seaborne, R. L	do do
St Pierre, Paul	" Price Bros & Co (Ltd)."
do Joseph	do do
Smith, John	" North Shore Power & Nav. Co ".
Stearns, J. H	" Cascapedia Mfg & Trading Co ".
Smithson Richard	" The Bronson Co."
Sawyer R. J	" Quebec & St Maurice Industrial Co ".
Smith Edwards	J. Fenderson & Co.
Stewart, John	Charlton Bros & Collins & Johnson.
St Pierre, Peter	" White River Lumber Co ".
Semow, Alex	Fraser & Co.
Savard, Jos	" Manicouagau & English Bay Lumber Co".
Smith, G. S	" Laurentide Paper Co ".
Sweezy, Albert	" Power & Calvin ".
Smithson, Richard	The Bronson Co.
Simpson, George	Fraser & Co.
Spencer, Louis	Edwards & Hawkesbury Co.
Sourcole, Isie, jr	Fraser & Bryson.
do do sr	do do
Soucie, Narcisse	Fraser & Co.
Soucie, Xavier	Gillies Bros.
Sheyer, Michael	MacLachlin Bros.
Strachan, Arthur	R. H. Klock & Co.
Sheyn, Thomas	M. J. O'Brien.

Digitized by Google

Liste des gardes-feu employés durant la saison 1909.

Noms.	Employé par :
Turcotte, Etienne	" James Richardson Co (Ltd)."
Tremblay, Paul	" Portneuf Pulp & Lumber Co."
Tremblay, Philippe	M. A. Grandbois.
Tremblay, Emile	" Price Bros (Ltd)."
do Richard	do do
do Alexis	do do
Turcotte, Ernest	do do
Tremblay, do	do do
Thibeault, William	do do
do David	do do
Tait, J. C	" Hawkesbury Lumber Co."
Tremblay, Napoléon	" C. P. Easton & Co."
do Edgar	do do
Tait, James C	" R. H. Klock & Co."
Usdogwen, Antoine	John Lumsden.
Veaugeois, Lucien, sr	" Grès Falls Co."
do do jr	do
do Julien	do
Vibert, Charles	A. H., J.-H.-M., & A. H. Campbell, jr.
Villeneuve, Almanzor	" Laurentide Paper Co."
Veaugeois, Donat	" The Grès Falls Co.".
do Louis	do do
Veaugeois, Ant.	" The Grès Falls Co".
do Neil	do do
Vallon, E. A	H. Kennedy.
Verna, Alexandre	do do
Vaudette, Samuel	"Estate John L. Hubert.'
Van Sice, E	" Laurentide Paper Co".
Valliere, Joseph	Bryson, Charlton & Est R. Church.
Valliere, Arthur	do do
Verrais, Edward	I. R. Booth.
Valliere, Lionel	Fraser & Bryson.
Vallow, Salomon	Gilmour & Hughson.
Vincent, Orijick	Gillies Bros.
Willett, Ben	Molson's Bank.
Walzeng, Joseph	" Battle Island Paper Co".
Way, Ira	"Charlemagne & Lake Ouareau Lumber Co".
Way, T. W	do do
Wagner, William	" Dominion Lumber Co".
Williamson, R. J	" The Laurentian Lumber Co".
Wilson, Ellwood	" Laurentide Paper Co".
Way, James	Gilmour & Hughson.
Williams, R. O	" Laurentide Paper Co".
White, J. T	Gilmour & Hughson.
White, John J	do do
Werg, Wab	" Laurentide Paper Co".

Digitized by Google

APPENDICE No 23

Rapport de W. C. J. Hall, Surintendant du Parc National des Laurentides.

Québec, janvier 1910.

A l'Honorable ministre
des Terres et Forêts,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant le Parc National des Laurentides, pour la saison dernière.

Pendant les premiers jours de l'été, j'ai fait un voyage d'inspection vers l'ouest du chemin Saint-Urbain. J'ai constaté que le gros gibier avait évidemment beaucoup augmenté pendant les dernières années ; il y avait partout et particulièrement dans ce chemin des indices nombreux du passage de caribous et d'orignaux. J'ai pu aussi me rendre compte que la perdrix augmentait dans cette partie de la province.

Un feu, qu'on dit avoir été allumé par les flotteurs de bois de la "St-Maurice Lumber Company", a ravagé le côté nord du Grand Lac Batiscan et détruit une quantité d'épinettes de seconde végétation ; il a aussi traversé un ancien brûlé. Les dommages n'ont pas été notés dans le rapport, mais ils ne sont probablement pas considérables.

Je regrette d'avoir à dire que le loup des forêts a fait son apparition dans le parc ; le gardien de cette localité a signalé son passage l'hiver dernier à la rivière aux Ecorces, et il a aussi été signalé plus à l'est, dans la partie du milieu, par l'inspecteur Thomas Fortin. On en voit un par ci par là dans la vallée de la Metabetchouan. Sauf dans des conditions défavorables, comme sur la *croûte* ou quand la neige est mouillante et pesante, je ne pense pas que les loups fassent grand dommage au caribou ; ils sont migrateurs et leurs pieds sont conformés pour la course *sur* la neige. Je ne pense pas que le loup aurait la témérité de s'attaquer aux orignaux dans leurs ravages.

On étudie les moyens d'exterminer les loups ou d'éclaircir leurs rangs et l'on fera des efforts dans ce sens. A mon avis, l'éponge comprimée et des appâts sur des crochets d'os de baleine sont les meilleurs moyens à employer ; je ne conseillerais pas l'usage du poison.

Les Wapeti ont passé l'été dans le Parc de la manière la plus satisfaisante ; mais, à l'approche de l'automne, ils ont émigré et fait leur apparition

Digitized by Google

près de St-Urbain, refusant de se laisser reconduire dans les forêts. Les habitants ont pris grand plaisir à faire une battue en masse, et ils ont gratuitement aidé à les cerner et à les placer dans une grange du voisinage. Peu de temps après on les a expédiés à Québec et placés dans le parc de Montmorency où ils sont actuellement.

Ces animaux ne pouvant parquer comme les orignaux et la conformation de leurs pieds ne leur permettant pas de courir *sur* la neige comme le caribou, on doit les classer parmi les migrateurs, suivant les saisons ; et, par conséquent, vu l'extrême profondeur de la neige à cette latitude, ils ne peuvent se propager dans le parc.

De tous les côtés du parc, les trappeurs qui chassent en dehors commencent à comprendre les avantages à retirer de la protection du gibier, et ils font de meilleures chasses d'animaux à pelleterie. Voilà qui est bon à mentionner.

Le groupe des lacs s'étendant le long de l'ancien chemin de colonisation a été bien fréquenté cette année par les pêcheurs à la ligne de l'endroit, ce qui compense la diminution du nombre de visiteurs à la rivière Jacques-Cartier, près de Tewkesbury. Les pêcheurs rapportent que la truite dans les lacs Noël et Régis augmentent de grosseur.

Il a été nécessaire de prendre des procédures contre un nommé Didace Simard, de Saint-Placide, comté de Charlevoix, pour infraction à la loi concernant le parc, au mois de février dernier. Il y a eu jugement pour $50 et les frais, mais comme c'est un homme très pauvre, chargé d'une nombreuse famille, l'exécution du jugement a été suspendue sur promesse de bonne conduite à l'avenir.

Les sauvages de Lorette ont semblé vouloir décidément faire invasion dans le parc, au mois de mars dernier, dans le bassin de la rivière Jacques-Cartier, et l'on a cru à propos de requérir les services de la police provinciale, car ces sauvages disaient qu'ils ne s'occuperaient pas du tout des gardiens. Ces gens émettaient la prétention qu'ils avaient certains droits en vertu d'un ancien traité passé avec lord Aylmer, et se disaient prêts à soumettre la question aux tribunaux. Après information prise au département des sauvages, il a été constaté qu'il n'y avait aucune convention de ce genre dans les archives ; aussi a-t-on décidé de procéder.

Le sergent Buteau et le constable Powers, accompagnés par les gardiens, sont allés rencontrer les sauvages près du Grand Lac Jacques-Cartier, et, comme ceux-ci semblaient disposés à résister, ils ont été mis sous arrêt et conduits à la ville avec leur attirail. La cause est venue devant les tribunaux et

Digitized by Google

ils ont été condamnés à $93 d'amende et les frais ; leurs armes et les pelleteries ont été confisquées, mais on leur a rendu quelques autres objets qui leur appartenaient. Sur l'avis de leur avocat, ils ont décidé de ne pas soumettre la question de leurs droits devant les tribunaux.

Les inondations du printemps et une pluie abondante survenue plus tard durant l'été ont grandement gâché les approches du parc, c'est-à-dire les chemins, et il faudra nécessairement débourser quelqu'argent, durant cette saison, pour les remettre en bon ordre.

Les clubs se plaignent, comme de coutume, de la surabondance des castors et des dommages qu'ils causent à la chasse ; ils demandent que l'on remédie à cet état de choses. La question est l'objet d'une sérieuse considération. Il n'y a pas de doute que ces animaux portent préjudice à plusieurs des lacs autrefois fréquentés par les orignaux et les caribous, en submergeant, par les digues qu'ils construisent, les pâturages préférés de ces animaux.

Durant la saison dernière, nous avons émis 128 permis de pêche et 73 permis de chasse. La température a été si capricieuse au mois de novembre que plusieurs sportmen n'ont rien pris.

Les recettes des loyers et des permis ont donné à peu près la même somme que les autres années, et, en général, les résultats sont encourageants pour l'avenir.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,
W. C. J. HALL.

Digitized by Google

Caribou de Terreneuve.

Caribou de la province de Québec.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE No 24.

ETAT des dépenses encourues pour le service des arpentages comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1909.

EXERCICES	Crédits réguliers.	Mandats spéciaux.	Crédits supplémentaires.	Totaux.
	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
30 juin 1868	7,647 29			7,647 29
30 juin 1869	12,077 38	10,000 00		22,077 38
1869-70	29,593 38			29,593 38
1870-71	24,000 00			24,000 00
1871-72	24,000 00			24,000 00
1872-73	24,000 00	2,633 48		26,633 48
1873-74	22,000 00			22,000 00
1874-75	24,000 00			24,000 00
1875-76	30,500 00			30,500 00
1876-77	17,500 00			17,500 00
1877-78	22,361 13			22,361 13
1878-79	17,170 62			17,170 62
1879-80	20,000 00	9,100 00		29,100 00
1880-81	25,000 00			25,000 00
1881-82	41,960 00	14,000 00		55,960 00
1882-83	40,000 00			40,000 00
1883-84	40,000 00			40,000 00
1884-85	30,000 00			30,000 00
1885-86	30,000 00			30,000 00
1886-87	30,000 00		8,600 00	38,600 00
1887-88	52,844 93			52,844 93
1888-89	50,000 00			50,000 00
1889-90	45,000 00			45,000 00
1890-91	45,500 00		19,000 00	64,500 00
1891-92	36,256 41		80,000 00	116,256 41

Digitized by Google

APPENDICE No 24.—*Suite.*

ETAT des dépenses encourues pour le service des arpentages comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1909.

EXERCICES	Crédits réguliers.	Mandats spéciaux.	Crédits supplémentaires.	Totaux.
	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
1892-93	40,000 00			40,000 00
1893-94	26,000 00		12,000 00	38,000 00
1894-95	20,000 00	6,000 00		26,000 00
1895-96	25,000 00		15,000 00	40,000 00
1896-97	27,000 00	25,654 95	13,000 00	65,654 95
1897-98	40,000 00			40,000 00
1898-99	20,000 00	17,743 00		37,743 00
1899-1900	25,000 00	12,855 00		37,855 00
1900-01	35,000 00	13,000 00		48,000 00
1901-02	25,000 00			25,000 00
1902-03	55,000 00			55,000 00
1903-04	45,000 00			45,000 00
1904-05	40,000 00			40,000 00
1905-06	40,000 00	2,000 00		42,000 00
1906-07	40,000 00	15,000 00		55,000 00
1907-08	75,000 00	25,000 00		100,000 00
1908-09	75,000 00	25,000 00		100,000 00

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 25.

ÉTAT général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

NOMS	GENRE D'OPÉRATIONS ET LOCALITÉ	$ cts
G. P. Roy	Arpentage dans l'Abitibi	11,230 00
P. P. V. DuTremblay	do do do	2,000 00
do	do do les cantons Masson et Laviolette	417 11
C. E. Lemoine	do sur la Côte Nord	8,865 75
do	Lever de lacs du bassin de la rivière Portneuf, comté de Saguenay	225 36
J. Maltais	do de la rivière Serpent	1,686 92
L. P. DeCourval	do de tributaires du St-Maurice et de la Gatineau	18,353 11
do	Arpentage dans l'Abitibi	5,000 00
J. O. Lacourcière	do do les cantons Talon, Casgrain, Rolette, Patton et Hackett	2,447 91
do	Plan et rapport *re* lots dans la seigneurie de Batiscan	35 00
Wm Tremblay	Lever de la rivière des Aulnaies	2,122 22
Hy O'Sullivan	Arpentage dans l'Abitibi	10,910 00
do	do do l'Ottawa Supérieur et le Bassin de l'Harricana	13,171 50
do	Inspection de l'arpentage du canton Laviolette	398 52
do	do do do Masson	570 53
do	do do do Gouin	170 65
do	Vérification d'arpentage du canton Ware	217 80
John Sullivan	Arpentage au lac Chibougamou	7,500 00
C. S. Lepage	do do do et dans les cantons Blais et Jetté	1,527 80
F. Simard	do do les cantons Laverlochère, Baby, Guigues et Fabre	1,410 64
C. A. Bourget	Vérification d'arpentage dans les cantons Montauban, Parent, etc	345 03
F. X. Fafard	Vérification d'arpentage dans les cantons Robinson et Woodbridge	229 89
	A reporter	

Digitized by Google

APPENDICE No 25.—*Suite.*

ÉTAT général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

NOMS	GENRE D'OPÉRATIONS ET LOCALITÉ	$ cts
	Report.	.....
J. E. Girard.....	Inspection dans les cantons Cabano, Leverrier, Patton, etc..	971 70
P. E. Lavergne.....	Arpentage do le canton Leverrier.....	376 06
D. W. Mill.	do do les cantons Botsford, Packington et Estcourt.....	2,200 00
A. Du remblay.....	do do le canton Dequen.....	350 75
R. G. Ross..... ...	do do les cantons Langevin et Watford.....	202 00
do	Tracé, ligne entre les 8e et 9e rangs, canton Standon.	200 00
E. H. N. Piton.....	Arpentage dans les cantons Simon et Bagot.....	696 10
C. A. LaRue.....	do do le canton Whitton (renouvellement).....	700 00
J. Barnard	Tracé de la ligne entre les cantons Desaulniers et Allard ...	1,413 65
P. C. Talbot.....	Copie d'un plan du canton Hackett.....	12 00
J. Desrosiers.....	Copie de plan de la rivière Ottawa.....	35 00
G. K. Addie.....	do rapport.....	2 00
J. E. Sirois.	do do	5 00
La Cie " Vigie".....	Impression de la " Description des cantons arpentés".... ..	4,000 00
	Total	100,000 00

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 26.

TABLEAU des opérations d'arpentage définitivement acceptées pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1909.

Arpenteur.	Localité, nature de l'opération, etc.	Coût.	Superficie du terrain divisé.
		$ cts	Acres
Maltais J.....	Rivière du Sault, lever de la.....	2,166.58	
O'Sullivan Hy.....	Ottawa Supérieur, Abitibi (T. C. Ry), explorations	24,081.50	
Lavergne P. E	Canton Leverrier, renouvellement de la division des rangs 1, 2, 3 et 4 du.....	1,476.06	
Piton E. H. N.....	Cantons Bagot et Simon, renouvellement des lignes dans les.....	696.10	
Lepage C. S.	Lac Chibougamou, opérations d'arpentage au	1,020.57	
do	Canton Blais, lotissement de partie du.	1,321.00	11842
LeMoine, C. E	Côte Nord du golfe St-Laurent, arpentage de terrains sur la.....	5,914.53	1033
do	Levé de certains lacs du bassin de la rivière Portneuf, comté de Saguenay.....	225.36	
Ross R. J.....	Cantons Langevin et Watford, changement de la division d'une partie des.....	202.00	
	TOTAUX :	37,103.70	12875

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

CHS-ED. GAUVIN,
Surintendant des Arpentages.

DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 27.

Rapport concernant le canton Blais, comté de Matane.

Sandy-Bay, 9 août 1908.

Honorable Adélard Turgeon,
Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport concernant l'arpentage des deuxième, troisième et quatrième rangs du canton Blais, fait en conformité de vos instructions du treize avril dernier (1908).

Ce rapport comprend un plan du terrain arpenté à l'échelle de 40 chaînes au pouce, une copie de mon carnet d'arpentage et ces quelques lignes-ci donnant un aperçu général de mes opérations, de la topographie des lieux, de la valeur forestière et des diverses essences qui le composent, et des avantages offerts aux colons par les chemins de chantiers et les cours d'eau qui s'y trouvent.

Je me suis rendu sur le terrain le 18 juin dernier où j'ai procédé sans relâche à cet arpentage que j'ai terminé le 6 d'août.

Il s'est fait des chantiers assez considérables ces années dernières dans ce territoire, et j'y ai trouvé en quantité des têtes d'arbres abattus dans les bûchers, des arbres renversés et entrelacés, des culbutis de tous bois dans une forêt en général dense et épaisse, ce qui a rendu le travail d'arpentage long, pénible et beaucoup plus dispendieux qu'il ne l'aurait été dans une forêt vierge.

J'ai tracé et établi les lignes de front des 3e et 4e rangs telles qu'indiquées sur mon plan après avoir tracé et établi la ligne centrale des 2e et 3e rangs. J'ai aussi tiré la ligne latérale sud-est sur la profondeur des dits 2e et 3e rangs entre les cantons Blais et Casault et la ligne latérale nord-ouest de ce canton, sur la profondeur des deux mêmes rangs.

J'ai posé des poteaux des dimensions requises et dûment inscrits entre tous les lots sur les lignes de front des 3e et 4e rangs, et des bornes de pierre partout où vos instructions m'ordonnaient d'en poser ainsi qu'il appert à mon plan et à mon carnet d'arpentage. J'ai mis de la faïence cassée sous la pierre de chaque borne que j'ai posée.

Digitized by Google

La largeur des lots est uniformément de treize chaînes excepté aux extrémités sud-est et nord-ouest des rangs. La longueur des lignes centrales et latérales des rangs sont celles portées au plan et au carnet.

Les lignes établies et tracées par moi, sont bien plaquées de chaque côté, et j'ai donné des alignements à chaque poteau de lots par des arbres plaqués à droite du poteau.

J'ai fait le levé du lac Amélie à l'aide de la stadia, et je l'indique sur le plan à l'échelle de cinq chaînes au pouce. La superficie couverte par ce lac sur le lot No 24 du 3e rang est de onze acres; elle est de six acres sur le lot No 25 du même rang et respectivement de quatre acres et de cinq acres et deux tiers sur les lots Nos 24 et 25 du 4e rang; ce qui donne une superficie totale de 26.66 acres pour tout le lac. Ce lac contient beaucoup de bien belles truites qu'on aperçoit en quantité ici et là, mais qui ne mordent guère à l'hameçon.

Le terrain traversé par mes lignes est quelque peu accidenté, mais généralement plutôt plan; il s'y rencontre quelques côteaux et des accores de ruisseaux et de rivières de peu de hauteur. La terre est tantôt jaune, tantôt grise, toujours mêlée d'une bonne quantité d'argile; elle est très propre à la culture des céréales, des fourages et des légumes.

La forêt se compose de sapin, cèdre rouge et blanc, épinette blanche et noire, bouleau blanc, mérisier, érable, frêne, etc. J'ai aussi vu du pin blanc en petite quantité et de jeune pousse. Le bois est en général de moyenne et petite dimension, et de médiocre valeur. La forêt est dense et épaisse presque partout, le petit bois domine. Il y a de l'épinette noire et blanche, du sapin et un peu de cèdre pour en faire une exploitation payante. L'épinette noire n'excède pas généralement cinq ou six pouces de diamètre. Il y a des lacs, des étangs en grand nombre, et presque tous les lots sont abondamment pourvus d'eau potable.

J'ai traversé un grand nombre de chemins de chantier que j'ai indiqué sur mon plan. Je fais une mention spéciale de celui qui longe la rivière Causapscal, l'espace de quelques cinq ou six milles et se rend de là directement au chemin Matapédia à environ un mille et demi au nord de la gare de Causapscal. C'est un beau chemin peu montueux, sur lequel on voyage agréablement en voiture légère en été et en hiver. Il y a aussi le chemin du Portage qui relie la rivière Matane à la gare d'Amqui, en longeant la rivière Taougadec ou Tomagoddy, depuis environ le lot No 35 du 3e rang de Blais, là où il y a un écluse sur le Tomagoddy jusqu'à Matane. De cette écluse ce

Digitized by Google

chemin se dirige vers l'ouest et le sud-ouest jusqu'à la gare d'Amqui. Ce chemin a été assez bien fait pour passer en voiture d'hiver et d'été, mais depuis quelques années les chantiers le long de la Tomagoddy sont arrêtés et on ne se sert plus de ce chemin qui n'est pas entretenu. Le vent y a renversé de nombreux arbres sur son parcours, et en été, à cause de ces culbutis, il n'y a pas de possibilité d'y passer en voiture.

Ces deux chemins offrent aux colons désireux de s'établir sur ce territoire de grands avantages, en ce sens qu'avec quelques réparations appliquées à ces chemins, il leur sera facile d'entrenir des communications avec les habitants d'Amqui et de Causapscal où passe le chemin de fer Intercolonial. Et les nombreux cours d'eau faciliteront l'élevage du bétail, etc.

Quelques-uns de mes hommes et des colons, tous d'Amqui, ont choisi quelques lots en vue de s'y établir, et m'ont prié d'inscrire leurs noms en regard de ces lots dans mon rapport, ce que je fais avec plaisir aux pages 33 et 36 de mon carnet d'arpentage.

C. Sam. Lepage,
A. G.

Digitized by Google

APPENDICE No 28.

Rapport relatif a certaines opérations d'arpentage faites au lac Chibougamou, d'istrict d'Abitibi.

Sandy-Bay, 14 septembre 1906.

M. E. E. Taché,
Sous-ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur,

Pour me conformer à votre lettre du 27 août dernier, j'ai l'honneur de vous informer officiellement de mon retour de Chibougamou et de vous adresser avec celle-ci le journal relatif à l'arpentage de Chibougamou.

Les raisons qui m'ont engagé à suspendre mes opérations d'arpentage sont relatées dans mon journal. La raison majeure est qu'il y avait partout ici et là, aux quatre coins de l'horizon, et tout près des lieux où je devais pénétrer dans la forêt à plusieurs milles de profondeur et y demeurer pendant plusieurs semaines sans en sortir, des feux nombreux et dangereux pour la vie de mes hommes et la mienne.

La terre très désséchée et recouverte partout d'une mousse légère, de quelques pouces d'épaisseur seulement, ainsi que les rochers et les montagnes, ne recevait guère d'humidité par les quelques pluies qui sont tombées, car dès que ces pluies qui n'étaient que des orages, étaient finies, tout aussitôt les feux de forêts non éteints (la pluie n'était pas assez forte pour les éteindre) se ravivaient comme de plus belle.

L'atmosphère était presque tout le temps saturée de fumée et de cendres, au point que je ne pouvais faire les observations astronomiques dont j'avais absolument besoin tout le temps pour tracer mes lignes, ne pouvant nullement me servir de l'aiguille magnétique qui en ces parages varie de 180°00' tout aussi bien que de 20°00' à quelques cents pieds de distance, je perdais mon temps et celui de mes hommes. S'il eût venté fort pendant quelque temps, toute la forêt aurait été certainement brûlée sur des centaines de milles en très peu de temps.

Plusieurs de mes hommes m'ont clairement exprimé la crainte qu'ils éprouvaient à s'enfoncer dans la forêt à cause du feu ; quelques-uns même

Digitized by Google

m'ont formellement informé qu'ils ne s'enfonceraient pas dans la forêt précisément à cause du feu.

Je n'avais aucune raison de croire ni d'espérer que ces feux s'éteindraient parcequ'ils étaient nombreux, parce que toutes les semaines de nouveaux partis d'explorateurs miniers arrivaient et que leur présence signifiait autant de causes probables, presque certaines de nouveaux feux.

Là où je devais m'enfoncer dans la forêt il y avait tout à l'ouest, au nord et à l'est, des feux de forêts, qui, j'ai tout lieu de le croire, ont été allumés par les explorateurs miniers.

J'avais d'abord pensé, même décidé de faire le relevé du lac Chibougamou, c'est-à-dire la partie de ce lac que j'avais instruction de relever, espérant qu'après cet ouvrage fait les feux seraient éteints, mais après avoir de nouveau conféré de cette question avec mes deux assistants, et sur l'avis de quelques autres personnes, j'en suis venu à la conclusion qu'il n'y avait pas de probabilité, vu l'état des choses et la sécheresse très grande qui avait sévi la plus grande partie de l'été, que les feux s'éteignent de sitôt ; alors si je ne pouvais tracer les lignes que j'avais à tirer, je ne pourrais relier le relevé du lac à aucune ligne, et le tout servirait de rien ; ce qui cependant aurait entrainé des dépenses considérables et qui n'étaient pas encore encourues.

D'un autre côté, là où je devais m'enfoncer dans la forêt, il n'y avait aucun chemin de sortie ; il m'aurait fallu communiquer par les lignes que j'aurais tracées à travers les montagnes, les rochers, les savannes ; le feu qui était à proximité, pouvait m'atteindre par en arrière, couper mes communications, brûler mes canots et tout cela avant que nous puissions nous en apercevoir. Nons aurions pu être cernés par le feu sans même savoir de quel côté il venait, et par où fuir.

J'ai compris que j'étais responsable jusqu'à un certain point des accidents qui auraient pu arriver à mes hommes.

Mes hommes m'ayant exprimé leurs craintes et moi-même voyant la gravité du danger, je ne pouvais, courir le risque de m'exposer à me faire brûler vif avec mes hommes ; on aurait eu raison d'invoquer contre moi mon expérience de 34 ans dans les forêts.

J'aurais pu risquer et peut-être ne me serait-il arrivé aucun accident, alors c'eut été très bien pour le gouvernement, pour M. McKenzie et pour moi, mais dans le cas contraire, s'il fut arrivé quelque malheur à quelqu'un

Digitized by Google

de mes hommes ou à moi-même, très certainement on m'aurait blamé pour cette imprudence que ma longue expérience me défendait d'encourir ; on m'aurait tenu personnellement et criminellement responsable des dommages subis par mes hommes ; et on aurait tenu le gouvernement pécuniairement responsable. N'ayant pas voulu encourir de si graves dangers, de si grands risques, j'ai arrêté l'arpentage et m'en suis revenu.

Je prends occasion de soumettre que, dans mon humble opinion, il serait infiniment préférable à tous les points de vue que l'arpentage projeté dans le district de Chibougamou soit fait en hiver. Ça se ferait à beaucoup meilleur marché, ça prendrait beaucoup moins de temps, l'ouvrage serait beaucoup mieux et plus facilement fait.

Je vous adresse mon journal d'arpentage.

Vous y verrez que nous sommes partis de Québec le 16 mai, que nous avons laissé Chibogamou le 20 juillet, que nous sommes arrivés à St-Félicien le 26 juillet et à Québec le 28 juillet.

J'ai oublié de mentionner le fait qu'un jour le feu a traversé une ligne que nous tirions ce jour-là même ; et que quelques heures seulement après avoir levé le camp à la station 38 près de la borne 1, le feu était déjà rendu à cette place de campement et brûlait tout ; nous ne nous étions cependant pas aperçu que ce feu fût si près ; nous savions que ce feu existait, mais nous le croyions encore loin et cependant il était sur nos talons.

C. Sam. Lepage,
A. G.

Digitized by Google

APPENDICE No 29.

Rapport sur certains affluents de la Grande Péribonka, comté de Chicoutimi.

Chicoutimi, 20 janvier 1908.

A l'Honorable Ministre,
des Terres et Forêts de la
province de Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire rapport touchant le relevé d'une partie de la rivière au Serpent, d'une partie de la rivière Etienniche et des rivières du lac des Poissons-Blancs et des Prairies, que votre département a bien voulu me confier par des instructions en date du 6 juillet 1907.

Rivière au Serpent.—Cette rivière est un affluent de la rivière Shipshaw (de la Péribonka) et se trouve située à environ 90 milles de la ville de Chicoutimi, vers le nord-ouest.

Pour se rendre à l'embouchure de la rivière au Serpent, il faut faire environ 15 milles en voiture et environ 6 milles à pied dans des portages : le reste du trajet se fait en canot, partant du lac Tshitagama, sur la rivière Péribonka, on fait un trajet d'environ 70 milles en canot ; cette partie de la rivière Péribonka serait même navigable pour des bâteaux à vapeur d'un assez fort tirant d'eau, jusqu'à l'embouchure de la rivière au Serpent, distance d'environ 70 milles. De chaque côté et sur la plus grande partie de ce parcours propre à la navigation, il y a de vastes étendues de terres arables propres à la culture, et assez bien boisées en épinette noire, sapin, bouleau, peuplier, épinette blanche à billots, etc., et je crois que le climat est là, aussi favorable à la culture qu'il l'est à Chicoutimi. J'ai vu à l'endroit appelé " Les Fourches ", à la jonction des rivières Manouan et Shipshaw de la Péribonka, des pommes de terre, ensemencées par un sauvage, qui m'ont paru tout aussi belles et aussi avancées que celles de nos jardins de Chicoutimi, à la même date du 20 juillet.

La rivière au Serpent, que j'ai relevée sur une distance de cinquante milles, est plus considérable que la rivière Shipshaw de Chicoutimi, et elle a plusieurs chutes d'une hauteur totale de cent à cent cinquante pieds, notamment sur le parcours qui s'étend depuis un point situé à un demi mille de son embouchure jusqu'à un autre six milles et demi plus loin, formant par conséquent des pouvoirs hydrauliques considérables, trois fois plus puissants que ceux

Digitized by Google

qu'on utilise pour la manufacture de la pulpe sur la rivière Chicoutimi. La largeur moyenne est de quatre à cinq chaînes dans les eaux mortes, et elle est généralement très profonde. Ses eaux sont très limpides et bonnes à boire. Cette rivière est très poissoneuse, on y rencontre surtout le poisson blanc et le brochet.

Les terrains arrosés par cette partie de la rivière au Serpent sont généralement montagneux et peu propres à la culture; cependant, à sept à huit milles de son embouchure, les montagnes sont généralement plus éloignées de la rivière et le sol est sablonneux, (terre jaune) de surface vallonneuse, par conséquent assez propre à la culture, je crois le climat à peu près le même que sur le parcours de la Péribonka. Ces terrains sont généralement bien boisés, surtout en bois de pulpe, se composant des mêmes essences que celles déjà mentionnées.

La quantité de bois de pulpe qui se trouve sur cette rivière et ses tributaires semble inépuisable. Cependant je ferai remarquer qu'il y a un vieux brûlé repoussé en jeune taillis d'épinette noire, cyprès, etc., sur un parcours de quatre à cinq milles de haut sur un mille de largeur de chaque côté de la rivière, en partant de l'embouchure de la rivière des Poissons-blancs en remontant.

Les animaux sauvages de la région sont : l'ours noir, le vison, la martre, le caribou, le loup-cervier, le pécan et le castor, et les minérais qu'on y rencontre sont : le marbre blanc (il y en a à la première chute de cette rivière, à un demi mille de son embouchure), la pyrite de cuivre, le quartz et le granit.

Rivière Etienniche.—Cette rivière, un des principaux tributaires de la rivière au Serpent, est située à dix milles de l'embouchure de celle-ci, du côté sud-ouest. J'ai relevé cette rivière sur un parcours de vingt milles et demi à partir de son embouchure. Elle se trouve à traverser plusieurs grands lacs,et coule presque tout le temps en eau-morte; elle est par conséquent très avantageuse pour faire le flottage des billots. Sa largeur moyenne est d'environ deux chaînes; elle est profonde, limpide et son eau est d'excellente qualité, cette rivière, de même que les lacs qu'elle traverse sont très poissonneux, on y remarque le poisson-blanc, le brochet et le magouche (espèce de grosse truite).

Le terrain arrosé par cette rivière et ses lacs est généralement uni; le sol est de terre jaune sablonneuse, assez favorable à la culture. Ces terrains sont

Digitized by Google

bien boisés en épinettes noires, sapins, bouleaux et épinettes blanches à billots. Les animaux sauvages sont les mêmes que dans la rivière au Serpent.

Les mineraux sont les granits et les quartz.

Rivière ou décharge du lac des Poissons-Blancs.—La rivière du lac des Poissons Blancs est un tributaire de la rivière au Serpent, située à trente-cinq milles de l'embouchure de cette dernière, du côté est. Cette rivière traverse deux lacs, dont le dernier est considérable.

Sa largeur moyenne est de cinquante pieds. Elle est assez considérable pour faire le flottage des billots. J'ai relevé cette rivière depuis son embouchure sur un parcours d'environ huit milles.

A un mille à peu près de cette embouchure, il y a une chute d'environ dix pieds de hauteur. Cet endroit est propice à la construction d'un moulin. Cette rivière est aussi très poissonneuse, on y prend surtout du poisson blanc.

Les terrains arrosés par cette rivière et ces lacs sont vallonneux, et le sol est en terre jaune et en sable, assez propre à la culture ; ils sont bien boisés en épinette noire, sapin, cyprès, et épinette blanche à billots. J'ai remarqué un vieux brûlé repris en taillis d'épinette noire, sapins et bouleaux, couvrant une superficie d'environ deux milles carrés, du côté sud du dernier lac.

La chasse est la même que dans la rivière au Serpent.

En plusieurs endroits les roches sont de feldspath et de granit.

Rivière des Prairies.—La rivière des Prairies est un tributaire de la rivière au Serpent, située à environ trente-six milles de l'embouchure de cette dernière, du côté nord-est. Je l'ai relevé sur un parcours de douze milles. Elle traverse trois lacs assez considérables. A une distance de quatre à cinq milles de son embouchure, la rivière des Prairies coule presque complètement en rapides sur la distance que j'ai relevée. Sa largeur moyenne est d'environ soixante pieds, et sa profondeur est de sept à dix pieds dans les eaux mortes.

En arrivant au premier lac qu'elle traverse, il y a plusieurs petites chutes de six à huit pieds de hauteur, endroits propres à la construction de moulins. Cette rivière et les lacs qu'elle traverse sont poissonneux ; on y pêche le magouche (espèce de grosse truite) et le brochet.

Les terrains qu'arrosent cette rivière et ces lacs, sont généralement plans et vallonneux ; ils se composent de terre jaune du côté est, et sablonneuse du

Digitized by Google

côté ouest. Les montagnes sont éloignées de quatre a cinq milles du côté ouest, mais plus rapprochées du côté est.

Le bois du côté ouest est le cyprès clair-semé sur un parcours de six milles de l'embouchure de la dite rivière en remontant, sur une largeur variant de un mille et demi à deux milles, mais bien boisé en cyprès, épinette noire, sapin, en arrière de cette lisière et sur tout le parcours du côté est.

Les minéraux et les animaux sauvages sont les mêmes que ceux qu'on rencontre dans la vallée de la rivière Etienniche.

JEAN MALTAIS,
Arpenteur-Géomètre.

Digitized by Google

APPENDICE No 30.

EXTRAIT DU RAPPORT D'UNE EXPLORATION FAITE SUR LA CÔTE NORD DU GOLFE ST-LAURENT, COMTÉ DE SAGUENAY, PAR M. L'ARPENTEUR C. E. LEMOINE, EN 1908, DANS LE BUT DE DÉTERMINER LA POSITION ET L'ÉTENDUE DES DIVERS TERRAINS QUI Y SONT OCCUPÉS PAR DES PÊCHEURS, MARCHANDS, TRAPPEURS, ETC.

Pigou (*Propriété Peter Wright*).—Cette propriété est située 18 milles à l'est de la rivière Moisie. Le propriétaire s'occupe de la pêche au saumon, à la morue, au flétan, et pendant l'hiver, il chasse. Il tient en outre un bureau de télégraphe et il répare une section de lignes. Son revenu est de $1,000.00 à $1,200.00 par année.

Village Ste-Marguerite.—Le village Ste-Marguerite est situé sur la rive ouest et à l'embouchure de la petite et de la grande rivière du même nom. Il se compose présentement de vingt familles de blancs, plus trois familles sauvages. Il y a une église desservie par les Pères Eudistes, une école, un bureau de poste, un bureau de télégraphe et deux magasins.

Le site est magnifique et le terrain excellent pour la culture, aussi les habitants ont en partie défriché leurs terrains : ils cultivent du grain et des légumes de toutes sortes; l'avoine sauvage et le foin croissent sur le rivage en grande quantité et sont de qualité supérieure.

Il y a une trentaine de personnes qui ont pris des lots et qui en ont commencé le déboisement avec l'intention de s'y fixer cet automne.

En été, les gens s'occupent de la pêche au saumon et à la morue, et l'hiver, ils chassent. La pêche au saumon leur rapporte de trois à cinq cents piastres par année, la pêche à la morue à peu près cent cinquante piastres et la chasse leur rapporte très peu, surtout depuis l'ouverture de l'établissement de Clark City qui n'est situé qu'à quatre milles de ce village. Les autres résidents sont des employés de Clark City qui y ont établi leurs familles. Il y a à peine quatre ans, M. Adolphe Therriault, le fondateur du village Ste-Marguerite, était le seul habitant, et je crois que dans une dizaine d'années ce village contiendra plusieurs centaines de canadiens-français et catholiques, vu les avantages que comporte la situation de ce village ; celui-ci étant à proximité d'un grand centre tel que Clark City promet un travail constant et rémunérateur.

L'étendue de terrain cultivable est de première qualité. J'ai rarement vu, même dans l'ouest canadien, de terrain aussi riche que celui qui se trouve au

Digitized by Google

nord et à l'ouest de ce village et formant un triangle contenant à peu près dix milles carrés, l'eau y est en permanence et abondante. Le gibier et le poisson de toutes sortes y abondent.

Plusieurs personnes m'ont demandé pour leur mesurer des lots de colons, mais n'ayant pas d'instructions à ce sujet, je leur ai opposé un refus, leur promettant de porter leur demande à la connaissance du commissaire des terres.

Iles de Mai.—La baie des Iles de Mai est d'environ un mille de longueur et d'un demi mille de profondeur mais est très plate, sauf la partie est qui est profonde de cinq brasses. C'est le seul havre depuis les Sept-Iles jusqu'à la Pointe-des-Monts. Il suffirait de quelques milliers de piastres pour en faire un havre de première classe qui serait à l'abri de tous les vents.

M. R. H. Scougall y a construit un moulin, de grands entrepôts et il a ouvert un magasin général; actuellement, il est à construire plusieurs habitations pour ses hommes, et, particulièrement une jetée en bois remplie de pierre pour former la passe indiquée sur son plan. En y contruisant un quai, à l'endroit indiqué sur son plan, ce que M. R. H. Scougall a l'intention de faire, le havre sera, comme je l'ai dit plus haut, de première classe.

M. R. H. Scougall s'occupe de faire du bois de construction et du bois de pulpe. L'hiver dernier il a fait au delà de soixante mille billots, bois de construction et beaucoup de bois de pulpe.

Il y a cinq maisons appartenant à la Compagnie, un magasin, un bureau de poste et un bureau de télégraphe.

Les vapeurs des frères Holliday ainsi que celui des frères Gagnon y font escale, de sorte que deux fois par semaine ils ont les malles.

Il y a trois familles résidentes dont deux sont employé au moulin et la troisième, celle d'un pêcheur, qui s'occupe de la pêche au saumon, ce qui lui rapporte environ cinq cents piastres par année.

Il y a une petite rivière qui se décharge dans la partie ouest de cette baie, mais dont je n'ai pas remonté le cours, vu le volume peu considérable de ses eaux, elle est cependant flottable.

Iles des Caouis.—C'est un endroit de pêche au homard tenu par M. Joseph Poulin, il s'y est établi le printemps dernier. Il a construit une glacière et doit bâtir une maison le printemps prochain.

M. Poulin demeure à la Pointe-aux-Anglais l'hiver et s'occupe de chasse. Ses revenus sont d'environ $500.

Digitized by Google

Il n'y a pas de havre à cet endroit, sauf à un mille du Grand Caouis.

L'Anse des Homards.—Ces terrains ont été arpentés à la demande de Zénon Gagnon et Adélard Labrie. Actuellement ils s'occupent, en été, de la pêche à la morue et l'hiver ils travaillent dans les chantiers, mais ils ont l'intention de s'occuper de culture, et commencer à défricher leur lot à l'automne.

Pointe à Watee.—Il y a deux familles: Alphonse Desrosiers et Joseph Poulin. En été ils s'occupent de la pêche au homard et l'hiver ils travaillent dans les chantiers. Leurs revenus sont de deux cent cinquante à trois cents piastres par année. Joseph Duguay est un journalier employé au moulin de la rivière Pentecôte qui a pris le lot No 3, pour y construire sa maison l'automne prochain.

Propriétés de Louis Gauthier.—Cette propriété, située à l'ouest du grand détour de la rivière Pentecôte, appartient à M. Louis Gauthier, résidant du village de la rivière Pentecôte.

Une grande partie de ce terrain est défriché et en culture, mais il n'y a aucune construction.

Grand Ruisseau.—Cette propriété est une ferme, située à mi-chemin entre la rivière Pentecôte et la Pointe-aux-Anglais, contenant 132.28 acres en superficie dont la moitié est en culture ; avoine, orge, sarazin, patates et foin, qui ont une apparence magnifique cette année. Le propriétaire nous dit que tout y croît en abondance et de première classe. En effet le sol est de qualité supérieure.

Vu la grande quantité et la qualité du foin récolté depuis quelques années, le propriétaire s'occupe de reproduction et en retire des bénifices très satisfaisants.

M. Fournier a une bonne et grande maison, deux granges, remises, écuries, 3 chevaux, voitures de toutes sortes, 10 vaches, 2 taureaux et une vingtaine de jeunes animaux, plusieurs porcs et quantité de volailles.

J'ai constaté que l'exemple donné par M. Fournier commençait à porter ses fruits. Tout le terrain cultivable dans les alentours était pris et une partie en terre faite, à l'exception du lot No 4 qui est une place de pêche occupée par Majorique Dugas. Ce dernier demeure à la Pointe-aux-Anglais ; mais il ne réside là que pendant la saison de la pêche au saumon, ce qui lui rapporte entre $200 à $300 l'an. Le reste du temps il travaille au moulin de la rivière Pentecôte.

Digitized by Google

J'ai divisé tous ces lots à la demande des intéressés.

Village Pointe-aux-Anglais.—Les résidants de ce village s'occupent un peu de culture ; ils gardent cheval, vache, porcs et volailles. Ils font quelque peu la pêche à la morue, et, entre temps, ils travaillent à la journée au moulin de la rivière Pentecôte. Leurs revenus sont à peu près de quatre à cinq cents piastres par année.

Il y a une chapelle desservie par les Pères Eudistes, une école, un bureau de poste, un bureau de télégraphe en hiver et le téléphone qui communique avec la rivière Pentecôte.

Iles aux Caribous.—Village de l'Ile aux Caribous et Village de l'Ile Chouinard.—Ces deux villages sont situés au point indiqué sur la carte de Bayfield (Pointe-aux-Caribous), ils portent respectivement les noms des îles ci-haut mentionnées, qui sont situées en face de chacun d'eux ; ces îles sont reliées à la terre ferme par des dunes de sable qui sont recouvertes à marée haute.

Le sol est impropre à la culture, cependant, en différents endroits, il y croît quelques sapins, épinettes et cyprès rabougris ; il y a, en tout, trois acres de bonne terre à foin.

Il y a quatorze familles, toutes sont très bien installées et vivent très à l'aise. Tous sont possesseurs de licences pour la pêche au saumon, qui leur rapporte en moyenne $700. Une fois cette pêche terminée (au 15 août) ils s'occupent de la pêche à la morue qui leur rapporte une centaine de piastres, leur bénéfice sera d'environ trois cents piastres l'an prochain, vu les préparatifs qu'ils font pour conserver leur poisson et l'envoyer frais par le vapeur *Natashquan* qui est muni d'un réfrigérateur.

La chasse est abondante et chaque chasseur (les garçons) se fait un gain de quatre à cinq cents piastres par année.

Conclusion : le revenu de chacune de ces familles varie de mille à quinze cents dollars, selon le nombre d'enfants qui aident le père.

Ils ont une jolie église mais n'ont pas de prêtre résidant ; ils ont une école fréquentée par 15 enfants, un bureau de télégraphe et un bureau de poste. Les trois vapeurs qui desservent la côte y font escale. Il y a un bon mouillage mais pas de havre pour les vaisseaux d'un fort tirant d'eau.

Camp à Chouinard.—Le camp à Chouinard est un endroit de pêche occupé par M. Elzéar Chouinard et il n'y demeure que pour le temps de la pêche. Il est résidant du village Ile aux Caribous.

Digitized by Google

Village Petit Mai.—Petit Mai est un des jolis endroits de la côte, il est situé à environ quatre milles de l'Ile aux Caribous. Il y a quatre familles résidentes. Les MM. Boucher ont de bonnes grandes maisons, granges, remises et dépôts pour le poisson. Ils s'occupent de culture et réussissent très bien, la terre étant excellente. Ils font la pêche au saumon et à la morue ; l'hiver ils vont à la chasse. Leurs revenus sont de sept cents à mille piastres.

Ils vont à l'église de l'Ile aux Caribous. Il n'y a pas de bureau de poste ni de bureau de télégraphe, mais ils ont le téléphone qui communique avec le bureau de télégraphe de l'Ile aux Caribous.

Les MM. Holliday possèdent à cet endroit une glacière où ils emmagasinent le saumon.

Baie de la Trinité-est.—La partie est de la baie est occupée par M. Bilodeau qui y réside avec sa famille. Il a deux maisons, une grange, garde chevaux, vaches et volailles, s'occupe de culture, et tient un magasin général, un bureau de télégraphe et un bureau de poste. Ses revenus sont de douze à quinze cents dollars.

Le lot No. 2 est une place de pêche occupée par M. Alfred Boucher.

Le centre de la baie est occupé par des américains qui ont loué la rivière pour la pêche au saumon.

Baie de la Trinité-ouest.—La partie ouest est occupée par Joseph Poulin.

Il y a bâti deux grandes maisons, une grange, une écurie et une glacière. Il s'occupe de la pêche au saumon, à la morue et au flétan, ce qui lui rapporte, en moyenne $800 par année, l'hiver il fait la chasse qui lui rapporte environ $400. En outre, il tient un bureau de télégraphe et surveille une section du télégraphe pour le gouvernement avec un salaire de $300. Il est employé comme garde-feu pour M. Mossom Boyd qui lui paie un salaire de $300. Ses revenus sont de $1800 à $2000 par année.

Pointe-des-Monts.—Il n'y a actuellement à la Pointe-des-Monts que trois familles : celle de M. Victor Fafard, qui est le gardien du phare, Arthur Fafard, le coroner de la côte. Ce dernier demeure à Québec mais passe quelques mois l'été à la Pointe, puis François Labrie qui est associé à M. Arthur Fafard pour la pêche au saumon.

Toute l'étendue des lots, tel qu'indiqué sur le plan, est en culture, sauf les lots 4, 7, 8, 9 qui sont des places de pêche. Le terrain est d'excellente qualité.

Digitized by Google

Il y a un bureau de télégraphe, un bureau de poste et une chapelle.

Village Godbout.—Le village Godbout est composé de vingt-cinq familles. Plusieurs s'occupent de culture et ils réussissent très bien. Ils gardent chevaux, vaches, cochons et volailles. Ils s'occupent aussi de la pêche au saumon qui leur rapporte six à sept cents piastres, pour les deux mois de pêche.

Entre le temps de la pêche et celui de la chasse, ils travaillent à la journée pour les locataires de la rivière Godbout. L'hiver, ils font la chasse qui leur donne un revenu de $250.

Ils ont une église, desservie par les Pères Eudistes, ainsi que deux magasins, deux bureaux de télégraphe et un bureau de poste.

Les trois bateaux qui desservent la côte y font escale.

Les MM. Holliday et Gagnon ont d'immenses glacières à cet endroit où ils emmagasinent le poisson frais.

Petit St-Nicholas.—La propriété, située à l'endroit connu sous le nom de Petit St-Nicholas, est occupée par Dame Vve Adolphe Morin, c'est une place de pêche au saumon. Les revenus de cette pêche sont de six à neuf cents piastres par année.

Rivière Brochu.—Cette rivière est située à quatre milles au nord-est de la rivière Ste-Marguerite. Son embouchure est très large et est entourée de hautes dunes de sable. Il n'y a aucun havre propice, même pour les petits vaisseaux.

J'ai remonté cette rivière qui me paraissait assez considérable par son volume d'eau, mais, à un mille en amont, elle se divise en deux branches à peu près aussi considérables l'une que l'autre; ayant remonté la branche ouest,—qui me paraissait la principale,—sur un parcours d'un mille et demi, je fus arrêté à cet endroit par des arbres tombés à travers le lit de la rivière qui était très rapide et se divisait en trois branches qui n'étaient en réalité que des torrents de peu d'importance.

Les rives sont bien boisées de gros bois d'un pied de diamètre en moyenne: bouleau, merisier, épinette et sapin, il y a aussi beaucoup de beau bois de pulpe.

Digitized by Google

APPENDICE No 31

RAPPORT CONCERNANT LA PRINCIPALE ROUTE DE PORTAGE POUR LE CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL, DU LAC DES QUINZE AU LAC KEWAGAMA, COMTÉ DE PONTIAC, FAISANT SUITE AUX TRAVAUX AUTORISÉS LE 10 AOUT 1906, ET À DES DATES POSTÉRIEURES.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

Monsieur,

J'ai déjà raconté dans un rapport précédent l'échec et le mécompte que m'a fait subir, dans l'exécution de mes plans pour tracer la ligne frontière ou le parallèle de latitude entre les rangs 5 et 6 du bloc A, la désertion d'un certain nombre de mes hommes amenés là à assez grands frais,—ce qui m'a obligé de retourner à Québec pour chercher des remplaçants. J'ai confié à mon assistant le soin de continuer le travail sur la dite ligne de base, et après avoir organisé une autre équipe, il se trouva que le mois de mars était assez avancé, lorsque j'atteignis le lac des Quinze, la route la plus avantageuse pour rejoindre mes gens.

Nous croyions pouvoir transporter nos provisions avec des attelages, mais nous avons dû mettre ceux-ci de côté à moins d'un mille de la ligne centrale du canton Guerin. C'était chose dispendieuse que d'avoir à transporter des provisions à bras et à traîneaux sur une telle distance, mais cela m'a donné le temps de corriger le tracé de la route à mesure que nous avançions.

Après avoir abandonné nos attelages, nous avons campé à environ un mille au sud de la ligne centrale de Guerin, et là, j'ai trouvé par l'observation de l'étoile polaire, que la variation magnétique était de 9° 10' O, et de ce point nous avons poursuivi astronomiquement notre observation vers le nord, chaînant avec soin nos distances sur la glace avec une chaîne d'acier Gunter à chaînon soudé.

Ce bras nord du lac des Quinze s'étendant à cinq milles et demi au nord de la ligne centrale de Guerin, n'a jamais été arpenté par personne, au-delà des passes qui conduisent vers le nord-ouest jusqu'au lac Barrière. Sa largeur moyenne est d'un quart de mille à un demi mille, et le terrain de chaque côté est plus ou moins ondulé et apparemment propre à la culture ; mais sur le côté ouest il a été dévasté par le feu il y a plusieurs années, et il est maintenant

Digitized by Google

recouvert d'une épaisse et seconde pousse d'épinette, de bouleau, de peuplier et de jeunes pins. Sur la côte est se trouve encore l'épinette, le sapin et le bouleau primitifs, mais la plus grande partie du sapin a été coupée il y a plusieurs années.

A partir de la tête du lac, un bon chemin de portage a été ouvert le long d'un cours d'eau sinueux sur lequel se trouvent des cascades donnant une chute de dix pieds; et à un demi mille plus loin nous arrivons à un autre lac, d'environ un mille et trois quarts de longueur, et de dix à trente chaînes de largeur, à la tête duquel il y a de vieilles cabanes. Presque tout le vieux pin a été coupé, mais une belle seconde pousse de jeunes pins promet de le remplacer avec avantage. On trouve de chaque côté un bon sol argileux, et l'orme et le frêne dominent le long de la vallée en amont de ce dernier lac.

A environ deux milles au-dessus des vieux camps, en passant partie par un portage et partie sur la glace, nous arrivons au pied d'un autre lac qui a près de quatre milles de longueur et près d'un mille de largeur dans sa partie la plus large. A l'extrémité inférieure de ce lac, nous traversons un brûlé d'environ un mille de largeur, se dirigeant de l'est à l'ouest à perte de vue. Le nord de cette région est bien boisé surtout d'épinette, de sapin et de bouleau et le sol semble propre à la culture.

La base tracée par mon frère en 1882, traverse au défilé près de l'extrémité nord de ce lac, ainsi que l'indique la carte. Depuis l'extrémité nord de ce lac, le chemin du portage passe le long du goulet du côté du sud-est pour aller atteindre 107 chaînes plus loin un autre petit lac d'environ trente chaînes de longueur et vingt de largeur, où nous reprenons la glace pour gagner dans une direction franc est, sur un parcours de trente chaînes; de là un portage tortueux serpentant sur une distance de deux milles, dans une direction généralement nord-est, nous conduit au lac l'Achigan.

Le lac à l'Achigan est une belle nappe d'eau d'environ trois mille et demi de longueur sur près de deux mille de largeur, mais vu l'irrégularité de ses bords, qui se composent de pointes saillantes et de baies renfoncées, son contour mesure près de douze milles. Il renferme plusieurs îles pittoresques, et l'on dit que c'est un lac idéal pour la pêche à l'achigan, en été.

Sur le côté ouest, le terrain est accidenté et ondulé, quelques-unes des hauteurs atteignent une altitude de 300 pieds au-dessus du niveau du lac, et sont couvertes d'épinette et de petit pin; mais sur le côté est, le terrain est plus invitant: de belles pentes douces bien couvertes de grosse épinette, de sapin, et de bouleau, et sur le côté sud-est du lac, du beau bouleau rouge et blanc, comme on n'en voit pas beaucoup dans cette région.

Digitized by Google

Le portage principal ne suit pas ce lac, mais contourne simplement son extrémité sud, et à partir de là une route de portage bien déblayée conduit dans une direction est-quart-sud-est, sur une distance de 3½ milles, à un autre lac d'environ un mille et demi de longueur sur un demi mille de largeur, qui à son extrémité nord, se décharge vers l'ouest dans le lac à l'Achigan. On a fait du bois à ce lac, il n'y a pas bien longtemps, et il y a sur sa rive ouest deux camps de bûcherons qui sont encore bien conservés.

Depuis l'extrémité nord de ce lac, le portage conduit ensuite dans une direction nord-est quart-nord, et à environ un mille du bord du lac, nous traversons le sommet entre cette chaîne des eaux et le bassin de la Kinojevis, et au bout de quatre milles nous arrivons à l'extrémité sud du lac Croche.

Le terrain, le long de cette dernière partie du portage, est un peu inégal et ondulé, mais il est assez bien boisé de bois mous. Le long de la descente jusqu'au lac Croche, on voit une bonne quantité de pin blanc dans toutes les directions. Le lac Croche est certainement mal nommé, du moins quant à cette partie-là, car c'est la pièce d'eau la plus droite et la plus égale quant à la largeur, et l'une des plus régulières de tout le district de Pontiac, ou de tout autre district.

Comme vous le verrez par la carte, cette partie du lac mesure près de quatorze milles de longueur, et sa largeur moyenne est d'environ un tiers de mille, et il s'étend si droit entre ses rives inégales, que dans la direction astronomique N. 26° 0' E., on peut voir d'un bout à l'autre toute la distance des quatorze milles.

De fait, il ressemble plutôt à une grande rivière qu'à un lac,—la partie sud principalement, avec ses rives de granit sauvages et escarpées, s'élevant abruptement d'un à deux cents pieds au-dessus du niveau des eaux, rappelle l'un des aspects de la rivière Saguenay ; la partie nord n'est pas aussi accidentée, et le terrain de chaque côté est fortement boisé d'épinette, de peuplier et de bouleau, avec du pin ici et là.

A partir du point, à l'extrémité nord de ce bras, où le corps principal du lac tourne vers l'ouest, nous descendons la rivière Kinojevis sur un parcours d'environ un mille, dans la direction de l'est, jusqu'à l'endroit où le chemin du portage quitte la rivière, et prend à travers les bois dans une direction nord-est, sur une distance de 9½ milles, et nous arrivons à l'extrémité sud du lac Wabaskus ou lac du Petit Ours Blanc. Le terrain, le long de ce dernier portage de neuf milles et demi, est généralement d'un bon sol argileux,—terrain ondulé, bien boisé d'épinette, de sapin et de bouleau, avec, ici et là,

Digitized by Google

des massifs de cyprès sur les coteaux secs, et d'épinette noire dans les vallées marécageuses.

A environ deux milles au sud du lac Wabaskus, sur le chemin du portage nous avons traversé la ligne Blouin, entre les rangs 4 et 5 du bloc A, et trouvé par l'observation du soleil que sa course était exactement franc est et ouest,—et la distance de la traverse du portage au poteau Blouin, entre les limites 3 et 4, de 36 chaînes 95 chaînons, comme l'indique la carte.

Le lac Wabaskus est une belle pièce d'eau d'environ trois milles de longueur, sur un quart à trois quart de mille de largeur, et entourée de belles berges en pente douce et d'un bon sol argileux, richement boisé d'épinette, de peuplier, de bouleau, etc.

Il se décharge au nord par un beau cours d'eau large et clair qui était libre de glaces d'une rive à l'autre, le 4 avril ; à partir de son extrémité nord-est, le chemin du portage traverse dans une direction nord-est quart est, une distance d'un mille et demi jusqu'au lac Kee-ek Kee-ek.

C'est une longue nappe d'eau étroite mesurant plus de quatre milles de longueur sur une largeur moyenne d'un quart de mille. Il s'étend dans une direction presque est et ouest,—et sur le côté nord, le terrain semble un peu accidenté et raboteux, puis il y a des rochers escarpés dénudés par le feu s'élevant à 150 ou 200 pieds au-dessus du niveau du lac. Sur le côté sud, les berges sont en pente plus douce, et le terrain semble plus invitant ; il est fortement boisé de sapin, d'épinette, de bouleau et de peuplier avec du cyprès sur les coteaux élevés et secs.

Sur la rive gauche de la décharge de ce lac, un chemin de voiture a été ouvert pour éviter l'eau claire que l'on trouve sur un demi-mille à un mille à la décharge de ces lacs ; mais après avoir descendu un mille sur la rive, nous avons trouvé la glace assez sûre à partir de là en descendant jusqu'à son embouchure sur le lac Keewagma. A trois milles et trois quarts en aval du lac Kee-ek Kee-ek, nous arrivons à un rapide donnant une chute de trois pieds, et que l'on franchit par un petit portage sur la rive droite, comme il est indiqué sur la carte.

La largeur moyenne de la rivière est d'environ une chaîne et demie, et la distance totale à partir du lac Kee-ek Kee-ek jusqu'à l'endroit où elle se jette dans le lac Keewagama, est d'un peu plus de six milles. Le terrain tout le long de ce parcours de la rivière est très invitant pour le colon : c'est une terre argileuse unie ou légèrement ondulée sur chaque côté, boisée de sapin, d'épi-

Digitized by Google

nette, de peuplier, de bouleau et de mélèze; l'on ne voit presque pas de roches nulle part, sauf dans le voisinage des petits rapides ci-dessus mentionnés.

Il n'y a pas de doute qu'aussitôt qu'on aura donné accès à cette région, la colonisation suivra, et ces cours d'eau deviendront des artères utiles, car en construisant aux rapides un barrage suffisamment élevé pour donner avec une petite écluse, une force hydraulique restreinte, cette vallée pourrait être desservie par les steamers qui devront tôt ou tard éveiller avec leurs sifflets les échos des bords du lac Keewagama.

Nous avons poursuivi notre exploration à partir de l'embouchure de la rivière en allant vers le nord, et rejoint à cet endroit ma ligne de base ou le parallèle de latitude entre les rangs 5 et 6 du bloc A, qui fait l'objet d'un rapport déjà publié.

Après avoir terminé le relevé des dites lignes parallèle de latitude et méridienne, nous sommes revenus par la rivière Kinojevis, et en descendant nous avons campé au portage du lac Long.

M. G. Rinfret, chef des dessinateurs de votre département, m'ayant fait remarquer qu'il serait à propos de vérifier les relevés de ces cours d'eau et de ces portages, si l'occasion s'en présentait, je me décidai, après avoir constaté certaines contradictions dans les relevés de cette localité, de faire la vérification d'une partie de la vallée.

Partant de notre camp, au pied du portage sur la rivière Kinojevis, nous avons remonté en suivant une direction nord-quart-nord-est, et à une distance de soixante chaînes ou trois quarts de mille, nous avons atteint la ligne de faîte du partage des eaux entre le bassin du Keewagama et la rivière Kinojevis, point qui n'est qu'à 130 pieds au-dessus du niveau de la Kinojevis; et de là il y a une descente de quarante pieds pour aller au premier petit lac qui communique avec le lac Long par un petit cours d'eau lent. Les deux lacs sont pratiquement au même niveau, exactement 90 pieds au-dessus du niveau de la Kinojevis à notre camp, au pied du portage susmentionné.

Le cours d'eau reliant les deux lacs est trop obstrué de bois morts, et dans les basses eaux trop peu profond pour que les canots puissent y passer; aussi ne le franchit-on que par un portage de vingt-cinq chaînes de longueur sur la rive droite.

Le lac Long est une belle nappe d'eau mesurant quatre milles et demi de longueur, et environ trois quarts de mille de largeur, droite et sans île, de sorte que l'on peut avoir une vue splendide de tout le lac d'un bout à l'autre.

Digitized by Google

Le terrain de chaque côté est légèrement ondulé, d'un bon sol d'argile ou de marne, bien boisé de sapin, d'épinette, de peuplier et de bouleau, avec quelques pins ici et là, sur la rive ouest ; sur la rive est, il y a quelques étendues de vieux brûlé, et sur les hauteurs on voit alternativement du cyprès, de l'épinette et du sapin.

Nous avons descendu sa décharge, un cours d'eau sinueux d'un quart de chaîne à une demi-chaîne de largeur, et à environ deux milles du lac, nous avons rencontré la ligne de base de M. Blouin.

J'ai trouvé par l'observation du soleil que la direction de cette ligne était exactement est-ouest, la variation magnétique 9° 25' O, et la distance de la rivière aux poteau et borne de pierre de M. Blouin, entre les *limites* Nos 8 et 9, de onze chaînes, comme l'indique la carte. Nous avons continué à descendre la rivière en relevant la route, nous attendant à déboucher dans le lac Wabicouse ; après avoir parcouru environ trois milles, constatant que nous tournions à l'est, et rencontrant un autre cours d'eau venant du sud-est et tout aussi considérable que celui qui venait d'être descendu, nous avons suivi dans la direction du nord les eaux réunies jusqu'à une chute, où nous avons campé dans un portage bien battu sur la rive droite et en sommes restés là.

Comme personne de l'expédition n'était allé déjà dans cette région, nous avons cru qu'il ne serait pas prudent d'avancer plus loin, car nous ne savions pas où cela pourrait nous conduire, et je fis volte face avec l'intention de compléter le relevé de la rivière en descendant jusqu'à son embouchure, qu'importe où elle pût être.

A mon retour, en été, j'ai eu la chance d'engager un couple de sauvages qui connaissaient bien le pays, et ceux-ci m'ont assuré que cette rivière se jetait dans le lac Kee-ek Kee-ek comme cela est indiqué sur la carte en lignes pointillées.

Retournant à notre camp, j'ai encore pris la différence de niveau entre le lac Long et la rivière Kinojevis ; et laissant un baromètre stationnaire à la tête du lac, je traversai le portage avec deux autres, et la moyenne de leur lecture donna exactement 90 pieds, précisément la hauteur que j'avais trouvée en montant entre le lac et la rivière.

J'ai dit en commençant que c'était une étendue d'eau remarquable, et, en réalité, c'en est une ; et elle devrait être bien attrayante pour les sportsmen et les touristes qui désirent faire une excursion facile et plaisante. Voyez : vous quittez la rivière Kinojevis et suivez un portage bien battu, à trois quarts de mille plus loin, vous arrivez à la division, et à un mille et un tiers, vous

Digitized by Google

lancez vos canots sur le lac; et, en descendant ces eaux, vous faites un tour de plus de 110 milles, avec comparativement peu de portage, vous revenez à votre point de départ.

Comme il n'y a que 90 pieds de différence de niveau sur une distance de 110 milles, ou un peu plus d'un pied au mille, il est évident que la route doit être facile ; sans doute, vu le nombre de lacs, et surtout la longue étendue du lac Kewagama, il y a des cascades et des rapides, mais dans l'ensemble c'est l'une des routes de touristes les plus attrayantes que j'aie vues.

Il est peut-être bon d'ajouter qu'à partir de notre camp, au pied du portage du lac Long susmentionné, il n'y a qu'un portage d'environ quinze chaînes de longueur sur tout le parcours de 52 milles par la route d'Ottawa au dépôt Gillies, sur le lac des Quinze. Ce dépôt est sur les confins de la civilisation, et de là, un chemin de voiture conduit à Ville-Marie. De ce même dépôt, en allant vers le nord par la route canotière jusqu'à l'Abitibi, il n'y a aussi qu'un portage d'environ quinze chaînes sur un parcours de soixante milles jusqu'à la hauteur des terres.

Nous n'avons pas vu beaucoup de gibier. La perdrix et le lièvre étaient rares ; mais le gros gibier semblait être plus abondant. Nous avons vu plusieurs pistes d'orignaux, de caribous et de chevreuils. Le lynx, le vison, la martre et autres animaux à pelleterie se voient plus ou moins dans la région.

Deux familles sauvages qui étaient campées près de ma ligne de base sur le lac Keewagama, nous ont fourni toute la viande d'orignal que nous avons voulu avoir. Quant à la pêche, nous ne pouvons pas en dire grand chose d'après notre expérience ; en effet, la glace était si épaisse que nous n'avons presque pas essayé de pêcher. Les rivières étaient gonflées à pleins bords avant que la glace quittât les lacs ; mais on dit que la truite grise, le brochet, le maskinongé, le doré et les autres différentes sortes de poissons que l'on prend dans les eaux de l'Ottawa, y sont en abondance en été.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

HENRY O'SULLIVAN,
Inspecteur des arpentages et topographe de la province.

Jeune Lorette, juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No. 32.

RAPPORT D'UNE ÉTUDE TOPOGRAPHIQUE DES RIVIÈRES, LACS ET PORTAGES D'UNE PARTIE DES BASSINS DE L'ABITIBI ET DE LA HARRICANA, DANS LE COMTÉ DE PONTIAC, FAITE EN VERTU D'INSTRUCTIONS DU DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS, DATÉES A QUÉBEC DU 10 AOUT 1906 ET DU 22 JUILLET 1907.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

Monsieur le ministre,

PORTAGE DE NEUF MILLES (*entre la rivière Poisson Blanc et la rivière Turgeon*).

A partir du pied du long portage, sur la rivière du Poisson-Blanc, appelé le portage de Neuf Milles, nous remontons une pente douce dans la direction du nord-est, sur une distance d' un mille et demi, et puis alors la course est presque franc-nord jusqu'à l'extrémité du portage. Sur environ 2 milles, à partir du pied du portage, le terrain est d'un bon sol argileux, déclinant doucement vers la rivière et bien boisé d'épinettes, de sapins, de peupliers et de mélèzes ; mais sur le troisième mille, nous entrons dans une savane, et le terrain est pauvre, aride, et sans valeur à partir de là jusqu'à ce que nous traversions le sommet ou l'arête du partage des eaux entre les bassins de l'Abitibi et de la Harricana. On traverse ce sommet près de la borne du huitième mille, dans un brûlé sec et sablonneux.

Un peu au sud de la borne du sixième mille, nous sommes arrivés à un petit lac et avons traversé sa décharge qui coule vers l'est de l'extrémité nord du lac. Mes portageurs ont campé ici pour la nuit et ont fait la pêche dans ce petit lac et sa décharge qui foisonnent de truites mouchetées d'environ une demi livre en moyenne, et quelques-unes pèsant près d'une livre.

Dans le cours principal de la rivière du Poisson-Blanc, il n'ya pas de truites mouchetées, et il n'y en a pas non plus dans les autres grands tributaires de l'Abitibi ; et il est étrange que dans des petits cours d'eau et des petits étangs comme celui-ci, où il n'y a pas de chutes pour empêcher d'entrer le brochet et autres poissons voraces, la gentille truite mouchetée puisse vivre et se propager paisiblement.

Digitized by Google

Il y a deux autres étangs avant que nous arrivions au sommet, l'un de chaque côté du chemin du portage, comme on le voit sur la carte ; mais ils semblent se décharger nulle part. Le terrain ici est une plaine sèche et sablonneuse ; tout le grand bois a été brûlé, et il ne reste qu'un champ de bleuets pour les sauvages.

Le sommet, près de la borne du huitième mille, n'est qu'à environ 140 pieds au-dessus du niveau de la rivière du Poisson-Blanc ; et de là, la route descend doucement le long de collines sablonneuses qui semblent se trouver dans la direction nord et sud, et l'on ne voit pas de terrains de valeur avant d'arriver à un demi-mille de la décharge du lac à la Loutre.

Rivière Turgeon.

Nous avons campé à l'extrémité du portage près d'une fontaine à l'eau glacée, grande source d'eau claire comme du cristal ; et pendant que mes hommes allaient chercher le reste de nos provisions dans le portage, j'ai exploré la décharge du lac à la Loutre, source de la rivière Turgeon, en remontant le courant, et à sept milles de l'extrémité du portage, j'ai raccordé avec mon arpentage de l'an dernier, le pin gris plaqué, marqué 21 août 1907, comme il est dit dans mon rapport de 1908, à la page 165. Le terrain, le long de cette étendue de sept milles, est généralement bas et couvert de joncs près de la rivière, mais il s'élève graduellement en monticules à pente douce, et il est fortement boisé de grands arbres : peupliers, épinettes et mélèzes ; le sol est d'une bonne glaise riche, et l'on ne voit presque pas de roches nulle part.

Ayant terminé notre exploration du côté de l'est, nous sommes revenus au portage de neuf milles auquel, d'ailleurs, nous avons trouvé une longueur de dix mille et cinquante chaînes. Dix chaînes plus bas que notre camp, j'ai trouvé, par l'observation du soleil à son passage au méridien, que la latitude était exactement de 49°0' N. et la déclinaison magnétique de 10° 15' M. O.

De là, nous avons continué notre exploration en descendant le cours d'eau, belle rivière sinueuse et calme d'environ deux chaînes de largeur,—rive basse et gazonnée et pente douce de chaque côté. Cette rivière n'avait pas de nom,—pas même un nom sauvage,—aussi j'ai déci lé de l'appeler la rivière Turgeon, en l'honneur de l'Honorable ministre des Terres et Forêts, d'après les instructions duquel j'en ai d'abord découvert et exploré une partie ; et en vertu d'autres instructions par lesquelles j'ai été autorisé à en compléter l'exploration, ainsi que celle de la rivière Harricana vers le nord jusqu'à la Baie James.

Digitized by Google

A environ un demi mille plus bas que notre camp, à l'extrémité du long portage susmentionné, nous arrivons à deux maisons de sauvages sur la rive droite, propriété d'un Métis nommé Chobodis ; et à environ un mille plus bas, la rivière s'élargit pour former des baies et des évasements de 15 à 20 chaînes de largeur sur une distance d'un autre mille. De larges plaines de joncs et de foin bleu devraient être des prés attrayants pour l'orignal et le caribou.

Puis, la rivière prend une direction plus septentrionale, et coule entre des berges plus resserrées ; les rives de chaque côté sont d'un bon sol argileux élevé de cinq à six pieds au-dessus du niveau du cours d'eau, et elles sont bien boisées d'épinette, de sapin, de peuplier et de cyprès. La rivière incline ensuite vers le franc-nord sur un parcours de quatre milles, et puis son cours général est à peu près nord-ouest-quart-nord sur une distance d'environ trente milles.

A trois milles et demi dans la direction en dernier lieu mentionnée, nous arrivons à un rapide de trois pieds de chute que l'on franchit par un portage d'une longueur de quatre chaînes, sur la rive droite. A environ trois quarts de milles plus bas, il y a deux rapides, le premier donnant une chute d'environ six pieds, et l'autre environ trois pieds, et on les franchit tous les deux par un portage de 18 chaînes de longueur sur la rive gauche. A un demi mille en aval du dernier portage, la rivière tourne vers le franc-ouest sur une distance d'un mille et puis revient franc-nord sur environ trois milles. Le terrain, tout le long de chaque côté, est des plus invitants pour l'agriculture : sol uni, d'une riche argile, pas de roches et bien boisé d'une grande futaie de peuplier, d'épinette, de sapin et de cyprès.

Un peu plus bas que l'endroit où la rivière tourne vers le nord, sur le parcours en dernier lieu mentionné, un bon ruisseau d'environ une chaîne de largeur afflue du sud-ouest ; et à l'extrémité de ce parcours septentrional, un autre cours d'eau à peu près du même volume afflue du sud-est. A un mille et demi mesuré le long de la rivière, en aval de l'embouchure du cours d'eau en dernier lieu mentionné, j'ai trouvé par l'observation du soleil que la latitude était de 49°11' 33". Le terrain dans les environs est d'une excellente qualité, les berges ont à peu près six pieds de hauteur, et des plaines unies d'un sol richement argileux s'étendent tout autour à perte de vue.

A environ un mille en aval de mon point d'observation, il y a un petit rapide donnant une chute d'un pied et demi ; et à soixante-dix chaînes plus bas, nous arrivons à un portage, sur la rive droite, de 15 chaînes de longueur, évitant un très fort rapide donnant une chute de cinq pieds. Nous avons sauté le rapide avec des canots à demi chargés, mais c'est ce que je ne vou-

Digitized by Google

drais pas risquer une deuxième fois, c'était un peu dangereux dans l'état où les eaux se trouvaient alors. Deux milles plus bas, nous arrivons à un portage à gauche, de 18 chaînes de longueur, évitant deux cascades qui donnent une chute totale de 10 pieds.

Puis, la rivière coule large et paisible, d'un courant facile, un mille et trois quarts jusqu'à l'embouchure de la rivière Pajegasque où nous avons campé pour la nuit. Dans ce dernier parcours, nous avons traversé une zône de terrain brûlé d'environ 50 chaînes de largeur et s'étendant dans la direction nord-est et sud-ouest, comme il a été indiqué sur la carte.

La rivière Pajegasque est un beau cours d'eau profond, d'environ une chaîne et demie de largeur à son embouchure, et d'après ce qu'en dit le chef sauvage que j'avais pour guide, elle serait navigable pour bateau à vapeur sur une longue distance en remontant. Au dire de ces gens, il n'y a ni chute ni rapide jusqu'à ce que l'on arrive au faîte de partage des eaux entre les bassins de l'Abitibi et de la Harricana. Nous l'avons appelé Pajeguasque, du nom d'un sauvage qui a là une bonne maison, de quinze pieds sur 22, avec bon plancher et couverte de planches qui doivent avoir été sciées sur les lieux. Il y a autour de la maison un petit défrichement qui était couvert d'une végétation luxuriante d'herbes, en partie de mil. Le terrain tout autour est d'une excellente qualité : riche argile bleue, recouverte de terreau végétal, on ne voit nulle part de coteaux ni de roches.

A un demi-mille plus bas que l'embouchure de la rivière Pajegasque, il y a un rapide donnant une chute de trois pieds que l'on franchit par un portage de sept chaînes de longueur sur la rive droite, et à un demi mille plus bas, il y a un autre rapide qui donne une chute de deux pieds, que nous avons franchi sans danger avec des canots à demi-chargés.

De là, la rivière coule au nord-ouest sur une distance d'environ trois milles, dans un splendide terrain argileux et uni, fortement boisé d'une haute futaie d'épinette noire, épinette grise, de peuplier et de cyprès. Puis la rivière coule franc-nord sur un mille et demi, et ensuite tourne brusquement à l'ouest, et à un demi-mille en aval du coude, nous arrivons à un portage, sur la droite, de 14 chaînes de longueur, franchissant des rapides et des cascades qui donnent une chute totale de dix pieds. Ici, j'ai trouvé par l'observation du soleil, latitude 49° 18' 14".

Quatre milles plus bas, dans une direction généralement nord-ouest, nous arrivons, sur la gauche, à un autre portage de 18 chaînes de longueur, évitant des chutes et des cascades qui accusent une différence totale de niveau de 30

Digitized by Google

pieds, source d'une excellente force hydraulique. Des forces hydrauliques situées au centre d'une bonne région d'agriculture et de bois de pulpe, deviendront importantes une fois qu'elles seront développées. A moins d'un mille encore plus bas, il y a deux autres portages sur la rive droite : le premier, 5 chaînes, passant des cascades qui donnent une chute de 5 pieds, et le deuxième, 20 chaînes de longueur, passant une chute de 17 pieds. Un barrage construit à la tête de la première chute pour refouler les eaux jusqu'à l'autre rapide au-dessus, donnerait une chute totale de 22 pieds. Un mesurage approximatif de la rivière en aval du portage a donné pour débit de la rivière environ 45,000 pieds cubes par minute.

De là, la rivière gagne le nord sur environ deux milles, puis coule vers le nord-est sur un parcours d'environ trois milles ; magnifique cours d'eau, large, d'un cours paisible, et le terrain de chaque côté est des plus invitants : sol d'argile, uni, sans roches et fortement boisé d'épinette, de sapin, de peuplier, etc.

Puis, la rivière tourne encore au franc nord-ouest, et coule dans cette direction sur une distance de quatre milles, jusqu'à ce qu'elle rencontre la rivière des Femmes, grand tributaire venant du sud-ouest. A deux milles du détour ou du coude en dernier lieu mentionné, où la rivière tourne au nord-ouest, nous coupons la ligne frontière interprovinciale, et nous trouvons la borne plantée dans la dite ligne sur la rive droite de la rivière, portant l'inscription 129 milles et 53 chaînes. J'ai vérifié la direction de cette ligne et j'ai trouvé qu'elle était exactement franc nord et sud, bien déblayée et bien plaquée.

A environ un mille plus bas que la ligne frontière, il y a un petit rapide qui donne une chute de deux pieds ; un quart de mille plus bas, nous arrivons à un portage sur le côté droit, de 10 chaînes de longueur, passant des rapides et des cascades qui donnent une chute de six pieds. Environ 15 chaînes en aval du pied de ce portage, se trouve l'embouchure de la rivière des Femmes, et 30 chaînes plus bas, à l'embouchure d'une grande rivière, que les chasseurs appellent rivière Brûlée,—mais qui est nommée rivière à l'Esturgeon sur le plan géologique. C'est un cours d'eau large, majestueux, paraissant presque aussi large que la rivière que nous avons descendue. Sur la pointe entre la rivière des Femmes et la rivière à l'Esturgeon, il y avait une cabane de sauvages et l'on en bâtissait une autre quand nous y avons passé et à une courte distance en aval de l'embouchure de la rivière à l'Esturgeon, il y a une autre cabane de sauvages sur la rive droite.

Digitized by Google

La rivière Turgeon prend ensuite un aspect plus majestueux : c'est un beau cours d'eau large, coulant à pleins bords, d'environ 9 chaînes de largeur, et à deux milles plus loin, dans une direction nord-est-quart-nord, nous arrivons à une île qui a presque un mille de longueur, et dont l'extrémité inférieure est coupée par la ligne frontière interprovinciale. Comme l'indique la carte, le bras principal de la rivière entre dans la province d'Ontario, à 53 chaînes au nord de la borne du 129e mille, et coule cinq milles dans cette province, puis se dirige dans une direction nord-est environ huit milles, et ne se rapproche jamais davantage de la ligne provinciale ou au moins de l'endroit où la ligne interprovinciale devrait passer, jusqu'à ce qu'il vienne tranquillement se jeter dans le bras principal de la Harricana, qu'il faudra décrire plus tard.

Dans ce dernier parcours de huit milles, la rivière contourne une grande île qui a sept milles et demi de tour. Le chenal principal est à gauche, et il y a un long rapide plus profond, plein de cailloux, qui nécessite un portage de 50 chaînes sur le côté gauche. Cette île comprend une superficie d'environ deux milles carrés ; c'est un bel endroit. Le sol est d'une argile bleue excessivement riche, couvert de terreau végétal, et bien boisé d'une haute futaie d'épinette jaune et blanche, de bouleau et de peupliers, et il n'y a pas de roches. A la tête de l'île, j'ai trouvé par l'observation du soleil, latitude 49° 32', et variation magnétique, 9° 45' ouest.

Du pied de l'île la direction de la rivière est franc-nord sur environ 13 milles. A deux milles et demi en aval de l'île, nous arrivons à un portage de 36 chaînes de longueur sur la gauche, rachetant un long rapide plat qui donne une chute de dix pieds, et à trois quarts de mille du rapide en aval, la latitude à l'observation du soleil était de 49° 35' 30". Le terrain en bas ici a été ravagé par le feu, il y a plusieurs années, et est maintenant fortement couvert d'une seconde pousse d'épinette, de sapin et de peuplier.

La rivière coule ensuite tranquillement vers le nord ; c'est un beau cours d'eau de 6 à 10 chaînes de largeur, bordé de chaque côté de beaux terrains argileux et plats, couverts d'épinette, de sapin, de peuplier et de mélèze. Deux milles avant d'arriver au bout de cette course, la rivière tourne à droite et entoure une île d'un demi mille de longueur sur environ dix chaînes de largeur. A environ un mille plus bas que l'extrémité de cette île, j'ai trouvé pour latitude 49° 43' 10". Entre l'île et mon point d'observation, la rivière s'élargit pour former un évasement qui ressemble à un lac, d'environ 25 chaînes dans sa plus grande largeur. Au côté ouest, on voit quelques côteaux élevés et sablonneux, mais à l'est, on voit partout un terrain argileux, sec et uni, bien boisé d'épinette, de sapin, peuplier, etc.

Digitized by Google

En aval de mon point d'observation, la rivière coule franc-ouest sur une distance de trois quarts de mille, puis revient encore franc-nord, et continue de couler dans cette direction avec quelques petites variations sur une distance de 15 milles. Les premiers trois milles de ce parcours sont très rapides, donnant une déclivité de dix à vingt pieds au mille, une partie, surtout celle des rapides à L'Esturgeon, est excessivement difficile. En bas de ces rapides, la rivière s'élargit à 10 ou 15 chaînes, et de chaque côté, le terrain est argileux et plat, mais le bois a été détruit par le feu il y a plusieurs années. J'ai trouvé que la variation magnétique le long de ce parcours était de 11 30' à 12 45" ; en un endroit, je ne l'ai trouvée que de 11° 0' O. ; mais deux milles plus loin, à l'extrémité de ce parcours, là où une rivière d'un bon volume afflue de l'ouest, la variation était de 13° 0' ouest.

Nous avons remonté ce cours d'eau sur une distance de près de deux milles. Il a plus d'une chaîne de largeur, et d'après l'apparence de ses berges, il doit avoir un aspect formidable durant les dégels du printemps. On trouve tout le long le même terrain argileux, mais en général le bois est petit. Il y a beaucoup de bois de pulpe, car l'épinette noire y pousse aussi dense que l'avoine, mais il y a très peu d'arbres assez gros pour pouvoir être coupés en billots. La région doit avoir été ravagée par le feu, il y a plusieurs années ; l'épinette noire croît lentement.

Puis, la rivière coule dans une direction nord-est-quart-est, sur environ trois milles et ensuite incline vers le sud-est sur environ quatre milles, et, dans ces parcours, elle s'élargit jusqu'à plus d'un quart de mille et renferme plusieurs îles pittoresques. Ici, au coude, il y a un camp de chasseurs, et j'y ai trouvé, pour variation magnétique, 13° 0' ouest, la même que nous avions trouvée plusieurs milles en arrière.

De fait, on peut dire que la direction de la rivière Turgeon, de même que celle du bras principal de la Harricana, suit une ligne isogonique d'un bout à l'autre dans notre province ; car, juste en amont de cette grande île, (qui sera décrite plus tard) là où devrait passer la ligne frontière entre les provinces en approchant de la baie James, je n'ai trouvé pour la déclinaison magnétique que 12° 55' Ouest.

La rivière coule ensuite franc-est sur environ deux milles : beau cours d'eau tranquille de plus d'un quart de mille, bordé d'un bon terrain argileux et uni, couvert d'une forte seconde pousse de sapin et d'épinette, de peuplier, de bouleau, etc., etc. Depuis l'extrémité du parcours que je viens de décrire, la rivière se dirige presque franc-nord sur 3½ milles ; et à environ 3½ milles en aval du coude, nous arrivons à un gros rapide donnant une chute d'environ

Digitized by Google

20 pieds, dans une distance d'un mille. A la tête de ce rapide, j'ai trouvé pour la variation 12° 30', et au pied du rapide, 12° 40' ouest. A l'extrémité de ce parcours, l'observation du soleil a donné 49° 57' 45" de latitude.

D'ici, la rivière se dirige franc-est sur sept milles, s'évasant à une largeur d'un quart à un demi mille, et entourant une couple de très belles îles. On voit tout le long, de chaque côté, le même bon terrain argileux et uni ; mais le bois est plus petit que celui que l'on trouve plus haut dans le même sol,—et je ne puis dire si cela est dû aux conditions climatériques plutôt qu'aux ravages du feu les années passées. Dans tous les cas, il n'y a pas beaucoup de bois pour faire des billots dans ce voisinage immédiat, mais il y a une immense quantité de bois de pulpe. A l'extrémité de ce parcours, nous arrivons à l'embouchure de la rivière Wawagosic, et de là, la rivière Turgeon coule encore franc-nord sur environ deux milles.

La Wawagosic est une spendide rivière d'environ trois chaînes de largeur, et reçoit les eaux d'un assez grand bassin de bonne terre cultivable. C'est la rivière dont j'ai exploré les eaux supérieures, l'an dernier, comme il est dit dans mon rapport du 29 février 1908, et décrite à la page 167 du rapport de l'honorable Ministre des Terres et Forêts.

Nous avons remonté la rivière Wawagosic appelée aussi rivière Sinueuse sur une distance de douze milles, avons fait une cache, relevé notre position par une observation astronomique et sommes revenus à la rivière principale. En aval de l'embouchure de la Wawagosic, la rivière Turgeon se rétrécit, et à environ un mille et demi, il y a un petit rapide, puis, à deux milles, la rivière retourne brusquement vers le sud-est, et s'élargit jusqu'à près d'un tiers de mille, fournissant dans cette course environ deux milles et demi. Dans ce parcours, il y a une couple de petites îles.

La formation du rocher ici est sub-huronnienne ; et j'y ai remarqué des veines de quartz qui pourraient contenir de l'or. Il y aurait peut-être avantage à les faire examiner avec plus de soin ; avec une course semblable à faire, j'ai cru plus sage de poursuivre notre marche et de laisser la prospection pour une autre année.

D'ici, la rivière se dirige ensuite vers le nord-est-quart-est sur environ 6 milles, jusqu'à l'endroit où elle rejoint tranquillement le bras principal de la Harricana. A environ un mille et demi en aval du dernier coude mentionné, le terrain a été dévasté par le feu, et est maintenant recouvert d'une épaisse seconde végétation, en grande partie d'épinette et de peuplier. Au bord inférieur de ce brûlé, un ruisseau d'un bon volume vient du nord et

Digitized by Google

nous l'avons exploré sur une distance d'un mille, comme la carte l'indique ; et 60 chaînes plus bas, il y a un fort rapide donnant une chute de 5 pieds, et environ un mille encore plus bas, afflue du sud-est un autre ruisseau flottable.

A partir de l'embouchure de ce ruisseau, la rivière Turgeon coule large et majestueuse sur environ deux milles jusqu'à l'endroit où elle rejoint la Harricana, comme il est indiqué sur la carte. En aval du pied du dernier rapide mentionné, j'ai trouvé pour latitude 49° 49' 0" N. Le même terrain argileux et uni se continue de chaque côté, et en approchant de la bifurcation, on voit de chaque côté de la belle épinette blanche.

Des familles de sauvages étaient campées sur le côté nord de la rivière, juste au confluent, faisant la pêche à l'esturgeon que l'on prend en grande quantité ici. On enlève la tête aux poissons et on taille le corps en larges bandes d'un à deux pouces d'épaisseur, que l'on pend ensuite à des perches pour les fumer. Ainsi, les sauvages s'approvisionnent pour nourrir leurs chiens et aussi eux-mêmes en hiver, si l'orignal, le caribou et le chevreuil viennent à manquer. L'esturgeon est excessivement gros ici, j'ai vu des têtes qui mesuraient plus d'un pied de longueur, et plus de dix pouces de largeur aux yeux.

Rivière Harricana.

Immédiatement au-dessous du confluent des rivières Turgeon et Harricana, il y a un bel emplacement pour un pont, là où se trouve une île de rocher qui divise le chenal, où la plus longue travée n'aurait pas plus que cinq chaînes ; plus bas il y a peu d'endroits où la rivière Harricana n'a pas plus d'un quart de mille de largeur. A environ deux milles en aval du confluent, nons arrivons à une grande étendue de vieux brûlé, sur le côté gauche de la rivière, qui s'étend au nord sur plus de trois milles ; mais le côté est de la rivière est fortement boisé de belle épinette noire, à l'extrémité inférieure du brûlé, il y a un brusque détour à droite, et un rapide assez raide donnant une chute de trois pieds ; à un demi mille plus bas, l'observation astronomique m'a donné pour latitude 50° 5' 15" Nord.

Puis la rivière continue sa course vers le nord et s'élargit à plus d'un quart de mille jusqu'à ce que nous arrivions à l'embouchure d'une rivière (rivière Samson) assez large venant de l'est, environ deux milles plus bas que mon point d'observation, comme cela est indiqué sur la carte. Nous avons exploré une bonne partie de cette rivière en revenant.

Digitized by Google

En aval de l'embouchure de la rivière Samson, le bras principal tend vers le nord-quart-nord-est sur environ deux milles et demi jusqu'à notre arrivée à une grande île. A un demi-mille au-dessus de la tête de cette île, l'observation du soleil m'a donné pour latitude 50° 8' 10". La rivière est très mauvaise de chaque côté de l'île, mais le côté du sud-ouest est le plus court et le plus sûr. Il y a deux portages bien battus, le premier sur la rive gauche, de 10 chaînes de longueur, rachetant des chutes et des rapides qui donnent une chute de 11 pieds ; le second à droite sur l'île, de 30 chaînes de longueur, évitant des chutes et des rapides qui donnent une chute de 16 pieds. On peut avoir une bonne force hydraulique d'au moins 20 pieds de tête ici, avec un débit abondant.

Depuis le pied du portage, la rivière continue très rapide, baissant d'environ 30 pieds au mille sur une distance de près d'un mille et demi. A un mille plus loin, nous arrivons à un bon ruisseau flottable d'environ un tiers de chaîne de largeur ; à l'embouchure de ce ruisseau, l'observation solaire m'a donné pour latitude 50° 10' 30". Le bras principal de la rivière a ici plus d'un tiers de mille de largeur. Le terrain, de chaque côté, est uni et d'un sol d'argile et de marne. Il est boisé en grande partie d'épinette et de cyprès.

La direction de la rivière maintenant est presque franc-nord sur une distance de plus de six milles, et à un quart de mille en aval de l'embouchure du ruisseau en dernier lieu mentionné, commence un long rapide peu profond accusant une descente de 15 pieds *au mille.* A un mille et demi plus bas, nous arrivons à un portage sur la gauche, de 25 chaînes de longueur, évitant deux rapides, le premier donnant une chute de trois pieds, le second, six pieds. Plus bas, la rivière s'élargit à plus d'un quart de mille, et coule tranquillement vers le nord sur une distance de deux milles, juspu'à ce que nous arrivions à un long rapide étroit que l'on franchit en portageant sur les rochers à gauche, 25 chaînes pour les canots et 45 chaînes pour une partie des cargaisons. Le terrain tout le long est d'argile et légèrement ondulé, fortement couvert d'épinette noire et d'épinette grise.

A un demi mille plus bas, nous arrivons à un autre rapide qui donne 6 pieds de chute et que nous passons par un portage de 15 chaînes sur les rochers, à droite ; de là, la rivière se dirige de nouveau vers le franc-nord jusqu'au bout du parcours des six milles susmentionnés. Le terrain de chaque côté est encore du même sol argileux et ondulé, boisé d'épinette noire et d'épinette grise. Il y a, le long de la rivière, quelques belles épinettes blanches, mais dans l'intérieur c'est presque entièrement de l'épinette noire.

La rivière coule ensuite vers l'ouest-quart-nord-ouest, presqu'en droite

Digitized by Google

ligne sur plus de huit milles. Dans les premiers deux milles, elle s'élargit à plus d'un quart de mille ; puis, c'est ensuite un rapide presque continuel sur une distance de trois milles, jusqu'à ce que nous arrivions à un portage de 15 chaînes sur les rochers, à gauche, pour éviter un fort rapide qui donne six pieds de chute. Immédiatement en aval, il y a un autre fort rapide qui donne une chute de 5 pieds, que nous avons sauté avec nos canots à demi-chargés.

La rivière s'élargit ensuite jusqu'à plus d'un quart de mille, et coule franc-nord-ouest sur une distance de trois milles ; puis, nous arrivons à un portage sur une île rocailleuse : 5 chaînes de longueur, chute 6 pieds. A un quart de mille plus bas, il y a, à gauche, un autre portage de 18 chaînes de longueur pour éviter des cascades qui donnent une chute de 8 pieds. On peut développer ici une bonne force hydraulique en éclusant la rivière aux Cascades, là où elle se retrécit ; et les berges sont assez hautes et assez solides pour permettre une tête d'eau de 20 pieds.

La rivière se dirige encore ensuite dans la direction du nord-quart-nord-ouest pendant 4½ milles jusqu'à ce que nous arrivions à la tête d'une très grande île. Environ un mille plus bas que ce portage en dernier lieu mentionné, nous arrivons à un autre portage sur la gauche, de 25 chaînes de longueur, évitant des cascades qui donnent une chute de 9 pieds ; à un quart de mille plus bas, il y a encore un autre portage sur la gauche passant une chute qui donne dix pieds de tête, et où l'on pourrait développer encore une autre bonne force hydraulique. Après cela, la rivière s'élargit jusqu'à un demi-mille, et est divisée en plusieurs chenaux par des écueils et des îles ; à un mille et quart en aval du dernier portage mentienné, nous arrivons à des chutes et à des cascades qui donnent une tête de 14 pieds, et que l'on franchit en faisant sur une île un portage de 18 chaînes de longueur, comme il est indiqué sur la carte.

A un quart de mille avant d'arriver à la grande île susmentionnée, nous avons à faire un portage de 20 chaînes sur la rive gauche, et dix chaînes plus bas, il y a un autre portage de 18 chaînes, sur le même côté. Nous avons exploré le chenal gauche en descendant et le chenal droit en remontant. Un peu plus d'un demi-mille en aval du dernier portage mentionné, la rivière passe par une gorge étroite, comme il est indiqué sur la carte, dans laquelle il y a une chute totale de 22 pieds et que l'on franchit par un portage de 25 chaînes de longueur sur la rive gauche ; à un demi-mille plus bas, il y a une autre chute de 14 pieds, franchie par un autre portage de 20 chaînes de longueur, à gauche. A l'extrémité inférieure de ce portage, j'ai trouvé pour latitude 50° 29' 45" N.

Digitized by Google

Plus bas, la rivière s'élargit jusqu'à près d'un demi-mille, et environ un mille plus bas, nous arrivons encore à des cascades et à des chutes qui donnent une tête de 12 pieds et que l'on franchit par un portage de 28 chaînes de longueur sur l'île, comme on le voit sur la carte.

Le sol continue d'être uni et de la même terre argileuse, et sur le côté gauche il y a de très belles épinettes blanches, mais sur le côté droit, c'est tout de l'épinette noire.

A un mille plus bas, nous arrivons à un autre fort rapide en aval duquel la rivière tourne brusquement à droite sur un demi mille, jusqu'à ce que nous arrivions à un portage de 17 chaînes sur la rive droite, passant des rapides et des cascades qui donnent une chute de vingt pieds. Ici on peut avoir trente pieds de chute en éclusant la rivière pour noyer les rapides d'en haut. Puis, la rivière s'élargit encore sur un demi mille, et nous arrivons à des rapides et à un portage de 12 chaînes sur la gauche, qui donnent une chute totale de 12 pieds ; de là, la rivière se dirige vers le franc nord, deux milles, jusqu'à ce qu'elle rencontre l'autre chenal à l'extrémité inférieure de l'île.

A un demi mille plus bas que le portage en dernier lieu mentionné, commence un brûlé, à gauche—brûlé il y a deux ans—qui s'étend sur plus de deux milles vers le nord-ouest. Puis il y a un long rapide peu profond ; de fait, c'est un rapide continuel descendant de 15 à 30 pieds au mille, jusqu'à ce que nous arrivions à l'extrémité de l'île. Sur le côté nord de la rivière, vis-à-vis de l'extrémité de l'île, j'ai trouvé pour latitude 50° 34' 20" et variation magnétique 12° 55' Ouest.

La formation du rocher accuse ici un changement brusque et inattendu. Sur les derniers vingt milles et plus, les rochers étaient surtout de gneiss et de granit, tandis qu'ici, juste à mon point d'observation, des murailles abruptes et imposantes de grès blanchâtre s'élèvent perpendiculairement à plus de cent pieds. Il y a certains lits qui ont une apparence de craie, et dans les débris et fragments de rochers entraînés par la rivière, on trouve du gypse en plusieurs endroits.

Au-dessous de la grande île, la rivière s'élargit bientôt à plus d'un quart de mille, et elle a rarement moins que cette largeur, partout, d'ici à son embouchure dans la baie Hanna ; il n'y a plus de portages, de chutes ou de cascades, mais il y a plusieurs rapides plats assez difficiles. A environ deux milles en aval de la grande île, nous arrivons à l'extrémité du brûlé ; il s'étend presque un mille plus loin du côté du nord-est que du côté du sud-est.

Digitized by Google

Puis, la rivière se dirige vers le nord-ouest en ligne presque droite sur une distance de 12 milles, et dans ce parcours elle a rarement moins qu'un quart de mille de largeur. Chose étrange à dire, dans une rivière aussi imposante, il est difficile de trouver assez d'eau pour passer avec des canots ordinaires à demi-chargés. C'est pourtant le cas, et en voici l'explication.

Il n'y a pas de chutes ni de cascades, comme je l'ai dit, mais il y a une descente graduelle d'environ dix pieds au mille, en moyenne, formant un courant si rapide qu'il ne reste presque pas de sable ni de terre sur le lit de la rivière. Le fond est également couvert de cailloux d'un bord à l'autre, et l'eau s'étend de la même manière et se joue partout au travers des cailloux ; souvent, un chenal de belle apparence s'offre à vos yeux, et vous vous y engagez pour aller vous échouer un peu plus bas, vous apercevant alors que le plus profond de l'eau se trouve sur le côté opposé de la rivière.

En certains endroits, ces cailloux amassés par la glace sont entraînés par les inondations et viennent former des barrages en travers de la rivière, et l'eau qui passe au travers de ces barrages fait assez de bruit pour qu'on l'entende à une longue distance, ce qui nous avertit d'avance de ce qui nous attend. Il est étonnant de voir avec quelle régularité ces cailloux ont été déposés à la crête des barrages ainsi formés : on croirait qu'il ont été mis à la main. Généralement, toutes les grosseurs de cailloux se voient dans la rivière, il y en a qui sont gros comme des maisons, d'autres comme le poing, mais ici, où se sont formés ces barrages de cailloux, on ne trouve presque pas de pierres qui aient moins que six pouces ou plus que neuf pouces de diamètre. Le terrain continue d'être de la même bonne terre argileuse, boisé d'épinette blanche et d'épinette noire, de peuplier, de cyprès, etc.

Il y a plusieurs îles tout le long ici, et à deux milles environ avant d'arriver à l'extrémité de ce parcours, nous avons passé l'embouchure d'une assez grande rivière (l'Anniversaire) dont nous avons remonté une partie pour l'explorer, et qui sera décrite plus bas. A environ trois milles plus bas, il y a un autre bon ruisseau flottable d'une demi chaîne de largeur, que nous avons exploré sur une distance d'environ deux milles, comme il est indiqué sur la carte. Il y a un rapide assez difficile juste en amont de l'embouchure de ce dernier ruisseau, et, en aval, la rivière s'élargit jusqu'à plus d'un demi-mille et entoure quelques îles pittoresques et importantes.

A un demi-mille au-dessous de l'embouchure du ruisseau, j'ai trouvé pour latitude 50° 45' 30", et variation magnétique 12° 40'. Ici, il y a une splendide carrière de pierre à chaux, en couches horizontales d'une épaisseur de 3 pouces à 2 pieds 9 pouces. Elle ressemble plus à la pierre à chaux grisâtre de Lorette

Digitized by Google

et de Charlesbourg que toute autre que j'ai vue. Elle est recouverte d'un lit d'argile bleue brunâtre d'une épaisseur de cinq à six pieds, sur lequel il y a une couche de terreau-végétal constituant le meilleur sol agricole.

La rivière se dirige ensuite dans une direction nord-ouest-quart-nord sur plus de quinze milles, presqu'en droite ligne avec une largeur moyenne d'environ un demi-mille et renfermant plusieurs belles îles ; à l'extrémité de ce parcours, elle se bifurque autour d'une très grande île d'environ huit milles de longueur sur plus de deux milles de largeur, dans sa partie la plus large. On voit partout de chaque côté le même terrain d'argile uni ou légèrement ondulé, bien boisé d'épinette noire, d'épinette grise, de peuplier et de cèdre. On ne voit pas un seul caillou nulle part, excepté dans le lit de la rivière.

En descendant, nous avons exploré le chenal de gauche, lequel est très difficile dans le premier mille et demi qui nous conduit à l'eau de mer ou du moins là où la marée se fait sentir durant les grandes eaux du printemps, ou lorsque les eaux de la baie James sont chassées au sud par les grands vents du nord ; mais, nous avons quelques forts rapides à descendre avant d'atteindre la marée haute ordinaire. La distance, depuis la tête jusqu'au pied de l'île, est de neuf milles et demi par le chenal de gauche, et de huit milles et demi seulement par le chenal de droite. Nous avons exploré le chenal de droite à notre retour. On voit, tout le long, de chaque côté, le même excellent terrain argileux et uni. On voit, tout le long en descendant, jusqu'au niveau ordinaire de la marée, de la grosse épinette blanche, de deux à deux pieds et demi de diamètre, et nous avons vu aussi du cèdre assez gros, sur les deux côtés de l'île.

La rivière continue sa course vers le nord-ouest sur une couple de milles en aval de la grande île, et puis tourne O.-N.-O., et dans ce parcours, elle est encore large et majestueuse sur une distance d'environ dix milles, jusqu'à l'endroit où elle se jette dans la baie Hannah, après avoir contourné une île de trois milles de longueur et d'un mille de largeur, juste à son embouchure.

La partie supérieure de cette île est couverte de broussailles, mais la partie septentrionale en est couverte d'herbes marines et de joncs.

Il faisait excessivement chaud quand nous sommes arrivés à l'embouchure de la rivière Harricana, et juste comme je rejoignais un point de mon ancien levé des bords de la baie James, de gros nuages s'élevaient, de sorte que nous avons cru à propos d'aller nous mettre à l'abri dans les taillis de l'île, mais, avant que nous eussions eu le temps de dresser notre tente, une des plus fortes tempêtes électriques que j'ai jamais vue éclata sur nous : c'était un vrai déluge

Digitized by Google

et un véritable ouragan réunis. Le vent venait du sud, et il a bien failli emporter nos canots à la mer ; nous avons vu le danger à temps, et en les retournant la pince au vent et en les fixant à terre, nous avons réussi à les retenir.

Environ deux milles en amont de l'île en dernier lieu mentionnée, l'observation du soleil m'a donné pour latitude 51° 6' 5", et la variation magnétique était de 16° 15', comme il est indiqué sur la carte.

En revenant, nous avons exploré la rive nord-est, tout le long, jusqu'à la grande île susmentionnée, et puis, nous avons suivi le chenal nord-est et avons terminé notre levé à la tête de l'île. Le chenal nord-est est une suite de rapides du commencement à la fin, et l'eau se divise en tant de chenaux qu'il est difficile de trouver un passage. Le terrain est excessivement riche tout le long de ce chenal, et l'on voit, sur chaque rive, de la grande épinette blanche mesurant de 2 à 2½ pieds à la souche, avec en abondance de l'épinette noire, du peuplier, du mélèze et quelques cèdres.

Nous avons pris note de la limite de haute marée ordinaire et celle de la plus haute grande marée, comme on le voit sur la carte.

Environ un mille au-dessus de l'île, j'ai eu pour variation 12° 55' ouest. Nous avons continué l'arpentage de la rive nord-est et des îles adjacentes en revenant ; la rivière, dans la plus grande partie de ce parcours, étant trop large pour pouvoir être toute explorée quand nous sommes descendus.

***

En remontant, nous avons aussi exploré une partie de la grande rivière qui afflue du sud-ouest, à la latitude environ de 50° 41' 30", que j'ai nommée rivière de l'Anniversaire, parce que je l'ai explorée le jour de mon anniversaire de naissance. C'est un beau cours d'eau de 2 à 3 chaînes de largeur, mais très rapide sur les premiers 4 milles. Il y a trois petites chutes là où la rivière se resserre, où l'on pourrait avoir une tête d'eau suffisante, en barrant la rivière pour fournir la force motrice aux industries locales.

Si un chemin de fer était construit pour développer la vallée de la Harricana, cet endroit serait le centre d'un aussi beau district agricole que nous pouvons en avoir dans la province, si les conditions climatériques sont aussi favorables, et je n'ai pas de doute qu'elles le soient.

Je n'ai jamais passé d'été plus agréable ; le fait est que nous n'avons pas perdu une demie-journée à cause du mauvais temps. Souvent, il pouvait y

Digitized by Google

avoir apparence de forte pluie, amoncellement de nuages au coucher du soleil, annonçant pour le lendemain ce que nous appellions une journée de lavage et de racommodage ; mais généralement cela finissait par quelques ondées durant la nuit, et le lendemain le ciel était clair.

Le terrain ici est tout de formation calcaire, il y a une couche d'argile de 5 à 50 pieds d'épaisseur, et par-dessus, des lits de terreau végétal. Là où les berges argileuses ont été soumises à un travail d'érosion, et où l'eau s'insinue et filtre entre les couches de matière végétale et l'argile solide, il se produit souvent des glissements qui ajoutent encore à la beauté du paysage. Ces glissements de terrain, qui ne sont jamais considérables, s'arrêtent souvent à mi-chemin des coteaux, et comme c'est une terre des plus riches, elle est bientôt recouverte de fleurs de toutes les nuances. Quelquefois, ces terres sont étendues en larges dépôts pas loin au-dessus du bord de l'eau, et dans d'autres endroits, elles sont arrêtées près de leur point de départ au sommet des coteaux, à 50 ou 60 pieds au-dessus de la rivière ; et quand ces dépôts sont couverts de fleurs nuancées de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ils donnent à tout le flanc du coteau l'apparence d'un parc bien entretenu.

Sur la rivière de l'Anniversaire, le lit de calcaire sous-jacent incline légèrement vers le nord-ouest, ce qui régularise le courant de la rivière, comme on peut le voir par les deux couches extraordinairement denses de pierre à chaux, de deux à trois pieds de profondeur qui font saillie tout le long des rives de la rivière. Par la vitesse du courant de cette rivière, j'évaluerais cette inclinaison à environ 25 pieds au mille.

L'eau était très basse à notre retour, et surtout dans cette rivière, où elle se divise en petits rapides peu profonds ; c'est avec difficulté que nous avons pu y faire passer nos canots dans ces débris de calcaire. C'est plus difficile pour les canots que dans une région granitique, car les débris de granit ou de gneiss sont généralement bien arrondis, tandis que l'on trouve souvent des fragments de calcaire aigus comme des couteaux. Ainsi, après avoir avancé six milles, nous avons abandonné la partie et sommes retournés à notre camp. J'ai laissé le vieux chef sauvage tendre ses filets, pour remonter la rivière, et quand nous sommes revenus, il avait trois maskinongés, pesant de 25 à 30 livres, et deux esturgeons du même poids à peu près. Il avait aussi pris une truite mouchetée, du poids d'une livre environ, dans le bras principal de la Harricana, loin de l'embouchure de tout cours d'eau.

***

Digitized by Google

Nous avons continué pour compléter notre levé du côté ouest de la rivière et nous avons suivi, dans notre trajet de retour, le chenal de l'est formant la grande île mentionnée. Comme je l'ai déjà dit, on ne peut pas trouver de forces hydrauliques sur le cours principal de la Harricana entre cette île et la marée, distance d'environ 36 milles, et cela est dû à la nature peu consistante de la formation du rocher ; le grès et le calcaire dominant sans aucune intrusion de granit ou d'autres roches dures, pour résister à l'action de l'eau. La force de cette puissante rivière durant les dégels et les débâcles des glaces a aplani son lit en une pente graduelle ; mais à un demi-mille au-dessus de l'extrémité inférieure de l'île, nous entrons dans la zone de gneiss et de granit où l'on peut trouver des forces hydrauliques.

La région a été ravagée par le feu jusqu'au premier portage, à environ un mille au-dessus de l'extrémité de l'île. Il y a trois portages de suite sur le bord de l'île ; le premier, 5 chaînes, le deuxième, 9 chaînes et le troisième, 20 chaînes, outre un portage sur une île, 10 chaînes de longueur. Au-dessus de ces portages, la rivière s'élargit jusqu'à un demi mille, et à un mille plus loin, nous traversons à un portage de 42 chaînes de longueur sur le côté est. Près du pied de ce portage j'ai trouvé pour latitude 50° 32', comme il est indiqué sur la carte.

La chute totale dans ce portage de 42 chaînes est de 25 pieds, et la chute dans les quatre derniers portages susmentionnés, est comme suit : 1er, 10 pieds ; 2e, 9 pieds ; 3e, 6 pieds ; et le 4e, 12 pieds. L'île est brûlée jusqu'à un demi-mille au-dessus du quatrième portage, et de là en remontant, le terrain est bien couvert d'épinette noire et d'épinette grise, sur les deux côtés de la rivière.

A environ un mille au-dessus de notre point d'observation, il y a une petite cascade qui donne une chute de 5 pieds, et à un mille plus haut, nous arrivons à une chute où la rivière est encore divisée en deux par une grande île rocheuse. C'est un endroit qui paraît enchanté. La chute donne une tête d'eau de 25 pieds, là où le courant est resserré dans une gorge de 20 pieds de largeur, c'est un bief naturel. On franchit ce rapide par un portage de 12 chaînes de longueur, sur les rochers, du côté de l'est. On peut facilement avoir 30 pieds de chute ici avec de l'eau en abondance. On peut avoir une semblable force hydraulique dans l'autre chenal, mais je n'ai pas eu le temps de prendre les niveaux exacts des chutes et des cascades de l'autre côté de l'île rocheuse. En amont, la rivière n'est pas aussi difficile, et il n'y a qu'un portage de quatre chaînes de longueur sur les rochers au bord de l'île, rachetant une chute de dix pieds ; puis, nous traversons au côté est où un portage

Digitized by Google

de 25 chaînes de longueur nous conduit à la tête de la grosse île où nous avons terminé notre levé du chenal de gauche.

La chute dans le dernier portage de 25 chaînes susmentionné a 32 pieds et la moyenne d'une série de nivellements pris dans les deux chenaux donne 150 pieds pour la chute totale d'un bout à l'autre de l'île.

Nous avons levé le côté est de la rivière, au-dessus de la grosse île, sur une distance d'environ 3 milles, jusqu'à l'endroit où elle se rétrécit, et dans ce parcours il y a plusieurs îles comme la carte l'indique. Le reste de la rivière, à partir d'ici jusqu'au confluent des rivières Turgeon et Harricana, là où elle n'était pas trop large pour être toute prise à notre descente, a été décrit ci-dessus dans l'ordre dans lequel nous en avons fait l'exploration. Les îles, à la latitude de 50° 9' environ, divisent la rivière en chenaux où il y a des rapides, cascades, etc, donnant une chute totale d'environ 30 pieds depuis la tête de l'île jusqu'à l'endroit où la rivière se rétrécit, à un demi mille en aval de l'île. On pourrait avoir ici une bonne force hydraulique en barrant la rivière à la passe.

A deux milles et quart au-dessus de l'île, afflue de l'est le grand cours d'eau mentionné lors de notre descente et que nous avons appelé rivière Samson.

RIVIÈPE SAMSON

A partir de son embouchure sur la Harricana, latitude 50° 7' N. environ, sa direction est sud-est sur un quart de mille, puis sud-quart-sud-ouest sur une distance à peu près égale, après quoi elle se dirige vers l'est quart-sud-est sur environ trois milles. Près du coude, il y a un rapide donnant six pieds de chute en 8 chaînes, que nous avons remonté à la perche, et à environ 10 chaînes plus haut, un autre rapide donnant 5 pieds de chute.

Huit chaînes plus loin, il y a des rapides et des cascades donnant une chute de 7 pieds et que l'on évite par un portage de 9 chaînes de longueur sur le côté nord-est, et immédiatement au-dessus de celui-ci, un autre rapide relève de 5 pieds et se passe par un autre portage de 10 chaînes de longueur sur le même côté.

La plus grande partie du lit de la rivière ici est une gorge étroite creusée entre des murailles perpendiculaires de rochers schisteux, et une écluse construite un peu au-dessus du rapide en premier lieu mentionné, où les bords sont élevés et la gorge étroite, donnerait une chute de 25 à 30 pieds, sans causer grand dommage par l'inondation du terrain. Les alentours de chaque côté de la rivière ont été récemment ravagés par le feu.

Digitized by Google

Puis, la rivière se dirige franc-sud-est et continue dans cette course jusqu'à la bifurcation, distance de 14 milles. C'est une splendide rivière à remonter en canots, après que nous avons franchi les premiers trois milles. Sa largeur moyenne est de deux à trois chaînes. A environ un mille et demi au-dessus du coude, il y a une baie ou une lagune d'environ 20 chaînes d'étendue sur le côté sud-ouest ; et à un demi-mille plus haut, il y à des rapides qui donnent une élévation de 4½ pieds. Environ trois quarts de mille au-dessus de ce dernier rapide, nous arrivons à un portage de 19 chaînes de longueur sur la rive sud-ouest, évitant des cascades et des rapides qui donnent une chute de 11 pieds. Le terrain partout se compose d'argile et est uni ; de place en place, il y a des brûlés sur les premiers quatre milles ; mais au-dessus de cette distance, le terrain est bien boisé d'épinette blanche, d'épinette noire, de peuplier, de mélèze, etc.

A trois milles au-dessus du dernier portage, nous arrivons à un autre portage de 25 chaînes sur le même côté de la rivière, évitant des rapides et des cascades qui donnent une chute de 12 pieds. On peut avoir ici une bonne force hydraulique en barrant la rivière près du pied du portage où elle passe dans une gorge étroite entre des murailles solides de granit. On pourrait avoir ici peut-être une tête d'eau de 20 pieds et un pouvoir d'eau assez important. Au pied de ce portage, une observation du soleil à son passage au méridien a donné pour latitude 50° 1' 40".

A un demi-mille au-dessus du dernier portage mentionné, il y a un autre portage de 10 chaînes de longueur sur le bord opposé de la rivière, évitant des rapides et des cascades qui donnent une chute 6 pieds ; environ 50 chaînes plus haut, afflue de l'ouest un bon ruisseau flottable de près d'une chaîne de largeur.

De l'embouchure de ce ruisseau jusqu'à la bifurcation, distance de sept milles et demi, c'est une belle pièce d'eau, calme, unie, de deux à trois chaînes de largeur, ayant un courant de deux à trois milles à l'heure. On voit de chaque côté un bon terrain uni et argileux, et pas une roche nulle part, il est boisé de quelques-unes des plus belles épinettes blanches que j'ai jamais vues. En plusieurs endroits, on peut voir de grandes épinettes pour faire des mâts de vaisseaux, aussi drues qu'elles peuvent pousser le long de la rivière, tandis que plus dans l'intérieur on voit de l'épinette noire et du mélèze.

A la bifurcation, le bras principal continue dans sa direction sud-est, tandis que l'autre branche, qui a environ la moitié de son volume, se dirige franc-est, et est très sinueuse comme l'indique la carte. Nous avons exploré le bras principal en le remontant sur environ huit milles, et nous avons trouvé

Digitized by Google

le même sol couvert partout d'excellente épinette. Dans ce parcours, deux ruisseaux assez gros affluent du sud. Celui d'en haut est le plus gros, environ un tiers de chaîne de largeur, et l'on dit que ce ruisseau conduit à un portage qui traverse à la Harricana.

Le long du dernier mille de notre exploration, sur ce bras principal, les rives se relèvent, et le terrain est plus accidenté de coteaux ; ces coteaux sont bien couverts d'épinette grise et d'épinette noire. Environ un mille en aval de l'endroit où nous sommes retournés, l'observation du soleil m'a donné pour latitude 49° 54' 30".

Nous avons exploré le bras est sur une distance de près de huit milles aussi, mais vu les sinuosités de la rivière, rendus au bout de cette distance, nous n'étions encore qu'à trois milles de son embouchure. On voit tout le long le même sol argileux et uni, fortement boisé d'épinette grise et d'épinette noire, ainsi que de mélèze, et pas une roche nulle part.

RIVIÈRE HARRICANA

Retournant à l'embouchure de la rivière Samson, nous avons remonté jusqu'au confluent de la rivière Turgeon et de la Harricana principale, et nous avons continué notre exploration sur cette dernière dans la direction du sud-est, pour raccorder avec mon exploration des eaux supérieures de cette rivière, faite en 1907 ; à partir de l'embouchure de la rivière Turgeon, le bras principal de la rivière se dirige au sud-est-quart-est, et à un mille et demi, une rivière d'un bon volume de plus d'une chaîne de largeur, afflue du sud. Nous l'avons explorée en remontant environ huit milles, jusqu'à l'endroit où elle bifurque, le bras principal se dirigeant encore vers le sud, et l'autre bras, ayant environ la moitié de son volume, se dirigeant à l'est-quart-sud-est.

Nous avons suivi chaque bras sur une distance d'un mille environ, et nous avons été arrêtés par des arbres tombés,—un cyclone ayant passé là, il y a un an ou deux, abattant tout ce qui se trouvait sur son passage. Il n'y a pas de chutes ou de cascades dans cette rivière mais ont peut l'appeler un rapide continu, et c'est une rivière sur laquelle il est facile de faire flotter du bois. Les sauvages que nous y avons rencontrés disent qu'il y a d'assez beaux lacs à la tête de chaque branche. Le terrain est encore du même sol richement argileux et sans roche.

Vis-à-vis l'embouchure de ce ruisseau, sur la rive nord-est de la Harricana, se trouve une plaine sablonneuse où le feu a passé il y a quelques années, et qui semble couvrir une étendue considérable. En amont de l'em-

Digitized by Google

bouchure de ce ruisseau, la rivière est comparativement étroite, ayant six à neuf chaînes de largeur sur une distance d'environ un mille, jusqu'à un endroit où elle se divise sur une île ; et plus haut, il y a une autre île plus large de plus d'un mille de longueur, et sur une distance d'un mille et demi, la largeur de la rivière, y compris les îles, est de près d'un tiers de mille.

Le courant ici est rapide et la rivière peu profonde ; environ ¾ de mille plus haut, la rivière se rétrécit et passe dans une gorge de 2½ chaînes de largeur, entre des murailles perpendiculaires de roche schisteuse. Ce serait un endroit idéal pour un pont, et le terrain tout autour semble être propre à la culture ; c'est le même sol uni et argileux qui s'étend tout le long, et l'on ne voit pas une pierre, sauf dans le lit de la rivière. Le terrain a été en partie dépouillé par le feu, il y a des années, et est maintenaut bien recouvert d'une seconde végétation d'épinette, de sapin, de peuplier et de bouleau.

Environ un mille et demi en amont de ce défilé, la rivière tourne brusquement et se dirige vers l'ouest sur un demi-mille, et ce détour est très rapide et plein de cailloux ; un quart de mille plus haut, nous arrivons à un portage de 9 chaînes, sur la rive nord-est, évitant des rapides qui donnent une chute de 5 pieds. Un demi-mille au-dessus du portage, j'ai trouvé par l'observation du soleil que la latitude était de 49° 57' 25", et la variation magnétique, 12° 30' ouest.

Au-dessus de ce point, la rivière est comparativement droite et sa direction est environ franc sud-est sur une distance de dix-huit milles. Le même terrain argileux et uni s'étend tout le long, couvert en grande partie d'une haute seconde végétation, où l'épinette, le sapin, le peuplier et le bouleau dominent ; mais partout où elle a pu échapper au fléau de l'incendie, on voit en abondance de la grande épinette noire ou blanche, ainsi qu'une haute futaie de peuplier, de bouleau et de mélèze, etc.

Sur les premiers sept milles au-dessus de mon point d'observation en dernier lieu mentionné, la rivière coule dans sa course sud-est, calme et égale entre ses berges argileuses et unies, avec une largeur moyenne de six à neuf chaînes, jusqu'à un endroit où un bon ruisseau flottable afflue du sud, ayant à peu près une demi-chaîne de largeur ; de ce point, la direction est est-quart-sud-est sur trois milles, puis revient prendre encore sa direction générale du sud-est jusqu'à l'extrémité des 18 milles susmentionnés. Juste au-dessus de ce dernier détour ou coude, il y a une petite chute de quatre pieds de hauteur, et un autre rapide donnant une chute de deux pieds, à un quart de mille plus haut.

Digitized by Google

Un demi-mille plus haut, nous arrivons à une chute de grande apparence donnant une tête de 48 pieds. Dans les hautes eaux, elle coule par trois chenaux, mais à l'état ordinaire des eaux, elle passe presque toute par le chenal du milieu. Le chenal de l'est était presque à sec quand nous y avons passé ; mais l'on y trouve l'une des plus belles forces hydrauliques de toute la rivière, car avec très peu de minage à la tête, n'importe quelle quantité d'eau requise peut être amenée dans ce chenal, qui n'a que dix chaînes de longueur environ jusqu'à l'endroit où il se jette dans un bassin calme, au pied de la chute. On l'évite par un portage de dix chaînes seulement de longueur, sur la rive droite ou nord-est, comme l'indique la carte. Un jaugeage approximatif de la rivière ici, à l'état ordinaire des eaux, avec 50 pieds de tête, donnerait environ 15,000 forces.

Au-dessus de cette chute, la rivière se dirige en zigzags vers le sud-est sur une couple de milles, s'élargissant en évasements de plus d'un quart de mille de largeur, puis se resserre de nouveau à pas plus de 5 ou 6 chaînes de largeur. A la tête de ces évasements, il y a un petit rapide donnant une chute de deux pieds, et de là la rivière se dirige, large et majestueuse, vers le sud-est sur une distance de 5 milles, jusqu'à l'embouchure d'un gros ruisseau à l'extrémité de la course de 18 milles, et puis tourne brusquement au sud-ouest sur une distance d'un mille et demi.

***

Nous avons campé à l'embouchure du ruisseau, et avons exploré ce cours d'eau en remontant sur environ deux milles. C'est un cours d'eau très rapide et très bruyant.

A environ un mille de son embouchure, il y a une chute donnant une tête de 30 pieds, où l'on peut avoir une assez bonne force hydrauliqne, mais évidemment le débit d'eau est restreint. La largeur ordinaire du cours d'eau est d'environ une chaîne sur environ trois pieds de profondeur. A notre campement, à l'embouchure de ce cours d'eau, j'ai trouvé au moyen d'observations du soleil à son passage au méridien et par le passage des étoiles circumpolaires, que la latitude était de 49° 46', comme il est indiqué sur la carte.

***

Il y a quelques collines de sable sur la couche d'argile, dans toute cette section, quelques-unes d'entre elles atteignant une élévation de cent pieds environ. La région a été plusieurs fois partiellement ravagée par le feu. Comme je l'ai dit, au-dessus de l'embouchure du ruisseau, le bras principal de

Digitized by Google

la rivière se dirige au sud-ouest sur un mille et demi, et c'est un bout de rivière difficile, presque tout en rapides et rempli de cailloux ; à un endroit, il y a une chute de 8 pieds que l'on passe par un portage de 6 chaînes de longueur sur la rive nord-est.

La rivière se dirige ensuite vers le sud-est-quart-sud. A un demi-mille au-dessus du coude, nous arrivons à une autre chute donnant une tête d'eau de douze pieds et que l'on évite par un portage de 25 chaînes de longueur sur la rive sud-ouest. Ici, le feu n'a pas passé sur aucun des côtés et le terrain est fortement boisé d'une forêt d'excellente épinette blanche ou jaune. De belles épinettes de 2½ pieds de diamètre, au tronc sans branches, de 40 à 50 pieds de hauteur ne sont pas rares du tout. A environ un mille au-dessus de l'endroit en dernier lieu mentionné, la rivière s'élargit à près d'un demi-mille, et puis se rétrécit pour former une vraie gorge entre des murs de roc schisteux, qui resserre toutes les eaux dans un espace d'une à deux chaînes de largeur, sur une distance de plus d'un demi-mille, où elles se précipitent avec une force terrible. Ce doit être quelque chose de grandiose que ce torrent durant les débâcles du printemps.

A 12 chaînes au-dessus de la tête de la gorge, il y a des cascades et des rapides qui donnent 8 pieds de chute et que nous évitons par un portage de dix chaînes de longueur sur la rive nord-est. A un quart de mille plus haut, il y a des chutes et des rapides donnant une tête de 18 pieds, et que l'on évite aussi par un autre portage de vingt chaînes de longueur sur le côté nord-est, comme la carte l'indique.

En construisant une écluse quelque part près de l'embouchure de la gorge ci-dessus décrite, où toute la rivière est resserrée dans une largeur d'environ une chaîne, et où des murs solides de roc s'élèvent de chaque côté à un angle de trente à quarante degrés, les eaux pourraient être facilement refoulées au niveau de la tête de la chute en dernier lieu mentionnée, et l'on pourrait y avoir une tête d'eau d'au moins 30 pieds. Si l'on pouvait établir des communications par chemin de fer, ce serait là certainement la force hydraulique la plus importante de toute la rivière, car en amont de celle-ci il n'y a plus d'autres cascades ni de rapides dans la rivière Harricana, sur une distance de 70 milles : toute la richesse forestière de l'immense bassin de cette rivière, et de ses nombreux tributaires pourrait être concentrée et fabriquée ici. En construisant une écluse quelques pieds plus haut, il n'y aurait pas à craindre de dommages sérieux par l'inondation ; et cela améliorerait immensément la navigation du bras principal de la rivière et de ses tributaires.

Depuis la tête de la dernière chute mentionnée, la rivière prend une

Digitized by Google

direction sud-est-quart-sud, et coule large, profonde et majestueuse sur une distance de 6½ milles, jusqu'à l'endroit où j'ai terminé mon arpentage de 1907, au confluent de la rivière Plamondon qui conduit au lac Mistowak. Dans ce dernier parcours, il y a deux grandes îles, contenant chacune environ 50 acres ; et deux petites îles à la tête du premier. La première a environ huit acres et l'autre quatre.

Ici, j'ai constaté des changements notables dans la déclination du méridien magnétique. La variation normale devrait y être d'environ 12° 30' ouest, et au premier point, sur le côté ouest au-dessous de la première grande île, j'ai trouvé qu'elle était de 23° 40' ouest ; tandis que un mille plus haut, sur le côté opposé de la rivière, la variation était de 18° 40' est, donnant ainsi une différence de 42° 20' sur une distance d'un mille à peu près.

Je n'ai pas pu trouver de cause apparente ; il n'y a ni coteaux, ni montagnes, que l'on puisse voir aux alentours, rien autre chose qu'une plaine argileuse unie ou légèrement ondulée couverte, comme de coutume, d'épinette noire, d'épinette blanche, de peuplier et de mélèze. Je suppose que ce sont des dépôts cachés de sable magnétique qui causent ce dérangement. J'ai vu des tempêtes électriques qui affectaient l'aiguille magnétique, mais jamais autant que cela. Dans tous les cas, il faisait alors une belle journée de soleil, et avec l'orienteur solaire, en prenant plusieurs observations et en vérifiant également sur le temps solaire, il ne pouvait y avoir d'erreur. A l'extrémité inférieure de cette dernière île, j'ai trouvé pour latitude 49° 39' 30", comme l'indique la carte.

Du point où j'ai trouvé la variation à 18° 40' est, j'ai constaté qu'elle reculait à mesure que nous remontions la rivière jusqu'à ce que nous eûmes raccordé avec notre ancien arpentage, à la bifurcation ; là, la variation était de 9° 40' O. Voilà qui, avec mes arpentages précédents, déjà consignés dans des rapports, complète l'exploration du bras principal de la rivière Harricana depuis sa source jusqu'à son embouchure.

***

RIVIÈRE PLAMONDON (lac Mistowak et rivière Mistowak)

De cet endroit, nous avons remonté la rivière Plamondon qui conduit vers le lac Mistowak, avons franchi le portage et sommes descendus au lac aux Herbages, dont il a déjà été question dans un rapport, et nous avons repris notre exploration là où nous l'avions abandonnée, l'an dernier, à la décharge de ce dernier lac.

***

Digitized by Google

RIVIÈRE MISTOWAK (*suite*)

La saison a certainement dû être très-sèche dans les bassins du Wawagosik et du Mistowak, beaucoup plus que, dans toute autre partie que j'ai visitée l'été dernier. J'ai déjà remarqué cette irrégularité des pluies, dans mes expéditions antérieures. La première année que je suis allé à la baie James, par la rivière Nottaway et Rupert, le mesurage approximatif de leur volume d'eau donnait un débit beaucoup plus considérable pour la Nottaway que pour la Rupert; et deux ans plus tard, à ma deuxième expédition, le cours de Rupert était beaucoup plus considérable que celui de la rivière Nottaway, à la même saison de l'année. Le débit de ces deux puissantes rivières n'est jamais beaucoup affecté par aucun orage local de courte durée, et cela doit être attribué à des sècheresses prolongées sur de grandes étendues de terrains.

Quoiqu'il en soit, pour revenir à la Mistowak, il y avait une telle différence entre son niveau d'eau actuel et celui de l'an dernier, que j'ai eu peine à le reconnaître. Ce qui paraissait être une large rivière d'environ deux chaînes de largeur était diminué à moins d'une chaîne: de fait le volume d'eau n'était pas plus que le quart de celui de l'année précédente, à la même saison à peu près.

La direction générale de cette rivière est à peu près franc sud-ouest, depuis le lac aux Herbages jusqu'à son embouchure dans la rivière Wawagosic et la distance est d'environ quinze milles en ligne droite, mais vu l'extrême sinuosité de la rivière, la distance, si on la mesure dans le cours d'eau lui-même, doit excéder trente milles.

Les premiers six milles étaient assez beaux, à aller jusqu'à ce que nous arrivions à un enchevêtrement de bois flottant, et là nos misères commencèrent. Le reste de la route était une suite d'enchevêtrements et de digues de castors. De grandes épinettes tombées sur la rivière gisaient, les racines sur une rive et la tête enfouie dans la berge argileuse de l'autre côté. Plusieurs de ces arbres se trouvaient au niveau de l'eau; si l'eau avait été dans le même état que l'année précédente, on aurait pu passer par-dessus en canot, mais dans ce cas-là, il nous fallait ou les couper ou portager par-dessus.

En certains endroits, nous avons été obligés de faire des portages sur des enchevêtrements de bois (*jams*) de plusieurs chaînes de longueur, et le nombre de digues de castors qu'il nous a fallu briser pour nous frayer un passage, était étonnant. Ce n'est que dans les endroits comme celui-ci, où les rivières sont trop encombrées de bois flottants et d'arbres tombés, où les sauvages ne

Digitized by Google

peuvent aller avec leurs canots, qu'il est permis aux castors de se propager en si grand nombre.

A environ cinq milles de l'embouchure, il y a quelques petits rapides peu profonds, et en aval, la rivière était plus libre; mais ç'a été un grand soulagement pour les hommes, quand nous sommes arrivés à l'embouchure et avons débouché dans le Wawagosic, qui est un beau cours d'eau d'environ trois chaînes de largeur, tout le long ici. Il y a une immense quantité de belle épinette tout le long de la Mistowak, et le terrain se compose d'une argile riche et de marne ; il est uni ou légèrement ondulé. En quittant le lac aux Herbages, on constate que le bois se compose surtout de petite épinette jaune, mais on entre bientôt dans la région de la belle épinette. Nous n'avons vu qu'une zône de terrain brûlé, d'une largeur d'environ un quart de mille, comme la carte l'indique De la belle épinette blanche, deux à deux pieds et demi de diamètre, n'est pas rare dans la plus grande partie de la vallée dont cette rivière reçoit les eaux.

RIVIÈRE WAWAGOSIC (en aval de la Mistowak)

Ainsi que je l'ai déjà dit, en travaillant sur la rivière Turgeon, nous avons exploré cette rivière en en remontant le cours sur une distance d'environ douze milles, là où nous avions fait un "cache", et nous avons eu plus d'une raison de nous réjouir d'être arrivés de nouveau à cette rivière.

Sans doute, je garde toujours assez de lard et de farine pour en avoir suffisamment en cas d'accidents, et ainsi nous avons eu assez de ces deux articles pour subsister sans avoir recours au "cache". Mais les autres provisions, comme le sucre, le café, le beurre, la chandelle et différentes autres petites choses étaient malheureusement épuisées quand nous sommes arrivés à la Wawagosic.

Nous n'avons donc pas perdu de temps à descendre la rivière, qui suit une course à peu près franc nord-ouest, sur un parcours de sept milles, puis une direction ouest-quart-sud-ouest sur un parcours de trois milles jusqu'à l'embouchure d'un petit ruisseau flottable venant du sud, pour ensuite se diriger de nouveau vers le nord-ouest sur une distance d'un peu plus de deux milles jusqu'à un endroit où nous avons rejoint nos anciens travaux. Nous y avons trouvé notre cache et toutes choses en aussi bon ordre que nous les avions laissées au commencement d'août.

A partir de l'embouchure de la Mistewak en descendant vers notre cache, il y a plusieurs rapides peu profonds et l'eau y est si basse que nous avons

Digitized by Google

éprouvé de la difficulté à les passer ; mais il n'y ni chutes ni grosses cascades et on n'y trouve pas les portages nécessaires. Nous avons remonté à la perche tout le parcours du haut en bas. Le sol, de chaque côté, est toujours le même, uni et argileux ; on n'y trouve pas de pierres et il est couvert d'une seconde végétation abondante là où le feu a passé, il y a plusieurs années. Cette seconde pousse se compose, en bonne partie, d'épinettes, de sapins, de peupliers et de bouleaux ; mais, là où la forêt originaire est restée, le sol est généralement bien couvert d'épinette blanche et d'épinette jaune de belle qualité et de bonnes dimensions, avec, ici et là, quelques cyprès sur les sommets arides.

RIVIÈRE WAWAGOSIC (en amont de la Mistowak)

Retournant à l'embouchure de la Mistowak, nous avons continué le levé en remontant le cours de la Wawagosic, qui, pendant les deux premiers milles, se dirige vers le sud-ouest et prend ensuite une direction sud-quart-sud-est, sur un parcours de près de quatre milles. Il y a quelques rapides peu profonds sur la première partie du parcours et, à l'endroit où se trouve l'île, l'eau était si basse que nous avons été obligés de creuser un canal à travers les cailloux pour y passer ; mais, sur le deuxième parcours, il y a un beau cours d'eau régulier, sauf un rapide de peu de longueur qui donne une chute de trois pieds, et que nous avons remonté à la perche. Le sol est encore uni et argileux, sur les deux côtés. On y trouve, en partie, une seconde végétation d'épinettes, de sapins, de peupliers et de bouleaux, alternant avec quelques massifs où l'on trouve en abondance l'épinette blanche et l'épinette jaune originaires.

A l'extrémité du dernier parcours, la rivière tourne brusquement vers la droite et prend une direction franc-ouest, pendant environ un mille. A mi-chemin de ce parcours, j'ai trouvé que la latitude était de 49°, 40' 20".

La direction de la rivière est maintenant franc sud, sur un parcours de 19 milles, en suivant ses sinuosités qui n'augmentent la distance que de deux milles, car elle est de 17 milles, en suivant une ligne directe, jusqu'à la fin du parcours.

Un mille au-dessus du coude, sur le parcours en dernier lieu mentionné, nous arrivons à une chute de huit pieds de hauteur et que nous passons par un portage sur le côté ouest, 9 chaînes de longueur. Un demi mille plus haut, il y a un autre portage sur le côté ouest, 6 chaînes de longueur, qui sert à passer un rapide donnant une chute de 5 pieds de hauteur.

Au-dessus de cette chute, la rivière est un beau cours d'eau large et uni, de trois à six chaînes de largeur ; le sol est argileux, uni ou légèrement ondulé,

Digitized by Google

sans pierres et bien boisé d'épinette blanche et d'épinette jaune, sauf aux endroits qui ont été dévastés par le feu, où il est maintenant couvert d'une seconde pousse vigoureuse, se composant surtout d'épinette et de peuplier.

La variation magnétique, tout le long de ce parcours, est de 12° à 14° ouest. A un endroit j'ai constaté qu'elle était de 16° ouest, telle qu'indiquée sur la carte. A l'extrémité du long parcours, en ligne droite, dans la direction sud-quart-sud-est, j'ai trouvé, par une observation du soleil à son passage au méridien, la latitude 49° 30' N., telle qu'indiquée sur la carte.

Au-dessus, la rivière suit par des sinuosités une direction généralement franc sud sur un parcours de sept milles jusqu'à l'embouchure d'un grand bras de rivière venant du sud-ouest. Sur tout le dernier parcours, la rivière est un beau cours d'eau, de trois à quatre chaînes de largeur; de chaque côté, le sol est argileux et abondamment boisé de bonne et grande épinette. On peut se procurer en abondance, le long de cette section, de l'épinette blanche qui pourrait servir à faire des mâts de navires.

Nous avons campé au confluent et relevé le bras sud-ouest de la rivière en le remontant sur un parcours de trois milles environ, jusqu'à l'endroit où il se bifurque, et le peu de profondeur de l'eau nous empêcha d'aller plus loin. La fumée nous a incommodés beaucoup, pendant que nous faisions de l'arpentage dans les environs. On aurait pensé que la contrée entière était en feu; cependant, à notre retour, nous n'avons pas constaté beaucoup plus de dommages que ceux qui avaient été causés par le feu de l'année précédente. Le sol est excessivement riche dans le voisinage du confluent, ce serait un très bel endroit pour y former un centre de colonisation si on pouvait y avoir accès. Je reviendrai sur ce sujet plus tard.

Au-dessus du confluent, la rivière se dirige vers le sud-est sur un parcours de quatre milles, puis prend une direction franc-est sur une distance de trois milles, pour se diriger de nouveau vers le sud-est, pendant un peu plus de deux milles, jusqu'à l'endroit où nous avons rejoint nos opérations de 1907, jusqu'au sapin plaqué décrit dans mon rapport du 28 de février, 1908, et mentionné à la page 167 du rapport de l'honorable ministre des Terres, pour 1908.

A trois milles au-dessous de notre point de raccordement, il y a une chute de dix pieds de hauteur, qui se passe par un petit portage sur le côté nord-est, où on pourrait obtenir une force hydraulique restreinte. Au-dessus de cette chute, la contrée a été en partie ravagée par le feu, il y a cinq ou six ans, mais le feu doit y avoir passé de bonne heure le printemps, avant que la

Digitized by Google

gelée fût disparu de la terre, car la moitié du bois debout était encore verte. On voit tout le long de chaque côté le même terrain argileux, uni ou légèrement ondulé, et l'on ne voit pas de pierre nulle part, sauf quelques-unes dans le lit de la rivière.

Voilà qui termine l'exploration et le rapport concernant la rivière Wawagosic qui, il faut le dire, est mal nommée, car Wawagosic Sibi, en langue sauvage, signifie rivière croche,—tandis que j'ai trouvé que c'était, pour les rivières de ce volume, une des plus belles et des plus droites de toute la région. Elle reçoit les eaux d'un bassin que—à moins qu'il n'y ait dans l'intérieur des étendues de terrains trop plates et sans égouttement suffisant, qui soient peut-être merécageuses,—je considérerais comme l'un des endroits les plus riches de promesses pour l'agriculture que l'on puisse trouver actuellement pour la colonisation dans notre province. Mais, sans doute, comme je l'ai déjà dit, les communications par chemin de fer doivent suivre et seconder les efforts du colon travaillant au développement de cette région.

DU LAC MAKAMIK A LA RIVIÈRE HARRICANA.

Du lac Makamik, la rivière Makamitik ou Fly, comme on la nomme sur les cartes du Transcontinental, se dirige vers le nord-est avec un courant presqu'imperceptible. A son embouchure, elle a plus de trois chaînes de largeur ; mais, environ trois quarts de mille plus haut, nous arrivons à un portage de cinq chaînes de longueur, et plus haut la rivière se dirige encore vers le nord-est sur une largeur variant de deux chaînes à une demi-chaîne et, en certains endroits, on a peine à passer avec un canot, sur un parcours d'environ un mille et demi.

Le long de ce parcours, les berges sont basses ; c'est généralement un bon terrain d'argile couvert surtout d'épinette, de sapin, de peuplier et de mélèze. Il y a des affleurements de diorite, de gneiss et de granit ; mais le terrain est généralement bas et même marécageux là où il n'y a pas suffisamment d'égouttement

La rivière se dirige ensuite franc-est sur environ trois milles dans une ligne droite, mais il y a plus de quatre milles en suivant les sinuosités, et c'est à peu près le même terrain que celui que l'on vient de mentionner. Ici, il y a une couple de petits rapides, puis la rivière tourne brusquement et prend une direction générale vers le nord-est sur environ deux milles en droite ligne ; et puis sa course est encore franc-est sur une distance d'environ neuf milles, si l'on en suit les sinuosités, mais qui est de moitié moindre en ligne droite.

Digitized by Google

Dans ce parcours, il y a deux portages, l'un de onze chaînes de longueur sur la rive nord, et l'autre de huit chaînes sur la rive sud, comme l'indique la carte ci-jointe. Nous avons pris de la truite mouchetée dans ces eaux.

Nous prenons maintenant le portage jusqu'au lac Obatawguish qui conduit dans une direction nord-est sur une distance d'environ trois milles : c'est encore la même plaine unie et argileuse et la forêt est la même ; surtout de l'épinette, du sapin, du peuplier et du mèlèze avec des massifs de cyprès sur les coteaux arides.

Le lac Obatawguish est une belle petite nappe d'eau claire pour cette région. Il est presque rond et son diamètre moyen est d'environ un demi mille. De son extrémité est, un portage bas et marécageux, d'un mille et trois-quarts de longueur, nous fait franchir la ligne d'arête du partage des eaux entre les bassins et l'Abitibi et de l'Harricana, jusqu'à l'endroit où nous arrivons d'abord à un petit ruisseau suffisamment large et profond cependant pour porter des canots. En le descendant sur une distance de trois-quarts de mille, nous rejoignons un autre ruisseau plus gros qui, cinquante chaînes plus loin, se jette dans le lac Chikobee. C'est encore le même sol argileux et uni tout le long, mais le terrain semble bas et marécageux et il est en général fortement couvert d'épinette jaune et de mélèze.

Le lac Chikobee est une belle pièce d'eau. Son corps principal se trouve dans la direction astronomique est et ouest ; il mesure cinq milles de longueur sur un mille à un mille et demi de largeur. A environ trois milles de sa tête, un bras s'étend vers le nord et rejoint un autre lac d'une bonne grandeur, de trois milles de longueur sur un mille et demi de largeur dans sa partie la plus large et qui est parallèle au premier lac mentionné, ce qui donne à tout le lac un peu la forme de la lettre H comme on le voit sur la carte. Son périmètre est de vingt et un milles.

A l'extrémité est de la plus grande pièce d'eau, une rivière d'un assez fort volume afflue de l'est et porte le nom de Najémanagan. Nous l'avons explorée sur plus d'un mille. A l'extrémité ouest de la partie nord du lac ou la plus petite, un autre beau ruisseau flottable, appelé le Nazimodee, afflue du nord. On voit partout aux alentours un terrain argileux, bas et uni, boisé surtout d'épinette jaune et de méléze.

Il se décharge vers le nord-est de l'extrémité occidentale de la partie nord ou de la plus petite et coule rapidement sur environ deux milles jusqu'à ce que nous arrivions à un portage sur la droite. Ce portage a une direction presque nord-est et a 45 chaînes de longueur. C'est un beau portage uni et

Digitized by Google

bien battu, en bas duquel la rivière coule vers l'est sur un demi-mille, avec des eaux profondes et un courant peu rapide.

La rivière, qui s'appelle la Shi-Shi-Shi ou "Mosquito Hawk", a maintenant une direction franc nord sur 2¾ milles, après quoi nous arrivons à un portage sur la gauche, de 45 chaînes de longueur. Le terrain, de chaque côté du dernier parcours, est un sol uni et argileux, bien couvert d'épinette, de sapin, de peuplier et de mélèze.

Au-dessous de ce portage, la rivière se dirige encore vers le nord, mais par un cours très sinueux sur un mille et demi jusqu'à ce que nous arrivions à un autre portage, sur la rive gauche, de dix chaînes de longueur. En bas de ce portage, la rivière est très sinueuse et sa direction générale est à peu près nord-est-quart-nord sur environ trois milles en ligne directe, mais, par les sinuosités de la rivière la distance est d'environ 7 milles jusqu'au prochain et dernier portage qui est aussi sur la rive gauche, dix chaînes et demi de longueur et donnant une chute totale de huit pieds.

La rivière se dirige maintenant vers le nord-ouest sur environ un mille, et alors sa direction générale est environ nord-est-quart-est, jusqu'à ce qu'elle se jette dans la Harricana principale, soit une distance de 20 milles par eau et de 14 milles seulement, en droite ligne. Dans ce parcours, deux ruisseaux flottables de bonne dimension, venant du nord-ouest, se joignent à la rivière, tel qu'indiqué sur la carte. Le terrain, tout le long de ce parcours, est généralement uni et argileux ou marneux ; les rives sont de 4 à 8 pieds au-dessus du niveau ordinaire de l'eau et le sol est fortement couvert d'épinette, de sapin, de tremble, de bouleau et de mélèze, avec, ici et là, quelques massifs écartés de cyprès sur les monticules arides.

Le sol semble bien propre à la culture sur toute la route, mais surtout le long du dernier parcours de 20 milles avant de rejoindre la Harricana ; et si, comme je l'ai suggéré plus haut, on construisait une écluse sur la rivière principale, à sa première chute, en bas de l'embouchure de la rivière Plamondon, de manière à élever l'eau quelques pieds au-dessus du niveau qu'elle a ordinairement en été, on pourrait obtenir au-delà des cent milles navigables par bateaux à vapeur, et cela faciliterait considérablement le développement agricole de cette région, lorsqu'un chemin de fer pourrait y pénétrer. Le sol est généralement libre de pierres, mais il y a ici et là, des affleurements de gneiss, de granit, de syénite et de diorite.

Nous avons pris, dans toutes ces rivières, du brochet, du doré, de l'esturgeon et du poisson blanc. Dans le parcours de rivières, de lacs et de por-

Digitized by Google

tages, qui forment partie de la route la plus courte entre les postes de la Cie de la baie d'Hudson, à l'Abitibi et à Waswanipy (qui sont beaucoup fréquentés par les sauvages), le castor et les autres animaux à pelleterie sont plus rares que dans les régions moins fréquentées : mais nous avons vu, de temps en temps, des traces d'orignal, de caribou et de chevreuil.

Remarques générales

On verra, par le rapport ci-dessus, que cette région jusqu'à présent inconnue de notre province est digne d'attention. De fait, elle est, sans aucun doute, la meilleure partie de notre domaine public qui reste maintenant disponible pour la colonisation et l'établissement de nouvelles industries, du moment qu'on pourra s'y rendre par chemin de fer.

Pour ce qui est de la colonisation, je ne voudrais pas, avec les connaissances incomplètes que nous avons des conditions climatériques, assurer que nous ne sommes pas exposés à des déceptions ; mais le plus que je puis dire, c'est que je n'ai jamais passé un été plus agréable. Durant tout le travail de la saison, nous n'avons jamais perdu une journée pour cause de mauvais temps; quelquefois de grosses pluies s'annonçaient, mais la nuit elles passaient sous forme d'ondées, et le lendemain matin le soleil brillait encore.

Les vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa, le long du versant des Laurentides, surtout à l'est du lac des Quinze et du lac Expanse, sont souvent sujettes à des gelées hâtives ; et j'ai vu souvent des patates et autres légumes gelés noirs avant le milieu d'août. Mais dans le bassin de la Harricana, nous n'avons pas vu de signes de gelée avant le mois de septembre avancé, et vers la fin de septembre, la température était aussi chaude qu'au milieu de l'été. Cela est probablement dû au vent du sud-ouest qui règne presque constamment durant l'été et le commencement de l'automne, et qui a évidemment un effet bienfaisant sur le climat.

Quant au sol, c'est une vaste plaine argileuse, unie ou légèrement ondulée, ressemblant aux prairies du Nord-Ouest, si celles-ci étaient boisées ; on ne voit pas de pierres, sauf dans les lits de rivières,—et durant tout le travail de la saison, je n'ai pas vu une seule montagne,— pas même un coteau dépassant de cent pieds le niveau de la plaine adjacente. Même dans la zône granitique qui traverse la région au-dessous du confluent des deux bras principaux, la Wakigweshi ou Harricana principale et la rivière Turgeon, la surface est généralement plane et la même plaine argileuse se continue tout droit. Peut-être que dans l'intérieur, où il n'y a pas d'égouttement suffisant ou de diffé-

Digitized by Google

rence de niveau pour attirer le surplus des eaux, peut-être, dis-je, existe-t-il certaines étendues de terrain couvertes de marais ou de savanes, mais à part cela, je crois que toute ou presque toute la région ici décrite est bien propre à la colonisation.

Et ici, je suggérerais bien humblement qu'il serait sage de la part du gouvernement d'envoyer une équipe de forestiers entendus, parcourir l'intérieur de cette région, en hiver, et faire un défrichement, quelque part, au centre de ce territoire. Et, en été, ils pourraient, tout en surveillant comme garde-feux, défricher suffisamment le terrain pour y ensemencer des pièces de différentes sortes de grains et de légumes, à titre d'expérience au point de vue du sol et du climat. Cela ne demanderait pas une équipe bien dispendieuse. On pourrait essayer avec quatre bons hommes. Cela ne coûterait pas plus que cinq mille piastres par année, et je crois que les résultats vaudraient bien plus que cette somme pour le gouvernement.

Les étendues de " brûlés " sont comparativement limitées en proportion de toute la superficie boisée, et une grande partie de cette superficie est bien boisée de sapin, d'épinette, de peuplier, de bouleaux et de cyprès. En plusieurs endroits, le long des rivières, on voit sur des milles et des milles de bons troncs d'épinettes pour faire des mâts de vaisseaux ; et il y a tout un monde de bois de pulpe.

Non seulement la richesse forestière du bassin de la Harricana, dans notre province, apporterait son tribu à ses forces hydrauliques, mais le bois de construction des grandes forêts de notre province sœur, Ontario, amené par les tributaires de la rivière Turgeon et d'autres cours d'eau, devraient passer ici pour se rendre à la mer. Mais, tant qu'il n'y aura pas de communication par chemin de fer, il ne sera pas possible de faire de grands développements ni d'établissements permanents dans cette région.

HENRY O'SULLIVAN,
Insp. des arp. et Top. prov.

Jeune Lorette, juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 33.

RAPPORT D'UNE EXPLORATION DE LA ROUTE CANOTIÈRE CONDUISANT DU LAC KEENAWISIC A LA RIVIÈRE OTTAWA VIA LAC LONG ET LE LAC WIGUSKEPANG.

A l'honorable minitsre des terres et forêts,
Québec.

Monsieur,

Conformément aux instructions reçues de votre département en date du 10 août 1906, j'ai l'honneur de vous transmettre la carte de l'exploration ci-dessus, et de vous soumettre le rapport suivant à ce sujet.

A partir de la pointe marquée A qui s'avance vers le sud, séparant le bras qui conduit au lac des Grandes Eaux de la décharge du lac Long, là où leurs eaux réunies coulent vers le lac Keenawisic, à 48 05' 00" de latitude, d'après l'observation du soleil à son passage au méridien, nous avons mesuré franc-sud un mille et quart à aller jusqu'aux passes, ou ce que l'on peut appeler l'extrémité nord du lac Long A proprement parler, ces trois lacs, le Keenawisic, le lac Long et le Wiguskepang, ne sont qu'un seul et même lac, car à l'eau basse ordinaire il n'y a pas entre eux de courant perceptible.

Le lac Long est une belle nappe d'eau mesurant dix milles de longueur sur un demi-mille à un mille et demi de largeur.

Ses bords sont généralement élévés et escarpés, en certains endroits ils sont rocailleux, et dans d'autres endroits la berge d'agile est lavée et semée de cailloux, Le rocher se compose surtout de micaschiste, lit tordu, plongeant et plié de la manière la plus irrégulière. Le terrain est généralement ondulé et boisé en grande partie de sapin, d'épinette et de bouleau, avec et ci et là du pin blanc et du pin gris sur les hauteurs.

A son extrémité sud-ouest, un bon ruisseau flottable afflue de l'est tandisque sur le côté ouest de la partie principale, la grande décharge du lac Wiguskepang qui ressemble elle-même à un lac. C'est une nappe d'eau des plus irrégulières. Sa plus grande longueur en ligne droite, depuis la tête jusqu'au pied ne dépasse pas beaucoup cinq milles, mais son contour, grâce aux bras tortueux et aux baies sinueuses, mesure environ 22 milles.

Digitized by Google

La plus grande partie du terrain autour de ce lac est uni ou légèrement ondulé, et semble être propre à la culture : le sol est de marne et couvert d'une épaisse forêt d'épinette, de peuplier, de cyprès, etc, et dans les parties basses on voit des troncs pourris de mélèze détruits par la mouche à scie, il y a plusieurs années. A partir de l'extrémité ouest du Wiguskepang, nous remontons un cours d'eau étroit et sinueux dont la direction est ouest-quart-sud-ouest sur une distance de deux milles, et puis nous traversons un petit lac d'environ trois quarts de mille de longueur.

De l'extrémité ouest de ce dernier lac, un portage de deux milles nous conduit vers le sud ouest, en franchissant la hauteur des terres, à deux petits étangs dont les eaux coulent vers la rivière Ottawa. De ces étangs, un beau portage uni, de deux milles de longueur, nous conduit dans la direction ouest-quart-sud-ouest, jusqu'au lac Nomaywash, belle petite nappe d'eau d'environ un demi-mille de largeur sur environ trois quarts de mille de longueur.

Nous descendons la décharge de ce lac sur un parcours d'environ 60 chaînes, et nous traversons un autre lac plus petit, et suivons sa décharge six milles dans une direction générale ouest-quart-sud-ouest jusqu'à l'endroit où il se jette dans la rivière Ottawa. Sur ce dernier parcours il y a trois portages le premier de 4 chaînes, le deuxième, de 12 chaînes, le troisième, d'environ 15 chaînes, comme la carte l'indique.

Le sol partout ici est d'une exellente qualité et couvert d'une épaisse forêt de grands peupliers, épinettes, sapins, bouleaux, avec quelques pins par ci par là.

C'est une bonne route canotière durant les grandes eaux, mais durant les saisons sèches elle est presque inpraticable.

Comme je l'ai dit dans un rapport antérieur, nous avons essayé de l'explorer en 1906, mais nous avons été obligés d'abandonner l'entreprise à cause de la rareté de l'eau.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY O'SULLIVAN,
Inspecteur des arpentages
et topographe de la province.

Lorette, 21 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 34.

Rapport concernant le lac Opasatika, territoire d'Abitibi.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts.

Québec.

Monsieur.

Conformément aux instructions données par votre département en 1906, 1907 et 1908, pour l'inspection et la vérification des arpentages en vue de la topographie et de la cartographie générale de la section nord-ouest de notre province,—j'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe la carte du lac Opasatika qui forme le raccord entre mon arpentage de 1906 et celui de 1907.

A partir d'un point à l'entrée de la baie Lonely déterminé lors de mon exploration de 1906, comme il est indiqué au point A de la carte ci-jointe, nous nous sommes dirigés vers le nord, et nous avons constaté que la distance à aller jusqu'à la tête du lac était de 16½ milles dans une direction presque franc-nord : mais à cause des baies sinueuses et profondes qui s'étendent sur chaque côté, le contour de cette partie septentrionale mesure 58 milles, ce qui avec les quinze milles explorés en 1906, donne 75 milles pour le contour entier du lac.

On pourrait bien dire les lacs Opasatika, parce qu'aux détroits Polson ce n'est plus qu'une rivière sur une distance d'environ dix chaînes. Ici un petit défrichement a été fait, et M. Polson et sa famille y résident la plus grande partie de l'année. La maison était abondonnée quand nous y avons passé,—mais j'ai remarqué une belle pièce de patates qui étaient presque prêtes à fleurir,—les plus belles que j'aie vues de la saison. A notre retour, l'automne dernier, nous en avons mangé ; elles étaient excessivement grosses et substantielles.

Le terrain bordant le lac Opasatika, quoique raboteux en certains endroits, est généralement d'un bon sol là où il n'y a pas trop de pierres.

Immédiatement au nord de la baie Lonely, le terrain s'élève abruptement de chaque côté du corps principal du lac, et sur le côté est une partie considérable en a été ravagée par le feu, il y a deux ans ; mais partout ailleurs, c'est une forêt épaisse à perte de vue à partir du lac, et quelques-unes des

Digitized by Google

vallées semblent se prêter à la colonisation. Les affleurements de rocher y ressemblent en général à ceux du Témiscamingue et de Cobalt,—et je ne doute pas qu'il doit y avoir là des minéraux aussi bien que sur le côté d'Ontario.

Quand j'ai exploré la partie nord de ce lac, au mois de janvier 1907, les M. Klock étaient à développer une mine dans la baie du Nord-Ouest, non loin de la ligne de M. George Rainboth. entre les rangs 4 et 5 du bloc A : et d'autres gens transportaient provisions et ce qu'il fallait pour entreprendre le développement d'autres mines dans ce voisinage.

Après le détroit Polson, le lac se dirige vers le nord sur environ un mille, et ensuite vers le nord-ouest sur un autre mille, et puis la direction générale est franc-nord jusqu'à la tête du lac. Sur les premiers trois milles, en amont de Polson, le lac est étroit et ressemble plutôt à une grande rivière qu'à un lac ; mais plus loin, il s'élargit graduellement jusqu'à près d'un mille, à un mille au-delà de Sundy Point, il prend une largeur de plus de trois milles, comme on le voit sur la carte.

Cet endroit-ci est difficile à franchir quand le temps est mauvais ; le canots sont souvent retenus ici par le vent du nord-est, et à trois milles plus loin, le vent du sud-ouest qui y règne généralement, aux mois de septembre et d'octobre descendant de la grande baie qui s'étend du côté de l'ouest, rend difficile et dangereux de naviguer avec des canots chargés quand il vente fort.

Le terrain autour de la partie principale du lac est plus ou moins onduleux et épaissement boisé d'épinette, de sapin de bouleau et de peuplier. Le sol est généralement bon pour l'agriculture ; sol d'argile et de marne couvert de terreau végétal, et je ne crois pas qu'on le trouve trop pierreux pour être cultivable.

Nous avons trouvé que la ligne de M. Rainboth traversant le lac à l'entrée de la baie du nord-ouest courait exactement est et ouest, et la variation en cet endroit était de 9 50' 0.

A en juger au nombre de pistes que nous avons rencontrées de chaque côté, les orignaux et les caribous doivent y être assez nombreux. Nous avons vu un gros orignal qui broutait tranquillement au milieu des broussailles et des joncs, sur le bord du lac, au-dessus de la Passe Polson, et il m'a été difficile d'empêcher mes métis de le tuer. De fait, ce n'est qu'en les menaçant de retenir l'amende sur leurs gages que j'ai réussi à les en empêcher ; bien que ce fut vers le milieu de juillet, alors que toute ou presque toute la viande en aurait été perdue.

Digitized by Google

Le poste de trafic des Révillon, situé à la tête du lac, a été abandonné par cette compagnie, et il est maintenant occupé par des mineurs qui développent des mines à quelques milles au nord-est. Révillon Frères ont transporté tout leur commerce au lac Abitibi.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY O'SULLIVAN,
Inspecteur des arpentages
et topographe de la province.

Indian Lorette, 20 mars 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 35

RAPPORT concernant les forces hydrauliques de la rivière Saguenay comprises entre la "Chute à Caron" et l'embouchure de la Shipshaw.

Québec, 26 septembre 1899.

A l'honorable S. N. PARENT,
Commissaire des Terres,
Forêts et Pêcheries,
Québec.

Monsieur,

Conformément aux instructions verbales que vous m'avez fait l'honneur de me donner à Chicoutimi, le 2 du courant, je me suis transporté le lendemain dans le canton Simard, comté de Chicoutimi, sur la rive nord du Saguenay, et j'ai commencé à faire l'inspection d'une partie de cette rivière le 4 de ce mois.

J'ai fait un examen complet de la rivière en face des lots no 24 à no 17 du rang "A" du canton Simard, sur la rive nord, et des lots compris entre ce qu'on appelle la " Réserve de la rivière au Sable" et le lot no 33, dans le 1er rang du canton Jonquière, sur la rive sud : c'est-à-dire depuis la "Chute à Caron" jusqu'à l'embouchure de la rivière Shipshaw.

Comme le plan de la rivière Saguenay, de Chicoutimi au lac St-Jean, dressé par M. l'arpenteur Blaiklock, quoique bien exact dans ses grandes lignes, ne donne pas les menus détails de la topographie des berges de la rivière entre les deux points en question, la chute à Caron et l'embouchure de la Shipshaw, j'ai cru bon — vu que j'avais à effectuer avec beaucoup de soin un nivellement entre ces deux points, de manière à pouvoir dire exactement quelle est la différence totale de niveau qui existe entre la tête de la dite chute et le pied de la "Grande Ile" située près de l'embouchure de la Shipshaw — j'ai cru bon, dis-je, de faire un levé topographique rapide de la rivière, de manière à pouvoir en dresser un plan suffisamment détaillé, donnant la position et l'étendue exactes des chutes, des rapides, des bassins ou parties d'eau calme, des îles, etc., plan que j'annexe au présent rapport.

Comme on peut le voir sur ce dessin, la rivière Saguenay, entre les points précités, n'est rien autre chose, peut-on dire, qu'une succession de chutes et de rapides.

Digitized by Google

La différence de hauteur qu'il y a entre la crête de la " Chute à Caron " et le niveau de l'eau basse à l'extrémité d'aval de la " Grande Ile " en question, est de 69 pieds.

La " Chute à Caron ", en basses eaux—les habitants de la localité m'ont dit que la rivière Saguenay était à peu près à son plus bas niveau, lorsque j'ai fait mon inspection—a une hauteur de 24 pieds, et sa nappe, presque verticale, tombe dans un petit bassin où se jette la " rivière au Sable ", affluent de la rive sud. De là il y a un fort rapide appelé le " Rapide du Cran Serré " qui commence à l'île de l'Arbre et se termine dans un second bassin, comparativement vaste, où il y a une île basse formée de gravier et de cailloux. Ce rapide du " Cran Serré ", profondément encaissé entre les berges rocheuses de la rivière, a environ un quart de mille de longueur et une chute totale de quelque 14 pieds ; c'est l'endroit où le Saguenay, entre les points dont il s'agit, est le plus étroit.

Ce second bassin est suivi d'un long rapide qui rachète une différence de niveau d'environ 15 pieds et se termine dans un élargissement qu'on nomme " L'Anse de Sable ", et où se jette le ruisseau des Pednaud.

Puis vient la " Chute de l'Anse Creuse ", suivie de rapides qui se terminent pratiquement au point du Saguenay où la marée cesse de se faire sentir, c'est-à-dire à une faible distance en aval de la dite " Grande Ile ". Chute et rapides rachètent ensemble une différence de niveau d'environ 16 pieds.

Pour avoir une idée du débit du Saguenay à cet endroit, j'ai d'abord relevé deux coupes transversales de la rivière à une faible distance (environ 800 pieds) en aval de la " Grande Ile ". Ces deux coupes étant très rapprochées—elles partent toutes deux du même point sur la rive nord, et n'aboutissent qu'à une quarantaine de pieds l'une de l'autre sur la rive opposée—les différences marquées qu'elles présentent font constater que le fond de la rivière à cet endroit est très inégal. Là le Saguenay a environ 510 pieds de large, sa plus grande profondeur atteint 36 pieds, et la moyenne des surfaces de ces deux coupes transversales de la rivière est de 10900 pieds carrés. J'ai ensuite mesuré la vitesse de l'eau à cet endroit au moyen de flotteurs abandonnés au courant en différents points de la largeur du chenal. Je n'ai pu obtenir directement, par ce procédé, que la vitesse à la surface. J'ai essayé de mesurer la vitesse au moulinet à deux endroits différents, près de la rive gauche, mais il ne m'a pas été possible de m'en servir pour des points plus éloignés du rivage, vu que je n'avais pas à ma disposition le matériel nécessaire pour cela.

Digitized by Google

La plus grande vitesse de surface mesurée (là où le chenal a le plus de profondeur) atteint 4 pieds et 38 centièmes par seconde (3 milles à l'heure). La vitesse du courant est plus grande du côté sud que du côté nord.

La plus faible vitesse qui a été relevée est de 1 pied et 46 centièmes par seconde, et cela à un point situé à quelque 30 pieds de la rive gauche ou rive nord.

La moyenne des vitesses relevées à la surface, était d'environ 3 pieds et 21 centièmes par seconde, et la *vitesse moyenne* dans la section ou coupe transversale considérée de la rivière peut en toute sûreté être estimée à 2 pieds et 80 centièmes par seconde.

Le débit du Saguenay, là où le jaugeage a été effectué, peut, par conséquent, être considéré comme s'élevant à 30520 pieds cubes par seconde.

Ce dernier chiffre peut être regardé, d'une manière pratique, comme le *débit minimum* du Saguenay en aval de la rivière au Sable, mais non pas exactement comme débit de la même rivière en basses eaux ordinaires, à la "Chute à Caron".

M. W. Tremblay, de Chicoutimi, un des intéressés dans la *pulperie* actuellement en construction sur la rivière au Sable, m'a dit que le débit de ce dernier cours d'eau, en basses eaux ordinaires, est d'environ 250 pieds cubes par seconde; mais, même s'il atteignait 520 pieds cubes par seconde, il resterait encore, passant sur la crête de la "Chute à Caron", un volume d'eau de 30,000 pieds cubes par seconde.

Dans ces cenditions, la puissance absolue de la "Chute à Caron", en basses eaux ordinaires, est donc de 82 000 chevaux-vapeur, en nombre rond, et la puissance absolue totale des autres chutes et des rapides dont j'ai parlé plus haut et qui se trouvent entre la "Chute à Caron" et l'extrémité d'aval de la "Grande Ile" ou, disons, l'embouchure de la Shipshaw, est approximativement de 153 000 chevaux de force.

Le grand total de la puissance absolue, en basses eaux ordinaires, des forces hydrauliques qui se trouvent dans la partie de la rivière Saguenay s'étendant depuis la "Chute à Caron" jusqu'au pied de la "Grande Ile", est donc de 235 000 chevaux-vapeur,

C'est là une puissance considérable qui, je regrette de le dire, ne pourrait être utilisée d'une manière complète qu'à la condition de dépenser des sommes énormes.

Digitized by Google

Le profil en long de la rivière, annexé au présent rapport, indique approximativement et d'une manière continue le niveau des hautes eaux du printemps, que j'ai relevé moi-même, au moyen des indications absolument certaines qu'on en voit sur les bords de la rivière. Ce profil en long donne les hauteurs du niveau des hautes eaux au-dessus de celui où était la rivière le 5 septembre 1899 et qui peut être considéré comme l'étiage.

Au pied de la " Chute à Caron ", dans le bassin ou débouche la rivière au Sable, les eaux, le printemps, montent de 20 pieds, en sorte que cette chute doit alors disparaître à peu près complètement ou au moins n'être plus qu'un fort rapide. C'est pour cela que la " Chute à Caron " ne pourrait pas être utilisée d'une manière pratique dans les conditions où elle se trouve : toute usine construite à l'aval, pour ne pas être inondée à l'époque des grandes crues de la rivière, devrait être placée presque au niveau de la tête de la chute.

Au rapide du " Cran Serré " l'amplitude des oscillations du niveau de la rivière est de 24 pieds et demi ; à " L'Anse de Sable " elle est de 30 pieds. De là, cette amplitude décroît graduellement, à mesure que l'on descend le cours de la rivière : elle est de 19 pieds à " L'Anse Creuse ", et de 13 pieds en aval de la " Grande Ile ".

L'examen dn plan ci-joint fera facilement saisir quelle est la cause de l'amplitude si grande des oscillations du niveau des eaux dans cette partie de la rivière Saguenay : aux endroits où celle-ci est relativement étroite, elle passe entre des berges élevées et presque verticales n'offrant qu'un débouché très faible pour un cours d'eau dont le débit est si considérable, surtout à l'époque des crues du printemps ; c'est ce qui fait que les eaux s'accumulent dans les élargissemcnts ou bassins situés entre les passes ou gorges étroites dont je viens de parler et y atteignent une si grande hauteur.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHS-ED. GAUVIN,
I. C.

Digitized by Google

APPENDICE No 36.

EXTRAITS D'UN RAPPORT CONCERNANT CERTAINES FORCES HYDRAULIQUES DE LA RIVIÈRE BATISCAN, A STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN.

Québec, 10 juin 1908.

A l'Honorable A. Turgeon,
Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, le 25 mai dernier, j'ai visité la partie de la rivière Batiscan, dans le comté de Champlain, qui fait le sujet de la demande (1204/08) de Mr Wm. Price, de la maison *Price Brothers & Co.*, de Québec.

Cette partie de la rivière Batiscan s'étend depuis le prolongement de la ligne séparative des lots nos 555 et 557 de la paroisse de St-Stanislas jusqu'à une ligne menée entre l'île no 661 du cadastre de la paroisse de Ste-Geneviève-de-Batiscan et la rive gauche de ladite rivière, près de la tête de la première chute qui se trouve en aval de cette île.

Disons d'abord que la Batiscan, un des principaux cours d'eau du versant nord du St-Laurent, et dont le bassin a une superficie totale de 1870 milles carrés, est une rivière navigable : les bateaux à vapeur la remontent depuis son embouchure jusqu'au pont de Ste-Geneviève, et, immédiatement en amont de la partie de cette rivière qui fait le sujet du présent rapport, il se fait du flottage en train sur une distance de près de trois lieues.

Il y a plusieurs chutes dans la partie de la Batiscan dont il s'agit, chutes qui constituent des forces hydrauliques importantes.

A deux arpents environ en aval du prolongement de ladite ligne séparative des lots nos 555 et 557 de la paroisse de St-Stanislas, il y a une jolie chute d'une quinzaine de pieds de hauteur, et qui a été utilisée autrefois, au temps où un M. Somerville, m'a-t-on dit, y avait un moulin. La puissance de cette chute pourrait être économiquement développée. En basses eaux, la rivière serait, paraît-il, très facile à barrer à la tête de la chute, et il y a un

Digitized by Google

très bel emplacement de moulin à un ou deux arpents plus bas. En barrant la rivière, on pourrait augmenter notablement la tête d'eau.

Un peu plus bas, c'est-à-dire à une quinzaine d'arpents environ en aval de la chute dont je viens de parler, et à un endroit où la rivière est très étroite, se trouve un fort rapide généralement connu dans la localité sous le nom de "Chute à Murphy". Il y avait là jadis une chaussée, à la tête du rapide, un pont reliant les deux rives et, sur la rive droite, une scierie importante, de la maison Price Bros, qui empruntait la force motrice au rapide en question. Il ne reste plus aujourd'hui de tout cet établissement que les ruines de deux ou trois bâtiments.

Le même rapide, mais moins fort, se continue sur une longueur d'une dizaine d'arpents environ, c'est-à-dire jusqu'à la ligne séparative des lots nos 563 et 564 de la paroisse de St-Stanislas, où se trouve la tête de la chute dite Des Islets.

Cette chute Des Islets a une hauteur totale d'environ 45 pieds et se termine, on peut dire, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Des Chutes. Il serait facile, paraît-il, en basses eaux, de barrer la rivière près de la tête de la chute, à peu près vis-à-vis le milieu du lot no 564 de St-Stanislas.

Au pied de cette chute, il y a un groupe d'îles (nos 663, 664, 665 et 666 du cadastre de Ste-Geneviève-de-Batiscan) qui appartient à la maison *Price Brothers & Co.* Ces îles se trouvent dans un fort rapide qui se termine à peu près en face du lot no 210 de Ste-Geneviève-de-Batiscan. De là, la rivière coule paisiblement jusqu'à la chute "Plate" ou *chute à Prince,* distance d'une dizaine d'arpents environ.

La hauteur de la chute Plate ou chute à Prince, est d'environ 23 pieds. La maison *Price Brothers & Co.*, est propriétaire du terrain sur les deux rives, et il y a, près du pied de la chute, un îlot rocheux qui porte le no 602 au cadastre de la paroisse de St-Narcisse.

Cette chute serait facile à utiliser.

De la chute Plate à la "Grande Chute", distance de quinze arpents environ, la rivière est en eau morte.

Digitized by Google

La "Grande Chute", située à la tête de l'île no 661 du cadastre de Ste-Geneviève-de-Batiscan, constitue une force hydraulique importante, et de laquelle l'usine électrique de la *North Shore Power Co.*, emprunte sa force motrice. Cette usine est construite sur le lot no 606 de Ste-Geneviève, rive droite de la Batiscan, c'est-à-dire sur la rive droite du canal qui se trouve à l'ouest de ladite île no 661.

La Grande Chute a environ 55 pieds de hauteur, et la tête d'eau sous laquelle marche ladite usine électrique est d'à peu près 53 pieds. La *North Shore Power Co.* a construit un barrage partiel à la tête de la chute, pour y faire sa prise d'eau. La conduite d'amenée, de 6' 9" de diamètre, a 430 pieds de longueur. Les turbines déchargent presque directement dans le canal dont j'ai parlé plus haut, situé à l'ouest de l'île no 661.

La partie du lit de la rivière Batiscan dont la maison *Price Bros & Co.*, désire faire l'acquisition se termine précisément vis-à-vis l'extrêmité sud de cette île.

A la tête de la Grande Chute, la maison *Price Bros & Co.*, est propriétaire du terrain de chaque côté de la rivière, mais à partir de là, en descendant, elle n'est propriétaire que sur la rive gauche ; aussi ne demande-t-elle, en aval de cette chute, que le lit du canal (canal principal) situé entre la rive gauche et l'île no 661.

Immédiatement en aval de cette île, la rivière se rétrécit subitement, et il y a là, dans une distance de 2 à 3 arpents ou environ, une chute de 40 à 50 pieds de hauteur, qui constitue une force hydraulique assez remarquable. C'est là la dernière chute de la Batiscan, et elle est suivie par un fort rapide, d'une douzaine d'arpents de longueur, qui se termine à peu près vis-à-vis la ligne séparative des lots nos 606 et 610 de Sainte-Geneviève de Batiscan.

La partie du bassin de la Batiscan qui se trouve en amont des chutes dont j'ai parlé, est de 1800 milles carrés, en nombre rond, et j'estime qu'en basses eaux ordinaires le débit probable de la rivière, dans cette partie de son cours, est de 500 à 600 pieds cubes par seconde. Ainsi, à l'étiage, chaque pied de chute, dans cette partie de la Batiscan, représente une puissance absolue de 60 chevaux-vapeur en nombre rond.

Digitized by Google

Au minimum, les puissances absolues respectives des chutes utilisables dont j'ai parlé plus haut sont donc, approximativement :

1°	Chute de l'ancien moulin Somerville.....	900 ch.-vap.
2°	Chute à Murphy.....	720 "
3°	Chute des Islets.....	2700 "
4°	Chute Plate ou " Chute à Prince ".....	1380 "
5°	Grande Chute.....	3300 "
	Total.....	9000 ch.-vap.

Mais, d'après M. Dugré, chef de l'usine de la " North Shore & Power Co.", cette usine utiliserait, en basses eaux, pour sa marche régulière et complète, environ le tiers du débit total de la rivière, ce qui correspond à 1100 chevaux-vapeur ; la puissance absolue totale et utilisable qui se trouve dans la partie en question de la rivière Batiscan, est donc de 7900 chevaux-vapeur.

....

En terminant, Monsieur le Ministre, je crois devoir attirer votre attention sur un point de détail que je considère comme important à régler avant de faire la concession dont il s'agit, c'est que la compagnie " The North Shore & Power Co." et Mr Price s'entendent relativement à la limite entre les concessions de forces hydrauliques, sur la rivière Batiscan, qu'ils ont respectivement sollicitées (Voir demande de cette compagnie, 20,000/01), et aussi quant à la partie du débit total de la rivière que chacun d'eux pourra utiliser. Je crois que le Département des Terres et Forêts devrait exiger que les parties intéressées lui fournissent un plan et un procès-verbal, dressés par arpenteur, définissant parfaitement la limite entre les concessions qu'ils demandent.

J'annexe ici un plan de la partie de la rivière Batiscan dont il est question dans le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

CHS-ED. GAUVIN,
Ingénieur F. H.

Digitized by Google

APPENDICE No 37.

EXTRAITS D'UN RAPPORT CONCERNANT UNE CHUTE D'EAU SITUÉE SUR LA GRANDE BOSTONNAIS, PRÈS LA TUQUE.

Québec, 6 avril 1909.

A l'Honorable J. Allard,

Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

Monsieur le Ministre,

Le 28 novembre dernier (1908), j'ai visité la chute située sur la Grande Bostonnais, près de La Tuque, dans le canton Malhiot, à un demi-mille environ à l'Est de *l'arrière-ligne* du premier rang de ce canton, comté de Champlain, c'est-à-dire la première cascade que l'on rencontre en remontant cette rivière à partir de son embouchure sur le St-Maurice.

En ligne droite, la chute dont il s'agit est à un peu plus de deux milles et demi (exactement à 210 chaînes) de La Tuque, c'est-à-dire de la gare de l'embranchement de La Tuque du c. d. f. " Québec et Lac St-Jean ". J'annexe au présent rapport un plan sur lequel sont indiqués cette chute et les terrains environnants.

HAUTEUR DE LA CHUTE.

M. l'arpenteur Gignac, qui a relevé la Grande Bostonnais en 1892, donne à la chute en question une hauteur de 25 pieds. Je l'ai mesurée moi-même un peu rapidement il est vraie, et j'ai trouvé environ 27 pieds et demi. Cette différence de 2½ pieds peut très bien dépendre du fait que les deux mesurages dont je viens de parler, celui de M. Gignac et le mien, n'ont pas été effectués dans la même saison: le débit d'une rivière varie avec les saisons et le plus souvent aussi, dans une certaine mesure du moins, la hauteur des chutes d'une rivière varie avec le débit de celle-ci. Il me semble donc parfaitement raisonnable d'admettre 26 pieds comme hauteur moyenne et pratique de la chute dont il s'agit.

Cette hauteur pourrait être augmentée d'une certaine quantité—probablement d'une dizaine de pieds—sans frais considérables, car la disposition des lieux se prête bien à la construction d'un barrage à la tête de la chute. On peut donc, en somme, considérer comme très pratique une tête d'eau de 36 pieds à cet endroit.

Digitized by Google

DÉBIT DE LA RIVIÈRE.

J'ai jaugé la Grande Bostonnais le 28 novembre 1908, alors que le volume de ses eaux s'était accru à la suite de pluies et de fonte de neige que nous avions eues quelque temps auparavant.

Au point où j'ai fait le jaugeage — à une faible distance en aval du pied de la chute — la largeur utile de la rivière était, à la date précitée, de 130 pieds, et sa profondeur moyenne de 2 pieds et demi environ. La surface de la section transversale du cours d'eau était donc, à ce point, de 325 pieds carrés, disons 300 pieds carrés en nombre rond. La vitesse du courant, mesurée au moyen de flotteurs (je n'étais pas installé pour me servir là du moulinet), m'a donné, comme vitesse moyenne, environ 2 pieds par seconde.

Le débit de la Grande Bostonnais, à l'endroit et à la date précités, était donc de 600 pieds cubes par seconde, en nombre rond, et, la superficie totale du bassin de cette rivière étant de 550 milles carrés ou environ (la chute en question est assez près de l'embouchure de la rivière pour que nous puissions adopter ici cette superficie totale comme étant celle de la partie du bassin située en amont de la chute, sans qu'il en résulte une erreur appréciable), il s'ensuit que la dépense par mille carré de bassin est d'un peu plus d'un pied cube par seconde, soit environ 1 et 1/10.

L'expérience montre que d'une manière générale, dans la province de Québec, avec un bassin de 550 milles carrés on ne peut guère compter, en basses eaux ordinaires, que sur un débit de 200 pieds cubes par seconde.

Mais la rivière dont il s'agit prend sa source dans plusieurs grands lacs qui, probablement, pourraient être utilisés pour la régularisation de son débit; et je crois qu'il n'est pas exagéré de dire que par ce moyen on pourrait arriver à assurer, en basses eaux ordinaires, un débit d'au moins 400 pieds cubes par seconde. Mais c'est là, je dois ajouter, un résultat assez problématique, sur lequel je n'oserais pas, par conséquent, me prononcer positivement, et celà à cause de la grande distance qui sépare lesdits lacs de la chute en question: on en est encore à se demander, je crois, quel sera, au point de vue de la régularisation du débit des cours d'eau, particulièrement en hiver, l'efficacité de pareils réservoirs.

J'ai indiqué sur un extrait de la carte régionale du Lac St-Jean que j'annexe au présent rapport le bassin de la Grande Bostonnais, et aussi, dans ce bassin, celui des lacs dont je viens de parler, qui couvre une étendue d'environ 200 milles carrés. Toutes les eaux de ce dernier bassin se réunissent

Digitized by Google

dans le lac *Najoualand*, où la Grande Bostonnais proprement dite prend sa naissance. Ce lac a une superficie de 3 à 4 milles carrés, et ses bords, d'après les renseignements que m'a fournis M. Jos. Bureau, explorateur, sont suffisamment élevés pour permettre l'exhaussement de son niveau. Comme on le voit, il y a là tout ce qu'il faut pour créer un réservoir important.

PUISSANCE DE LA CHUTE.

Avec le débit de 200 pieds cubes par seconde, c'est-à-dire le débit probable de la Grande Bostonnais, en basses eaux ordinaires, la puissance absolue de la chute dont il s'agit (hauteur 26 pieds) est d'environ 600 chevaux-vapeur ; puissance absolue minimum dans les conditions actuelles de la chute. Mais, si l'on portait la tête d'eau à 36 pieds, comme j'ai dit plus haut que cela peut facilement se faire, la puissance absolue, en basses eaux ordinaires, atteindrait alors quelque 800 chevaux de force, en nombre rond.

De plus, si l'on parvenait plus tard à créer dans le lac *Najoualand*, un réservoir d'emmagasinement des eaux, pour régulariser le débit de la rivière, on pourrait probablement doubler cette dernière puissance, c'est-à-dire obtenir une puissance absolue minimum de 1600 chevaux-vapeur correspondant, disons, à une puissance effective de 1200 c.-v. Comme on le voit, on pourrait développer là une force suffisante pour répondre, en tant que force motrice, aux besoins d'un établissement industriel important.

.....

Les berges de la rivière sont, là, généralement élevées et très rocheuses, et le terrain, dans le voisinage de la chute—j'oserais dire sur toute l'étendue que je propose de réserver comme emplacement d'usine (1)—n'a aucune valeur pour la culture; il n'y a pas là de bois non plus: c'est un *brûlé*.

Le tout respectusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

CHS-ED. GAUVIN,
Ingénieur F. H.

(1) La partie centrale (50 acres)—y compris le lit de la rivière—de chacun des lots nos 12, 13 et 14 du 2e rang *projeté* du canton Malhiot.

Digitized by Google

APPENDICE No 38.

RAPPORT D'UNE ÉTUDE TOPOGRAPHIQUE DE LA ROUTE CANOTIÈRE ENTRE LA RIVIÈRE HARRICANAW ET LE LAC MATAGAMI.

Instructions du 10 août 1906, et instructions subséquentes.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

Monsieur,

Pendant que j'explorais le bras principal de la rivière Harricanaw, depuis le confluent de la rivière Plamondon, en descendant, jusqu'à son embouchure, à l'eau de marée, dans la baie James, j'ai envoyé mon assistant avec une autre équipe faire cette traverse entre la Harricanaw et la Nottaway.

Cette route canotière, comme on le voit sur la carte de l'exploration de partie de la Harricanaw, que j'ai dressée en 1907, commence près de la tête d'une grande île, latitude environ 49° 17' 24" et le portage qui se dirige vers le nord-est a une longueur de 4½ milles, en général à travers un terrain mou et bas, en grande partie boisé d'épinette noire et de mélèze. Sur les coteaux, il y a surtout du cyprès, du frêne et du sapin.

A l'extrémité nord du portage, nous prenons un petit ruisseau que nous suivons sur une distance d'environ un quart de mille, jusqu'à l'endroit où il se jette dans une large rivière qui ressemble à un lac, sans courant perceptible, encombrée en plusieurs endroits de joncs, de nénuphars blancs, etc., Le terrain est très bas et uni, couvert d'une épaisse forêt d'épinette noire, de mélèze, etc.

Nous suivons cette rivière au cours lent sur une distance de cinq milles, vers le nord, jusqu'à un endroit où elle tourne brusquement à gauche, puis elle coule ensuite au sud sur une distance d'environ ¾ de mille, et à l'ouest environ un mille, après quoi elle tourne graduellement et reprend sa course vers le nord. Une bonne partie de ces étendues est épaissement couverte de bois, de joncs, de nénuphars, etc, qui en certains endroits obstruent complètement le cours d'eau et nous obligent à *portager* bagages et provisions, et à traîner les canots lèges pardessus ces obstructions. Le terrain de chaque côté est bas et uni avec un sol d'argile ou de marne, et épaissement boisé d'épinette

Digitized by Google

et de mélèze. On voit aussi du cyprès, du sapin et du peuplier dans les endroits suffisamment secs.

Puis la rivière coule encore vers le nord sur un parcours de trois milles, et tourne encore brusquement vers la droite et coule au sud-est sur une distance d'environ un mille. Ici nous entrons dans un district brûlé d'une étendue considérable, actuellement en partie recouvert d'une seconde végétation de bois mêlé, épinette, peuplier, cyprès, etc.

A partir de la course en dernier lieu mentionnée, la rivière incline sinueusement vers le nord sur 3½ milles, après quoi nous arrivons à un portage, à gauche, d'un longueur de ¾ de mille, évitant des cascades et des rapides donnant une chute considérable. Il y a aussi un portage de huit chaînes sur la droite, à environ un quart de mille en aval du pied de celui-ci. En aval de ce portage la rivière coule vers le nord, et elle est étroite et sinueuse sur un parcours de trois milles et demi, en ligne droite, mais de plus de six milles en suivant son cours véritable. En plusieurs endroits ici, la rivière n'a qu'un quart de chaîne à une demi-chaîne de largeur, et est obstruée de bois flottants. Le terrain de chaque côté a été ravagé par le feu, il y a plusieurs années, et est maintenant recouvert d'une seconde végétation de bois mêlés.

Puis la rivière se dirige presque franc Est, et, à environ 60 chaînes du coude, nous quittons la région brûlée ; à deux milles plus loin nous arrivons à l'embouchure d'un assez gros ruisseau qui afflue du nord. Le terrain ici est uni ou légèrement ondulé, d'un sol d'argile et boisé d'épinette, de sapin, de mélèze, et les berges sont bordées de gros peupliers et de grosses épinettes grises. Et la rivière coule ensuite est-quart-sud-est sur une distance d'environ dix milles, dans un terrain à peu près semblable à celui du dernier parcours mentionné.

A environ trois milles plus loin, nous franchissons un rapide qni donne une chute d'environ six pieds, et il y en a un autre plus petit à un quart de mille plus bas. A un mille environ avant d'arriver à l'extrémité de ce parcours, nous entrons encore dans un brûlé, et, au coude, un assez gros ruisseau afflue du sud.

La rivière coule ensuite un mille et demi vers le nord, et puis vers le nord-ouest sur environ trois milles : dans ce dernier parcours, il y a trois petits rapides que nous avons sautés en canots. La largeur moyenne de la rivière, en aval de ces rapides, est d'environ trois chaînes et demie.

La direction générale de la rivière est maintenant vers le nord sur un parcours d'environ cinq milles, et à mi-chemin environ de ce parcours nous

Digitized by Google

franchissons la limite septentrionale de la région brûlée, puis nous entrons dans une épaisse forêt d'épinette ; à deux milles plus loin, nous passons une sépulture de sauvage, à droite, et à mi-chemin à partir de cet endroit jusqu'à l'extrémité de ce parcours, nous passons un beau gros ruisseau qui vient du sud-ouest. Ici aussi se jette une assez belle rivière d'environ une chaîne de largeur qui afflue de l'Est.

Le terrain de chaque côté est uni ou légèrement ondulé, d'un sol d'argile ou de marne, bien boisé d'épinette, de sapin, de peuplier, de mélèze, etc, etc. La rivière coule ensuite franc-ouest sur environ quatre milles, et de là vers le nord-ouest sur environ trois milles. Le rocher ici se compose surtout de diorite. On voit partout sur les deux rives, le même sol argileux couvert d'épinette, de peuplier et de mélèze.

Puis la direction générale de la rivière est ensuite N. N. E., et à mesure que nous descendons, sa largeur augmente, et, comme la carte l'indique, à plusieurs endroits, elle a plus d'un quart de mille de largeur. A dix milles du dernier coude ou détour, elle s'évase et forme à gauche un lac d'environ un mille et demi de longueur, et de trois quarts de mille de largeur, et à son extrémité ouest un beau ruisseau vient s'y jeter. La rivière tourne ensuite vers le nord sur un parcours de deux milles, puis elle s'incline graduellement vers l'est, se rétrécissant à neuf ou dix chaînes, et s'élargissant de nouveau à plus de trente chaînes sur une distance de cinq milles, et après une course franc-est elle va se jeter dans le lac Matagami.

Dans toute cette longue suite de baies et d'évasements, que cela soit dû à l'action des vagues le long des berges argileuses et à la désagrégation des flancs des coteaux, le long des nombreux cours d'eau qui s'y jettent de chaque côté, ou aux deux causes à la fois, l'eau de la rivière, à l'endroit où elle se jette dans le lac Matagami, contient tant de matière argileuse en suspens qu'elle est à peine potable ; de fait, elle ressemble plutôt à du lait qu'à de l'eau pure, on voit tout alentour le même sol argileux, uni ou légèrement ondulé et boisé d'une épaisse forêt en grande partie d'épinette, de peuplier et de mélèze.

L'équipe avait pour instructions de continuer de remonter la Méskiscan, ou ce que l'on appelle maintenant la rivière Bell, qui se jette dans le lac Matagami, à environ trois milles au sud-est d'ici, et de revenir par une autre route canotière qui, au dire des sauvages, réunit les vallées de ces deux grandes rivières, à environ quinze ou vingt milles plus au sud : mais les guides ont dissuadé mes hommes d'entreprendre cela, à cause des eaux excessivement basses, ainsi ils furent obligés de revenir par la même route.

Digitized by Google

On verra cependant que la même plaine argileuse s'étend sans interruption depuis la ligne frontière entre les provinces, en allant vers l'est, jusqu'à la Nottaway, comme je l'ai déjà laissé entendre dans quelques uns de mes rapports d'arpentages et d'explorations dans ce dernier grand bassin.

Au sud du lac Matagami, sur la rive est de la rivière Mékiscan, on voit se dessiner des chaînes de montagnes, d'environ cinq à six cents pieds de hauteur, mais dans toute autre direction, le terrain est partout argileux, uni ou légèrement ondulé.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY O'SULLIVAN,
Inspect. des Arpentages et Topog. Prov.

Indian Lorette, 9 juillet 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 39.

ÉTAT indiquant les forces hydrauliques vendues ou affermées par la Province du 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

LOCALITÉS ET DESCRIPTIONS.	Nombre approximatif de chevaux vapeur utilisables	A qui vendu o affermé	Date de la vente ou de l'affermage	Prix et conditions des ventes ou des affermages	Puissance utilisée jusqu'à ce jour — Chevaux-vapeur	Montant payé comptant on en acompte sur prix de vente ou d'affermage	Observations
				$		$	
Lot A 11e rang et partie N.-O. lot B 12e rg., Cabano, et lots 63, 64 et 65, 8e rang Estcourt, y compris la réserve des pêcheries, le privilège de barrer la riv. Cabano, au pied du lac Long, et d'y créer une chute d'eau utilisable.	Environ 65	Vendu à Charles England, de Cabano	13 juillet 1908.....	174 83	inconnue .	174 83	
Force hydraulique sur le ruisseau Vallée, vis-à-vis les lots 21 des rangs 3 et 4, canton Fabre.....	Environ 100	Vendue à Jacques de St-Laon, de Ville Marie.....	31 juillet 1908.....	200 00	do ..	200 00	
Force hydraulique sur le ruisseau Young ½ nord du lot 13, 6e rang, canton Fabre..... ..... (1)	De même importance.	Vendu à Ludger Turcotte du canton Fabre.....	24 août 1908	50 00	do ..	50 00	

(1) Voir appendice No 40 *re* affermage des forces hydrauliques "Kai-Kai-Ke" et "Island Rapids", rivière des Quinze.

E. E. TACHÉ,
Sous-ministre.

CHS. O. LAVOIE,
Surintendant de la branche des ventes.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1910.

Digitized by Google

APPENDICE No 40

COPIE DE L'AVIS, (tel qu'amendé lors de l'adjudication) concernant l'affermage des forces hydrauliques " Kai-Kai-Ke " et " Island Rapids ", Rivière des Quinze.

Province de Québec.

AFFERMAGE DES FORCES HYDRAULIQUES.

Avis est par le présent donné que l'affermage des deux groupes de forces hydrauliques ci-dessous mentionnés, sera mis à l'enchère dans la salle de vente du département des Terres et Forêts, en cette ville, mardi le 11 mai prochain, à 10.30 heures de l'avant-midi.

L'affermage sera pour 75 ans, aux conditions stipulées plus bas et à telles autres conditions qui seront communiquées au public, le jour même de l'enchère.

1° Groupe du " Kai-Kai-Ke " (Rivière des Quinze).

Description :—Les forces hydrauliques créées par le rapide du " Kai-Kai-Ke," et par les autres rapides et chutes situés en amont, jusqu'à la ligne brisée G. H. indiquée en rouge sur le plan à peu près 3,000 pieds plus bas, jusqu'au lac des Quinze, dans le comté de Pontiac, à 12 milles environ du village des Sauvages de Nord-Témiscamingue, où se rendent les bateaux à vapeur qui sont en correspondance avec les trains du C. P. R., à Témiscamingue ; aussi 400 acres de terrain dans le voisinage du dit rapide et du portage du " Kai-Kai-Ke," avec le lit de la rivière et du lac " Kai-Kai-Ke," ce lac et les îles, etc., entre les lignes E F et C D, depuis la tête de ce rapide jusqu'à une ligne menée en travers de la rivière des Quinze, à 900 pieds en amont de l'entrée du canal appelé " Bryson Creek," ainsi que tous les terrains qui pourraient être inondés par suite de la construction de barrages destinés à noyer les rapides en amont de celui de " Kai-Kai-Ke," et la dite ligne brisée G H. sans que ces barrages puissent causer le déversement d'une partie quelconque des eaux de la rivière des Quinze dans un autre cours d'eau ; ces terres ne devant pas contenir plus de 300 acres, le tout indiqué en vert sur le plan.

Digitized by Google

Chute totale, 91 pieds ; puissance absolue, à l'eau basse, 30,000 chevaux-vapeur, sans garantie de mesure précise.

Obligation du locataire de dépenser une somme de $250,000 en frais de développement des dites forces hydrauliques dans les 3 années qui suivront la passation du bail, à défaut de quoi le bail sera résilié et les payments faits confisqués.

Les adjudicataires devront, en outre du prix d'adjudication, payer à la succession de feu John Bryson et à George Bryson, et à Gillies Brothers, Limitée, un montant suffisant par consentement mutuel ou par arbitage en conformité des articles 1431 et suivants du Code de procédure civile pour la valeur du bois resté debout sur les terres concédées ou qui seront concédées en ce qui regarde les pouvoirs hydrauliques de "Kai-Kai-Ke " et " Island Rapids ".

2° Groupe de " Island Rapids " (Rivière des Quinze).

Description :—Les forces hydrauliques que constituent les rapides connus sous les noms de " Big Pipe Stone ", " Little Pipe Stone " et " Island Rapids," dans le dit comté, à 8 milles environ de Nord-Témiscamingue, où se rendent les bateaux à vapeur qui sont en correspondance avec les trains du C. P. R, à Témiscamingue, y compris : 1° le lit et les forces hydrauliques de la rivière des Quinze proprement dite, depuis une ligne, C D, menée transversalement à cette rivière à 900 pieds en amont de l'entrée ou tête du " Bryson Creek ", jusqu'au prolongement, en travers de la dite rivière, de la ligne séparative des rangs 7 et 8 du canton Guigues, ligne A B ; 2° le lit et les forces hydrauliques du " Bryson Creek ", canal ou bras de la dite rivière ; 3° la grande île qui se trouve entre la rivière des Quinze proprement dite et le dit " Bryson Creek " ainsi que toutes les îles et battures et tous les îlots et rochers qui se trouvent dans la dite rivière et dans le dit Bryson Creek, entre les deux lignes ci-dessus décrites ; 4° une zone de terrain de 10 chaînes (660 pieds) de largeur ou profondeur le long de la rive nord de la rivière des Quinze et du Bryson Creek, et s'étendant entre les deux lignes A B et C D ci-dessus décrites ; 5° enfin, une zone de terrain, aussi de 10 chaînes de largeur ou profondeur, le long de la rive sud de la rivière des Quinze, entre les deux dites lignes menées transversalement à la rivière.

Tous ces terrains, lit de la rivière des Quinze, lit du Bryson Creek, îles, etc., couvrent une superficie d'environ 3,000 acres.

La différence de niveau qu'il y a dans la rivière des Quinze entre les deux lignes ci-dessus décrites, est de 95 pieds en nombre rond, représentant, à

Digitized by Google

l'eau basse, une puissance absolue de 32,000 chevaux de force ; le tout sans garantie de mesure précise.

Obligation du locataire de dépenser $300.000 en frais d'exploitation de ces forces hydrauliques dans un délai de 3 années à partir de la date de la passation du bail, sous peine de résiliation de ce bail et de confiscation de tout paiement fait dans le dit délai.

Les adjudicataires devront, en outre du prix d'adjudication, payer à la succession de feu John Bryson et à George Bryson, et à la Gillies Brothers, Limitée, un montant suffisant, par consentement mutuel ou par arbitrage en conformité des articles 1431 et suivants du Code de procédure civile, pour la valeur du bois resté debout sur les terres concédées ou qui seront concédées en ce qui regarde les pouvoirs hydrauliques de " Kai-Kai-Ke " et de " Island Rapids ".

Le gouvernement s'engage à ne pas vendre, d'ici à 5 ans, les îles de la dite rivière entre les lignes E F et G H, ni les terrains sur les bords de la rivière des Quinze sur une largeur ou profondeur d'au moins quinze chaînes (990 pieds), entre les dites lignes E F et G H, en sus des terrains ci-dessus désignés, de manière à ce que l'adjudicataire ait, en tout point du rivage, un accès libre à la rivière, et qu'il puisse choisir dans cette zone de 15 chaînes (l'étendue ne devant pas excéder 300 acres pour le 1er groupe et 200 pour le second) les terrains qui seront nécessaires à la parfaite exploitation des dites forces hydrauliques. Ces îles et parties des dites zones de 15 chaînes non comprises dans les superficies décrites ci-haut sont indiqués en jaune sur le plan.

La mise à prix sera fixée le jour de l'enchère et chaque personne qui voudra se porter enchérisseur devra déposer au département des terres et forêts, avant l'enchère, un chèque accepté de la somme de $10,000, qui lui sera remis après l'enchère, à moins qu'elle ne soit l'adjudicataire ; à cet adjudicataire, la dite somme de $10,000 sera remise lorsqu'il aura donné la preuve du parfait accomplissement des conditions exigées quant au développement des dites forces hydrauliques, accomplissement qui devra commencer dans les six mois qui suivront la date du bail.

JULES ALLARD,
Ministre.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 12 mars 1909.

NOTE—Le premier de ces groupes a été adjugé à M. E. A. Walberg à raison d'un loyer annuel de $3,001.00 et le second à M. M. J. O'Brien à raison d'un loyer annuel de $3,505.00.

Un montant de $10,000, dans chacun des deux cas, a été déposé à ce Département en garantie de l'exécution des obligations de l'affermage.

Digitized by Google

APPENDICE No 41.

INDEX GENERAL

DES

RAPPORTS ET ÉTATS CONCERNANT CERTAINES FORCES HYDRAULIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,

PUBLIÉS :

Dans les rapports du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, de 1898, 1900 *et* 1901 ;

Dans les rapports du Ministre des Terres, Mines et Pêcheries, de 1902, 1903, 1904 *et* 1905 ;

ET

Dans les rapports du Ministre des Terres et Forêts, de 1906, 1907 *et* 1908.

NOTE.—Ces rapports concernant les forces hydrauliques sont classés par régions comme suit :

1o Saint-Laurent, rive Nord.
2o Saint-Laurent, rive Sud.
3o Bassin de l'Ottawa.
4o Bassin du Saguenay.
5o Bassin de la Baie des Chaleurs.

I.—SAINT-LAURENT, (Rive Nord).

SITUATION.	Rapport	
	Année	Page
St-Laurent, rapides du Coteau, Coteau-du-Lac	1905	196
Rivière L'Assomption, chute " Mont-à-Pierre "	1902	168
" Ouareau, chutes " Magnan ", " Darwin ", " Manchester "	1907	268
" Maskinongé, de St-Gabriel à Ste-Ursule	1907	274
" " " Grande Chute ", Ste-Ursule	1907	272

Digitized by Google

I.—SAINT-LAURENT, (Rive Nord).—*Suite.*

SITUATION.	Rapport. Année	Page
Rivière Du-Loup, branche du Lac Sorcier	1907	239
" " forces hydrauliques de St-Paulin	1907	282
" " " Les Six Chutes "	1907	242
" Du Milieu, chute des Aulnais	1907	259
" St-Maurice, " La Gabelle ", " Les Trois Roches " et " Les Forges	1907	264
" " " Les Hêtres "	1906	203
" " " La Tuque "	1901	122
" " " Les Grandes Piles "	1902	159
" Ste-Anne, forces hydrauliques, à St-Raymond	1905	210
" Batiscan, " Rickaby's Rapids "	1903	132
" " embouchure de la Jeannotte	1903	129
" aux Outardes, rapport général sur ses forces hydrauliques, etc.	1901	126
" " Cascades près de son embouchure	1908	190
" Manicouagan, rapport général sur ses forces hydrauliques, etc.	1901	126
" " " Premières Chutes ", près de l'embouchure	1907	288

II.—ST-LAURENT, (Rive Sud).

Fleuve St-Laurent, Rapides du Coteau, Valleyfield	1903	143
" " Rapides de Lachine, Laprairie	1905	191
Rivière Richelieu, Forces hydrauliques de Chambly	1904	148
" " Ecluse de St-Ours	1905	203
" Magog, Lots 20 et 21, 6e rang d'Orford	1905	201
" Bécancour, Lacs " Sunday ", " Breeches ", etc	1907	234
" " " Maddington Falls "	1905	208
" Rimouski, " Grand Sault "	1905	198
" Rivière Madeleine, ses forces hydrauliques et ses ressources	1901	145

Digitized by Google

III.—BASSIN DE L'OTTAWA.

SITUATION.	Rapport	
	Année.	Page.
Rivière Ottawa, rapides du Long Sault	1902	135
" " "La Cave" et "Les Erables"	1902	144
" " rapides Johnston	1902	117
" " "La Roche Capitaine"	1902	172
" " "Les Joachims"	1903	154
" " rapide de l Islet, chenal de Culbute	1905	205
" " forces hydrauliques, chenal du "Rocher Fendu"	1902	130
" " Chutes du "Grand Calumet"	1902	149
" " rapide de la Montagne et rapide Dargis	1902	125
" " Portage du-Fort	1902	122
" " chute des Chats	1906	173
" des Prairies, forces hydrauliques de l'île Visitation	1904	162
" " " " de *Perry's Island*, etc	1904	154
" des Quinze, partie supérieure	1907	250
" " partie inférieure	1907	226
" Kippawa, chutes près du lac du même nom	1902	140
" Gatineau, "Les Six Portages"	1904	137
" " rapides "Joseph" et "Des Eaux" ou "Des Os"	1903	149
" " "Les Cascades"	1903	146
" Du Lièvre, rapide de "l'Orignal"	1904	145
" " "High Falls"	1907	214
" Rouge, rapide "Plat"	1907	232
" Du Nord, rapide "Sanderson"	1905	193
" du Diable, chutes, lot no 5, 14e rang, canton Wolfe	1904	160
Emissaire du lac de la Montagne Tremblante	1904	158
Rivière de la Petite Nation, chute "Ox Bow"	1902	120

Digitized by Google

IV.—BASSIN DU SAGUENAY

SITUATION.	Rapport	
	Année.	Page
Rivière Saguenay, Petite Décharge	1904	162
" La région du Lac St-Jean, " rapport général	1898	75
La Grande Péribonca et la Petite Péribonca	1898	91
Rivières " Aux Rats " et " Mistassibi "	1898	103
Rivière Chamouchouan, " Petit Portage de l'Ours "	1903	138
" " rapides de St-Félicien	1903	135
" " rapport général	1905	183
" Métabetchouan, chute " Blanche "	1907	217
" " " Cascades "	1907	222
" " " St-André-de-L'Epouvante "	1907	224
" " chutes de " La Martine "	1902	164

V.—BASSIN DE LA BAIE DES CHALEURS

(Partie située dans la province de Québec)

SITUATION.	Rapport	
	Année	Page
Rivière Causapscal, rapides près de l'embouchure	1907	279
" Milnikek, " " "	1907	245
" Petite Cascapedia, rapide, 7e rang de New-Richmond	1907	210
" Bonaventure, " Rapide Malin "	1903	140

Digitized by Google

ÉTATS, ETC.

DÉSIGNATION.	Rapport. Année.	Page
Forces hydrauliques concédées de 1897 au 30 juin 1900	1900	96
" " " en 1900—1901	1901	116
" " " en 1901—1902	1902	193
" " " en 1902—1903	1903	161
" " " en 1903—1904		
" " " en 1904—1905	1905	212
" " " en 1905—1906	1906	201
" " " en 1906—1907	1907	296A
" " " en 1907—1908	1908	194a
Tableau relatif au débit de certaines rivières de la province de Québec	1906	202a

CHS-ED. GAUVIN,
Ing. F. H.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 31 décembre 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 42.

LISTE DES CANTONS inspectés en vue de la classification des terres, avec les noms des Inspecteurs nommés à cet effet, depuis le 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

M. André Caron a transmis le rapport d'inspection du canton Carignan, des rangs S.-O. et N.-E., chemin de fer.

M. Godfroy Bédard a transmis le rapport d'inspection des rangs 1, 2, 3, 4, 5 et 6 du canton Estcourt.

M. Michel Francœur a transmis le rapport d'inspection de tout le canton Leverrier.

M. André Caron a transmis le rapport d'inspection du canton Montauban.

M. Emile Leclercq alias Clercx a transmis le rapport d'inspection des rangs S.-O et N.-E. rivière Towachiche, canton Marmier.

M. François April a transmis le rapport d'inspection des rangs 1 et 2 du canton Packington.

M. James Bignell a transmis le rapport d'inspection pour les rangs 7 et 8 du canton Taillon.

M. James Hamilton a transmis le rapport d'inspection des rangs 3, 4, 5, 6, 7 et 8 du cantan Matalick.

M. Joseph Picard a transmis le rapport d'inspection pour les rangs 1, 2, 3, 4 et 5 du canton Robinson.

M. Joseph Vézina a transmis le rapport d'inspection pour les rangs 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et les rangs 1 V. S. et 2 V. N. du canton Hampden.

M. Godfroy Bédard a transmis le rapport d'inspection du canton Winslow.

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

CHS.-O. LAVOIE,
Surintendant, Branche des Ventes.

Digitized by Google

APPENDICE No 43.

LISTE DES CANTONS qui ont été classifiés depuis le 1er juillet 1908 au 30 juin 1909.

Canton Chapais.
" York (rangs A, 1, 2, 3).
" Dolbeau (les 5 premiers rangs).
" Ouimet.
" Matane.
" Cherbourg (les 5 premiers rangs).
" Marmier.
" Wentworth.
" Winslow.
" Hampden.
" Bouchette (les 5 derniers rangs).

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

CHS.-O. LAVOIE,
Surintendant, Branche des Ventes.

Digitized by Google

APPENDICE No 44.

ÉTAT indiquant le revenu et la dépense se rattachant aux biens des Jésuites pour les dix dernières années.

ANNÉE.	RECETTES.	DÉPENSES.
1899–1900..	$ 11,025 68.....	$ 1,417 93
1900–1901..	3,733 17.....	1,335 56
1901–1902..	8,089 76.....	1,709 01
1902–1903..	3,061 20.....	1,833 75
1903–1904..	2,923 28.....	1,475 00
1904–1905..	2,584 27..... ...	1,475 00
1905–1906..	4,642 29.....	2,855 50
1906–1907..	11,069 55.....	2,722 20
1907–1908..	9,284 21.....	2,642 00
1908–1909..	4,001 40.....	2,575 50
	Total. $ 60,414 81.....	Total.. $ 20,041 45
	Moyenne. $ 6,041 48.....	Moyenne. $ 2,004 14

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1900.

Digitized by Google

APPENDICE No 45.

ÉTAT indiquant le revenu et la dépense se rattachant à la seigneurie Lauzon pour les dix dernières années.

ANNÉE.	RECETTES.	DÉPENSES.
1899–1900..	$ 3,228 97.....	$ 898 53
1900–1901..	3,449 22..... ...	885 30
1901–1902..	2,353 92.....	861 12
1902–1903..	2,583 76.....	866 28
1903–1904..	4,457 39.....	910 58
1904–1905..	1,739 92.....	802 13
1905–1906..	2,563 09.....	967 14
1906–1907..	4,027 53.....	983 67
1907–1908..	1,617 17.....	957 93
1908–1909..	1,118 91.....	960 27
	Total. $ 27,139 88.....	Total. $ 9,092 95
	Moyenne. $ 2,712 98.....	Moyenne. $ 909 29

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable,

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 46.

ÉTAT indiquant le travail exécuté dans le département des Terres et Forêts, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1909.

BUREAU DU RÉGISTRAIRE

Nombre de lettres reçues, enregistrées et indexées..... 20,947

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

J.-E. SAMSON,
Régistraire,

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

BRANCHE DES COMPTES

Nombre	de lettres reçues et enregistrées	2,809
do	do écrites et expédiées.....	210
do	d'accusés de réception de lettres renfermant des sommes d'argent	2,330
do	de chèques préparés.....	4,528
do	do pour primes aux parents de douze enfants.....	10
do	de reçus préparés pour accompagner les chèques expédiés...	3,492
do	de certificats relatifs aux dépenses contingentes.....	609
do	d'états préparés.....	269
do	d'ordre en Conseil et du ministre copiés.....	23
do	de reçus faits pour argents payés au bureau.....	143
do	de réquisitions pour chèques.....	15
do	de dépôts faits en banque.....	283
do	de rôles de paie préparés.....	40
do	do do copiés..... ...	16

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre,

J.-H. BOISVERT,
Comptable,

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 46.—*Suite.*

Branche des Bois et Forêts.

Nombre de	lettres reçues et enregistrées	5,064
do	Lettres écrites et expédiées	1,597
do	Circulaires expédiées	1,385
do	Transports et *pledges* enregistrés	38
do	Licences de mesureurs de bois émises	34
do	Réquisitions pour chèques	398
do	Rapports mensuels, trimestriels et annuels	1,028
do	Plans préparés	84
do	Etats relatifs aux opérations de coupe de bois des propriétaires de concessions forestières	302

E.-E. Taché,
Sous-Ministre.

Paul Blouin,
Surintendant de la Branche des Bois et Forêts.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 46.—*Suite.*

BRANCHE DES ARPENTAGES

Lettres reçues et enregistrées	1,172
Lettres écrites et expédiées	523
Descriptions de paroisses et cantons	23
Instructions aux arpenteurs	37
Mémoires	123
Examens de plans et de carnets d'opérations	86
Copies de plans	439
Calculs de superficies	65
Compilations de plans	41
Copies de plans (au bleu)	797
Spécifications	220
Réductions de plans	82
Etudes de dossiers relatifs aux questions de bornage, etc	225
Vérifications de comptes d'arpenteurs	8
Lettres-patentes collationnées	1,334
Recherches	294
Visites et vérifications d'arpentages à l'extérieur	16
Confections de plans	194

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

CHS-ED. GAUVIN,
Surintendant des Arpentages.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 46.—*Suite.*

BRANCHE DES VENTES SECTIONS EST ET OUEST

1er juillet 1908 au 30 juin 1909

—	Ouest.	Est.	Total.
Nombre de lettres reçues et enregistrées	5,418	8,350	13,768
" " écrites et expédiées	5,108	6,336	11,444
" ventes de terres de la Couronne	605	1,758	2,373
" d'octrois gratuits pour fins de colonisation et de culte	1	7	8
Nombre d'acres contenus dans ces octrois	50	565	615
" de comptes rendus des agents	152	266	418
" de copies "	152	266	418
" de bordereaux ou " scraps "	90	126	216
" de copies de bordereaux ou " scraps "	90	126	216
" de dépôts	31	76	107
" de réquisitions pour chèques	58	184	242
" de renvois pour Lettres-Patentes	528	690	1,218
" de Lettres-Patentes émises	.....	.....	1,334
" de rapports, mémoires et adjudications	110	271	381
" de rapports pour ordres en conseil	19	49	68
" de ventes annoncées pour cancellation	154	553	707
" de lots compris dans ces cancellations	193	570	763
" d'acres compris dans ces lots	15,801	58,542	74,343
" de ventes révoquées ou rétrocédées	115	293	408
" de lots compris dans ces révocations	146	308	454
" d'acres compris dans ces lots	11,409	30,433	41,842
" " remis à la Couronne	11,409	30,433	41,842
" de listes de révocations	98	288	386
" de transports enregistrés	324	461	785
" de ventes de lots de grève et de pouvoirs hydrauliques	7	17	24
" d'acres de terres vendues	59,309	161,336½	220,645½
Montant de ces ventes	$24,644.79	$52,803.94	$77,448.73
" des perceptions *re* : terres de la Couronne	$31,648.12	$45,774.95	$77,423.07

CHS.-O. LAVOIE,
Surintendant de la branche des ventes.

E.-E. TACHÉ
Sous-Ministre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

ET DU

TRAVAIL

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN

1909.

IMPRIMÉ PAR ORRRE DE LA LÉGISLATURE.

QUÉBEC.

CHARLES PAGEAU, IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI.

1909.

Digitized by Google

Digitized by Google

PERSONNEL

DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL, À QUÉBEC

(Décembre 1909.)

L'HONORABLE L.-A. TASCHEREAU.....ministre.
S. SYLVESTRE.....sous-ministre.
ALPHONSE GAGNON.....secrétaire.
EUGÈNE DES RIVIÈRES.....secrétaire-particulier du ministre.

ELZÉAR CHAREST.....ingénieur, directeur des travaux publics.
LOUIS-A. VALLÉE.....ingénieur, directeur des chemins de fer.
J.-A. LEFEBVRE.....secrétaire du bureau des chemins de fer.
GEORGES SAINT-MICHEL et L.-P. VALLERAND.....dessinateurs.
ELZEAR THERIEN, sténographe et dactylographe.

ARTHUR GAGNON.....comptable.
J.-H. BRASSARD.....assistant comptable.
F. GIBAUT.....teneur de livres.
J.-E. GARNEAU.....régistraire.
JOSEPH ROY.....assistant-régistraire.
J.-B. GOSSELIN et CLAUDE DÉNÉCHAUD...commis.
JOSEPH FORTIER.....contremaître à l'hôtel du gouvernement.
ADELARD GAGNON.....électricien.
PIERRE FISET.....ingénieur des calorifères.
JOACHIM FORTIER et J.-A. TAILLON.....messagers.

Digitized by Google

Digitized by Google

A SON EXCELLENCE

Sir Alphonse Pelletier, K.C.M.G.

Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

En conformité des articles 1760 et 1772 des Statuts Refondus de la province de Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général sur le fonctionnement du département des Travaux publics et du Travail pendant l'année financière 1908-1909. Vous y trouverez les rapports spéciaux des chefs des différents services relatifs à la construction et à l'entretien des édifices du gouvernement, aux chemins de fer, à l'inspection des établissements industriels et des édifices publics et à l'exécution de la loi des différends industriels, à la construction des ponts métalliques, à la comptabilité du département, etc.

Les détails des diverses opérations du département sont suffisamment explicites pour me dispenser de tout commentaire.

Vous remarquerez que le présent Rapport général ne contient pas de compte rendu des opérations du Conseil des Arts et Manufactures. La raison en est que ce Conseil est passé du contrôle du ministre des Travaux publics et du Travail à celui du Secrétaire de la Province, en vertu d'un arrêté en conseil adopté le 24 février 1909, sous l'autorité de l'acte 1 Ed. VII, chap. 8, sec. 2.

En 1902, la question d'aider de nouveau à la construction des ponts métalliques dans les districts ruraux fut mise à l'étude, mais l'état financier de la province ne permit pas de considérer favorablement toutes les demandes de subventions que l'on faisait alors au gouvernement. Celui-ci, cependant, chargea un de ses ingénieurs de dresser des plans, de visiter les endroits où l'on projetait d'ériger des ponts, d'estimer le coût qu'entraînerait l'exécution de telles entreprises, etc., et mit gratuitement à la disposition des municipalités les services de cet ingénieur.

La condition des finances de la province s'étant améliorée, le gouvernement commença à accorder quelques subventions pour favoriser l'exécution de certains ponts métalliques, et, en 1908, il s'est trouvé en position de voter un subside spécial et assez important affecté à la construction de ces ouvrages. Un certain nombre de ponts furent ainsi construits avec l'aide de subventions

Digitized by Google

provinciales, tel que le démontre le tableau publié à la fin de ce volume. La liste des ponts qui resteraient à construire est encore considérable, et l'étude de ces projets de construction recevra toute l'attention du gouvernement.

Qu'il me soit permis d'ajouter que la reprise de la politique d'encourager la construction des ponts en fer a été accueillie avec faveur par les municipalités, et que ses résultats témoignent qu'elle contribue d'une manière sensible au développement et au progrès du pays.

Le 30 juin de la présente année, M. Siméon Lesage, sous-ministre de mon département, prenait sa retraite, après quarante-deux ans de fidèles services, étant entré dans l'administration à l'époque de la Confédération. Il y avait lieu de croire qu'il jouirait pendant longtemps d'un repos bien mérité. Toute la population de Québec et de la province a été profondément surprise d'apprendre, le 9 novembre dernier, que cet homme distingué venait d'être subitement enlevé à l'affection de sa famille et à l'estime de ses concitoyens. Officier des plus compétents et d'un dévouement qui ne s'est jamais démenti, M. Lesage a fourni une carrière éminemment utile. Je me fais un devoir de rendre hommage ici à la mémoire de cet homme de mérite, de ce digne officier de l'Etat, de ce parfait citoyen.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression des sentiments respectueux avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,
Votre très humble serviteur,

L. A. TASCHEREAU,
Ministre des Travaux publics et du Travail.

Département des Travaux publics et du Travail,
Québec, 28 décembre 1909.

Digitized by Google

I

EDIFICES PUBLICS

RAPPORT DE L'INGENIEUR-DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

Québec, 1er juillet 1909.

L'honorable L.-A. TASCHEREAU,
Ministre des Travaux Publics et du Travail,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les différents travaux exécutés ou en cours d'exécution aux divers édifices de cette province du 1er juillet 1908 au 1er juillet 1909. Ces travaux ont été faits sous le contrôle et la direction immédiate de votre département.

HOTEL DU GOUVERNEMENT

(Edifice de la Législature et des départements publics.)

Les travaux les plus importants exécutés cette année à l'intérieur de cet édifice, ou qui sont maintenant en cours d'exécution, sont ceux ordonnés pour finir et compléter les mansardes. D'après les contrats, toute la partie ouest et nord du toit de l'édifice qui n'était pas finie va être complétée sous peu. Une fois ces travaux terminés, tout l'intérieur des toits de cette partie de l'édifice sera achevé comme dans les autres étages, et des bureaux y seront placés comme dans le reste des mansardes complété antérieurement. Il ne restera plus qu'une division du toit à finir depuis le pavillon central, sur la Grande Allée, jusqu'au pavillon sud-est, du même côté de l'édifice. Ceci comprend les pièces situées chaque côté du corridor dans cet espace de l'édifice et qui sont maintenant occupées par le bibliothécaire pour y mettre des livres, faute de place dans la bibliothèque actuelle.

Les bureaux formés par les nouvelles chambres dans la partie des mansardes terminée antérieurement à celle mentionnée ci-dessus sont maintenant occupés, et des meubles ont été fournis aux employés qui s'en servent. Ils ont aussi été pourvus de luminaire à l'électricité et de chauffage à l'eau chaude.

Les appartements de l'orateur du Conseil Législatif ont été restaurés, tapissés et peinturés selon les besoins et pour les mettre dans un état convenable.

Certains travaux de même nature mais moins considérables ont été faits dans quelques pièces occupées par l'orateur de l'Assemblée Législative et par l'assistant-orateur.

Digitized by Google

Comme par le passé, certains bureaux ont été restaurés, et quelques meubles ont été fournis suivant les besoins. Ces ouvrages ont été exécutés par les ouvriers au service du département.

A l'extérieur de l'édifice le pavage des chemins et avenues en brique dure, commencé il y a une couple d'années, a été continué, et l'avenue parallèle à la Grande-Allée a été faite de la même manière que le reste, avec bordure en béton.

Certaines parties des murs de la façade côté est ont été rejointoyées.

Les cadrans des horloges placés à l'extrémité ouest et est de la façade sur la Grande-Allée, ont été enlevés et remplacés par de grandes vitres pour éclairer les mansardes finies durant l'année.

Il en a été de même des cadrans sur la façade nord de l'édifice. Le mécanisme faisant mouvoir les aiguilles des cadrans en question fonctionnait difficilement à cause de leur éloignement du pouvoir moteur. Il en reste cependant encore cinq, dont quatre dans la tour centrale et un sur la façade de la Grande-Allée au centre, ce qui semble être suffisant pour un semblable édifice.

Les ouvrages exécutés pour la réfection des avenues en briques avec bordures en pierre et en béton, a nécessité, aux endroits où elles ont été faites des travaux de nivellement de terrain assez considérables.

Des ouvrages de réparation et d'entretien ont aussi été faits d'une manière générale à cet édifice, aussi bien qu'à la serre du département à Spencer Wood .

PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC

Des travaux assez considérables ont été exécutés dans le toit de cet édifice, afin d'y loger les archives placées dans les bâtisses appartenant aux Frères des Ecoles chrétiennes, rue Cooke.

Le bureau du Revenu de l'Intérieur, qui était aussi situé dans le même édifice, a également été déménagé et placé dans certaines pièces du rez-de-chaussée du Palais de Justice.

Toute la partie du toit du côté est et sud, inoccupée et laissée inachevée lors de l'érection de la bâtisse, a été complétée comme le reste de l'édifice.

Ces travaux ont consisté spécialement dans le fini des crépis et enduits des murs, cloisons et plafonds des différentes pièces de cette partie de l'édifice.

Un certain nombre de puits de lumière en métal et en verre armé ont été placés sur le toit, afin d'éclairer suffisamment les différentes pièces de cette branche du service.

Des murs en brique ont été faits aux divisions de certaines pièces, et des portes de fer ont été placées dans ces divisions là où il y en avait besoin.

Comme l'étage où se trouvent ces différents bureaux est très élevé, il a

Digitized by Google

été pratiqué, et cela sans déparer l'apparence générale de ces bureaux, une galerie en fer tout le tour des pièces principales afin d'augmenter l'espace pour y mettre les dossiers qui sont déjà très nombreux. On y a accès au moyen de petits escaliers en fer d'apparence légère, come la galerie elle-même. Comme il fallait mettre l'espace occupé par cette branche du service le plus possible à l'épreuve du feu, toutes les précautions ont été prises à cet effet, et les matériaux employés ont été en conséquence conformes en tout point à ce genre d'ouvrage. Tous les pans intérieurs ont été garnis de casiers métalliques bien finis et peints de couleurs appropriées.

Il ne reste actuellement qu'à compléter l'installation du luminaire et du chauffage, chose qui devra être faite avant l'automne. Des divisions ont été pratiquées dans les pièces maintenant occupées par le bureau du Revenu. Il a été fait un comptoir, des cloisons vitrées, des portes, etc., et un certain nombre de meubles ont aussi été fournis, afin de compléter l'installation de ces bureaux.

Les travaux du déménagement ont été assez considérables, surtout pour la partie des archives, vu le très grand nombre de dossiers à transporter et à placer. Une partie des anciens casiers a été utilisée afin d'y mettre les plus vieux dossiers. Il a fallu faire certains travaux pour réparer, changer et installer ces casiers.

En majeure partie les anciens meubles ont servi de nouveau, après avoir été réparés et restaurés. Cependant, quelques nouveaux meubles ont été achetés afin de complèter la nouvelle installation.

Les planchers en ciment dans les différentes pièces du bureau des archives ont été recouverts en linoleum. Un comptoir a été fait et placé à l'entrée et dans le corridor principal afin de tenir le public en dehors des bureaux et d'assurer par là d'une manière sûre la garde des dossiers.

Une chambre de toilette a été aménagée attenante à ce département, et tous les ouvrages de plomberie et autres accessoires y ont été faits.

Les travaux en peinture, commencés il y a quelques années à l'intérieur de l'édifice, ont été continués, et la plupart des pièces restées inachevées ont été terminées cette année. Il y a eu aussi du peinturage de fait dans les nouvelles pièces des mansardes sur les parties en fer et les boiseries et dans les nouveaux bureaux du Revenu.

Le cadran de la tour principale a été renouvelé, et le mécanisme de l'horloge a été refait ou réparé.

Certains canaux d'égout extérieurs et se déversant du côté de la cour, ont été renouvelés. La terre cuite de ces canaux qui était cassée a été remplacée par de la fonte, afin de leur assurer une longue durée, car le fait de relever et de renouveler ces canaux d'égout représente des dépenses assez considérables.

Outre certains meubles, des rugs, des tapis et quelques accessoires de bureau, il a été fait des ouvrages de réparation et d'entretien général, selon les besoins.

Digitized by Google

PRISON DE QUEBEC

Une dizaine de grillages en fer de certaines fenêtres de cet édifice qui n'étaient pas sûrs pour la garde des prisonniers, à cause de l'espace trop grand qui existait entre les barreaux en fer, ont été refaits ou doublés...

Une des anciennes fournaises composée de serpentins emmurés, a été renouvelée et remplacée par une autre en fonte d'un genre plus moderne. Ces travaux sont la continuation de ce qui avait déjà été fait précédemment et commencé en 1903. Il reste une couple de ces anciennes fournaises devenues défectueuses qu'il faudra remplacer sous peu.

ÉCOLE NORMALE LAVAL

Il n'y a eu de fait à cet édifice, dans le cours de l'année, que des travaux de réparation et d'entretien général de peu d'importance.

SPENCER WOOD

Le manque d'espace, dans les bâtiments actuels, pour y placer les voitures et les instruments agricoles, a nécessité la construction de hangars. Ceux-ci ont été faits en bois et recouverts en tôle, puis peinturés de couleurs appropriées. Ils sont de dimensions suffisantes pour les besoins du moment, et sont placés près des remises et écuries actuelles.

La clôture en fer qui longe l'avenue principale à l'est du château, a été démolie puis refaite d'une manière plus solide et permanente. Il en reste encore une certaine longueur en face de cette résidence, côté sud, qui devra être aussi refaite sous peu.

Quelques ouvrages de réparation et certaines modifications ont aussi été exécutés à l'appareil de plomberie, à l'intérieur du château, soit aux bâtiments et autres bâtisses du domaine.

PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE

Un tapis a été fourni et posé pour recouvrir le plancher de la bibliothèque du barreau.

Quelques menus travaux de réparation et d'entretien ont aussi été exécutés à cet édifice dans le cours de l'année.

PRISON DE SHERBROOKE

Peu de travaux ont été faits à cet immeuble cette année.

PALAIS DE JUSTICE DE TROIS-RIVIÈRES

Il n'y a eu que des réparations de peu d'importance faites à cet édifice dans le cours du présent exercice financier.

Digitized by Google

PRISON DE TROIS-RIVIÈRES

Certaines réparations d'importance minime ont été faites à l'appareil calorifère de cette prison.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE SOREL

Bien peu de travaux ont été faits à cet immeuble.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE BEAUCE

La clôture en fer qui avait été faite précédemment autour du terrain en face de la bâtisse et sur le côté sud, a été continuée cette année en arrière de ce terrain. Il ne reste maintenant que le côté nord, qui devra être terminé sous peu.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE FRASERVILLE

Des réparations ont été faites aux cheminées au-dessus des toits, de même qu'à la couverture métallique.

Peu de travaux à part ce qui précède ont été faits cette année à ce palais de justice.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE BRYSON

Quelques réparations ont été faites aux fournaises et certains travaux de peinturage, etc., de peu d'importance ont été exécutés. Du linoleum a été fourni et posé sur le plancher du corridor, au premier étage. Des travaux d'entretien général ont aussi été exécutés à cette propriété dans le cours de l'année.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE CHICOUTIMI

Des changements et modifications ont été faits à l'appareil de chauffage dans les bureaux du registrateur.

Quelques meubles et accessoires ont aussi été fournis pour les bureaux et la voûte de cet officier.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE RIMOUSKI

Peu de travaux ont été faits à cet immeuble dans le cours de l'année.

Il a été fourni quelques meubles et autres accessoires de bureau.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE SWEETSBURG

Aucun ouvrage digne de mention n'a été fait cette année à cet édifice.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DES ILES DE LA MADELEINE

Des travaux de réparation relatifs à la ventilation et à l'aération des cellules des prisonniers ont été exécutés.

Digitized by Google

Il en a été de même pour le bureau du greffier, qui a subi certains changements et réparations.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE ST-JEAN

Certaines réparations ont été exécutées à la couverture en métal. Des planchers en bois franc ont été faits dans le bureau du shérif et dans celui du protonotaire.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE ST-HYACINTHE

Les trottoirs en face de l'édifice ont été refaits, et un poële de cuisine a été acheté pour l'usage du geôlier.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE JOLIETTE

Peu de travaux ont été exécutés à cette propriété dans le cours de l'année.

Le tapis qui recouvre le plancher de la salle d'audience a été réparé.

Un nouveau tapis a été posé dans l'escalier du corridor conduisant aux chambres du juge, etc.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE MONTMAGNY

Des réparations ont été faites à la couverture en métal du palais de justice et des hangars. Ces couvertures ont aussi été peinturées, de même qu'une partie des planchers à l'intérieur du palais de justice.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE STE-SCHOLASTIQUE

Il a été fait certains travaux de plomberie et de ventilation à cet édifice pour en améliorer l'ancien système. Quelques meubles, du linoleum et des tapis (rugs) ont aussi été fournis, afin de compléter l'ameublement de ce palais de justice.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE VALLEYFIELD

Peu de travaux ont été faits à cette propriété dans le cours de l'année.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON D'ARTHABASKA

Il a été construit à la voûte actuelle du protonotaire et du bureau du shérif une annexe de 22 pieds de front sur 43 pieds de profondeur. Elle a deux étages en brique avec fondation en pierre. La hauteur des étages, des fondations et du toit correspond avec celle de l'ancien édifice. Le genre de construction est aussi le même, et l'ouvrage a été exécuté pour correspondre autant que possible à l'édifice actuel soit pour la qualité et la nature des matériaux, soit pour la forme et les dimensions des ouvertures, etc.

Une voûte a été construite sur le devant de cet édifice au premier étage

Digitized by Google

et devra servir d'agrandissement à celle dont se sert actuellement le protonotaire. Il y a un corridor au centre sur la profondeur de cette annexe à chaque étage et qui fait suite à celui de l'ancien édifice.

D'un côté de ce corridor, au premier étage, se trouve la voûte ci-dessus mentionnée, et de l'autre un bureau pour l'usage des officiers. Contiguë à cette pièce et du même côté il y a une chambre à toilette. Le deuxième étage est formé de deux pièces placées chaque côté du corridor; l'une de ces deux pièces est destinée aux avocats et l'autre aux magistrats.

L'escalier qui communique d'un étage à l'autre est celui de l'ancien édifice, sauf certaines modifications qui y ont été faites.

Les travaux sont maintenant terminés ou sur le point de l'être.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE LA MALBAIE

Il n'y a pas eu de travaux importants de faits à cet édifice cette année, à l'exception de la réparation de la couverture et certains menus ouvrages de plomberie.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE PERCÉ

Peu de travaux ont été faits à cette propriété.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE NEW-CARLISLE

Aucun ouvrage digne de mention n'a été fait à cet immeuble.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE HULL

Quelques menus ouvrages de réparations ont été exécutés à la plomberie de cet édifice.

MAISON DE DÉTENTION DE STE-ANNE DES MONTS

Des travaux assez importants ont été faits à cet édifice depuis l'année dernière. Ces travaux consistent, entre autres, dans la confection du plancher et du plafond, de la salle d'audience, de la balustrade pour séparer les témoins du public, des bancs pour le juge, le greffier et les avocats, etc. En outre de ce qui précède, la charpente a été renforcée et les pans ont été tringlés et lambrissés. Les chemins ont aussi été réparés, et tout l'intérieur de la salle a été peinturé.

Un cabinet d'aisance a été construit pour les besoins de cette bâtisse; ainsi qu'une clôture en bois au lieu et place d'un mur afin d'avoir une cour pour les prisonniers, cet édifice n'en possédant pas auparavant.

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS, RUE ST-JOACHIM

Aucun ouvrage n'a été fait dans le cours de l'année à cette propriété.

Digitized by Google

PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL

Les réparations ordinaires d'entretien ont été exécutées à cet édifice dans le cours de l'année, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Un certain nombre de meubles, tapis, rugs et accessoires ont été fournis et posés dans quelques pièces et notamment dans certaines chambres des juges, dont la plupart ont été réparées, restaurées, peinturées et tapissées. Trois des anciennes fournaises à serpentins emmurées installées dans cet édifice depuis un bon nombre d'années et devenues défectueuses, ont été enlevées et remplacées par d'autres, du système "Many". Ces dernières donnent entière satis- sous le rapport de l'économie du combustible comme sous celui du chauffage.

PRISON DE MONTRÉAL

Des réparations urgentes ont été faites à la couverture en métal de l'ancienne prison. Ce même édifice a aussi été l'objet de réparations et d'entretien dont la nécessité s'imposait.

Les travaux maintenant en cours d'exécution pour la nouvelle prison, à Bordeaux, avancent assez rapidement, si on tient compte des retards occasionnés par certaines causes incontrôlables et imprévues. Parmi ces causes, il y a surtout celle relative à la nature du sol, dont j'ai fait mention dans mon rapport précédent (1908).

De nouvelles soumissions ont été demandées et reçues dans le cours de l'année pour l'exécution de certaines parties de la bâtisse qui n'étaient pas comprises dans le premier contrat. Ces différentes parties de l'édifice à construire et comprises dans la nouvelle prison sont, entre autres, le corps de garde, le mur d'enceinte, la bâtisse d'administration et des pouvoirs, les ateliers, les travaux de l'aqueduc, la citerne septique et l'aile C au complet. Des contrats ont été accordés pour l'exécution de ces travaux au plus bas soumissionnaire et les ouvrages sont maintenant en cours d'exécution.

ÉCOLE NORMALE McGILL, MONTRÉAL

Depuis que cette école a été louée à la Commission des Ecoles Protestantes, il n'y a eu aucun ouvrage de fait par le département, soit en réparation ou autrement.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL

Des soumissions ayant été demandées et reçues par le département dans le cours de l'année pour la construction d'une annexe à cet édifice, l'ouvrage a été accordé au plus bas soumissionnaire et les travaux sont maintenant en cours d'exécution. Les dimensions de cette bâtisse à l'extérieur, sont de 90 pieds de front sur 55 pieds de profondeur. Elle se compose d'un soubassement de 12 pieds de hauteur, d'un rez-de-chaussée de 14', 6" pieds, d'un premier étage de 14', 6" pieds et d'un toit mansard de 20 pieds.

Le soubassement comprend une salle de récréation, une boutique, une dépense, la chambre des fournaises, des cabinets d'aisance et un grand corridor.

Digitized by Google

Le rez-de-chaussée contient neuf classes, un vestibule, une chambre à toilette et le corridor central.

Le premier étage sera occupé entièrement par le musée.

Dans le toit mansard il y aura une salle de séance.

Il y a à chaque étage deux courses d'escaliers intérieurs et une course extérieure en fer. Cette dernière devant servir seulement pour les besoins de sauvetage en cas d'incendie.

Cette bâtisse, dont les murs extérieurs sont en pierre à bossage avec les bandeaux, les écoinçons, les lintaux, les appuis, les clavaux, etc., des ouvertures, les perrons d'entrée en pierre taillée, est construite dans le même style et même genre que ceux de l'ancien édifice. Il en est de même pour la hauteur des étages, la forme du toit et des ouvertures, etc, lesquelles correspondent avec celles de l'ancien édifice. La construction de cette annexe à l'endroit désigné a néccssité le déplacement de certains bâtiments, hangars, clôture, etc. Ces bâtiments ont été transportés du côté opposé et des travaux nécessités par ces changements ont été exécutés en conséquence.

MAISON No. 76 RUE ST-GABRIEL, MONTRÉAL

Cette bâtisse étant louée à la Chambre de Commerce de Montréal, aucun ouvrage n'a été fait à cet immeuble.

MAISON No. 63 RUE ST-GABRIEL, MONTRÉAL

Certains travaux de plomberie ont été exécutés à l'intérieur de l'édifice, et quelques autres travaux de réparation et d'entretien y ont aussi été faits.

ÉCOLE DE LAITERIE DE ST-HYACINTHE

Il a été construit, cette année, pour les besoins de la ferme, une grange de 74 pieds de front sur 30 pieds de profondeur.

BUREAU D'IMMIGRATION A MONTREAL

Ce bureau qui est situé au No 82 rue St-Antoine, a été aménagé par notre département et le loyer est payé par le département de la Colonisaton.

Dans le cours de l'année dernière, des travaux assez considérables ont été faits afin de diviser et d'aménager convenablement ce bureau. A part divers meubles et accessoires fournis pour les bureaux, il a été posé des cloisons vitrées, un comptoir, des lavabos, des urinoirs, des cabinets d'aisance et tous les autres accessoires requis ainsi que certains changements à l'appareil de chauffage, à la plomberie et à la menuiserie généralement.

Il a aussi été fait une restauration générale à l'intérieur, et les différentes pièces qui forment les bureaux ont été peinturées, tapissées et finies d'une manière convenable.

Digitized by Google

BUREAU D'IMMIGRATION, QUÉBEC

Ce bureau est situé sur la Jetée Louise, dans les bâtisses du gouvernement fédéral.

Certains meubles ont été achetés par le département pour ce bureau.

Quelques ouvrages de réparations et de changements ont été faits à ce bureau, par les ouvriers du département.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

ELZ. CHAREST,

Architecte et directeur des travaux publics.

Digitized by Google

II
RECETTES ET DEPENSES

RAPPORT DU COMPTABLE.

ETAT des recettes et des dépenses du Département des Travaux Publics, et du Travail depuis le 1er juillet 1908 jusqu'au 30 juin 1909.

RECETTES

	$
La Cie du Château Frontenac :	
Portion du terrain occupé par le Château Frontenac, 2 janvier 1908 au 2 janvier 1909..	760 60
Moody & Fils, Terrebonne: Intérêt à 5 p. c. sur prix d'achat d'un lot de terrain, 1er mai 1908 au 1er mai 1909..	250 00
Quebec Lawn Tennis Club : Loyer du terrain contigu au mur de la porte St-Louis, 1er juin 1909 au 1er juin 1910..	1 00
Cité de Montréal : Loyer du terrain situé entre le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville, en face de la colonne Nelson, à Montréal, du 1er juin 1906 au 1er juin 1908.	2 00
Chambre de Commerce du district de Montréal: Loyer, propriété 76 rue St-Gabriel, 1er novembre 1907 au 1er novembre 1908..	700 00
Commissaire des écoles protestantes de la ville de Montréal: Loyer, ancienne Ecole Normale McGill, à Montréal, 1 an, du 1er décembre 1907 au 1er décembre 1908.	1,000 00
Divers vieux effets vendus..	40 05
	2,753 65

Département des Travaux Publics et du Travail.
Québec, 30 juin 1909.

ARTHUR GAGNON,
Comptable.

Digitized by Google

ETAT des recettes et des dépenses du département des Travaux publics et du Travail, depuis le 1er juillet 1908 jusqu'au 30 juin 1909.—(Suite.)

DEPENSES.

ENTRETIEN, ETC., DES EDIFICES PUBLICS EN GENERAL:		
Edifice de la Législature et des départements.	79,687 40	
Edifices publics en général	7,443 25	
Spencer Wood	13,967 57	
Ecole Normale Laval	1,900 39	
Bureau des Archives	965 87	
Maison No. 63 rue St-Gabriel, Montréal	852 73	
Bureaux du gouvernement à Montréal	95 75	
Ecole des Arts et Métiers	94 00	
Bureau de l'Immigration, Montréal	3,880 47	
Ecole Normale, aux Ursulines	12 60	108,900 03
		108,900 03
ASSURANCES DES EDIFICES PUBLICS EN GENERAL		727 00
TAXES SUR EDIFICES PUBLICS EN GENERAL, CITE DE QUEBEC		7,594 00
INSPECTIONS, EXPLORATIONS, ETC		2,420 15
INSPECTIONS DE CHEMINS DE FER		625 00
REPARATION DES PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS:		
Palais de Justice et Prison, Montmagny	661 90	
" " Fraserville	626 68	
" " Arthabaska	53 00	
" " Joliette	84 50	
" " St-Jean	137 75	
" " Beauce	571 00	
" " Ste-Scholastique	1,150 50	
" " Sorel	2,085 20	
" " Hull	315 00	
" " Chicoutimi	594 47	
" " Percé	92 55	
" " New-Carlisle	12 50	
" " Rimouski	658 99	
" " St-Hyacinthe	132 00	
" " Bryson	151 02	
" " I. de la Madeleine	122 87	
Palais de Justice, Montréal	4,143 51	
Palais de Justice, Québec	5,627 59	
Prison de Québec	1,738 57	
Palais de Justice, Trois-Rivières	86 98	
Prison, Trois-Rivières	1,667 60	
Palais de Justice, Sherbrooke	253 94	
Maison de détention, Ste-Anne-des-Monts	633 00	
Maison de détention, Bersimis	198 88	
		21,800 00

Digitized by Google

ETAT des recettes et dépenses du département des Travaux publics et du Travail, depuis le 1er juillet 1908 jusqu'au 30 juin 1909.—Suite.

DEPENSES.

Reports.....		
Loyers des Palais de Justice et Prisons....	.....	426 76
EDIFICE DE LA LEGISLATURE ET DES DEPARTEMENTS		
Parachèvement des étages supérieurs et candélabres pour fontaine..	.....	8,000 00
Ascenseurs des bâtisses du Parlement, construction	.....	5,000 00
Construction de voûtes, Québec et districts ruraux	.....	15,000 00
Ecole Normale Jacques-Cartier..	.....	20,000 00
Ponts en fer..	.....	50,000 00
Loi des établissements industriels..	.....	15,000 00
Collection d'apareils pour prévenir les accidents.	.....	1,000 00
Décorations des bâtisses du Parlement et des alentours à l'occasion de la célébration du IIIeme centenaire de la fondation de la ville de Québec..	....	15,781 62
CHEMINS DE FER:		
Paiement de l'intérêt pour un an au 17 juin 1909 à 3 p.c. sur $25,000.00 prix d'achat d'un clos à charbon pour le chemin de fer Q. M. O. et O...	.....	750 00
	.....	273,024 56

Département des Travaux Publics et du Tracail.
Québec, 30 juin 1909.

ARTHUR GAGNON,
Comptable.

Digitized by Google

III

ASSURANCES DU GOUVERNEMENT

DIVISION DE QUÉBEC.

NOM DES ÉDIFICES	Sur édifices	Sur bibliothèque et ameublement.	Sur hangars, remises et écuries.	Totaux.	Dates de l'expiration des polices.
	$	$	$	$	
Hôtel du gouvernement (palais législatif et départements publics) Québec.	375,000 00	125,000 00	.....	500,000 00	1 août '09
Ecole Normale Laval et école modèle annexe (département des institutrices) chez les Ursulines de Québec	.....	3,000 00	.....	3,000 00	1 mai '10
Ecole Normale Laval et école modèle annexe (département des instituteurs) chemin de Ste-Foy, Québec.	10,000 00	9,000 00			
Ecole modèle annexe de l'Ecole Normale Laval, comprenant ateliers et classes techniques.	2,000 00	1,000 00	.....	43,000 00	" "
Nouvelle annexe (côté est) de l'Ecole Normale Laval, et addition contiguë conduisant à la vieille bâtisse..	15,000 00	6,000 00			
Spencer Wood, château, dépendances et autres constructions sur la propriété, y compris la maison du gardien près du chemin St-Louis..	20,000 00	17,000 00	8,700 00	45,700 00	" "
Ecole des Arts et Métiers, rue St-Joachim, Québec. .	8,000 00	1,000 00	.....	9,000 00	" "
Prison commune de Québec.	25,000 00	6,000 00	1,500 00	32,500 00	" "
Maison présentement occupée par M. Ignace Fortier, tourne-clef..	800 00				
Maison présentement occupée par M. R. J. Modler, tourne-clef..	800 00	.....	.....	2,400 00	" "
Maison présentement occupée par M. Delâge, jardinier	800 00				
Palais de Justice, Québec..	19,500 00	1,000 00	.....	20,500 00	" "
" " et prisons, Iles de la Madeleine. . .	5,000 00	500 00	.....	5,500 00	" "
" " " Percé, Gaspé..	10,000 00	600 00	.....	10,600 00	" "
" " " New Carlisle (Gaspé)..	10,000 00	700 00	.....	10,700 00	" "
" " " Beauce..	17,000 00	700 00	400 00	18,100 00	" "
" " " Chicoutimi..	17,000 00	800 00	400 00	18,200 00	" "
" " " Malbaie (Saguenay).. .	16,000 00	500 00	400 00	16,900 00	" "
" " " Montmagny..	18,000 00	800 00	400 00	19,200 00	" "
" " " Fraserville..	25,000 00	1,000 00	400 00	26,400 00	" "
" " " Rimouski..	20,000 00	1,500 00	400 00	21,900 00	" "
	614,900 00	176,100 00	12,600 00	803,600 00	

Digitized by Google

DIVISION DE MONTRÉAL.

NOM DES ÉDIFICES	Sur édifices	Sur bibliothèque et ameublement.	Sur hangars, remises et écuries.	Totaux.	Dates de l'expiration des polices.
	$	$	$	$	
Ecole Normale McGill, comprenant ateliers et classes techniques, allonge et école modèle annexe, Montréal	45,000 00	3,000 00	.....	48,000 00	1 mai '10
Maison No. 63 rue St-Gabriel, ailes et voûtes du bureau d'enrégistrement, Montréal	8,000 00	1,000 00	.....	9,000 00	" "
Maison No. 76, rue St-Gabriel, Montréal	14,000 00	.....	.....	14,000 00	" "
Ecole Normale Jacques-Cartier, y compris nouvelles bâtisses et dépendances, Montréal	60,000 00	20,000 00	500 00	80,500 00	" "
Conseil des Arts et Manufactures, Montréal:					
Marché St-Laurent	.....	500 00	.....	3,500 00	1 juil. '09
Monument National	.....	3,000 00			
Propriété—Sault-au-Récollet	350 00	.....	300 00	650 00	29 déc. '09
" " "	1,700 00	.....	1,200 00	2,900 00	23 juin '10
Nouvelle Ecole d'industrie laitière de St-Hyacinthe	35,000 00	5,000 00	.....	40,000 00	17oct. '09
Anciennes bâtisses des expositions de St-Jean	6,000 00	.....	.....	6,000 00	1 sept. '09
Palais de Justice, Montréal	150,000 00	.....	.....	150,000 00	10 déc. '09
" " "	250,000 00	50,000 00	.....	300,000 00	1 mai '10
" " " annexes	80,000 00	15,000 00	.....	95,000 00	" "
Prison des hommes, boutique et autres dépendances, Montréal	42,000 00	5,000 00	1,000 00	48,000 00	" "
Sur la maison du géolier de la prison des hommes	5,000 00	.....	.....	5,000 00	" "
Palais de Justice et Prison, Beauharnois	14,700 00	.....	300 00	15,000 00	" "
" " " Valleyfield	30,000 00	2,000 00	.....	32,000 00	" "
" " " St-Jean	20,000 00	1,500 00	400 00	21,900 00	" "
" " " St-Hyacinthe	20,000 00	800 00	400 00	21,200 00	" "
" " " Ste-Scholastique	20,000 00	1,500 00	400 00	21,900 00	" "
" " " Sweetsburg	25,000 00	800 00	400 00	26,200 00	" "
" " " Bryson	20,000 00	1,200 00	.....	21,200 00	" "
" " " Hull	30,000 00	5,000 00	.....	35,000 00	" "
	876,750 00	115,300 00	4,900 00	996,950 00	

Digitized by Google

ASSURANCES DU GOUVERNEMENT.—(*Suite et fin.*)

DIVISION DES TROIS-RIVIÈRES ET DE SHERBROOKE.

NOM DES ÉDIFICES	Sur édifices	Sur bibliothèque et ameublement.	Sur hangars, remises et écuries.	Totaux.	Dates de l'expiration des polices.
	$	$	$	$	
Palais de Justice, Trois-Rivières	18,000 00	2,500 00	.....	20,500 00	1 mai '10
Prison, Trois-Rivières	9,000 00	500 00	500 00	10,000 00	" "
Palais de Justice, Sherbrooke	80,000 00	12,000 00	.....	92,000 00	" "
Prison, Sherbrooke	10,000 00	500 00	.....	10,500 00	" "
Palais de Justice et Prison, Sorel	20,000 00	800 00	400 00	21,200 00	" "
" " " Arthabaska	17,000 00	1,000 00	400 00	18,400 00	" "
" " " Joliette	16,000 00	1,000 00	400 00	17,400 00	" "
	170,000 00	18,300 00	1,700 00	190,000 00	

RECAPITULATION

Assurances de la division de Québec	$ 9,857 59
" " Montréal	13,791 00
" " Trois-Rivières et Sherbrooke	2,417 96
Grand total	$ 26,066 55

Montant total des primes payées pour les assurances triennales portées tableau ci-dessus. $ 26,066 55

Département des Travaux Publics
et du Travail,
Québec, 30 juin 1909.

ARTHUR GAGNON,
Comptable.

Digitized by Google

IV

Chemins de fer.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR-DIRECTEUR DES CHEMINS DE FER.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

Bureau des chemins de fer.

Québec, le 30 juin 1909.

L'honorable L.-A. Taschereau,

Ministre des Travaux publics et du Travail,

Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon quatorzième rapport en ma qualité de directeur et ingénieur des chemins de fer de la province de Québec, pour l'année écoulée depuis le 30 juin 1908 à venir au 30 juin 1909. Durant le cours de ces douze mois des contrats et actes de convention ont été passés entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer suivantes :

1. La Compagnie du chemin de fer Matane et Gaspé, maintenant "The Canada and Gulf Terminal Railway Company", pour la construction d'un chemin de fer à partir de Ste-Flavie, sur l'Intercolonial, jusqu'à Matane, pour une longueur de 35.25 milles ;

2. La Compagnie du chemin de fer de Québec Central, depuis St-George de Beauce jusqu'à Ste-Justine, dans le canton Langevin, pour une longueur de 30 milles ;

3. La Compagnie du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!, allant de Jonquières dans la direction de la Baie des Ha! Ha!, pour une distance de 19.39 milles ;

4. La Compagnie du chemin de fer "Quebec, Montreal and Southern", pour la construction d'une voie ferrée, 1o. de Yamaska à Lévis, pour une longueur de 102.66 milles, et 2o. pour un embranchement de 3.37 milles de Bécancourt au Saint-Laurent.

Ces différentes lignes sont maintenant en bonne voie de construction.

La Compagnie Canadian Northern a pratiquement complété 1o. 76.09 milles de sa ligne depuis la Jonction Garneau, sur le chemin de fer du Grand Nord, jusqu'à un point sur le chemin de Québec et Lac St-Jean, près de Québec, cette partie de voie sera ouverte à la circulation probablement vers la fin

Digitized by Google

de juillet; 2o. 15.20 milles d'un prolongement de sa voie, depuis St-Sauveur jusqu'à St-Jérôme, dans le comté de Terrebonne.

La Compagnie de chemin de fer de Colonisation du Nord est à construire 36 milles de ligne depuis Nominingue jusqu'au Rapide de l'Orignal, dont 10 milles sont maintenant complétés et la balance le sera à l'automne.

La Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental pousse avec une très grande activité la construction de sa ligne, depuis Port-Daniel jusqu'au Bassin de Gaspé, et compte compléter ces travaux entre ces deux points à l'automne de 1910, étant une longueur de 82.4 milles.

La Compagnie du chemin de fer "Québec, Montreal and Southern" a construit et ouvert au trafic régulier cette partie de chemin de fer, depuis Yamaska jusqu'à Ste-Philomène, dans le comté de Lotbinière, étant une distance de 50 milles.

Il a été payé en argent, par la province de Québec, durant les derniers douze mois écoulés au 30 juin 1909, pour la construction des chemins de fer et pour le pont de Québec, en outre des subventions en terre non convertibles en argent, une somme de $23,000.00, comme suit :

A la Compagnie du Pont de Québec	$ 10,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord	8,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort	5,000 00
Total	$ 23,000 00

Comme annexes à ce rapport vous trouverez :

1. Dans le tableau "A", les balances restées disponibles dans le département des travaux publics et du travail sur les sommes reçues du département du trésor ;

2. Dans le Tableau "B", (a) les subventions en argent accordées à certaines compagnies, (b) les sommes payées jusqu'au 30 juin 1909, (c) les montants restant à payer à cette dernière date, (d) les subventions qui sont devenues caduques, etc. ;

3. Dans le Tableau "C", (a) les subventions en terre accordées à certaines compagnies de chemins de fer, (b) les sommes payées à ces compagnies jusqu'au 30 juin 1909, (c) les montants restant à payer à cette dernière date, (d) les subventions qui sont devenues caduques, etc. ;

4. Dans le Tableau "D", (a) les subventions en terre non convertibles en argent accordées à certaines compagnies de chemins de fer par les actes 4 Ed. VII, ch. 2, 6 Ed. VII, ch. 4 et 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, (b) les subventions gagnées par ces compagnies jusqu'au 30 juin 1909, (c) les subventions qui sont devenues caduques, etc. ;

5. Dans le Tableau "E", l'énumération du nombre de milles de chemins de fer qui ont été construits et mis en exploitation ou qui sont prêts de l'être en cette province, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 30 juin 1909.

Humblement soumis,

LOUIS A. VALLÉE,
Ingénieur et directeur des chemins de fer.

Digitized by Google

TABLEAU "A".

Etat indiquant les balances restant disponibles dans le département des travaux publics et du travail, sur les sommes reçues du département du trésor, pour payer les subventions en terre converties en argent, 2e 35 cents réduit à 17½ cents, suivant les dispositions de l'acte 60 Victoria, chapitre 4, section 12, et subventions en argent aux compagnies suivantes :

Grand Nord :

(Section de Lachute à St-André)	$ 971 41
(Section de St-Jérôme à Montcalm)	3,157 23
Baie des Chaleurs	1,409 35
Québec, Montmorency et Charlevoix	36 25
Total	5,574 24

Département des Travaux publics et du Travail.

Québec, le 30 juin 1909.

LOUIS A. VALLÉE,

Ingénieur et directeur des chemins de fer.

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

TABLEAU

ETAT :—1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après restant à payer à

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER.	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS.	Quantum par mille.	Total du nombre de milles subventionnés.
		$ cts.	
Arthabaska et Wolfe	54 Vict., ch. 88, par. h. h.	3,200 00	60
Baie des Chaleurs (ancienne compagnie.)	37 Vict., ch. 2, sec. 1.... 38 Vict., ch. 2, sec. 1....	4,000 00	180
do pour pont sur la rivière Grande Cascapédiac.	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. i.	.....	.....
Jonction de Beauharnois	51-52 Vict., ch. 91, sec. 3.	5,000 00	20
do do pont sur la rivière Chateauguay	51-52 Vict., ch. 91, sec. 3.	.....	.....
Canada Atlantique, (ponts de Coteau Landing à la frontière)	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. b.	.....	.....
Cap Rouge et St-Laurent	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. y. et 57 Vict., ch. 5, céd. A.	3,200 00	9
Comté de Drummond	51-52 Vict., ch.91, sec. 6, par. d	4,000 00	39
do construction de ponts	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. f.	.....	.....
Grand Oriental, de Yamaska à Doucet's Landing	49-50 Vict., ch. 77, sec. 5 et 57 Vict., ch. 5, céd. A.	4,000 00	31
Grand Oriental, pont sur la rivière Nicolet	51-52 Vict., ch. 91, sec. 6, par.a	.....	.....
Grand Nord, entre Caxton et Joliette (partie des subventions déclinées par le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix et Pontiac et Pacifique)	58 Vict., ch. 2, secs. 1 et 4. 60 Vict., ch. 4, sec. 7.	....	....
Grand Nord, pont sur la rivière Shawinigan	60 Vict., ch. 4, sec. 7.	.....	.....
do pont sur la rivière Assomption	60 Vict., ch, 4. sec. 7.	.....	.....
A reporter	... ...	.....	332

Digitized by Google

B

désignés; 2, des sommes payées jusqu'au 30 juin 1909, et 3, des montants cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants payés jusqu'au 30 juin 1909.	Subventions devenues caduques, transportées ou abandonnées.	Balances à être payées quand elles seront dues.	Dates fixées pour l'achèvement des travaux.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
192,000 00	.. ..	.....	192,000 00		
720,000 00	.. ..	12,840 95	707,159 05		
50,000 00	.. ..	50,000 00			
190,000 00	19.13	95,610 00	4,390 00		
50,000 00	.. ..	50,000 00			
200,000 00	.. ..	200,000 00			
28,800 00	.. ..	.....	28,800 00		
156,000 00	38.98	155,945 00	55 00		
50,000 00	.. ..	50,000 00			
124,000 00	12.36	62,742 00	61,258 00		
32,000 00	.. ..	32,000 00			
50,000 00	48.00	50,000 00			
25,000 00	.. ..	25,000 00			
25,000 00		25,000 00			
1,802,800 00	118.47	809,137 95	993,662 05	.....	

Digitized by Google

TABLEAU

ETAT :—1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après restant à payer à

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER.	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS.	Quantum par mille.	Total du nombre de milles subventionnés.
		$ cts.	
Reports..	... ...	.....	339
Grand Nord, (section des basses Laurentides)..	54 Victt., ch. 88, sec. 1, par. k, et 56 Vict., ch. 3, secs. 2 et 3	5,000 00	23
do pont sur le St-Maurice à Grand'Mère	56 Victt., ch. 3, sec. 2, et 58 Vict., ch. 2, sec. 4, ss. 3....	.....	.....
Hereford, de Cookshire à Lime Ridge....	54 Victt., ch. 88, sec. 1, par. 1.	3,000 00	18
International..	37-38 Victt., ch. 2, sec. 1	4,000 00	80
do (partie de la subvention forfaite du chemin de fer de la Baie des Chaleurs..	40 Victt., ch. 3, sec. 4..	941 45	
Lachine et Hochelaga..	54 Victt., ch. 88, sec. 1, par m. et 57 Victt., ch. 5, céd. A..	3,200 00	15
Colonisation du Lac Témiscamingue.. ..	51-52 Victt., ch. 91, sec. 11 ; 53 Victt., ch. 101, sec. 4 ; 54 Victt., ch. 88, sec. 1, par. t, et 57 Victt., ch. 5, céd. A.. ..	5,000 00	50
Vallée du Missisquoi..	37-38 Victt., ch. 2, secs. 1 et 4 et 45 Victt.,ch. 23, sec. 1, par. g	2,500 00	56
Massawippi, de Magog à Cooticook.. ..	54 Victt., ch. 88,sec.1, par.m.m. et 57 Victt., ch. 5, céd. A ..	3,200 00	25
Montréal Bridge Company, pour explorations..	54 Victt, ch. 88, sec. 1, par. i.i. et 57 Victt., ch. 5, céd. A..	.....	.....
Jonction de Montréal et Lac Champlain.	51-52 Victt., ch. 91, sec. 2	.....	.....
Montréal et Lac Maskinongé..	49-50 Victt., ch. 77, sec. 7 et 51-52 Victt.,ch.91, sec. 3, par. b.	5,000 00	13
A reporter..	... .	.....	619

Digitized by Google.

B.—Suite.

désignés; 2, des sommes payées jusqu'au 30 juin 1909, et 3, des montants cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants payés jusqu'au 30 juin 1909.	Subventions devenues caduques, transportées ou abandonnées.	Balances à être payées quand elles seront dues.	Dates fixées pour l'achèvement des travaux.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
1,802,800 00	118.47	809,137 95	993,662 05		
115,000 00	20	115,000 00			
50,000 00	.. ..	50,000 00			
54,000 00	18	54,000 00			
320,000 00	80	395,315 80			
75,315 80					
48,000 00	.. ..	.....	48,000 00		
250,000 00	45.88	232,266 82	17,733 18		
140,000 00	10.10	43,842 50	96,157 50		
80,000 00	.. ..	.....	80,000 00		
10,000 00	.. ..	2,449 96	7,550 04		
150,000 00	.. ..	150,000 00			
65,000 00	13	65,000 00			
3,160,115 80	305.45	1,917,013 03	1,243,102 77		

Digitized by Google

TABLEAU

ETAT :—1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après restant à payer à

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER.	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS.	Quantum par mille.	Total du nombre de milles subventionnés.
		$ cts.	
Reports...	.. ..	.....	619
Montréal et Laurentides..	37-38 Vict., ch. 2 et 40 Vict. ch. 3..	4,000 00	15
do do aux municipalités de St-Lin et Ste-Anne-des-Plaines	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par o.o.	.....	.....
Montréal et Ottawa, pont sur la rivière "La Graisse"..	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. w. et 57 Vict., ch. 5, céd. A..	.....	.....
Montréal Portland et Boston..	37 Vict., ch. 2, sec 1 ; 39 Vict., ch. 3 ; 40 Vict., ch. 3, sec. 3, et 46 Vict., ch. 85..	4,000 00	58
Montréal et Sorel..	51-52 Vict., ch. 91, sec. 6, pars. A. et B.....	2,500 00	45
do do	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. b.b. et 57 Vict., ch. 5, céd. A.	.....	.....
do do pont sur la rivière Richelieu...	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. a.a. et 57 Vict., ch. 5, céd. A	.....	.....
Montréal et Occidental..	49-50 Vict., ch. 77, sec. 4 ; 51-52 Vict., ch. 91 sec. 5 et 54 Vict., ch. 88, sec. 3.	5,000 00	70
Montagne d'Orford..	37-38 Vict., ch. 2 secs. 1 et 4 ; 52 Vict., ch. 86, sec. 3; 54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. c.c., 2, Ed. VII, ch. 2, sec. 2, ; 62 Vict., ch. 4, sec. 4 : 4 Ed. VII, ch. 2, sec. 9; 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. u..	4,000 00	38.50
A reporter..	.. ..	.....	845 50

Digitized by Google

B.—Suite.

désignés; 2, des sommes payées jusqu'au 30 juin 1909, et 3, des montants cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants payés jusqu'au 30 juin 1909.	Subventions devenues caduques, transportées ou abandonnées.	Balances à être payées quand elles seront dues.	Dates fixées pour l'achèvement des travaux.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
3,160,115 80	305.45	1,917,013 03	1,243,102 77		
60,000 00	15	60,000 00			
30,000 00	.. ..	30,000 00			
37,500 00	.. ..	24,710 00	12,790 00		
232,000 00	57.76	231,122 00	878 00		
112,500 00	45	112,500 00			
150,000 00	.. ..	114,145 00	35,855 00		
50,000 00	.. ..	.....	50,000 00		
350,000 00	70	350,000 00			
153,907 50	36,383	150,340 31	.....	3,567 19	
4,336,023 30	529.593	2,989,830 34	1,342,625 77	3,567 19	

Digitized by Google

TABLEAU

ETAT:—1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après restant à payer à

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER.	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS.	Quantum par mille.	Total du nombre de milles subventionnés.
		$ cts.	
Reports...			845.50
Vallée d'Ottawa et de la Gatineau	51-52 Vict., ch. 91, sec. 7, et 54 Vict., ch. 88, sec. 2.	5,161 00	62
do (partie des subventions déclinées par le Q.M. et C. et jonction de Ponctiac au Pacifique).	58 Vict., ch. 2, sec. 1 ; 63 Vict. ch. 2, sec. 4, et 2 Ed. VII, ch 2, sec. 1	.....	.....
Jonction des Carrières de Philipsburg, (subvention caduque du St-Laurent et Lac Champlain)	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. j.j.	4,000 00	6.75
Jonction Pontiac au Pacifique	44-45 Vict., ch. 2; 51-52 Vict., ch. 91 ; 57 Vict., ch. 5 et 58 Vict., ch. 2.	6,000 00	95
Jonction de Pontiac au Pacifique, (pour construction de pont)...	38 Vict., ch. 2, sec. 7.	.....	.....
do (partie de subvention déclinée sur les derniers 24 milles)	58 Vict., ch. 2, sec.1, et 63 Vict., ch. 2, sec. 5.	.....	.....
Québec et Boston Air Line	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. x, et 57 Vict., ch. 5, céd. A.	3,000 00	100
Québec Central	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1.	4,000 00	100
do (partie de subvention caduque de chemin de fer de la Baie des Chaleurs)	40 Vict., ch. 3, sec. 4.	739 22	
A reporter		.....	1,209 25

Digitized by Google

B.—Suite.

désignés; 2, des sommes payées jusqu'au 30 juin 1909, et 3, des montants cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants payés jusqu'au 30 juin 1909.	Subventions devenues caduques, transportées ou abandonnées.	Balances à être payées quand elles seront dues.	Dates fixées pour l'achèvement des travaux.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
1,336,023 30	529.293	2,989,830 34	1,342,625 77	3,567 19	
319,982 00	62.00	319,982 00			
115,320 00	1.00	115,320 00	.....	.....	
25,720 00	6.87	25,720 00			
570,000 00	71	126,000 00	144,000 00		
30,000 00	.. ..	.....	30,000 00		
110,000 00	8.50	10,000 00			
300,000 00	.. ..	7,500 00	292,500 00		
400,000 00					
	99.964	477.750 79	143 96		
73,894 75					
6,280,940 05	778.927	4,400,103 13	1,809,269 73	3,567 19	

Digitized by Google

TABLEAU

ETAT :—1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après restant à payer à

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER.	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS.	Quantum par mille.	Total du nombre de milles subventionnés.
		$ cts.	
Reports...	.. ..	.....	1,209 25
Quebec Central (Lévis et Kennebec)...	37-38 Vict., ch. 3, sec. 1; 40 Vict., ch. 3, secs. 1 et 4; 41 Vict., ch. 2, sec. 1 et 54 Vict. ch. 88, sec. 4..	4,000 00	
do (partie de la subvention caduque du chemin de fer de la Baie des Chaleurs)....	40 Vict., ch. 8, sec. 4.	710 53	90
do (Jonction de Tring au Lac Mégantic)..	52 Vict., ch. 86, sec. 1, et 53 Vict., ch. 101, sec. 8..	2,250 00	52
do (partie de la subvention caduque du Levis et Kennebec...	54 Vict., ch. 89, sec. 4..	.....	
Québec Frontière, (exploration)..	37-39 Vict., ch. 2..	.....	.....
Québec et Lac St-Jean..	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1, et 45 Vict., ch. 23, sec. 1..	5,000 00	170
do do	O. C. No. 293 de 22 Avril 1897.	.....	.....
do do (Pointe-aux-Trembles à Métabethouan..	51-52 Vict., ch. 91, sec. 1, par. a. et 55-56 Vict., ch. 66.. ..	5,000 00	14
do do (Jeune Lorette) à Québec..	51-52 Vict., ch. 91, sec. 1,par..c	5,000 00	13
do do (Métabetchouan à la Baie des Ha ! Ha ! ...	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. p., et 55-56 Vict., ch. 66..	5,000 00	
do do	55-56 Vict., ch. 66		66
do do	57 Vict., ch. 5, sec. 5	.....	
A reporter..	.. ..	.....	1,613 25

Digitized by Google

B.—Suite.

désignés; 2, des sommes payées jusqu'au 30 juin 1909, et 3, des montants cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants payés jusqu'au 30 juin 1909.	Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées.	Balances à être payées quand elles seront dues.	Dates fixées pour l'achèvement des travaux.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
6,280,940 05	778.927	4,468,103 13	1,809,269 73	3,567 19	
360,000 00 63,947 35	60.86	321,660 00	102,287 35		
117,000 00 102,287 35	40	219,287 35			
6.027 00		6,027 00			
850,000 00	170	850,000 00			
148,171 20	.. ..	148,171 20			
70,000 00	7.71	38,550 00	31,450 00		
60,000 00	12	60,000 00			
330,000 00 31,450 00 100,000 00	46.347	456,408 43	5,041 57		
8,519,822 95	1,115.844	6,568,207 11	1,948,048 65	3,567 19	

Digitized by Google

TABLEAU

ETAT :—1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après restant à payer à

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER.	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS.	Quantum par mille.	Total du nombre de milles subventionnés.
		$ cts.	
Reports..	.. ..	.....	1,613 25
Québec et Lac St-Jean (construction de ponts sur les rivières Métabetchouan, Kouspiganiche et Belle Rivière.. ..	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. q.	.....	.....
Québec, Montmorency et Charlevoix, (Québec à Cap Tourmente)..	51-52 Vict., ch. 91, sec. 6	4,000 00	30
do do (partie de subvention déclinée, entre le Cap Tourmente et Murray Bay)..	58 Vict., ch. 2, sec. 1..	....	
Québec, Montmorency et Charlevoix, (Cap Tourmente à Murray Bay)..	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. k.k. 57 Vict., ch. 5, céd. A, et 58 Vict., ch. 2, sec. 1..	4,000 00	60
do do (pour la construction d'un pont sur la rivière St-Charles, et d'une gare, etc.)..	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. s..	.....	.....
Sud-Est (primitif)..	37 Vict., ch. 2, sec. 1..	1,000 00	43
do (de Sorel à la Jonction de Sutton)..	37 Vict., ch. 2, sec. 1, et 39 Vict., ch. 3, sec. 5.	3,932 30	96
do do (partie de subvention devenue caduque du chemin de la Baie des Chaleurs)..	40 Vict., ch. 3, sec. 4..	592 10	
A reporter..	.. ..	.....	1,842 25

Digitized by Google

B.—Suite.

désignés; 2, des sommes payées jusqu'au 30 juin 1909, et 3, des montants cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants payés jusqu'au 30 juin 1909.	Subventions devenues caduques, transportées ou abandonnées.	Balances à être payées quand elles seront dues.	Dates fixées pour l'achèvement des travaux.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
8,519,822 95	1,115.844	6,568,207 11	1,948,048 65	3,567 19	
150,000 00	.. ..	150,000 00			
120,000 00 100,000 00	30	220,000 00			
240,000 00			240,000 00		
30,000 00	.. ..	30,000 00			
43,000 00	43	43,000 00			
377,500 00 56,842 10	96	434,342 10			
9,637,165 05	1,284.844	7,445,549 21	2,188,048 65	3,567 19	

Digitized by Google

TABLEAU

ETAT:—1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après restant à payer à

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER.	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS.	Quantum par mille.	Total du nombre de milles subventionnés.
Reports...	.. ..	.....	1,842 25
Sud-Est (primitif) Embranch. de l'Avenir (abandonné)	32 Vict., ch. 52..	1,710 00	11.50
De la rive sud (partie de subvention déclinée par les compagnies de Q. M. et C. et P. et P.)..	58 Vict., ch. 2, sec. 5..	.....	.....
Embranchement St-Jérôme du chemin de colonisation de Montréal, au-delà de St-Jérôme..	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1..	4,000 00	18
St-Laurent et Adirondack..	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par "a" et 57 Vict., ch. 5, céd. A.. ..	3,200 00	22
St-Laurent et Lac Champlain..	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1, et 49-50 Vict., ch. 77, sec. 5.. ..	4,000 00	69
Waterloo et Magog..	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1, et 40 Vict., ch. 3..	4,000 00	43
Compagnie du Pont de Québec..	63 Vict., ch 2, sec. 1..	.....	.....
Chemin de fer depuis Labelle au Lac Nominingue..	63 Vict., ch. 2, sec. 3 ; 2 Ed. VII, ch. 2, sec. 3..	.....	.....
Chemin de fer de la rive Sud..	63 Vict., ch. 2, sec. 2	.....	.....
Chemin de fer de colonisation de Montfort..	60 Vict., ch. 4, sec. 3..	.....	.....
A reporter..	.. ..	.....	2,005 75

Digitized by Google

B.—Suite.

désignés; 2, des sommes payées jusqu'au 30 juin 1909, et 3, des montants cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants payés jusqu'au 30 juin 1909.	Subventions devenues caduques, transportées ou abandonnées.	Balances à être payées quand elles seront dues.	Dates fixées pour l'achèvement des travaux.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
9,637,165 05	1,284.844	7,445,549 21	2,188,048 65	3,567 19	
19,665 05	11.50	19,665 00			
50,000 00	.. ..	50,000 00			
72,000 00	.. ..	3,150 00	68,850 00		
70,400 00	20.33	65,216 00	5,184 00		
276,000 00	62.57	250,280 00	25,720 00		
172.000 00	43.00	172,000 00			
250,000 00	.. ..	250,000 00	.....		
96,000 00	20.90	48,000 00	.....	48,000 00	à être pris sur les sommes votées pour la colonisation
89,000 00	.. ..	4,450 00		84,550 00	à être pris sur les sommes votées pour l'agriculture.
60,000 00	12 00	60,000 00	.....		à être pris la moitié sur les sommes votées pour la colonisation et l'autre moitié sur les sommes votées pour l'agriculture.
10,792,230 05	1,455.194	8,368,310 21	2,287,802 65	136,117 19	

Digitized by Google

TABLEAU

ETAT:—1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après restant à payer à

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER.	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS.	Quantum par mille.	Total du nombre de milles subventionnés.
Reports..	.. ..	.....	2,005 75
Chemin de fer de colonisation de Montfort..	.. ..	.....	.....
Chemin de fer le Grand Nord..	4 Ed. VII, ch. 2, par. n... ..	.....	.....
Totaux	.. ..	.....	2,005 75

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL,
BUREAU DES CHEMINS DE FER,
Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

B.—Suite.

désignés; 2, des sommes payées jusqu'au 30 juin 1909, et 3, des montants cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants payés jusqu'au 30 juin 1909.	Subventions devenues caduques, transportées ou abandonnées.	Balances à être payées quand elles seront dues.	Dates fixées pour l'achèvement des travaux.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
10,798,230 50	1,455.194	8,368,310 21	2,287,802 65	135,117 19	
.....	.. ..	5,000 00	(pour exploration)		
6,000 00	.. ..	6,000 00			
10,792,230 05	1,455.194	8,379,310 21	2,287,802 65	135,117 19	

LOUIS-A. VALLÉE,

Ingénieur et directeur des chemins de fer.

Digitized by Google

Digitized by Google

accordées aux
VII, chap. 2,
t. 1.— 2° des
tions qui sont

Nombre de milles construits.	Montant des subventions gagnées en acres.	Subventions qui sont devenues caduques par lapse de temps.
20	80,000	
10	21,032	
30	101,032	

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU "D."

ETAT :—1° des subventions en terres non convertibles en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés, par les actes 4 Edouard VII, chap. 2, sect 1, 6 Ed. VII chap. 4, sect. 1, et 8 Ed. VII, chap. 5, sect. 1.— 2° des subventions gagnées par ces compagnies et 3° des subventions qui sont devenues caduques par laps de temps aux 30 juin 1909.

NOMS DES CHEMINS DE FER.	Nombre de milles donnant droit à une subvention.	Nombre d'acres par mille.	Contenance totale en acres.	Nombre de milles construits.	Montant des subventions gagnées en acres.	Subventions qui sont devenues caduques par laps de temps.
Atlantique, Québec et Occidental : (d'un point à ou près du Bassin de Gaspé, allant dans la direction de Causapscal sur le chemin de fer Intercolonial, en passant à l'intérieur de la Péninsule de Gaspé)..	50	4,000	200,000			
Atlantique, Québec et Occidental : (de Paspébiac à Gaspé)	100	4,000	400,000	20	80,000	
Canadian Northern Quebec Ry Co. : (depuis St-Jacques jusqu'au village de Rawdon et de là dans une direction nord vers le lac Archambault)..	20	3,000	60,000			
Canadian Nortern Quebec Ry. Co. : (depuis Montréal jusqu'à Greenville)...	65	2,000	130,000			
Colonisation du Nord : (de Nominingue jusqu'au Rapide de l'Original)...	32	3,000	96,000	10	21,032	
Grand Nord du Canada : (d'un point à ou près de la cité de Québec jusqu'à un point de Jonction sur le chemin de fer du Grand Nord à ou près de la Jonction Garneau ou de Grand'Mère)...	85	2,000	170,000			
Grand Nord du Canada : (depuis Saint-Sauveur jusqu'à Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne)..	18	2,000	36,000			
Interprovincial et Baie James : (à partir du terminus actuel du chemin de fer Canadien du Pacifique, à Gordon Creek, jusqu'à Ville-Marie)..	50	4,000	200,000			
Little Nation River Ry Co. : (à partir d'un point entre Thurso et Montébello, sur la rive gauche de la rivière Ottawa, et de là jusqu'au village de Chênevert, et et au-delà vers le nord jusqu'à, un point sur le lac Nominingue)...	30	3,000	90,000			
Lotbinière et Mégantic : (depuis la station de Lyster, dans le canton Nelson, comté Mégantic, allant dans la direction de Lime Ridge, comté de Wolfe..	60	2,000	120,000			
A Reporter.....	510		1,502,000	30	101,032	

Digitized by Google

TABLEAU "D."—(*Suite*).

ETAT :— 1° des subventions en terres non convertibles en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés, par les actes 4 Edouard VII, chap. 2, sect. 1, 6 Ed. VII chap. 4. sect. 1, et 8 Ed. VII, chap. 5, sect. 1.— 2° des subventions gagnées par ces compagnies et 3° des subventions qui sont devenues caduques par laps de temps au 30 juin 1909.

NOMS DES CHEMINS DE FER.	Nombre de milles donnant droit à une subvention.	Nombre d'acres par mille.	Contenance totale en acres.	Nombre de milles construits.	Montant des subventions gagnées en acres.	Subventions qui sont devenues caduques par laps de temps.
Report.....	510		1,502,000	30	101,032	
Matane et Gaspé : (à partir de Ste-Flavie sur l'Intercolonial jusqu'à Matane)...	37	4,000	148,000			
Métabetchouan : à partir du lac Bouchette jusqu'à St-André, sur la rivière Métabetchouan)..	13	1,000	13,000			
Montagne d'Orford : (depuis Eastman jusqu'à la ligne de séparation entre le canton de Bolton, partie est et le canton de Potton)...	12	1,500	18,000	12	18,000	
Montagne d'Orford : Milles						
(de Mansonville à la frontière) 3.12						
(de Bolton à Mansonville) 7.54						
(de Windsor Mills à Brompton Falls).. .. .. 8.00						
(de la traverse du chemin de Melbourne au village de Melbourne).. 3.50						
(d'un point sur la ligne principale jusqu'au lac Bonallie côté sud) 5.00	27.16	2,000	54,320			
Pontiac et Interprovincial : (de la station de Waltham jusqu'à Fergusson's Point, dans le comté de Pontiac)	20	4,000	80,000			
Québec Central : (depuis St-François jusqu'à St-George de Beauce)...	9	4,000	36,000	9	36,000	
Québec Central : (à partir de St-George de Beauce, allant dans la direction de Cabano sur le chemin de fer de Témiscouata)...	30	3,000	90,000			
Québec et Lac St-Jean : (à partir d'un point sur le chemin de fer de Québec et Lac St-Jean, près de la rivière Jeannotte, jusqu'à la Tuque, sur la rivière St-Maurice)	33	4,000	152,000	38	52,000	
Québec et Lac St-Jean : (à partir du 38e mille, jusqu'à la Tuque, sur la rivière St-Maurice...	2	3,000	6,000	1.72	5,160	
A Reporter.....	693.16		2,099,320	90.72	312,192	

Digitized by Google

TABLEAU "D."—(*Suite*).

ETAT :— 1° des subventions en terres non convertibles en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés, par les actes 4 Edouard VII, chap. 2, sect. 1, 6 Ed. VII chap. 4, sect. 1, et 8 Ed. VII, chap. 5, sect. 1.— 2° des subventions gagnées par ces compagnies et 3° des subventions qui sont devenues caduques par laps de temps au 30 juin 1909.

NOMS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.	Nombre de milles donnant droit à une subvention.	Nombre d'acres par mille.	Contenance totale en acres.	Nombre de milles construits.	Montant des subventions gagnées en acres.	Subventions qui sont devenues caduques par laps de temps.
Report.....	698.16		2,099,320	90.72	312,192	
Québec et Lac St-Jean : (allant de Roberval jusqu'au quai du gouvernement)...	1.	4,000	4,000	1	4,000	
Québec et Lac St-Jean : (de Valcartier à Ste-Catherine)	3.8	3,000	11,400			
Québec et Lac St-Jean : (de la station de Valcartier allant dans la direction du canton de Gosford).. ...	4.50	3,000	13,500			
Québec et Lac St-Jean : (prolongement de l'embranchement de Valcartier jusqu'au canton de Gosford, y compris un embranchement de 3½ milles à un point sur la rivière aux Pins, dans la paroisse de St-Gabriel Ouest...	12.	3,000	36,000			
Québec et Lac St-Jean : (à partir de la ligne principale de Charlesbourg jusqu'à l'Etang sur la rivière Montmorency...	6.	2,000	12,000			
Québec, Montréal et Southern : (de Yamaska à Lévis)	107.	2,000	214,000	50	105,876	
" " " (de Bécancourt au Saint-Laurent)..	4.	2,000	8,000			
Rivière des Sauvages : (d'un point situé à ou près de l'extrémité nord du lac Mégantic et vers le sud, le long du dit lac, jusqu'à la frontière internationale)	19.	4,000	76,000			
The Joliette and Lake Manuan Colonization Ry Co.. : (de Joliette allant dans la direction du lac Manuan)	60.	4,000	240,000			
The St. Maurice Valley Railway Co. : (d'un endroit dans la cité des Trois-Rivières jusqu'à un endroit situé en ou près de la ville de Grand'Mère, et, de là, dans une direction nord et nord-ouest jusqu'à un point de jonction sur le National Transcontinental).	30.	2,000	60,000	20	40,500	
A une compagnie de chemin de fer pour l'aider à continuer une voie ferrée à partir d'un point dans le village de Hébertville, comté du Lac St-Jean, dans la direction de St-Joseph d'Alma..	10.	4,000	40,000			
A Reporter.	955.46		2,814,220	161.72	462,568	

Digitized by Google

TABLEAU "D."—(*Suite*).

ETAT :— 1° des subventions en terres non convertibles en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés, par les actes 4 Edouard VII, chap. 2, sect. 1, 6 Ed. VII chap. 4, sect. 1, et 8 Ed. VII, chap. 5, sect. 1.—2° des subventions gagnées par ces compagnies et 3° des subventions qui sont devenues caduques par laps de temps au 30 juin 1909.

NOMS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.	Nombre de milles donnant droit à une subvention.	Nombre d'acres par mille.	Contenance totale en acres.	Nombre de milles construits.	Montant des subventions gagnées en acres.	Subventions qui sont devenues caduques par laps de temps.
Report.....	955.46		2,814,220	161.72	462,568	
A une compagnie de chemin de fer pour l'aider à construire une voie ferrée de Roberval allant à l'ouest dans la direction de la Baie James...	30.00	4,000	120,000			
A une compagnie de chemin de fer pour l'aider à construire une voie ferrée allant de Jonquières dans la direction de la Baie des Ha ! Ha !...	20.00	4,000	80,000			
Totaux..	1,005.46	.....	3,014,220	161.72	462,568	

Département des Travaux publics et du Travail.
Québec, 30 juin 1909.

LOUIS-A. VALLÉE,
Ingénieur et directeur des chemins de fer.

Digitized by Google

TABLEAU "E".

TABLEAU indiquant la longueur des chemins de fer construits ou en exploitation, ou prêts à être livrés à l'exploitation, dans la province de Québec, le 30 juin 1909.

	Milles.	
CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL		
De la rivière Restigouche—(frontière du Nouveau-Brunswick jusqu'à la jonction de la "Chaudière"..	300.07	
Embranchement de la Rivière-du-Loup..	4.00	
" de la Chaudière..	16.38	
" de Rimouski..	2.00	
" de la Rivière Ouelle...	6.30	
		328.75
CHEMIN DE FER "LE QUÉBEC CENTRAL"		
De la jonction, à Harlarka, avec l'Intercolonial, jusqu'à Sherbrooke..	138.00	
De la jonction de Beauce jusqu'à St-George..	24.15	
Embranchement de Tring...	59.36	
		221.51
CHEMIN DE FER INTERNATIONAL		
(Maintenant un chaînon de la ligne courte de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.)		
De la jonction avec le Grand-Tronc, à Lennoxville, jusqu'à la frontière du Maine, E.-U..		81.25
CHEMIN DE FER "LE GRAND-TRONC"		
De la frontière du New-Hampshire jusqu'à Montréal.. ..	131.00	
De Lévis à Richmond..	96.50	
Embranchement d'Arthabaska jusqu'à "Doucet's Landing".	34.71	
De la jonction à St-Lambert jusqu'à "Rouse's Point... ..	43 68	
Embranchement de Ste-Martine :—de St-Isidore à Hemmingford..	24.15	
De Brosseau à Dundee..	62.20	
De Montréal à Lachine..	8.00	
De Montréal à la frontière d'Ontario..	44.00	
De la jonction avec le chemin de fer Canadien du Pacifique, au Sault-au-Récollet, jusqu'à Lachine..	6.50	
		450.74

Digitized by Google

RESEAU DU CHEMIN DE FER DU SUD-EST

(Maintenant sous le contrôle de la Compagnie du Pacifique Canadien)

	Milles.	
Chemin de fer du Sud-Est,—proprement dit:—		
De la frontière du Vermont à Farnham-Ouest	44.00	
Chemin de fer Richelieu, Drummond et Arthabaska: de la Jonction de Sutton à Sorel	96.00	
Embranchement de St-Césaire	8.00	
Chemin de fer de jonction du St-Laurent et du Lac Champlain:—de Stanbridge à St-Guillaume	61.00	
Embranchement de l'Avenir	11.50	
		220.50

CHEMIN DE FER LE "CANADA ATLANTIQUE"

De la frontière d'Ontario à la jonction de Lacolle		53.00

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

Depuis la jonction avec le chemin de fer Canadien du Pacifique, à 4 milles de Québec, à l'Ancienne-Lorette jusqu'à la jonction de Chambord	172.84	
Depuis la jonction de Chambord jusqu'à Roberval	13.86	
" " " " Chicoutimi	51.22	
Section terminale entre St-Ambroise et la Jeune-Lorette et la nouvelle station sur la propriété Drum au "Palais" à Québec	12.00	
Embranchement, La Tuque	39.72	
" Roberval jusqu'au quai du gouvernement.	1.00	
		290.64

CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL ET DU LAC MASKINONGÉ

(Exploité par le Pacifique Canadien.)

Depuis la jonction avec le chemin de fer Canadien du Pacifique, près de St-Félix de Valois, jusqu'à St-Gabriel-de Brandon		13.00

CHEMIN DE FER DU COMTÉ DE DRUMMOND

(Maintenant partie de l'Intercolonial)

De la jonction avec le Grand-Tronc, à Ste-Rosalie, jusqu'à la jonction de la Chaudière	115.98	
Depuis St-Léonard jusqu'à Nicolet	14.68	
		130.66

CHEMIN DE FER DE L'ASSOMPTION

De la jonction avec le Pacifique Canadien, à l'Epiphanie, jusqu'au village de l'Assomption	.....	3.50

Digitized by Google

RÉSEAU DU VERMONT CENTRAL

	Milles.	
Chemin de fer du Vermont Central—de St-Jean à la frontière du Vermont	26.00	
Chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly ;—de la jonction avec le Vermont Central, à deux milles de St-Jean, jusqu'à Waterloo	41.00	
Chemin de fer Montréal, Portland et Boston :—de St-Lambert à la frontière, près de Frelighsburg	54.00	
		121.00

CHEMIN DE FER DE BOSTON ET MAINE—(RÉSEAU DE LOWELL). DIVISION DE PASSUMPSIC

Chemin de fer du Massawippi :—de la jonction avec le Grand Tronc, à Lennoxville, jusqu'à "North Derby" ,sur la frontière de New-Hampshire	34.75	
Embranchement de Stanstead	5.00	
		39.75

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

De Montréal à Ottawa	120.00	
De Hull à Aylmer	7.50	
Embranchement de St-Jérôme	13.30	
" Buckingham : depuis la station de Buckingham jusqu'au village de Buckingham	3.20	
" St-Lin	15.10	
" St-Eustache	6.00	
" Joliette :—de la jonction de Joliette à St-Félix de Valois	16.60	
" Berthier :—	2.10	
" des Piles	26.90	
De la jonction à St-Martin jusqu'à Québec	159.10	
Extension à l'eau profonde, Québec	0.86	
Chemin de ceinture, à Trois-Rivières	3.00	
De la jonction de Montréal à la frontière Ontario	42.00	
De la jonction de Montréal jusqu'au "North Troy", comté Brome	89.00	
De Waterloo à Sherbrooke	39.00	
De la station de Windsor à la jonction de Montréal	4.80	
De Mile-End à la jonction Adirondack	10.00	
De la jonction St-Luc à la jonction ouest	1.70	
		560.16

CHEMIN DE FER DE TÉMISCOUATA

Depuis Fraserville jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick	69.28

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DE VAUDREUIL ET PRESCOTT

		Milles.
(Maintenant le chemin de fer Montréal et Ottawa—exploité par le Pacifique Canadien.)		
De Vaudreuil à la Pointe-Fortune..	.....	23.50

CHEMIN DE FER DU ST-LAURENT ET DES ADIRONDACKS

(Exploité par le New-York Central.)

De la jonction avec le Canada-Atlantique, près Valleyfield, jusqu'à la ligne frontière, dans la direction de Malone, E. U....	20.38	
De Valleyfield à la jonction Adirondack..	16.10	
		36.48

CHEMIN DE FER D'HEREFORD

(Maintenant exploité par le "Maine Central")

De Cookshire jusqu'à la frontière du Vermont, à "Hall's Stream"..	35.00	
Embranchement de Cookshire jusqu'à "Lime Ridge", aux carrières de chaux et de marbre...	18.52	
		53.52

CHEMIN DE FER DE LA MONTAGNE D'ORFORD

Depuis Windsor Mills jusqu'à Bolton Springs..	48.38

CHEMIN DE FER DE PONTIAC ET RENFREW

Depuis la station Wiman, sur le chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique, jusqu'aux mines de la compagnie de Bristol...	5.00

CHEMIN DE FER DES COMTÉS-UNIS

(Exploité par le "Quebec, Montreal & Southern.")

De la jonction avec le Grand-Tronc, à St-Hyacinthe, jusqu'à Iberville...	28.70	
De St-Hyacinthe à la jonction du Pacifique à St-Norbert..	31.14	
		59.84

CHEMIN DE FER DE COLONISATION DE MONTFORT

(Exploité par le Canadian Northern.)

De la jonction avec le chemin de fer Montréal et Occidental, à St-Sauveur, jusqu'à Arundel, comté d'Argenteuil.. .	.....	32.27

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DE LOTBINIÈRE ET MÉGANTIC

	Milles.
De Lyster à St-Jean Deschaillons..	28.00

CHEMIN DE FER DE JONCTION ET DES CARRIÈRES, DE PHILIPSBURG

De la jonction avec le Vermont Central, à Stanbridge, jusqu'à Philipsburg..	5.87

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE COMPAGNIE D'ARDOISE DE "NEW-ROCKLAND"

De la jonction avec le Grand-Tronc, jusqu'aux carrières de New Rockland..	4.12

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU

(Maintenant Ottawa Northern and Western—exploité par le Pacifique Canadien.)

Depuis Hull jusqu'au village de Maniwaki..	80.10

CHEMIN DE FER "MONTREAL ET OCCIDENTAL"

(Exploité par le Pacifique Canadien.)

Depuis St-Jérôme jusqu'à la Chute aux Iroquois..	70.00

CHEMIN DE FER "LE GRAND NORD"

(Maintenant le "Canadian Northern".)

De la jonction avec les Basses-Laurentides, à St-Tite jusqu'à la rivière Ottawa, vis-à-vis Hawkesbury..	129.16	
De Montréal à Joliette..	36.00	
Embranchement de l'Epiphanie à St-Jacques..	11.00	
De la jonction Garneau jusqu'à Québec..	76.09	
De St-Jérôme à St-Sauveur dans le comté de Terrebonne.. .	15.20	
		267.45

CHEMIN DE FER JONCTION DE NAPIERVILLE

De la ligne frontière à Rouse's Point, N.-Y., jusqu'à St-Constant..	27.16

CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE D'OTTAWA

De Lachute à St-André...	6.74

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DE LA JONCTION DE PONTIAC AU PACIFIQUE

		Milles.
(Maintenant Ottawa, Northern and Western.—Exploité par le Pacifique Canadien.)		
Depuis Aylmer jusqu'à Waltham...	71.00	
De Aylmer à Hull	8.50	
		79.50

CHEMIN DE FER DES BASSES LAURENTIDES

(Maintenant exploité par le "Canadian Northern.")

Du point de jonction avec le chemin de fer des Piles, à la station de St-Tite, à 3 milles au sud du terminus du chemin des Piles, à aller jusqu'à la station de la Rivière-à-Pierre, sur la ligne de Québec et du Lac St-Jean...	38.84

CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS

(Maintenant partie de l'Atlantique et Lac Supérieur.)

De la jonction avec l'Intercolonial, à Matapédia, jusqu'à Paspébiac	100.00

CHEMIN DE FER "QUEBEC MONTREAL SOUTHERN"

De Pierreville à Ste-Philomène..	48.33

CHEMIN DE FER QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

(Maintenant Quebec Railway, Light & Power, mû par la vapeur et l'électricité.)

De Québec au Cap Tourmente, à St-Joachim...	30.00

CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU LAC TÉMISCAMINGUE

(Exploité par le Pacifique Canadien.)

De Mattawa au Lac Kippewa...	45.88

CHEMIN DE FER DU CAP DE LA MADELEINE

(Exploité par le Pacifique Canadien.)

De la jonction avec le Pacifique, à la jonction des Piles, jusqu'au village du Cap de la Madeleine...	2.06

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DE LA COLONISATION DU NORD

	Milles.
(Exploité par le Pacifique Canadien.)	
De Labelle à 10 milles du Lac Nominingue..	30.00

CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD

(Exploité par le Quebec, Montreal & Southern.)	
De St-Lambert à Pierreville...	61 .50

CHEMIN DE FER CARILLON ET GREENVILLE

De Carillon à Greenville...	12.75

CHEMIN DE FER DE JONCTION DE BEAUHARNOIS

(Exploité par la Cie du chemin de fer le Grand Tronc.)	
De Ste-Martine à Velleyfield...	19.13

CHEMIN DE FER VALLÉE EST DU RICHELIEU

(Exploité par le "Quebec, Montreal & Southern.")	
D'Iberville à la jonction de Noyan..	22.16

CHEMIN DE FER ATLANTIQUE, QUÉBEC ET OCCIDENTAL

De Pasbébiac à Port-Daniel	20.00

CHEMIN DE FER "THE SAINT-MAURICE VALLEY."

De Trois-Rivières à Shawinigan Falls...	22.00

CHEMINS DE FER MUS PAR L'ELECTRICITE

Chateauguay et Nord (maintenant Montreal Terminal).. ..	12.00	
Montreal Terminal..	6.34	
Comté Lévis..	10.25	
Montreal Park & Island.	37.99	
Montreal Street..	124.42	
Quebec Railway, Light & Power, (div. de la Citadelle). .. .	17.22	
" " " (div. Q. M. & Charlevoix, mû par la vapeur et l'électricité, 30 miles).. ..		
Hull Electric..	14.50	
Sherbrooke Street..	7.00	
		229.72

Digitized by Google

Formant dans toute la province, un total de voies ferrées, construites ou en exploitation, ou prêtes à être livrées à l'exploitation, à venir au 30 juin 1909, de.. .. .. 4,094.64

Sur ce total de 4,094.64 milles, il a été construit, depuis le 1er juillet 1867, date de l'établissement de la Confédération.. .. .. 3,519.39

Et avant le 1er juillet 1867.. .. .. 575.25

En tout.. .. .. 4,094.64

LOUIS A. VALLÉE,

Ingénieur et directeur des chemins de fer.

Département des Travaux Publics et du Travail,

Bureau des chemins de fer.

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

V

LES DIFFERENDS INDUSTRIELS

Loi concernant les Conseils de Conciliation et d'Arbitrage pour régler les différends industriels dans la Province de Québec.

RAPPORT DU GREFFIER POUR 1908-1909.

Québec, 1er juillet 1909.

L'honorable Ministre des Travaux publics et du Travail.

Monsieur,—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin 1909.

Le travail que j'ai accompli durant cette période indique que le nombre augmente des patrons et des ouvriers qui sont disposés à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Les grèves ont été plus rares et moins considérables que les années passées, et mes services ont été plutôt recherchés pour empêcher des conflits que pour les régler.

Le gouvernement peut donc se féliciter de l'approbation qu'il reçoit pour les méthodes qu'il a établies, par la loi de conciliation et d'arbitrage, afin d'assurer la paix industrielle.

Les amendements que vous avez fait adopter à la dernière session de la législature, seront certainement de nature à faire obtenir des résultats plus satisfaisants dans l'application de la "Loi des différends ouvriers de Québec," tant pour les employés que pour les patrons.

Par ces amendements, le choix des membres d'un conseil d'arbitrage se fera, à l'avenir, chaque fois qu'il y aura un différend entre patrons et employés, par les parties en cause elles-mêmes.

Les conseils d'arbitrage qui ont été nommés jusqu'à présent, en vertu de l'ancienne loi, n'ont pas toujours donné satisfaction.

Dans le premier et le deuxième conseil d'arbitrage qui ont été nommés, le représentant des ouvriers n'a pas eu leur confiance, vu qu'il n'avait pas

Digitized by Google

reçu le plus grand nombre de recommandations de la part des associations ouvrières. Aussi, durant le terme d'office des dits conseils, un grand nombre d'ouvriers refusèrent de se servir de la "Loi des différends ouvriers de Québec" pour le règlement de leurs difficultés avec les patrons.

Dans le dernier conseil qui a été nommé, c'est le représentant des patrons qui n'a pas eu la confiance des ouvriers. Ils ont prétendu qu'il était antipathique aux associations ouvrières, et les membres n'auraient jamais voulu consentir à lui soumettre le règlement de leurs différends.

De sorte que, jusqu'à aujourd'hui, les conseils d'arbitrage n'ont jamais servi, à cause de la nomination de ses membres qui ne rencontraient pas l'approbation générale.

Le terme d'office du présent conseil d'arbitrage expirera le 30 décembre 1909, et son renouvellement, conformément à la section 3, telle qu'elle existait avant les amendements, devait se faire durant le cours du mois de septembre. Les mêmes difficultés se seraient présentées de nouveau dans le choix des membres du prochain conseil. Aussi, ces amendements constituent une amélioration à la "Loi des différends ouvriers de Québec," et je suis convaincu que le choix d'un conseil d'arbitrage donnera plus de satisfaction, et nécessairement commandera plus de confiance, s'il est fait par les parties elles-mêmes, pour le règlement de leurs différends.

Voici les détails des difficultés dans lesquelles je suis intervenu durant l'année :

GREVE DE SILLERY

Le 4 juillet 1908, dix-huit ouvriers employés aux chantiers de l'honorable M. Sharples, à Sillery, abandonnèrent le travail parce que l'un de leur camarade venait d'être congédié.

A une assemblée spéciale tenue dans leur salle de réunion, les ouvriers décidèrent d'informer le surintendant des chantiers qu'ils ne retourneraient au travail qu'à la condition que leur camarade fut réintégré dans sa position.

En conséquence, une lettre fut adressée au surintendant l'informant de leur décision.

Le 7 juillet, les officiers de l'Union commencèrent à s'inquiéter, vu qu'aucune réponse n'avait été reçue du surintendant. Ils décidèrent alors de demander les services de l'officier conciliateur du gouvernement, par l'entremise de M. P.-J. Jobin, inspecteur des établissements industriels, pour tenter un règlement à l'amiable.

Je partis imédiatement pour Sillery, accompagné de M. Jobin, où je rencontrai les ouvriers à leur salle. Je leur posai plusieurs questions sur les raisons qui avaient motivé leur décision d'abandonner leur travail. Ils me répondirent qu'un de leur camarade ayant été congédié, ils crurent bien faire

Digitized by Google

de se mettre en grève, afin de forcer le patron à le reprendre. Ils n'avaient aucune plainte personnelle à formuler contre M. Sharples, ni contre le surintendant. Ils étaient bien traités et bien payés. Ils avouèrent que leur camarade avait été renvoyé à cause qu'il parlait trop pendant les heures de travail.

Ayant ensuite questionné l'ouvrier qui avait été renvoyé, il confirma ce que ses camarades venaient de déclarer, c'est-à-dire que le surintendant lui avait intimé l'ordre d'avoir à cesser ses conversations, comme il le faisait constamment depuis quelque temps, ou bien qu'il le renverrait du chantier.

Plutôt que d'obéir à l'ordre reçu, cet ouvrier préféra quitter le chantier, comptant sur la force de l'Union pour se faire réintégrer.

Après avoir entendu ces quelques explications, je leur déclarai de suite que, suivant moi, ils avaient eu tort d'abandonner leurs positions, et que le seul moyen pour eux de régler la difficulté, c'était d'admettre leur erreur, comme doivent le faire des hommes sages, et de retourner tous ensemble auprès de leur patron lui demander de les reprendre. Je leur promis que s'ils acceptaient cette proposition, j'irais immédiatement rencontrer le surintendant, pour l'engager à les reprendre tous, et à les réintégrer dans les mêmes positions qu'ils avaient avant la grève. Je leur promis aussi que je ferais enquête sur les causes du renvoi de leur camarade, et que, s'il y avait lieu d'intervenir pour le faire réinstaller, c'était mon devoir d'agir le plus tôt possible.

Ce moyen de régler leur difficulté fut accepté à l'unanimité par les ouvriers.

Je me rendis de suite chez M. J. Egan, surintendant, qui consentit à me recevoir, malgré l'heure avancée de la soirée, car onze heures venaient de sonner. Je lui fis part de la démarche que j'avais faite auprès de ses employés en grève, et je lui soumis la proposition que je leur avais faite et qu'ils avaient acceptée. Je lui demandai s'il avait objection de reprendre ses employés s'ils se présentaient aux chantiers et demandaient du travail.

M. Egan me répondit qu'en considération des démarches que j'avais faites comme représentant du gouvernement, et pour témoigner de ses bonnes dispositions envers ses employés, il consentait à les reprendre tous.

Quant à celui qu'il avait congédié, le surintendant me déclara qu'il ne pouvait le reprendre parce qu'il était devenu incontrôlable. Il avait toléré son insubordination pendant deux ou trois semaines, et, finalement, pour maintenir son autorité et le bonne discipline dans les chantiers, il avait été forcé de le renvoyer.

M. Egan m'informa aussi qu'il avait reçu une lettre au sujet de cette grève, mais qu'elle ne portait aucune signature. C'est pourquoi il n'y avait pas répondu.

Digitized by Google

Je communiquai ensuite aux ouvriers, qui m'attendaient dans leur salle, la réponse de M. Egan, et tous retournèrent au travail le lendemain, satisfaits des résultats de mon intervention.

ENQUETE A LOUISEVILLE, P. Q.

Conformément aux instructions que vous m'aviez données, je me suis rendu à Louiseville, comté de Maskinongé, le 5 août 1908, où j'ai porté à la connaissance de la Compagnie des Moulins à Bois Tourville, la demande faite par un certain nombre de ses employés, et contenue dans une requête qu'ils vous ont adressée, au sujet de la réduction des heures de travail dans les dits moulins.

Voici la réponse de M. Tourville, l'un des propriétaires, et de M. Ouellet, le gérant:

Les deux cent cinquante ouvriers à l'emploi de la Compagnie ont signé l'engagement suivant, pour la saison 1908, sans faire aucune remarque ni aucune objection quant aux heures de travail:

"Je soussigné, après avoir pris connaissance des règlements de la Compagnie des Moulins à Bois Tourville, déclare les bien comprendre et m'engage à m'y conformer en tous points, et j'ai signé en présence de (deux témoins)."

Dans les règlements dont il est fait mention dans l'engagement, il y a un article qui se lit comme suit:

"Pour obvier à tout malentendu entre la Compagnie et ses employés, et pour parer aux difficultés et aux inconvénients qui pourraient survenir, entre ces derniers, à propos d'augmentation ou de diminution de salaire, des engagements ou des renvois des ouvriers, de la durée du travail journalier, et de tout autre conflit, les ouvriers devront, dans la première semaine de l'ouverture du moulin, (saison de sciage de chaque année) former un comité de réclamation composé de trois membres choisis parmi eux.

"Les patrons, de leur côté, constitueront un comité de conciliation composé de trois directeurs ou actionnaires de la Compagnie.

"Quand un ouvrier aura quelque plainte à faire contre la compagnie, il la formulera par écrit, la fera signer par deux de ses compagnons de travail, et la communiquera au comité de réclamation avec prière de la transmettre au comité de conciliation de la Compagnie."

Depuis que la saison de sciage est commencée, aucune demande n'a été faite par les employés pour faire réduire les heures de travail, et jusqu'à cette date, la Compagnie ignorait qu'une requête avait été adressée à l'honorable ministre des Travaux publics et du Travail à cet effet.

La saison étant beaucoup avancée, et la quantité de bois qui reste à scier étant considérable, la Campagnie ne peut pas accorder la demande des

Digitized by Google

ouvriers pour cette année. Lors des engagements, l'année prochaine, si elle ne peut leur accorder la totalité de leur demande, elle tâchera au moins de leur accorder une partie. En principe, la Compagnie a décidé de réduire les heures de travail au fur et à mesure que les circonstances et les conditions du commerce le lui permettront.

M. Tourville m'a prié de porter à votre connaissance les faits suivants:

C'est son opinion que la requête qui vous a été présentée n'est pas l'expression *bonâ fide* de ses employés, mais qu'elle est plutôt celle d'un tiers-parti qui a un intérêt personnel à ce qu'il y ait du trouble entre la Compagnie et ses employés. De plus, cette requête est signée par des noms d'ouvriers qui ne sont pas à l'emploi de le Compagnie.

Durant les grandes chaleurs de l'été, la vitesse des scies mécaniques est diminuée, afin de ne pas trop fatiguer les employés.

Les ouvriers sont payés en argent toutes les semaines.

Tout employé qui travaille toute la saison sans perdre de temps, reçoit un bonus de $10 comme compensation pour son assiduité.

Les ouvriers les moins habiles reçoivent $1.30 par jour, et les autres sont payés plus cher et en proportion de leur habilité.

Avant de quitter M. Tourville, il m'a conduit dans les moulins où j'ai fait une inspection de tous les départements ainsi que des différentes scies mécaniques qui servent au sciage du bois. Je dois vous dire, monsieur le ministre, que j'ai tout trouvé en parfait ordre et très bien tenu.

PLAINTES DES TISSERANDS DE CHAMBLY CANTON

Le 6 octobre 1908, j'ai reçu la lettre suivante du président des ouvriers textiles de Chambly Canton, comté de Chambly:

"Chambly Canton, 4 octobre, 1908.

"M. Félix Marois,

"Greffier,

"Conseils de Conciliation et d'Arbitrage.

"Monsieur:—

"Depuis deux ans que les ouvriers de Chambly demandent des réformes dans la manufacture Willett, il est donc impossible de se faire entendre. Car nous demandons de l'eau autre que de l'eau du puits dans la cave. Cette eau-là est défendue par l'article 57 Vict., chap. 31, section *a*. Ce puits est à

Digitized by Google

8 ou 10 pieds des cabinets d'aisance. Il y a d'autres réformes qu'il serait trop long à mentionner. Il y a un certain nombre de jeunes filles que l'on ne croit pas d'âge à travailler.

"Eh bien ! je termine ces quelques mots, espérant être entendu cette fois-ci.

"Je suis votre tout dévoué,

(Signé) "PH. METIVIER,

"Président des ouvriers textiles."

Comme il est dit dans cette lettre que les ouvriers n'avaient pas encore réussi à obtenir le redressement de leurs griefs par l'intervention des inspecteurs des établissements industriels, je décidai de me rendre à Chambly Canton et de m'assurer du bien-fondé des plaintes des employés de la manufacture Willett.

En conséquence, je partis immédiatement, et le 7 octobre j'étais à Chambly Canton, et je fis enquête sur les plaintes contenues dans la lettre de M. Métivier.

En voici le résultat :

Les employés à la manufacture Willett n'ont pas autorisé M. Métivier à se plaindre en leur nom que l'eau qu'ils ont à boire est de mauvaise qualité. L'eau qui leur est fournie est bonne. C'est de l'eau provenant d'une source naturelle, et ils la préfèrent à l'eau de l'aqueduc.

Ayant ensuite fait l'examen de l'eau et des vaisseaux dans lesquels elle est contenue, j'en suis venu à la conclusion que la plainte portée par M. Métivier n'était pas fondée.

Quant à l'autre plainte qu'il y avait des enfants en bas de l'âge qui travaillaient dans cette manufacture, je dois dire que les deux plus jeunes étaient respectivement âgés de 14 ans et 6 mois et 14 ans et 11 mois. Ils savaient lire et écrire, et conséquemment avaient l'âge requis par la loi.

Des différentes plaintes contenues dans la lettre de M. Métivier, pas une seule n'était fondée.

Je dois ajouter que cette manufacture est en tous points conformes aux exigences de la loi des établissements industriels, et de toutes les ordonnances faites par l'inspecteur en chef, M. Louis Guyon, et par l'inspecteur de ce district, M. James Mitchell ; il ne restait plus à faire qu'une connection avec le tuyau de l'aqueduc pour l'introduire dans la manufacture. Toute l'installation des tuyaux et bassins à l'intérieur était presque terminée. De sorte que, dans un temps relativement court, la manufacture Willett pourra être considérée comme étant conforme à toutes les exigences de la loi. C'est,

Digitized by Google

d'ailleurs, l'ambition de M. Willett, afin, dit-il, de donner tout le confort nécessaire au bien être de ses employés.

Avant de quitter Chambly, je me suis rendu à la résidence de M. Métivier, et l'ai averti qu'à l'avenir, avant de porter des plaintes, en sa capacité de président et au nom des ouvriers, il devra au moins s'assurer du bienfondé de ces plaintes, et éviter ainsi à l'officier conciliateur des dépenses en frais de voyages, et une perte de temps que cet officier peut employer autrement, et avec beaucoup plus de profit, dans l'intérêt de la paix et de la bonne entente entre patrons et ouvriers.

DIFFEREND ENTRE LES CORDONNIERS-MONTEURS ET THE JOHN RITCHIE CO., LTD.

Je suis intervenu dans un différend assez sérieux dans l'industrie de la chaussure à Québec.

Voici les faits :

M. John Ritchie, fabricant de chaussures, a introduit dans ses ateliers une nouvelle machine, afin de perfectionner le fini de la chaussure et lui permettre d'écouler plus facilement cette marchandise, vu que d'autres manufacturiers, en dehors de Québec, se servent d'une machine semblable.

Pour mettre cette machine en opération, M. Ritchie prépara une liste de prix à être payés aux ouvriers qui y travailleraient. D'après cette liste, M. Ritchie prétendait que les ouvriers pouvaient gagner de meilleurs salaires qu'à faire le même ouvrage à la main.

Les ouvriers refusèrent d'accepter l'offre de M. Ritchie, et demandèrent à être payé le même prix qu'à la main. Ce qui ne fut pas accordé par M. Ritchie, et de là la cessation du travail de la part des ouvriers monteurs.

Ceci se passait le 3 novembre 1908. Le 11 du même mois, M. Ritchie m'adressa une lettre, dans laquelle il me demanda d'essayer de régler ce différend.

Je me mis immédiatement à l'œuvre, et après plusieurs entrevues et conférences avec les ouvriers et M. Ritchie, j'ai réussi à faire reprendre le travail aux ouvriers, aux conditions suivantes :

1. Le différend sera soumis à l'arbitrage, conformément à la loi fédérale de 1907.

2. Pendant la durée de l'enquête, les ouvriers seront payés douze piastres par semaine.

3. La compagnie et les employés s'engagent à accepter la décision des arbitres.

Digitized by Google

Le bureau d'arbitrage fut composé comme suit:

Félix Marois, représentant de la compagnie.

Zébédée Bérubé, représentant les employés.

Dr Chs. Côté, président du bureau.

Le bureau ainsi constitué se mit immédiatement à l'œuvre, et tint plusieurs séances à Québec et à Montréal, du 14 janvier au 12 février, jour où il rendit sa sentence. Ce rapport fut soumis aux parties intéressées, et fut accepté et signé par le président de l'Union des monteurs et par le président de la Compagnie.

Cet arrangement fixe le prix que doit avoir chaque classe de main-d'œuvre, et cette liste de prix devra rester en vigueur jusqu'au mois de mai 1910, alors que l'arrangement pourra être renouvelé moyennant le consentement mutuel des deux parties.

Le règlement de cette difficulté est de nature à aider à conserver l'industrie de la chaussure dans Québec. L'introduction de cette nouvelle machine est maintenant un fait établi dans la fabrication de la chaussure. Et pour maintenir et faire prospérer cette industrie dans notre ville, il fallait l'introduire dans nos fabriques. C'est ce qu'a fait M. Ritchie, et c'est ce que d'autres fabricants feront probablement.

Comptant sur la bonne volonté et l'esprit de justice, manifestés en cette circonstance par un très grand nombre d'ouvriers, qui ne sont pas opposés à l'introduction de machines nouvelles, pourvu qu'ils puissent y gagner leur vie, j'ai confiance que cette difficulté se trouve réglée en permanence, et qu'elle ne se répétera pas si d'autres manufacturiers décident de se servir de la même machine pour la fabrication de leurs chaussures.

ENQUETE DANS UN DIFFEREND ENTRE UN CONTREMAITRE ET DES EMPLOYES.

Au commencement du mois de décembre 1908, j'ai été appelé à tenir une enquête sur un différend survenu entre la Compagnie Thos. Duchaine, manufacturier de chaussures, et deux de ses employés, difficulté qui menaçait d'affecter tout le personnel de cette importante fabrique.

Les deux ouvriers en cause furent renvoyés par le contremaître pour incompétence et ouvrage mal fait.

Immédiatement après leur renvoi, ces deux employés portèrent plainte à l'Union à laquelle ils appartenaient, et prétendirent avoir été injustement destitués.

Digitized by Google

Un comité fut alors nommé par l'Union, avec instruction de faire enquête sur la plainte portée par ces deux membres. Ce fut fait dès le lendemain.

Après avoir accompli sa mission, le comité fit rapport que la plainte des ouvriers congédiés était fondée, et qu'ils devaient être réintégrés dans leur position.

M. J.-A. Duchaine, l'un des patrons, fut informé de cette décision. Il consentit à reprendre les deux employés à condition qu'une nouvelle enquête fut tenue par le greffier des conseils de conciliation et d'arbitrage pour la province de Québec, n'étant pas satisfait de celle tenue par le comité de l'Union.

Cette proposition de M. Duchaine fut acceptée. Les deux ouvriers reprirent le travail et demande me fut faite de procéder à cette enquête le plus tôt possible.

Le 2 du mois de décembre 1908, je me rendis au bureau de M. Duchaine, et là, assisté de M. P.-J. Jobin, inspecteur des établissements industriels, j'entendis les témoignages du contremaître et des deux ouvriers qui avaient été congédiés.

Après les avoir interrogés longuement, chacun d'eux, sur tout ce qu'ils connaissaient de la difficulté, j'en suis de suite venu à la conclusion que le différend était dû à un malentendu entre les employés et le contremaître, et aussi au manque de surveillance de la part de ce dernier.

J'ai immédiatement fait part à M. Duchaine qu'il était inutile pour moi d'aller plus loin dans cette enquête, et je lui conseillai d'aviser son contremaître d'avoir à exercer une surveillance plus régulière et plus active, et de donner aux employés toutes les instructions nécessaires en faisant la distribution de l'ouvrage.

M. Duchaine a accepté de bonne grâce les conclusions de mon enquête, et il a promis de mettre en pratique les conseils que je lui ai donnés.

J'ai aussi conseillé aux employés de toujours s'adresser au contremaître pour obtenir les explications voulues, quand ils ne comprennent pas bien le travail qu'ils ont à faire, plutôt que de continuer à travailler dans l'incertitude et gâcher l'ouvrage.

Les résultats de cette enquête devront avoir pour effet de mettre les parties en cause en face de leurs devoirs respectifs, et cela pour le plus grand bien de tous.

Digitized by Google

GREVE DES TAILLEURS DE CUIR, EMPLOYES DE "THE ROCK SHOE MFG. CO", QUEBEC.

Le 1er mars 1909, les tailleurs de cuir à l'emploi de la Rock Shoe Manufacturing Co., au nombre de vingt et un, quittèrent le travail pour les raisons suivantes:

Dans le département des tailleurs, il y avait une femme employée au taillage des fournitures pour les empeignes. Depuis quelque temps, les tailleurs s'étaient plaints au contremaître et au gérant du langage vulgaire et grossier de cette femme envers eux. Tous deux avaient promis d'y remédier.

Le 1er mars, dès les premières heures de travail, cette employée, au dire des tailleurs, se servit de nouveau d'un langage insultant vis-à-vis quelques-uns d'eux. Alors ils allèrent trouver le contremaître et lui demandèrent de la renvoyer immédiatement, et l'informèrent qu'ils ne voulaient plus travailler avec elle.

Le contremaître leur demanda d'attendre quelque temps, afin de soumettre la question au gérant.

Les ouvriers refusèrent cette proposition du contremaître, et quittèrent l'atelier à l'instant même.

Le 5 mars, j'ai reçu un message téléphonique du gérant, M. J.-E. Samson, me demandant de bien vouloir essayer de régler cette difficulté, vu qu'il n'avait pas réussi jusqu'à ce jour, à obtenir un règlement avec les tailleurs.

Je me rendis le même jour à son bureau, et là il m'expliqua la cause de la difficulté. Il admit avoir reçu des plaintes contre une femme, employée dans le département des tailleurs de cuir, mais il ajouta qu'il avait donné des instructions à cette employée, ainsi qu'à tous les autres employés, d'avoir à cesser de parler et discuter entre eux pendant les heures de travail. Depuis, il n'avait pas entendu dire que cette femme avait désobéi à cet ordre, et ce n'est qu'après que les ouvriers eurent quitté le travail, que son contremaître lui apprit qu'il y avait grève à cause d'elle.

Il m'informa aussi qu'il avait essayé de régler cette difficulté avec ses employés, et même qu'un comité de l'Union avait eu une longue conférence avec lui, sans avoir pu obtenir aucun résultat, les ouvriers persistant toujours dans leur décision de ne plus travailler avec cette femme. Il ne se croyait pas, non plus, justifiable de la renvoyer sans au moins lui donner un certain délai, afin de lui permettre de se chercher de l'emploi ailleurs.

Mais afin de rétablir la paix avec ses employés, voici ce qu'il me proposa de leur soumettre: Il informerait la femme en question que dans trente jours elle cesserait d'être leur employée, et durant ce délai il la ferait travailler dans un autre département, où elle serait complètement isolée des tailleurs de cuir.

Digitized by Google

Muni de cette proposition, je me rendis à la Bourse du Travail, où les ouvriers étaient rassemblés. Je leur fis part de la mission que j'avais à remplir, et leur demandai de vouloir bien m'entendre. Ce qu'ils me refusèrent, prétendant que leur difficulté était sur le point d'être réglée.

Voyant que ces messieurs paraissaient bien décidés à ne pas entrer en pourparler avec moi, je n'insistai pas et me retirai, comptant sur un autre moyen pour arriver à mon but.

Le lendemain, j'eus une longue conférence avec l'un des membres du comité de l'Union. Après avoir sérieusement considéré la proposition que le gérant m'avait faite, il fut admis qu'elle était raisonnable et que les tailleurs de cuir ne pouvaient exiger plus. Ce monsieur se chargea de la présenter aux ouvriers en grève, et d'user de son influence pour la leur faire accepter.

Le 5 mars, la proposition du gérant fut reçue et considérée à son mérite par les tailleurs de cuir, et finalement ils décidèrent de l'accepter et de retourner au travail le lendemain.

Conformément à cette décision, le 9 mars ils se présentèrent à la fabrique, et tous reprirent le travail qu'ils avaient abandonné le 1er mars.

L'employée, cause directe de cette grève, fut placée dans le département des filles, et elle fut en même temps informée qu'après trente jours de cet avis, elle ne serait plus employée dans cette fabrique.

Depuis que cet arrangement a été conclu, je suis retourné voir le gérant, pour m'informer si les ouvriers paraissaient satisfaits des conditions obtenues par leur grève. Il m'a assuré que tout allait bien, et que la paix semblait être établie pour durer.

GREVE DES MINEURS A THETFORD MINES

Le 26 avril dernier, cent vingt ouvriers, employés dans les mines de la Beaver Asbestos Co., à Thetford Mines, se sont mis en grève.

La cause de ce malentendu était due à un ordre récemment émané du bureau de direction, obligeant les employés à donner une demi-heure par jour de leur travail, pendant six mois, pour le profit de la Compagnie, à titre de remboursement ou compensation pour les sommes payées par elle en primes d'assurance, émises à son ordre en faveur des employés.

Le 23 avril, la Compagnie fit afficher, aux différents endroits où travaillent ses employés, l'avis qui suit, rédigé en langue anglaise:

"AVIS SPECIAL

"A partir de lundi, 26 avril, nous avons établi un système d'assurance contre les accidents, pour tous nos employés, semblable à celui actuellement en force aux mines de King et Bell.

Digitized by Google

"Les employés travailleront une demi-heure extra chaque jour, durant six mois de l'été, et en considération de ce travail, ils demeureront assurés durant toute l'année.

"BEAVER ASBESTOS CO."

Soit que les ouvriers ne comprissent pas le système que la Compagnie leur imposait, soit qu'ils n'eussent pas le temps de l'étudier, l'opinion se forma parmi eux qu'ils ne devraient pas l'accepter et qu'ils refuseraient de travailler si la Compagnie persistait à vouloir inaugurer ce nouveau système. Quelques-uns prétendirent qu'il était de l'intérêt de la Compagnie que ses employés soient munis d'assurances contre les accidents et la mort, et, en conséquence se refusaient à servir gratis la demi-heure demandée.

Le 26 avril tous se présentèrent aux mines pour continuer le travail aux anciennes conditions. Mais le gérant de la Compagnie leur ayant de nouveau annoncé que l'avis donné prenait force ce jour-là, les ouvriers refusèrent de travailler aux nouvelles conditions. Ils quittèrent les chantiers et s'en allèrent un peu plus loin, où ils discutèrent ensemble la position qui leur était faite.

Quelques instants plus tard, le gérant les fit appeler à son bureau, leur paya ce qui leur était dû, et leur annonça qu'ils n'étaient plus ses employés.

Les jours suivants, des démarches furent faites par M. Jacques Rousseau, constable des mines, afin d'amener les deux parties à un arrangement, mais sans aucun résultat, la Compagnie persistant dans l'introduction du nouveau système pour rencontrer les compensations en cas d'accidents, et les ouvriers refusant toujours de l'accepter.

Le 3 mai, la requête suivante, signée par au-delà de soixante ouvriers, me fut transmise:

"Thetford Mines, 3 Mai 1909.

"Nous,soussignés, citoyens de Thetford Mines, vous adressons respectueusement la requête ci-dessous, vous priant de prendre notre demande en considération, et de bien vouloir nous secourir dans nos troubles.

"Voici les faits:

"Nous, les employés de la mine dite Beaver Asbestos Co., nous sommes des pauvres mineurs et désirons travailler pour gagner notre vie et celle de nos familles. Nous avons toujours été de paisibles citoyens, et c'est ce que nous voulons être à l'avenir, et élever nos enfants de même. Pour cela, il nous faut travailler, et c'est ce que nous avons toujours fait. Nous nous sommes toujours soumis aux travaux qui nous ont été offerts, ainsi qu'aux règlements de la journée de dix heures d'ouvrage, ce qui est très pénible pour tout homme de prendre une masse de fer, un pic ou une pelle, pendant dix heures, beau temps, mauvais temps, qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid.

Digitized by Google

"Vous nous direz peut-être que nous sommes payés en conséquence. C'est vrai, et nous ne voulons pas nous plaindre de la journée de dix heures. Si l'on vous dit toutes ces choses, monsieur, c'est seulement pour vous faire comprendre mieux notre position, car nous osons espérer que vous saurez remédier à notre position actuelle, si c'est en votre pouvoir. Connaissant d'avance votre autorité et votre influence, votre voix nous sera d'un grand secours dans la présente circonstance, et nous nous soumettons d'avance à votre arbitrage et à votre bon vouloir, afin d'obtenir justice et revendication de nos droits.

"M. A.-R. Martin, le gérant de la Beaver Asbestos Co., nous a imposé de travailler une demi-heure de surcroît cinq jours par semaine, ce qui fait deux heures et demie et cela pendant six mois de l'année, pour une assurance que nous ne connaissons pas, et de laquelle assurance nous n'avons aucune police, et qui nous rapporte bénéfice seulement dans le cas où l'on se fait estropier dans la mine même. Ailleurs, cette assurance ne compte pas. Si nous sommes malades, l'assurance ne paie aucun secours. Voilà les faits, monsieur.

"Nous, pauvres mineurs, nous travaillons pour le soutien de nos familles. Presque tous nous avons des assurances dans les sociétés de secours mutuelles, pour subvenir aux besoins de nos familles en cas de maladie ou d'accident. Nous ne refuserons pas de nous assurer de nouveau et prendre une assurance contre les accidents dans les mines. Que M. Martin garde le prix d'une assurance raisonnable, sur notre salaire de dix heures par jour, et nous sommes prêts à nous soumettre à cela; nous le lui avons offert. Mais nous ne sommes pas capables de faire plus, et nous ne voulons pas travailler une demi-heure par jour ce que nous appelons pour rien, sans avoir aucune garantie quelconque. De plus, nous ne sommes pas capables de résister à d'aussi longues heures de travail à des travaux aussi durs. Ce n'est pas le trouble que nous voulons, c'est la paix et une journée de travail de dix heures. Voilà tout.

"Il y a déjà huit jours que cela dure, c'est-à-dire que nous avons abandonné l'ouvrage, et c'est déjà trop pour plusieurs d'entre nous. Nous n'avons pas causé de trouble, à preuve, M. J. Rousseau, constable, est sur les lieux presque tout le temps. Il nous a recommandé de ne pas faire de trouble, et nous avons suivi ses conseils. Nous ne voulons pas faire de trouble, mais nous voulons travailler dix heures par jour et garder nos places et notre ouvrage.

"Nous espérons, monsieur, que vous prendrez notre cause en considération et que justice nous sera rendue."

Une dépêche fut immédiatement envoyée, annonçant que je serais à Thetford Mines le lendemain, afin de prendre les moyens de régler cette difficulté.

Le 4 mai, j'étais à Thetford Mines, où j'eus des entretiens très animés, avec le gérant et avec les ouvriers, qui durèrent jusqu'au soir. Finalement, après tous ces pourparlers, le gérant consentit à me donner la lettre suivante,

Digitized by Google

expliquant sa position et donnant les conditions auxquelles il reprendrait les ouvriers:

"Beaver Asbestos Company,

"Thetford Mines, 4 Mai 1909.

"Félix Marois, écr.,

"Greffier de Conciliation.

"Cher Monsieur,—

Pour confirmer notre conversation de ce jour, au sujet de la grève actuelle dans notre mine, je désire vous informer que, durant l'hiver dernier, nous avons tenu nos mines en opération pour l'unique raison de garder nos employés au travail. Et notre seule raison pour reprendre les opérations à présent, serait de donner du travail aux ouvriers.

"Nous regrettons que cette grève soit arrivée par égard pour les employés, et non par égard pour nous. En autant que nous sommes concernés, cela fait aussi bien notre affaire, sinon mieux, de garder nos mines fermées pour un temps considérable à venir. Toutefois, nous croyons que ce serait injuste envers la grande majorité des ouvriers qui veulent revenir travailler.

"Cette grève a été entièrement de la faute des employés, et n'a été occasionnée par nous en aucune manière. Nous avons affiché des avis, par rapport à la demi-heure supplémentaire, en temps suffisant, de sorte que, si les employés avaient objection à ce système, ils pouvaient se présenter au bureau pour le discuter. Nous sommes toujours contents de rencontrer les ouvriers pour discuter avec eux tout sujet pour lequel ils se croient injustement traités. Néanmoins, les ouvriers ont enlevé cette affaire de nos mains quand ils se sont déclarés en grève. Par ce fait, ils ont perdu leur droit à la discussion.

"Vous avez soulevé la question que les ouvriers croient n'avoir aucune garantie. Ceci est absolument erroné; ils sont assurés par une police dans une des plus grandes compagnies d'assurance du monde, laquelle police vous a été montrée.

"Pour l'avantage des ouvriers qui voudraient travailler, je consentirai à reprendre les opérations, mais il doit être entendu que le travail sera repris que sous le système proposé. Si, après deux semaines, lorsqu'ils comprendront parfaitement le système, les ouvriers s'objectent encore, je serai prêt à rencontrer une délégation et discuter le sujet d'une manière amicale.

"Respectueusement,

"A.-R. MARTIN."

Muni de cette lettre, je retournai à la salle où les ouvriers m'attendaient. Je leur expliquai la proposition que le gérant avait consenti à faire, et les

Digitized by Google

exhortai à l'accepter. Je leur annonçai que, s'ils se déclaraient satisfaits de cet arrangement, ils pourraient reprendre leur travail le lendemain matin. La réponse ne se fit pas attendre, et presque tous répondirent à haute voix qu'ils acceptaient.

Je retournai immédiatement au bureau de la Compagnie, et j'informai le gérant du résultat de mes démarches. Il se déclara satisfait, et il m'invita à assister à l'ouverture des mines le lendemain, à six heures du matin.

A l'heure dite, le lendemain, j'étais rendu sur le terrain des mines, et je pus constater avec satisfaction que tous les ouvrires étaient à leur poste, bien disposés à travailler, comme ils le faisaient d'ailleurs avant la grève, et confiants que la Compagnie, tenant compte de leur bonne foi en se soumettant à ses conditions, changerait le système actuel de contribuer à l'assurance contre les accidents, par un autre qu'ils devront proposer dans quelque temps.

Le nombre des ouvriers en grève était d'environ cent vingt, et le minimum des salaires est de $1,75 par jour, pour dix heures de travail durant toute l'année.

Avant de terminer ce rapport, Monsieur le ministre, je dois faire mention de l'aide précieux qui m'a été donné par le constable des mines, M. Jacques Rousseau, durant la grève des mineurs à Thetford Mines. Si le bon ordre a été maintenu durant cette grève, cela est dû à l'influence et aux bons conseils de ce fidèle et habile employé.

Permettez-moi aussi d'ajouter à ce rapport l'appréciation suivante du correspondant de l'*Action Sociale*, à Thetford Mines, publiée dans l'édition de ce journal du 7 mai 1909, au sujet du règlement de la grève des employés de la "Beaver Asbestos Co" :

"C'est le 14 mai après-midi, après une conférence pacifique de plusieurs heures, présidée par un arbitre compétent, que la grève de la mine "Beaver Asbestos Co." a eu son dénouement tel que prévu.

"Les ouvriers travailleront une demi-heure de plus durant quinze jours, après quoi on s'efforcera de leur donner satisfaction.

"Ils ont appris à cette conférence bien des choses qui pourront leur être utiles pour l'avenir.... C'est de la réflexion et non de l'entêtement que naît la bonne entente. La politesse même y trouve sa place."

Humblement soumis,

FELIX MAROIS,

Greffier des Conseils de Conciliation et d'Arbitrage.

Digitized by Google

VI

INSPECTION DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET DES ÉDIFICES PUBLICS

Par ordre-en-conseil du 27 juin 1893, la province de Québec a été partagée en trois divisions pour les fins de l'inspection des établissements industriels, savoir :

La division de Québec, comprenant les districts judiciaires de Québec, Trois-Rivières, Beauce, Montmagny, Kamouraska, Chicoutimi, Saguenay, Rimouski et Gaspé.

La division des Cantons de l'Est, comprenant les districts judiciaires de Bedford, Saint-François et Arthabaska.

La division de Montréal comprenant les districts judiciaires de Montréal, Ottawa, Pontiac, Terrebonne, Joliette, Saint-Hyacinthe, Beauhornois, Iberville et Richelieu.

PERSONNEL DU SERVICE

Inspcteurs : M. Louis Guyon, inspecteur en chef, 9 rue St-Jacques, Montréal ; MM. James Mitchell, O.-J. Monday et J.-E. Deslauriers, 9 rue St-Jacques, Montréal ; MM. P. J. Jobin et Félix Marois, Hôtel du Gouvernement, Québec ; R.-H. Gooley, Coaticooke.

Inspectrices : Madame Louisa King, et Mademoiselle Robertine Barry, 9 rue St-Jacques, Montréal.

BUREAU DES EXAMINATEURS DES INSPECTEURS DE CHAUDIERES A VAPEUR.

MM. William Laurie. E.-O. Champagne et Louis Harpin, de Montréal ; M. Joseph Samson, de Lévis, et M. F.-X. Drolet, de Québec.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. GUYON,

Inspecteur en chef.

Montréal, le 30 juin 1909.

A l'honorable L.-A. Taschereau,

Ministre des Travaux publics et du Travail.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'inspection des établissements industriels et des édifices publics, pour le dernier exercice, ainsi que quelques notes sur le fonctionnement du service dans les différentes divisions d'inspection de la province.

OBSERVATIONS GENERALES

Notre service vient d'atteindre sa majorité. Organisé en 1888, il compte maintenant vingt et un ans d'existence.

Etroitement lié au développement manufacturier de notre province, il n'est pas exagéré de dire, que le service d'inspection a contribué pour une bonne part aux réformes économiques introduites dans nos fabriques et usines, sans compter son action si importante en ce qui se rapporte à la santé et à la sécurité des ouvriers du pays. Nous débutions jadis avec trois inspecteurs. Le service aujourd'hui est de six inspecteurs et de deux inspectrices. Les deux modestes locaux de Québec et Montréal ont été remplacés par de spacieux bureaux et par l'augmentation d'un bureau additionnel pour les Cantons de l'Est, situé à Coaticooke.

Quatre clercs chargés des écritures, etc., viennent compléter cette organisation généralement connue sous le nom de bureau des inspecteurs des établissements industriels et des édifices publics, le tout placé sous le contrôle du Ministre des Travaux publics et du Travail.

Le cadre forcément restreint de ce rapport ne me perment pas d'esquisser qu'elle a été la marche rapide de notre législation ouvrière. Cette évolution constitue une phase intéressante dans la vie économique de notre province et prouve surabondamment que, dans notre jeune pays comme dans la vieille Europe, le vingtième siècle appartient au travail.

La loi de 1885, préparée et offerte aux différentes provinces par le gouvernement fédéral, était le fruit des travaux d'une commission parlementaire. Cette législation ne pouvait être qu'expérimentale, et son application dans chaque province révéla de suite bien des lacunes. Aussi, chaque année, des amendements importants présentés tantôt par les conseils ouvriers, tantôt par les pouvoirs publics, vinrent-ils complètement transformer les mesures un peu rudimentaires de 1888 pour en faire la première loi de l'inspection du travail du Dominion.

Digitized by Google

Comme nous nous y attendions,après la mise en force de la nouvelle loi des édifices publics, les inspecteurs durent consacrer le meilleure partie de l'année à l'inspection des hôtels et des maisons d'éducation.

En lisant les différents rapports de vos inspecteurs, vous aurez raison d'être satisfait, Monsieur le Ministre, d'avoir étendu les prescriptions de la loi aux hôtels et autres catégories d'édifices qui avaient été négligés jusqu'ici. Le nombre considérable d'appareils de sauvetage, d'extincteurs, et d'améliorations de toute sorte, introduit dans ces bâtisses durant le dernier exercice, prouve clairement l'importance extrême qu'il y avait d'obliger les propriétaires d'hôtel à protéger les voyageurs autant que possible contre les dangers d'incendie.

L'énorme territoire à parcourir, afin de pouvoir visiter tous ces édifices, demandera encore beaucoup de temps, car en dépit de l'activité et de la bonne volonté des inspecteurs, les réformes demandées aux propriétaires entraînent bien souvent de trois à cinq visites. Une fois que toutes les précautions contre le feu auront été prises, nos inspecteurs pourront travailler aux améliorations sanitaires qui laissent énormément à désirer dans nos hôtels, tant à la campagne que dans les petites villes.

Le souci le plus grand, je pourrais dire l'unique, chez un grand nombre d'hôteliers n'est pas le bien-être ou la sécurité des voyageurs, mais le nombre de consommations qu'on peut détailler aux bars ; aussi, est-ce avec une satisfaction profonde que le public voyageur a salué le venue des inspecteurs. Le propriétaire d'un hôtel considérable me disait dernièrement que jamais mesure plus sage et plus urgente n'avait été adoptée par le gouvernement et il ajoutait : le gouvernement va donc pouvoir savoir où sont situés les hôtels et où sont les buvettes.

Comme nous l'avions déjà signalé dans nos rapports précédents, l'inspection des chaudières reste toujours l'insoluble problème de notre service. Nos inspecteurs de chaudières ont une tâche bien ardue car un grand nombre de petits industriels cherchent tous les moyens de se soustraire à l'inspection annuelle.

INSPECTION.

Division Ouest du District de Montréal.

Le nombre des visites et contre-visites dans la Division Ouest, se chiffre comme suit :

Etablissements industriels	121
Edifices publics	209
Enquêtes d'accidents	31
Visites en réponse à des plaintes	19
Total	380

Digitized by Google

L'application de la loi dans les hôtels a donné lieu à une augmentation considérable dans le nombre des lettres et des rapports à préparer. Entre les mois de mars et mai, ce fut un défilé continuel des propriétaires, anxieux de se mettre en règle, afin de pouvoir posséder le précieux certificat exigé d'eux par les collecteurs du revenu.

Les charges de chef du bureau deviennent de plus en plus lourdes en raison de l'extension donnée à nos lois et à l'augmentation toujours croissante des affaires nécessitant ma présence au bureau—examens de plans, vérification de devis, d'escaliers de sauvetage, consultations au sujet de causes d'accidents, etc. C'est à peine si je puis trouver le temps nécessaire pour prendre connaissance du fonctionnement des bureaux dans les autres divisions d'inspection.

TRAVAIL DES JEUNES GARCONS ET FILLES DANS LES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS.

En fixant à quatorze ans l'âge d'admission à la fabrique des garçons et des filles, nos législateurs ont agi avec prudence, et fait faire un grand pas à la partie la plus importante, sans contredit, de notre loi sur le travail.

En présence des efforts si considérables qui se font pour introduire l'enseignement technique dans notre province, il n'est peut-être pas sans intérêt d'attirer votre attention sur la situation créée aux jeunes apprentis par l'Acte 57 Victoria, Chap. 30, telle qu'amendé en 1907.

Article 3028.—Dans les établissements classés comme dangereux, etc., les ouvrières ne doivent pas avoir moins de dix-huit ans et les ouvriers moins de seize ans.

Par. 2.—Dans les autres établissements, la loi fixe l'âge d'admission à quatorze ans pour les filles et pour les garçons.

L'inspecteur s'assure de l'âge de l'enfant, 1°. soit par le certificat signé par les parents ou tuteur; 2°. par l'examen d'un médecin; 3°. en s'assurant de l'authenticité du certificat au moyen d'affidavit.

Art. 3024.—En ce qui concerne la santé. L'inspecteur peut exiger l'examen de l'enfant par un médecin, et à défaut d'âge ou de force physique l'enfant peut être renvoyé de la fabrique.

L'Art. 3024a (vise l'instruction). Tout garçon et toute jeune fille au-dessous de seize ans employé dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire, doit, tant qu'il ou qu'elle continue d'être ainsi employé, ou jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y en a une et aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement sans être assuré que ce jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou (suivant le cas) sans un certificat du directeur ou autre institu-

Digitized by Google

teur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente la dite école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

En résumé l'enfant peut être exclu de la manufacture pour défaut d'âge, pour défaut de force physique, et il est défendu au patron de l'employer à des travaux dangereux avant l'âge de seize ans.

Jusque-là, le législateur a suffisamment armé l'inspecteur contre la fraude et la cupidité des parents ignorants et sans entrailles.

Mais comme les enfants illettrés de quatorze à seize ans se trouvent toujours dans l'obligation imposée par le Statut 1907, et que satisfaire à cette obligation nécessiterait la création d'écoles du soir pour les deux sexes dans toute la province, et que de plus, ce système offre toujours les inconvénients sérieux signalés dans nos rapports précédents, nous sommes convaincus qu'un changement radical s'impose.

La clause citée plus haut était destinée à préparer les parents à la nécessité absolue de maintenir leurs enfants aux écoles jusqu'à l'âge de quatorze ans, mais, je le répète, elle n'a plus sa raison d'être et devrait être remplacée par une disposition obligeant les parents de fournir le baptistaire de l'enfant comme preuve de l'âge, ainsi que le certificat d'un maître d'école, principal ou maîtresse attestant que l'enfant sait lire et écrire et possède quelques notions d'arithmétique. Pour les enfants d'immigrants, nés à l'étranger, le baptistère serait remplacé par la déclaration assermentée des parents, en conformité avec l'article 3023, par. 3.

INSPECTION DES CHAUDIERES

Nombre de chaudières inspectées

	Années 1908-09	1906-07
Division Ouest	558	368
Division Est	403	502
District de Québec	756	719
Cantons de l'Est	488	373
A Montréal par les inspecteurs municipaux	850	810
Total	3055	2772

Augmentation sur le nombre de chaudières inspectées l'an dernier, 283.
Le nombre d'inspections fournies par nos inspecteurs accuse une légère augmentation dans la division de Québec. Les inspections dans la ville ont été plus nombreuses.

Nos inspecteurs se heurtent toujours aux mêmes difficultés que nous avions l'honneur de vous signaler l'an dernier: opposition systématique des industriels, qui, en grande majorité, s'imaginent que le gouvernement devrait

Digitized by Google

se charger de rémunérer les inspecteurs de toutes les charges imposées par notre département.

La compétition qui existe entre les compagnies d'assurance de chaudières à vapeur a eu pour effet de faire baisser les taux, permettant ainsi à un grand nombre de petits industriels de s'assurer et de bénéficier des inspections garanties par la police émise. Telles chaudières de moulins, ou de fabriques, qui étaient inspectées annuellement par nos inspecteurs, passent sous le contrôle des compagnies d'assurance, et cela après que nos officiers se sont donné beaucoup de peine pour préparer l'industriel et le convaincre de la nécessité et des bienfaits de l'inspection. C'est donc une perte sèche, et une diminution qui va s'accentuant tous les jours, dans les revenus de nos inspecteurs.

Certains comtés de la rive sud ainsi que plusieurs dans les Cantons de l'Est sont simplement inabordables, et je m'étonne de la tenacité et de la mensuétude de nos inspecteurs qui ne se découragent pas et recommencent chaque année cette ronde ingrate.

M. l'inspecteur W. Leclair, chargé jusqu'à ces derniers mois de faire l'inspection des chaudières situées dans la banlieue et les comtés avoisinants, a été forcé d'abandonner le service pour cause de maladie. Sa démission officielle m'a été remise.

En dépit des difficultés sans nombre qui entravent cette branche du service, je suis convaincu que nos inspecteurs rendent des services précieux, et je suis heureux de pouvoir annoncer qu'il n'y a pas eu d'explosions de chaudières entraînant des pertes de vie dans les fabriques de notre province durant le dernier exercice; ce qui est le meilleur éloge que nous puissions rendre à ses officiers dont le zèle et l'activité mériteraient un traitement plus généreux.

ACCIDENTS

Il a été transmis 141 avis d'accidents, pour la division ouest durant le cours de l'année dernière.

Nombre d'accidents rapportés dans chaque division d'inspection.

Division de Montréal	No d'accidents	Cas fatals
Division Ouest	141	4
Division Est	347	10
Division de Québec	79	12
Division des Cantons de l'Est	93	5
	660	31
Accidents rapportés en 1907-08	442	29
Augmentation	218	dim. 2

Digitized by Google

En comparant les chiffres fournis pour le dernier exercice nous constatons une augmentation considérable d'accidents dans l'industrie. Les cas fatals n'ont diminué qu'en apparence, car l'an dernier nous avions eu à enregistrer le sinistre de l'Ile Perrot, tandis que les cas de mort rapportés cette année portent sur les fabriques, un peu partout.

Je suis cependant fermement convaincu qu'un grand nombre de patrons négligent de nous envoyer l'avis prescrit par la loi, surtout dans les cas d'accidents peu sérieux. Invariablement, si la victime peut revenir à la fabrique durant la huitaine, le patron n'avertit pas. Un grand nombre d'accidents signalés sont dus à l'absence de dispositifs de protection. En général, les industriels ne montrent que peu de zèle pour l'achat d'appareils spéciaux. L'inspecteur réussit assez facilement à faire protéger les transmissions, entourer les volants, faire disparaître les projections dangereuses, etc., mais s'il est question de l'achat des couvre-scies, ou d'une carde pour une dégauchisseuse, le patron devient pessimiste, ou tout-à-fait hostile à ce qu'il prétend être une innovation coûteuse et impraticable.

Protégés par une compagnie d'assurance contre les accidents, bien des patrons et la plupart des grandes corporations ne s'occupent pas assez des accidents qui peuvent frapper les ouvriers. Aux bonnes traditions du droit qui veut que le patron traite son employé en bon père de famille, l'industriel moderne répond; "Je ne suis pas le gardien de mon frère", et nous sommes encore bien loin des principes sur lesquelles avait été basée l'association de Mulhouse pour la prévention des accidents.

M. Engel Dolphus disait dans son préambule: "Le fabricant doit autre chose à ses ouvriers que le salaire. Il est de son devoir de s'occuper de leur condition morale et physique, et ce devoir, qu'aucune espèce de salaire ne saurait remplacer, doir primer les considérations d'intérêt particulier qui semblent quelquefois se mettre en opposition avec ce sentiment.

Rien de plus dangereux, de plus triste que cette espèce de fatalisme qui nous ferait envisager le chiffre des accidents de fabriques comme une prime à peu près immuable à payer au destin ou comme une conséquence inévitable du travail manufacturier. Et d'une façon précise et non moins éloquente le célèbre homme d'Etat italien M. Luigi Luzzatti affirme que: le premier devoir des fabricants est celui d'organiser leurs usines de manière que la plus intense concentration du travail s'allie avec le respect profond de la vie humaine.

Si les patrons voulaient bien considérer que les améliorations demandées ne constituent jamais qu'une augmentation du capital d'installation facile à calculer et à amortir, tout irait bien. Les mesures de prévention profitent, en fin de compte, à l'industriel, puisque les accidents—source de responsabilité —sont souvent fort coûteux.

Tout considéré, un fabricant entendu, ne voyant presque jamais diminuer la somme de ses bénéfices par l'achat de moyens préventifs, cessera d'être opiniâtre et aveugle. Je suis convaincu que le jour n'est pas loin où

Digitized by Google

plus d'un de nos industriels récalcitrants d'aujourd'hui finiront par devenir des philanthropes, le cœur rempli de sentiments humanitaires.

On constate avec plaisir que dans la plupart des établissements industriels, les parties dangereuses des machines, machines-outils, transmissions, etc., sont enfermées ou encagées de telle façon que le risque d'accident est réduit au minimum pour l'ouvrier attentif qui fait son travail comme il doit le faire.

Partout en particulier dans la grande industrie, on peut clairement constater le désir d'augmenter la sécurité de l'exploitation par des mesures effectives de protection, par un surveillance plus grande et par des instructions aux ouvriers.

Devant les chiffres déjà cités il faut bien admettre que le nombre des accidents est encore effrayant, et qu'il faut en chercher la raison en ces trois ordres de faits: d'abord le système de prévention des accidents n'est pas encore établi d'une manière parfaite. Dans certaines industries, en effet, dans le travail du fer et d'autres métaux, les ouvriers sont toujours exposés par le fait qu'ils sont continuellement en contact avec les parties coupantes, mobiles ou écrasantes, telles que les presses à estamper, les scies, les rabotteuses, etc. D'autre part, il reste un grand nombre de machines-outils pour lesquelles on n'a pas encore trouvé jusqu'ici d'appareils suffisants dans toutes les circonstances.

Puis il convient de noter qu'une grande partie des vieux bâtiments employés pour ateliers, n'ont pas été construits dès l'origine pour l'usage auquel on les emploie aujourd'hui. On y enserre ces immenses machines créées par la technique récente dans les locaux offrant trop peu d'espace pour que les ouvriers puissent travailler sans danger. Enfin, la source principale des dangers, et ce qui semble le plus difficile à combattre, réside bien dans la répugnance des ouvriers pour les mesures qui doivent les protéger, ainsi que dans leur insouciance et leur témérité. L'ouvrier se croit à l'abri de tout danger, malgré les tristes exemples qu'il a pu constater lui-même et dont il a eu connaissance par ses camarades, et malgré les conséquences bien connues qui peuvent en résulter, s'il néglige de profiter des mesures destinées à le protéger.

Ici une amélioration ne peut raisonnablement se produire que lentement, car il y a à lutter contre des abus invétérés, contre la force d'habitude. Afin de briser cette résistance passive des ouvriers, plusieurs patrons se sont décidés d'user de la plus stricte sévérité, et de statuer sous peine de renvoi, que le maniement des machines dangereuses et l'exécution de travaux dangereux, ne peuvent être confiés qu'à des personnes autoriées à cet effet, lesquelles ont à suivre à la lettre les instructions spéciales, tant écrites qu'orales, qui leur sont données.

Digitized by Google

LA PREVENTION DES ACCIDENTS

La question des accidents du travail, nous dit M. Alfred Toqué, ingénieur au corps des mines, comporte deux grands aspects: d'une part, les mesures préventives, d'autre part les mesures réparatrices. Quoiqu'on fasse il sera toujours impossible de supprimer d'une manière complète les accidents de toutes sortes qui menacent le travailleur. Il est donc indispensable de rechercher les meilleurs moyens propres à en réparer les funestes conséquences.

Mais si l'on ne peut les supprimer entièrement, il est facile d'en diminuer notablement le nombre, soit au moyen de modifications judicieuses dans l'installation et le mode d'emploi des appareils, soit au moyen de dispositifs protecteurs convenablement choisis: c'est le point de vue préventif qui doit prendre une place de plus en plus considérable dans les préoccupations du monde industriel.

C'est inspiré de ces beaux principes et parfaitement convaincu que l'étude des moyens préventifs devait être le souci dominant de l'inspectorat, que nous avons travaillé à la création du modeste musée des appareils pour la prévention des accidents de fabrique, que vous serez appelé, monsieur le ministre, à inaugurer bientôt.

L'octroi de $1000 l'an dernier, ainsi que la même somme votée pour le présent exercice, constitue une concession généreuse de la part des pouvoirs publics envers la classe ouvrière.

Ce musée a pour objet : de contribuer à la recherche des moyens d'arriver à une sécurité aussi grande que possible, contre les dangers qui menacent les travailleurs dans les établissements industriels, aussi bien que dans les travaux du bâtiment, de soutenir tous les essais qui se font dans cette direction et d'agir comme stimulant et comme conseiller en ce qui concerne l'introduction, la propagation, et la nature des moyens destinés à augmenter la sécurité et le bien-être des ouvriers.

Ce sont les débuts d'une œuvre modeste destinée à devenir un puissant auxiliaire à la loi de compensation des accidents du travail adoptée à la session dernière.

L'utilité de cette institution généralement reconnue par les industriels rencontre déjà beaucoup d'encouragement chez les fabricants, qui, au début, traitaient d'absurdités ou d'utopies certaines mesures préconisées par les inspecteurs du travail.

Les ouvriers de leur côté ont salué cette création avec joie ; et s'il est vrai, comme il est généralement admis par ceux qui ont étudié la question, qu'une des causes les plus fréquentes des accidents du travail réside dans l'attitude des travailleurs qui négligent ou dédaigent de prendre les précautions requises, que ne pourront retirer ceux d'entre eux qui, soucieux des dangers qui les menacent, voudront visiter ce musée où tout sera mis sous les yeux,

Digitized by Google

concernant les mesures de prévention, le fonctionnement des appareils, et les explications des inspecteurs; tout cela ne constituera-t-il pas le moyen le plus effectif pour l'atténuation de ce fléau redoutable qu'est l'accident du travail?

LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La loi concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, et la réparation des dommages qui en résultent, sanctionnée le 29 mars 1909, devra prochainement entrer en vigueur.

Bien que cette loi soit en dehors du cadre de nos obligations comme inspecteurs, nous ne pouvions qu'être profondément réjouis de la voir inscrite dans nos statuts.

Ancien délégué au congrès des accidents du travail tenu à Paris en 1889 et plus tard en 1900, nous n'avons jamais perdu l'occasion, dans nos rapports annuels, de demander au Gouvernement l'adoption d'une loi réparatrice,—corollaire indispensable de cette grande œuvre sociale—la prévention des accidents et la compensation des travailleurs blessés dans l'industrie.

D'après les principes du droit commun, c'est à l'ouvrier blessé ou ses ayant droits, s'il est mort, qu'incombe la charge d'établir la faute du patron ou de ses préposés. Cette faute, il est difficile, parfois impossible de la démontrer. En toute hypothèse, semblable démonstration nécessite une procédure longue et dispendieuse. Si l'on ajoute maintenant les lenteurs de la procédure d'autant plus douloureuses pour la victime ou pour sa veuve et ses enfants, les difficultés de la preuve imposée à l'ouvrier dans un milieu mobile où l'état des lieux est le plus souvent bouleversé, où les témoins se déplacent sans cesse et disparaissent rapidement, etc., l'ouvrier, dans ses justes revendications, se trouve en face de nombreuses causes d'insuccès contre lesquels la loi nouvelle se chargera à l'avenir de le protéger.

Personne mieux que l'inspecteur n'est en mesure d'apprécier toute l'importance et le profond soulagement que cette nouvelle loi apportera à la classe ouvrière.

Rien de plus navrant que cette longue procession d'ouvriers estropiés. Mornes, abattus, nous les apercevons sur les bancs du palais attendant l'arrêt redoutable qui viendra aggraver la perte physique subie en y ajoutant la perte de l'indemnité, qui dépend que trop souvent d'un hasard ou d'une injuste appréciation de faits, peu connus par les hommes de loi.

Cette loi est due entièrement à l'initiative du Gouvernement—c'est le cas de le dire—car les conseils ouvriers n'ont pas, que je sache, formulé de demandes en ce sens.

Si les ouvriers ont montré un peu de défiance durant l'étude de la loi nouvelle, c'est que ce genre de législation est très peu connu hors de la vieille Europe. L'initiative du gouvernement n'en est donc que plus méritoire.

Digitized by Google

Espérons que patrons et ouvriers, liés ensemble par des obligations et des intérêts communs, trouveront dans la loi de compensation des accidents du travail un élément de concorde et d'entente.

EDIFICES PUBLICS

Comme vous le verrez, Monsieur le Ministre, dans le rapport des inspecteurs des différentes divisions, nos travaux et inspections à la campagne et dans les petites villes ont porté presqu'entièrement sur la visite des hôtels, maisons de pension et maisons d'éducation.

Nous avons rencontré chez un grand nombre un désir sincère de munir leur maison de tout ce que prescrit la loi pour la sécurité des voyageurs.

Comme il était impossible de faire la visite entière des hôtels de la province, avant l'octroi des licences, nous fîmes accorder des permis de trente jours afin de donner un délai raisonnable aux hôteliers désireux de se mettre en règle, et cela, aux instances des collecteurs du revenu. Grand nombre d'hôteliers reçurent même leur certificat, sous la promesse formelle des intéressés de se munir d'appareils de sauvetage et d'extincteurs, en attendant la visite de l'inspecteur.

Je dois dire que ce système, adopté dans le but d'aider aux propriétaires, et de ne pas retarder les opérations du fisc, n'est pas le meilleur moyen pour obtenir des réformes immédiates, car un grand nombre d'hôteliers, une fois en possession du certificat qui leur permettait d'obtenir leur licence, négligèrent, et dans quelques cas refusèrent positivement de se conformer à la loi.

La saison des licences réserve des surprises à bon nombre d'hôteliers, que rien moins que la perte de leur certificat ne saurait faire agir.

Je constate avec étonnement que les collecteurs du Revenu pour Montréal et Québec ont peu insisté sur le certificat des inspecteurs des édifices publics, et je répète, bien qu'il fut matériellement impossible de visiter tous les hôtels de la Province à partir de février à mai, il n'en est pas moins vrai qu'un hôtelier qui ouvre sa maison au public après avoir été inspectée et qui ne s'est pas muni d'un certificat s'expose à des poursuites. C'est une infraction à la loi des édifices publics punissable par une forte amende.

CONVENTION DES INSPECTEURS

La convention annuelle des inspecteurs, tenue à Rochester en juin dernier, a été une des réunions les plus importantes de ces dernières années. Le fait que son ouverture coincidait avec le congrès des commissaires du travail des Etats-Unis et du Canada, et que ces commissaires désireux de s'allier aux inspecteurs de manufactures, afin de tenir des assemblées conjointes, firent des démarches et réussirent à grouper les deux corps, ce qui donna à la convention de 1909 un regain d'intérêt et fit porter la discussion sur des sujets intéressant à un haut degré les deux délégations.

Digitized by Google

Les commissaires du travail sont tout spécialement chargés par leur gouvernement de la collection et de la compilation des statistiques, et la rencontre des inspecteurs du travail avec ces messieurs devait faire naître des questions nouvelles dont la discussion ne pouvait manquer d'intéresser mutuellement ces deux organisations spécialement chargées des questions ouvrieres.

La nouvelle qu'une loi pour la compensation des ouvriers venait d'être votée dans la province de Québec fut reçue avec enthousiasme, et vos inspecteurs furent chargés de féliciter le gouvernement au nom de la délégation réunie.

Comme les listes détaillées des avis d'accidents, enquêtes, ainsi que les certificats d'inspection des chaudières sont conservées dans les archives de chaque bureau d'inspection, et tenues à la disposition du public, nous ne les avons pas annexées au présent rapport.

Nous aurons à présenter plusieurs amendements importants à la loi des établissements industriels ainsi qu'à celle des édifices publics d'ici à la prochaine session, et nous espérons que vous voudrez bien en hâter l'adoption.

Avant de terminer, permettez-moi de vous assurer, Monsieur le Ministre, que les inspecteurs chargés de faire exécuter la loi ont, comme par le passé, apporté à leur tâche ardue beaucoup d'entrain et de zèle, et je suis heureux de pouvoir leur rendre ce témoignage mérité.

Veuillez me croire,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

LOUIS GUYON,

Inspecteur en chef.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. JAMES MITCHELL

Montréal, 30 juin 1909.

L'honorable L.-A. TASCHEREAU,

Ministre des Travaux publics et du Travail.

Québec.

Monsieur,

Conformément aux instructions données par votre département, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour la dernière année financière et qui a été une année d'amélioration et de progrès. Je crois que cela est dû dans une grande mesure à l'augmentation de l'immigration et de la colonisation dans notre pays, surtout dans les provinces situées à l'ouest du lac Supérieur, où le travail de l'immigrant ou du pionnier semble être plus promptement récompensé que dans d'autres parties du Canada. Au reste, il n'y a pas de doute que l'augmentation de la production, due à la plus grande étendue de terrain en culture, est le principal facteur du peuplement et de l'établissement des villes et des cités, qui à leur tour déterminent une demande toujours croissante des produits manufacturés de l'Est. Ainsi donc celui qui laboure le sol et ceux qui s'adonnent aux diverses industries ont un intérêt commun dans le développement de nos ressources aussi bien que dans le progrès de l'entreprise industrielle. Comme exemple de progrès et d'introduction d'industries nouvelles, j'ai eu occasion de visiter l'établissement "Gillette Safety Razor Works", pour approuver ou désapprouver une invention destinée à prévenir les accidents sur des machines à poinçonner, mise en action au moyen d'une pédale. J'ai été émerveillé des ressources mécaniques et du génie mis en œuvre pour produire ce rasoir parfait. Le travail de la main se réduit à peu de chose, les machines travaillant presque automatiquement. On me dit que la demande de cet article si utile va toujours en augmentant. On y emploie environ 75 personnes. Plusieurs fabriques de différents genres, succursales d'établissements américains, ont surgi depuis quelques années, ce qui prouve l'augmentation de la population et de la richesse.

TRAVAIL DES ENFANTS

On veille avec soin à écarter de la fabrique les enfants qui n'ont pas atteint l'âge requis par la loi. Cependant, il est indéniable qu'il se trouve encore des échappés, malgré la vigilance des inspecteurs et les recherches minutieuses des inspectrices. Le moyen le plus efficace de faire observer la loi serait d'exiger la production d'un certificat de naissance du registrateur du district dans lequel l'enfant est né, ou enregistré, ou d'après le registre de l'église où l'enfant a été baptisé. Et les parents ou les gardiens d'enfants nés en dehors de la province devraient être tenus de fournir à l'inspecteur un certificat d'âge satisfaisant. La question de l'emploi des enfants trop jeunes ou de ceux qui sont physiquement impropres au travail en est une des plus importantes qui

Digitized by Google

soient soumises au peuple du Canada, et se recommande à la plus sérieuse considération des gens en autorité, surtout en ce qui a trait à l'éducation, qui devrait entrer en ligne de compte avec les obligations imposées par la loi à ceux qui emploient ces enfants. Plusieurs personnes croient que la loi s'applique à tous les endroits où des enfants sont employés; mais il y a une distinction, les établissements mercantiles étant exemptés, bien que l'on pourrait croire qu'il y faut tout autant de protection. Les jeunes garçons et les jeunes filles que l'on voit dans les bureaux de caisses ou dans les départements des colis de ces établissements ont à remplir des devoirs tout aussi ardus que ceux des employés de fabriques, et leurs heures de travail sont aussi prolongées dans les saisons d'affaires.

ACCIDENTS

Sur les 347 accidents rapportés, dix ont été suivis de mort. Ce nombre considérable comparativement à celui des années passées est dû à ce que les manufacturiers se soumettent plus volontiers aux exigences de la loi, trouvant qu'il y va de leur avantage d'en agir ainsi, parce que leur cause devant les tribunaux où cela conduit souvent se trouve affaiblie par leur négligence et partant l'impossibilité de l'inspecteur de faire une enquête sur l'accident quand il se produit. Au nombre des cas d'accidents dont nous avons été prévenus, il y en avait beaucoup qui n'étaient pas sérieux, mais un bon nombre aussi qui étaient graves, et je crois que l'on pouvait les attribuer dans une grande mesure à la négligence des victimes elles-mêmes, et très peu pouvaient être directement imputés à la faute du patron.

Quand un homme se fait prendre dans une machine et blesser, qui doit en supporter les conséquences pécuniaires? Telle est la question fondamentale qui se pose dans tous les débats, dans les législatures et les sociétés économiques, au sujet des responsabilités du patron à l'aise, ayant compte en banque et police d'assurance, de manière que ni lui ni sa famille ne se trouvent jetés dans la misère en cas de chômage prolongé, la responsabilité incomberait tout simplement à celui qui se serait trouvé en faute. Mais comme la plupart des ouvriers n'ont ni compte en banque ni assurance, et au point de vue économique dépendent, dans une grande mesure, de ceux qui les emploient, la tendance parmi ceux qui ont étudié la question est de rejeter la responsabilité sur le patron, même lorsque l'ouvrier a accusé quelque négligence concomitante. En d'autre termes, il en est qui prétendent que comme le patron se trouve dans une meilleure condition économique que son employé, il devrait en quelque sorte représenter une assurance pour ses hommes et affecter quelque chose à cette fin dans ses finances.

Jusqu'à présent, les faits certains ayant trait à cette question ont été rares dans ce pays, bien que l'on ait fait des investigations en Angleterre, en France et en Allemagne. Mlle Crystal Eastman, l'un des membres du personnel qui est allé au milieu des ouvriers du comté d'Alleghany, (dans lequel se trouve Pittsburg) et a pris des informations sur ceux qui ont été victimes d'accidents, nous dit dans quels circonstances ces gens ont été blessés, la gravité de leurs blessures, et quelles compensations ils ont reçues de leurs patrons. Son livret comporte 500 cas, et, dans la matière,

Digitized by Google

c'est l'ensemble de faits précis auxquels on peut accorder la plus grande foi dans ce pays.

L'indemnité accordée aux ouvriers se trouve ainsi exposée sous forme de tableau :—

Sommes d'argent payées comme compensation par les patrons à 27 employés devenus infirmes par accident pour le reste de leur vie dans le comté d'Alleghany, avril, mai et juin 1907 :

Pour la perte d'un œil : $200, $150, $150, $75, $50, $48. 0,0,0.

Pour la perte d'un bras : $300,0,0.

Pour la perte de deux doigts : $100, $100.0,0,0,0,0.

Pour la perte d'une jambe : $225, $175, $150, $100, $55.0,0.

On a constaté que le nombre d'hommes tués accidentellement durant l'année industrielle en comprenait 355 qui contribuaient au soutien d'autres personnes, soit de leurs familles ou d'amis. Là-dessus, 235 étaient mariés et 120 célibataires. Maintenant, 39 familles de celles qu'ont laissées les hommes mariés n'ont reçu aucune compensation de leurs patrons ; 113 familles n'ont pas eu plus de $100, somme qui n'aurait suffi qu'à payer seulement des funérailles décentes ; et 61 familles ont eu plus de $100, mais pas plus que $500.

L'indemnité accordée aux gens qui n'ont été que blessés a été aussi peu de chose proportionnellement.

Il y a deux raisons, dit l'auteur, qui peut pallier une semblable distribution de secours, 1. la raison que les gens blessés, dans la grande partie de ces accidents, sont eux-mêmes personnellement et uniquement responsables des accidents dont ils ont été victimes. 2. La raison que dans tous les emplois qui comportent un danger, les gages de l'ouvrier sont suffisamment élevés pour parer au risque.

Puis elle donne le tableau suivant pour faire voir où semble avoir porté la responsabilité dans les 377 accidents qui ont eu la mort pour résultat :

	Nombre total	Par cent
Accidents, dont la cause est attribuée uniquement à ceux qui ont été tués ou à leurs compagnons de travail....	105	27.85
Accidents, dont la cause est attribuée uniquement aux patrons ou à ceux qui les représentent en autorité.....	113	29.97
Accidents, dont la cause est attribuée aux deux classes ci-dessus..	60	15.91
Accidents, dont la cause n'est attribuée à aucune des classes ci-dessus..	99	26.26
	377	100

Digitized by Google

"-Assurément, continue Mlle Eastman, les faits qui font l'objet de cette étude ne tendent pas à prouver que la grande majorité des accidents industriels peuvent être attribués à la responsabilité personnelle des victimes. Les accidents se produisent dans l'exercice d'une industrie. Si tous ceux qui s'y trouvent concernés y mettaient plus de lenteurs et plus de prudence, il y aurait moins d'accidents, mais comme, actuellement, les premières choses que l'on ait en vue sont le rendement et la rapidité du travail, il y a beaucoup d'accidents."

Nous allons examiner maintenant la deuxième raison que l'on peut invoquer dans la distribution des indemnités dans les accidents du travail, telle qu'elle se fait actuellement, c'est-à-dire cette raison que les gages des ouvriers dans tous les emplois où il y a danger sont assez considérables pour couvrir le risque. Le sont-ils assez?

Gain hebdomadaire.	Nombre	Par cent
Au-dessous de $10	71	16
$11.00—11.99	71	16
$12.00—14.99	89	20
$15.00—19.99	158	36
$20.00—29.99	44	10
$30.00 ou plus	7	2
	440	100

Plus de la moitié de ces gens, 52 p. c., gagnaient moins que $15 par semaine. C'est le revenu nécessaire, $2.00 par jour, dans une semaine de sept jours, d'après une étude récente, pour donner une alimentation frugale, le vêtement et le logement à une famille moyenne de cinq personnes. Avec $15 par semaine, on peut, en mettant de côté toutes récréations, soutenir une petite assurance à des taux ordinaires. Mais ces hommes-là, pour la plupart d'entre eux, se trouvent dans une classe où il y a le plus grand risque. Leur emploi, qui rend l'assurance surtout nécessaire pour eux, en rend aussi la prime excessivement élevée.

Il y a aussi d'autres manières de faire voir que les gages ne couvrent pas le risque. La plus simple et la plus concluante est d'appeler seulement l'attention sur le fait qu'un homme non expert qui commence à travailler dans une fabrique a d'abord les gages d'un ouvrier ordinaire dans les autres emplois, quoiqu'il puisse être placé dans un endroit plus dangereux, et ses gages montent graduellement, non pas à mesure qu'il fait un travail de plus en plus dangereux, mais à mesure qu'il devient plus expert et plus habile. Donc ses gages ne sont jamais fixés d'après le danger qu'il court dans son emploi. Dire que les gages couvrent le risque n'est donc pas exact en fait, ce n'est pas énoncer un fait, mais une théorie légale admissible.

En examinant les deux raisons qui pourraient servir d'excuse ou de justification à l'état de choses actuel, nous avons trouvé: 1o. que l'ouvrier blessé n'est que dans très peu de cas personnellement responsable de l'accident dont

Digitized by Google

il a été la victime; 2o. que ses gages ne sont pas adéquats à son risque. Nous pouvons donc affirmer sans préciser que la répartition de l'indemnité pour accidents du travail, telle que l'a révélée cette étude, et qui laisse le blessé et ceux qui en dépendent supporter tout le fardeau dans plus de la moitié des cas, et qui en de rares circonstances seulement les en soulage d'une partie notable, constitue à sa face même une injustice; c'est une entrave aux bonnes relations entre patrons et employés qui est assez sérieuse pour justifier une intervention du législateur.

EDIFICES PUBLICS

On a consacré beaucoup de temps durant la dernière partie de l'année à faire l'inspection des édifices, surtout les hôtels, dont les propriétaires avaient spécialement besoin de se rendre compte de leur responsabilité envers leurs hôtes et le public voyageur. Pas un des 75 établissements visités ne répondaient aux exigences de la loi, et à la vérité plusieurs étaient déplorablement défectueux, n'ayant pas d'issues supplémentaires en cas d'incendie ou de panique, sauf peut-être quelques vieux escaliers en bois et délabrés connus du propriétaire, de sa famille et de ses serviteurs seulement. Les maîtres mêmes des meilleurs de ces hôtels croyaient avoir amplement pourvu aux précautions à prendre quand de petits balcons en bois avaient été construits au deuxième et au troisième étage sans escaliers de communication. A part les améliorations faites à l'intérieur, on a ajouté des moyens de sortie à l'extérieur et jusqu'au sol à partir des étages supérieurs, soit en rejoignant les galeries ensemble par des escaliers, ou par des échelles de sauvetage en fer, dont 34 ont été installées dans ces hôtels depuis le mois de janvier dernier. Très peu de ces établissements étaient pourvus d'appareils pour éteindre l'incendie, besoin auquel on a remédié en la plupart des cas. On a fait des améliorations au point de vue hygiénique, là où la chose a été possible. Des lumières rouges ont été placées aux endroits où il y a des sorties supplémentaires et des affiches dans les deux langues ont été mises dans chaque chambre à coucher faisant connaître aux occupants les issues, l'endroit où se trouvent les extincteurs, et comment s'en servir en cas de besoin, etc. Sur le nombre d'établissements qui ont été visités, 63 se sont conformés aux ordres donnés et ont reçu des certificats.

Presque tous les hôtels de Montréal ont des appareils de sauvetage qui ont été installés, il y a quelques années, à la demande du bureau des inspecteurs.

INSPECTION DES CHAUDIERES A VAPEUR

A part la cité de Montréal, qui dépend de ses propres inspecteurs, et d'autres parties de la province que couvre une asssurance, on m'a fait rapport sur 457 chaudières à vapeur, soit un peu moins que l'an dernier. Cela peut être dû à l'emploi de l'électricité ou du gaz comme force motrice, l'annexion à Montréal de municipalités voisines, ou bien à ce que l'inspecteur a commencé son travail plus tard.

Dans le cours de l'année, on a jugé à propos de poursuivre des gens pour ne s'être pas conformés à la loi. A ce propos, je suggérerai bien respectueuse-

Digitized by Google

ment, si l'on trouve la chose nécessaire, d'amender la loi, en exigeant que le magistrat enquêteur, dans les causes sommaires, quand une décision a été basée sur un point de droit, définisse le point à soumettre à la décision du tribunal supérieur.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES MITCHELL.

RAPPORT DE M. O.-J. MONDAY

Montréal, 30 juin 1909.

A l'honorable L.-A. Taschereau,

Ministre des Travaux publics et du Travail,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'inspection des établissements industriels et des édifices publics pendant l'année finissant le 30 juin 1909.

Ce travail est fait le plus simplement possible, car si je suis inspecteur je ne suis pas littérateur et mon rapport est plutôt sous forme de résumé.

J'ai fait, dans le cours de l'année, des inspections dans 518 établissements industriels tant dans la ville que dans la banlieue sans compter celles faites dans les campagnes et qui sont en assez grand nombre, comme vous allez le voir, surtout depuis que la nouvelle loi industrielle oblige les hôteliers à se munir d'un certificat de l'inspecteur du district, pour obtenir leur licence.

Je suis en fonction depuis trois ans, et cette année j'ai constaté qu'il y avait de l'amélioration dans le rôle d'inspecteur parce que patrons comme employés semblent mieux disposés à notre égard et montrent de la bonne volonté à se conformer aux exigences de la loi industrielle. Dans les grands établissements il y a moins de remarques à faire sous ce rapport que par les années précédentes et surtout moins que dans les petits établissements. Ainsi, par exemple, je n'y rencontre plus ou presque plus d'enfants au dessous de l'âge exigé et précisé par la loi, tandis que par contre dans les petits établissements comme, par exemple, dans ceux de la fabrication des boîtes de papier ou dans ceux de la fabrication de la cigarette, j'en ai rencontré encore quelques-uns que je me suis empressé de faire congédier, mais, très souvent,

Digitized by Google

pour les retrouver dans d'autres établissements du même genre et ce n'est qu'après avoir menacé les patrons des rigueurs de la loi que ces derniers se sont décidés à les renvoyer pour de bon. J'en ai trouvé une dizaine dans l'année et cela est à peu près la moitié de ce que j'ai rencontré la première année de mon rôle d'inspecteur.

J'ai ordonné dans le cours de l'année huit escaliers de sauvetage dans la ville. Sept ont été construits sous le plus court délai. Je n'ai rencontré qu'un propriétaire qui s'est montré de plus en plus récalcitrant, et je regrette d'avoir à dire que c'est un ex-juge de la Cour Supérieure de Montréal.

Maintenant, Monsieur le Ministre, je vais vous donner la liste des hôtels et des établissements industriels que j'ai visités dans les campagnes, tant pour y faire installer des escaliers de sauvetage que pour les pourvoir d'autres moyens de protection pour la sûreté de ceux qui habitent temporairement ou d'une manière permanente ces divers établissements.

JOLIETTE

J'ai visité sept hôtels. Dans les maisons à deux étages j'ai ordonné 2 extincteurs chimiques, l'un à chaque étage. Dans les hôtels à trois étages, j'ai ordonné un escalier de sauvetage à l'étage supérieur et un extincteur à chaque étage en dessous.

J'ai visité aussi les maisons des religieux et religieuses. Quelques-unes de ces maisons sont pourvues de tubes en toile; d'autres ont des sorties en nombre suffisant; enfin d'autres ont des escaliers de sauvetage tel qu'exige la loi.

J'ai visité aussi les moulins à scie, à farine, les fonderies et manufactures de tout genre, sans excepter deux établissements de vues animées.

ST-GABRIEL DE BRANDON

J'ai visité trois hotels et sept manufactures y compris les moulins à scie. L'un de ces ateliers a fait poser un escalier de sauvetage (l'hôtel Louis Coutu) et 2 extincteurs chimiques. Les deux autres sont pourvus d'extincteurs seulement; la maison n'ayant que deux étages. Les propriétaires des moulins ou manufactures ont reçu mes ordres quant à ce qui regarde l'amélioration des instruments de travail pour la protection des employés. Quelques-uns m'ont envoyé leur rapport, d'autres se font attendre; enfin, il y en a où il faudra retourner pour les forcer à se conformer aux exigences de la loi.

ST-FELIX DE VALOIS

J'ai visité les deux hôtels. L'un, l'hôtel St-Félix, à trois étages, doit faire poser un escalier de sauvetage. Il possède présentement deux extincteurs chimiques. L'autre, l'hôtel Gouin, même chose, 3 étages et deux extincteurs.

Digitized by Google

STE-ROSE

Comté de Laval

J'ai visité l'hôtel Ste-Rose tenu par Jacques Robert. J'ai ordonné un escalier de sauvetage qui n'a pas encore été fait. Un autre hôtel (Ubald Cyr) rien de fait. A l'école de la commission scolaire j'ai ordonné, mais rien n'a été fait. J'ai visité le couvent des Sœurs Ste-Croix; il y a des tubes en toile et des extincteurs chimiques à chaque étage et à la cuisine.

J'ai visité le moulin à farine, sur la rivière, et ai ordonné plusieurs améliorations des plus urgentes; je dois y retourner.

ST-VINCENT DE PAUL

J'ai visité l'hôtel Chartrand, qui a 2 étages et 2 extincteurs; j'ai visité l'hôtel Charbonneau, qui a un escalier de sauvetage et deux extincteurs chimiques.

J'ai visité aussi le collège Laval qui possède des sorties en nombre suffisant.

TERREBONNE

J'ai visité trois hôtels, tous trois à deux étages, et ai ordonné deux extincteurs à chacun; un à chaque étage et principalement à la cuisine. J'ai également visité la manufacture de machines agricoles de Moody & Sons, que j'ai trouvée en parfait ordre et condition.

J'ai visité le collège St-Louis des Frères du St-Sacrement qui possède sept extincteurs et des tubes en toile. Aussi la manufacture de portes et chassis Limoges & Frères, et le couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame qui ont des tubes en toile et des extincteurs chimiques.

LACHENAIE

J'ai visité l'église qui était dans un état dangereux pour la sécurité du public, et en ai ordonné la démolition.

CHARLEMAGNE

Hôtel Charlemagne tenu par J.-A. Bonenfant, maison à deux étages; ai ordonné deux extincteurs.

BOUT DE L'ILE

J'ai visité l'hôtel Bureau, extincteurs ordonnés, mais pas encore reçu de rapport.

Digitized by Google

ST-JEROME

J'ai visité sept hôtels et ai ordonné dans les hôtels à deux étages deux extincteurs et ceux à trois étages, un escalier de sauvetage et deux extincteurs chimiques. J'ai visité l'école des commissaires qui est pourvue de tubes en toile et de huit extincteurs chimiques. L'hôpital des Sœurs Grises possède un extincteur chimique à chaque étage, des tubes en toile et en plus un escalier de sauvetage.

J'ai visité aussi le couvent des Sœurs de Ste-Anne qui n'ont pas encore de moyens de sauvetage. J'attends leur rapport et s'il ne vient pas je retournerai leur réitérer mes ordres. J'ai visité aussi le moulin à farine, la fonderie, la manufacture de papier Rolland, et cinq autres manufactures de portes et chassis ainsi qu'une manufacture pour faire le bardeau.

Dans toutes ces inspections il faut parler longtemps pour convaincre les patrons, ceux des manufactures les moins riches surtout, de la nécessité pour eux de se soumettre aux exigences de la loi industrielle, et cela à cause qu'il leur faut dépenser de l'argent. L'obéissance qui coûte rien, passe encore, mais quand ça coûte quelque chose on se montre plus ou moins récalcitrant. On ne peut se faire une idée, Monsieur le Ministre, de l'insouciance des patrons et ouvriers, à la campagne, en face du danger qu'ils courent journellement. Il faut leur montrer le danger du doigt et encore ils demeurent incrédules, ou s'ils nous font l'honneur de nous croire c'est plutôt pour se débarrasser de nous, pour le moment du moins. J'ai dû faire trois visites au même patron pour obtenir quelque chose en faveur de ses ouvriers, et encore et le menaçant de le faire traduire devant les tribunaux. C'est là que le rôle d'inspecteur devient le plus pénible pour les autres comme pour lui-même.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre humbre et dévoué serviteur,

O.-J. MONDAY,

Inspecteur.

Digitized by Google

RAPPORT DE MADAME KING

Montréal, le 30 juin 1909.

A l'honorable L.-A. Taschereau,

Ministre des Travaux publics et du Travail,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'inspection des établissements industriels et des édifices publics pendant l'année finissant le 30 juin 1909. Cette année, je n'ai qu'à me féliciter de l'accueil bienveillant que l'on m'a fait dans tous les établissements que j'ai visités. Sans exception, les patrons m'ont tous reçue avec courtoisie, ce qui a beaucoup facilité mon travail. Je n'aurais pu en dire autant il y a treize ans, lors de ma nomination à la charge d'inspectrice, quand on me refusait parfois l'admission dans les fabriques et où souvent on me disait de me mêler de mes affaires.

Cet accueil bienveillant de la part des patrons est une preuve évidente qu'ils apprécient aujourd'hui la visite de l'inspecteur, et qu'ils sont aussi ciée de leur avoir suggéré telle ou telle amélioration, et m'ont exprimé le désir de faire tout leur possible pour assurer le confort de ceux qui travaillent dans leurs établissements.

Il faut entrer dans ces fabriques modèles, qui font honneur à notre ville et à la générosité des fabricants pour être canvaincu que l'intérêt personnel n'a pas détruit chez ceux-ci l'amour du prochain.

DE LA SECURITE

Sous le rapport de la sécurité, comme sous beaucoup d'autres, l'inspecteur ne peut cesser d'exercer une surveillance active sur les établissements dont il a charge. Même dans les fabriques les mieux tenues, il s'y glisse souvent quelques négligences, et une visite de l'inspecteur peut parfois éviter de grands désastres. En voici deux exemples:

Au cours d'une tournée d'inspections, j'entre dans l'une de nos meilleures fabriques; j'y trouve un nouveau gérant. Je lui demande de me conduire à la fenêtre qui donne sur l'escalier de sauvetage, afin de m'assurer si elle s'ouvrait facilement. Il ne savait pas où se trouvait l'escalier, il n'était pas même certain qu'il y en eut. Après avoir cherché quelque temps, j'ai trouvé un escalier de sauvetage, mais la fenêtre qui s'ouvrait dessus était presque bouchée par un gros pupitre qui rendait l'accès à l'escalier tout-à-fait impossible. Il va sans dire que je fis comprendre au gérant qu'il avait négligé son devoir et je lui recommandai, non seulement de donner libre

Digitized by Google

accès à l'escalier mais d'en faire connaître la situation à tous les employés en y plaçant un écriteau à cet effet.

Dans un autre établissement, presque parfait sous tous les rapports, j'ai trouvé que la porte qui donnait sur la rue et qui servait de sortie à plus de trois cents employés ouvrait en dedans. L'escalier était étroit, le palier au bas très petit; en cas de feu ou de panique, il eût été impossible de sortir—c'eût été un vrai désastre.—J'ai donné ordre de faire ouvrir cette porte sur le sens de la sortie. Le lendemain c'était fait, et le gérant me remerciait d'avoir attiré son attention sur cette contravention à la loi, et d'avoir ainsi évité des pertes de vie en cas d'incendie.

La protection des arbres de transmission sous les tables des machines à coudre demandent beaucoup de surveillance. Souvent les employés eux-mêmes ôtent les planches qui servent à les protéger, quelquefois ceux qui balaient enlèvent ces planches pour mieux nettoyer sous les tables.

Dans les nouvelles installations, j'ai constaté avec plaisir que les patrons, anxieux de se conformer à la loi, prennent de suite des mesures pour éviter les accidents, et n'attendent pas que les inspecteurs viennent les ordonner.

J'ai eu peu de difficulté cette année à mettre en force le règlement en vertu duquel les jeunes filles doivent se relever la chevelure dans les ateliers où il y a des machines en mouvement.

DES HEURES DU TRAVAIL

En général, les heures de travail sont bien observées. Dans un grand nombre de fabriques, les femmes et les enfants commencent leur travail à sept heures et demie, ou à huit heures du matin seulement. On leur accorde aussi quelques heures de congé le samedi après-midi. Les patrons de ces établissements m'ont assuré qu'ils obtiennent autant de travail de la part de leurs ouvriers en leur accordant ces heures faciles qu'en les faisant travailler soixante heures par semaine. Il serait à souhaiter que tous les patrons suivissent leur exemple.

Malheureusement, il y a encore certaines fabriques dont les patrons, afin d'accorder à leurs employés le samedi après-midi comme congé, commencent le travail à six heures et demie du matin. Ces heures de travail, me dit-on, sont quelquefois accordées à la requête des employés mêmes, mais n'en sont-elles pas moins nuisibles à leur santé. Se rendre à la fabrique à six heures et demie du matin, cela signifie se lever à cinq heures pour ceux qui demeurent loin de la fabrique, cela veut dire une longue marche où le froid est le plus intense en hiver, mais surtout, cela signifie un intervalle de six ou sept heures entre un déjeuner pris à la hâte et un diner froid. N'est-ce pas pénible pour des femmes et des enfants? N'obtiennent-ils pas leur congé au détriment de leur santé? Et pourtant, ne faut-il pas à la mère-ouvrière une après-midi, sur sept pour vaquer aux soins du ménage? Ne faut-il pas à la jeune fille quelques heures pour se récréer, à l'enfant quelques moments pour s'amuser

Digitized by Google

et pour jouir de la lumière bienfaisante du soleil? Pourquoi nos législateurs ne viendraient-ils pas en aide à la classe ouvrière en proclamant le samedi après-midi comme un congé légal, et en amendant la loi de manière à interdire la journée de travail de commencer avant sept heures du matin. Voilà, Monsieur le Ministre, les deux réformes que j'ai à cœur depuis plusieurs années, et je me permets de vous les soumettre de nouveau dans ce rapport.

DE L'AGE D'ADMISSION

Depuis que l'âge de l'admission des enfants a été élevé à quatorze ans, je ne crois pas que les parents soient plus portés à enfreindre la loi que lorsque l'âge était de treize ans. Peu à peu, les parents se sont habitués aux changements. La tendance à falsifier les certificats d'âge semblent aussi avoir diminuée, et quoiqu'en dise certains journaux, peu d'enfants au-dessous de l'âge d'admission échappent à la surveillance des inspecteurs. On prétend qu'il arrive quelquefois que quand l'inspecteur entre dans une fabrique, on donne le signal de son arrivée et l'on fait disparaître les enfants avant qu'il soit parvenu aux différents étages.

Comment entrer dans une fabrique sans passer par la porte, et comment atteindre les étages supérieurs sans monter les escaliers, voilà un problème que je demanderai à ceux qui critiquent ainsi les inspecteurs de vouloir bien résoudre. A moins de n'entrer par le toit, comme le paralytique d'autrefois que l'on déposa aux pieds du grand médecin, ou bien par la cheminée comme saint Nicholas, je ne vois pas comment prendre d'assaut le personnel d'un atelier quelconque qui n'est pas situé au rez-de-chaussée.

Conformément à la loi qui défend d'employer des enfants ne sachant ni lire ni écrire, j'ai examiné plusieurs enfants entre quatorze et seize ans.

Je suis heureuse de dire que j'en ai trouvé un très petit nombre et je prévois qu'il se trouvera peu d'hommes dans la génération qui grandit, qui feront "leur marque" au lieu de signer leur nom. Certes, il est grand temps que tous, gouvernement, parents, instituteurs, inspecteurs redoublent leurs efforts pour reléguer au passé l'homme ne sachant pas signer son nom. C'est donc avec grand plaisir que j'ai vu l'encouragement donné à cause de l'éducation par l'augmentation du salaire des instituteurs et des prix décernés aux meilleures écoles. Je n'ai trouvé que deux garçons et cinq petites filles qui n'avaient pas l'âge d'admission et j'ai donné ordre de les renvoyer immédiatement. J'ai fait ceci avec d'autant plus de plaisir, qu'en questionnant ces enfants, j'ai appris que leurs parents étaient capables de les faire vivre.

DES MAGASINS

C'est toujours avec une grande satisfaction que j'entre dans un magasin munie de la loi qui me donne le pouvoir de faire placer des sièges derrière les comptoirs, afin que les jeunes filles puissent s'asseoir quand elles ne sont pas occupées.

Digitized by Google

Tous nos grands magasins sont pourvus de tels sièges, et d'après ce que j'ai pu saisir en interrogeant les employés, on leur permet de s'en servir.

J'espère que ce court rapport, qui donne une idée très imparfaite du bien que je fais de jour en jour, saura mériter votre approbation, Monsieur le Ministre, et que vous voudrez bien prendre en considération les deux recommandations qui s'y trouvent pour le bien-être de la classe ouvrière.

Le tout respectueusement soumis,

MAD. L. KING,

Inspectrice.

RAPPORT DE MADEMOISELLE R. BARRY

Montréal, 30 juin 1909.

A l'honorable Alexandre Taschereau,

Ministre des Travaux publics et du Travail,

de la Province de Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport en ma qualité d'inspectrice des établissements industriels pour l'exercice terminé ce 30 juin 1909.

Ayant été nommée pour remplacer Melle Deguise, j'ai tâché d'apporter à mes nouvelles fonctions autant de zèle que de dévouement.

Je reconnais que mes prédécesseurs, Mesdames Provencher et Deguise, ainsi que ma collègue actuelle, Mme King, ont sans doute, grâce à leurs efforts et à leur vigilance, rendu les fonctions d'inspectrice sinon tout-à-fait agréables du moins plus faciles qu'elles ne l'étaient à leur début.

Les patrons sont maintenant au fait de leurs obligations et acceptent volontiers les suggestions qui leur sont faites, touchant l'amélioration de leurs établissements et le bien-être de leurs employés. Il faut même avouer que celles-ci se dérobent trop souvent aux avantages qui leur sont offerts. Ainsi, par exemple, dans un bon nombre d'ateliers et de fabriques, on met une salle à manger à la disposition des ouvrières, mais celle-ci n'en profitent pas, et ne quittent pas l'atelier pour prendre leurs repas. Il est à désirer que ces femmes soient forcées de manger hors de la salle de travail et qu'elles puissent ainsi, pendant une heure au moins, respirer un air plus pur que celui de l'atelier.

Digitized by Google

J'ai rencontré au cours de mes visites professionnelles quelques enfants au-dessous de quatorze ans; cependant, le nombre est plus restreint que celui, qu'en certain milieu, on affecte de croire. La vérité est que beaucoup d'adolescents au-dessus de l'âge exigé par la loi sont d'aspect tellement misérable et rachitique qu'on les croit âgés de douze ans. J'ai fait plusieurs douloureuses constatations de ce genre.

Quant à la somme d'instruction des enfants dans les établissements industriels, je la vérifie en les faisant lire et écrire. Beaucoup d'entre eux,—surtout parmi les garçons—peuvent à peine épeler et ignorent la calligraphie. Consciencieusement, j'ai dit à ces enfants qu'ils avaient à fréquenter les écoles du soir pour combler les lacunes de leur éducation; toutefois, j'éprouve une certaine répugnance à les presser. N'est-il pas presque cruel d'exiger que ces enfants, qui ont peiné et trimé dur toute une longue journée, n'aient pas même leurs soirées pour se délasser du labeur quotidien?

J'aimerais à attirer l'attention du gouvernement sur un détail, lequel, au point de vue hygiénique, me semble de la plus grande importance.

J'ai remarqué que dans les fabriques de cigares, la "robe" du cigare reçoit sa toilette finale en passant par les lèvres des ouvriers et des ouvrières. Je ne sais d'habitude plus malsaine au cigarier comme au fumeur. Les lèvres sont les véhicules des microbes; il m'est arrivé de songer que la vente des cigares serait moins considérable, si le public assistait à la fabrication de ce produit.

En général, les patrons défendent formellement aux ouvriers de porter les cigares à leurs lèvres; quelques-uns l'ont fait devant moi d'une verte façon, mais l'habitude semble invétérée et le geste de porter le cigare aux lèvres est inconscient.

A mon travail dans la partie est de Montréal, y compris Maisonneuve, j'ai ajouté, durant le mois de mars dernier, la visite des fabriques de Québec, et, celle de la filature de Montmorency, ayant reçu pour cela des instructions spéciales de votre ministère.

Le tout respectueusement soumis.

R. BARRY,

Inspectrice.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. P.-J. JOBIN

Québec, 30 juin 1909.

A l'honorable L.-A. TASCHEREAU,

Ministre des Travaux publics et du Travail,

Province de Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel *re* inspection des établissements industriels et des édifices publics, dans le district d'inspection de Québec.

Les devoirs nouveaux qui s'ajoutent d'année en année à l'inspection des fabriques, le fait que chaque année aussi de nouvelles fabriques s'ouvrent et que celles qui existent déjà s'agrandissent, tout cela rend la charge que je remplis telle, que même avec la meilleure volonté du monde et en faisant la plus grande diligence possible (il y a longtemps que l'on n'entend plus parler de vacances annuelles pour l'inspecteur), je ne puis pas aisément satisfaire à tout ce que l'on exige de moi. L'inspection des hôtels et l'obligation de leur octroyer des certificats d'inspection, est une de ces principales nouveautés qui emploient le temps de l'inspecteur. La nouvelle loi au sujet de la responsabilité des patrons, bien qu'elle ne soit pas encore en vigueur, crée un état de choses qui met aussi grandement à contribution les services de l'inspecteur, et ses conseils, quant à la sûreté des ouvriers et aux appareils de protection dans les endroits dangereux, ainsi qu'aux moyens d'établir un contrôle absolu et immédiat sur les machines en mouvement, etc. sont maintenant mieux suivis : ce que l'on peut constater quand on visite les fabriques. Et je dois ajouter aussi que l'inspecteur est moins en butte aux raisonnements ineptes contre leur adoption. On m'a dit, en une ou deux occasions, que lorsque cette loi serait mise en vigueur, les propriétaires de fabriques auraient à fermer leur établissements. J'ai répondu que cela aurait du bon, attendu qu'ils laisseraient la place à d'autres plus aptes à conduire leurs affaires. Pour l'inspection des hôtels, je ne puis certainement pas dire que j'ai trouvé les propriétaires mieux disposés en faveur de l'adoption des mesures de précaution que j'ordonne. C'est une classe d'hommes, à très peu d'exception près, qui semblent absolument indifférents quant à la sûreté de leurs hôtes. Les enquêtes sur les causes d'accidents, le nombre plus grand des accidents signalés, l'inspection des hôtels, l'inspection des édifices publics et des écoles, tout cela a occupé une si grande partie de mon temps durant l'année, que je n'ai pas été capable de faire autant que les années précédentes pour l'inspection des fabriques.

PLAINTES

Trente-huit plaintes ont été reçues durant l'année, pour les causes suivantes : six à propos du travail après les heures réglementaires en employant des femmes sans avoir le permis exigé par la loi article 3026; cinq de ces

Digitized by Google

plaintes étaient contre une fabrique en particulier, mais aucune des plaintes n'était signée. Malgré des visites répétées que mon collègue M. F. Marois, et moi, avons faites à cet établissement entre 7 et 10 heures du soir nous n'avons pu le trouver en opération, et dans l'autre cas, c'était pour compenser le temps perdu durant la semaine, le travail cessant à 9 heures. Dans six cas, les plaintes avaient rapport à des bâtisses dangereuses ou à des murs de bâtisses considérés comme dangereux, et tout cela dans la cité de Québec. Dans quatre cas, c'étaient les murs de fabriques ou d'édifices publics, et dans ces quatre cas, on y a vu immédiatement, les personnes intéressées ayant reçu l'ordre de les démolir, ce qui a été fait. Dans les deux autres cas, les bâtisses étaient affectées à des fins domestiques, et comme l'inspecteur n'avait pas juridiction en la matière, ces bâtisses sont restées une menace pour la sûreté des gens. Nous avons fait droit à quatre plaintes sur la compétence de certains mécaniciens en ordonnant à ces mécaniciens de subir l'examen d'aptitude, ce que l'on a fait dans chaque cas. Dans trois cas, on se plaignait de ce que des portes d'églises étaient fermées à clef pendant que celles-ci étaient occupées. Renseignements pris, il a été clairement constaté que, par erreur ou par oubli, on avait laissé fermée à clef une des portes de l'église. Des instructions ont été données pour que la chose ne se renouvelle pas. Dans trois cas des plaintes ont été faites au sujet de chaudières de machines à vapeur réputées dangereuses. On a pris immédiatement des mesures pour les faire inspecter, et aucune d'elles n'a fait défaut à l'épreuve. Deux plaintes ont été reçues à propos de l'humidité excessive et de la mauvaise ventilation; une au sujet d'un atelier trop chauffé et une autre à propos de l'eau sur le parquet de la fabrique. On a remédié à tout cela. Deux plaintes au sujet de l'emploi d'enfants n'ayant pas l'âge voulu n'étaient pas fondées. A part cela une plainte pour chacune des causes suivantes: aspirateurs de poussière insuffisants, chaises libres dans une allée de théâtre, sorties insuffisantes dans une école, système de signaux défectueux dans une salle de machine, échafaudages défectueux, machines dangereuses dans des tanneries, cabinets d'aisance séparés pour les femmes, fumée excessive d'une cheminée et galerie dangereuse d'une bâtisse. Dans tous ces cas, on a remédié au mal, sauf dans les deux derniers où l'inspecteur n'avait pas le droit d'intervenir.

TRAVAIL APRES L'HEURE REGLEMENTAIRE

Trois permis seulement ont été accordés, et cela conformément aux exigences de la loi telle que définie par l'article 3026. Ces permis avaient pour objet six heures additionnelles par semaine pendant une période de six semaines, et l'on a fait deux heures additionnelles tous les deux jours. Le travail après l'heure réglementaire, de la part des femmes, semble diminuer, sauf dans les buanderies, où le travail est d'un genre particulier, par exemple, moins prolongé les lundis et les mardis, mais plus longs les vendredis et les samedis; toutefois, on n'y dépasse pas soixante heures par semaine, et la journée de travail ne commence pas avant 6 heures du matin et ne finit pas après 9 heures du soir. C'est ce qu'indiquent leurs livres d'heures de travail.

Digitized by Google

EMPLOI DES ENFANTS

Dans les grandes fabriques, je n'ai pas trouvé d'enfants n'ayant pas l'âge requis ou incapables de lire et d'écrire. Mais dans les petites fabriques, dans les districts éloignés, j'en ai trouvé un grand nombre qui n'avaient pas l'âge requis, mais très peu incapables d'écrire leurs noms et de lire la carte; dans ces petites industries, on semble profiter du fait que les visites de l'inspecteur ont été rares et à de longs intervalles, et les propriétaires n'hésitaient pas à lui dire qu'ils ne connaissaient pas les exigences de la loi, en y ajoutant peut-être un mot de sympathie sur la pauvreté des parents. Pour cette raison, je n'ai pas reçu de plaintes de ces derniers. Dans ces cas, on ordonne le renvoi immédiat, et qu'à l'avenir des blancs de certificats d'âge soient tenus en filière pour tous les employés âgés de 14 à 16 ans, en leur faisant remarquer délicatement qu'une récidive leur fournirait l'occasion d'aller s'expliquer longuement devant un juge des sessions ou un magistrat de district.

Pour remédier à cet état de choses, il faudrait que les visites de l'inspecteur fussent plus fréquentes et que l'on poursuivît le patron dans chaque cas, le plaidoyer d'ignorance de la loi étant le plus inepte des subterfuges. Ces gens-là savent bien qu'ils commettent un acte illégal en employant des enfants qui n'ont pas atteint l'âge requis par la loi, et quand ils allèguent la pauvreté des parents pour s'excuser d'exploiter le travail d'un enfant.

INSPECTION DES CHAUDIERES A VAPEUR

L'inspection des chaudières à vapeur a été faite aussi bien que possible; le nombre des chaudières inspectées durant l'année étant de 737, soit une légère augmentation sur l'année dernière. On trouve encore des propriétaires de chaudières assez profondément ignorants de leurs devoirs envers leurs employés, leurs voisins et le public, pour s'opposer, par tous les moyens possibles, à la vérification périodique de l'état de leurs chaudières à vapeur. Ces personnes sont un danger pour la sûreté du public et toute sympathie qu'on leur témoigne est en pure perte. Ils prennent aussi une bonne partie du temps de l'inspecteur, temps que celui-ci pourrait mieux employer et plus avantageusement.

Je me permettrai aussi d'appeler de nouveau l'attention de l'honorable ministre sur l'absence de système au sujet de l'examen des mécaniciens et de l'octroi de leurs certificats de compétence. D'après la méthode actuellement suivie, tout aspirant peut s'adresser à un inspecteur de chaudières à vapeur, dûment accrédité, ou à un examinateur d'inspecteurs de chaudières et après que le candidat aura passé son examen, le dit inspecteur ou examinateur, à son propre jugement et à sa propre discrétion, peut lui accorder un certificat de mécanicien de quatrième ou de troisième classe. Si le candidat est déjà porteur d'un tel certificat, ce moyen pour lui d'être promu à un degré plus élevé lui fait défaut, et dans ce cas, il doit subir un examen devant un bureau des examinateurs, dont trois résident à Montréal et deux autres à Québec.

Digitized by Google

Les difficultés qu'il rencontre, comme la permission d'absence à obtenir, le quorum du bureau à réunir et les dépenses à faire, tout cela empêche les aspirants d'essayer d'atteindre des grades plus élevés dans le génie mécanique.

Je proposerais donc respectueusement d'adopter un nouveau système d'après lequel chaque inspecteur de chaudières à vapeur aurait le droit d'examiner les candidats pour tous les degrés; les épreuves de l'examen seraient fournies à l'inspecteur de chaudières à vapeur, et ces papiers, une fois remplis, seraient envoyés par le dit inspecteur de chaudières à vapeur qui aurait présidé à l'examen, à l'inspecteur en chef des fabriques qui prononcera sur sur les dites épreuves d'examen et émettra des certificats basés sur les recommandations y contenues, et pour ceux qui chercheront à obtenir des certificats de première et de seconde classe, il pourra soumettre les dites épreuves d'examen au bureau des examinateurs des inspecteurs de chaudières à vapeur pour qu'il en décide, un honoraire étant accordé au dit bureau pour cela.

Quant à l'inspection des chaudières à vapeur dans les beurreries et fromageries, on semble en être arrivé à une impasse: nos inspecteurs provinciaux refusant positivement de les inspecter au tarif $2.50, comme les propriétaires de ces fabriques, syndicats ou individus, refusent de payer plus que le tarif sauf à de rares exceptions, il en résulte naturellement que ces chaudières ne sont pas inspectées.

Le nombre total des accidents signalés durant l'année a été de soixante-dix-neuf, neuf de plus que l'an dernier.

Je suis convaincu que ce nombre n'est pas le total exact des accidents qui ont eu lieu dans ce district; certains patrons ne paraissent pas du tout disposés à faire connaître les accidents qui arrivent dans leurs établissements. Sur les soixante-dix-neuf accidents rapportés durant l'année, douze ont amené la mort. Quatre ont été causés par des courroies; trois par des morceaux de bois lancés par une scie; deux, par courant électrique ou contact avec des fils découverts; un par arbre moteur; dans un autre cas l'ouvrier a eu la tête écrasée par un cylindre à tannin et un homme s'est noyé.

La classification suivant le sexe et l'âge se fait comme suit: femmes, trois; une de quatorze ans, une de dix-huit ans et une de vingt-deux ans; hommes soixante-seize, dont huit avaient quarante-cinq ans; quatre, dix-sept ans; quatre, dix-huit ans; quatre, vingt-un ans; quatre, vingt-cinq ans; quatre, vingt-six ans; quatre, trente-deux ans; quatre quarante ans; trois, quatorze ans; trois, vingt-trois ans; trois, vingt-quatre ans; trois, vingt-sept ans; trois, trente-huit ans; deux seize ans; deux, dix-neuf ans; deux, vingt ans; deux, trente-cinq ans; deux, quarante-deux ans; un, quinze ans; un, vingt-deux ans; un, vingt-neuf ans; un, trente ans; un, trente-un ans; un, trente-trois ans, un trente-quatre ans; un, trente-six ans; un, trente-sept ans; un, quarante-six ans; un, quarante-neuf ans; un, cinquante ans; un, cinquante-un ans; un, cinquante-quatre ans; et un cinquante-six ans, soit deux femmes n'ayant pas atteint l'âge de vingt-un ans et dix-huit hommes âgés de moins de vingt-un ans, 25.31 p. c. du total.

Digitized by Google

La gravité des blessures reçues est comme suit: douze tués; quatre jambes fracturées; quatre bras fracturés; un poignet fracturé; la perte d'un œil; l'amputation d'un bras; la perte de quatre doigts; la perte de trois doigts; quatre ouvriers ont perdu chacun deux doigts; six ont perdu un doigt; un a perdu un pouce; un a eu la figure brûlée et coupée; dix-huit ont été blessés au corps ou à la tête, et vingt-quatre ont reçu des blessures qui peuvent être classées comme peu graves, qui constituent trente pour cent du total; quinze pour cent des accidents ont été fatals et les blessures permanentes représentent dix-neuf pour cent du total; les trente-six pour cent qui restent de ceux qui ont été blessés accusaient des blessures graves, mais non pas au point de rester infirmes, perclus ou incapables de ne jamais travailler. Ces accidents ont donné lieu comme de coutume à des poursuites en dommages dans un certain nombre de cas, et comme inspecteur, j'ai été obligé de perdre une certaine partie de mon temps à fréquenter le palais de justice comme témoin; c'est une tâche dont j'aimerais bien être exempté. Un état détaillé de ces accidents se trouve dans nos bureaux où l'on peut les consulter.

EDIFICES PUBLICS

L'inspection des salles de cinématographe et des hôtels a pris une bonne partie de mon temps. Quant aux premières, il y a des gens, préposés à ces salles, dont la seule pensée et le seul souci semblent être d'y faire entrer du monde et de recevoir l'argent à la porte. Ces gens avertissent rarement ou n'avertissent jamais un inspecteur de leur intention d'ouvrir de telles salles, et c'est ce qu'ils font sans avoir obtenu le certificat d'inspection requis par la loi, laissant à l'inspecteur le soin de découvrir lui-même leur existence, ce qui n'est pas toujours facile à faire dans les petites municipalités qui ne sont pas et ne peuvent pas être souvent visitées. Quelques-unes de ces salles constituent un véritable danger pour le public. Il serait sage de la part des autorités municipales d'empêcher l'ouverture de ces places d'amusement jusqu'à ce que l'inspection nécessaire ait été faite et que les précautions pour éviter une panique aient été bien prises. Certainement, le public en général qui fréquente ces salles devrait jeter la vue autour de la porte d'entrée pour voir s'il apercevra le certificat d'inspection et si l'on n'en voit pas, on devrait tourner le dos et éviter cet endroit comme dangereux. On devrait comprendre que si toutes les précautions nécessaires avaient été prises, il aurait été tout à fait facile aux intéressés d'obtenir un certificat d'inspection.

A propos des hôtels, avant le premier mai 1909, les demandes faites à l'inspecteur d'aller visiter les hôtels et de leur accorder des certificats d'inspection, ont été si nombreuses qu'il n'a pas été possible de satisfaire à toutes. C'était avant l'octroi des licences pour l'année. Quand on a constaté cet état de choses, la mise en vigueur de la clause 2988n a été suspendue et chose étrange à dire, depuis le premier mai 1909, jusqu'à cette date, 30 juin 1909, pas une seule demande d'inspection d'un hôtel n'a été reçue à ce bureau. Cela semblerait confirmer l'opinion que j'ai déjà exprimée dans ce rapport sur le refus des maîtres d'hôtels de se soumettre aux exigences de la loi. Je recommanderais énergiquement de mettre en vigueur en 1910 l'article cité ci-dessus et de ne pas accorder de licence à un maître d'hôtel qui ne pourra

Digitized by Google

produire un certificat d'inspection. Il est bien possible que quelque-uns d'entre eux soient ainsi forcés d'abandonner ce genre d'occupation, mais ce serait tant mieux pour le public voyageur, car ils seraient remplacées par des gens plus dignes.

J'ai fait durant l'année cinq cent soixante-douze visites d'inspection.

Le tout respectueusement soumis,

P.-J. JOBIN,

Inspecteur.

RAPPORT DE M. FELIX MAROIS

Québec, 2 juillet, 1909.

L'honorable Ministre des Travaux Publics et du Travail,

Monsieur,

Conformément aux instructions reçues, j'ai l'honneur de vous présenter mon deuxième rapport annuel, contenant un résumé des travaux accomplis durant l'année qui vient de finir.

Il me fait réellement plaisir de pouvoir rapporter ici, qu'à part de très rares exceptions, les industriels se sont conformés à la loi réglementant le travail des enfants dans les fabriques. Durant mes inspections de l'année, je n'ai trouvé qu'une demi-douzaine d'enfants qui n'avaient pas l'âge voulu, et dont j'ai exigé le renvoi. Je dois dire, cependant, que dans tous ces cas, les patrons avaient été trompés par ces enfants qui avaient déclaré être âgés de plus de quatorze ans.

Un certain nombre de patrons, afin de s'assurer de l'âge et du degré d'instruction d'un enfant, avant de lui donner de l'emploi, exigent la production d'un certificat d'âge et lui font subir un examen, et s'il ne sait ni lire ni écrire, ils ne l'admettent pas au travail.

Voilà certainement un exemple qui devrait être suivi par tous les industriels. S'il est une question qui doit intéresser au plus haut point tout homme soucieux de l'avenir de son pays, et laisser loin en arrière toute considération d'ordre économique et surtout financier, c'est assurément celle du travail des enfants dans les fabriques.

Au point de vue intellectuel, il n'est pas besoin d'insister longtemps pour démontrer quelle ruine absolue et complète de l'intelligence cause chez l'enfant son emploi prématuré dans les manufactures. Tout le monde le sait,

Digitized by Google

tout le monde le dit, tout le monde en convient: sa place est à l'école. Combien d'enfants ne savent pas lire, parce que leur père les a forcés à travailler avant l'âge.

Ainsi, pour une mesure qui ne lui a pas rapporté grand'chose, ce père, pendant toute sa vie, se voit reprocher, par son fils ou sa fille, l'état d'infériorité dans lequel il les a plongés pour toujours, soit par sa négligence, soit par avarice: en tout cas, il a manqué à son devoir sacré de père de famille, en privant ses enfants du pain intellectuel auquel ils ont droit.

La conclusion est facile à tirer: les parents ne doivent pas envoyer leurs enfants travailler dans les fabriques avant qu'ils aient l'âge légal et qu'ils aient au moins appris à lire et à écrire; la manufacture ne doit pas les employer, et la société, représentée par l'autorité, ne doit pas les y tolérer.

La nouvelle loi relative à la sécurité des édifices publics a été observée avec empressement partout où elle a été appliquée. Les communautés religieuses, surtout, se sont fait un strict devoir de s'y conformer, démontrant ainsi avec quel grand souci elles s'occupent de la conservation des chers petits que les parents confient à leurs soins maternels, avec quelle sollicitude elles veillent sur eux.

Je crois que cela vous intéressera d'insérer ici le rapport que m'adressait la supérieure d'une de nos grandes communautés religieuses, donnant les détails d'un commencement d'incendie, au moment ou neuf cents élèves étaient en classe et occupées à leurs études ordinaires:

"Monsieur Félix Marois,

"Inspecteur des établissements industriels
et des édifices publics.

"Monsieur,

"Pour nous conformer à l'article du nouveau règlement concernant les édifices publics, maisons d'éducation, etc., j'ai l'honneur de vous informer que vendredi, 8 janvier, vers 8 hrs. 30 du matin, un commencement d'incendie se déclara dans une pièce qui sert d'atelier de peinture. En se rendant en classe, un enfant vit les flammes. Avec un sang-froid étonnant dans une fillette de dix ans à peine, elle vint à sa maîtresse, et tout bas: "Mère, dit-elle, le feu est dans le studio". Aussitôt l'alarme donnée, la brigade, avec tout l'appareil de sauvetage, arrivait sur les lieux et les pompiers se mettaient vaillamment à l'œuvre.

"Inquiète, surtout pour les petites, une religieuse passa dans leur classe annonçant qu'on allait faire un pèlerinage à l'Enfant Jésus, les engageant à se hâter de s'habiller et de se mettre en rang sans bruit. Effectivement,

Digitized by Google

un nombre des plus jeunes enfants fut conduites à la crèche de l'église de la paroisse.

"En moins de cinq minutes, nos mille élèves avaient évacué la maison, chaque maîtresse conduisant elle-même les élèves dont elle était chargée, ainsi que cela se pratique dans les sorties ordinaires.

"Quelques femmes affolées, qui venaient réclamer leurs enfants, furent plus difficiles à contrôler; elles auraient occasionné une panique si on ne leur eût interdit l'entrée des classes, où elles cherchaient à s'introduire.

"En vous adressant ce rapport, M. l'inspecteur, vous voudrez bien me permettre d'offrir nos plus sincères remerciements aux braves pompiers qui, avec tant d'énergie et d'intelligence, ont sû maîtriser l'incendie.

"Pour rassurer les parents soucieux, à bon droit, de la vie de leurs chères enfants, j'ajouterai que notre établissement est pourvu de tout ce qui est nécessaire à un prompt sauvetage en cas d'accident quelconque: un extincteur donné par la commission scolaire depuis plusieurs années déjà, et une boîte d'alarme également placée par ses soins, l'an dernier, au centre de l'école paroissiale, boîte qui fonctionne parfaitement, comme l'expérience vient de le prouver.

"De plus comme vous l'avez constaté dans vos visites, M. l'inspecteur, ainsi que M. P.-J. Jobin, votre digne collègue, notre établissement possède onze portes de sorties, avec quatre fuites d'escaliers solides, et qui toutes viennent aboutir à l'une ou à l'autre de ces portes.

"Notre école paroissiale, très bien aménagée aussi, sous le rapport de l'hygiène, laisse cependant à désirer; car l'insuffisance de nos moyens nous a toujours empêchées de pourvoir à des nécessités qui s'imposent depuis longtemps.

"En terminant ce rapport, M. l'inspecteur, j'ose solliciter la faveur de votre visite et celle de M. P.-J. Jobin. Vous pourriez juger par vous-même si, raisonnablement, nous pouvons demander un octroi à la commission scolaire, pour des améliorations qui seraient toutes à l'avantage des chères enfants qui nous sont confiées.

"J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

"Votre très humble,

(Signé) "SŒUR ST-CALIXTE,

"Supérieure.

Digitized by Google

"Congrégation de Notre-Dame,

"Saint-Sauveur, 13 janvier, 1909."

Cette lettre, monsieur le ministre, se passe de commentaires. C'est un bel éloge de la loi sage et prévoyante que vous avez fait adopter par la législature, et elle démontre l'efficacité de son application par les officiers de votre département.

L'évacuation prompte et efficace de ce couvent, dans des circonstances qui prêtaient si bien à une panique, démontre aussi que les religieuses en charge connaissent leurs responsabilités et savent maintenir leur sang-froid, et qu'une bâtisse munie de sorties nombreuses, avec entre-communications faciles, peut être classée parmi les meilleures au point de vue de la sécurité de ses occupants.

Le nombre des accidents rapportés, cette année, est de soixante-dix-neuf, dont douze ont été suivi de mort.

Je crois que si des accidents graves et encore nombreux se produisent, c'est parce que, dans la nécessité où l'on est maintenant de produire vite et à bon marché, très souvent on prend pour conduire une machine, un outil, un ouvrier qui n'y connait rien, mais que l'on paie très peu.

Il importe aussi de remarquer que bon nombre d'accidents disparaîtraient par le seul fait d'une surveillance plus attentive et plus bienveillante de la part des patrons et des contremaîtres, si, par exemple, ils se gardaient rigoureusement de laisser travailler des employés seuls à des machines dont ceux-ci ne connaissent pas encore suffisamment la manœuvre.

J'ai rencontré un garçon de 14 ans, employé dans une scierie mécanique. Malgré que cet enfant n'était pas occupé à pousser le bois contre la scie, j'ai dû conseiller à l'industriel de le congédier, car, quoiqu'on fasse, on ne peut, dans ce genre d'établissement, conjurer tout danger. L'industriel, comprenant la justesse de mes observations, m'a promis d'en tenir compte.

Je dois dire, cependant, qu'un certain nombre d'industriels, comprenant la responsabilité qui pèse sur eux, prennent d'eux-mêmes les précautions désirables, ou se conforment volontiers aux prescriptions de l'inspecteur, au sujet de la protection des machines dangereuses.

Voici les détails des accidents arrivés durant l'année:

Télesphore Vézina, 45 ans, employé dans la cour à bois de The Gres Falls Co., à Trois-Rivières. A reçu des contusions au dos et au côté, par la chute d'une pile de madriers.

Joseph Couillard, employé aux usines de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, à Rivière-du-Loup. A eu le dos de la main déchiré.

Digitized by Google

Ernest Plante, 30 ans, à l'emploi de Plante & Roy, à Ste-Flavie. Deux doigts coupés en voulant ajuster la clef d'une scie circulaire en mouvement.

Wasyl Lutock, 38 ans, employé par The Gres Falls Co., Trois-Rivières, au chargement du bois de pulpe dans les bateaux. Le dos meurtri par une pièce de bois lancée par un de ses compagnons de travail.

Arthur Lévesque, 14 ans, employé par The Métis Lumber Co., à Price, P. Q. En essayant de mettre une courroie sur une poulie en mouvement, a eu la jambe droite cassée et une côte fracturée.

Frank B. Bolster, employé comme électricien par la Shawinigan Water & Power Co., à Shawinigan Falls. En changeant les aiguilles, la victime a, par erreur, détourné un circuit qui l'a brûlé et causé sa mort.

Alphonse Gauvin, 16 ans, employé à une machine à papier par The Price Porritt Pulp & Paper Co., à Rimouski. S'est fait prendre la main entre les rouleaux, en voulant retirer un bâton qu'il avait laissé tomber dans la machine, et a eu un doigt d'enlevé et un autre meurtri.

Willie Robert, 20 ans, employé chez J.-N. Godin & Cie, manufacturiers de biscuits, à Trois-Rivières. Blessures reçues dans l'aine en travaillant sur une machine.

Prudent Gaumont, 35 ans, employé au moulin de Price Bros. & Co., à Montmagny. Voulant traverser le moulin en passant par dessus la chaîne qui monte les billots, s'est accroché les pieds et a reçu des blessures aux jambes en tombant sur les rouleaux en mouvement.

François Charest, 18 ans, employé au moulin à scie de Price Bros. & Co., Lac au Saumon. A eu le bras gauche cassé par un morceau de bois lancé par une scie circulaire.

Percy R. Daniels, 30 ans, employé de la Compagnie électrique d'éclairage de Québec. A été foudroyé par une décharge électrique pendant qu'il était occupé à des travaux d'installation dans l'entrepôt réfrigérateur de Québec.

David Ferron, 35 ans, employé à la scierie mécanique de The Gres Falls Co., à Trois-Rivières. Un doigt déchiré par la chute d'un poids en fer qui lui est tombé sur la main.

François-Xavier Falardeau, 56 ans, employé comme journalier à la scierie mécanique de The Jaune River Lumber Co., Lac Beauport. Trois doigts enlevés à la main gauche en travaillant à une dégauchisseuse.

Arthur Poitras, 26 ans, à l'emploi de Eugène Falardeau, entrepreneur couvreur, Québec. Le corps meurtri par la chute d'une échelle de sauvetage en fer.

Digitized by Google

Delphis Rousseau, 54 ans, à l'emploi de J.-B. Jinchereau, entrepreneur, Québec. Blessures reçues à la lèvre supérieure et au nez, en se sortant la tête en dehors d'un monte-charge qui était en mouvement.

Télesphore Poliquin, 21 ans, employé à la scierie mécanique de The Gres Falls Co., à Trois-Rivières. Blessé à la hanche et au dos par la chute d'une pile de planches qui le fit tomber en bas d'une plateforme.

Emile Pothier, 17 ans, employé à la scierie mécanique de The Gres Falls Co., à Trois-Rivières. Blessé légèrement dans le dos en nettoyant le dessous du moulin.

Joseph Boulmaski, 25 ans, employé aux scieries mécaniques de The Gres Falls Co., Trois-Rivières. Blessé à la hanche et à l'aine en venant en contact avec des rouleaux en mouvement.

Hercule Loranger, 49 ans, employé dans la cour à bois de The Gres Falls Co., Trois-Rivières. Jambe droite cassée par la chute d'une pile de madriers.

Léon Morrissette, 45 ans, employé par la Dominion Lumber Co., Ltd., Cedar Hall. Blessures à la tête et à l'épaule droite, causées par la chute d'une porte.

Léandre Vaillancourt, 45 ans, employé à la Compagnie Desjardins, St-André de Kamouraska. A eu le cou-du-pied écrasé par la chute d'une machine.

Onésime Gagué, 45 ans, employé à la Battle Island Paper Co., Baie des Ha! Ha! Est tombé sur un arbre de couche et s'est fait tuer.

M. Goldenberg, 25 ans, employé comme charpentier par The Gres Falls Co., Trois-Rivières. S'est coupé le bout d'un doigt avec une hache.

Louis Leblanc, 27 ans, employé de The Métis Lumber Co., à Price, P.Q. A eu le petit doigt, de la main gauche, et une partie des muscles à la base du doigt, coupés par une machine à scier le bardeau.

Philippe Bérubé, 26 ans, employé par Francœur & Fils, Fraserville, A eu deux doigts coupés par une toupie à cône (Shaper).

Charles Lavoie, 34 ans, employé aux usines de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, à Rivière-du-Loup. S'est coupé l'index de la main droite avec un ciseau.

John Malachick, 20 ans, employé de The Gres Falls Co., à Trois-Rivières. A eu la jambe droite meurtrie par une pièce de bois qui l'a frappé.

Olivier Hamelin, 36 ans, employé de The Gres Falls Co., à Trois-Rivières. Frappé par une pièce de bois sur le côté, il eut une côte cassée.

Digitized by Google

Albert Lepage, 16 ans, employé de The Gres Falls Co., à Trois-Rivières. Deux doigts légèrement coupés par une scie circulaire.

Adélard Paradis, employé aux moulins de Price Bros. & Cie, Lac au Saumon. Le pouce fendu par une scie à déligner.

Nap. Chamberland, 18 ans, employé comme apprenti pressier à *L'Evénement*, Québec. S'est fait prendre la main droite dans une machine à imprimer, et a eu l'annulaire amputé à la première jointure.

Edmond Lepage, 17 ans, employé dans la cour à bois de The Gres Falls Co., à Trois-Rivières. En sautant en bas d'un transporteur, il s'est meurtri la jambe droite.

E. Normandin, 21 ans, employé de The Gres Falls Co., à Trois-Rivières. Blessé à l'estomac en tombant.

Walter Cullen, 24 ans, employé à la Canadian Iron & Foundry Co., Trois-Rivières. A eu l'os de l'avant bras cassé et les chairs meurtries, par la chute d'un morceau de fer.

Octave Martin, 21 ans, employé de The Metis Lumber Co., à Price, P.Q. S'étant fait prendre par un arbre de couche en mouvement, a eu la joue brisée et le bras gauche cassé. L'os étant écrasé, l'amputation du bras a été jugé nécessaire.

Louis Jeffrey, 23 ans, employé comme conducteur d'un ascenseur, à la Compagnie Paquet, Québec. A eu un poignet cassé, une dent cassée, et a reçu d'autres contusions par la chute de l'ascenseur.

Ernest Morin, 17 ans, employé au moulin de The A. Gravel Lumber Co., St-Romuald. Voulant mettre une courroie sur une poulie en mouvement, s'est fait prendre par l'arbre de couche et lancé dans le vide. Blessures reçues: luxation du genou avec légères contusions à l'épaule, au cou et dans le dos.

Oscar Young, 23 ans, employé de The Gres Falls Co., Trois-Rivières. Le pouce légèrement coupé par une scie circulaire.

Joseph Flamand, 40 ans, employé chez Uld. Deslauriers, corroyeur, A eu la tête écrasée par un tonneau-foulon et est mort le même jour.

Joseph Dumont, 40 ans, employé à la fonderie Terreau & Racine, Québec. A eu la jambe droite écrasée par la chute d'une boîte à mouler.

Arthur N. Normand, 38 ans, a eu le visage et le côté gauche de l'estomac sérieusement brûlés par un jet de vapeur, pendant qu'il était à faire des réparations aux conduites-vapeur de la chaudière appartenant à la Compagnie d'Approvisionnement d'Eau de Montmagny.

Digitized by Google

Bernadette Belleau, 13 ans et 8 mois, employée à la manufacture de C. Rochette, Ancienne Lorette. La victime, pour une raison inconnue, s'étant enroulée autour du poignet une courroie qui était suspendue sur un arbre de couche en mouvement, fut enlevée et eut le crane fracturé sur le plafond. La mort a été instantanée.

Alfred Paradis, 32 ans, employé à la scierie mécanique de Luc Pelletier & Cie, N.-D. des Laurentides, Québec. Il fut frappé à l'abdomen par un éclat de bois lancé par une scie circulaire. Le péritoine ayant été attaqué, il mourut trois jours apès l'accident.

Thos. Hodgins, 32 ans, employé aux usines de la Compagnie du Chemin de fer Témiscouata, à Rivière-du-Loup. A eu deux doigts de la main gauche écrasés par la chute d'un cylindre de frein à air.

M. Bilodeau, 25 ans, employé aux moulins à pulpe de The Jonquière Pulp Co., à Jonquière, comté de Chicoutimi. Contusions à la tête.

A. Lamontagne, 21 ans, employé à l'établissement de menuiserie de E.-T. Nesbitt, Québec. S'est fait prendre la main gauche dans une dégauchisseuse, et le doigt index a été amputé.

Gaudiose Giroux, 18 ans, employé aux usines de la Québec Ry. L. &. P. Co., à Ste-Anne de Beaupré. A eu un doigt blessé en déplaçant un ressort d'engin pesant environ 180 livres.

Joseph Brochu, 29 ans, employé à la scierie mécanique de Jos. Goulet, St-Lazare, comté de Bellechasse. A été enlevé par une courroie qu'il a voulu poser sur une poulie en mouvement; il est mort de ses blessures quelques jours après.

Ignace Gravel, 40 ans, employé à la Ross Rifle Co., Québec. S'est brûlé un pied avec de la lessive chaude.

Charles Simard, 50 ans, employé à la scierie mécanique de Télesphore Paradis, Lévis. Perte de quatre doigts de la main gauche, coupés par une scie circulaire.

Jos. Léo Paradis, 19 ans, employé au moulin de Michel Paradis, à St-Pascal, comté de Kamouraska. Il est tombé d'épilepsie, et, dans sa chute, s'est fait scier le bras gauche à moitié. L'amputation n'a pas été jugé nécessaire.

Jos. E. Dion, 22 ans. A eu le bout de l'index de la main droite coupé, en voulant scier un morceau de bois au moulin de Télesphore Paradis, Lévis, où il n'était pas employé.

Engène Desrochers, 24 ans, employé au moulin de J.-B. Desrochers, à Méthot's Mills. Le poignet écrasé par un outil en fer.

Digitized by Google

Geo. Bernier, 25 ans, employé aux usines de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata, à la Rivière-du-Loup. Un doigt de la main gauche écrasé par la chute d'une pièce de machinerie.

Joseph Lepage, 13 ans, employé à la scierie mécanique de Jos. Roy, Fraserville. Son occupation était de ramasser les déchets du moulin, mais à un moment donné, il quitta son ouvrage pour aller pousser les billots sur la rivière et se noya.

Mlle Boyte, 22 ans, employée à l'imprimerie Léger Brousseau, Québec. En posant les feuilles à imprimer sur une presse mécanique, elle s'est fait écraser le bout des doigts de la main gauche.

Jos. Matte, 33 ans, employé à la fabrique de chaussures de Luc Routhier, Québec. Perte du pouce de la main gauche, en essayant de mettre une courroie sur une poulie en mouvement.

Ovide Emond, 15½ ans, employé à la fabrique de chaussures de The Rock Shoe Manufacturing Co., Québec. Le bout de l'index de la main gauche coupé, en travaillant à un couteau mécanique pour couper le cuir.

Jean-Baptiste Ouellette, 14 ans, employé au moulin à scie de son père, Ubalde Ouellette, à Déchaillons, comté de Lotbinière. Ses habits ont été pris par un arbre de couche en mouvement, et, tournant autour, il a eu le bras gauche fracturé et les pieds meurtris.

G. L. Paulette, employé à la Ross Rifle Co., Québec. Le pouce de la main droite sérieusement écrasé en travaillant à la réparation d'une machine.

Nap. Fluet, 51 ans, sourd et muet, employé à la scierie mécanique J.-H. Gignac Ltée, Québec. Etant monté dans une échelle pour aller mettre une courroie sur une poulie, l'échelle glissa et il tomba sur le plancher, d'où on le releva sans connaissance. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il mourut deux jours après d'une hémorragie cérébrale.

Honoré Noël, 31 ans, employé à la fabrique de chaussures The Riverside Shoe Co., Québec. Deux doigts de la main gauche écrasés en travaillant à une machine à couper les semelles.

Thomas Morin, 34 ans, employé à la manufacture de chaises de Fraserville, à Rivière-du-Loup. A reçu de sérieuses blessures aux doigts de la main, en travaillant sur une toupie à cône (shaper) non protégée.

Xavier Gendron, 40 ans, employé aux usines de la Compagnie du chemin de fer Témiscouata, à Rivière-du-Loup. Blessures graves à un bras causées par un coup de marteau involontaire donné par un compagnon de travail.

Emma Boivin, 18 ans, employée à la fabrique de chaussures The James Muir Co., Québec, S'est fait écraser un doigt en huilant une machine à perforer.

Digitized by Google

Robert Lépine, 19 ans, employé comme apprenti pressier à l'imprimerie de l'*Evénement*, Québec. En voulant enlever une feuille de papier, tombée en dessous d'une presse à imprimer, pendant qu'elle était en mouvement, s'est fait écraser un doigt de la main droite.

John Kane, 45 ans, employé à la Ross Rifle Co., Québec. S'est fait prendre la manche de son habit dans les engrenages d'une machine, et a reçu des blessures au poignet du bras droit qui ont nécessité six points de suture.

Cyrille Garant, 24 ans, employé à la scierie de Elz. Métivier & Fils, à St-Damien, comté de Bellechasse, blessures à une main causées par une courroie en mouvement.

Nap. Côté, 27 ans, employé aux usines de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, à Rivière-du-Loup. La cheville du pied droit disloquée.

Christophe Bédard, 26 ans, employé à la Ross Rifle Co., Québec. Coupure au poignet droit par un morceau de baïonnette en acier.

Jean Francis Leblanc, 17 ans, employé à la scierie mécanique de R. H. Scougall, à May Island, comté de Saguenay. S'est fait enlever par une courroie et, tournant autour de l'arbre de couche, a eu le bras droit arraché, le bras gauche fracturé, et des blessures profondes à la tête. Il est mort deux jours après l'accident.

Philippe Guay, 45 ans, employé aux usines de G.-T. Davie & Sons, à St-Joseph de Lévis. Etait occupé à huiler un arbre de couche en mouvement, lorsqu'il fut frappé par une courroie et précipité sur le sol d'un hauteur d'une dizaine de pieds, s'infligeant dans sa chute des blessures sérieuses au dos.

Arthur Leblanc, 17 ans, employé aux scieries de Donald Fraser & Sons, à Cabano, comté de Témiscouata. A reçu un violent coup à l'abdomen, produit par une planche projetée par une scie circulaire. A succombé à ses lésions sept jours après l'accident.

Honoré Beaulieu, 45 ans, employé aux scieries de Price Bros. & Co., Lac-au-Saumon. La jambe gauche cassée par la chute d'un billot de bois.

Chs. Albert Rouleau, 18 ans, apprenti chez O. Picard & Fils, plombiers, Québec. A eu la lèvre supérieure coupée par l'explosion d'une caniste remplie de vernis (japan).

Emile Doucette, âgé de 23 ans, employé aux scieries de Price Bros. & Co., à Rimouski. Un doigt écrasé entre deux pièces de bois. L'amputation à la deuxième jointure a été jugée nécessaire.

Louis Bernier, en délignant de la planche, à la scierie de Joseph Lord, à St-Cyrille, comté de l'Islet, s'est fait prendre une main par la scie, par suite d'une fausse manœuvre, et a reçu des blessures sérieuses.

Digitized by Google

Alfred Lepage, employé aux scieries de Price Bros. & Co., Ltd., Lac-au-Saumon. Le premier doigt de la main droite arraché par les engrenages d'une machine à bardeau.

Joseph Jackson, âgé de 42 ans, employé à la fabrique d'instruments aratoires de Chs. A. Julien, Pont Rouge, comté de Portneuf. La base du crâne fracturée par un morceau de bois violemment projeté par une scie circulaire. Mort quelques heures après l'accident.

Conformément aux instructions reçues, j'ai assisté aux séances du Congrès National des Métiers et du Travail du Canada, tenu à Québec, dans les bâtisses du parlement, du 15 au 19 septembre 1908. Neuf résolutions, intéressant le gouvernement de la province de Québec, ont été adoptées.

La prochaine session du Congrès sera tenue à Ottawa, dans le mois de septembre prochain.

Le nombre des établissements industriels et des édifices publics que j'ai visités, pendant l'année, est de deux cent quatre-vingt-neuf, et se compose comme suit:

Académies	5
Aqueduc, sur demande spéciale	1
Ascenseurs	4
Ateliers de mécaniciens	5
Bâtisse de la Douane, Québec, sur demande	1
Beurreries et fromageries	8
Brasseries	2
Buanderies	2
Chapelles	3
Collèges	1
Concasseurs de pierre	1
Corroiries	2
Couvents	13
Edifices en construction	12
Eglises	13
Enquêtes *re* plaintes reçues	13
Estrades	5
Embouteillage d'eau minérale	1
Enquêtes dans les causes d'accidents	22
Fabrique de biscuits	1
" de boîtes en bois	1
" d'alumettes	2
" d'eau gazeuse	1
" de carton-cuir	3
" de conserves alimentaires	1
" de corsets	2

Digitized by Google

" de cigares et tabac	2
" de chaussures	12
" de chemises et de pantalons	1
" de chaudières à vapeur	1
" de fusils et de carabines	1
" de hardes	1
" d'imperméables	1
" de jupes de robes	4
" de meubles	1
" de portes et châssis	5
" de semelles	1
" de souliers mous, gants et mitaines	5
" de tricots et lainages	2
" de vermicelle	1
" de voitures	1
Fonderies	5
Filatures et cotonnades	2
Hôtels et maisons de pension	11
Hospices	2
Imprimeries	8
Maisons d'école	11
Mégisseries	1
Moulin à carder	1
Moulins à farine	2
Moulins à blanchir et menuiserie	13
Patinoirs à roulettes	2
Scieries mécaniques	28
Séminaire	1
Tanneries	13
Théâtres et salles de vues animées	15
Usines de réparations pour chemins de fer	1
Usines fournissant l'éclairage et la force électrique	3
Visites faites le soir	6

La correspondance officielle, nécessitée par les affaires relatives à l'inspection des établissements industriels et des édifices publics, a été considérable cette année. Trois cent quatre-vingt-six lettres ont été envoyées, et trois cent vingt-huit ont été reçues.

J'ai reçu durant l'année, plusieurs plaintes de la part des ouvriers en personne ou par lettres anonymes. Dans chaque cas, je me suis empressé d'aller à l'endroit indiqué pour remédier à l'état de choses dont on avait à se plaindre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FELIX MAROIS,

Inspecteur.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. R.-H. GOOLEY

Coaticook, 30 juin 1909.

A l'honorable L.-A. Taschereau,

Ministre des Travaux publics et du Travail,

Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel en ma qualité d'inspecteur des établissements industriels et des édifices publics, dans le district des Cantons de l'Est, pour l'année finissant le 30 juin 1909.

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'activité industrielle dont j'ai parlé dans mon dernier rapport s'est parfaitement maintenue durant toute l'année quant aux grandes industries. Les petits établissements et surtout ceux où l'on travaille le bois, n'ont pas accusé la même activité que dans les années passées. Dans les petites scieries mécaniques, celles où l'on ne donne qu'une préparation rudimentaire au bois marchand, il y a eu peu d'ouvrage.

Durant le cours de l'année dernière, plusieurs industries, donnant de l'emploi à des centaines de personnes, ont été établies dans ce district. Dans une seule fabrique de papier et pulperie nouvelle on emploie continuellement plus de six cents hommes. Il y a eu une immense augmentation dans la production des pulperies et des fabriques de papier, ce qui comporte l'engagement de capitaux considérables. Dans bien des cas, les capitaux venaient des Etats-Unis, les fabricants de papier étant obligés de venir s'établir ici à cause des droits de coupe élevés dont on a frappé la matière première destinée à l'exportation. A part la fabrication du papier, il a été établi huit grandes industries et trois de celles qui existaient déjà ont été considérablement agrandies.

ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS

J'aime à dire en commençant ce rapport que, vu les nouveaux règlements beaucoup plus rigoureux relevant de la loi concernant les édifices publics, et le temps qu'il m'a fallu consacrer à leur mise en vigueur d'une manière convenable, je n'ai pu accorder ni autant de temps ni autant d'attention à mes autres devoirs que j'aurais voulu et dû leur accorder. Depuis le commencement de l'hiver dernier jusqu'au premier de mai, j'ai été continuellement sur la route pour répondre aux appels de propriétaires d'hôtels qui avaient hâte de se conformer aux nouveaux règlements et qui me demandaient d'aller visiter leurs établissements et de leur donner des conseils sur la meilleure manière de faire leurs améliorations.

Digitized by Google

Néanmoins, j'ai fait le mieux que j'ai pu dans les circonstances. Quant aux grands établissements les plus importants, j'ai fait tout ce qu'il y avait à faire. Les établissements industriels de mon district sont si éparpillés et si éloignés les uns des autres, que je perds une grande partie de mon temps à attendre après les trains de chemin de fer et à faire des courses en voiture pour aller visiter les petites villes et les petits villages industriels.

Durant l'année, j'ai visité et parfaitement inspecté 106 établissements industriels comprenant tous les plus importants. Il y avait 12 pulperies et fabriques de papier, 3 fonderies, 4 ateliers et fonderies de machines (grandes), 2 filatures de coton, une usine d'imprimerie, 2 fonderies de cuivre, 2 fabriques de lits en fer, 45 fabriques de portes et châssis et 34 grandes scieries. Dans ces établissements étaient employés 6600 hommes, 1690 femmes et 1030 jeunes garçons ou jeunes filles, ce qui donne une moyenne de 90 employés pour chaque fabrique.

Cette année, je me propose, sans négliger les grandes fabriques, de consacrer plus d'attention aux petites industries. Je constate que dans les petites localités industrielles, où l'on n'est pas encore accoutumé à l'inspection, il y a bien des améliorations à faire dont le besoin se fait grandement sentir. Dans ces endroits, les accidents sont beaucoup plus nombreux, proportionnellement au nombre des employés, que dans les grandes industries mieux outillées. Plusieurs machines restent dans un état dangereux à cause de l'ignorance de leurs propriétaires qui ne savent comment protéger ceux qui les approchent. Ordinairement, la dépense n'est pas considérable, mais il est souvent bien difficile d'induire ou de forcer les propriétaires à encourir une dépense relativement faible pour protéger leurs employés. Ils ont toujours vu ces machines sans gardes, ils ont travaillé autour d'elles durant toute leur vie, et ils ne voient pas de raison pour que ces endroits soient plus dangereux pour leurs employés sans expérience que pour eux-mêmes. Il y a aussi plusieurs endroits dans les édifices qui offrent tout autant de dangers que les machines sans gardes. J'ai réussi à y remédier dans un bon nombre de cas et à y pourvoir à la sûreté des gens; mais il y en a plusieurs autres auxquels je porterai immédiatement attention. Les petites scieries sont surtout dangereuses. Ces machines sont très puissantes et quand il arrive un accident il est très grave. Une seule visite suffit rarement en ces endroits et j'ai à renouveler mes ordres. On n'est pas accoutumé aux visites régulières, et l'on s'imagine que si l'on peut se débarrasser de moi avec des promesses tout sera dit. Il faut toujours que je fasse plusieurs visites pour obtenir que mes instructions soient bien suivies.

Une difficulté pour moi, c'est que ces petits industriels ne me font pas de rapport quand il arrive des accidents. La première nouvelle que j'ai des accidents dans la grande majorité des cas, je la prends dans les journaux. J'ai fait une enquête sur tous les accidents d'une nature grave qui sont venus à ma connaissance, soit qu'on me les ait régulièrement signalés ou non. J'ai laissé un exemplaire de la loi dans tous ces endroits avec des formules de rapport et j'ai donné des instructions détaillées sur la manière de s'en servir. Malgré tout cela, je suis bien certain de ne pas exagérer en disant qu'il n'y a pas vingt-cinq pour cent des accidents qui me sont signalés.

Digitized by Google

Grâce surtout à mes efforts, les employés portent plus d'intérêt à la loi sur les industries. Je reçois plusieurs lettres de ces gens me demandant des informations, ce qui fait voir qu'ils prennent connaissance de leurs droits en vertu de la loi, et s'adressent à moi pour les obtenir.

PLAINTES

A mesure que les gens étudient la loi et se rendent compte que le gouvernement est bien résolu à la mettre en vigueur, ils y prennent plus d'intérêt. Cet intérêt s'accuse dans le nombre de plaintes que je reçois et du public et des employés.

Les plaintes du public se rapportent surtout aux édifices publics et au travail des enfants, qui feront l'objet de deux chapitres spéciaux. Les plaintes des employés, dans la plupart des cas, résultent du fait qu'ils apprennent que votre département s'occupe d'eux. Ils ne font que commencer à comprendre qu'ils ont des droits, et qu'il leur suffira de le demander pour que ces droits soient reconnus. Je pourrais dire que la plus grande partie de ces soi-disant plaintes sont plutôt en réalité des demandes d'informations sur ce que peuvent être exactement leurs droits en vertu de l'acte. Je me suis donné beaucoup de peine pour faire des recherches sur toutes les questions qui n'étaient pas évidemment frivoles, et dans la plupart des cas j'ai réussi à faire reconnaître les droits des employés par leurs patrons.

INSPECTION DES CHAUDIÈRES A VAPEUR

La division définitive du district pour l'inspection des chaudières à vapeur en subdivisions, et la nomination d'un inspecteur pour chaque subdivision donnent très grande satisfaction, à l'exception d'un seul inspecteur. Cet inspecteur persiste encore à aller dans son ancien territoire dont une partie a été assignée à un autre. Cela cause un peu de désagrément entre eux, vu qu'il n'inspecte que les chaudières qui sont le plus aisément accessibles. Il est très désagréable pour un inspecteur de se rendre dans une ville pour faire son travail et de constater qu'un inspecteur d'un district voisin est venu faire les inspections et a perçu les honoraires. Je considère que mon district a été divisé très équitablement, et cela devrait donner satisfaction à tous les intéressés. Avant que le territoire fut divisé, les inspecteurs couraient aux centres importants où il pouvait faire plusieurs inspections dans une journée, en laissant à inspectter plus tard ou à ne pas inspecter du tout les chaudières à vapeur dans les endroits plus éloignés. Maintenant l'inspecteur comprend qu'il répond de toutes les chaudières à vapeur dans un certain district et il verra à ce qu'elles soient inspectées comme elles doivent l'être. Et quand une plainte m'arrive, je sais maintenant à qui en attribuer la faute. Je me suis donné beaucoup de mal pour obtenir que toutes les chaudières et toutes les machines à vapeur de mon district soient sous les soins de chauffeurs et de mécaniciens porteurs de certificats de compétence, et je considère que c'est une chose très importante pour les employés et le public en général. Je suis heureux de pouvoir signaler une amélioration appréciable sous ce rapport. Il y a encore beaucoup à faire pour que toutes les chaudières à

Digitized by Google

vapeur soient confiées aux soins de gens entendus. J'ai reçu plusieurs plaintes de la part de chauffeurs et de mécaniciens brevetés, de ce que l'on confie le soin de machines à des gens ignorants ou sans brevet, ce qui a pour effet de ravaler le métier et de faire diminuer le salaire des bons hommes.

J'ai reçu quelques plaintes dans le cours de l'année de la part de gens qui résident dans le voisinage de chaudières de machines à vapeur, comportant qu'il y a certaines de ces chaudières en usage qui n'ont pas été inspectées depuis des années. Après enquête, j'ai constaté que quelques-unes de ces plaintes étaient justifiables, mais que d'autres étaient faites par jalousie et sans raison.

Durant l'année,517 chaudières à vapeur ont été inspectées dans mon district, et sur lesquelles on m'a fait un rapport. De ce nombre, 396 ont été inspectées par les inspecteurs du gouvernement et 121 par des inspecteurs de compagnies d'assurance de chaudières à vapeur dûment autorisées.

TRAVAIL APRÈS L'HEURE RÈGLEMENTAIRE

C'est une question qui mérite d'être étudiée sérieusement. Les demandes de permissions viennent surtout des grands établissements et l'on doit prendre garde de ne pas accorder de permis à des manufacturiers qui cherchent à produire plus dans l'année que ne le permet le rendement normal de leurs fabriques. Au lieu d'installer plus de machines et d'employer plus de gens, ils essaieront de se tirer d'affaires avec leur vieux matériel et leurs anciens ouvriers jusqu'à ce qu'ils se voient débordés par les commandes, et c'est alors qu'ils demanderont des permis de travailler après l'heure réglementaire. Dans le cours de l'année j'ai reçu 22 demandes de permis de travailler après l'heure réglementaire, et il en a été accordé 16. Je n'ai jamais donné de permis sans être parfaitement convaincu qu'il s'agissait de cas répondant aux exigences de la loi.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

J'ai continué comme par les années passées à voir à la protection contre les incendies, tant au point de vue de la propriété des patrons que de la vie des employés. J'ai fait installer dans plusieurs établissements tous les appareils les plus modernes et les plus améliorés pour la protection de la vie et de la propriété contre les incendies. Des bornes fontaines, des extincteurs et les escaliers de sauvetage ont été installés en plusieurs endroits; partout où il y avait des aqueducs municipaux, j'ai engagé autant de manufacturiers que possible à faire mettre des prises d'eau (hydrants) aux endroits les plus convenables de leurs propriétés. Je leur ai fait comprendre que le bon temps de contrôler un incendie c'est au moment où il se déclare, et qu'un appareil pour éteindre les incendies à sa disposition à ce moment-là vaut beaucoup mieux que toute la compagnie des pompiers une fois que le feu s'est développé.

Une autre chose à laquelle j'ai porté une grande attention, a été de donner aux employés des instructions et des exercices sur leur manière d'agir,

Digitized by Google

dans le cas où un incendie se déclarerait, tant pour combattre l'incendie que pour veiller à leur sécurité. Souvent la panique est beaucoup plus désastreuse que l'incendie lui-même.

J'aimerais appeler votre attention sur le fait que dans la plupart des petits centres, il n'y a pratiquement pas de moyens efficaces de combattre les incendies. Dans certaines localités, il se trouve une vieille pompe à incendie qui, en bien des cas, est remisée dans l'endroit le plus incommode possible, où on la laisse se rouiller sans que personne en particulier ait à répondre de sa condition ni à répondre qu'elle fonctionnera quand on en aura besoin. Je crois que dans l'intérêt du public on devrait porter quelque loi pour obliger au moins toutes les villes et tous les villages constitués en corporation à se procurer quelques moyens efficaces de combattre les incendies.

HYGIÈNE

Les efforts que j'ai faits dans le passé pour améliorer l'état hygiénique des établissements industriels dans mon district produisent de bons résultats. Les employés sont maintenant mes meilleurs amis. Ils savent tous maintenant que l'on travaille dans leur intérêt et ils ne sont pas lents à le reconnaître.

Quand les dispositions hygiéniques d'un établissement ne sont pas telles qu'elles doivent être, il est certain que les employés me le feront savoir. J'ai obtenu que l'on réserve de bonnes salles bien chauffées où les employés peuvent luncher dans presque tous les établissements, ce qui ajoute beaucoup au confort durant leur heure de repos et de réfection. Des lavoirs et des cabinets d'aisance avec réservoir d'eau sont installés dans tous les endroits où le nombre d'employés justifie cette dépense. Les anciennes fosses disparaissent rapidement, comme cela doit être. Elles sont toujours placées dans les endroits le plus à l'écart et sont incommodes pour les employés, outre qu'elles constituent une nuisance au point de vue sanitaire. J'ai insisté pour que de la bonne eau potable fut mise à des endroits convenables, et l'on s'est procuré des jattes dans lesquelles on garde de la glace. Dans plusieurs des établissements les plus importants, j'ai fait mettre des caisses pharmaceutiques bien pourvues, dans lesquelles on trouve tous les médicaments et les appareils nécessaires en cas d'accidents, dont on ne fait usage qu'au plus pressant besoin, en attendant l'arrivée du médecin. Je suis satisfait de ce que j'ai pu obtenir sous ce rapport, mais il reste beaucoup à faire avant que tous les établissements soient dans un état hygiénique aussi bon que pourront le permettre les circonstances.

TRAVAIL DES ENFANTS

Voilà la chose la plus importante peut-être dont j'aie à m'occuper. C'est certainement la plus difficile. Je comprends parfaitement que le bien-être futur des classes ouvrières demande que les enfants d'aujourd'hui se développent jusqu'à l'âge mûr dans les meilleurs milieux possibles. L'enfant devrait être tenu sainement et loin du travail et des soucis tant qu'il n'a pas atteint l'âge de raison et son développement. Pour les tenir en dehors des

Digitized by Google

fabriques jusqu'à ce qu'ils aient atteint cet âge, j'ai à déjouer l'astuce de leurs parents et, trop souvent, des patrons. Les chefs de nombreuses familles ont hâte que leurs enfants leur aident à les soutenir, et quelques propriétaires d'établissements industriels veulent bien les mettre à l'ouvrage avant qu'ils aient atteint l'âge légal, parce que l'ouvrage se fait ainsi à meilleur marché. Cependant, la plus grande partie des patrons secondent mes efforts pour faire respecter la loi, et je suis heureux de pouvoir dire que le travail des enfants est un mal qui disparait rapidement de mon district. Nos lois sous ce rapport sont aussi bonnes que leur permet de l'être la complexité de la question. Aux diverses conventions d'inspecteurs auxquelles j'ai eu l'avantage d'assiter, j'ai souvent entendu discuter ces lois par des inspecteurs des autres provinces et de plusieurs Etats, et ils étaient unanimes à déclarer que nos lois étaient supérieures à toutes celles qu'ils avaient étudiées.

Le travail des enfants est une source abondante de plaintes surtout de la part du public. Je me fais toujours un devoir de m'enquérir immédiatement de la cause de ces plaintes. Dans la plupart des cas, je les ai trouvées non fondées. On voit passer des enfants qui vont porter le lunch de leurs parents ou de leurs frères ou sœurs plus âgés, et l'on suppose immédiatement qu'ils sont employés comme ouvriers. Dans peu de cas, j'ai trouvé à l'ouvrage des enfants qui n'avaient pas l'âge requis par la loi, et je les ai fait renvoyer immédiatement. Dans une plainte qui a été faite, mon renseignement semblait être vrai, mais j'ai passé trois jours dans l'établissement et je n'ai pas pu trouver un seul enfant qui n'eût pas l'âge requis.

Trois nouvelles écoles du soir ont été établies dans mon district l'année dernière. Il est aussi surprenant que consolant de constater quel empressement les ouvriers mettent à venir acquérir un peu d'instruction. Dans ces endroits, j'ai vu avec soin à ce que les règle ments de la loi, au sujet de l'emploi des enfants qui n'ont pas seize ans et qui ne fréquentent pas régulièrement les écoles du soir, soient mis en vigueur.

EDIFICES PUBLICS

Il me faut consacrer beaucoup de temps et d'attention à cette partie de mes devoirs. Le public s'intéresse plus à l'état des édifices publics qu'à celui des établissements industriels, parce que tout le monde se trouve directement intéressé aux garanties de sécurité et de salubrité qu'ils peuvent offrir

Plusieurs écoles, collèges et couvents ont été bâtis dans mon district, l'an dernier; j'ai consulté les architectes de tous ces édifices, et j'ai réussi à leur faire inclure dans leurs plans et devis tous les appareils plus récents et les mieux accrédités pour le chauffage, la ventilation et la salubrité. Dans un grand nombre des anciennes maisons d'école j'ai fait installer les meilleurs appareils possibles pour la ventilation et le maintien de la salubrité. Je trouve que plus j'en fais sous ce rapport plus il en reste à faire. Les parents commencent à comprendre l'importance qu'il y a à maintenir la loi. Les parents insistent pour que la loi soit rigoureusement observée, mais les commissions scolaires sont bien lentes à suivre mes recommanda-

Digitized by Google

tions. Souvent il est très dispendieux et quelquesfois même impossible de modifier les anciennes maisons d'école de manière à pouvoir les rendre raisonnablement confortables et salubres.

J'ai insisté pour que l'on continue à faire des exercices *de sortie en cas d'incendie* dans les grandes écoles. Le progrès que l'on fait dans l'évacuation rapide des salles est chose très remarquable.

L'intérêt que votre département prend au bien-être du public et surtout à propos des écoles l'a rendu très populaire.

Les salles municipales et les endroits d'amusements publics dans les petites villes et les villages sont, en général, dans un état déplorable au point de vue de la salubrité et de la sûreté des gens. Il n'y a pas d'autre moyen d'aérer que d'ouvrir les fenêtres, ce qui expose directement le public à un courant d'air, et la seule issue en cas d'incendie est par un escalier étroit et souvent en tire-bouchon. Ces salles me causent beaucoup d'embarras,car il me faut discuter avec les conseils municipaux qui n'ont jamais connu d'autre état de choses. Vous ne pouvez pas les convaincre qu'il y a danger, parce que les choses ont toujours été comme elles sont là et qu'il n'y a pas eu de désastre. Vous ne pouvez leur faire comprendre que les appareils de spectacles actuels où les machines à tableaux mouvants offrent beaucoup plus de danger qu'il y a vingt-cinq ans lorsque ces édifices ont été construits.

Il y a dix-huit petites localités dans mon district où il y a tous les soirs séance de cinématographie. J'ai demandé avec insistance que dans ces endroits les salles fussent mises dans les meilleures conditions de sûreté possibles et que l'on n'y fît usage que des meilleures machines et des plus sûres.

J'ai reçu un grand nombre de plaintes de la part de touristes sur l'état des hôtels d'été. Ces plaintes sont ordinairement bien fondées. Ces hôtels ne sont bâtis que pour le trafic de l'été, de la manière la moins dispendieuse possible. On ne songe pas à la sécurité des pensionnaires ; à certains moments, ces maisons sont encombrées de deux fois autant de monde qu'elles en peuvent normalement loger et si un incendie se déclarait la nuit, il s'ensuivrait certainement un désastre. Je n'ai pas eu grand succès dans mes efforts pour remédier à cela, parce que je n'ai pas eu le temps nécessaire pour m'en occuper et voir à ce que mes ordres fussent exécutés. Je n'ai pas cru à propos d'insister trop fortement sur l'exécution immédiate de mes ordres. En prenant des mesures trop rigoureuses ou intempestives, je m'exposerais à perdre une bonne partie de la sympathie du public que je trouve si nécessaire dans l'exercice de mes fonctions. Ordinairement je réussis à faire exécuter tous mes ordres en prenant des moyens plus doux, et je conserve ainsi l'amitié des gens avec qui j'ai à traiter, et le public reste sympathique à mon devoir. De bonne heure, le printemps prochain, je me propose de prendre cette chose à cœur, et j'espère que lorsque je ferai mon prochain rapport, tous ces hôtels de la campagne dans mon district seront dans la meilleure condition possible.

L'année dernière, je disais dans mon rapport que je me proposais de prêter une attention spéciale aux salles de réunion de sociétés. C'est ce que

Digitized by Google

j'ai fait avec grand succès. Dans presque chaque petit village, il y a trois à cinq sociétés différentes avec un effectif de membres variant de 25 à 125. Tout ce monde-là se réunit en différentes soirées dans la même salle, faisant environ trois soirées par semaine. J'ai fait poser des appareils de sauvetage modernes dans 12 de ces salles. Partout où il y avait des aqueducs, j'ai fait placer des prises d'eau près de ces salles. Quand il n'y avait pas d'aqueduc, le mieux que l'on pouvait faire était de faire placer des extincteurs aux endroits les plus commodes.

Même dans la cité de Sherbrooke, ces salles de sociétés ne valent pas mieux que dans les petites localités; elles ont presque toutes été construites il y a plusieurs années, sans que l'on se soit du tout occupé de la sécurité ou de la santé de leurs occupants. Le public demande maintenant que ces salles soient renouvelées et mises en état de sûreté ou bien qu'elles soient fermées. J'ai beaucoup à faire dans cette ville-là sous ce rapport, et ce sera la première chose dont je m'occuperai cet automne.

INSPECTION DES HOTELS

Les nouveaux règlements qui exigent que les propriétaires produisent un certificat attestant que leurs établissements ont été dûment munis d'appareils de sauvetage, en cas d'incendie, afin de pouvoir obtenir leur licence, ont eu pour effet de jeter sur les bras des inspecteurs de bâtisses un surcroît d'ouvrage auquel ils ne s'attendaient pas.

Cette loi venait à peine d'être sanctionnée que les lettres, les télégrammes, les messages téléphoniques ont commencé à m'assaillir, exigeant de ma part une visite afin que l'on pût obtenir ces certificats. C'était à qui serait obéi le premier et cependant ils sont éparpillés dans tous les Cantons de l'Est, à de longues distances les uns des autres et souvent très éloignés de tout chemin de fer. A voir l'empressement que les propriétaires d'hôtels mettaient à obtenir leurs certificats, j'ai cru à prime abord que ce serait chose facile, mais j'ai bientôt pu constater que je m'étais grandement trompé. Les propriétaires semblaient être sous l'impression que leurs maisons étaient en parfaite condition, et qu'il ne me restait plus qu'à les voir et accorder les certificats; mais quand ils ont vu qu'ils auraient à faire quelques changements et additions dispendieux, ils ont commencé à comprendre que la loi voulait dire quelque chose.

Durant les trois premières semaines que j'ai consacrées à ce travail, je suis allé de place en place, laissant des ordres de faire les améliorations que je croyais nécessaires, et je me félicitais de bien me tirer d'affaires. Puis les lettres ont commencé à m'arriver de la part des propriétaires me disant que tout avait été fait et me demandant de leur envoyer le certificat. J'ai cru qu'il serait plus prudent de voir comment mes ordres avaient été exécutés avant d'envoyer mes certificats. Dans plusieurs cas, j'ai pu constater que rien n'avait été fait et dans d'autres que les choses avaient été bien mal faites. J'ai compris alors que ma tâche ne faisait que de commencer. Il y a 253 hôtels dans mon district, presque tous considérables et bien achalandés. La plupart de ces édifices ont été construits il y a plusieurs années, en grande

Digitized by Google

partie en bois, sans que l'on ait pris aucune précaution pour prévenir les incendies ou protéger les pensionnaires, dans le cas où un incendie se déclarerait, 95 pour cent de ces hôtels n'ayant qu'un escalier étroit conduisant d'un étage à l'autre. Les cheminées sont vieilles et quelquefois en mauvais état. Le chauffage se fait au bois et l'éclairage à la lampe à pétrole.

J'ai inspecté 172 hôtels, y compris les plus grands. Sur ce nombre 105 se sont conformés à la loi et ont suivi à la lettre mes instructions. Partout où cela était nécessaire dans ces places publiques, j'ai fait installer les appareils de précaution et de sauvetage les plus modernes. Quand je l'ai jugé à propos, j'ai fait ajouter des escaliers et augmenter le nombre de sorties. J'ai fait poser des cartes imprimées dans les deux langues, indiquant où l'on pouvait trouver les escaliers de sauvetage et atteindre les issues et j'ai fai mettre des lampes rouges au-dessus des sorties. Je ne me suis pas contenté de laisser accumuler ces choses-là en dehors des portes d'arrière, mais j'ai vu moi-même à ce qu'elles fussent placées comme elles devaient l'être.

Et tout cela veut dire qu'il m'a fallu être sur la route depuis le lundi matin jusqu'au samedi soir durant tout l'hiver, mais je suis content de ce que j'ai pu obtenir. Les nombreuses lettres que j'ai reçues de voyageurs de commerce me félicitant au sujet des améliorations que j'ai réussi à obtenir, me prouvent assez que j'ai fait ce que votre département attendait de moi.

Cette loi en est une que le public sait apprécier et elle ajoute beaucoup à la sécurité et à la commodité des gens obligés de passer une bonne partie de leur temps dans les hôtelleries. Le fait que l'octroi des licences dépend de ce que l'on s'est conformé à la loi a puissamment aidé aux inspecteurs à faire remédier aux besoins.

J'espère pouvoir vous annoncer l'an prochain dans mon rapport, que chaque hôtelier de mon district s'est conformé en tous points aux exigences de la loi.

CONCLUSION

En terminant ce rapport, je désire vous remercier, monsieur le ministre, ainsi que votre assistant pour l'obligeance que vous m'avez témoignée dans l'accomplissemnet de mes devoirs, ainsi que pour l'aide et les conseils qui m'ont été donnés durant l'année.

Je désire aussi remercier notre inspecteur en chef pour l'aide qu'il m'a donnée. Je l'ai toujours trouvé prêt et disposé à me faire bénéficier de ses avis et de son aide chaque fois que j'ai eu à m'adresser à lui. J'ai trouvé que le musée des appareils de protection m'était très utile pour mes travaux. C'est le premier de ce genre qu'il y ait au Canada, et notre chef inspecteur mérite des félicitations pour l'avoir établi et conduit à son état actuel de perfection.

J'ai encore eu l'honneur et le plaisir d'assister à la convention internationale des inspecteurs, cette année, et j'en ai grandement profité. J'y ai

Digitized by Google

rencontré plusieurs inspecteurs les plus expérimentés de l'Amérique. J'ai entendu lire de bons travaux et j'ai recueilli un bon nombre d'idées excellentes en conversant avec ces gens.

Enfin, permettez-moi de vous dire que plus je poursuis ces travaux plus j'en comprends l'importance et désire qu'ils se fassent aussi bien dans mon district que dans n'importe quel autre de la province.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. H. GOOLEY.

Digitized by Google

VII

CONSTRUCTION DES PONTS METALLIQUES

LISTE des ponts en fer subventionnés par le gouvernement sur item 71 de l'acte 8 Ed. VII, chap. 1, 1908-1909 au 30 juin 1909.

PONTS CONSTRUITS

Comtés.	Paroisses.	Rivières.
Bagot	St-Pie	Yamaska.
Beauce	St-François	Le Bras.
"	St-Joseph	Chaudière.
Bellechasse	St-Charles	Boyer.
Champlain	Champlain	Champlain.
Iberville	St-George de Henryville	Du Sud.
"	St-Sébastien	"
Kamouraska	Kamouraska	Kamouraska.
"	St-Paschal	"
L'Assomption	L'Assomption	L'Assomption.
L'Islet	St-Jean Port-Joli	Port-Joli.
Maskinongé	St-Alexis-des-Monts	du Loup.
Montmorency	Ste-Anne et St-Joachim	Grande Rivière.
"	St-Jean	Lafleur.
Nicolet	St-Samuel de Horton	Noire.
Portneuf	Notre-Dame des Anges	Batiscan.
"	Ste-Catherine	Jacques-Cartier.
Québec	Valcartier	"
Richelieu	St-Roch	La Prade.
Stanstead	Magog	Magog.
Terrebonne	Terrebonne	Mille-Isles.
Yamaska	St-Michel	Petit Chenal.
"	"	St-Louis.
"	"	Colet.

Digitized by Google

PONTS EN CONSTRUCTION

Bellechasse	St-Michel et Beaumont	Beaumont.
Champlain	St-Théophile du Lac	La Rouille.
Joliette	Ste-Mélanie	L'Assomption.
"	St-Paul	"
Nicolet	Nicolet	Nicolet.
"	Ste-Sophie de Levrard	Orignaux.
Rouville	St-Hilaire	Bernard.

LOUIS A. VALLEE,
Ingénieur.

Département des Travaux publics
et du Travail.

Québec, 30 juin 1909.

Digitized by Google

APPENDICE No 1.

Nouvelle prison de Montréal.—Contrat intervenu entre le gouvernement et l'entrepreneur relativement à la construction de l'aile C., du corps de garde, du mur d'enceinte, etc., de cette prison.

L'AN MIL NEUF CENT NEUF, le cinquième jour du mois d'AVRIL.

Devant Mtre ARTHUR ECREMENT, notaire pour la Province de Québec, résidant et pratiquant à Montréal.

ONT COMPARU :

M. Jean-Baptiste Pauzé, entrepreneur, demeurant en la cité de Montréal, et faisant affaires seul comme tel, sous le nom de "J.-B. Pauzé & Cie" ci-après appelé l'entrepreneur.

Et Sa Majesté le Roi Edouard VII ci-après appelé le Gouvernement, agissant et représenté aux présentes par l'honorable Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail, tel qu'autorisé par un ordre en conseil en date du neuf février (1909) et approuvé par le Lieutenant-Gouverneur le dix février mil neuf cent neuf (1909) et M. Alphonse Gagnon, secrétaire du Département des Traveaux publics et du Travail, qui ont convenu et déclaré ce qui suit au Notaire soussigné :

L'entrepreneur promet et s'oblige envers le Gouvernement susdit, sous les considérations et sujet aux conditions et stipulations ci-après mentionnées, de fournir la main-d'œuvre, les matériaux et toutes autres choses nécessaires pour faire et compléter à la satisfaction du dit Gouvernement, et aussi suivant toutes les règles de l'art, tout ouvrage requis directement ou indirectement même ce qui n'est pas expressément spécifié aux présentes, pour la construction de la partie de la prison (connue sous le nom de prison centrale) du district de Montréal, dans les limites de la ville de Bordeaux, dans la Province de Québec, la construction de laquelle prison est autorisée par le Statut Edouard VII, cap. 36, le tout conformément aux plans et spécifications et conditions annexées aux présentes pour en former partie, lesquels plans, spécifications et conditions sont signés par les parties aux présentes, et le notaire soussigné, *ne varietur*.

L'entrepreneur s'engage de commencer les dits travaux le ou avant le premier avril mil neuf cent neuf (1909), et de les continuer sans interruption avec un nombre suffisant d'ouvriers et de les compléter conformément au dit contrat, plans, spécifications et conditions le ou avant le premier octobre mil neuf cent dix (1910).

Le présent ouvrage devra être fait de première classe et les meilleurs matériaux devront être employés dans tous les cas.

Le ou avant le 20 de chaque mois, l'entrepreneur fera et soumettra aux architectes un rapport écrit spécifiant la quantité de matériaux utilisés et

Digitized by Google

d'ouvrage fait durant le mois précédent et leur valeur basée sur les prix contenus au présent contrat, laquelle valeur, après vérification par l'architecte ou les architectes, formera une base d'après laquelle leurs certificats seront émis établissant le montant de tel paiement.

En considération de ce que dessus et de la fidèle exécution par l'entrepreneur de ses obligations en vertu du présent contrat, le Gouvernement paiera à l'entrepreneur ou à ses représentants par paiements mensuels, quinze jours après le réception du rapport de l'architecte ou des architectes spécifiant la quantité de matériaux employés et l'ouvrage fait durant le mois précédent et leur valeur basée sur les prix contenus au présent contrat, le montant d'agent égal à quatre-vingt-cinq pour cent de tels travaux et matériaux ainsi certifiés, et la balance de quinze pour cent restant due sera retenue par le Gouvernement jusqu'à l'expiration de quinze jours après que le Ministre des Travaux publics aura reçu de l'architecte ou des architectes un estimé détaillé et final des dits ouvrages avec un certificat qu'ils sont dûment exécutés et terminés, tel que dit plus haut, et après que les dits travaux auront été finalement acceptés et approuvés par le dit Gouvernement, le paiement en entier sera alors fait.

Pour l'estimé final les architectes ne seront pas tenus de se baser sur les estimés mensuels qui seront considérés comme approximatifs et aucun certificat et paiement donnés comme ci-dessus ne sera considéré comme un asquiesment de la part du Gouvernement à aucune infraction aux conditions du présent contrat ni comme une acceptation de travaux défectueux ou de matériaux impropres, tels certificats ou paiements ne devant priver le Gouvernement d'aucun droit qu'il pourrait avoir en vertu des présentes.

Le présent marché est fait aux conditions suivantes:

1. Les travaux à être faits par l'entrepreneur devront l'être d'après les instructions et sous la surveillance des architectes nommés dans les conditions y annexées et tous autres architectes qui pourraient être nommés par le Ministre des Travaux Publics, durant l'exécution des dits travaux.

2. Les dits architectes et leurs assistants auront accès en tout temps sur les dits travaux, et l'entrepreneur devra donner toute la latitude et la facilité possible à ces derniers pour voir et examiner les dits travaux, lesquels architectes seront, en ce qui regarde l'entrepreneur, les juges en dernier ressort pour la qualité des ouvrages faits et des matériaux à être fournis par l'entrepreneur, le tout suivant les conditions et spécifications du présent marché.

L'entrepreneur devra fournir en tout temps pour l'examen aux dits architectes, à demande, tous envois pour marchandises, listes de paye, preuves, etc., et tous autres papiers ou documents que les dits architectes trouveveront nécessaires aux fins d'établir la provenance, la valeur et la qualité des matériaux employés, et quel prix l'entrepreneur a payé pour tels matériaux et pour ses employés, le défaut par le dit entrepreneur de faire tels paiements pouvant entraîner des privilèges d'ouvriers sur la dite propriété et

Digitized by Google

au cas ou ces employés ne seraient pas payés, le Gouvernement se réserve le droit de les payer lui-même, à même la balance due à l'entrepreneur.

4. Le dit entrepreneur devra, aussitôt que requis par le dit Ministre des travaux publics ou les dits architectes, fournir des états et des rapports par écrit donnant les détails complets pour les matériaux délivrés sur les lieux pour les fins des dits travaux.

5. Tous les matériaux employés aux dits travaux devront être soumis à l'examen et à l'approbation des architectes, aucuns matériaux ne pouvant être employés avant qu'ils ne soient antérieurement approuvés par ces derniers, et tous matériaux que les dits architectes trouveront impropres et non satisfaisants devront être enlevés par l'entrepreneur et remplacés par d'autres matériaux acceptables dans un délai raisonnable après un avis par écrit donné à cet effet par les architectes ou l'un d'entre eux, et à défaut par l'entrepreneur d'enlever et remplacer ces matériaux comme susdit, le Gouvernement se réserve le droit de le faire aux frais et dépens, risques et périls de l'entrepreneur.

6. Le Gouvernement se réserve le droit de nommer une personne pour l'inspection des travaux aux fins de faire rapport de l'exécution de tels travaux au Ministre et aux architectes.

7. Dans le cas où les architectes feraient rapport que les dits travaux n'avancent pas avec assez de célérité, et dans le cas où l'entrepreneur ferait défaut, négligerait ou refuserait de finir et compléter les dits travaux aux termes du présent marché, ou dans le cas où dans l'opinion du ministre des Travaux publics, le dit entrepreneur deviendrait insolvable, il sera loisible au dit ministre des Travaux publics, même sans avis, protêt, ou procédure légale préalable à l'entrepreneur, de poursuivre le dit entrepreneur ou d'employer un nombre additionnel d'ouvriers ou de faire faire les dits travaux lui-même ou même d'entrer en marché avec d'autres personnes, et de faire continuer et compléter les dits travaux aux frais et dépens, risques et périls du dit entrepreneur ou de résilier le présent marché, et dans le cas où le dit Ministre des Travaux Publics ferait continuer les dits travaux, il aura le droit d'en prendre possession dans l'état où il les trouvera ainsi que des matériaux qui seront sur les lieux, et dans tous ces cas l'entrepreneur ne pourra exiger la balance du prix du contrat et sera responsable des dommages résultant.

8° L'entrepreneur ne pourra faire aucun changement aux plans et devis du présent contrat sans avoir un ordre par écrit des architectes approuvé par le dit Ministre des Travaux Publics.

9° Le gouvernement pourra faire cependant tels changements, que ces changements augmentent ou diminuent le prix mentionné dans le présent marché, et si tels changements sont faits ils devront alors être ajoutés ou déduits sur le prix du présent marché, suivant le cas, lequel montant devant représenter le coût des travaux à être faits en raison de tels changements, soit en diminution ou en augmentation, le tout d'après un rapport écrit des architectes.

Digitized by Google

10. Lesquels changements ne devront en aucun cas être une cause de suspension des dits travaux ni affecter le présent marché, l'entrepreneur renonçant à tous droits et réclamations qu'il pourrait avoir à exercer par ce fait.

11. Les dits travaux, sur demande du ministre des Travaux publics, devront être assurés contre le feu et être tenus constamment assurés jusqu'à ce que les travaux soient complètement acceptés et payés. La police devra être faite au nom de l'entrepreneur à ses frais et risques, mentionnée payable dans la police au Gouvernement. Laquelle assurance devant être faite dans une des compagnies et pour des montants approuvés par le Ministre des Travaux Publics et au montant qu'il déterminera de temps à autre et l'entrepreneur devra délivrer la dite police au Gouvernement.

12. Laquelle assurance ne devant pas cependant être considérée comme une acceptation des dits travaux qui demeureront toujours aux risques et périls de l'entrepreneur, et la réception par le Gouvernement de toutes sommes d'argent en vertu des dites polices n'empêchera pas le dit entrepreneur d'être responsable des dits travaux jusqu'à leur complétion.

13. L'entrepreneur devra en tout temps et sous le plus court délai possible renvoyer du service tous contremaîtres, ouvriers ou toute autre personne employée par lui qui ne sera pas reconnue acceptable par le dit ministre ou par les architectes, et ne devra prendre à son service aucune personne jugée incompétente sans le consentement du dit Ministre et des architectes, le tout sous peine d'une amende de vingt dollars chaque fois, recouvrable comme dommages liquidés, laquelle somme le gouvernement aura le droit de retenir à même les paiements mensuels.

14. L'entrepreneur devra lui-même surveiller les travaux et devra avoir en tout temps sur les lieux un contremaître compétent et un nombre suffisant d'ouvriers pour l'exécution complète des dits travaux dans toutes ses branches. Il devra aussi avoir à son emploi un ingénieur civil compétent aux fins de localiser la bâtisse et de donner la ligne et alignement nécessaires.

15. Avant de commencer les travaux, l'entrepreneur devra donner une garantie au montant de CENT MILLE DOLLARS ($100.000.00) laquelle garantie devra être portée à un montant n'excédant pas DEUX CENT MILLE DOLLARS. ($200,000.00) si le Ministre des Travaux Publics le juge à propos, pour l'entière exécution des obligations contenues aux présentes et aussi pour garantir le paiement de toutes réclamations que le gouvernement pourrait avoir contre lui en vertu du présent marché. Laquelle garantie devra être faite au moyen d'un bon émis par une compagnie de garantie faisant affaires en cette Province suivant la loi ou par toute autre forme de garantie que le dit Ministre pourra approuver.

16. A défaut par l'entrepreneur de compléter les dits travaux dans le délai susdit, il devra payer au gouvernement à titre de dommages liquidés une somme de deux cents dollars pour chaque jour que les dits travaux demeureront non complétés, le tout sans qu'il soit besoin de lui délivrer aucun protêt ni mise en demeure, le seul écoulement du temps constituant une mise en de-

Digitized by Google

meure, pour l'entrepreneur. Et si durant l'exécution des dits travaux, il est certifié par écrit par les architectes que les travaux ne sont pas faits avec toute la célérité voulue par l'entrepreneur, ce dernier devra alors payer au Gouvernement une somme de deux cents dollars pour chaque jour suivant la réception d'un avis mentionnant son défaut, et ce jusqu'à ce que les architectes aient certifié par écrit que les dits travaux avancent avec satisfaction suivant les termes du présent marché, laquelle somme de deux cents dollars par jour sera alors retenue à même les montants payables à l'entrepreneur, le tout sous peine de tous dépends et dommages. L'entrepreneur sera responsable comme ci-dessus pour délai causé par force majeure à moins qu'il n'ait averti les dits architectes par écrit aussitôt que possible, le Ministre devant être le juge final pour décider s'il y a force majeure ou non.

17. L'entrepreneur devra assurer et prendre sous ses charges, risques et périls toutes obligations concernant les chemins, les grandes routes, bâtisses et autres règlements et les droits des propriétaires voisins ou autres, si telles obligations découlent des plans.

18. L'entrepreneur devra, si les architectes l'exigent durant l'exécution des travaux, montrer tous reçus et preuves nécessaires démontrant que ces obligations ont été libérées, et il devra aussi, à ses frais, se procurer tous les permis nécessaires pour la dite bâtisse.

19. A mesure que les travaux progresseront, l'entrepreneur devra faire connaître, en temps et lieu, les ouvrages invisibles ou qui deviendraient invisibles et dont les quantités ne pourraient pas être constatées ultérieurement. Il sera pris de ces ouvrages des attachements soit figurés, soit écrits, que signera la personne chargée de la constatation de ces ouvrages pour le compte des architectes. Ceux-ci viseront ces attachements et y consigneront leurs observations. Faute par ce dernier de remplir la formalité ci-dessus indiquée, les objets invisibles et inaccessibles seront arbitrés par les architectes et le vérificateur, à moins que l'entrepreneur ne consente à supporter tous les frais occasionnés par les moyens nécessaires à la vérification de ces objets invisibles et inaccessibles.

20. Pendant le cours des travaux, l'entrepreneur recevra des architectes tous les détails de construction qui seront nécessaires à l'exécution des travaux. Ces détails seront signés par les dits architectes.

21. L'entrepreneur devra laisser intervenir sur son chantier, sans charges aucunes, les autres entrepreneurs de spécialités différentes qui auraient de temps en temps des ouvrages à exécuter concurremment avec lui. Le tout devra être sujet aux instructions que donneront les architectes, chargés de la direction de tous ces travaux. Les retards possibles, occasionnés par le travail concurrent des divers entrepreneurs, ne devront en aucun cas donner lieu à des réclamations en dommages contre le propriétaire.

22. L'entrepreneur devra avoir en tout temps sur les lieux, un nombre suffisant d'ouvriers et une quantité suffisante de matériaux et de fourniture jugés nécessaires par les architectes pour la prompte exécution des dits travaux.

Digitized by Google

23. Toutes les difficultés pouvant survenir entre les parties à propos du présent marché et qui ne seront pas sous la juridiction des architectes, comme ci-dessus mentionné, se résoudront par voie d'arbitrage; le propriétaire se fera représenter par son arbitre, l'entrepreneur par le sien et en cas de dissidence, les deux arbitres pourront s'adjoindre un tiers dont ils conviendront ou qui sera nommé d'office par un juge de la Cour Supérieure de la Province de Québec et à la requête de l'une des parties, les frais d'arbitrage ou autres seront déduits des paiements à faire à l'entrepreneur s'ils ont été motivés par ce dernier Ces arbitres devront se conformer à la procédure du Code Civil et de Procédure Civile regardant les arbitres et devront rendre leur jugement dans les cinq jours de la nomination du dernier d'entre eux.

24. Toutes sommes d'argent dues à l'entrepreneur pour toutes causes que celles entre les mains des arbitres ne seront point payées avant que les arbitres aient rendu leur jugement, et si la sentence arbitrale est contre l'entrepreneur, les amendes provenant de tel jugement devront être retenues à même les montants payables en vertu du présent marché.

25. Les travaux ne pourront être suspendus par aucune des contestations qui pourraient s'élever pendant l'exécution entre les signataires des présentes conventions générales et particulières, devis descriptifs et plans.

26. L'entrepreneur sera responsable de tous les dommages que les individus et les corporations pourront réclamer par suite des accidents arrivés aux personnes et des dommages causés aux terres, constructions et autres propriétés, ou par la suite de la violation de quelque droit que ce soit, lesquels dits accidents et dommages étant la conséquence de l'exécution des travaux ou de la négligence et de fausses manoeuvres ou encore provenant de toute autre cause, et l'entrepreneur devra prendre, et ce à ses frais et dépens, toutes les mesures temporaires ou autres, nécessaires à la protection des personnes, des terres, bâtisses ou autres propriétés et à la jouissance continue de quelque droit que ce soit par les personnes ou les corporations, et ce durant toute l'exécution des travaux.

L'entrepreneur encourra le risque et sera responsable de tous les accidents et dommages, de quelque nature qu'ils soient, qui pourront arriver pendant l'exécution des travaux, que ces dommages ou accidents résultent de tempêtes ou autres causes.

Dans le cas où les travaux souffriront des dommages, il devra les réparer et les mettre en bon état à ses frais et dépens sous le plus court délai possible. Dans tous les cas d'accidents ou dommages pour lesquels il y a recours en loi contre l'entrepreneur, ce dernier devra indemniser sans délai quiconque aurait souffert de pertes, dommages, blessures, etc., par suite des dits accidents, etc.

27. Aussitôt que l'entrepreneur aura informé le Gouvernement ou ses architectes que les travaux sont terminés, ces derniers devront, dans un délai raisonnable, préparer un rapport par écrit de l'état des travaux et mentionnant leur complète terminaison, et si, dans leur opinion, ces travaux ne sont pas

Digitized by Google

terminés à leur satisfaction, sur la réception d'une copie du rapport des dits architectes mentionnant tel défaut, l'entrepreneur devra corriger ces défauts avec toute la diligence possible, et aussitôt que les architectes auront décidé que les travaux sont bien faits et terminés à leur satisfaction, ils devront faire rapport par écrit à cet effet, et, dans ce cas, la balance due sur le prix du présent marché sera payable de la manière ci-dessus mentionnée.

28. L'entrepreneur n'aura pas le droit de transporter en tout ou en partie le présent marché, sans le consentement par écrit du dit ministre.

29. Tous avis, protêts, autres papiers et documents à être envoyés ou servis à l'entrepreneur pourront l'être à son domicile ou à sa place d'affaires ou au lieu d'exécution des dits travaux, par le bureau de poste de la cité de Montréal ou de la cité de Québec, semblables avis et documents ainsi adressés et mallés seront considérés légalement servis.

30. Toutes les conditions et obligations du présent marché devront être strictement observées et ne seront pas considérées comme comminatoires.

31. Dans le cas où les montants accordés par la Législature pour l'exécution des dits travaux, et appropriés pour telles fins, seraient dépensés avant l'exécution complète de ces travaux, le gouvernement aura le droit de suspendre le paiement de la balance jusqu'à l'émission de nouveaux crédits par la Législature, et l'entrepreneur, dans ce cas, pourra suspendre les dits travaux à compter de la date où il aura reçu un avis par écrit de la suspension des paiements pour la cause ci-dessus mentionnée, mais n'aura cependant aucun recours en dommages par suite de telle suspension de paiements.

Le présent marché est en outre fait pour le prix de huit cent dix mille dollars ($810,000.00) montant requis par le dit entrepreneur pour l'exécution des dits travaux suivant sa soumission en date du quatre février mil neuf cent neuf et présentée au Conseil Exécutif de la dite Province de Québec, acceptée par ce dernier le dix février mil neuf cent neuf (1909) copies desquels rapport et soumission demeureront ci-annexées dûment certifiées par les parties *ne varietur*.

Laquelle somme sera payable à l'entrepreneur à mesure que les travaux avanceront et de la manière ci-dessus spécifiée.

Durant l'exécution de son contrat l'entrepreneur sera tenu de payer à toute personne à son emploi pour l'exécution des dits travaux des salaires et gages raisonnables, et de se conformer en tous points à la résolution concernant les salaires des ouvriers adoptée par l'Assemblée Législative au cours de la session de 1908.

Le Gouvernement se réserve le droit de changer la nature des matériaux spécifiés au devis annexé, tel changement devant augmenter ou diminuer le prix du présent contrat, suivant le cas; le prix à être déterminé par le ou les architectes, mais au cas où il n'accepterait pas la décision des dits architectes,

Digitized by Google

l'entrepreneur pourra avoir recours à la clause vingt-troisième contenue dans le présent contrat.

L'entrepreneur paiera le coût du présent marché avec des copies authentiques des présentes et des rapports ci-annexés pour le Gouvernement et les dits architectes.

DONT ACTE :

Fait et passé en la dite cité de Québec, sous le numéro cinq cent soixante et dix-neuf.

Et lecture faite les parties ont signé avec le Notaire.

(Signé) L.-A. TASCHEREAU,
" ALPH. GAGNON, Sec. Dept. T. P. & T.
" J.-B. PAUZE & CIE,
" A. ECREMENT, N. P.

Vraie copie de la minute des présentes demeurée en mon étude.
(Signature du Notaire.)

A. ECREMENT.

Digitized by Google

APPENDICE No 2.

Contrat intervenu entre le gouvernement et les entrepreneurs relativement à la construction d'une annexe à l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal.

L'AN MIL NEUF CENT NEUF, le troisième jour du mois de juin.

Devant CHARLES-EDMOND TASCHEREAU, Notaire Public pour la Province de Québec, résidant et pratiquant à Québec.

ONT COMPARU :

MM. JOSEPH SIMONEAU et ALFRED DION, tous deux de Montréal, Contracteurs, faisant affaires en société sous le nom de "Simoneau & Dion", et ici représentés par le dit Alfred Dion.

Partie de la première part.

Et Sa Majesté le Roi Edouard VII, représenté aux présentes par l'hon. Louis-Alexandre Taschereau, de la cité de Québec, ministre des Travaux publics et du Travail de la Province de Québec, et ici représenté par M. Siméon Lesage, son député-ministre, dûment autorisé.

Partie de la seconde part.

Lesquelles parties ont fait entre elles les conventions et déclarations suivantes, savoir :

Les dits entrepreneurs promettent et s'obligent, pour eux-mêmes et pour leurs hoirs et ayants-cause, envers le dit ministre, ce acceptant pour et au nom de sa dite Majesté, ses Héritiers ou Successeurs, de fournir tous ouvriers, matériaux, effets et autres choses nécessaires pour faire, compléter et finir à l'entière satisfaction du dit ministre, conformément aux termes du devis annexé aux présentes et au plan signé, *ne varietur*, par les parties aux présentes, tous les ouvrages directement ou indirectement requis et nécessaires, même ceux qui ne seraient pas nommément spécifiés aux présentes, pour l'agrandissement de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke, en la cité de Montréal.

Lesquels ouvrages les dits entrepreneurs ont promis de commencer immédiatement, et de continuer sans interruption, avec un nombre d'ouvriers suffisant, et de faire en sorte que le ou avant le premier mai prochain (1910) le tout puisse être fait et parfait bien et dûment, comme il convient, au dire d'ouvriers et gens à ce connaissants à peine de tous dépens, dommages et intérêts, et de payer tous salaires ou gages qui pourraient devenir dus au surveillant ou surintendant des dits ouvrages, nommé par le gouvernement, à compter de la dite date (1er mai 1910) jusqu'à l'entier achèvement des dits ouvrages.

Ce marché a été fait moyennant la somme de quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix piastres ($45,590.00).

Digitized by Google

Laquelle somme Sa dite Majesté, représentée comme susdit, promet et s'oblige payer aux dits entrepreneurs ou à leurs hoirs ou représentants légaux, par paiements mensuels et consécutifs, dans les dix jours qui suivront la réception d'un rapport ou état estimatif de l'ingénieur ou officier en charge des dits ouvrages, spécifiant la quantité des ouvrages faits durant le mois échu, et leur valeur basée sur les prix portés au présent contrat ; pourvu néanmoins qu'il sera loisible à Sa dite Majesté, représentée et agissant comme susdit, de retenir vingt par cent sur le montant de chacune de ces diverses estimations ou rapports mensuels, et de ne payer la ou les sommes ainsi retenues qu'à l'époque du dernier paiement qui se fera aussi, si le dit ministre approuve et accepte les dits ouvrages, dans les dix jours après que le dit ministre aura reçu de son ingénieur ou officier en charge une estimation finale et détaillée des ouvrages faits, en vertu des présentes, avec un certificat constatant que les dits ouvrages sont bien et dûment exécutés et achevés conformément aux plan, devis et marché. Et en faisant telle estimation finale, l'ingénieur ou officier en charge ne sera pas tenu de se baser sur les estimations mensuelles antérieures, qui ne seront considérées que comme approximatives. Pourvu aussi que dans le cas où le dit ministre es-qualité, jugerait à propos de faire des paiements ou avances sur les matériaux, outils, vaisseaux ou autres effets, de quelque nature que ce soit, fournis, employés ou destinés aux dits ouvrages, il pourra le faire de telle manière et à telles conditions qu'il jugera convenables. Bien entendu que Sa dite Majesté sera dès lors nantie et revêtue, à titre de garantie collatérale, de l'exécution du présent contrat, de tous tels matériaux, outils, vaisseaux ou autres effets quelconques qui néanmoins resteront aux charges, risques et périls des dits entrepreneurs jusqu'à l'entier achèvement des dits ouvrages, sans que ces derniers puissent toutefois y prétendre aucun droit de propriété ni contrôle quelconque. En outre des travaux mentionnés au devis ci-annexé, les contracteurs devront faire les ouvrages et travaux suivants :

A. Les murs extérieurs seront faits pour correspondre avec ceux de la bâtisse actuelle, quant aux formes, dimensions, et du genre de la pierre, etc.

B. Des longrines en acier de 7″ de 15 livres au pied seront mises dans les fondations au lieu de rails de chemin de fer, spécifiées avec traverses à tous les 3 pieds de centre.

C. Le perron sera construit de la même manière que celui de la bâtisse actuelle.

D. Des portes en bois doublées en fer-blanc seront mises entre la nouvelle bâtisse et l'ancienne à tous les étages.

E. Les poutres en fer du premier et 2e étages auront 12″ de hauteur à 40 lbs au pied au lieu de 12¼ à 170 lbs à la verge tel que spécifiées.

F. Des lisses en fer (3) de 6″ à 12 lbs au pied seront mises aux châssis du perron.

G. Il y aura 34 sorties dans les murs pour une lumière chacune et 95 sorties dans les plafonds pour environ 175 lumières et environ 30 (Switch).

Digitized by Google

H. Les murs extérieurs du soubassement de deux pieds et six pouces d'épaisseur seront faits en maçonne de toute leur épaisseur en mortier de ciment avec le parement extérieur en course à bossage jusqu'à la hauteur des cordons en glacis. A partir de ce cordon, les murs seront faits en pierre de course à bossage, remplis en brique, posée au mortier de chaux et de l'épaisseur indiquée sur les plans.

I. L'entrepreneur devra aménager un bureau convenable pour consulter les plans et avoir un service de téléphone pour l'utilité des intéressés.

J. Des entreplanchers en mortier de 2″ seront faits à tous les étages, aussi les prises d'enduits dans la nouvelle bâtisse et à l'ancienne après la reconstruction du nouveau mur et la terminaison des travaux.

K. Une division en bois embouveté de 2″ d'épaisseur avec papier goudronné sera faite pour fermer la bâtisse durant la démolition et la reconstruction du mur. Réparer les plinthes, les planchers, le tringlage, etc., etc., après la construction du mur dans la vieille bâtisse.

L. Les toitures seront faites à doubles épaisseurs la première en bois de 1½″ et la deuxième de 1¼″ embouveté sur des tringles de 2 x 3 posées à 18″ de centre.

M. Les soliveaux pourront avoir 3″ x 11 au lieu de 3″ x 12 afin de pouvoir se servir de madriers.

N. Les plafonds des escaliers et des paliers seront faits en bois au lieu d'enduits de ⅞″ par 3″ blanchis, embouveté et baguetté.

O. Le bois dur des boiseries sera en merisier pour tous les étages.

P. Les chassis à l'endroit des paliers, des échelles de sauvetage, seront faits à la canadienne exécutés pour ouvrir à l'extérieur, ferrures à espagnolette.

Q. Il y aura des "Transon Lifters" à tous les vitraux des portes.

Le présent contrat est en outre fait aux charges, clauses et conditions suivantes, auxquelles les dits entrepreneurs s'obligent et obligent pour eux leurs hoirs et ayants-cause envers Sa dite Majesté, représentée comme susdit par le dit ministre, ce acceptant, es-qualité, savoir :

1° Que dans le cas où, sur le rapport de l'ingénieur ou surintendant en charge, les dits travaux paraîtraient n'être point conduits de manière à assurer leur entier achèvement ou avant l'époque ci-dessus fixée, de même dans le cas où les dits entrepreneurs s'écarteraient des termes et conditions imposés par le présent contrat, ou les violeraient en aucune manière, il sera loisible au dit ministre ès-qualité, ou à ses successeurs en office, sans avis, protestations, ni publications préalables et sans aucuns procédés judiciaires, soit d'employer d'autres ouvriers et fournir d'autres matériaux ou effets, soit de reprendre le

Digitized by Google

présent contrat ou aucune partie des ouvrages qui y sont mentionnés et les faire exécuter et terminer par un autre ou d'autres entrepreneurs : le tout aux risques, frais, dépens, dommages et intérêts des dits entrepreneurs qui perdront par cela même tout droit aux sommes d'argent qui pourraient alors leur être dues en vertu du présent contrat.

2° Que tous les matériaux destinés aux ouvrages ci-desssus mentionnés seront sujets à l'inspection et approbation du dit ministre ou de l'officier en charge, avant d'être employés, et ceux qu'il ne trouvera pas convenables ne seront pas employés dans les dits ouvrages, mais seront enlevés dès lors par les dits entrepreneurs, et faute par eux de la faire dans un temps raisonnable, le dit ministre ou officier en charge pourra les faire enlever et transporter où bon lui semblera aux risques, périls, frais et dépens des dits entrepreneurs. Bien entendu que Sa dite Majesté ne sera aucunement tenue de payer pour les matériaux inspectés et approuvés comme susdit, à moins qu'ils n'aient été employés dans les dits ouvrages, ni d'accepter aucune partie des ouvrages qui se trouveraient n'être pas faite au désir des présentes à raison de quelque défaut qui serait découvert dans tels matériaux, même après l'inspection ou approbation sus-mentionnée.

3° Que dans le cas où le dit ministre, son ingénieur ou officier en charge, aurait lieu de se plaindre à bon droit d'aucun surveillant, ouvrier ou employé des dits entrepreneurs, ces derniers seront tenus de démettre et renvoyer au premier avis tel surveillant, ouvrier ou employé, et ils ne pourront le reprendre ni l'employer de nouveau aux dits ouvrages, sans le consentement par écrit du dit ministre, à peine de payer comme compensation fixée et établie par les présentes et non par forme d'amende ou pénalité une somme de vingt piastres par chaque jour qu'ils continueront d'employer telle personne aux dits ouvrages à compter du jour que tel avis leur en aura été donné : les dits entrepreneurs consentant que telle somme ou compensation soient retenues sur le paiement des sommes qui pourraient subséquemment leur devenir dues.

4° Que tous changements, additions, améliorations ou diminutions que le dit ministre pourra trouver à propos de faire aux dits ouvrages seront payés extra aux dits entrepreneurs, s'ils encouraient par là un surcroît de dépenses, ou seront déduits du montant de leur compte s'il y avait diminution d'ouvrage ou de matériaux ; dans chacun de ces cas la valeur de tels changements, augmentations ou diminutions (soit qu'elle ait été établie ou non par les présentes) sera fixée par le dit ministre ou par son ingénieur ou officier en charge, sans que le dit contrat soit par là suspendu, rescindé, ni annulé, et sans qu'il y soit aucunement dérogé ni innové, tels changements, augmentations, diminutions ou améliorations devant être considérés comme s'ils y avaient été prévues et stipulés. Bien entendu que nul changement, addition ou diminution ne sera faite aux dits ouvrages, ni payé aux dits entrepreneurs, à moins d'un ordre par écrit du dit ministre ou de l'ingénieur en charge.

5° Que les dits entrepreneurs ne transporteront le présent contrat en tout ou en partie, excepté pour ce qui concernerait la fourniture des matériaux.

Digitized by Google

6° Que le dit ministre aura seul le droit de décider dans les cas où il s'élèverait quelque difficulté entre les dites parties sur l'interprétation à donner au présent contrat ou aux dits plans ou devis, et que les dits entrepreneurs seront tenus de s'en rapporter à la décision du dit ministre, qui sera finale et obligatoire pour les dites parties.

7° Que tous avis, protêt ou autre papier ou document que le dit ministre, es-qualité, jugerait à propos de signifier aux dits entrepreneurs, pourra être adressé à ces dernirs à leur domicile, bureau ou lieu d'affaires, ou à l'endroit où les dits ouvrages devront se faire, et déposé au bureau de poste à et tout tel avis, protêt ou autre papier ou document ainsi déposé au dit bureau de Poste sera considéré comme dûment et légalement signifié.

8° Que toutes et chacune des clauses et conditions contenues aux présentes étant essentielles pour sauvegarder les droits et intérêts du public, et exprimant la véritable intention des parties, seront de rigueur et non comminatoires, la volonté des dites parties étant que les dites clauses et conditions, sans lesquelles les présentes n'eussent pas été signées, aient leur plein et entier effet.

9° Que dans le cas où la ou les sommes accordées par la Législature pour les dits ouvrages et appropriés à cette fin se trouveraient dépensées avant l'entier achèvement des dits ouvrages, le dit ministre aura le droit de suspendre le paiement des sommes ci-dessus stipulées, soit pour ouvrages faits, soit pour matériaux fournis, jusqu'à ce qu'il soit fait un nouvel octroi pour les dits ouvrages par la Législature : mais il sera loisible aux dits entrepreneurs, le cas échéant, d'arrêter et suspendre les dits ouvrages du moment qu'ils auront reçu avis par écrit de telle suspension de paiement pour la cause ci-dessus mentionnée : mais les dits entrepreneurs n'auront droit à aucune compensation quelconque, à raison de telle suspension de paiement.

FAIT ET PASSE à Québec, les jour et an susdits, sous le numéro quatre mille huit cent quarante trois des minutes du dit C.-E. Taschereau.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé avec le dit Notaire, après lecture faite.

(Signé) "S. LESAGE,

" "SIMONEAU & DION,
par ALFRED DION.

" "C.-E. TASCHEREAU, N.P.

Vraie copie de la minute demeurée de record en mon étude.

(Signature du Notaire) C.-E. TASCHEREAU, N.P.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

Lettre du ministre des Thavaux publics et du Travail à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.. V

I. *Edifices publics.*—Rapport de l'architecte directeur des travaux publics.. I

II. *Recettes et dépenses.*—Rapport du comptable du département.. .. II

III. *Assurances* du gouvernement contre les incendies. Divisions de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke.. 14

IV. *Chemins de fer.*—Rapport de l'ingénieur-directeur des chemins de fer.. 17

V. *Les différends industriels.*—Rapport du greffier des Conseils de conciliation et d'arbitrage.. 49

VI. *Inspection des établissements industriels et des édifices publics.*—Organisation.. 64

Rapport de M. Guyon.. 65
Rapport de M. Mitchell.. 76
Rapport de M. Monday.. 81
Rapport de Madame King.. 85
Rapport de Mademoiselle Barry.. 88
Rapport de M. Jobin.. 90
Rapport de M. Marois.. 95
Rapport de M. Gooley.. 107

VII. *Construction des ponts métalliques*.. 117

Appendice No. 1.—Nouvelle prison de Montréal. Contrat intervenu entre le gouvernement et l'entrepreneur relativement à la construction de l'aile C., du corps de garde, du mur d'enceinte, etc., de cette prison.. 119

Appendice No. 2.—Contrat intervenu entre le gouvernement et les entrepreneurs relativement à la construction d'une annexe à l'école normale Jacques-Cartier à Montréal.. 127

Digitized by Google

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1908-09

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

QUÉBEC:
IMPRIMÉ PAR CHARLES PAGEAU
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LE ROI

1910.

Digitized by Google

Digitized by Google

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, 25 février 1910.

A l'honorable sir C.-A.-P. PELLETIER,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec,

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1908-09.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JÉRÉMIE-L. DÉCARIE,

Secrétaire de la Province.

Digitized by Google

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Membres du Conseil :

L'honorable Boucher de La Bruère, Surintendant, président,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'archevêque de Québec,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr l'évêque de Charlottetown,
Mgr l'évêque de Rimouski.
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque de Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de Joliette,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr G. Blanche, vicaire apostolique du golfe St-Laurent,
Mgr E.-A. Latulipe, vicaire apostolique de Témiscamingue,
L'honorable juge sir F. Langelier,
L'honorable Thomas Chapais, C. L.,
L'honorable juge H. Archambault,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
M. M.-Th. Stenson,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
M. Cyrille Delâge, M. P. P.,
L'honorable Hector Champagne, C. L.,
M. Mathias Tellier, M. P. P.,
L'honorable juge H.-G. Carroll,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
M. L.-J. Perron, C. R.,
M. Jules-Edouard Prévost.

Membres associés :

Mgr Th.-G. Rouleau,
M. l'abbé Naz. Dubois,
M. John Ahern,
M. J.-P.-V. Desaulniers.

M. Paul de Cazes, M. J.-N. Miller } secrétaires conjoints.

Digitized by Google

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ PROTESTANT.

Membres du Conseil :

L'honorable Boucher de La Bruère, B. C. L. (ex-officio),
Le révérend W.-I. Shaw, LL. D., D. D., D. C. L., président,
M. George-L. Masten,
M. A.-W. Kneeland, M. A., B. C. L.,
Le révérend A.-T. Love, B. A.,
Le très révérend A.-Hunter Dunn, D. D.,
M. Herbert-B. Ames, B. A., M. P.,
M. le principal W. Peterson, LL. D., C. M. G.,
M. Gavin-J. Walker,
L'honorable Sydney Fisher, B. A., M. P.,
L'honorable J.-K. Ward, C. L.,
M. John-C. Sutherland, B. A.,
M. J.-W. Robertson, LL. D., C. M. G.,
L'honorable P.-S.-G. Mackenzie, C. R., M. P. P.,
M. William Rowat, M. D.

Membres associés :

Le révérend Elson-I. Rexford, M. A., LL. D., D. C. L.,
M. S.-P. Robins, LL. D., D. C. L.,
M. John Whyte,
M. W.-L. Shurtleff, LL. D., C. R.,
L'honorable juge J.-C. McCorkill,
L'honorable juge W. Weir,
Mlle Georgina Hunter.

M. George-W. Parmelee, B. A., D. C. L., secrétaire.

Digitized by Google

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'honorable Boucher de la Bruère, Surintendant,
M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,
M. J.-N. Miller, secrétaire français du département,
M. John Parker, officier spécial,
M. Cyprien Lévesque, comptable,
M. F.-X. Couillard, assistant comptable et préposé à la statistique,
M. Louis-Joseph Prégen, archiviste,
M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,
M. Moïse Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française,
M. l'abbé V.-A. Huard, conservateur du musée,
M. Louis Lefebvre, préposé à la comptabilité,
M. W.-G.-L. Paxman, préposé à la correspondance anglaise,
M. Antoine Dessane, préposé à la correspondance relative à l'inspection des écoles,
M. Ernest Gagnon, assistant comptable,
M. Ludger-E. Lévesque, commis,
M. Arthur Thiboutot, assistant conservateur du musée,
M. George Gale, commis,
M. Joseph-Georges Tremblay, commis,
M. Avila de Belleval, officier spécial.
M. Rodolphe Crépault, préposé au dépôt de papeteries et des livres de récompense,
M. George Côté, messager,
M. Onésime Asselin, messager,
M. Ludger Gignac, messager.

Digitized by Google

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 24 février 1910.

L'honorable M. J.-L. DÉCARIE,

Secrétaire de la province,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre mon rapport sur le développement de l'Instruction publique dans la province pour l'année scolaire qui s'est terminée le 30 juin 1909, et je vous prie de vouloir bien le présenter à la Législature.

Les tables statistiques que je publie à la fin de mes remarques feront voir aux membres de la Députation la marche ascendante de l'Instruction publique dans la province.

Le nombre des enfants qui vont à l'école a augmenté, l'an passé, dans une proportion très satisfaisante. Il s'élève à 387,393, soit une augmentation de 14,794 sur 1907–08, ce qui est le plus grand accroissement qui se soit encore produit dans une seule année.

Le nombre de nos écoles, les universités et les maisons d'éducation secondaires comprises, est de 6,651.

La présence moyenne des enfants à la classe a été de 77.85 pour cent contre 76.67 l'année précédente. Elle est donc en général bien satisfaisante. Il convient de signaler particulièrement à cet égard certaines régions. Ainsi, dans le district d'inspection des Trois-Rivières, l'Inspecteur a constaté une présence moyenne de 77.45 pour cent dans les écoles sous contrôle et de 92 pour cent dans les écoles indépendantes. Dans le district de Nicolet, elle a été de 79 ½ pour cent ; dans Arthabaska de 72 pour cent dans les écoles des commissaires, et de 91 pour cent dans les écoles indépendantes ; dans la région de Bellechasse, de 75½ et de 90 pour cent dans les écoles de même degré ; de 75 et de 95 pour cent dans le district de M. L.-P. Goulet ; de 82 et de 96 pour cent dans la région de Vaudreuil ; de 78 pour cent dans celle de Drummond et de Bagot, et de 89 pour cent dans la circonscription de Waterloo et de Roxton-Falls.

L'influence des écoles normales nouvellement fondées commence déjà à rayonner autour d'elles. Elle se manifestera avec d'autant plus de rapidité

Digitized by Google

que les parents, saisissant mieux le but et l'importance de ces écoles de pédagogie, consentiront plus volontiers à y laisser leurs enfants suivre les cours pendant au moins deux ans.

Il serait satisfaisant de savoir que toutes les maisons d'éducation dans lesquelles on prépare les jeunes filles au brevet de capacité fussent également désireuses de diriger plutôt vers les écoles normales que vers le Bureau central des Examinateurs, les élèves qui se destinent à l'enseignement.

La décision du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de fixer à 17 ans au lieu de 16 ans l'âge requis pour l'obtention du diplôme d'institutrice aura, je l'espère, l'heureux effet de prolonger, dans plusieurs cas, le séjour des élèves-maîtresses aux écoles normales.

Il se construit en plusieurs endroits dans les campagnes et surtout dans les villes de spacieuses maisons d'écoles. Là où les commissaires sont amis du progrès et ont pour les seconder des secrétaires-trésoriers à l'esprit ouvert et au dévouement intelligent, il y a lieu de se féliciter des améliorations qui se réalisent.

Dans les municipalités rurales, on comprend de mieux en mieux l'avantage de posséder des maisons d'écoles hygiéniques et bien construites. En 1908–09, j'ai fourni ou approuvé 234 plans de maisons d'écoles.

Durant l'année 1907–08, le montant dépensé pour les constructions scolaires s'est élevé à $688,407.00.

Les emprunts contractés par les commissions scolaires sur la recommandation du surintendant de l'Instruction publique représentent le chiffre de $816,512.00.

Ces trois derniers item donnent pour les cinq dernières années 1231 plans fournis ou approuvés, $2,367,173.00 pour constructions d'écoles, et $2,675,293.00 pour emprunts faits par les corporations scolaires.

Le salaire alloué aux maîtresses d'école tend à s'élever et l'éducation du peuple se fait peu à peu sous ce rapport. C'est ainsi qu'à Saint-Georges-de-Windsor, on a porté du même coup, l'an passé, de $125 à $150, le salaire annuel de toutes les institutrices de la paroisse. Dans la région d'Ottawa et de Pontiac, M. l'inspecteur Filteau mentionne dans son rapport que le traitement des institutrices est assez élevé pour faire de l'enseignement une carrière. La moyenne du salaire dans son district a été de $170, et il ajoute qu'une institutrice qui enseigne avec succès obtient facilement deux cents piastres.

Digitized by Google

J'espère que les élèves de la nouvelle école normale de Hull seront en mesure de profiter des bonnes dispositions des commissaires de cette région.

Il serait très désirable que la proposition faite par le Comité catholique de favoriser, par une allocation spéciale, l'engagement d'instituteurs dans les écoles rurales reçût la sanction de l'Exécutif. Il importe beaucoup que l'instruction des garçons de 9 à 15 ans soit confiée à des maîtres d'écoles plutôt qu'à des institutrices souvent trop jeunes pour exercer une autorité salutaire sur leurs élèves.

Puisque je parle des progrès de l'instruction dans notre province, je ne saurais m'empêcher de signaler un fait qui a pu passer inaperçu pour le plus grand nombre et qui, cependant, mérite qu'on le proclame. Il s'agit de l'institution des sourdes-muettes que dirigent les sœurs de la Providence à Montréal. Ce superbe établissemeut renferme actuellement sous son toit deux cent soixante sourdes-muettes, et il a la réputation d'être un des plus parfaits du genre en Amérique tant par les vastes proportions de ses édifices que par l'enseignement qu'on y donne d'après les méthodes les plus perfectionnées. Les directrices de la maison fournissent elles-mêmes leurs élèves de livres spéciaux à impression en caractères conventionnels qu'elles importent et qui coûtent un prix élevé ; elles pourvoient à leur habillement et à leur nourriture, car un bon nombre de ces enfants sont pauvres et sans aucunes ressources ; elles leur apprennent à lire, à écrire et à parler, ce qui exige une maîtresse de grande expérience par chaque groupe de huit élèves.

Or, afin de se tenir au courant des progrès que peut faire cet enseignement particulier, deux sœurs de cet institut sont parties de Montréal, le printemps dernier, pour visiter les œuvres d'Europe dites des sourdes-muettes. Elles sont allées en Angleterre, en Belgique et en France, et, après des études de quelques années peut-être, elles reviendront à Montréal. Durant leur séjour en Europe, les deux voyageuses séjourneront particulièrement à Larnay, près de Poitiers, France, où une religieuse française, sœur Sainte-Marguerite, a réussi à instruire non plus seulement une sourde-muette, mais une aveugle sourde-muette de naissance (1).

"Nos sœurs canadiennes, dit la Semaine religieuse de Montréal, en annonçant ce voyage, iront à l'école de sœur Sainte-Marguerite. On leur a en effet signalé deux cas—un dans la Beauce et l'autre dans la Gaspésie—de cette

(1) M. Louis Arnould, ancien professeur de littérature à l'université Laval à Montréal, aujourd'hui professeur à l'université de Poitiers, a publié un livre intitulé : "Une âme en prison", dans lequel il raconte le cas de Marie Heurtin, aveugle sourde-muette que Sœur Sainte-Marguerite a réussi à instruire.

Digitized by Google

effroyable et triple infortune, deux enfants qui sont à la fois aveugles, sourdes et muettes, deux âmes en prison. Et voilà pourquoi, les sœurs de la Providence ont décidé ce nouveau voyage d'étude. Il y a encore une misère qu'elles n'auraient pu soulager. La charité est inlassable. Vous voyez que, par elle, ces deux âmes sortiront de prison."

J'ai cru que cet important voyage d'étude à l'étranger méritait une mention spéciale dans ce rapport.

AMENDEMENTS A LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Caisses d'économies scolaires. La Législature a adopté, à la session de 1909, un utile amendement à la loi de l'Instruction publique, en donnant aux Commissaires d'écoles le pouvoir d'établir, dans leurs municipalités respectives, des caisses de dépôt appelées "Caisses d'économies scolaires". Celles-ci ont désormais une existence légale et reçoivent de là une garantie de stabilité et de responsabilité financière.

Cette législation aura avec le temps une influence des plus heureuses parmi les enfants de nos villes et de nos campagnes, en les empêchant de dépenser inutilement les sous qu'ils reçoivent de temps à autre et en les habituant ainsi à ne pas céder à tous leurs désirs. Si aujourd'hui il existe un si grand luxe au sein des classes moyennes ; si nombre de jeunes servantes, pour imiter les maîtresses de maison, dépensent en toilettes exagérées leur salaire de tous les mois, sans songer à rien amasser pour les nécessités futures ; si, dans certaines familles imprévoyantes, les revenus ne peuvent suffire aux dépenses, la raison en est, en partie, à l'éducation incomplète reçue, au foyer domestique et à ce que les parents n'ont pas su enseigner à l'enfant la valeur de l'épargne.

L'établissement des caisses d'économies scolaires est donc appelé à exercer une réaction salutaire au sein de la classe agricole et de la classe urbaine. Le jeune déposant, en constatant, par son livre de dépôt, l'augmentation mensuelle de ses épargnes, se convaincra par lui-même de l'importance qu'il y a à savoir économiser et acquerra à l'école des habitudes d'ordre et de régularité.

Ces caisses contribueront aussi à enrayer dans une certaine mesure le fléau de l'alcoolisme.

Pour me conformer à la loi, j'ai rédigé et publié des règlements qui sont entrés en vigueur le 27 septembre dernier et permettent aux commissaires et

Digitized by Google

aux syndics d'écoles de faire les dépenses requises pour l'organisation et le fonctionnement des caisses d'économies scolaires.

En plusieurs endroits déjà, on s'est prévalu des dispositions de la nouvelle loi. Un ami et un ardent promoteur de ces caisses, M. le chanoine LePailleur, curé de la ci-devant ville de Saint-Louis récemment annexée à la cité de Montréal, a généreusement donné, en différentes localités, sur cet important sujet, des conférences très goûtées, où il expliquait clairement les rouages du système. Il a même consenti à distribuer, presque gratuitement, aux commissions scolaires qui lui en ont fait la demande, les livrets nécessaires à la mise en opération des caisses. Je suis heureux de rendre ici témoignage au zèle et au patriotisme de cet ami de la jeunesse.

La dissidence.—Un autre amendement important concerne la minorité religieuse dans les municipalités scolaires.

La loi de 1846 avait conféré aux contribuables de cette minorité le privilège de se séparer de la majorité pour établir des écoles conformes à leur foi religieuse. Elle donnait en même temps à chacun des dissidents le droit de renoncer à sa déclaration de dissidence et de se soumettre de nouveau au contrôle de la majorité. L'intention du législateur était sans doute de donner aux catholiques et aux protestants la faveur d'opter entre l'école commune et l'école séparée. L'effet de cette législation fut en définitive de favoriser l'établissement des écoles séparées et d'éloigner les occasions de difficultés entre les deux grandes dénominations religieuses du pays.

L'amendement récemment adopté a pour but de porter remède à un abus qu'il importait de faire disparaître. En certains endroits, des contribuables appartenant à la religion de la minorité et n'ayant pas d'enfants à faire instruire se prévalaient du privilège qu'ils avaient de renoncer à leur dissidence pour se rallier à la majorité afin de payer une taxe scolaire proportionnellement moins élevée. A l'avenir, dès que les contribuables formant les deux tiers de la minorité religieuse auront donné leur avis de dissidence, la loi considérera comme dissidents tous les contribuables de même croyance.

Il existe un autre effet de la bonne entente entre catholiques et protestants de notre province : c'est la concession faite à la minorité, dans les municipalités où il existe deux commissions scolaires, du privilège d'imposer des taxes spéciales sur les compagnies légalement constituées pour un montant égal à la part proportionnelle des taxes ordinaires à laquelle elle a droit, et sans avoir à en référer à la majorité.

Digitized by Google

Fonds de pension.—Les dispositions législatives concernant le fonds de pension des instituteurs ont reçu aussi de bienfaisantes modifications.

La loi oblige tout instituteur à payer au fonds de pension deux pour cent sur son traitement et il lui est loisible de payer une retenue de trois pour cent, lorsqu'il désire que sa femme devenue veuve jouisse d'une demi-pension.

Par la législation de 1909, les pensions des maîtres d'écoles restent les mêmes, mais celles des maîtresses sont augmentées de cinquante pour cent. Ainsi, une institutrice qui recevait jusqu'ici une pension de cinquante piastres recevra désormais soixante et quinze piastres. En outre, l'on a aboli l'obligation du paiement de la retenue de deux par cent qui était exigée sur le montant de la pension de chaque pensionnaire.

A la suite de ces dispositions, le gouvernement, animé du désir de venir au secours des institutrices pensionnaires, a élevé de $5,000 à $12,000 sa contribution annuelle au fonds de pension, afin de le mettre en mesure de supporter l'augmentation du montant des pensions et de suppléer à la diminution des revenus produite par la suppression de la retenue de deux par cent sur le chiffre de ces pensions.

Les avantages pécuniaires accordés à la veuve d'un fonctionnaire de l'enseignement ont été également augmentés. Maintenant, l'instituteur, afin d'assurer une pension à sa femme, a la faculté de payer, d'ici au 30 juin 1913, la demi-retenue exigible sur son traitement pour les années pendant lesquelles il a été marié.

Il est à remarquer que le département de l'Instruction publique, pratiquement, administre ce fonds sans supplément de dépenses.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Je crois devoir signaler trois arrêtés ministériels que le gouvernement a adoptés pour promouvoir les progrès de l'Instruction publique. Le premier, en date du 25 juin dernier, autorise la dépense d'une somme de $20,000 pour aider à la création par les commissions scolaires d'académies commerciales dans les municipalités pauvres. La distribution de ce fonds est laissée à la discrétion du Secrétaire de la province.

Les deux autres arrêtés ministériels concernent le fonds des municipalités pauvres. Chaque année, la Législature, pour leur venir en aide, vote une

Digitized by Google

subvention de $13,000 qui est distribuée, en vertu de la loi, proportionnellement au chiffre de sa population catholique et protestante, sur la recommandation des deux comités du Conseil de l'Instruction publique. A cette subvention annuelle, le gouvernement a bien voulu ajouter un montant de $30,750 pour satisfaire aux demandes qui lui seraient adressées.

LES JARDINS SCOLAIRES.

Le rapport annuel que me transmet le directeur de l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe, M. O.-E. Dalaire, sur l'établissement des jardins scolaires, démontre l'opportunité du mouvement horticole à l'école primaire dans les municipalités rurales, et fait voir aussi que cette œuvre continue sa marche ascendante.

En 1909, il y a eu sur l'année précédente une augmentation de 1589 dans le nombre d'enfants qui ont cultivé leur jardinet sur l'emplacement de l'école. Le total de ces " petits jardiniers " s'est élevé à 3789, contre 2200 en 1908.

Au point de vue pratique, quels sont les résultats de l'horticulture à l'école primaire ? M. Dalaire en signale quelques-uns dans les termes suivants : " Les élèves aiment davantage leur école ; ils s'occupent tous ensemble à en " embellir les alentours, à planter des arbres (il s'en est planté des milliers " cette année encore), à cultiver des fleurs, à faire de jolis parterres, etc. Et " ces chers élèves continuent même dans les vacances à prendre soin de leur " parcelle de terrain et de leur arbre, car chacun a le sien, et tient à laisser un " souvenir durable de son passage à l'école.... "

M. l'abbé Duchesne, principal de l'école normale de Chicoutimi, dit de son côté que les élèves de cette institution se sont livrées avec un véritable enthousiasme aux travaux d'horticulture et que le jardin de l'école normale, dès sa première année, a produit de belles fleurs et de beaux fruits.

Les commencements des jardins scolaires ont été modestes et l'œuvre se développe sans bruit et sans ostentation. L'an passé, on s'est occupé d'horticulture dans 132 écoles situées dans cinq comtés. Les divisions électorales qui se font remarquer le plus sous ce rapport sont celles d'Arthabaska, de Bagot, de Champlain, de Drummond, de Maskinongé, de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Maurice, de Stanstead, de Wolfe et surtout d'Yamaska où vingt écoles possèdent chacune leur jardinet.

Digitized by Google

LIVRES CLASSIQUES

Le comité catholique du conseil de l'Instruction publique a fait faire une revision complète des ouvrages classiques en usage dans les écoles primaires. Cette revision s'imposait, car elle n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années et la liste des livres approuvés renfermait des ouvrages qu'il importait d'en retrancher, soit à cause de l'insuffisance de leurs qualités pédagogiques, soit à cause de l'usure des clichés qui servaient à leur impression.

La commission de revision, nommée en 1907, par le comité catholique, se composait de M. l'abbé N. Dubois, principal de l'école normale Jacques-Cartier, de M. John Ahern, professeur de mathématiques à l'école normale Laval, de M. H. Nansot, inspecteur d'écoles, et du surintendant de l'Instruction publique. M. J.-N. Miller en était le secrétaire. De novembre 1907 à mars 1909, elle eut dix réunions plénières dans le but d'examiner les différentes catégories de livres classiques dont une étude particulière était d'abord faite par chacun des membres. Après avoir examiné 209 ouvrages inscrits sur la liste des livres approuvés, la commission proposa d'y retenir 151 de ces livres et de retrancher les 58 autres.

Les membres de la commission ayant procédé méthodiquement à cette revision, dressèrent donc une liste des ouvrages à approuver et une liste de ceux qui ne devaient pas être autorisés. Puis, ils présentèrent un rapport très soigné, que le comité catholique recommenda à l'approbation de l'Exécutif.

Le travail de la commission dont je viens de parler aura des résultats très avantageux. Il est à désirer que les auteurs d'ouvrages classiques se conforment strictement aux règlements et aux décisions de l'autorité en la matière et que, tout en sauvegardant dans une juste mesure leur intérêt personnel, ils fournissent au public des séries de livres bien faits, bien imprimés et bien reliés.

—

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

Le gouvernement vient de fonder, à Québec et à Montréal, deux écoles techniques que requéraient depuis longtemps les besoins de l'industrie du pays., Il manquait en effet un lien entre notre enseignement primaire et notre enseignement secondaire pour compléter notre régime des écoles, et il existait, au détriment de la classe ouvrière, une lacune que l'on va s'efforcer de faire disparaître. Il est à espérer que l'on établira aussi dans les centres industriels comme Sherbrooke, Saint-Hyacinthe et autres, des écoles profes-

Digitized by Google

sionnelles destinées à la formation de l'apprenti. C'est là une mesure qu'il faudra absolument exécuter si l'on ne veut pas que l'artisan d'Europe ou des Etats-Unis qui a l'avantage d'apprendre à la fois la théorie et la pratique de son métier, ne prenne dans nos usines la place de l'ouvrier canadien.

Mais, à côté de cet enseignement et même en avant de lui, comme je le disais dans mon rapport annuel de 1903-04, il importe grandement d'organiser des classes de dessin à tous les degrés de l'école, depuis les premiers mois de l'école élémentaire jusqu'à la fin de l'école primaire supérieure, sans quoi les institutions d'enseignement techniques récemment établies et celles de l'avenir se verront retardées dans la mise en pratique de leurs programmes d'études par l'ignorance ou l'insuffisance chez l'élève de la connaissance des éléments du dessin.

La loi de l'Instruction publique prescrit, il est vrai, l'enseignement du dessin dans les écoles, mais, je regrette de le dire, elle est à peu près lettre morte et cet enseignement est presque nul dans la province, pour trois raisons majeures :

1o Parce qu'il ne reçoit pas de direction précise et n'est soumis à aucun contrôle, faute d'inspection ; par conséquent, manque d'unité dans l'instruction ;

2o Parce que les instituteurs et les institutrices, à cause de leur préparation insuffisante en cette matière, ne peuvent en enseigner aux enfants même les éléments ;

3o Parce que les méthodes, sans principes bien définis, semblent ne pouvoir exister en dehors d'une certaine manière d'agir et ne sentir que bien lentement l'influence des transformations que subissent les programmes à l'étranger. (1)

Voyons par exemple les maisons d'éducation de filles. A quel âge l'élève commence-t-elle à recevoir des leçons de dessin ? A dix ou douze ans dans la majorité des cas, quand elle devrait commencer à l'âge de 5 à 6 ans, en même temps qu'elle apprend à lire et à écrire.

En Belgique, en Angleterre, en France ou en Allemagne, les gouvernements n'épargnent rien pour disséminer dans tous les rangs de la société la connaissance du dessin, et cela afin d'assurer à leurs ouvriers et à leurs artistes la

(1) M. J.-C. Magnan, dans son rapport au comité catholique sur sa mission en Europe, a sur l'enseignement du dessin en France des pages intéressantes que les professeurs de dessin pourraient consulter avec profit.

Digitized by Google

supériorité dans le domaine de l'industrie et des beaux-arts. Dès l'école maternelle, on enseigne le dessin aux tout petits afin de fortifier chez l'enfant le sens de l'observation exacte et de lui apprendre à voir.

On devrait ici comme en Europe enseigner le dessin aux enfants dès la première année du cours, comme moyen éducatif excellent. Il faudrait d'abord éviter de penser que cet enseignement à l'école primaire a pour but de former des artistes, puis bien se rendre compte que l'enfance n'est pas le temps des spécialités. " Nous n'avons pas à l'école, disent les programmes de France, à penser à l'artiste, mais à l'homme.... faire du dessin non pas un art d'agrément, mais un instrument général de culture et comme un renfort de plus pour le jeu normal de l'imagination, de la sensibilité, de la mémoire."

Présentement, l'un des résultats du défaut d'enseignement du dessin à l'école est que la jeune fille ou le jeune homme qui, sans en connaître assez la pratique, arrive comme élève à l'école normale, ne peut, dans l'espace d'une année, acquérir les moyens pédagogiques nécessaires pour l'enseigner plus tard aux enfants.

De même, les jeunes gens qui, dans les villes, veulent suivre les cours techniques placés sous la direction du Conseil des Arts et Manufactures sans avoir au préalable pratiqué le dessin, sont obligés d'en apprendre les éléments avant de pouvoir profiter des cours spéciaux de ces écoles, lesquels supposent des élèves suffisamment préparés.

Les mêmes inconvénients existeront pour les étudiants des écoles techniques fondées par le gouvernement. Au commencement de leur cours, ils seront obligés de s'attarder à des études de dessin qu'ils auraient dû faire, dès leur bas âge, à l'école élémentaire.

Lors de mon voyage à l'exposition de Paris, en 1900, j'ai pu constater toute la valeur éducative que l'on attribue à l'enseignement du dessin et les puissants efforts des autorités gouvernementales et municipales pour assurer sa diffusion et son efficacité.

Tout nous invite donc à organiser régulièrement, dans notre province, à tous les degrés de l'école, l'enseignement du dessin pour satisfaire aux besoins économiques du pays et de l'époque.

Voyons par exemple ce qui se passe actuellement en France. Le tableau du commerce extérieur ayant accusé, durant l'année 1903, une diminution de 319 millions dans les objets d'exportation fabriqués en France, la Fédération des industriels et des commerçants français, en face de ce résultat, a immé-

Digitized by Google

diatement fait entendre des plaintes sérieuses ; on a même crié *à la faillite* de l'enseignement professionnel et de celui du dessin (1). Comme on tient à maintenir l'enseignement technique au niveau le plus élevé, le ministre des Beaux-Arts s'est immédiatement empressé de faire préparer un projet de réorganisation de cet enseignement qui est présentement soumis à la considération du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Pour compléter mes remarques sur l'importance attachée en France à cette question, je me permettrai de citer une parole d'un député français, M. Aynard, dont la compétence en la matière est très connue, qui, lors de la discussion du budget des Beaux-Arts, en 1909, disait à la Chambre : " Je fai- " sais observer que tandis que la France attribue des sommes qu'on peut " qualifier de misérables à l'enseignement du dessin, l'Angleterre a des mil- " lions d'étudiants en dessin et un nombre de millions inscrits à son budget, " auprès desquels nos centaines de mille francs font bien mauvaise figure. La " petite et vaillante république Suisse elle-même consacre, dans ses budgets, " plus de deux millions à cet enseignement."

Comme conclusion pratique et en vue d'une organisation efficace de l'enseignement du dessin dans cette province, tel que semble le demander l'état actuel des choses, je suggérerais :

1. D'élaborer un programme calqué sur les programmes les plus récents de France et d'ailleurs, en tenant compte des besoins industriels du pays ;

2. De nommer un directeur général de dessin, homme d'une valeur pédagogique supérieure, possédant le talent de l'organisation et dont la mission consisterait à organiser l'enseignement du dessin sur une base assurée, de diriger le personnel enseignant dans les voies les plus progressives, de donner aux inspecteurs d'écoles les instructions nécessaires pour les initier à l'inspection des travaux de dessin et de surveiller d'une manière générale l'enseignement de cet art dans les écoles primaires et les écoles d'arts et métiers.

Les communautés enseignantes d'hommes et de femmes peuvent beaucoup pour aider à la réalisation de cette réforme, dans les écoles catholiques, en revisant d'abord leurs programmes, s'il y a lieu, et en commençant à enseigner les éléments du dessin en même temps que la lecture et l'écriture.

Cette question de l'enseignement du dessin dans nos écoles s'impose à l'attention de la Législature, du gouvernement et des commissions scolaires.

(1) Rapport de M. J.-C. Magnan au comité catholique sur sa mission en France p. 34.

Digitized by Google

CONGRÈS PÉDAGOGIQUES

Le congrès des institutrices catholiques du diocèse de Valleyfield qui a eu lieu durant les dernières vacances d'été, et que j'ai eu l'honneur de présider, a réuni au couvent des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Valleyfield, 367 maîtresses d'écoles, parmi lesquelles se trouvaient nombre de religieuses des différentes communautés enseignantes du diocèse. Sa Grandeur Mgr Emard daigna assister aux seize séances du congrès et voulut bien prendre la parole à plusieurs reprises pour mieux faire apprécier par les congressistes les conseils des conférenciers. Sa présence aux réunions et ses remarques appropriées contribuèrent pour beaucoup au succès de ces assises pédagogiques.

Ce congrès, coïncidant avec la première année d'existence de l'école normale de Valleyfield, produira, j'en ai la conviction, de bienfaisants résultats.

Les religieuses du couvent se sont prodigué pour rendre aux institutrices le séjour de leur maison aussi agréable que possible. Chaque soir du congrès, il y eut une séance récréative très agréable en même temps qu'instructive, où la musique vocale et instrumentale alternait avec les monologues et les conférences. Je ne saurais trop remercier les Dames religieuses de leur large hospitalité et de leur bienveillant accueil.

L'association protestante des instituteurs et des institutrices de la province a tenu aussi, l'automne dernier, son congrès annuel à Montréal. Les congressistes étaient nombreux et les conférences furent intéressantes, entre autres celle faite par la présidente de la société, Mlle Mary-L. Furguson, sur l'instruction des protestants dans les districts ruraux de la province.

La commission scolaire protestante de Montréal, appréciant comme elle le méritait la présence en cette ville d'un aussi grand nombre de membres du corps enseignant, donna en leur honneur une charmante réception de jour dans les salles du " High School " de la rue Peel.

ECOLES NORMALES

Au mois de septembre dernier, une nouvelle école normale catholique de filles s'est ouverte dans la ville de Hull. M. l'abbé Sylvio Corbeil en est le Principal et les Sœurs Grises d'Ottawa avec le concours d'un professeur laïque, M. Albert Bouvrette, ont charge du cours d'études.

Les comtés de Pontiac, d'Ottawa et de Labelle devront tout spécialement profiter des avantages de cette école de pédagogie qui, ainsi que font ses de-

Digitized by Google

vancières, fournira à la carrière de l'enseignement des institutrices mieux formées et plus compétentes.

Le nombre des écoles normales dans la province est maintenant de onze, dont une pour les protestants à Sainte-Anne-de-Bellevue et les dix autres pour les catholiques à Québec, à Montréal, à Rimouski, à Chicoutimi, aux Trois-Rivières, à Nicolet, à Valleyfield et à Hull.

A la fin de la dernière année scolaire, j'ai donné 127 brevets de capacité aux élèves protestants de l'école normale Macdonald, et 409 brevets aux élèves des écoles normales catholiques, faisant un total de 536 diplômes.

LE MUSÉE.

M. l'abbé Huard, l'érudit conservateur du musée du département de l'Instruction publique, a bien voulu se rendre à ma demande et rédiger un rapport fort intéressant sur les origines et les développements de cette institution scientifique qui, comme il l'écrit lui-même, est en voie de devenir l'une des plus considérables de la province.

On lira sans doute avec plaisir ce rapport que je publie à la fin du présent volume.

Durant mes années de Surintendance, je me suis efforcé de compléter, autant que l'allocation votée par la Législature pouvait me le permettre, la collection des spécimens des mammifères terrestres de notre province ; je tenais surtout à faire l'acquisition de ceux de nos animaux à fourrures qui deviennent de plus en plus rares, et dont quelques espèces sont maintenant représentées au musée par des familles entières.

La valeur approximative actuelle des spécimens est de $25,000.

L'espace réservé au musée est malheureusement beaucoup trop restreint et les salles sont encombrées. Il est grandement à souhaiter que soit mis à ma disposition un local plus vaste où l'on puisse placer de nouvelles vitrines et procéder à une meilleure installation de nos collections.

J'appelle l'attention de la Législature sur le rapport de M. Huard.

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER.

Depuis une vingtaine d'années il se produit en Europe un mouvement très accentué en faveur de la fondation d'écoles ménagères ; les gouvernements favorisent ces établissements et tendent à les développer, et, de leur côté, les conseils municipaux des villes et des campagnes, sous l'inspiration de personnes qui s'intéressent vivement au bien-être des familles, contribuent par des secours opportuns à répandre, dans les agglomérations urbaines et communales, les bienfaits qui découlent de cet enseignement spécial.

Au célèbre congrès de l'Enseignement Ménager tenu, en 1908, à Fribourg, Suisse, et auquel les gouvernements européens avaient envoyé des représentants, on a signalé, comme ils le méritaient, les efforts déployés pour propager, au sein des populations, les notions si pratiques et si utiles de l'art culinaire, de l'hygiène et de ses multiples applications, de la coupe des vêtements, des travaux de couture, enfin de la science du ménage dans toutes ses ramifications, de même que de l'horticulture et des diverses industries domestiques.

Les travaux lus et discutés à Fribourg par des personnes versées dans ces matières ont jeté beaucoup de lumière sur les moyens à prendre pour répandre l'enseignement ménager. On ne s'est pas attardé à pérorer sur sa nécessité, car les congressistes en étaient d'avance convaincus ; mais ce qu'ils voulaient, c'était de se renseigner sur ses modes d'application dans les différents pays, et c'est là-dessus que le congrès de Fribourg obtint un si fécond résultat.

Comme le dit le compte-rendu des séances : " le congrès a voulu laisser, " sous forme de vœux, des résolutions qui constituent à ses yeux ce que nous " appelons le syllabus de l'enseignement. Les désirata proclamés ne sont " point de simples thèses, des abstractions.... Ils ont passé par le creuset " de l'expérience, isolément parfois, dans des régions différentes et dans des " conditions plus ou moins imparfaites ; ils n'en sont pas moins réalisables " partout et forment les éléments d'une excellente organisation ". (1)

Il importe grandement que la province de Québec occupe dans la fondation des écoles ménagères le rang auquel elle peut prétendre. En compulsant les statistiques et en examinant les dates, on voit que l'enseignement ménager fut inauguré en 1887 en Belgique, deux ans plus tard en Suisse, en France en 1896 et en Allemagne vers 1900. Il est honorable pour la province de Québec

(1) Congrès international d'enseignement ménager, Fribourg, 2e Vol., P. VII. Ce volumineux rapport mérite d'être étudié. Il renferme des travaux en langues française, anglaise, allemande, etc., qui peuvent servir d'orientation dans la fondation d'écoles ménagères.

Digitized by Google

de constater qu'elle est le premier pays qui ait inauguré cet enseignement. En effet, c'est aux religieuses Ursulines de Québec que nous devons cette généreuse et patriotique initiative. Elles allaient, en 1882, à Roberval, sur les rives du lac Saint-Jean, fonder un couvent dans le but sans doute de donner aux jeunes filles de la région du Saguenay l'instruction morale et littéraire, mais en même temps et aussi des leçons d'économie domestique propres à instruire leurs élèves sur la bonne tenue d'une maison, sur l'art de filer, de tisser, de travailler aux métiers, de coudre à l'aiguille ou à la machine.

Livrées à leurs seules ressources, les Ursulines de Roberval réussirent pourtant. Elles continuaient ainsi leur œuvre, depuis quelques années, à l'humble atelier qu'elles avaient établi, lorsqu'en 1895, le ministre d'agriculture d'alors, l'honorable M. Beaubien, voulant seconder leurs efforts, les mit en mesure de construire une école ménagère, capable de répondre aux besoins de l'époque. Une ferme est attachée à l'école qui possède une laiterie, une boulangerie, des métiers pour le tissage des étoffes et un poulailler. Aussi, cette maison, par les moyens d'instruction dont elle dispose, rend des services signalés à la classe agricole et aux familles en général. Une soixantaine d'élèves suivent régulièrement les cours ménagers.

Cette école vient d'obtenir son affiliation à l'Université Laval de Québec.

Dans un séjour que j'eus le plaisir de faire à Chicoutimi, en 1908, je trouvai là à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, une autre école ménagère où des jeunes filles, orphelines ou abandonnées par leurs parents, suivent, en même temps qu'un cours primaire classique, le cours de l'enseignement ménager qui est de quatre années y compris l'année préparatoire. En cette institution elles reçoivent gratuitement la pension, le vêtement pour la plupart, les livres classiques, etc. Les enfants de 10 à 12 ans sont admises au cours préparatoire où elles apprennent à coudre, à faire les tricots, le repassage du linge, l'entretien des salles et où leur sont données les premières notions de la culture potagère. Les filles de douze ans et plus, au nombre d'une quarantaine, cultivent un jardin assez spacieux, et sont employées par groupe, chacune leur tour, à la laiterie, à la basse-cour, etc. Elles reçoivent des leçons de coupe et de dessin, s'occupent de la confection de la plupart des articles de literie et des vêtements.

L'art culinaire est enseigné d'une manière économique et pratique, plus particulièrement au point de vue d'une famille de condition peu fortunée, de même que l'hygiène, et quelques élèves, sous la direction d'une infirmière, préparent des remèdes et donnent certains soins aux malades.

Les deux cours renferment 60 élèves. Les directrices de la maison furent

Digitized by Google

obligées d'en refuser, l'an passé, une cinquantaine, vu l'insufisance du local et le défaut de ressources pécuniaires. Cette école ménagère de Chicoutimi mérite à tous égards les faveurs du gouvernement.

A Stanstead, la communauté des Uusulines a jeté les bases d'une école ménagère. Ne recevant aucune subvention des pouvoirs publics pour l'aider dans le développement de son œuvre, elle se borne à l'enseignement de l'art culinaire, de la coupe, de la confection et du racommodage des vêtements. Ces dames désireraient ajouter à leur programme la comptabilité domestique, le jardinage et quelques autres travaux agricoles. Elle sont en mesure de mettre à la disposition des " petites ménagères " un local de dimensions suffisantes.

Je constate par le dernier rapport du Ministre de l'Agriculture que deux autres écoles ménagères ont été établies, l'une à Grand'Mère, dans le comté de Champlain, et l'autre à Saint-François-du-Lac, dans le comté d'Yamaska. Elles sont à leur début et leur programme d'études semble peu développé, à cause sans doute de l'exiguité de leur moyens pécuniaires et aussi faute peut-être de posséder un nombre suffisant d'institutrices aptes à donner l'enseignement voulu dans ces écoles spéciales.

Au magnifique collège Macdonald de Ste-Anne-de-Bellevue, il existe une école ménagère désignée sous le nom de "School of household science ". L'installation qui est riche y comprend deux vastes cuisines parfaitement aménagées et pouvant recevoir 56 élèves, une dépense pourvue d'une glacière, et une petite salle à manger attenante et où se donnent les leçons sur la manière de mettre et de servir une table. Il y a une buanderie pour 24 élèves, une chambre de couture pour 30 travaillantes, sans compter plusieurs autres pièces pour les besoins de l'enseignement ménager. On y enseigne l'histoire naturelle, la bactériologie, la biologie, la chimie, l'horticulture, les travaux manuels, l'élevage des volailles, la physique et le soin de la laiterie. Le programme d'études est bien élaboré et aux examens de fin d'année on donne des certificats d'aptitudes aux élèves des premières années et des diplômes aux élèves de seconde année. Les jeunes filles sont admises aux cours ménagers à l'âge de 18 ans.

La section féminine de la société Saint-Jaan-Baptiste de Montréal fonda en cette ville, en 1904, une association destinée à promouvoir l'établissement d'écoles ménagères, et la législature octroya aux Dames patronesses une charte donnant à l'œuvre une existence légale sous le nom corporatif de " Les écoles ménagères provinciales ". Ces dames au zèle éclairé avaient à leur tête Lady A. Lacoste, comme présidente d'honneur, et Madame F.-L. Béïque comme présidente. Avec une parfaite intelligence des besoins de la nouvelle associa-

Digitized by Google

tion, elles décidèrent d'envoyer à Paris deux jeunes filles suivre des cours spéciaux d'enseignement ménager, afin qu'à leur retour au pays ces institutrices pussent enseigner avec avantage aux élèves de l'institution l'économie domestique et tout ce qui se rapporte à la tenue d'une maison. Mesdemoiselles Anctil et de Beaujeu furent choisies pour cette mission et partirent pour l'Europe pour y étudier pendant un an. L'année suivante, au retour de Mademoiselle de Beaujeu, Mademoiselle Antoinette Gérin-Lajoie partit à son tour et se rendit avec Mlle Anctil à Fribourg d'où elles revinrent en 1906 après avoir obtenu leur diplôme de maîtresse ménagère.

La même année s'ouvrit l'école ménagère de Montréal. L'enseignement y est organisé d'une manière assez complète, parce qu'on y donne deux séries de cours, le cours normal et le cours ordinaire de science ménagère. Les cours d'hygiène et de médecine pratique y sont donnés par des spécialistes en chaque matière.

Trois groupes de jeunes filles viennent à l'école prendre des leçons de cuisine. Il s'y donne un cours populaire du soir et deux cours du jour, avec leçons de couture, de coupe, de confection de chapeaux, de broderie, de dentelle, etc. L'une des maîtresses va donner des cours de cuisine l'après-midi aux élèves d'un couvent de la ville de Saint-Louis, et le soir au public. Ce cours du soir a réuni jusqu'à cent dix élèves.

L'école accorde un diplôme aux élèves du cours normal qui subissent avec succès les épreuves théoriques, didactiques et pratiques de l'examen de capacité sur toutes les branches de l'enseignement ménager, comme l'art culinaire, la coupe, la couture, la comptabilité domestique, l'hygième générale, l'hygiène du nouveau-né, de la première enfance, de la jeune fille et de la jeune mère, le droit usuel, l'apologétique et la morale chrétienne, etc.

La paroisse de Saint-Pascal, dans le comté de Kamouraska, a l'avantage aussi de posséder une école ménagère sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Fondée par le curé du lieu, M. Beaudet, homme de dévouement, elle est appelée à exercer une heureuse influence sur l'avenir des familles de cette région agricole. Elle est sans doute susceptible de plus complets développements, car, il importe de faire de cette école une école ménagère agricole comme celle de Roberval, où l'on enseignerait la fabrication du beurre et du fromage, l'élevage des volailles et où même l'on initierait les élèves à l'industrie des conserves qui est appelée à prendre beaucoup d'extension.

Ayant été invité vers la fin de l'année scolaire à assister à l'examen des

Digitized by Google

élèves du cours ménager, j'ai été favorablement impressionné par les réponses des jeunes filles. Le détail des matières du programme d'études indique bien l'importance des leçons données dans cette maison.

Depuis ma visite à Saint-Pascal, l'école a eu le précieux avantage, comme celle de Roberval, d'être affiliée à l'université Laval de Québec, et les certificats d'enseignement ménager qu'on y décernera n'en auront qu'une valeur plus grande aux yeux des élèves et du public.

Au mois de juin dernier, la Supérieure de cette école ménagère est allée en Europe accompagnée d'une des religieuses de sa maison, dans le but de faire une étude comparative du fonctionnement des écoles ménagères. Durant leur séjour outre-mer, ces Dames ont visité les principaux établissements de ce genre en France, en Belgique et en Suisse et recueilli de précieux renseignements. Cette visite des écoles ménagères européennes a raffermi les visiteuses dans leur œuvre de relèvement de l'éducation féminine par la combinaison de l'enseignement ménager avec le cours classique, puisque partout en Europe le cri est le même : *réformer le programme d'études pour y faire entrer les branches domestiques.*

Ceci me rappelle le vœu formulé par feu Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, à l'inauguration de l'école ménagère de Roberval en 1895. Dans une allocution de grande envolée, parlant de la mission de la femme dans la famille et spécialement dans la famille du cultivateur, le vénéré prélat exprima le souhait que les couvents de nos campagnes devinssent des écoles ménagères.

Je crois que le temps est arrivé de travailler à la réalisation de ce vœu patriotique. Je ne dis pas que les couvents de nos villages catholiques devraient tous se transformer en école de cette catégorie, mais, certainement, dans plusieurs centres ruraux importants, les cours complets d'enseignement ménager devraient marcher de pair avec le cours d'enseignement classique, et les autorités paroissiales pourraient en favoriser le développement concurremment avec le gouvernement de la province. Il y va, peut-on dire, des meilleurs intérêts de nos populations.

Même pour le dire en passant, dans les couvents de campagne qui ne seraient pas à proprement parler des écoles ménagères, le programme d'études devrait différer de celui des grands pensionnats de ville et pourvoir à un enseignement de l'économie domestique plus complet et plus en rapport avec les besoins de la classe agricole.

Que de jeunes filles au moment où elles quittent l'école sont absolument

Digitized by Google

inhabiles aux occupations domestiques et dédaigneuses des choses de la vie. Et comme on l'a dit déjà. ces personnes seront pourtant appelées quelque jour à diriger une maison, à préparer à point les repas de la famille, à s'occuper des multiples soins du ménage et à procurer le confort à tous ceux avec lesquels elles vivront. Ce manque des connaissances requises d'une mère de famille se remarque surtout dans les villes et la cause en est évidente. De nos jours, nombre de jeunes personnes, avant même la fin de leur cours d'étude, s'empressent d'obtenir de l'emploi dans les banques, dans les bureaux de manufactures, chez les hommes de profession, dans les magasins, etc. Elles sont employées tout le jour à remplir les fonctions qui leur sont assignées, et elles ne font acte de présence à la maison qu'à l'heure des repas et non encore sans une grande hâte. S'étant ainsi trouvées dans l'impossibilité de s'occuper de la tenue d'une maison, elles n'ont pour ainsi dire aucune expérience en fait de cuisine et lorsqu'elles se marient, la plupart, faute d'expérience, sont très exposées à ne pouvoir remplir les devoirs de leur nouvel état.

Des écoles ménagères dans les grandes villes, dans le genre de celle qui existe à Montréal, obvieraient dans une bonne mesure à ce grave inconvénient en formant pour les familles d'ouvriers et d'employés des femmes de ménage qui, par leur art de rendre le séjour de la maison agréable, diminueraient la fréquentation des clubs et des cafés, et par suite tous les maux de l'alcoolisme.

L'enseignement ménager dans les maisons d'éducation des districts ruraux aurait également un effet très salutaire sur l'avenir des filles de cultivateurs. Par leur séjour à une école ménagère agricole, elles acquerraient des connaissances précieuses en agriculture, en hygiène, en travaux domestiques, et, de retour du couvent à la maison paternelle, elles ne s'y trouveraient point déclassées comme plusieurs sont malheureusement exposées à le devenir. Pénétrées de l'importance des devoirs qu'elles auraient à remplir sur la ferme et à la maison, elles seraient des collaboratrices précieuses et, plus tard, comme mère de famille, elles exerceraient sur leurs enfants une influence éducatrice des plus salutaires en leur inculquant le goût de la vie des champs et en prévenant soit l'exode rural au profit des villes, soit l'émigration à l'étranger dont les conséquences rejaillissent non seulement sur l'état économique de notre pays, mais encore sur son esprit et sur ses destinées.

Aucune réforme éducationnelle n'offre donc plus d'importance que celle que je mentionne. Toute femme s'ennoblit par l'étude et la pratique de la science ménagère : elle y acquiert un sentiment plus vif de la réalité des choses. Cet enseignement est donc indispensable à la femme du grand monde comme à la femme du peuple.

Digitized by Google

Mais ce n'est pas tout de dire qu'il faut établir des écoles ménagères ; au préalable, il importe d'organiser cet enseignement, si on veut obtenir des résultats pratiques et sérieux. Donner à une école quelconque le nom d'école ménagère ne suffit pas. Il faut aux institutrices chargées de cet enseignement des études théoriques sur les matières du cours et beaucoup de pratique. On ne s'improvise pas maîtresse d'école ménagère, pas plus qu'on ne pourrait, sans études spéciales, s'improviser professeur d'histoire ou de mathématiques. La plus grande difficulté que rencontrèrent au début ces écoles ménagères, en Europe, ce fut la rareté des directrices préparées à cet enseignement, comme on l'a constaté au congrès de Fribourg. Dans plusieurs institutions, on crut pouvoir simplement recourir au service d'une bonne maîtresse de maison, voir même d'une cuisinière expérimentée, mais, dans la plupart des cas, on ne tarda point à s'apercevoir que c'était là une erreur et qu'il fallait, pour des fonctions si délicates, une formation pédagogique spéciale.

Les écoles ménagères que possède notre province n'ont pas été non plus sans souffrir plus ou moins du manque d'institutrices ayant les connaissances requises, et le programme restreint de quelques-unes indique qu'elles ne possèdent pas tout le personnel enseignant qu'il faudrait. Aussi est-il non seulement désirable, mais nécessaire, que les communautés de femmes qui seraient désireuses de fonder des écoles ménagères, soit dans nos villes, soit dans nos campagnes, ne le fassent, afin d'éviter un échec, qu'après avoir pourvu à la bonne formation pédagogique ménagère de leurs institutrices religieuses ou laïques.

On peut bien se poser la question de savoir si, pour atteindre plus promptement le but, on ne devrait pas aviser aux moyens de favoriser cette formation pédagogique par une aide pécuniaire donnée aux maisons d'éducation qui voudraient envoyer en Europe quelques institutrices suivre les cours réguliers des écoles normales ménagères, particulièrement celles de Suisse et de Belgique. Par suite et comme résultat d'une initiative de cette sorte, et grâce à ce moyen d'institutrices bien préparées que nous aurions dans la province, nous pourrions établir chez nous non seulement des écoles ménagères, mais aussi des écoles normales ménagères.

En effet, suivant les vœux exprimés par le Congrès de Fribourg que je me permets de citer :

" 1. L'enseignement ménager ne doit être confié qu'à une maîtresse qui a " reçu une formation spéciale dans une école normale établie à cet effet.

" 2. L'école normale ne doit admettre comme élèves que des jeunes filles " ayant obtenu le brevet d'institutrice primaire ou fait, tout au moins, des " études équivalentes à celles qui sont exigées de l'institutrice ....."

Digitized by Google

Ainsi,conformément aux vœux des congressistes de Fribourg, seules les jeunes institutrices de notre province, munies d'un diplôme d'école intermédiaire, devraient être admises au cours normal ménager et pourraient prétendre au brevet d'économie domestique après une ou deux années d'études.

Je crois qu'il se prépare, dans les grandes lignes que je viens d'indiquer, un mouvement social important dans la province de Québec, et tous doivent avoir à cœur de l'encourager et de l'aider afin d'en assurer le succès.

Je termine mon rapport par les tableaux sommaires suivants :

—	1904-05	1905-06	1906-07	1907-08	1908-09
Nombre de municipalités scolaires catholiques.	1,132	1,141	1,152	1,167	1,182
Nombre de municipalités scolaires protestantes.....	293	313	309	311	308
Totaux....	1,425	1,454	1,461	1,478	1,490
Nombre d'arrondissements pour les écoles catholiques.....	5,074	5,145	5,193	5,250	5,295
Nombre d'arrondissements pour les écoles protestantes	966	977	967	944	943
Totaux	6,040	6,122	6,160	6,191	6,238

Digitized by Google

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.

	1907-1908.	1908-1909.	Augmentation.	Diminution.
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES.				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	4,596	4,644	48	
" " " syndics.	100	106	6	
Total des écoles sous contrôle	4,696	4,750	54	
Nombre d'écoles indépendantes	58	53		5
Elèves des écoles sous contrôle	176,189	181,024	4,835	
Elèves des écoles indépendantes	3,940	3,954	14	
Elèves catholiques	179,541	184,419	4,878	
Elèves protestants	588	559		29
Total des élèves	180,129	184,978	4,849	
Présence moyenne des élèves	131,056	137,148	6,092	
Percentage de la présence moyenne	72.76	74.14	1.38	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	24	27	3	
" " " non brevetés	6	9	3	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	4,093	4,077		16
" " " non brevetées	757	826	69	
Total des instituteurs et des institutrices laïques	4,880	4,939	59	
Nombre d'instituteurs religieux	118	97		21
" d'institutrices religieuses	497	518	21	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$500 00	$417 00		$83 00
Dans les campagnes	$275 00	$255 00		$20 00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$177 00	$187 00	$10 00	
Dans les campagnes	$125 00	$130 00	$ 5 00	
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	595	596	1	
" " " syndics.	238	244	6	
" " indépendantes	7	5		2
Total des écoles	840	845	5	
Elèves protestants	28,484	29,914	1,430	
Elèves catholiques	1,930	1,900		30
Total des élèves	30,414	31,814	1,400	
Présence moyenne des élèves	22,106	22,948	842	
Percentage de la présence moyenne	72.68	72.13		.55
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	23	22		1
" " " non brevetés	11	11		
Nombre d'institutrices laïques brevetées	725	732	7	
" " " non brevetées	413	448	35	
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,172	1,213	41	
Nombre d'instituteurs religieux	1	3	2	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$1,420 00	$1,497 00	$77 00	
Dans les campagnes	$ 350 00	$ 340 00		$10 00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$ 431 00	$ 441 00	$10 00	
Dans les campagnes	$ 214 00	$ 221 00	$ 7 00	

Digitized by Google

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—*Suite*

——	1907-1908.	1908-1909.	Augmentation.	Diminution.
ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES CATHOLIQUES.				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires	452	464	12	.....
Nombre d'écoles modèles indépendantes	143	149	6	.....
Elèves des écoles modèles sous contrôle	78,687	81,027	2,340	.....
Elèves des écoles modèles indépendantes	13,622	12,825	.....	797
Elèves catholiques	91,892	93,382	1,490	.....
Elèves protestants	417	470	53	.....
Total des élèves dans les écoles modèles	92,309	93,852	1,543	.....
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	75,980	77,584	1,604	.....
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires	57	68	11	.....
Nombre d'académies indépendantes	114	116	2	.....
Total des académies catholiques	171	184	13	.....
Elèves des académies sous contrôle	19,318	24,143	4,825	.....
Elèves des académies indépendantes	19,161	19,926	765	.....
Elèves catholiques	37,907	43,672	5,765	.....
Elèves protestants	572	397	.....	175
Total des élèves dans les académies	38,479	44,069	5,590	.....
Présence moyenne des élèves dans les académies	33,271	38,621	5,350	.....
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	130,788	137,921	7,133	.....
Grand total de la présence moyenne des élèves	109,251	116,205	6,954	.....
Percentage de la présence moyenne des élèves	83.53	84.25	.72	.....
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	186	206	20	.....
" " " non brevetés	22	37	15	.....
Nombre d'institutrices laïques brevetées	410	441	31	.....
" " " non brevetées	109	129	20	.....
Total des instituteurs et institutrices laïques	727	813	86	.....
Nombre d'instituteurs religieux	1,115	1,126	11	.....
Nombre d'institutrices religieuses	2,869	3,015	146	.....
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$ 792 00	$ 756 00	.....	$ 36 00
Dans les campagnes	$ 380 00	$ 405 00	$ 25 00	.....
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	$ 197 00	$ 196 00	.....	$ 1 00
Dans les campagnes	$ 141 00	$ 151 00	$ 10 00	.....

Digitized by Google

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—*Suite.*

	1907-1908.	1908-1909.	Augmentation.	Diminution.
ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES PROTESTANTES.				
Nombre des écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires	45	47	2	
Elèves protestants des écoles modèles protestantes	4,463	4,563	100	
Elèves catholiques des écoles modèles protestantes	260	223		37
Total des élèves des écoles protestantes	4,723	4,786	63	
Présence moyenne des élèves des écoles modèles	3,246	3,454	208	
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires	27	30	3	
Nombre d'académies indépendantes	3	3		
Total des académies protestantes	30	33	3	
Elèves protestants des académies protestantes	6,711	7,254	543	
" catholiques " " "	179	259	80	
Total des élèves des académies protestantes	6,890	7,513	623	
Présence moyenne des élèves des académies	5,360	5,974	614	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	11,613	12,299	686	
Grand total de la présence moyenne des élèves	8,606	9,428	822	
Percentage de la présence moyenne des élèves	74.11	76.65	2.54	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	58	56		2
" " " non brevetés	16	9		7
Nombre d'institutrices laïques brevetées	300	306	6	
" " " non brevetées	19	34	15	
Total des instituteurs et des institutrices laïques	393	405	12	
Nombre d'instituteurs religieux	2	2		
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$1,312 00	$1,293 00		$ 19 00
Dans les campagnes	$ 851 00	$ 862 00	$ 11 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$ 476 00	$ 465 00		$ 11 00
Dans les campagnes	$ 319 00	$ 334 00	$ 15 00	
COLLEGES CLASSIQUES CATHOLIQUES.				
Nombre de collèges classiques	19	18		1
Elèves dans le cours commercial	2,307	2,359	52	
" " " classique	3,967	4,038	71	
Total des élèves	6,274	6,397	123	
Présence moyenne des élèves	5,709	5,872	163	
Percentage de la présence moyenne	91.00	91.79	.79	
Nombre des professeurs laïques	26	36	10	
" " religieux	598	573		25
Total des professeurs	624	609		15

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—1908–1909.

—	Nombre d'écoles.	Instituteurs.	Institutrices.	ÉLÈVES.				
				Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Percentage de la présence moyenne.
Ecoles élémentaires	5,648	169	6,601	106,011	110,781	216,792	160,096	73.85
Ecoles modèles	660	750	2,216	50,064	48,574	98,638	81,038	82.16
Académies	217	686	1,709	23,071	28,511	51,582	44,595	86.45
Ecoles normales	10	58	59	182	533	715	710	
Ecoles annexées aux écoles normales	9	7	31	257	739	996	741	
Collèges classiques catholiques	18	609	.....	6,397	.....	6,397	5,872	
Universités	4	380	.....	2,664	156	2,820	2,816	
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	4	27	72	218	340	558	556	
Ecoles des arts et métiers	10	54	.....	2,400	.....	2,400	1,420	
Ecoles du soir	71	140	18	5,642	853	6,495	3,272	
Totaux	6,651	2,880	10,706	196,906	190,487	387,393	301,116	77.85

Digitized by Google

RÉSUMÉ statistique concernant les instituteurs et les institutrices.—1908-09.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires et modèles et des académies.	Non brevetés.	Brevetés.	Brevetés pour écoles			Avant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices.
			Elémentaires.	Modèles.	Académies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	
Instituteurs des écoles catholiques	46	233	39	109	85	130	103	279
Instituteurs des écoles protestantes	20	78	4	15	59	54	24	98
Institutrices des écoles catholiques	955	4,518	3,121	1,364	33	355	4,163	5,473
Institutrices des écoles protestantes	482	1,038	512	459	67	761	277	1,520
Totaux	1,503	5,867	3,676	1,947	244	1,300	4,567	7,370

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	605
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques	7,975
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	667
Religieux, Frères	1,253
Religieuses	3,691
Total des institutrices et des instituteurs religieux	5,611
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	13,586

TRAITEMENTS des instituteurs et des institutrices laïques.—1908-09.

Ecoles sous contrôle et indépendantes subventionnées.	Instituteurs brevetés.	Institutrices brevetées.
	$ cts	$ cts
Ecoles des villes, élémentaires catholiques	417 00	187 00
" " " protestantes	1,479 00	441 00
" " écoles modèles et académies catholiques	756 00	196 00
" " " " " protestantes	1,293 00	465 00
Ecoles des campagnes, élémentaires catholiques	255 00	130 00
" " " protestantes	340 00	221 00
" " écoles modèles et académies catholiques	405 00	151 00
" " " " " protestantes	862 00	334 00
Traitements moyens	673 00	176 00

Digitized by Google

Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter les écoles dans les municipalités, comparé avec le nombre d'élèves inscrits dans les écoles sous contrôle et les écoles indépendantes subventionnées.—Année 1908-09.

DIVISION D'APRÈS L'AGE DES ENFANTS ET DES ÉLÈVES.	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel.	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles.
Garçons de 5 à 7 ans	47,186	31,117
" de 7 à 14 ans	142,053	135,077
" de 14 à 16 ans	29,279	10,397
Au-dessus de 16 ans (1)	.....	2,619
Filles de 5 à 7 ans	45,325	31,627
" de 7 à 14 ans	137,428	138,044
" de 14 à 16 ans	28,608	13,982
Au-dessus de 16 ans (1)	.....	4,219
Totaux	429,879	(2) 367,012

(1) Les recensements faits par les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires ne comprennent que les enfants de 5 à 16 ans.

(2) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et académiques ; il y a de plus 20,381 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

TABLEAU comparatif des traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques.

	1904-05	1905-06	1906-07	1907-08	1908-09
	$	$	$	$	$
Ecoles catholiques :					
Instituteurs	562 00	573 00	604 00	636 00	622 00
Institutrices	121 00	123 00	125 00	129 00	135 00
Ecoles protestantes :					
Instituteurs	1,081 00	1,100 00	1,110 00	1,187 00	1,214 00
Institutrices	264 00	285 00	300 00	337 00	352 00
Ecoles catholiques et écoles protestantes					
Instituteurs	694 00	707 00	739 00	789 00	673 00
Institutrices	150 00	155 00	158 00	167 00	176 06

Digitized by Google

ÉTAT COMPARATIF DU MOUVEMENT DE L'ÉDUCATION DANS LA PROVINCE.

NOMBRE DE	1867-68	1877-78	1887-88	1897-98	1902-03	1906-07	1907-08	1908-09
Ecoles élémentaires	3,355	4,096	4,640	5,127	5,379	5,592	5,594	5,648
" modèles	318	260	485	534	555	627	640	660
Académies	190	282	149	153	178	198	201	217
Collèges	36	40	23	22	19	19	19	18
Ecoles spéciales	2	17	18	15	115	70	77	85
" normales	3	3	3	3	5	6	7	10
" annexées aux écoles normales	.....	.....	.....	5	6	7	7	9
Universités	3	3	4	4	4	4	4	4
Totaux	3,907	4,701	5,322	5,863	6,261	6,523	6.549	6,651
Elèves des écoles élémentaires	156,820	167,031	181,402	204,259	205,057	209,880	210,543	216,792
Élèves des écoles modèles	22,700	20,439	70,417	69,832	81,762	92,918	97,032	98,638
" académies	26,010	38,852		30,106	39,334	44,818	45,369	51,582
" collèges	6,189	7,874	3,918	5,557	6,174	6,268	6,274	6,397
" écoles spéciales	278	1,866	1,905	1,472	9,596	8,934	9,352	9,453
" " normales	256	306	296	348	460	467	526	715
" " annexées aux écoles normales	.....	.....	.....	970	988	1,003	699	996
Elèves des universités	584	731	1,193	2,183	2,321	2,468	2,604	2,820
Totaux	212,837	237,089	259,131	314,727	345,722	366,756	372,599	387,393
Instituteurs laïques	608	626	494	743	937	845	867	960
" religieux	311	593	912	1,415	1,609	1,894	1,949	1,920
Institutrices laïques	2,969	3,931	4,962	5,903	6,444	6,829	6,846	7,015
" religieuses	548	1,028	1,804	2,432	2,932	3,367	3.477	3,691
Totaux	4,136	6,178	8,172	10,493	11,922	12,935	13,139	13,586

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES SCOLAIRES.

CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES.	1867-58	1877-78	1887-88	1897-98	1902-03	1906-07	1907-08	1908-09
Payées par les contribuables :—	$	$	$	$	$	$	$	$
Taxe annuelle	291,969	515,810	804,413	1,226,954	1,510,071	2,017,294	2,341,939	2,457,860
Taxe spéciale	47,986	59,427	72,718	91,579	164,195	232,598	282,499	322,359
Contributions mensuelles.	452,868	889,306	139,241	199,032	260,817	283,008	245,806	250,853
Contributions des institutions scolaires subventionnées	520,326	994,211	1,006,526	1,090,556	1,298,961	1,517,741	1,595,293	1,649,344
Totaux	1,313,149	2,249,574	2,022,898	2,608,121	3,234,074	4,050,741	4,465,537	4,580,416
Payées par gouvernement :	$	$	$	$	$	$	$	$
Education supérieure	67,972	78,410	78,410	78,410	87,410	87,410	90,410	91,130
Ecoles publiques	116,000	155,000	160,000	160,000	160,000	160,000	160,000	210,000
Ecoles dans les municipalités pauvres	4,000	8,000	6,000	10,000	13,000	13,000	13,000	14,000
Ecoles normales	40,627	46,000	42,000	43,000	63,000	59,000	59,000	(1)89,500
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	.....	12,000	13,000	14,390	17,390	17,390	17,390	27,730
Fonds de pensions des instituteurs	2,600	8,000	9,000	9,000	13,000	13,000	13,000	22,000
Inspection des écoles	19,510	30,000	29,825	36,000	36,000	43,000	43 000	44,500
Conseil de l'Instruction publique	.....	.....	2,000	2,000	4,000	4,000	4,000	4,000
Journaux de l'Instruction publique	3,053	2,800	900	2,250	6,064	7,550	7,550	7,550
Livres de récompense	3,000	6,500	5,985	6,000	2,000	2,000	2,000	5,140
Pour les subventions à quelques institutions d'éducation supérieure	.....	.....	5,900	5,000	(2) 19,000	4,000	4,000	.....
Ecole technique de Montréal	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10.000
Ecole du soir	.....	.....	.....	12,000	12,000	12,000	12,000	12,000
Musée scolaire	.....	.....	.....	600	600	600	600	600
Conseil des arts et métiers	.....	.....	9,000	13,000	15,000	15,000	15,000	16,000
Subvention spéciale en vertu de la loi 60 Vict., chap. 3	.....	.....	.....	53,000	50,000	100,000	150,000	150,000
Ecole de navigation, Québec	.....	.....	.....	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Rapport du Surintendant	.....	.....	.....	500	500	700	700	900
Gratifications aux institutrices	.....	.....	.....	.....	.....	1,000	1,000	1,000
Archives canadiennes	.....	.....	.....	1,500	.....	200	200	200
Ecoles d'agriculture	.....	.....	.....	.....	20,000	12,000	12,000	17,500
Ecoles vétérinaires	.....	.....	.....	.....	4,500	4,500	4,500	4,500
Ecoles de réforme et d'industrie	.....	.....	.....	.....	60,000	60,000	60,000	65,000
Aide au "Monument National", Montréal	.....	.....	.....	.....	2,500	2,500	2,500	2,500
Ecole d'industrie laitière de St-Hyacinthe	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,500	5,500
Ecole des Hautes Etudes commerciales	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,000	30,000
Chaire d'arpentage à Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,000
Association des instituteurs protestants	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200
Totaux	256,762	346,710	362,220	447,650	586,964	619,850	683,350	837,450
Grands totaux	1,569,191	2,596,284	2,385,118	3,055,771	3,821,038	4,670,591	5,148,887	5,517,866

(1) Y compris $20,000 à l'Ecole normale Jacques-Cartier, pour construction.
(2) Y compris $15,000 à l'université Laval à l'occasion du jubilé.

Digitized by Google

TABLEAU comparatif indiquant le nombre des instituteurs laïques brevetés et la moyenne et leurs traitements pour les années 1891 à 1909.

Années scolaires.	Dans les écoles élémentaires catholiques.		Dans les écoles modèles et académies catholiques.		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs catholiques.		Dans les écoles élémentaires protestantes.		Dans les écoles modèles et académies protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs protestants.		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes.		Dans les écoles modèles et académies catholiques et protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs catholiques et protestants.	
	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.
		$		$		$		$		$		$		$		$		$
1891-92	....	....	....	....	224	388	....	.....	....	.....	75	663	....	....	....	....	299	457
1892-93	....	....	....	....	228	418	....	.....	....	.....	105	703	....	....	....	....	333	508
1893-94	58	232	173	477	231	416	36	641	64	786	100	734	94	389	237	560	331	512
1894-95	55	233	174	442	229	392	34	516	68	805	102	709	89	341	242	544	331	489
1895-96	50	213	195	491	245	434	43	600	68	835	111	744	93	392	263	580	356	531
1896-97	42	256	192	483	234	442	54	515	72	729	126	637	96	402	264	550	360	510
1897-98	53	222	188	492	241	433	46	570	68	824	114	722	99	384	256	580	355	526
1898-99	51	221	201	489	252	435	43	345	66	854	109	653	94	278	267	579	361	501
1899-00	40	242	199	487	239	446	30	663	70	830	100	780	70	422	269	576	339	545
1900-01	46	281	191	510	237	466	21	1,149	67	802	88	885	67	553	258	586	325	579
1901-02	15	250	218	501	233	485	19	660	63	1,026	82	942	34	479	281	619	315	604
1902-03	27	250	202	527	229	495	24	572	59	1,032	83	899	51	401	261	641	312	602
1903-04	13	287	199	546	212	530	19	790	53	1,053	72	984	32	585	252	653	284	645
1904-05	20	370	179	583	199	562	18	874	50	1,155	68	1,081	38	609	229	708	267	694
1905-06	24	283	178	612	202	573	20	950	49	1,161	69	1,100	44	586	227	731	271	707
1906-07	21	306	186	638	207	604	22	1,279	53	1,042	75	1,110	43	804	239	728	282	739
1907-08	24	284	186	681	210	636	23	1,234	58	1,169	81	1,187	47	749	244	797	291	789
1908-09	27	308	206	662	233	622	22	1,286	56	1,185	78	1,214	49	748	262	774	311	673

Digitized by Google

TABLEAU comparatif indiquant le nombre des institutrices laïques brevetées et la moyenne de leurs traitements pour les années 1891 à 1909.

Années scolaires.	Dans les écoles élémentaires catholiques.		Dans les écoles modèles et académies catholiques.		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques.		Dans les écoles élémentaires protestantes.		Dans les école- modèles et académies protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les institutrices protestantes.		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes.		Dans les écoles modèles et académies catholiques et protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques et protestantes.	
	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.
		$		$		$		$		$		$		$		$		$
1891-92	.....	....	....	....	3,244	108	....	....	....	....	1,052	195	.....	....	....	....	4,296	129
1892-93	.....	....	..	....	3,240	109	....	....	....	...	1,072	186	.....	....	....	....	4,312	128
1893-94	3,024	106	254	140	3,278	109	884	185	172	305	1,056	204	3,908	124	426	207	4,334	132
1894-95	3,358	103	273	133	3,631	105	923	177	166	304	1,089	196	4,281	119	439	198	4,720	126
1895-96	3,647	104	326	130	3,973	106	986	184	189	307	1,175	201	4,633	121	515	193	5,148	128
1896-97	3,868	98	341	130	4,209	101	995	184	203	300	1,198	204	4,863	116	544	194	5,407	124
1897-98	3,955	102	353	120	4,308	103	1007	183	215	301	1,222	204	4,962	118	568	189	5.530	126
1898-99	3,923	107	338	130	4,261	109	999	182	245	305	1,244	206	4,922	122	583	204	5,505	131
1899-00	3,880	111	378	130	4,258	113	980	152	234	291	1,214	179	4,860	120	612	191	5,472	128
1900-01	3,860	113	385	125	4,245	114	966	201	236	299	1,202	229	4,826	131	621	191	5,447	138
1901-02	3,842	111	391	138	4,233	113	940	206	236	304	1,176	226	4,782	130	627	201	5,409	138
1902-03	3,956	115	362	144	4,318	117	926	213	247	298	1,173	231	4,882	134	609	206	5,491	141
1903-04	3,939	119	363	170	4,302	123	906	225	264	292	1,170	240	4,845	139	627	221	5,472	148
1904-05	4,002	117	367	165	4,369	121	840	230	268	370	1,108	264	4,842	137	635	252	5,477	150
1905-06	4,065	120	372	155	4,437	123	813	267	276	338	1,089	285	4,878	145	648	233	5,526	155
1906-07	4,073	122	397	153	4,470	125	768	278	290	361	1,058	300	4,841	147	687	240	5,528	158
1907-08	4,093	126	410	157	4,503	129	725	311	300	402	1,025	337	4,818	154	710	260	5,528	167
1908-09	4,077	132	441	164	4,518	135	732	327	306	414	1,038	352	4,809	162	747	266	5,556	..

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE N° 1

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

1° Rapports des inspecteurs d'écoles catholiques.
2° Rapports des inspecteurs d'écoles protestants.
3° Rapport de l'inspecteur des écoles supérieures protestantes.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES.

M. J.-V. BEAUMIER

TROIS-RIVIÈRES, 3 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1908-09.

Avec l'annexion de la municipalité de St-Charles-de-Mandeville, mon district comprend maintenant 159 écoles ; soit 150 écoles sous contrôle et 9 écoles indépendantes. Les écoles sous contrôle comprennent 241 départements.

Deux écoles étant fermées lors de mon passage je n'ai pu les visiter.

L'inscription des élèves dans les différentes écoles a été la suivante :

Dans les écoles sous contrôle	9,955
" " indépendantes	874
Total	10,829

La présence moyenne a été de 7,710 élèves pour les écoles sous contrôle, soit 77.45% ; et de 810 élèves pour les écoles indépendantes, soit 92%.

L'enseignement a été donné par 48 religieux, 56 religieuses, 4 instituteurs laïcs brevetés, 119 institutrices laïques diplômées et de 23 institutrices laïques non diplômées. Quelques-unes de ces dernières ont été engagées comme assistantes.

Voici maintenant le salaire moyen payé aux titulaires des écoles pour la dernière année scolaire :

Pour les religieux	$ 215.62
" " religieuses	165.80
" " instituteurs laïcs	286.50
" " institutrices laïques	117.50

Digitized by Google

Il y a encore de l'amélioration à faire sur ce point puisque douze institutrices laïques ont reçu, cette année, un salaire variant de $70.00 à $90.00.

Je suis heureux de dire encore cette année que les progrès, tant matériels qu'intellectuels, ont donné grande satisfaction. En général, les écoles sont sur un bon pied. L'enseignement se donne d'une manière plus méthodique, plus raisonnée. La culture de l'intelligence n'est pas abandonnée pour le profit de la mémoire. Les exceptions à faire sont rares. Les titulaires des écoles, religieux et laïcs, rivalisent de zèle dans l'exercice de leurs importantes fonctions. Aussi chaque année apporte sa gerbe de succès.

Mais permettez-moi de dire, Monsieur le Surintendant, que ces succès sont dus à des causes diverses : aux conférences pédagogiques données chaque année par les inspecteurs d'écoles ; à *l'Enseignement Primaire* qui est distribué aux écoles pendant l'année ; aux primes que la générosité du gouvernement fait distribuer aux institutrices qui se distinguent et qui persévèrent dans l'enseignement. Voilà autant de puissants moyens de stimuler le zèle chez les titulaires et, par contre, augmenter les succès.

Vu que mon rapport sera distribué aux commissions scolaires de mon district, je crois bon de mentionner ici les noms des institutrices qui ont obtenu, cette année, la gratification pour leurs succès dans l'enseignement ; ce sont :

Mlles Malvina Fournier, Pont-Maskinongé ; Ernestine Lessard et Antonia Lamy, Ste-Ursule ; Florilda Désaulniers, Yamachiche ; Mathilde Faucher, Azilda Paquin, Laura Bastien, Dumontier ; Edouardina Blais, Ste-Flore ; Marie-Anne Lacerte, St-Sévère ; Bertha Gélinas, St-Boniface ; Marie-Louise Lemyre, Marie-Louise Comeau, St-Justin ; Fabiola Pepin, Hunterstown ; Azilda Dugré, Banlieue des Trois-Rivières ; Célina Villemure, Trois-Rivières ; MM. Joseph Fafard et Aristide Magnan, Trois-Rivières ; Edmond Delorme, Ste-Ursule.

Permettez-moi de vous dire aussi que les institutrices suivantes méritent une mention spéciale pour leur travail. La somme restreinte mise à ma disposition ne me permet pas de récompenser toutes celles qui le méritent en même temps ; mais ce n'est que partie remise ; ce sont : Mlles Anna De-Serres, Agnès Mailhot, Eugénie Déziel, Amida Lamothe, Auréa Désaulniers, Anita Duchêne, Eva Bellemare, Eva Ferron, Léonie Deschênes, Marie Morais, Mélina Boisvert, Albertine Desjarlais, Marie-Louise Lampron, Flora Melançon, Délima Comeau, Marie-Flore St-Onge, Marie-Louise Jacques.

L'Ecole normale des Trois-Rivières a donné, pour sa première année d'activité, des résultats très satisfaisants. 24 élèves sur 44 ont obtenu leur

Digitized by Google

brevet aux différents degrés. C'est un succès pour ceux qui dirigent cette importante institution.

L'académie de La Salle, sous la direction des révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, a aussi donné des résultats qui font prévoir tout le bien que nous attendons de ce collège commercial. En somme, Trois-Rivières, avec ses institutions, n'a rien à envier aux autres villes, et, en général, dans mon district d'inspection, l'état de l'éducation est sur un très bon pied.

Dans le cours de l'année, j'ai accepté neuf maisons d'école construites d'après des plans et devis approuvés par votre département. Cinq de ces maisons ont été pourvues d'un mobilier moderne, les autres le seront sous peu.

Les primes accordées aux municipalités continuent à faire beaucoup de bien. Pour cette année je recommanderai les cinq municipalités suivantes :

Rivière-du-Loup No 1	$60.00
St-Elie-de-Caxton	50.00
Pointe-du-Lac No 1	40.00
St-Sévère	35.00
Rivière-du-Loup No 2	30.00

L'argent des primes pour l'année dernière a été employé suivant les instructions que j'ai données.

Avant de clore ce rapport, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous recommander comme municipalités pauvres: St-Didace, paroisse, St-Mathieu, St-Alexis-des-Monts, Pointe-du-Lac No 1, St-Elie-de-Caxton et Ste-Ursule, diss.

J'espère, Monsieur le Surintendant, que ce rapport, joint aux bulletins que je vous ai transmis dans le cours de l'année, vous donnera une idée de l'état de l'instruction dans mon district d'inspection.

Voici la classification des municipalités par ordre de mérite, conformément à l'article 231, §15 des règlements refondus du comité catholique :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Grand'Mère.	2	10	10	5.5	10	10	45.5	Excellent.	9.7	9.7	19.4	Excellent.
2	Shawinigan Falls.	3	9.7	10	7.5	10	10	47.2	"	8.3	7.7	16	Très bien.
3	Trois-Rivières.	7	9.4	9.5	5	8.8	10	42.7	"	9.6	9.5	19.1	Excellent.
4	St-Didace, village.	1	10	10	7.5	7	10	44.5	"	8.5	8	16.5	Très bien.
5	Ste-Ursule, diss.	1	10	8	6.5	10	10	44.5	"	8	7.5	15.5	"
6	Rivière-du-Loup No 1.	2	9.7	8.7	7	8.2	10	43.6	"	8	7.2	15.2	"
7	Baie Shawinigan.	1	9	7.5	9	7	10	42.5	Très bien.	7.5	7.5	15	"
8	Pointe-du-Lac No 2.	1	9.5	10	4.5	7	10	41	"	7	6.5	13.5	"
9	Dumontier (St-Léon).	10	8.7	9	5.5	7	10	40.2	"	7.3	6.8	14.2	"
10	St-Boniface.	7	8.5	5.6	10	6.5	10	40.6	"	6.5	6.3	12.8	Bien.
11	St-Justin.	4	7.2	9.1	4.5	8	10	38.8	"	7.2	7	14.2	Très bien.
12	Banlieue des Trois-Rivières.	4	8.4	8.4	5.5	8.8	10	39	"	6.6	6.1	12.7	Bien.
13	Yamachiche.	14	7.7	9.5	4.5	6.3	10	38	"	6.5	6.4	12.9	"
14	Hunterstown.	2	6.7	6.2	5.5	7.2	10	35.6	"	7.5	7.5	15	Très bien.
15	St-Paulin.	6	8.3	7.5	6.5	5.8	10	38.3	"	6	5.7	11.7	Bien.
16	St-Joseph-de-Maskinongé.	8	8.2	5.9	4.5	6.7	10	35.3	"	6.8	6.5	13.3	Très bien.
17	St-Charles-de-Mandeville.	4	7.1	5.2	6	7.5	10	35.8	"	6.7	6.1	12.8	Bien.
18	Ste-Fore.	10	8.1	5.9	5.5	6.9	10	36.4	"	6.2	5.9	12.1	"
19	St-Barnabé.	8	6.1	9	4.5	6	10	35.6	"	6.4	5.9	12.3	"
20	Ste-Ursule, paroisse.	10	7.6	5	5	6.9	10	34.5	"	6.8	6.4	13.2	Très bien.
21	St-Elie-de-Caxton.	4	7.4	6.5	5.5	6.2	10	35.6	"	6.3	5.7	12	Bien.
22	Pointe-du-Lac No 1.	5	7.2	6.6	5	6	10	34.8	"	6.5	6.2	12.7	"
23	St-Alexis-des-Monts.	5	6	4.6	8.5	6.3	10	35.4	"	6.3	5.8	12.1	"
24	Rivière-du-Loup No 2.	8	8.5	5.5	4	6	10	34	"	6.7	6.1	12.8	"
25	St-Sévère.	4	7.5	4.9	4.5	6	10	32.9	"	6.8	6.3	13.1	Très bien.
26	St-Didace, paroisse.	6	5.5	5.1	6.5	6.6	10	33.7	"	6.2	5.6	11.8	Bien.
27	St-Etienne des Grès.	9	6.3	4.1	8	5.8	10	34.2	"	5.8	5.3	11.1	"
28	St-Mathieu.	3	4.7	4.2	9.5	7.1	10	32.5	"	6.3	6.2	12.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS.-V. BEAUMIER,

Insp. d'écoles.

M. D. BÉGIN

RIMOUSKI, 19 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon trente-cinquième et dernier rapport sur les écoles de mon district d'inspection qui comprend le comté de Rimouski et la plus grande partie de celui de Matane. Il y a dans ce district 168 arrondissements, et cette année, 158 écoles étaient en opération sous contrôle des commissions scolaires. Il y a en outre 4 communautés religieuses qui tiennent des écoles indépendantes.

Digitized by Google

191 institutrices laïques et religieuses et 3 frères de la Croix de Jésus ont enseigné dans ces écoles cette année. Il y avait encore 42 institutrices laïques non diplômées. Le nombre des élèves inscrits sur les journaux était de 6,544 et la présence moyenne de 4,894, ce qui prouve qu'à peu près le quart de ces enfants n'assistent pas régulièrement à l'école.

Je dois dire que, cette année, on a fait beaucoup d'améliorations sous le rapport des maisons d'écoles ; une dizaine de ces maisons ont été construites dans mon district et un aussi grand nombre sont en voie d'être construites pour l'année prochaine.

Presque toutes ces nouvelles maisons sont aussi pourvues de bons mobiliers, mais il en reste encore un bien trop grand nombre où ces choses indispensables font défaut, ainsi que le constatent mes cahiers de bulletins. C'est là ce qui manque le plus dans nos écoles, car si les élèves n'ont pas tous des tables ou des pupitres devant eux, ils ne peuvent pas travailler.

Presque toutes les municipalités accordent maintenant aux institutrices un traitement d'au moins cent piastres.

Je dois répéter encore cette année que les primes accordées aux institutrices qui obtiennent de grands succès dans l'enseignement sont un grand encouragement pour elles et stimulent leur zèle à mettre en pratique les enseignements donnés dans nos conférences pédagogiques.

Les petites primes ou pensions de 15, 20 et 25 piastres accordées à celles qui ont enseigné durant 10 ans ou plus sont aussi un excellent moyen de pousser nos institutrices à persévérer dans l'enseignement.

Je crois devoir dire, Monsieur le Surintendant, que les conférences pédagogiques données par les inspecteurs d'écoles devraient être continuées, car il est très rare qu'une jeune fille qui n'a jamais organisé et dirigé une école fasse tout pour le mieux sans les conseils de l'inspecteur, même celles qui sortent des écoles normales. Là, on leur a bien fait enseigner aux petites élèves de l'école annexe, mais cette classe était toute organisée et avait la haute direction d'un supérieur.

Il serait peut-être mieux d'augmenter le traitement des inspecteurs d'écoles de quelques cents piastres correspondant à leurs frais de voyages plutôt que de les obliger à tenir un compte exact de ces dépenses.

Quand on compare le nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles d'après le recensement fait par le secrétaire des commissaires, il est bien regrettable de voir qu'il n'y en a guère plus de la moitié qui fréquentent les écoles.

Digitized by Google

Je crois qu'il serait bon d'imposer une rétribution mensuelle double sur ces enfants dont les parents se montrent si indifférents à leur procurer au moins une faible instruction élémentaire.

Je crois que les cinq municipalités qui suivent devraient recevoir les primes d'encouragement comme suit: La ville de Rimouski, $60.00 ; St-Jérôme de Matane, paroisse, $50 00 ; St-Donat, $40.00 ; Ste-Blandine, $35.00 ; St-Gabriel, $30.00.

Ci-joint la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Montjoli	3	9.3	7.3	10	10	10	46.6	Excellent.	9.1	9.1	18.2	Excellent.
2	Rimouski, ville	2	8	9.1	10	10	10	47.1	"	7.1	7.1	14.2	Très bien.
3	St-Jérôme-de-Matane, village	1	9	10	8	9	10	46	"	9	9	18	Excellent.
4	St-Moïse, village	1	10	10	8	8	10	46	"	9	8	17	"
5	St-Mathieu	4	9.2	9	6.8	8	8.3	40.7	"	7.1	7.1	14.2	Très bien.
6	St-Fabien	9	8.8	7.2	8	8.1	8.5	40.6	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
7	St-Simon	5	8.1	10	8	6.2	9.1	40.4	"	8	8	16	"
8	L'Assomption	8	7.5	6.2	8	9	9.1	39.8	Très bien.	7.1	7.1	14.2	Très bien.
9	Massé et Ouimet	1	10	4	10	9	9	42	Excellent.	8	8	16	"
10	Ste-Félicité	5	7.4	6.2	9	9	9	40.6	"	7.1	6.3	13.4	"
11	St-Jérôme-de-Matane, paroisse	6	7.1	7.6	7	9	9	39.7	Très bien.	7.1	7.1	14.2	"
12	St-Donat	4	8.1	6.1	6	9	8.2	37.4	"	6.3	6.3	12.3	"
13	Petit-Métis	1	8	8	7	10	8	41	Excellent.	7	7	14	"
14	St-Octave	12	7	4.9	9	8.8	9	38.7	Très bien.	7.5	7.4	14.9	"
15	St-Joseph	5	8.3	6	8	5.2	9	36.5	"	8	8	16	"
16	Ste-Flavie	6	7.4	5.8	7	8	7.4	35.6	Bien.	7.3	7.2	14.5	"
17	St-Marcellin	1	10	4	10	9	8	41	Excellent.	8	8	16	"
18	St-Anaclet	7	8.4	5.1	8	6.1	9.2	36.8	Bien.	6.4	6.4	13.8	"
19	Pointe-au-Père	2	7	6.5	6	7.5	8	35	"	6.5	6	12.5	"
20	Ste-Blandine	5	9.2	5.4	10	7.6	7.8	40	Très bien.	5.4	5.4	10.8	Bien.
21	Ste-Angèle	8	7	7	7	7.6	8.1	37.7	"	6.7	6.5	13.2	Très bien.
22	Bic	9	6.8	4.5	7	8.3	8.2	34.8	"	7.3	6.8	14.1	"
23	Grand-Métis	1	8	8	7	9	6	38	"	8	8	16	"
24	St-Damase	6	5.1	4.1	10	9	9	37.2	"	8.3	8.3	16.6	Excellent.
25	St-Luc	4	5.5	4.2	9	9	9	36.7	"	6	6	12	Bien.
26	St-Ulric	9	6.4	7.4	8	5	7.8	34.6	"	5.4	5.4	10.8	"
27	St-Moïse, paroisse	4	6.2	3.7	9	8.2	8	35.1	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
28	Rimouski, paroisse	8	6.8	6.5	8	6.2	7.5	35	"	7	6.8	13.8	"
29	Ste Luce	6	6.8	6.1	9	6.8	8	36.7	"	5.5	5.5	11	Bien.
30	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	5	6	4.4	9	7.6	7.8	34.8	"	7.8	7.6	15.4	Très bien
31	St-Valérien	4	7.7	5	8	7.7	6.2	34.6	"	7.7	8	15.7	"
32	St-Gabriel	3	5.3	4.6	7.5	7.6	8.3	33.3	"	6.3	6	12.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. BÉGIN,
Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. J.-E. BELCOURT

NICOLET, 13 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1908–09.

Mon district compte vingt-six municipalités scolaires, 175 écoles sous contrôle et 12 écoles indépendantes, y compris les deux écoles des sauvages de St-Thomas-de-Pierreville, que je suis tenu de visiter. Ces différentes écoles ont été fréquentées par 6,975 élèves, et la présence moyenne a été de 5,536, soit 79½ pour cent. Cette présence moyenne est très satisfaisante, eu égard à l'inclémence de la température, l'hiver dernier, et à une maladie épidémique qui a sévi partout durant l'année.

Les 6,975 élèves se répartissent ainsi dans les différentes années du cours d'études : 2,689 de 1ère année ; 2,032 de 2ème année ; 1,309 de 3ème année ; 634 de 4ème année ; 215 de 5ème année ; 79 de 6ème année ; 16 de 7ème année et un de 8ème année. J'ai constaté des progrès très satisfaisants dans 92 écoles, satisfaisants dans 60 et médiocres dans 23.

Neuf maisons d'école ont été construites et trois ont été réparées considérablement depuis un an, conformément à des plans et devis approuvés. Dix écoles ont été pourvues d'un mobilier perfectionné. Ce résultat est certainement satisfaisant, et j'ai confiance que cet état de progrès se continuera. La municipalité de St-Sylvère vient même d'acheter cinquante pupitres perfectionnés.

Le programme d'études n'est pas assez bien suivi par un certain nombre d'institutrices, et c'est regrettable. Des livres d'école actuels, au moins quelques-uns pourraient être mieux adaptés à ce programme d'études.

On s'intéresse beaucoup aux progrès des écoles dans mon district, et si une institutrice veut être appréciée, il faut nécessairement qu'elle fasse bien tout son devoir. L'encouragement que reçoivent du gouvernement les corporations scolaires et le personnel enseignant est aussi un puissant stimulant. Je suis d'opinion, avec mes confrères, qu'une école de garçons, dirigée par un maître, devrait exister dans tout village important. Je suis persuadé que, l'an prochain, le minimum du salaire des institutrices sera de cent piastres, grâce aux cinquante mille piastres distribuées aux municipalités en mars dernier. Pour écarter toute fausse impression, il est bon que l'on sache bien

Digitized by Google

à quelles conditions cet octroi spécial est accordé. Ainsi il ne faut pas que l'allocation de cinq ou de dix piastres faite par les commissaires aux institutrices pour l'entretien des salles de classes, fasse partie de leur salaire de cent piastres. Il faut de plus que toutes les sous-maîtresses aient aussi au moins cent piastres. Il est juste que les corporations scolaires augmentent le salaire des institutrices, quand celui de tous les autres employés a été augmenté, à cause du coût actuel de la vie, qui a presque doublé depuis vingt ans.

Les secrétaires-trésoriers remplissent leur charge d'une manière satisfaisante. Toutes les institutrices sont payées régulièrement.

Je terminerai ce rapport en payant un tribut d'hommage à MM. les curés qui déploient beaucoup de zèle pour promouvoir la cause de l'éducation, et aux communautés religieuses, qui marchent continuellement de progrès en progrès.

Les municipalités qui méritent une prime sont les suivantes :

1° La municipalité de Nicolet, paroisse..... $60.00
2° Celle de La-Baie-du-Febvre..... 50.00
3° Celle de St-Samuel..... 40.00
4° Celle de Ste-Monique..... 35.00
5° Celle de St-Elphège..... 38.00

Voici le tableau de classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Nicolet, ville.....	2	9.5	10	8	10	10	47.5	Excellent.	9.2	9.2	18.4	Excellent.
2	St-Thomas-de-Pierreville, village.....	4	10	9.5	8	6	8	41.5	Excellent.	9	8.5	17.5	"
3	Notre-Dame-de-Pierreville.....	1	8	5	8	5	8	34	Bien	9	9	18	"
4	Ste-Monique	12	8.4	7	7	5	8	35.5	Très bien.	7.8	7.6	15.4	Très bien.
5	Ste-Angèle-de-Laval.....	5	9.3	8.1	5	5	8	35.5	"	7.3	7.1	14.4	"
6	Nicolet, paroisse.....	11	6.6	7.9	6	5	8	33.5	Bien.....	7.4	7.7	15.1	"
7	Baie-du-Febvre.....	9	7.8	8.5	5	5	8	34.3	"	8	6.2	14.2	"
8	St-Elphège	5	9.0	6.7	4	5	8	32.7	"	7.9	7.6	15.5	"
9	La-Visitation	6	7.8	8.7	5	3.8	8	33.3	"	7.6	6.9	14.5	"
10	St-Joachim.....	6	7.7	7	6	4	8	32.7	"	7.2	7	14.2	"

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
11	St-Grégoire	10	7.3	7.6	4	4.1	8.2	31.2	Bien.	7.6	7.2	14.8	Très bien.
12	St-Léonard	11	6.2	5.8	7	5	8	32	"	6.9	6.8	13.7	Bien.
13	Ste-Brigitte	9	6.1	5.6	8	5	8	32.7	"	6.4	6.4	12.8	"
14	St-Wenceslas	9	6.6	5.8	7	4	8	31.4	"	7	7	14	Très bien.
15	St-Thomas, paroisse	6	7.9	5.3	5	4.8	8	31	"	6.3	7.3	13.6	Bien.
16	Ste-Perpétue	8	5.8	5.6	7	4.2	8	30.6	"	6.7	7.2	13.9	"
17	Ste-Eulalie	9	6.1	5.1	7	4.5	8	30.7	"	6.6	7.1	13.7	"
18	Notre-Dame-de-Pierreville, paroisse	3	6.5	5	5.9	5	8	29.5	Médiocre.	6.8	7.8	14.6	Très bien.
19	St-Célestin No 1	3	5.8	5	4	5	8	27.8	"	8	8.1	16.1	Excellent.
20	Bécancour	9	6.5	4.9	5	4.9	8	29.3	"	6.9	7.3	14.2	Très bien.
21	St-Sylvère	7	5.7	4.3	7	4	8	29	"	6.8	6.9	13.7	Bien.
22	St-Zéphirin	10	7.7	5.2	5	4.2	8	30.1	Bien	6.2	6.3	12.5	"
23	Précieux-Sang	4	7	6.2	3	4	8	28.2	Médiocre.	7	6.7	13.7	"
24	Ste-Gertrude	8	6.5	4.8	5	4.1	8	28.4	"	6.8	6.7	14.5	Très bien.
25	St-Samuel	5	4.8	4	8	5	7	28.8	"	6	5.9	11.9	Médiocre.
26	St-Célestin No 2	5	5.3	3.6	4	4	8	24.9	Mal	7	7.6	14.6	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,
Insp. d'écoles.

M. L. BERGERON

PLESSISVILLE, 20 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1908-09.

Mon district compte trois nouvelles municipalités : le village de Warwick, Saint-Joseph-de-Blanford et Sainte-Cécile-de-Lévrard. Le nombre d'écoles est le même : soit 168 sous contrôle et 10 indépendantes.

Sept maisons d'écoles neuves ont été ouvertes l'automne dernier et cinq sont en construction actuellement.

100 écoles sont en très bon état.
38 " " " assez bon état.
30 " " " mauvais "
125 " " munies d'un bon système de ventilation.

Digitized by Google

Toutes ces écoles sont fréquentées par 7,424 élèves, et d'après le recensement des secrétaires-trésoriers, il y aurait 8,038 enfants de 5 à 16 ans.

Le personnel enseignant est composé de 290 personnes, dont 3 instituteurs et 175 institutrices laïques, 38 frères et 74 religieuses.

Je constate, chaque année, une légère augmentation des traitements: la moyenne pour les institutrices est de $110.25 contre $106.90 l'an dernier.

1	municipalité	paie	une	moyenne	de	$150.
6	municipalités	paient	"	"	"	120 à 130.
5	"	"	"	"	"	110 à 120.
9	"	"	"	"	"	100 à 110.
4	"	"	"	"	"	90 à 100.

Les deux instituteurs laïques enseignant dans des écoles sous contrôle, l'un à Plessisville et l'autre au village de Warwick, reçoivent le premier $725, et le second $400, un troisième dirigeant une école indépendante à Gentilly, se fait un salaire d'environ $600.

Je vois avec plaisir que les contribuables comprennent d'avantage l'importance de confier l'éducation des garçons à des instituteurs. Aussi, depuis deux ans, trois se sont établis dans mon district, et j'ai raison de croire que ce bon mouvement se continuera.

Relativement aux mobiliers et autres fournitures scolaires, je suis heureux de rendre un hommage public à la bonne volonté et à la générosité de MM. les commissaires. En 1902-03 je ne comptais que trois ou 4 écoles munies de mobiliers convenables. Aujourd'hui, 1,920 pupitres perfectionnés meublent 86 écoles, comprenant 112 classes. Durant les vacances présentes, 443 pupitres ont été achetés au coût de $1,527.55. Quelques municipalités ont déjà fini de meubler toutes leurs classes et je suis certain que d'ici à 4 ou 5 ans, les dernières vieilles tables, vestiges d'un autre âge, auront pris le chemin de quelque musée à titre d'antiquailles.

En outre de ces améliorations bien appréciables, j'ai demandé cette année à MM. les commissaires de bien vouloir se conformer à l'article 131 des règlements du comité catholique en choisissant une série de livres approuvés pour leurs écoles et en fournissant à chaque institutrice un exemplaire des livres du maître, et les autres choses qui doivent se trouver dans une école. Et je suis heureux de vous dire, M. le Surintendant, que toutes les municipalités ont acheté pour chaque classe où ces objets manquaient: un crucifix, un thermomètre, un boulier-compteur, un dictionnaire, une grammaire, une

Digitized by Google

arithmétique, une géographie, une histoire sainte, une histoire du Canada, un cours de lecture, un traité d'agriculture, une comptabilité agricole, un traité de leçons de choses, un traité d'hygiène, un catéchisme expliqué, etc. Une somme de $860.93 a été dépensée à l'achat de ces effets classiques, y compris quelques globes-terrestres, cartes géographiques et tableaux noirs.

Tous ces progrès ne viennent pas seul ! Sans doute, comme je le disais précédemment, je trouve des commissaires bien disposés et qui ne demandent pas mieux que de marcher dans la voie du progrès ; mais encore, faut-il orienter et diriger ces bonnes dispositions. Pour ce faire, je me suis appliqué à rencontrer MM. les commissaires, afin de leur bien faire connaître les besoins de leurs écoles, et leur faire adopter, séance tenante, des mesures destinées à combler les lacunes. J'ai réussi à réunir les commissaires de 22 municipalités, et dans 15 de ces dernières, ces messieurs m'ont accompagné aux écoles.

Pour arriver à ce résultat, M. le Surintendant, il faut consacrer à l'inspection un temps beaucoup plus considérable qu'on ne le suppose dans certains quartiers mal renseignés ou prévenus : visite annuelle de 205 classes, conférences de deux jours données dans 14 endroits, préparation de ces conférences, correspondances avec les secrétaires pour fixer le jour des réunions, démarches et séjour prolongé dans les municipalités pour voir les commissaires, obligation de retourner deux ou trois fois dans une paroisse pour les mêmes fins, etc., etc.

Ces voyages, sur un terrain d'environ 60 milles de longueur par 40 milles de largeur, occasionnent de nombreuses dépenses ; mes conférences et mes visites m'ont coûté, cette année, en pratiquant la plus sévère économie, $385.00 ; somme relativement très élevée quand on considère qu'il faut la soustraire d'un traitement de $1,000.

Le jour où les dépenses de voyages de l'inspecteur lui seront remboursées marquera un grand pas dans la bonne voie, car nous pourrons remplir les multiples devoirs de notre charge avec encore plus d'efficacité.

Les municipalités pauvres, au point de mériter un octroi spécial pris sur le fonds destiné à ces municipalités, sont celles-ci : Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, Saint-Albert, Saint-Louis-de-Blandford, Sainte-Clothilde, Sainte-Elizabeth, Sainte-Marie-de-Blandford et Sainte-Sophie de Lévrard.

Je vous prie d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par le gouvernement le 2 décembre 1905 :

Digitized by Google

Stanfold	$60.00
Somerset-Sud	50.00
Sainte-Marie de-Blandford	40.00
Sainte-Clothilde	35.00
Saint-Albert	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Arthabaskaville	2	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Victoriaville	2	10	10	10	10	10	50	"	10	10	20	"
3	Plessisville	3	9.8	9.5	8	9.7	10	47	"	10	10	20	"
4	Warwick, village	1	9	9	10	9	10	47	"	10	10	20	"
5	Ste-Victoire	8	7.9	9.5	9	8	10	44.4	"	8.7	7.3	16	Très bien.
6	St-Norbert	3	7.8	9.3	8	8.2	10	43.3	"	10	10	20	Excellent.
7	Somerset-Sud	9	8.7	8.3	8	8	10	43	"	9.4	8.8	18.2	"
8	St-Valère-de-Bulstrode	10	8.5	7.9	9	7.3	10	42.7	"	9	8	17	"
9	St-Albert	6	8.8	8.7	8	7.2	10	42.7	"	8.9	7.5	16.4	"
10	Warwick, paroisse	11	8	7.6	9	8.1	10	42.7	"	9	8.5	17.5	"
11	Ste-Elizabeth	3	6.9	9.5	8	7.8	10	42.2	"	10	10	20	"
12	St-Louis-de-Blandford	5	8.9	9.1	8	6.2	10	42.2	"	10	10	20	"
13	Notre-Dame-du-St-Rosaire	7	8	8.7	9	6.2	10	41.9	"	8.5	8.1	16.6	"
14	Ste-Clothilde	9	7.9	8.5	8	7.2	10	41.6	"	9.4	9.3	18.7	"
15	Stanfold	11	8.3	7.6	8	7.7	10	41.6	"	9	8.5	17.5	"
16	Ste-Marie-de-Blandford	5	8.7	7.9	8	5.8	10	40.4	"	9.2	8.4	17.6	"
17	Maddington-Falls	3	7.9	8.4	7	7	10	40.3	Très bien.	8.5	6.6	15.1	Très bien.
18	St-Christophe	9	6.1	6.4	8	6.6	10	37.1	"	7.9	6.6	14.5	"
19	Ste-Sophie-de-Lévrard	10	7.5	7	8	4.6	10	37.1	"	8.8	7.6	16.4	Excellent.
20	Ste-Sophie-d'Halifax	9	5.9	6.1	8	6.4	10	36.4	"	9.4	9.3	18.7	"
21	Gentilly	13	6.8	8.4	6	5.1	10	36.3	"	9.3	8	17.3	"
22	St-Ferdinand-d'Halifax	11	5.6	6.9	7	6.1	10	35.6	"	9.7	9.1	18.8	"
23	St-Pierre-les-Becquets	10	6.4	3.9	7	7.1	10	34.4	"	9.3	8.9	18.2	"
24	Ste-Anne-du-Sault	5	5.5	4.9	8	5.6	10	14	"	6.7	6	12.7	Très bien.
25	St-Joseph-de-Blandford	1	4	4	8	6	10	32	"	*			

* Fermée lors de la visite.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LIONEL BERGERON,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. J.-A. CHABOT

VILLAGE LAUZON, LÉVIS, 30 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1908–09.

48 municipalités composent mon district d'inspection ; 45 dans le comté de Gaspé et 3 dans celui de Matane. Le nombre d'écoles qui s'est accrû de une est de 120 ; sur ce nombre, 2 n'ont pas été ouvertes ; une dans l'arrondissement No 5 de New-Port, je ne devrais pas parler de celle-là, il n'y a que l'arrondissement qui soit formé, il n'y a pas encore de maison d'école de construite, par conséquent, il n'y a pas eu de classe. Cet arrondissement grand et pauvre fournit un grand nombre d'enfants. La commission scolaire songe depuis l'ongtemps à rendre justice aux contribuables de cet endroit, elle se proposait d'y ériger une maison pour septembre prochain, mais maintenant pourra-t-elle le faire ? Je n'ose plus le croire, car cette paroisse a eu le malheur de voir son église détruite par le feu au mois de janvier dernier. L'autre dans la municipalité de Barachois-de-Malbaie, les enfants de cet arrondissement No 3 ne sont pas aussi à plaindre que les premiers, car ils vont à l'école du village où ils reçoivent des Sœurs du St-Rosaire une éducation soignée.

L'inscription au journal d'appel a été, cette année, dans les écoles de tous genres, de 5,075 élèves, avec une présence moyenne de 3,592, c'est satisfaisant, d'autant plus que tous les ans quelques municipalités sont visitées par certaines maladies qui s'attaquent à la gent écolière.

Conférences pédagogiques :—J'en ai donné dans 20 localités ; 123 institutrices, tant religieuses que laïques y assistèrent régulièrement, 4 ne purent se rendre à l'invitation, en étant empêchées, soit par les difficultés de transport, soit par le manque de ressources pécuniaires. Ces conférences pédagogiques, suivies fidèlement et religieusement je pourrais dire, produisent tout le bien que l'on peut en attendre, surtout chez les jeunes institutrices qui en sont à leur première année d'enseignement et pour celles qui ne sont pas brevetées.

Inspection :—J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à faire la visite des écoles de ma circonscription ; plus que par le passé, je crois. Messieurs les commissaires, à peu d'exceptions près, se sont fait un devoir de m'accompagner dans la visite des écoles de leurs municipalités respectives.

Tous les ans je constate qu'un certain nombre d'écoles ont pour titulaires des jeunes filles non brevetées—je le déplore sans doute ; mais, si l'on ne veut

Digitized by Google

pas voir ces écoles demeurer portes closes toute l'année, il faut bien tolérer et cela pour un moindre mal. Je me propose à l'automne de donner à ces jeunes maîtresses toutes les explications voulues pour leur permettre de tenir une bonne classe.

Là-bas comme ici, l'écho du bon exemple se répercute en faveur des institutrices et de leurs élèves. Les commissions scolaires comprennent mieux que jamais l'importance qu'il y a de leur fournir des locaux convenables, bien meublés, etc. Les salles de classe sont munies de bons tableaux noirs, de belles cartes géographiques, etc. A ce propos, je remercie grandement le département de l'instruction publique de l'heureuse idée qu'il a eue d'avoir fait préparer une carte aussi utile que celle de la puissance du Canada que le gouvernement a fait distribuer aux écoles l'automne dernier.

Un grand nombre de maisons d'école devraient être agrandies ou reconstruites dans plusieurs municipalités de ma circonscription ; on voit où existe le mal, mais ce sont les moyens qui manquent. Oui, Monsieur le Surintendant, il y a beaucoup de municipalités pauvres dans la Gaspésie, je ne mentionnerai le nom d'aucune, car à l'exception de 3 ou 4 toutes reçoivent l'aide supplémentaire.

Emploi des livres autorisés :—Ici je dois faire remarquer qu'aucune municipalité se charge d'en fournir aux élèves. Quand ils n'en sont pas pourvus convenablement, il en dépend du manque d'habileté chez les titulaires. Car il est reconnu qu'une bonne maîtresse trouve toujours le moyen d'amener ses élèves à se procurer livres, ardoises, cahiers, etc. Alors, si la note de quelques municipalités n'est pas aussi satisfaisante qu'elle devrait l'être, il en dépend assez souvent du titulaire de l'école.

Les municipalités dont les noms suivent ont droit cette année aux primes d'encouragement accordées par le gouvernement par son arrêté en conseil du 2 décembre 1905

Anse-au-Griffon	$60.00
Cap-Chat	50.00
Anse-à-Valeau	40.00
Cherbourg	35.00
Roseville (Sydenham)	30.00

Voici, par ordre de mérite, la classification des municipalités de mon district d'inspection.

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Saint-Yvon	1	8.5	9	6	8.5	8.5	40.5	Excellent.	9.5	10.0	19.5	Excellent.
2	Rang-St-Paul	1	8.5	8.5	6	9.5	8	40.5	"	9.5	10.0	19.5	"
3	Cloridorme	1	8.5	8	8	7	8.5	40	"	10	10	20	"
4	Cap-des-Rosiers	5	8.3	7.6	8	7.7	8.4	40	"	8.9	9	17.9	"
5	Grande-Vallée	2	7.3	8.3	8	7.6	8.6	39.8	Très bien.	10	10	20	"
6	Roseville (Sydenham)	1	8	7.5	7	8.5	8.5	39.5	"	10	10	20	"
7	St-Georges-de-Malbaie	1	9.5	9	5	7.5	8	39	"	7	6.5	13.5	Bien.
8	St-Pierre-de-Malbaie	1	8.5	8.5	5	8.5	8.5	39	"	10	10	20	Excellent.
9	Grande-Anse	1	9	9	5	7.5	8.5	39	"	7	7.5	14.5	Très bien.
10	St-Majorique	1	7.5	4.5	10	8	8.5	38.5	"	7	8	15	"
11	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	1	8.5	8.5	6	6.5	8.5	38	"	6.5	7	13.5	Bien.
12	Cap-aux-Os	1	7.5	7.5	6	7.5	8.5	37	"	10	10	20	Excellent.
13	Rivière-Madeleine	1	7	7.5	6	7.5	8.5	36.5	"	7.5	8	15.5	Très bien.
14	Douglastown	4	8	7.8	4.5	7.3	8.6	36.2	"	9.8	10	19.8	Excellent.
15	Anse-Pleureuse	1	8	8.5	5	6.5	8	36	"	10	10	20	"
16	Cherbourg	1	7	8	5	8.5	7.5	36	"	6.5	7	13.5	Bien.
17	Grande-Grève	1	8.5	8.5	4.5	6.5	8	36	"	10	9.5	19.5	Excellent.
18	Pointe-à-la-Frégate	1	6.5	7.5	6	7	8	35	"	6.5	6	12.5	Bien.
19	Cap-Désespoir	6	6.5	8	5	7.3	7.7	34.5	Bien.	7.1	7.4	14.5	Très bien.
20	Ste-Adélaïde-de-Pabos	5	7.4	6.5	6	6.7	7.7	34.3	"	8	8.2	16.2	"
21	Barachois-de-Malbaie	4	6	7	5	7.5	8.1	33.6	"	9	9.7	18.7	Excellent.
22	Rivière-à-Pierre	1	6	7.5	5	6.5	8.5	33.5	"	10	10	20	"
23	York (dissidente)	1	5	7.5	5	8.5	7.5	33.5	"	7.5	8	15.5	Très bien.
24	Manche-d'Epée	2	6.2	7.2	6	6.2	7.7	33.3	"	6.7	7.2	13.9	Bien.
25	Dalibaire	3	6	7.3	5	7	7.6	32.9	"	8.6	8.6	17.2	Très bien.
26	St-Paul-des-Capucins	2	7.2	5.5	6	6.5	7.5	32.7	"	7.5	7.5	15	"
27	Petit-Cap	1	6.5	5	6	7.5	7.5	32.5	"	.....	.....	...	"
28	Rivière-à-la-Martre	2	4.7	6.7	6	6.5	8.5	32.4	"	8.2	8.7	16.9	"
29	Rivière-au-Renard	5	6	6.3	5	7.2	7.6	32.1	"	8.1	8.4	16.5	"
30	Ste-Anne-des-Monts	8	5.7	6.3	5	7	8	32	"	9	9.2	18.2	Excellent.
31	Cap-Chat	8	6	4.5	6	7	8.3	31.8	"	7.6	7.5	15.1	Très bien.
32	Baie-Sud-de-Gaspé	2	6.2	5.2	5	7.7	6.7	30.8	"	8	8	16	"
33	Petit-Pabos	1	7.5	3	6	6.5	7.5	30.5	"	10	10	20	Excellent.
34	Grand-Cloridorme	1	4.5	3	8	7	8	30.5	"	9.5	9.5	19	"
35	Mont-Louis	2	4.8	4.6	6	6.8	8.1	30.3	"	9	9	18	"
36	Anse-Griffon	5	4.1	6.2	5	6.8	7.6	29.7	Médiocre.	7	7.3	14.3	Très bien.
37	Petite-Vallée	1	5	3.5	6	7	7.5	29	"	5	5	10	Médiocre.
38	Rivière-Nord-de-Pabos	1	5	3	8	6.5	6.5	29	"	7	7.5	14.5	Très bien.
39	Grande-Rivière	12	5.7	3.6	6	6.6	6.8	25.7	"	6.8	7.2	14	"
40	New-Port	6	4.8	4.3	5	6.8	7.8	28.7	"	7.5	7.7	15.2	"
41	Anse-à-Valeau	7	5.7	2.7	6	6.2	7.7	28.3	"	6.7	7.2	13.9	Bien.
42	Percé	7	4	5.2	4.5	6.7	7.5	27.9	"	7.8	8.2	16	Très bien.
43	L'Echourie	1	6.5	3	7	6	5	27.5	"	3.5	3	6.5	Mal.
44	Cap-au-Renard	1	4.5	4	4.5	6.5	7.5	27	"	7	7.5	14.5	Très bien.
45	Rivière-à-Claude	2	3.5	3.2	6	6.5	7.5	26.7	"	5.2	5.7	10.9	Médiocre.
46	Marsonis	1	3	3.5	6	6	7.5	26	"	5.5	6	11.5	"
47	Isle-Bonaventure	1	4	3	4.5	6	7	24.5	"	.....	.....	.....	"
48	Gros-Morne	1	5	5.5	.....	6.5	6	23	"	6.5	6.5	13	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. J.-A. CLÉROUX

MONTRÉAL, 30 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1908-09.

Une académie, 9 écoles modèles, 118 écoles élémentaires sous contrôle et 4 écoles modèles indépendantes ont été en activité durant la dernière année scolaire.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 6,343 élèves et la présence moyenne a été de 73.30 pour cent. Les écoles indépendantes ont été fréquentées par 352 élèves.

Sur le nombre d'élèves inscrits,

3,047	ont suivi	le cours de	1ère année.
1,524	"	"	2ème "
1,073	"	"	3ème "
451	"	"	4ème "
139	"	"	5ème "
82	"	"	6ème "
23	"	"	7ème "
4	"	"	8ème "

Alors 96.09 pour cent des élèves ont suivi le cours primaire élémentaire, 3.48 pour cent le cours primaire intermédiaire et 0.43 pour cent le cours primaire supérieur.

Sur l'état des maisons d'école,

34	ont obtenu	la note :	Excellent.
52	"	"	Très bien.
24	"	"	Bien.
11	"	"	Médiocre.
4	"	"	Mal.

Sur l'état du mobilier,

42	ont mérité	la note :	Excellent.
35	"	"	Très bien.
25	"	"	Bien.
14	"	"	Médiocre.
9	"	"	Mal.

Digitized by Google

Sur le traitement,

28	écoles	ont	mérité la note :	Excellent.
83	"		" "	Très bien.
15	"		" "	Bien.
4	"		" "	Médiocre.

Sur la mise en opération du programme d'études,

38	écoles	ont	obtenu la note :	Excellent.
69	"		" "	Très bien.
18	"		" "	Bien.

Sur le succès obtenu,

29	écoles	ont	mérité la note :	Excellent.
50	"		" "	Très bien.
30	"		" "	Bien.
13	"		" "	Médiocre.
3	"		" "	Mal.

Sur le taux de la cotisation par cent piastres,

11	municipalités	ont	obtenu la note :	Excellent.
10	"		" "	Très bien.
10	"		" "	Bien.
11	"		" "	Médiocre.
4	"		" "	Mal.

Au sujet du taux de la cotisation par cent piastres, je ferai cependant remarquer que l'évaluation des différentes municipalités n'est pas faite d'après un même principe. Certaines municipalités sont évaluées dans toute leur valeur ; d'autres, aux trois quarts de la valeur et les autres à la moitié et même au tiers. Je crois qu'il devrait y avoir une base d'évaluation uniforme pour toutes les municipalités ; car suivant l'état de choses actuel, il est impossible d'être strictement juste dans l'octroi des notes.

Quant à l'octroi des points aux municipalités scolaires sur l'emploi des livres de classes autorisés, il existe encore des inconvénients : Les commissaires introduisent dans leurs écoles des livres alors approuvés et une couple d'années après, ou l'année suivante ces livres sont retranchés de la liste. Les élèves se présente à l'école en septembre avec leurs mêmes livres ; que leur faut-il faire. Mettre de côté leurs livres et en acheter d'autres ; mais les parents sont pauvres en général et ils s'opposent à cette nouvelle dépense ; d'un autre côté, les marchands sont pourvus de livres et ils ne veulent pas en acheter d'autres avant d'avoir vendu ceux qu'ils ont en mains ; les élèves se trouvent

Digitized by Google

alors dans l'alternative de se passer de livres ou de se servir de ceux déjà en usage. J'ai cru ne pas devoir punir les municipalités en leur retranchant des points à cause de cet écart des règlements, du moment que les livres ont déjà été approuvés et que les commissaires sont bien disposés à en opérer le changement le plus tôt possible, graduellement ; et je dois dire qu'en général ils sont tout à fait disposés à se soumettre, dans la mesure de leurs forces, aux règlements du comité catholique du conseil de l'Instruction publique. On en voit la preuve dans les progrès rapides qui se sont opérés dans mon district d'inspection, sur l'état des maisons d'école, le mobilier et les autres fournitures scolaires, le traitement des institutrices, etc.

Suivent les noms des cinq municipalités que je recommande comme devant recevoir une prime d'encouragement, conformément à l'arrêté du 2 décembre 1905 :

1° La municipalité de Papineauville, qui a construit une maison d'école très dispendieuse, suivant les règlements du comité catholique, l'a très bien meublée et a gagné 2.25 points sur l'année précédente.—1er prix $60.00.

2° Vient en second lieu la municipalité de Plaisance, où on a construit et meublé deux très bonnes maisons d'école, conformément aux règlements scolaires. Points gagnés sur l'année précédente : 1.65.—2ème prix $50.00.

3° La municipalité de Canton-Morin, dissidente, a construit et meublé une bonne maison d'école et a gagné 1.6 point.—3ème prix, $40.00.

4° La municipalité de L'Ascension a construit et bien meublé une bonne maison d'école et a gagné 8 points.—4ème prix, $35.00.

5° St-Adolphe-de-Howard. Cette municipalité a contruit une très bonne maison d'école et a gagné 8 points sur l'année précédente.—5ème prix, $30.00.

Conformément à votre circulaire du 9 février 1907, j'ai l'honneur de vous faire rapport des différentes bibliothèques qu'il y a dans chaque municipalité de mon district d'inspection :

Ste-Agathe-des-Monts :	bibliothèque	paroissiale	gratuite	200 volumes.
"	"	scolaire	"	250 "
"	"	privée du couvent		50 "
St-Jovite	"	scolaire	gratuite	175 "
St-André-Avellin	"	"	"	300 "
La-Nativité	"	"	"	50 "
Hartwell	"	"	"	200 "
Montebello	"	scolaire et paroissiale	gr.	1200 "

Voici la classification des municipalités de mon district d'inspection, par ordre de mérite :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Papineau	1	10	10	7	10	10	47	Excellent.	10	9	19	Excellent.
2	Grenville, II	1	9	9	6	9	10	43	"	10	10	20	"
3	Montebello	1	10	10	4	8	10	42	"	10	10	20	"
4	Lachute, diss.	2	9.5	9.5	5	9.5	10	43.5	"	9.5	9.5	19	"
5	Carillon	1	7	7	6	7	10	37	Très bien.	10	10	20	"
	La-Nativité	1	8.7	8.7	7	8.1	10	42.5	Excellent.	9.3	8.7	18	"
6	La-Présentation	1	9	8	6	8.5	10	41.5	"	9	9	18	"
7	St-Adolphe-de-Howard	2	8.5	8	10	6.7	10	43.2	"	8.5	8.5	17	"
8	St-Casimir-de-Ripon	3	8.2	8.8	7.5	7.2	10	41.7	"	8.8	7.8	16 6	"
	L'Ascension	1	9	9	5	8	10	41	"	9	8	17	"
9	Lac-des-seize-Iles	1	7	8	7.5	7	10	39	Très bien.	9	8	17	"
	Chatham No 1	6	7.5	9	6	8.6	9.6	40.6	Excellent.	9	7	16	Très bien.
10	Brownsburg, diss.	1	8	8	5	8	10	39	Très bien.	9	8	17	Excellent.
	Plaisance	2	10	9.5	5	8	10	42.5	Excellent.	8.5	7	15.5	Très bien.
	Grenville I, diss.	2	8	8.5	7	9 5	10	43	"	8.5	7	15.5	"
	Ste-Valérie-de-Ponsonby	1	6	7	8	10	10	43	"	8	8	16	"
	Hartwell	5	7.2	7.4	10	7.5	10	42.1	"	8.4	7.6	16	"
11	Loranger	5	8.8	7.6	8	8.1	10	42.5	"	7.8	7.2	15	"
	Canton-Morin, diss.	1	8	8	6	8.5	10	42.5	"	8	8	16	"
	St-André-Avellin	9	7.8	7.6	10	6.8	10	42.2	"	8.1	7	15.1	"
12	Papineau	2	9	9.5	6	8.5	10	43	"	7.5	7	14.5	"
13	Ste-Agathe-des-Monts	10	7.8	6.7	5	7.1	10	36.6	Très bien.	8.7	7.6	16.3	Excellent.
14	Lac-Windigo	1	8	8	10	7.5	10	43.5	Excellent.	7	6	13	Très bien.
15	St-Jovite	7	7.4	6	[illegible]	7.1	10	37.5	Très bien	7.6	7	14.6	"
	Labelle	1	9	9	10	7.3	10	45.5	Excellent.	6	6	12	Bien.
16	Ste-Angélique-de-Papineauville	5	7.2	8.2	4	6.9	10	36.3	Très bien.	8	7.2	15.2	Très bien.
	La-Macaza	1	6	6	7.5	7.5	10	37	"	8	7	15	"
	Ste-Marguerite-de-Brown's-Gore	1	8	8	5	6.5	10	37.5	"	8	8	16	"
17	St-André, paroisse, diss.	1	5	8	4	6.3	10	33.3	"	8	8	16	"
	L'Annonciation	6	7.8	6.7	5	7.3	10	36.8	"	7.7	7	14.7	"
	Suffolk	5	5.4	7	10	6.8	10	39.2	"	7.8	7.4	15.2	"
18	Notre-Dame-de-Bonsecours	4	8	9	5	7.3	10	39.3	"	6.7	6.5	13.2	"
	Notre-Dame-de-Montfort	3	5.5	4.5	8.7	7.5	10	36.2	"	8	6.5	14.5	"
	Lac-Escréar	1	8	6	10	6	10	40	"	7	6	13	"
	Addington	1	8	6	10	6	10	40	"	6	6	13	"
19	St-André, village, diss.	2	6 5	7	6	6	10	35.5	"	8	6.5	14.5	"
20	Preston	1	6	7	10	7.5	10	40.5	"	6	6	12	Bien.
21	Ste-Véronique-de-Tuigeon	2	7.5	6	6	8.3	10	37.8	"	8.5	8	16 5	Très bien.
	Notre-Dame-de-la-Paix	4	6.2	5.3	10	7.1	10	38.6	"	6.5	5.3	11.8	Bien.
22	St-Michel-de-Wentworth, diss.	1	6	8	5	6.3	10	35.3	"	7	6	13	Très bien.
	Arundel, diss.	4	5.5	5	8	6.4	10	34.9	"	7	6.7	13.7	"
23	La-Minerve	2	6.5	6	6	5.6	10	34.1	"	6.5	6.5	13	"
	St-Rémi-d'Amherst	1	4	5	5	7	10	31	"	7	7	14	"
24	Ste-Jérusalem, diss.	1	6	8	6	5	10	35	"	6	5	11	Bien.
	St-Faustin	5	7.2	4.6	4	6.7	10	32.5	"	6.6	5.4	12	"
25	La-Conception	3	4	3	5.3	6.5	10	28.8	Bien.	7	6	13	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CLÉROUX, *Insp. d'écoles.*

Digitized by Google

M. J.-M. COTÉ

ST-ANSELME, 7 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur le fonctionnement des 182 écoles de mon district d'inspection, dont 176 sous contrôle et 6 indépendantes.

Le résultat des écoles sous contrôle est assez satisfaisant. Celui des écoles indépendantes l'est encore plus par l'ensemble des notes obtenues par ces dernières. Le programme d'études a été suivi et développé avec une méthode progressive qui en a assuré le succès.

Les pensionnats de St-Gédéon, St-Georges, Lambton et St-Benoît-Joseph, par la réalisation des progrès très sensibles dans l'enseignement, méritent de ce chef une mention toute spéciale.

Il me fait également plaisir de constater que plusieurs municipalités scolaires tiennent à honneur de maintenir la bonne réputation qu'elles s'étaient faite, soit en améliorant le mobilier de leurs écoles, soit en faisant des constructions nouvelles, ou soit en augmentant annuellement le traitement de leurs titulaires respectifs. Au nombre de celles qui se sont distinguées dans cette voie, je citerai : St-Gédéon, St-Sébastien, St-Ludger, St-Zacharie, St-Georges, St-Honoré, St-Théophile et Ste-Aurélie.

Cependant si quelques municipalités de mon district méritent des félicitations pour les progrès qu'elles ont su réaliser durant l'année scolaire, je regrette de constater que dans un trop grand nombre d'écoles les institutrices sans brevet ont été cause que le niveau de l'enseignement est resté le même, quand il n'a pas *baissé*. Dans une même municipalité, j'ai compté jusqu'à cinq écoles dont les titulaires n'avaient pas la compétence voulue pour l'enseignement du catéchisme.

Outre la disparition des institutrices sans brevet qu'il faudrait effectuer, il y a une autre lacune sur laquelle, Monsieur le Surintendant, vous avez déjà attiré l'attention des autorités scolaires municipales, et qui reste encore à combler dans l'organisation de l'enseignement primaire.

A côté des écoles tenues par les dames religieuses, il faudrait une école de garçons dont le titulaire serait un professeur laïque. Les bons résultats ne sauraient se faire attendre, et en plus de la noble émulation qu'il y aurait nécessairement entre les écoles de même catégorie, les garçons de 11 à 16 ans

Digitized by Google

auraient par là l'avantage de recevoir une éducation pratique et un enseignement rationnel que des femmes religieuses ou laïques ne peuvent pas leur donner.

J'ai le plaisir de vous recommander les suivantes pour gratifications:

St-Gédéon: construction de l'école modèle.....$60.00
St-Zacharie: construction de l'école modèle..... 50.00
St-Ludger: achat de mobiliers..... 40.00
St-Théophile: construction de l'école No 1..... 35.00
Ste-Aurélie: construction de l'école No 1..... 30.00

Voici la classification des municipalités de mon district d'inspection, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Se rapportant à la municipalité.							Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
		Nombre d'écoles en activité.	Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Gédéon	5	9.7	9.2	7.3	7.2	10	43.1	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Sébastien	8	8	9	7.8	6	8	38.8	Très bien.	9	9	18	"
3	St-Ludger	5	8.4	9	6.5	6.1	8	38	"	5	5	10	Bien.
4	St-Zacharie	8	6	2.5	10	8	8	34.5	"	6.5	6.2	12.7	Très bien.
5	Courcelles	8	6.7	8.2	10	7.2	4	36	"	5.5	5.5	11	Bien.
6	St-Honoré	13	6.4	7.5	7.5	6.1	4	31.5	"	4.9	4.9	9.8	Médiocre.
7	St-Côme (ville)	2	2	4	9	4	6	25	Bien	8	8	16	Très bien.
8	St-Martin	8	5.6	8	8	6.4	5.6	33.6	Très bien.	3.3	3.4	6.7	Mal.
9	Ste-Aurélie	2	4	2	9	7.2	3	25.2	Bien	7.5	7	14.5	Très bien.
10	St-Benjamin	2	5	3	3.5	7	5	23.5	"	8	8	16	Très bien.
11	St-Evariste	14	5.2	4.6	6	6.7	8	30.5	Très bien.	4.5	4.3	8.8	Médiocre.
12	St-Georges	24	6.8	4.3	5	6.8	2.4	25.3	Bien	6.3	6.1	12.4	Très bien.
13	St-Samuel	8	4.9	2.9	10	5.6	8	31.4	Très bien.	3.2	3	6.2	Mal.
14	Standon	1	3	4	6	6.5	4	23.5	Bien	6.3	6.1	12.4	Très bien.
15	St-Benoit-Joseph	9	6.5	3.8	8	5.9	3.8	28	"	4.7	4.8	9.5	Médiocre.
16	Lambton	14	5.5	5.3	8.4	5.6	3	27.8	"	4.3	4	8.3	"
17	St-Odilon	8	5.1	4	6.5	5.5	4.5	25.6	"	5.1	5.4	10.5	Bien.
18	Ste-Rose	6	5.7	6.6	6	6.3	3	27.6	"	3.1	3	6.1	Mal.
19	St-Prospère	8	4.4	2.2	6.5	5.5	5	23.6	"	4.7	5.1	9.8	Médiocre.
20	Lac-Etchemin	10	4.2	4.6	7	5.8	3	24.6	"	4 3	4.3	8.6	"
21	St-Théophile	3	4.4	1	3.6	5.8	4	18.8	Mal.	6.3	7.3	13.6	Très bien.
22	St-Léon-de-Standon	6	4.5	3.3	4.4	5.8	3	21	Médiocre.	4.5	4.2	8.7	Médiocre.
23	St-Abdon	1	2	1	0	6	6	23	"	2	3	5	Nul.
24	St-Côme (par.)	8	2.6	3	5.6	6.3	2	16.6	Mal.	4.2	8.9	7.9	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. CÔTÉ,
Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. M.-J. CUROT

MONTRÉAL, 2 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1908-09.

Ma circonscription comprend 34 municipalités, dont 10 dans le comté de Stanstead, 16 dans Compton et 8 dans le comté du Lac Mégantic.

21 municipalités sont sous le contrôle de commissaires catholiques ; 2 sous celui de commissaires protestants et 11 sous le contrôle de syndics catholiques.

Arrondissements dans le district	131
" où il n'y a pas eu d'école sous contrôle	6
Écoles sous contrôle en activité	131
" en activité, mais fermées à l'époque de la visite	10
" indépendantes	3
" visitées	121
" protestantes dans trois municipalités	30
Cours primaires élémentaires	134
" " intermédiaires	23
" " supérieurs	5

En 1908, quatre maisons d'école ont été construites et une a été réparée : de ces cinq maisons deux ont été acceptées, deux l'ont été sous conditions, et une a été rejetée.

Maintenant que la " litholiguite " est bien connue en Canada on devrait exiger, pour les besoins de l'hygiène, que tous les planchers de maisons d'éducation, nouvelles constructions comme anciennes, soient faits d'après ce procédé.

***

D'après mes bulletins d'inspection, 76 salles de classe ne sont pas pourvues d'un système de ventilation suffisant.

90 salles de classe ne sont pas encore pourvues de tribunes perfectionnées pour les institutrices ou de pupitres et de sièges modernes pour les élèves.

***

Digitized by Google

34 institutrices ont enseigné sans diplôme, 6 de plus qu'en 1908, et 16 de plus qu'en 1907 ; sur ce nombre de 34 institutrices non brevetées, 32 ont été engagées sans votre autorisation.

***

Les traitements annuels des institutrices laïques ont varié de $100 à $250 ; le traitement moyen a été de $154.57 ou de $12.88 par mois, soit une augmentation de 2 cents par jour.

***

Le taux de la cotisation annuelle par cent piastres varie de $0.35 à $1.50 ; le taux moyen est de $0.77, le même que l'an dernier.

***

Voici les noms des municipalités qui méritent une prime cette année :

1er	prix—Hampden	$60.00
2e	" —Ste-Cécile-de-Whitton	50.00
3e	" —Barnston	40.00
4e	" —Woburn	35.00
5e	" —Marston-Sud	30.00

L'argent des primes obtenues a été employé à améliorer le mobilier des écoles.

Les municipalités dont les noms suivent méritent une mention spéciale pour avoir obtenu une augmentation plus ou moins sensible dans la note générale de l'état comparatif ci-dessus: Notre-Dame-des-Bois, St-Louis-de-Westbury, Emberton, St-Agnès-de-Ditchfield, Winslow-Sud, Barford et Hereford.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Stanstead	2	9.75	9.35	4.3	8.75	10	42.1	Excellent.	9.5	8.85	18.3	Excellent.
2	Magog (ville)	2	9.35	9 05	5.3	8.8	10	42	"	8.5	8.75	17.2	"
3	Coaticook	3	9.4	8.5	5.5	8.5	10	41	"	9	8.3	17	"
4	Wobern	2	7.7	8.6	7.5	8.5	10	42	"	8	8.1	16	Très bien.
5	Ville-Mégantic	3	8.33	8.93	7	7.66	10	41.9	"	8	7.13	15.1	"
6	Clifton-Est	2	7.7	8.35	6.3	7.5	10	39.8	Très bien.	8.6	8.55	17.1	Excellent.
7	Magog (canton)	2	8.25	8.75	5	8.4	10	40	"	8.15	8	16.1	Très bien.
8	Emberton	4	7.75	7.27	7.5	8.12	10	40 6	Excellent.	8.4	7.5	15	"
9	St-Herménégilde	9	7.25	8.75	7.5	8.46	10	41.9	"	7.6	6.66	14.2	"
10	Eaton	1	8.5	9.5	5.7	8.5	10	42	"	7	6.5	13	"
11	St-Louis-de-Westbury	6	6.33	6.93	6	8.63	10	37.8	Très bien.	9.32	8.4	17.7	Excellent.
12	Ditton	7	6.16	7.7	6.5	8.47	10	38.8	"	8.38	7.83	16.2	"
13	Val-Racine	4	5.5	7.82	9.5	8	10	40.8	Excellent.	7.83	6.66	14.4	Très bien.
14	Clifton	8	6.9	8.1	5.3	7.7	10	38	Très bien.	8.6	8.1	16	Excellent.
15	Hereford	5	7.1	8.4	7	8.4	10	40	Excellent.	7.3	6.1	13	Très bien.
16	Barford	5	5.7	8.2	5.5	7.8	10	37	Très bien.	8	8	16	"
17	Compton (village)	1	5	6.6	5	9	10	35	"	9	8.5	17	Excellent.
18	Marston-Sud	3	5.03	6.56	9.5	7.93	10	39	"	7.33	6.5	13.8	Très bien.
19	Compton (canton)	5	5.88	7.28	5.3	7.88	10	36.3	"	8.34	7.6	15.9	"
20	Auckland	7	6.67	6.83	5.5	8.14	10	37.1	"	7.27	6.34	13.6	"
21	Barnston	5	4	5.4	6.2	8.1	10	33	"	8.52	8.1	16.6	Excellent.
22	Ste-Cécile-de-Whitton	8	5.13	5.85	7	7.47	10	35.4	"	7.76	6.77	14.5	Très bien.
23	Hampden	2	6	7.25	7	8.05	10	38	"	6	5	11	Bien.
24	Ste-Agnès-de-Ditchfield	4	4.65	2.25	8	7.67	10	32.5	"	8.67	7.92	16.5	Excellent.
25	Notre-Dame-des-Bois-de-Chesham	6	5.05	3.2	10	7.66	10	35.9	"	6.88	5.35	12.2	Très bien.
26	Winslow-Sud	4	5.02	7.5	8.5	5.27	10	36.2	"	6.37	5.42	11.7	Bien.
27	Ste-Suzanne-de-Boundary-Line	4	4.55	4.1	5.5	7.45	10	31	"	8	7.6	15	Très bien.
28	Winslow-Nord	5	5.86	5.66	6.1	7.44	10	35	"	6.4	5.66	12	Bien.
29	Ste-Catherine-de-Hatley	6	5.7	5.73	5.3	8.13	10	34.8	"	6.5	5.74	12.2	Très bien.
30	Spaulding	2	5.5	3.3	5	7.6	10	31	"	7.7	6.3	14	"
31	Brûlé-de-Compton	1	5.2	8.1	5	4.6	10	32	"	6.5	6	12	"
32	Beebe-Plain	1	7.5	8.2	4.3	9.5	10	39	"	.....	.....	.....	.....
33	Newport	2	4.5	4.5	5	7.6	10	31	"	.....	.....	.....	.....
34	Waterville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être,

M.-J. CUROT,
Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. J.-B. DEMERS

SAINT-JEAN, 1er septembre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état général de l'instruction dans les écoles de ma circonscription pour l'année 1908-1909.

Mes bulletins d'inspection et les divers tableaux statistiques de l'année indiquent une diminution dans le chiffre de la présence moyenne des élèves à l'école sur celui de l'année précédente. Ceci résulte des deux causes suivantes :

1. Les maladies contagieuses, la fièvre scarlatine, la rougeole, la coqueluche, la diphtérie et autres maladies de gorge qui ont sévi à l'état épidémique même, dans plusieurs des municipalités du comté d'Iberville et dans un certain nombre de celles du comté de Saint-Jean, dans le cours de l'hiver.

2. La confirmation qui a eu lieu cette année dans les comtés de Saint-Jean, de Napierville et de Laprairie, et dont les exercices préparatoires requièrent la présence à l'église, pendant plusieurs semaines, de tous les élèves qui ont fait leur première communion pendant les trois dernières années.

Cependant, les progrès faits durant l'année sont satisfaisants, bien qu'en général j'ai trouvé les élèves un peu moins avancés que l'année dernière dans l'étude des diverses matières du programme.

L'étude de la langue française est la matière sur laquelle j'ai constaté le plus de progrès.

La lecture est enseignée avec plus d'intelligence ; le ton chantant et la voix de tête chez les élèves ont presque complètement disparu ; les leçons sont mieux expliquées par les maîtres et maîtresses, et étudiées avec plus de soin par les élèves, et, partant, mieux comprises.

Les exercices de langage, ceux d'orthographe et les dictées sont mieux choisies et plus pratiques que dans le passé, ils portent plus généralement sur des sujets connus des élèves et, comme conséquence, de nature à les intéresser davantage. Enfin, on a en partie rompu avec l'habitude jusqu'ici suivie de tirer ces exercices de cours spéciaux que l'on se croyait obligé de faire suivre à l'élève, page par page, et même ligne par ligne, quoiqu'ils ne fussent nullement en rapport avec la partie de la grammaire étudiée par l'élève.

Digitized by Google

Ainsi ai-je très souvent rencontré des élèves étudiant les verbes, qui n'en étaient encore qu'aux exercices et dictées sur le nom ou l'adjectif, pour la raison qu'ils n'avaient pas fait tous ceux contenus dans leurs livres d'exercices en rapport avec les parties intermédiaires de la grammaire.

J'ai de plus constaté, dans un certain nombre d'écoles, un progrès sensible dans la tenue des registres scolaires et la préparation des statistiques. Cependant je suis obligé d'avouer que sur ce point nous sommes encore loin d'avoir atteint un degré satisfaisant.

La difficulté provient du fait qu'en général les débutants dans l'enseignement entrent en fonctions sans avoir la moindre idée de ces régistres, de ce qu'ils doivent contenir, ni de la manière de les tenir.

Relativement à la statistique, chacun semble vouloir donner aux questions qui s'y rattachent l'interprétation qui lui convient et y répondre à sa manière. D'où résultent des conflits, et des complications multiples et souvent sérieuses auxquelles l'inspecteur ne peut pas toujours remédier dans la compilation de son tableau général.

Je ne citerai qu'un exemple, et je prendrai à cette fin la manière de calculer la présence moyenne des élèves à l'école. Dans certaines écoles, au lieu de nous donner le nombre moyen des élèves présents chaque jour à la classe, on nous fournit le nombre de jours que chacun d'eux, en moyenne, a été présent à l'école.

Ainsi, dans une école où le nombre des élèves pour le mois est de dix et celui des jours de classe de vingt, le total de la présence, au cas où il n'y aurait aucune absence, serait donc de 200. En admettant que le total des absences réelles soit de 50, celui de la présence réelle sera de 150, cela ferait pour chacun des vingt jours de classe une présence moyenne de 7½ élèves.

Malgré cela, les uns nous donneront cette présence moyenne exprimée en fractions de pour cent, 75% jours, d'autres en fractions ordinaires, ¾ (c'est-à-dire qu'en moyenne chaque élève a été présent les trois quarts du temps) enfin d'autres encore, en nombres entiers, 15 jours, au lieu de donner la moyenne des élèves présents.

De plus, l'on ne paraît pas faire de distinction entre l'absence *brute* et l'absence réelle ; un élève entre à l'école le 10 du mois, il sera compté comme ayant été absent pendant les 10 premiers jours de ce mois, ou encore, un autre est sorti définitivement de l'école le quinze ou le vingt du mois, il est compté comme absent jusqu'à la fin de ce mois, et quelquefois même pendant encore

Digitized by Google

des semaines et des mois. Il s'ensuit que le chiffre de la présence moyenne se trouve considérablement réduit et bien au-dessous de la réalité.

Il y a encore le cas des institutions qui se composent de deux départements ou écoles distinctes, l'une sous le contrôle des commissaires et l'autre indépendante. Quelques-unes de ces institutions nous donnent séparément la statistique de chaque département ; quelques-autres nous la donnent *en bloc*, c'est-à-dire qu'elles réunissent en un tout les élèves des deux écoles, et d'autres enfin, nous donnent séparément la statistique des élèves dans le département sous contrôle, et ensuite incluent encore ces mêmes élèves dans la statistique de l'école indépendante. De cette manière, il arrive, dans le premier cas, que le nombre d'élèves dans une catégorie d'écoles se trouve sensiblement diminué ou augmenté, tandis que dans le second, un nombre d'élèves non moins considérable y sont comptés deux fois. Je crois aussi devoir faire observer que dans plusieurs municipalités le recensement annuel n'est pas fait de manière à donner le chiffre réel de la population scolaire. Dans le but de pratiquer l'économie, les commissaires engagent leur secrétaire pour ainsi dire au rabais ou du moins pour le plus petit salaire possible (quelques-uns ne reçoivent que $30.00 par année). Et afin d'éviter les quelques émoluments supplémentaires qu'il faudrait lui payer pour son temps, ses pas et démarches et ses frais de déplacement pour parcourir toute la municipalité et recueillir les renseignements requis pour la confection de ce recensement, chaque commissaire se charge de faire lui-même, dans son arrondissement ou dans une certaine partie de la municipalité, un relevé approximatif de la population scolaire qu'il apporte au secrétaire. C'est sur ces données inexactes et très incomplètes que le secrétaire est obligé de faire son recensement. Ou bien, l'on attend jusqu'à la fin du mois de septembre et même le mois d'octobre pour dresser ce recensement, afin d'obtenir des instituteurs et institutrices la liste des élèves jusqu'alors inscrits dans chaque école, et ce sont ces listes que le secrétaire transcrit dans un registre qui constitue le recensement de la municipalité. Aussi arrive-t-il fréquemment, comme il est facile de le constater par le tableau comparatif contenu à la page 12 de nos bulletins d'inspection, que le nombre total des élèves inscrits durant l'année excède de beaucoup celui des enfants compris dans le recensement de la municipalité.

Ne serait-il pas opportun, Monsieur le Surintendant, que des instructions formelles et précises sur cette question fussent distribuées régulièrement, au commencement de chaque année scolaire, aux secrétaires-trésoriers, aux directeurs des diverses institutions, ainsi qu'aux instituteurs et institutrices, afin d'arriver à faire suivre un mode uniforme dans la tenue de ces registres et la préparation de la statistique ?

Digitized by Google

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite ;

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation fonière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Jean, ville	3	10	10	.....	9.6	10	8.9	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Blaise	5	8.2	7	.....	9.6	8	32.8	"	8.2	8.2	16.4	"
3	Ste-Marguerite-de-Blairfindie	6	6.4	6.4	.....	7	8	35.8	"	6.8	6.8	17.6	"
4	St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix.	3	9	8.3	.....	6.6	8	31.9	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
5	Iberville	2	.....	.....	.....	9	8	19	"	7	7	14	"
6	St-Sébastien	5	8.8	10	.....	6.2	8	33	"	7	7	14	"
7	St-Valentin	3	9	10	.....	8	8	35	"	6.5	6.6	13.1	"
8	St-Jean, paroisse	5	8	9.5	.....	7.6	8	32.1	"	8	6.6	14.6	"
9	St-Thomas	2	10	10	.....	4	8	33	"	7	7	14	"
10	St-Cyprien	9	8.6	6.3	.....	7.6	8	29.9	Très bien.	*6.5	6.5	13	"
11	St-Jacques-le-Mineur	7	6.5	10	.....	5.6	8	30.1	"	6.5	6.5	13	"
12	Ste-Anne-de-Sabrevois	5	8	6	.....	5.4	8	27.4	"	6.4	6.2	12.6	"
13	St-Rémi	9	10	5	.....	6	8	29	"	6.6	6	12.6	"
14	Ste-Brigide	13	7.5	7	.....	6	8	28.7	"	6.4	6	12.4	"
15	Sherrington	9	6.3	6.7	.....	6.1	8	27.8	"	6.4	6.6	13	"
16	St-Grégoire-le-Grand	11	8	8	.....	5.2	8	29.2	"	6	6	12	Bien.
17	St-George-de-Henryville	8	6.6	8	.....	6.5	8	29.1	"	6	6	12	"
18	St-Alexandre	9	7.8	8.4	.....	5.6	8	29	"	5.8	5.8	11.6	"
19	St-Luc	5	5.4	7.2	.....	6.2	8	26.8	Bien.	7.2	6.5	13.7	Très bien.
20	St-Athanase	6	6.5	4.5	.....	6	8	25	"	6	5.6	11.6	Bien.
21	Lacolle	10	5.5	5	.....	7	8	25	"	6.2	6.2	12.4	"
22	St-Michel-Archange	6	5.5	5	.....	5.5	8	24	"	5.5	5.5	11	"
23	St-Edouard	6	6	4	.....	5	8	23	"	5.5	5.5	11	"
	Ecoles dissidentes.												
24	St-Rémi	1	8	8	.....	6	8	30	Très bien.	6	6	12	"
25	St-Luc	1	7	4	.....	5	8	24	"	5	5	10	"
26	L'Acadie	1	5	4	.....	5	8	22	"	5	5	10	"
27	St-Valentin *												

* N'a pas d'écoles en activité.

Je recommande les municipalités suivantes pour les primes de l'année 1908-09 :

Ste-Marguerite-de-Blairfindie	$60.00
St-Thomas (Clarenceville)	50.00
St-Blaise	40.00
St-Sébastien	35.00
St-Valentin	30.00

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. DEMERS,
Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. J.-Z. DUBEAU

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 4 septembre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1908-1909.

Mon district d'inspection comprend 23 municipalités avec 181 écoles distribuées comme suit :

Nos.	Municipalités.	Arrondissements.	Ecoles sous contrôle.			Arrondissements sans écoles.	Ecoles indépendantes.			Directeurs ou directrices des écoles indépendantes.
			Modèles.	Elémentaires.	Départements.		Académiques.	Modèles.	Elémentaires.	
1	Ste-Anne No 1	10	....	10	10	.....	....	....	....	
2	" No 2	2	1	1	4	....	1	1	....	SS. de la Charité,
3	St-Onésime	4	....	4	4	....	....	....	....	Ludger Sirois.
4	St-Pacôme	8	....	8	9	.....	...	1	....	Dlle Ev. Michaud.
5	Rivière-Ouelle	8	1	7	9	.....	....	1	....	SS. de la Cong. N.-D.
6	St-Denis	5	1	4	8	....	....	....	....	
7	St-Philippe-de-Néri	4	1	3	7	....	....	....	....	
8	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	8	....	8	9	.....	....	....	....	
9	St-Louis	8	1	7	9	.....	....	1	....	SS. Cong. N.-D.
10	St-Pascal	13	1	12	16	.....	1	....	....	SS. Cong. N.-D.
11	St-Bruno	7	....	7	7	.....	....	....	....	
12	St-Germain	4	....	4	5	.....	....	1	....	Cléophas Lévesque.
13	Ste-Hélène	10	1	9	11	.....	....	....	....	
14	St-André	10	1	8	10	1	....	1	....	SS. de la Charité.
15	St-Alexandre	14	1	13	15	.....	....	1	....	"
16	St-Roch-des-Aulnaies	7	1	6	9	.. ..	....	1	...	Ecole de fabrique.
17	Ste-Louise	7	....	6	7	1	....	....	....	
18	St-Damase	4	....	4	4	.....	....	....	....	
19	Ste-Perpétue	5	....	5	5	.....	....	....	....	
20	Lac-Noir	1	....	1	1	.....	....	....	....	
21	St-Pamphile	10	....	10	11	.....	....	....	....	
22	St-Aubert	8	....	8	8	...	....	1	....	SS. de la Cong. N.-D.
23	St-Jean-Port-Joli	11	1	10	13	.....	....	....	....	
	Totaux	168	11	155	191	2	2	9	4	

Les 181 écoles de mon district ont été fréquentées par 6,151 élèves dont 5,426 dans le cours élémentaire, 633 dans le cours intermédiaire et 62 dans le cours primaire supérieur.

Digitized by Google

Nos	MUNICIPALITÉS.	Elèves dans le cours			Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.
		Elémentaire.	Intermédiaire.	Primaire supérieur.		
1	St-Pascal	447	72	34	553	440
2	St-Alexandre	401	65		466	371
3	St-Jean-Port-Joli	350	46	5	401	320
4	St-Pacôme	361	23		384	294
5	St-Pamphile	332	5		337	235
6	Rivière-Ouelle	283	44	2	329	265
7	St-André	267	53		320	254
8	St-Louis	245	42	6	293	220
9	N.-D.-du-Mont-Carmel.	277	15		292	233
10	Ste-Anne, paroisse	262	22		284	215
11	St-Aubert	249	17	4	270	226
12	Ste-Hélène	240	29		269	191
13	St-Roch-des-Aulnaies	219	46		265	225
14	Ste-Anne, village	190	36	11	237	203
15	St-Denis	193	44		237	190
16	St-Bruno	198	11		209	162
17	St-Philippe-de-Néri	168	39		207	157
18	Ste-Perpétue	196	11		207	135
19	Ste-Louise	149	16		165	131
20	St-Germain	128	15		143	107
21	St-Onésime	137	1		138	110
22	St-Damase	119	11		130	98
23	Lac-Noir	15			15	11
	Totaux	5,426	663	62	6,151	4,805

La présence moyenne a été de 78 pour cent.

Le personnel des élèves sous contrôle, se compose de 13 religieuses, 178 institutrices laïques dont une brevetée pour académie, 52 pour école modèle, 114 pour école élémentaire et 11 n'ayant pas de brevet. Trois instituteurs, trente-neuf religieuses et une institutrice laïque enseignent dans les écoles indépendantes.

Cent soixante-douze institutrices ont assisté aux conférences pédagogiques données dans mon district.

La moyenne des traitements des institutrices laïques augmente annuellement :

Digitized by Google

Nos	Municipalités.	Traitement moyen en 1908-1909.	Traitement moyen en 1907-1908.	Augmentation.	Diminution.	Maximum.	Minimum.	Institutrices non brevetées.	Remarques.
1	Ste-Anne (village)	125.00	112.50	12.50	.....	125	125		
2	St-Pamphile	112.45	104.44	8.41	.....	125	100	(a) 2	(a) 1 sous maîtres.
3	Ste-Perpétue	112.00	107.00	5.00	.....	125	100		Pauvre.
4	Rivière-Ouelle	108.72	99.37	9.38	.....	150	100	1	
5	St-Pascal	108.58	95.83	12.75	.....	(b) 100	100	.. ..	(b) plus prime $15.
6	St-Louis	107.37	89.41	7.96	.....	135	100		
7	St-Pacôme	105.45	84.00	21.45	.....	120	90		
8	St-Damase	105.00	100.00	5.00	.....	120	100		
9	Ste-Anne (paroisse)	104.00	101.00	3.00	.....	110	100		
10	St-Roch-des-Aulnaies	102.22	102.22	.....	.....	130	80		
11	St-Alexandre	102.14	98.92	3.22	.....	130	90	1	
12	St-Bruno	101.42	94 28	7.14	.....	110	100		
13	Lac-Noir	100.00	100.00	.....	.....	100	100	1	Pauvre.
14	St-Onésime	100.00	77.50	22.50	.....	100	100	1	"
15	St-Denis	100.00	95.50	7.50	.....	150	80		
16	St-André	100.00	87.87	12.13	.....	100	100		
17	St-Aubert	100.00	92.50	7.50	.....	100	100	1	
18	St-Jean-Port-Joli	100.00	87.00	13.00	.....	100	100		
19	Ste-Hélène	95.27	95.50	.....	0.23	130	75	1	
20	Ste-Louise	90.00	85.00	5.00	.....	100	80		
21	St-Germain	85.00	83.75	1.25	.....	100	65	(c) 1	(c) aide.
25	N.-D.-du-Mont-Carmel	84.66	88.55	.....	3.89	120	80	2	
23	St-Philippe-de-Néri	75.00	75.00	.....	.....	75	75		

Neuf municipalités ne donnent pas encore le traitement minimum de $100. Voici les noms de ces municipalités avec les traitements payés pour chaque école:

St-Germain:—$120 pour institutrice avec aide; une école à $100, une à $75 et une à $65.

St-Philippe-de-Néri:—$325 pour 3 religieuses (servantes du S.-C. de Marie) et $75 pour chacune des 4 institutrices laïques.

N.-D.-du-Mont-Carmel:—Une école à $120, une à $100, une à $97, une à $90, une à $85 et quatre à $80.

Ste-Hélène:—$130 pour directrice de l'école modèle, $115 pour sous-maîtresse. Une école élémentaire à $108, une à $105, une à $100, une à $95, une à $90, une à $80 et trois à $75.

Ste-Louise:—Trois classes à $100, une à $90 et trois à $80.

St-Roch-des-Aulnaies:—$130 pour la directrice de l'école modèle et $100 pour sous-maîtresse; une classe à $115, une à $110, deux à $100, une à $85 et une à $80.

Digitized by Google

St-Denis :—Directrice de l'école modèle $150 ; quatre institutrices à $90 et une à $80.

St-Alexandre :—Directrice de l'école modèle $130, une classe à $120, une à $110, neuf à $100 et trois à $90.

St-Pacôme :—Une classe à $120, deux à $115, une à $110, quatre à $100 et une à $90.

Douze nouvelles maisons ont été construites et trois ont été réparées. Dix ont été acceptées et cinq refusées.

Les salles de classe des écoles sous contrôle, donnent par élève inscrit, la quantité d'air suivante :

Salles.	Pieds cubes d'air.
55	150 et plus.
42	125 à 150
40	100 à 125
29	74 à 100
25	50 à 75

Mille trois cent six élèves sont pourvus de pupitres perfectionnés. Six municipalités s'abstiennent d'en introduire dans leurs écoles. Ce sont les municipalités de Ste-Hélène, de St-Pascal, de St-Jean-Port-Joli, de St-Hubert-de-Kamouraska et de St-Onésime.

Quelques municipalités se sont encore permis de faire faire de longues tables ou des pupitres disproportionnés. Si les commissaires qui autorisent de telles dépenses étaient tenus d'en rembourser le coût, la crainte les remettrait dans la voie du progrès.

Je me permettrai, Monsieur le Surintendant, de vous faire remarquer qu'il serait très à propos d'élever le niveau de nos écoles intermédiaires, dont la plupart servent d'écoles commerciales. Les institutrices manquent de connaissances pour enseigner la langue anglaise. Le programme des examens des aspirants au brevet intermédiaire devrait mentionner un thème anglais, une version et la lecture anglaise.

Je vous demanderai de bien vouloir accorder les primes aux municipalités les plus progressives de mon district dans l'ordre suivant :

Ste-Anne No 2	$ 60.00
St-Damase	50.00
St-Aubert	40.00
St-Onésime	35.00
St-André	30.00

Digitized by Google

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 amendé des règlements refondus du comité catholique du conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ste-Anne No 2 (village)..	2	8.5	8	2.8	7.5	10	36.8	Très bien.	8	7	15	Très bien.
2	St-Damase-d'Ashford	4	8.4	9.5	2.1	5.5	9.8	35.3	"	7.5	6.5	14	"
3	Rivière-Ouelle.....	8	5.7	7.1	2.5	5.9	10	31.2	"	7.3	6.3	13.6	"
4	Ste-Anne No 1 (paroisse).	10	7	6.7	3.5	5.4	10	32.6	"	6.6	5.5	12	Bien.
5	Lac-Noir.....	1	4	9	4	5	10	32	"	6	5.5	11.5	"
6	St-Aubert.....	8	7.1	4.6	2.8	5	10	29.5	Bien	7.4	6.4	13.8	Très bien.
7	St-Pascal.....	13	6	5.5	3.8	5.8	10	31.1	Très bien.	6.5	5.5	12	Bien.
8	St-Bruno	7	4.2	4.4	6	5.1	9.7	29.4	Bien.....	7	6	13	Très bien.
9	St-Jean-Port-Joli	11	6.1	5.3	3	5	9.8	29.2	"	6.8	5.8	12.6	"
10	St-Pamphile	10	4.9	4.5	5.5	6.2	9.5	30.6	Très bien.	5.9	4.9	10.8	Bien.
11	N.-D.-du-Mont-Carmel. .	8	5.6	4.8	5.8	4.1	9.3	29.6	Bien.....	5.2	5.2	11.4	"
12	St-Roch-des-Aulnaies	7	5.6	5.7	2.1	5.2	10	28.6	"	6.6	4.6	12.2	Très bien.
13	St-Alexandre	14	5	4	4	5	9.4	27.4	"	7.1	6.1	13.2	"
14	Ste-Hélène.....	10	5.1	4.5	3.3	4.2	9.9	27	"	7.2	6.2	13.4	"
15	St-Louis (Kamouraska)...	8	4.4	5	2.5	5.2	10	27.1	"	7	6	13	"
16	St-Denis	5	6.9	3.9	3.5	4.2	10	28.4	"	6.2	5.2	11.4	Bien.
17	Ste-Perpétue	5	5.2	5	4	6.2	9.3	27.7	"	5.5	4.5	10	Médiocre.
18	St-Germain	4	5.7	5.2	3	3.5	9.9	27.3	"	6.6	5.6	12.2	Très bien.
19	St-Pacôme	8	4.7	5.2	2.6	5.5	8.2	26.2	"	7.1	6.1	13.2	"
20	St-André.....	9	4.5	3.8	2.9	5.2	10	26.4	"	6.7	5.7	12.4	"
21	Ste-Louise..... .	6	4.7	4.6	2.3	4.1	9.8	25.5	"	6.8	5.8	12.6	"
22	St-Philippe-de-Néri	4	6	5	3	2.9	10	26.9	"	6.1	5.1	11.2	Bien.
23	St-Onésime.....	4	5	2.6	3	5	8.6	24.2	Médiocre.	5.9	5.4	11.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. DUBEAU,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. A.-M. FILTEAU

St-Jean, Isle d'Orléans, 30 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1908-09.

Ma circonscription renferme maintenant 124 écoles, réparties comme suit : 2 académies, 3 écoles modèles et 119 écoles élémentaires.

L'automne dernier, les institutrices étaient plus rares que jamais dans l'Ottawa ; beaucoup d'écoles ont été ouvertes en retard, deux n'ont pas fonctionné du tout et la direction de vingt-sept a été confié à des institutrices non brevetées ; l'enseignement de la plupart de ces dernières institutrices a été un fiasco.

Les beaux succès obtenus dans les écoles dirigées par de bonnes institutrices compensent un peu pour l'échec subi dans les premières.

Je regrette d'avoir vu disparaître si tôt l'école des garçons de Maniwaki ; l'instituteur qui la dirigeait l'a abandonnée parce que son père l'appelait ailleurs ; cette école et le collège de Buckingham étaient les seules écoles de garçons de mon district.

La nécessité de l'établissement d'écoles de garçons dans la campagne est admise ; celle d'une contribution de la part du gouvernement n'est plus discutée ; il ne reste qu'à fixer le montant de cette contribution et son mode de distribution. On trouvera bientôt, je l'espère, la solution de cet important problème.

Le nord de mon district entre dans une nouvelle ère : la Compagnie du Pacifique Canadien termine en ce moment le prolongement de son chemin de Montréal au Rapide-de-l'Orignal ; une grande activité règne partout, les colons, pleins de confiance, n'hésiteront plus à améliorer leurs écoles et, s'ils savent s'unir, bientôt on aura plusieurs bonnes écoles modèles dans cette région.

Plus à l'ouest, sur la Gatineau, on n'est pas moins actif ; voyant la difficulté de se procurer des institutrices diplômées et compétentes ainsi que la perte de temps que causent aux enfants les changements si fréquents d'institutrices (on change jusqu'à trois fois l'année), M. le curé de Montcerf a obtenu de ses dévoués paroissiens la construction d'une école modèle qui coûtera en

Digitized by Google

moins $5000.00. La direction de cette école sera confiée à l'une des communautés religieuses du diocèse qui préparera les élèves au brevet. Lorsque les élèves seront munis d'un certificat du bureau d'examinateurs, j'espère que je réussirai à les convaincre de la nécessité d'aller perfectionner leurs connaissances pédagogiques dans une école normale; celle de Hull sera alors à leur disposition. Ayant fait un stage dans une école d'application, elles seront alors prêtes à entrer dans la noble carrière de l'enseignement où trop souvent on se jette tête baissée, attendant tout du hasard.

Le salaire est assez élevé dans mon district pour que l'on fasse de l'enseignement une carrière; une institutrice qui enseigne avec succès obtient facilement deux cents piastres. La moyenne du salaire, cette année, a été de cent soixante et dix piastres; une seule institutrice a reçu moins de cent piastres; elle a enseigné dans Robertson et Pope.

Il serait trop long de donner ici le salaire moyen payé dans chaque municipalité; on pourra facilement le connaître en jetant un coup d'œil sur le tableau de classification qui clôt ce rapport, sachant qu'il est accordé :

6	points pour un	salaire de.....	$100.00
7	"	"	125.00
8	"	"	150.00
9	"	"	175.00
10	"	"	200.00

Dans cette classification, il n'est pas tenu compte du logement et du chauffage dont bénéficient un bon nombre d'institutrices.

Je me suis servi de l'échelle ci-dessus donnée pour classifier les municipalités relativement à la cotisation foncière : lorsque les propriétés sont estimées à leur valeur réelle, j'ai accordé 6 points si la taxe est de $1.00 par $100.00, etc. Ainsi Maniwaki qui paye une taxe de $1.80 par $100.00,obtient 9.2; Buckingham village où la taxe est de $1.75 par $100.00, obtient 9.0, et Saint-Jean-l'Evangéliste, où la taxe est de 0.37½ par $100.00 obtient 3.5 points.

Quatre maisons d'école ont été construites, onze ont été réparées et 197 bancs et tables à deux places ont été achetés, le montant total des améliorations est de $3,987.00.

J'ai toujours beaucoup de difficulté à convaincre les commissaires de la nécessité de ventiler les salles de classe et sur ce point les progrès sont lents.

MM. les curés de seize paroisses m'ont fait l'honneur de m'accompagner dans la visite et dans les municipalités suivantes, MM. les commissaires ont

Digitized by Google

visité avec moi une ou plusieurs de leurs écoles : Ste-Philomène-d'Egan, St-Alphonse-de-Lytton, Maniwaki, Buckingham, village, L'Ange-Gardien, Notre-Dame-de-la-Salette, Campbell. A Notre-Dame-de-Neiges, M. le curé, MM. les commissaires et M. le maire assistent aux conférences pédagogiques et accompagnent l'inspecteur dans sa visite. Je remercie de nouveau toutes les personnes ci-dessus désignées de l'encouragement qu'elles donnent aux élèves qu'elles visitent fréquemment.

Il n'y a point de bibliothèques publiques dans mon district, et le nombre des bibliothèques privées ainsi que celui des volumes qu'elles renferment est resté ce qu'il était lors du rapport que je vous ai déjà transmis à ce sujet.

Toutes les muncipalités qui ont obtenu une gratification jusqu'à présent, l'ont employée à faire les améliorations que je leur ai suggérées, à l'exception de celle de Templeton-Ouest, qui depuis trois ans refuse de suivre mes instructions relativement à l'emploi de sa gratification ; une telle opiniâtreté mérite une punition.

Notre-Dame-des-Neiges qui a obtenu une gratification pendant trois années consécutives est hors de concours.

Les municipalités qui ont mérité une gratification cette année sont les suivantes :

Ste-Philomène-d'Egan, $60.00.—On a construit une école dans l'arrondissement No 2 ; les écoles des arrondissements 3 et 4 ont été réparées et toutes les salles de classe ont été pourvues d'un mobilier perfectionné. Les écoles ont été visitées au moins deux fois.

Buckingham, Village, $50.00.—Sept cents piastres ont été dépensées pour les galeries, les escaliers de sauvetage et les améliorations aux portes, de manière que celles qui servent d'issues ouvrent dans le sens de la sortie et que celles des salles de classe ouvrent indifféremment dans le sens de l'entrée ou de la sortie. De grands progrès ont été réalisés chez les élèves de toutes les classes.

Gracefield, $40.00.—Le terrain de l'école a été clôturé, quarante-six bancs à deux places ont été achetés, un logement pour les maîtresses a été construit. Ces améliorations ont coûté $1,125.00.

Notre-Dame-de-Pontmain, $35.00. — L'école de l'arrondissement No 3, construite en 1907, a été améliorée de telle sorte qu'elle soit acceptée définitivement. Les commissaires ont ré-engagé avec une augmentation de salaire les institutrices recommandées par l'inspecteur d'écoles.

Digitized by Google

L'Ange-Gardien, $30.00. — L'emplacement de l'école du village a été agrandi et clôturé, un hangar à bois et des lieux d'aisances séparés ont été construits.

En terminant, je vous prie, Monsieur le Surintendant, d'accorder l'octroi des municipalités pauvres aux municipalités suivantes : Cameron, Denholm et Bowman, Hincks, Kiamika, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-de-la Salette, Mulgrave et Derry, Portland-Ouest.

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Buckingham, village	2	10	10	9	10	10	49	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Maniwaki	1	9.5	9.5	9.2	10	10	48.2	"	9	8.7	17.7	"
3	Notre-Dame-des-Neiges	3	9.6	10	7	9.5	10	46.1	"	9.5	9.2	18.7	"
4	Notre-Dame-de-la-Garde	2	10	10	5	9.2	10	44.2	"	9.2	8.4	17.6	"
5	Gracefield	1	9	10	4.6	10	10	43.6	"	8	6.8	14.8	Très bien.
6	Denholm et Bowman	1	8	9	7	9.2	10	43.2	"	8	7	15	"
7	Templeton-Ouest	6	8.9	9.2	5	9.1	10	42.2	"	6.9	6.8	13.7	"
8	Portland-Ouest	1	7.5	9	6	9	10	41.5	"	6.5	6	12.5	"
9	Campbell	1	9	8	4	10	10	41	"	8	8.2	16.2	Excellent.
10	Cantley	3	8.4	9.4	5	8.1	10	40.9	"	7.3	7.5	14.8	Très bien.
11	Ange-Gardien	3	9	9	4	8.1	10	40.1	"	8.5	8.4	16.9	Excellent.
12	Ste-Philomène-d'Egan	4	6.4	8	6	9.2	10	39.6	Très bien.	7	7	14	Très bien.
13	Buckingham, canton	8	6.9	6.6	8	7.6	10	39.1	"	6.6	6	12.6	"
14	St-François-Régis	1	9.5	8.3	3.4	7.6	10	38.8	"	6.8	6.5	13.3	"
15	Bouchette	7	6.7	7.9	5	9.2	10	38.8	"	7.7	7.5	15.2	"
16	Cameron	3	72	7.5	5	8.9	10	38.6	"	6.5	6	12.5	"
17	Notre-Dame-de-Pontmain	4	7.9	6.4	5.4	8.8	10	38.5	"	7	7.1	14.1	"
18	St-Edouard-de-Wakefield	2	6	7.5	4.8	9.8	10	38.1	"	4	3.2	7.2	Mal
19	Templeton-Est	12	6.8	7.5	5.4	8	10	37.7	"	6.8	5.9	12.7	Très bien.
20	Notre-Dame-de-la-Salette	4	7.1	5.2	5.6	8.7	10	36.6	"	6.4	6.5	12.9	"
21	St-Jean-de-Wakefield	1	6	7	4.8	8.8	10	36.6	"	6.5	6	12.5	"
22	St-Sixte	3	7.4	6	4 8	7.5	10	35 7	"	8.5	8.3	16 8	Excellent.
23	St-Malachie	4	7	5.7	5	8	10	35.7	"	6.3	5.9	12.2	Très bien.
24	St-Alphonse-de-Lytton	2	7.8	3.3	5	8.2	10	35.3	"	5.5	4.7	10.2	Bien.
25	Egan-Est	2	6	5	5.6	8.4	10	35	"	6.3	5.9	12.2	Très bien.
26	St-Jean-l'Evangéliste	5	6.2	7.8	3.5	7.6	9.8	34.9	"	8	7.4	15.4	"
27	Notre-Dame-de-Laus	5	6.2	5.6	4.6	8.3	10	34.7	"	7.6	7.2	14.8	"
28	Kiamika	2	7.7	4	4.6	7.6	10	33.9	"	8	7.5	15.5	"
29	Wright et Northfield	10	5.1	4.4	6.4	7.9	10	33.8	"	6.1	5.6	11.7	Bien.
30	Aumond	4	4.6	5.4	6	6.6	10	32.6	"	7	6.9	13.9	Très bien.
31	St-Joseph-de-Wakefield	1	9.5	9.5	4	9.6	10	32.6	"	3.5	4	7.5	Mal.
32	Robertson et Pope	5	5.3	4.4	5	6.9	10	31.6	"	5.3	5.1	10.4	Bien.
33	Hincks	4	5.4	4.1	4.3	7	10	30.8	"	4.2	4.1	8.3	Médiocre.
34	Cantons-Unis	3	5.7	3	4	8	10	30.7	"	6	5.8	11 8	Bien.
35	Mulgrave et Derry	2	5.5	5	5	7.6	7.5	30.6	"	5	5	10	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. FILTEAU, *Insp. d'écoles.*

Digitized by Google

M. A. FONTAINE

JOLIETTE, 2 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1908-09.

Mon district d'inspection comprend vingt-sept municipalités qui comptent 144 écoles sous contrôle, savoir : 5 écoles modèles (primaires intermédiaires) et 139 écoles élémentaires.

Les cinq écoles primaires intermédiaires ont reçu 869 garçons, dont la présence moyenne s'est élevée à 66⅔ pour cent. L'âge de ces élèves est comme suit : 118, de 5 à 7 ans ; 663, de 7 à 14 ans ; 80, de 14 à 16 ans et 8 au-dessus de 16 ans. Les élèves dans les différentes années du cours d'études se classent comme suit : 1ère année, 307 ; 2ème année, 193 ; 3ème année, 145 ; 4ème année, 102 ; 5ème année, 84 ; 6ème année, 38.

Les écoles primaires élémentaires (mixtes pour le très grand nombre) ont reçu 2,967 garçons et 3,584 filles. La présence moyenne a été de 4,789, un peu plus que 73 pour cent. L'âge des élèves est respectivement le suivant : 1,639, de 5 à 7 ans ; 4,777, de 7 à 14 ans ; 132, de 14 à 16 ans ; 3, au-dessus de 16 ans.

La première année du cours d'étude a été suivie par 3,184 élèves, la deuxième année, par 1,926 ; la troisième année, par 1,018 ; la quatrième année par 372 ; la cinquième année, par 57.

Toutes ces écoles ont été fréquentées par 3,836 garçons et 3,584 filles, formant un grand total de 7,420 élèves.

Le personnel enseignant se compose de 190 instituteurs et institutrices laïques et religieux, répartis comme suit : 1 instituteur laïque, breveté pour école académique ; 2 instituteurs laïques brevetés pour écoles modèles ; 15 Clers de St-Viateur, 2 Frères de l'Instruction chrétienne et Frères du Sacré-Cœur ; 35 religieuses appartenant à diverses communautés : Sœurs de la Providence, Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, Sœurs des Saints noms de Jésus et de Marie, Sœurs de Ste-Anne, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ; 39 institutrices brevetées pour école modèle, 83 brevetées pour école élémentaire ; 8 titulaires non brevetées (2 ont remplacé, au cours de l'année, deux institutrices brevetées), 24 sous-maîtresses non brevetées.

Digitized by Google

Le personnel enseignant, à très peu d'exception, est bien qualifié, compétent, conscient de son devoir et désireux de donner la meilleure éducation.

Avant l'ouverture des classes et pendant l'année scolaire, j'ai eu le plaisir d'accepter, sur demande, cinq maisons d'écoles qui toutes font honneur aux municipalités qui les ont construites en 1908, savoir: 2 à St-Michel-des-Saints, dont une au coût de $4,450; 1 à St-Damien-de-Brandon, au coût de plus de $4,000; 1 à l'Ile-Dupas, au même coût environ: 1 à St-Barthélemy. Une des nouvelles maisons d'écoles de St-Michel-des-Saints et celles de St-Damien et de l'Ile-Dupas ont été meublées de bancs et pupitres genre perfectionné.

Les municipalités de St-Michel-des-Saints, de St-Damien-de-Brandon, de l'Isle-Dupas, ont fait preuve d'une grande générosité par les sacrifices qu'elles se sont imposés pour la cause de l'éducation. L'exemple qu'elles ont donné, sera, je l'espère, suivi par beaucoup d'autres localités qui auront besoin de construire de nouvelles maisons d'école à l'avenir, et immédiatement par l'achat de mobilier perfectionné dont le besoin se fait sentir un peu partout.

St-Gabriel-de-Brandon a meublé convenablement ses écoles Nos 1 et 2.

J'aime à croire que la commission scolaire continuera, d'année en année, à faire disparaître le vieux mobilier pour le remplacer par des bancs et pupitres perfectionnés et hygiéniques.

Les municipalités, qui, conformément à l'arrêté ministériel du 2 décembre 1905, ont mérité des primes sont: St-Michel-des-Saints, $60.00; St-Damien-de-Brandon, $50.00; Ile-Dupas, $40.00; St-Gabriel-de-Brandon, $35.00, et St-Barthélemy, $30.00.

Ci-suit la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ville de Joliette.....	2	10	10	9	10	10	49	Excellent.	10	9	19	Excellent.
2	St-Félix-de-Valois	8	6.1	5.5	7.5	7.5	8	34.7	Très bien.	7	6.6	13.6	Bien.
3	Ste-Elizabeth	11	5.8	5.4	7	6.4	8	32.6	"	7	5.9	12.9	"
4	Ste-Emmélie-de-l'Energie	5	5.8	5.2	10	7.1	8	36.1	"	7	6.5	13.5	"
5	Ste-Béatrice.....	6	6.1	10	8.1	6.5	8	38.7	Excellent.	6.8	5.6	12.4	"

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
6	La-Barrière	1	7	6	10	7.2	8	38.2	"	7	6	13	"
7	St-Thomas	4	6.7	7	10	6.8	8	38.5	"	7	6.1	13.1	"
8	St-Jean-de-Matha	8	6.4	6.4	6.4	7.3	8	34.5	Très bien.	7	6.3	13.3	"
9	St-Alphonse-de-Kildare	6	5.3	5.1	10	6.3	8	34.7	"	6.8	5.9	12.7	"
10	St-Côme	4	5.4	5.1	8.5	6.8	8	33.8	"	6.6	5.8	12.4	"
11	St-Charles-Borromée	6	5.2	6.3	6.4	6.4	8	32.3	"	6.9	5.9	12.8	"
12	St-Ambroise-de-Kildare	10	5.6	5.3	6	6.6	8	31.5	"	6.7	5.9	12.6	"
13	St-Cléophas	1	5	5	3.9	8.2	8	30.1	"	7	6	13	"
14	Ste-Mélanie	10	4.8	4.8	6.8	6.1	8	30.5	"	6.1	5.6	11.7	"
15	Ile-Dupas	10	10	10	5.6	8	8	41.6	Excellent.	8	6	14	Très bien.
16	St-Michel-des-Saints	3	8	6	10	7.6	8	39.6	"	7	6.6	13.6	"
17	St-Norbert	6	6	8	10	6.6	8	38.6	"	7	6.2	13.2	"
18	St-Barthélemy	11	6.5	5.8	4.4	7.6	8	32.3	Très bien.	7.3	7	14.3	"
19	St-Cuthbert	11	5.7	9.2	4.6	7	8	34.5	"	7	6.5	13.5	"
20	St-Damien-de-Brandon	4	6.6	6.1	6.2	7.1	8	34	"	6.9	6.6	13.5	"
21	St-Gabriel-de-Brandon	11	5.2	5.8	7.7	7.7	8	34.4	"	6.9	6.2	13.1	"
22	Ste-Geneviève-de-Berthier	9	6.3	8	3.4	6.2	8	31.9	"	7	6.1	13.1	"
23	Ville de Berthier	1	8	10	4.3	7.5	8	37.8	Excellent.	7	6.5	13.5	"
24	St-Zénon	3	5.6	5	10	6.6	8	35.2	Très bien.	6.6	6	12.6	Bien.
25	La-Vérandrye	1	4	4	3.2	7.6	8	26.8	Bien.	7	6	13	"
26	Ile-St-Ignace	1	4	4	10	7	8	33	Très bien.	*			
27	Ile-Madame	1	4	4	2.6	6.8	8	25.4	Bien.	*			

* Fermée.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. FONTAINE,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. GENEST-LABARRE

VICTORIAVILLE, 10 septembre 1909

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1908-09.

Les écoles qui ont été en opération cette année dans mon district d'inspection se répartissent comme suit :

Ecoles sous contrôle :

Académie	1
Ecoles modèles	11
Ecoles élémentaires	139
	151

Digitized by Google

Ecoles indépendantes :

Académies	2	
Ecoles modèles	2	
		4
Total		155

Il y a une augmentation de six dans le nombre d'écoles sous contrôle depuis l'année dernière.

Elèves inscrits dans les écoles sous contrôle	7,999
Elèves inscrits dans les écoles indépendantes	772
Total	8,771

Augmentation de 505 élèves dans les écoles sous contrôle depuis l'année dernière.

Assistance moyenne des élèves dans les écoles sous contrôle, 5,761 ou 72 pour cent.

Assistance moyenne des élèves dans les écoles indépendantes, 704 ou 91 pour cent.

Augmentation de 1.7 pour cent dans les écoles sous contrôle et de 6 pour cent dans les écoles indépendantes depuis l'année dernière.

Instituteurs	laïques dans les écoles sous contrôle	1	
"	religieux " " "	41	
			42
Institutrices	laïques " " "	151	
"	religieuses " " "	39	
			190
	Total		232

Augmentation de 13 sur l'année dernière.

Les quatre écoles indépendantes ont été dirigées par 47 institutrices religieuses.

Le salaire moyen des institutrices laïques diplômées a été comme suit :

Dans le	comté de	Sherbrooke	$16.71	par mois
"	"	Richmond	15.15	" "
"	"	Drummond	12.96	" "
"	"	Shefford	12.67	" "
"	"	Bagot	12.00	" "

Digitized by Google

Ces chiffres comparés avec ceux de mon rapport de l'année dernière permettent d'établir le tableau suivant :

Comté de Sherbrooke :—Augmentation de $0.58 par mois ou de $5.80 par année.

Comté de Richmond :—Augmentation de $0.82 par mois ou de $8.20 par année.

Comté de Drummond :—Augmentation de $1.10 par mois ou de $11.00 par année.

Comté de Shefford :—Augmentation de $0.14 par mois ou de $1.40 par année.

Comté de Bagot :—*Diminution* de $0.62 par mois ou de $6.20 par année.

La commission scolaire de St-Georges-de-Windsor mérite une mention spéciale pour avoir porté, du même coup, cette année, le salaire de toutes ses institutrices de $125 à $150 ; c'est la plus forte augmentation qui ait été faite dans toutes les municipalités de mon district d'inspection et je verrais avec plaisir toutes les commissions scolaires qui ne payent pas encore leurs institutrices $150 par année, imiter la générotité de MM. les commissaires de St-Georges-de-Windsor.

Les examens que j'ai fait subir dans les écoles ont donné le résultat suivant : *Excellent* dans 12 écoles ; *très-bien* dant 37 écoles ; *bien* dans 45 écoles ; *assez bien* dans 41 écoles ; *médiocre* dans 7 écoles.

Les institutrices et les instituteurs laïques dont les noms suivent méritent une mention spéciale pour leur capacité et leur dévouement : M. Guillaume Brière, Mlles Euphrasie Allaire, Berthe Benjamin, Antoinette Duplessis, Anita Thibodeau, Marie-Louise Hébert, Zénaïde Hébert, Virginie Caron, Juliette Desmarais, Oliva Chartrand, Delphine Taillon, Aldéa Nadeau, Eda Vanasse, Eva Plante, Concorde Demanche, Laura Letendre, Marie-Louise Préfontaine, Béatrix Phénix, Bibiane Phénix, Marie-Anne Phénix, Blandine Belisle, Jeannette Maulin, Cécilia Tardif, Corinne Gagnon, Annie Rooney, Emma Mulaire, Elméria Chartrand, Célina Langlois, Arcélia Ducharme, Elmina Beauchemin, Gracia Desruisseaux, Marie-Anne Lépine, Rose-Anna Proulx, Isabelle Bélisle, Maria Hébert, Alexina Brouillard, Elisa Bélisle, Alma Hébert, Bernadette Proulx, Delvina Chamberland, Marie-Anne St-Laurent, Victoria Noël, Antoinette Daigneault, Anna Simard, Marie-Louise Bécatte, Marie-Louise Gagnon, Alice Gariépy, Alphonsine Hamel, Ada Millette, Juliette Millette, Georgiana Gaucher, Clarinde Beauchamp, Maria Beauchamp, Clara Robin, Opportune Gendreau, Mary Jane Gorman, Hermina Hudon, Alexina Catudal, Philo-

Digitized by Google

mène Gendreau, Agnès Lavallée, Léontine Deschamps, Albani Millette, Clara Archambault, Evelina Touchette, Marie Couture, Alix-Célina Berthelette, Blanche Couture, Augustine LeBel, Agnès LeBel, Annonciade Roberge, Alma Leclerc, Elsié Demanche, Dora Mastine, Yvonne Charland, Albina Péloquin, Odwilda Beaudoin, Alma Destrase, Albertine Péloquin, Mmes Napoléon Labbé et Godfroy Couture.

Sept maisons d'école ont été construites cette année dans mon district d'inspection. La plus importante de ces maisons est l'école des filles du village d'Asbestos. Cette école est une construction en brique ayant trois étages, avec rez-de-chaussée, et mesurant 70×42 pieds. Elle est pourvue de toutes les améliorations modernes tel que chauffage à l'eau chaude, éclairage au gaz acétylène, salles de bain et lieux d'aisances à l'eau. Toute la menuiserie est en bois franc. Les salles de classe sont bien ventilées et la lumière y est abondante. Bref, cette école est une des plus remarquables que je rencontre dans mon district d'inspection et rien n'y laisse à désirer au point de vue des règlements scolaires et du confort que l'on peut attendre pour les élèves.

La construction de cette école a coûté $13,000.

Honneur donc à MM. les contribuables et à MM. les commissaires d'Asbestos, et aussi à M. le curé de la localité, le Rév. M. Castonguay, qui a contribué pour une très large part à faire ériger une si belle maison d'éducation dans son village.

Les six autres écoles que j'ai été appelé à recevoir sont aussi conformes aux exigences des règlements scolaires et elles ont coûté environ $1,000 chacune.

Les cinq municipalités qui ont obtenu les primes au concours général cette année sont les suivantes :

1.	Kingsey-Falls	$60.00
2.	St-Fulgence-de-Durham	50.00
3.	Ascot, diss	40.00
4.	St-Georges-de-Windsor	35.00
5.	Asbestos	30.00

Ces quelques remarques sont suffisantes pour vous donner, Monsieur le Surintendant, une idée des progrès que fait l'éducation dans mon district d'inspection et je joins, ci-après, la classification des municipalités par ordre de mérite :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Bromptonville	2	10	9.9	8.7	10	10	48.6	Excellent.	10	8.5	18.5	Excellent.
2	Richmond	1	10	10	8	10	10	48	"	10	8.1	18.1	"
3	Windsor-Mills	2	10	10	8.5	9.5	10	48	"	10	7.9	17.9	"
4	Sherbrooke	5	10	10	7.5	10	10	47.5	"	10	8.7	18.7	"
5	Danville	2	10	9.2	7.2	10	10	46.4	"	10	7.5	17.5	"
6	Asbestos	1	8	10	7.3	8.6	10	43.9	"	9	6.8	15.8	Très bien.
7	Ascot, diss	1	8	8.7	6.6	10	10	43.3	"	10	6.1	16.1	Excellent.
8	Lawrenceville	1	9	9.2	7.5	6.5	10	42.2	"	10	7.1	17.1	"
9	Orford	4	8	8.5	8	8.2	9.5	42.2	"	7.2	4.6	11.8	Bien.
10	Lennoxville	1	7	8.5	6.3	10	10	41.8	"	7.5	5	12.5	Très bien.
11	Melbourne et Brompton-Gore, diss	2	7.5	8	7.2	9	10	41.7	"	9.5	5.3	14.8	"
12	Brompton	5	7.8	8.9	6.3	8	10	41	"	8.6	4.3	19.9	"
13	Stoke	10	7.3	8.5	7.6	8	9.5	40.9	"	8.2	5.2	13.4	"
14	St-Georges-de-Windsor	8	8	7.5	7	8	10	40.5	"	8.8	5.5	14.3	"
15	Cleveland, diss	2	7	7.1	6.6	9.4	10	40.1	"	7.5	6.5	14	"
16	Melbourne et Brompton-Gore	2	8	7	7.5	7.1	10	39.6	Très bien.	9.5	5.8	15.3	"
17	Ely-Nord	7	6.8	7.5	8.3	7.1	9.6	39.3	"	8.3	5.5	13.8	"
18	Ascot	6	6.1	6.9	6.6	9.7	9.9	39.2	"	8	4.4	12.4	"
19	Windsor	9	6.4	7.8	7	8	10	39.2	"	8.7	5.4	14.1	"
20	Ascot-Corner	5	6.6	6.7	7.6	8	10	38.9	"	8.9	5.1	14	"
21	St-Elie-d'Orford	4	6.3	7.3	7 4	8.3	9.5	38.8	"	8.7	5.3	14	"
22	Shifton	9	6	6.7	8	8	10	38.7	"	8.8	5.6	14.4	"
23	Ely-Sud	10	7.2	7.2	7.3	7	9.7	38.4	"	8.6	5.4	14	"
24	Ringsey-Falls	2	7	8.1	6.6	7	9.5	38.2	"	9.7	6.2	15.9	"
25	Stukely-Nord	7	6.7	7.5	7.3	6.6	10	38.1	"	9.7	6.1	15.8	"
26	Ste-Christine	5	7	7.1	7	6.6	10	37.7	"	7.8	4.9	12.7	"
27	St-Fulgence-de-Durham	4	5.8	7.5	7.5	7.3	9.5	37.6	"	9.8	6.3	16.1	Excellent.
28	Kingsey	11	6.5	7.9	6.2	7	9.5	37.1	"	8.5	5.1	13.6	Très bien.
29	Ste-Anne-de-Stukely	7	6.2	6.3	7.1	6.9	10	36.5	"	9.3	5.8	15.1	"
30	St-Frs.-Xav.-de-Brompton	7	5.5	6	7.5	7.2	9.5	35.7	"	8.2	5.1	13.3	"
31	St-Pierre-de-Durham	9	5.4	6.2	7.5	6.2	10	35.3	"	9	5.3	14.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GENEST-LABARRE,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. J.-O. GOULET

ST-GERVAIS, 24 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général concernant le progrès et la tenue des écoles de mon district d'inspection, pour l'année 1908-09.

Pendant le cours de l'année, les 36 municipalités scolaires qui composent ce district ont eu 175 écoles en activité, sous leur contrôle. Il y a, en outre, 8 écoles indépendantes.

La fréquentation scolaire a été comme suit :

Présence moyenne des élèves dans les écoles sous contrôle, 6,400, soit 75½ pour cent ; dans les écoles indépendantes, 692, soit 90 pour cent.

Le personnel enseignant se compose de 20 religieux, de 63 religieuses, de 156 institutrices laïques brevetées et de 24 institutrices laïques non brevetées et de deux instituteurs laïques brevetés, formant un total de 265.

Sur le nombre d'institutrices laïques non brevetées, je suis heureux de constater que vingt ont été engagées conformément à l'article 26 des règlements du comité catholique.

J'ai le plaisir de vous informer que le dévouement des instituteurs et des institutrices à la noble cause de l'éducation est toujours bien digne d'éloges. La distribution des primes à ceux et à celles qui se distinguent le plus dans l'enseignement, et surtout, les conférences pédagogiques sont les principaux facteurs des progrès que je constate dans la majeure partie de mes écoles. Ces différentes causes contribuent, dans une large mesure, à rendre l'enseignement beaucoup plus pratique et plus méthodique que celui d'autrefois, par le fait qu'il s'adresse plus directement au jugement et au raisonnement qu'à la mémoire.

La Tuque existe, comme municipalité scolaire, depuis un an ; c'est une municipalité très pauvre qui a fait de grands sacrifices pour doter son village d'une belle et bonne école. Le coût de cette construction s'élève à la jolie somme de $7,000.00.

Il y a trois magnifiques salles de classe, spacieuses, bien éclairées, bien ventilées, avec mobilier perfectionné. Cette école est sous la direction de deux revérendes Sœurs de l'Assomption, aidées d'une assistante laïque diplômée; le salaire moyen de ces trois titulaires est de $150.00. 169 enfants y sont inscrits ; présence moyenne 107, soit 63½ pour cent.

Digitized by Google

CONSTRUCTIONS, RÉPARATIONS ET AMEUBLEMENTS

Le progrès, au point de vue matériel, n'a pas été moins sensible qu'au point de vue intellectuel, si l'on considère que quatre écoles ont été construites dans le cours de l'année au total de $28,690.00 comme suit: St-Casimir (village), $18,000; St-Stanislas, $3,000.00; La Tuque, $7,000.00; St-Narcisse, $690.00.

D'autres sont actuellement en voie de construction et devront être prêtes pour l'ouverture des classes.

Un montant de $3,397.39 a été affecté à réparer certaines écoles, pour ameublements perfectionnés, tableaux noirs, cartes géographiques, à savoir: Mont-Carmel, $892.00; Ste-Anne de la Pérade (paroisse), $613.57; St-Casimir (paroisse), $429.00; St-Rémi, $250.00; St-Ubalde, $205.00; St-Roch-de-Mékinac, $175,00; Champlain (paroisse, $172.00; Batiscan, $164.00; St-Thuribe, $96.50; Grondines (paroisse), $91.40; St-Prosper. $112.23; St-Sévérin, $120.19; St-Louis-de-France, $67.00; Village Fermont, $9.50, soit en tout, pour les constructions et améliorations, $32,087.30.

MM. les contribuables de l'arrondissement No 5 de St-Narcisse, de Champlain, méritent une mention toute spéciale pour avoir bien voulu s'imposer une taxe spéciale de $3.14 par cent piastres pour la réparation de leur école.

Permettez-moi d'inclure dans ce rapport les noms des instituteurs et des institutrices qui ont mérité des gratifications pour leur succès dans l'enseignement. Ce sont: MM. J.-O.-C. Dostaler, Théophile Turcotte; Mlles Corine Pronovost, M.-Lse Cossette, Geneviève Rivard, Obéline Hardy, Annette Marchand, Alexandra Bibeau, Oliva Lacoursière, Rachel Toupin, Rachel Rocheleau, Elisa Turcotte, Alma Baril, R.-A. Boisvert, Antoinette Brouillette, Giraldine Lebœuf, Reine Laganière, Anna Guilbault, Sévérine Caron, Eva Vézina, Marie Sauvageau et Blandine Cyrène.

Les municipalités qui ont mérité des gratifications pour l'année 1908-09 sont les suivantes:

St-Stanislas	$60.00
St-Casimir (village)	50.00
St-Narcisse	40.00
Mont-Carmel	35.00
St-Rémi	30.00

Digitized by Google

Voici les raisons qui ont motivé le choix des cinq municipalités qui doivent recevoir ces gratifications :

1° St-Stanislas, pour avoir construit à grand frais, à neuf, leur école de filles, et l'avoir meublée d'un mobilier perfectionné. Le coût en est de $3,000.

2° St-Casimir (village), pour avoir construit, à neuf, leur école de garçons et l'avoir meublée d'un mobilier perfectionné. Le gouvernement provincial a contribué à cette construction, pour un fort montant. Cette maison à coûté $18,000.00.

3° St-Narcisse, pour achat et réparation de leur école No 5, montant payé $690.00.

4° Mont-Carmel, pour avoir fait de grandes réparations à leur école No 5, et pour achat d'un mobilier perfectionné. Somme payée $892.00.

St-Rémi, municipalité pauvre, pour avoir réparé leurs écoles Nos 1 et 2, et pour l'achat d'un mobilier perfectionné à l'école No 1, soit une dépense de $250.00.

Ces cinq municipalités ont donc dépensé, en fait de construction, de réparation et d'ameublement la jolie somme de $22,382.00.

Les gratifications, accordées l'année dernière ont été employées conformément aux instructions données par votre humbre serviteur.

En terminant ce rapport, je me permets de recommander à votre bienveillante attention les municipalités suivantes qui ont besoin de l'octroi supplémentaire pour les aider à maintenir leurs écoles. Ce sont : St-Jean-des-Piles, St-Jacques-des-Piles, Mont-Carmel, St-Rémi, St-Adolphe, St-Louis-de-France, St-Roch-de-Mikinac, St-Thimothée, St-Luc-de-Vincennes, Notre-Dame-des-Anges, La Tuque.

Je joins à ce rapport le tableau de classification des municipalités par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 amendé des règlements refondus du comité catholique du conseil de l'Instruction publique.

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation for ière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Casimir (village).....	3	9.5	9	10	10	9.5	48	Excellent.	8	8	16	Très bien.
2	St-Tite (village).....	2	10	10	6	7	10	43	"	10	10	20	Excellent.
3	La Tuque.....	1	10	10	10	8	8	46	"	8	8	16	Très bien.
4	Champlain (village).....	2	8	8.5	6.5	10	8.5	41.5	"	10	10	20	Excellent.
5	St-Stanislas.....	4	10	10	7	8	16	45	"	8	8	16	Très bien.
6	St-Tite (nord).....	2	10	10	8	6.5	8	42.5	"	5.5	5.5	11	Bien.
7	Ste-Anne-de-la-Pérade (village).....	3	10	8.5	3.5	6	8.5	36.5	Très bien.	8	8	16	Très bien.
8	St-Casimir (paroisse).....	8	8.3	10	6.5	5.7	8	38.5	"	6	6	12	Bien.
9	St-Théophile.....	6	9	7	6.5	7	7.1	36.6	"	6.8	6.8	13.6	Très bien.
10	St-Rémi.....	2	7.5	8	5.5	6.5	8.5	36	"	7	7	14	"
11	Batiscan.....	5	8.8	9.8	6	6.2	7.4	38.2	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
12	Grondines No 1 (paroisse)	4	8.2	8.2	5.5	6.4	8	36.3	"	6.4	6.4	12.3	Très bien.
13	St-Jacques-de-Piles.....	1	7	9	7	7	8	38	"	5	6	11	Bien.
14	Notre-Dame-des-Anges..	6	8	7	7.5	0	7	36.5	"	6	6	12	"
15	St-Tite (paroisse).....	6	8	7.2	7	6	8	36.2	"	5.6	5.7	11.3	"
16	St-Maurice.....	9	7.6	7.7	6	6.4	7	34.7	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
17	Grondines No 2 (village).	2	6	6.5	7	6.5	8	34	"	6.5	6.5	13	"
18	St Thuribe.....	4	9.2	6.5	8	6.2	7	36.9	"	5	5	10	Médiocre.
19	Ste-Thècle.....	10	8.1	5.7	7	7.6	8	36.4	"	5.1	5	10.1	"
20	Cap-Madeleine.....	5	7.6	7.2	4.5	6.2	6.7	32.2	"	7	7	14	Très bien.
21	Champlain (paroisse).....	5	7	8.2	6	6	6.6	33.8	"	6.2	6.2	12.4	"
22	St-Ubalde.....	8	8.1	6	7	6.2	8	35.3	"	5	5	10	Médiocre.
23	Mont-Carmel.....	10	7.8	6.4	6	6	8	34.2	"	5.4	5.4	10.8	Bien.
24	St-Narcisse.....	13	6.8	5	7	6.1	8	32.9	"	6	6	12	"
25	Village Fermont.....	1	4	5	6	8	7	30	Bien.	7	7	14	Très bien.
26	St-Louis-de-France.....	4	8	6.2	5.5	5.5	8	33.2	Très bien.	5.2	5.2	10.4	Bien.
27	Ste-Anne-de-la-Pérade (paroisse).....	9	6.3	8.3	5	5.6	7	32.2	"	5.6	5.6	11.2	"
28	St-Timothée.....	4	7.5	5.7	6.5	7	6.7	33.4	"	5	5	10	Médiocre
29	Ste-Geneviève.....	8	6.8	6.8	6	6	7.2	32.8	"	5.1	5	10.1	"
30	St-Roch-de-Mékinac.....	3	7.7	4.4	6	6	7	31.1	"	5.9	5.9	11.8	Bien.
31	St-Jean-des-Piles.....	6	5.5	7.2	6.5	6	7	32.2	"	5.3	5.3	10.6	"
32	St-Prosper.....	5	6.4	5.4	4.5	5.9	6.8	29	Bien.	6.6	6.6	13.2	Très bien.
33	St-Luc-de-Vincennes.....	4	8.2	4	6	0	6.2	30.4	Très bien.	5.7	5.7	11.4	Bien.
34	Laflèche.....	7	6.4	5.3	5.5	6.3	6.4	29.9	Bien.	5.6	5.6	11.2	"
35	St-Sévérin.....	6	6	6	5	6.3	7	30.3	Très bien.	5.3	5.2	10.5	"
36	St-Adolphe.....	5	.8	6	6	6	6	29.8	Bien.	5	5	10	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-O. GOULET,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. L.-P. GOULET

QUÉBEC, 13 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon troisième rapport sur l'état général des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1908-09.

Ce district a fait fonctionner, cette année, 164 écoles sous contrôle et 13 indépendantes; soit une augmentation de 4 écoles sous contrôle et de 2 indépendantes, sur l'année dernière.

L'inscription des élèves dans les écoles sous contrôle a été de 7,069, avec une présence moyenne de 5,286, ou 75 pour cent.

Dans les écoles indépendantes, elle a été de 707, avec une présence moyenne de 676, ou 95 pour cent.

Grâce à l'octroi supplémentaire de $50,000, voté par le gouvernement, pour augmenter la subvention aux municipalités scolaires, qui payent un traitement de $100, à toutes leurs institutrices, je ne compte plus un seul titulaire, dans mon district d'inspection, recevant moins de ce minimum.

Dans mon dernier rapport, je vous disais, Monsieur le Surintendant, que le montant dépensé, dans mon district, pour la construction des maisons d'écoles, mobilier et augmentation de traitement, s'élevait à près de $9,000; cette année, je suis heureux de vous déclarer que ce montant à doublé et même triplé.

J'ai accepté, dans le cours de la présente année, dix-huit maisons d'écoles construites sur plans et devis approuvés par votre département. Le coût de ces écoles s'est élevé à la somme de $20,922; et il a été acheté 500 pupitres pour élèves et 25 bureaux pour institutrices: le tout s'élevant à un chiffre de $1,946.

Le traitement des institutrices a aussi été élevé de $865; ce qui forme un total de dépenses de $23,736.

Comme vous voyez, Monsieur le Surintendant, j'ai raison d'être satisfait des progrès matériels accomplis. J'attribue une large part de ces améliorations au fait que MM. les commissaires m'ont accompagné dans presque toutes leurs municipalités respectives, et aux primes accordées aux commissions scolaires.

Digitized by Google

A l'égard de ces primes, pour cette année, j'ai l'honneur de vous recommander les municipalités suivantes :

Cap-St-Ignace	$ 60.00
St-Thomas	50.00
St-Cajétan-d'Armagh	40.00
St-Pierre	35.00
Berthier	30.00

Cap-St-Ignace : pour avoir construit une nouvelle école dans l'arrondissement No 8, réparé l'école No 2, meublé les dites écoles, augmenté les traitements des institutrices et souscrit $5,300 pour la reconstruction du couvent des Sœurs de la Charité, incendié au mois de mars 1908.

Saint-Thomas : pour avoir reconstruit les écoles Nos 6 et 9, et meublé les écoles Nos 4, 5 et 9.

St-Cajétan-d'Armagh : pour avoir reconstruit les écoles Nos 8 et 11, meublé les dites écoles et augmenté les traitements.

St-Pierre : pour avoir reconstruit l'école No 5 et meublé les écoles Nos 2, 3 et 5.

Berthier : pour avoir reconstruit l'école No 2 et porté les traitements des institutrices à $125.

Si les progrès matériels sont satisfaisants, la partie intellectuelle ne l'est pas moins. Le personnel enseignant fait de louables efforts pour inculquer aux enfants qui lui sont confiés une éducation soignée et une instruction éclairée.

Les conférences pédagogiques et "l'Enseignement Primaire", sont des facteurs puissants pour donner aux titulaires des écoles la marche à suivre pour arriver au succès.

Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, d'inclure dans ce rapport les noms des institutrices qui ont mérité des gratifications pour leur succès pédagogiques ; ce sont : Mlles Valéda Boutin, Adéline Blais, Fortunate Roy, Angélina Blais, Alice Marquis, Joséphine Morrisson, Joséphine Boutin, Lydia Laflamme, Marie-Louise Prévost, Laura Lapierre, Eva Morin, Blanche Morin, Anaïs Boulet, Méladine Caron, Maria Beaumont, Angélina Montminy, Georgianna Fortin, Apolline Gagné, Anne-Emélie Pelletier, Joséphine Pelletier et Anne-Eva Dion.

Voici celles qui méritent d'être inscrites au tableau d'honneur pour leur compétence : Mlles Germaine Blais, Blanche Kirouac, Aurore Bélanger,

Digitized by Google

Dorilda Fortin, Delfrose Caouette, Blanche Thibault, Claire Bélanger, Emma Morin, Hedwidge Nadeau, Victoria Godbout, Emma Proulx, Ernestine Gendron, Ludivine Lamonde, Célestine Dumas, Célestine Roy et Denise Mercier.

Je vous prie de bien vouloir accorder aux municipalités suivantes, un octroi spécial à même les fonds destiné aux écoles pauvres : St-Damien, N.-D.-Aux.-de-Buckland, St-Philémon, St-Nérée, St-Magloire, St-Camille, N.-D.-du-St-Rosaire, Ste-Apolline, St-Fabien-de-Panet, St-Marcel et Ste-Justine.

Avant de terminer ce rapport, M. le Surintendant, je me fais un devoir en même temps qu'un plaisir d'offrir à M. l'abbé G. Pelletier, curé de St-François, à MM. le maire Damase Bélanger et C. Martineau, secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles, des félicitations pour l'esprit d'initiative qu'ils ont montré en dotant leur paroisse d'une école modèle de garçons, tenue par M. Thomas Warren, porteur d'un brevet académique octroyé par l'école normale Laval. Sur l'invitation de M. l'abbé Pelletier, je suis allé, au mois de juin dernier, visiter cette école. Le résultat de l'examen a démontré la bonne volonté des élèves ainsi que le zèle et le savoir de leur professeur. Pour la première année, cette école a été fréquentée par 27 élèves âgés de 12 à 18 ans. Moyennant une rétribution mensuelle de $2.00, les élèves reçoivent, près de la demeure paternelle, une instruction équivalante à celle donnée dans certains collèges commerciaux. Inutile de vous dire le bien que peut faire une école de ce genre. J'espère que ce bel exemple sera suivi dans d'autres paroisses de mon district, et que le gouvernement saura encourager ces écoles en votant un octroi spécial aux municipalités qui maintiennent de telles institutions.

Ci-après, la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études	Succès dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Beaumont	4	10	10	7	7	10	44	Excellent.	9	7	16	Excellent.
2	St-Michel (village)	5	10	8	8	7.3	10	43.3	"	10	7.4	17.4	"
3	St-Cajetan-d'Armagh	11	8.1	8.8	9.5	6.4	10	42.8	"	8.1	7	15.1	Très bien.
4	St-Camille	2	6.5	10	8	8	10	42.5	"	7.5	6.5	14	"
5	Berthier	3	8	10	6	7.5	10	41.5	"	10	8.4	18.4	Excellent.
6	St-Damien	5	8.8	8.8	7.5	6.4	10	41.5	"	9.6	7.6	17.2	"
7	Ville de Montmagny	5	9	7.5	7	7	10	40.5	"	10	8.5	18.5	"

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
8	St-Marcel	3	6	10	7.5	7	10	40.5	Excellent.	10	9.3	19.3	Excellent.
9	Cap-St-Ignace	13	8.2	8.5	7	6.3	10	40	"	9	7.5	16.5	"
10	Ile-aux-Grues	1	9	10	5	6	10	40	"	8	8	16	"
11	Ste-Justine	7	7.4	7.8	8	6.7	10	39.9	Très bien.	9	7.4	16.4	"
12	St-Paul	4	7.8	10	6	6	10	39.8	"	9.3	8	17.3	"
13	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	5	8.2	8.2	7	6	10	39	"	8.6	7.8	16.4	"
14	St-François	9	7.7	9.2	6	6	10	38.9	"	10	8	18	"
15	St-Pierre	7	7	8.8	6	6.4	10	38.2	"	9.5	7.7	17.2	"
16	St-Michel (paroisse)	4	8	7	7	6	10	38	"	10	8	18	"
17	St-Vallier	7	7	6.6	6.9	7	10	37.5	"	8.6	8	16.6	"
18	Notre-Dame-du-St-Rosaire	5	5.4	7.4	8	6.2	10	37	"	7.8	6.8	14.6	Très bien.
19	St-Nérée	9	6.4	5.2	8.5	6.2	10	36.3	"	8.2	6.8	15	"
20	St-Philémon	6	6.6	7.2	6.5	6	10	36.3	"	7.4	6.4	13.8	"
21	L'Islet	12	8.4	5.8	6	6	10	36.2	"	9.1	7.8	16.9	Excellent.
22	St-Thomas	12	5.9	8	6	6	10	35.9	"	8	6.6	14.6	Très bien.
23	St-Raphaël	8	7.7	4.8	7	6.3	10	35.8	"	8.5	8	16.5	Excellent.
24	St-Magloire	9	5.8	5.5	8	6.3	10	35.9	"	7.7	6.5	14.2	Très bien.
25	St-Eugène	6	8	4.5	7	6	10	35.5	"	9.3	8.7	18	Excellent.
26	St-Cyrille	6	6	6.3	7	6.2	10	35.5	"	10	8	18	"
27	Ste-Apolline	3	3.3	3	7.5	6	10	29.8	Bien.	8.7	6.3	15	Très bien.
28	St-Fabien-de-Panet	1	*										
29	Grosse-Ile	1	**										

* Non organisée.

** Non visitée.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,

Insp. d'écoles.

M. F.-X. GUAY

ST-MAURICE, 5 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur le fonctionnement des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1908-09

Je compte 196 départements dans 117 écoles dont 5 indépendantes, et 2 municipalités nouvelles. Toutes ces écoles ont fonctionné pendant l'année.

L'augmentation des écoles est surtout sensible dans le Témiscamingue: il y en a 29 avec celle du canton Guérin que je n'ai pas pu visiter à cause des mauvais chemins dans lesquels nous avons brisé une voiture, le Révérend

Digitized by Google

Père Laniel et moi, en essayant de nous y rendre. Il me semble qu'il y aurait beaucoup de bien à faire dans cette région, si le gouvernement y ouvrait des routes pour les colons. Quel courage ne leur faut-il pas pour s'enfoncer dans la forêt, n'ayant pour s'y rendre et en sortir que des chemins impraticables, tracés à la hâte, à travers collines, vallons et marécages!

Je suis heureux de constater que le progrès en ce qui concerne l'amélioration des écoles et de l'ameublement a fait un nouveau pas cette année. Les chiffres suivants le prouveront d'une manière plus tangible:

Un pensionnat pour les filles a été construit à Guigues, par les Sœurs de l'Assomption, au prix de $6,500; une allonge a été faite à l'école modèle de Ville-Marie pour le logement des Frères, coût $1,500; une allonge à l'école No 4 de Témiscamingue, pour le logement de l'institutrice, qui a coûté $175; 3 écoles neuves dans Guigues, $3,390; une à Laverlochère et Baby, $574; une à Mansfield et Pontefract, $500; une à Lowe, $500; une à Chichester, $300. En tout 10 constructions nouvelles qui ont coûté la somme de $13,439. Si j'ajoute à ce chiffre $54,000, le coût de l'école normale de Hull, plus $2,000 pour l'ameublement cela fait $69,439 dépensées dans mon district pour des écoles neuves.

Voici maintenant ce qui a été fait pour les réparations d'écoles et l'amélioration du mobilier: L'ameublement du couvent de Ville-Marie a coûté $3,000; celui du couvent de Guigues, $725; réparations à l'école No 3 de Chelsea, $80: à l'école de Onslow-Sud, $160; à l'école de Portage-du-Fort, $50; à l'école No 5 de Lowe, $58.75; à celle de Alfield-Sud, $131; à l'école Ste-Anne-de-Hull, $100. La municipalité de Témiscamingue a acheté des pupitres modernes pour $295.30; celle de Lowe, pour $124.80; Fabre, pour $94.09; Laverlochère et Baby, pour $75.00; Alfield-Sud, pour $80; Guigues, $114.50; Ile-aux-Allumettes, $52.80; Témiscamingue-Nord, $132.00; Ste-Cécile-de-Masham, achat de pupitres, de globes terrestres et nivellement du terrain du couvent, $614.10. En tout $5.957. Coût total des constructions, réparations et ameublement: $75,396.

Je suis fier, et avec raison, de ce mouvement progressif qui se continue chaque année, améliorant peu à peu mais très sûrement, les écoles de ma circonscription.

Le taux moyen de la cotisation est de 98 centins par $100. J'ai alloué 10 points aux municipalités qui paient $1.00 et plus par cent. Et comme le salaire des instituteurs et institutrices est assez bon, et que j'accorde 10 points pour un traitement de $200 et plus, il n'est pas surprenant que sur 37 muni-

Digitized by Google

cipalités, 30 aient obtenu la note "excellent", 6 "très bien" et 1 "bien", pour les sujets se rapportant à la municipalité.

J'ai le plaisir de vous dire, Monsieur le Surintendant, qu'à part trois ou quatre commissions scolaires, je rencontre en général chez MM. les commissaires d'écoles de la bonne volonté et un grand désir de bien faire les choses : en sorte que, si je n'obtiens pas tout d'un coup ce que je désire, je l'obtiens graduellement et sans brusquerie. Il ne faut pas oublier que dans un district rural et en partie nouveau, il y a des municipalités réellement pauvres, et qui sont par le fait même empêchées de faire quelque chose. Celles-ci méritent qu'on leur vienne en aide, soit par un octroi supplémentaire, soit par l'allocation d'une prime, si seulement il a été fait quelque chose qui améliore au moins une école.

Les municipalités qui ont obtenu une récompense cette année, se conformeront, j'ose l'espérer, comme l'ont fait leurs devancières, aux instructions que je leur ai transmises en même temps que le chèque officiel. Les voici par ordre de mérite :

Ste-Cécile-de-Masham	$ 60.00
Guigues	50.00
Lowe	40.00
Mansfield et Pontefract	35.00
Aldfield-Sud	30.00

La municipalité de Fabre mériterait aussi une récompense pour l'achat de pupitres à l'école No 2, achat d'armoires-bibliothèques et de globes terrestres. J'espère que je trouverai le moyen de lui en donner une l'année prochaine. Ces primes font beaucoup de bien et nous aident admirablement dans les représentations que nous avons à faire aux commissaires d'écoles. S'il était possible de les augmenter un peu, en nombre et en valeur, le désir de les mériter augmenterait en proportion ; et les suggestions de l'inspecteur, autrefois si stériles en bons résultats, trouveraient un champ mieux préparé pour les recevoir.

La municipalité de Témiscamingue-Nord, qui a à peine trois ans d'existence, donne un bel exemple aux plus anciennes qu'elle en payant $700 de salaire à trois institutrices d'écoles élémentaires. Honneur à cette jeune municipalité qui, en si peu de temps, a déjà tant fait pour ses deux écoles. Elle aussi mériterait une récompense ; son tour viendra bientôt, je l'espère.

Grâce à un octroi libéral du gouvernement de Québec, grâce aussi à la générosité des révérendes Sœurs Grises d'Ottawa qui ne reculent pas devant

Digitized by Google

les sacrifices à faire quand il s'agit de l'instruction et de l'éducation des enfants, nous aurons une école normale à Hull qui ouvrira ses portes au mois de septembre prochain, aux jeunes filles qui se destinent à l'enseignement. Comme inspecteur d'écoles dans cette partie de la province, j'ai travaillé, autant qu'il était en pouvoir de le faire, à l'établissement d'une telle école dans mon district ; et c'est de tout mon cœur que je remercie l'honorable Premier Ministre et ses honorables collègues pour le généreux octroi qu'ils nous ont accordé. Je remercie également les révérendes Sœus Grises de la Croix d'avoir donné le terrain et supporté tous les frais de la construction et de l'ameublement de cette école.

Je ne doute pas que sous l'habile direction du rév. Monsieur S. Corbeil, comme principal, elle nous donne des sujets bien préparés ; des institutrices qui, à la science pédagogique, joindront le savoir-faire qui est le principal outil à mettre en leurs mains.

Je regrette d'avoir à dire que treize municipalités seulement se sont conformées à votre circulaire de l'automne dernier, priant MM. les commissaires d'accompagner l'inspecteur à sa visite dans les écoles ; mais je dois dire qu'en hiver la plupart d'entre eux travaillent dans les bois, et qu'au printemps, ce sont les travaux des champs qui les en empêchent.

Ci-suit la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Portage-du-Fort	1	10	10	10	10	10	50	Excellent.	6	5	11	Bien.
2	Pointe-Gatineau	2	9.5	9.5	10	10	10	49	"	10	10	20	Excellent.
3	Ste-Cécile-de-Masham	5	10	9.8	10	9	10	48.8	"	7.6	7.2	14.8	Très bien.
4	Ville-Marie	3	10	9.5	9	10	10	48.5	"	8	7.7	15.7	"
5	Aylmer	2	9.5	9.5	10	9.5	10	48.5	"	10	10	20	Excellent.
6	Aldfield-Sud	1	10	9.5	10	9	10	48.5	"	8	9	17	"
7	Fabre	2	10	10	8.2	10	10	48.2	"	8.5	7.8	16.3	"
8	Hull (cité)	9	9.7	9.8	10	8.5	10	48	"	8.2	8.5	16.7	"
9	Aberdeen	1	10	9.5	10	10	8	47.5	"	5	4	9	Médiocre.
10	Mansfield et Pontefract	4	9.7	8.7	10	9	10	47.4	"	6	7	13	Très bien
11	Fort-Coulonge	1	8	9	10	10	10	47	"	8	7	15	"
12	Notre-Dame-de-Quyon	1	10	10	9	10	8	47	"	8	7	15	"

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
13	Litchfield-Upper	1	8	8	10	10	10	46	Excellent.	8	9	17	Excellent.
14	Eardley	2	10	10	6.5	9	10	45.5	"	8.5	7.7	16.2	"
15	Témiscamingue-Nord	2	8	9	8.2	10	10	45.2	"	7.5	6.7	14.2	Très bien.
16	Bristol	4	9.7	8.8	10	7.1	9.5	45.1	"	6.7	6	12.7	"
17	Onslow-Sud	1	9	9	7.5	10	9	44.5	"	8	9	17	Excellent.
18	St-Etienne-de-Chelsea	4	9	7.1	10	9.7	8.5	44.3	"	7.5	6.8	14.3	Très bien.
19	Gendreau	1	8	8	10	10	8	44	"	6	5	11	Bien.
20	Ile-aux-Allumettes	11	8.3	7.8	10	9.4	8.1	43.6	"	6.8	7.1	13.9	Très bien.
21	Clapham et Leslie	4	7	8.2	10	8	10	43.2	"	6	5	11	Bien.
22	Chichester	5	8.2	7.4	10	8	9.2	42.8	"	6.2	6.3	12.5	Très bien.
23	Guigues	8	8.6	5.6	9.2	9.3	10	42.7	"	6.8	6.7	13.5	"
24	Sheen	2	9	8	9.5	8	8	42.5	"	6	5.4	11.4	Bien.
25	Aldfield-Est	1	6	8	10	8.5	10	42.5	"	4.5	5	9.5	Médiocre.
26	Lowe	6	7.8	8.2	10	6.9	10	42.4	"	7.4	6.8	14.2	Très bien.
17	Témiscaminguc	9	7.6	7.1	8.2	9.5	10	42.4	"	6.3	6.4	12.7	"
28	Laverlochère et Baby	3	6	5.6	8.2	9.5	10	41.3	"	5.6	5.2	10.8	Bien.
29	Pontiac	1	8	8	7	8	10	41	"	7	9	16	Très bien.
30	Ste-Elisabeth-de-Franctown	5	6	7.2	9	8.4	10	40.6	"	6.4	6.6	13	"
31	Bryson	1	3	6	10	10	10	39	Très bien.	8	7	15	"
32	Ile-du-Calumet	6	5.5	5.1	8.5	8	10	38.1	"	5.6	5.8	11.4	Bien.
33	Onslow-Nord	2	7	6	6.8	7.4	10	37.2	"	5.5	5.2	10.7	"
34	Hull, canton.	2	5.5	5.5	7.5	8.1	10	36.6	"	5	5	10	Médiocre.
35	Waltham	1	5	6	10	7.5	8	36.5	"	5	5.6	10.6	Bien.
36	Dorion	1	6	4	7.5	7.5	10	35	"	7	8.2	15.2	Très bien.
37	Aylwin	2	5	3	10	6.2	10	34.2	Bien.	5	4	9	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. GUAY,

Insp. d'écoles.

M. L.-A. GUAY

ST-DAVID-DE-LÉVIS, 20 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

Conformément au paragraphe 17 de l'article 231 des règlements du comité catholique, je vous soumets mon rapport annuel sur l'état de l'instruction primaire de mon district d'inspection pour l'année 1908-09.

Comparé à celui de l'an dernier, le nombre des écoles n'a augmenté que de une, et celui des élèves de 135.

Digitized by Google

Trois religieuses ont remplacé des institutrices laïques et un instituteur a fait place à une institutrice. C'est à peu près tout le changement opéré au sujet du personnel enseignant. Celui-ci se tient toujours à la hauteur de sa position, et je n'ai que des éloges à lui adresser, car, exception faite de rares institutrices qui ont plus de prétention que de savoir-faire, tous, tant laïques que religieux ou religieuses, sont remplis d'un zèle, d'un dévouement et d'une bonne volonté qui leur font honneur et que je ne saurais trop vous mentionner ici.

Aussi remarquerez-vous, Monsieur le Surintendant, que dans la classification des municipalités ci-après, pour ce qui regarde l'école, 16 ont obtenu la note "Excellent" et les 11 autres celle "Très bien".

Mais bien que les salaires se fassent sensiblement meilleurs, ou plutôt moins mauvais, les institutrices sont de plus en plus rares. Ainsi cette année il a fallu confier la direction de 18 écoles à des institutrices non diplômées, et plusieurs commissions ont été obligées, faute d'autres, d'en engager quelques-unes qui, quoique munies du brevet officiel, n'avaient pas toute la compétence requises pour tenir une bonne école.

Je ne puis expliqué cet état de choses que par le fait que cette augmentation des salaires n'est pas encore en rapport avec les exigences des besoins de la vie. En outre les jeunes personnes qui obtiennent leur brevet, suivant le principe *primo vivere*, acceptent, ailleurs que dans l'école, une position quelconque plus lucrative et, il faut bien le dire, moins ingrate que ne l'est celle de l'instituteur et de l'institutrice.

Il y a encore 10 municipalités où l'on trouve quelques écoles dont le salaire est moins de $100.00 ; mais j'espère bien qu'avec 1908-09 s'éteindront ces *salaires de famine*.

Outre la liste des gratifiés que je vous ai déjà adressée, les institutrices dont les noms suivent méritent une mention honorable :

Mlles B. Chabot, B. Lamontagne et A. Frédette, St-Lazare ; D. Roy, St-Henri ; J. Lacasse, Ste-Marguerite ; R.-A. Labrecque, St-Gervais ; E. Turgeon, St-Isidore ; A. Ruelland et A. Lavertu, St-Jean-Chrysostôme ; B. Demers, St-Jean-de-St-Nicolas ; E. Croteau, Village de St-Nicolas ; A. Castin, B. Lemieux et G. Bourassa, St-David ; A. Dubois, St-Etienne de Lauzon ; A. Bolduc, M. Pâquet, I. Rousseau et Mme V.-M. Demers, St-Nicolas (paroisse) ; L. Nadeau, St-Lambert ; A. Chabot et E. Gagnon, Ste-Hénédine.

Les progrès matériels ont fait aussi un grand pas. Cette année 9 maisons ont été bâties d'après des plans approuvés, lesquelles ont coûté $9,320 ;

Digitized by Google

$2,951.86 ont été employées à en réparer un bon nombre d'autres qui, aujourd'hui, sont bien confortables. On a acheté 500 pupitres et 60 tables-bureaux modernes au coût de $2,198 ; ce qui forme en tout une somme de $14,469.86 qui a été affectée à diverses améliorations aux écoles.

Il ne reste plus que les municipalités de St-Bernard et de St-Maxime-de-Scott qui n'ont pas encore goûté aux mobiliers perfectionnés ; mais la première a tant fait pour ses maisons que j'ai tout lieu de croire qu'elle va maintenant les meubler convenablement. Quant à la deuxième, je ne puis en dire autant.

La plupart des commissaires sont conscients de l'importante charge qu'ils occupent ; mais on en rencontre qui se font une étrange idée de cette charge. Quoiqu'animés des meilleures intentions, plusieurs d'entre eux, ne connaissant pas suffisamment l'esprit et le rouage de nos lois scolaires, s'imaginent que c'est la mer à boire que de remplir les devoirs de cette position ; et, soit timidité, soit indifférence, n'osent pousser à la roue, pour faire avancer dans la voie du progrès.

En conséquence, j'ai cru devoir, encore cette année, donner le soir une des quatre séances réglementaires, afin de procurer à ceux des commissaires que des occupations retiennent le jour, l'avantage d'assister au moins à celle du soir où sont traités tout spécialement des sujets qui concernent les devoirs de ces officiers.

Aussi un grand nombre se sont rendus à cet appel et ont profité des conseils qui leur ont été donnés, car je remarque qu'on s'initie de plus en plus avec les règlements du comité catholique et que ceux-ci sont de mieux en mieux observés. Toutefois je constate, bien à regret, que ce ne sont pas toujours ceux qui en ont le plus besoin qui font acte de présence à ces séances.

Les commissions qui ont été représentées à ma visite sont : St-Henri, St-Jean-de-St-Nicolas, Chaudière Station, N.-D. de Charny, St-Etienne, St-Télesphore et St-Nicolas (paroisse), dans le comté de Lévis, Ste-Claire, St-Bernard et St-Maxime-de-Scott dans Dorchester.

Les municipalités qui, en vertu de l'arrêté du 2 décembre 1905, méritent des primes d'encouragement gracieusement offertes par le gouvernement, sont :

Chaudière-Station	$ 60.00
Ste-Hénédine	50.00
St-Bernard	40.00
St-Jean-de-St-Nicolas	35.00
Ste-Claire	30.00

Digitized by Google

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent très biens des devoirs de leurs fonctions. Seulement, dans bien des municipalités la perception des taxes scolaires est lente. Celles qui sont le plus en règle avec l'article 366 du code scolaire, sont: St-Charles-de-Bellechasse, St-Lambert, N.-D.-de-Charny, Chaudière-Station, St-Jean-de-St-Nicolas et St-Etienne, comté de Lévis, St-Isidore, Ste-Hénédine, Ste-Marguerite, St-Maxime-de-Scott et St-Nazaire, comté de Dorchester.

Au risque de pécher contre la précision, je ne puis passer sous silence le nom des municipalités qui font le plus de sacrifice pour soutenir leurs écoles, ce sont: 1° St-Nazaire, où le taux de la cotisation est de 70 c. dans le $100; 2° St-Malachie, 65 c.; 3° Chaudière-Station, 55 c.; 4° St-Lazare et St-Romuald (New-Liverpool), 50 c.

En somme les résultats sont des plus satisfaisants sur toute la ligne, grâce aux primes, aux gratifications, aux conférences pédagogiques et surtout à "l'Enseignement Primaire", au directeur duquel la province doit une grosse dette de reconnaissance pour les nombreux services qu'il rend à la cause de l'éducation en général, et à la jeunesse en particulier.

J'ai remis à M. l'inspecteur A. Tanguay, les bulletins des trois municipalités de son district qu'il n'a pu, à raison de santé, visiter, et que vous m'avez chargé de visiter pour lui.

Ci-suit la classification des municipalités par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements scolaires:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Chaudière-Station	1	10	7	7.8	10	10	44.8	Excellent.	10	8	18	Excellent.
2	Etchemin	2	9.5	9.3	5.7	8	10	42.5	"	10	7.3	17.3	"
3	N.-D.-de-Charny	1	10	10	4.3	7	10	41.3	"	10	4.5	14.5	Très bien.
4	St-Charles	10	9.7	9.7	4.4	6.7	9.7	40.2	"	10	6.3	16.5	Excellent.
5	Village de St-Nicolas	2	10	10	4.3	5.5	10	39.8	Très bien.	10	8	18	"
6	St-Jean-de-St-Nicolas	1	9	9	2	9	10	39	"	10	9	19	"
7	St-Nazaire	3	7.7	4	10	6.7	10	38.4	"	8.7	5	13.7	Très bien.
8	St-Télesphore	1	7	10	1.4	8	10	36.4	"	10	6	16	Excellent.
9	St-Malachie	8	5.6	3.1	9.3	6.9	9.4	34.3	"	9.5	6.2	15.7	Très bien.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
		Nombre d'écoles en activité.	Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
10	St-Romuald	1	6	3	7.1	8	10	34.1	Très bien.	10	8	18	Excellent.
11	St-Gervais	14	6.5	7.7	5	3.9	10	33.1	"	10	6 5	16.5	"
12	St-Anselme	14	5.5	4.4	6	7.1	10	33	"	10	5.6	15.6	Très bien.
13	Ste-Hénédine	5	6.5	5.7	4.3	6.2	10	32.7	"	10	6.3	16.3	Excellent.
14	St-Isidore	10	6.9	6.5	3.1	5.6	10	32.1	"	10	6.1	16.1	"
15	Se-Claire	9	5.4	5.1	5.7	5.8	10	32	"	9.7	5	14.7	Très bien.
16	St-Lambert	8	5.8	6.2	4.9	5	10	31.9	"	8.7	5.9	14.6	"
17	St-Etienne-de-Lauzon	5	5.6	5.8	3.6	6	10	31	"	9.4	5.6	15	"
18	St-David-de-Lauberivière	4	6.8	5.3	1.4	7.3	10	30.8	Bien	10	6.7	16.7	Excellent.
19	St-Lazare	10	4.7	3	7.1	5.9	9.4	30.1	"	10	6.4	16.4	"
20	Le-Sault / St-Nicolas (paroisse)	1 / 9	5 / 2 9	3 / 7.8	5 / 2.9	8 / 6.4	9 / 10	30	"	10	4.5	14.5	Très bien.
21	St-Jean-Chrysostôme	8	4.6	4.8	4.3	6	10	29.7	"	9.8	6.3	16.1	"
22	St-Bernard	9	7.1	2 3	5	5.2	10	29.6	"	10	6.4	16.4	"
23	St-Louis-de-Pintendre	4	5	4.5	3.6	5.5	10	28.6	"	10	7	17	"
24	St-Henri-de-Lauzon	14	5 9	5	3.4	4.1	9 8	28.2	"	9.5	5.5	15	Très bien.
25	Ste-Marguerite	10	5	4.1	4.6	3.8	10	27.5	"	9.7	5.4	15.1	"
26	St-Maxime-de-Scott	5	4.5	1.9	4.6	5.4	10	26.4	"	10	5.8	15.8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS GUAY,

Insp. d'écoles.

M. J. HÉBERT

LONGUEUIL, 21 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1908-09. Comme mes bulletins d'inspection contiennent tous les renseignements que vous demandez et qu'il serait fastidieux de répéter ici, je me bornerai aux remarques suivantes :

Les améliorations se continuent avec plus ou moins de célérité, tant aux maisons qu'aux mobiliers scolaires ; dans certaines municipalités l'on procède très lentement, mais il ne faudrait pas en conclure qu'il y a toujours mauvaise volonté, et que les commissions scolaires pourraient, dans tous les cas, faire plus qu'elles font actuellement.

A peu d'exceptions près, les commissaires d'écoles, sont partisans des améliorations, même quand ils n'en font pas faire.

Digitized by Google

Les progrès, sous le rapport pédagogique, sont assez satisfaisants, et je constate avec plaisir, que le nombre des institutrices qui ne sont par compétentes, est très restreint. Les conférences données à l'automne et "l'Enseignement Primaire" contribuent grandement à cet état de choses.

Peu de commissions scolaires m'ont accompagné dans la visite des écoles ; l'on m'a paru être sous l'impression, dans bien des endroits, que l'avis de visite était donné par l'inspecteur pour se faire transporter aux écoles sans bourse délier.

Les primes distribuées aux municipalités doivent être employées pour aider à l'achat de mobiliers perfectionnés.

Cette année, je recommanderai comme méritant une prime d'encouragement :

St-David, paroisse. comté d'Yamaska.....	$60.00
St-Bruno, paroisse, comté de Chambly.....	50.00
Varennes, paroisse, comté de Verchères.....	40.00
Chambly-Bassin, comté de Chambly.....	35.00
St-Hubert, comté de Chambly.....	30.00

St-David, St-Bruno et Chambly pour la construction de maisons d'écoles et l'achat de mobiliers scolaires, Varennes et St-Hubert, pour avoir complété leur matériel scolaire.

Ci-après la liste des instituteurs et des institutrices ayant été recommandés comme méritant une gratification :

Mons. J. H. Gervais, St-Marc ; Mlles Elmira Bachand, Chambly-Canton ; Maria Sénécal, St-Basile-le-Grand ; M.-E. Beauregard, Varennes ; L. Perron, Ste-Julie-de-Verchères ; Anna Audette, St-Hubert ; M. Ethier, Ste-Victoire ; Maria Bénard, Boucherville ; Régina Beaulieu, Ste-Anne-de-Sorel ; Albertine Parenteau, St-Michel No 9 ; Anna Poitras et Léda Larivière, St-Antoine ; G. Beauchemin, Belœil, paroisse ; M.-R. Paulhus, Ste-Victoire ; M.-A.-O. Beauregard, Varennes ; Léontine Denis, St-Marcel ; B. Chapdeleine, St-Louis-de-Bon-Secours ; M. J.-A. Gagnon, St-Bruno ; Mlles Agnès Blais et A. Lafontaine, Ste-Julie-de-Verchères.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'art. 231 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Montréal-Sud	1	9	10	9	10	10	48	Excellent.	9	9	18	Excellent.
2	St-David, Village	2	10	7.5	8	8	10	43.5	"	10	10	20	"
3	St-Lambert	1	9	9	8	9	10	45	"	9	9	18	"
4	Varennes, (village)	2	10	9	5.5	10	10	44.5	"	9.5	9	18.5	"
5	Contrecœur (village)	1	9	9	6.5	8	10	42.5	"	9	9	18	"
6	Longueuil (ville)	2	7	9	8	8	10	42	"	9	9	18	"
7	Boucherville (village)	2	9	8.5	5.5	9	10	42	"	9	8	17	"
8	St-Michel No 2	1	9	9	5.5	8	10	41.5	"	8	8	16	Très bien.
9	St-Michel (village)	2	7	10	9	7.5	10	43.5	"	7	7	14	"
10	Chambly-Canton	1	8	9	5	9	10	41	"	8	8	16	"
11	Sorel (ville)	2	8	4.5	7	9	10	38.5	Très bien.	9.5	9	18.5	Excellent.
12	Varennes (paroisse)	6	7.8	9	5.5	8	10	40.3	Excellent.	8	8	16	Très bien.
13	St-Bruno (village)	1	9	6	9	6	10	40	Très bien.	8	8	16	"
14	Verchères	4	8.7	7.7	6	8.2	10	40.6	Excellent.	7.5	7.5	15	"
15	Longueuil (paroisse)	5	8.6	7.8	5	8.2	10	39.6	Très bien.	8	8	16	"
16	Belœil (village)	5	8.4	6.4	6.5	8	10	39.3	"	7.6	7.6	15.2	"
17	St-Ours (ville)	2	8	5	8	7	10	38	"	8.5	8	16.5	Excellent.
18	Ste-Julie-de-Verchères	5	6.2	7.4	6.5	7.6	10	37.7	"	8.2	8.2	16.4	"
19	Belœil (paroisse)	3	8.6	8	4.5	7	10	38.1	"	8	8	16	Très bien.
20	St-Aimé	4	8	4.2	8	7.2	10	37.4	"	8.5	8.2	16.7	Excellent.
21	Filiatreault	1	9	8	5	6	10	38	"	8	8	16	Très bien.
22	Contrecœur (paroisse)	4	7.7	8	7	6	10	38.7	"	7.2	7.2	14.2	"
23	St-Hubert	5	7.8	7.2	5	7.6	10	37.6	"	8.2	7.2	15.4	"
24	St-Antoine	7	7.4	6.4	7	6.5	10	37.3	"	7.5	7.5	15	"
25	Ste-Victoire	7	7.2	7.1	8	6.5	10	38.8	"	6.5	6.5	13	"
26	St-Basile-le-Grand	3	7	8	4	6.6	10	35.6	"	8	7.6	15.6	"
27	Boucherville (paroisse)	4	8	7.5	4.5	7.2	10	37.2	"	7	7	14	"
28	Ste-Anne-de-Sorel	3	8	4	7	8	10	37	"	7	7	14	"
29	St-Marcel	7	6.4	3.8	10	6.2	10	36.4	"	7.1	7.2	14.3	"
30	Chambly (paroisse)	8	7.2	7.2	6	8.1	10	38.5	"	6.1	6.1	12.2	"
31	St-Ours (paroisse)	6	6.1	7.1	7	5.8	10	36	"	7.3	7.3	14.6	"
32	St-Roch	3	5.3	7.6	6.5	7	10	36.4	"	7	7	14	"
33	Rivière-Richelieu	1	5	4	8	7	10	34	"	8	8	16	"
34	St-Robert	8	6.5	4	8	6.6	10	35.1	"	7.3	7.3	14.6	"
35	St-Bruno (paroisse)	3	5.6	5.3	5	8	10	33.9	"	6.6	7	13 6	"
36	St-Michel No 9	1	7	2	7	5	10	31	"	8	8	16	"
37	St-Marc	5	5.6	4.4	5	6.6	10	31.6	"	7.6	7.6	15.2	"
38	St-David (paroisse)	7	6.2	5.8	5	5	10	32	"	7.2	7.2	14.4	"
39	St-Michel No 10	1	6	4	7	5	10	32	"	7	7	14	"
40	St-Narcisse-de-St-Aimé	6	5.8	3	8	6	10	32.8	"	6.5	6.5	13	"
41	St-Louis-de-Bonsecours	5	4	4	8	5.8	10	31.8	"	6.4	6.4	12.8	"
42	Ste-Théodosie	2	4.5	5.5	5	0	10	31	"	6.5	6.5	13	"
43	St-Joseph-de-Sorel	1	4	3	8	5	10	30	Bien	7	7	14	"
44	St-Michel No 3	1	7	2	5.5	6	10	30.5	Très bien.	7	6	13	"
45	St-Michel No 4	1	7	2	5.5	5	10	29.5	Bien.	7	7	14	"
46	St-Michel No 8	1	5	2	8	4	10	29	"	7	7	14	"
47	St-Michel No 5	1	4	2	8	6	10	30	"	6	6	12	Bien.
48	St-Pierre-de-St-David	1	5	2	8	5	10	30	"	6	6	12	"
49	Ste-Anne-de-Nouë	1	4	3	5.5	7	10	29.5	"	5	5	10	Médiocre.
50	St-Michel No 6	1	4	2	6	5	10	27	"	6	6	12	Bien.
51	Sorel (paroisse)	2	4	3	.....	6.5	10	23.5	Médiocre.	7.5	7.5	15	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HÉBERT,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. J.-E. LEFEBVRE

STE-MARTHE, 31 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport sur l'état de l'instruction pour l'année scolaire 1908-09.

Il n'y a pas eu d'inspection aux écoles de mon district durant l'exercice 1907-08, et pour cause la grave maladie de mon prédécesseur, laquelle a nécessité sa retraite, qui n'a été acceptée qu'avec regret par le personnel enseignant de ce district.

Ma circonscription comprend 69 municipalités tenant en activité 149 écoles classées comme suit :

112 écoles primaires élémentaires sous contrôle,
20 écoles primaires intermédiaires (modèles) sous contrôle,
10 écoles primaires intermédiaires sous contrôle et indépendantes,
5 académies,
2 écoles volontaires,
2 collèges classiques.

INSTITUTEURS

Ces 149 écoles forment 329 classes sous la direction de 40 instituteurs et 289 institutrices.

122 religieuses enseignent dans les écoles indépendantes.

31 religieuses enseignent dans les écoles sous contrôle.

28 religieux enseignent dans les écoles sous contrôle.

11 instituteurs laïcs avec brevet modèle enseignent dans les écoles sous contrôle.

1 instituteur laïque avec brevet élémentaire enseigne dans les écoles sous contrôle.

80 institutrices laïques avec brevet élémentaire enseignent dans les écoles sous contrôle.

32 institutrices laïques avec brevet modèle enseignent dans les écoles sous contrôle.

4 institutrices laïques avec brevet académique enseignent dans les écoles sous contrôle.

20 institutrices laïques sans brevet, dont 7 assistantes, enseignent dans les écoles sous contrôle.

Digitized by Google

De ces 128 instituteurs et institutrices brevetés, vingt-cinq sur cent ont obtenu leur brevet à l'Ecole normale, c'est-à-dire 6 instituteurs et 26 institutrices.

ELÈVES

Ces 329 instituteurs et institutrices donnent l'instruction à 9,330 élèves, 1,580 suivent les cours des pensionnats ou écoles indépendantes et 7,750 fréquentent les écoles sous contrôle. Ne sont pas compris dans ce tableau les 800 élèves des deux collèges classiques, sous la direction de 74 religieux et les élèves des 13 écoles protestantes.

PRÉSENCE MOYENNE

D'après recensement il y a 10,099 élèves d'âge à fréquenter l'école, 9,330 se sont fait inscrire, donnant une présence moyenne de 7,845 ou 78 pour cent d'après recensement et 84 pour cent d'après inspection. La présence moyenne des élèves dans les écoles indépendantes est de 96 pour cent et de 82 pour cent dans les écoles sous contrôle.

SALAIRE

La moyenne des salaires des instituteurs, dans le comté de Soulanges. est de $370.20 et celle des institutrices est de $138.14. Vient ensuite le comté de Jacques-Cartier qui paye ses instituteurs $304.00 et ses institutrices $171.77. Vaudreuil arrive en troisième lieu avec un salaire de $287.50 à ses instituteurs et $154.03 à ses institutrices. La partie du comté de Laval qui se trouve dans ma circonscription paye $280.00 à ses instituteurs et $143.70 à ses institutrices.

Le salaire moyen des instituteurs demon district d'inspection est de $310.42 et celui des institutrices de $151.91.

TAUX DE COTISATION

Le taux moyen de la cotisation foncière par cent piastres pour chaque comté de mon district d'inspection se lit comme suit :

Le comté de	Soulanges	paye	$0.44	par	cent	piastres.
"	Laval	"	0.39	"	"	"
"	Vaudreuil	"	0.33	"	"	"
"	Jacques-Cartier	"	0.27	"	"	"
La moyenne des quatre comtés est de			0.35¾	"	"	"

Digitized by Google

MAISONS D'ÉCOLE

Depuis la dernière inspection dans ce district, 21 maisons d'école ont subi des réparations et onze ont été construites ; en voici la liste :

Ecole No 6, municipalité St-Laurent-des-Cèdres, construite en 1907 au coût de	$1,019.00
Ecole No 1, municipalité Ste-Marthe, construite en 1907 au coût de	700.00
Ecole St-François, municipalité Rigaud (village), construite en 1907 au coût de	6,500.00
Ecole No 1, municipalité Hudson, construite en 1908 au coût de	1,100.00
Ecole No 3, municipalité St-Télesphore, construite en 1908 au coût de	1,967.00
Ecole No 1, municipalité Ruisseau, construite en 1908 au coût de	2,500.00
Ecole No 2, municipalité St-Clet, construite en 1908 au coût de.	1,100.00
Ecole No 6, municipalité Beauvoir, construite en 1908 au coût de	910.00
Ecole No 1, municipalité Senneville, construite en 1908 au coût de	1,376.00
Ecole No 1, municipalité Cascades, construite en 1908 au coût de	1,515.88
Ecole No 1, municipalité St-François, réparée en 1907 au coût de	100.00
Ecole No 4, municipalité St-Polycarpe, réparée en 1907 au coût de	880.00
Ecole No 1, municipalité St-Polycarpe, couvent, réparée en 1908 au coût de	200.00
Ecole No 3, municipalité Ste-Geneviève, réparée en 1907 au coût de	482.00
Ecole No 1, municipalité Lachine (ville), réparée en 1907 et 1908 au coût de	2,812.00
Ecole No 1, municipalité Ste-Justine-de-Newton, réparée en 1907 et 1908 au coût de	180.00
Ecole No 1, municipalité Côteau-du-Lac, reparée en 1907 au coût de	200.00
Ecole No 2, municipalité Côteau-du-Lac, réparée en 1908 au coût de	618.00
Ecole No 1, municipalité St-Clet, réparée en 1908 au coût de..	425.00
Ecole No 1, municipalité Pont-Château, réparée en 1908 au coût de	50.00

Digitized by Google

Ecole Duranceau, municipalité Lachine, construite en 1907 au coût de	$2,000.00
Ecole No 4, municipalité St-Télesphore, réparée en 1908 au coût de	380.00
Ecole No 1, municipalité Rigaud, externat, réparée en 1908 au coût de	200.00
Ecole No 1, municipalité Station-du-Côteau, réparée en 1908 au coût de	200.00
Ecole No 2, municipalité La Présentation, réparée en 1908 au coût de	234.00
Ecole No 1, municipalité Pointe-Claire, réparée en 1908 au coût de	114.57
Ecole No 2, municipalité Pointe-Claire, réparée en 1908 au coût de	32.65
Ecole No 6, municipalité Pointe-Claire, réparée en 1908 au coût de	225.00
Ecoles Nos 1, 4, 5, 6, municipalité Vaudreuil, réparées en 1908 au coût de	643.00
	$28,664.10

Montant déboursé pour	réparation	$ 7,976.22
" " "	construction	20,687.88
	Total	$28,664.10

HORTICULTURE

L'horticulture est en pratique dans presque toutes les écoles indépendantes et sous contrôle dirigées par des religieux et religieuses. Je compte aussi plusieurs écoles sous contrôle, dirigées par des instituteurs laïcs, où l'on fait de l'horticulture, notamment l'école modèle des garçons à Côteau-du-lac, celle de St-Polycarpe et du village des Cèdres. L'automne dernier, lors de mes conférences pédagogiques à Côteau-Station, M. l'instituteur G.-J. Bouchard, qui dirige l'école modèle des garçons à Côteau-du-Lac, vint aux conférences et nous exhiba quelques produits de son jardin potager, lesquels auraient pu enlever les premiers prix de nos expositions de comté. Ce monsieur m'a dit que la récolte de son jardin potager lui valait plus que cinquante piastres. C'est, n'est-ce pas, un joli revenu à ajouter au salaire de nos instituteurs? J'espère que monsieur Bouchard trouvera parmi ses confrères beaucoup d'imitateurs. Nos institutrices ayant domicile à l'école pourraient bien aussi, avec le secours de leurs élèves, se donner un semblable revenu.

Digitized by Google

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

En septembre et octobre dernier, j'ai donné pour la première fois, des conférences pédagogiques à plus de 150 instituteurs et institutrices.

Ces conférences ont été suivies avec beaucoup d'intérêt par le personnel enseignant et je suis convaincu qu'il apprécie fortement, non seulement les conférences pédagogiques, mais encore notre revue pédagogique (l'Enseignement Primaire) et le Manuel de l'Instituteur Catholique qui sont réellement d'une très grande importance.

Je compte dans mon district d'inspection plusieurs congrégations religieuses qui donnent l'enseignement, avec grand succès, à des milliers d'élèves. Je nommerai les Rvdes Sœurs de Ste-Anne qui enseignent à Lachine, St-Polycarpe, Ste-Geneviève, Rigaud et Vaudreuil ; les Rvdes Sœurs de Ste-Croix à St-Laurent, St-Martin, et Ste-Rose ; les Rvdes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Ste-Anne-de-Bellevue, à Pointe-Claire et aux Cèdres ; les Rvdes Sœurs de la Providence, à Coteau-du-Lac ; les Rvds Frères de Ste-Croix, à St-Laurent, Ste-Geneviève et Pointe-Claire ; les Rvds Frères de St-Gabriel, à St-Martin et Ste-Rose ; les Rvds Frères des Ecoles chrétiennes, à Lachine ; les Rvds Frères de l'Instruction chrétienne, à Ste-Anne-de-Bellevue et les Clers St-Viateurs, à Rigaud. Mes bulletins classent ces maisons d'éducation parmi les meilleures écoles de mon district.

La coupe et la couture sont enseignées dans toutes les écoles de filles. A St-Polycarpe, j'ai eu l'avantage de voir l'exposition des ouvrages faits par les élèves de ce couvent ; je dois avouer que je ne m'attendais pas à un aussi beau succès ; étaient aussi là exposés plusieurs diplômes pour sténographie et musique, obtenus cette année, par des élèves de cette institution. En somme, je suis satisfait du résultat de cette première inspection et sans prétendre que tout est parfait dans l'enseignement, je puis dire que l'éducation et l'instruction vont de pair sur la voie du progrès et sont également réparties dans chaque comté de ma circonscription.

Les instituteurs et institutrices rivalisent de zèle pour gagner les primes offertes par le gouvernement et les municipalités scolaires en font autant.

Je vous ai déjà adressé la liste des instituteurs et institutrices qui recevront, cette année, une gratification, mais je dois vous dire qu'ils ne sont pas les seuls qui ont droit à cette récompense, les autres auront aussi leur tour.

En présentant ce premier rapport annuel il est de mon devoir de remercier l'Exécutif de la province, pour ma nomination à la charge que j'occupe, l'honorable Surintendant pour ses généreux avis, les révérends curés, qui ont bien voulu annoncer du haut de la chaire mes conférences pédagogiques et

Digitized by Google

ma visite aux écoles de leur paroisse et m'y accompagner avec MM. les commissaires.

Les cinq municipalités suivantes, mentionnées par ordre de mérite, sont celles qui, en conformité de l'arrêté du gouvernement, en date du 2 décembre 1905, doivent recevoir des primes d'encouragement, ce sont :

1° La municipalité du Ruisseau..... $ 60.00
2° La municipalité de Senneville..... 50.00
3° La municipalité de Saint-Télesphore..... 40.00
4° La municipalité du Côteau-du-Lac..... 35.00
5° La municipalité de Pont-Château 30.00

Je compte quatre nouvelles municipalités dans mon district, ce sont celles de St-Laurent-des-Cèdres, St-Emmanuel, Ruisseau, Beauvoir.

L'Externat des filles à Lachine, dirigé par les révérendes Sœurs de Ste-Anne, est digne de prendre le titre d'académie.

L'école de la municipalité du Ruisseau, mérite de prendre le titre d'école modèle.

Je vous donne ici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231, des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ruisseau	1	10	10	7.7	10	10	47.7	Excellent.	10	10	20	Excellent
2	Ste-Anne (village)	2	9.5	9.5	6	9	10	44	"	10	9.5	19.5	"
3	Rigaud (village)	2	10	9	5	9	10	43	"	10	10	20	"
4	Côteau-Landing	1	10	10	6	9	9	44	"	9	9	18	"
5	Côteau-du-Lac	3	8.6	9.3	6	9.6	9.6	42.4	"	9.6	9.6	19.2	"
6	Pont-Château	1	9	10	3.5	8	9	41.5	"	10	10	20	"
7	Lachine (ville)	3	8.6	9.6	4.5	9.3	9.6	41.7	"	9.6	9.6	19.2	"
8	L'Abord-à-Plouffe	1	10	10	6.8	8	10	42.8	"	9	9	18	"
9	St-Martin (village)	2	10	9.5	3.5	8.5	10	41.5	"	9.5	9.5	19	"
10	Côte-Ste-Marie	1	10	10	3.6	9	9	41.6	"	9	9	18	"
11	Cascades	1	9	9	7.5	9	9	43.5	"	8	8	16	Très-bien.
12	Station-du-Côteau	1	8.3	10	4	8.3	9.4	40	Très-bien.	9	9	18	Excellent.
	Ste-Rose (village)	2	8.7	9.5	4	8.7	9	40	"	9	9	18	"
13	St-Polycarpe	7	9.8	8.2	3.5	8	9.2	38.7	"	9.5	9.6	19.1	"
14	St-Clet	3	9.3	8.7	2.5	8	10	38.5	"	9.3	9.3	18.6	"
15	St-Emile	2	7.5	8	8	7.5	9	40	"	9	8	17	"
16	Senneville	2	9	9	2.5	8	10	38.5	"	9	9	18	"
17	Ste-Geneviève, (village)	2	9	9	2.4	8	9	37.4	"	10	9	19	"
	Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose	1	10	9	2.4	7	10	38.4	"	9	9	18	"

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
18	Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose	1	10	9	2.8	7	9	37.8	Très bien.	9	9	18	Excellent.
19	Dorion	1	10	8	1.5	9	9	37.5	"	9	9	18	"
20	Ste-Justine	7	8.7	8.8	4	7.4	9	37.6	"	8.8	8.9	17.7	"
21	Noé	1	7	8	3	10	9	37	"	9	9	18	"
	Très-Saint-Rédempteur.	2	10	9	1.5	7.5	9	37	"	9	9	18	"
	Côte-des-Perrons	1	10	8	4	6	8	36	"	9	10	19	"
22	Bas de la Grande Côte Ste-Rose	1	10	8	2.8	7	9	36.8	"	9	9	18	"
23	St-Laurent (ville)	2	8.5	9	2	8	9	36.5	"	9	9	18	"
	St-Laurent-des-Cèdres	4	8.5	7.7	4	7.2	9	36.5	"	9	9	18	"
24	Ste-Marthe	3	7.6	7.6	4.2	8	8.8	36.2	"	9	9	18	"
	Haut de St-Martin	1	7	6	6.2	8	9	36.2	"	9	9	18	"
25	Côte-N.-D.-de-Liesse	1	7	8	4	8	9	36	"	9	9	18	"
26	Haut-de-la-Côte-St-Louis	1	8	8	1.6	9	9	35.6	"	9	9	18	"
27	Bas-du-Bord-de-l'Eau	1	7	9	2.5	8	9	35.5	"	9	9	18	"
	Ste-Dorothée (village)	1	10	8	3.5	6	8	35.5	"	9	9	18	"
	Les Cèdres	1	6	8	5.5	7	9	35.5	"	9	9	18	"
28	St-Dominique-des-Cèdres	2	8	8	3.9	7	9	35.9	"	8.7	8.7	17.5	"
29	Rivière Beaudette	1	7	8	3	8	9	35	"	9	9	18	"
	Ile-Bizard	3	7	8	5	8	9	37	"	9	7	16	Très-bien.
	Pointe Fortune	1	8	8	3	7	9	35	"	9	9	18	Excellent.
30	Beauvoir	3	8	6.6	3.5	7.6	9.8	35.5	"	8.6	8.7	17.3	"
31	Pointe-Claire	7	8.5	7.8	3	7	9.2	35.5	"	8.6	8.6	17.2	"
32	Ste-Dorothée No 1	1	9	9	1.6	6	9	34.6	"	9	9	18	"
33	St-Télesphore	5	6.6	7.8	3	8.4	9	34.8	"	8.8	8.8	17.6	"
34	Côte-N.-Dame-de-Vertu	1	7	7	2.3	9	9	34.3	"	9	9	18	"
35	Lachine (paroisse)	2	7	7	2	9	9	34	"	9	9	18	"
	Ste-Geneviève No 3.	2	7	7.5	3	7.5	9	34	"	9	9	18	"
36	Cartierville	1	7	9	1.6	7	9	33.6	"	9	9	18	"
37	Ste-Zotique	1	6.5	8.5	3.5	7	9	34.5	"	8.5	8.5	17	"
38	Côte-St-Jean	1	8	8	2.6	5	9	32.6	"	9	9	18	"
39	La-Présentation	2	7	7.5	3.5	6.5	9	33.5	"	8.5	8.5	17	"
	Ste-Dorothée No 2	1	7	6	4.5	8	9	34.5	"	9	7	16	Très-bien.
40	St-Lazarre	7	7	6.8	4.4	6	8.8	33.6	"	8.4	8.4	16.8	Excellent.
41	Côte-St-Antoine	1	5	8	4.1	6	9	33.1	"	9	8	17	"
	Montrougeau, école volontaire	1	5	5	9.1	6	8	33.1	"	9	8	17	"
42	Ste-Geneviève No 4	1	9	6	1.6	6	9	31.6	"	9	9	18	"
	Vaudreuil	9	7.4	6.9	3.5	7	8	32.8	"	8.4	8.4	16.8	"
43	St-Laurent No 1	1	6	8	1.2	7	9	31.2	"	9	9	18	"
44	Ile-Perrot	5	7	7	3.5	6	8	31.5	"	9	8.6	17.6	"
45	Ste-Anne (paroisse)	2	7	7	3	7	9	33	"	9	7	16	Très-bien.
46	Bas-de-St-Martin	1	5	5	2.4	7	9	30.4	"	9	9	18	Excellent.
47	Côte-des-Lacasse	1	5	7	3.2	7	9	31.2	"	9	8	17	"
48	St-Emmanuel	1	6	6	1.7	7	9	29.7	Bien	9	9	18	"
49	Côte-St-Rémi-de-la-Pointe-Claire	1	9	6	1.5	6	9	31.5	Très-bien.	9	7	16	Très-bien.
	Côte-St-François	1	6	6	1.5	7	9	29.5	Bien	9	9	18	Excellent.
	Ste-Geneviève No 2	1	6	6	2.5	6	9	29.5	"	9	9	18	"
50	Côte-St-Emmanuel	1	6	6	3.3	7	9	31.3	Très-bien.	8	8	16	Très-bien.
51	St-Ezéar	1	5	5	2	8	9	29	Bien	9	9	18	Excellent.
52	Rigaud (paroisse)	7	6.3	5.8	2.2	6	9	29.3	"	8.6	8.6	17.2	"
53	Bas-de-la-Côte-St-Louis	1	5	5	1.3	7	9	27.3	"	9	8	17	"
54	Hudson, école volontaire	1	8	5	.....	7	8	28	"	8	8	16	Très-bien.
55	Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose	1	5	6	3	5	8	27	"	8	8	16	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. LEFEBVRE, *Insp. d'écoles.*

Digitized by Google

M. L.-N. LÉVESQUE

ROXTON-FALLS, 25 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 30 juin 1909.

Le nombre d'écoles sous contrôle et en activité a été de 171. 9 sont de la catégorie des écoles primaires-intermédiaires, et 162 écoles primaires élémentaires. Je compte de plus 2 académies et 6 écoles modèles indépendantes de filles et une école modèle indépendante de garçons.

Je regrette que, par suite de circonstances incontrôlables, dois-je supposer, les académies de garçons de St-Guillaume-d'Upton soient tombées au rang d'écoles modèles. Il y a lieu d'espérer cependant que ces deux institutions, qui ont produit tant de sujets compétents dans les affaires, se relèveront ; il est fort désirable d'ailleurs que dans de tels centres, les autorités s'unissent pour assurer le maintien d'institutions de ce genre pour les garçons ; ils y puiseront les connaissances indispensables à ceux qui se destinent au commerce ou à l'industrie.

La note générale, sur la mise en opération du cours d'études et les succès obtenus dans l'enseignement est de 6.4, c'est-à-dire 3/10 de plus que l'an dernier, c'est un progrès satisfaisant dont une grande partie du mérite revient au corps enseignant qui suis avec intérêt et confiance les instructions des autorités. Ne le voit-on pas chaque année et chaque fois que l'occasion se présente, s'imposer d'assez lourds sacrifices, en assistant nombreux aux congrès pédagogiques diocésains et aux conférences d'automne données par l'inspecteur aux différents centres de son district d'inspection.

Tous ou à peu près admirent ce corps zélé, mais son traitement n'augmente que trop lentement. Aussi je déplore tous les ans la perte de sujets de grande valeur, remplacés par des jeunes personnes, de mérite il est vrai, mais sans expérience et dont les succès, en général, laissent à désirer. Le gouvernement fait de louables efforts pour améliorer le sort de l'instituteur, et j'espère que les autorités locales sauront faire leur part dans ce sens. Il y a intérêt général à mieux rétribuer les services du fonctionnaire de l'instruction publique qui n'est pas tenu plus qu'un autre de dépenser son temps et son énergie dans une carrière si peu payante. Voilà la principale cause de ces déplacements si fréquents qui font tant de mal.

Digitized by Google

Dans les écoles élémentaires je compte 2,633 garçons et 3,103 filles ; dans les écoles supérieures 819 garçons et 1,233 filles, formant un total d'élèves dans les écoles de tout genre de 7,779, soit une augmentation de 188 sur l'an dernier.

Sur ce nombre 1,190 élèves français étudient l'anglais et 45 anglais étudient le français.

Je remarque avec satisfaction que le classement des élèves est de mieux en mieux fait ; l'inspecteur, convaincu de l'importance de ce point dans l'enseignement, réitère ses instructions, et nos institutrices comprennent plus que jamais que c'est aussi un excellent moyen d'éducation et de discipline.

La présence moyenne est de 78%.

La moyenne des salaires, outre les avantages du logement et du chauffage, est $119.00, c'est une légère augmentation, mais je regrette de dire que j'ai rencontré cette année, dans une école de village, d'une des plus belles paroisses de ma division, deux institutrices faisant l'éducation et donnant l'instruction à 108 élèves pour la très modique somme de $80.00 chacune ; c'est une honte.

Le personnel enseignant dans les institutions de toute catégorie de ma circonscription se répartit comme suit, savoir :

Religieux	9
Religieuses	89
Intitutrices laïques brevétées	155
" " non brevetées	8
" " " " assistantes	5
" " " école indépendante	1
Total	267

Je suis heureux de faire remarquer, qu'à peu d'exceptions près, ce personnel rivalise de zèle dans l'accomplissement de ses nombreux et importants devoirs. Les communautés indépendantes surtout, font des efforts inouïs pour donner à l'enseignement des jeunes personnes compétentes ; c'est grâce à l'établissement d'écoles normales sur différents points de la province que le cours de pédagogie fait le sujet un peu partout d'une attention particulière.

Mes prévisions, l'an dernier, étaient justes, j'ai à signaler cette année plusieurs localités qui ont construit des édifices scolaires selon les vues du département, ayant des salles spacieuses, bien éclairées et bien ventilées : entre autres Drummondville, dont la commission, présidée par un homme actif et intelli-

Digitized by Google

gent, a su doter cette florissante petite ville d'un édifice scolaire qui fait honneur à l'esprit de progrès de la classe dirigeante, St-Cyrille, Wickham-Ouest, St-Germain, St-Eugène (paroisse), St-Guillaume et St-Hugues. Le coût total de toutes ces constructions et leur ameublement s'élève au joli montant de $30.000.00. Considérant le peu de revenus qu'a réalisés la classe agricole depuis trois ans, c'est bien satisfaisant et cela prouve évidemment que le peuple entre volontiers dans ce mouvement de progrès que nous remarquons depuis quelques années.

Outre les bâtisses nouvelles qu'on a meublées convenablement, je pourrais mentionner plusieurs localités qui ont commencé le renouvellement du mobilier scolaire et j'en trouve peu qui se refusent à cette réforme si nécessaire tant au point de vue moral, qu'à celui de l'ordre et de la discipline.

Ces quelques considérations, M. le Surintendant, suffiront pour démontrer que, si tout n'est pas encore parfait, il se fait du bon travail et que chacun apporte sa part de bonne volonté pour promouvoir les intérêts de la cause de l'éducation.

Voici les municipalités qui, selon moi, méritent une aide supplémentaire: Notre-Dame-du-Bon-Conseil, St-Majorique, Wickham-Ouest, Wickham-Est, St-Eugène (village) et St-Eugène (paroisse).

Celles qui méritent les primes d'encouragement sont comme suit:

Drummondville	$ 60.00
Wickham-Ouest	50.00
St-Guillaume	40.00
St-Eugène (paroisse)	35.00
St-Germain	30.00

Ci-suit la classification des municipalités conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements.

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Acton-Vale	2	8.5	8.5	7	8.5	10	42.5	Excellent.	8.5	8	16.5	Excellent.
2	St-Eugène (paroisse)	6	8	8.3	8	7	10	41.3	"	5.3	5.1	10.4	Bien.
3	St-Hugues	9	8	9.2	7	6.7	9	40.9	"	7.1	6.4	13.5	Très bien.
4	St-Germain	11	7.5	8.3	8	7	10	40.8	"	6.3	5.7	12	"
5	Grantham	5	8	10	7	6.4	8	39.4	Très bien.	7.2	6.6	13.8	"
6	Upton	2	5.5	9.5	6	7	10	38	"	7.5	7	14.5	"
7	Drummondville	3	5	9	7	7.3	9.3	37.6	"	8.6	8	14.6	Excellent.
8	St-Guillaume (village)	1	7	8	5	6	10	36	"	8	7	15	Très bien.
9	St-André	6	7.1	7.5	6	6.3	8	34.9	"	6.1	5.8	11.9	Bien.
10	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	8	7.5	6.5	6	6	8	34	"	5.3	4.9	10.2	"
11	St-Nazaire	6	7	7	5	6.3	8	33.3	"	5.8	4.6	10.4	"
12	St-Frs.-du-Lac (village)	1	7	6	4	6	10	33	"	6	5	11	"
13	St-Simon	9	7	7.5	4	6.1	8	32.7	"	5.6	6	11.6	"
14	St-Théodore	8	6.2	6.1	5	7.1	8	32.4	"	6	5.7	11.7	"
15	St-Liboire	8	5	4.2	4	7	8	32.2	"	6.1	5.7	11.8	"
16	St-Majorique	4	7.2	4.2	6	6	8.1	31.5	"	5	5.2	10.2	"
17	St-Bonaventure	9	5.5	5	4	6	10	30.5	"	5.2	5	10.2	"
18	Wickham-Est	8	5.6	3.8	8	6	8	31.4	"	6.2	5.4	11.6	"
19	St-Frs.-du-Lac (paroisse)	9	6	6	2	5.8	10	29.8	Bien.	5.4	5.6	11	"
20	St-Cyrille	13	6.7	4.2	4	6	8.1	29	"	6.2	5.5	11.7	"
21	Wickham-Ouest	10	5.3	3.4	7	6.1	7.2	29	"	5.2	4.8	10	"
22	St-Ephrem	7	5.2	5.2	3	6.8	8	28.2	"	6.1	5.7	11.5	"
23	St-Eugène (village)	1	2	4	5	7	10	28	"	8	7	15	Très bien.
24	Ste-Hélène	6	3.5	2.5	3	6	10	25	"	5.7	5	10.7	Bien.
25	St-Guillaume (paroisse)	12	4	2.5	3	6.5	6	22	Médiocre.	5.2	5.5	10.7	"
26	St-Pie-de-Guire	7	3.1	1.2	2	6	9.7	22	"	5.7	5.1	10.8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS.-N. LÉVESQUE,
Insp. d'écoles.

M. B. LIPPENS

MONTRÉAL, 13 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1908-09.

Voici, en premier lieu, la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, suivant la formule officielle prescrite par le paragraphe 15 de l'article 231 des règlements refondus du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Laprairie, ville	2	10	8	10	10	10	48	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Beauharnois, ville	2	10	10	7.5	10	10	47.5	"	10	10	20	"
3	Salaberry-de-Valleyfield	8	10	9	10	10	10	49	"	8	8	16	Très bien.
4	Cazaville	1	10	10	10	10	10	50	"	6.5	6.5	13	"
5	St-Thimothée	8	7.1	9.2	10	7.8	10	44.1	"	6.6	6.6	13.2	"
6	Havelock, diss. cath	1	9	9	6	7	10	41	"	8	8	16	"
7	St-Chrysostôme No 2	8	7.5	9.1	10	6.4	10	43	"	7	7	14	"
8	Caughnawaga	4	6	9	10	10	10	45	"	6	6	12	"
9	Ste-Cécile	8	8.1	9	10	5.7	10	42.8	"	6.2	6.2	12.4	"
10	St-Anicet No 1	2	8.5	8	8	6.5	10	41	"	6.5	6.5	13	"
11	St-Isidore	5	10	9	4.2	5.8	10	39	Très bien.	7.3	7.3	14.6	"
12	Huntingdon, diss. cath	1	9	9	4.5	9	10	41.5	Excellent.	6	6	12	Bien.
13	St-Louis-de-Gonzague	10	7.7	7.4	9.4	6.2	10	40.7	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
14	St-Anicet No 2	2	6	8	10	6.5	10	40.5	"	6	6	12	Bien.
15	Rang-St-Charles	1	7	8	5	9	10	39	Très bien.	6.5	6.5	13	Très bien.
16	Port-Lewis	1	8	7	9	5	10	39	"	6	6	12	Bien.
17	Hemmingford	6	6.2	8	10	5.3	10	39.5	"	5.3	5.3	10.6	"
18	Norton-Creek	1	8	2	10	10	10	40	"	5	5	10	Médiocre
19	St-Antoine-Abbé	5	6 6	8.6	6	5.6	10	36.8	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
20	St-Chrysostôme No 1	1	9	2	8	6	10	35	"	7	7	14	"
21	St-Philippe	7	7.1	8.1	4 4	6.4	10	36	"	6.4	6.4	12.8	"
22	Saint-Constant	5	6.4	7.4	2.9	9	10	35.7	"	6.2	6.2	12.4	"
23	St-Urbain	7	8.3	7.8	4.5	3.6	10	34.2	"	6.6	6.6	13.2	"
24	St-Malachie (Ormstown)	3	7	5.3	5.5	6.3	10	34.1	"	6.6	6.6	13.2	"
25	Beauharnois, paroisse	8	6.6	8.9	5	4.8	10	35.3	"	5.9	5.9	11.8	Bien.
26	Ste-Martine	8	5.6	3.9	10	4	10	33.5	"	6.6	6.6	13.2	Très bien.
27	Ste-Clothilde	5	7.6	8.6	6	4	10	36.2	"	5.1	5.1	10.2	Bien.
28	Châteauguay	8	6	8.4	4	3.9	10	32.2	"	6.7	6.7	13.4	Très bien.
29	Laprairie, paroisse	8	6.1	8.1	4	5	10	33.2	"	6.2	6.2	12.4	"
30	Franklin, cath. diss	3	6	6.3	9	4.3	10	35.6	"	5	5	10	Médiocre.
31	Godmanchester, cath. diss	1	7	5	3.4	8	10	33.4	"	6	6	12	Bien.
32	Ste-Philomène	7	6.4	8	4	3.5	10	32.2	"	6.6	6.6	13.2	Très bien.
33	St-Etienne	5	5.6	1.6	5.4	2.6	10	32.2	"	6.2	6.2	12.4	"
34	St-Stanislas	5	5.4	3.2	7.2	5.4	10	31.2	"	6.6	6.6	13.2	"
35	Ste-Barbe	4	6.5	6	6.2	4.2	10	32.9	"	5.5	5.5	11	Bien.
36	St-Sacrement (Howick)	4	4.5	7.5	8	4.2	7.5	31.7	"	5.9	5.9	11.8	"

Pour l'année scolaire qui vient d'expirer (1908-09), je vous prie d'accorder des primes aux titulaires suivants, dont les noms figurent dans le rapport que je vous ai envoyé en double à la date du 12 juillet 1909 :

M. Frédéric Girard ; Mlles Marguerite Poirier, Victoria Leduc, Bernadette Daoust, Mélina Gougeon, Antoinette Boissonneault, Mary-Orpha Caza, Azilda Bourdeau, Anita Leclerc, Léonie Laberge, Marie-Louise Boursier, Ernestine Laplante, Paméla Facette, Blanche Laplante, Margaret Head, Alma Poupart ; Mme Jos. Perras (née Marie LeBer) ; Mlles Cécilia Tremblay, Nathalie Gagné, Blanche Marleau et Lily Blanchet.

Digitized by Google

Suivent les noms de ceux qui ont reçu une prime en 1907-08, et ont continué à enseigner cette année dans mon district :

MM. Joseph Fafard, Alphonse Duranceau, Lorenzo Longtin ; Mmes Philippe Bernier, née Perreault ; H. Barbeau, née Longtin ; Melles Eucharistе Codebecq, Berthe Tessier, Louise Duquette, Marie-Anne Trudel, Mérilda Huot, Bernadette Sicard, Marie-Louise Bougie et Marie Surprenant.

Tout en reconnaissant leur merite, je ne puis cependant les porter de nouveau sur la liste de cette année, à cause du nombre restreint des qualifications. Il me faudra peut-être établir un cycle ou une rotation de trois années, si le nombre des primes reste le même. C'est une preuve que le nombre des bons sujets va toujours en augmentant.

Parmi les jeunes maîtresses qui ont fait preuve de zèle et de savoir-faire, j'aime à citer :

Melles Clémentine Pilon, Marie-Anne Renaud, Marie-N. Laberge, Sylvia Patenaude, Florine Primeau, Lédée Mathieu, Emma Schinck, Maggie Burgoyne, Aldina Carmel, Azélia Viau, Irma Blais, Anna Lussier et Marie-Anne Boutin.

Un certain nombre de titulaires bien compétents en sont à leur première année d'enseignement dans mon district et j'espère que les circonstances permettront de les récompenser l'année prochaine.

Les primes accordées à différents titres ont produit un effet bienfaisant. Elles ont aidé à réaliser des progrès qu'on aurait attendus longtemps sans cela. D'année en année on perfectionnera le système dans son ensemble et dans ses détails. On arrivera ainsi à un tout bien coordonné, et il en résultera beaucoup de bien, au double point de vue de la condition hygiénique des écoles et de l'émulation créée parmi le personnel enseignant.

Les chiffres suivants indiquent le traitement des institutrices laïques seulement, qui enseignent dans les écoles élementaires, en dehors des villes et des villages : observation faite que les commissions scolaires payent à part les frais de chauffage et d'entretien.

Beauharnois, paroisse, $130.00 à $160.00 ; Sainte-Cécile, $150.00 ; Saint-Etienne, $115.00 à $140.00 ; Saint-Louis-de-Conzague, $150.00 à $170.00 ; Saint-Stanislas, $130.00 à $150.00 ; Saint-Thimothée, $170.00 ; Châteauguay, $112.00 à $150.00 ; Sainte-Clotilde, $135.00 à $140.00 ; Saint-Chrysostôme No 1, $160.00 ; Saint-Chrysostome No 2, $135.00 à $170.00 ; Sainte-Martine, $115.00 à $120.00 ; Sainte-Philomène, $125.00 à $145.00 ; Saint-Malachie,

Digitized by Google

$150.00 à $200.00 ; Saint-Urbain, $120.00 à $140.00 ; Havelock, $170.00 ; Godmanchester, $180.00 ; Rang Saint-Charles, $190.00 ; Huntingdon, $180.00 ; Port Lewis, $150.00 ; Hemmingford, $140.00 à $150.00 ; Saint-Anicet No 1, $150.00 ; No 2, $150.00 ; Saint-Antoine-Abbé, $135.00 à $160.00 ; Sainte-Barbe, $140.00 ; Norton Creek, $200.00 ; Laprairie, paroisse, $140.00 à $160.00 ; Saint-Constant, une de $140.00, trois de $200.00 ; Saint-Isidore, $140.00 à $150.00 ; Saint-Philippe, $150.00

Les municipalités scolaires auxquelles je vous prie d'accorder, cette année, les primes établies par arrêté du 2 décembre 1905 sont les suivantes :

1. Très Saint-Sacrement (Howick, dissidents catholiques)...	$ 60.00
2. Saint-Malachie (Ormstown dissidents catholiques).....	50.00
3. Sainte-Barbe.....	40.00
4. Sainte-Clotilde.....	35.00
5. Saint-Anicet No 1.	30.00

Ce choix est motivé par un concours de circonstances particulières et locales dont je vous rendrai compte dans un rapport spécial. Je vous ferai connaître les promesses faites, les besoins urgents, les difficultés qui paralysent les bonnes intentions des commissions scolaires, leur situation financière défavorable, le résultat avantageux sur lequel je crois pouvoir compter et qu'on ne saurait obtenir sans ce pricieux secours qui vient juste en son temps.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

B. LIPPENS,

Insp. d'écoles.

M. G.-E. MARQUIS

QUÉBEC, 6 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général sur l'état des écoles de mon district, pour l'année académique terminée le 30 juin dernier.

DISTRICT D'INSPECTION

Depuis un an, le nombre des municipalités n'a pas augmenté, mais celui des écoles s'élève : j'en compte 137 sous contrôle aujourd'hui, au lieu de 126 en 1905. De plus, je visite 3 écoles indépendantes : le couvent de Carleton et les écoles des Micmacs sur les réserves de Ristigouche et de Maria. Ce qui forme un total de 140.

Digitized by Google

DÉPARTEMENTS ET TITULAIRES

Ces écoles se répartissent comme suit : 15 écoles modèles et 125 élémentaires formant 160 départements distincts.

Le personnel enseignant est composé de 17 religieuses, 3 instituteurs et 140 institutrices laïques.

TRAITEMENTS

En 1905, la moyenne était de $107.00 pour les écoles élémentaires et de $147.00 pour les écoles modèles. Aujourd'hui elle est de $120.00 dans les premières et de $156-00 dans les dernières : soit une augmentation de $11.00 dans un cas et de $9.00 dans l'autre. Il y a quatre ans, pas moins de 9 municipalités payaient uue moyenne variant de $87.00 à $100.00, tandis qu'à présent une seule commission paye ce minimum de $100.00. Je compte 9 municipalités où les institutrices des écoles élémentaires reçoivent audelà de $125.00 chacune, et $150.00 dans 2 autres. Dans les écoles modèles, les institutrices reçoivent de $150.00 à $200.00. Défalcation faite des traitements donnés aux institutrices des 6 écoles nouvelles, il a été payé $900.00 de plus que l'année dernière.

DIPLOMÉES ET NON DIPLOMÉES

Mon district commence à se sentir des bons effets de la fondation d'une école normale à Rimouski. Quelques institutrices formées dans cette institution y ont enseigné, pour la plupart avec beaucoup de succès. J'espère que ces recrues vont contribuer à remplacer les quelques demoiselles non diplômées que certaines commissions continuent toujours à engager. La raison trop souvent donnée : " Il nous a été impossible d'en trouver d'autres, " n'est neuf fois sur dix, qu'un prétexte futile pour voiler une mesquinerie déplacée ou une négligence inexcusable.

L'année dernière, une de ces municipalités se rendant à ma demande, offrit $150 pour chaque école. Peu de temps après, elle avait trouvé trois fois le nombre d'institutrices dont elle avait besoin, et elle put ainsi choisir les mieux recommandées. Aussi, cette année, toutes ses classes étaient sur un excellent pied, et j'ai été heureux de lui décerner une gratification.

INSCRIPTION ET ASSIDUITÉ

L'inscription des élèves a été de 5,419 et l'assistance moyenne de 3,692, soit 68 pour cent.

Il est bien regrettable que certains parents n'attachent pas plus d'importance à la fréquentation régulière de leurs enfants à la classe. Pour un rien,

Digitized by Google

on les garde à la maison. Cette solution de continuité est préjudiciable non seulement aux absents, mais aussi à ceux qui assistent ponctuellement à la classe, et donne, en plus, un surcroît d'ouvrage à l'institutrice.

CONSTRUCTIONS, RÉPARATIONS ET AMEUBLEMENTS

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, six maisons ont été construites au coût de $7,450 ; des réparations ont été faites pour environ $1,000, et il a été acheté 200 pupitres pour élèves et 20 bureaux d'institutrices pour la somme de $900 ; soit un total de $9,350 pour ces trois items.

En 1905, 26 pour cent des écoles étaient pourvues de pupitres approuvés ; aujourd'hui j'en compte 57 pour cent. A cette date, au-delà de 50 pour cent des maisons n'avaient aucun système de ventilation ; il n'en reste plus que 32 pour cent.

Pendant cette même période, 20 maisons neuves ont été construites conformément aux plans et devis de votre département.

Voilà, Monsieur le Surintendant, un bilan bien satisfaisant pour une période aussi courte, et qui est tout à l'honneur de l'esprit de progrès qui anime les commissions scolaires de mon district.

Et tout ce travail s'est accompli sans froissement et sans heurt. Suivant, dans la mesure de mes capacités, la sage politique du gouvernement, je me suis efforcé, à l'aide des ressources mises à ma disposition, de gagner ce terrain par la persuasion. Je ne crains pas d'affirmer en invoquant votre témoignage, M. le Surientendant, que mes relations avec les commissions scolaires de mon district ont toujours été des plus cordiales, et les quelques lignes qui précèdent prouvent à l'évidence que je n'ai pas travaillé en vain.

PERSÉVÉRANCE DANS L'ENSEIGNEMENT

Puisque le bulletin que je dois transmettre à votre département, après la visite de chaque municipalité, m'oblige à donner l'âge des institutrices, bien que ce procédé soit d'un goût fort discuté parfois, j'ai cru bon de faire un relevé de ces chiffres afin d'avoir une idée de l'expérience que possède le personnel qui dirige les 137 écoles sous contrôle de mon district. Disons tout d'abord que ce personnel est composé d'institutrices laïques pour la grande majorité : il n'y a que 3 instituteurs et 14 religieuses. Voici ce relevé :

Digitized by Google

Institutrices	ayant	1 an de service :	33.
"	"	2 ans "	28.
"	"	3 " "	15.
"	"	4 " "	14.
"	"	5 " "	10.
"	" de	5 à 10 ans "	25.
"	" de	10 à 20 " "	12.
"	" de	20 et plus "	1.
			138

Les 61 institutrices qui ont un et deux ans d'expérience forment 44 pour cent de ce personnel et leur âge moyen est moins de 18 ans.

En faisant le même calcul pour celles qui ont d'un an à cinq ans de service, je trouve qu'elles composent 72 pour cent du nombre total et que leur âge moyen est moins de 19 ans. Maintenant, dans ce territoire qui s'étend de Sayabec à L'Anse-aux-Gascons, soit un parcours en ligne droite de 200 milles et composé de 33 municipalités scolaires catholiques, il n'y a pas une seule école modèle de garçons.

ÉCOLES DE GARÇONS

A force de répéter cette vérité pédagogique " qu'il faut des maîtres pour former des caractères chez les garçons en âge de suivre le cours modèle ", nous finirons peut-être par l'ancrer dans l'esprit de nos populations. Quelques institutrices peuvent avoir les qualités requises pour bien conduire une école de garçons, y faire faire des progrès en y maintenant une bonne discipline, mais elles ne sauraient donner un enseignement en harmonie avec les besoins de l'homme et approprié à ses facultés

Autrefois, on comptait plusieurs écoles dirigées par des maîtres dans Bonaventure ; entre autres, à Nouvelle, à Carleton, à Maria et ailleurs. Il est vraiment regrettable qu'on n'ait pas fait d'efforts pour les maintenir. Toutefois, il y a encore raison d'espérer puisque le gouvernement, à la demande du comité catholique, se propose d'encourager l'engagement des maîtres en accordant un octroi spécial aux municipalités qui organiseront une école de garçons.

J'ai donc confiance que mon district va bénéficier de cette générosité et que l'établissement de ces cours aura pour effet d'enrayer quelque peu, chez les jeunes de 12 à 15 ans, cette lamentable procession annuelle vers les chantiers, les moulins à scie et la pêche à la morue, avant que de posséder les

Digitized by Google

rudiments de sciences nécessaires pour exercer avec jugement les prérogatives de notre système représentatif, quand ils seront devenus des citoyens.

PRIMES AUX INSTITUTRICES

Dans un rapport spécial, je vous ai déjà désigné quelques noms de celles qui méritent une gratification pour le succès de leur enseignement. Permettez-moi d'insérer ces noms ici, afin que toutes les commissions scolaires puissent connaître ces vaillantes. Ce sont: Madame O. Levesque, Mlles Ida Babin, Ida Parant, Alice Lavergne, Adèle Lepage, Lucienne Langlais, Marie-Louise LeBlanc, Béatrice Cyr, Jane Cleary, Wilhelmine Carrier, Eugénie Labbé, Bernadette Gagnon, Elizabeth Caillouette, Agnès Nellis, Léontine Allard, Marie Landry et Rose Poirier.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS

Je regrette de ne pas avoir sept primes à distribuer aux municipalités au lieu de cinq, comme il y avait lieu d'espérer, après certaines déclarations ministérielles faites au cours de la session de 1908. Même aux conditions difficiles qu'on avait déterminées pour leur obtention, j'aurais pu en faire la distribution facilement. J'espère bien toutefois que la partie n'est pas remise, et que le gouvernement continuera cette bonne politique en ajoutant ces deux prix de $80 et de $100 pour les municipalités qui paieront un minimum de $125 et de $150 à toutes leurs institutrices.

Pour cette année, voici celles que j'ai l'honneur de vous désigner:

Nouvelle	$60.00
Lac-au-Saumon	50.00
St-Alphonse-de-Caplan	40.00
Causapscal	35.00
Maria	30.00

LIVRES DE RÉCOMPENSE

L'article 19 des règlements scolaires dit " qu'il est désirable qu'un volume au moins soit donné dans chaque classe. L'inspecteur pourra donner des livres de récompense supplémentaires pour la bonne conduite et l'assiduité ". Or, pour les 160 départements de mon district, j'ai reçu l'année dernière, 625 volumes de tous genres, ce qui donne moins de 4 livres pour chaque classe composée de 3 à 4 divisions. Ce nombre n'est par suffisant, et je le regrette beaucoup, car les enfants, de même que les parents, attachent toujours une grande importance à ces prix.

Digitized by Google

Pour nous, pas de livres, moins d'ouvrage, économie de temps et d'argent ; mais pour les enfants, moins d'encouragement, moins de travail et, par conséquent, de succès. C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir demander au gouvernement d'en augmenter le nombre, du double au moins.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Si vous consultez, M. le Surintendant, le rapport que je vous ai transmis au sujet des conférences que nous donnons dans les mois de septembre et d'octobre, vous constaterez que près de 90% des institutrices religieuses et laïques y ont assisté.

Malgré la courte durée de ces assises, je puis déclarer qu'elles font beaucoup de bien et qu'en général les titulaires des écoles font preuve de bonne volonté et de discernement en mettant ces enseignements en pratique.

Si toutes les institutrices avaient fait un stage quelconque dans une école de pédagogique avant d'aller au Bureau central, je serais prêt à admettre l'utilité problématique de ces causeries, mais en tenant compte du système actuel de recrutement et du renouvellement continuel des titulaires des écoles, je suis d'avis que ces conférences doivent être maintenues.

" L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE "

Voilà un auxiliaire bien apprécié dans toutes les écoles. Au commencement de chaque mois, on a hâte de la recevoir, et je suis heureux de constater que ses leçons servent de plus en plus de modèles. C'est à bien dire le seul recueil que l'on rencontre sur les rayons des bibliothèques scolaires.

A ce sujet permettez-moi d'exprimer un vœu, ou plutôt de me faire l'écho d'un désir qui m'a été exprimé maintes fois. Ce serait de voir cette revue publié plus souvent, afin d'augmenter le nombre de ses exercices et de ses reproductions littéraires si agréables et toujours si instructives pour le personnel enseignant.

Il n'y aurait qu'une voix, j'en ai la conviction intime pour en remercier qui de droit, si ce projet se réalisait.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Je puis déclarer avec plaisir que la plupart d'entre elles comprennent leurs devoirs et font de louables efforts pour les bien remplir. Sur 32 municipalités, 18 ont fait les visites exigées et m'ont accompagné aux examens. Par mes bulletins, vous avez pu constater qu'il s'est fait beaucoup de progrès dans

Digitized by Google

la vallée de la Matapédia, où les plus veilles paroisses comptent à peine 30 ans d'existence ; il n'y a plus que 2 municipalités retardataires dans ce territoire, et j'ai confiance qu'elles vont emboiter le pas sur leurs voisines, en 1909.

L'octroi supplémentaire de $50,000 — et qui a été porté à $75,000 par la Législature, cette année — pour être distribué aux municipalités qui paient un minimum de $100 à toutes les institutrices, a été mérité par 27 sur 32, ajoutant $1,441.27 au budget scolaire de mon district. Avec les cinq primes que nous avons à distribuer, ces octrois sont de précieux appoints pour aider l'inspecteur dans son travail de propagande, et lui permettent d'obtenir beaucoup plus aujourd'hui qu'autrefois pour l'augmentation des traitements et l'amélioration des écoles.

Le jour où l'inspecteur pourra, sans entrave, se livrer entièrement à la surveillance du district qui lui est confié, et visiter certaines écoles autant de fois qu'il le jugera nécessaire, je suis convaincu que cette date marquera une ère de progrès plus accentué encore, surtout au point de vue intellectuel. Pour ma part je fais mon devoir consciencieusement, mais je vous avoue franchement qu'avec une dépense moyenne de $4 à $5 par jour, je voyage aussi rapidement que possible. En pratiquant la plus sévère économie, j'ai déboursé, l'année dernière $372 pour mes conférences et mes visites.

J'ai confiance que cette année la libéralité du gouvernement va se manifester à notre endroit, et que nous pourrons ensuite accomplir un travail plus efficace tout en faisant honneur à notre profession et à la province.

MUNICIPALITÉS PAUVRES

J'ai l'honneur de vous prier, de bien vouloir accorder un octroi spécial, à même le fonds destiné aux écoles pauvres, aux municipalités suivantes : Ste-Florence-de-Beaurivage, St-Léon-le-Grand, St-François-d'Assisse, St-Louis-de-Gonzague, St-Alphonse-de-Caplan, Miguasha, Paspébiac, Port-Daniel-Ouest, St-Godefroy, Cross-Point et New-Carlisle.

La répartition de ce fonds, pour les écoles de mon district, ne me semble pas tout à fait équitable. Il serait désirable que cette liste fût revisée, afin d'en éliminer les noms de certaines municipalités relativement à l'aise aujourd'hui et qui continuent à bénéficier de ces faveurs au détriment de paroisses pauvres et de colonies naissantes.

Ci-après, la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Nouvelle	6	8.1	7	6	7.5	10	38.6	Très bien.	7	7.2	14.2	Très bien.
2	St-Jules	4	8.7	7	5.7	6.6	10	38	"	7	7	14.2	"
3	Mann	2	7	10	4	6.6	10	37.6	"	7	7	14	"
4	Maria	9	7	7.3	6.4	6.5	10	37.2	"	7.3	6.8	14.1	"
5	St-Alphonse-de-Caplan	3	6.3	5.1	6	6.4	10	34	"	7.6	7.6	15.2	"
6	Carleton	3	8	10	4.4	6 8	10	39.2	"	7	6.3	13.3	"
7	Paspébiac	7	7.5	6.5	6	7.5	10	37.5	"	6.7	6.7	13.4	"
8	Shoolbred	1	8	4	3.6	6.4	10	32	"	8.0	7.5	15.5	"
9	Sayabec	5	6	5.5	10	6.4	10	37.9	"	6.2	6.5	12.8	"
10	Ste-Florence-de-Beauri-vage	2	6	7	8	7	10	38	"	6.5	6	12.5	"
11	St-Alexis	5	5.8	5.9	5.8	7	10	34.5	"	6.8	6.9	13.7	"
12	St-Louis-de-Gonzague	1	6.3		6.8	6.4	10	32	"	7	7	14	"
13	St-Laurent-de-Matapédia	4	7.2	6.5	5.6	6.7	10	36	"	5.7	6.2	11.9	Bien.
14	New Richmond (diss.)	7	6.8	6	5	6.7	10	34.5	"	6.5	5.9	12.4	Très bien.
15	Cross-Point	1	5	4	4	7.8	10	30.8	"	7	7	14	"
16	New-Carlisle	2	8.5	8	5	8	10	39.5	"	5	5.5	10.5	Bien.
17	St-Edmond-du-lac-au-Saumon	4	8.2	8	6	7.1	8.5	37.8	"	5.7	5.5	11.2	"
18	St-Bonaventure	14	7.3	6.2	6	6.6	10	36.1	"	6	5.6	11.6	"
19	Causapscal	7	5.1	4	4.4	5.9	10	31.4	"	7.1	6.6	13.7	Très bien.
20	St-Omer	3	8.3	6.3	5	6.3	10	35	"	5.3	6	11.3	Bien.
21	Migusasha	2	6	6	5.4	6.3	10	32.7	"	6	6	12	"
22	Port-Daniel-Est	3	4.6	9	4	6.4	10	34	"	6	5	11	"
23	St-François d'Assise	1	5	5	4.9	7	10	31.9	"	6	6	12	"
24	Cedar-Hail	8	5.5	3.7	4.4	6.4	10	30	Bien.	5.8	6.2	12	"
25	L'Anse-aux-Gascons	4	5.3	6.3	4	6.6	10	32	Très bien.	5.3	5.3	10.6	"
26	Cox (diss.)	1	6	3	4	7.2	10	30.2	Bien.	6	5	11	"
27	St-Benoit-Labre-d'Amqui	11	5.5	5.1	5	6.2	8.6	30.4	"	5.8	5.2	11	"
28	St-Charles-de-Caplan	7	4.5	3.8	4.4	6.6	10	29.3	"	5.8	5.5	11.3	"
29	St-Godefroi	6	5.2	4.4	4.8	6.4	10	30.8	Très bien.	5.8	4.6	10.2	"
30	Port-Daniel-Ouest (diss.)	2	5	4.5	5	6	10	30.5	"	5	5	10	"
31	St-Léon-le-Grand	3	4	2	5.2	6.5	10	28.1	Bien.	5.7	5.2	10.9	"
32	Ristigouche	2*											

* Ces écoles étaient fermées à l'époque de ma visite.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-E. MARQUIS,
Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. J.-G.-W. McGOWN

MONTRÉAL, 30 juin 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1908-09.

J'ai visité 144 écoles sous contrôle. Dans ces écoles, il y a 488 classes dans la cité de Montréal, 513 dans le comté d'Hochelaga et 12 dans le comté de Laval.

Il y a, en outre, 44 écoles indépendantes comptant 9,945 élèves.

Dans la cité de Montréal, je compte 21,539 élèves inscrits, présence moyenne 19,211, soit 89 pour cent. Ecoles indépendantes 5,527 inscrits, présence moyenne 4,806, soit 87 pour cent.

Dans le comté d'Hochelaga, je compte 25,490 inscrits, présence moyenne 21,059, soit 82 pour cent. Ecoles indépendantes 4,118 inscrits, présence moyenne 3,849, soit 93 pour cent.

Dans le comté de Laval, 495 inscrits, présence moyenne 390, soit 79 pour cent. Ecoles indépendantes 300 inscrits, présence moyenne 284, soit 94 pour cent.

Il y a donc 47,524 élèves sous contrôle et 9,945 indépendants, soit en tout 57,469.

J'ai accepté les écoles suivantes qui ont été construites pendant la présente année.

Dans la cité de Montréal, l'école St-Joseph qui a coûté $60,000.00 et qui contient 16 classes.

Dans le comté d'Hochelaga, à Verdun, école de garçons, qui a coûté $52,000.00, 10 classes.

Ville-St-Louis, école des filles, a coûté $70,000.00 et contient 18 classes.

L'école du Parc-Amherst, qui a coûté $10,000.00 et contient 6 classes.

Dans la ville de la Longue-Pointe, deux écoles dont l'une au Parc-Terminal, a coûté $6,150.00, l'autre au Parc-Bernard, $7,000.00.

Dans le comté de Laval, St-Elzéar, une école, $1,571.00.

Je disais, dans mon dernier rapport, que dans l'école Sarsfield et l'école Olier, *on a ajouté* 19 et 18 classes, j'aurais dû dire *on a complété* 19 et 18 classes.

Digitized by Google

Je remercie M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles, qui m'a accompagné dans toutes les écoles de la cité de Montréal, qui sont au nombre de 53.

Je remercie aussi MM. les curés ou vicaires dans le comté d'Hochelaga, ainsi que les commissaires d'écoles qui m'ont assisté dans les visites de leurs écoles.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité la prime d'encouragement :

1. Verdun..... $60.00
2. Ville St-Paul..... 50.00
3. St-Jean-Baptiste..... 40.00
4. Cité de Montréal..... 35.00
5. Côteau-St-Louis 30.00

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Verdun	2	10	10	9.5	10	10	49.5	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Edouard	2	10	10	9	10	10	49	"	10	9	19	"
3	St-Elzéar	1	10	10	8.2	9	10	49	"	10	10	20	"
4	Ville St-Paul	2	10	10	8.7	10	10	48.7	"	10	9	19	"
5	Villeray	3	10	10	9.7	9	10	48.7	"	10	8	18	"
6	St-Henri	5	10	10	9.5	9	10	48.5	"	10	9.4	19.4	"
7	Cité de Montréal	53	9.6	9.5	9	10	10	48.2	"	10	2.5	19.5	"
8	Bordeaux	2	10	10	9	9	10	48	"	10	10	20	"
9	Coteau-St-Louis	2	10	10	9	9	10	48	"	10	10	20	"
10	Maisonneuve	4	10	10	9	9	10	48	"	9	10	19	"
11	St-Pierre-aux-Liens	1	10	10	9	9	10	48	"	10	9	19	"
12	Parc-Amherst	1	10	9	10	9	10	48	"	10	10	20	"
13	Ste-Cunégonde	2	10	10	8.7	7	10	47.7	"	10	10	20	"
14	St-Jean-Baptiste	2	10	10	7.5	10	10	47.5	"	10	10	20	"
15	Village Turcot	1	10	10	8.2	9	10	47.2	"	10	9	19	"
16	Boulevard-St-Paul	2	10	10	8.2	9	10	47.2	"	10	9	19	"
17	Longue-Pointe	2	10	9.5	9.7	9	10	47.2	"	10	9.5	19.5	"
18	Pointe-aux-Trembles	2	10	10	9	8.5	10	47.5	"	10	9.5	19.5	"
19	St-Michael's	2	10	10	8.7	8.5	10	47.2	"	10	10	20	"
20	Tétreaultville	2	10	10	9.2	8	10	47.2	"	10	8	18	"
21	St-Grégoire-le-Thaumaturge	6	10	10	9.5	8	10	47.5	"	10	10	20	"
22	St-Vincent-de-Paul	1	10	9	8	10	10	47	"	8	8	16	"
23	St-Jules	1	10	10	7.5	9	10	46.5	"	10	10	20	"
24	Côte-des-Neiges	2	10	10	7.7	9	10	46.7	"	10	9.0	19.5	"
25	Côte-St-Léonard	1	10	10	6.5	10.	10	46.5	"	10	10	20	"

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
26	Côte-St-François	1	10	10	7.5	9	10	46.5	Excellent.	10	10	20	Excellent.
27	St-Louis-de-Mile-End	4	9.5	9.5	8.7	9	10	46.7	"	10	10	20	"
28	Hochelaga	3	10	9.3	8	9	10	46.3	"	10	9.7	19.7	"
29	St-Jean-de-la-Croix	2	8	10	10	8	10	46	"	10	9	19	"
30	Ahuntsic	1	10	10	6	10	10	46	"	10	8	18	"
31	Outremont	2	10	10	8	8	10	46	"	10	10	20	"
32	Westmount	2	10	10	8	9	9	46	"	10	9	19	"
33	Sault-au-Récollet	1	10	10	7.5	8	10	45.5	"	10	9	19	"
34	Pont-Viau	1	10	8	8.5	10	10	45.5	"	10	10	20	"
35	Notre-Dame-de-Grâce	2	10	10	6	9	10	45	"	10	9.5	19.5	"
36	Côte-St-Luc	4	10	10	6	9	10	45	"	10	9	19	"
37	Coteau-St-Pierre	1	10	10	6	9	10	45	"	10	9	19	"
38	Côte-Visitation	3	9	9.3	8	9.3	10	45	"	10	8	18	"
39	Rivière-des-Prairies (paroisse)	2	10	10	6.5	8	10	44.5	"	10	10	20	"
40	St-François-de-Sales	4	10	6	9.2	8.7	10	43.9	"	9	9	18	"
41	Bas-du-Sault	1	10	8	6.7	9	10	43.7	"	10	10	20	"
42	Côte-St-Michel	2	10	7	6.5	10	10	43.5	"	10	10	20	"
43	Rivière-des-Prairies (village)	1	10	8	7.2	8	10	43.2	"	10	10	20	"
44	Les-Ecors	1	10	4	8.5	9	10	41.5	"	10	8	18	"
45	La-Grand'-Côte	1	10	4	7.7	9	10	40.7	"	10	8	18	"
46	Ville de la Longue-Pointe	2	10	9.5	.(1)	10	10	39.5	"	8.5	8	16.5	"

(1) La municipalité n'a pas encore fixé le taux par $100.00.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G.-W. McGOWN, *Insp. d'écoles.*

M. J.-T. MOLLEUR

ST-CÉSAIRE, 16 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district pour l'année 1908-09.

Il y a dans mon district 32 municipalités et 158 écoles sous le contrôle des commissaires, dont 2 académies, 15 écoles modèles et 141 écoles élémentaires; 153 écoles ont été visitées, et 5 étaient fermées lors de ma visite.

Ces écoles ont été fréquentées par 7,357 élèves, la présence moyenne a été de 5,860, soit 79 pour cent.

Ces élèves sont ainsi classés:

790	garçons	de	5	à	7	ans.
2,734	"	"	7	"	14	"
124	"	"	14	"	16	"
13	"	au-dessus de	16	"		=3,661.

Digitized by Google

857	filles	de	5	à	7	ans.
2,678	"	"	7	"	14	"
146	"	"	14	"	16	"
15	"	au-dessus de			16	" =3,696.

1,216 élèves d'origine française ont appris l'anglais et 6 d'origine anglaise ont appris le français.

222 membres dont 22 religieux, 44 religieuses et 146 institutrices laïques diplômées, 4 institutrices non diplômées mais ayant une autorisation du Surintendant, et 6 institutrices non diplômées et sans autorisation.

La moyenne des salaires pour les religieux est de $243.00, de $134.00 pour les religieuses et de $129.00 pour les institutrices laïques ; les plus hauts salaires payés pour les institutrices laïques sont de $175.00, et les plus bas de $110.00.

Sur 158 maisons d'école, 24 sont en mauvais état et devraient être réparées ou reconstruites ; sur 213 salles de classe, 64 sont trop petites et 23 ne sont qu'imparfaitement aérées.

Dans le cours de l'année 1908-09, 5 maisons d'école ont été reconstruites et 4 ont été réparées, 7 ont été acceptées et 2 rejetées.

Le mobilier est défectueux dans 14 salles de classe, 50 écoles n'ont pas d'armoire-bibliothèque et 55 n'ont pas de globe terrestre.

Monsieur le Surintendant, je constate avec satisfaction que les primes données aux institutrices sont un puissant stimulant qui fait que chacune s'efforce d'obtenir cette prime et l'honneur d'obtenir un certificat qui permet de se présenter avec tant davantage et d'obtenir un meilleur salaire.

La prime accordée aux municipalités a aussi un excellent effet, chaque municipalité s'efforce de se mettre en état de la mériter et l'on tient autant à l'honneur qu'à la valeur de la prime.

Et les conférences pédagogiques sont, dans mon humble opinion, le moyen le plus pratique, pour l'inspecteur, de bien renseigner les institutrices sur les nombreux devoirs qu'elles ont à remplir et de les mettre en garde contre certains défauts remarqués par lui lors de ses visites, c'est dans ces réunions, en effet, où l'inspecteur peut signaler tous les défauts qui peuvent se présenter dans une classe sans humilier personne et où chacun se reconnaît et peut en faire son profit à l'avenir.

Voici maintenant les municipalités qui, comparativement à l'année 1907-08, ont obtenu une gratification selon l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 :

Digitized by Google

Village St-Charles,	4	.....	$60.00
Village Richelieu,	4	.....	50.00
St-Charles, paroisse,	4	.....	40.00
Village St-Dominique,	4	.....	35.00
St-Barnabé,	3.8	.....	30.00

Ci-suit la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'art. 231 des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Pie (village)	2	10	10	6	9	10	45	Excellent.	6.2	6.2	12.4	Bien.
2	Village St-Denis	2	10	8.5	6	9	10	43.5	"	10	10	20	Excellent
3	St-Hilaire	7	9.4	9.4	7	7.5	10	43.3	"	8.5	8.5	17	Très bien.
4	Village St-Charles	1	10	10	7	6	10	43	"	10	10	20	Excellent.
5	Ste-Hyacinthe (cité)	3	9.3	9.3	6	8	10	42.6	"	10	10	20	"
6	Village Richelieu	1	10	10	4	8	10	42	"	8	8	16	Très bien.
7	St-Césaire	11	9	10	6	6.9	10	41.9	"	8.9	7.9	16.8	"
8	St-Hyacinthe-le-Confesseur	4	9	9.5	6	7.2	10	41.7	"	9.7	9.7	19.4	Excellent
9	St-Dominique No 2	5	8.2	9	6	8.4	10	41.6	"	9	9	18	"
10	Ste-Rosalie	5	9.6	9.4	5	7.4	10	41.4	"	9.2	9.2	18.4	"
11	St-Thomas-d'Aquin	5	9.6	8.8	6	6.8	10	41.2	"	9	9	18	"
12	Marieville	2	8	9	6	8	10	41	"	9	9	18	"
13	St-Pie (paroisse)	10	8.4	9	6	7.5	10	40.9	"	8.2	8.2	16.4	Très bien
14	St-Paul-d'Abbotsford	7	9	9.1	6	6.7	10	40.8	Très bien.	8.7	8.7	17.4	"
15	St-Barnabé	6	9.1	8.5	6	7	10	40.6	"	8.5	8.5	17	"
16	St-Mathias	4	8	9	6	7	10	40	"	8.2	8.2	16.4	"
17	Village St-Dominique	1	10	8	5	7	10	40	"	10	10	20	Excellent
18	N.-D.-St-Hyacinthe	5	8.8	9	6	6.1	10	39.9	"	9.5	9.5	19	"
19	La-Présentation	7	8.4	8.4	6	6.8	10	39.6	"	8.8	8.8	17.6	Très bien
20	St-Charles (paroisse)	6	8.8	8.5	6	6.1	10	39.5	"	8.3	8.3	16.6	"
21	Ste-Madeleine	4	8.5	8	6	6.7	10	39.2	"	8.5	9	17.5	"
22	St-Joseph	1	9	9	5	6	10	39	"	9	9	18	Excellent.
23	La-Providence	1	9	9	6	5	10	39	"	10	10	20	"
24	St-Denis (paroisse)	8	9.3	8.6	5	5.6	10	38.5	"	8.5	8.5	17	Très bien.
25	St-Jean-Baptiste	7	8.2	7.4	5	7.8	10	38.4	"	8.8	8.7	17.5	"
26	Ste-Angèle	6	8.5	7.1	6	6.3	10	37.9	"	7.8	7.8	15.6	"
27	St-Damase	10	7.9	7.7	5	7.1	10	37.7	"	7.9	7.9	15.8	"
28	Rougemont	5	7.8	7.6	5	7	10	37.4	Bien.	8	8	16	"
29	Ste-Marie-de-Monnoir	10	7.9	7.2	5	7	10	37.1	"	8.2	8.1	16.3	"
30	N.-D.-de-Bon-Secours	3	8.6	6.3	5	7	10	37	"	7.6	7.6	15.2	"
31	St-Judes	8	7.7	8	5	6	6.3	10	35	"	8	8	16	"
32	Salvail	1	4	8	6	6.6	10	34.6	"	10	10	20	Excellent

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-T. MOLLEUR,
Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. H. NANSOT

QUÉBEC, 15 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport général annuel sur les écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1908-09.

Les 28 municipalités scolaires qui composent le district ont fait fonctionner, sous contrôle des commissaires, 174 écoles réparties comme suit :

1 école primaire supérieure de garçons.
3 écoles primaires intermédiaires de garçons.
1 école primaire intermédiaire de filles.
3 écoles primaires intermédiaires mixtes.
3 " " élémentaires de filles.
163 " " " mixtes.

A ces écoles sous contrôle, il faut ajouter 14 écoles indépendantes, savoir :

3 écoles primaires supérieures de filles.
1 école primaire intermédiaire de filles.
1 " " élémentaire de garçons (pensionnat).
9 écoles primaires élémentaires mixtes.

Quatre de ces 9 dernières n'ont pas été visitées : elles sont sur des points non encore organisés où sont établis des groupes de colons ne faisant partie d'aucune municipalité. Ce sont MM. les curés de St-Mathias-de-Cabano, de St-Honoré, de St-Jean-de-Dieu et de St-Louis-du-Ha ! Ha ! qui s'en occupent avec zèle pour aider les colons. Ces quatre écoles donnent un commencement d'instruction à environ 80 enfants.

Au total, il y a donc dans mon district 188 écoles qui donnent l'instruction à un peu plus de 7,000 enfants.

La moyenne des présences a augmenté, malgré l'épidémie de variole qui a fait le tour du comté. L'an dernier, la présence moyenne était de 72 pour cent et cette année elle a été de 77⅔ pour cent. Il y a donc progrès dans l'assiduité des élèves.

Le personnel enseignant, instituteurs et institutrices, a été de 239 personnes, dont 203 dans les écoles sous contrôle et 36 dans les écoles indépendantes :

Digitized by Google

Instituteurs religieux enseignant dans les écoles sous contrôle							9	
" laïques	"	"	"	"	"	.....	1	
Institutrices religieuses	"	"	"	"	"	.....	5	
" laïques	"	"	"	"	"	.....	188	
								203
Institutrices religieuses	"	"	"	indépendantes		.....	27	
" laïques	"	"	"	"		.....	9	
								36
Total du personnel enseignant								239

J'ai encore à regretter qu'environ un tiers des institutrices sous contrôle des commissaires enseignent sans diplôme et que quelques-unes d'entr'elles aient été encore engagées sans autorisation. Je dois dire que la proportion de ces dernières a diminué et que l'on a tenu un peu compte de mes avis à ce sujet.

La situation peu attrayante, l'éloignement, plus encore que la modicité du salaire est le plus grand obstacle pour se procurer des institutrices dans un assez grand nombre d'arrondissements. Quand il s'agit de prendre la direction d'une école située à 8, 9, 10 et 11 milles de l'église, une institutrice y regarde à deux fois et bien peu consentent à s'engager. On est alors obligé de prendre une personne de bonne volonté qui très souvent, sans avoir de diplôme, enseigne très bien dans une petite école, pour rendre service. Je suis persuadé que, tant que la population ne sera pas plus dense, il sera difficile de faire autrement.

Les municipalités scolaires comprennent la nécessité de faire quelque chose pour l'augmentation des salaires, et elle font réellement quelque chose, quoique ce soit peu, car on a fait encore un pas cette année.

Voici la moyenne des salaires des 4 dernières années pour les *institutrices* seulement :

Moyenne du salaire en	1905-06	$86.39	par année.
" "	1906-07	90.10	"
" "	1907-08	93.86	"
" "	1908-09	97.01	"

Le tableau comparatif suivant montre bien le progrès ascensionnel des salaires d'institutrices durant les mêmes années :

Digitized by Google

Moyenne des salaires	Nombre de municipalités			
	1905-06	1906-07	1907-08	1908-09
de $60.00 à $ 70.00 dans.....	2	0	0	0
" 70.00 " 80.00 "	3	4	2	1
" 80.00 " 90.00 "	14	9	8	6
" 90.00 " 100.00 "	5	9	11	8
audessus de 100.00 "	3	5	7	13

N. B.—Les deux premières années il y avait 27 municipalités ; depuis deux ans, il y en a 28.

L'unique instituteur laïque de mon district, qui dirige l'école modèle des garçons à Trois-Pistoles, reçoit $375.00, c'est une augmentation de $75.00 sur l'an dernier.

Les Frères des Ecoles chrétiennes qui dirigent l'école primaire supérieure, académie des garçons, à Fraserville, reçoivent $2,300.00 pour 9 frères, soit comme l'an dernier $255.55 par frère.

Les 5 primes accordées par le gouvernement pour stimuler le zèle des municipalités scolaires a eu un très heureux effet: l'an dernier, pour la première fois, trois municipalités seulement avaient rempli toutes les conditions d'entrée au concours ; deux primes étaient restées sans emploi. Cette année les cinq primes seront prises, et j'ai eu à choisir entre neuf municipalités pour recommander les cinq qui devront les avoir.

Ces cinq municipalités par ordre de mérite sont:

Fraserville.—Pour construction, agrandissement, améliorations de maisons d'école, achat de mobilier, etc. Le tout se montant à environ $21,000, pour l'année.

Je recommande cette municipalité pour la prime de $60.00.

St-Mathias-de-Cabano.—Municipalité nouvelle qui débute en construisant dans la même année trois maisons d'école dont une à 6 classes: soit une dépense d'au moins $7,000.

Je recommande cette municipalité pour la prime de $50.00.

St-Antonin.—Qui a montré beaucoup de bonne volonté pour payer les institutrices convenablement, a transformé complètement une de ses écoles pour la rendre comme neuve et l'aménager suivant les règlements.

Je recommande cette municipalité pour la prime de $40.00.

Digitized by Google

St-Éloi.—Qui a augmenté le salaire des institutrices et qui reconstruit une maison d'école non encore terminée.

Je recommande cette municipalité pour la prime de $35.00.

Notre-Dame-du-Portage.—Qui a augmenté aussi le salaire des institutrices et entreprend des améliorations considérables à l'école modèle.

Je recommande cette municipalité pour la prime de $30.00.

Une bonne volonté bien marquée se fait sentir pour apporter amélioration à l'état misérable d'un trop grand nombre encore de maisons d'école; pour ne citer que les principaux exemples, je mentionnerai les municipalités, qui, cette année ont fait des dépenses relativement considérables pour constructions, réparations, agrandissement de maisons d'école: Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, $800.00; Trois-Pistoles, No 2, $650.00; Ste-Françoise, (pour 2 écoles), $775.00; St-Jean-de-Dieu, $340.00; St-Antonin, $224.00; Rivière-du-Loup, $525.00; St-Mathias-de-Cabano, $7,500.00; Fraserville qui mérite d'être citée à l'ordre du jour et grandement félicitée pour son zèle et son esprit de progrès; si je tiens compte des améliorations, constructions, achat de mobilier faits depuis deux ans, cette municipalité a dépensé environ $34,000.00 et il y a encore des entreprises pour l'an prochain.

Je crois qu'il est impossible de ne pas voir, en présence de ces faits réels, un progrès évident, et il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître une bonne volonté très grande qui, comme je l'ai dit souvent, n'a malheureusement pas à sa disposition les ressources nécessaires pour faire sans délai tout ce qu'il y a à faire.

Depuis cinq ans, j'ai pu voir construire dans mon district 7 églises, j'en ai vu finir deux magnifiquement à l'intérieur, faire des travaux considérables de restauration à une autre.

Toutes les charges qui pèsent sur les contribuables pour ces travaux ne permettent pas, comme bien l'on pense, de faire immédiatement tout ce qu'il y a à faire pour les écoles. On y songe, on veut bien le faire, on le fait peu à peu, mais il faut le temps.

D'année en année on améliore et on ne peut rien demander de plus que la persévérance dans le travail commencé. Il faut être aux prises avec les difficultés pour comprendre que " Paris ne s'est pas fait dans un jour" et qu'il serait injuste de critiquer sans mesure et sans fondement, au risque de décourager ceux qui travaillent avec bonne volonté et constance suivant la mesure de leurs moyens.

Digitized by Google

Les examens que j'ai faits dans ma visite aux écoles m'ont permis de constater qu'on se perfectionne dans l'art d'enseigner ; les vieilles routines qui ne faisaient cas, pour ainsi dire, que de la mémoire, disparaissent. On s'applique maintenant à faire comprendre ; on fait faire aux enfants l'apprentissage de l'emploi de leurs facultés, on s'efforce de développer leur intelligence, leur jugement, de leur faire comprendre ce qu'on veut leur faire apprendre ; et c'est bien raisonnable puisqu'on ne sait réellement que ce que l'on comprend.

Si le personnel enseignant se renouvelait moins souvent, il aurait plus de temps pour acquérir l'expérience qui est encore plus importante que la science pour enseigner d'une manière pratique.

Les gratifications accordées pour longs services aux instituteurs et institutrices après 10, 15 et 20 ans, auront certainement le bon effet d'encourager le personnel enseignant à persévérer dans sa noble profession.

Les conférences pédagogiques ont été bien suivies ; très peu d'institutrices les ont manquées et ce pour des raisons de maladie ou autres très valables ; les directions données dans ces conférences sont suivies avec intelligence et bonne volonté et produisent de bons résultats. Les institutrices sont zélées pour y assister et font même des sacrifices pour cela, car, dans bien des cas, la faible indemnité de déplacement qui leur est accordée est insuffisante pour les défrayer de leurs dépenses.

L'Enseignement Primaire apporte toujours aussi sa bonne part dans la formation du personnel enseignant par ses excellentes directions pédagogiques et ses modèles de leçons sur les différentes branches du programme. Les institutrices apprennent par ce précieux auxiliaire à préparer leurs classes d'une manière intelligente et par conséquent à les bien faire.

Comme par le passé, je dois dire, pour résumer ce rapport, qu'en général, il y a progrès partout et à tous les points de vue. Les encouragements donnés à l'enseignement depuis quelques années, par le gouvernement provincial, ont stimulé les commissions scolaires, les instituteurs et les institutrices, les contribuables même, qui apprécient davantage les bienfaits de l'école ; en sorte que l'on peut affirmer que si tout n'est pas parfait, on marche certainement dans la bonne voie qui mène graduellement à la perfection, en autant qu'elle est accessible.

Je joins à ce rapport le tableau de la classification des municipalités, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation [illegible] par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Fraserville	7	8.4	8.3	8	8	8	40.7	Excellent.	8.6	8.2	16.8	Excellent.
2	Cacouna (village)	2	8	8.5	4	7.5	8.5	36.5	Très bien.	9	8.3	17.3	"
3	St-Mathias-de-Cabano	3	8	6.3	6.5	7	8	35.8	"	8.3	7.7	16	Très bien.
4	Rivière-du-Loup	6	7.5	7.8	5	8	8	36.3	"	8	7.5	15.5	"
5	St Louis-du-Ha! Ha!	7	6.9	6.6	7	6.1	7.8	34.4	"	8	8	16	"
6	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	2	6	4.5	6	7	8	31.5	"	9	8	17	Excellent.
7	L'Isle-Verte	13	7.6	6.9	5	6.6	7.5	33.6	"	7.8	7.1	14.9	Très bien.
8	St-Eloi	6	6.3	6.2	5	7	7.8	32.3	"	8.1	7.7	15.8	"
9	Notre-Dame-du-Portage	4	6.5	5.8	4	7.2	8	31.5	"	8.5	8	16.5	Excellent.
10	Trois-Pistoles No 1	7	6.3	6.3	5	7.1	6.7	31.4	"	8.4	7.8	16.2	"
11	St-Antonin	8	7.6	5.6	4.5	7	7.9	32.6	"	7.7	6.9	14.6	Très bien.
12	St-Honoré	3	5.7	5.3	6	6.3	8	31.3	"	8	7.7	15.7	"
13	St-Rose-du-Dégelé	6	6	5.7	5.5	6.6	8	31.2	"	8.1	7.5	15.6	"
14	Notre-Dame-du-Lac	10	6.8	5.8	6.5	6.8	6	31.9	"	7.5	7.2	14.7	"
15	Cacouna (paroisse)	7	6.8	6	4.5	5.3	8	30.6	"	8.1	7.3	15.4	"
16	St-Eleuthère	6	6.2	5.7	5	6.6	8	31.5	"	7.5	6.8	14.3	"
17	St-Hubert	6	6.4	5	7.5	7.6	6	32.5	"	6.8	6.5	13.3	"
18	St-Jean-de-Dieu	10	6.4	4.9	5.5	6.4	8	31.2	"	7	6.4	13.4	"
19	Ste-Françoise	8	6.6	5	8	4.6	7.8	32	"	6.6	6	12.6	"
20	St-Benoît-Abbé	1	7	4	5.5	7	8	31.5	"	7	6	13	"
21	St-Cyprien	4	5.3	6	5	5.6	6.3	28.2	Bien.	8.2	8	16.2	Excellent.
22	Trois-Pistoles No 2	10	6.1	4.2	6	6.7	6	29	"	7.6	7.3	14.9	Très bien.
23	St-Modeste	5	5.8	6	4.5	3.8	7.6	27.7	"	8.2	7.5	15.8	"
24	St-Eusèbe	3	6.3	4.7	7	6.6	6	30.6	Très bien.	6.3	6.3	12.6	"
25	St-Clément	7	5.6	5.3	6.5	5.3	6.7	29.4	Bien.	6.8	6.4	13.2	"
26	St-Epiphane	11	6.4	4.5	6	5.4	7	29.3	"	6.6	6.4	13	"
27	St-Arsène	6	5.8	4.7	4	5.5	6.3	26.3	"	7.7	7.7	15.4	"
28	St-Paul-de-la-Croix	6	4.5	3.8	6	5.1	6.2	25.6	"	6.5	6.1	12.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. NANSOT,

Insp. d'écoles.

M. L.-O. PAGÉ

LOTBINIÈRE, 20 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1908-09.

Le nombre d'écoles en activité cette année, a été de 159, dont 9 indépendantes.

Digitized by Google

L'inscription totale a été de 5,922, et la présence moyenne 4,612.

La moyenne des traitements des titulaires des écoles élémentaires a été de $119.95 ; c'est une augmentation de $12.88 en moyenne pour chaque titulaire.

Les titulaires des différentes écoles ont apporté beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs et, à peu d'exceptions près, le succès a couronné leurs efforts.

Voici les noms de 22 institutrices qui, au cours des conférences pédagogiques de l'automne dernier, ont traité un sujet pédagogique : Mlles Delvina Garneau, Adèle Dumas, Aurélie Laroche, M.-Anne Grégoire, Joséphine Guay, Annie Bulter, Joséphine Laliberté, Lse-Anna Pâquet, M.-Lse Malouin, Marie Bouffard, Cécilia Lambert, M.-Emma Rhéaume, M.-Anne Montminy, Julienne Bertrand, Antonia Chandonnet, Marie Croteau, Ernestine Croteau, Anaïs Pâquet, M.-Anne Boisvert, Eva Fradet ; Mmes Anastasie-B. Fontaine et Célanire-T. Faucher.

M. Donat Dufour, qui dirige avec tant de succès une école indépendante à Ste-Anastasie, nous a aussi donné lecture d'un excellent travail.

Les gratifications de $20.00 ont été méritées par Mlle Delvina Garneau, Mme Anastasie-B. Fontaine, Mlle Emma Rhéaume, Mme Célanire T. Faucher, Mlles Antonia Chandonnet, Alphonsine Langlois, Adèle Dumas, Rose-Anne Beaudet, Eliza Garneau, Azilda Boulanger, Elmire Bérubé, M.-Anna Grégoire, Joséphine Guay, Aurélie Laroche, Bernadette Genest, Lse-Anna Pâquet, Cécilia Lambert, Aline Lauzé, Joséphine Laliberté.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 décembre 1905 : Ste-Anastasie, $60.00 ; St-Jacques-de-Parisville, $50.00 ; St-Gilles, $40.00 ; St-Antoine-de-Tilly $35.00 ; Ste-Philomène, $30.00.

Voici les principales améliorations remarquées dans ces cinq municipalités :

Ste-Anastasie :—Construction d'une école de $4,000, pupitres perfectionnés pour 350 élèves, salaires augmentés, 6 écoles réparées, 4 hangars construits, emplacement agrandi, globes terrestres.

St-Jacques-de-Parisville :—Construction d'une école, $2,000.00, pupitres perfectionnés pour 100 élèves, salaires augmentés, emplacement agrandi, cartes géographiques, tableaux noirs.

Digitized by Google

St-Gilles :—Construction d'une école, $1,000.00, salaires augmentés, cartes géographiques, tableaux noirs.

St-Antoine-de-Tilly :—Construction d'une école, $650.00, salaires augmentés, emplacement agrandi, cartes géographiques, globes terrestres.

Ste-Philomène :—Pupitres perfectionnés pour 276 élèves, salaires augmentés.

Messieurs les commissaires d'écoles des différentes municipalités m'ont généralement accompagné dans ma visite aux écoles.

Ci-suit la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Lauriervilles	1	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Leclercville	1	9	9	4	10	10	42	"	9	9	18	"
3	Ste-Anastasie	8	9.1	9.3	7	5.6	10	41	"	8.8	8.1	16.9	"
4	Ste-Agathe No 2	5	7.3	8.8	3	5.4	10	34.5	Très bien.	8.7	8.2	16.9	"
5	Leeds, diss	3	6.3	4.6	8	8.6	10	37.5	"	8.3	9.6	17.9	"
6	Nelson	3	8.3	5.3	7.4	8	10	39	"	8	8	16	"
7	Ste-Agathe No 1	2	7	8	5	10	10	40	"	7	7.5	14.5	Très bien.
8	St-Gilles	6	8.3	4	7.8	8.3	10	38.4	"	8.1	8	16.1	Excellent.
9	St-Pierre-Baptiste	7	6.7	6.8	6	9.3	10	38.8	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
10	St-Jean-Deschaillons	7	9.1	8.6	3	6.7	10	37.4	"	8.6	8	16.6	Excellent
11	St-Antoine-de-Tilly	7	7.1	8.4	2.5	8.1	10	36.1	"	8.6	8	16.6	"
12	St-Narcisse	6	8.3	7	5	6	10	36.3	"	8.3	8	16.3	"
13	Ste-Emélie	6	8.3	9	3.5	5	10	35.8	"	8.8	7.8	16.6	"
14	St-Sylvestre	8	7	5.6	6.5	9	10	38.1	"	7.2	6.8	14	Très bien
15	N.-Dame-de-Lourdes	5	7.7	3.7	7.5	6.7	10	35.6	"	5.5	6	11.5	Bien
16	St-Louis-de-Lotbinière	9	7.3	8.8	3	5.4	10	34.5	"	8.7	8.2	16.9	Excellent
17	Ste-Philomène	6	8	7.1	6	5	10	36.1	"	7.7	7.1	14.8	Très bien
18	St-Flavien	8	7.1	7.3	2.5	7.6	10	34.5	"	8.3	7.9	16.2	Excellent.
19	Inverness	5	7.8	9.1	5.5	8	10	37.4	"	6.8	6.3	13.1	Bien
20	St-Patrice	3	6.3	6.3	4.5	8.3	10	34.9	"	8	7.3	15.3	Très bien
21	Somerset-Nord	8	6.3	6.9	5	5.6	10	33.8	"	8.3	7.7	16	"
22	St-Agapit	7	6.8	6.8	4	5	10	32	"	8.3	8.4	16.7	Excellent
23	Ste-Croix	11	7.4	6.5	2.5	6.2	10	32.6	"	8.2	7.6	15.8	Très bien.
24	St-Edouard	6	7.3	5.1	2.4	7.3	10	32.1	"	8.1	7.7	15.8	"
25	St-Jacques-de-Parisville	3	7	7.3	3	5	10	32.3	"	8.3	7.3	15.6	"
26	St-Apollinaire	9	7.3	5.5	2.5	5.5	10	30.8	"	7.1	7.6	15.3	"
27	East-Leeds	2	5	5	5	6	10	31	"	8	6	14	"

J'ai l'honneur d être, etc.,

L.-O. PAGÉ,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. D. PAQUET

HAVRE-AUX-MAISONS, ILES-DE-LA-MADELEINE, 19 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le fonctionnement de la loi scolaire, dans mon district d'inspection, pour l'année expirée le 30 juin 1909.

Seize écoles élémentaires sous contrôle des commissaires ont fonctionné pendant l'année et ont été fréquentées par 1,033 élèves.

L'école St-Joseph, école de garçons indépendante, a été fréquentée par 26 élèves de 14 à 20 ans et plus.

Le couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Havre-aux-Maisons était fréquenté, cette année, par 36 jeunes filles.

Dans mon district, en général, j'ai remarqué une amélioration marquée dans les maisons d'école aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur; les terrains sont aussi plus soignés.

Le mobilier laisse encore à désirer ; mais je puis dire que là où l'on n'a pas encore de mobilier perfectionné, on reconnaît volontiers qu'il y a une lacune à combler et lorsque ces municipalités auront construit assez de maisons d'école pour subvenir au besoin de tout leur monde, alors on s'occupera du mobilier.

Les parents comprennent bien l'importance de l'éducation de leurs enfants, mais, la dureté des temps, les besoins pressants de toutes espèces auxquels ils doivent suffire, leur rendent impossible l'accomplissement d'un devoir aussi important.

Deux maisons d'école additionnelles, actuellement en voie de construction, fonctionneront pendant l'année qui commence. Une dans la municipalité du Havre-aux-Maisons, l'autre dans celle de St-Pierre-de-l'Etang-du-Nord.

L'école St-Joseph, dans la municipalité du Havre-aux-Maisons, donne satisfaction. Cette école, grâce aux sacrifices et aux efforts continuels de M. l'abbé Turbide, prend les jeunes garçons au sortir de l'école élémentaire et leur fait faire un petit cours commercial. Ceux qui en profitent s'en trouvent très bien. Au cours de ma visite, cette année, j'y ai rencontré un enfant de nos îles, marié depuis une couple d'années et qui demeure actuellement à Montréal, il était venu passer l'hiver avec ses parents ici, il n'avait d'autre

Digitized by Google

instruction que ce qu'il avait appris à l'école élémentaire il y a déjà longtemps et il sentait bien que cela ne lui suffisait pas ; c'est pourquoi il a préféré aller à l'école et il a été un des plus assidus pendant tout l'hiver. Cette école possède une bibliothèque renfermant 400 volumes.

Le couvent continue, comme par le passé, à former des institutrices pour les écoles de nos îles. Il y a là aussi une bibliothèque renfermant 400 volumes. Ces deux bibliothèques sont les seules dans mon district.

J'ai été accompagné, dans les visites que j'ai faites aux écoles, par des membres de chaque commission scolaire.

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
	St-Pierre-de-l'Etang-du-Nord	6	9	6	8	6.1	9	38.1	Très bien.	8	8	16	Très bien.
	Aubert	6	7.8	6	8	6	9	36.8	"	8	8	16	"
	Havre-aux-Maisons	3	7.3	8	6	6	8	35.3	"	8	8	16	"
	Ile-Coffin	1	6	6	6	5	8	31	Bien.	7	7	14	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DANIEL PAQUET,

Insp. d'écoles.

M. J.-B. PRIMEAU

ST-JÉRÔME, 2 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1908-09.

L'inscription était, l'an dernier, de 3,518 garçons et de 3,178 filles, soit 6,696 élèves. Cette année elle est de 3,793 garçons et de 3,267 filles, soit 7,060 élèves. Il y a donc une augmentation de 364 élèves sur l'année dernière.

Digitized by Google

La moyenne des traitements en 1907-08 était de $139,58 pour les institutrices et de $365.00 pour les instituteurs. Cette année, elle est de $148.37 pour les premières, et de $387,50 pour les derniers.

L'année dernière la présence moyenne a été de 5,006 élèves, cette année, elle est de 5,107, soit une augmentation de 101 élèves.

Les cinq municipalités de mon district d'inspection qui ont droit, cette année, à la gratification du gouvernement sont les suivantes:

1ère Pincourt, $60.00; 2ème St-Placide, $50.00; 3ème Ste-Adèle, $40.00; 4ème St-Eustache, $35.00; 5ème St-Benoit, $30.00.

Les municipalités qui ont besoin d'une aide spéciale sont encore St-Hippolyte, Ste-Marguerite, Ste-Lucie et St-Colomban.

Les écoles de mon district sont généralement ou plutôt relativement bien tenues. La compétence de certaines institutrices laisse à désirer; mais il est difficile d'exiger davantage d'institutrices qui ne reçoivent que cent et quelques piastres de traitement par année.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 70 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 30 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération des cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Jérôme (ville)	2	10	10	5	10	8	43	Excellent.	9	9	18	Excellent.
2	Ste-Thérèse (village)	2	10	10	7	8.5	7	42.5	"	8	9	17	"
3	Pincourt	1	10	9	7	6	5	37	Très bien.	5	6	11	Bien.
4	Ste-Scholastique (village)	2	8.5	9	6	6.5	6.5	36.5	"	6	8.5	14.5	Très bien.
5	St-Donat	3	8.5	6	10	5.6	5.3	35.6	"	6	7.6	13.6	"
6	Terrebonne (ville)	2	5.5	2.5	7	6	7	35	"	9	9	18	Excellent.
7	St-Joachim	1	9	9	2	8	6	34	"	7	9	16	Très bien.
8	St-Jérôme No 4	1	9	9	1	7	6	32	"	6	8	14	"
9	St-Janvier (village)	1	6	8	5	7	6	32	"	7	9	16	"
10	St-Canut No 1	3	7	6.6	5	6.3	6	31	"	6	7.6	13.6	"
11	Ste-Marguerite	6	5.6	5	8	4.6	6.6	30	"	6.3	8.3	14.6	"
12	Mirabel	2	8.5	7.5	3	5	6	30	"	6	8.5	14.5	"
13	St-Colomban	2	3.5	5	9	6.5	6	30	"	5	8.5	13.5	"
14	St-Placide	5	6.4	6	6	4.2	6.2	29.8	Bien.	6.4	9	15.4	"
15	Ste-Lucie	4	5	5	8	5.2	6	29 7	"	5.2	6.75	12	Bien.
16	Ste-Adèle	7	4.5	5.4	10	5	4.5	29.5	"	5.2	7	12.2	Très bien.
17	St-Eustache	11	6.6	6.6	4	6.1	6	29.4	"	6.3	8.4	14.8	"
18	St-Hermas	4	7	6.5	3	5.7	6	28.2	"	5.5	9	14.5	"
19	Ste-Scholastique (paroisse)	6	6.6	6.1	5	4 5	5.1	27.5	"	5.1	8.1	13.3	"
20	Terrebonne (paroisse)	3	6.6	5.3	3	7	5.3	27.3	"	5.3	8.6	14	"
21	St-Benoît	7	7.2	7.1	2	5.4	5.2	27.1	"	6	8.8	14.8	"
22	St-Canut No 2	1	3	6	4	8	6	27	"	6	9	15	"

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Se rapportant à la municipalité. Nombre d'écoles en activité.	Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école. Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement. 1b.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
23	St Hippolyte	5	4.4	4	8	5.2	5.4	27	Bien	6	8.4	14.4	Très bien.
24	St-Sauveur	6	5.5	4	6	5.6	5.6	26.8	"	6	8.3	14.3	"
25	St-Jérôme (paroisse)	9	6.3	5.5	4	5.6	5.2	26.7	"	5.6	6.8	12.5	"
26	St-Augustin	7	6.2	4.5	3	6.5	4.7	26.1	"	6.1	9	15.1	"
27	Ste-Sophie	5	5.5	5	4	5.8	5.2	25.5	"	5.6	7.6	13.2	"
28	Ste-Thérèse (paroisse)	9	6.3	5.4	3	5.2	5.2	24.2	Médiocre	5.8	8.7	14.5	"
29	St-Joseph	4	3.7	4.7	4	5.7	5.7	24	"	5.7	8.2	14	"
30	Oka	3	5.6	4.6	2	5.6	5.6	23.6	"	6	8.7	14.6	"
31	Ste-Anne-des-Plaines	9	3.6	4.8	4	5.3	4.8	22.6	"	5.1	8.8	14	"
32	Ste-Monique	5	5.2	4.4	3	4.6	4.4	21.6	"	5.6	8.6	14.2	"
33	St-Janvier (Bas)	1	3	4	2	6	5	20	"	5	9	14	"
34	St-Janvier (paroisse)	3	3.6	4.3	2	5.3	4.6	20	"	5.3	9	14.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU,
Insp. d'écoles.

M. H. PRUD'HOMME

L'ASSOMPTION, 16 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'année 1908-09.

Malgré les tempêtes de l'hiver et les pluies abondantes du printemps qui rendaient les chemins, en certains temps, impossibles à parcourir, j'ai pu cependant, cette année encore, visiter toutes les écoles de mon district.

Aucune amélioration importante ne s'est faite aux maisons d'école, au cours de cette année dans ma circonscription. Lavaltrie aurait construit une maison d'école pour l'arrondissement No 4, y aurait mis un mobilier perfectionné, si les contribuables s'étaient entendus pour n'avoir qu'une seule école dans cet arrondissement. Une fois cette maison construite, cette municipalité scolaire possédera quatre belles maisons d'école neuves, dont les trois déjà construites, l'ont été d'après les plans et devis du département. Nul doute qu'il en sera ainsi de celle-là.

Comme mes bulletins d'inspection l'indiquent, plusieurs municipalités de mon district ont un mobilier perfectionné dans chacune de leurs écoles. St-Liu et L'Epiphanie sont depuis cette année au nombre de ces municipalités. Il en sera de même l'an prochain de St-Roch-L'Achigan, de L'Assomption, de St-

Digitized by Google

Sulpice, de Rawdon et de St-Henri-de-Mascouche. St-Théodore-de-Chertsey a muni, cette année, son école du village d'un mobilier perfectionné. Il reste St-Alexis, Ste-Julienne, St-Paul-de-Joliette, St-Emile et l'Ile Bouchard qui n'ont encore apporté aucune amélioration aux mobiliers de leurs écoles ; mais j'ai vu quelques commissaires de ces municipalités et ils m'ont promis de remédier à cet état de choses.

Je puis affirmer que tous les titulaires des écoles de mon district ont montré de la bonne volonté dans l'exercice des devoirs de leur charge ; qu'un très grand nombre ont déployé de l'ardeur, du zèle, et ont vu leurs efforts couronnés de succès. C'est avec satisfaction que je leur enregistre ce témoignage.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Jacques No 1	2	9	9.5	.....	8.2	10	36.7	Excellent.	8.8	8.8	17.6	Excellent.
2	Ville des Laurentides	2	8	10	.....	7.2	10	35.2	"	8.2	8.1	16.3	"
3	Ville de L'Assomption	2	9.2	9.5	.....	6.5	9.3	34.5	"	8.7	8.3	17.	"
4	St-Paul-L'Ermite	2	8	9	.....	8.5	8.5	34	"	9	9	18	"
5	Charlemagne	1	9.1	8.9	.....	7.4	8.5	33.9	"	8.5	8.5	17.	"
6	Lachenaie	3	6.5	9.3	.....	8.7	8.5	33	"	6.9	6.8	13.7	Très bien.
7	St-Esprit	5	8.3	8.7	.....	7.3	8.5	32.8	"	7.9	7.9	15.8	"
8	Lanoraie	6	7.8	8.3	.....	6.9	8.3	31.3	Très bien.	8.3	8.3	16.6	Excellent.
9	Lavaltrie	4	8.2	7.8	.....	7	8.3	31.3	"	8	8.2	16.2	"
10	Répentigny	3	7.3	8.7	.....	7.8	7.5	31.3	"	6.5	6.4	12.9	Très bien.
11	Rawdon	4	8.4	6.6	.....	7.7	8.2	30.9	"	6.3	6.3	12.6	"
12	L'Epiphanie	6	6.3	8.6	.....	7.3	8.4	30.6	"	7.1	7.1	14.2	"
13	St-Liguori	7	7.5	7.1	.....	6.7	8.6	29.9	"	6.9	7	13.9	"
14	St-Calixte	4	7.5	6.6	.....	6.8	8.2	29.1	"	6.9	6.9	13.8	"
15	St-Lin	7	5.6	8.4	.....	7.2	7.5	28.7	"	6.3	6.4	12.7	"
16	St-Roch-L'Achigan	10	6.8	6.9	.....	6.3	8.6	28 6	"	7	6.9	13 9	"
17	St-Jacques No 2	6	6.6	7.3	.....	6	8.5	28.4	"	7.3	7.5	14.8	"
18	St-Henri-de-Mascouche	9	5.9	5.8	.....	7.4	8.5	27.6	"	7.2	7.2	14.4	"
19	St-Sulpice	3	5.6	5.4	.....	7.2	8.5	26 7	"	8.5	8.6	17.1	Excellent.
20	L'Assomption (paroisse)	7	5.2	6.7	.....	6.3	8.5	26.7	"	6.8	6.9	13.7	Tres bien.
21	St-Théodore-de-Chertsey	5	4.8	4.5	.....	7.6	8.5	25.4	"	6.9	6.9	13.8	"
22	L'Ile-Bouchard	1	4.9	4.8	.....	7	8.5	25.2	"	5.5	5.6	11.1	Bien.
23	St-Emile-de-Wexford	2	5.1	4.3	.....	7.3	8.5	25.2	"	6.5	6.5	13	Très bien.
24	St-Alexis	6	5.8	3.9	.....	6.9	8.5	25.1	"	6.5	6.5	13	"
25	Ste-Marie-Salomé	4	5.7	4.8	.....	5.6	8.5	24.6	"	7.1	7.1	14.2	"
26	Ste-Julienne	5	5.8	3.7	.....	5.6	8.5	23.6	Bien.	6.5	6.6	13.1	"
27	St-Paul-de-Joliette	9	4.9	3.7	.....	6	8.6	23.2	"	6.2	6.2	12.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. PRUD'HOMME,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. P.-A. ROY

Lévis, 30 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 23e rapport sur l'état général des écoles de mon district pour l'année scolaire 1908-09.

Les écoles confiées à ma surveillance sont réparties dans 42 municipalités dont 22 dans le comté de Portneuf; 18 dans celui de Québec et 2 dans Montmorency.

Durant l'année qui vient de se terminer, 176 écoles ont été en activité, réparties comme suit:

Académies sous contrôle	2	
Ecoles modèles sous contrôle	29	
" élémentaires sous contrôle	131	
		162
Académies indépendantes	6	
Ecoles modèles indépendantes	3	
" élémentaires indépendantes	5	
		14

Ces différentes écoles ont été fréquentées par 8,309 élèves, dont 4,014 garçons et 4,295 filles.

En comparant ces chiffres avec ceux de mon rapport de l'année dernière je constate une augmentation de 488 élèves: 205 garçons et 183 filles. La moyenne de la présence a été de 6,322 contre 5,992 de mon dernier rapport.

Ces statistiques font voir que l'assiduité a été à peu près la même que celle de l'an dernier, près de 77 par cent.

Le personnel enseignant se compose de 10 Frères des Ecoles chrétiennes, 3 Frères Maristes, 120 religieuses de différents ordres et 158 institutrices laïques dont 80 sont brevetées pour école élémentaire et 82 pour école modèle: les 16 autres n'ont pas de diplôme.

J'ai constaté avec une grande satisfaction que la presque totalité des titulaires des écoles ont très bien rempli leurs devoirs et qu'ils ont fait preuve de beaucoup de zèle, de dévouement et d'activité; aussi les résultats ont-ils été très satisfaisants en général.

Digitized by Google

Sous le rapport matériel, il y a amélioration sensible en ce qui concerne les maisons d'écoles, le mobilier, etc.

Durant l'année qui vient de s'écouler, huit maisons ont été construites dont 5 dans le comté de Portneuf et 3 dans celui de Québec, ce sont les suivantes : A Deschambault, une maison pour le nouvel arrondissement No 8 de Lachevrotière ; à Portneuf (village), un magnifique couvent au coût d'au delà $20,000.00 ; à Ste-Jeanne-de-Neuville, une maison pour l'arrondissement No 6 au coût de $640 00 ; à St-Raymond (village), un collège au coût de $30,000.00 pour les garçons ; à St-Raymond (paroisse), une maison pour le nouvel arrondissement No 12 ; à Charlesbourg (paroisse), une maison pour l'arrondissement No 4 ; à St-Ambroise (Jeune Lorette), une maison pour l'arrondissement No 6 ; enfin à l'Ancienne Lorette (paroisse), une maison pour l'arrondissement No 4.

A part cela plusieurs ont été réparées : l'école No 1 de Pointe-aux-Trembles ; celle No 1 de St-Gilbert ; l'école No 2 de Ste-Foy, et celle No 1 de St-Michel-de-Beauport.

Quant au mobilier, je constate une augmentation de 322 pupitres nouveaux (système perfectionné), ce qui en porte maintenant le nombre total à 2,522.

Lors de mes visites, j'ai constaté que plusieurs commissions scolaires se proposaient de faire réparer leurs maisons de manière à les rendre confortables et même à en faire construire de nouvelles, notamment à Ste-Jeanne-de-Neuville, St-Basile, Pointe-aux-Trembles, St-Raymond, Ste-Brigitte-de-Laval.

J'ai confiance qu'avant peu, sous le rapport matériel, mon district sera parfaitement organisé.

Conformément à l'ordre en conseil du 2 décembre 1905, je vous prie de bien vouloir accorder la gratification aux municipalités suivantes :

1. Notre-Dame-de-Portneuf	$60.00
2. Charlesbourg (paroisse)	50.00
3. St-Ambroise (paroisse)	40.00
4. Stoneham	35.00
5. Ste-Jeanne-de-Neuville	30.00

Voici la classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite, conformément à l'article 231 des règlements scolaires :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Stoneham (St-Edmond)	1	10	10	6	10	10	46	Excellent.	10	9	19	Excellent.
2	Charlesbourg (Trait-Carré)	2	10	10	5	10	10	45	"	10	10	20	"
3	St-Bernardin (Rivière-à-Pierre)	1	10	10	4	10	10	44	"	10	9	19	"
	Lac St-Joseph	1	5.5	9.5	9	10	10	44	"	8	6	14	Très bien.
4	St-Basile (village)	4	8.9	9.5	5	10	10	43.4	"	9	8	17	Excellent.
5	Cap-Rouge (St-Félix)	3	9.8	10	3.5	10	10	43.3	"	10	9	19	"
6	Village Montmorency	2	9	10	3.5	10	10	42.5	"	10	8	18	"
	St-Raymond (village)	3	9.5	9.5	3.5	10	10	42.5	"	10	8	18	"
7	St-Colomb-de-Sillery	4	8.8	10	3.5	10	10	42.3	"	9.5	8	17.5	"
8	Ancienne-Lorette (village)	3	8	9	5	10	10	42	"	10	8	18	"
	Bois-de-l'Ail	1	9.5	10	2.5	10	10	42	"	10	6	16	Très bien.
9	Ste-Foy	2	8.5	10	1.87	10	10	40.4	"	10	8	18	Excellent.
10	Cap-Santé (village)	1	5	9	5	10	10	39	Très bien.	9	7	16	Très bien.
11	St-Raymond (paroisse)	13	4.5	7.7	7	9	10	38.2	"	6.5	4.5	11	Bien.
12	St-Alban (village)	1	7	6	5	10	10	38	"	9	8	17	Excellent.
13	Village-de-la-Jeune-Lorette	3	8.3	8.7	2.5	8.3	10	37.8	"	10	8.7	18.7	"
14	Lac-Beauport (St-Dunstan)	1	5.5	9	6	7	10	37.5	"	6	5	11	Bien.
15	Ste-Jeanne-de-Neuville	6	6	8.2	3.2	10	10	37.4	"	6.5	5.5	12	"
16	St-J.-Bap.-des-Ecureuils	2	5	8	5	9	10	37	"	10	9	19	Excellent
17	Beauport (paroisse)	9	5.7	9.1	2	10	10	36.8	"	9	8.2	17.2	"
18	St-Basile (paroisse)	4	4.4	8.5	3.5	10	10	36.4	"	8.2	6.3	14.5	Très bien.
	Cap-Santé (paroisse)	7	6	6.8	4	9.6	10	36.4	"	7.7	5.7	13.4	"
19	Charlesbourg (paroisse)	7	4.5	7.9	3.5	10	10	35.9	"	8.4	6.6	15	"
20	N.-D.-de Portneuf	7	4.8	6.1	4.5	10	10	35.4	"	7.6	5.9	13.5	"
	St-Marc-des-Carrières	3	6.2	7.2	4	8	10	35.4	"	8	6.3	14.3	"
21	St-Augustin	7	3.7	8.9	2.5	10	10	35.2	"	8.1	7.2	15.3	"
22	Deschambault	9	5.9	5.8	3.5	9.7	10	34.9	"	6.6	5.3	11.9	Bien.
23	St.-Léonard-de-Port-Maurice	4	5.5	5.2	4	10	10	34.8	"	4	2.8	6.8	Mal.
24	Ancienne-Lorette (paroisse)	6	5.7	6.4	2	10	10	34.1	"	7.2	6.5	13.7	Très bien.
25	St-Ambroise (Jeune Lorette)	12	5.9	8	3	9.6	10	33.5	"	9.3	7.2	16.5	Excellent.
	Pointe-aux-Trembles	6	4.2	6.3	3.5	9.5	10	33.5	"	7.8	7	14.8	Très bien.
26	St-Gilbert	3	6.5	5.7	3.2	7	10	32.4	Très bien.	6.3	5	11.3	Bien.
27	St-Alban (paroisse)	5	3.6	6.2	4.5	7.6	10	31.9	"	6.5	4.8	11.6	"
	Ste-Catherine	8	3	3.9	5	10	10	31.9	"	4.1	2.6	6.7	Mal.
28	Ste-Christine	4	4.7	5.3	6	5	10	31	"	6.5	4.8	11.3	Bien.
29	St-Michel-de-Beauport	2	3.3	4.3	3	10	10	30.6	"	8.5	7	15.5	Très bien.
30	Ste-Brigitte-de-Laval	2	2	4.5	4	10	10	30.5	"	3	2	5	Mal.
31	St-Gabriel-de-Valcartier	1	2	2	6	10	10	30	Bien.	4	4	8	"
32	Rivière-aux-Pins	1	1	3	4.5	10	10	28.5	"	..	..	..	..
33	Tewkesbury No 1	1	3	5.5	4	5	10	27.5	"	8	7	15	Très bien.
34	St-Adolphe	1	0	3	6.25	5	10	24.5	Médiocre.	5	3	8	Mal.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-A. Roy,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. P.-J. RUEL

ST-CHARLES-DE-BELLECHASSE, 26 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-huitième rapport sur les écoles de mon district d'inspection, lequel comprend les comtés de Brome et de Missisquoi, et partie des comtés de Shefford et de Rouville.

J'ai 160 écoles réparties dans 38 municipalités scolaires comme suit, savoir :

	Shefford	Missisquoi	Brome	Rouville
Nombre d'écoles élémentaires sous contrôle en activité.	62	46	27	8
" " sous contrôle fermées cette année	2	1	1	
" modèles sous contrôle	3	2	1	
" " indépendantes	1	.....	.....	
" académiques indépendantes	4	2	.....	
Total	72	51	29	8

Ces écoles ont été fréquentées par 6,145 élèves inscrits sur 7,670 élèves de cinq à seize ans constatés par les recensements des secrétaires des municipalités scolaires. La présence moyenne des élèves aux diverses écoles est de 5,477, soit quatre-vingt-neuf pour cent ; ce qui est un résultat magnifique et un beau progrès sur les années antérieures.

Les gratifications cette année, ont été accordées à Mlles Anna Carpentier, Mathilde Gingras, Marie-Louise Lauzon, Eliza Mercure, Malvina Bernard, Eliza Bénoit, Adélia Jacques, Nathalie Plouffe, Aline Corriveau, Héléna Delorme, Rose-Alma Brodeur, Uldéra Ledoux, Denise Laguë, Alexina Ducharme, Emérentienne Leduc, Dora Messier, et à Mmes Joséphine Archambault et Victorine Morin. Je dois accorder une mention honorable aux institutrices suivantes : Mlles Eugénie St-Laurent, Arthémise Rocheleau, Fédora Lamoureux, Maria Campbell, Marie-Louise Dubé, Eva Mâlo, Mélina Laguë, Rose-Aimée Hubert, Georgianna Morissette, Aldéa Monty, Odile Huard, Lucia Lasnier, Bernadette Provost, Marie-Anna Petit, Malvina Gingras, Rose-Alma Trottier ; Dame Clara Berthiaume et à M. Dosithée L'Ecuyer.

Pendant l'année scolaire, une somme de plus de neuf mille piastres a été dépensée en améliorations, soit pour construire des maisons d'écoles, soit pour réparer les bâtisses existantes, soit pour acheter des mobiliers perfectionnés : presque toutes mes écoles en sont maintenant pourvues.

Digitized by Google

Des maisons neuves ont été construites à Farnham, St-Vincent-d'Adamsville, St-Valérien-de-Milton, St-Ignace-de-Missisquoi et St-Joachim-de-Shefford ; une seule n'a pu être acceptée : MM. les commissaires ne s'étant pas conformés aux règlements scolaires.

De plus MM. les commissaires de Ste-Croix-de-Dunham ont acquis une église protestante qui a été transformée en une très bonne école.

Pour gratifications aux municipalités scolaires, je vous recommande les suivantes pour les sacrifices pécuniaires qu'elles se sont imposés :

1. St-Ignace-de-Missisquoi.....$60.00
2. St-Frs.-Xavier-de-Shefford..... 50.00
3. St-Cajétan-de-Potton..... 40.00
4. St-Edouard-de-Brome..... 35.00
5. Ste-Croix-de-Dunham 30.00

Je constate que depuis quelques années les salaires des institutrices sont augmentés d'une manière assez sensible, j'en ai fait le relevé et voici ce que je constate, toutes mes écoles sont des écoles élémentaires :

2 ont un salaire de $250.00 ; 2 reçoivent $225.00 ; 1, $210.00 ; 7, $200.00 ; 2, $190.00 ; 7, $180.00 ; 3, $175.00 ; 5, $170.00 ; 8, 165.00 ; 26, $150.00 ; les autres ont des salaires de $145.00, $140.00, $135.00, $130.00, $125.00, onze seulement ont un salaire inférieur à ce dernier chiffre, mais le minimum est de $110.00. La moyenne totale donne $150.00.

Le gouvernement provincial a fait donner l'an dernier des conférences pédagogiques à St-Hyacinthe, ça été un succès ; néanmoins un certain nombre d'institutrices ne savent pas apprécier ce que l'on veut faire et ce que l'on fait pour elles. Lors de mes conférences pédagogiques de l'automne dernier j'ai pris les noms de celles qui sont dans l'enseignement et qui ont assisté à ces conférences diocésaines et j'ai constaté malheureusement qu'il n'y en avait que trente-neuf sur cent-vingt-neuf.

Voici un point sur lequel je désire attirer l'attention de nos communautés religieuses ; remarquez que je n'ai que des louanges à leur donner pour le travail effectif que font leurs professeurs pour inculquer à leurs élèves les connaisiances exigées par les programmes scolaires ; aussi je constate que la plupart de leurs sujets obtiennent leurs brevets d'enseignement avec distinction.

Mais il existe dans un certain nombre de couvents une lacune ; la pédagogique est très bien enseignée au point de vue théorique et peu au point de

Digitized by Google

vue pratique. On me dira peut-être que cette partie est laissée aux écoles normales. C'est vrai, mais toutes nos jeunes filles qui se destinent à l'enseignement ne peuvent passer par les écoles normales. On devrait donc du moins dans nos couvents, tant que le Bureau central des Examinateurs ne sera pas aboli,—enseigner aux élèves comment classer les enfants, préparer un tableau de l'emploi du temps, le programme qu'on doit suivre, la manière de tenir le journal d'écoles, le cahier de préparation de la classe et de tenir un tableau d'honneur, comment obtenir une bonne discipline dans l'école. Voilà autant de défectuosités que nous constatons chez nos jeunes institutrices et pour elles les conférences pédagogiques que nous donnons en septembre et octobre sont d'une grande utilité. L'établissement d'une Ecole Normale au siège de chaque diocèse de la province fera disparaître ces défauts.

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $1000.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Knowlton	1	10	10	7.5	10	9	46.5	Excellent.	10	9	19	Excellent.
2	Eastman	2	10	9.2	8	9.4	9	45.6	"	5.9	4	9.9	Médiocre.
3	Roxton-Falls	2	10	9.5	8.5	8.4	9	45.4	"	8.8	8.5	17.3	Excellent.
4	Notre-Dame-de-Granby, village	2	10	9.5	5.5	10	8	43	"	8.5	7.8	16.3	"
5	Stuckly-Sud	1	9.2	7.5	7	10	9	42.7	"	2.3	1	3.3	Nul.
6	Bolton-Est	6	8.1	6.9	9	10	8.6	42.6	"	8.2	7.6	15.8	Très bien.
7	Ste-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg	2	9.7	9.2	4.5	16	9	42.4	"	9.1	8	17.1	Excellent.
8	Ville de Waterloo	2	3.3	10	10	10	9	42.3	"	9.1	8.5	17.6	"
9	Notre-Dame-de-Granby, paroisse	6	8.3	9	8	7.6	9	41.9	"	6.4	5.6	12	Très-bien.
	Ste-Pudentienne, village	1	9	8	8.5	7.4	9	41.9	"	7.9	9	16.9	Excellent.
10	St-Cajétan-de-Potton	3	7.8	8.6	7	8.8	9	41.2	"	10	10	20	"
11	Farnham-Ouest	9	7.7	7.7	9	7.7	9	41.1	"	6.6	5.9	12.5	Très-bien.
12	Sutton, village	1	10	10	6	6	9	41		9.1	8	17.1	Excellent.
13	Stanbridge-Est	1	9	8.5	5.5	8.8	9	40.8	"	6.6	8	14.6	Très bien.
14	St-Alphonse-de-Granby	5	9	8.7	6	7.6	9	40.3	"	7.5	6.2	13.7	"
15	Ville de Bedford	1	9.2	10	5.5	6.4	9	40.1	"	9.7	9	18.7	Excellent.
	St-Pierre-de-Véronc	3	7.6	9.1	6	8.4	9	40.1	"	8.8	8.3	17.1	"
16	St-Pierre-de-Shefford	9	7.2	8.3	7	8.7	8.6	39.8	Très-bien.	7.2	7.1	14.3	Très bien.
	St-Edouard-de-Brome	1	8.2	9	6	7.6	9	39.8	"	5	3.5	8.5	Médiocre.
17	Ste-Cécile-de-Milton	6	9.1	6.7	6	8.5	9	39.3	"	7.8	7.3	15.1	Très bien.
18	St-F.-X.-de Farnham-Est	1	7.2	9.5	5.5	8	9	39.2	"	6.6	6.5	13.1	"
19	St-Frs.-d'Assise-de-Frelighsburg	1	10	8.5	4.5	7	9	39	"	9.4	8	17.4	Excellent
20	Ste-Pudentienne, paroisse	8	6.8	7	9	7.1	9	38.9	"	7.5	6.3	13.8	Très bien.
21	St-Damien-de-Stanbridge	2	6	9	5.5	9.3	9	38.8	"	9.2	9	18.2	Excellent.
22	Ste-Croix-de-Dunham	4	7.7	8.7	5.7	7.5	9	38.6	"	7.8	7.3	15.1	Très bien.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
23	St-Romuald-de-Farnham.	6	9.7	9.1	4	6.6	9	38.4	Très bien.	6.8	6	12.8	Très bien.
24	Notre-Dame-de-Stanbridge	7	6.5	7.9	6.5	8.2	9	38.1	"	7.5	7.2	14.7	"
25	St-Valérien-de-Milton.	9	8.2	7.6	5	8	9	37.8	"	7.6	7.8	15.4	"
26	St-Bernard-de-Waterloo.	4	6.5	7.2	8	7.2	8.8	37.7	"	3.1	1.7	4.8	Nul.
27	St-Vincent-d'Adamsville	5	9.1	7.1	4.5	7.7	9	37.4	"	8.5	7.4	15.9	Très bien.
	L'Ange-Gardien.	8	9.1	8.2	4.2	7.7	8.2	37.4	"	7.6	7.7	15.3	"
28	Roxton, canton	9	7.1	7.3	6.5	7.3	9	37.2	"	7	7.6	14.6	"
29	St-Armand-Ouest	6	7	7.4	5.5	8.2	9	37.1	"	6.3	6.8	13.1	"
30	St-André-de-Sutton	2	7.1	5.2	7	8.5	9	36.8	"	10	10	20	Excellent.
31	St-Ignace-de-Missisquoi	5	8.3	6.3	6.5	6.6	9	36.7	"	6.5	6	12.5	Très bien.
	Brome, dissident.	1	6.6	8.5	5	7.6	0	36.7	"	8.7	9	17.7	Excellent.
32	St-Joachim-de-Shefford.	6	6.3	6.1	6.5	7.3	8.2	34.4	"	4.8	5.3	10.1	Bien.
33	St-Joseph-de-Béranger.	1	4	8.5	4	7.4	9	32.9	"	4.4	3	7.4	Nul.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-J. RUEL,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. SAVARD

CHICOUTIMI, 16 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice 1908-09.

Dans mon district d'inspection, 237 écoles de tous genres ont été en opération ; 5 sont restées fermées toute l'année. Total des écoles : 242.

Les écoles sous contrôle sont au nombre de 224, celles indépendantes au nombre de 13 ; ces écoles ont été fréquentées par 10,757 élèves, avec une présence moyenne de 8,151. Il y a donc une augmentation considérable dans le nombre des élèves et aussi dans celui de la présence moyenne.

Le progrès se montre non seulement dans le nombre des élèves, mais aussi par les nouvelles constructions des écoles, par l'installation de nouveaux mobiliers scolaires, dont en font foi les plans demandés au département de l'Instruction publique durant l'année.

Digitized by Google

Je suis satisfait aussi du progrès intellectuel opéré durant l'année, dans toutes ou presque toutes les écoles des paroisses, comme le démontre clairement la classification des municipalités scolaires de mon vaste district d'inspection.

Le nombre d'écoles indépendantes dirigées par des instituteurs augmente, il est à désirer que les professeurs de ces écoles, comme je l'ai déjà demandé les années dernières, reçoivent du gouvernement un octroi spécial. Ces écoles rendent de grands services dans les endroits où elles sont établies; on y donne aux élèves une bonne éducation et surtout une instruction pratique. Ces écoles ont aussi le bon effet de retenir les jeunes garçons plus longtemps à l'école, de les former sérieusement, de leur donner du caractère et d'en faire des hommes d'affaires aptes à occuper des positions soit dans le commerce, soit dans les banques.

L'Enseignement Primaire, les conférences pédagogiques si fructueuses et les primes accordées annuellement aux institutrices contribuent à obtenir cet excellent résultat.

Les primes accordées par le gouvernement aux institutrices ayant 10, 15 et 20 ans d'enseignement, ont l'avantage de les retenir dans leur profession, faisant bénéficier ainsi leurs élèves de leur expérience.

En général, tous les membres de la commission scolaire de chaque paroisse se font honneur par leur zèle pour l'éducation qu'ils prouvent en m'accompagnant dans mes visites d'inspection. Tous les curés ont bien voulu assister à l'examen de l'école du village et même à plusieurs écoles de leur paroisse.

Pour me former une idée exacte du progrès des élèves à chaque inspection, j'examine minutieusement, classe par classe, n'omettant aucun élève ; j'attire l'attention des élèves de différentes manières pour pouvoir constater leur progrès et la nature de l'éducation qu'ils reçoivent.

J'emploie aussi la plus grande partie de mon temps à faire voir comment on doit instruire les enfants, comment toute branche devrait être expliquée dans le langage le plus clair et le plus simple et comment, aux moyens de bons procédés envers les élèves et des meilleures méthodes d'enseignement, les travaux de l'école peuvent être accomplis d'une manière agréable et utile.

L'amélioration des méthodes d'enseignement et de la discipline, sont, je crois, deux des devoirs les plus importants d'un inspecteur d'écoles.

En somme le progrès matériel et intellectuel continue sa marche ascendante ; les écoles de tous genres sont tenues sur un pied supérieur.

Digitized by Google

Le Séminaire de Chicoutimi compte cette année plus de 200 élèves. Grâce au zèle admirable et au dévouement sans borne des professeurs, cet établissement scolaire réalise parfaitement le but de sa fondation ; Chicoutimi a raison d'en être fier.

L'académie des filles de Chicoutimi est parfaitement dirigée par les religieuses du Bon-Pasteur ; les élèves, au nombre de 200, tant à l'internat qu'à l'externat, y reçoivent une éducation complète.

L'école No 2 (Bassin) sous le contrôle de la commssiion scolaire, à l'égal des meilleures, est sous la direction des religieuses du Bon-Pasteur. La supérieure montre dans l'enseignement des aptitudes hors ligne. Les commissaires ont bâti une jolie maison qui répond très bien aux besoins de la population, les autres écoles de la ville, sous la régie d'institutrices laïques, font des progrès sensibles.

L'école normale de Chicoutimi existe depuis deux ans ; le nombre de ses élèves est de 39, cette année, et il doublera certainement l'an prochain.

Sur cinq ou six élèves de l'an dernier, qui ont obtenu un brevet élémentaire, deux se sont distinguées dans l'enseignement cette année en méritant des primes, ce qui démontre la supériorité des méthodes d'enseignement adoptées dans cette institution. Il a été accordé, cette année, 35 diplômes. M. le Principal, M. A. de l'Eglise et les Révérendes Dames du Bon-Pasteur méritent des félicitations. On ne saurait trop louer *le zèle, la diligence et l'habilté* des membres du personnel de l'école normale de Chicoutimi et de l'élole annexe, où les jeunes filles y vont apprendre à enseigner et étudier les systèmes d'enseignement les plus perfectionnés.

L'école ménagère de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, rivalise de zèle avec celle des Ursulines de Roberval, Lac-St-Jean. On habitue les élèves à confectionner des gâteaux, des crêmes, des glaces ; d'autres font des vêtements en coton, toile et autres étoffes—habits, tapis et vêtements dont on admire l'utilité en même temps que l'élégance.

On donne aussi dans cette maison une instruction et une éducation des plus soignées. Quatre ou cinq religieuses consacrent tout leur temps à développer l'intelligence de ces jeunes orphelines au nombre de 129. On y suit le programme d'études officiel et plusieurs élèves ont même appris cette année, les matières de cinquième année ; l'an prochain, elles étudieront celles exigées pour la sixième année, de sorte que cette école sera en même temps une école modèle. Je sollicite donc du gouvernement une aide spéciale d'au moins $1,000.00 ; cette école mérite une mention spéciale.

Digitized by Google

L'Académie des Ursulines du Lac St-Jean donne toujours pleine et entière satisfaction ; on y enseigne avec succès les différentes branches d'éducation exigées dans une académie de filles. Il y a aussi une école ménagère tenue sur un excellent pied, qui jouit d'une réputation universelle ; les résultats obtenus de l'enseignement ménager, font que tout le peuple leur en garde une reconnaissance des plus grandes.

L'école des Sauvages (Pointe-Bleue) est bien tenue par Mlle Berthe Potvin, institutrice munie d'un brevet modèle ; elle est de niveau avec les autres écoles du même genre. Cette institution est due à la générosité du gouvernement fédéral. On y alloue un traitement annuel de $300.00.

L'académie des Frères Maristes de Chicoutimi, Roberval, et l'école modèle de St-Alphonse, donnent des résultats bien satisfaisants ; les enfants témoignent par leurs progrès du zèle et des capacités de leurs professeurs.

Les écoles modèles régies par les révérendes Sœurs de Rimouski, les révérendes Dames du Bon-Conseil de Chicoutimi, vont de mieux en mieux chaque année. Ces maisons comptent plusieurs élèves qui ont obtenu, avec distinction, un brevet élémentaire. Quant aux écoles dirigées par des institutrices laïques, elles progressent aussi d'une manière sensible ; il en est de même de la totalité des écoles élémentaires.

Les cinq municipalités les plus méritantes sont : St-Félicien, $60.00 ; St-Alphonse, village, $50.00 ; Hébertville, paroisse, $40.00 ; Normandin, $35.00 ; St-Ambroise, $30.00.

Ci-joint la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Roberval (ville)	1	10	10	8	10	10	48	Excellent.	10	9	19	Excellent.
2	Chicoutimi (ville)	5	9	10	8	10	10	47	"	10	9	19	"
3	Ste-Anne (village)	2	9.5	6	8	10	10	43.5	"	10	8.5	18.5	"
4	Ste-Lucie-d'Albanel	3	9.5	6	6	10	10	41.5	"	10	6	16	"
5	Bagotville (village)	2	9.5	5	8	10	10	42.5	"	10	8	18	"
6	Hébertville (paroisse)	11	7.5	7.5	6	10	10	41	"	10	7.6	17.6	"
7	Chicoutimi (paroisse)	15	5	5	8	10	10	38	"	10	7.8	17.8	"

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
8	Ouiatchouan	8	6	5	8	10	10	39	Excellent.	10	7.6	17.6	Excellent.
9	St-Méthode	6	7.5	7	6	10	10	40.5	"	10	7	17	"
10	Grande-Baie (village)	2	9	7	8	10	10	44	"	10	7	17	"
11	Hébertville (village)	2	6	8.5	8	10	10	42.5	"	10	7	17	"
12	St-Jérôme (village)	2	5	5	8	10	10	38	"	10	7.7	17.7	"
13	St-Jérôme (paroisse)	10	7.5	6.5	6	10	10	40	"	10	7.5	17.5	"
14	Rivière-au-Doré	3	7	6	5	10	10	38	"	10	7	17	"
15	St-Gédéon-de-Grandmont	7	9.5	10	8	10	10	47.5	"	10	8.5	18.5	"
16	Normandin	8	7.5	8	5	10	10	40.5	"	10	8	18	"
17	Jonquières (paroisse)	8	6	8	5	10	10	39	"	10	8	18	"
18	Jonquières (village)	3	7.5	9	7	10	10	43.5	"	10	8	18	"
19	Labarre ou Hébertville (station)	2	6.5	5	5	10	10	36.5	"	10	8	18	"
20	St-Alphonse (paroisse)	6	5	5	7	10	10	37	"	10	7	17	"
21	St-André	3	5	4.5	6	10	10	35.5	Très bien.	10	6	16	Très bien.
22	Laterrière	6	6	6	7	10	10	39	Excellent.	10	7	17	Excellent.
23	St-Louis-de-Métabetchouan	7	5	5	6	10	10	36	Très bien.	10	7	17	"
24	St-Prime	7	5	5	6	10	10	36	"	10	7	17	"
25	St-Brnno	9	7	8	5	10	10	40	Excellent.	10	8	18	"
26	St-Félicien	8	9	9	5	10	10	43	"	10	8	18	"
27	St-Fulgence	4	5	5	7	10	10	37	Très bien.	10	8	18	"
28	St-Thomas-d'Aquin	4	6.5	5	7	10	10	38.5	Excellent.	10	7	17	"
29	St-François-de-Sales	3	4.5	4.5	6	10	10	35	Très bien.	10	8	18	"
30	Ste-Anne (paroisse)	12	5	4.5	7	10	10	36.5	"	10	7	17	"
31	St-Alexis-de-la-Grande-Baie	6	6.5	5	5	8	10	34.5	"	10	5	15	Très bien.
32	St-Cyriac	3	5	4.5	6	9	10	34.5	"	10	7	17	Excellent.
33	St-Henri-de-Taillon	2	5	4.5	6	9	10	34.5	"	10	5	15	Très bien.
34	Honfleur	1	4.5	4.5	6	8	10	33	"	10	5	15	"
35	St-Joseph-d'Alma	9	6	5	7	9	10	37	Excellent.	10	7	17	Excellent.
36	St-Michel-de-Mistassini	4	4.5	4.5	6	8	10	36	Très bien.	10	5	15	Très bien.
37	St-Edouard-de-Péribonka	4	7	5	6	8	10	36	"	10	5	15	"
38	St-Cœur-de-Marie	8	6	6	6	9	10	37	Excellent.	10	5	15	"
39	St-Charles-Borromée	3	6	5	6	9	10	36	"	10	5	15	"
40	Bourget	3	6	5	6	9	10	36	"	10	5	15	"
41	Ferland												
42	St-Félix-d'Otis	1	4.5	3	5	7	9	28.5	Bien	10	5	15	"
43	Lac-des-Commissaires												
44	Cap-à-l'Ouest	1	3	4.5	3	5	8	23.5	Assez bien	10	4	14	Bien
45	Ste-Rose-de-Lima	1	5	4.5	5	9	10	33.5	Très bien.	10	7	17	Excellent.
46	Taché	3	5	5	5	9	10	34	"	10	5	15	Très bien.

Avant de terminer ce rapport, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous remercier, ainsi que les honorables membres du Comité catholique, et les honorables ministres, d'avoir subdivisé mon district d'inspection, rendant ainsi justice à un inspecteur d'écoles, après 35 ans de service.

J'ose croire, Monsieur le Surintendant, que le présent rapport, joint aux bulletins d'inspection transmis, vous permettra de juger de l'état de l'instruction publique dans mon vaste district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS.-ED. SAVARD, *Insp. d'écoles.*

Digitized by Google

M. A.-H. SIMARD

BAIE-ST-PAUL, 13 octobre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général sur mon district d'inspection pour l'année 1908-09.

Ce district d'inspection a été divisé de manière à attribuer au vicaire-apostolique l'inspection des écoles sur toute cette partie englobée dans le Vicariat-apostolique. A d'autres donc de vous renseigner sur ce nouveau district.

Je serai aussi obligé d'écourter le présent rapport. Je comptais sur la visite que je me proposais de faire à la fin de septembre dernier pour vous signaler certains faits nouveaux dont je n'aurais eu une connaissance parfaite qu'après cette visite, visite que je n'ai pu encore faire, empêché que j'ai été par les tempêtes que nous avons éprouvées et par un voyage spécial que je suis obligé de faire sur la côte nord.

Il m'est aussi difficile de vous donner un tableau détaillé de l'état des différentes municipalités scolaires conforme aux règlements, car elles sont dans des conditions bien spéciales et il m'est impossible de leur rendre justice. Qu'il me suffise de vous affirmer, Monsieur le Surintendant, que ces municipalités isolées, peu peuplées et pauvres font des sacrifices énormes pour améliorer l'instruction de leurs enfants. Les anciennes écoles sont presque toutes remplacées par de nouvelles maisons d'école très confortables ; il y a actuellement dans cette petite région (petite au point de vue de la population) trois institutrices diplômées de l'école normale qui enseignent ; les institutrices sont aussi compétentes et les salaires donnés sont 33% plus élevés que ceux payés dans les districts environnants.

Ceux qui prétendent que le clergé canadien ne pousse pas à la roue lorsqu'il s'agit d'instruction élémentaire, n'auraient qu'à visiter ces endroits pour se convaincre du contraire. En toute justice, je dois attribuer ces progrès substantiels à l'action du prêtre dans chaque paroisse.

Je suis heureux de vous annoncer que la municipalité de l'Anse-St-Jean est entrée dans la voie du progrès et que bientôt elle aussi aura une bonne école modèle.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-H. SIMARD,
Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. A. TANGUAY

ROXTON-FALLS, 23 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon vingt-unième rapport annuel pour l'année 1908-09.

Le district d'inspection dont je suis chargé comprend dix-huit municipalités scolaires, dont quinze dans le comté de Beauce, deux dans le comté de Mégantic et une dans celui de Dorchester.

Ces susdites municipalités renferment 178 institutions de tous genres, savoir :

5 écoles primaires supérieures indépendantes
5 écoles primaires intermédiaires sous contrôle
2 écoles primaires intermédiaires indépendantes.
166 écoles primaires élémentaires sous contrôle.

Les écoles primaires supérieures, dirigées par vingt-trois religieuses et seize religieux, ont été fréquentées par 329 garçons et 449 filles avec une présence journalière de 723.

Les écoles primaires intermédiaires sous contrôle ont été fréquentées par 316 garçons et 281 filles avec une assistance de 471. Le personnel enseignant se compose de quinze institutrices religieuses et trois institutrices laïques diplômées.

Les deux écoles primaires intermédiaires dirigées par quatre institutrices religieuses ont été fréquentées par quarante garçons et soixante-une filles avec une assistance de 81.

Les 166 écoles primaires élémentaires dirigées par dix-sept religieuses, un religieux, cent trente-deux institutrices diplômées et quarante institutrices non diplômées ont été fréquentées par 2,548 garçons et 2,824 filles avec une assistance de 3,943.

Grand total des élèves :

Ecoles primaires	supérieures	778
"	intermédiaires sous contrôle	597
"	intermédiaires indépendantes	101
"	élémentaires	5372
		6848

Digitized by Google

Elèves canadiens français	6702
" " anglais ou irlandais	146
" catholiques	6841
" protestants	7

Le nombre des institutrices non diplômées est encore bien grand ; cependant je puis affirmer que plusieurs corporations scolaires, malgré le salaire assez élevé qu'elles allouent, n'ont pu pourvoir toutes leurs écoles de titulaires brevetées.

Si toutes les écoles étaient à proximité d'un village ou d'un grand centre, il serait plus facile d'avoir le personnel qualifié pour les diriger. MM. les commissaires devraient au moins se conformer à la loi lorsqu'ils sont forcés d'engager des institutrices plus ou moins compétentes et non pas attendre que ces jeunes personnes aient pris possession de leurs classes pour demander l'autorisation de les engager.

Les maisons d'école et le mobilier scolaire s'améliorent tous les ans d'une manière satisfaisante.

Les primes accordées aux titulaires qui ont enseigné pendant 10 ans et plus et le salaire plus élevé qu'ils reçoivent auront pour effet de les faire persévérer plus longtemps dans la noble carrière de l'enseignement et de faire bénéficier leurs élèves de leur expérience.

Le journal " L'Enseignement Primaire " et les conférences pédagogiques contribuent beaucoup aux progrès que je constate dans mon district. Je puis vous dire, en toute sincérité, que toutes les institutrices sont heureuses de recevoir au début de l'année scolaire les enseignements que je leur donne sur les matières du programme d'études, sur la classification des élèves, sur la préparation du journal de classe, etc. Ces conférences sont indispensables pour les institutrices qui n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours spécial de pédagogie.

Dans le plus grand nombre des municipalités de mon district, MM. les commissaires se font un devoir d'accompagner l'inspecteur dans sa visite annuelle, malheureusement, il y a encore quelques exceptions.

Pour me conformer à votre lettre circulaire du 20 mars 1905 je vous transmets les noms des municipalités qui ont mérité la prime :

Digitized by Google

1ère Saint-François	$ 60.00
2e Saint-Pierre	50.00
3e Saint-Antoine	40.00
4e Saint-Victor	35.00
5e Saint-Edouard-de-Frampton	30.00

Plusieurs autres municipalités se sont imposé de grands sacrifices pour améliorer leurs écoles, mais elles ne se sont pas conformées à la loi surtout pour l'engagement des institutrices non diplômées ; en conséquence, elles n'ont pu prendre part à ce concours.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, de vouloir bien accorder un octroi supplémentaire aux municipalités suivantes : Sacré-Cœur-de-Marie, St-Antoine-de-Pontbriand, St-Méthode-d'Adstock, St-Sévérin.

Avant de clore ce rapport, je désire vous mentionner les noms des institutrices qui se sont distinguées dans l'enseignement pour succès remportés pendant l'année scolaire 1908-09 : Mlles Joséphine Mathieu et Joséphine Bisson, Beauceville ; Obéline Pomerleau, Anna-Marie Veilleux, St-François ; Joséphine Routhier et Marie-Laure Drouin, St-Elzéar ; Alice Whealan, Frampton ; Marie-Elise Létourneau et Laura Jacques, St-Joseph ; Noémie Gilbert, St-Frédéric ; Diana Gagné et Anna-Marie Ferland, Ste-Marie ; Marie-Ludivine Vachon, Enfant-Jésus ; Adélia Bouffard, St-Ephrem ; Délia Poulin, St-Méthode-d'Adstock, Marie Turmelle, Sacré-Cœur-de-Jésus ; Valéda Grondin et Félixina Lessard, St-Victor ; Célina Faucher, St-Sévérin ; Marie-Louise Maheu, Sts-Anges.

Je termine en vous donnant la classification, par ordre de mérite, des municipalités scolaires :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Joseph (village)	3	9.5	10	7	8	10	44.5	Excellent.	9	7.5	16.5	Excellent.
2	Beauceville	6	8.5	10	8	8.2	10	44.7	"	8	6.6	14.6	Très bien.
3	St-Pierre-de-Broughton	11	6.8	8.2	9	6.4	9.2	39.6	Très bien.	8.1	6.4	14.5	"
4	St-François	25	7.9	7.6	8	6.8	8.9	39.2	"	7.6	5.8	13.4	"
5	St-Antoine-de-Pontbriand	3	8	8	6	7.3	9	38	"	8	6.1	14.1	"
6	Enfant-Jésus	3	6.3	6	4	7.1	10	33.1	"	10	7.5	17.5	Excellent.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 30 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
7	St-Ephrem	17	6.4	6.6	7	7.2	9	36.2	Très bien.	7.8	5.9	13.7	Très bien.
8	St-Victor	16	7.2	5.6	7.5	6.5	9	35.8	"	7.6	5.9	13.5	"
	Sacré-Cœur-de-Marie	7	6.5	7.2	6.5	6.7	9	35.9	"	7.9	5.5	13.4	"
9	Saints-Anges	5	7.8	8.4	3.3	6	9	34.5	"	8	6.6	14.6	"
10	St-Elzéar	10	5.7	5.6	5	6	9	31.3	Bien.	8.6	7.1	15.7	"
11	St-Edouard-de-Frampton	12	6	4.8	5	7.3	8.2	31.4	"	9.4	5.9	15.3	"
12	Sacré-Cœur-de-Jésus	11	4.9	5.3	6.8	6.4	9	32.4	"	8	6.2	14.2	"
13	St-Méthode-d'Adstock	6	5	3.3	7.5	7.6	9	32.4	"	7.9	6.2	14.1	"
14	St-Joseph (paroisse)	11	6.1	7.5	2.5	6	9	31.3	"	8.4	6.5	14.9	"
15	St-Frédéric	11	6	4.1	5	6	9	30.1	"	8	6.5	14.5	"
16	Ste-Marie	14	6	4.6	4	6.2	9.2	30	"	7.9	6.4	14.3	"
17	St-Sévérin	6	3.3	3	4	4.6	10	24.9	Médiocre.	9.6	5.9	15.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. TANGUAY,
Insp. d'écoles.

M. THS TREMBLAY

BAIE-ST-PAUL, 12 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1909.

Le personnel enseignant se compose de 132 titulaires : 12 Frères Maristes, 7 Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 9 Sœurs de la Charité, 4 Sœurs de la Charité de St-Louis, 1 instituteur, 70 institutrices brevetées, 24 institutrices non brevetées, dont 2 sont sous-maîtresses, et 5 institutrices qui enseignent dans des écoles indépendantes.

La moyenne des traitements augmente un peu chaque année dans la plupart des municipalités. Il est vrai que ce salaire est encore inférieur à ce qu'il devrait être, mais j'espère que cette augmentation se continuera et que bientôt les institutrices seront rémunérées convenablement de leur zèle et de leur travail.

Trois municipalités donnent un salaire minimum de $100.00 à leurs institutrices, ce qui me permet de les recommander comme méritant la prime accordée par le gouvernement : St-Siméon, $60.00 ; St-Irénée, $50.00, et Pointe-aux-

Digitized by Google

Pics, $40.00. Il m'est impossible d'en recommander deux autres pour les deux primes qui restent, parce que la condition du salaire minimum de $100.00 n'est pas remplie pour toutes les institutrices dans les autres municipalités.

Les primes qui ont été accordées l'année dernière ont été employées à l'amélioration des maisons d'école, du mobilier et du terrain de l'école.

Dans mes dernières visites, j'ai pu constater, ce qui est dû aux conférences pédagogiques et à *L'Enseignement Primaire*, que le programme d'études est mieux suivi, et que l'enseignement se donne d'une manière plus pratique et plus rationnelle. L'enseignement est plus clair, plus méthodique et plus proportionné à l'âge, au degré d'avancement et au développement des élèves. Les maîtresses y mettent plus d'intérêt, choisissent mieux les exemples, varient les exercices, et de cette manière l'enseignement devient plus attrayant.

Dans mes bulletins d'inspection, je vous ai fait connaître, Monsieur le Surintendant, quelques maisons d'école bien trop petites et en mauvais état. Je crois que les municipalités où se trouvent ces maisons, et ce ne sont pas les moins importantes, n'avanceront pas sans que le Département les y oblige, parce qu'elles n'ont rien fait depuis l'année dernière.

Le mobilier scolaire s'améliore un peu chaque année et à mesure que le besoin de renouveler se fait sentir, on achète des pupitres perfectionnés et conformes aux règlements.

Les progrès, en général, ont été bien satisfaisants dans la plupart des écoles, surtout dans les académies de filles et de garçons et dans quelques écoles modèles.

Voici les noms des institutrices qui ont mérité les primes que le gouvernement accorde aux succès remportés pendant l'année: Mlles Arthémise Riverin, Cécile Audet, Elizabeth Tremblay, Valéda Desgagné, Caroline Boulianne, Blanche Tremblay, Hélène Tremblay, Eva Tremblay, Olympe Harvey, Rose-Alba Tremblay et Odianna Gilbert. Ces gratifications stimulent beaucoup le zèle des institutrices et contribuent aux bons résultats obtenus.

Je me permettrai, Monsieur le Surintendant, de donner les noms d'autres institutrices qui n'ont pu obtenir de primes, parce que le nombre en est trop restreint, mais qui méritent d'être mentionnées pour les bons succès remportés dans l'enseignement: Mlles Alice Simard, Herméline Potvin, Marie-Louise Bouchard, Mélanie Larouche, Léonie Tremblay, Blanche Harvey, Lucinie Côté, Lucia Tremblay, Maria Lavoie, Alma Boulianne, Alice Sheehy, Lucia Tremblay, Marie Tremblay, Marie Desbiens, Adèle Gagnon, Léa Tremblay, Marie-Louise Larouche, Alice Forgues, Maria Gaudrault, Marie-Anne

Digitized by Google

Mailloux, Julienne Audet, Maria Tremblay, Marie-Anne Boily, Marie-Louise Gaudrault et M. Léon Létourneau.

Dans un grand nombre d'écoles, les commissaires se sont fait un devoir de m'accompagner durant ma visite.

Comme les années précédentes, je vous recommande encore, comme ayant besoin de l'octroi supplémentaire, les municipalités suivantes: Callières, De-Salles, St-Placide, Petite-Rivière, St-Hilarion, Isle-aux-Coudres, St-Siméon et St-Fidèle.

Avant de terminer permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous suggérer de demander à l'honorable Secrétaire Provincial de bien vouloir faire envoyer *L'Enseignement Primaire* à MM. les curés de chaque paroisse. Ces Messieurs aimeraient à suivre cette intéressante revue, afin d'être plus en état de faire un examen pratique, lorsqu'ils visitent les écoles de leur paroisse.

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Pointe-aux-Pics	2	10	10	3	9	9	41	Excellent.	9	10	19	Excellent.
2	Callières	1	9	10	8	9	9	45	"	9	8	17	"
3	Malbaie	14	8.2	6.9	8	7.7	7.9	38.7	Très bien.	8.5	8.4	16.9	"
4	Baie-St-Paul	17	5.8	5.2	8	6.9	8.1	34	"	8	8.4	16.4	"
5	St-Siméon	4	6.5	6.2	9	9.5	8	39.2	"	8.5	7.8	16.3	"
6	St-Fidèle	5	8	4.6	8.5	8.6	8	37.7	"	8	8.2	16.2	"
7	Petite-Rivière	5	8.6	6.4	6	7	7.4	35.4	"	8	8.6	16.6	"
8	Eboulements	13	7.6	6.4	8	7.2	8.7	37.3	"	8	7.7	15.7	Très bien.
9	St-Hilarion	7	8.4	4.7	8.5	7.7	7.8	37.1	"	7.8	7.8	15.6	"
10	Ste-Agnès	5	7.8	4.4	8	7.4	8	35.6	"	7.8	8.2	16	"
11	St-Irénée	6	8	7.8	7	8.3	7.3	38.4	"	8	8	16	"
12	Isle-aux-Coudres	4	7.3	2.7	8	7.5	8	33.5	"	8	8	16	"
13	St-Urbain	7	7.1	5.6	7.5	5.3	8	33.5	"	7.6	7.7	15.3	"
14	St-Placide	3	6.7	5.3	8.5	7.4	7.4	36.3	"	8	7	15	"
15	De-Salles	5	5.6	5	8.5	5.4	6.8	31.3	"	7	6.6	13.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS TREMBLAY,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. J.-M. TURCOTTE

STE-FAMILLE, 29 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année 1908-09.

154 institutrices, religieuses et laïques, ont assisté aux conférences que j'ai faites en septembre dernier.

163 écoles ont été en activité : 152 élémentaires, 10 intermédiaires et 1 primaire supérieure. Ce nombre comprend 2 écoles indépendantes, 2 intermédiaires et 1 primaire supérieure.

Les enfants de 5 à 16 ans sont au nombre de 8,446 ; l'inscription est de 6,914, ou 81.86 par cent du nombre des enfants, et la présence moyenne est de 5,393, ou 63.5 par cent du nombre des enfants et 78 par cent de l'inscription.

La présence moyenne est 0.14 pour cent plus élevée que celle de l'an dernier.

La moyenne des traitements est comme suit :

Instituteurs religieux	$ 229.17
Institutrices religieuses	120.00
" laïques, écoles intermédiaires	150.00
" laïques écoles élémentaires	134.47
" non diplômées	122.41

Avec les avantages :

Instituteurs religieux	$ 259.17
Institutrices religieuses	138.27
" laïques, écoles intermédiaires	300.00
" laïques, écoles élémentaires	156.27
" non diplômées	146.85

La somme d'argent employée par les commissions scolaires pour les traitements a été de $26,340, ce qui représente $135.08 pour chaque unité du personnel enseignant.

C'est une augmentation de $2.61 sur l'an dernier et une moyenne de $3.81 par élève inscrit. La cotisation scolaire varie de $1.40 à 40 cents par $100 00

MAISONS D'ÉCOLE

Quatre maisons d'école ont été construites et trois autres ont subi des réparations s'élevant respectivement à $200, $450 et $500.

Digitized by Google

Toutes ces maisons ont été acceptées.

Lors de la sécheresse que nous avons eue l'automne dernier, la région des Cantons de l'Est a été plus que toute autre ravagée par l'incendie. L'école No 5 de Disraëli, construite depuis peu sur un plan du département, a été réduite en cendre avec presque toutes les autres maisons du même rang.

Un samedi de janvier, l'école No 8 de Weedon a aussi été incendiée. La veille, avant de partir, l'institutrice s'était assurée qu'il n'y avait plus de feu dans le poêle. On ignore la cause de l'incendie. Ces deux maisons étaient assurées pour environ les deux tiers de leur valeur.

A Weedon on a continué à faire l'école dans la maison voisine ; mais à Disraëli il a été impossible de trouver une maison convenable.

INSTITUTRICES NON DIPLÔMÉES

Toutes les institutrices non diplômées ont été engagées avec votre autorisation, à l'exception de 5. Les commissaires commencent à comprendre que votre autorisation en pareil cas est à l'avantage des contribuables puisqu'elle n'est accordée que sur les recommandations du curé et de l'inspecteur, ce qui donne à l'institutrice un certificat de compétence à défaut de diplôme.

Une des cinq titulaires qui n'ont pas été autorisées ne savait pas comment faire accorder le verbe ; une autre m'apprenait que Frontenac a gouverné la colonie deux ans la première fois et cinq ans la deuxième fois. Il est évident que si, dans cette municipalité, on s'était conformé à l'article 125 des règlements du Comité catholique, on n'aurait pas fait perdre aux élèves de deux arrondissements les connaissances qu'ils avaient péniblement acquises durant les années précédentes.

Pour s'excuser d'éluder la loi, on dit que ces jeunes filles ne veulent pas promettre de se présenter aux examens du bureau central, et que, n'en trouvant pas d'autres, on est obligé de les engager sans autorisation ; mais j'ai devant moi des déclarations signées par ces mêmes institutrices affirmant qu'on ne leur a jamais demandé de se présenter à ces examens.

Sans doute il y en a qui refusent de se présenter aux examens du bureau central : ce sont celles qui se croient incapables de les subir avec succès. Et, pour masquer leur ignorance, elles disent qu'elles sont trop vieilles, trop timides, que cela coûte trop cher.....

Mais, quand l'engagement d'une institutrice non diplômée n'est pas autorisé, je dois dire que la faute en est presque toujours au secrétaire-trésorier,

Digitized by Google

qui a eu soin de ne pas renseigner suffisamment les commissaires sur la loi des engagements afin de s'éviter la peine de suivre la procédure réglementaire. C'est ce que des secrétaires m'ont déjà avoué naïvement.

C'est pourquoi je m'efforce de rappeler à de meilleurs sentiments les quelques secrétaires qui ont une tendance à négliger leurs devoirs, et j'ai la satisfaction d'avoir assez bien réussi, car il y a deux ans le nombre des institutrices non diplômées et non autorisées était de vingt et un, l'an dernier il était de 12 et cette année il n'est que de cinq.

Les municipalités qui ont mérité les primes sont les suivantes :

1er prix, $60.00 : Ham-Sud.—On a fait construire une maison de $2,400. Toutes les institutrices sont diplômées. Moyenne des traitements pour écoles élémentaires : $144.00. Mobilier perfectionné et globe terrestre dans toutes les écoles.

2ème prix, $50.00 : Chénier.—On a pourvu 2 écoles de mobiliers perfectionnés et on a fait pour $225.00 de réparations. Traitement moyen pour écoles élémentaires : $141.00.

3ème prix, $40.00 : St-Fortunat.—On a pourvu 2 écoles d'un mobilier perfectionné et on a fait pour $553.00 de réparations. Toutes les intitutrices sont diplômées. Globes terrestres dans toutes les écoles.

4ème prix, $35.00 : Ham-Nord.—Moyenne des traitements pour écoles élémentaires : $140.00. Mobilier perfectionné dans 6 écoles. Ventilateurs et globe terrestre dans toutes les écoles.

5ème prix, $30.00 : St-Adolphe.—Toutes les institutrices sont diplômées. Les traitements ont été augmentés cette année de $110.00. Pupitres de deux places et tableaux d'ardoise dans toutes les écoles.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Beaulac	1	9.3	10	10	8.8	10	48.1	Excellent.	10	8.7	18.7	Excellent.
2	St-Paul (village)	1	10	8 7	9	9	8	44.7	"	9.7	7.8	17.5	"
3	St-Camille	7	9.5	9.3	6.1	7.2	10	42.1	"	9.9	7.5	17.4	"
	Weedon-Centre	1	9.7	9.8	3.6	8	10	39.1	Très bien.	10	8.5	18.5	"
4	Garthby	3	9.2	9.5	4	7.3	10	40	"	10	8	18	"
5	Thetford-Mines	3	9.6	9.6	3.6	6.8	10	39.6	"	9.9	7.6	17.5	"
6	Wotton	13	9.2	8.9	4.6	8.3	10	41	Excellent.	9.8	6.7	16.5	"
7	Ham-Sud	6	8.8	9.4	4.4	7.7	10	40.3	"	9.7	6.6	16.3	"
	Weedon (paroisse)	10	8.7	7.5	7.1	7.1	10	40.1	"	9.7	6.6	16.3	"
	N.-D.-de-Ham	2	8.8	9.9	4.4	8.7	10	41.8	"	9.4	6.4	15.8	Très bien.
8	St-Adrien-d'Irlande	7	8.8	6.3	8.2	7.9	9	40	Très bien.	9.7	6.4	16.1	Excellent.
	Ham-Nord	9	9.3	9.2	3 6	7.5	10	39.6	"	9.7	6.7	16.4	"
9	Chénier	14	8.9	7.5	6.4	7.4	10	40.2	Excellent.	9.7	6.4	16.1	"
10	Coleraine	1	8.1	6.3	5.4	5.5	10	35.3	Très bien.	10	7.6	17.5	"
11	St-Adolphe	2	8.4	8.5	5	7.4	10	39.3	"	9.9	6.1	16	Très bien.
	St-Adrien-de-Ham	4	8.8	6.9	5	8.1	8	36.8	"	9.9	6.8	16.7	Excellent.
12	Dudswell	6	8.5	7.1	7.1	9.1	10	41.8	Excellent.	9.6	5.1	14.7	Très bien.
	Lac-Weedon	3	8.6	6.9	4.4	6.7	10	36.6	Très bien.	9.7	7.1	16.8	Excellent.
13	Disraëli	6	9.2	7.7	4	7.2	10	38.1	"	9.4	6.6	16	Très bien.
	Black-Lake	3	8.9	9.7	2.9	5.9	10	37.4	"	9.9	6.2	16.1	Excellent.
14	St-Paul (paroisse)	11	8.7	8.3	7	5.7	8	37.7	"	9.6	6.4	16	Très bien.
	St-Julien	12	8.5	8.2	2.9	7.1	10	36.7	"	9.9	6.5	16.4	Excellent.
15	St-Rémi	6	8.4	7.2	5.4	7.2	10	38.2	"	9.5	6.2	15.7	Très bien.
16	Stratford	5	9.2	8.5	5.4	7.4	8	38.5	"	9.6	5.6	15.2	"
	St-Fortunat	5	8.5	7.2	3.6	9 2	10	38.5	"	9.3	5.8	15.1	"
17	St-Alphonse	5	8.3	7.8	9	5.6	9	39.7	"	9.1	5.3	14.4	"
18	Ste-Hélène	7	9.8	6.1	5	6.6	10	35.5	"	8.8	5.2	14	"
19	Chester-Nord	5	8.4	7.1	4.4	6	10	35.9	"	9.2	4.4	13.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE,

Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN

LAUZON, 15 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de fin d'année pour 1908-09.

Cette année, qui vient de se ranger au nombre de celles qui ne sont plus, a, comme ces années, laissé, de son passage, une trace plus ou moins profonde, et il nous reste à en apprécier les effets au point de vue scolaire.

Digitized by Google

Sans être des plus brillants, les résultats ne manquent pas d'être satisfaisants; je puis assurer que, pour ce qui concerne mon district, il y a eu, en somme, un concours constant de bonnes volontés.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Je dois ici rendre hommage aux communautés d'hommes et de femmes de mon district : les noms diffèrent mais le zèle constant est le même ; on s'efforce partout, avec un esprit d'abnégation vraiment remarquable, de tirer des circonstances le plus de bien possible. Je suis aussi très satisfait du personnel laïc qui, en général, a déployé beaucoup de zèle pour l'avancement moral et intellectuel des élèves commis à ses soins. Il y a sans doute quelques exceptions, mais elles sont si peu nombreuses que cela ne vaut guère la peine d'être noté ; elles vous sont d'ailleurs connues par le bulletin d'inspection. Prise dans son emsemble, on peut dire que la marche progressive de nos écoles ne s'est pas ralentie.

Je me permets, Monsieur le Surintendant, de revenir à l'idée que je vous ai déjà exprimée dans mes rapports précédents, idée que je suis heureux de voir partager par des éducateurs distingués, et qui consiste à donner une nouvelle orientation à nos écoles.

Il est incontestable que pour l'instruction et l'éducation des jeunes élèves, l'enseignement donné par une femme est difficile à égaler, car elle sait trouver dans son âme et dans son cœur des accents et des sentiments qui lui sont propres; les élèves sont plus confiants auprès d'une institutrice qui sait les attirer vers elle avec tendresse et amabilité. Mais à l'âge de 11 ou 12 ans, il est incontestable aussi que les garçons doivent être confiés à un maître, afin de leur donner une éducation plus virile et former des caractères fortement trempés, guidés par une saine raison.

Il est très fréquent que certaines institutrices, ne pouvant plus contrôler quelques grands garçons, sont obligées de les renvoyer ; d'autres ne sont tolérés que par la crainte d'un plus grand mal et sont une cause de désordre, de dissipation et de scandale pour les plus jeunes. C'est pourquoi, rendus à l'âge de 12 ou 13 ans, les parents prennent le parti de les retirer, et comme le disait un honorable ministre, à l'âge de 16 à 17 ans, ils savent à peine lire.

L'établissement d'écoles de garçons, dans les grands villages, tenues par des maîtres, s'impose afin d'empêcher la discontinuité des études à un âge où les élèves sont en état d'en profiter le plus. Cette création aurait pour effet de diminuer l'emcombrement des grands collèges qui ne suffisent plus à la tâche, et éviter aux parents une dépense considérable et, dans beaucoup de cas, inutile.

Digitized by Google

TRAITEMENTS

Les traitements ont subi une nouvelle hausse cette année. La cité de Lévis a porté les traitements de ses institutrices à $185.00, à part le logement et le chauffage. C'est une excellente note pour MM. les commissaires et une belle appréciation pour les services rendus par ces dignes institutrices.

La cité de Québec ne mesquine pas non plus; elle continue à apprécier hautement les éducateurs de l'enfance et à améliorer locaux et mobiliers dans la limite du possible.

LOCAUX

St-Roch-Nord a construit, au cours de l'année, une école à Stadacona, au coût de quelque $20,000.00, et un contrat vient d'être passé pour la construction d'une école de garçons à Limoulou, laquelle devra coûter $50,000.00.

L'Ange-Gardien a fait l'acquisition, pour son école centrale, pour $4,000,00, d'une maison dont la valeur est d'au moins $10 à $12,000.00. Ste-Anne de Beaupré construit un collège qui coûtera, au bas mot, $25,000.00; on va aussi agrandir les maisons aux extrémités de la municipalité. Pour rendre justice à tout le monde, il me faudrait citer plusieurs autres municipalités, mais je me suis limité aux travaux les plus importants qui ont été faits ou qui sont en cours d'exécution, en attendant que la brise favorable qui s'est élevée produise une œuvre plus complète, et disperse les quelques nuages qui existent encore en certains quartiers.

La tâche de l'inspection, M. le Surintendant, est souvent pénible, lorsqu'il s'agit de contrecarrer certains projets qui sont entièrement opposés aux vues du Comité catholique; quelquefois ingrate, lorsque l'on constate que l'on jette la semence dans une ronceraie ou les épines du chemin, ce qui toutefois n'empêche pas de continuer vers le but qu'on a en vue d'atteindre. C'est ce qui existe pour quelques municipalités.

GRATIFICATIONS

J'aurais voulu, Monsieur le Surintendant, que le nombre des gratifications fût aussi grand que celui des titulaires qui en méritent; mais comme cela n'est pas, je suis obligé, bien qu'à regret, d'adopter une méthode alternative, et pour cette année je recommande les personnes dont les noms suivent:

Mlle M. Dumais, St-Pierre, I. O.	$ 32.50
" Henriette Guay, St-Pierre, I. O.	20.00
" Pét. Côté, L'Ange-Gardien	20.00
" M.-R. Bernier, Lévis	20.00

Digitized by Google

Mlle	Délima Laflamme, St-Joseph-de-Lévis	$ 20.00
"	Alb. Martineau, Bienville	20.00
"	Berthe Tardif, Québec	20.00
"	Antonia Martineau, Bienville	20.00
"	Emma Trumble, Québec	20.00
"	Math. Coulombe, St-Laurent	20.00
M.	Achille Goulet, Québec	20.00
"	Edo. Dorion "	20.00

LIVRES DE RÉCOMPENSE

Le nombre des livres donnés en récompenses est loin d'être satisfaisant. Dans mon district, je compte 346 classes entièrement séparées ; dans un grand nombre d'entre elles, il y a 3, 4, 5 et quelquefois 6 divisions ou groupes ; or, je n'ai à ma disposition que 800 volumes, ce qui me donne 2⅓ livres par classe, et moins de deux par division. Je demande instamment que le nombre en soit au moins doublé. Pour l'inspecteur, moins de prix, moins de peine ; mais aussi moins de satisfaction pour tout le monde. Les récompenses étant proportionnées à l'âge et au mérite, données avec discernement justice et sans prodigalité, stimulent le courage et développent une noble ambition chez les élèves.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS RURALES

L'Ange-Gardien	$ 60.00
St-Laurent	50.00
Ste-Famille	40.00
St-Ferréol	35.00
N.-Dame-de-la-Victoire, Lévis	30.00

Je crois, Monsieur le Surintendant, que le résumé qui précède, joint à la classification des municipalités, suffira pour vous faire connaître l'état actuel de mon district.

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

Digitized by Google

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Notre-Dame-de-Québec	1	10	10	.25	8	8	36	Très bien.	8	8	16	Très bien
2	Cité de Québec, écoles supérieures	23	9	9	.04	9	9	36	"	8	8	16	"
3	Cité de Québec, écoles élémentaires	14	5	9	.04	9	9	32	"	8	8	16	"
4	St-Roch-Nord	2	8	9	.50	5	8	30	"	8	8	16	"
5	Ste-Anne-de-Beaupré	3	5	6	.25	8	8	27	"	8	8	16	"
6	Ville de Lévis	6	6	6	.25	8	8	28	"	8	8	16	"
7	L'Ange-Gardien	3	6	7	.11	8	6	27	"	8	8	16	"
8	St-Laurent	4	8	6	.28	7	6	27	"	8	8	16	"
9	St-Jean	3	6	6	.27	7	7	26	"	7	7	14	"
10	Notre-Dame-de-Lévis, paroisse	2	7	7	.30	6	6	26	"	6	6	12	Bien.
11	Village de Lauzon	3	6	5	.30	7	7	25	Bien.	7	7	14	Très bien.
12	St-Pierre	3	6	5	.50	6	6	23	"	8	8	16	"
13	Ste-Pétronille	1	5	5	.25	6	6	22	"	6	6	12	Bien.
14	Petite-Rivière	1	5	5	.20	8	6	24	"	5	5	10	Assez bien
15	St-Joseph-de-Lévis	2	5	3	.20	7	7	22	"	8	8	16	Très bien.
16	Ste-Famille	4	6	6	.50	5	6	23	"	6	6	12	Bien.
17	Château-Richer	4	6	5	.25	6	6	23	"	8	8	16	Très bien.
18	Les-Sept-Crans	1	6	6	.....	6	5	23	"	5	4	9	Médiocre.
19	St-Ferréol	3	4	4	.40	7	7	22	"	7	7	14	Très bien.
20	Bienville	2	5	5	.15	5	6	21	"	8	8	16	"
21	Partie Est, village-Lauzon	2	5	4	.30	6	6	21	"	6	6	12	Bien.
22	St-Achille	1	5	4	.40	6	6	21	"	6	5	11	Assez bien
23	St-Tite	4	4	4	.45	6	6	20	Assez bien	5	5	10	"
24	St-Joachim	4	4	5	.20	5	5	19	"	6	6	12	Bien.
25	St-François	3	5	3	.50	5	5	18	"	6	6	12	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. VIEN,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

INSPECTEURS PROTESTANTS

M. J. BALLANTYNE

(*Traduction*)

GRINDSTONE, Iles-de-la-Madeleine, 25 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine, pour l'année finissant le 30 juin 1909. Un progrès considérable s'est effectué, pendant l'année dernière, dans toutes les écoles de mon district d'inspection. Les obstacles rencontrés durant l'année précédente ont été en partie surmontés, aucune maladie contagieuse n'a sévi et les écoles ont été en activité dans chaque municipalité, pendant une période de temps plus ou moins longue, suivant les moyens que les syndics avaient à leur disposition. Une institutrice brevetée de la Nouvelle-Ecosse a enseigné à l'école d'Entry-Island et une institutrice brevetée de l'Ile-du-Prince-Edouard a enseigné à Grindstone. Grâce à la bonté du Lord évêque de Québec et à l'aide du conseil diocésain, le révérend H.-W. Ievers s'est tenu à l'extrémité est des Iles et y a enseigné, d'abord à Old-Harry pendant cinq mois, ensuite à Grand-Entry pendant trois mois, et a célébré l'office, les dimanches, à l'église de la Grosse-Ile. Les commissaires de la Grosse-Ile n'ont pas réussi à se procurer une institutrice brevetée de la Nouvelle-Ecosse, tel que je le laissais prévoir dans mon dernier rapport, et, plutôt que de fermer leur école, ils ont engagé une institutrice non brevetée, des Iles, mais qui avait enseigné avec beaucoup de succès, l'année précédente, à Old-Harry, et à laquelle un permis a été accordé, tel que j'en ai fait rapport. Une conférence des institutrices a eu lieu à la Grosse-Ile, pendant la première semaine de février; des représentants de toutes les parties des Iles y ont assisté et la grande maison d'école était absolument remplie. Jusqu'à présent, vu que nous n'avons pu y faire assister toutes les institutrices, la plus grande partie de ces conférences a été prise par le révérend J. Prout et l'inspecteur, qui ont tâché d'instruire le peuple sur la nécessité qu'il y a de faire de plus grands efforts pour l'éducation de la génération qui grandit, et de connaître la loi scolaire et son application. Le résultat obtenu, après cinq années, a prouvé la sagesse de cette méthode et il n'y a actuellement aucune municipalité qui ne soit tout-à-fait convaincue de la nécessité d'avoir une maison d'école parfaitement meublée et la meilleure institutrice possible. Cette année, un changement a été fait dans la manière de faire la conférence: une classe de douze élèves était

Digitized by Google

présente et l'institutrice de la Grosse-Ile a donné une leçon d'élocution, l'institutrice de Grindstone a donné une leçon de géographie et l'institutrice de Old-Harry, une leçon d'arithmétique ; après ces leçons, des suggestions et des remarques ont été faites par les institutrices et l'inspecteur, puis ce dernier a donné une leçon de grammaire à cette même classe. Ce procédé a eu pour effet de mettre les institutrices et l'inspecteur en contact plus intime et on espère qu'il conduira à un système d'instruction plus uniforme dans les écoles. Vous apprendrez, avec satisfaction, que les syndics présents ont affirmé avoir profité de cette manière de procéder. Les octrois pour les municipalités pauvres ont été reçus l'automne dernier et distribués comme j'en ai déjà fait rapport, et, dans presque tous les cas, employés aux fins auxquelles ils sont destinés. Naturellement, de légers différends s'élèvent de temps à autre, car on ne peut espérer que tout le monde soit absolument du même avis que l'inspecteur en toutes choses, spécialement en ce qui regarde les questions d'argent, car, de par leur position isolée, et étant dans la minorité, les syndics ont de grandes difficultés à joindre les deux bouts, vu le petit nombre de propriétés imposables qui sont sous leur contrôle et les salaires additionnels qu'ils ont à payer pour induire les institutrices des autres provinces à venir ici, pour s'isoler du reste du monde, pendant cinq mois de l'année. Quand on considère que ces petites municipalités, avec une propriété imposable dont la moyenne est de $10.000., ont à payer, comme la chose s'est déjà faite deux fois, cette année, $30. par mois et les dépenses de voyage, on voit combien il est difficile pour ces populations de tenir leurs écoles en activité et combien elles méritent l'encouragement du Conseil de l'Instruction publique, dans la distribution des octrois des municipalités pauvres. Dans presque tous les cas, ces octrois ont été dépensés à compléter et à meubler les maisons d'écoles proprement et convenablement, mais pas encore aussi bien qu'il le faudrait ; mais, à l'avenir, une partie de ces octrois devra être employée à aider les syndics à payer les salaires nécessaires pour induire les institutrices de la province de Québec et des autres provinces à venir dans ces Iles, sinon quelques-unes des écoles devront être fermées, pendant un an, afin que l'on puisse percevoir de l'argent pour l'année suivante. Je dois des remerciements et je les offre, dans ce rapport, au Conseil de l'Instruction publique, pour l'assistance qu'il a jusqu'à présent accordée, par ces octrois, à cette partie isolée de la province et je ne puis que demander la continuation de ces faveurs. Nous avons eu l'honneur de recevoir M. Parmelee, le secrétaire, qui a visité chaque maison d'école protestante des Iles, avec l'inspecteur ; il a fait la connaissance des syndics et de plusieurs contribuables, a constaté leur isolement et la position dans laquelle ils se trouvent et nous espérons, vu ce qu'il sait maintenant, que nous constaterons bientôt de meilleurs résultats. Je lui dois mes remerciements pour les conseils et l'en-

Digitized by Google

couragement qu'il m'a donnés. Un pont de glace s'étant formé à Entry-Island, toutes les écoles en activité ont été visitées, cette année, savoir :

Grosse-Ile, le 2 de février. Institutrice, Mme A. Clarke, permis.

Old-Harry, le 3 de février. Instituteur, le Rév. H.-W. Ievers, permis.

Grindstone, le 15 de février. Institutrice, Mlle E. McPhee, I. P. E. Brevetée.

Entry-Island, le 5 mars. Institutrice, Melle S.-M. Stropie, Nouvelle-Ecosse. Brevetée.

Grand-Entry, le 21 mai. Instituteur, le Révérend H.-W. Ievers, permis.

Le tableau suivant indique la classification des écoles par ordre de mérite

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Entry-Island	...	10	8	.....	10	28	10	.....	8	8	26	Excellent.
2	Grosse-Isle	....	8	8	.....	7	23	8	.....	8	8	24	Très bien.
3	Grindstone.	....	8	8	.....	8	24	8	.....	8	7	23	Bien.
4	Old-Harry	....	8	8	.....	8	24	7	.....	8	7	22	Bien.
5	Grand-Entry	....	8	6	.....	8	22	8	.....	6	8	22	Bon.

Il est probable qu'une conférence des instituteurs et institutrices aura lieu, cette année, dans le mois d'octobre, car on espère que toutes les écoles seront en activité le 15 de ce mois, ce qui permettra de tenir la conférence dans la première moitié du terme, tel que le veut la loi. Je suis chagrin d'être de nouveau obligé de rappeler la légère rémunération accordée à l'inspecteur pour ses services, savoir, $100. somme qui est presqu'entièrement absorbée par les dépenses de voyages, et de déclarer que, selon toutes probabilités, je devrai abandonner ma position, à la fin de la présente année scolaire, si on n'augmente pas mon salaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. BALLANTYNE,

Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. A.-LUTHER GILMAN.

(*Traduction*)

COWANSVILLE, 30 juin 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1908-09.

Territoire.—Mon district d'inspection comprend les comtés de Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Soulanges, Vaudreuil, Napierreville, et parties du Missisquoi et de St-Jean.

La distance à parcourir, les chemins et les dépenses n'ont pas changé, pendant l'année dernière.

Inspection.—J'ai visité toutes les écoles de mon district, durant l'année.

J'ai trouvé nécessaire de faire deux visites à quelques-unes des municipalités, soit pour faire rapport des améliorations faites durant l'année, soit pour aider à la réorganisation des écoles.

Examens.—Les examens oraux et écrits ont eu lieu sur l'arithmétique, la géographie, l'histoire, l'anglais, la grammaire et le français.

Ecoles.—Cent treize écoles ont été en activité, durant l'année, et l'assistance moyenne a été satisfaisante, soit trois quarts par cent de plus que l'année précédente.

Classification.—J'ai suivi les règlements prescrits par le département de l'Instruction publique et j'ai classé ces municipalités d'après le progrès général des élèves, la compétence des instituteurs, le salaire payé, l'état et le mobilier des maisons d'écoles et la condition des dépendances et des emplacements.

Je suis heureux de noter une amélioration remarquable dans les bâtisses et les emplacements.

Excellent.—Saint-Joachim-de-Beauharnois, Howick, Saint-Chrysostôme, Saint-Clément-de-Beauharnois, Godmanchester, Hinchinbrooke, Elgin et Ormstown.

Bien :—Franklin, Havelock, Dundee, Saint-Thomas, Sainte-Justine-de-Newton, Hemmingford, Saint-George-de-Clarenceville (en partie).

Digitized by Google

Assez bien :—Saint-Télesphore, Havelock (en partie), Saint-George-de-Clarenceville, Lacolle et Come.

Non satisfaisant :—Les autres municipalités, à l'exception d'une école, de temps à autre.

Maisons d'école :—La plupart des écoles sont dans un bon état et bien meublées de sièges et de pupitres brevetés. Très peu de bibliothèques s'établissent et il n'y a aucune encyclopédie, aucun atlas avec renvois. Quelques exemplaires des "*Canadian Weeds*" ("Mauvaises herbes du Canada") se trouvent dans les arrondissements les plus prospères.

Des porte-cartes géographiques se trouvent dans huit municipalités ; c'est une acquisition de grande importance, qu'apprécient beaucoup les instituteurs de progrès.

Taxes :—Le taux annuel de la cotisation est extrêmement bas ; il varie de deux à cinq millièmes par piastre et la contribution scolaire, de cinq à vingt centins par mois.

Commissions scolaires :—Une grande majorité des commissaires et des syndics visitent leurs écoles une fois l'an. Très peu font des visites semi-annuelles et quelques-uns continuent encore de négliger cet important devoir.

Comptabilité :—Les livres et les comptes des secrétaires-trésoriers sont, règle générale, fidèlement et soigneusement tenus et vérifiés tous les ans.

Institutrices :—Les institutrices se sont montrées fidèles et zélées, dans l'exécution de leurs devoirs. Des 113 institutrices employées dans mon district, 85 possédaient des diplômes, 62 avaient étudié à l'école normale et 20 avaient des permis réguliers. Huit étaient parentes ou alliées, par mariage ou autrement, de membres des commissions scolaires.

Conférences :—Des conférences ont eu lieu dans toutes les localités centrales. A ces conférences, j'étais assisté de Monsieur l'inspecteur Taylor, de Brome.

J'ai visité toutes les institutrices à la retraite, de mon district d'inspection, et j'ai envoyé au département la liste de celles qui ont encore droit à leur pension.

Municipalités pauvres :—Très peu de municipalités de mon district ont droit à une part dans les octrois accordés aux municipalités pauvres, vu le taux peu élevé de la cotisation.

La liste des écoles, qui ont droit à une part dans l'octroi de l'école normale, a été envoyée au département, pendant le mois de mars.

Digitized by Google

Divers :—Un progrès se fait graduellement dans toutes les municipalités de ces comtés. Les maisons d'école et leur ameublement sont améliorés et augmentés, des institutrices meilleures et plus expérimentées sont engagées, quand la chose est possible, et on leur paie de meilleurs salaires.

Gratifications :—J'ai recommandé que des gratifications fussent accordées aux institutrices qui avaient fait les plus grands progrès, pendant l'année, et celles qui n'avaient pas droit aux gratifications, mais qui avaient très-bien réussi dans leurs travaux, ont obtenu des diplômes d'honneur.

Livres de récompenses :—Des livres de récompense ont été accordés par le gouvernement aux municipalités de Elgin, Howick, Saint-Thomas, Saint-Chrysostôme et Hemmingford.

Des bulletins d'inspection, contenant des statistiques pour chaque arrondissement, ont été envoyés au département de l'Instruction publique, durant l'année. Les bulletins et les listes, avec le rapport, sont respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-LUTHER GILMAN,

Insp. d'écoles.

M. R.-J. HEWTON

(*Traduction*)

RICHMOND, 15 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1908-09.

Territoire :—Mon district d'inspection est resté le même, quant à l'étendue, et comprend les comtés de Bagot, Drummond, Sherbrooke, Shefford, sauf les cantons de Granby et de Shefford, et le canton de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska.

Distance à parcourir :—Il faut parcourir environ deux mille cinq cent milles en voiture, pour visiter une fois les écoles et les commissions scolaires de ce district n'inspection.

Dépenses :—La dépense moyenne annuelle, pour visiter toutes les écoles et remplir les multiples devoirs qui m'incombent, demeure à peu près la même que celle de l'an dernier et se rapprochera, approximativement, de

Digitized by Google

cinq cents piastres. Cela suffit pour démontrer l'absolue nécessité d'un changement radical dans le traitement des inspecteurs d'école, au point de vue financier. Nous ne pouvons accomplir nos devoirs, au prix qui nous est maintenant accordé. Nous ne pouvons dépenser, pour l'exécution de nos travaux, tout ce que nous recevons et ne rien retenir pour notre support et celui de nos familles, en dehors de l'exécution de nos fonctions. Cela est pratiquement ce que l'on nous demande de faire. Il sera nécessaire de trouver bientôt une méthode plus satisfaisante.

Inspection :—Toutes les municipalités de mon district d'inspection ont été visitées durant l'année. Comme les écoles étaient fermées, à l'époque de ma visite, j'ai recueilli les informations que j'ai pu obtenir et les ai soumises avec les bulletins d'inspection.

Conférences :—Ces conférences continuent d'être d'une grande valeur. Elles sont une source de plaisir et de profit pour l'inspecteur et aussi pour les institutrices.

Maisons d'école :—Il reste peu de chose à en dire. Règle générale, les maisons d'école sont de bonnes, confortables maisons, munies de mobiliers scolaires modèles, tel qu'on peut le voir par les bulletins d'inspection, et bien pourvues de cartes géographiques et autres fournitures.

Personnel :—Les instituteurs et institutrices sont toujours rares, mais pas autant que les années dernières. La popularité du collége Macdonald a, jusqu'à un certain point, fait diminuer cette rareté et l'augmentation des salaires a induit un certain nombre de personnes, qui avaient abandonné l'enseignement, à y retourner, mais il reste encore plusieurs écoles qui son sous la direction d'institutrices n'ayant pas de diplôme ou de certificat de degré académique. J'espère, cependant, que cet état de chose disparaîtra graduellement. Le désir existe universellement, chez les commissions scolaires, de se procurer des institutrices possédant des certificats, quand la chose est possible.

Salaires :—Les salaires tendent à devenir plus élevés. L'année prochaine, le salaire moyen payé aux institutrices excédera problablement vingt et une piastres par mois.

Fonds des municipalités pauvres :—La distribution de ce fonds, maintenant élévé à un chiffre important, a coûté à votre inspecteur des méditations considérables. J'ai conscience, cependant, que mes recommandations, en chaque cas, étaient dans l'intérêt le mieux entendu des municipalités intéressées.

Digitized by Google

Fonds disponible de l'école normale :—Ce fonds, comme celui des municipalités pauvres, a coûté à l'inspecteur une bonne somme de travaux additionnels et de méditations. Il entraîne l'accomplissement d'un nouveau devoir pour lequel nous ne recevons aucune rémunération additionnelle.

Le fonds lui-même a été d'une très grande valeur pour les écoles de mon district d'inspection. Votre département et le gouvernement de la Province de Québec méritent également des félicitations pour la sagesse qu'ils ont eue de dépenser le montant de ce fonds, dans une certaine proportion, en raison des efforts faits par chaque commission pour favoriser le progrès de leurs propres écoles. Une telle décision devra avoir, sur le progrès de l'éducation, dans l'avenir, une influence considérable.

Gratification.—Depuis que j'ai soumis mon rapport, j'ai eu le plaisir d'envoyer des chèques aux personnes suivantes, pour les succès qu'elles ont obtenus: Mme Jessie B. Goold, Saint-François-Xavier-de-Brompton ; M. Walter Odell, Ascot ; Mademoiselle Edith Stockwell, Shipton ; Mme Edith M. Olney, Shipton ; Mademoiselle Susan Mitchell, Drummondville; Mademoiselle Grace-F. Cockburn, Stukely-Sud ; Mademoiselle Callie Blampin, Sainte-Pudentienne ; Mme C.-M. Dyson ; Cleveland, Mademoiselle Laura Copping, Ely-Sud ; Mademoiselle Annie Cameron, Ascot; Mademoiselle Catherine-A. Flynn, Melbourne et Brompton Gore.

Comme les années précédentes, les gratifications accordées anx municipalités ont été d'une grande utilité comme encouragement au progrès.

J'ai le grand plaisir de recommander les municipalités suivantes, pour participer à ce fonds, durant l'année prochaine :—Ascot, Orford, Durham, Kingsbury, et Saint-Théodore.

Je regrette beaucoup de vous faire part de la résignation de M. W.-L. Davidson, comme secrétaire-trésorier de la municipalité de Ely-Nord ; ce monsieur a occupé cette position, pendant plusieurs années, avec une grande habileté. Son âge avancé a rendu sa résigation nécessaire, mais il se retire avec les bons souhaits de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'éducation dans cette localité et aussi de tous ceux qui le connaissent.

Je désire remercier les instituteurs et institutrices, les secrétaires-trésoriers et les commissions scolaires pour la bonté et la courtoisie avec lesquelles ils ont, presque tous sans exception, reçu mes suggestions et les ont mise en pratique, et aussi exprimer ma gratitude aux dames et aux messieurs qui m'ont aidé avec tant d'efficacité dans l'organisation des conférences annuelles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

R.-J. HEWTON, *Insp. d'écoles.*

Digitized by Google

M. H.-A. HONEYMAN

(*Traduction*)

CHELSEA, 23 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour 1908-09.

Mon district d'inspection comprend les deux comtés d'Ottawa et de Pontiac.

Les conférences des instituteurs et institutrices ont eu lieu dans les mois d'automne à Kazubazua, Wakefield-Nord, Thurso, Hull, Quyon, Shawville, Campbell's-Bay et Ladysmith. Il y a eu nombreuse assistance à ces conférences, bien que plusieurs instituteurs et institutrices, qui auraient dû y être présents, aient manqué d'y assister. Puisque le gouvernement paye généreusement leurs dépenses de voyage, chacun d'eux devrait au moins assister à une de ces conférences. Une conférence qui durerait quatre jours rencontrerait bien mieux les besoins de ce district, où les deux tiers de ceux qui sont engagés dans l'enseignement n'ont eu aucune formation professionnelle quelconque.

Conformément aux instructions reçues du département, on y a discuté des questions concernant la discipline, les méthodes, la lecture, l'écriture et l'épellation.

Les chèques des prix pour améliorations scolaires ont été reçus et envoyés aux commissions scolaires auxquelles ils avaient été accordés, savoir : $60.00 à Clarendon, $50.00 à Aldfield, $40.00 à Bryson, $35.00 à Lower-Litchfield et $30.00 à Ste-Angélique. Il est bon que les commissions scolaires se rappellent que ce sont des prix annuels et qu'elles se conduisent en conséquence.

Les municipalités suivantes, dans l'ordre ci-dessous, sont recommandées pour les gratifications accordées pour améliorations, pendant l'année 1908-09 : Fort Coulonge, Hull-Sud, La-Pêche, Clarendon, Egan (diss.).

Les rapports concernant les fonds des municipalités pauvres et le fonds Macdonald ont été faits et envoyés au département. Ces fonds sont bien employés et font un bien réel à la cause de l'éducation.

J'ai visité toutes les municipalités durant l'année. 119 écoles ont été en activité et 3,096 élèves les ont fréquentées, avec une présence moyenne de 2,006. Il y a eu 1,617 garçons d'inscrits, et 1,479 filles. De ce nombre, 1,106 étaient dans la première année du cours, 576 dans la deuxième, 672

Digitized by Google

dans la troisième, 684 dans la quatrième, 41 dans la cinquième et 17 dans la sixième.

De nouveau, il me faut communiquer un grave état de choses à l'égard des instituteurs et institutrices de ce district. Sur leur nombre, quatre seulement possédaient des diplômes d'école modèle, trente possédaient des diplômes élémentaires, six possédaient des permis sur certificats du IIe degré académique, et soixante-dix-neuf ne possédaient ni permis, ni diplôme. Quatorze seulement avaient suivi les cours de l'école normale.

L'an dernier, j'ai attiré votre attention sur la grande rareté des instituteurs et des institutrices compétentes dans mon district d'inspection. Cet état de choses a encore empiré cette année.

Plusieurs commissions scolaires ont donné, dans les journaux de Montréal, des avis par lesquels elles demandaient des institutrices. En certain cas, pas une seule réponse n'a été reçue. Les salaires payés dans ce district sont, je crois, plus élévés que ceux de la plupart des campagnes de Québec. $250, est un salaire très-commun ; en plusieurs cas, on donne $300, et plus que cela, en certain cas. Si nos contribuables pouvaient s'assurer de bons professeurs, ils pourraient, souvent, et seraient disposés à payer plus que ces montants. Ainsi, une commission scolaire a offert $300 pour dix mois, à un gradué de l'école normale, qui a refusé cette offre, et la commission a dû engager une jeune fille qui venait justement de sortir de l'école, et à laquelle elle a payé $200.

Il y a une chose au sujet de laquelle les contribuables de ce district sont à blâmer, à l'égard de cette grande rareté d'institutrices. Ils ne semblent pas se rendre compte qu'ils doivent faire de leurs garçons et de leurs filles, des instituteurs et institutrices, pour leurs propres écoles. Bien peu de jeunes filles de ce district d'inspection vont au collège Macdonald pour se préparer à l'enseignement. Ceci est une grande faute.

Je dois, cependant, déclarer que la plupart des instituteurs et institutrices accomplissent fidèlement leurs devoirs.

Quelques améliorations ont été faites, durant l'année, aux maisons d'écoles. Fort-Coulonge a construit une belle maison d'école de $4,000. Clarendon a aussi érigé un bel édifice, pour l'arrondissement No 5. Hull-Sud a remplacé la vieille bâtisse de l'arrondissement No 4 par un édifice solide en ciment et, de plus, se propose de construire une nouvelle école pour un autre arrondissement. La-Pêche a fait des réparations considérables et Egan (diss.) a construit une nouvelle maison d'école. D'autres améliorations de moindre

Digitized by Google

importance ont été faites ailleurs. Il reste beaucoup à faire pour rendre les maisons d'école ce qu'elles doivent être, confortables, convenables et de belle apparence.

Je recommande les institutrices suivantes, pour les gratifications accordées pour succès obtenus dans l'enseignement durant l'année : Minnie-F. Smith, Portage-du-Fort ; Violet-O. Ewart, Eardley ; Mary-E. Armstrong, Hull-Sud ; Annie-E. Hayes, Clarendon ; Jennie-N. Armstrong, Clarendon ; M.-J. Carey, Campbell's Bay ; Kate-A. Horgan, Aylwin ; Jennie Russell, Bristol ; Mabel-Elliott, Bryson ; Sadie Whelen, Aylwin ; Hazel Hyde, Sainte-Angélique ; Lena-J. Smith, Hull-Sud.

De celles qui ont obtenu des gratifications, l'an dernier, et enseignent encore dans ce district d'inspection, Ethel Johnson, de Masham, Lucy Dalmas, de Fort Coulonge, Belle Ostrum, de Lower Litchfield, E.-N. Edey et Emily Edey, de Clarendon, Florence Faris et E.-M. Faris, de Eardley, et R.-M. Stevenson, de Hull-Sud, ont encore bien réussi dans leur travaux.

Il n'y a que trois instituteurs à la retraite et pensionnaires qui demeurent dans ce district. Le rapport ordinaire les concernant, vous sera envoyé.

Les bulletins d'inspection, pour chaque municipalité, ont été envoyés au département de l'Instruction publique, à diverses époques, durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H.-A. HONEYMAN,
Insp. d'écoles.

M. J.-NEWTON KERR

(*Traduction*)

MARBLETON, 30 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1909.

Territoire :—Les limites de mon district d'inspection sont les mêmes que celles de l'an dernier.

Commissions scolaires :—Il y a vingt commissions scolaires, dans ce district d'inspection ; elles ont, sous leur contrôle, 34 écoles, ce qui fait une école de plus qu'auparavant.

Digitized by Google

Toutes les écoles, sauf deux, ont été ouvertes, et en majorité, ont été en activité pendant dix mois. Vingt et une de ces écoles ont été visitées par quelques membres des commissions scolaires, ce qui indique une amélioration dans l'exécution de ce devoir. J'espère pouvoir vous déclarer, l'an prochain, que chaque école a été visitée par sa commission scolaire. Lorsque les fonctionnaires de l'école et les parents apportent leur coopération à l'instituteur, il en résulte beaucoup plus de bien à la fin de l'année scolaire. Tous les secrétaires-trésoriers ont fait vérifier leurs livres, l'an dernier, à l'exception de deux.

Conférences :—Cette année, j'ai tenu une conférence générale pour les deux comtés, à New-Carlisle ; j'y ai eu le concours précieux du recteur, le révérend E.-A. Dunn, M. A. Cette réunion, dans un seul centre, a plu aux institutrices et les sujets, qui y ont été discutés, ont suscité un vif intérêt.

Inspection :—J'ai visité les écoles pendant la seconde moitié de l'année et envoyé au département un bulletin d'inspection pour chaque municipalité. Je me suis servi du "Livre de notes de l'inspecteur" et j'ai donné une copie des notes de l'inspection à chaque commission scolaire et à chacune des institutrices. Le percentage moyen, pour toutes les écoles de mon district, l'an dernier, a été de 82 pour cent. Ceci constitue une amélioration remarquable sur l'année dernière et indique un bon effort de la part des institutrices.

Personnel enseignant :—Les écoles ont été sous la direction de 36 institutrices. De ce nombre, 5 possédaient des diplômes d'école modèle, 12 des diplômes d'écoles élémentaires, 4 des certificats du IIème degré académique. Ceci est un pourcentage beaucoup plus élevé d'institutrices compétentes que l'an dernier. L'augmentation constante des salaires, les gratifications plus élevées, etc., ainsi que l'attraction du collège MacDonald, produisent déjà leurs fruits, en nous donnant un plus grand nombre d'institutrices possédant un diplôme.

Salaires :—La moyenne des salaires payés aux institutrices d'école modèle a été de $406.00, aux institutrices d'écoles élémentaires avec diplôme, de $209.00, et aux institutrices sans diplôme, de $170.83. Ceci indique une augmentation pour tous les degrés d'institutrices.

Fréquentation des écoles :—Il y a eu 567 garçons et 563 filles fréquentant l'école, ce qui fait un total de 1130 et 170 de plus que l'an dernier. L'assistance moyenne a été de 724. Cette moyenne peu élevée a été causée, en partie, par les maladies contagieuses dans plusieurs arrondissements. La moyenne du nombre d'élèves, par école, a été de 33.23.

Taxes :—Le taux de la cotisation varie de 25 cents à $1.25 par $100.00, la moyenne étant de 74.85 cents par cent piastres.

Digitized by Google

Toutes les municipalités, sauf une, ont reçu de l'aide du fonds des municipalités pauvres ; sans cette aide, plusieurs des plus petites écoles n'auraient pu se maintenir. Les municipalités qui reçoivent cette aide, se conforment, avec empressement, aux règlements du département, à l'égard de leurs écoles, tel que le leur recommande l'inspecteur.

Les gratifications aux deux municipalités les plus méritantes ont été accordées comme suit :

Cox, $50.00 ; York, $40.00.

Une nouvelle maison d'école est en voie de construction à York, et l'on est à ériger une grande annexe à l'école de New-Carlisle, où il y a 163 élèves d'inscrits.

J'ai classé les municipalités, selon les règlements, comme suit :

Excellent :—Cox, village de Gaspé.

Bien :—Saint-Godfroi (diss), Baie-de-Gaspé-Sud, Baie-de-Gaspé-Nord, Percé, (diss.), Cape-Cove (diss.), Haldimand, Gascons, (diss.), Douglastown, (diss.), Port-Daniel, Grande-Grève, Pasbébiac-Est (diss), Fraserville (diss.), York.

Assez bien :—Barachois (diss.), Roseville, Malbaie, Sydenham-Sud, (diss.) Seal-Rock.

Je remercie tous ceux qui m'ont témoigné de la bonté et qui m'ont accordé de l'aide, dans l'accomplissement de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-NEWTON KERR,
Insp. d'écoles.

O.-F. McCUTCHEON.

(*Traduction.*)

LEEDS-VILLAGE, 23 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1908-09.

Mon district d'inspection comprend les comtés de Portneuf, Québec, Lotbinière, Lévis, Mégantic, Beauce, Dorchester, Wolfe et les municipalités de Bury, Hampden, Lingwich, Marston, Westbury, Whitton et Winslow, dans le comté de Compton.

Digitized by Google

Il s'y trouve cinquante municipalités et 113 écoles, qui ont été toutes en activité, durant l'année.

J'ai, cette année, visité toutes les municipalités et inspecté chaque école, à l'exception de sept, que j'ai trouvées fermées à l'époque de ma visite. De ces dernières, trois ont été en activité quelques mois seulement pendant l'été, deux avaient été fermées avant mon arrivée parce que les institutrices n'avaient pas complété le temps de leur engagement, une autre avait été fermée pendant les mois de janvier et de février, et une autre avait cessé d'être en activité, vu qu'elle manquait d'élèves.

Les bulletins ont été envoyés, comme de coutume, au département et j'ai envoyé des rapports de mon inspection aux commissions scolaires et aux institutrices.

Des conférences ont eu lieu, durant les mois de septembre et d'octobre, à Bishop's Crossing, Bury, Gould, Maple-Grove, Leeds Village, Inverness et Valcartier. A toutes ces conférences, les instituteurs et institutrices ont manifesté l'intérêt qu'ils trouvent dans leurs travaux professionnels, par leur ponctualité et l'attention qu'ils ont donnée aux sujets discutés.

A Bishop's Crossing et à Bury, l'inspecteur N. Kerr m'a assisté avec talent et, dans quelques-unes des autres localités, ce sont les membres du clergé y résidant qui m'ont prêté leur concours.

Soixante-cinq écoles, dans mon district, s'ouvrent habituellement vers le 1er de mai et restent en activité de 6 à 8 mois. Je suis, en conséquence, obligé de faire l'inspection de toutes ces écoles entre le 1er de septembre et le 31 de décembre.

Mes travaux d'inspection m'ont tenu absent de chez moi pendant 171 jours. Mes dépenses de voyage se sont élevées à $336.46, non compris le coût du foin pour mon cheval, lorsque j'étais chez moi.

L'assistance aux écoles a été la suivante :

Garçons appartenant à la religion protestante :—des campagnes, 821, de la ville, 202. Garçons appartenant à la religion catholique :—de la campagne, 83, de la ville, 4. Filles appartenant à la religion protestante :—de la campagne, 788, de la ville, 192. Filles appartenant à la religion catholique :—de la campagne, 60, de la ville, 5.

Total des élèves :—de la campagne, 1,752 ; de la ville, 403.

La moyenne du nombre d'élèves inscrits dans les écoles rurales a été de 15 par école ; l'assistance moyenne a été de 11 élèves par école.

Digitized by Google

Généralement parlant, les élèves font de bons progrès dans nos écoles élémentaires ; en certains cas, la somme de travail qui se fait durant l'année est presqu'incroyable. Les élèves qui viennent des écoles de la campagne, pour entrer dans les écoles modèles, passent presqu'invariablement les examens des écoles supérieures avec distinction. Pour un examen surtout, que j'ai été à même d'apprécier, j'ai constaté avec étonnement que tous les élèves, qui l'avaient passé avec succès, venaient des écoles de la campagne, lorsque pas un des élèves, résidant dans un arrondissement où se tenait une école modèle, n'avait réussi. Cela est tout à l'honneur de l'esprit de dévouement des institutrices qui enseignent dans les écoles de la campagne.

Le nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en activité est comme suit :

10 mois	9 mois	8 mois	7 mois	6 mois
10 écoles	10 écoles	38 écoles	10 écoles	17 écoles
5 mois	4 mois	3 mois	2 mois	1 mois
15 écoles	11 écoles	1 école	0 école	1 école

Cinq instituteurs des écoles rurales possèdent des diplômes d'école modèle ; onze, des diplômes élémentaires avancés ; et quarante-deux, des diplômes élémentaires. Trente des instituteurs ont suivi les cours de l'école normale. Cinquante-sept instituteurs, (la moitié de ceux de mon district), ne possèdent pas de diplôme.

Les salaires payés aux instituteurs ont été comme suit :

Instituteurs recevant	$40.00	par	mois.....	1
" "	35.00	"	.....	2
" "	25.00	"	.....	8
" "	23.00	"	.....	1
" "	22.00	"	.....	25
" "	21.00	"	.....	2
" "	20.00	"	.....	37
" "	19.00	"	.....	4
" "	18.00	"	.....	24
" "	17.00	"	.....	6
" "	15.00	"	....	2
" "	12.00	"	.....	2

Les cinq municipalités recommandées pour les prix accordés pour progrès faits durant l'année, sont :

Digitized by Google

1er prix	$ 60.00	.....	Lingwick.
2e "	50.00	.....	Hampden.
3e "	40.00	.....	Saint-Pierre-Baptiste.
4e "	35.00	.....	Leeds-Sud.
5e "	30.00	.....	Notre-Dame-de-Charny.

Les institutrices recommandées pour les gratifications accordées pour succès dans l'enseignement, sont les suivantes :

Institutrices.	Municipalités.	No de l'arrondissement.
Mlle Jessie McNicoll	Aubert-Gallion	1
" Carrie-E. Todd	Bury	10
" Jennie-C. McAdams	Dudswell	9
" Della-B. Bishop	"	6
" C.-K. MacMillan	Inverness	5
" Margt. Proctor	Mill-Hill	1
" J.-Florence Simons	Saint-Dunstan	1
" Emma-S. Pehlemann	Bury	4
" A.-L. Donaghy	Inverness	8
" I.-M. Ford	Portneuf	1
" Jennie Cloustou	Lévis	1
" Maud Lefebvre	Bury	6
" Emily Harper	Dudswell	1
" Katherine Scott	Saint-Giles	1
" Annie-M. McKenzie	Ham-Sud	1
" M.-G. Mitchell	Notre-Dame-de-Charny	1
" S.-Millar McKeage	Leeds	2
" C.-Ollie Reid	Saint-Sauveur	1

Les instituteurs et institutrices, dont les noms suivent, ayant obtenu des gratifications, l'an dernier, ne pouvaient en recevoir cette année, d'après les règlements, mais je recommande qu'on leur accorde des certificats pour leurs succès dans leurs travaux :

Mlle Helen-A. Rothney, Mlle B.-K. Graham, Mme A.-D. McLeod, Mme R.-J. Leith, Mlle M. Kinghorn, Mlle Mabel-L. McVetty, Mme Amy Copeland, Mlle A.-M. Fairservice, Mlle Mabel-B. Stevenson, Mlle M.-I.-V. Patterson.

L'aide provenant du fonds des municipalités pauvres, est toujours d'un effet bienfaisant pour les trente-quatre municipalités de mon district d'inspection : elle leur permet de compléter leur mobilier et de maintenir leurs écoles en activité.

Un des obstacles les plus sérieux que j'aie rencontrés est la rareté des institutrices possédant des certificats. Je reçois des secrétaires plusieurs lettres me demandant des institutrices et, dans la plupart des cas, je suis incapable de leur en indiquer aucune.

Digitized by Google

Trois nouvelles maisons d'école ont été construites, durant l'année. Des réparations ont été faites à trente-huit écoles et huit ont été pourvues d'un nouvel ameublement scolaire.

Trente-six secrétaires tiennent leurs comptes en bon état et au jour le jour, tandis que quatorze sont, à cet égard, négligents et toujours en retard et négligent de faire vérifier régulièrement leurs livres, chaque année

De nouveau, j'offre mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans l'accomplissement de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, *etc.*,

O.-F. McCUTCHEON,

Insp. d'écoles.

M. J.-W. McOUAT

(*Traduction*)

LACHUTE, 28 juillet 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1908-09.

Le bulletin régulier d'inspection a été envoyé au département pour chaque municipalité qui a eu des écoles ouvertes durant l'année. Je dois d'abord parler des écoles rurales et énumérer, à leur égard, les faits qui sont d'intérêt général.

Le travail régulier de l'année a commencé avec les conférences annuelles, pendant les mois de septembre et d'octobre. Un bon nombre d'instituteurs et d'institutrices ont assisté à ces conférences, qui ont été généralement satisfaisantes ; mais je considère que de meilleurs résultats seraient obtenus, si une visite préliminaire était faite à chaque école, dès les premiers jours de l'automne, à l'époque des conférences. Tandis que les conférences aident au travail général, une visite particulière à chaque école donnerait à l'inspecteur une occasion d'assister chaque instituteur individuellement. Ces visites préliminaires seraient considérablement plus courtes que les visites régulières d'inspection, mais leur longueur varierait suivant les circonstances. Cela veut dire que l'on consacrerait plus de temps à une école, où un nouvel instituteur est à l'œuvre, qu'à celle qui se trouve sous la direction d'un instituteur expérimenté et qui a déjà enseigné avec succès. Le principal but de ces visites serait :

(*a*) De faire l'inspection des bâtisses pour l'hiver

Digitized by Google

(*b*) De s'enquérir des dispositions prises pour le soin à donner à la maison d'école et son chauffage ;

(*c*) D'examiner l'horaire, les registres, la classification et les méthodes d'enseignement ;

(*d*) De s'enquérir des modes de discipline ;

(*e*) De voir à ce que l'on n'emploie que des livres autorisés ;

(*f*) De donner des cours modèles sur les matières qui seraient trouvées les plus faibles ;

(*g*) De faire rapport de ses observations à la commission scolaire et au département.

Ces observations et autres choses en détail pourraient être notées brièvement sur un blanc spécial préparé à cette fin.

Ces conférences ont fait beaucoup de bien et les instituteurs les apprécient beaucoup, mais j'ai toujours considéré qu'une visite préliminaire était un complément nécessaire de la conférence et j'ai fait des recommadations en ce sens dans mes rapports antérieurs.

En sus de mes rapports sur les travaux scolaires envoyés au département et aux commissions scolaires, j'ai donné à chaque institutrice une copie de mes notes concernant sa propre école. Ces rapports à l'institutrice font beaucoup de bien et sont une source de grande satisfaction pour elle-même et les élèves. Les institutrices qui ont obtenu les plus grands succès, pendant l'année dernière, et que je recommande pour une gratification, sont les suivantes :

INSTITUTRICES	POUR CENT	LOCALITÉS
* Janet Morin	94.5	Saint-Eustache.
Millie McGibbon	94.5	Maisonneuve.
* Jennie Arthurs	94	Grenville No 3.
Margaret Pollock	92.5	Sainte-Jérusalem No 1.
Christina McIntyre	92	Saint Jérusalem No 4.
Agnes McGrandel	92	Pointe-Fortune.
Ethel McCallum	92	Sainte-Thérèse.
Lorne McCallum	91.5	Shawbridge.
* Mary Chambers	91.5	Chatham No 1
E.-M. Burns	91	Harrington No 1.
Elizabeth Patterson	91	Maisonneuve.
Edna Higgins	90.5	Longue-Pointe.
Margaret Smith	90.5	Chatham No 1.
Isabella Rogers	90	Wentworth.
Gladys Tomalty	90	Gore No 2.
Mary Cowan	90	Montcalm.
Sarah Pollock	90	Sainte-Jérusalem No 2
Ethel McKell	90	Mont Royal-Vale.
Helen Thornber	90	Bordeau
Margaret Cooke	90	Blue-Bonnets
Catherine McGibbon	90	Chatham.

Digitized by Google

(Les institutrices dont les noms sont marqués d'un astérisque ont obtenu une gratification, l'an dernier, et ne peuvent obtenir qu'un certificat, cette année.)

Les institutrices suivantes ont bien travaillé et ont droit à une mention honorable, comme ayant obtenu 85% à 89% :

1. Edith Body ; Nellie Barry ; Annie Copeland ; Fannie Clark ; Annie Hammond et Hatie Hutton : 89% ;
2. Jessie Alexander ; Mary Armstrong ; Eva Walker ; Harriet McGarry ; Fannie French et Pausy Standish : 88% ;
3. Eva Blachford, 87% ;
4. Grace McDonald, Jane McVicar, Emma Rix et Alice Smith : 86% ;
5. Louise Dawson, Ethel Keys et Jessie McLean : 85%.

Pendant l'année dernière, 29 personnes, possédant les titres non-professionnels suivants, ont enseigné sur permis :

Associés ès-arts	6
Académique II	3
Académique I	9
Modèle III	5
Modèle II	2
Ecole publique	4
Total des permis	29

En chaque cas, la permission du Surintendant a été obtenue et l'action de la commission scolaire approuvée par le département. Il peut être intéressant de faire remarquer que plusieurs des institutrices, qui ont enseigné sur permis, occupent une place parmi celles qui ont obtenu une mention honorable. Il y en a peu qui profitent des règlements pour obtenir un diplôme élémentaire, après avoir enseigné pendant deux ans, avec le IIe degré académique. Actuellement, je n'en connais aucune, bien que ce règlement ait été porté à la connaissance de tous.

Le salaire moyen pour les écoles rurales est de $23.28, ce qui est plutôt inférieur à l'an dernier, mais la différence est due à l'ouverture de quelques écoles, pour lesquelles on paie de très-bas salaires. La moyenne de la rétribution mensuelle est de 25 centins et le taux moyen de la cotisation est de 66 centins par $100.00 d'évaluation. Ce taux varie de $2.00 à 4 centins par cent piastres.

Les rapports de recensement des secrétaires-trésoriers donnent 3,321 élèves dans les municipalités, tandis que les registres scolaires contiennent 2,538

Digitized by Google

noms et que l'assistance moyenne quotidienne s'élève à 1,719 ou 70% des élèves inscrits. La moyenne du progrès fait par le personnel enseignant est de 79.5%, et on peut affirmer avec vérité que les instituteurs et institutrices se sont montrés patients et fidèles dans l'exécution de leurs devoirs.

Les prix accordés aux municipalités progressives, pour l'année dernière, ont été envoyés avec la lettre habituelle d'instructions, quant à la manière de les dépenser. Pour cette année, je recommande les municipalités suivantes, savoir: Mille-Isles No 2, $60.00; Saint-André, $50.00; Grenville No 2, $40.00; Pointe-Fortune, $35.00; Belle-Rivière, $30.00.

La gratification pour longs services, accordée aux instituteurs et institutrices, est d'un grand secours pour plusieurs d'entre eux qui doivent compter sur ce qu'ils gagnent pour leur entretien. Le changement apporté à la loi du fonds de pension a été aussi accueilli avec plaisir par plusieurs vieilles institutrices découragées, qui voient dans la nouvelle loi des dispositions plus commodes pour leur retraite. Tout ce qui excite et encourage l'instituteur améliore nécessairement les conditions de l'école; de là l'influence bienfaisante d'une pension ou d'une mise à la retraite convenable.

Pendant l'année dernière, de nouvelles écoles ont été ouvertes à Laprairie, Bluebonnets, Kensington et au Parc Amherst, près de Montréal, et à Mabel, Argenteuil. Deux nouvelles écoles doivent être ouvertes, l'an prochain, à Emardville et Cartierville, près de Montréal. De nouvelles maisons d'écoles ont été bâties, cette année, à Harrington No 1, Grenville No 1, Mille-Isles No 2, Chatham No 1, dans le comté d'Argenteuil, et à Sainte-Agathe, Saint-Laurent et Parc Amherst, tandis que les municipalités de Lachine et de la Côte St-Paul construisent de nouvelles écoles qui devront être occupées en septembre prochain.

L'hygiène et la tempérance ont été enseignées dans presque toutes les écoles et les leçons, données à toute l'école, étaient présentées de manière à ce que tous pussent les comprendre et y conformer leur régime de vie.

Plusieurs commissions scolaires ont manqué de visiter leurs écoles, soit par manque de temps, soit par timidité. Cependant, elles sont toujours disposées à soutenir leurs écoles, au point de vue de l'appui matériel.

En résumé, de solides et nombreux progrès ont été réalisés et un bon travail d'instruction s'est effectué dans les municipalités rurales de ce district d'inspection. Les divers octrois accordés par le gouvernement ont beaucoup contribué à encourager le public et aux améliorations qu'on a introduites dans

Digitized by Google

l'instruction, mais, ces dernières années, nos représentants dans le comité protestant et la Législature ont éveillé un intérêt considérable. Dans plusieurs écoles, je trouve note d'une visite de M. G.-J. Walker, et les instituteurs me disent que l'Hon. M. Weir ne passe jamais près de leurs écoles sans leur faire une visite. Ces visites, bien que courtes, sont faites avec sincérité et à propos, elles éveillent toujours l'intérêt et suggèrent toujours de bonnes dispositions dans cette petite communauté de l'école. Ce serait une bonne chose si d'autres personnes, spécialement les membres du clergé, faisaient aussi, de temps en temps, une visite amicale dans les écoles.

A Montréal, la population des écoles augmente tellement vite qu'on ne peut lui procurer, à mesure qu'elle se multiplie, le logement qu'il lui faut. L'automne dernier, deux beaux édifices neufs, à l'épreuve du feu, ont été ouverts, savoir le "Earl Grey" et le "Wm. Lunn", avec des salles spacieuses, tandis qu'une autre nouvelle école doit être construite pour remplacer l'école actuelle "Royal Arthur". Les classes sont grandes et, dans plusieurs écoles, plusieurs élèves de naissance étrangère sont inscrits dans les registres ; et puis, les bonnes dispositions que les élèves apportent à l'étude et l'habileté avec laquelle les instituteurs enseignent tout, fait que leurs efforts réunis sont couronnés de succès et qu'ils obtiennent de bons résultats.

Westmount a une population scolaire de 2,394 enfants, aux besoins desquels on a amplement pourvu. Trois belles écoles élémentaires, "Kings", "Queens" et "Roslyn" servent aux enfants des nouvelles parties de la cité, tandis que l'académie sert pour les élèves des écoles élémentaires et aussi pour les classes plus élevées. Ces écoles sont abondamment munies et bien dirigées par un personnel compétent et laborieux, qui a remporté de très grands succès dans les travaux de l'année, au double point de vue de l'inspection et de l'examen. En résumé, la situation de Westmount, comme municipalité scolaire, est idéale à tous les points de vue.

A St-Henri, il y a une seule école et une population scolaire de 779 enfants. L'école, bien que suffisante, lorsqu'elle fut construite, est maintenant un peu encombrée, surtout par les classes les moins élevées, et la question se présentera bientôt d'acquérir un plus grand logement. Les élèves et les professeurs, sous la direction de M. Jas. Mabon, réussissent bien et conservent leur réputation des années antérieures.

Il y a eu une augmentation considérable dans la population scolaire à Montréal et dans les environs, tel que le démontre le tableau ci-dessous :

Digitized by Google

ECOLES.	1892		1909	
	Elèves.	Personnel.	Elèves.	Personnel.
Dufferin.....	419	11	1,683	38
Aberdeen.....	616	12	1,798	49
Mont-Royal	326	5	1,685	42
Totaux.....	1,361	28	5,166	126

D'autres écoles élémentaires, dans la banlieue, se sont élevées au rang d'écoles modèles, telles que celles de Fairmont, Outremont, Verdun, Longueuil et Montréal-Ouest, et il a surgi des écoles entièrement nouvelles, telles que "Earl Grey", Parc Amherst, Delorimier et "Kings ", "Queens", et "Roslyn", à Westmount. L'augmentation de Montréal, en chiffres ronds, donnerait environ 4,000 élèves, dans la même période de temps. Cette augmentation a provoqué des améliorations considérables dans les édifices et le mobilier scolaires.

J'ai passé un mois à visiter les classes de la cité, et 302 instituteurs. Dans mes travaux d'inspection, la précieuse coopération des secrétaires, MM. H.-J. Silver, E.-W.-T. Raddon et Thos. Fleming, et du principal de chaque école, m'a été d'un grand secours. Dans les écoles rurales aussi, toute l'assistance possible m'a été donnée dans l'exécution de mes devoirs par les instituteurs et institutrices et par les fonctionnaires des écoles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-W. McOUAT,

Insp. d'écoles.

M. J.-M. SUTHERLAND

(*Traduction*)

MATAPÉDIA, 24 août 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport concernant les écoles de mon district, pour l'année 1909.

Les limites de mon district d'inspection sont les mêmes que celles des années passées. Elles comprennent une partie du comté de Bonaventure, s'étendant le long de la côte de la Baie des Chaleurs et de la rivière Resti-

Digitized by Google

gouche, sur une longueur de cent milles par une profondeur variant, suivant les accidents du rivage, de un à huit milles.

Le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur passe à travers ce district rural. Pendant quelques années, un passage gratuit était accordé aux membres du clergé sur ce chemin et cette faveur me permettait de remplir mes fonctions d'inspection, moyennant des dépenses de voyage peu élevées. Récemment, cependant, ce privilège nous a été enlevé et, conséquemment, mes dépenses ont augmenté.

Dans le rapport de l'année dernière, j'ai mentionné deux localités dans lesquelles on demandait avec instance deux nouvelles écoles, savoir le village de Maria et Broadlands. Dans le village de Maria, une école a été ouverte dans une maison d'habitation où on a accordé gratuitement, vu le désir qu'on avait d'une école, deux salles de classe et un bureau pour l'instituteur. Cette école était très petite, mais elle a été une source de grande satisfaction pour les quelques familles qui y envoyaient des enfants.

Les familles établies dans la nouvelle municipalité de Broadlands ont engagé une institutrice et ont eu une école ouverte dès le commencement de la nouvelle année. Le recensement de cette municipalité indique une population de 18 enfants ayant l'âge d'aller à l'école. Sur ce nombre, 14 enfants se trouvaient à l'école, lorsque je l'ai visitée, dans le mois d'avril, et on espérait qu'un plus grand nombre d'élèves la fréquenteraient, en été. Cette école a été aussi ouverte dans une maison privée, mais les syndics étaient à préparer activement une nouvelle maison d'école.

Par suite de ces écoles additionnelles, notre population scolaire totale est un peu plus élevée que celle des années précédentes. Nous avons maintenant 11 municipalités et 32 écoles, y compris l'école modèle. L'assistance, cette année, a été de 574 et, l'année précédente, elle avait été de 564. Les nombres correspondants, donnés par le recensement des secrétaires-trésoriers, étaient 746 et 735. Il est regrettable qu'il ait pu se trouver, dans les limites de notre district, un nombre aussi considérable d'enfants ayant l'âge d'aller à l'école, savoir 172, qui n'ont pas fréquenté l'école durant l'année. Cela est, en partie, dû au fait que trois de nos écoles ont été fermées, pendant toute l'année.

Notre personnel enseignant s'est composé de 30 instituteurs et institutrices. Sur ce nombre, il y avait 28 institutrices et 2 instituteurs. L'instituteur de l'école modèle de New-Richmond possède un diplôme académique qui date de 1871 ; l'autre instituteur a étudié, pendant quelque temps, à l'université de Frédéricton.

Digitized by Google

Deux des institutrices ont un diplôme de l'école normale McGill ; une possède un diplôme du collège McDonald ; trois ont obtenu leurs diplômes dû Bureau central des examinateurs ; une autre possède un diplôme de seconde classe de l'école normale du Nouveau-Brunswick ; uue autre a obtenu un permis second degré académique ; et vingt autres enseignaient sans diplôme.

On peut voir par ces chiffres que le problème du personnel enseignant n'est pas encore résolu ; au contraire, dans mon district, la solution est devenue encore plus difficile. Toutes nos commissions scolaires se trouvent dans l'alternative ou d'engager, comme institutrices, des jeunes personnes qui n'ont pas les titres que l'on requiert d'un professeur, ou de laisser des arrondissements sans école. Les deux-tiers de nos institutrices ne possèdent pas de diplôme et trois de nos écoles ont été fermées, pendant toute l'année, parce qu'on n'a pu trouver aucun candidat ayant les qualités requises. D'un autre côté, je suis heureux de déclarer que quelques-unes de ces institutrices, dont la position n'est pas régulière, ont déployé une grande énergie, ont eu du succès dans leurs travaux et que l'on retient leurs services d'année en année.

Dans mon opinion, tant que le coût du cours d'étude pédagogique, dans le nouveau collège, demeurera à peu près le même qu'il était autrefois à l'école normale McGill, la difficulté des dépenses restera dans une situation telle que nous ne pouvons espérer une amélioration rapide, au point de vue de l'engagement des institutrices.

Pour voir ses généreux projets, en faveur de l'éducation dans les campagnes, couronnés de succès, le fondateur du collège Macdonald devrait aller un peu plus loin dans la même voie. Pour quelques années, au moins, le cours de pédagogie pour les élèves-maîtres devrait être gratuit, aussi bien pour la pension que pour le cours lui-même. Alors, il y aurait un nombre considérable de jeunes personnes qui suivraient les cours de cette institution, ce qui donnerait de nouvelles espérances à tous ceux qui s'intéressent aux progrès des écoles rurales.

Vu l'aide additionnelle provenant du fonds des municipalités pauvres, nos commissions scolaires font graduellement des progrès au point de vue des salaires payés aux institutrices et de la durée de l'année scolaire.

Toutes nos institutrices munies d'un certificat ont reçu un salaire variant de 200 à 250 piastres.

D'autres qui n'avaient pas de diplômes, mais qui avaient quelques années d'expérience, ont reçu 18 ou 19 piastres par mois.

Digitized by Google

Dans 14 écoles, le terme a été de 10 mois ; dans les autres écoles, les termes ont varié de 9 à 5 mois.

Les deux prix d'encouragement, de 50 et de 40 piastres, ont été accordés, cette année, aux municipalités de Hamilton et de Maria, par suite du zèle montré par leurs commissions scolaires, qui ont fait leur possible pour leurs écoles et leurs institutrices.

Cinq institutrices ont reçu une gratification pour les succès qu'elles ont obtenus dans leurs travaux scolaires, l'an dernier ; ce sont : Mlles Lena Doddridge, Annie-E. Allen, Hariet-R. Montgomery, Ida McColm, Adela Gilker.

Je recommande les institutrices suivantes pour une gratification, vu les succès qu'elles ont obtenus pendant l'année scolaire, qui vient justement de se terminer :

Mlle Bessie Hall,	arrondissement	No 3, Matapédia.
" Maud Harvey,	"	No 5, New-Richmond.
" Grace Dow,	"	No 3, New-Richmond.
" Eva-A. Smith,	"	No 1, Hamilton.
" Nelson Court,	"	No 1, Mann.

Dans le mois d'octobre, des conférences d'institutrices ont eu lieu dans deux localités centrales, savoir : New-Richmond et Pointe-à-la-Garde ; à ces deux endroits, l'assistance a été très nombreuse.

A New-Richmond, M. McKay, principal de l'école modèle, a donné des renseignements très utiles sur l'enseignement de l'arithmétique. A la Pointe-à-la-Garde, le révérend M. Baker, qui a été professeur lui-même à Ontario, pendant quelques années, a développé certaines idées, résultats de sa propre expérience, sur la direction de l'école et la discipline.

Deux de nos institutrices ont, cette année, reçu une gratification pour longs services. J'espère que cette gratification, qui démontre combien on apprécie ces services, les encouragera à persévérer dans leurs bons travaux. Nous avons tant besoin d'instituteurs.

L'hiver dernier, il aurait fallu une école à la municipalité de Saint-Laurent de Matapédia, arrondissement No 2, et la commission scolaire n'avait pas de fonds. Les contribuables ont, tout de suite et volontairement, souscrit un montant et soutenu l'école pendant trois mois. C'est un exemple qui mérite d'être suivi : lorsque l'organisation légale ne suffit pas à tenir les écoles ouvertes, que l'action volontaire des contribuables vienne au secours des commissions scolaires. Cela vaut bien mieux que de laisser les écoles fermées pendant une grande partie de l'année.

Digitized by Google

Cette année, je puis classer les municipalités de ce district d'inspection comme suit :

Excellent :—New-Richmond.

Très bien :—Hamilton, Saint-Laurent, Maria, Mann.

Bien :—Restigouche, Broadlands, Sellarville, Matapédia, Saint-Charles-de-Caplan.

Tous les instituteurs et institutrices, ainsi que les secrétaires-trésoriers, m'ont accusé réception des chèques qui leur avaient été envoyés, pour les gratifications.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. SUTHERLAND,

Insp. d'écoles.

M. ERNEST-M. TAYLOR

(*Traduction.*)

KNOWLTON, 4 octobre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin, 1909. J'ai régulièrement envoyé les bulletins d'inspection au département de l'instruction publique. Les limites de mon district d'inspection n'ont pas changé durant l'année.

Mais l'école de Sabrevois, qui avait été fermée pendant quelque temps, a été de nouveau ouverte et j'ai fait l'inspection de cette école, pendant le mois de mai. J'y ai trouvé une très-petite assistance. Le mobilier est bon. Il n'y a pas eu d'école, pendant l'année, dans la municipalité de Farnham-Ouest. L'école dissidente de Saint-Alphonse-de-Granby a été en activité pendant un court espace de temps, mais on ne m'avait pas dit qu'elle était ouverte et elle ne l'était pas lors de mes visites aux écoles voisines. Et je n'ai pas appris qu'elle ait été ouverte avant la fin de l'année. Il est possible que chaque école de ces municipalités puisse être ouverte pendant quelque temps, dans le cours de l'année prochaine.

Voici la classification que j'ai faite des municipalités, d'après les règlements : Excellent : Abbotsford et Iberville, ex aequo ; Eastman et Sweetsburg, ex aequo ; Saint-Blaise.

Digitized by Google

Bien : Rougemont, Bolton-Est, Saint-Sébastien, Farnham-Est, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Saint-Hilaire.

Passable : Freligsburg, Granby, Sabrevois, Patton, Dunham, Sutton, Philipsborough, Stanbridge-Est et Brome.

Mal : Shefford, Bolton-Ouest, Marieville, Saint-Damien et Saint-Alphonse-de-Granby.

Gratifications aux municipalités :—Les municipalités qui ont reçu une gratification pour améliorations, dans le cours de l'année 1908-1909 sont les suivantes : Bolton-Est, Abbotsford, Bolton-Ouest, Brome et Dunham. Je crois que cet argent a été sagement dépensé.

Conférences :—J'ai tenu des conférences, pendant l'année, dans les localités suivantes : Knowlton, Mansonville, Dunham, Sutton, Millington, Granby, Brigham et Bedford, puis une conférence conjointe, à Clarenceville avec l'inspecteur Gilman, et une autre conférence conjointe, à Waterloo, avec l'inspecteur Hewton. A Knowlton et à Mansonville, l'inspecteur Gilman m'a assisté avec habileté et, en retour, je l'ai assité à Hemmingford, Franklin-Centre et Ormstown.

Plus de quatre-vingt-dix pour cent des instituteurs et institutrices ont assisté à ces conférences. Ceux qui n'y ont pas assisté, m'ont donné de bonnes raisons de leur absence.

Les instituteurs et institutrices comprennent mieux qu'auparavant les avantages que leur procurent ces conférences. Il y a eu un réveil complet parmi les commissions scolaires au sujet de l'amélioration des maisons d'écoles, des terrains et du mobilier. L'aide que leur accorde le gouvernement y a largement contribué.

Gratifications aux municipalités :—Les municipalités suivantes ont reçu une gratification du gouvernement, pour l'année finissant en juin 1908 : Bolton-Est, Abbotsford, Bolton-Ouest, Brome et Dunham.

Je crois que cet argent a été sagement dépensé.

J'ai classé dans l'ordre qui suit les municipalités que je recommande pour avoir part à cet octroi, en l'année finissant le 30 juin 1909 : Dunham, Potton, Sutton, Brome et Sweetsburg.

Pensionnaires :—J'ai visité les pensionnaires de mon district d'inspection. Il y en a maintenant cinq. Mme M.-A. Halse est décédée dans le cours de

Digitized by Google

l'année. Elle a enseigné avec succès pendant très longtemps et elle n'a bénéficié du fonds de pension que pendant une très courte période de temps.

Je recommande que des gratifications soient accordées aux instituteurs et institutrices suivantes, pour les succès qu'ils ont obtenus dans l'enseignement : Mesdemoiselles Mary-A. Cunningham, Eva Prizzle, Violet Longhery, Eva Reynolds, Cora-M. Bock, Winifred Reinham, Sarah Higgins, Mary Savage, M.-M. Thompson, Grace McGibbon, Clara-W. Banford, Alma-J. Sample, Mary-E. Smith, Frances Scott, Eva Wallace, Glenna-A. Correy, Lillie-M. Miller, Mme L.-S. Reynolds, Mlles Theresa Stone, Mabel Martin et Anna-L. Norris.

Les suivantes méritent des certificats pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

Mlles Grace-F. Cockburn, Anny-G. Blampin, D.-D. Vaughn, Margaret-E. Hall, Margaret-C. Phelps, Kittie Scogel, M.-A.-C. Dunn et Mme S.-M. Shufelt.

Gratifications pour longs services :—Plusieurs instituteurs et institutrices de mon district d'inspection reçoivent la gratification pour longs services. Cette gratification contribue à conserver à l'enseignement des instituteurs qui, sans cela, l'abandonneraient.

Jardins, étude de la nature :—Des jardins pour l'étude de la nature ont été entretenus pendant toute la saison à Brome, Inn-Hill, Knowlton, Brome-Ouest et Cowansville, et le Dr Brittain, du collège Macdonald, les a visités deux fois, dans le cours de l'année.

J'ai accompagné le Dr Brittain lors de ces visites et aussi lors de celle qu'il a faite au jardin de Georgeville, qui se trouve en dehors de mon district d'inspection et dans celui de l'inspecteur Thompson.

Les salaires des instituteurs et des institutrices ont été augmentés et il y a actuellement deux écoles qui payent trente piastres par mois et plusieurs donnent vingt-cinq piastres. Cela est d'une grande nécessité, car l'augmentation du coût de la vie le requiert. Quant au salaire de l'inspecteur, il lui rappelle beaucoup ces paroles : " l'espérance, lorsque sa réalisation est retardée, rend le cœur malade ". Cependant, avec son esprit de désintéressement et son zèle pour la cause de l'éducation, à laquelle il a consacré sa vie, il continue encore ses travaux, car il a " appris à travailler et à attendre ".

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST-M. TAYLOR,
Insp. d'écoles.

Digitized by Google

M. W. THOMPSON

(*Traduction*)

COATICOOK, 10 septembre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1909.

Les limites de mon district d'inspection continuent d'être les mêmes, d'année en année.

Il comprend les écoles élémentaires protestantes de la partie ouest du comté de Compton et de tout le comté de Stanstead.

Ce territoire comprend quinze municipalités sous la direction de commissaires ou de syndics, outre plusieurs municipalités de ville et village, dans lesquelles il n'y a pas d'écoles élémentaires séparées des écoles supérieures.

Les écoles supérieures de mon district, qui ne sont pas sous ma surveillance, sont le collège Wesleyan, (de Stanstead), Kings Hall, Compton, les académies de Hatley-Nord, de Coaticook et de Cookshire et les écoles modèles de Waterville, Magog, Sawyerville, Compton, Hatley, Ayer's Cliff, Beebe, Stanstead et Barnston.

L'on fait actuellement des démarches pour faire élever au degré d'école modèle, l'école de Georgeville, dans la municipalité de Stanstead. Pendant ces deux dernières années, cette école a été sous la direction de Mlle Linnie Holland, qui est une excellente institutrice et qui a travaillé avec beaucoup d'énergie pour porter son école au degré de capacité voulu.

J'espère que ses efforts seront couronnés de succès et qu'elle verra son école ajoutée à la liste des écoles modèles.

Cela fera, en tout, treize écoles supérieures dans les limites de mon district d'inspection.

Bien qu'on ne doive nullement le regretter, cet état de choses est responsable, dans une certaine mesure du moins, de la diminution graduelle du nombre d'élèves qui fréquentent les écoles élémentaires.

Le nombre total des écoles élémentaires protestantes en activité, durant l'année, a été de cent huit, ce qui fait seulement trois de moins que l'année précédente.

Digitized by Google

De ce nombre, cent sont sous le contrôle de commissaires et huit sous le contrôle de syndics. Il y a aussi une école indépendante à Fitch-Bay, dans la municipalité de Stanstead.

Cette école a été pendant plusieurs années, sous la direction de M. Ingham (professeur des Etats-Unis) et appartient à l'église adventiste de cet endroit. L'asistance, l'an dernier, a été de seize.

Le nombre total d'élèves qui ont fréquenté les écoles durant l'année, a été de dix-huit cent quarante (1840).

Cela est le plus petit nombre dont j'ai jamais fait rapport, mais neuf seulement de moins que l'an dernier, comme le nombre d'écoles a diminué, cela indique une légère augmentation dans le nombre moyen pour chaque école.

L'assistance moyenne a été de presque soixante-quinze pour cent du nombre total.

Sur le nombre total d'élèves qui ont fréquenté l'école, il y a eu neuf cent cinquante neuf garçons et huit cent quatre-vingt-une fille ; quinze cent quinze protestants et trois cent vingt-cinq catholiques.

L'assistance moyenne a été de trente-sept de plus que l'an dernier.

Durant les mois d'octobre et de novembre, j'ai tenu des conférences à Hatley-Nord, Smith's Mills, Barnston, Compton et Sawyerville. Un bon nombre d'institutrices ont assisté à chacune des conférences et ont semblé s'y intéresser.

Les municipalités qui ont reçu des octrois à même les fonds des municipalités pauvres, sont Newport, Magog, Clifton, Clifton-Est, Hereford (diss.), et Barford (diss.)

Ces montants, en chaque cas, ont été dépensés comme il le faut, et reçus avec reconnaissance.

Les prix accordés par le gouvernement de la province aux municipalités qui ont fait les plus grands progrès, au point de vue de : (1) l'état de la maison d'école, (2) la condition du mobilier, (3) les progrès des élèves, (4) les salaires annuels des institutrices, (5) l'observation de la loi scolaire et des règlements, ont été envoyés et dépensés tel que prescrit.

Je recommande les municipalités suivantes, comme méritant les prix pour l'année qui vient de se terminer : 1. Hatley ; 2. Eaton ; 3. Newport ; 4. Compton ; 5. Barnston.

Les différentes commissions scolaires apprécient toujours beaucoup ces prix, qui ont, sans aucun doute, avec les autres aides accordées par le gouver-

Digitized by Google

nement, contribué, dans une large mesure, à l'amélioration dans les salaires des institutrices et dans les maisons d'écoles, etc., qui s'est effectuée, ces dernières années.

Je suis heureux de pouvoir vous déclarer que les salaires des instituteurs et institutrices ont considérablement augmenté, depuis l'an dernier.

La moyenne des salaires, pour les institutrices des écoles élémentaires, a été de $20.48 par mois.

Le salaire maximum, l'an dernier, a été de $35.00 par mois.

La liste suivante indique la moyenne des salaires payés dans chaque municipalité:

Barford (diss.) $23.00 par mois, Dixville et Newport $22.00, Hatley $21.66, Sainte-Catherine-de-Hatley $21.00, Clifton $20.66, Eaton $20.12, Waterville, Magog, Hereford (diss.) et Ascot Corner $20.00, Stanstead $19.75, Barnston $19.69, Clifton-Est $19.00, et Compton $18.25.

Cent deux institutrices et six instituteurs ont été employés durant l'année. Quarante-cinq enseignaient sans diplôme, quinze avaient des diplômes de l'école normale McGill ou du Collège MacDonald. Trente-cinq possédaient des diplômes du Bureau des examinateurs et treize avaient passé l'examen du 2e degré académique et obtenu un permis.

Seize instituteurs ou institutrices ont reçu la gratification pour longs services.

La liste suivante contient les noms des institutrices qui ont reçu la gratification, pour succès obtenus durant l'année :—

Mesdemoiselles Alexandra McGowan, Alice Fuller, Linnie Holland, Lulu Gould, Myrtle Chadsey, Annie MacLeod, Mabel Larrabee, Mabel Bachelder, Hattie MacKay, Jannette Learned, Elizabeth MacKinnon, Eva Robinson, Gertrude Larrabee, Nellie Withcomb.

J'ai visité tous les instituteurs de mon district qui reçoivent une pension, à l'exception d'un seul, qui se trouvait aux Etats-Unis, lors de ma visite.

J'ai déjà envoyé mon rapport concernant les instituteurs et institutrices pensionnaires.

Les bulletins d'inspection, pour chaque municipalité, ont été aussi envoyés à votre département.

J'espère que ce qui précède suffit pour vous donner une bonne idée de l'état de l'éducation, dans mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. THOMPSON, *Insp. d'écoles.*

Digitized by Google

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES ÉCOLES SUPÉRIEURES PROTESTANTES

M. JOHN PARKER.

(*Traduction*)

QUÉBEC, 22 septembre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1908-09, concernant les écoles supérieures protestantes qu'il est de mon devoir d'inspecter.

Ecoles.—Pendant l'année, vingt-huit académies, deux "High Schools" et quarante-neuf écoles modèles ont été en activité.

Inspection.—A l'exception de trois écoles de la côte de Gaspé, j'ai visité et inspecté, dans le cours de l'année, toutes les écoles supérieures protestantes qui se trouvent sous ma juridiction. J'ai consacré une journée à chaque école modèle et à chacune des académies de moindre importance et deux jours à chacune des plus grandes académies.

Rapports.—J'ai transmis au président du comité protestant, tous les trois mois, dans le cours de l'année, des rapports intérimaires indiquant la condition de chaque école.

Après chaque visite d'inspection, j'ai envoyé un rapport spécial à la commission scolaire. Ce rapport traitait des sujets suivants: condition des maisons d'école, salles de classe, latrines, matériel, mobilier, progrès des élèves, méthodes d'enseignement, efficacité et salaires. Il contenait aussi des recommandations au sujet des améliorations. Chaque professeur a reçu un rapport privé concernant la qualité de ses travaux et des suggestions pour leur amélioration.

Examens.—Les examens écrits ont commencé le lundi, 14 de juin, et ont continué pendant toute la semaine. Les documents d'examens, les instructions pour la conduite de l'examen et les formules nécessaires ont été entre les mains des examinateurs adjoints, une semaine avant que les examens fussent commencés. Les réponses écrites ont été reçues à mon bureau, à l'époque voulue, puis elles ont été lues et corrigées par le personnel des examinateurs nommés par le comité protestant. Ce travail ardu a été bien et fidèlement fait pendant la chaude température de juillet. Les rapports des examinateurs, avec leurs

Digitized by Google

commentaires et les suggestions qu'ils font aux professeurs, ont été publiés dans le " Educational Record ".

Rapports.—Une liste, contenant les noms des élèves, des 1er et IIe degrés académiques, qui avaient passé leurs examens avec succès, a été envoyée aux secrétaires-trésoriers de toutes les commissions scolaires qui avaient envoyé des élèves de ces degrés. Cela a été fait pour donner aux élèves, qui avaient réussi, l'occasion de demander leur admission à l'école de pédagogie Macdonald, aussi vite que possible. Les noms des dix premiers élèves, dans chaque degré, ainsi que le nombre de points qu'ils avaient obtenus, ont été publiés dans les journaux quotidiens, pendant le mois d'août. Des tableaux-statistiques, indiquant le rang et la condition de chaque école, ont été envoyés aux principaux et aux secrétaires-trésoriers des écoles supérieures, le premier de septembre. A la même époque, un état indiquant les points obtenus par chaque école, dans le concours concernant l'allocation pour ameublement, a été envoyé à chaque commission scolaire, tel que les règlements le demandent. Des exemplaires de cours d'étude, pour 1909-10, ont été envoyés à chaque école supérieure, au commencement du mois de juin. Le 31 d'août, j'ai envoyé des exemplaires des nouveaux "Memorandums d'instructions aux instituteurs" à toutes les écoles supérieures et à tous les secrétaires-trésoriers des commissaires d'écoles supérieures.

Résultats.—Les académies ont présenté 1544 élèves à l'examen; 1160 ont réussi et 384 ont échoué. L'an dernier, 1114 élèves s'étaient présentés; 1091 avaient réussi et 323 avaient échoué.

Les écoles modèles ont présenté 1168 élèves; 779 ont réussi et 389 ont échoué. L'an dernier, 1097 élèves s'étaient présentés; 803 avaient réussi et 294 avait échoué. En 1907, 2213 élèves s'étaient présentés à l'examen des écoles supérieures; en 1908, 2511 et en 1909, 2712, soit une augmentation de 201 sur 1908 et de 499 sur 1907. Ces chiffres démontrent qu'au point de vue du nombre les écoles supérieures ne perdent pas de terrain.

TABLEAU COMPARATIF indiquant le percentage d'élèves qui ont passé les examens en 1907, 1908 et 1909.

ACADÉMIES.	1907	1908	1909
Cours modèle, IIe degré....	89 pour cent.	75 pour cent.	75 pour cent.
" " IIIe "	58 "	84 "	76 "
Cours académique, Ier "	68 "	61 "	65 "
" " IIe "	79 "	86 "	83 "
" " IIIe "	79 "	77 "	71 "

Digitized by Google

ÉCOLES MODÈLES.	1907	1908	1909
Cours modèle, Ier degré....	74 pour cent.	74 pour cent.	71 pour cent.
" " IIe "	77 "	69 "	65 "
" " IIIe "	61 "	85 "	68 "
Cours académique, Ier "	64 "	50 "	54 "
" " IIe "	62 "	80 "	58 "

Trente-quatre écoles modèles ont présenté 136 élèves du 1er degré académique et neuf écoles modèles ont envoyé à l'examen 22 élèves du IIe dégré académique.

Le percentage des échecs, pour le IIe degré académique dans les écoles mod les, a été plus élevé que pour tout autre dégré et le percentage des échecs, pour le IIe degré académique dans les académies, a été moins élevé que dans tout autre degré. Les professeurs des écoles modèles, règle générale, n'ont pas assez de temps à leur disposition, pour faire efficacement les travaux du IIe degré académique.

CLASSIFICATION.

	ACADÉMIES.	ÉCOLES MODÈLES.
Présentés à l examen :		
Cours modèle, Ier degré.....	....	390
" " IIe "	518	254
" " IIIe "	437	266
Cours académique Ier "	288	136
" " IIe "	177	22
" " IIIe "	124	....
	1,544	1,168

Résumé des résultats des examens.

Anglais.—Les copies anglaises ont été satisfaisantes dans tous les degrés et indiquent que cette matière a été bien enseignée dans presque toutes les écoles.

Histoire.—Les résultats sur cette matière ont été assez satisfaisants. Les moins bonnes copies ont été celles du degré préliminaire des associés-ès-arts sur l'histoire d'Angleterre ; 51 pour cent des élèves ont échoué sur cette matière. Les réponses données par les élèves du IIe dégré académique, qui ont subi l'examen sur les " Great Events," ont été satisfaisantes, car 75 pour cent des candidats ont réussi sur cette matière. Ceux qui ont subi l'examen sur l'histoire de la

Digitized by Google

Grèce ont réussi encore mieux, car 85 pour cent ont obtenu le nombre de points nécessaires pour passer et, de ceux qui ont choisi l'histoire de la littérature anglaise de Halleck, 90 pour cent ont passé l'examen avec succès. Dans le IIIe degré modèle, 80 pour cent ont passé l'examen sur l'histoire d'Angleterre. Dans le 1er degré modèle, sur l'histoire du Canada, les réponses n'ont pas été satisfaisantes, 55 pour cent des élèves ont échoué.

Géographie.—Les réponses données sur la géographie physique indiquent que les élèves, en plusieurs cas, ont trop suivi la lettre du manuel et ont négligé l'observation et le raisonnement. En plusieurs cas, les réponses données étaient la reproduction exacte des mots du manuel et, lorsqu'ils étaient mal placés ou que l'élève avait omis une virgule ou un mot, il en résultait un non-sens absolu. Pour quelques écoles, l'écriture a été médiocre et l'ortographe mauvaise. D'autres écoles ont fait preuve de manque de propreté et de soin jusque dans l'arrangement des copies.

III modèle. Les réponses ont été satisfaisantes, mais l'écriture et l'ortographe pourraient être meilleures.

II modèle. L'écriture a été particulièrement bonne, dans ce degré, les copies étaient propres et arrangées avec soin. Les réponses ont été satisfaisantes.

I modèle. L'écriture et l'ortographe indiquent un progrès sur les années précédentes. Presque toutes les écoles ont bien répondu aux questions.

Géométrie.—IIe degré académique :—Sur les 163 candidats qui ont subi l'examen sur cette matière, 41 ont échoué et 29 de ces derniers venaient de quatre écoles. Sauf ces exceptions, les réponses des élèves ont été bien meilleures que celles de l'an dernier, au double point de vue du fond et de la forme. Les copies des écoles modèles n'ont pas été bonnes. Près de 50 pour cent des élèves ont échoué. Pour plusieurs écoles, l'écriture a été mauvaise, les chiffres étaient mal faits et on a souvent omis de citer la proposition. Dans le Ier dégré académique, des 275 élèves, venant des académies, qui ont subi l'examen sur cette matière, 70 ont échoué et 33 de ces derniers venaient de six institutions.

Plus de quarante pour cent de ceux qui venaient des écoles modèles ont échoué.

D'après la nature des réponses données, il est évident que certains professeurs n'ont fait subir aucune épreuve à leurs élèves, durant l'année. A moins que l'on y puisse consacrer plus de temps et de soin, il serait plus profitable de ne pas entreprendre l'étude d'Euclide.

Digitized by Google

Mesurage.—Les copies sur cette matière ont été bonnes. Trois élèves ont eu la note excellente. Des 89 élèves qui ont subi l'examen écrit sur cette matière, 17 ont échoué. Dans dix écoles, il n'y a eu aucun échec et 14 de ceux qui ont échoué venaient de quatre académies.

Algèbre.—Dans le IIe degré académique, il y a eu plus d'échecs que l'an dernier. Cela provient du fait que les questions étaient plus difficiles et qu'une ou deux erreurs typographiques étaient de nature à tromper les élèves. Pour les autres degrés, les réponses ont été satisfaisantes.

Français.—Généralement parlant, les travaux faits sur cette matière ont été satisfaisants. Les réponses démontrent qu'on y a consacré plus de temps et de soin. Ce fait est plus remarquable dans les écoles modèles où il y a une amélioration notable sur les années précédentes.

Grec.—Un seul candidat a passé l'examen sur cette matière. Ses réponses indiquent une bonne connaissance du travail qu'il a fait.

Latin.—Dans les Ier et IIe degrés académiques, la traduction du latin en anglais a été satisfaisante, mais la traduction de l'anglais en latin a été faible, dans plusieurs écoles.

IIIe degré modèle. Pour ce degré, pas plus qu'un tiers de ceux qui ont passé l'examen sur cette matière ont donné des preuves d'une connaissance complète des éléments de cette langue. Les traductions étaient pleines d'erreurs.

IIIe degré modèle. Les travaux faits par les élèves de ce degré n'ont pas été satisfaisants. Les réponses, dans l'ensemble, étaient remplies de fautes et d'inexactitudes, et les définitions n'étaient ni claires ni concises.

Allemand.—Cette matière a été choisie par un nombre comparativement peu élevé d'élèves. Il y a eu quelques copies qui étaient très bonnes et qui indiquaient une intelligence des travaux, supérieure à celle que l'on a montrée jusqu'à présent.

Composition.—Les résultats sur cette matière ont été plus satisfaisants que les années dernières et, dans l'ensemble, il y a un progrès remarquable dans le style général des compositions.

Dictée.—Le nombre des échecs sur cette matière, est comparativement peu élevé.

Grammaire.—Dans le Ier degré académique, les réponses n'ont pas été satisfaisantes. Il peut se faire que les questions aient été trop difficiles ou que

Digitized by Google

les élèves n'aient pas été suffisamment préparés. Pour les IIe et IIIè degrès modèles, les travaux ont été satisfaisants. Dans le Ier degré modèle, les élèves qui avaient étudié la grammaire, ont passé un bon examen et ceux qui avaient simplement confié les définitions à leur mémoire, sans en apprendre l'application, ont échoué misérablement.

Tempérance et hygiène.—Les questions étaient faciles et il y a eu peu d'échecs.

Ecriture.—Les résultats des examens sur cette matière ont été inférieurs à ceux de l'an dernier.

Salaires.—Les salaires augmentent graduellement. Le salaire le plus élevé, qui soit payé à un principal d'une académie, est de $2,000.00 et le moins élevé est de $575.00. Dans 13 académies, le salaire payé au principal excède $1,000.00, et, dans 15, il est inférieur à $1,000.00. Dans 16 écoles modèles, le salaire payé au principal est de $350.00, dans 25 écoles, il excède $350.00, et, dans 10 écoles, il est inférieur à $350.00.

Professeurs.—Dans ces écoles, on emploie 284 institutrices et 43 instituteurs. Dix académies sont sous la direction de dames.

Spécimens.—Conformément à la règle 81, j'ai examiné et corrigé, d'après leur mérite, les spécimens que j'ai reçus des travaux scolaires. La supériorité des spécimens envoyés de l'académie de Lachute mérite d'être reconnue d'une manière tangible.

Améliorations.—Dans mes rapports intérimaires que j'ai envoyés tous les trois mois, j'ai indiqué les progrès faits dans les différentes écoles; je ne les énumérerai donc pas de nouveau.

Je soumets à votre considération, avec le présent rapport, des copies des documents d'examen et des tableaux statistiques pour 1909.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN PARKER,
Inspecteur des écoles supérieures protestantes.

Digitized by Google

APPENDICE N° II

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1° Ecole normale Laval.
2° Ecole normale Jacques-Cartier.
3° Ecole normale de Rimouski.
4° Ecole normale de Chicoutimi.
5° Ecole normale de Nicolet.
6° Ecole normale de Valleyfield.
7° Ecole normale MacDonald.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ecole normale Laval

CANDIAC, QUÉBEC, 11 octobre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous remettre mon rapport sur l'état et les opérations de l'Ecole normale Laval durant l'année 1908–09.

Nous avons donné l'instruction à 334 élèves répartis comme suit : 99 élèves-institutrices ; 120 petites filles fréquentant l'école annexe ; 57 élèves-instituteurs ; 59 enfants fréquentant l'école annexe.

85 élèves-institutrices ont obtenu un brevet de capacité : 15 pour académie, 34 pour école modèle et 36 pour école élémentaire. 49 élèves-instituteurs ont obtenu un brevet de capacité : 8 pour académie, 22 pour école modèle et 19 pour école élémentaire.

Total : 134 diplômés sur 156 élèves.

L'année scolaire s'est déroulée sans incident. Le travail et la conduite des élèves se sont maintenus à un degré des plus satisfaisants. Grâce à Dieu, il n'y a eu aucune maladie sérieuse. Tout de même, nous souffrons au point de vue éducationnel, plus que je ne puis le dire, de l'exiguité du local, des conditions déplorables de notre école d'application et de la pénurie dans l'outillage indispensable à la formation des instituteurs primaires. On nous assure que notre situation sera améliorée en 1910 par la construction d'un bâtiment assez vaste pour pourvoir aux exigences d'une école vraiment normale. Le gouvernement qui a doté la Province d'écoles techniques et d'académies commerciales, pourvoit à la formation intellectuelle du haut commerce, et seconde l'initiative privée de tant de manières et en tous genres d'éducation, ne peut, il me semble, tarder plus longtemps à parachever l'école normale Laval qui est sienne et dont le parachèvement contribuera, dans une large mesure, au développement intellectuel du district de Québec. L'œuvre s'impose surtout aujourd'hui que, grâce aux efforts conjoints du gouvernement et du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, la demande de nos instituteurs pour les écoles primaires de garçons croît considérablement d'une année à l'autre.

Digitized by Google

Voici quelques statistiques qui, je crois, feront plaisir aux amis de l'éducation : (I) 9 académiciens ont terminé l'année scolaire en juin dernier, 7 sont entrés dans l'enseignement primaire. Ce sont : MM. A. Beaubien, Cap-de-la-Madeleine ; Alph. Gagnon, Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean ; Em. Gosselin, Saint-Charles de Bellechasse ; Joseph Guimont, Québec ; Joseph Labrecque, Saint-Michel ; Emile St-Louis, Saint-Tite de Champlain ; J.-L.-A. Paquet, Saint-Anselme, Dorchester. Salaire moyen : $420.00.

Des 22 brevetés à la même date, pour école modèle, 12 sont revenus à l'école et suivent le cours académique et 8 sont dans l'enseignement primaire. Ces derniers sont MM. H. Carbonneau, Blaisville ; H.-A.-Nap. Laplante, Sainte-Marie, Beauce ; Félix Poulin et Emile Jolin, Thetford-Mines ; O. Emond, Saint-Edouard, Lotbinière ; J.-Alph. Drolet, Québec ; J.-Arthur Rochefort, Trois-Rivières, et Ludger Faguy, à Québec. Salaire moyen : $360.00.

4 anciens élèves ont profité de l'augmentation dans la demande et de la hausse dans les salaires pour prendre rang parmi les instituteurs primaires. Ce sont MM. Geo. Philippon, Sainte-Anne-de-Beaupré ; MM. Lucien Bertrand, Philémon Guimont, Thetford-Mines, Thomas Otis, Baie St-Paul. Salaire : Le premier a un salaire de $500.00, les deux autres, de $300.00, avec espoir d'une prime du gouvernement.

Vous voyez, monsieur le Surintendant, que sur une sortie de 19 élèves, 15 sont entrés immédiatement dans l'enseignement et 4 anciens, ayant pris rang, nous avons pour résultat : sortie, 19 ; placement, 19. Et le placement n'est pas terminé.

Un certain nombre d'instituteurs dirigent des écoles indépendantes soutenues par des hommes intelligents qui, sous l'impulsion donnée à l'instruction par les autorités civiles et religieuses, se forment en petits syndicats, engagent et paient le maître. Assez souvent, entraînées par les bons résultats de ces écoles, les municipalités scolaires les prennent sous leur contrôle et toute la paroisse bénéficie ainsi de l'initiative particulière. Cependant, plusieurs de ces écoles demeurent en dehors du contrôle de la municipalité scolaire et MM. les curés semblent, en certaines circonstances, préférer qu'il en soit ainsi. Aussi, je crois que le gouvernement favoriserait la cause de l'instruction publique en donnant, sur rapport de MM. les Inspecteurs, aux titulaires de ces écoles indépendantes, la prime qu'il veut accorder aux municipalités qui engagent des maîtres. D'ailleurs il est entré déjà dans cette voie pour des cas particuliers et à mon humble avis, il mériterait bien du public en généralisant cette faveur.

(I) A la suite des noms des instituteurs, j'indique les paroisses et les villes où ils enseignent.

Digitized by Google

L'an dernier, il a été placé 16 instituteurs sortis de l'école normale Laval, dans des centres qui jusqu'alors n'avaient pas réclamé nos services.

Cette année, 9 paroisses nouvelles ont voulu engager de nos maîtres. Nous avons pu en satisfaire huit seulement.

Thetford-Mines qui, l'an dernier, nous avait demandé un maître, nous en a demandé trois cette année.

Comme vous pouvez le voir dans le placement de cette année, ci-haut indiqué, la cité de Québec a engagé deux de nos maîtres, la ville de Trois-Rivières, deux aussi.

Nous avons dans les écoles de la ville de Montréal un bon nombre de nos anciens élèves qui en général y font bonne figure : MM. P. Ahern, G. Bélanger, B. Dumont, J. Fortin, A. Gariépy, E. Gobeil, J. Hogan, T. Lebrun, J. McCullen, Ed. O'Ryan, V. Roy, F.-X. St-Laurent, etc., etc.

Plusieurs autres enseignent dans les paroisses rurales des diocèses de Montréal et de Valleyfield.

Deux de nos brevetés ont de l'emploi aux écoles du soir de Québec et doivent être comptés au nombre des instituteurs primaires. Ce sont MM. F. Bélanger et R. Doré.

En résumé, plus de cent de nos élèves sont dans l'enseignement primaire de la Province, comme professeurs ou comme inspecteurs. Neuf autres occupent des positions enviables dans l'enseignement secondaire ou universitaire. Il y en a plusieurs qui enseignent dans les provinces de l'Ouest.

Ces statistiques, Monsieur le Surintendant, démontrent à l'évidence que l'œuvre du département des élèves-maîtres est féconde et que le gouvernement, en nous favorisant, promeut, dans une grande mesure, la cause de l'éducation.

Je n'ai cependant parlé que d'un département. Et nous en avons deux. Le département des élèves-institutrices fournit à l'enseignement primaire un grand nombre de sujets et j'espère que dans un avenir assez rapproché, je pourrai compléter et publier des statistiques qui complèteront la preuve que l'école normale Laval a rendu des services signalés à l'instruction publique en cette province. J'ai confiance aussi que ce travail servira à démontrer l'importance des écoles sœurs et le mérite de ceux qui les établissent ou qui y travaillent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TH.-G. ROULEAU, ptre, P. D.

Principal.

Digitized by Google

Ecole normale Jacques-Cartier

MONTRÉAL, 15 novembre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'école normale Jacques-Cartier, pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1909.

Le total des élèves ayant reçu l'instruction à l'école normale Jacques-Cartier durant l'année dernière est de 489, comme suit :

Elèves-instituteurs	122
Petits garçons à l'école annexe	150
Elèves-institutrices	85
Petites filles à l'école annexe	132
Total	489

Chez les élèves-maîtres il y a eu les classifications suivantes :

Cours académique	11	dont	8	furent	diplômés.
" modèle	23	"	13	"	"
" élémentaire	40	"	10	"	"
" préparatoire	48				
Total	122	"	31	"	"

Chez les élèves-maîtresses le partage s'est fait comme suit :

Cours académique	3	dont	3	furent	diplômées.
Cours modèle	26	"	23	"	"
Cours élémentaire	40	"	33	"	"
Cours préparatoire	16				
Total	85	"	59	"	"

Chez les garçons, sur 122 élèves, il y eut 67 nouveaux et 55 anciens ; tandis que chez les filles, il y eut 62 nouvelles et 23 anciennes.

Ont quitté pendant l'année scolaire, 45 élèves au département des garçons et 10 au département des filles ; en sorte que nous n'avions plus, à la fin de l'année, que 77 élèves-instituteurs et 75 élèves-institutrices. La raison de ces départs se trouve presque toujours soit dans le manque de préparation suffi-

Digitized by Google

sante, soit dans le manque d'aptitude pour l'enseignement. Nous tendons de plus en plus à faire de l'Ecole normale, une école vraiement spéciale, une école pédagogique.

Le temps n'est pas loin où l'on ne pourra plus douter de la nécessité de l'école normale des garçons à Montréal ; comme pour les deux années précédentes, nous n'avons pas eu assez de professeurs pour satisfaire les demandes qu'on nous en faisait. J'aurais eu 12 diplômés de plus cette année, que j'aurais eu des positions à leur offrir. Il est vrai cependant que le nombre de nos élèves-maîtres augmente en proportion des besoins des municipalités scolaires. C'est la première fois, depuis 1857, que l'inscription des normaliens est portée à 122.

Deux faits importants, qui se sont produits dans le cours de l'année, doivent être ici enregistrés. D'abord la publication d'un volume ayant pour titre : " Les Ecoles normales primaires de la province de Québec et leurs œuvres complémentaires. Récit des fêtes jubilaires de l'Ecole normale Jacques-Cartier, 1857-1907." Nous devons de la reconnaissance à M. l'abbé L.-A. Desrosiers, pour avoir fait servir ses talents littéraires et ses goûts historiques à le composer. Grâce à lui nous avons maintenant le plus beau document qui existe, non seulement sur l'histoire de notre Ecole normale, mais encore sur tout l'enseignement primaire dans notre province.

L'autre fait qui fera époque pour nous à Montréal, c'est le commencement de la construction d'une école annexe. Cette nouvelle bâtisse nous donnera non seulement des classes convenables pour les enfants de l'école d'application, mais encore une salle de séances, un musée et une boutique des travaux manuels.

Evidemment il se passe quelque chose de nouveau dans la province de Québec, au point de vue scolaire. Nous ne pourrons pas oublier, pour notre part, le passage à Québec d'un Premier Ministre constructeur d'écoles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

NAZ. DUBOIS, Ptre,
Principal.

Digitized by Google

Ecole normale de Rimouski

RIMOUSKI, 15 septembre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur les opérations de l'Ecole normale des filles de Rimouski, pour l'année académique 1908-1909.

L'année a commencé avec 66 élèves, réparties comme suit: 3 au cours académique, 21 au cours modèle, 32 au cours élémentaire et 10 au cours préparatoire.

Pendant l'année, 2 ont quitté le cours modèle, 2 le cours élémentaire et 3 le cours préparatoire. Nous avons donc conclu l'année avec 58 élèves, dont 52 au cours normal.

Sept pensionnaires des Dames Ursulines ont suivi nos cours réguliers, dont quatre le cours modèle et trois le cours élémentaire, et se sont présentées aux examens du brevet.

C'est donc cinquante-neuf élèves-maîtresses qui ont subi les examens du diplôme. De ce nombre, deux seulement, au cours élémentaire, n'ont pas obtenu le brevet. En somme, l'Ecole normale a distribué cette année 57 brevets: trois au cours académique, 23 au cours modèle et 31 au cours élémentaire.

C'est l'abondance dans notre jeune institution, et l'on commence à se demander d'où viendra la poussée puissante qui reculera des murs faits pour abriter une cinquantaine d'élèves.

L'école annexe a donné l'instruction à 54 enfants.

Les années me permettent de faire une constatation pénible: les élèves ne s'attardent généralement pas à séjourner à l'Ecole normale plus longtemps qu'il ne faut pour obtenir un diplôme; ainsi cette année, sur les 56 élèves-maîtresses du cours normale, les trois-quarts étaient des nouvelles. Quatorze anciennes seulement sont revenues. C'est une mentalité à créer par je ne sais quels moyens.

Il n'en dépend certes pas de nos élèves: au départ, la grande majorité manifeste sincèrement son désir de revenir, parce qu'elles sont en état de

Digitized by Google

comprendre mieux qu'auparavant l'avantage qu'elles pourront retirer d'une seconde année, se sentant au courant des méthodes et leur esprit étant plus familiarisé avec le genre de travail de l'institution. Puis, dans les vacances, on m'écrit que les parents les ont placées dans l'enseignement.

Sans doute l'état de fortune des parents entre en ligne de compte dans cette manière de faire ; mais je crois qu'il faut aussi faire la part assez large à cette manière d'apprécier qui ne distingue pas entre une maîtresse *formée* et une autre qui a la mémoire assez bien *bourrée* pour subir sans accident le feu d'un examen.

D'autre part, les maîtresses diplômées étant trop peu nombreuses pour répondre à toutes les demandes, les parents qui ont une fille munie d'un brevet, la casent à la première offre qui lui est faite, sans s'occuper si son enseignement ne serait pas plus fructueux à la suite d'une autre année d'école normale. C'est toujours l'intérêt privé qui passe avant le général, et ce vilain défaut tient trop au péché d'origine pour qu'un simple principal espère le faire disparaître par ses seules exhortations.

Pour la même raison, le cours préparatoire est peu en faveur. On amène son enfant à l'examen préliminaire et l'on attend le résultat. Si elle n'a pas son entrée au cours du brevet (quelquefois au cours de son choix), on la ramène par le premier train, pour la faire piocher chez soi et tenter le succès devant le bureau des examinateurs au printemps suivant. Nous avons manqué ainsi, cette année, une vingtaine d'élèves qui nous seraient restées si nous avions été plus conciliants.

Si je l'osais, je suggèrerais un moyen qui pourrait être appliqué en haut lieu. En n'accordant les bourses qu'aux élèves ayant déjà fait une année à l'Ecole normale, au moins au cours préparatoire, on les encouragerait à y prolonger leur séjour, sans compter qu'on aurait l'avantage de ne donner les bourses qu'à bon escient et qu'on éviterait l'ennui de renvoyer, jusqu'aux extrémités de la péninsule gaspésienne, des enfants venues ici, attirées par l'appas d'une bourse, mais incapables de suivre le cours normal. Il vaudrait peut-être la peine d'attirer sur ce point l'attention des autorités que cela concerne et qui ont à cœur le progrès de l'instruction.

Vous avez pu remarquer, Monsieur le Surintendant, que nous n'avons refusé le diplôme qu'à deux élèves-maîtresses cette année. J'ajouterai que nous avons eu l'une des meilleures années que je puisse rêver, tant au point de vue du travail qu'à celui du succès. Il y avait de l'ardeur au travail, de l'émulation, de l'entrain, je dirai même de l'enthousiasme. La discipline était

Digitized by Google

parfaite et s'était vraiment plaisir de diriger et d'encourager un petit monde si laborieux, si docile et si bien pénétré de l'esprit de l'institution.

Les causes peuvent être variées, mais il y en a une qui ne peut être mise en doute, c'est que nous avons fait un choix judicieux au commencement de l'année : l'élimination des élèves trop faibles ou sans aptitude s'est faite à la rentrée des classes et nous n'en avions plus à faire à la distribution des diplômes. Le cours préparatoire étant organisé pour approfondir les matières de la cinquième année des écoles primaires, j'ai fait correspondre à ce point de départ les autres années du cours normal et les examens d'admission sont adaptées aux connaissances exigées en conséquence.

Par ce moyen nos élèves sont mieux préparées à profiter d'une bonne année d'enseignement sans avoir à subir un surménage plus propre à fatiguer qu'à former l'esprit.

Ce n'est pas à dire toutefois que nous atteignions l'idéal. L'idéal pour moi serait d'avoir des élèves qui auraient reçu, dès leurs premières années d'études, l'enseignement concentrique de toutes les matières indiquées au programme, enseignement méthodique et rationnel, développant à la fois toutes les facultés de l'esprit. Quand cette première formation manque, il est difficile d'élever un édifice solide sur des bases chancelantes. Et de la manière que nos écoles normales sont organisées aujourd'hui, je crois que l'on ne pourra jamais atteindre l'idéal, même relatif, parce qu'elles n'ont pas le contrôle sur les bases de l'enseignement.

On a beau être judicieux dans son choix, sévère dans les examens préliminaires, on aura toujours des élèves sortant d'écoles primaires mal tenues ou ayant fait des études incomplètes du programme exigé jusque là. Ces élèves nous arrivent avec une bonne correction grammaticale, sachant manier les chiffres assez bien, mais sont en pays étranger dans le champ de la rédaction ou de la composition, ignorant du reste, ou à peu près, du moins ne les possédant pas d'une manière raisonnée, l'histoire, les connaissances scientifiques usuelles, l'instruction civique, etc. Il faut alors s'attarder et faire absorber toutes ces choses à la vapeur. D'autre part on a emmagasiné dans sa mémoire beaucoup de choses, surtout beaucoup de mots et de phrases, mais l'ordre, l'enchaînement, le lien entre toutes ces connaissances fait défaut ; l'expression, même orale, mais surtout écrite, manque et parfois à un degré décourageant. Le travail analytique, le compte-rendu raisonné, mettent des montagnes sur les épaules des élèves ; le travail personnel d'invention, la rédaction et la composition, leur donnent de véritables cauchemars. C'est la discipline intellectuelle, la *formation* qui fait défaut.

Digitized by Google

Nous portons nos efforts de ce côté, spécialement pour l'année qui commence. Le mot d'ordre est donné de diriger le travail surtout sur le terrain de la rédaction et de la composition, de forcer les élèves à trouver elles-mêmes les idées par l'analyse, à en saisir l'enchaînement et la suite et à les reconstituer par la synthèse. L'observation de la lettre du programme en souffrira peut-être, mais si nous apprenons aux élèves le travail intelligent, si nous leur ouvrons l'esprit sur des horizons qu'il leur sera possible d'explorer, je crois que notre travail ne sera pas perdu. L'esprit du programme sera sauf et c'est l'esprit qui vivifie ; la lettre tue. Mais j'en reviens à ma première remarque quel succès pouvons-nous obtenir dans une seule année ?

Quoi qu'il puisse arriver, je me plais à reconnaître hautement le dévouement éclairé de mes collaborateurs, la bonne volonté de nos élèves, ont donné à notre Ecole normale une physionomie intéressante, un relief sur les années précédentes, et, l'élan étant si bien donné, j'ai tout lieu de croire que notre marche en avant continuera : Excelsior.

L'Ecole normale vient de fournir sept novices à la jeune communauté des Ursulines de Rimouski. C'est la primeur de notre récolte, le premier hommage officiel et tangible de notre reconnaissance à cette vaillante phalange que nous envoya le Vieux Monastère. C'est aussi le meilleur témoignage de succès que le Principal de cette institution puisse apporter en faveur de l'œuvre qui lui est confiée, et je tiens à en faire mention dans mon rapport officiel.

Les travaux ménagers que je vous mentionnais l'an dernier ont eu cette année encore, le même succès, et je suis plus que jamais encouragé à conserver cette tradition qui devra donner du caractère à l'éducation de nos jeunes filles.

C'est toujours avec plaisir que nos élèves voient revenir M. Dallaire et entendent ses conférences si instructives, si originales et pédagogiques dans leur forme. Je vous dois tous mes remerciements de ce que vous nous avez fourni l'occasion de l'entendre de nouveau cette année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. Ross, Ptre,
Principal.

Digitized by Google

Ecole normale de Chicoutimi

CHICOUTIMI, 1er octobre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'école normale des filles de Chicoutimi, pour l'année scolaire 1908–1909.

Nous avons donné l'instruction, cette année, à 104 élèves, réparties comme uit :

Elèves	institutrices	40
"	cours académique	4
"	cours modèle	14
"	cours élémentaire	22

De ce nombre, 36 ont obtenu un brevet de capacité : 3 pour école académique, 12 pour école modèle et 21 pour école élémentaire.

A l'école annexe : 64 élèves. Assistance moyenne, 58.

Il y a lieu d'être satisfait de cette seconde année d'opération, et quant au nombre des élèves et quant aux résultats obtenus. L'Ecole Normale de Chicoutimi n'est encore qu'à ses débuts, mais déjà semblent s'y être établies des traditions de travail, de méthode et de bonne conduite qui ne feront que s'affermir avec les années.

Je suis heureux de pouvoir louer sans restriction la diligence, le zèle et l'habilité que déploient les Révérendes Sœurs du Bon Pasteur et monsieur J.-A. Deléglise, professeur, dans l'accomplissement de la tâche qui leur est dévolue.

Des élèves de cette année, dix nous reviendront l'an prochain, pour suivre soit le cours modèle, soit le cours académique ; les autres se livreront à l'enseignement. Je constate avec un vif plaisir que dans beaucoup de municipalités scolaires on engage de préférence, comme institutrices, les jeunes filles qui ont obtenu un brevet de capacité à notre école normale, ne craignant pas, au besoin, d'augmenter en leur faveur les salaires annuels. C'est reconnaître par là même la valeur des diplômes conférés à l'école normale.

Comme vous l'insinuez dans votre dernier rapport, Monsieur le Surintendant, il sera bientôt temps de favoriser de plus en plus le recrutement des

Digitized by Google

élèves des écoles normales ; et ne pourrait-on pas dès maintenant, par exemple, réserver aux seules écoles normales le droit de conférer le brevet académique.

MM. les curés qui comprennent mieux que personne les besoins de la cause scolaire, mettent un véritable zèle à diriger vers l'école normale les sujets qu'ils croient aptes à l'enseignement.

Il m'en vient de toutes les parties du diocèse, et chaque année les demandes se font plus nombreuses.

C'est pour favoriser ce bon courant et permettre aussi aux élèves de passer au moins deux années à l'école normale, que j'ai cru bon d'établir le cours préparatoire, qui existe déjà dans d'autres écoles normales.

Il est probable que nous nous heurterons à l'obstacle que l'on rencontre ailleurs, à savoir : que les élèves du cours préparatoire ne pouvant pas jouir des bourses, leur nombre sera assez limité. Tout de même, les révérendes Sœurs du Bon Pasteur, à ma demande, n'ont pas hésité à s'imposer les charges d'une classe supplémentaire, croyant en cela entrer dans les vues du département de l'Instruction publique et favoriser de plus en plus la formation pédagogique des élèves institutrices.

Beaucoup d'élèves nous arrivent chaque année insuffisamment préparées pour suivre les cours réguliers, et à chaque examen préliminaire d'admission, j'étais forcé d'en refuser un bon nombre. De plus, il va de soi qu'en une seule année d'études, il est à peu près impossible de satisfaire aux exigences du programme et d'accoutumer nos élèves à la pratique sérieuse de l'enseignement. Avec la classe préparatoire, ces inconvénients, ce semble, disparaîtront. Les élèves de cette classe passeront au moins deux années à l'Ecole Normale : leurs connaissances personnelles seront plus approfondies et plus complètes, et surtout elles seront mieux initiées à la pédagogie pratique. En outre, que de choses à enseigner à ces jeunes filles, les institutrices de demain.

Les matières facultatives du programme, v. g., l'économie domestique, la couture, etc., ne sont peut-être pas les moins importantes. Je voudrais que l'on pût y consacrer plus de temps.

Il est un point sur lequel j'insiste et appuie devant nos élèves et auquel j'attache une grande importance. Nous avons à former ici des institutrices pour nos paroisses rurales. Elles auront à instruire et à former, non des petits citadins, mais des fils et des filles de cultivateurs. Les fils de colons ne doivent pas être instruits de la même manière ni des mêmes choses que les fils de commerçants ou d'artisans.

Digitized by Google

Il faut donc préparer nos élèves à l'œuvre qu'elles ont à accomplir dans notre région, et les biens pénétrer d'une science qui n'est pas dans les livres ni dans les programmes, et qui est de faire aimer à leurs élèves la noble profession de leurs pères, de leur apprendre à calculer et à compter ce que peuvent rapporter, un jour, une semaine, un mois consacrés au défrichement ou à la culture de la terre, de leur donner, en un mot, une éducation pratique, c'est-à-dire, en rapport avec leur condition. Cela demande du temps, de la patience. Il faut détruire certains préjugés, hélas trop répandus de nos jours, et revenir souvent sur ce sujet.

A ce point de vue, les conférences données par monsieur O.-E. Dallaire, sur l'agriculture, ont été d'une grande utilité.

Outre les leçons sur l'agriculture proprement dite, M. Dallaire, avec le tact et le grand sens pratique qui le distinguent, a su donner à nos élèves de sages conseils sur le rôle des institutrices dans les campagnes, et sur la manière d'éduquer et d'instruire des fils de colons.

C'est avec un véritable enthousiasme, après les conférences, que nos élèves se sont livrées aux travaux d'horticulture, et le jardin de l'école normal, dès cette année, a produit de belles fleurs et de beaux fruits.

Avant de clore ce rapport, je tiens à exprimer à l'Honorable Secrétaire de la province et à vous, Monsieur le Surintendant, ma profonde reconnaissance pour les faveurs dont vous nous avez gratifiés au cours de cette année scolaire et pour l'intérêt constant que vous nous portez.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. DUCHESNE, ptre,
Principal.

Digitized by Google

Ecole normale de Nicolet

NICOLET, 1er octobre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport officiel comme principal de "l'Ecole normale pour les filles, de Nicolet".

Nous avons eu quarante élèves-maîtresses pendant l'année académique 1908-09. Cinq d'entre elles furent admises au cours primaire supérieur, seize au cours primaire intermédiaire, le même nombre au cours élémentaire et trois au cours préparatoire.

La base de l'examen imposé aux aspirantes a été celle fixée par le numéro 197 des "Règlements refondus....." revisés en 1906 En conséquence aucune élève n'a été admise au cours élémentaire *normal*, sans présenter un diplôme élémentaire du Bureau Central des Examinateurs catholiques ou sans subir devant le Principal ou son délégué un examen sur toutes les matières requises pour ce dernier diplôme

Proportion gardée, il en fut ainsi pour l'admission aux autres grades.

Etait-ce bien là la manière dont il fallait entendre et appliquer ce texte des "Règlements refondus"? Je sais que la chose est discutée....

Quoiqu'il en soit, j'ai tenu à mentionner le fait dans ce rapport, parce que toutes nos candidates, à l'exception d'une seule, ayant obtenu un brevet de capacité, pareil résultat, dès le début d'une institution, pourrait peut-être surprendre quelque peu le public non averti.

Voici, du reste, ce résultat dans le détail:

36 se sont présentées à l'examen final (une élève avait quitté pendant l'année); sur ce nombre, cinq ont obtenu le diplôme académique; quatorze, le diplôme modèle; et seize, le diplôme élémentaire.

Tout ceci concerne la langue française seulement. Pour l'anglais, il a été accordé quatre brevets modèles et six brevets élémentaires.

Le zèle des professeurs, tant des Dames religieuses que de M. B.-O. Filteau, leur distingué collaborateur, ne s'est pas démenti un seul instant. Le travail a été constant chez les élèves et leur conduite toujours irréprochable.

Digitized by Google

Pour la pédagogie pratique, nous avons, au soubassement même de l'Ecole normale, une centaine d'enfants formant trois classes distinctes. Nos élèves-maîtresses s'y rendent par groupe. L'une d'elles fait la classe non-seulement en présence de ses compagnes, mais aussi d'une partie du corps enseignant, après quoi, la critique se fait publiquement par le professeur de pédagogie, la révérende Sœur directrice et le Principal. Dans la dernière partie de l'année, chaque élève-maîtresse passe à son tour pour faire la classe pendant toute une session et cela, autant de fois que possible, toujours sous la surveillance de qui de droit. Ce système me paraît être très-efficace.

L'économie domestique n'a pas été négligée.

Il y a des diplômes spéciaux pour la coupe des vêtements, Il y en a aussi pour la sténographie.

Un médecin et une religieuse infirmière sont là pour donner des leçons de choses en fait d'hygiène pratique. La gymnastique est en honneur.

L'horticulture et l'arboriculture seront sur un meilleur pied bientôt ; les cours et les jardins seront plus vastes et l'on y fera des plantations.

Les intéressantes conférences de M. Dallaire ont contribué beaucoup à donner à nos jeunes filles un goût plus marqué pour tout ce qui concerne l'agriculture en général. De leur côté, les professeurs la font entrer dans leur enseignement, toutes les fois que la chose est possible. Bien que le programme n'exige pas de chimie proprement dite, cependant aux leçons d'agriculture, l'on s'efforce de donner des notions pratiques sur la chimie agricole.

Avant longtemps, je l'espère, nous aurons un cabinet de physique, sinon très considérable, au moins suffisant pour faciliter l'enseignement

Un mot, avant de conclure, sur les principaux évènements de l'année.

En premier lieu, je suis heureux de mentionner vos deux visites, Monsieur le Surintendant, l'une pour l'inauguration solennelle de notre Ecole normale et l'autre pour la collation des diplômes ; le souvenir en restera à jamais gravé dans l'âme du personnel dirigeant, des élèves et de tout le public nicolétain.

La présence de Mgr l'Evêque de Nicolet au compte-rendu mensuel, et aux diverses séances publiques, en particulier à celle de la distribution des prix ; les avis toujours si paternels de Sa Grandeur ; tout cela vient aussi au premier rang, lorsqu'il s'agit de rappeler les choses les plus importantes de l'année.

Digitized by Google

Le passage au milieu de nous de l'honorable Chs. Devlin, ministre de la colonisation, etc., et député de Nicolet au local, du regretté Mgr Duhamel, de Mgr l'Evêque de Joliette, leurs éloquentes paroles de félicitations et d'encouragement ; ce sont là encore autant d'évènements bien faits pour donner aux élèves un plus grand amour de leur *Alma Mater* et à tout le personnel de l'Ecole normale un plus grand zèle pour le succès de l'œuvre entreprise.

Qu'il me soit permis enfin de remercier publiquement l'honorable L.-R. Roy, Secrétaire de la Province, pour le don princier de plus de 700 volumes qu'il a bien voulu nous faire au nom du gouvernement. C'était déjà toute une bibliothèque. Au reste, celle-ci a été considérablement augmentée par Monsieur le Surintendant lui-même, par Mgr l'Evêque de Nicolet et quelques autres personnages. Les médailles et les prix d'honneur que vous avez daigné nous offrir, ceux qui nous sont venus de la part de Monseigneur et de plusieurs amis de l'éducation méritent aussi une mention spéciale. Que tous veuillent bien trouver ici l'expression de notre plus sincère gratitude.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-E. BRUNAULT, Ptre,

Principal.

Ecole normale de Valleyfield

VALLEYFIELD, 17 octobre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'école Normale des filles de Valleyfield pour l'année académique 1908-1909.

Les conditions particulières dans lesquelles l'école Normale de Valleyfield est entrée en activité au mois de septembre 1908, par suite d'une entente préalable entre le gouvernement et les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, à l'effet de recevoir dans le pensionnat déjà existant les jeunes filles qui se destineraient à l'enseignement, ont permis aux autorités qui la dirigent de donner dès le début, toute leur attention au programme des études exclusivement.

Digitized by Google

Grâce à cela les cours ont pu être organisés dès l'ouverture de l'année scolaire et poursuivis jusqu'à la fin avec une application digne d'éloge tant de la part des élèves que du personnel, et que vous avez été en mesure d'apprécier dans ses résultats aux cours des deux visites que vous avez bien daigné nous faire pendant l'année.

Par le fait de la date avancée à laquelle a été rattaché l'établissement définitif de notre école, par l'ordre en conseil du 14 août 1908, il s'en est suivi que le nombre des élèves figurant au registre de l'année a été relativement restreint. Tout de même, et abstraction faite de toute comparaison, il m'est agréable d'avouer, que malgré ces circonstances, il a été plus que suffisant pour reconnaître l'opportunité d'une école Normale dans cette partie de la province.

En effet, nous avons enregistré au début de l'année, 28 élèves-institutrices dont 7 au cours académique, 7 au cours modèle, et 14 au cours élémentaire. Trois d'entre elles ont discontinué leurs études à différentes dates de l'année : 2 au cours modèle et une au cours élémentaire.

Le fait d'avoir utilisé les quelques pièces réservées jusqu'ici aux classes supérieures du pensionnat, explique naturellement celui d'un cours académique relativement nombreux, étant donné que dans ces conditions de milieu, les cours supérieurs du pensionnat devaient nécessairement devenir ceux de l'école Normale, tout en tenant compte cependant des conditions requises par les règlements relatifs aux écoles Normales.

Il me fait plaisir d'ajouter cependant, que la tendance assez générale chez es jeunes filles de cette région à poursuivre un cours complet d'études, me permet d'entrevoir que le cours académique de chaque année se maintiendra dans la même moyenne, et partant, que les études et la formation pédagogique y gagneront.

Considérant de plus qu'il importait de mettre au service de l'école, dès son début, tout ce qui pourrait contribuer efficacement à son développement, j 'ai cru devoir ouvrir dès cette année le cours communément appelé " préparatoire ", afin de permettre aux jeunes filles non suffisamment préparées pour le cours élémentaire, de s'initier d'avance au programme des études et à la formation pédagogique. Si je n'ai fait, plus haut, aucune mention des élèves fréquentant ce cours, c'est que par suite du défaut d'espace, nous avons dû les laisser sous la direction des maîtresses du pensionnat jusqu'à ce que notre école ait un local suffisant pour les réunir aux autres.

Digitized by Google

Dix-neuf brevets ont été accordés à la fin de l'année scolaire : 7 au cours académique, 4 au cours modèle, et 8 au cours élémentaire. Parmi les graduées, quelques-unes ont déjà pris un engagement comme institutrices pour l'année scolaire 1909-1910 ; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont revenues poursuivre leurs études avec la même énergie et la même application.

Il est difficile de réclamer entièrement au profit de l'école normale le mérite de l'enseignement fourni aux jeunes élèves de l'école d'application, attendu que cette école, sous le contrôle de la commission scolaire de cette ville, était déjà pourvue d'institutrices. Cependant, en rendant hommage à la commission scolaire pour l'empressement avec lequel elle a bien voulu offrir à l'utilité des élèves la libre entrée dans son école modèle de jeunes filles, je dois avouer que les élèves-institutrices y ont trouvé non seulement un champ tout préparé à la mise en pratique de leurs principes de pédagogie, mais qu'elles s'y sont exercées dans chacune des matières du programme suivi par chaque classe, tout comme si l'école avait été exclusivement à leur disposition.

Sans préjudices de leurs études, les élèves-institutrices ont pu suivre régulièrement des cours spéciaux de coupe, de couture, de dessin et d'économie domestique, et par là, ajouter à leurs connaissances intellectuelles, ce qui complète toujours l'éducation d'une jeune fille, à savoir : la connaissance des choses usuelles essentiellement rattachées à la vie domestique. L'intérêt provoqué par l'exposition publique qui a été faite des travaux exécutés au cours de l'année, nous a conduits à reconnaître encore davantage l'utilité toujours pratique de ces cours et la nécessité de les poursuivre.

Il m'aurait été agréable de pouvoir mettre les élèves également en mesure d'appliquer expérimentalement les principes renfermés dans les savantes leçons d'agriculture données par M. Dallaire au cours du mois de mai dernier, mais si les circonstances ne nous l'ont pas permis cette fois, j'ai tout lieu d'espérer cependant qu'elles nous seront plus favorables dans les années futures, surtout quand le jardin destiné à notre école sera préparé à cette fin, ce qui ne pourra se faire évidemment que lorsque la construction projetée sera réalisée.

Je profite de l'occasion pour signaler à votre attention que cette construction nouvelle qui devra être exclusivement réservée à l'école normale de Valleyfield, et dont les plans ont reçu votre approbation, le 24 septembre dernier, est déjà commencée, et je me plais à espérer que nous pourrons en faire l'inauguration au mois de septembre prochain.

Digitized by Google

Je suis heureux à ce sujet de rendre hommage au très honorable Premier Ministre de cette province pour l'attention si délicate et si empressée qu'il a bien voulu accorder aux démarches de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield, à l'effet d'appuyer mon humble requête du mois de juillet dernier tendant à établir l'opportunité d'octroyer à notre école une subvention capable de la faire sortir le plus tôt possible de ses modestes débuts, et de lui assurer un fonctionnement régulier et conforme aux lois régissant les écoles normales dans cette province. Par suite de cet accueil bienveillant de la part du très honorable Premier Ministre et de ses honorables collègues, notre école, à compter de septembre 1910, sera en mesure non seulement de satisfaire aux exigences légales mais aussi de se développer, et par là, rendre un réel service à la cause de l'éducation dans cette région, en assurant à un plus grand nombre de jeunes filles, la formation pédagogique indispensable à l'effet d'un enseignement solide et intelligent. Je tiens à signaler avec reconnaissance cette importante décision du Conseil des Ministres en date du 29 septembre dernier et à en remercier le gouvernement et en particulier, Sir Lomer, le très honorable Premier Ministre.

Ma reconnaissance serait incomplète, si dans cette question de la fondation de notre école et de l'encouragement que vient de lui promettre le gouvernement, je ne faisais pas une mention spéciale du concours effectif de Sa Grandeur Mgr J.-M. Emard. Pour ne pas être en défaut sur ce point, il me suffira de rappeler que l'idée de compléter les œuvres d'éducation dans Valleyfield par l'établissement d'une école normale de filles, était déjà depuis longtemps dans la pensée de Mgr l'Evêque, à qui il tardait d'offrir aux jeunes personnes désireuses de se dévouer à l'enseignement, les avantages d'une instruction supérieure et d'une formation pédagogique particulière.

Largement secondé par votre conseil dans la démarche qu'il fit auprès de lui, le 26 septembre 1907, il pût obtenir du gouvernement, le 14 août 1908, la fondation depuis si longtemps désirée. Et comme c'est encore à l'activité de son zèle que le gouvernement a voulu répondre par la promesse rappelée plus haut, je tiens à lui rendre ici le devoir de notre profonde gratitude.

Trois événements particuliers ont attiré avec avantage l'attention du public au cours de cette année, et il m'est d'autant plus agréable de les rappeler qu'ils ont plus contribué à mettre notre école en évidence et à signaler l'importance d'une institution de ce genre. Ce sont, Monsieur le Surintendant; (1) votre visite du 9 novembre 1908, (2) celle du 19 juin 1909, et (3) enfin le congrès pédagogique tenu sous votre présidence et celle de Mgr. l'Evêque de Valleyfield, pendant la semaine du 9 août dernier.

Digitized by Google

S'il est vrai que les conditions dans lesquelles nous nous trouvions ne nous ont pas permis de donner à l'évènement de l'inauguration tout l'éclat qu'il méritait, il n'en est pas moins vrai également que tout modeste qu'il fût extérieurement, il a été pour notre école l'occasion d'une belle page de son histoire que nous serons heureux de dédoubler l'an prochain avec tout le complément de la solennité extérieure, alors que nous prendrons possession de notre nouvelle construction. Aux remerciements qui vous sont acquis pour ces deux visites officielles du 9 novembre 1908 et du 19 juin 1909, s'ajoutent naturellement ceux que nous devons encore à tous ceux, qui, de près ou de loin, ont contribué à faire bénéficier notre école des avantages du premier congrès pédagogique tenu dans ce diocèse. Ces assises qui ont été marquées par le succès que vous savez, n'auront pas été, je l'espère, sans favoriser considérablement le développement de notre école.

Je ne saurais passer sous silence le dévouement généreux dont les Religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie ont fait preuve au cours de l'année, et en rendant hommage au zèle particulièrement remarquable avec lequel elles ont constamment accompli les lourdes tâches que comporte toujours une œuvre encore à ses débuts, ainsi qu'à la valeur pédagogique de leur enseignement à tous les degrés, je ne m'acquitte envers elles que d'un devoir de stricte justice.

Mon rapport serait imcomplet, ce me semble, s'il ne comportait pas une mention spéciale du précieux concours de MM. les abbés E. Aubin, L. Mousseau, A. Billette et de M. N. Brisebois, préposés à l'enseignement de l'Apologétique, de la Philosophie, des Sciences et de la Pédagogie, et qui, par l'étendue de leurs connaissances et leur expérience dans l'enseignement, ont fourni aux élèves-institutrices l'avantage de pénétrer plus profondément dans le domaine des choses de l'esprit. Si vous ajoutez à cela, Monsieur le Surintendant, que pour tous, professeurs et maîtresses, il n'était question que de l'intérêt de l'œuvre elle-même avec ses conséquences, vous avouerez facilement que j'ai bien raison d'avoir foi en l'avenir de notre école et de me réjouir à l'avance du concours que vient de lui promettre le gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-P.-C. SABOURIN, Ptre.,
Principal.

Digitized by Google

Ecole normale Macdonald

(*Traduction*)

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, 26 octobre 1909.

Monsieur le Surintendant,

En décembre 1908, le professeur Locke, qui, pendant près de deux ans, a rempli avec habileté les fonctions de principal de l'école de pédagogie du collège Macdonald, a été nommé premier biblothécaire de la bibliothèque Carnegie, Toronto.

Dans le cours de l'année 1908-09, il y a eu 127 élèves-maîtres inscrits savoir :—un dans la classe des jardins de l'enfance, deux dans la classe élémentaire, soixante dans la classe élémentaire avancée et soixante-quatre dans la classe d'école modèle. Sur ce nombre, il n'y avait que trois hommes.

A la fin de l'année, cent vingt-sept diplômes ont été accordés. Sur ce nombre, un était de la classe des jardins de l'enfance, cinq étaient élémentaires, soixante-quatre élémentaires avancés et cinquante-sept, d'école modèle.

Nous devons nos meilleurs remerciements à Son Excellence le Gouverneur-général du Canada, à l'honorable Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, à l'Alliance française, à M. J.-C. Wilson et au principal Robertson, pour les quatre médailles et les six prix qu'ils ont accordés à la fin de l'année.

On a pourvu à la préparation des élèves au diplôme académique, en créant un cours d'éducation dans l'université, sous la direction du professeur Dale. A la fin de l'année, les élèves de la classe académique ont passé plusieurs semaines au collège Macdonald. Le professeur Dale a rendu de précieux services, en donnant un cours à tous nos élèves, depuis janvier à juin, sur l'histoire de l'éducation.

Un des évènements heureux de l'année a été l'ouverture d'une nouvelle bâtisse pour l'externat du collège Macdonald, qui a eu lieu le 16 avril. Le programme se composait d'exercices par les élèves, et le discours, par le principal Peterson, le Dr Parmelee, le Dr Robins et le principal Robertson. Deux des anciens professeurs de l'externat ayant donné leur démission à la fin de l'année 1908-09, les vacances que créait leur départ ont été remplies par les meilleurs professeurs que nous avions à notre disposition. Nous nous efforçons actuellement de rendre cette école véritablement modèle et digne d'être imitée

Digitized by Google

par les autres écoles de la province de Québec, au point de vue de la force de l'enseignement, du mobilier et à tous les autres points de vue.

Les élèves y trouvent une grande quantité d'occasions de s'instruire, pour ce qui regarde les travaux d'explications et de critique, pendant les premières périodes, mais, vu le petit nombre d'élèves, l'école est sérieusement entravée comme école pratique, pendant la dernière partie de l'année. Cette lacune a été admirablement comblée, grâce à l'assistance que nous ont généreusement accordée le bureau des commissaires d'écoles protestants, le Surintendant et les instituteurs de la cité de Montréal, qui nous ont accordé le privilège de surveiller et d'enseigner dans les écoles de la cité. Comme résultat de cette faveur, les étudiants ont obtenu une plus grande part et une connaissance plus intime de l'œuvre éducationnelle, ce qui, dans mon opinion, est d'une importance inappréciable.

Les travaux d'instruction religieuse ont été continués d'après les mêmes méthodes que l'année précédente et ont été très satisfaisants. Nous devons beaucoup de reconnaissance aux messieurs qui nous ont rendu ce service.

On a mentionné dans le rapport de l'an dernier les avantages particuliers du collège Macdonald, comme école pour la formation professionnelle des professeurs, les édifices et le mobilier magnifique, l'occasion qu'ont les élèves-maîtres de se mêler à ceux qui se préparent à la vie domestique et de suivre les cours d'étude de la nature, et les dispositions spéciales qui sont prises pour sauvegarder la santé des élèves. Ces avantages deviennent plus évidents et effectifs à mesure que les divers départements s'organisent et se coordonnent plus complètement.

Une phase encourageante de la situation, est que, dans la classe actuelle de 1909–10, il y a 161 élèves d'inscrits, ce qui fait une augmentation de 25% sur l'an dernier et ce qui n'est pas encore trop pour suffire aux demandes de la province de Québec. Je ne tenterai pas, dans ce rapport, d'insister plus longuement sur notre politique éducationnelle, si ce n'est pour déclarer que le comité des élèves-maîtres désire et veut organiser un système de pédagogie aussi complet que possible, s'efforcer de combiner la théorie ationnelle avec une pratique efficace, s'en tenir fermement à tout ce que comporte un enseignement sain dans l'éducation élémentaire et, en même temps donner à l'enfant la préparation la plus complète possible, en ce qui concerne la solution des problèmes pratiques de chaque jour de la vie.

J'ai l'honneur d'être, etc,

S.-B. SINCLAIR,
Principal.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE N° III

RAPPORT SUR L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

Digitized by Google

Digitized by Google

Ecole polytechnique de Montréal

MONTRÉAL, 22 octobre 1909.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport annuel de l'Ecole polytechnique pour l'année scolaire 1908-1909.

Le nombre des élèves inscrits pour cette année a été de 194, répartis comme suit :

1re année d'études	51
2e " "	50
3e " "	36
4e " "	25
Architecture	22
Cours préparatoire	10

Sur les 25 élèves de la 4e année, 24 ont obtenu le diplôme d'Ingénieur civil et, parmi les plus méritants, il faut citer : MM. A. Lafrenière, D. Chené, E. Ghysens, A. Frigon, qui ont obtenu la " distinction."

MM. E. Desaulniers, A. Buteau. A. Langlois, C. Dubuc, A. Buisson, E. St-Laurent, A. Fraser, D. Baribeault, A. Laflèche, A. Papineau, A. Plamondon, A. Labelle, J. Robitaille, E. Drolet, L. Brunet, A. Forest, R. Joron, A. Cousineau et J. Tessier ont obtenu le diplôme avec satisfaction.

M. A. Couture n'a pas obtenu le diplôme.

A signaler spécialement MM. Lafrenière et Chené qui ont obtenu un diplôme spécial d'Ingénieur chimiste.

Les changements suivants ont été opérés dans le corps professoral :

M. Beaugrand Champagne, nommé assistant du Cours d'Architecture ;
M. Desaulniers, chargé du Cours spécial de préparation ;
M. Quéva, nommé préparateur de chimie.

La corporation de l'Ecole polytechnique a décidé la création d'une section préparatoire à l'Ecole. Cette nouvelle formation a fonctionné dès le mois de février 1909 et a donné les meilleurs résultats. Cette nouvelle section

Digitized by Google

permettra à la direction, de pousser plus activement les études, mieux préparées, des deux premières années d'études et donner ainsi, dans les deux dernières années, beaucoup plus de temps aux travaux de laboratoires et aux travaux techniques en vue des spécialisations.

Les laboratoires d'électricité, mines et chimie continuent à se compléter. Le musée de minéralogie possède aujourd'hui, grâce au dévouement de M. E. Dulieux, professeur de mines à l'Ecole, une collection de plus de 2500 échantillons. La bibliothèque possède au-delà de 4575 ouvrages scientifiques à l'usage des élèves.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. FYEN,
Directeur.

Digitized by Google

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE POUR 1908-1909

Recettes

Du gouvernement	$	20,000 00
De la rétribution, de l'inscription, etc		17,093 94
Du compte des dépôts		1,627 96
Des diplômes		605 85
De la Banque d'Epargne, 3e emprunt		40,000 00
Total des recettes	$	79,327 75
Argent en caisse le 1er juillet 1908		571 69
	$	79,899 44

Dépenses

Traitements des professeurs et autres employés	$	33,026 99
Chauffage, éclairage et taxe de l'eau		2,469 49
Dépenses d'entretien, réparations et autres		3,068 71
Ameublement et mobilier		863 36
Compte des dépôts		1,412 68
Diplômes		395 25
Laboratoires		6,556 37
Impressions et papeterie		124 30
Compte des intérêts		9,003 65
Enseignement topographique		10 00
Bibliothèque		798 59
Bell telephone		199 00
Travaux techniques		853 00
Mgr, Racicot, emprunt remboursé		1,400 00
Auditeur		30 00
Trésorier		166 67
Banquet des élèves		97 30
Annuaire		25 00
Examens d'admission, supp. et périodiques		1,340 05
Dépenses spéciales de la corporation		435 06
" du bureau		1,004 27
Banque d'Epargne, annuités		921 22
Arpentage		53 50
Bâtisse des Laboratoires		1,910 07
Machines		4,016 10
License		10 00
Pensions		2,405 73
Dépenses totales	$	73,266 36
En banque le 30 juin 1909	$	6,633 08
	$	79,899 44

Digitized by Google

BILAN DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE AU 30 JUIN 1909

Actif

Terrain		$ 24,000 00
Bâtisse		106,473 56
do des laboratoires		50,777 13
Laboratoires		18,410 67
Cabinet de physique et d'arpentage		1,560 84
do d'histoire naturelle		300 00
Documents et matériel d'instruction		899 15
Bibliothèque		5,663 26
Ameublement et mobilier		18,206 28
Machines		24,699 55
Appareil d'éclairage		1,708 23
Tableaux du gouvernement français		138 18
		$ 252,836 85
Argent en caisse		6,633 08
		$ 259,469 93

Passif

Crédit Foncier,	Emprunt	75,000 00
Corp. Archiépiscopale,	"	15,000 00
Vice-recteur Université Laval,	"	4,000 00
M. l'abbé Bonin,	"	2,000 00
Sœurs de la Cong. Notre-Dame,	"	10,000 00
Banque d'Epargne		128,389 91
		$ 234,389 91
Surplus de l'actif sur le passif		25,080 02
		$ 259,469 93

Ayant examiné l'état de compte qui précède avec pièce justificative à l'appui des recettes et des dépenses, je certifie que le dit état de compte est correct et conforme aux écritures des livres de la Corporation de l'Ecole Polytechnique.

A. RHEAULT,
Auditeur.

Digitized by Google

APPENDICE N° IV

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. (1) Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux instituteurs un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations. (1)		
	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Arundel	2,600	125,495	752		63	61 23	50 00	100 00	42 43	30 00		1,098 66
Arundel, diss	1,100	48,370	725		35	74 71		37 59	44 43	50 00		966 73
Carillon, village	900	29,695	178		48	27 75		20 00	17 73	25 00		316 48
Chatham No 1	4,500	160,000	1,135	1,133	311	129 77		21 74	82 90	60 00		2,873 41
P Chatham No 1, diss *	2,600	183,435	1,407		44	81 77		150 00		25 00		1,767 77
P Chatham No 2	3,500	167,281	1,003	167		59 77	50 00	100 00	43 77	25 00		1,448 54
Chatham No 2, diss	800	23,775	118		184	37 74		20 00	18 54	20 00		398 28
P Dunany	300	10,325	51		7	5 43		50 00		30 00		143 43
P Gore	1,150	37,630	602		10	43 37		150 00	27 71	85 00		918 08
P Grenville No 1	3,000	137,005	1,370	695	138	61 78		180 00		110 00		2,554 78
Grenville No 1, diss	1,200	37,485	374	181	93	40 49			25 21	40 00		753 70
Grenville No 2	2,300	49,600	396		126	40 50	24 40		6 00	25 00		617 90
P Grenville No 2, diss	500	37,735	282		13	7 53		50 00	24 69	20 00		397 22
P Grenville No 3	320	38,680	390		14	19 60		60 00	10 24	25 00		518 84
Grenville No 3, diss	600	20,000	230		42	23 86			17 53	25 00		358 39
P Harrington No 1	1,000	62,400	499		34	53 36		120 00		50 00		756 36
P Harrington No 2 *	300	20,425	357	149	19	25 51		100 00	16 30	65 00		731 81
Howard (St-Adolphe)	2,800	36,609	759		12	41 91		21 74	26 78	50 00		911 43
Lac-des-seize-Iles	349	14,815	219		28	16 30		20 00	10 41			293 71
P Lachute, ville	14,700	471,982	4,247		1,860	77 91	402 00					6,586 91
Lachute, ville, diss	27,500	180,295	1,081		320	116 83		21 74			4,197 00	5,736 57
P Mille-Iles No 1	200	9,867	112			13 58		50 00	8 68	20 00		204 26
P Mille-Iles No 2	150	10,900	179			13 48		50 00	8 61	20 00		271 09
P Mille-Iles No 3	200	11,115	166	4		13 87		50 00	8 86	30 00		272 73
P Montcalm	400	24,470	244		46	14 16		50 00	9 05			363 21
Montcalm, diss										40 00		40 00
P Morin *		29,005	290		35	32 51		75 00	17 69	50 00		500 20
Morin, diss		16,055	192		13	14 45		25 08	12 31	25 00		282 84
Notre-Dame-de-Montfort	1,500	26,830	403		10	70 44		38 15	45 01	25 00		651 60

Digitized by Google

P St-André, paroisse	6,000	92,225	691	.....	.....	31 83	.....	90 00	21 11	.....	.....	833 94
St-André, paroisse, diss....	300	49 110	147	.....	42	24 83	.....	26 08	15 09	25 00	.....	280 00
P St-André, village	3,000	32,100	192	.....	59	15 12	191 00	.....	11 12	.....	.....	464 24
St-André, village, diss	900	49,850	299	551	100	75 60	.....	43 58	48 85	25 00	.....	1,147 03
P Ste-Jérusalem	2,500	220,405	1,382	512	198	52 56	.....	120 00	52 72	53 00	.....	2,311 28
Ste-Jérusalem, diss	275	10,810	75	.....	.....	7 87	.....	21 74	5 06	.....	.....	109 67
Sainte-Marguerite de Brown's Gore	400	22,575	112	.....	31	14 36	.....	20 00	9 17	.....	.....	186 53
P Wentworth	900	54,495	435	.....	7	54 37	.....	100 00	34 97	100 00	.....	731 34
Wentworth, diss.	500	11,575	86	.....	13	32 95	.....	31 98	20 83	25 00	.....	209 76
St-Philippe-d'Argenteuil	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54 57	.....	.....	.....	54 57
Totaux	90,144	2,564,424	21,260	3,391	3,957	1,529 10	717 40	2,069 99	741 80	1,200 00	4,197 00	39,063 29
ARTHABASKA.												
Arthabaskaville	75,000	323,125	3,231	.....	73	96 54	351 69	.....	.....	.....	2,100 00	5,852 23
Blandford	3,000	116,028	580	.....	27	45 70	.....	20 00	29 20	75 00	.....	776 90
Bulstrode	3,500	170,874	1,366	.....	200	115 95	.....	.....	73 90	50 00	.....	1,805 85
Chénier	5,900	309,500	2,766	473	137	203 96	.....	.....	86 05	.....	.....	3,666 01
Chester-Est	3,000	128,875	773	40	73	121 87	.....	20 00	77 87	.....	.....	1,105 74
Chester-Nord	1,500	126,450	758	215	140	49 09	.....	.....	31 37	.....	.....	1,193 46
Maddington	1,200	64,500	298	202	9	43 66	.....	.....	27 90	.....	.....	580 56
Notre-Dame-du-Rosaire	3,600	140,685	1,055	404	79	85 29	.....	47 25	54 49	.....	.....	1,725 03
St-Albert	3,000	117,505	580	.....	49	74 42	.....	39 86	41 29	.....	.....	781 57
Ste-Anne-du-Sault	1,000	112,800	846	38	30	92 18	.....	47 25	.....	.....	.....	1,053 43
St-Christophe	2,500	193,115	1,158	80	58	91 31	.....	.....	58 34	.....	.....	1,445 65
Ste-Clotilde	1,800	213,928	1,069	.....	114	126 73	.....	29 26	.....	150 00	.....	1,488 99
Ste-Elizabeth-de-Warwick	850	96,000	484	.....	37	43 27	.....	20 00	26 59	75 00	.....	685 86
St-Norbert	850	117,645	647	.....	100	61 51	34 62	.....	39 30	75 00	.....	957 43
St-Paul-de-Chester-Ouest *	8,500	200,000	1,200	1,225	.....	164 91	.....	.....	104 40	40 00	.....	2,734 31
P St-Paul-de-Chester-Ouest, diss.	450	2,790	16	.....	10	5 48	.....	40 00	4 47	.....	.....	75 95
St-Paul-de-Chester, village	1,825	37,060	463	.....	26	35 12	.....	.....	22 44	90 00	.....	596 56
St-Rémi-de-Tingwick	2,400	117,075	878	163	.....	93 34	.....	20 00	59 64	.....	.....	1,213 98
Ste-Victoire, paroisse	8,500	178,725	1,161	274	41	104 11	.....	.....	66 52	185 00	.....	1,831 63
Stanfold	19,100	463,010	2,318	180	236	225 41	77 87	.....	144 62	75 00	3,015 00	6,211 30
P Tingwick	500	47,940	335	.....	8	18 53	.....	75 00	.....	30 00	.....	466 53
Victoriaville	124,000	519,137	3,633	.....	78	164 28	334 82	.....	.....	.....	34,870 00	39,080 10
Warwick (St-Médard)	7,000	233,996	1,754	184	84	110 11	24 40	.....	129 64	40 00	.....	2,326 15
Village de Warwick	13,500	150,820	1,131	.....	63	81 03	.....	.....	.....	.....	2,803 00	4,078 03
Totaux	292,475	4,283,083	28,500	3,418	1,672	2,253 80	823 40	358 62	1,077 43	845 00	42,788 00	81,736 25

* Les municipalités suivies d'un astérisque (*) n'ont pas fait leur dernier rapport annuel. Les chiffres donnés sont ceux des années antérieures.

NOTE.—La lettre P avant le nom d'une municipalité indique que cette municipalité est sous le contrôle des commissaires ou des syndics protestants.

(1) Les montants mentionnés dans ces colonnes n'ont pas tous été payés aux secrétaires-trésoriers.

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
BAGOT.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Acton-Vale	32,100	253,350	1,266	.....	90	107 40	48 80	.....	.....	.....	4,851 00	6 363 20
P Acton-Vale, diss	700	6,125	24	.....	10	6 61	.....	50 00	.....	200 00	.....	290 61
St-André-d'Acton	3,500	213,125	1,065	.....	45	80 24	.....	.....	51 27	.....	.....	1,241 51
Ste-Christine, paroisse	3,500	120,915	1,189	.....	24	60 84	.....	20 00	38 87	180 00	.....	1,512 71
St-Dominique, paroisse	3,500	385,407	1,156	.....	108	103 05	.....	.....	65 84	.....	.....	1,432 89
St-Dominique, village	1,550	147,100	367	.....	120	47 54	.....	.....	30 38	.....	.....	564 92
St-Ephrem	2,500	335,890	1,343	.....	41	105 28	.....	.....	67 27	.....	.....	1,556 55
Ste-Hélène	3,600	293,000	704	49	.....	117 70	.....	.....	.....	.....	.....	870 70
St-Hugues	21,250	664,301	1,661	.....	126	160 30	24 40	.....	102 42	35 00	4,343 00	6,452 12
St-Liboire	12,000	486,670	2,433	.....	104	168 73	24 40	.....	107 81	460 00	.....	3,297 94
St-Nazaire-d'Acton	2,900	200,800	1,204	.....	53	92 86	.....	20 00	59 33	80 00	.....	1,509 19
St-Pie, paroisse	20,000	643,315	1,415	530	143	179 11	.....	.....	116 00	.....	.....	2,383 11
P St-Pie, paroisse, diss	200	24,240	83	.....	.....	2 44	.....	.....	.....	.....	.....	85 44
St-Pie, village	28,000	207,705	872	.....	67	73 25	38 58	.....	46 81	40 00	2,204 00	3,341 64
Ste-Rosalie	7,150	468,493	1,171	.....	73	108 19	.....	.....	69 13	30 00	.....	1,451 32
St-Simon	6,500	515,440	1,546	154	53	124 39	24 75	.....	85 87	.....	.....	1,988 01
St-Théodore	2,500	341,140	1,364	360	76	135 06	.....	.....	85 71	.....	.....	2,020 77
P St-Théodore, diss	800	18,950	79	.....	4	5 93	.....	50 00	4 37	.....	.....	143 30
Upton, village	13,000	152,890	688	.....	51	65 11	65 56	.....	41 60	.....	2,828 00	3,739 27
Totaux	165,250	5,478,856	19,630	1,093	1,188	1,744 03	226 49	140 00	972 68	1,025 00	14,226 00	40,245 20
BEAUCE.												
Adstock (St-Méthode)	1,200	129,925	974	196	135	100 33	.....	21 74	.....	150 00	.....	1,577 07
P Agnès et Mégantic	4,000	150,000	871	.....	144	49 39	188 00	.....	31 55	.....	.....	1,283 94
Aylmer (St-Sébastien)	4,000	170,044	1,450	1,258	62	116 98	.....	.....	73 47	.....	.....	2,960 45
Beauceville	58,000	467,475	934	.....	73	125 46	151 30	.....	.....	60 00	12,577 00	13,920 76

Digitized by Google

Courcelles (St-Martin)	10,000	139,110	1,540	149	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambton (St-Vital)	29,100	265,470	2,229	775	110	145 16	40 10	20 00	92 75		[illegible]	[illegible]
L'Enfant-Jésus *	3,600	99,845	499	646	172	60 54		20 00	38 68	50 00		1,486 22
P Metschermet *	500	34,575	155			10 47						165 47
Sacré-Cœur-de-Jésus	7,600	304,410	2,069	743	125	169 87	24 40	41 77	108 50			3,281 54
Saints-Anges	3,500	165,646	546	1,704	193	92 57						2,535 57
Ste-Aurélie	1,000	39,403	435		77	29 61		47 25	18 91			607 77
Ste-Agnès-de-Ditchfield *	3,500	65,964	990		92	65 50						1,147 50
P Ste-Agnès-de-Ditchfield, diss *	265	36,840	338			92 57		80 00				510 57
St-Benoit-Joseph	16,000	142,660	1,426			97 51	20 00	20 00	62 31	200 00	1,993 00	3,818 82
St-Côme (Linière)	6,400	217,510	1,200	118	125	87 13	24 40		55 67			1,610 20
St-Côme, village	2,000	85,195	771		84	42 79			27 34			925 13
Spaulding	1,400	91,881	459		31	28 72		23 97	18 35	200 00		761 04
St-Elzéar	8,000	58,000	1,259	206		119 83						1,584 83
St-Ephrem-de-Tring *	26,000	359,907	2,451	682	248	279 84	27 05		178 80		5,732 00	9,598 69
St-Evariste-de-Forsyth *	6,000	284,380	1,706	2,232	162	175 92			112 40	50 00		4,438 32
St-François	30,000	678,035	3,390	3,930	629	314 58						8,263 58
St-Gédéon-de-Marlow	3,000	136,148	960		83	52 78		43 95	33 72	200 00		1,373 45
St-Frédéric	7,000	344,240	1,721			175 82	20 00					1,916 82
St-George (Aubert-Gallion)	37,000	660,029	3,300	3,494	331	314 69	92 89		205 27		10,959 00	18,696 85
P St-George " " diss.	475	30,000	225		12	10 08		80 00	2 24			329 32
St-Honoré-de-Shenley *	7,500	266,900	1,868	1,559	17	178 93						3,622 93
St-Joseph, paroisse	5,000	407,739	1,080	35	39	154 47			98 70			1,407 17
St-Joseph, village	35,800	243,775	1,335		292	118 86	148 29		79 95	40 00	5,634 00	7,648 10
St-Ludger	7,500	208,765	1,356	1,097	22	72 19		21 74	46 12	60 00		2,675 05
Ste-Marie	83,757	552,740	1,658		264	234 14	234 15		149 60		11,828 00	14,367 89
St-Martin (Jersey)	6,300	269,585	1,870	1,005	160	93 05	20 00		59 45	50 00		3,257 50
St-Pierre-de-Broughton	12,000	147,325	1,473		120	126 82	28 16	20 00	81 03			1,849 01
St-Samuel	9,606	139,375	1,873	400	61	101 20	20 00	26 08	64 66	100 00		2,145 94
St-Séverin	500	128,850	515			73 94		21 74				610 68
St-Théophile	1,500	67,645	243	35	46	51 04		21 74	32 61			429 39
St-Victor-de-Tring	12,800	368,935	2,767	568	206	227 06			145 08	35 00		3,948 14
St-Zacharie	7,500	129,625	1,491	1,073	194	73 82	21 76	26 08	47 18	240 00		3,166 84
Woburn	2,000	56,987	569		35	34 16		42 81	21 82			702 79
Totaux	461,303	8,144,938	49,504	22,505	4,467	4,395 05	1,066 56	604 75	1,948 28	1,465 00	52,221 00	138,176 64
BEAUHARNOIS.												
Beauharnois, ville	41,400	557,002	2,088		33	191 74	85 02				2,500 00	4,897 76
Ste-Cécile	10,800	624,055	3,120		146	132 93			84 94			3,483 87
St-Clément	8,000	550,299	1,375		21	133 79			88 19			1,617 98
P St-Clément, diss *	1,300	113,545	283		107	15 51						405 51
St-Etienne	1,500	302,655	700		66	81 92			51 75			899 67
P St-Etienne, diss	450	30,300	90		18	2 79			2 37			113 16
St-Louis-de-Gonzague	31,000	585,865	2,754		139	173 31	108 33		110 81		2,206 00	5,491 45
P St-Louis-de-Gonzague, diss	800	108,240	728		49	24 54			15 60			817 14
St-Stanislas	3,000	379,400	389	128	57	104 41	30 94					709 35

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure.. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
BEAUHARNOIS.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Timothée	20,000	452,100	2,060	.....	205	174 07	55 34	.....	111 23	.....	2,942 00	5,547 64
Salaberry-de-Valleyfield	350,400	3,815,725	16,012	.....	616	926 37	1,176 03	.....	.....	.....	37,363 00	56,093 40
P Salaberry-de-Valleyfield, diss.	25,000	275,900	1,334	.....	802	146 34	356 00	.....	.....	.....	.....	2,638 34
Totaux	493,650	7,795,086	30,933	128	2,259	2,107 72	1,811 66	.....	464 89	.....	45,011 00	82,715 27
BELLECHASSE												
Armagh (St-Cajétan)	9,650	221,115	1,990	1,711	159	172 03	.....	.....	109 92	60	.....	4,201 95
Beaumont	9,080	169,092	550	.....	33	69 47	20 00	.....	44 39	35	.....	751 86
Buckland (N. D. Aux. de)	4,550	177,030	796	197	83	103 73	.....	.....	.....	180	.....	1,359 73
St-Camille *	1,000	37,000	314	.....	60	36 19	.....	49 88	23 12	100	.....	583 19
St-Charles	26,000	422,970	1,562	414	250	202 31	82 98	.....	129 27	.....	3,627	6,267 56
St-Damien-de-Buckland	6,000	128,737	643	1,354	79	113 91	25 00	20 00	72 78	100	.....	2,407 69
St-Gervais	41,600	422,637	1,479	195	348	189 02	77 16	.....	.....	.....	4,138	6,426 18
St-Lazare	4,200	271,037	1,490	.....	94	124 88	.....	20 00	.....	50	.....	1,778 88
St-Magloire *	3,000	191,390	925	333	39	99 55	.....	.....	63 61	.....	.....	1,460 16
St-Michel, paroisse	3,500	188,230	627	.....	36	73 16	.....	.....	.....	.....	.....	736 16
St-Michel, village	24,800	166,525	1,110	.....	62	93 92	77 16	.....	60 01	150	4,881	6,434 09
St-Nérée	5,200	120,388	101	97	99	114 79	.....	21 74	.....	100	.....	533 53
St-Philémon (Mailloux)	7,750	180,685	451	.....	212	93 92	36 54	41 57	.....	.....	1,200	2,035 03
St-Raphaël	6,550	356,883	1,066	213	90	209 78	24 40	.....	.....	.....	.....	2,143 18
St-Vallier	4,000	312,965	1,150	.....	149	135 07	48 80	.....	.....	.....	.....	1,482 87
Totaux	156,800	3,366,684	14,794	4,514	1,793	1,831 73	392 04	153 19	503 10	775 00	13,846	38,602 06

Digitized by Google

	BERTHIER.												
	Berthier, paroisse	118,400	815,861	1,324		114	180 77			115 50		17,833 00	19,567 27
	Berthier, ville	3,500	339,325	678		34	119 27	140 46					971 73
P	Berthier, ville, diss	6,425	20,200	38		320	13 08						371 08
	Brassard, canton	6,300	174,195	1,219		79	67 92		21 74	43 40			1,431 06
	Ile-du-Pads	5,500	194,020	900		101	43 47			27 77	540 00		1,212 24
	Ile-Madame	550	94,456	156		11	19 40			12 40			198 80
	Ile-St-Ignace	350	54,210	270		85	47 06			30 07			432 13
	Lanoraie	16,200	450,900	1,371	1,371	77	165 54	24 40		105 77			3,114 71
	Lavaltrie	5,000	334,300	869	250	32	96 84			61 87	50 00		1 359 71
	Lavérendrye	350	106,396	159		14	24 25			15 50			212 75
	Prévost, canton	1,800	71,745	538		40	49 78		21 74	31 62			681 14
	St-Barthélemy *	10,000	966,230	1,986		255	248 60	24 40		158 84			2,672 84
	St-Cuthbert	27,000	1,011,299	2,100	785	107	296 44	24 40		189 41	50 00	1,544 00	5,496 25
	St-Damien	2,000	235,890	802		78	115 85			74 02	400 00		1,469 87
	St-Gabriel de Brandon	37,000	696,455	2 507	659	207	325 35	46 16		207 88		4,799 00	8,751 39
	St-Norbert	8,500	314,621	1,879		50	125 36	24 40		80 10		875 00	3,033 86
	Totaux	248,875	5,880,103	16,396	3,065	1,604	1,938 98	284 22	43 48	1,154 15	1,040 00	25,451 00	50,976 83
	BONAVENTURE.												
	Anse-aux-Gascons	4,300	63,411	317	171	19	73 26	24 40	72 71	46 81	90 00		814 18
P	Broadlands	200	5,575	59		20	10 96		60 00				149 96
	Carleton	15,000	100,000	600		84	71 60	123 83		45 81	200 00	2,223 00	3,348 24
P	Cox	3,350	102,102	1,021	1,021	238	101 72	200 00	100 00		50 00		2,731 72
	Cox, diss	150	16,376	81	26	33	21 12		31 98	15 77	75 00		283 87
	Cross-Point	400	17,550	87			10 47		20 00	6 69			124 16
	Hamilton, (St-Bonaventure)	15,000	195,708	1,953	3,906	225	245 33	24 40	31 91	153 11	100 00		6,638 75
P	Hamilton, " diss.	600	52,000	312		40	32 38		80 00	24 33	50 00		538 71
P	Mann *	500	42,900	128		201	161 40		50 00				540 40
	Mann	1,100	10,640	53		2	61 22		36 25	9 17			161 64
	Maria	5,000	141,678	1,558		211	157 38	28 00		103 11			2,057 49
P	Maria, diss	900	30,358	258		46	19 02		100 00	9 60	40 00		472 62
	Métapédia *	1,000	32,300	227		50	20 28		100 00		140 00		537 88
	Miguasha	800	21,625	172	102	25	24 35		31 98	15 56			370 89
P	New-Richmond	6,000	155,195	1,862	148	158	113 01	75 00	200 00	77 01			2,633 02
	New-Richmond, diss	4,500	72,997	547	167	88	93 96	47 55		55 23	30 00		1,028 74
	Nouvelle, (St-Jean L'Evangéliste	3,000	90,958	909		90	124 20	28 16		79 36			1,230 72
	Paspébiac	4,500	137,986	1,379		112	175 79		20 00	124 45	60 00		1,871 24
P	Paspébiac, diss	1,500	22,161	132		85	51 46		50 00	20 75			339 21
	Port-Daniel-Est	1,400	44,000	220		40	59 45		36 25	37 52			393 22
P	Port-Daniel-Est, diss	200	9,650	69		18	6 53		60 00	4 64			158 17
	Port-Daniel-Ouest	572	67,880	339		143	43 51		80 00	23 84			629 35
	Port-Daniel-Ouest, diss	750	33,686	227		13	25 67		75 60	20 36	100 00		461 63
P	Restigouche		16,975	101		24	11 89		80 00	6 28			224 17
	Restigouche, diss	500	5,800	29		13	3 63		69 14		80 00		194 77

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $150.00.	Autres allocations.		
BONAVENTURE.—*Suite.*	$	$	$	$		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Sellarville	125	14,150	106	.....	10	7 95	.....	50 00	7 81	50 00	....	231 76
P Shoolbred	1,000	44,865	381	.....	20	39 84	.....	100 00	.....	.....	.....	540 84
Shoolbred, diss	800	9,640	38	.....	5	14 49	.....	43 58	5 67	.....	.....	106 74
St-Alexis de Métapédia	5,000	90,370	858	.....	89	122 65	28 00	26 08	78 36	250 00	.....	1,452 09
St-Alphonse-de Capelan	1,100	45,063	450	.....	83	52 39	.....	31 98	33 48	75 00	.....	725 85
St-Charles-de-Capelan	3,900	140,992	845	.....	188	133 63	21 76	.....	86 62	.....	.....	1,275 01
P St-Charles-de-Capelan, diss	500	10,575	39	.....	14	7 06	.....	50 00	.....	.....	.....	110 06
St-Etienne-de-New-Carlisle *	1,000	33,008	190	.....	13	17 56	.....	54 57	11 22	.....	.....	286 35
St-François-d'Assise *	300	11,220	62	.....	18	21 44	.....	29 26	13 70	.....	.....	144 40
St-Godefroi	3,000	73,595	515	.....	50	137 31	.....	43 58	87 72	100 00	.....	933 61
P St-Godefroi, diss *	830	29,221	277	.....	47	37 54	.....	90 00	24 00	.....	.....	475 54
St-Jules	2,250	48,295	444	76	80	80 24	.....	58 20	51 27	.....	....	789 71
St-Laurent	1,500	59,205	532	.....	40	51 45	.....	72 71	.....	.....	.....	696 16
P St-Laurent, diss	500	24,720	185	61	14	28 50	.....	100 00	.....	.....	.....	388 50
St-Louis-de-Gonzague	450	7,470	89	.....	18	17 27	.....	43 16	11 03	.....	....	178 46
St-Omer	1,200	60,940	457	.....	63	48 51	20 00	20 00	31 00	.....	....	639 51
Brandy-Brook, Immaculée-Conception	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25 41	.....	.....	.....	25 41
Mill-Stream	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....	20 00
Oak-Bay	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....	20 00
Pointe-au-Maquereau	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36 25	.....	.....	.....	36 25
St-André-de-Ristigouche	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	58 27	.....	50 00	.....	108 27
Shigawake	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	41 77	.....	.....	.....	41 77
St-Jean-l'Evangéliste	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40 00	.....	40 00
Fleurance Point	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40 00	.....	40 00
Coplin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	.....	50 00
Totaux	946,77	2,092,443	18,108	5,678	2,730	2,537 42	621 10	2,400 64	1,322 28	1,670 00	2,223 00	37,290 44

Digitized by Google

BROME.

P Bolton-Est	7,500	390,069	2,340	.....	166	146 42	.....	.....	.....	.....	110 00	.....	.....	2,762 42
P Bolton-Ouest	2,500	268,760	1,478	221	72	70 34	.....	.....	.....	44 95	40 00	.....	.....	1,926 29
P Brome-Canton	5,960	809,820	2,631	589	344	188 54	.....	.....	.....	.....	35 00	.....	.....	3,787 54
Brome-Canton, diss	400	13,575	47	.....	15	13 77	.....	.....	21 74	10 04	.....	.....	.....	107 55
Eastman	2,000	52,530	315	.....	47	48 03	.....	.....	54 57	28 92	.....	.....	.....	493 52
P Eastman, diss	800	50,975	229	.....	27	13 10	.....	.....	.....	10 14	.....	.....	.....	279 24
P Farnham-Est	2,440	35,960	889	.....	105	75 10	.....	.....	.....	47 98	.....	.....	.....	1,117 08
Knowlton, village	10,000	320,300	1,921	960	411	73 74	344 00	.....	.....	47 12	.....	.....	.....	3,756 86
P Mansonville	4,500	88,500	885	.....	330	25 42	195 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,435 42
P Potton	5,000	450,250	1,825	.....	...	119 35	.....	.....	.....	76 26	.....	.....	.....	2,020 61
Potton (St-Cajetan)	1,600	78,400	392	.....	8	46 47	.....	.....	50 64	29 69	280 00	.....	.....	806 80
St-André-de-Sutton	700	75,960	379	.....	19	42 88	.....	.....	20 00	49 10	.....	.....	.....	509 98
St-Edouard-de-Brome	400	21,575	82	.....	7	38 13	.....	.....	31 98	24 36	.....	.....	.....	190 47
St-Frs.-X. de East-Farnham	350	25,674	82	.....	18	6 98	.....	.....	20 00	.....	.....	.....	.....	126 98
St-Vincent-d'Adamsville	1,615	238,963	597	376	155	77 45	.....	.....	21 74	49 47	125 00	.....	.....	1,401 66
P Sutton	6,500	763,130	2,289	42	85	185 14	339 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,940 14
Sutton, diss	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300 00	.....	.....	300 00
P Sutton-Flat, village	5,500	264,922	1,324	.....	98	44 92	.....	.....	.....	28 70	.....	.....	.....	1,397 62
Sutton, village de	2,000	69,050	276	.....	.....	33 96	46 93	.....	.....	21 70	.....	.....	.....	476 59
Eastman (Mission)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	58 27	.....	.....	.....	.....	58 27
Mansonville, diss	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65 47	.....	.....	.....	.....	65 47
St-Etienne-de-Bolton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36 25	.....	.....	.....	.....	36 25
Brome-Corner	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21 74	.....	.....	.....	.....	21 74
Totaux	60,365	4,024,009	17,981	2,195	1,907	1,249 74	924 93	.....	402 40	468 43	890 00	.....	.....	26,018 50

CHAMBLY

Boucherville, paroisse	5,500	499,961	700	190	12	66 07	.....	.....	.....	42 22	40 00	.....	.....	1,050 29
Boucherville, vill ge	20,000	670,592	1,500	.....	10	119 83	21 76	.....	.....	76 57	.....	3,748 00	.....	5,476 16
Chambly, village	31,500	211,459	380	.....	18	82 73	140 93	.....	.....	57 79	.....	.....	.....	679 45
P Chambly, village, diss	1,000	228,915	321	.....	19	8 77	.....	.....	.....	7 31	.....	.....	.....	356 08
Chambly, paroisse	2,700	845,715	2,114	.....	60	173 88	.....	.....	.....	104 47	.....	.....	.....	2,452 35
Longueuil, paroisse	8,000	814,687	1,220	.....	75	77 72	.....	.....	.....	49 66	.....	.....	.....	1,422 38
Longueuil, ville	67,800	1,069,916	4,279	.....	1,151	256 55	111 11	.....	.....	.....	.....	9,547 00	.....	15,344 66
P Longueuil, ville et paroisse *	15,000	463,135	2,315	.....	331	53 17	174 00	.....	.....	19 53	.....	.....	.....	2,892 70
St-Basile-le-Grand	200	399,555	319	193	92	86 95	.....	.....	.....	42 78	.....	.....	.....	733 73
St-Bruno, paroisse	2,500	327,870	491	355	55	50 74	.....	.....	.....	32 42	.....	.....	.....	964 16
St-Bruno, village	4,000	160,085	800	.....	36	33 86	20 00	.....	.....	.....	35 00	.....	.....	924 86
St-Hubert *	37,200	753,260	954	157	54	93 44	44 40	.....	.....	59 70	.....	3,332 00	.....	4,694 54
St-Jean-Baptiste-de-Montréal-Sud	4,500	153,605	852	.....	31	24 06	.....	.....	.....	15 37	.....	.....	.....	922 43
P St-Lambert *	13,800	524,270	3,145	.....	922	70 14	325 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,462 14
St-Lambert, diss	4,500	393,486	1,573	.....	402	62 02	38 58	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,075 60
Totaux	218,260	7,516,511	20,963	895	3,268	1,239 93	875 78	.....	.....	507 82	75 00	16,627 00	.....	44,451 53

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.						Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.		Total.	
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités ayant des écoles rurales payant aux instituteurs un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.					
	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.		$ cts.		$ cts	
CHAMPLAIN.															
Batiscan, St-François-Xavier	7,000	340,549	1,891	.....	196	113 82	24 40	.....	72 72	.....		.....		2,297	94
Cap-de-la-Madeleine	17,500	330,000	839	120	59	142 05	20 00	.....	90 76	60 00		2,200 00		3,506	81
Champlain, paroisse	2,000	225,340	859	.....	39	76 88	.....	.....	50 40	.....		.....		1,018	28
Champlain, village	14,300	120,110	575	.....	77	70 44	77 54	.....	45 01	.....		2,987 00		3,831	99
Fermont	473	52,405	58	.....	100	42 59	.....	20 00	27 21	.....		.....		241	80
Grand'Mère	79,000	3,574,155	10,708	.....	1,597	357 35	.....	.....	.....	90 00		6,184 00		18,946	35
La-Tuque	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00		.....		.....	
Lafleche	5,000	425,625	1,209	.....	99	116 14	.....	.....	.....	.....		.....		1,425	14
Mékinac	2,700	98,200	398	.....	78	30 68	.....	.....	19 59	170 00		.....		791	25
Mont-Carmel (N.-D.-du)	5,500	440,440	1,541	198	41	167 89	.....	20 00	106 76	.....		.....		2,243	85
St-Adelphe	1,800	389,841	1,949	.....	76	72 77	.....	31 98	46 50	.....		.....		2,178	25
Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse *	2,200	407,291	1,167	.....	6	146 61	.....	.....	.....	.....		.....		1,319	61
Ste-Anne-de-la-Pérade, village	34,800	228,823	3432	.....	120	100 81	61 88	.....	64 41	.....		7,504 00		11,283	10
Ste-Flore *	10,650	547,110	1,759	.....	371	112 07	24 40	.....	60 76	.....		.....		2,318	23
Ste-Geneviève *	2,800	316,144	1,075	.....	86	196 66	21 76	.....	.....	.....		.....		1,398	78
St-Jacques-des-Piles	1,000	128,780	643	103	15	51 28	.....	31 98	32 79	.....		.....		877	09
St-Jean-des-Piles *	1,600	166,675	806	444	30	82 49	.....	20 00	.....	.....		.....		1,352	49
St-Louis-de-France	1,500	144,140	508	344	41	72 77	.....	20 00	.....	.....		.....		985	77
St-Luc	a 850	145,053	985	.....	57	64 04	.....	20 00	.....	.....		.....		726	04
St-Maurice	14,900	664,220	1,508	.....	96	141 66	48 80	.....	90 52	.....		2,812 00		4,556	98
St-Narcisse	8,000	471,800	1,088	600	307	193 77	24 40	.....	123 81	.....		.....		3,340	98
St-Prosper	4,000	431,571	1,080	58	235	129 44	24 40	.....	.....	.....		.....		1,326	84
St-Séverin	2,500	375,069	1,125	120	41	115 47	.....	.....	.....	.....		2,303 00		1,424	47
St-Stanislas	34,000	237,010	1,185	2,962	60	106 41	101 66	.....	68 01	.....		.....		6,785	42
Ste-Thècle *	8,000	339,439	2,636	.....	114	160 88	.....	.....	.....	.....		.....		2,910	88
St-Théophile	5,500	197,280	1,171	249	72	128 16	.....	.....	81 90	40 00		.....		1,740	06
St-Timothée	.....	176,335	800	.....	34	87 81	.....	20 00	56 11	.....		.....		999	92
St-Tite-Nord	1,500	63,473	476	.....	28	29 40	.....	.....	18 78	.....		.....		552	18

Digitized by Google

St-Tite, paroisse	1,000	218,525	1,092	....	212	100 81	21 70	....	[illegible]	[illegible]	....	[illegible]
St-Tite, village	50,000	207,225	828	828	....	....	....	58 20	....	100 00	....	158 20
St-Joseph-de-Mékinac	....	....	....	....	....	....	....	51 25	....	100 00	....	151 25
St-Rock-de-Mékinac	....	....	....	....	....	....	....					
St-Théodore-de-la-Grande-Anse (Mission)	....	....	....	....	....	....	....	47 25	....	100 0	....	147 25
Totaux	320,575	11,586,838	43,710	6,393	4,332	3,267 03	450 34	340 66	1,187 72	2,200 00	23,990 06	85,870 75
CHARLEVOIX												
Baie-St-Paul	28,000	824,464	1,898	....	788	383 80	143 96	....	....	....	2,876 00	5,943 76
Callières *	600	7,250	21	....	20	9 89	....	26 08	6 32	60 00	....	143 29
De-Sales	1,500	96,480	336	....	17	62 78	....	31 91	....	....	....	447 69
Ile-aux-Coudres	800	128,820	386	....	....	102 37	....	20 00	....	....	....	508 37
Les Eboulements	6,420	411,315	1,233	....	31	289 87	48 80	....	....	200 00	....	1,742 67
Malbaie (St-Etienne)	18,800	956,260	2,825	....	596	339 52	121 24	....	....	....	2,840 00	6,721 76
Petite-Rivière	....	175,000	350	....	175	82 96	....	26 08	....	....	....	634 04
Pointe-au-Pic	3,500	634,199	805	....	102	52 10	24 40	....	33 29	50 00	....	1,066 79
Ste-Agnès	1,500	132,500	397	....	100	91 31	24 40	26 08	....	....	....	638 79
St-Fidèle	1,800	152,433	533	....	55	111 59	....	38 15	....	....	....	737 73
St-Hilarion	2,600	14,479	504	....	69	160 43	20 00	21 74	....	....	....	715 17
St-Irénée	7,300	226,000	552	78	57	102 75	21 76	....	65 65	35 00	....	918 16
St-Placide	600	66,915	250	....	45	77 25	....	33 42	....	....	....	385 67
St-Siméon	800	98,520	394	....	108	89 59	....	21 74	56 18	....	....	663 42
P St-Siméon, diss	100	3,050	22	20	....	1 48	....	30 00	1 91	....	....	75 33
St-Urbain	3,000	244,000	854	....	60	118 47	....	....	....	....	....	1,032 47
Rivière-Noire	....	....	....	....	....	....	....	21 74	....	....	....	21 74
St-Cassien (Mission)	....	....	....	....	....	....	....	32 81	....	....	....	32 81
St-Siméon, Ecole Ind. Port-aux-Quilles	....	....	....	....	....	....	....	21 74	....	....	....	21 74
Totaux	77,320	4,171,685	11,360	98	2,131	1,876 00	404 56	351 49	163 35	345 00	5,716 00	22,445 40
CHATEAUGUAY.												
Châteauguay	12,000	907,854	1,805	228	112	121 33	66 48	....	74 74	30 00	778 00	3,215 55
P Châteauguay, diss	2,000	228,575	437	....	74	28 58	....	....	21 05	....	....	560 63
P Howick	3,500	654,118	1,308	....	....	69 45	....	....	44 78	50 00	....	1,472 23
Howick, diss	1,800	166,860	600	....	9	79 78	....	20 00	50 57	....	....	759 35
Norton-Creek	....	49,700	248	....	2	8 24	....	....	5 27	....	....	263 51
P Ormstown, (St-Malachie)	9,000	939,018	1,820	371	183	96 08	....	....	58 08	....	....	2,528 16
Ormstown, diss	4,800	258,700	698	....	133	87 60	....	41 57	59 28	....	....	1,019 45
P Ormstown, village	5,800	314,270	1,571	....	577	101 98	855 00	....	65 16	....	....	2,668 14
St-Antoine *	2,000	302,524	907	....	48	50 94	....	21 74	32 55	....	....	1,060 23
Ste-Clotilde	8,300	816,780	778	598	18	78 88	....	20 00	50 40	....	....	1,483 23
St-Jean-Chrysostôme No 1	800	48,380	193	....	7	16 78	62 98	....	10 72	40 00	....	330 48
St-Jean-Chrysostôme No 2	32,000	449,580	2,337	....	54	170 45	....	....	106 34	....	3,441 00	6,108 79

Digitized by Google

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déduction- légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
CHATEAUGUAY.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P St-Jean-Chrysostôme No 2, diss.	2,000	184,245	829	.....	18	22 35	24 40	80 00	16 85	35 00	.....	1,025 60
Ste-Martine	15,000	576,764	2,883	.....	59	153 67	.....	.....	.....	.....	2,395 00	5,490 67
P Ste-Martine, diss.	400	27,845	111	.....	13	3 33	.....	.....	.....	.....	.....	127 33
Ste-Philomène	8,000	591,650	1,183	.....	81	104 79	21 76	.....	.....	.....	.....	1,390 55
St-Urbain	6,000	485,840	1,100	.....	87	116 47	.....	.....	75 99	.....	.....	1,379 46
P St-Urbain, diss.	300	158,930	158	.....	.....	7 15	.....	.....	.....	.....	.....	165 15
Totaux	108,300	6,561,653	18,966	1,137	1,475	1,317 85	528 62	183 31	671 78	155 00	6,614 00	31,048 56
CHICOUTIMI.												
Anse-St-Jean	2,500	144,890	616	.....	65	70 44	.....	62 33	.....	.....	.....	813 77
Bagotville, paroisse	6,000	150,000	700	.....	.....	57 25	.....	.....	36 58	100 00	.....	893 83
Bagotville, village	10,325	144,150	713	713	370	49 19	55 34	.....	31 43	.....	.....	1,931 96
Bourget, canton	1,600	100,000	400	.....	75	46 57	.....	20 88	29 76	.....	.....	572 21
Cap-à-l'Ouest	100	.....	.....	.....	.....	6 01	.....	21 74	.....	.....	.....	27 75
Chicoutimi, paroisse	.....	358,735	2,152	.....	96	191 15	24 75	.....	.....	.....	.....	2,463 90
Chicoutimi. ville	310,250	1,637,239	9,823	.....	1,236	371 25	1,479 24	.....	.....	750 00	35,574 00	49,233 49
Grande-Baie (St-Alexis)	5,000	82,200	822	.....	70	69 37	.....	46 08	.....	200 00	.....	1,207 45
Grande-Baie, village	4,000	100,754	705	.....	117	88 59	28 16	.....	56 60	30 00	.....	1,025 35
Harvey (St-Fulgence) *	1,575	95,000	570	95	10	79 47	24 40	26 08	.....	.....	.....	804 95
Jonquières (St-Dominique) *	3,800	301,900	995	.....	.....	74 71	24 40	.....	47 74	.....	.....	1,141 85
Jonquières, village *	8,800	382,723	1,530	.....	.....	83 44	.....	.....	.....	.....	.....	1,613 44
Laterrière (N.-D. de)	5,000	198,414	1,572	1,807	.....	86 84	24 40	.....	55 49	.....	.....	3,545 73
Ste-Anne (Tremblay)	4,000	302,390	1,814	.....	54	136 52	.....	.....	.....	.....	.....	2,004 52
Ste-Anne, village	4,000	174,860	1,049	.....	93	54 14	30 94	.....	34 59	35 00	.....	1,296 67
St-Charles-Borromée	10,000	70,550	282	.....	15	48 80	.....	31 24	.....	.....	.....	377 04
St-Cyriac *	600	35,525	180	.....	.....	43 08	.....	.....	27 52	.....	.....	250 60

Digitized by Google

St-Félix d'Otis	350	20,975	88		4	13 58		39 32				144 90
Taché, canton	1,000			518	8	33 96			21 70			581 66
Anse-à-Pelletier								21 74				21 74
Cap-à-l'Est								21 74				21 74
Ferland, canton								33 42				33 42
Kénogami (Dorval), Mission								29 26				29 26
Lac-Clair (St-Honoré)								26 08				26 08
La-Dalle (St-Léonard)								20 98				20 98
La-Petite-Rivière-aux-Sables								26 08				26 08
St-Ambroise (Mission)								26 08				26 08
St-Cyriac (Mission)								42 95				42 95
St-Honoré (Mission)								28 35				28 35
Ste-Rose-de-Lima								31 91		100 00		131 91
Totaux	378,900	4,300,305	24,011	3,133	2,213	1,604 36	1,691 63	556 26	341 41	1,215 00	35,574 00	70,339 66
COMPTON												
Auckland *	2,030	220,000	1,100		162	86 45			55 24			1,403 69
P Bury	12,500	438,209	3,067	876	384	152 82	172 00					4,651 82
Chesham (N.-D.-des-Bois)	3,000	93,130	1,441		20	75 97		26 08	48 54			1,611 59
Clifton	4,000	207,273	1,140	517	85				48 80			1,790 80
P Clifton, diss	1,100	73,884	617	250	10			80 00	13 38			970 38
P Clifton-Est	2,650	114,516	572		27	15 28		80 00	9 33	30 00		733 61
Clifton-Est, diss	1,200	47,564	405		44	16 44		21 74	10 94			498 12
P Compton, canton	7,000	592,555	3,259		211	173 10			109 47	35 00		3,787 57
Compton, canton, diss	200	11,000	55		54	10 58		31 91	11 55			163 04
P Compton, village	5,000	58,975	353	388	141	15 13	89 00		15 12			1,001 25
Compton, village, diss		67,950	339		5	32 22			15 13	250 00		641 35
P Cookshire	7,160	284,070			675	43 08	347 00					1,065 08
Ditton	8,400	225,609	1,804		64	103 43				50 00		2,001 43
P Eaton	6,000	442,285	2,875		104	117 14				50 00		3,156 14
Eaton, diss *	3,625	108,050	347	224	82	61 59		42 91	39 37	60 00		856 87
Emberton	4,000	143,390	1,433		50	77 52		65 47	49 53	50 00		1,725 52
P Hampden	5,700	215,000	1,720		300	72 48	169 00	140 00	46 61			2,448 09
Hampden, diss *		33,915	237		72	42 06		42 91				393 97
Hereford	8,200	98,305	870	174	165	84 05	58 05		53 69		1,852 00	3,265 79
P Hereford, diss *		96,875	581		30	22 68		100 00				731 68
P Lingwick	3,600	339,231	1,865	2,781	82	69 08	167 00	100 00				5,064 08
P Marston	1,700	61,200	397		40	51 91		150 00				638 91
Martinville	1,500	89,140	445		43	34 54						522 54
Marston-Sud	1,575	64,305	800		23	43 66		54 57	27 90	200 00		1,149 13
Megantic, ville	17,000	534,585	4,812		411	210 65	70 64					5,504 29
P Newport	4,300	410,080	1,435	509	124	88 39		150 00	53 89	40 00		2,400 28
Newport, diss	100	14,825	74		42	13 10		54 57	10 96			194 63
Ste-Cécile-de-Whitton	3,400	127,125	1,144	366	77	90 43		28 35				1,705 78
St-Louis-de-Westbury *	4,000	282,252	1,975	684	255	117 99		21 74	75 39			3,129 12
P Sawyerville, village	3,250	162,169	810		334	41 52	222 00		26 53			1,434 05
Val-Racine	1,500	47,952	671	159	24	41 23		36 40	26 35			957 98

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux intstitut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
COMPTON.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Waterville	4,300	233,225	1,632	.....	510	50 84	204 00	.....	.....	.....	.....	2,396 84
Waterville, diss*	500	19,525	97	1,076	8	5 04	.....	56 70	.....	.....	.....	1,242 74
P West-Bury	3,000	185,250	926	504	295	74 81	185 00	60 00	.....	.....	.....	2,044 81
P Whitton	1,800	30,000	270	75	.....	62 29	.....	170 00	.....	.....	.....	577 29
Winslow-Nord	2,300	94,025	677	130	102	78 20	.....	56 70	49 97	.....	.....	1,093 87
P Winslow-Sud *	1,500	60,000	300	.....	385	31 19	.....	150 00	.....	50 00	.....	916 19
Winslow-Sud, diss *	3,319	41,530	415	128	10	39 64	.....	26 08	.....	.....	.....	618 72
Brûlé de Compton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	38 15	.....	.....	.....	38 15
Lingwick	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	47 25	.....	.....	.....	47 25
St-Paul-de-Scotstown	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31 91	.....	.....	.....	31 91
Totaux	139,504	6,369,070	40,969	8,741	5,550	2,346 53	1,683 69	1,863 44	797 69	805 00	1,852 00	64,608 35
DEUX-MONTAGNES.												
Côte-St-Joachim	2,000	116,756	291	.....	24	27 55	21 76	.....	17 60	30 00	.....	411 91
P Grande-Frenière	400	85,510	299	10	100	11 06	.....	.....	7 06	.....	.....	427 12
L'annonciation	3,000	217,225	543	40	23	152 44	.....	.....	97 40	.....	.....	855 84
Mirabel	3,600	157,850	552	.....	46	41 91	.....	.....	26 78	.....	.....	666 69
St-Augustin	4,300	403,350	1,331	.....	39	125 36	.....	.....	80 10	.....	.....	1,575 46
St-Benoît *	18,100	530,613	1,857	2,000	62	126 82	30 94	.....	81 03	.....	4,256 00	8,413 79
St-Canut No 1	3,900	153,285	843	.....	13	37 53	.....	.....	26 29	.....	.....	919 82
P St-Canut No 1, diss	400	37,220	122	.....	22	9 24	.....	.....	3 59	.....	.....	156 83
St-Canut No 2	500	73,055	250	.....	6	15 52	.....	.....	9 92	.....	.....	281 44
St-Colomban *	Pas de	rapport	depuis	1899	.....	22 70	.....	70 87	.....	150 00	.....	243 57
St-Eustache *	23,000	701,569	2,316	.....	52	258 49	55 34	.....	165 16	40 00	3,246 00	6,132 99
St-Hermas	4,060	379,040	1,327	.....	73	109 26	46 48	.....	.....	.....	.....	1,555 74
St-Jérôme No 4	1,000	103,410	165	.....	19	17 46	.....	.....	11 16	.....	.....	212 62

Digitized by Google

St-Joseph-du-Lac	5,000	247,470	989		28	105 47			67 39			1,189 86
Ste-Monique	1,700	303,225	933		19	76 85			49 10			1,077 95
St-Placide	7,810	188,215	1,129	636	41	91 79			58 65			1,956 44
Ste-Scholastique, paroisse	15,500	252,393	1,264		54	63 45			41 32			1,422 77
P Ste-Scholastique, paroisse, diss.	800	47,670	16		27	7 57			4 06			204 63
Ste-Scholastique, village	29,000	270,099	1,755		56	98 30	59 14		62 80	35 00	2,797 00	4,853 24
Totaux	114,070	4,268,655	16,132	2,686	704	1,388 77	213 66	70 87	809 41	255 00	10,299 00	32,558 71
DORCHESTER.												
Cranbourne (St-Odilon)	7,200	205,014	1,332	578	61	127 76	24 40	23 97	81 19			2,228 32
P Cranbourne, " diss.	450	10,895	70			4 88		50 00	3 56	125 00		253 44
Frampton-Ouest	8,000	315,078	1,575	461		175 47	38 58	23 97	111 54	580 00		2,965 56
P Frampton-Ouest, diss	35	19,925	99		24	6 27		50 00	4 58			183 85
Standon	700	21,700	130		24	16 88		50 14	10 78			231 80
St-Abdon*	300	10,225	81			12 12		31 91				125 03
St-Anselme	21,200	506,160	2,125	185	88	197 65	49 75		126 29	40 00	3,164 00	5,975 69
St-Bernard	6,750	326,780	1,244	1,455	186	139 33	20 00					3,044 33
St-Benjamin-du-Lac-à-Busque	1,200	126,635	443	1,750	32	29 10		32 64	21 26	50 00		2,358 00
Ste-Claire	7,900	342,500	1,370	1,483	125	165 24	30 94					3,174 18
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	9,000	246,000	1,722	2,650	181	153 99			98 39			4,805 38
Ste-Hénédine	2,500	270,554	811	1,890	128	104 31	20 00			100 00		3,053 31
St-Isidore	14,250	450,230	990	740	160	171 35	30 94			50 00	2,406 00	4,548 29
Ste-Justine*	5,250	160,875	961	785	167	93 05		20 78	59 45	100 00		2,186 28
St-Léon-de-Standon	3,500	148,375	652	913		108 58		23 97	69 37			1,766 92
St-Louis-de-Gonzague*	Pas de	rapport	depuis	1901-02				33 25				33 25
St-Malachie		134,299	873	31	80	118 52			76 77	100 00		1,279 29
P St-Malachie, diss	300	20,575	82		7	7 91		50 00	4 01			150 92
Ste-Marguerite	4,200	312,455	999		337	109 25						1,445 25
St-Maxime-de-Scott	3,000	218,835	700	128	8	73 35						909 35
St-Nazaire		48,295	368	200	57	44 82		20 00	28 64	50 00		768 46
St-Prosper*	5,850	177,400	1,016	358	174	92 95			59 39	285 00		1,985 34
Ste-Rose-de Watford*	700	33,627	168		30	53 26		42 91	34 03			328 20
Finhare								24 64				24 64
St-Prosper (mission)								42 91				42 91
Ware Canton (Ste-Germaine)								26 08				26 08
Totaux	102,550	3,943,772	17,811	13,607	1,869	2,006 04	214 61	547 17	789 25	1,480 00	5,570 00	43,894 07
DRUMMOND.												
Drummondville	44,000	466,005	3,029		55	124 36	49 50			40 00	4,193 00	7,490 86
P Drummondville, diss	100	150,380	263		39	16 38						318 38
P Durham, canton	2,200	133,102	1,064		139	44 03	199 00		28 14			1,474 19
P Durham-Sud (St-Fulgence)	5,000	125,098	875	25	35	39 64	179 00		30 67	40 00		1,224 31
Durham-Sud " diss.	1,750	77,375	930		99	87 28		62 67	50 42	40 00		1,269 37
Grantham	3,500	149,480	1,195		29	58 70			37 51			1,320 21

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
DRUMMOND.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
Kingsey	16,000	202,190	1,435	617	100	151 95	20 00	.....	97 09	150 00	1,302 00	3,853 04
P King-ey, diss	2,400	47,100	376	.....	.....	10 83	175 00	.....	5 86	.....	.....	567 74
P King-ey-Falls	2,000	85,487	512	.....	43	20 75	.....	.....	14 63	.....	.....	590 38
Kingsey-Falls, diss.	2,000	41,469	207	158	148	58 04	.....	36 25	35 71	40 00	.....	683 00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	4,200	168,415	1,178	.....	20	93 25	.....	47 25	.....	.....	.....	1,338 50
St-Eugène-de-Grantham	3,050	115,209	921	230	51	54 33	.....	.....	34 72	100 00	.....	1,391 05
St-Eugène-de-Grantham, village	700	29,364	205	.....	22	25 61	.....	20 00	16 36	.....	.....	288 97
St-Germain-de-Grantham	25,000	337,000	3,707	.....	61	244 30	41 76	.....	155 27	250 00	2,780 00	7,239 33
P St-Germain, diss	150	46,300	173	.....	.....	1 48	.....	.....	1 77	.....	.....	176 25
St-Majorique-de-Grantham	800	97,100	776	.....	38	39 97	.....	28 35	25 54	100 00	.....	1,007 86
St-Pierre-de-Durham	8,000	164,194	1,150	75	.....	93 47	24 40	.....	.....	.....	1,014 00	2,356 87
P St-Pierre-de-Durham, diss	700	62,530	312	.....	.....	23 16	.....	80 00	.....	.....	.....	415 16
Wendover et Simpson	13,000	497,819	3,733	.....	238	198 63	.....	.....	126 91	.....	.....	4,296 54
Wickham-Est	1,650	80,475	885	7	.....	45 41	.....	20 00	.....	75 00	.....	1,032 41
Wickham-Ouest	2,000	210,805	1,429	100	.....	112 46	.....	26 08	.....	75 00	.....	1,742 54
Totaux	118,200	3,286,807	24,335	1,212	1,117	1,544 10	688 66	320 60	660 60	910 00	9,289 00	40,076 96
GASPÉ.												
Anse-au-Griffon	2,030	71,693	537	279	170	77 72	.....	103 90	49 66	250 00	.....	1,467 28
Anse-à-Valeau	400	12,885	161	.....	18	17 36	.....	26 08	.....	.....	.....	222 44
Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	500	6,697	66	.....	26	13 39	.....	20 00	8 55	.....	.....	133 94
Anse-Pleureuse	550	10,645	85	.....	6	17 17	.....	29 26	10 97	25 00	.....	173 40
Aubert *	2,000	92,214	461	363	185	144 28	.....	26 08	92 19	.....	.....	1,271 55
Barachois	1,200	31,652	244	79	66	57 13	20 00	48 79	36 31	.....	.....	551 23
P Barachois, diss	400	11,986	119	.....	14	14 09	.....	50 00	9 19	.....	.....	206 28
Cap-au-Renard	250	5,200	26	.....	8	6 69	.....	26 08	.....	.....	.....	66 77

Digitized by Google

	Cap-aux-Os	400	7,962	75		40	18 63		26 08	11 90			171 61
	Cap-d'Espoir	3,000	88,495	838			165 03	46 68	72 71	103 95			1,226 37
P	Cap-d'Espoir, diss	600	43,470	326		53	31 85		100 00				510 85
	Cap-des-Rosiers	4,000	53,475	534	244	98	87 23		29 26		250 00		1,242 49
	Cap-Chat (St-Norbert)	7,500	131,240	1,372	206	180	137 39	46 93			100 00		2,042 32
	Douglastown	11,500	71,540	367		130	110 38	93 41	72 71	70 04			833 54
P	Douglastown, diss *	300	6,745	33		16	2 47		50 00	2 06			103 53
	Echourie	200	6,895	86			10 96			7 00			103 96
P	Gaspé-Baie-Nord	450	17,760	159	25	18	33 08		90 00				325 08
P	Gaspé-Baie-Sud	700	38,000	285		20	17 38		80 00				402 38
	Gaspé-Baie-Sud, diss	800	26,730	200	34	66	20 25		54 57				374 83
P	Gaspé, village	900	84,200	1,052		85	44 05	125 00	70 00	28 14			1,404 19
	Grand-Cloridormes	175	12,100	181		39	19 50			12 46	50 00		301 96
	Grande-Anse	900	8,334	60		18	21 63		81 34	13 82			194 79
P	Grande-Grève	1,150	36,980	258		28	12 28		80 00	7 71			385 99
	Grande-Grève, diss	300	4,930	24			7 12		26 08	4 69	25 00		86 89
	Grande-Rivière	4,000	201,547	2,015			231 03	24 40		147 62			2,418 05
	Grande-Vallée	1,500	39,275	589		110	30 46	20 00	52 16	19 46	60 00		881 08
P	Grosse-Ile (Alright)	600	15,300	191		17	28 43		100 00	18 16	25 00		379 59
P	Haldimand	1,900	41,802	208		49	38 32		70 00	24 49			389 81
	Havre-aux-Maisons	5,300	107,207	752	84	39	124 49	176 48	309 58	79 54	330 00	948 00	2,843 09
	Ile-Bonaventure	300	14,165	70		7	9 31		26 08				112 39
	Ile-Coffin *	250	9,157	115							25 00		140 00
P	Ile Coffin, diss	400	8,500	85		14	45 00		50 00	14 44	25 00		233 44
	La-Madeleine	700	11,897	123		23	10 57		36 25	6 75	25 00		224 57
	Manche-d'Epée		15,680	150		26	18 72		29 26	11 96			241 94
	Marsouis	300	6,330	63		6	6 21		38 15				113 36
	Mont-Louis	1,500	49,745	447		86	48 80	24 40	26 08	31 18			663 46
	New-Port	2,000	86,840	651		43	131 67		36 17	84 13	160 00		1,105 97
	Pabos	2,000	74,332	743		136	101 88	24 40	20 00		25 00		1,050 28
	Percé	2,800	118,165	708	164	2	159 62	38 58			100 00		1,172 20
P	Percé, diss	750	18,360	137		73	12 32		100 00	8 88			331 20
	Petit-Cap	300	13,197	104		31	26 49		26 08	16 92	25 00		229 49
	Petit-Cloridormes	100	15,550	235		20	19 60		26 08	12 52			313 20
	Petit-Pabos	550	11,738	117		9	15 03		26 08	9 61	25 00		201 72
	Petite-Vallée	200	7,756	77		13	14 16		26 00	9 05	25 00		158 21
	Pointe-à-la-Frégate	200	9,150	91		14	9 41		26 08	6 01			146 50
	Rang-St-Paul	850	19,191	143	47	17	29 30		26 08	18 72			281 10
	Rivière-à-Claude	600	15,390	153		19	21 05		26 08		25 00		244 13
	Rivière-à-la-Martre	800	8,000	18		60	14 65		26 08	9 36	25 00		153 09
	Rivière-à-la-Pierre	700	13,410	82		39	11 64		26 08				158 72
	Rivière-au-Renard	1,200	104,590	784			116 14	20 00	26 08	74 21	50 00		1,070 43
	Rivière-Nord-de-Pabos	200	6,218	93		19	14 25		26 08	9 11			161 44
	Roseville (Sydenham)	500	12,055	150	37	10	12 49		26 08	8 34			243 91
P	Roseville " diss	250	6,710	100		27	11 15		60 00				198 15
P	Seal-Rock	350	6,171	20		3	4 65		50 00				86 65
	Ste-Anne-des-Monts	1,900	240,700	1,430		130	172 71	38 58					1,771 29
	St-Georges-de-Malbaie	900	8,765	88		24	25 42		81 34	16 24	30 60		265 00
	St-Majorique	480	7,145	142		14	14 65		20 00	9 36	100 00		300 01
	St-Pierre-de-l'Etang	4,800	150,762	1,842		199	210 90		26 08		130 00		2,407 98
P	St-Pierre-de-l'Etang, diss	624	21,115	211	8	8	10 33		50 00	6 15			293 48

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
GASPÉ.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P St-Pierre-de-Malbaie *	700	46,100	288		27	26 31		90 00	28 04			459 35
St-Pierre-de-Malbaie, diss	700	12,819	76	19	10	12 69		54 57	14 98			187 24
St-Yvon	965	13,758	137		26	15 13		26 08	9 67	40 00		253 88
P York *		53,238	266		68	27 29		70 00	17 43	40 00		488 72
York, diss	200	13,125	98	15	15	13 17		54 57	8 42			204 16
P Old-Harry								50 00				105 80
P Grande-Entrée								50 00		55 00		50 80
Grande-Entrée								62 67				62 67
P Sydenham-South								60 00				60 80
École des Cannes-de-Roches								43 58				43 58
École des Falls								29 26				29 26
École du 3ème rang du Cap-Rosier								20 00				20 00
Gros-Morne								72 71				72 71
La-Pointe-Jaune								26 08		25 00		51 08
Rivière-des-Olives										25 00		25 00
Ile-Amherst										100 00		100 00
Totaux	82,575	2,512,763	21,346	1,604	2,717	2,932 51	698 86	3,360 49	1,199 39	2,195 00	948 00	37,001 25
HOCHELAGA.												
Ahuntsic (village)	3,500	635,625	635			28 23			18 04			681 27
P Coteau-St-Pierre *	16,500	1,292,190	5,168		379	19 83	200 00		12 29			5,779 12
Coteau-St-Pierre, diss	2,000	802,703	802			2 38			1 47			805 85
Côte-des-Neiges	28,000	1,959,750	4,200		210	133 95	30 94					4,574 89
P Côte-des-Neiges, diss.*	2,000	568,570	568		47	17 12						632 12
Côte-St-Léonard	800	188,625	2,829		74	33 67			21 51			2,956 18
Côte-St-Luc	2,000	354,090	354			26 78			17 11			397 89
Côte-St-Michel	3,000	536,210	805		50	82 76			52 88			990 64

Digitized by Google

	Côte-Visitation *	8,000	710,516	1,776	1,421	268	22 82			14 64			3,502 56
P	Côte-Visitation, diss	1,000	406,411	812		78	3 76			2 41			896 17
	Delorimier	20,000	446,080	407	1,740	588	16 60			10 66			2,762 35
	Hochelaga	139,700	9,250,804	26,292		3,164	823 78	48 80			150 00	4,460 00	30,478 58
	La ville de St-Paul	94,000	1,406,890	4,924		60	110 75	77 39					9,632 14
P	a ville de St-Paul, diss	4,500	253,191	1,265		125	34 41		60 00				1,484 41
	Longue-Pointe	8,400	236,600	1,301		461	45 22						1,807 22
P	Longue-Pointe, diss	000	1,194,200	477		58	8 04						543 04
	Longue-Pointe, ville	18,751	2,865,807	1,530		255	97 03						1,882 04
	Maisonneuve	17,400	8,521,205	22,576		2,403	320 23						25,299 23
P	Maisonneuve, diss	7,200	573,000	1,905	658	428	63 82						3,054 82
	N.-D.-de-Grâce-Ouest	60,000	1,807,593	4,518		221	35 45						4,774 45
P	N.-D.-de-Grâce-Ouest, diss	1,450	303,725	910		139	5 20						1,054 20
	Outremont, village	24,373	1,733,952	4,334		101	45 50						4,480 50
P	Outremont, villag, diss	21,000	622,693	3,113	1,244	1,013	65 89	206 00					5,641 89
	Parc-Amherst *	10,000	183,750	643	400	80	32 99						1,164 99
P	Parc-Amherst, diss	2,078	4 2,240	380		107				3 84			490 84
	Pointe-aux-Trembles	49,175	650,228	3,251			93 10	73 57		63 55		9,750 00	13,231 22
P	Pointe-aux-Tremeles, diss		121,000	484		3	6 35						493 35
	Rivière-des-Prairies, paroisse	1,600	228,317	342		92	35 02			22 38			491 40
	Rivière-des-Prairies, village	1,000	112,480	202		66	30 66			19 59			318 25
	St-Charles-du-Bas-du-Sault	1,700	186,026	297		56	27 75			17 73			397 48
	Ste-Cunégonde *	117,000	5,581,363	19,534		2,020	1,047 81	56 60					22,718 41
	St-Denis-de-Montréal *	81,178	2,695,660	13,478		1,241	432 67						15,151 67
	St-Edouard	65,000	3,105,328	18,631		3,013	318 94						21,962 94
	St-Grégoire-le-Thaumaturge *	234,797	5,848,248	29,241		4,331	915 32	137 24		584 84	30 00	12,088 00	47,327 40
	St-Henri	318,720	9,673,875	32,246	16,123	3,278	1,837 77	159 36			35 00	10,084 00	63,763 13
P	St-Henri et Ste-Cunégonde, diss	40,000	1,987,790	5,963		1,321	353 93						7,637 93
	St-Jean-Baptiste, village	214,000	8,285,300	16,766		3,779	1,765 04	147 46				10,000 00	32,457 50
	St-Jean-de-la-Croix	63,438	982,348	5,894		718	105 28						6,717 28
	St-Joseph-de-Bordeaux	2,000	183,740	826		151	39 78				40 00		1,056 78
	St-Léon-de-Westmount	Prs de rapport											
	St-Jules	800	96,750	193		26	16 98			10 85			246 83
	St-Louis-de-Mile-End	31,726	6,430,360	22,506		2,565	584 71						25,655 71
P	St-Louis-de-Mile-End, diis	63,308	1,598,840	9,593		60,60	331 67						15,984 67
	St-Pierre-aux-Liens, ville	1,500	787,331	3,149		27	45 11						3,221 11
	Sault-au-Recollet	6,000	222,927	445		50	75 30	154 78		48 11			773 19
P	Sault-au-Recollet	161,000	200,000	400		30	25 32			16 18		28,650 00	29,121 50
	St-Michel-Archange												
	Turcot, village	2,550	288,990	866		138	72 09			46 06			1,122 15
	Villeray, village	9,289	746,745	4,107		808	82 07						4,997 07
	Ville-Emard *	20,000	1,228,989	3,687		190	94 60						3,971 60
	Village de la Rivière-St-Pierre, Verdun	70,000	1,897,765	9,349		1,213	152 92						10,714 92
P	Village de la Rivière St-Pierre, diss. *	3,000	1,124,716	843		76							919 00
	Village-de-Tétraultville-de-Montréal	500	191,445	861		455	44 43			28 39			1,388 82
	Westmount, ville	316,300	13,341,941	53,367		11,970	859 32						66,196 32
	Totaux	2,372,493	104 691,472	349,045	21,586	53,992	11,470 34	1,292 14	60 00	1,012 53	315 00	75,032 00	513,805 01

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.		Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
				Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les dédications légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux instituts, un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
HUNTINGDON.		$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Cazaville *	1,500	39,395	157	.....	65	36 38	.....	20 00	23 31	.....	.....	301 69
	Côte St-Charles	2,000	36,000	126	.....	50	40 75	.....	.....	26 04	35 00	.....	277 79
P	Dundee	2,000	345,300	204	.....	38	156 22	.....	.....	99 82	.....	.....	498 04
P	Elgin *	1,325	367,386	918	60	61	77 14	.....	.....	.....	60 00	.....	1,170 14
P	Franklin	1,900	205,690	1,024	.....	67	70 21	.....	.....	61 42	30 00	.....	1,272 63
	Franklin, diss	300	81,150	365	.....	23	41 57	.....	.....	10 00	.....	.....	439 57
P	Go'dmanchester	7,000	829,130	2,903	.....	172	158 32	.....	.....	101 55	.....	.....	3,134 87
	Goodmanchester, diss	400	64,150	112	96	23	10 03	.....	26 08	6 02	.....	.....	273 13
P	Havelock	400	205,175	1,025	184	.....	61 81	.....	.....	39 30	50 00	.....	1,360 11
	Havelock, diss	800	71,275	213	.....	8	27 34	.....	.....	18 05	.....	.....	266 99
P	Hemmingford	6,000	323,667	1,942	37	61	96 54	184 00	20 00	61 69	40 00	.....	2,442 23
P	Hinchinbrooke	8,700	768,534	2,305	682	123	195 81	.....	.....	125 11	.....	.....	3 430 92
	Hinchinbrooke, diss	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26 08	.....	.....	.....	26 08
P	Huntingdon	12,400	534,550	3,207	.....	1,521	91 71	402 00	.....	56 92	.....	.....	5,278 63
	Huntingdon, diss	11,500	71,130	106	.....	48	17 16	73 57	.....	12 64	.....	4,224 00	4,481 37
	Port-Lewis *	550	34,657	173	.....	20	19 21	.....	.....	12 27	.....	.....	224 48
	St-Anicet No 1 *	3,075	98,293	292	.....	112	33 57	.....	.....	21 43	.....	275 00	835 00
P	St-Anicet No 1, diss	1,200	130,038	650	62	62	20 86	.....	.....	13 35	50 00	.....	858 21
	St-Anicet No 2	1,700	146,000	630	.....	.....	52 20	.....	.....	33 35	50 00	.....	865 55
	St Barbe	1,150	152,900	473	80	29	51 71	.....	20 00	32 42	.....	.....	686 13
	St-Romain-de-Hemmingford	3,000	168,945	744	.....	61	97 13	.....	.....	62 06	.....	.....	964 19
	Totaux	65,895	4,673,305	17,770	1,291	4,544	1,356 27	659 57	112 16	816 75	335 00	4,499 00	29 293 75
IBERVILLE.													
	Henryville *	9,500	399,655	1,250	109	49	99 77	30 94	.....	63 77	.....	4,480 00	6,073 48
P	Henryville, diss	250	28,050	70	.....	3	5 51	.....	50 00	.....	.....	.....	128 51

Digitized by Google

			[illegible]			[illegible]	154 64				20,000 00	22,570 31
				[4]50	6	9 14						356 14
	[illegible]0,500	494,450	1,800		37	157 87	24 40		100 87		3,277 00	5,397 14
Ste-Anne-de-Sabrevoie	3,000	310,855	932		139	68 89			44 02			1,183 91
St-Athanase	3,000	307,895	1,077	132	60	74 13			47 36			1,390 49
Ste-Brigide	4,800	544,394	1,905		40	148 07			94 61			2,187 68
Ste-Brigide, diss	4,800	544,394	1,905		40							1,945 00
St-Grégoire*	5,400	500,350	1,400		75	118 57	36 94		75 76			1,700 27
St-Sébastien*	4,300	478,228	1,058	430		109 00			69 26			1,666 26
St-Sébastien, diss.*		60,750	243	40	8	8 31		100 00	5 69			405 00
Totaux	142,190	4,183,861	13,892	961	565	936 93	240 92	150 00	501 34		27,757 00	45,004 19

JACQUES-CARTIER.

Bas-de-la-Côte-St-Louis	800	118,725	154		4	10 96			7 00			175 96
Cartierville*	2,500	81,725	320		32	47 05			30 07			435 12
Côte-N.-D.-de-Liesse	1,575	70,193	281		14	18 14			11 59			324 73
Côte-N.-D.-de-Vertu	700	95,060	218		7	15 23			9 73			249 96
Côte-St-François	500	122,000	190			16 49			10 54			217 03
Côte-St-Jean	1,500	37,900	135		7	14 74			9 42			166 16
Côte-St-Laurent No 1	500	190,000	228		10	16 49			10 54			265 03
Côte-St-Rémi	1,000	67,775	142		14	22 21			14 19			192 40
Côte-St-Rémi. (Ste-Geneviève No 4)	1,600	88,850	177		7	21 92			14 01			219 93
Haut-de-la-Côte-St-Louis	1,000	137,550	220		12	19 21			12 27			263 48
Ile-Bizard*	3,000	125,000	514		28	66 17			42 28			650 45
Lachine, paroisse	1,000	576,400	1,152		34	28 28			39 43			1,253 71
Lachine, ville	193,640	2,988,220	13,449		1,989	375 49	152 42				19,745 00	36,610 91
P Lachine, ville et paroisse, diss.	13,000	1,617,914	5,767	823	1,299	197 54	367 60		16 12			8,469 66
La-Présentation-de-la-Ste-Vierge-Marie*	2,500	316,047	1,106			70 46						1,176 46
Pointe-Claire	60,700	513,821	1,541		178	111 56	71 85		70 28		2,715 00	4,687 69
P Pointe-Claire, diss	2,225	349,972	629		44	4 20			3 68			680 88
Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile	1,200	189,150	567		27	33 57			21 45			469 00
Ste-Anne-de-Bellevue	21,000	451,295	2,707		204	116 14	65 23				1,250 00	4,342 37
P Ste-Anne-de-Bellevue, diss.*	2,236	211,700	529		75	14 17						618 17
Ste-Geneviève No 1	46,600	173,450	416		44	84 22	94 37		53 81		3,750 00	4,442 40
Ste-Geneviève No 2	1,800	74,350	185		17	21 92			14 01			237 93
Ste-Geneviève No 3	2,000	130,675	392		18	41 72			26 66			478 38
St-Laurent, village	514,800	838,749	1,677		70	115 96	561 00				79,000 00	80,923 96
P St-Laurent, village, diss.	7,500	599,329	1,803		121	32 50						1,956 50
Senneville, village	2,200	344,450	861		43	28 43			18 16			950 59
Totaux	883,076	10,640,240	35,366	823	4,298	1,544 77	1,311 87		435 24		106,460 00	150,238 88

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

	MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servent à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
				Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	JOLIETTE.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
	Grand Rang	4,000	376,440	1,172	.....	25	107 70	.....	.....	68 82	.....	.....	1,373 52
	Joliette	314,000	1,303,625	5,434	.....	432	404 06	1,270 57	.....	.....	60 00	37,169 00	24,709 63
P	Joliette, diss	2,500	133,900	334	.....	10	10 26	.....	.....	.....	.....	.....	354 26
	La Barrière	500	5,010	193	.....	.....	6 59	.....	47 25	4 21	.....	.....	251 05
	St-Alphonse-de-Rodriguez	3,509	121,424	607	262	41	95 57	.....	41 77	61 07	100 00	.....	1,208 41
	St-Ambroise-de-Kildare	23,000	630,627	2,722	.....	70	150 57	24 40	.....	106 14	.....	2,092 00	4,165 11
P	St-Ambroise-de-Kildare, diss*	330	32,550	123	.....	4	5 54	.....	.....	.....	.....	.....	132 54
	Ste-Béatrice	2,400	180,682	704	.....	30	99 46	.....	.....	63 36	35 00	.....	931 82
	St-Charles-Borromée	2,700	257,280	771	.....	25	73 74	.....	.....	47 12	.....	.....	916 86
	St-Cléophas	800	125,040	225	.....	33	38 32	.....	.....	24 49	.....	.....	320 81
	St-Côme	1,650	133,610	534	172	72	100 04	.....	21 74	63 92	.....	.....	963 70
	St-Elizabeth	8,000	1,019,330	3,057	.....	86	259 17	20 00	.....	167 15	.....	.....	3,589 32
	Ste-Emélie-de-l'Energie	4,100	276,543	1,500	.....	.....	116 53	.....	26 08	74 46	.....	.....	1,717 07
	St-Félix-de-Valois	39,500	545,547	1,919	.....	128	201 18	62 98	.....	.....	200 00	2,400 00	4,902 16
P	St-Félix-de-Valois, diss	200	21,745	108	2	2	5 50	.....	50 00	1 83	.....	.....	169 33
	St-Jean-de-Matha	11,880	427,260	1,268	.....	117	189 98	24 40	.....	.....	.....	1,135 00	2,734 38
	St-Paul	1,935	755,881	1,178	.....	64	142 63	.....	.....	91 14	.....	.....	1,475 77
	St-Thomas	5,000	619,240	1,548	282	49	154 74	.....	.....	97 34	.....	.....	2,131 08
	Totaux	425,965	6,965,734	22,388	718	1,188	2,161 58	1,402 35	186 84	871 00	395 00	42,796 00	72,106 82
	KAMOURASKA.												
	Kamouraska	12,700	360,260	900	.....	66	117 89	52 70	.....	.....	.....	1,800 00	2,936 59
	Mont-Carmel	2,010	160,900	910	.....	139	105 18	.....	20 00	.....	.....	.....	1,174 18
	Rivière-Ouelle	10,800	435,267	1,098	170	115	151 37	62 98	.....	.....	.....	810 00	2,407 35
	St-Alexandre	17,400	351,519	1,406	389	186	170 77	58 58	.....	.....	.....	1,548 00	3,758 35
	St-André	37,740	395,093	4,150	.....	30	112 26	55 89	.....	.....	.....	5,623 00	6,970 95

Digitized by Google

					[illegible]	140 89			90 02	40 00	36,060 00	38,077 91
St-Bruno-de-Woodbridge	[illegible]	194,320	544		106	95 28	851 17		60 88	885 00		2,542 33
St-Denis	1,500	109,261	656	294	64	68 92		21 74		190 00		1,294 66
St-Eleuthère (Pohénégamook)	4,620	248,787	870	507	57	78 20	24 40			250 00		1,786 60
	3,000	111,240	444		100	72 38		54 57		240 00		910 95
St-Germain-de-Kamouraska	2,400	130,610	391	1,169	43	52 20						1,655 20
Ste-Hélène	4,000	309,200	1,020	67	200	106 83	21 76			50 00		1,465 59
St-Onésime	1,600	104,978	314	492	54	56 56		26 08				942 64
St-Pacôme	3,500	339,233	882	259	162	166 21						1,469 21
St-Pascal	35,000	469,500	1,784		102	200 56	30 94			100 00		2,217 50
St-Philippe-de-Néri	4,700	278,869	1,012		173	93 73	30 94			300 00		1,609 67
Totaux	376,970	4,406,687	15,021	3,347	1,704	1,789 23	1,189 16	122 39	150 90	2,055 00	45,841 00	71,219 68

LABELLE.

Addington *	500	3,918	195		6	13 08		41 77	8 68	30 00		294 53
P Bowman et Denholm	140	11,800	88		3	5 76		60 00	5 27			162 03
Bowman et Denholm, diss.	300	9,490	118		9	19 56		20 00	10 91			177 47
Buckingham (canton)	3,500	91,119	1,366	92	63	134 67		20 00	86 38			1,762 05
P Buckingham (canton), diss	1,150	103,781	917		82	28 82			18 09			1,045 91
Buckingham, village	25,000	406,000	7,900		422	228 92	93 16					8,644 08
P Buckingham, village, diss	7,500	175,732	2,284		409	55 96	223 00					2,971 96
Campbell (canton) *	1,625	51,298	512		9	26 39			16 86			564 25
Hartwell	2,430	48,810	976	289	147	115 27	61 94	23 97	73 96			1,687 14
P Hartwell, diss	450	1,720	17			3 49		50 00				70 49
Labelle	1,200	10,550	426		4	3 60						433 60
Lac-Escréar	550	5,565	111		11	5 91		23 97	3 78			155 66
Kiamika	1,700	61,425	398	148	66	35 90		20 00	22 94			690 84
L'Ange-Gardien	2,600	145,210	726	242	46	94 29		20 00	58 57	50 00		1,236 86
P L'Ange-Gardien, diss	150	21,440	214		8	10 40		50 00	8 32			290 72
L'Annonciation	3,000	212,190	1,273	430	1,299	99 84		31 95	63 78			3,197 57
La-Conception	1,000	59,252	622		37	50 35		26 08	32 17			767 60
La-Macaza	1,000	23,035	331		23	31 34		23 97	20 02			429 33
La-Nativité	1,689	148,568	1,857	113	72	93 34		20 00	59 64			2,214 98
Lochaber	2,000	344,325	1,684		106	146 62		20 00	93 68			2,050 30
P Lochaber, diss *	3,480	243,014	722		48	43 66		80 00	27 90			921 56
Lorenger (canton) *		90,545	271	105	18	47 93	28 16			90 00		560 09
Montebello	8,000	96,975	813		93	77 13	77 39	23 97	49 29			1,133 78
Mulgrave et Derry	1,300	37,470	283		26	40 85		21 74				371 59
P Mulgrave et Derry, diss	1,000	10,300	103		12	15 42		50 00	15 04			195 46
Notre-Dame-de-Bonsecours	2,650	90,115	641	179	41	48 52		76 24	31 00			1,016 76
Notre-Dame-de-la-Garde	1,500	47,775	358		24	61 07		21 74	38 99	30 00		533 76
Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson	7,550	105,682	1,571		247	151 95	24 40	20 00	97 09	60 00		2,171 44
Notre-Dame-de-la-Salette	900	122,180	1,099		60	69 66		21 74	44 51			1,294 91
P No.re-Dame-de-Pont-Main	1,800	53,759	806		45	59 86		20 00	38 25	75 00		1,044 11
Notre-Dame-de-la-Paix	1,200	38,844	776		66	62 10		20 00	39 68			963 78
Notre-Dame-du-Laus	2,000	177,850	1,159		52	86 16		39 86	54 93			1,391 95

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.		TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités lités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux instituteurs un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.			
LABELLE.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Plaisance	4,000	113,750	659	.....	84	60 64	.....	.....	38 75	.....	.....		842 39
P Portland-Ouest	850	50,900	426	.....	11	23 20	.....	120 00	16 75	.....	.....		596 95
Portland-Ouest, diss	300	9,900	99	.....	7	10 37	.....	20 00	4 70	.....	.....		141 07
Papineau	5,000	103,980	1,049	.....	27	18 43	.....	.....	11 78	50 00	.....		1,146 21
Papineau, village	18,000	216,765	1,734	.....	126	93 34	21 35	.....	59 66	.....	.....		2,024 55
Preston	300	10,500	300	.....	18	18 72	.....	48 73	11 96	.....	.....		397 41
Ripon	4,600	83,300	1,249	222	131	171 35	20 00	.....	109 49	.....	.....		1,902 84
St-André-Avellin	31,500	316,355	2,350	.....	18	235 89	45 16	.....	159 72	.....	2,615 00		5,415 77
Ste-Angélique	3,000	165,810	829	.....	57	39 03	.....	.....	28 96	100 00	.....		1,053 98
P Ste-Angélique, diss.	1,200	92,350	461	.....	73	33 46	.....	80 00	17 35	105 00	.....		769 81
St-Alphonse-de-Lytton	1,446	15,900	616	.....	22	30 17	.....	.....	19 28	.....	.....		687 45
St-Malachie	6,000	60,000	420	180	20	37 74	.....	23 97	28 83	.....	.....		681 71
St-Rémi-d'Ahmerst	200	86,175	344	.....	55	45 14	.....	39 76	16 34	.....	.....		591 73
Ste-Valérie-de-Ponsonby	750	23,720	369	22	18	26 05	.....	80 00	11 68	.....	.....		491 25
P Ste-Valérie-de-Ponsonby, diss.	750	16,745	217	.....	12	17 80	.....	80 00	61 97	90 00	.....		338 48
Suffolk *	2,500	33,880	677	84	25	97 02	.....	27 97	28 08	.....	.....		1,062 96
P Suffolk, diss.	500	13,455	108	.....	4	14 18	.....	50 00	9 39	.....	.....		185 26
St-Sixte	800	92,360	531	99	42	40 36	.....	20 00	27 31	100 00	.....		859 67
P St-Sixte, diss.	758	55,775	278	.....	23	17 06	.....	80 00	9 39	.....	.....		407 45
Ste-Véronique-de-Turgeon	1,420	43,000	478	235	16	16 49	.....	20 00	10 54	50 00	.....		826 03
Mulgrave	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	.....	.....	.....		50 00
Nominingue (St-Ignace), miss.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28 76	.....	.....	.....		28 76
Notre-Dame-des-Anges	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	94 90	.....	.....	.....		94 90
Notre-Dame-de-Fourvière	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....		20 00
Rapide-de-l'Orignal (canton Campbell)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....		20 00
St-Félix-de-Hartwell	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23 97	.....	.....	.....		23 97
Ste-Rose-de-Lima	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....		20 00

Digitized by Google

										75 00		75 00
										100 00		100 00
Totaux	151,038	4,650,497	43,801	2,440	4,333	3,014 21	595 76	1,743 52	1,664 27	1,005 00	2,615 00	61,211 76
LAC ST-JEAN.												
Hébertville, paroisse	6,200	369,285	110		103	132 15			84 44			429 59
Héberville, village (N.-D. de)	3,000	136,255	817		103	69 76			44 57			1,034 33
Honfleur	500	32,450	146		13	9 50		25 00	6 07	150 00		349 57
Lac-des-Commissaires	500	19,175	60			11 64		22 89				94 53
La-Barre	1,500	265,000	390		87	46 48	27 16	24 93	29 69			605 26
Normandin	3,900	935,797	1,089	529	32	90 23	21 76	20 00	57 66			1,839 65
Ouiatchouan	4,500	347,360	1,292	1,074	36	130 51		23 97	83 39			2,639 87
Rivière-au-Doré	2,400	78,000	392	278	40	23 67		21 74	15 12			770 53
Péribonka	3,175	214,703	522		49	59 86		36 25	38 25	40 00		745 36
Roberval	118,226	560,000	3,136		394	121 09	162 66			85 00	10,357 00	14,255 75
St-André	2,000	73,300	146		87	55 40			35 40	75 00		398 80
St-Bruno	5,550	283,725	992	220	180	103 14	46 51	29 26				1,490 91
St-Cœur-de-Marie	15,000	318,301	2,342	600	80	85 38		23 01				3,130 39
St-Félicien	8,850	650,000	4,024	4,159	97	131 09	21 76		83 76			8,516 61
St-François-de-Sales	900	92,200	439		45	48 51		72 71	31 00	100 00		736 22
St-Gédéon-de-Grandmont	9,000	350,000	1,250	160	100	112 07	24 40	20 00	71 61			1,738 08
St-Henri-de-Taillon *	500	102,000	300		30	25 13		26 08	16 05			397 26
St-Jérôme	9,800	381,380	1,258	122	90	125 65	52 70		81 71		300 00	2,030 06
St-Joseph-d'Alma *	4,000	307,788	858	82	79	126 62	24 40	20 00				1,190 02
St-Louis-de-Métabetchouan	1,800	284,874	1,101	1,517	75	101 01	24 40					1,818 41
Ste-Lucie-d'Albanel	2,450	152,150	550	1,988	31	32 50		26 08	20 77			2,648 35
St-Méthode	2,870	145,750	495	70	172	45 31		29 26	28 95			840 52
St-Michel-de-Mistassini	850	100,273	601	211	6	85 96		42 91	54 93	50 00		1,051 80
St-Prime *	3,500	353,240	1,059	1,558	160	122 74			78 43			2,978 17
St-Thomas-d'Aquin	1,800	101,000	505	20	51	52 00		26 08	33 23	100 00		787 31
Canton-Taché								29 26				29 26
Petit-Péribonka (Mission)								22 89				22 89
St-André (Mission)								21 74				21 74
Canton-Girard								23 62				23 62
Ste-Hedwidge								29 26				29 26
Kiskising										50 00		50 00
Totaux	212,771	6,654,006	23,874	11,588	2,060	1,947 40	405 75	516 94	895 03	650 00	10,657	52,694 12
LAPRAIRIE.												
Laprairie, paroisse	5,000	1,032,270	2,064		112	151 27			96 65			2,423 92
Laprairie, village	32,000	356,220	1,767	351		132 66	144 31		89 96	60 00	4,090 00	6,634 93
P Laprairie, village, diss.	1,275	12,250	68		23	8 13				50 00		149 13

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $rc.oo.	Autres allocations.		
LAPRAIRIE.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Constant	6,000	848,150	1,213	350	350	144 84	24 40	.. ..	92 30	.....	.....	2,174 54
P St-Constant, diss	300	50,520	80	.....	5	3 13	.....	.....	2 25	50 00	.....	140 38
St-Isidore	8,000	728,375	1,529	111	.....	127 59	24 40	.....	81 53	.....	.....	1,873 52
St-Jacques-le-Mineur	2,100	523,640	1,308	.....	55	134 87	24 40	.....	86 18	.....	.....	1,608 45
St-Philippe	12,000	890,031	2,009	.....	136	165 63	21 76	.....	105 83	... .	.....	2,438 22
Totaux	66,675	4,441,466	10,038	812	681	868 12	239 27	.... ..	554 70	160 00	4,090 00	17,443 09
L'ASSOMPTION.												
Charlemagne	4,500	140,225	490	.....	71	82 76	.....	.....	.....	30 00	.....	673 76
Ile-Bouchard *	400	41,735	139	.....	7	7 37	.....	20 00	4 71	.....	.....	178 08
Lachenaie	5,000	399,515	599	....	88	62 20	30 94	.....	.....	....	.....	780 14
L'Assomption, paroisse	3,600	261,620	1,433	.....	159	94 21	.....	.....	.....	.....	.....	1,686 21
L'Assomption, village *	205,000	251,560	1,376	.....	124	171 06	831 14	... .	....	35 00	24,487 00	27,024 20
L'Epiphanie	19,500	438,000	1,460	.....	4	141 18	24 40	.. ....	90 21	.....	3,208 00	4,927 79
Les-Laurentides	31,200	303,250	1,516	64	133	96 64	61 88	.....	.....	.....	2,715 00	4,586 52
Mascouche (St-Henri)	6,000	800 000	2,000	.....	49	175 85	24 40	.....	117 44	....	....	2,966 69
P Mascouche, diss	800	97,900	219	.....	7	15 29	.....	.....	4 70	.....	.....	245 99
Repentigny	2,000	248,290	620	.....	52	56 66	.....	....	36 20	.....	.....	764 86
St-Lin	2,600	660,720	1,321	74	58	155 44	.....	....	99 32	.....	.....	1,707 76
St-Paul-L'Ermite *	3,500	352,130	880	....	47	130 14	.....	....	88 90	.....	.....	1,146 04
St-Roch	28,000	645,130	1,613	....	96	178 63	30 94	.....	114 14	40 00	1,700 00	3,772 71
St-Sulpice	3,500	218,015	545	.....	41	57 15	.....	....	36 51	.....	.....	679 66
Totaux	315,600	4,848,090	14,811	138	936	1,424 58	1,003 70	20 00	592 13	105 00	32,110 00	51,140 41

Digitized by Google

Bas-de-la-Petite-Côte-de-Ste-Rose	1,000	57,125	154	....	9	17 63	....	....	12 28	....	....	191 91
Bas-de-St-Martin	1,000	119,735	287	....	48	44 53	....	....	28 45	....	....	407 98
Bas-du-Bord-de-l'Eau	1,500	176,667	441	....	29	63 36	....	....	40 48	....	....	573 84
Côte-des-Lacasse	800	58,200	186	....	15	18 21	....	....	11 65	....	....	230 86
Côte-des-Perron	1,200	43,325	173	....	9	15 81	....	....	10 10	....	....	207 91
Côte-St-Antoine	1,500	41,264	213	....	....	17 17	....	....	10 97	....	....	241 14
Côte-St-Elzéar	1,500	130,300	258	....	14	24 64	....	....	15 74	....	....	312 38
Côte-St-François	200	120,405	240	....	30	25 32	....	....	16 18	....	....	311 50
Haut-de-la-Grande-Côte-de-Ste-Rose	400	48,795	219	....	16	16 30	....	....	6 32	....	....	257 62
Haut-de-la-Petite-Côte-de-Ste-Rose	1,600	65,845	157	....	17	22 41	....	....	9 92	....	....	206 33
Haut-de-St-Martin	1,200	66,900	414	....	10	18 63	....	....	11 90	....	....	454 53
L'Abord-à-Plouffe	3,000	90,650	362	258	37	55 69	....	....	....	....	....	712 69
La-Grande-Côte	1,000	86,010	189	163	12	17 46	....	....	11 16	....	....	392 62
Les-Ecors	800	61,375	202	....	35	18 14	....	....	11 59	....	....	266 73
Pont-Viau	1,000	82,075	262	....	31	33 18	....	....	21 20	....	....	347 38
Ste-Dorothée No 1	1,600	50,150	233	....	58	13 87	....	....	9 23	....	....	314 10
Ste-Dorothée No 2	2,000	60,450	271	....	42	33 08	....	....	21 14	....	....	367 22
Ste-Dorothée, village	2,00	63,400	222	....	64	22 22	....	....	14 19	....	....	322 41
St-Elzéar	1,600	110,632	663	....	24	23 57	....	....	15 06	....	....	725 63
St-François-de-Sales	3,100	228,590	1,043	....	34	83 34	....	....	47 24	....	....	1,207 55
St-Martin, village	20,000	218,375	655	109	25	82 37	21 76	....	52 63	....	2,036 00	2,981 76
Ste-Rose, village	23,008	429,055	1,287	429	104	134 77	30 94	....	81 28	....	2,641 00	4,707 99
St-Vincent-de-Paul	37,000	170,020	427	....	77	150 20	21 76	....	96 23	....	11,898 00	12,669 99
Totaux	109,000	2,652,893	8,764	959	747	971 50	74 46	....	566 26	....	16,575 00	28,657 22
LÉVIS.												
Bienville	3,179	279,980	419	....	497	116 82	24 40	....	....	....	....	1,057 22
Chaudière	1,200	23,550	129	....	169	20 08	....	....	12 83	....	....	330 91
Charny	6,000	165,495	1,594	....	550	42 40	24 40	....	27 09	50 00	....	2,287 89
Etchemin, village	62,000	323,525	1,294	....	532	268 87	....	....	171 80	60 00	4,587 00	6,913 67
Lauzon (Partie-Est-du-village)	1,700	85,350	263	....	17	28 91	....	....	18 47	....	....	327 38
Lauzon, village	149,000	478,650	1,435	....	70	295 56	230 54	....	188 85	....	17,018 00	19,237 95
Le-Sault	....	51,550	180	....	10	29 01	....	....	18 53	....	....	237 54
Lévis, ville	375,000	2,018,620	5,087	....	669	574 58	861 50	....	....	....	55,727 00	62,919 08
P Lévis, ville, diss	4,300	240,090	607	....	90	20 04	....	....	....	....	....	717 04
Pintendre*	2,925	195,645	439	....	118	57 34	....	....	....	....	....	614 34
N.-D.-de-la-Victoire	250,600	159,805	479	....	46	97 71	....	....	62 43	....	16,600 00	17,285 14
St-David	6,500	435,384	435	260	218	203 28	20 00	....	....	....	....	1,136 28
St-Etienne	1,700	155,971	390	356	65	62 78	....	20 00	40 11	425 00	....	1,358 89
St-Henri	9,000	616,395	1,479	187	222	199 99	24 40	....	....	....	....	2,112 39
St-Jean-Chrysostôme	8,000	373,096	1,100	....	353	128 08	21 76	....	....	....	....	1,302 84

Digitized by Google

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
LÉVIS.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Jean-de-St-Nicolas	1,500	65,555	91	.....	46	16 39	.....	.....	10 47	.....	.....	163 86
St-Joseph-de-Lévis	1,700	144,555	288	.....	8	36 09	46 93	.....	23 00	575 00	.....	977 08
St-Lambert	7,050	241,175	820	.....	50	124 17	40 27	.....	.....	.....	.....	1,034 44
St-Nicolas, paroisse	6,111	414,755	829	602	305	110 03	.....	.....	.....	.....	.....	1,846 03
St-Nicolas, village	15,600	70,090	212	.....	200	31 44	61 83	.....	20 08	35 00	2,189 00	2,749 35
St-Romuald	1,200	35,600	178	.....	108	43 22	277 59	20 00	27 29	30 00	.....	684 10
P St-Romuald, diss	150	83,050	332	.....	16	7 13	.....	.....	4 88	.....	.....	360 01
St-Télesphore	60	83,700	83	.....	31	28 62	.....	.....	18 26	.....	.....	160 88
P Notre-Dame-de-Charny	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60 00	.....	.....	.....	60 00
Totaux	908,475	6,742,186	18,163	1,405	4,390	2,542 54	1,633 62	100 00	644 15	1,175 00	96,121 00	126,174 31
L'ISLET.												
Ashford (St-Damase)	1,200	128,886	346	1,418	79	47 44	.....	76 24	30 31	350 00	.....	2,346 99
Lac-Noir	55	15,890	63	.....	4	16 30	.....	26 08	10 41	.....	.....	119 79
L'Islet	41,000	626,335	1,628	751	375	238 21	102 24	.....	.....	.....	2,332 00	5,426 45
St-Aubert	8,500	271,166	759	1,800	173	128 08	69 66	.....	.....	.....	1,099 00	4,028 74
St-Cyrille-de-Lessard	2,150	290,775	1,015	.....	133	119 93	21 76	.....	.....	40 00	.....	1,329 69
St-Eugène	2,800	217,500	804	.....	135	143 31	24 40	.....	.....	.....	.....	1,106 71
St-Jean-Port-Joli	8,430	522,028	1,566	.....	219	219 39	48 80	.....	.....	.....	.....	2,053 19
Ste-Louise	4,500	308,195	699	54	99	118 96	.....	.....	.....	.....	.....	970 96
P Ste-Louise, diss	400	11,090	22	.....	.....	4 56	.....	30 00	3 79	.....	.....	60 35
St-Marcel	1,200	66,577	332	.....	46	40 75	.....	01 05	.....	200 00	.....	679 80
St-Pamphile	3,700	228,436	1,259	900	95	121 87	.....	.....	77 87	.....	.....	2,453 74
Ste-Perpétue	1,450	130,575	522	.....	153	65 20	.....	26 08	41 66	160 00	.....	967 94
St-Roch-des-Aulnaies	5,800	396,705	912	479	50	128 27	46 16	.....	.....	50 00	320 00	1,985 43
Totaux	81,185	3,214,158	9,927	5,402	1,561	1,392 27	313 02	219 45	164 04	800 00	3,751 00	23,529 78

Digitized by Google

	Lotbinière	23,500	344,000	1,030		75	157 38	38 58		100 56	50 00	2,550 00	4,001 52
	St-Agapit	10,000	340,000	629		380	106 15	20 55		67 82			1,203 52
	Ste-Agathe No 1	800	65,730	328		28	28 23			18 04			402 27
	Ste-Agathe No 2	2,550	175,830	1,054			71 89			45 94			1,171 83
	St-Antoine-de-Tilly	4,050	264,759	661	596	474	137 39	30 94		87 79			1,987 12
	St-Apollinaire	8,000	265,000	662		691	141 86	30 94		90 64	35 00		1,651 44
	Ste-Croix	10,100	475,662	1,189	36	455	207 26	56 60		132 43	150 00	3,063 00	5,289 29
	St-Edouard	3,000	384,041	921	25	77	131 77						1,154 77
	Ste-Emilie	4,200	245,100	857		32	62 29						951 29
	St-Flavien	4,400	351,973	879	394	590	166 11	24 40		106 14			2,159 65
	St-Gilles	3,500	104,130	906	1,463	67	75 55				40 00		2,551 55
P	St-Gilles, diss	150	29,200	87		4	1 68			1 14			93 82
	St-Narcisse	4,000	138,398	692	301	199	75 48						1,267 48
	St-Jacques-de-Parisville	3,900	108,610	325	324	63	54 33				200 00		966 33
	St-Patrice-de-Beaurivage	2,000	126,870	575	600	58	68 11			43 52			1,344 63
	Ste-Philomène-de-Fortierville *	3,000	165,515	1,158		74	108 28						1,340 28
	St-Sylvestre	2,400	189,575	1,232		127	126 27	68 10					1,553 37
P	St-Sylvestre, diss	700	28,330	141		15	10 35		50 00	8 48			224 83
	Villeroy								32 30		75 00		107 30
	Totaux	120,900	4,136,123	14,394	3,739	3,484	1,946 27	369 41	82 30	840 45	550 00	10,598 00	36,003 43
	MASKINONGÉ.												
	Dumontier (St-Léon)	15,000	650,007	1,950		57	160 39	24 40		102 48	60 00		2,354 27
	Hunterstown	1,200	122,970	368	471	46	53 65				25 00		963 65
	Mandeville *	2,000	83,820	360		51	24 54			15 68			451 22
	Maskinongé	6,450	838,435	1,197	186	122	188 53	30 94					1,724 47
	Peterborough	3,500	153,430	537		115	29 59			23 00			704 59
	Rivière-du-Loup No 1 (Louiseville)	47,000	409,444	1,844		317	180 28	30 94				5,328 00	7,730 22
	Rivière-du-Loup No 2 (paroisse)	8,000	823,620	1,317	1,272	60	116 34			74 33			2,839 67
	St-Alexis	4,500	264,748	1,500		70	145 16			92 75	100 00		1,907 91
	St-Didace	2,700	178,380	713	434	68	110 32	21 76		65 96	130 00		1,543 04
	St-Didace, village		108,890	1,09[illegible]		49	49 19			31 43	20 00		1,247 62
	St-Justin	5,000	408,905	817		90	146 90						1,053 90
	St-Paulin	16,000	281,160	1,124	215	371	120 70	38 58			75 00	2,369 00	4,313 28
	Ste-Ursule	5,000	524,850	1,522		59	194 51	20 00		125 72			1,911 23
P	Ste-Ursule, diss	2,000	30,470	186		9	9 74		40 00	4 79			249 53
	St-Ignace (mission)								80 32				80 32
	Totaux	118,350	4,879,129	14,533	2,578	1,514	1,529 84	166 62	120 32	536 14	410 00	7,697 00	29,084 92

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux instituts un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
MATANE.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Causapscal	4,000	148,341	1,186	249	193	109 55	20 00	26 08	69 99	.....	.....	1,853 62
Cedar-Hall	6,100	192,331	1,153	132	201	143 80	24 40	.....	.....	.....	.....	1,654 20
Cherbourg	600	13,730	82	.....	23	29 98	.....	26 08	19 15	.....	.....	180 21
Dalibaire (St-Ed.-des-Méchins)	1,950	43,700	399	.....	63	54 04	.....	26 08	34 53	.....	.....	576 65
Les-Capucins (St-Paul)	1,500	20,250	262	258	45	21 44	.....	26 08	13 70	.....	.....	626 22
McNider	3,150	206,530	944	167	15	182 80	38 58	.....	116 80	35 00	.....	1,499 18
P Métis	700	45,725	182	.....	5	28 13	.....	.....	17 98	.....	.....	233 11
Mont-Joli	6,000	215,490	1,500	.....	180	79 75	.....	20 00	50 96	2,560 00	.....	4,396 71
P Petit-Métis, village	600	15,244	225	.....	4	28 52	.....	.....	18 22	.....	.....	275 74
Ste-Angèle-de-Mérici	6,000	200,600	1,030	3,321	170	131 26	.....	.....	.....	200 00	.....	4,852 26
St-Benoît-Labre	6,880	208,975	1,588	1,469	50	191 73	24 40	.....	122 51	.....	.....	3,431 64
St-Damase *	2,000	54,138	541	111	.....	80 93	.....	21 74	55 55	225 00	.....	1,040 22
St-Edmond	4,500	103,868	1,038	302	104	60 54	.....	.....	38 68	200 00	.....	1,743 22
Ste-Félicité	3,800	109,915	716	198	132	140 21	38 58	20 00	89 59	50 00	.....	1,384 38
Ste-Flavie-de-Lepage	1,500	101,200	750	.....	102	111 29	.....	.....	71 11	.....	.....	1,034 40
Ste-Florence-de-Beaurivage	1,050	28,470	427	95	32	27 84	.....	56 70	17 79	.....	.....	656 33
St-Jérôme	300	155,250	621	675	85	108 69	.....	.....	.....	.....	.....	1,489 69
St-Jérôme, village	25,500	90,130	360	40	223	140 20	80 22	.....	.....	.....	3,668 00	4,517 42
St-Joseph-de-Lepage	1,700	76,812	480	35	.....	35 02	.....	.....	.....	.....	.....	550 02
St-Léon-le-Grand	750	65,595	524	40	70	66 35	.....	28 70	40 61	75 00	.....	850 72
St-Moïse	1,500	89,895	539	.....	30	44 83	.....	36 51	28 64	40 00	.....	718 98
St-Moïse, village	3,000	40,000	.....	.....	.....	43 27	.....	.....	27 57	.....	.....	70 84
St-Octave	6,500	236,575	1,589	64	345	214 34	24 40	.....	.....	.....	.....	2,186 74
St-Ulric-de-Matane	5,000	177,345	886	2,474	30	167 38	.....	.....	.....	150 00	.....	3,507 38
Sayabec	6,700	92,743	1,660	.....	33	93 63	28 16	42 91	59 83	210 00	.....	2,126 53
Tessier, canton	2,000	46,005	414	1,200	44	64 71	.....	26 08	.....	.....	.....	1,748 79
Canton Nemtayé	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28 27	.....	.....	.....	28 27
Ecole des Acadiens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27 48	.....	.....	.....	27 48
Totaux	103,700	2,764,847	19,026	10,641	2,190	2,400 23	284 74	412 77	893 21	3,745 00	3,668 00	43,260 95

Digitized by Google

	[illegible]												
	Halifax-Nord (Ste-Sophie)	4,000	264,175	1,848	20	00	134 09			65 00			2,147 77
P	Halifax-Nord, diss.*	6,600	254,740	1,656	69	669	98 08						2,482 08
P	Inverness *	6,600	246,779	1,604	22	564	98 68	327 00					2,615 68
	Inverness	4,450	108,902	694	209	62	50 94		54 57	32 55	130 00		1,233 06
	Irlande-Nord	2,200	240,000	1,050	122	44	85 47		41 77	57 78	100 00		1,501 02
P	Irlande-Nord, diss	720	40,000	220	12	12	33 00		90 00	17 92	35 00		419 92
P	Irlande-Sud	3,000	121,600	972	279	55	76 36	183 00	150 00		40 00		1,755 36
	Laurierville	5,200	98,475	914	914	114	51 52	30 94		32 92	60 00		2,117 38
P	Leeds	3,200	117,000	819	155	296	50 53	169 00	170 00				1,659 53
	Leeds, diss.	750	29,600	236		213	26 51		38 15	16 77			530 43
	Leeds-Est	800	39,320	196		17	23 49		47 99	15 32			299 80
P	Leeds-Est, diss	75	6,150	40			9 20		50 00		100 00		189 20
P	Leeds-Sud *	4,000	75,000	562		40	55 30	162 00	130 00				949 30
	Nelson *	200	49,740	298		43	32 62			19 40			393 02
P	Nelson, diss	500	24,525	142	38	30	9 20		80 00	7 32			306 52
	Notre-Dame-de-Lourdes	2,000	95,078	713	45	11	47 25		26 08	30 19			872 52
	Plessisville	36,500	378,775	1,515		490	153 89	60 34		98 33	35 00	7,075 00	9,427 56
	Sacré-Cœur-de-Marie	4,200	132,165	758	20	121	121 00		21 74	77 31			1,119 05
	St-Alphonse-de-Thetford *	21,800	79,995	666	186	114	342 71	27 79				4,992 00	6,328 50
P	St-Alphonse-de-Thetford, diss.	500	36,575	186		397	25 24	75 00	75 00	8 39	60 00		826 63
	Ste-Anastasie	15,000	550,000	1,591	1,200	156	142 73	24 40		90 76		480 00	3,684 89
	St-Ferdinand-d'Halifax	61,000	396,906	1,969	208	677	204 77	223 00		127 19	150 00	1,418 00	4,976 96
P	St Ferdinand " diss	600	26,825	107		20	20 63		80 00				227 63
	St-Pierre-Baptiste	5,000	149,210	895		73	72 03			44 34			1,084 37
P	St-Pierr.-Baptiste, diss	1,800	50,925	178	336	55	13 06		60 00				642 06
	Somerset-Nord (Ste-Julie)	3,900	228,080	945	123	238	86 26						1,392 26
	Somerset-Sud (St-Calixte)	5,200	395,684	1,680	863	61	98 97			62 37			2,765 34
	St-Antoine-de-Pontbriand *	1,500	64,765	388		47	48 31		36 40	31 00			550 71
	Thetford-Mines, ville *	21,500	690,044	3,345		455	319 43				210 00		4,329 43
	Rivière-aux-Morts								32 81				32 81
	Totaux	223,095	4,874,292	26,651	4,821	5,161	2,658 96	1,282 47	1,184 51	855 54	1,120 00	13,965 00	57,699 48
	MISSISQUOI.												
	Bedford, ville	4,300	208,385	726		51	69 08	27 42		44 14			917 64
P	Bedford, ville	3,800	284,207	1,422		7	60 93	326 00		38 93			1,854 86
P	Clarenceville (St-Georges-de)	3,000	262,900	1,445		45	72 77	207 00	100 00	46 50	300 00		2,216 27
P	Cowansville	9,000	390,830	2,344	158	485	48 00	330 00		30 69			3,395 69
P	Dunham	4,000	628,580	2,200	219	171	130 41			83 32	180 00		2,983 73
P	Dunham, village	2,500	80,975	323		85	15 72	167 00		10 04			600 76
	Farnh m-Ouest, paroisse *	8,000	193,910	1,357		43	95 52			61 02			1,556 54
P	Frelighsburg	1,150	436,955	1,201		200	72 96	187 00		46 62			1,707 58
	Notre-Dame-des-Anges	6,000	340,275	1,531			118 38			75 64			1,725 02
P	Philipsb rg (St-Armand-Ouest)	2,500	369,350	1,292		45	65 30	50 00		41 72	100 00		1,594 02
	Philipsburg " "		135,000	467		161	55 11		94 50	35 21	35 00		847 82
	Ste-Croix-de-Dunham	3,200	97,565	361	326	108	64 23		70 87	41 04			971 14

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux instituteurs un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.[1]		
	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
MISSISQUOI.—*Suite.*												
St-Damien-de-Stanbridge	1,500	10,965	436	94	.....	51 89	.....	.....	34 88	.....	.....	616 77
P St-Damien-de-Stanbridge, diss.	225	5,410	81	.....	6	12 53	.....	.....	6 28	.....	.....	105 81
St-François-d'Assise-de-Frelighsburg	1,700	112,827	264	.....	42	57 73	24 75	74 90	36 89	.....	.....	500 27
P St-Ignace-de-Stanbridge	2,500	166,980	667	.....	79	43 95	.....	.....	28 08	.....	.....	818 03
St-Ignace-de-Missisquoi	2,300	151,070	680	1,057	4	51 13	.....	36 40	32 67	.....	.....	1,861 20
St-Jacques-de-Clarenceville	1,300	65,345	125	.....	91	32 60	.....	94 50	20 83	.....	.....	363 93
St-Joseph-de-Béranger	800	54,440	108	.....	13	19 01	.....	20 00	12 15	.....	.....	172 16
St-Pierre-de-Véroue	2,000	168,026	672	.....	25	41 43	.....	.....	26 47	.....	.....	764 90
St-Romuald-de-Farnham-Ouest, village	119,400	980,200	2,123	287	1	273 11	200 85	.....	.....	.....	27,450 00	30,334 96
P St-Romuald-de-Farnham-Ouest, diss	4,000	230,000	813	56	236	66 60	89 00	.....	.....	.....	.....	1,260 60
Ste-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg	1,000	84,340	211	.....	98	75 19	.....	72 71	48 05	.....	.....	504 95
P St-Thomas	800	171,450	600	.....	37	46 38	.....	.....	29 63	30 00	.....	743 01
P Stanbridge-Est	4,000	252,000	1,008	.....	142	68 98	197 00	.....	44 08	.....	.....	1,460 06
Stanbridge-Est	1,500	98,755	205	.....	54	15 42	.....	20 00	9 85	.....	.....	304 27
P Sweetsburg, village	825	123,409	240	153	41	10 39	.....	.....	10 47	.....	.....	466 86
Totaux	203,000	6,064,024	22,908	2,350	2,270	1,740 75	1,806 02	583 88	895 20	645 00	27,450 00	60,648 85
MONTCALM.												
Chertsey	1,800	37,985	854	135	.....	112 94	.....	26 08	.....	.....	.....	1,118 02
Kilkenny (St-Calixte)	2,300	53,385	668	.....	.....	79 59	.....	20 00	50 92	.....	.....	818 51
P Kilkenny (St-Calixte), diss	200	10,911	218	.....	.....	10 16	.....	50 00	6 43	.....	.....	284 59
L'Ascension	1,800	90,000	500	.....	.....	63 16	.....	.....	.....	.....	.....	963 16

Digitized by Google

St-Donat	800	25,061	670			[illegible]		[illegible]	[illegible]			
St-Esprit	18,500	621,060	1,117		64	135 07	30 94		86 30		2,065 00	3,498 31
St-Jacques No 1	54 500	408,540	1,228		19	119 73	67 85		76 46		8,022 00	9,533 04
St-Jacques No 2	5,800	592,985	1,008		50	130 60			83 45			1,272 05
Ste-Julienne	2,600	293,634	646	76	22	125 07			79 91			948 98
St-Liguori *	18,000	34 ,415	900		43	120 51	38 58		77 00	60 00		1,239 09
Ste-Marie-Salomé		294,860	732		18	68 30						818 30
Wexford	800	10,751	215			39 10		26 08	24 98			305 16
Canton Lynch								20 00				20 00
Notre-Dame-de-la-Merci								75 60				75 60
St-Agricole										300 00		300 00
Totaux	139,150	3,614,172	11,097	304	322	1,260 96	360 05	259 53	649 49	1,170 00	13,387 00	28,810 03
MONTMAGNY.												
Berthier	3,500	202,000	404	613	192	104 79	24 40		66 96			1,405 15
Cap-St-Ignace	35,500	500,490	2,002		86	341 46	45 22			550 00	1,450 00	4,474 68
Grosse-Ile	2,000				55	11 06		31 98	7 06	50 00		155 10
Ile-aux-Grues	1,700	198,630	278		54	50 16			32 05			414 21
Montmagny, ville	24,200	513,709	1,497		883	186 20	97 45				2,811 00	5,474 65
Notre-Dame-du-Rosaire	3,000	146,154	804	196	46	61 03		47 38	38 99			1,193 40
Ste-Apolline *	500	46,425	230		14	25 42		31 98				301 40
St-François	25,850	344,273	894	833	55	148 26	56 60			50 00	2,488 00	4,524 86
St-Paul-de-Montminy	2,600	237,310	604	523	77	123 23			78 74			1,465 97
St-Pierre	12,450	320,477	801	1,426	165	109 35	60 79				2,970 00	5,532 14
St-Thomas	6,000	715,945	1,431	2,187	116	261 79			167 27			4,163 06
St-Fabien-de-Panet								49 88				49 88
Ste-Euphémie										300 00		300 00
Totaux	117,100	3,225,384	9,005	5,778	1,743	1,422 75	284 46	161 22	391 07	950 00	9,719 00	29,454 50
MONTMORENCY.												
L'Ange-Gardien	3,200	338,675	364		359	114 40				435 00		1,272 40
Château-Richer	14,200	452,659	1,150		178	140 89	55 34		90 02	135 00		1,749 25
Le-Crans	800	14,000	98			14 36		21 74	9 17			143 27
St-Achillée	800	25,370	124		3	13 87		21 74	8 86			171 47
St-Adolphe *	350	14,700	81		4	11 54		26 08				122 62
Ste-Anne-de-Beaupré	1,000	597,825	1,494		328	173 78	30 94		111 01	4,530 00		6,667 73
Ste-Brigitte-de-Laval	1,200	83,283	351		22	63 74		46 33	40 73	175 00		678 80
Ste-Famille	6,300	209,245	523		97	72 86	78 86				1,330 00	2,101 72
St-Ferréol	2,500	156,230	1,562	624	114	102 07		20 00	65 22			2,487 29
St-François	50	82,660	275		34	48 12			30 75			387 87
St-Jean	4,700	225,865	568	121	415	110 32	32 00		70 49			1,316 81

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux instit. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
MONTMORENCY.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Joachim.	4,500	422,677	954	.....	51	82 76	21 76	.....	.....	.....	.....	1,109 52
St-Laurent	15,000	204,850	573	.....	142	77 33	70 85	.....	49 41	.....	2,067 00	2,979 59
Ste-Pétronille	1,000	62,500	156	.....	12	21 34	.....	.....	13 64	50 00	.....	252 98
St-Pierre	1,500	102,065	663	45	44	57 73	24 40	.....	36 89	40 00	.....	911 02
St-Tite	1,800	211,210	950	.....	23	100 91	.....	.....	64 48	.....	.....	1,138 39
Totaux	58,850	3,203,810	9,866	790	1,826	1,206 02	314 15	135 89	590 67	5,365 00	3,397 00	23,490 73
MONTRÉAL.												
Montréal cité, commissaires catholiques	2,923,665	99,412,200	423,618	.....	9,733	15,384 04	4,028 06	.....	.....	200 00	110,236 00	563,199 10
P Montréal cité, commissaires protestants	1,671,608	82,745,375	330,982	.....	42,662	6,369 21	1,185 00	.....	.....	.....	.....	381,198 21
Totaux	4,595,273	182,157,575	754,600	.....	52,395	21,753 25	5,213 06	.....	.....	200 00	110,236 00	944,397 31
NAPIERVILLE.												
Sherrington	5,800	481,430	1,010	257	77	136 81	24 40	.....	87 42	.....	.....	1,592 63
St-Cyprien	31,000	954,000	2,750	.....	94	210 48	62 98	.....	134 70	50 00	4,553 00	7,855 16
P St-Cyprien, diss	800	45,393	127	.....	.....	2 50	.....	.....	.....	.....	.....	129 50
St-Edouard	2,900	491,073	1,375	.....	54	107 22	20 00	.....	68 51	.....	.....	1,624 73
St-Michel	8,300	555,995	1,112	.....	33	129 63	30 94	.....	82 83	.....	2,300 00	3,688 40
St-Remi	15,500	1,019,600	2,549	.....	141	238 01	30 94	.....	153 84	210 00	325 00	3,647 79
P St-Rémi, diss	500	30,900	61	.....	12	7 48	.....	.....	3 02	.....	.....	83 50
Totaux	64,800	3,578,391	8,984	257	411	832 13	169 26	.....	530 32	260 00	7,178 00	18,621 71

Digitized by Google

	Bécancour	3,500	437,000	1,163		75	107 80	30 91					[illegible]
	Gentilly	15,000	603,920	1,690		254	209 39	52 70				2,238 00	4,444 09
	Nicolet, paroisse	4,400	449,160	1,303	161	52	127 88			81 71	60 00		1,785 59
	Nicolet, ville	701,500	334,585	2,275		200	215 89	1,211 49			135 00	40,122 00	44,159 38
	Ste-Angèle	15,600	303,515	910	722	41	101 98	50 94			130 00	2,878 00	4,833 92
	Ste-Brigitte-des-Saults	3,500	262,915	1,349		21	100 33			64 10	250 00		1,784 43
	St-Célestin No 1	12,250	167,635	368	3	45	54 91	33 58		35 09		1,257 00	1,796 58
	St-Célestin No 2	1,350	254,515	509			85 87						594 87
	Ste-Eulalie	5,000	217,140	955	190	167	104 89		20 00				1,436 89
	Ste-Gertrude	10,700	337,951	1,013	1,808	95	170 00	30 94				1,451 00	4,567 94
	St Grégoire	17,000	684,845	1,500		46	178 15	83 00			400 00	3,280 00	5,487 15
	St-Joseph-de-Blandford	100	88,000	530		20	55 21						595 21
	St-Léonard *	13,500	Pas de	rapport	depuis	1891		20 00				2,166 00	2,186 59
	Ste-Marie-de-Blandford *	800	84,175	421		30	43 76		26 08		200 00		720 84
	Ste-Monique	20,000	449,040	1,796	4,111	118	191 54	30 91		122 38	400 00	1,020 00	7,789 86
	Ste-Perpétue		293,726	1,468		96	91 11						1,655 11
	St-Pierre-les-Becquets	17,000	420,765	1,683		218	179 21	43 52			30 00	2,385 00	4,438 73
	St-Samuel-de-Horton *	1,000	82,925	413			52 58		21 74	33 60			520 92
	Ste-Sophie-de-Lévrard	3,000	267,840	1,874		47	137 30		20 00				2,078 30
	St-Sylvère	3,000	209,450	880		104	100 52		20 00	64 23			1,168 75
	St-Wenceslas	4,300	326,162	1,141			157 77	24 40		100 81			1,423 98
	Très-Précieux-Sang *	2,000	185,225	449	211	60	53 85			34 40			808 25
	Manseau										500 00		500 00
	Totaux	854,500	6,460,489	23,680	7,206	1,589	2,580 00	1,612 45	107 82	536 34	2,105 00	56,797 00	96,213 59
	PONTIAC.												
	Aberdeen	500	13,375	187		60	27 75			17 73			292 48
	Aldfield-Est	350	9,598	119		12	33 56			22 11			186 67
P	Aldfield-Est, diss	400	5,060	60		18	16 79		60 00	10 06	50 00		214 85
	Aldfield-Sud	460	8,920	133			28 91			18 47	50 00		230 38
P	Alleyn *	300	24,000	96			9 80		50 00	6 26			162 06
P	Bristol	4,000	455,770	2,234	70	110	186 46		150 00	116 77			2,867 23
	Bristol, diss *	100	75,405	710	63	12	30 59			21 92			837 51
P	Bryson	720	23,167	347		29	20 17		50 00	12 22	40 00		498 39
	Bryson, diss	500	24,630	307		15	29 12			19 27			370 39
	Calumet	1,650	159,800	1,240		255	120 50			76 6[illegible]			1,692 12
P	Calumet, diss	530	30,000	168		13	9 42		50 00	6 39			246 81
P	Campbell's Bay *	1,000	24,125	241	120	18	18 34		50 00	11 71			459 05
	Canton-Fabre	3,000	128,107	845		41	23 87			15 25			925 12
P	Cawood	400	10,475	130		28	8 24		50 00				216 24
	Clapham, canton	1,000	28,710	358		50	62 68			40 05			510 73
	Chichester	2,000	69,350	978			69 57			44 45			1,092 02
P	Clarendon	11,000	691,525	5,942			265 48			169 63	60 00		6,437 11
	Dorion	103		93		23	25 23						141 23
	Fort-Coulonge *	900	74,400	3,443			265 48			27 59			3,736 07

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
PONTIAC.—*Suite.*		$	$	$	$	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Fort-Coulonge, diss *	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	.. ...	.....	.....	50 08
Guigues, canton	15,200	265,268	2,000	.....	.....	57 83	.....	.....	36 95	150 00	2,220 00	4,464 78
Ile-des-Allumettes	5,684	176,860	2,652	194	.....	193 19	37 06	.....	123 44	50 00	.....	3,249 69
Laverlochère et Baby	825	85,281	562	251	55	33 70	.....	.....	21 57	200 00	.....	1,123 33
P Leslie	1,000	26,005	260	.....	10	34 93	.....	150 00	.....	.....	.....	454 93
P Litchfield-Lower	800	30,635	206	.....	24	10 18	.....	50 00	6 51	35 00	.....	331 69
P Litchfield-Upper	495	13,675	136	.....	8	13 74	.....	50 00	8 77	.....	.....	216 51
Litchfield-Upper, diss. *	.....	29,075	290	.....	28	22 51	.....	.....	14 41	100 00	.....	454 95
Mansfield *	1,370	43,150	1,079	195	123	63 64	.....	.....	40 66	.....	.....	1,501 30
P Mansfield, diss. *	450	118,180	631	.....	48	21 06	.....	.....	13 46	.....	.....	713 52
Mansfield-Sud *	450	12,805	192	.....	25	16 59	.....	50 00	10 60	.....	.....	294 19
P Onslow-Centre	750	51,782	220	.....	27	16 30	.....	50 00	10 41	.....	.....	323 71
Onslow-Nord	475	55,000	219	.....	14	24 89	.....	.....	.....	.....	.....	257 89
P Onslow-Nord, diss	425	13,900	152	.....	30	18 67	.....	50 00	12 16	.....	.....	262 83
P Onslow-Sud *	.....	203,456	1 159	400	1 0	70 34	.....	80 00	44 95	35 00	.....	1,939 29
Pontiac *	300	47,025	129	.....	60	21 63	.....	661 50	13 82	30 00	.....	915 95
P Portage-du-Fort	1,350	22,610	301	.....	88	32 87	.....	50 00	9 88	.....	.....	481 75
Portage-du-Fort, diss	1,650	28,960	158	377	51	23 57	146 09	.....	20 99	40 00	.....	816 65
P Quyon	3,807	59,262	740	.....	159	23 57	167 00	.....	15 06	.....	.....	1,104 63
P Shawville	3,200	204,290	1,433	.....	573	62 87	337 00	.....	40 17	.....	.....	2,446 04
Sheen	1,725	68,675	618	.....	29	57 34	24 40	.....	.....	.....	.....	728 74
Ste-Elizabeth-de-Franktown *	900	129,315	646	.....	150	94 64	.....	.....	.....	.....	.....	890 64
P Ste-Elizabeth-de-Franktown, diss *	400	28,030	280	.....	17	23 65	.....	80 00	17 45	.....	.....	418 10
Ste-Marie-de-Quyon	3,000	4,500	292	.....	126	41 72	.....	.....	26 66	60 00	.....	546 38
Témiscamingue	5,100	320,000	2,080	1,163	104	60 35	.....	.....	38 56	.....	.....	3,445 91
Témiscamingue-Nord	2,500	110,000	1,000	.....	41	7 57	.....	.....	4 83	.....	.....	1,053 40
P Thorne	3,000	84,000	1,008	.....	.....	93 14	.....	150 00	.....	.....	.....	1,251 14

Digitized by Google

Totaux	88,966	4,240,736	37,410	2,833	2,685	2,472 19	711 55	2,071 50	1,186 47	900 00	2,220 00	52,489 71
PORTNEUF												
Bois-de-l'Ail	900	95,140	238		16	38 52	24 40		24 61			341 53
Cap-Santé, paroisse	2,400	217,645	870	307	200	66 65			42 59			1,486 24
Cap-Santé, village *	1,500	50,037	275		28	24 93			15 93			343 86
Deschambault	26,000	287,357	1,559	523	470	164 95	77 39		105 40		2,968 00	5,867 75
Grondines No 1	1,700	167,661	558		48	71 89	24 40		45 94	35 00		783 23
Grondines No 2	1,100	78,621	393		46	45 02			28 76			512 78
Lac-St-Joseph	700	22,375	156		39	7 76			4 96			207 72
Les Ecureuils	2,000	113,350	566		59	50 55	30 94					706 49
Notre-Dame-des-Anges	17,250	170,170	935		189	110 71	27 79	23 97	70 74			1,357 21
Pointe-aux-Trembles	14,500	273,354	956		53	104 50	27 79		66 77		2,128 00	3,336 05
Portneuf	11,375	273,250	1,229		169	164 91				150 00		1,712 91
P Portneuf, diss. *	1,000	90,697	271		10	15 92	50 00					346 92
St-Alban	1,600	160,600	721	15	79	67 53			43 15			925 68
St-Alban, village	1,200	57,200	286		113	51 13	20 00		32 67			502 80
St-Augustin	9,500	411,170	1,069		39	134 39	79 80		85 87	1,600 00	2,172 00	5,180 06
St-Basile	2,000	160,050	500	505		70 15	38 58		44 82			1,158 55
St-Basile, village	3,300	123,175	616	883	63	64 04			40 92			1,666 96
St-Bernardin	23,600	116,775	467		150	70 73	28 16	54 57	45 19	560 00	3,162 00	4,537 65
St-Casimir	4,800	207,680	955	83	112	99 26	38 58			1,650 00		2,937 84
St-Casimir, village	45,000	188,910	1,889	755	861	142 34			90 95		1,643 00	5,381 29
Ste-Catherine	2,250	198,799	993		84	102 07	20 00		65 22			1,264 29
Ste-Christine	1,950	78,045	468		52	60 63		21 74	41 16			643 53
P Ste-Christine, diss	200	44,205	280			3 79						283 79
St-Gilbert	1,500	77,575	282	843	113	45 50						1,283 50
Ste-Jeanne-de-Neuville	6,600	395,160	1,264	837	148	136 13	21 76		86 98			2,493 87
St-Léonard-de-Port-Maurice	2,200	93,870	375		166	74 22			47 43	50 00		712 65
St-Marc-des-Carrières	2,000	121,465	485		143	85 38		20 88				734 26
St-Raymond, paroisse	6,500	222,746	1,559	429	252	174 08			114 80			2,528 88
P St-Raymond, diss	800	27,500	200		26	19 59		80 00	8 95			334 54
St-Raymond, village	19,700	175,370	613		282	150 39	119 33			4,500 00	2,676 00	8,340 72
St-Rémi-du-Lac-au-Sable	2,000	175,000	700		100	67 33		21 74	43 02	100 00		1,032 09
St-Thuribe	1,500	119,875	661	94	63	55 30			35 36	30 00		938 76
St-Ubalde	5,000	276,645	1,383		81	114 30			73 03			1,651 33
Lac-Edouard								41 57				41 57
Pearl-Lake								32 52				32 52
Rivière-à-Pierre								49 88				49 88
Totaux	223,625	5,271,472	23,772	5,274	4,254	2,654 60	628 92	346 87	1,305 32	8,675 00	14,749 00	61,659 71

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.						Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux instituteurs un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
QUÉBEC (CITÉ)	500,000	24,119,472	8,855	76,144	.....	5,903 57	3,011 36	.....	.....	.....	84,637 00	178,590 93
P Commissaires protestants	69,077	2,327,500	10,500	.....	2,671	420 44	.....	.....	.....	.....	.....	13,591 44
Totaux	569,077	26,446,972	19,355	76,144	2,671	6,324 01	3 011 36	.....	.....	.....	84,637 00	192,142 37
QUÉBEC (COMTÉ)												
Ancienne-Lorette, paroisse	7,500	688,805	1,337	1,184	354	175 91	.....	.....	.....	.....	.....	3,048 91
Ancienne-Lorette, village	3,500	188,625	1,213	.....	247	80 34	47 21	.....	51 33	.....	.....	1,638 88
Beauport, paroisse	62,000	1,461,905	2,923	.....	1,345	454 86	52 70	.....	277 41	835 00	4,301 00	10,188 97
P Beauport, paroisse et Montmorency, village, diss	60	64,780	124	.....	63	7 33	.....	40 00	22 41	.....	.....	256 74
Cap-Rouge (St-Félix)	9,000	114,540	413	.....	116	40 46	109 96	.....	25 85	.....	.....	705 27
Charlesbourg	6,000	455,051	1,592	818	358	169 01	54 20	.....	108 00	300 00	.....	3,399 20
Laure, canton *	1,000	.....	.....	.....	35	14 74	.....	.....	9 44	.....	.....	59 16
Mille-Ile No 4, St-Gabriel No 2	300	16,763	67	.....	24	9 02	.....	08 26	5 76	.....	.....	203 08
Rivière-aux-Pins	250	17,185	100	.....	20	20 67	.....	20 00	13 20	.....	.....	173 87
Shannon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....	20 00
St-Ambroise	8,500	531,316	1,593	1,478	400	255 29	21 76	.....	163 12	230 00	.....	4,141 17
St-Charles	900	154,400	308	.....	8	37 16	.....	.....	23 74	.....	.....	376 90
St-Colomban-de-Sillery	172,000	222,600	778	.....	245	180 95	133 86	.....	116 98	25 00	16,318 00	17,797 79
P St-Colomban-de-Sillery, diss	2,500	223,559	670	.....	6	19 81	.....	.....	11 20	.....	.....	707 10
P St-Dunstan	200	23,752	118	.....	6	10 71	.....	50 00	6 84	30 00	.....	221 55
St-Dunstan, diss *	800	31,258	187	.....	6	11 41	.....	26 08	7 20	.....	.....	237 78
Ste-Foye *	134,900	311,840	576	.....	111	103 43	107 25	.....	63 61	.....	10,920 00	11,881 29
P Ste-Foye, diss *	.....	64,180	120	.....	12	2 68	.....	.....	2 40	.....	.....	137 16
P St-Gabriel-Est	600	66,409	398	10	94	36 00	.....	80 00	23 62	.....	.....	642 58
P St-Gabriel-Ouest	1,000	46,925	395	338	70	10 67	.....	100 00	6 84	75 00	.....	980 49
St-Gabriel-de-Valcartier	350	11,400	68	.....	7	9 21	.....	22 12	5 80	50 00	.....	162 23

Digitized by Google

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....	[illegible]	7 17	....	70 00	4 50	....	202 83
St-Michel-de-Beauport	2,700	110,325	329	....	139	49 77	....	....	31 80	200 00	749 57
St-Roch-Nord	35,000	806,800	4,034	....	125	200 59	36 52	....	....	200 00	4,596 11
P St-Roch-Nord, diss	2,000	56,400	282	....	50	12 49	....	60 00	....	....	404 49
P St-Sauveur	1,180	229,600	275	....	15	199 58	....	....	7 19	....	496 77
Stoneham	3,500	42,000	210	....	49	50 36	....	56 40	32 18	125 00	522 94
P Stoneham, diss	500	25,902	223	....	31	28 42	....	50 00	18 16	....	350 58
Tewkesbury No 1	1,300	20,000	113	49	10	20 95	....	26 08	13 39	....	232 42
Tewkesbury No 2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Trait-Carré-de-Charlesbourg	23,600	198,865	998	....	139	69 76	61 88	....	44 57	....	4,904 00	6,217 21
Village de la Jeune Lorette	15,000	358,600	1,203	....	110	156 42	55 34	....	99 94	....	....	1,624 70
Village de Montmorency	8,500	332,995	1,158	907	661	153 85	....	....	96 81	40 00	....	3,013 67
Ville de Montcalm	16,000	776,250	1,707	....	230	65 36	29 70	....	....	50 00	....	2,088 06
P Ville de Montcalm, diss	3,500	450,900	901	....	194	32 25	....	....	....	....	....	1,127 25
Totaux	424,582	8,121,530	24,500	4,776	5,314	2,697 59	710 38	724 96	1,290 68	21,600 00	36,443 00	78,616 61
RICHELIEU.											
Fillatrault	1,200	253,945	507	....	595	81 50	....	....	52 08	130 00	....	1,365 58
Rivière-Richelieu	75	35,545	142	....	23	14 84	....	....	9 48	....	....	189 32
Sorel	95,000	2,078,025	5,769	....	411	662 98	206 17	....	....	....	8,123 00	15,172 15
P Sorel, diss	5,500	13,898	277	....	61	21 78	....	....	....	....	....	359 78
St-Aimé	33,200	174,815	734	....	64	109 74	30 94	....	70 12	....	7,932 00	8,940 80
St-Aimé-de-Noué	800	47,495	94	....	40	23 28	....	....	14 88	100 00	....	272 16
Ste-Anne-de-Sorel	1,800	181,340	544	100	91	88 68	....	....	56 66	....	....	880 34
St-Joseph	160	29,600	118	....	56	25 61	....	....	16 36	....	....	215 97
St-Louis	1,875	205,620	825	....	....	80 34	....	....	51 33	....	....	956 67
St-Marcel	5,000	250,365	1,500	....	66	90 23	....	....	57 66	....	....	1,715 89
St-Narcisse	3,500	315,558	1,548	....	73	81 11	....	....	51 83	60 00	....	1,813 94
St-Ours, paroisse	3,500	327,175	1,472	....	31	105 57	....	....	67 45	....	....	1,676 02
St-Ours, village	34,600	273,750	1,231	....	23	82 37	65 36	....	....	....	3,983 00	5,384 73
St-Pierre-de-Sorel	....	86,600	433	....	67	46 76	....	....	29 88	....	....	576 64
St-Robert	4,400	380,600	1,786	....	100	151 56	24 40	....	96 84	....	....	2,158 80
St-Roch	4,300	228,590	800	....	43	87 32	27 74	....	55 80	....	....	1,013 86
Ste-Victoire	7,300	322,512	1,290	....	109	141 95	21 76	....	90 70	....	....	1,653 41
Totaux	202,210	5,204,833	19,072	100	1,853	1,895 60	376 37	....	721 07	290 00	20,038 00	44,346 06
RICHMOND.											
Asbestos	18,000	140,935	986	1,057	491	77 91	74 25	36 40	49 78	75 00	....	2,847 34
Brompton	1,840	228,120	1,140	....	44	51 15	....	....	32 67	....	....	1,267 82
P Brompton, diss *	500	24,225	72	....	20	6 00	....	....	3 84	25 00	....	126 84
Bron p onville	23,000	263,275	2,530	....	371	35 59	40 00	....	....	....	....	3,096 59
P Bron p onville, diss *	500	11,500	80	....	13	3 11	....	50 00	....	....	....	146 11
P Cleveland	5,000	228,882	1,716	....	104	65 30	....	....	....	....	....	1,885 30
Cleveland, diss	1,500	88,132	440	92	15	52 69	....	41 91	32 15	....	....	674 75

Digitized by Google

STATITIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du materiel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Co tributions des municipalités. Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Contributions du gouvernement. Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
RICHMOND.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
P Danville *	7,000	231,543	1,620		587		375 00			175 00		2,757 00
Danville, diss.	40,000	83,363	500		211	98 68		21 74	23 08	2,10 00		1,064 50
P Kingsbury, village	650	38,440	211		70	22 99			14 69			318 68
P Melbourne, canton	8,000	384,315	1,921		195	120 04				50 00		2,286 04
Melbourne, canton, diss	1,500	53,468	267		9	37 73		42 71	27 53			384 17
P Melbourne, village	150	90,475	248		9	21 73			13 88			282 61
P New-Rockland						44 24		50 00	28 27			122 51
Richmond, ville	50,800	238,920	1,433		891	107 60	147 79				4,000 00	6,579 39
P Richmond, ville	14,500	308,170	2,061		1,130	107 60	367 00					3,665 60
St-Frs-Xavier-de-Brompton	2,400	167,685	1,257		53	107 78		20 00		50 00		1,487 78
P St-Frs-X.-de-Brompton, diss	600	64,150	256		22	13 22			11 39			302 61
St-George-de-Windsor *	9,000	274,900	1,786		137	157 38	20 00		100 56	50 00		2,250 94
P Shipton *	4,000	418,697	2,093	108	12					60 00		2,273 00
Shipton, diss	3,100	161,704	1,293	172	86	175 62			54 91			1,781 53
Stoke	4,500	284,149	2,383		75	99 55			63 61	50 00		2,671 16
Windsor, canton	3,950	205,301	1,231	313	77	91 44			64 86	100 00		1,877 30
P Windsor, canton, diss	1,000	79,700	398		14	14 84		75 00	10 71			512 55
Windsor-Mills, ville *	11,000	272,160	1,905	403	267	186 15	99 00					2,860 15
P Windsor-Mills, ville, diss	3,000	103,520	518	312	300	22 37	88 00					1,240 37
Melbourne & Brompton-Gore, diss								20 00				20 00
Tataux	215,290	4,475,731	28,425	2,457	5 203	1,740 71	1,211 04	358 96	531 93	845 00	4,000 00	44,792 64
RIMOUSKI.												
Massé et Ouimet	1,900	33,219			29	20 18		26 08	12 89	280 00		368 15
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	1,500	111,895	713		32	66 56						811 56

Digitized by Google

St-Anaclet	10,000	20,000	1,201	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	323 01
Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père	400	58,050	232	.....	37	29 59	24 42	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	994 54
Ste-Blandine	3,000	98,000	705	.....	170	77 97	.....	41 57	.....	.....	.....	.....	.....	.....	49 92
P Ste-Blandine, diss	200	3,550	17	.....	4	3 92	.....	25 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,716 56
Ste-Cécile-du-Bic	5,000	322,890	1,453	.....	34	198 62	30 94	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,550 59
St-Donat	4,300	116,296	408	1,002	52	88 59	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,506 93
St-Fabien	5,000	268,338	1,243	.....	100	192 99	30 94	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	664 61
St-Gabriel *	600	96,748	290	.....	18	80 53	.....	26 08	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,867 23
Ste-Luce	3,500	300,125	1,264	304	165	109 83	24 40	.....	.....	.....	.....	250 00	.....	.....	
St-Marcellin	650	13,530	425	.....	.....	18 72	.....	31 91	.....	.....	.....	50 00	.....	.....	525 63
St-Mathieu-de-Rioux	1,700	112,297	561	.....	79	84 41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	724 41
St-Simon	3,200	148,939	595	.....	42	77 43	30 94	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	745 37
St-Valérien	1,600	101,314	607	.....	4	82 08	.....	26 08	.....	.....	.....	50 00	.....	.....	769 16
Ruisseau-à-Sem	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26 08	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26 08
St-Edouard-des-Méchins	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26 08	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26 08
Totaux	132,350	2,802,003	12,357	2,047	1,241	1,522 16	1,738 91	228 88	12 89	830 00	29,348 00	49,325 84			
ROUVILLE.															
Abbotsford (St-Paul-de)	3,300	265,344	1,008	.....	81	118 37	.....	.....	75 12	.....	.....	1,282 49			
P Abbotsford, diss	2,000	52,075	286	.....	26	10 97	.....	85 00	7 52	50 00	.....	465 49			
L'Ange-Gardien	2,000	491,085	1,080	235	141	163 59	.....	.....	104 53	.....	.....	1,724 12			
Marievil e	33,500	558,525	1,005	55	147	134 19	.....	.....	.....	100 00	4,122 00	5,563 19			
Notre-Dame-de-Bonsecours	3,000	290,875	581	.....	21	37 32	.....	.....	23 87	.....	.....	863 19			
Richelieu, village	2,000	627,795	816	.....	26	37 74	.....	.....	24 11	.....	.....	903 85			
Ste-Angèle	4,100	470,125	1,410	.....	41	92 96	.....	.....	59 14	.....	.....	1,602 70			
St-Césaire	87,500	717,640	2,153	.....	196	220 75	134 30	.....	141 05	50 00	19,823 00	22,678 10			
St-Hilaire	17,800	399,135	1,470	1,716	102	118 85	72 12	.....	77 18	200 00	1,705 00	5,467 15			
P St-Hilaire et St-J.-Bte, diss. *	500	91,200	184	.....	11	8 20	.....	.....	.....	.....	.....	201 20			
St-Jean-Baptiste	5,000	793,405	1,190	23	79	124 97	.....	.....	78 35	.....	.....	1,495 32			
Ste-Marie-de-Monnoir	10,000	868,480	1,389	124	126	90 97	564 17	.....	58 37	60 00	.....	2,412 51			
P Ste-Marie-de Monnoir, diss	225	97,450	155	.....	29	3 82	.....	.....	2 20	.....	.....	190 02			
St-Mathias	2,700	215,890	820	.....	20	63 74	.....	.....	40 73	.....	.....	944 47			
St-Michel-de-Rougemont	4,500	397,800	795	1,150	47	77 45	.....	.....	48 28	.....	.....	2,117 73			
P St-Michel-de-Rougemont, diss	.....	65,200	228	.....	10	3 57	.....	50 00	3 49	.....	.....	295 08			
Totaux	178,125	6,401,964	14,574	3,393	1,063	1,307 06	770 59	135 00	743 94	460 00	25,650 00	48,006 59			
SAGUENAY.															
Anse-aux-Fraises	500	.....	.....	.....	.....	11 44	.....	.....	7 31	.....	.....	18 75			
Anticosti (Baie-des-Anglais) *	2,000	.....	.....	.....	.....	27 07	.....	.....	17 29	.....	.....	44 36			
Bergeronnes	1,200	91,350	875	.....	82	63 45	.....	26 08	40 54	60 00	.....	1,147 07			
Escoumains *	895	73,134	184	.....	142	50 85	.....	94 90	.....	50 00	.....	525 35			
La Pointe-aux-Anglais	.....	.....	.....	.....	.....	10 88	.....	.....	.....	.....	.....	10 86			

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
SAGUENAY.—*Suite.*	$	$	$	$		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Le-Neuf, canton	300	6,125	61		88	12 32			7 87			169 19
Magpie	200					37 84						37 84
Mille-Vaches	500	17,000	160	180	7	36 38	37 54	31 91	23 25	180 00		656 08
Moisie	100	23,490	117		18	25 71			16 43			177 14
Notre-Dame-de-Natashquan	300	28,265	84		20	28 72						132 72
Pointe-à-Boisvert	200	11,665	58		30	10 86		36 40	6 94			142 20
Pointe-aux-Esquimaux	7,000	48,145	160		77	88 58	154 78		56 60		1,453 00	1,989 96
Portneuf	900	55,000	132		25	23 96		20 00	15 31			216 27
Rivière-aux Canards	700	22,505	42		19	58 70		36 40	37 51			193 61
Rivière-aux-Graines						14 55						14 55
Rivière-Ste-Marguerite	1,850	68,500	95		51	62 97		20 00		190 00		1,274 97
Rivière-au-Tonnerre			30			34 93						64 93
St-Patrice-de-la-Pentecôte		700	80	135	100	19 69			12 58			347 27
Shelldrake	250		15			14 55						29 55
Sault-au-Mouton *	800	63,100	166		10	11 83		36 51				224 34
Sept-Iles (St-Joseph)	2,000	76,930	192		43	37 35	21 76		23 87			317 98
Tadoussac, Exaltation-de-la Ste-Croix	9,250	120,200	402	152	38	74 71		102 05	47 74	35 00		851 54
P Labrador						80 00		360 00				440 00
P Mutton Bay								40 00				40 00
La-Baie-Ste-Catherine								32 52				32 52
Vicariat Apostolique								1,512 00		50 00		1,562 00
Rivière-St-Jean										50 00		50 00
Pointe-des-Monts												
Ste-Catherine										50 00		50 00
Totaux	28,895	706,109	3,707	467	750	843 32	214 08	2,348 37	313 24	665 00	1,453 00	10,761 01

Digitized by Google

Ely-Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]			[illegible]			[illegible]
P Ely-Nord, diss	110	68,750	415	24	14	28 15		100 00	17 99	35 00		634 14
Ely-Sud	10,000	285,185	1,996	467	72	141 09	21 76		90 14			2,787 99
P Ely-Sud, diss. *	1,800	74,325	520	25	21	18 33		100 00	11 72			696 05
P Granby, canton	2,500	348,481	1,742	42	26	74 13			47 36			1,931 49
Granby, paroisse (N.-D. de)	4,000	203,586	1,221		66	71 22			45 50			1,403 72
Granby, village (N.-D. de) *	53,000	684,490	2,095	1,503	543	321 47	144 90		205 40	60 00	13,496 00	18,368 77
P Granby, village	12,000	726,935	4,725	726	813	82 28	348 00		52 57			6,746 85
Lawrenceville	1,600	36,725	275		25	31 24			19 96	35 00		386 20
Roxton-Falls, village	21,300	195,415	1,270		76	79 37	66 60		50 71	350 00	5,147 00	7,039 68
Roxton, canton	5,550	310,192	1,395	168	68	155 83			99 57			1,886 40
St-Alphonse		178,190	712	99	89	52 78			33 72			986 50
P St-Alphonse, diss *	300	7,550	56		2							58 00
Ste-Anne-de-Stukely *	3,000	141,000	892	418	40	73 45			46 93			1,470 38
St-Bernard-de-Waterloo *	1,500	109,817	658		45	50 94		20 00	32 55			806 49
Ste-Cécile		319,168	1,276	242	40	129 86			82 15			1,770 01
P Ste-Cécile, diss	300	27,650	110		3	3 56			3 10			119 66
St-Joachim	3,200	167,319	752	781	44	85 57		21 74	54 37			1,738 68
P St-Joachim, diss	1,400	110,205	606		37	23 39			15 25			681 64
Ste-Pudentienne, paroisse	5,000	160,575	1,124	200	96	93 37			48 80			1,562 17
P Ste-Pudentienne, " diss	1,600	126,655	506			24 13		50 00				580 13
Ste-Pudentienne, village	3,000	88,250	573		96	40 23			25 13	40 00		774 36
P Ste-Pudentienne, diss	600	37,922	151		34	5 85			4 32			195 17
St-Valérien *	7,900	510,240	1,224	64		174 17			111 29			1,573 46
Shefford	2,500	252,095	1,512	55	112	68 50						1,747 50
Shefford (St-Frs.-Xavier)	4,000	277,548	1,388	352	219	101 98		21 74	65 16			2,147 88
Stukely-Nord	5,000	159,466	1,116	341	80	90 96			57 16			1,685 12
P Stukely-Nord, diss	550	23,765	118	26		1 99		50 00	2 23			198 22
Stukely-Sud	1,750	176,020	791	193	70	61 03			38 99			1,154 02
Waterloo, ville, catholiques	27,900	212,000	1,795		250	102 39	80 62			2,000 00	4,710 00	8,938 01
P Waterloo, ville, protestants	15,000	319,685	3,246		383	78 08	360 00					4,067 08
Totaux	199,860	6,474,784	35,615	5,726	3,448	2,343 14	1,021 88	363 48	1,311 78	2,520 00	23,353 00	75,702 28
SHERBROOKE.												
P Ascot	9,524	715,195	3,933	420		277 18			179 02			4,809 20
Ascot, diss	500	35,850	179		2	49 53			30 16			260 69
Ascot-Corner	1,100	129,177	1,033		20	75 32		94 50	47 70	100 00		1,370 52
P Ascot-Corner, diss	1,500	40,150	243	190	4	8 51			5 86	75 00		523 37
P Lennoxville	5,300	341,225	2,218		253	108 67	343 00		69 44	200 00		3,192 11
Orford	1,575	113,633	909		46	51 39			34 07	190 00		1,230 46
P Orford, diss	3,834	263,406	790		36	48 06			29 48			903 54
Sherbrooke ville, catholiques	445,000	5,554,230	14,776		1,267	795 09	1,732 90				48,896 00	67,466 99
P Sherbrooke ville, protestants	60,553	2,598,930	12,994		2,817	340 10	392 00					16,543 10
St-Elie-d'Orford	2,300	83,782	795	265	52	65 70			42 17	100 00		1,319 87
P St-Elie-d'Orford, diss	467	68,913	275		3	6 39			3 89			288 28

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux intstitut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
SHERBROOKE.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Capelton, Ascot								88 83		400 00		488 83
Lennoxville								88 83				88 83
Rock-Forest								42 91		75 00		117 91
Rock-Forest No 2								21 74				21 74
Totaux	531,853	9,944,491	38,142	875	4,500	1,825 94	2,467 90	336 81	441 79	1,140 00	48 896	98,625 44
SOULANGES.												
Coteau-du-Lac (St-Ignace)	1,980	202,432	809	368	155	92 95	24 40		63 73			1,513 08
Coteau-Landing, village	2,300	206,900	827	413	152	56 08						1,448 08
Cascades		45,475	341		146	20 27			12 95			520 22
Côte-St-Emmanuel	600	67,700	225		33	23 28			14 88			296 16
Noé	600	72,900	255		36	22 12			14 13			327 25
Pont-Château	2,000	65,450	235		69	22 02			14 07			340 09
Rivière-Beaudette	2,000	123,620	370		103	55 09	21 49		37 13			586 71
St-Clet	4,500	255,190	637	684	314	70 05	24 42		44 76			1,774 23
St-Dominique-des-Cèdres	2,000	107,000	374	134	95	35 41	20 00		22 63			681 04
St-Emmanuel	450	106,875	178		62	17 08			10 91			267 99
St-Emile	3,000	90,700	452	359	77	37 65			24 05			949 70
St-Joseph (les Cèdres)	650	31,400	207		39	33 18	55 34		63 17			397 69
St-Laurent-des-Cèdres	19,500	243,275	1,270	231	120	65 69					1,850 00	3,536 69
Ste-Marie-de-St-Polycarpe	2,000	78,080	281		21	26 58			16 98			345 56
St-Polycarpe	32,000	429,540	1,503	562	375	144 77	101 79		92 50		3,000 00	5,779 06
St-Télesphore-de-Montjoy	3,300	319,675	959		117	119 16			74 38	100 00		1,369 54
St-Télesphore-de-Montjoy, dlss.	200	45,550	226		21	7 08			6 28			260 36
St-Zotique	600	74,350	252	96	29	35 71			19 85			432 56
P St-Zotique *	2,000	109,950	366		22							388 00

Digitized by Google

Barford	2,825	132,130	792						39 14			831 14
P Barford, diss *	1,300	94,875	284		15	19 32		75 00	12 25			405 57
P Barnston	8,000	601,172	4,448	106	326	201 73	50 00		137 51			5,271 24
Barnston, diss	250	51,050	306		12	13 49						331 49
P Beebe-Plain	1,800	153,000	1,554		103	32 52	191 00		21 45			1,901 77
Beebe-Plain, diss.	1,300	13,645	47		36	13 76			8 32	100 00		205 08
P Coaticook	17,200	498,960	2,993		411	189 01	354 00					3,947 01
Coaticook, diss	81,000	474,620	2,610		1,446	90 45	425 48			30 00	16,850 00	21,451 93
P Dixville	1,400	50 080	500		81	38 52			24 61			644 13
P Hatley	4,500	458,900	2,065		428	156 51	197 00		100 00	50 00		2,996 51
Magog, ville, catholiques	16,000	322,305	1,882		449	257 62	57 01					2,645 63
P Magog, ville, protestants	5,420	213,625	854		311	83 54	198 00					1,446 54
P Magog, canton *	3,700	174,690	960	71	40	82 66		130 00	37 77			1,321 43
Ste-Catherine-de-Hatley	2,400	169,900	934		182	78 24		42 91	50 10			1,287 25
P Ste-Catherine-de-Hatley, diss.	800	72,800	364		16	8 60			5 39			393 99
St-Herménégilde	6,695	142,284	1,422	349	425	117 70	20 00	41 57	75 20	35 00		2,485 47
Ste-Suzanne-de-Boundary-Line	4,000	64,809	388		79	45 21	21 49	54 57	28 89		446 00	1,063 16
P Stanstead	6,500	825,070	4,125		222	220 87	355 00					4,922 87
Stanstead, diss	155,900	108,400	379		366	120 77	324 16	77 14	31 32	440 00	16,910 00	18,648 39
P Stanstead-Plain	700	149,500	299		70	29 11			38 31			436 42
P Village de Rock-Island		130,325	325		32	59 67			38 13			454 80
P Village de North-Hatley	6,600	36,968	2,218		105	49 87	224 00		31 86			2,628 73
Rock-Island, diss								68 46				68 46
Totaux	328,290	4,939,108	29,749	526	5,157	1,909 17	2,417 14	489 65	680 05	655 00	34,206 00	75,789 01
ST-HYACINTHE.												
La-Présentation	34,000	394,630	1,420	40		123 52			78 92			1,662 44
La-Providence	4,000	209,950	734		45	89 07	21 76		56 91			946 74
Salvail	400	82,070	410		36	45 89			29 32			521 21
St-Barnabé	2,950	278,500	1,000		51	89 20			57 04	150 00		1,347 30
St Charles, paroisse	4,200	265,900	910		43	64 33			41 10			1,058 43
St-Charles, village	13,700	105,850	830		22	35 90	44 14		22 94	35 00		989 98
St-Damase *	5,000	558,805	1,321	575	100	148 75						2,144 75
St-Denis, paroisse	4,000	420,615	1,136	718	70	111 97			71 54			2,107 51
St-Denis, village	42,350	143,855	719		15	87 32	132 30		55 80		9,410 00	10,419 42
St-Jude	2,000	297,305	910			110 23			70 43			1,090 66
St-Joseph, village	1,800	125,825	314		31	41 33						386 33
St-Hyacinthe, ville	343,000	2,123,225	5,308	5,308	23	675 73	911 35			200 00	46,065 00	58,491 08
P St-Hyacinthe, ville, diss.	750	77,000	308		55	11 75						374 75

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
ST-HYACINTHE.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
St-Hyacinthe, paroisse	7,200	592,031	2,368	.....	40	242 97	.....	.....	155 24	.....	.....	2,806 21
St-Hyacinthe-le-Confesseur	3,800	197,950	791	.....	38	58 12	.....	.....	37 13	.....	.....	924 25
Ste-Marie-Madeleine	3,000	276,225	871	46	83	82 86	36 52	.....	52 94	.....	.....	1,172 32
St-Thomas-d'Aquin	6,000	289,339	924	1,731	.....	78 30	.....	.....	50 03	.....	.....	2,783 33
Totaux	478,150	6,439,175	20,274	8,418	652	2,097 30	1,146 07	.....	779 34	385 00	55,475 00	89,226 71
ST-JEAN.												
Lacolle (St-Bernard) *	4,800	383,555	1,342	.....	144	123 52	21 76	.....	120 67	.....	.....	1,751 95
P Lacolle, diss	4,000	491,552	1,414	130	144	89 07	175 00	.....	25 71	.....	.....	1,977 78
St-Blaise	6,000	460,860	921	.....	37	40 66	.....	.....	53 30	40 00	.....	1,091 96
P St-Blaise, diss	800	159,750	303	.....	19	5 62	.....	.....	7 52	.....	.....	335 14
St-Jean, paroisse	4,500	471,920	1,136	260	17	60 74	.....	.....	38 81	30 00	.....	1,542 55
St-Jean, ville	80,500	2,699,254	10,797	.....	244	337 67	128 68	.....	.....	.....	5,293 00	16,800 35
P St-Jean, ville, diss	7,000	574,400	1,723	.....	569	53 37	183 00	.....	.....	.....	.....	2,528 37
St-Luc	2,340	299,930	959	.....	23	63 80	.....	.....	40 72	.....	.....	1,086 52
P St-Luc, diss	300	14,420	43	92	32	5 77	.....	.....	3 73	.....	.....	176 50
Ste-Marguerite-de-Blairfindie	10,900	574,173	1,377	3,308	89	103 31	24 40	.....	66 09	.....	.....	4,967 80
P Ste-Marguerite-de-Blairfindie, diss	250	29,200	53	16	16	4 78	.....	50 00	.....	.....	.....	139 78
St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix	3,000	260,410	860	43	30	57 83	24 40	.....	36 95	.....	.....	1,052 18
St-Valentin	3,000	366,375	842	.....	41	56 37	.....	.....	36 02	.....	.....	975 39
Totaux	127,390	6,785,799	21,770	3,849	1,405	1,002 51	557 24	50 00	429 52	70 00	5,293 00	34,426 27

Digitized by Google

Pointe-du-Lac No 1	10,150	240,900	1,093	......	31	114 01	38 58	20 00	......	200 00	1,988 00	3,508 59
Pointe-du-Lac No 2	800	59,460	148	......	7	15 71	......	......	10 04	......	......	180 75
St-Barnabé	19,000	586,515	1,272	1,001	250	216 67	48 80	......	138 44	......	2,204 00	5,130 91
St-Elie-de-Caxton *	3,000	246,077	820	......	120	133 42	......	20 00	85 25	......	......	1,178 67
St-Etienne *	3,900	266,700	1,067	263	102	174 56	......	20 00	......	100 00	......	1,726 56
St-Mathieu *	1,200	123,967	495	247	8	43 37	......	20 00	27 71	......	......	841 08
St-Sévère	5,200	288,150	516	2,487	150	83 37	......	......	53 56	......	......	3,289 93
Shawinigan	8,000	424,900	3,399	......	121	211 92	......	......	135 40	......	......	3,867 32
Shawinigan-Falls	95,000	1,101,000	5,500	3,598	515	181 17	......	......	......	40 00	......	9,834 17
P Shawinigan-Falls, diss	50	84,850	309	......	8	10 66	......	......	......	......	......	327 66
Trois-Rivières (banlieue)	3,000	469,836	1,409	......	51	73 54	......	......	46 99	......	......	1,580 53
Trois-Rivières, ville *	254,000	3,034,282	1,200	......	1,594	925 04	......	......	......	200 00	32,012 00	35,931 04
P Trois-Rivières, ville, diss	6,300	198,100	495	......	310	43 45	50 00	......	......	......	......	898 45
Yamachiche	69,300	1,045,435	2,090	241	......	325 72	46 48	......	......	......	3,687 00	6,390 20
St-Théodore-de-la-Grande-Anse	......	......	......	......	......	......	......	65 47	......	......	......	65 47
Totaux	483,900	8,325,647	20,778	8,024	3,416	2,615 58	183 86	145 47	537 62	540 00	39,891 00	76,131 53
TÉMISCOUATA.												
Cacouna, paroisse (St-Geo.-de-)	3,500	170,664	597	......	170	69 37	......	......	......	......	......	836 37
Cacouna, village	9,400	207,000	517	......	32	57 15	58 85	......	......	......	2,873 00	3,543 00
Fraserville (St-Edouard)	98,322	1,844,510	9,222	......	852	431 27	136 24	......	......	......	9,193 00	19,834 51
P Fraserville, diss	2,000	80,800	202	......	19	12 07	......	......	......	......	......	233 07
Ile-Verte	7,000	303,500	1,464	252	79	218 13	61 88	......	......	......	......	2,075 01
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	1,000	35,570	144	......	......	32 69	......	37 80	20 89	100 00	......	335 38
Notre-Dame-du-Lac *	18,000	193,839	1,221	......	......	153 11	......	......	......	50 00	1,200 00	2,624 11
Notre-Dame-du-Portage	2,300	122,330	442		38	58 21	30 94	......	......	......	......	569 15
Rivière-du-Loup	3,500	182,700	730	......	3	67 82	......	......	43 33	60 00	......	904 15
St-Antonin	31,000	210,587	750	......	93	115 08	......	......	......	......	......	958 08
St-Arsène	3,000	262,558	656	159	......	102 27	21 49	......	......	......	......	938 76
St-Benoit-Abbé	250	11,203	55	......	16	14 36	......	32 95	......	......	......	118 31
St-Clément	2,000	129,810	778	......	82	90 36	......	......	......	40 00	......	999 36
St-Cyprien	400	82,559	323	......	146	58 89	......	38 15	......	30 00	......	596 04
St-Eloi	2,000	150,444	601	80	116	94 11	30 94	......	......	100 00	......	1,022 05
St-Epiphane	8,100	167,261	386	97	36	145 84	......	......	......	......	......	664 84
St-Eusèbe	700	44,667	334	......	53	34 95	......	25 77	......	......	......	446 82
Ste-Françoise	3,000	53,475	748	406	62	68 69	......	43 45	......	......	......	1,328 14
St-Honoré	900	90,094	337	......	5	43 95	......	32 52	......	......	......	418 47
St-Hubert	3,975	86,910	119	912	119	112 07	......	......	......	40 00	......	1,302 07
St-Jean-de-Dieu	3,850	191,058	898	815	114	128 18	......	......	......	......	......	1,955 18
St-Louis-du Ha! Ha!	1,800	203,214	1,625	......	302	58 89	......	38 15	......	......	......	2,024 04
P St-Mathias-de-Cabano	10,000	158,707	952	634	102	149 43	......	25 77	......	100 00	......	1,963 20
St-Modeste	2,000	129,110	477	941	59	83 95	......	......	......	......	......	1,560 05
St-Paul-de-la-Croix	2,000	72,225	397	......	173	81 89	......	20 00	......	......	......	671 89
Ste-Rose-du-Dégelé	1,700	171,779	841	......	99	93 44	......	......	......	100 00	......	1,133 14

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
TÉMISCOUATA.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Trois-Pistoles No 1	32,500	255,884	1,023	248	130	161 36	251 66	.....	103 10	50 00	4,800 00	6,767 12
Trois-Pistoles No 2	3,500	193,366	1,225	707	58	93 34	.....	.....	.....	50 00	.....	2,133 34
Ecole Raudot	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....	20 00
Raudot-Canton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	48 79	.....	.....	.....	48 79
Ecole du Vieux Chemin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37 80	.....	.....	.....	37 80
Ecole Viel	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32 52	.....	.....	.....	32 52
Ecole de la Rivière Bleue	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32 52	.....	.....	.....	32 52
Total	257,697	5,865,834	27,064	5,251	2,958	2,838 07	592 00	466 19	167 32	720 00	18,071 00	58,127 58
TERREBONNE.												
P Côte-St-Gabriel	500	79,368	164	.....	4	11 25	.....	50 00	7 19	.....	.....	236 44
Coupalville	1,600	36,300	225	175	17	26 39	.....	.....	16 86	35 00	.....	495 25
Doncaster	1,800	71,125	711	.....	30	84 80	.....	26 08	54 18	.....	.....	906 06
Pincourt	1,200	19,040	144	282	18	14 45	.....	.....	9 23	.....	.....	467 68
Ste-Adèle	6,700	262,295	1,846	792	115	143 32	20 00	.....	91 51	.....	.....	3,007 73
Ste-Agathe-des-Monts	24,600	574,285	4,594	.....	125	257 81	24 40	.....	167 58	.....	2,100 00	7,268 79
P Ste-Agathe-des-Monts, diss	3,000	144,550	867	.....	48	15 46	.....	50 00	7 32	.....	.....	987 78
Ste-Anne-des-Plaines	27,000	599,520	2,811	3,550	147	167 67	50 94	.....	107 13	.....	1,505 00	8,338 74
St-Faustin *	3,400	166,350	745	69	47	108 22	.....	23 97	69 12	.....	.....	1,062 31
P St-Faustin et St-Jovite, diss	300	27,560	165	.....	14	16 27	.....	40 00	10 42	.....	.....	245 69
St-Hippolyte	800	52,320	789	.....	48	87 13	.....	31 95	55 67	250 00	.....	1,261 75
St-Janvier, paroisse	1,200	190,408	447	.....	51	58 94	.....	.....	32 55	.....	.....	581 49
St-Janvier, village	2,000	87,869	439	.....	36	30 56	.....	.....	19 53	.....	.....	525 09
St-Janvier No 1 (Bas de)	300	60,968	159	.....	12	17 97	.....	.....	10 91	.....	.....	198 98
St-Jérôme, paroisse	1,277	478,160	1,760	152	179	203 18	.....	.....	129 82	.....	.....	2,424 00
St-Jérôme, ville	119,000	1,515,550	7,577	.....	757	351 16	175 93	.....	.....	.....	12,150 00	21,011 09

Digitized by Google

									97 46		743 00	3,689 90
								31 95	52 63			1,296 95
						132 74			84 81			1,697 55
					59	17 85		50 00	11 40			411 25
		[illegible]	324		8	107 12			54 75			1,009 87
...pine, diss. *	1,200	186,795	840	3	8	24 84						301 84
Ste-Thérèse, paroisse	400	129,640	253		21	131 94			82 14			2,019 08
P Ste-Thérèse, paroisse, diss.	3,000	472,785	1,418	327	60	9 92			8 50			424 42
Ste-Thérèse, village	1,320	132,057	369		37	157 38	840 58		100 56		33,351 00	37,247 62
Terrebonne, paroisse	139,000	351,425	2,459	300	40	64 62			41 35	50 00		503 97
Terrebonne, ville	1,750	27,640	329		19	168 59	12[illegible] 58				11,771 00	14,914 17
P Terrebonne, ville, diss. *	69,000 / 500	363,930 / 80,650	2,781 / 203		73 / 38	8 20						249 20
Totaux	444,547	6,655,625	37,620	6,478	2,175	2,643 68	1,263 47	327 92	1,322 62	335 00	61,620 00	113,785 69
VAUDREUIL.												
Beauvoir	2,400	337,465	1,079	151	69	52 88						1,351 88
P Como	1,500	163,900	491		41	26 68	179 00	59 00	25 85			813 53
Como, diss. *	600	87,350	262	8	27	13 78						310 78
Dorion, village	2,150	283,395	425		31	26 69			17 05			499 74
Ile-Perrot *	300	370,545	1,297		83	79 46			50 77			1,510 23
Pointe-Fortune	1,000	37,850	113		55	17 84		21 74	12 08			219 66
P Pointe-Fortune, diss	400	47,350	227		28	8 16		50 00	4 53			317 69
Rigaud, paroisse	12,000	486,325	1,069	167	97	128 37			82 02			1,543 39
Rigaud, village	186,500	291,125	1,455		52	96 00	868 19		61 38	100 00	34,453 00	37,086 63
Ste-Justine-de-Newton	8,000	485,970	1,943		80	139 04			86 00			2,248 94
P Ste-Justine-de-Newton, diss.	600	63,550	187		12	3 79			4 36			207 15
St-Lazare	4,000	263,625	1,159	322	74	129 53			82 82			1,757 35
P St-Lazare, diss.	400	78,900	144		28	7 38		50 00	4 66			234 04
Ste-Marthe	4,000	289,320	1,070	70	55	135 01	20 85					1,350 86
P Ste-Marthe, diss. *	150	31,900	151			2 19		50 00	1 41			204 60
Très-St-Rédempteur	1,750	162,025	243		29	42 88			27 40	100 00		442 28
Vaudreuil	16,000	768,080	3,843	136	199	166 31	50 94		106 26		2,637 00	7,138 51
Hudson								66 84				66 84
Totaux	241,550	4,249,255	15,158	854	951	1,076 05	1,118 98	288 58	567 49	200 00	37,090 00	57,304 10
VERCHÈRES.												
Belœil, paroisse	3,000	388,058	545		32	51 23			32 73			660 96
Belœil, village	25,000	499,570	1,498		80	109 93	57 31				3,343 00	5,088 24
Contrecœur, paroisse	3,000	262,400	918		64	91 49			58 46			1,132 95
Contrecœur, village	2,700	258,000	774	20	125	64 82	21 49		41 41			1,046 72
St-Antoine	9,500	628,300	2,190		91	145 50	30 94		92 07			2,557 10
Ste-Julie	5,700	430,710	1,210		96	131 38	24 40		83 94			1,645 72
St-Marc	4,600	539,463	971		65	93 92	30 94		60 01			1,220 87
Ste-Théodosie	1,600	242,320	484		26	51 62			32 96			594 58

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
VERCHÈRES.—*Suite*	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Varennes, paroisse	8,000	548,425	1,096	107	279	100 23			64 04			1,646 27
Varennes, village	62,000	388,876	777		59	117 02	404 13		74 77		10,354 00	11,795 92
Verchères	30,050	764,400	2,100		46	163 88	61 88		104 71		3,310 00	5,786 47
Totaux	155,150	4,958,122	12,672	127	974	1,119,61	431 09		645 10		17,007 00	33,175 80
WOLFE.												
Beaulac	2,000	59,109	826		26	31 63			20 21			903 84
D'Israëli	15,000	161,990	583		205	170 67	90 87		109 05	200 00	4,350 00	5,708 59
P Dud-well	8,090	225,380	1,120		246	67 51	188 00					1,627 51
Dudswell, diss	2,000	81,182	893		100	57 27		02 67	35 17			1,148 12
Garthby	1,600	110,800	595		17	51 13			32 67			695 80
Ham-Nord	6,300	248,000	1,240		104	137 01		20 00	87 54			1,588 55
Ham-Sud (St-Joseph)	5,500	269,425	1,616	1,690	3	54 94			37 36			3,401 30
P Ham-Sud, diss	350	39,243	196		25	12 59		80 00				313 59
Ham-Sud-Ouest (St-Adrien)	1,680	123,417	700			51 03		31 91	32 61			815 55
Lac-Weedon	1,100	103,730	622		33	49 67			31 74			736 41
P Marbleton, village	2,500	119,470	716	836	101	24 83	180 00	50 00	15 87			1,923 70
Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham-Nord	3,000	79,729	487	362	69	64 62			41 23			1,023 85
St-Adolphe-de-Marbleton	1,100	39,440	267		74	42 98		22 45	27 46			433 89
St-Camille	6,000	178,000	1,590	900	38	92 76	20 00		59 64	35 00		2,735 40
St-Fortunat	1,510	153,233	795	856	165	84 02		20 00				1,920 02
Stratford (St-Gabriel) *	3,600	101,102	750	704	24	74 61		20 00				1,572 61
Weedon	8,000	360,545	753			91 81			57 86			902 67
P Weedon, diss	562	51,675	155		10	6 67		50 00	5 07			226 74
Weedon-Centre	6,000	175,310	870		59	62 09	24 75		39 68			1,061 52

Digitized by Google

WRIGHT.	90,032	3,301,481	18,144	7,343			1,943	1,580 35	578 50	377 03	858 40	310 00	6,633 00	37,747 28
Aumond, canton	1,100	50,170	501	60	74		66 27			21 74	42 34			765 35
Aylmer	25,200	275,710	2,757		577		154 83	146 95				50 00	10,001 00	13,688 78
P Aylmer, diss	5,300	378,685	208		332		67 47	206 00						813 47
P Aylwin	2,770	44,085	550		248		68 08			120 00	43 77			1,029 85
Aylwin, diss	200	11,450	123		22		10 02			20 00				175 02
Bouchette	3,500	79,832	1,589		157		137 78			20 00	88 04			1,991 82
Cameron	1,200	355,250	532		53		60 44			23 97	38 62			708 03
Cantley	1,350	39,918	579		25		64 09				39 26			707 35
P Cantley, diss	900	20,075	120		35		22 95			50 00	11 89			239 84
Cantons Unis-Black et Bigelow*	1,000	97,084	685	100	44		44 53			20 00				898 53
P Eardley	5,000	420,000	1,193		52		73 69				51 12			1,369 81
Eardley, diss	1,200	126,204	414		45		57 20			26 08	32 51			574 79
Egan	400	30,385	342		18		52 84			42 91	38 13			498 88
P Egan, diss	250	5,650	113		8		6 83			50 00				177 83
Egan-Ouest	400	7,355	128		2		6 79				4 34			141 13
Grace field*	3,000	13,861	554		4		26 19			20 00				604 19
Hinks	950	33,693	436		28		75 87			23 97	49 10	50 00		662 94
Hull, commissaires catholiques	128,862	3,660,157	20,033				2,791	1,200 09	358 70					33,442 79
P Hull, commissaires protestants	15,000	747,584	2,990	1,495			431	97 71	204 00					5,217 71
P Hull, canton	4,500	230,351	1,418	190			102	105 44			66 62			1,888 06
Hull, canton, diss	225	23,664	118				7	6 63		21 74	4 99			158 36
P High-Falls	550	18,575	192				23	15 52		50 00				280 52
La-Minerve	1,450	60,593	505				52	25 23		20 00	16 72			718 35
Lac-Windigo	200	16,710	334				5	18 02			12 15			444 17
Lowe	2,400	61,775	617	431			134	105 18						1,285 18
P Lowe, diss	300	5,000	122				53	8 73		50 00	5 18			238 91
P Lowe-Sud	325	85,590	128				59	12 22		50 00	7 81			257 03
Maniwaki	10,000	127,940	2,302				535	137 99	38 58	26 08	91 68	35 00		3,156 33
P Maniwaki, diss	1,350	32,920	427				25	20 94		50 00	9 87			532 81
P Masham	2,500	59,000	750				90	47 60		120 00	34 65			1,048 25
Masham, diss*	150	4,275	42				9	6 03		50 00				107 63
Northfield et Wright	1,100	34,781	1,739				100	74 55			45 14			1,964 72
P Northfield et Wright, diss	800	27,450	545				35	20 30		120 00	15 86			736 60
P Northfield-Centre*	860	37,850	151					10 57		50 00	6 75			218 32
Pointe-Gatineau	20,000	188,447	2,823	831			69	153 63	136 24		98 14			4,110 98
Robertson et Pope*	4,000	47,946	1,438				132	42 11		25 00				1,637 11
St-Alphonse-de-Lytton	1,446	15,000	616				22	30 17		25 00				693 17
Ste-Cécile-de-Masham	17,000	52,775	650				318	130 31			83 26			1,190 57
St-Edouard-de-Wakefield	550	45,215	316				28	46 18		26 08	29 51			445 77
St-Etienne-de-Chelsea	2,000	90,403	904				117	86 77			59 82			1,167 59
P St-Etienne-de-Chelsea, diss	3,000	47 230	531				122	52 18		80 00	28 96			814 14

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—*Suite.*

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'écoles, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.						Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux instit. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	$		$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
WRIGHT.—*Suite.*													
St-Jean-de-Wakefield	250	15,910	111	.....	23	18 33	.....	31 91	11 71	.....	.....	.....	195 95
St-Joseph-de-Wakefield *	1,000	35,828	179	.....	70	27 75	.....	.....	17 73	150 00	.....	.....	444 48
St-François-Régis	1,200	93,700	312	.....	14	28 82	.....	.....	18 41	40 00	.....	.....	413 23
Ste-Philomène-d'Egan	2,090	41,660	1,134	.....	115	79 07	.....	20 00	50 53	.....	.....	.....	1,368 60
Templeton-Est	4,400	110,150	1,762	325	163	181 31	.....	20 00	113 74	.....	.....	.....	2,365 05
P Templeton-Est, diss.	1,600	44,086	661	.....	97	47 10	.....	140 00	32 20	.....	.....	.....	977 30
Templeton-Ouest	1,800	77,805	1,167	350	53	109 56	.....	.....	69 18	.....	.....	.....	1,748 74
P Templeton-Ouest, diss.	1,300	175,690	430	40	19	28 61	.....	75 00	19 10	.....	.....	.....	629 71
P Vallée-Gatineau	400	16,800	84	.....	5	6 01	.....	50 00	3 84	.....	.....	.....	194 85
P Wakefield	750	38,405	2,688	.....	35	19 21	.....	80 00	12 27	.....	.....	.....	2,834 48
P Wakefield-Nord	700	17,025	85	.....	98	16 49	.....	50 00	10 54	.....	.....	.....	255 03
Lower Northfield et Hinks	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	.....	.....	.....	.....	50 00
Canton Falls	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....	.....	20 00
Lucerville (Canton Eardley)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28 27	.....	.....	.....	.....	28 27
White-Fish-Lake	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	.....	.....	50 00
Montcerf	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100 00	.....	.....	100 00
Backatong	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150 00	.....	.....	150 00
Blake	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	.....	.....	50 00
Danford Lake	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100 00	.....	.....	100 00
Totaux	296,727	8,375,870	68,246	3,837	7,716	4,073 33	1,090 47	1,767 75	1,414 82	850 00	10 00	198,996 37	
YAMASKA.													
Baie-de-Febvre	30,000	764,045	1,523	.....	383	184 55	67 08	.....	117 92	.....	2,647 00	4,922 55	
Pierreville, paroisse (N.-D. de)	1,275	146,185	408	.....	.....	53 68	.....	.....	33 66	150 00	.....	644 34	
Pierreville, village, (N.-D. de)	200	75,000	462	.....	.....	43 95	77 40	.....	28 08	.....	.....	611 43	
St-Bonaventure-d'Upton	5,400	320,850	1,604	.....	104	122 74	.....	.....	.....	100 00	.....	1,930 74	

Digitized by Google

										50 00		2,412 35
					50	64 62	30 94		41 29		2,427 00	3,209 85
			452	418	40	66 17			42 28	50 00		1,074 45
[illegible]	4,000	374,126	1,130	93	120	165 53						1,517 53
St Guillaume d'Upton	14,500	96,300	727		33	87 52	77 22				3,500 00	4,424 74
St Guillaume, village	7,500	508,440	2,033	1,616	123	176 99			113 08			4,065 07
St-Joachim-de-Courval	21,500	148,815	937	59	67	92 56	30 94		59 14		3,995 00	5,731 64
St-Michel, village	8,120	189,700	701		20	51 42				50 00		822 42
St Michel No 1	15,000	101,609	503		97	74 32	30 94		47 40		3,437 00	4,189 75
St Michel No 2	1,000	63,050	151		18	26 39			16 86			212 25
St-Michel No 3	475	30,000	60		14	18 14			11 59			103 73
St-Michel No 4		49,300	111		11	17 75			11 34			151 09
St-Michel No 5	400	28,500	114		12	10 18			6 51			142 69
St-Michel No 6	545	33,400	90		10	15 54			9 92			137 44
St-Michel No 8	400	27,775	123		13	9 09			6 38			152 37
St-Michel No 9	450	41,305	200		19	15 52			9 92			250 44
St-Michel No 10	400	33,045	108		0	12 09			8 37			197 40
St-Pie-de-Guire	1,000	211,070	784	49	32	123 03						968 03
St-Pierre	150		131		8	11 93						155 93
St-Thomas-de-Pierreville, par.	2,500	405,520	531	974	65	84 61			54 00	40 00		1,748 07
St-Thomas-de-Pierreville, vil.	10,000	413,481	1,250			113 33			72 41		3,576 00	5,011 74
St-Zéphirin	3,000	200,000	1,201	240	50	130 01						1,687 01
Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	3,800	245,875	677	410		54 33				250 00		1,400 33
Totaux	160,040	5,076,316	17,753	5,486	1,420	1,054 22	314 52		690 30	600 00	19,582 00	47,890 04

Digitized by Google

RÉCAPITULATION.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.		Contributions du gouvernement.						Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Argenteuil	90,144	2,564,424	21,260	3,391	3,957	1,529 10	717 40	2,069 90	741 80	1,200 00	4,197 00	39,063 29
Arthabaska	292,475	4,283,08[illegible]	28,500	3,418	1,672	2,253 80	823 40	358 62	1,077 43	845 00	42,788 00	81,736 25
Bagot	165,250	5,478,856	19,630	1,093	1,188	1,744 03	226 49	140 00	972 68	1,025 00	14,226 00	40,245 20
Beauce	461,303	8,144,938	49,504	22,505	4,467	4,395 03	1,666 56	604 75	1,948 28	1,465 00	54,221 00	138,176 64
Beauharnois	493,650	7,795,086	30,933	128	2,250	2,107 72	1,811 66	.....	464 89	.....	45,011 00	82,715 27
Bellechasse	156,800	3,366,684	14,794	4,514	1,793	1,841 73	392 04	153 19	503 10	775 00	13,846 00	38,602 06
Berthier	248,875	5,880,103	16,396	3,005	1,604	1,938 98	284 22	43 45	1,154 15	1,040 00	25,451 00	50,976 83
Bonaventure	94,677	2,092,443	18,408	5,678	2,750	2,537 42	621 10	2,400 64	1,322 28	1,670 00	2,223 00	37,290 44
Brome	60,365	4,024,009	17,981	2,195	1,907	1,249 74	924 93	402 40	468 43	890 00	.....	26,018 50
Chambly	218,260	7,516,511	20,903	895	3,268	1,239 93	875 78	.....	507 82	75 00	16,627 00	44,451 53
Champlain	320,575	11,586,838	43 710	6,393	4,332	3,267 03	450 34	340 66	1,187 72	2,200 00	23,990 00	85,870 75
Charlevoix	77,320	4,171,685	11,360	98	2,131	1,876 00	404 56	351 49	163 35	345 00	5,716 00	22,445 10
Châteauguay	108,300	6,561,653	18,960	1,137	1,475	1,317 85	528 62	183 31	671 78	155 00	6,614 00	31,048 56
Chicoutimi	378,900	4,300,305	24,011	3,133	2,213	1,604 36	1,691 63	556 26	341 41	1,215 00	35,574 00	70,339 66
Compton	139,504	6,369,070	40,969	8,741	5,550	2,346 53	1,683 69	1,863 44	797 69	805 00	1,852 00	64,608 35
Deux-Montagnes	114,070	4,268,655	16,132	2,686	704	1,388 77	213 66	76 37	809 41	255 00	10,299 00	32,558 71
Dorchester	102,550	3,944,762	17,811	13,607	1,869	2,006 04	214 61	547 17	789 25	1,480 00	5 570 00	43,894 07
Drummond	118,200	3,286,807	24,335	1,212	1,117	1,544 10	688 66	320 60	660 60	910 00	9,289 00	40,076 96
Gaspé	82,575	2,512,763	21,34[illegible]	1,604	2,717	2,932 51	698 80	3,360 49	1,199 39	2,165 00	648 00	37,001 25
Hochelaga	2,372,493	104,691,472	349,04[illegible]	21,586	53,902	11,470 34	1,292 1[illegible]	60 00	1,012 53	315 00	75,032 00	513,805 01
Huntingdon	65,895	4,073,305	17,77[illegible]	1,201	2,544	1,356 47	659 57	112 16	816 75	335 00	4,499 00	29,293 75

Digitized by Google

Iberville	112,191	4,183,801	13,892	961	595	936 93	449 92	150 00	501 34	.....	27,757 00	45,004 19		
Jacques-Cartier	884,070	10,040,240	35,360	823	4,208	1,544 77	1,311 87	.....	435 24	.....	106,460 00	150,238 88		
Joliette	425,905	6,936,734	22,388	718	1,188	2,161 58	1,402 35	186 84	871 05	395 00	44,796 00	74,166 82		
Kamouraska	370,970	4,406,687	15,021	3,347	1,704	1,789 23	1,189 16	122 39	150 90	2,055 00	45,841 00	71,219 08		
Labelle	151,038	4,660,497	43,801	2,440	4,333	3,014 21	595 76	1,743 52	1,664 27	1,005 00	2,615 00	61,211 76		
Lac-St-Jean	212,771	6,054,009	23,874	11,588	2,000	1,947 40	405 75	626 94	895 03	630 00	10,057 00	52,604 12		
Laprairie	60,075	4,441,466	10,938	812	881	808 12	239 27	.....	584 70	100 00	4,090 00	17,445 09		
L'Assomption	315,600	4,848,490	14,811	138	936	1,424 58	1,003 70	20 00	592 13	105 00	32,110 00	51,146 41		
Laval	103,000	2,65..803	8,764	959	747	971 50	74 40	.....	566 20	.....	16,575 00	28,057 22		
Lévis	998,475	6,744,180	18,103	1,495	4,390	2,542 54	1,633 62	100 00	644 15	1,175 00	99,141 00	120,174 31		
L'Islet	81,185	3,214,158	9,927	5,402	1,501	1,392 27	313 02	219 45	164 04	800 00	3,751 00	23,570 78		
Lotbinière	120,900	4,130,123	14,394	3,739	3,484	1,946 27	369 41	82 30	840 45	550 00	10,593 00	36,003 43		
Maskinongé	118,350	4,870,129	14,533	2,578	1,514	1,529 84	166 02	120 32	536 14	410 00	7,697 00	26,084 92		
Matane	103,300	2,784,857	10,026	10,041	2,190	2,400 23	284 74	412 77	893 21	3,745 00	3,608 00	43,870 95		
Mégantic	283,005	4,874,494	26,651	4,821	5,161	2,058 90	1,262 47	1,184 51	855 54	1,140 00	13,965 00	57,609 48		
Missisquoi	203,000	6,004,024	22,908	2,350	2,270	1,740 75	1,803 02	583 88	805 20	645 00	27,450 00	60,098 85		
Montcalm	139,150	3,614,172	11,097	304	322	1,200 90	360 05	259 53	649 49	1,170 00	13,387 00	28,810 03		
Montmagny	117,100	3,225,374	9,005	5,778	1,743	1,442 75	284 47	161 22	391 07	950 00	9,719 00	29,454 50		
Montmorency	58,850	3,203,810	9,600	790	1,840	1,206 02	314 15	135 80	590 67	5,395 00	3,397 00	23,490 73		
Montréal, cité	4,595,473	184,157,575	754,000	.....	52,395	21,753 25	5,413 06	.....	.....	200 00	110,236 00	944,397 31		
Napierville	64,860	3,578,391	8,084	257	411	832 13	169 26	.....	530 32	260 00	7,178 00	18,621 71		
Nicolet	854,500	6,400,489	23,080	7,200	1,589	2,580 00	1,012 45	107 82	530 32	2,105 00	56,797 00	96,213 59		
Pontiac	88,966	4,240,736	37,410	2,833	2,685	2,472 19	711 55	2,071 50	1,186 47	900 00	2,200 00	52,486 71		
Portneuf	223,025	5,271,472	23,772	5,274	4,254	2,654 60	628 92	346 87	1,305 32	8,675 00	14,749 00	61,059 71		
Québec, cité	509,077	26,446,072	19,355	76,144	2,671	6,324 01	3,011 36	.....	.....	.....	84,637 00	152,142 37		
Québec, comté	422,582	5,121,530	24,500	4,770	5,314	2,097 59	710 38	724 96	1,290 68	2,160 00	30,443 00	78,616 61		
Richelieu	202,210	5,204,833	10,072	100	1,853	1,895 62	376 37	.....	721 07	290 00	20,038 00	44,346 06		
Richmond	215,200	4,475,731	20,445	2,457	5,403	1,740 71	1,211 04	358 96	531 93	845 00	4,000 00	44,792 64		
Rimouski	132,350	2,802,003	12,357	2,047	1,241	1,542 16	1,738 9.	228 88	12 89	840 00	29,348 00	49,345 84		
Rouville	178,125	6,401,904	14,574	3,303	1,063	1,307 06	770 59	135 00	743 94	460 00	25,050 00	48,006 59		
Saguenay	28,895	706,100	3,797	467	756	843 32	214 05	2,348 37	313 24	665 00	1,453 00	10,761 01		
Shefford	192,550	6,474,784	35,015	5,720	3,448	2,343 14	1,021 86	363 48	1,311 78	2,540 00	23,353 00	75,702 28		
Sherbrooke	531,855	9,944,401	33,142	875	4,500	1,825 94	2,407 90	356 81	441 79	1,140 00	488 96	98,625 44		
Soulanges	84,080	2,05..240	10,737	525	2,207	971 29	306 84	.....	588 67	100 00	4,850 00	22,607 20		
Stanstead	328,200	4,430,108	29,749	5,157	1,909	2,417 14	469 65	.....	600 05	655 00	34,206 00	75,799 01		
St-Hyacinthe	473,150	6,459,175	20,274	652	2,097 30	1,146 07	.....	.....	779 34	385 00	55,475 00	99,228 71		
St-Jean	127,300	6,785,799	21,770	3,349	1,405	1,002 51	537 24	50 00	440 52	70 00	5,293 00	33,446 27		
St-Maurice	483,900	8,325,647	20,776	3,024	3,416	2,615 56	183 80	145 47	537 62	540 00	39,891 00	70,131 53		
Témiscouata	257,697	5,865,634	27,064	5,251	2,958	4,838 07	592 00	466 19	167 32	720 00	18,071 00	58,127 58		
Terrebonne	444,547	6,655,625	37,620	6,478	2,175	2,643 86	1,203 47	327 92	1,322 62	335 00	61,620 00	113,785 69		

Digitized by Google

RÉCAPITULATION.—*Suite.*

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.

MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires ndépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles, y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1908-09.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1908-09.	Aux municipalités rurales payant aux instituteur un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Vaudreuil	241,550	4,249,255	15,198	854	951	1,076 05	1,118 98	288 58	567 49	200 00	37,090 00	57,304 10
Verchères	155,150	4,958,122	12,672	127	974	1,119 61	631 09	.....	645 10	.....	17,007 00	33,175 80
Wolfe	99,932	3,301,581	18,144	7,223	1,943	1,580 35	578 90	377 03	858 40	310 00	6,633 00	37,747 28
Wright	296,727	8,375,870	68,246	3,837	7,710	4,073 33	1,990 47	1,767 75	1,414 82	850 00	1,001 00	98,996 37
Yamaska	160,040	5,076,366	17,753	5,486	1,420	1,954 22	314 52	.....	690 30	690 00	19,582 00	47,890 04
Totaux	22,378,330	699,920,723	2,511,227	334,359	262,813	159,369 09	59,605 65	30,974 32	47,908 02	65,400 00	1,649,344 00	5,119,000 08

Digitized by Google

APPENDICE N° V

STATISTIQUE GÉNÉRALE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, DES ÉCOLES MODÈLES ET DES ACADÉMIES, D'APRÈS LES BULLETINS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

Digitized by Google

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires,		Sous le contrôle de la minorité catholique.		Écoles indépendantes.		Écoles de garçons.		Écoles de filles.	
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.
Argenteuil	13	421	16	636	1	41	.....	.....	.....	.....
Arthabaska	132	4,238	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	252
Bagot	84	3,123	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	292
Beauce	276	8,846	.....	.....	1	19	4	205	4	343
Beauharnois	50	2,671	.....	.....	.....	.....	4	555	6	840
Bellechasse	94	3,372	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	75
Berthier	71	3,548	.....	.....	.....	.....	3	111	6	381
Bonaventure	74	2,553	10	284	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Brome	21	633	1	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chambly	30	1,126	.....	.....	.....	.....	1	115	4	259
Champlain	139	6,398	.....	.....	.....	.....	1	58	1	385
Charlevoix	84	2,846	.....	.....	4	40	.....	.....	2	171
Châteauguay	46	1,444	7	335	2	138	1	98	4	197
Chicoutimi	82	2,958	.....	.....	4	191	2	129	3	568
Compton	67	2,343	13	507	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Deux-Montagnes	59	2,119	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	114
Dorchester	129	4,067	.....	.....	1	4	.....	.....	1	36
Drummond	83	2,570	6	324	.....	.....	.....	.....	1	113
Gaspé	96	3,683	5	160	1	46	.....	.....	.....	.....
Hochelaga	43	5,654	3	450	5	1,651	14	2,504	13	1,829
Huntingdon	17	601	6	174	.....	.....	1	53	.....	.....
Iberville	48	1,478	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	178
Iles-de-la-Madeleine	16	1,031	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Jacques-Cartier	35	1,357	.....	.....	.....	.....	1	169	4	269
Joliette	87	3,812	.....	.....	2	63	3	149	7	654
Kamouraska	109	3,239	.....	.....	1	13	2	72	3	125
Labelle	117	4,481	.....	.....	1	16	.....	.....	.....	.....
Lac-St-Jean	116	3,890	.....	.....	4	107	.....	.....	.....	.....
Laprairie	28	1,104	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	128
L'Assomption	52	2,144	.....	.....	.....	.....	2	153	5	373
Laval	27	1,332	.....	.....	1	37	1	70	2	114
Lévis	71	3,014	.....	.....	1	12	4	611	6	486
L'Islet	71	2,237	.....	.....	.....	.....	1	29	1	25
Lotbinière	103	3,327	.....	.....	4	88	2	111	1	78

Digitized by Google

CATHOLIQUES.

ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Écoles mixtes (garçons et filles.)			Élèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Élèves catholiques.	Élèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
30	532	566	1,088	10	1,098	781	....	....	....	23	7	1	....	3	34
130	1,984	2,002	4,235	3	4,238	3,320	1	1	....	110	29	....	....	3	144
80	1,410	1,421	3,120	3	3,123	2,496	....	....	....	81	9	....	....	8	98
269	4,019	4,298	8,858	7	8,865	6,675	....	....	....	212	64	....	1	24	301
40	643	633	2,671	....	2,671	2,218	....	....	....	59	1	....	....	17	77
92	1,627	1,670	3,372	....	3,372	2,430	....	....	....	75	15	....	....	11	101
62	1,509	1,547	3,546	2	3,548	2,634	....	....	....	58	6	....	1	18	84
84	1,345	1,492	2,816	21	2,837	1,890	....	....	....	72	12	....	....	....	84
22	341	316	645	12	657	467	....	....	....	20	2	....	....	....	22
25	404	348	1,123	3	1,126	715	....	....	....	25	1	....	2	8	36
137	3,067	2,888	6,390	8	6,398	4,677	....	....	....	131	18	....	2	14	165
86	1,360	1,355	2,886	....	2,886	2,164	....	....	....	66	26	1	....	2	95
50	808	814	1,917	....	1,917	1,438	....	....	2	49	3	1	....	5	60
81	1,243	1,209	3,149	....	3,149	2,262	....	....	....	72	18	2	....	8	100
80	1,459	1,391	2,841	9	2,850	1,862	....	....	....	64	24	....	....	....	88
57	1,014	991	2,119	....	2,119	1,664	....	....	....	56	1	....	....	3	60
129	2,025	2,010	4,059	12	4,071	2,908	....	....	....	98	32	....	....	5	135
88	1,323	1,458	2,891	3	2,894	2,104	....	....	....	72	19	....	....	5	96
102	1,966	1,923	3,867	22	3,889	2,741	....	1	....	66	32	1	....	2	102
24	1,721	1,701	7,671	84	7,755	6,327	7	1	....	38	11	....	55	62	174
22	369	353	772	3	775	553	1	....	....	22	1	....	....	....	24
45	661	639	1,478	....	1,478	948	....	....	....	35	14	....	....	4	53
16	560	471	1,031	....	1,031	674	....	....	....	16	....	....	....	....	16
30	451	468	1,351	6	1,357	1,120	....	....	....	30	1	....	4	7	42
79	1,552	1,520	3,869	6	3,875	2,759	1	....	....	78	6	....	....	22	107
105	1,619	1,436	3,252	....	3,252	2,632	....	....	....	104	8	....	....	2	114
118	2,237	2,260	4,465	32	4,497	3,089	....	1	....	98	22	1	....	8	130
120	2,005	1,992	3,997	....	3,997	2,948	....	....	....	75	45	3	....	....	123
26	526	450	1,104	....	1,104	815	....	....	....	28	....	....	....	2	30
45	842	776	2,144	....	2,144	1,736	4	....	....	47	4	....	....	10	62
25	605	580	1,367	2	1,369	1,126	....	....	....	25	8	....	2	3	38
62	992	937	3,022	4	3,026	2,371	1	2	....	67	6	....	6	8	90
69	1,130	1,053	2,237	....	2,237	1,696	....	....	....	68	5	....	....	1	74
104	1,639	1,587	3,415	....	3,415	2,761	....	....	....	108	4	....	....	4	116

Digitized by Google

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Sous le contrôle de la minorité catholique.		Écoles indépendantes		Ecoles de garçons.		Écoles de filles	
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nambre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.
Maskinongé	59	2,503	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Matane	109	3,201	.....	.....	1	20	.....	.....	.....	.....
Mégantic	94	2,568	3	74	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Missisquoi	47	1,864	1	80	.....	.....	2	200	1	194
Montcalm	53	2,320	.....	.....	.....	.....	3	157	4	239
Montmagny	51	2,028	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	51
Montmorency	35	1,564	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	45
Montréal, cité	10	1,315	.....	.....	4	813	1	315	2	543
Napierville	31	1,207	.....	.....	.....	.....	1	50	2	123
Nicolet	157	5,405	.....	.....	.....	.....	1	41	4	255
Pontiac	68	2,481	5	126	2	59	.....	.....	1	74
Portneuf	113	3,787	.....	.....	1	19	1	32	4	187
Québec, cité	15	1,043	.....	.....	1	136	2	67	1	28
Québec, comté	45	2,183	.....	.....	5	183	2	84	3	260
Richelieu	54	2,619	.....	.....	.....	.....	1	74	3	518
Richmond	40	1,300	13	381	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rimouski	65	1,997	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	96
Rouville	67	2,342	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	194
Saguenay	28	879	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Shefford	96	3,417	.....	.....	.....	.....	1	198	2	285
Sherbrooke	21	984	1	66	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Soulanges	28	1,040	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	144
Stanstead	30	975	4	98	.....	.....	.....	.....	2	192
St-Hyacinthe	64	2,405	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	159
St-Jean	34	1,507	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	171
St-Maurice	56	2,343	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Témiscouata	160	5,605	.....	.....	4	140	.....	.....	3	184
Terrebonne	90	4,033	.....	.....	.....	.....	1	255	6	629
Trois-Rivières	4	800	.....	.....	.....	.....	2	507	1	260
Vaudreuil	43	1,639	.....	.....	1	48	.....	.....	2	116
Verchères	38	1,399	.....	.....	.....	.....	1	47	3	171
Wolfe	87	3,192	6	112	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Wright	80	3,733	6	119	.....	.....	3	327	.....	.....
Yamaska	102	3,716	.....	.....	1	70	.....	.....	3	214
Totaux	4,644	177,074	106	3,950	53	3,954	69	7,546	149	13,617

Digitized by Google

CATHOLIQUES.—*Suite.*

ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Écoles mixtes (garçons et filles.)			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.			Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés sous contrôle.	Non brevetés indépendants.	Brevetées.	Non brevetées sous contrôle.	Non brevetées indépendantes.			
59	1,244	1,259	2,500	3	2,503	1,850	....	.....	....	59	6	.....	..	....	65
110	1,743	1,478	3,221	.....	3,221	2,225	1	...	...	78	33	.....	.....	....	112
97	1,364	1,298	2,659	3	2,662	1,929	....	....	....	83	12	....	....	5	100
45	803	747	1,927	17	1,944	1,379	....	.....	....	39	3	...	1	14	57
46	972	952	2,320	.. .	2,320	1,796	..	.....	....	53	3	....	....	6	62
50	1,030	947	2,026	2	2,028	1,541	....	.....	....	48	4	....	....	4	56
33	727	792	1,564	....	1,564	1,146	....	...	....	29	3	....	....	10	42
11	544	726	2,112	16	2,128	1,635	....	..	....	10	10	.....	....	41	61
28	510	524	1,205	2	1,207	794	1	.....	....	28	1	....	....	3	33
152	2,484	2,625	5,405	...	5,405	3,997	....	.....	....	154	15	.....	....	8	177
74	1,295	1,297	2,645	21	2,666	1,735	2	.....	....	59	11	2	....	4	78
109	1,851	1,736	3,795	11	3,806	2,693	....	.....	....	100	16	.....	....	10	126
13	534	540	1,169	10	1,179	950	1	.....	....	20	.....	.....	....	7	28
45	1,040	982	2,341	25	2,366	1,880	....	.....	....	45	5	....	....	12	62
50	1,054	973	2,619	.....	2,619	2,020	....	.....	....	43	10	.....	1	14	68
53	808	873	1,673	8	1,681	1,107	...	.....	....	43	10	.....	.....	....	53
64	989	912	1,997	.....	1,997	1,402	....	.....	...	54	11	.....	....	2	67
64	1,052	1,096	2,334	8	2,342	1,801	....	.....	....	60	5	.....	....	11	76
28	437	442	879	.....	879	694	2	.....	...	16	8	.....	....	5	31
93	1,514	1,420	3,380	31	3,417	2,505	....	.....	...	77	24	.....	3	9	113
22	498	552	1,015	35	1,050	744	....	. ..	....	18	6	.....	....	2	26
25	452	444	1,037	3	1,040	857	2	.....	....	21	2	.....	....	4	29
32	459	422	1,044	29	1,073	699	.. .	.....	....	29	5	.....	....	5	39
62	1,101	1,145	2,405	.....	2,405	1,756	....	.....	...	64	4	....	....	8	76
33	685	651	1,507	....	1,507	995	....	.....	...	35	4	....	...	4	43
50	1,216	1,127	2,343	.....	2,343	1,771	1	.....	....	46	15	.....	....	3	65
161	2,800	2,761	5,745	.....	5,745	4,212	....	.....	....	116	66	.....	....	5	187
83	1,594	1,555	4,033	1	4,033	2,991	1	1	....	73	9	.....	5	18	107
1	15	18	800	....	800	616	2	.....	....	1	.....	.....	8	5	16
42	826	745	1,685	2	1,687	1,332	....	.....	....	40	7	.....	....	4	51
34	536	595	1,399	.....	1,399	1,020	2	.....	....	32	4	.....	1	5	44
93	1,740	1,564	2,293	11	3,304	2,471	....	.... .	....	80	15	.....	....	5	100
83	1,509	2,016	3,783	69	3,852	2,739	....	.....	....	81	19	.....	4	4	108
100	1,777	1,795	3,786	.....	3,786	2,859	....	.....	....	95	14	.....	...	12	121
4,585	82,241	81,574	184,419	559	184,978	137,148	27	7	2	4,077	814	12	97	518	5,554

Digitized by Google

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Argenteuil	1,051	47	288	36	562	271	149	88	28
Arthabaska	4,193	45	98	40	1,811	1,279	880	259	9
Bagot	3,123	.....	46	.....	1,194	902	683	329	15
Beauce	8,823	42	45	4	3,971	2,834	1,631	413	16
Beauharnois	2,646	25	868	25	1,074	748	532	316	1
Bellechasse	3,372	.....	1	.....	1,280	1,008	787	292	5
Berthier	3,548	.....	72	.....	1,796	1,032	520	183	17
Bonaventure	2,607	230	722	114	1,162	867	559	248	1
Brome	634	23	129	18	323	200	88	43	3
Chambly	1,107	19	215	19	491	311	199	116	9
Champlain	6,374	24	191	18	2,948	1,921	1,104	408	17
Charlevoix	2,886	.....	.....	.....	1,077	911	661	223	14
Châteauguay	1,860	57	435	42	739	601	367	194	16
Chicoutimi	3,149	.....	31	.....	874	958	759	558	.....
Compton	2,819	31	497	23	1,243	779	539	241	48
Deux-Montagnes	2,088	31	192	12	925	548	401	220	16
Dorchester	3,901	170	218	105	1,677	1,272	829	288	5
Drummond	2,869	25	271	7	1,336	798	563	194	3
Gaspé	3,366	523	564	242	1,557	1,139	839	317	37
Hochelaga	7,005	750	2,146	408	4,543	1,704	955	426	127
Huntingdon	704	71	348	57	282	251	158	82	2
Iberville	1,478	.....	143	.....	579	433	312	149	5
Iles-de-la-Madeleine	1,031	.....	265	.....	486	298	200	47	.....
Jacques-Cartier	1,346	11	175	6	527	392	258	160	20
Joliette	3,837	38	69	22	1,814	1,110	665	239	47
Kamouraska	3,252	.....	29	.....	838	856	829	492	237
Labelle	4,236	261	470	64	2,212	1,286	756	226	17
Lac-St-Jean	3,997	.....	11	.....	1,021	1,130	1,097	749	.....
Laprairie	1,104	.....	188	.....	435	324	225	120	.....
L'Assomption	2,137	7	279	7	843	616	482	188	15
Laval	1,369	.....	251	.....	604	416	239	104	6
Lévis	3,016	10	348	4	1,450	800	592	170	14
L'Islet	2,237	.....	38	.....	700	610	487	307	133
Lotbinière	3,269	146	190	21	1,175	933	853	431	23

Digitized by Google

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLÉMENTAIRE.

Groupement des matières.	COURS ÉLÉMENTAIRE : 4 ANNÉES.			
	PREMIER DEGRÉ : 3 ANNÉES.			SECOND DEGRÉ : 1 ANNÉE.
	1ère année.	2ème année.	3ème année.	4ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances. Lecture latine.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.
LANGUE ANGLAISE.	....	Petits exercices de langage. Elément de la lecture.	Petits exercices de langage. Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire.	Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales.

Digitized by Google

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Maskinongé	2,503	.....	.....	.....	1,184	720	416	162	21
Matane	3,221	.....	22	.....	1,387	1,026	604	196	8
Mégantic	2,612	50	266	23	1,149	807	535	166	5
Missisquoi	1,895	49	480	38	954	575	297	104	14
Montcalm	2,299	21	179	16	876	706	487	251	.....
Montmagny	2,026	2	23	2	734	576	518	177	23
Montmorency	1,549	15	84	9	669	427	321	115	32
Montréal, cité	1,865	263	637	119	1,209	487	252	137	43
Napierville	1,194	13	183	13	517	341	252	92	
Nicolet	5,376	29	.....	.....	2,300	1,712	997	376	20
Pontiac	1,657	1,009	692	187	1,295	627	474	268	12
Portneuf	3,716	90	127	21	1,570	1,111	764	320	41
Québec, cité	1,000	179	128	8	715	353	95	13	3
Québec, comté	2,270	96	249	53	1,123	699	357	159	28
Richelieu	2,619	.....	35	.....	1,332	658	452	160	17
Richmond	1,648	33	222	18	822	440	293	124	2
Rimouski	1,997	.....	40	.....	821	529	454	171	22
Rouville	2,342	.....	233	.....	795	679	569	252	47
Saguenay	879	.....	.....	.....	291	362	180	34	12
Shefford	3,314	103	291	55	1,655	1,058	532	164	8
Sherbrooke	918	132	279	36	516	296	169	63	6
Soulanges	1,025	15	168	8	404	272	227	123	14
Stanstead	1,026	47	505	42	434	282	243	102	12
St-Hyacinthe	2,405	.....	5	.....	876	695	573	234	27
St-Jean	1,507	.....	275	.....	626	397	343	115	26
St-Maurice	2,343	.....	28	.....	1,035	736	430	129	13
Témiscouata	5,744	1	28	1	1,936	1,632	1,374	645	158
Terrebonne	4,021	12	559	12	2,101	1,016	661	251	5
Trois-Rivières	800	.....	448	.....	315	266	142	74	3
Vaudreuil	1,647	40	371	23	702	543	310	125	7
Verchères	1,399	.....	74	.....	697	302	268	128	4
Wolfe	3,270	34	197	26	1,624	857	569	230	24
Wright	2,956	896	1,099	144	1,824	1,326	583	119	.....
Yamaska	3,785	1	.....	1	1,785	992	696	301	12
Totaux	179,262	5,716	17,760	2,149	79,822	53,033	35,635	14,908	1,580

Digitized by Google

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLÉMENTAIRE.—*Suite.*

Groupement des matières.	COURS ÉLÉMENTAIRE : 4 ANNÉES.			
	PREMIER DEGRÉ : 3 années.			SECOND DEGRÉ : 1 année.
	1ère année.	2ème année.	3ème année.	4ème année.
MATHÉMATIQUES.	Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique. Comptabilité domestique et agricole.
GÉOGRAPHIE.	Exercice d'initiation.	Exercice d'initiation.	Préliminaires. Province de Québec. Canada.	Préliminaires. Canada. Amérique. Continents et océans.
INSTRUCTION CIVIQUE.	.....	.....	Organisation administrative de la province de Québec, leçons d'initiation.	Organisation politique du Canada et de la province de Québec.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Eléments des connaissances scientifiques usuelles—leçons de choses.		Connaissances scientifiques usuellles—leçons de choses Hygiène. Agriculture.	

N. B.—Le programme d'études détaillé, avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du " Manuel de l'Instituteur Catholique " et aux pages 33 et suivantes des " Règlements refondus du comité catholique " que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

Digitized by Google

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Écoles indépendantes.		Écoles de garçons.		Écoles des filles.		Écoles mixtes (garçons et filles).		
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.
Argenteuil	2	506	.....	.....	.....	.....	.....	.. ..	2	231	275
Arthabaska	2	268	4	457	... .	.....	4	457	2	149	119
Bagot	7	790	2	230	3	287	2	230	4	225	278
Beauce	9	1,036	6	337	2	212	1	17	12	511	633
Beauharnois	6	584	3	290	4	464	4	304	1	50	56
Bellechasse	9	741	3	123	4	268	3	190	5	196	210
Berthier	3	426	3	182	3	426	3	182	.....	.....	.....
Bonaventure	11	771	1	59	. ..	.....	1	59	11	359	412
Brome	1	126	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	53	73
Chambly	5	603	2	134	3	250	1	84	3	182	221
Champlain	11	1,646	3	212	3	402	5	573	6	412	471
Charlevoix	6	295	1	95	1	42	1	38	5	140	170
Châteauguay	3	199	1	68	2	152	1	68	1	20	27
Chicoutimi	9	1,102	1	38	3	197	1	115	6	406	422
Compton	4	716	1	52	2	304	2	284	1	96	84
Deux-Montagnes	4	463	.....	.....	1	180	.....	.....	3	125	158
Dorchester	6	599	1	13	1	73	.....	.....	6	232	307
Drummond	4	598	3	138	1	107	3	138	3	243	248
Gaspé	11	962	1	21	....	.....	1	21	11	461	501
Hochelaga	29	16,437	2	142	14	7,204	17	9,375	.....	....	....
Huntingdon	.... ..	.....	2	161	.....	... .	1	131	1	17	13
Iberville	5	416	3	309	3	263	3	309	2	74	79
Iles-de-la-Madeleine	.....	.....	2	62	1	26	1	36	... .	.....	.....
Jacques-Cartier	3	286	2	202	3	286	2	202	.....	.....	.....
Joliette	3	582	3	183	3	582	3	183	.....	.....	. ..
Kamouraska	10	858	6	305	5	332	6	389	5	217	225
Labelle	8	1,061	2	79	2	118	3	199	5	360	463
Lac-St-Jean	10	1,246	4	457	3	87	1	370	10	565	681
Laprairie	4	389	.	.... .	1	64	.....	.....	3	163	162
L'Assomption	3	274	2	133	2	193	2	133	1	42	39
Laval	3	405	3	339	2	225	4	519	....	.....	.....
Lévis	7	707	3	633	2	69	2	161	6	652	458
L'Islet	5	382	2	51	2	77	2	112	3	117	127
Lotbinière	7	612	1	57	2	110	1	73	5	239	247

Digitized by Google

CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Élèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.						
Élèves catholiques.	Élèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
498	8	506	413	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	13
724	1	725	617	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	38	40
1,020	.....	1,020	851	.....	.....	.....	4	.....	1	9	26	40
1,373	.....	1,373	1,075	.....	.....	.....	7	1	.....	.....	43	51
869	5	874	734	2	1	.....	1	.....	.....	13	17	34
864	.....	864	725	1	.....	.....	10	.....	.....	.....	20	31
608	.....	608	499	1	.....	.....	2	.....	.....	8	22	33
829	1	830	614	1	.	.....	14	.....	.....	.....	9	24
126	.....	126	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	5
737	.....	737	612	1	.....	.....	3	1	.....	11	12	28
1,854	4	1,858	1,553	1	.....	.....	6	2	.....	8	35	52
390	.....	390	318	1	.....	.....	6	.....	.....	.....	4	11
267	.....	267	228	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	4	8
1,140	.....	1,140	850	1	.....	.....	7	3	.....	4	11	26
754	14	768	581	.....	.....	.....	4	1	.....	5	12	22
463	.....	463	382	1	.....	.....	2	2	.....	5	5	15
606	6	612	474	1	.....	. .	4	.....	.....	.....	13	18
736	.....	736	616	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	27	30
981	2	983	705	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	20	27
16,437	142	16,579	13,898	17	3	.....	17	4	.....	144	191	376
160	1	161	146	1	.....	.....	2	1	.....	.. ..	7	11
725	.....	725	558	2	.....	.....	9	.....	1	4	21	37
62	.....	62	55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	4	5
487	1	488	445	.....	.....	.....	.....	.....	1	8	12	21
764	1	765	630	1	.....	.....	1	.....	.....	11	21	34
1,163	.....	1,163	915	.....	.....	1	19	.....	.....	.....	27	47
1,135	5	1,140	935	2	.....	.....	2	1	.....	2	23	30
1,700	3	1,703	1,397	3	.. ..	.....	9	4	.....	.....	40	56
389	.....	389	333	2	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	6
405	2	497	350	.....	.....	.....	1	1	.....	6	10	18
739	5	744	661	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	20	25
1,339	1	1,340	1,204	1	.. ..	.....	16	3	4	.....	11	35
433	.....	433	365	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	13	16
669	.....	669	564	2	.....	.....	7	.....	.....	.....	12	21

Digitized by Google

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.		Ecoles mixtes (garçons et filles.)		
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.
Maskinongé	7	702	4	323	2	69	4	476	5	236	244
Matane	14	2,251	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	1,094	1,157
Mégantic	7	1,423	2	126	2	296	1	95	6	478	680
Missisquoi	1	178	2	34	.....	.....	1	24	2	94	94
Montcalm	1	132	4	330	1	132	4	330	.....	.....	.....
Montmagny	4	441	3	208	2	142	1	66	4	241	200
Montmorency	9	781	1	35	3	192	2	158	5	235	231
Montréal, cité	34	15,824	5	1,556	18	10,767	16	5,681	5	281	651
Napierville	5	558	2	136	2	284	3	236	2	70	104
Nicolet	7	587	11	853	4	136	10	869	4	222	213
Pontiac	6	605	2	116	1	109	2	116	5	244	252
Portneuf	19	1,830	5	291	6	541	6	368	12	579	633
Québec, cité	14	2,760	2	225	6	1,552	6	904	4	192	337
Québec, comté	16	1,900	.....	.....	5	610	4	369	7	445	476
Richelieu	5	853	3	626	3	731	2	326	3	202	220
Richmond	8	1,541	.....	...	3	477	3	567	2	239	258
Rimouski	12	1,277	1	80	1	132	.....	.....	12	631	594
Rouville	4	389	1	47	3	291	1	47	1	56	42
Saguenay	4	320	1	21	.....	.....	.....	.....	5	164	177
Shefford	3	311	1	98	.....	...	2	175	2	126	108
Sherbrooke	4	1,584	.....	.....	2	1,001	2	583	.....	.....	.....
Soulanges	11	908	3	252	3	209	3	252	8	341	358
Stanstead	4	711	.....	...	1	273	1	248	2	101	89
St-Hyacinthe	7	1,048	3	329	2	140	2	553	6	311	373
St-Jean	3	263	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	128	135
St-Maurice	6	861	2	130	2	288	4	365	2	157	181
Témiscouata	7	425	1	57	3	201	2	89	3	112	80
Terrebonne	6	737	3	253	4	503	3	253	2	103	131
Trois-Rivières	2	562	.....	...	.....	.....	2	562	.....	.....	.....
Vaudreuil	4	306	2	177	2	176	2	177	2	71	59
Verchères	6	683	2	231	2	195	2	231	4	218	270
Wolfe	3	427	2	170	.....	.....	2	170	3	209	218
Wright	6	1,182	.....	.....	1	184	.....	.....	5	448	550
Yamaska	5	581	8	559	5	371	6	522	2	114	133
Totaux	464	81,027	149	12,825	167	33,002	180	29,764	266	14,679	16,407

Digitized by Google

CATHOLIQUES.—*Suite.*

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
1,024	1	1,025	873	2	...	...	4	3	...	...	29	38
2,251	...	2,251	1,644	...	...	...	17	8	...	...	19	44
1,549	...	1,549	1,326	2	...	...	21	...	...	5	14	42
212	...	212	165	...	...	...	...	...	...	...	9	9
462	...	462	370	...	...	...	...	...	...	3	32	35
649	...	649	540	2	...	...	2	...	...	...	15	19
816	...	816	639	1	...	...	2	...	1	...	21	25
17,201	179	17,380	14,745	101	8	...	38	14	...	139	132	432
691	3	694	586	...	...	...	4	...	...	7	18	29
1,440	...	1,440	1,134	2	...	...	9	2	...	...	57	70
721	...	721	507	...	...	...	8	...	...	3	13	24
2,121	...	2,121	1,660	...	...	...	16	1	1	6	47	71
2,985	...	2,985	2,502	...	...	...	9	5	...	28	63	105
1,883	17	1,900	1,546	...	...	...	4	2	...	8	39	53
1,479	...	1,479	1,285	...	...	...	...	...	6	11	29	46
1,518	23	1,541	1,232	1	...	...	7	1	...	13	22	44
1,357	...	1,357	1,099	...	...	...	16	2	...	4	10	32
433	3	436	401	...	...	...	3	...	...	9	4	16
341	...	341	305	1	...	...	1	1	...	...	7	10
408	1	409	311	...	...	...	2	...	3	...	14	19
1,578	6	1,584	1,296	...	...	...	1	...	...	23	12	36
1,158	2	1,160	991	8	...	...	8	4	...	...	19	39
690	21	711	528	...	...	...	3	...	...	6	12	21
1,377	...	1,377	1,190	...	...	...	7	1	...	7	35	50
263	...	263	211	2	...	...	2	2	...	...	...	6
991	...	991	825	...	...	...	3	1	...	5	19	28
482	...	482	402	1	...	...	11	...	...	...	4	16
986	4	990	850	2	...	...	4	1	...	8	21	36
562	...	562	440	...	...	...	...	...	...	...	13	13
482	1	483	334	2	...	...	3	...	...	2	17	24
914	...	914	801	1	...	...	3	...	...	6	26	36
597	...	597	487	...	...	...	...	...	...	...	24	24
1,175	7	1,182	943	...	...	...	...	...	...	8	22	30
1,140	...	1,140	1,006	1	...	...	8	1	...	4	35	49
93,382	470	93,852	77,584	174	12	1	386	73	18	552	1,601	2,817

Digitized by Google

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle 1ère année.	Cours modèle 2e année.	Cours académique 1ère année.	Cours académique 2e année
Argenteuil	478	28	83	16	148	130	102	51	39	33	3	.....
Arthabaska	718	7	413	7	227	136	113	108	81	46	9	5
Bagot	1,015	5	341	1	337	234	189	128	75	49	8	.....
Beauce	1,368	5	360	5	447	318	223	174	165	43	3	.....
Beauharnois	868	6	578	6	276	150	156	126	106	60	.....	.....
Bellechasse	864	....	207	.....	288	198	145	117	95	21	.....	.....
Berthier	600	8	286	8	155	132	126	74	79	33	9	.....
Bonaventure	787	43	357	33	234	176	149	135	106	22	6	2
Brome	117	9	117	9	52	23	26	7	11	7	.....	....
Chambly	719	18	570	18	245	159	108	76	85	47	17	.....
Champlain	1,843	15	558	15	637	395	337	242	146	101	.....	.....
Charlevoix	390	.....	163	.....	62	70	102	77	58	19	2	.....
Châteauguay	267	.....	168	.....	101	50	42	36	27	9	2	.....
Chicoutimi	1,140	.....	238	.....	306	226	190	162	107	89	.....	.....
Compton	743	25	537	25	341	166	129	57	47	25	3	.....
Deux-Montagnes	463	.....	310	.....	156	76	94	60	44	33	.....	.....
Dorchester	561	51	196	17	228	122	109	61	65	27	.....	.....
Drummond	725	11	241	11	260	184	135	59	75	20	3	.....
Gaspé	785	198	301	150	287	196	173	131	116	65	15	.....
Hochelaga	15,531	1,048	8,789	597	6,922	3,783	3,047	1,660	705	336	110	16
Huntingdon	111	50	69	30	32	31	18	17	30	30	3	.....
Iberville	701	24	234	18	209	162	140	108	56	32	10	8
Iles-de-la-Madeleine	62	.....	42	.....	11	6	3	22	19	1	.....	.....
Jacques-Cartier	480	8	259	8	122	114	107	80	37	19	5	4
Joliette	760	5	392	5	236	186	106	103	87	41	6	.....
Kamouraska	1,163	....	479	.....	286	236	203	194	144	92	7	1
Labelle	1,125	15	538	15	388	304	200	123	84	41	.....	.....
Lac-St-Jean	1,697	6	524	6	382	352	321	248	240	152	8	.....
Laprairie	385	4	123	4	126	90	69	53	35	16	.....	.....
L'Assomption	403	4	182	4	140	45	74	76	36	34	2	.....
Laval	730	14	432	14	215	158	161	112	59	39	.....	.....
Lévis	1,334	6	680	6	427	315	246	222	109	21	.....	.....
L'Islet	433	.....	106	....	109	86	116	25	54	33	9	1
Lotbinière	669	..	234	.....	218	127	114	99	88	23	....	.....

Digitized by Google

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature— analyse littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature— analyse littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature— analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée— orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.
LANGUE ANGLAISE.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales. Analyse grammaticale et logique.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.

Digitized by Google

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais, étudiant le français.	Elémentaire, 1ère année.	Elémentaire, 2e année.	Elémentaire, 3e année.	Elémentaire, 4e année.	Cours modèle, 1ère année.	Cours modèle, 2e année.	Cours académique, 1ère année.	Cours académique, 2e année.
Maskinongé	1,025	.....	208	.....	379	272	126	105	99	44	.....	.....
Matane	2,247	4	414	4	898	551	387	250	121	44	.....	.....
Mégantic	1,503	46	506	46	475	467	318	194	75	13	7	.....
Missisquoi	196	16	75	16	68	61	22	29	18	14	.....	.....
Montcalm	432	30	312	30	124	48	78	84	73	44	11	.....
Montmagny	646	3	228	3	192	113	102	104	90	48	.....	.....
Montmorency	816	.....	270	.....	287	193	146	103	58	29	.....	.....
Montréal, cité	13,245	4,135	9,527	2,616	5,863	4,464	3,396	1,765	1,029	546	227	90
Napierville	677	17	343	17	277	136	108	76	60	37	.....	.....
Nicolet	1,435	5	649	5	399	282	241	193	228	87	9	1
Pontiac	514	207	327	54	198	164	166	112	71	6	4	.....
Portneuf	2,112	9	525	7	685	450	434	272	213	59	8	.....
Québec, cité	2,598	387	1,483	387	1,022	654	562	406	239	102	.....	.....
Québec, comté	1,799	101	920	84	525	550	336	279	133	67	10	.....
Richelieu	1,474	5	642	5	399	385	323	181	119	50	13	.....
Richmond	1,407	134	633	129	600	391	223	152	96	60	13	6
Rimouski	1,357	.....	355	.....	473	331	260	115	128	50	.....	.....
Rouville	432	4	222	4	111	119	71	54	67	14	.....	.....
Saguenay	341	.....	21	.....	113	55	58	57	37	21	.....	.....
Shefford	406	3	222	3	122	97	75	59	26	30	.....	.....
Sherbrook	1,489	95	502	59	553	460	365	103	69	34	.....	.....
Soulanges	1,140	20	535	19	332	242	231	159	145	51	.....	.....
Stanstead	658	53	459	53	277	142	127	83	50	32	.....	.....
St-Hyacinthe	1,377	.....	692	...	330	303	306	234	131	61	12	...
St-Jean	263	.....	119	.....	51	47	73	39	41	12	.....	.....
St-Maurice	991	.....	381	.....	343	244	162	141	60	35	6	.....
Témiscouata	482	.....	201	.....	120	71	94	64	77	56	.....	....
Terrebonne	982	8	339	4	402	188	168	104	80	48	.....	.....
Trois-Rivières	562	.....	271	.....	245	213	65	15	19	5	.....	.....
Vaudreuil	449	34	207	34	145	119	76	70	50	14	9	.....
Verchères	906	8	454	8	246	188	154	137	105	74	9	1
Wolfe	596	1	441	1	194	114	122	89	36	31	8	3
Wright	1,050	132	798	109	521	270	199	110	67	15	.....	.....
Yamaska	1,137	3	611	3	258	254	216	195	154	56	7	.....
Totaux	86,779	7,073	42,999	4,728	31,837	21,774	17,363	11,156	7,434	3,557	593	138

Digitized by Google

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
MATHÉMATIQUES.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.
GÉOGRAPHIE.	Europe. Asie.	Afrique. Océanie.	Canada. Etats-Unis.	Amérique. Europe. Asie. Afrique. Océanie.
INSTRUCTION CIVIQUE.	Organisation ecclésiastique et administrative de la province de Québec.	Organisation judiciaire du Canada	Organisation scolaire de la province de Québec.	Organisation générale —politique et administrative — du Canada.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada. Histoire de France.	Histoire du Canada. Histoire d'Angleterre. Histoire des Etats-Unis.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture.		Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture. Physique. Cosmographie.	

N. B.—Le programme d'études détaillé, avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du "Manuel de l'Instituteur Catholique" et aux pages 32 et suivantes des "Règlements refondus du Comité catholique" que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

Digitized by Google

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.	
	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.
Arthabaska	2	406			1	349	3	755		
Bagot	1	73			2	220	1	73	2	220
Beauce					6	868	2	340	4	528
Beauharnois					1	193			1	193
Bellechasse					2	143			2	143
Berthier					2	421	1	238	1	183
Chambly	1	329			2	321	1	329	2	321
Champlain	1	506			4	423	3	662	2	267
Charlevoix	2	385			2	253	2	385	2	253
Châteauguay	1	86			2	106	1	86	2	106
Chicoutimi	1	419			1	189	1	419	1	189
Deux-Montagnes	1	82			2	176	1	82	2	176
Dorchester					2	126			2	126
Drummond					1	155			1	155
Hochelaga	3	2,603			12	2,706	3	2,603	11	2,381
Iberville					1	185	1	185		
Jacques-Cartier	2	1,110			3	552	1	606	4	1,056
Joliette					1	203			1	203
Kamouraska					2	189			2	189
Labelle	3	912					1	323	1	386
Lac-St-Jean	1	245					1	245		
Laprairie	1	174			1	152	1	174	1	152
L'Assomption	1	166			2	242	1	166	2	242
Laval					1	120	1	120		
Lévis	2	527			4	740	2	527	4	740
L'Islet	1	91	1	102			1	91	1	102
Lotbinière	1	100			3	339			3	339

Digitized by Google

CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes (Garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques			Institutrices laïques			Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
Nombre d'académies.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.			
.....	.....	.....	752	3	755	661	....	...	....	.....	.....	....	43	....	43
.....	.....	.... .	293	...	293	249	....	.....	....	.....	.....	1	2	15	18
.....	.....	.....	865	3	868	785	....	.....	....	.....	.....	.....	16	30	46
....	.....	...	191	2	193	175	....	. .	....	.....	.....	.....	....	13	13
.....	.....	... ..	143	.....	143	125	....	.....	....	.....	.....	.....	....	14	14
.....	.. .	.....	421	.....	421	388	....	.....	....	.....	.....	. ...	14	9	23
.....	.....	.....	636	14	650	595	....	.. ...	....	.....	.....	.....	15	21	36
.....	.....	.....	028	1	929	810	. ..	.....	....	.....	.....	....	20	12	32
.....	.....	.....	638	.....	638	524	....	.....	....	1	.....	.....	12	14	27
.....	....	.....	192	....	192	170	....	.....	....	....	.....	....	3	7	10
.....	....	.....	608	.....	608	484	....	.....	....	1	.....	.....	11	17	29
.....	.....	.....	258	... .	258	232	....	... ..	. .	. ...	.... .	.....	4	10	14
.....	....	.....	126	.....	126	97	....	.....	....	.....	.....	1	....	9	10
.....	.....	.....	155	....	155	130	....	....	....	.....	.....	4	....	12	16
1	64	261	5,238	71	5,309	4,705	1	5	1	.....	.....	5	53	253	318
.....	.... .	....	182	3	185	164	....	.....	....	. . .	.....	.....	13	...	13
.....	. ....	.....	1,624	38	1,662	1,456	1	1	....	.....	.....	....	12	83	97
.....	.....	....	199	4	203	190	....	.....	....	...	.....		....	15	15
.....	.....	.....	189	.....	189	174	....	.....	....	.....	.....	.....	....	16	16
1	87	116	908	4	912	761	....	.....	....	.....	.....	... ..	10	13	23
.....	.....	.....	245	.....	245	200	....	.....	....	.....	.....	.....	8	....	8
.....	.....	.....	326	.....	326	271	....	.....	....	.....	.....	.....	4	7	11
.....	.....	.....	405	3	408	356	....	.....	....	.....	.....	.....	4	18	22
.....	.... .	.....	119	1	120	112	....	....	....	.....	.....	.....	13	....	13
.....	.....	.....	1,267	.....	1,267	1,115	....	.....	....	1	.....	.....	14	56	71
.....	.....	.....	193	.....	193	183	....	.....	....	1	.....	.....	6	5	12
1	36	64	439	.....	439	362	....	.....	....	2	.. ..	1	....	23	26

Digitized by Google

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.	
	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.
Maskinongé	1	203					1	203		
Matane					1	98			1	98
Mégantic	2	190			2	255	2	190	1	80
Missisquoi			1	260	1	240	1	260	1	240
Montmagny	1	252			3	429	1	252	3	429
Montmorency					1	29			1	29
Montréal, cité	9	4,697			14	3,268	4	1,423	17	6,010
Nicolet	2	361					2	361		
Portneuf					2	169			1	69
Québec, cité	10	5,459			5	1,265	5	3,098	10	3,626
Québec, comté	1	92	1	122	3	437	1	92	4	559
Richelieu					1	344			1	344
Richmond	1	184			1	217	1	184	1	217
Rimouski					1	129			1	129
Rouville					3	419	1	147	2	272
Saguenay	1	100					1	100		
Shefford	2	231			3	479	3	433	2	277
Sherbrooke					1	481			1	481
Stanstead	2	273			2	426	2	273	2	426
St-Hyacinthe	1	509			1	162	1	509	1	162
St-Jean	1	372			1	215	1	372	1	215
St-Maurice	1	167			1	144	1	167	1	144
Témiscouata	1	340			3	405	1	340	2	139
Terrebonne	1	352			4	584	2	410	3	526
Trois-Rivières	1	394					1	394		
Verchères					1	167	1	167		
Wright	2	1,269			1	193	1	721	2	741
Totaux	65	23,659	3	484	116	19,926	63	18,505	113	23,863

Digitized by Google

CATHOLIQUES.—*Suite.*

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes (garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques			Institutrices laïques					
Nombre d'académies.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
.....	.....	.....	203	.....	203	187	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	6
.....	.....	.....	98	.....	98	90	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	6	7
1	36	139	445	.....	445	377	1	.....	.....	.....	.....	.....	8	12	21
.....	.....	.....	487	13	500	484	.....	.....	2	.....	.....	5	16	20	43
.....	.....	.....	681	.....	681	599	.....	.....	.....	.....	.....	1	10	22	33
.....	.....	.....	29	.....	29	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2
2	333	199	7,870	95	7,965	6,766	13	1	12	21	4	3	42	246	342
.....	.....	.....	361	.....	361	301	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	11
1	11	89	169	.....	169	155	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	13
.....	.....	.....	6,704	20	6,724	6,067	6	.....	.....	13	1	.....	74	103	197
.....	.....	.....	636	15	651	599	.....	.....	.....	1	.....	1	4	65	71
.....	.....	.....	343	1	344	325	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	18
.....	.....	.....	381	20	401	333	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	13	18
.....	.....	.....	129	.....	129	113	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	7
.....	.....	.....	416	3	419	406	.....	.....	.....	4	.....	5	12	21	42
.....	.....	.....	100	.....	100	70	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	698	12	710	589	.....	.....	.....	.....	.....	1	13	18	32
.....	.....	.....	454	27	481	456	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	22	24
.....	.....	.....	666	33	699	598	.....	.....	.....	2	.....	2	10	35	49
.....	.....	.....	671	.....	671	541	.....	.....	.....	.....	.....	3	13	11	27
.....	.....	.....	586	1	587	544	8	.....	.....	2	.....	.....	.....	18	28
.....	.....	.....	311	.....	311	270	.....	.....	.....	1	.....	.....	7	7	15
1	76	190	745	.....	745	601	.....	.....	.....	1	.....	.....	9	24	34
.....	.....	.....	926	10	936	829	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	34	53
.....	.....	.....	394	.....	394	287	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	13
.....	.....	.....	167	.....	167	165	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	11
.....	.....	.....	1,462	.....	1,462	1,371	1	2	.....	.....	.....	.....	14	25	42
8	643	1,058	43,672	397	44,069	38,621	32	9	15	55	5	33	574	1414	2137

Digitized by Google

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire, 1ère année.	Elémentaire, 2e année.	Elémentaire, 3e	Elémentaire, 4e année.	Modèle, 1ère année.	Modèle, 2e année.	Académique, 1ère année.	Académique, 2e année.
Arthabaska	734	21	578	21	97	87	99	110	121	108	84	49
Bagot	289	4	215	4	43	51	51	38	50	38	15	7
Beauce	862	6	694	6	72	120	152	183	155	88	67	31
Beauharnois	173	20	173	20	53	34	36	25	19	13	7	6
Bellechasse	143	.. .	117	.....	13	25	29	22	24	17	11	2
Berthier	421	.....	388	.....	42	46	68	97	68	39	29	32
Chambly	571	79	434	79	112	112	100	96	94	70	52	14
Champlain	928	1	688	1	262	217	115	95	79	79	45	37
Charlevoix	638	.. ...	334	.... .	163	114	105	89	66	52	40	9
Châteauguay	183	9	126	9	39	30	20	22	24	39	17	1
Chicoutimi	607	1	363	1	157	166	92	80	50	39	13	11
Deux-Montagnes	256	2	256	2	66	38	27	49	32	26	19	1
Dorchester	126	.....	73	....	13	16	23	25	16	21	10	2
Drummond	150	5	110	5	45	27	24	24	20	8	5	2
Hochelaga	4,731	578	3,137	546	1,606	1,097	927	659	358	239	188	235
Iberville	169	16	144	16	16	22	25	23	26	30	24	19
Jacques-Cartier	1,466	196	823	170	542	247	220	264	167	121	68	33
Joliette	179	24	179	24	20	51	25	46	13	17	19	12
Kamouraska	189	.....	183	.....	6	37	16	25	31	28	18	28
Labelle	743	169	559	131	380	196	116	85	68	45	17	5
Lac St-Jean	245	.....	245	.....	80	50	41	33	11	14	9	7
Laprairie	323	3	256	3	114	62	50	32	29	14	17	8
L'Assomption	403	5	223	5	98	83	52	44	36	58	31	6
Laval	118	2	118	2	12	16	31	30	25	6	....	.....
Levis	1,212	55	963	55	169	345	227	191	155	77	64	39
L'Islet	193	.....	193	.. .	42	27	40	22	25	21	8	8
Lotbinière	416	23	202	23	100	84	50	64	60	47	27	7

Digitized by Google

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte Bienséances. Lecture latine.	Prières Catechisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.	Prières. Catechisme. Notions d'histoire ancienne. Bienseances. Lecture latine. Histoire de l'Église.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction Litterature — analyse littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction Litterature—analyse litteraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictee—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction Litterature—analyse littéraire notions d'histoire littéraire.	Lecture diction récitation de memoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictee orthographe d'usage et de regles. Language et redaction. Litterature—analyse Literaire notions d'histoire litteraire.
LANGUE ANGLAISE.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Recitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales. Analyse Grammaticale et logique.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture—dictée orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture diction orthographe d'usage. Récitation de memoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.

Digitized by Google

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ELÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire, 1ère année.	Elémentaire, 2e année.	Elémentaire, 3e année.	Elémentaire, 4e année.	Modèle, 1ère année.	Modèle, 2e année.	Académique 1ère année.	Académique 2e année.
Maskinongé	203	...	108	...	54	41	43	30	20	12	3	....
Matane	98	....	53	.....	13	14	14	21	19	8	6	3
Mégantic	433	12	381	12	66	62	70	67	88	49	32	11
Missisquoi	470	30	470	30	149	97	74	60	50	39	23	8
Montmagny	681	.....	540	.....	159	168	107	93	46	45	44	19
Montmorency	29	....	11	....	.....	.....	....	13	6	.....	5	5
Montréal, cité	6,720	1,245	5,761	957	1,724	1,637	1,643	1,001	751	530	421	258
Nicolet	357	4	178	4	84	86	71	50	35	28	7	... .
Portneuf	169	.....	141	.....	18	10	48	33	26	15	15	4
Québec, cité	6,402	322	3,518	247	1,780	1,546	1,231	892	479	404	245	147
Quebec, comté	533	118	426	104	92	102	117	88	81	74	74	23
Richelieu	340	4	241	4	54	82	87	50	50	10	3	8
Richmond	265	136	228	131	122	91	69	36	41	20	12	10
Rimouski	128	1	51	1	76	8	11	12	8	8	6	.....
Rouville	388	31	376	31	51	56	50	89	85	52	24	12
Saguenay	100	.....	44	.....	10	13	10	23	9	23	12	.....
Shefford	656	54	515	54	150	150	161	83	74	57	30	5
Sherbrooke	308	173	215	150	111	77	82	52	49	42	35	33
Stanstead	614	85	538	85	175	114	106	95	77	75	39	18
St-Hyacinthe	669	2	463	2	202	122	121	110	50	37	21	8
St-Jean	545	42	424	42	194	162	120	38	27	21	16	9
St-Maurice	310	1	233	1	94	59	49	39	41	13	14	2
Témiscouata	720	25	480	24	144	114	131	113	88	95	42	18
Terrebonne	894	42	716	41	168	146	158	137	116	101	55	55
Trois-Rivières	388	6	319	6	75	60	70	52	43	34	37	23
Verchères	155	12	155	12	.....	.....	48	40	17	41	16	5
Wright	1,351	111	1,351	111	341	285	258	240	151	121	52	14
Totaux	40,394	3,675	29,690	3,172	10,468	8,702	7,710	6,030	4,349	3,308	2,193	1,309

Digitized by Google

CATHOLIQUES.—(*Suite*).

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLEVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.—*Suite.*

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5e année.	6e année.	7e année.	8e année.
MATHÉMATIQUES.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.
GÉOGRAPHIE.	Europe. Asie.	Afrique. Océanie.	Canada. Etats-Unis.	Amérique. Europe. Asie. Afrique. Océanie.
INSTRUCTION CIVIQUE.	Organisation ecclésiastique et administrative de la province de Québec.	Organisation judiciaire du Canada.	Organisation scolaire de la province de Québec.	Organisation générale —politique et administrative — du Canada.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada. Histoire de France.	Histoire du Canada, Histoire d'Angleterre. Histoire des Etats-Unis.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture.		Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture. Physique. Cosmographie.	

N. B.—Le programme d'études détaillé, avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du "Manuel de l'instituteur catholique" et aux pages 32 et suivantes des "Règlements refondus du comité catholique" que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

Digitized by Google

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LES

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.													
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Élémentaire.	Modèle.	Académique.	Écoles élémentaires.	Écoles modèles et académies.	Écoles élémentaires.	Écoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.
						$	$	$	$			
Argenteuil												
Arthabaska		1			1			400				
Bagot												
Beauce												
Beauharnois		2		2			475		475			1
Bellechasse	1			1					310			
Berthier	1			1					365			
Bonaventure		1		1					155			
Brome												
Chambly		1		1					375		1	
Champlain		1		1					450			1
Charlevoix	1			1					280			
Châteauguay	2				2				444	2		
Chicoutimi	1			1					400			
Compton												
Deux-Montagnes	1			1					450	1		
Dorchester		1		1					300			
Drummond												
Gaspé												
Hochelaga	11	14	5	10	10	375	412	300	400	1	5	9
Huntingdon	2				2			300	500			
Iberville	1	1		1	1				500			
Iles-de-la-Madeleine												
Jacques-Cartier		1	1				250					
Joliette	1	1		1	1			100	300			
Kamouraska												
Labelle	1	1		1	1				450	1		
Lac-St-Jean	3			1	2				467	1		
Laprairie	2			1	1				450	1	1	
L'Assomption		1		1				180			1	
Laval												
Lévis	1	1		2			620	400				1
L'Islet	1				1				320	1		
Lotbinière	2			2					300		1	1

Digitized by Google

LAIQUES CATHOLIQUÉS.

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	INSTITUTRICES BREVETÉES.												Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
	Ayant le brevet		Brevetées pour école			Traitement dans les villes.		Traitemeent dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.			
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
						$	$	$	$					$		$
....	...	23	15	7	1	180	.....	162	.....	3	....	1	19	.....	8	126
1	1	111	92	20	....	.....	.....	126	150	12	9	2	104	1 150	29	106
.....	1	84	47	37	1	.....	.....	133	150	1	6	....	78	.....	11	102
....	16	203	183	36	....	168	.....	133	175	19	10	14	218	.....	65	120
2	1	59	46	14	....	188	.....	150	100	5	5	2	55	1 240	1	150
1	7	78	57	28	....	.....	.....	112	147	7	3	5	79	.....	15	105
1	5	55	37	23	....	120	...	132	125	5	4	4	47	.....	6	119
....	4	82	62	24	....	.....	.....	117	150	6	2	....	84	.....	12	111
....	....	20	15	5	....	.....	.....	168	.....	1	2	1	17	.....	2	110
...	4	24	19	9	....	.....	.....	151	257	5	3	4	25	.....	2	75
1	8	129	92	44	1	.....	...	117	129	14	7	3	109	.....	20	101
1	2	71	53	19	1	....	.....	91	133	4	4	2	67	.....	27	74
1	3	48	37	14	....	.....	....	137	168	4	1	1	45	2 450	4	148
....	10	70	62	16	2	108	120	108	140	4	1	2	77	.....	23	92
....	4	64	43	23	2	110	135	159	200	5	1	4	60	.....	25	134
1	1	57	40	18	....	....	.	158	193	9	6	3	56	.....	3	105
1	6	96	78	24	....	.....	.....	119	136	7	3	4	96	.....	33	113
....	2	70	54	18	....	125	.....	129	....	10	3	3	63	.....	23	105
....	15	58	56	17	....	.....	.....	118	142	10	3	1	71	1 100	33	101
23	7	48	26	28	1	198	212	208	.....	9	6	9	40	10 303	20	205
1	1	23	10	14	....	.....	.....	154	200	....	....	....	14	.....	2	170
....	3	41	28	16	....	.....	.....	148	143	2	....	2	36	.....	15	117
....	....	16	16	....	....	.....	.....	144	.....	....	....	....	16	.....	.....	.....
....	3	27	22	6	2	277	....	190	....	6	1	2	26	1 280	2	207
2	1	78	59	20	....	150	...	117	100	5	1	2	65	.....	6	109
....	16	107	77	46	....	.....	.....	100	124	9	9	1	104	1 120	8	84
2	2	98	68	30	2	.....	....	158	200	12	6	5	69	1 170	24	141
3	12	72	63	21	...	....	.....	121	138	9	3	2	83	.....	52	106
2	7	25	16	15	1	....	.....	151	207	3	2	3	31	.....	.....	.....
1	....	48	27	21	....	.....	.....	133	365	4	3	4	44	.....	5	95
....	6	19	13	11	1	.....	.....	179	.....	5	2	3	24	.....	8	119
....	11	73	55	29	....	203	225	118	162	3	4	12	71	2 400	13	110
....	13	58	58	12	1	...	.....	105	120	9	1	4	57	.....	5	100
...	19	98	80	37	....	.....	.....	119	130	4	4	7	111	.....	5	126

Digitized by Google

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LES

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.											
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.
						$	$	$	$			
Maskinongé		2		2					292			1
Matane	1		1					155		1		
Mégantic	3			2	1		256		525			
Missisquoi												
Montcalm												
Montmagny	1	1			2		1,000		400			
Montmorency	1				1				250			
Montréal, cité	60	54	25	46	43		840			17	15	53
Napierville		1		1					265	1		
Nicolet	2			2					480			
Pontiac		2	2									
Portneuf								215				1
Québec, cité	5	2	2	4	1	550	700			1	1	3
Québec, comté												
Richelieu												
Richmond		1		1					350		1	
Rimouski												
Rouville												
Saguenay	3	1	1	2	1			250	375	1		
Shefford												
Sherbrooke												
Soulanges	4	6	1	9				335	438	1		3
Stanstead												
St-Hyacinthe												
St-Jean	9	1			10		540		438	1		
St-Maurice		1		1				405				1
Témiscouata	1				1				375			
Terrebonne	1	2	1	1	1			140	400			
Trois-Rivières	2				2	475						
Vaudreuil	2			2					375			
Verchères	1	2		3				170	475		1	2
Wolfe												
Wright		1		1			250					
Yamaska	1			1					400			
Totaux et moyenne des traitements	130	103	39	109	85	417	756	255	405	31	27	77

Digitized by Google

LAIQUES CATHOLIQUES.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

INSTITUTRICES BREVETÉES.														Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	Ayant le brevet:		Brevetées pour école			Taitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.					
						$	$	$	$						$		$
1	3	60	40	23	....	.....	.....	129	186	6	7	6	59	....	....	9	93
1	18	78	65	31	....	..	....	116	125	6	5	4	78	....	.	41	93
1	2	102	72	32	....	100	108	140	123	6	1	5	94	....	....	12	116
....	2	37	26	13	....	150	.....	156	.....	2	2	1	27	2	500	8	110
....	2	51	38	15	....	. ....	....	121	.....	3	1	1	37	....	....	3	108
....	6	44	30	18	2	.....	.....	110	115	3	2	3	45	....	....	5	109
1	6	25	21	10	....	.....	....	149	135	4	2	6	15	....	....	4	100
100	12	57	30	33	6	247	210	....	.....	10	8	12	57	21	581	31	176
1	6	26	27	5	....	....	.....	137	162	3	1	4	31	....	....	1	90
....	2	161	134	29	....	....	.....	99	124	17	7	2	159	....	....	17	76
1	4	63	39	28	....	...	.	182	210	5	2	2	40	....	....	13	169
....	9	107	72	44	....	....	.....	110	133	14	14	6	93	....	....	18	104
7	7	35	15	27	....	249	211	.....	....	1	4	14	35	....	....	6	190
....	10	40	24	25	1	.....	....	143	204	9	5	7	37	....	....	8	110
....	.....	43	27	16	....	.. ...	. ....	128	.....	5	2	1	37	....	....	16	115
1	2	48	41	9	....	.....	100	161	175	2	5	1	44	....	....	11	130
....	10	60	52	17	1	120	....	104	140	11	6	2	55	....	. .	13	92
....	4	63	35	32	....	.....	150	134	150	11	2	3	59	....	....	10	125
....	....	18	14	4	....	.....	.....	112	128	....	1	....	..	..	. ....	9	89
....	2	77	50	29	....	.....	.....	147	200	7	6	7	70	....	....	28	110
....	1	20	19	2	....	170	170	164	.....	3	1	1	17	....	....	6	140
6	7	22	24	5	....	.....	.....	223	173	1	4	3	23	....	....	6	103
....	5	29	23	10	1	190	177	164	200	2	....	2	25	....	....	7	130
....	....	71	32	39	....	.....	150	132	215	1	4	4	52	....	....	8	110
9	15	24	28	10	1	184	325	160	238	1	2	2	39	....	....	6	80
....	1	49	32	18	....	200	.....	115	119	7	4	2	41	....	....	16	105
1	15	113	87	40	1	131	150	100	116	14	5	10	114	....	....	66	86
3	2	75	66	10	1	.....	.....	153	160	9	6	3	66	1	140	10	125
....	.....	1	1	.....	....	150	.....	....	.....	....	1	....	1	....	....	....	....
2	7	36	30	12	1	.....	.....	181	175	....	4	1	29	....	....	7	153
2	2	33	13	22	....	.....	... .	143	209	6	1	....	29	....	....	4	78
....	.. ..	80	68	12	....	....	.....	144	....	4	5	12	66	....	....	15	126
1	2	79	51	28	2	176	.....	164	.....	8	3	2	61	2	250	19	161
1	.....	103	89	14	....	....	.....	107	151	5	1	....	94	....	....	15	89
183	355	4,163	3,121	1,364	33	187	196	130	151	397	239	241	3,890	46	427	955	114

Digitized by Google

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES,

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						Total des enfants.
	GARÇONS.			FILLES			
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Argenteuil	168	618	116	185	618	125	1,830
Arthabaska	776	2,126	520	847	2,019	442	6,730
Bagot	397	1,524	162	380	1,533	189	4,185
Beauce	1,493	4,305	874	1,444	4,549	950	13,615
Beauharnois	494	1,491	321	523	1,514	385	4,728
Bellechasse	545	1,818	377	581	1,781	333	5,435
Berthier	622	1,505	284	595	1,367	241	4,614
Bonaventure	548	1,650	373	526	1,705	427	5,229
Brome	101	330	68	90	294	77	960
Chambly	204	846	198	216	832	217	2,513
Champlain	986	3,285	416	974	3,084	441	9,186
Charlevoix	634	1,893	557	682	1,861	500	6,127
Châteauguay	323	850	158	291	772	160	2,554
Chicoutimi	1,052	2,000	316	869	1,729	272	6,238
Compton	467	1,408	268	434	1,299	261	4,137
Deux-Montagnes	362	1,022	154	358	949	211	3,056
Dorchester	662	2,084	381	622	1,993	378	6,120
Drummond	524	1,331	242	519	1,428	235	4,279
Gaspé	826	2,215	565	811	2,072	512	7,001
Hochelaga	4,108	11,219	2,564	3,718	11,083	2,289	34,981
Huntingdon	125	430	88	131	382	96	1,252
Iberville	259	848	191	286	800	142	2,526
Iles-de-la-Madeleine	112	491	92	114	471	68	1,348
Jacques-Cartier	513	1,204	287	512	1,163	280	3,959
Joliette	620	1,825	389	662	1,777	355	5,628
Kamouraska	573	1,843	323	534	1,668	332	5,273
Labelle	824	2,831	486	873	2,835	594	8,443
Lac-St-Jean	1,007	2,412	616	920	2,310	474	7,739
Laprairie	255	811	146	244	705	108	2,269
L'Assomption	369	1,039	161	326	1,012	157	3,064
Laval	265	692	111	265	722	147	2,202
Lévis	730	2,272	608	692	2,126	605	7,033
L'Islet	410	1,189	251	364	1,103	205	3,522
Lotbinière	506	1,901	355	500	1,808	354	5,424

Digitized by Google

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES CATHOLIQUES SEULEMENT.

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 A 14 ANS.	
GARÇONS.				FILLES.							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
133	594	36	...	167	628	43	3	1,604	1,194	14	.....
554	2,004	192	138	629	2,045	143	13	5,718	4,598	96	.....
410	1,532	53	.....	405	1,715	215	106	4,436	3,596	.....	190
1,053	4,005	164	65	1,009	4,459	298	53	11,106	8,535	390	.....
379	1,205	111	17	406	1,468	116	36	3,738	3,127	332	.....
455	1,592	38	6	448	1,730	84	26	4,379	3,280	277	.....
494	1,567	144	79	456	1,638	134	65	4,577	3,521	.....	333
294	1,367	43	.....	283	1,556	89	35	3,667	2,504	432	.....
75	300	18	1	59	288	37	5	783	567	36	.....
108	1,001	116	55	164	930	115	24	2,513	1,922	.....	253
1,145	3,237	170	49	1,112	3,224	198	50	9,185	7,040	.....	92
334	1,501	79	13	356	1,520	90	21	3,914	3,006	733	.....
234	886	39	5	218	873	95	26	2,376	1,836	.....	137
541	1,749	89	15	610	1,767	124	2	4,897	3,596	213	.....
364	1,443	51	1	369	1,311	71	8	3,618	2,443	.....	47
390	948	60	3	366	955	101	17	2,840	2,278	68	.....
509	1,776	39	6	500	1,842	108	29	4,809	3,479	459	.....
389	1,247	37	.....	402	1,537	138	35	3,785	2,950	.....	25
456	1,922	47	2	433	1,847	135	30	4,872	3,446	518	.....
2,450	10,687	832	127	2,442	11,483	1,166	456	29,643	24,930	132	.....
60	344	24	11	69	355	43	30	936	699	113	.....
251	801	105	26	281	797	88	39	2,388	1,670	50	.....
53	472	45	16	52	440	13	2	1,093	729	50	.....
362	1,046	102	2	281	1,314	279	121	3,507	3,021	7	.....
529	1,670	81	3	579	1,759	162	60	4,843	3,579	173	.....
434	1,735	65	6	354	1,776	163	71	4,604	3,721	.....	.....
492	2,512	110	11	536	2,646	182	60	6,549	4,785	508	.....
665	2,167	61	9	618	2,275	112	38	5,945	4,545	280	.....
137	753	37	.....	204	632	50	6	1,819	1,419	131	.....
336	1,005	46	9	326	1,063	142	32	2,959	2,442	.....	17
194	774	49	3	235	883	73	22	2,233	1,899	.....	243
468	2,242	99	42	409	2,103	215	55	5,633	4,690	53	.....
226	1,177	32	9	230	1,114	63	12	2,863	2,244	1	.....
311	1,767	52	5	327	1,904	120	37	4,523	3,687	38	.....

Digitized by Google

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES,

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						Total des enfants.
	GARÇONS.			FILLES.			
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Maskinongé	482	1,251	262	480	1,360	289	4,124
Matane	736	2,358	512	709	2,331	474	7,120
Mégantic	632	1,853	340	592	1,701	371	5,489
Missisquoi	300	818	156	285	825	147	2,531
Montcalm	425	921	257	402	967	261	3,233
Montmagny	505	1,360	355	503	1,426	333	4,482
Montmorency	274	994	178	269	1,000	195	2,910
Montréal, cité	3,788	11,389	2,284	3,631	11,056	2,221	34,369
Napierville	217	685	128	218	635	143	2,026
Nicolet	800	2,436	455	826	2,477	386	7,380
Pontiac	439	1,322	263	394	1,294	271	3,983
Portneuf	627	2,467	461	571	2,393	420	6,939
Québec, cité	1,640	4,930	988	1,572	4,786	961	14,877
Québec, comté	616	1,946	372	626	1,885	383	5,828
Richelieu	499	1,560	214	429	1,640	227	4,569
Richmond	343	1,185	230	346	1,258	218	3,568
Rimouski	564	1,552	313	497	1,349	365	4,640
Rouville	313	972	126	287	915	115	2,728
Saguenay	182	584	88	190	575	89	1,708
Shefford	524	1,787	364	512	1,657	321	5,165
Sherbrooke	420	1,303	140	276	1,028	135	3,311
Soulanges	174	742	6	210	756	53	1,996
Stanstead	265	850	154	278	824	134	2,506
St-Hyacinthe	518	1,476	299	525	1,471	288	4,584
St-Jean	418	897	224	262	834	215	2,848
St-Maurice	434	1,409	248	432	1,333	226	4,082
Témiscouata	1,007	2,935	651	999	2,654	630	8,876
Terrebonne	642	2,075	320	650	1,990	334	6,011
Trois-Rivières	231	779	220	250	781	197	2,458
Vaudreuil	237	789	92	208	746	127	2,179
Verchères	268	882	181	238	930	195	2,694
Wolfe	585	1,625	264	534	1,503	277	4,788
Wright	47	3,117	815	479	3,127	821	8,830
Yamaska	564	1,704	281	494	1,714	247	5,004
Totaux	42,000	126,261	25,321	40,256	122,573	24,625	381,036

Digitized by Google

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES CATHOLIQUES SEULEMENT.—*Suite.*

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 À 14 ANS.	
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
399	1,275	70	8	439	1,397	120	23	3,731	2,910	.....	61
419	2,303	114	1	364	2,224	122	23	5,570	3,959	162	.....
386	1,848	98	32	326	1,836	97	33	4,656	3,632	.....	130
201	962	152	42	229	838	168	64	2,656	2,028	.....	157
366	862	33	.....	314	1,037	119	51	2,782	2,166	.....	11
281	1,254	118	12	290	1,289	93	21	3,358	2,680	243	.....
195	929	30	....	192	1,011	50	2	2,409	1,809	54	.....
1,520	9,945	1,706	492	1,350	10,097	1,824	539	27,473	23,146	2,403	.....
221	699	34	.....	253	647	74	13	1,901	1,380	14	.....
730	2,376	104	34	870	2,686	290	116	7,206	5,432	.....	149
218	1,324	103	3	238	1,367	126	8	3,387	2,242	.....	75
488	2,414	99	13	480	2,410	170	22	6,096	4,514	36	.....
693	3,920	587	243	822	3,895	560	168	10,888	9,519	1,901	.....
332	1,848	85	6	329	1,983	261	73	4,917	4,025	.....	....
375	1,591	80	15	372	1,706	229	74	4,442	3,630	.....	97
283	1,304	90	31	249	1,466	129	61	3,623	2,673	.....	327
384	1,334	32	2	385	1,266	64	12	3,483	2,614	301	.....
328	1,051	118	45	355	1,104	134	60	3,147	2,608	.....	268
104	572	20	5	97	509	13	.....	1,320	1,069	78	.....
368	1,757	123	23	387	1,677	162	39	4,536	3,405	10	.....
265	1,161	72	1	266	1,174	109	67	3,115	2,496	.....	4
179	784	36	3	239	875	62	22	2,200	1,848	.....	161
107	928	68	3	147	956	153	121	2,483	1,825	.....	209
459	1,511	71	20	522	1,627	193	50	4,453	3,487	.....	184
198	928	54	5	220	857	81	14	2,357	1,750	.....	54
511	1,251	64	2	445	1,258	72	42	3,645	2,866	233	.....
578	2,795	135	21	560	2,658	160	65	6,972	5,215	136	.....
607	2,026	178	54	781	2,035	232	46	5,959	4,670	4	.....
69	717	87	43	213	585	42	.....	1,756	1,343	258	.....
252	795	25	1	241	752	93	11	2,170	1,666	.....	32
187	924	85	17	195	959	97	16	2,480	1,992	....	71
418	1,497	34	.....	394	1,457	90	11	3,901	2,958	174	.....
252	2,715	204	18	321	2,742	191	53	6,496	5,053	787	.....
521	1,614	125	2	531	1,916	186	31	4,926	3,865	.....	112
28,179	118,202	8,300	1,935	28,773	122,173	11,771	3,566	322,899	253,353	11,898	3,439

Digitized by Google

STATISTIQUE SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTES ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école sous contrôle.	Nombre de maisons d'école.	État des maisons d'école.			Nombre de salles de classes.	Salles de classes qui donnent à chaque élève (présence moyenne)		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Argenteuil	17	31	.....	31	26	1	4	45	36	7	2
Arthabaska	22	143	8	135	114	12	9	160	122	30	8
Bagot	16	93	1	92	79	9	4	115	64	46	5
Beauce	34	285	5	285	200	21	64	327	246	66	15
Beauharnois	8	54	.....	54	53	.....	1	93	67	24	2
Bellechasse	15	103	3	101	73	16	12	117	72	31	14
Berthier	15	73	.....	74	63	7	4	92	46	36	10
Bonaventure	25	97	3	95	68	19	8	104	89	13	2
Brome	10	24	1	23	22	.....	1	25	21	3	1
Chambly	12	37	1	36	33	3	.....	60	34	25	1
Champlain	30	152	3	151	114	25	12	212	136	44	32
Charlevoix	15	91	1	91	86	3	2	104	75	22	7
Châteauguay	11	57	....	57	51	.....	6	65	58	6	1
Chicoutimi	23	95	6	92	74	.....	18	119	98	19	2
Compton	21	86	5	84	38	.....	46	102	80	19	3
Deux-Montagnes	16	64	....	64	62	.....	2	80	57	19	4
Dorchester	20	138	4	135	88	9	38	150	99	36	15
Drummond	14	97	5	93	79	10	4	109	74	32	3
Gaspé	45	115	3	112	73	33	6	123	90	26	7
Hochelaga	38	58	.....	75	75	.....	.....	515	458	48	9
Huntingdon	11	26	3	23	23	.....	.....	23	20	3	.....
Iberville	8	56	3	53	50	....	3	64	56	8	.....
Iles-de-la-Madeleine	4	16	.....	16	16	.....	.....	17	14	3	.....
Jacques-Cartier	22	39	.....	40	36	.....	4	71	49	18	4
Joliette	15	90	...	90	85	1	4	115	80	26	9
Kamouraska	16	122	3	119	52	21	46	136	74	46	16
Labelle	43	137	11	127	112	6	9	175	136	31	8
Lac-St-Jean	29	138	11	127	119	3	5	154	117	30	7
Laprairie	6	33	.....	33	32	.....	1	40	27	11	2
L'Assomption	13	55	2	56	52	.....	4	73	48	20	5
Laval	25	30	.....	29	27	1	1	43	30	8	5
Lévis	21	77	6	78	52	6	20	119	73	37	9
L'Islet	12	80	3	77	48	11	18	90	48	28	14
Lotbinière	18	112	2	111	99	9	3	134	87	39	8

Digitized by Google

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES.

Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.	Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.
	En bon état.	Perfectionné.			Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français	Anglais.			
43	31	24	27	157	29	28	29	30	1	29	29	29
138	106	53	123	659	134	130	121	134	2	125	130	121
88	76	67	85	529	92	89	92	92	.....	90	91	89
196	172	167	225	1,332	285	284	285	283	2	245	271	237
93	53	53	54	234	56	47	56	55	1	52	52	53
78	70	65	58	511	103	98	101	103	....	103	101	98
92	60	39	74	337	73	73	73	74	.....	73	73	65
87	64	61	87	539	92	92	90	87	8	91	91	91
22	22	17	20	96	22	22	17	23	.....	17	18	16
53	29	27	28	242	36	35	36	36	.....	36	36	36
159	119	58	143	639	151	151	150	151	.....	146	150	146
80	67	12	92	460	92	9	91	92	....	91	91	91
59	50	49	45	219	57	46	57	56	1	56	56	56
86	69	25	85	493	86	86	87	92	.....	89	88	89
50	68	67	69	473	83	83	72	83	1	64	75	64
78	64	21	63	360	64	60	64	62	2	64	64	59
77	67	50	91	632	135	134	133	131	4	113	128	111
93	68	52	87	367	93	93	89	93	.....	86	88	86
116	71	61	84	501	112	112	112	94	18	110	109	107
515	78	75	78	1,141	78	78	78	74	4	78	78	78
22	23	23	14	91	23	7	22	20	3	21	21	21
64	46	34	41	180	53	27	30	53	.....	51	52	51
17	16	3	16	57	16	15	16	16	.....	16	16	16
55	38	24	32	193	40	38	40	40	.....	40	39	39
115	58	23	86	387	90	90	90	90	.....	90	89	83
120	72	30	92	741	119	118	114	119	.....	81	100	112
139	105	72	108	606	127	122	124	117	11	122	123	122
91	117	43	115	630	127	124	127	127	.....	125	125	125
39	31	31	26	159	33	32	33	33	.....	32	32	32
73	45	45	51	307	56	56	56	56	.....	56	56	56
38	30	19	29	160	30	30	30	30	.....	29	28	29
78	52	48	55	466	80	79	77	80	.....	75	76	71
76	55	38	67	471	78	75	70	78	.....	48	59	70
120	93	82	106	524	111	110	111	107	4	109	109	109

Digitized by Google

STATISTIQUE SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école sous contrôle.	Nombre de maisons d'école.	État des maisons d'école.			Nombre de salles de classes.	Salles de classes qui donnent à chaque élève (présence moyenne)		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Maskinongé	12	68	1	67	55	6	6	86	68	16	2
Matane	24	128	7	123	89	19	15	152	106	39	7
Mégantic	20	107	4	104	85	9	10	138	108	24	6
Missisquoi	14	51	2	49	43	6	.....	62	51	10	1
Montcalm	13	54	1	54	52	.....	2	62	40	20	2
Montmagny	12	56	1	56	33	15	8	74	31	29	14
Montmorency	16	43	.....	44	27	10	7	62	42	11	9
Montréal, cité	1	43	.....	53	53	.....	.....	488	460	23	5
Napierville	5	36	.....	36	32	3	1	46	34	12	.....
Nicolet	22	163	2	163	130	4	29	191	157	24	10
Pontiac	28	82	6	79	56	10	3	89	71	16	2
Portneuf	30	130	2	130	95	22	13	173	119	44	10
Québec, cité	1	24	.....	37	30	2	5	212	194	10	8
Québec, comté	21	61	1	58	48	3	7	104	67	25	12
Richelieu	16	59	.....	59	42	11	6	87	44	37	6
Richmond	14	69	7	62	53	2	7	95	74	20	1
Rimouski	16	81	5	77	65	11	1	92	66	17	9
Rouville	12	70	.....	71	66	.....	5	87	62	22	3
Saguenay	21	37	4	33	28	1	4	40	38	2	.....
Shefford	19	109	10	101	89	6	6	124	93	27	4
Sherbrooke	7	21	1	26	23	3	.....	57	30	21	6
Soulanges	19	38	.....	39	33	.....	6	43	28	14	1
Stanstead	11	39	1	40	19	.....	21	64	53	11	.....
St-Hyacinthe	16	70	.....	72	61	.....	11	113	69	34	10
St-Jean	8	39	2	38	34	4	.....	55	47	6	2
St-Maurice	12	62	1	63	51	3	9	92	69	19	4
Témiscouata	27	163	5	168	145	.....	23	205	143	48	14
Terrebonne	20	95	.....	97	86	1	10	135	91	35	9
Trois-Rivières	1	3	.....	7	7	.....	.....	36	35	1	.....
Vaudreuil	11	46	1	47	36	.....	11	58	43	13	2
Verchères	11	45	1	44	40	1	3	60	46	11	3
Wolfe	17	100	4	96	88	7	1	110	85	24	1
Wright	28	94	7	94	81	3	10	164	133	29	2
Yamaska	27	105	.....	107	85	14	8	131	99	30	2
Totaux	1,182	5,295	169	5,253	4,244	402	607	7,758	5,777	1,584	397

Digitized by Google

A LA TENTE DE L'ÉCOLE.—*Suite.*

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES.

Nombre de classes pourvues d'un système de ventilation suffisant.	Ecoles où le mobilier scolaire est: En bon état	Ecoles où le mobilier scolaire est: Perfectionné.	Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Ecoles où se trouvent: Un journal d'appel.	Ecoles où se trouvent: Un registre des visiteurs.	Ecoles où se trouvent: Un tableau de l'emploi du temps.	Ecoles où l'enseignement se donne en: Français.	Ecoles où l'enseignement se donne en: Anglais.	Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.
[illegible]	52	26	60	304	67	67	65	67	....	66	65	66
[illegible]	64	35	114	461	123	114	119	123		122	117	112
136	75	54	92	407	106	105	105	103	3	104	104	100
50	39	46	48	173	50	47	43	50		41	45	39
62	31	22	51	241	54	54	54	53	1	53	53	52
55	43	44	40	327	56	56	56	56	....	55	55	55
42	22	20	31	231	44	44	42	44		43	43	43
[illegible]	53	51	53	1,309	53	53	53	38	15	53	53	53
46	30	22	31	219	36	36	34	36	..	36	36	36
[illegible]	[illegible]	30	155	704	166	100	104	164	2	162	163	161
50	60	60	39	263	79	60	63	43	36	76	76	75
39	97	70	102	611	132	125	127	126	4	126	125	123
103	23	34	36	109	39	36	39	32	8	39	30	39
100	52	49	47	429	63	58	62	59	4	62	62	62
58	15	23	52	210	59	56	58	59		57	53	53
35	6	43	54	393	62	60	56	62		57	56	58
[illegible]	[illegible]	31	76	322	77	76	77	77		69	69	77
78	12	47	69	436	71	71	71	71		71	70	71
52	14	5	19	104	27	[illegible]	28	23		25	26	24
200	95	70	[illegible]	411	100	96	62	98	3	91	96	94
36	25	18	20	104	26	19	26	25	1	23	24	24
17	24	28	24	164	30	39	39	39		39	39	39
44	20	18	[illegible]	163	40	40	24	[illegible]		31	35	37
30	36	44	[illegible]	463	72	72	72	72		72	72	72
55	24	27	24	165	38	[illegible]	37	38		36	38	37
23	22	37	53	205	63	63	63	65		63	62	65
[illegible]	[illegible]	29	159	763	168	164	158	166		161	158	154
[illegible]	[illegible]	22	153	445	97	90	97	97		153	153	154
30	–	–	7	20	7	7	7	–		7	7	7
48	36	28	34	216	47	41	47	47		47	46	46
60	39	[illegible]	40	263	44	44	44	44		44	43	44
[illegible]	54	66	79	325	96	94	95	95	.	95	95	[illegible]
[illegible]	74	74	76	409	94	[illegible]	[illegible]	[illegible]	27	[illegible]	122	[illegible]
209	72	45	114	444	107	107	107	107		105	115	114
[illegible]	4,004	1,865	[illegible]	[illegible]	5,398	[illegible]	5,083	[illegible]	167	4,990	5,062	4,926

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA PROVINCE

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES MODÈLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Ecoles sous le contrôle des commissions scolaires.	Ecoles indépendantes.	Total.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Elèves des collèges.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Argenteuil	31	1	32	1,098	506	.....	....	1,604	1,194
Arthabasba	136	5	141	4,238	725	755	.....	5,718	4,598
Bagot	92	4	96	3,123	1,020	293	....	4,436	3,596
Beauce	285	13	298	8,865	1,373	868	.....	11,106	8,535
Beauharnois	56	5	61	2,671	874	193	252	3,990	3,352
Bellechasse	103	5	108	3,372	864	143	....	4,379	3,280
Berthier	74	5	79	3,548	608	421	.....	4,577	3,521
Bonaventure	95	1	96	2,837	830	.....	.....	3,667	2,504
Brome	23	.....	23	657	126	.....	.....	783	567
Chambly	36	4	40	1,126	737	650	.....	2,513	1,922
Champlain	151	7	158	6,398	1,858	929	.....	9,185	7,040
Charlevoix	92	7	99	2,886	390	638	.....	3,914	3,006
Châteauguay	57	5	62	1,917	267	192	.....	2,376	1,836
Chicoutimi	92	7	99	3,149	1,140	608	225	5,122	3,796
Compton	84	1	85	2,850	768	.....	.....	3,618	2,443
Deux-Montagnes	64	2	66	2,119	463	258	.....	2,840	2,278
Dorchester	135	4	139	4,071	612	126	.....	4,809	3,479
Drummond	93	4	97	2,894	736	155	....	3,785	2,850
Gaspé	112	2	114	3,889	983	.....	.....	4,872	3,446
Hochelaga	78	19	97	7,755	16,579	5,309	....	29,643	24,930
Huntingdon	23	2	25	775	161	.....	.....	936	699
Iberville	53	4	57	1,478	725	185	.....	2,388	1,670
Iles-de-la-Madeleine	16	2	18	1,031	62	.....	.....	1,093	729
Jacques-Cartier	40	6	46	1,357	488	1,662	474	3,981	3,481
Joliette	90	7	97	3,875	765	203	335	5,178	3,889
Kamouraska	119	10	129	3,252	1,163	189	344	4,948	4,046
Labelle	128	3	131	4,497	1,140	912	....	6,549	4,785
Lac-St-Jean	127	8	135	3,997	1,703	245	.....	5,945	4,545
Laprairie	33	1	34	1,104	389	326	....	1,819	1,419
L'Assomption	56	5	61	2,144	407	408	286	3,245	2,697
Laval	30	5	35	1,369	744	120	....	2,233	1,899
Lévis	80	9	89	3,026	1,340	1,267	577	6,210	5,210
L'Islet	78	2	80	2,237	433	193	....	2,863	2,244
Lotbinière	111	8	119	3,415	669	439	.....	4,523	3,687

Digitized by Google

POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES, SE RAPPORTANT AUX ACADÉMIES ET AUX COLLÈGES.

COURS D'ÉTUDES.				D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.			
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves dans le cours classique.	Elèves français.	Elèves anglais.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Grand total des instituteurs et des institutrices.
							$			$				
1,501	100	3	.....	1,529	75	....	.....	.....	23	162	8	....	16	47
5,206	365	147	.....	5,645	73	1	400	1	112	127	29	43	41	227
4,179	227	30	.....	4,427	9	....	.....	.....	85	134	11	11	49	156
10,538	467	101	....	11,053	53	....	.....	.....	219	135	65	17	97	398
3,526	278	92	94	3,929	61	2	475	3	60	163	1	45	47	158
4,204	162	13	.....	4,379	.....	1	310	.....	85	117	15	.....	45	146
4,271	236	70	.....	4,569	8	1	365	.....	60	132	6	24	49	140
3,530	129	8	.....	3,394	273	1	155	.....	80	120	12	..	9	108
762	21	..	.....	752	32	....	.....	.....	20	168	2	.....	5	27
2,125	305	83	.....	2,397	116	1	375	.....	28	162	2	28	41	100
8,681	422	82	.....	9,145	40	1	450	.....	137	118	20	30	61	249
3,654	209	51	....	3,914	.....	1	280	.....	73	95	27	12	20	133
2,241	115	20	.....	2,310	66	2	444	2	51	139	4	3	16	78
4,528	420	99	75	5,120	2	1	400	1	80	111	23	39	36	180
3,495	120	3	.....	3,562	56	....	.....	.....	68	160	25	5	12	110
2,669	151	20	.....	2,807	33	1	450	.....	58	159	3	9	18	89
4,663	134	12	.....	4,588	221	1	300	.....	102	120	33	.....	27	163
3,649	126	10	.....	3,744	41	....	.....	.....	72	129	23	3	44	142
4,639	218	15	.....	4,151	721	....	.....	1	73	121	33	.....	22	129
27,329	1,765	549	....	27,267	2,376	25	398	10	55	207	20	252	506	868
871	62	3	.....	815	121	2	400	.....	24	158	2	....	7	35
2,178	149	61	.....	2,348	40	2	500	.....	44	148	15	17	25	103
1,073	20	.....	.....	1,093	..	....	.....	.....	16	144	.....	1	4	21
3,033	521	267	160	3,616	365	1	250	6	30	199	2	66	102	207
4,601	267	100	210	5,106	72	2	200	.....	79	118	6	47	58	192
4,018	642	164	124	4,940	8	..	.....	1	123	104	8	40	45	217
6,272	255	22	.....	6,104	445	2	450	1	100	159	24	12	44	183
5,514	417	24	.....	5,939	6	3	467	.....	84	123	52	8	40	187
1,700	94	25	...	1,812	7	2	450	.....	32	158	.....	4	9	47
2,741	199	59	246	3,226	19	1	180	1	48	139	5	40	38	133
2,098	135	.....	.....	2,217	16	....	.....	.....	25	179	8	20	23	76
3,154	604	332	120	6,129	81	2	510	4	84	133	13	60	75	238
2,571	266	26	.....	2,863	.....	1	320	.....	71	100	5	6	19	102
4,248	241	34	.....	4,354	169	2	300	.....	117	130	5	.....	39	163

Digitized by Google

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA PROVINCE

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES MODÈLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Ecoles sous le contrôle des commissions scolaires.	Ecoles indépendantes.	Total.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Elèves des collèges.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Maskinongé	67	4	71	2,503	1,025	203	.....	3,731	2,910
Matane	123	2	125	3,221	2,251	98	.....	5,570	3,959
Mégantic	106	4	110	2,662	1,549	445	.....	4,656	3,632
Missisquoi	50	3	53	1,944	212	500	.....	2,656	2,028
Montcalm	54	4	58	2,320	462	.....	.....	2,782	2,166
Montmagny	56	6	62	2,028	649	681	.....	3,358	2,680
Montmorency	44	2	46	1,564	816	29	.....	2,409	1,809
Montréal, cité	53	26	79	2,128	17,380	7,965	1,096	28,569	24,132
Napierville	36	2	38	1,207	694	.....	.....	1,901	1,380
Nicolet	166	12	178	5,405	1,440	361	310	7,516	5,721
Pontiac	79	4	83	2,666	721	.....	.....	3,387	2,242
Portneuf	132	8	140	3,806	2,121	169	.....	6,096	4,514
Québec, cité	39	9	48	1,179	2,985	6,724	607	11,495	10,106
Québec, comté	63	8	71	2,366	1,900	651	.....	4,917	4,025
Richelieu	59	4	63	2,619	1,479	344	.....	4,442	3,630
Richmond	62	1	63	1,681	1,541	401	.....	3,623	2,673
Rimouski	77	3	80	1,997	1,357	129	211	3,694	2,814
Rouville	71	5	76	2,342	436	419	.....	3,197	2,608
Saguenay	33	1	34	879	341	100	.....	1,320	1,069
Shefford	101	4	105	3,417	409	710	.....	4,536	3,405
Sherbrooke	26	2	28	1,050	1,584	481	401	3,516	2,861
Soulanges	39	3	42	1,040	1,160	.....	.....	2,200	1,848
Stanstead	40	2	42	1,073	711	699	.....	2,483	1,825
St-Hyacinthe	72	5	77	2,405	1,377	671	328	4,781	3,787
St-Jean	38	1	39	1,507	263	587	.....	2,357	1,750
St-Maurice	63	3	66	2,343	991	311	.....	3,645	2,866
Témiscouata	168	8	176	5,745	482	745	.....	6,972	5,215
Terrebonne	97	7	104	4,033	990	936	350	6,309	4,995
Trois-Rivières	7	1	8	800	562	394	298	2,054	1,608
Vaudreuil	47	4	51	1,687	483	.....	303	2,473	1,926
Verchères	44	3	47	1,399	914	167	.....	2,480	1,992
Wolfe	96	2	98	3,304	597	.....	.....	3,901	2,958
Wright	94	1	95	3,852	1,182	1,462	.....	6,496	5,053
Yamaska	107	9	116	3,786	1,140	.....	.....	4,926	3,865
Totaux et moyenne des traitements	5,282	336	5,618	184,978	93,852	44,069	6,397	329,296	259,225

Digitized by Google

POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES SE RAPPORTANT AUX ACADÉMIES ET AUX COLLÈGES.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.				D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.			
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves dans le cours classique.	Elèves français.	Elèves anglais.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Grand total des instituteurs et institutrices.
							$			$				
3,532	196	3	....	3,731	....	2	292	.. ....	63	133	9	6	29	109
5,361	200	9	...	5,566	4	1	155	.....	96	118	41	.....	25	163
4,376	230	50	.....	4,548	108	3	435	....	104	118	12	13	31	163
2,490	135	31	....	2,561	95	....	.....	2	39	155	8	17	43	109
2,654	117	11	...	2,731	51	....	.....	.....	53	121	3	3	38	97
3,043	252	63	..	3,353	5	2	700	.....	50	111	5	10	41	108
2,274	125	10	.....	2,394	15	1	250	.....	31	129	4	.....	33	69
23,578	2,930	1,028	1,033	22,671	5,898	114	840	32	69	215	31	249	419	914
1,799	102	.....	.....	1,871	30	1	265	.....	32	140	1	7	21	62
6,791	398	17	310	7,476	40	2	480	2	163	100	17	33	65	282
3,294	89	4	.....	2,171	1,216	2	215	.....	67	185	13	3	17	102
5,715	354	27	.....	5,997	99	....	.....	.....	116	113	18	6	70	210
9,269	1,227	392	607	10,593	902	7	679	4	42	229	6	152	173	384
4,427	383	107	.....	4,602	315	....	.....	.....	50	149	8	12	116	186
4,103	255	24	..	4,433	9	.....	.....	.....	43	128	16	12	61	132
3,363	219	41	.....	3,320	393	1	350	....	50	160	11	18	35	115
3,261	286	76	70	3,686	8	....	.....	1	70	113	13	26	19	129
2,896	265	36	...	3,162	35	....	.. ..		67	135	10	21	36	134
1,206	102	12	...	1,320	....	4	312	.....	18	113	9	....	12	43
4,306	195	35	....	4,376	160	....	....	.....	79	148	28	16	41	164
2,847	333	201	135	3,081	435	.....	.....	3	21	165	6	55	36	121
1,990	210	...	.....	2,165	35	10	418	.....	29	210	6	.....	23	68
2,180	246	57	.....	2,296	185	....	.....	.....	34	166	7	16	52	109
4,106	300	41	328	4,775	6	.....	.....	1	71	139	8	53	54	187
2,205	127	25	....	2,315	42	10	520	.....	39	174	6	.....	22	77
3,461	162	22	.....	3,644	1	1	405	.....	50	121	16	12	29	108
6,438	474	60	....	6,946	26	1	375	.....	128	105	66	9	33	237
5,459	375	135	300	6,237	72	3	313	2	77	153	10	66	73	231
1,592	188	144	130	2,046	8	2	475	1	1	130	....	57	18	79
2,090	174	113	96	2,357	116	2	375	1	43	180	7	34	21	108
2,208	241	31	.....	2,460	20	3	272	.....	35	148	4	18	31	91
3,799	91	11	.....	3,866	35	...	....		80	144	15	.....	29	124
6,076	354	66	... ...	5,357	1,139	1	250	2	81	167	19	26	51	180
4,697	222	7	.....	4,922	4	1	400	.....	103	110	15	4	47	170
208,438	21,405	5,415	4,038	312,274	17,022	233	622	82	4,518	135	955	1,796	3,535	11,117

Digitized by Google

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Sous le contrôle de la minorité protestante.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons,		Ecoles mixtes (garçons et filles).			ÉLÈVES.				Instituteurs laïques.		Institutrices laïques.			Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
	Nombres d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.		
Argenteuil	45	992	9	175	....	.....	....	.....	54	596	571	1,117	50	1,167	777	....	....	30	24	....	..	54
Arthabaska	2	32	1	13	....	.....	....	.....	3	29	16	44	1	45	36	....	....	2	1	....	..	3
Bagot	....	.....	3	22	....	.....	....	.....	3	12	10	22	.....	22	20	....	....	1	2	....	..	3
Beauce	....	.....	5	44	....	.....	....	.....	5	22	22	44	.....	44	38	....	....	3	2	....	..	5
Beauharnois	....	.....	5	69	....	.....	....	.....	5	34	35	69	.....	69	58	....	....	3	2	....	..	5
Berthier	....	.....	1	17	....	.....	1	17	....	.....	.....	17	.....	17	14	....	1	....	....	....	..	1
Bonaventure	23	503	15	425	....	.....	....	.....	38	460	468	903	25	928	615	1	1	14	23	....	..	39
Brome	65	1,227	1	17	....	.....	....	.....	66	638	606	1,097	147	1,244	848	....	1	26	39	....	..	66
Chambly	....	.....	1	15	....	.....	....	.....	1	5	10	11	4	15	10	....	....	1	....	....	..	1
Champlain	....	.....	....	.....	1	9	....	.....	1	3	6	9	.....	9	5	....	....	....	....	1	..	1
Charlevoix	....	.....	1	6	....	.....	....	.....	1	3	3	6	....	6	4	1	....	....	....	....	..	1
Châteauguay	13	286	5	122	1	58	....	.....	19	250	216	389	77	466	339	....	....	16	3	....	..	19
Compton	78	1,268	3	51	....	.....	....	.....	81	718	601	1,153	166	1,319	996	....	....	35	45	....	..	81
Deux-Montagnes	2	27	2	31	....	.....	....	.....	4	25	33	53	5	58	42	....	....	2	2	....	..	4
Dorchester	....	.....	3	34	....	.....	....	.....	3	15	19	31	3	34	25	....	....	....	3	....	..	3
Drummond	9	147	5	83	....	.....	....	.....	14	120	110	214	16	230	168	....	....	9	5	....	..	14
Gaspé	15	424	7	146	....	.....	....	.....	22	296	274	553	17	570	367	....	....	5	17	....	..	22
Hochelaga	5	1,231	11	1,240	....	.....	....	.....	16	1,179	1,292	2,416	55	2,471	1,896	3	1	62	2	....	.	68
Huntingdon	44	1,092	3	39	1	29	....	.....	48	580	580	821	339	1,160	789	....	....	28	20	....	..	48

Digitized by Google

Iberville	....	....	4	41	....	....	....	....	4	22	19	36	5	41	25	....	....	1	3	....	..	4
Iles-de-la-Madeleine	1	58	4	75	....	....	....	....	5	64	69	133	....	133	87	....	....	....	5	....	..	5
Jacques-Cartier	....	....	5	106	....	....	....	....	5	50	56	97	9	106	81	....	....	3	2	....	..	5
Joliette	....	....	2	36	....	....	....	....	2	17	19	29	7	36	20	....	....	2	....	....	..	2
Labelle	5	74	18	361	....	....	....	....	23	236	199	378	57	435	279	....	....	3	20	....	..	23
Laprairie	....	....	2	24	....	....	....	....	2	17	7	23	1	24	15	....	....	....	2	....	..	2
L'Assomption	....	....	1	25	....	....	....	....	1	15	10	22	3	25	17	....	....	1	....	....	..	1
Lévis	....	....	3	57	....	....	....	....	3	24	33	49	8	57	36	....	....	3	....	....	..	3
L'Islet	....	....	1	7	....	....	....	....	1	2	5	7	....	7	7	....	....	....	1	....	..	1
Lotbinière	....	....	2	23	....	....	....	....	2	10	13	18	5	23	20	....	....	2	....	....	..	2
Maskinongé	....	....	1	22	....	....	....	....	1	10	12	22	....	22	19	....	....	....	....	....	1	1
Matane	2	47	....	....	....	....	....	....	2	21	26	47	....	47	29	....	....	2	....	....	..	2
Mégantic	23	307	11	133	....	....	....	....	34	230	210	416	24	440	317	....	1	16	17	....	..	34
Missisquoi	35	610	1	13	....	....	....	....	36	342	281	530	93	623	451	....	....	22	15	....	..	37
Montcalm	....	....	2	15	....	....	....	....	2	6	9	15	....	15	11	....	....	2	....	....	..	2
Montréal, cité	15	12,352	....	....	....	....	....	....	15	6,291	6,061	12,314	38	12,352	9,137	15	2	274	22	....	..	313
Napierville	....	....	2	23	....	....	....	....	2	13	10	23	....	23	21	....	....	1	1	....	..	2
Pontiac	44	1,368	8	211	1	12	....	....	53	840	751	1,470	121	1,591	1,028	....	....	16	37	....	..	53
Portneuf	....	....	4	70	....	....	....	....	4	32	38	67	3	70	53	....	....	4	....	....	..	4
Québec, cité	1	403	....	....	....	....	....	....	1	206	197	394	9	403	315	1	....	7	1	....	..	9
Québec, comté	7	119	8	190	....	....	....	....	15	150	159	272	37	309	228	....	....	9	8	....	..	17
Richelieu	....	....	1	22	....	....	....	....	1	10	12	22	....	22	14	....	....	1	....	....	..	1
Richmond	38	586	4	85	....	....	....	....	42	339	332	602	69	671	517	....	....	22	20	....	..	42
Rimouski	....	....	1	11	....	....	....	....	1	8	3	11	....	11	10	....	1	....	....	....	..	1
Rouville	....	....	4	59	....	....	....	....	4	27	32	56	3	59	49	....	....	2	2	....	..	4
Shefford	19	294	15	229	....	....	....	....	34	271	252	449	74	523	391	....	....	21	13	....	..	34
Sherbrooke	19	855	8	155	....	....	....	....	27	509	501	953	57	1,010	758	1	2	22	11	....	..	36
Soulanges	....	....	2	27	....	....	....	....	2	11	16	21	6	27	22	....	....	1	1	....	..	2
Stanstead	55	1,009	4	59	....	....	....	....	59	545	523	877	191	1,068	785	....	1	25	33	....	..	59
St-Jean	....	....	7	113	....	....	....	....	7	70	43	93	20	113	78	....	....	....	7	....	..	7
St-Maurice	....	....	1	35	....	....	....	....	1	18	17	18	17	35	14	....	....	1	....	....	..	1
Témiscouata	....	....	1	28	....	....	....	....	1	14	14	18	10	28	16	....	....	....	1	....	..	1
Terrebonne	1	28	6	177	....	....	....	....	7	95	110	199	6	205	139	....	....	6	1	....	..	7
Vaudreuil	....	....	5	60	....	....	....	....	5	28	32	58	2	60	44	....	....	4	1	....	..	5
Wolfe	7	107	3	53	....	....	....	....	10	82	78	151	9	160	113	....	....	7	2	....	1	10
Wright	23	670	22	482	1	14	....	....	46	597	569	1,055	111	1,166	755	....	....	15	29	1	1	46
Totaux	596	26,116	244	5,576	5	122	1	17	844	16,207	15,590	29,914	1,900	31,814	22,948	22	11	732	446	2	3	1,216

Digitized by Google

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves anglais	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Argenteuil	1,115	52	391	46	372	251	275	267	2
Arthabaska	32	13	15	13	11	12	8	10	4
Bagot	.....	22	.....	22	1	3	5	3	.....
Beauce	38	6	4	6	17	10	9	8	.....
Beauharnois	61	8	41	8	14	15	13	27	.....
Berthier	17	.....	.....	.....	4	6	3	4	.....
Bonaventure	922	6	72	6	254	201	202	152	119
Brome	1,100	144	145	137	403	215	276	298	52
Chambly	11	4	2	4	8	.....	4	3	.....
Champlain	9	.....	.....	.....	5	1	3	.....	.....
Charlevoix	.....	6	.....	6	1	3	2	.....	.....
Châteauguay	455	11	211	11	168	90	102	106	.....
Compton	1,181	138	300	85	352	261	258	347	101
Deux-Montagnes	38	20	33	16	23	8	13	13	1
Dorchester	34	.....	.....	.....	12	4	6	12	.....
Drummond	212	18	48	18	79	67	48	33	3
Gaspé	570	.....	53	.....	159	109	127	134	41
Hochelaga	2,439	32	1,554	32	1,080	338	355	416	282
Huntingdon	1,028	122	254	125	404	259	260	230	1
Iberville	35	6	4	6	17	5	6	13	.....
Iles-de-la-Madeleine	133	.....	.....	.....	24	33	53	21	2
Jacques-Cartier	104	2	71	2	44	13	24	25	.....
Joliette	28	8	12	8	12	6	8	10	.....
Labelle	364	71	6	70	182	72	86	84	11
Laprairie	23	1	4	1	9	8	4	3	.....
L'Assomption	22	3	9	3	6	5	10	4	.....
Lévis	52	5	13	5	25	12	14	6	.....
L'Islet	.....	7	.....	7	2	2	2	1	.....
Lotbinière	19	4	16	3	3	3	2	6	9
Maskinongé	22	.....	.....	.....	5	5	6	6	.....
Matane	45	2	11	2	11	9	8	14	5

Digitized by Google

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.—*Suite.*

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ETUDES.				
	Elèves anglais.	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Mégantic	430	10	72	10	147	64	101	111	17
Missisquoi	544	79	117	75	197	121	118	166	21
Montcalm	15	.....	4	.....	4	.....	6	5	.....
Montréal, cité	12,276	76	7,551	74	3,142	1,723	2,206	1,927	3,354
Napierville	23	.....	.....	.....	5	6	7	5	.....
Pontiac	1,567	24	202	24	547	296	354	361	33
Portneuf	67	3	25	3	22	9	16	12	11
Québec, cité	392	11	392	11	212	78	49	29	35
Québec, comté	305	4	63	4	139	52	52	65	1
Richelieu	22	.....	.....	.....	4	8	7	3	.....
Richmond	670	1	247	1	218	132	136	151	34
Rimouski	.....	11	.....	11	4	3	2	2	.....
Rouville	37	22	26	22	15	8	14	10	12
Shefford	434	89	194	89	170	94	117	116	26
Sherbrooke	969	41	567	41	404	188	194	170	54
Soulanges	21	6	6	6	8	12	2	5	.....
Stanstead	899	169	228	169	280	173	212	220	183
St-Jean	101	12	19	12	32	23	31	23	4
St-Maurice	26	9	2	9	19	5	8	3	.....
Témiscouata	18	10	6	10	4	2	4	18	.....
Terrebonne	197	8	52	8	81	38	54	32	.....
Vaudreuil	58	2	14	2	15	18	22	5	.....
Wolfe	143	17	39	7	59	22	33	45	1
Wright	1,110	56	79	50	398	254	269	234	11
Totaux	30,433	1,381	13,174	1,280	9,843	5,355	6,212	5,974	4,430

Digitized by Google

PROGRAMME D'ÉTUDES DES ÉCOLES

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ.	DEUXIÈME DEGRÉ.
	La première demi-heure de chaque jour sera consacrée aux exercices d'ouverture Sainte, comme ci-dessous, à l'instruction morale, y compris des lectures et des bienveillance envers les animaux, etc.	
Instruction religieuse.....	Evénements se rapportant à la naissance de N. S. Jésus-Christ, LUC, I, II, 1-7.—Adoration des bergers, LUC, II, 8, 20.—Adoration des mages, MATHIEU, II, 1-12.—Fuite en Egypte, MATHIEU, II, 13-23.—Jésus au milieu des Docteurs. LUC, II, 41-52.—Baptême, LUC, III, 15-23; MATHIEU, III, 1, 17.—Mort et sépulture, JEAN, XIX.—Résurrection et Ascension, JEAN XX, et Actes des Apôtres. 1, 3, 12. Ancien Testament :—Grandes lignes des principaux événements, jusqu'à la fin de la vie de Joseph. *Sujets à apprendre par cœur.* L'Oraison dominicale.—Les Béatitudes.—Les six textes spéciaux suivants, savoir :—Psaume IV, 8 ; Psaume LI, 10, 11, MATHIEU, XI, 28 ; JEAN, III, 16-17.	Comme au programme de l'année précédente et, de plus: Circoncision et présentation de Jésus au temple, LUC, II, 21-38.—Vie cachée de Jésus à Nazareth. LUC, II, 51-52.—Vocation des Apôtres, LUC, VI, 12-19.—Emprisonnement de Saint-Jean-Baptiste, MARC, VI, 17-20.—Mort de St-Jean-Baptiste, MARC, VI, 21-29.—Repos à Béthanie, JEAN, XII, 2-8.—Entrée à Jérusalem, MARC, XI, 1-12. Ancien Testament:—Grandes lignes des principaux événements, jusqu'à la mort de Josué. *Sujets à apprendre par cœur.* L'Oraison dominicale.—Les Béatitudes. Le symbole des Apôtres.—Les six textes spéciaux suivants, savoir :—Psaume XIX, 12-14 ; livre des Proverbes, III, 5 ; MATHIEU, XI, 29 ; JEAN, X, 14 ; JEAN, XIV, 15.
Langue anglaise	Signification des mots et compte-rendu de la leçon de lecture. On donnera une l'écriture et à l'épellation correcte des devoirs écrits. Copies de mots et de phrases, compte-rendu oral et par écrit d'anecdotes lues ou racontées par le maître, exercices de mémoires. Apporter une attention spéciale à la tenue de la plume et aux mouvements de la main.	Copies de mots et de phrases, dictées, orales et écrites. Compte-rendu d'anecdotes, lues ou racontées par le maître. Composition de phrases. Exercices de mémoire.
Arithmétique.....	Calcul mental, addition et soustraction avec des objets et avec des nombres de deux chiffres. Numération des nombres jusqu'à 100.	Calcul mental; les quatre règles simples jusqu'à la " courte " division inclusivement. Table de multiplication, table avoir-du-poids, mesures de longueur et des liquides.
Géographie et Histoire....	Préliminaires. Division naturelle des terres et des eaux. Cartes du voisinage de l'école.	Grandes lignes de la carte du Canada.
Leçons de choses ou connaissances usuelles.	Etude de la forme et dessin, couleurs, étendue, poids, mouvement, premières forestiers et les minéraux de la province de Québec, et sur leurs usages.)	
Langue française (facultative)..	Noms d'objets usuels.	Noms d'objets, phrases familières.
Livres de classe nécessaires pour chaque degré.	Livre de lecture, table de multiplication, ardoise, crayon d'ardoise. * Premiers exercices d'arithmétique, 1ère et 2e parties.	Livre de lecture, table de multiplicaton, ardoise, crayon d'ardoise, cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre. * Premiers exercices d'arithmétique, 3e et 4e parties. Leçons orales de Curtis, 1ère partie.

N. B.—La musique et la callisthénie doivent faire partie du cours d'études.
* Les Premiers exercices d'arithmétique sont l'ancien " Grafton's ".

Digitized by Google

ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.—(*Traduction*).

TROISIÈME DEGRÉ.	QUATRIÈME DEGRÉ.
des classes, à la lecture d'un passage de la Bible, au chant et à la prière, à l'enseignement de l'Ecriture leçons sur la piété, la vérité, l'honneur, le respect d'autrui, les bienséances, la tempérance, l'hygiène, la	
Comme au programme de l'année précédente et, de plus :—La tentation, LUC, IV, 1-13.—La première pâque, JEAN, II, 13-25, III, 1-21.—La confession de St-Pierre, MATHIEU, XVI, 13-20.—La transfiguration, MATHIEU, XVII, 1-13.—La mission des soixante-dix, LUC, X, 1-16.—La fête de la dédicace, JEAN, X, 22-42.—La Scène, JEAN, XIII, 1-35.—Jardin de Gethsémanie, MATHIEU, XXVI, 36-46.—Le baiser de Judas, MATHIEU, XXVI, 47-56.—La condamnation, JEAN, XVIII.—Les apparitions après la résurrection, JEAN, XX, MATHIEU, XXVIII, 16-20, LUC, XXIV, 13-35.—La Pentecôte. Actes des Apôtres, II. Ancien testament :—Grandes lignes des principaux événements jusqu'à la fin des Juges.	Vie et paroles de N.-S. Jésus-Christ.
Sujets à apprendre par cœur. Les dix commandements et MARC, XV.	*Sujet à apprendre par cœur.* MATHIEU, VI.
attention spéciale à l'harmonie et à la netteté des tons, à la clarté et à la correction de la prononciation, à	
Copies, dictées, étymologie des mots, étude spéciale de morceaux choisis faciles en prose et en vers, avec exercices de mémoire ; composition de phrases ; les parties du discours.	Dictées, étude spéciale de morceaux choisis y compris les définitions, les dérivés, analyse grammaticale et analyse logique de petites phrases, art épistolaire, récits, description, et déclamation de morceaux choisis.
Calcul mental, division, fractions simples, nombres composés les plus en usage, et revue de l'année précédente.	Calcul mental : fractions ordinaires, fractions décimales, percentage, intérêt, toisé et revue.
Carte de l'hémisphère occidental, cartographie. Grande lignes de l'histoire du Canada, régime français.	Carte de l'hémisphère oriental, cartographie. Grandes lignes de l'histoire du Canada, y compris les parties de l'histoire d'Angleterre se rapportant à celle du Canada.
notions d'agriculture (s'efforcer de donner des connaissances surtout sur les plantes, les animaux, les arbres	
Phrases faciles formées à l'aide des temps simples de verbes d'un usage fréquent.	Lecture, exercices faciles de traduction, verbes réguliers.
Livre de lecture, ardoise, crayons, cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre, arithmétique, géographie, histoire du Canada, cahier de dessin No 1. * Premiers exercices d'arithmétique, 5e et 6e parties. Leçons orales de Curtis, 2e partie.	Livre de lecture, ardoise, crayons, livre d'épellation, "Spelling book", cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre, arithmétique, grammaire, géographie, histoire du Canada, cahier de dessin No 2. * Premiers exercices d'arithmétique, 7e et 8e parties. Leçons orales de Curtis, 3e partie.

Digitized by Google

ECOLES MODÈLES PROTESTANTES.

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissions scolaires.		Écoles mixtes (garçons et filles).			Élèves.				Instituteurs laïques.		Institutrices laïques.		
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés sous contrôle.	Brevetées.	Non brevetées sous contrôle.	Total des instituteurs et des institutrices.
Argenteuil	3	129	3	56	73	129	..	129	105	....	....	5	....	5
Bonaventure	2	224	2	107	117	220	4	224	152	1	....	3	1	5
Brome	1	96	1	47	49	94	2	96	71	1	....	1	1	3
Chambly	1	80	1	43	37	73	7	80	71	1	....	2	....	3
Compton	8	801	8	405	396	759	42	801	587	....	....	22	3	25
Drummond	3	118	3	57	61	113	5	118	77	1	....	5	....	6
Gaspé	1	62	1	22	40	62	....	62	51	....	....	2	....	2
Hochelaga	3	1,538	3	756	782	1,475	63	1,538	1,077	2	....	27	9	38
Huntingdon	1	63	1	29	34	61	2	63	51	....	....	2	....	2
Mégantic	4	179	4	103	76	172	7	179	122	....	....	7	1	8
Missisquoi	5	340	5	180	160	310	30	340	239	1	....	9	3	13
Montcalm	1	56	1	29	27	54	2	56	39	....	....	2	....	2
Pontiac	1	62	1	32	30	61	1	62	44	....	....	1	1	2
Richmond	1	71	1	29	42	71	.....	71	51	1	....	2	....	3
Stanstead	4	344	4	156	188	330	14	344	239	....	1	8	1	10
St-Hyacinthe	1	17	1	8	9	14	3	17	16	....	....	1	....	1
St-Jean	1	35	1	22	13	34	1	35	24	....	....	2	....	2
Trois-Rivières	1	60	1	28	32	47	13	60	34	....	....	2	....	2
Vaudreuil	1	40	1	24	16	36	4	40	31	....	....	2	....	2
Wolfe	2	94	2	50	44	91	3	94	71	....	....	3	1	4
Wright	2	377	2	200	177	357	20	377	302	2	....	8	1	11
Totaux	47	4,786	47	2,383	2,403	4,563	223	4,786	3,454	10	1	115	22	149

Digitized by Google

ÉCOLES MODÈLES PROTESTANTES.

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.						
	Elèves anglais.	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire.	Modèle, 1er degré.	Modèle, 2e degré.	Modèle, 3e degré.	Académique, 1er degré.	Académique, 2e degré.	Académique, 3e degré.
Argenteuil	129	.....	108	.....	76	8	26	11	8	.....	.....
Bonaventure	224	.....	159	.....	128	33	23	28	8	4	.....
Brome	94	2	45	2	43	15	12	13	10	3	.....
Chambly	74	6	32	6	54	12	7	7	.....	.....	.....
Compton	784	17	510	17	543	79	77	64	30	8	.....
Drummond	117	1	81	1	58	16	15	13	16	.....	.....
Gaspé	62	.....	50	.....	22	13	6	16	5	.....	.....
Hochelaga	1,503	35	1,408	35	1,225	126	107	77	3	.....	.....
Huntingdon	62	1	36	1	27	17	9	5	5	.....	.....
Mégantic	178	1	81	1	93	23	16	26	21	.....	.....
Missisquoi	312	28	237	28	226	40	37	18	15	4	.....
Montcalm	54	2	56	2	34	3	10	6	3	.....	.....
Pontiac	61	1	58	1	38	10	5	7	2	.....	.....
Richmond	71	.....	51	.....	37	8	9	10	7	.....	.....
Stanstead	330	14	180	14	226	37	38	28	13	1	1
St-Hyacinthe	15	2	8	2	11	2	1	3	.....	.....	.....
St-Jean	34	1	17	1	18	4	9	2	2	.....	.....
Trois-Rivières	47	13	20	13	40	9	8	3	.....	.....	.....
Vaudreuil	36	4	40	4	21	5	6	8	.....	.....	.....
Wolfe	92	2	54	2	57	8	16	8	5	.....	.....
Wright	369	8	104	8	273	42	27	17	15	3	.....
Totaux	4,648	138	3,335	138	3,250	510	464	370	168	23	1

Digitized by Google

PROGRAMME D'ÉTUDES DES ÉCOLES

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ.
	L'ouverture des classes pour tous les degrés
Instruction religieuse	Vie et paroles du Sauveur.— L'Evangile de Saint-Luc.
Ecriture	Formules commerciales simples, adresses d'enveloppes, billets faciles.
Langue anglaise	Dictées :— " Renouf's Easy Exercises in English " 2ème partie ; "Lamb's Tales", 2ème partie (Renouf) ; ou Kingsley " : The Heroes (Morang & Co).
Histoire	(*a*) Histoire du Canada :—domination française.
Géographie	Amérique du Nord et Amérique du Sud.
Arithmétique	Calcul mental ; fractions ordinaires.
Algèbre	
Langue française	" Leçons orales de Curtis, " 3ème partie ; ou " Introduction au cours français de Fasquelle, " pages 26 à 80.
Latin	
Sciences	Leçons sur la tempérance et l'hygiène. Knight, 1ère partie et leçon XIXe de la 2e partie.
Dessin	*Prang*, cahier No 2.

(*a*) Gammell, jusqu'à la page 132.—(*b*) Gardiner's Outlines.

Digitized by Google

MODÈLES PROTESTANTES.—(*Traduction*).

DEUXIÈME DEGRÉ.	TROISIEME DEGRE.
se fait par la lecture de la Bible, la prière et le chant.	
L'Evangile de Saint-Luc.	Les actes des Apôtres.
Formules commerciales, y compris les billets promissoires ; courtes lettres d'affaires.	Comme au 2ème degré et, de plus, faire le brouillard et les entrées au grand livre de transactions faciles.
Dictées : " Renouf's Easy Exercises in English " 3ème et 4ème parties. Longfellow :—" King Robert of Sicily," et Macaulay : " The Battle of Lake Regillus." (Morang & Co.)	Dictées : " West Grammar for beginners ", jusqu'à la page 89 ; analyse logique de phrases faciles ; *Ivanhœ* de Scott (*Nelson*).
Histoire d'Angleterre, jusqu'à l'année 1485.	(*b*) Histoire d'Angleterre, de 1485 à 1714.
Europe, avec étude spéciale des Iles Britanniques.	Asie, Afrique et Océanie.
Calcul mental : fractions ordinaires et fractions décimales ; règles composées.	Calcul mental : percentage, règles d'intérêt, racines carrées ; toisé, y compris les triangles, le parallélogramme et le cercle.
....	Exercices préliminaires ; exercices faciles sur les quatre règles simples.
" Leçons orales de Curtis ", 4ème partie : ou " Introduction au cours français ", de Fasquelle, pages 81 à 164.	" Leçons orales de Curtis ", 5e partie ; ou 1ère partie de " Progressive French Reader " ; 1ère partie, pages 1 à 31. " Introduction au cours français de Fasquelle ", pages 164 à 242.
" New First Latin Book " de Henderson et Little, leçons 1 à 30.	(1) " New First Latin Book " de Henderson et Little, leçons 1 à 61 et les pages 274 à 281.—(2) Fabulæ Faciles ".——Extraits 21-40.
Leçons sur la tempérance et l'hygiène. Knight, 2e partie ; leçons XX et XXI de la 3e partie ; leçons XXI de la 4e partie.	....
Prang, cahier No 3.	*Prang*, cahier No 4 ou le cahier No 3 de la série D. C. F.

(1) Les élèves qui passeront les examens du IIIe degré académique et obtiendront le nombre de points requis sur les matières d'admission, seront admis aux universités Bishops et McGill.

(2) Les élèves qui passeront le IIe degré académique sur les matières suivantes, seront admissibles à la classe Elémentaire de l'école normale Macdonald, savoir : langue anglaise, algèbre, géométrie, langue française, arithmétique, et une matière des sciences.

Digitized by Google

ACADEMIES PROTESTANTES.

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissions scolaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Écoles indépendantes.		Écoles de garçons.		Écoles de filles.		Écoles mixtes (garçons et filles).			Élèves.				Intituteurs laïques.		Institutrices laïques.			
	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Élèves protestants.	Elèves catholiques.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
Argenteuil	1	264									1	128	136	258	6	264	230	1		7			8
Beauharnois	1	274									1	135	139	258	16	274	195	1		6			7
Brome	2	248									2	128	120	245	3	248	197	1		7			8
Chambly	1	220									1	108	112	220		220	164	1		4			5
Châteauguay	1	153									1	68	85	143	10	153	120			4			4
Compton	1	128									1	67	61	123	5	128	112	1		3			4
Hochelaga	2	860									2	507	353	860		860	741	7		20		1	28
Huntingdon	1	278									1	142	136	265	13	278	220	1		7			8
Jacques-Cartier	1	570	1	88							2	356	302	651	7	658	465	1	1	13	2		17
Labelle	1	154									1	82	72	148	6	154	110	1		3			4
Mégantic	1	74									1	43	31	73	1	74	61			3			3
Missisquoi	2	272			1	46			1	46	2	143	129	302	16	318	215	2	1	9	1		13
Montréal	3	1,641									3	873	768	1,599	42	1,641	1,340	14	2	54	4		74
Pontiac	1	157									1	77	80	157		157	145	1		3			4
Québec	1	98			1	129	1	129	1	98				214	13	227	195	3	2	6		1	12
Richmond	2	331									2	153	178	329	2	331	240	3		6	1		10
Shefford	2	377									2	201	176	375	2	377	311	2		9			11
Sherbrooke	2	479									2	220	259	470	9	479	388	2	2	13	1		18
Stanstead	2	367			1	183					3	296	254	488	62	550	437	3		11	2		16
St-Jean	1	122									1	67	55	76	46	122	88	1		2	1		4
Totaux	29	7,067	1	88	3	358	1	129	2	144	30	3,794	3,446	7,254	259	7,513	5,974	46	8	190	12	2	258

Digitized by Google

ACADÉMIES PROTESTANTES.

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.						
	Elèves anglais.	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire.	Modèle, 1er degré.	Modèle, 2e degré.	Modèle, 3e degré.	Académique, 1er degré.	Académique, 2e degré.	Académique, 3e degré.
Argenteuil	258	6	213	6	141	19	29	34	21	7	13
Beauharnois	262	12	274	12	190	31	20	7	10	11	5
Brome	245	3	178	3	99	35	38	27	35	12	2
Chambly	220	. . .	155	.....	151	22	25	13	3	2	4
Châteauguay	149	4	153	4	58	16	28	22	21	6	2
Compton	127	1	128	1	58	21	11	14	6	12	6
Hochelaga	860	.....	179	.....	333	185	144	94	65	37	2
Huntingdon	267	11	278	11	119	36	38	30	30	12	13
Jacques-Cartier	657	1	522	1	497	47	51	30	21	9	3
Labelle	154	.....	150	.....	78	22	15	15	17	4	3
Mégantic	73	1	48	1	26	3	15	11	12	4	3
Missisquoi	307	11	188	11	158	25	40	37	29	21	8
Montréal, cité	1,623	18	1,533	18	372	124	63	47	474	307	254
Pontiac	157	.....	.....	.....	94	19	24	13	5	2	.....
Québec	220	7	227	7	52	28	18	27	44	32	26
Richmond	330	1	262	1	121	50	44	46	41	18	11
Shefford	376	1	166	1	209	57	40	34	18	12	7
Sherbrooke	476	3	433	3	214	58	81	55	39	15	17
Stanstead	505	45	407	45	288	71	50	41	61	18	21
St-Jean	80	42	85	42	85	13	8	4	10	2	.....
Totaux	7,346	167	5,579	167	3,343	882	782	601	962	543	400

Digitized by Google

PROGRAMME D'ÉTUDES DES

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ.
	L'ouverture des classes pour tous les degrés se fait
Instruction religieuse.....	.....
Ecriture.....	Faire les entrées de transaction faciles dans le brouillard, le livre de caisse et le journal ; journaliser et clore les comptes dans le grand livre.
Langue anglaise.....	Dictées ; grammaire *West* pour les commençants ; composition ; Scott : "The Lady of the Lake" (Macmillan & Co.)
Histoire	Histoire d'Angleterre, de 1714 à 1837. Histoire du Canada, de 1713 à 1837.
Géographie.....	.....
Arithmétique	Percentage, y compris les règles de profits et pertes, le système métrique, l'escompte, etc.
Algèbre.....	Les quatre règles simples, et exercices faciles de réduction ; équations du premier degré à une seule inconnue.
Géométrie.....	Euclide, Livre 1, 1-26.
Langue française.	"Progressive French Reader", 1ère partie ; grammaire de Berthenshaw, pages 44 à 72.
Allemand.....	.....
Latin	(1) "Shorter Latin Course", 2ème partie ; pages 1 à 40, (2) Fabulæ Faciles.—Extraits 41-100.
Grec.....	"First Greek Book" (White), pages 1 à 73 ; ou "First Steps in Greek" (Ritchie), pages 1 à 37.
Sciences	"Sinclair's Practical Physics". (*c*)
Dessin.....	*Prang*, cahier No 5, ou le No 4 de la série D. C. F.

(*c*) Cours de la première année de "Sinclair's Practical Physics". (*d*) Edition de 1902.

(1) Les élèves qui passeront les examens du IIIe degré académique et obtiendront le nombre de points requis sur les matières d'admission, seront admis aux universités Bishops et McGill.

(2) Les élèves qui passeront l'examen du IIe degré académique sur les matières suivantes, seront admissibles à la classe d'école élémentaire de normale MacDonald, savoir : langue anglaise, algèbre, géométrie, langue française, arithmétique et une matière des sciences.

Digitized by Google

ACADÉMIES PROTESTANTES.—(*Traduction*).

DEUXIÉME DEGRÉ.	TROISIÈME DEGRÉ.
par la lecture de la Bible, la prière et le chant.	
....	....
....	....
Tennyson.—Fragments choisis (Alexander); éléments de grammaire anglaise de West.—" Sykes' English Composition," pages 1 à 80.	Shakespeare :—Le Marchand de Venise ; Tennyson : Fragments choisis (Alexander) ; ou " Nineteenth Century Prose ", pages 1 à 126.—Composition anglaise.
Histoire d'Angleterre, de 1485 à 1901. Histoire du Canada, de 1763 à 1901. Histoire de la Grèce ; ou les " Grands événements de l'histoire ", par Collier, périodes I-IV ; ou " Halleck's English Literature ", jusqu'à la page 260.	Les graves événements de l'histoire, par Collier ; ou bien Histoire de la Grèce et Histoire romaine, ou " Halleck's English Literature ", jusqu'à la fin.
Géographie physique et agricole. Comme dans "Davis Elementary," (Ed. de 1902), chap. I à V, ou " Longman's Primary Phys. Geo.", chap. I à V.	Géographie physique, comme dans " Davis Elementary ", (Ed. de 1902) ; ou " Longman's Physical Geography " en entier.
Arithmétique complète. Toisé d'après le traité de Stephens.	" Extra Mathematics ", 2ème partie (Algèbre, géométrie, trigonométrie).
Réductions, fractions, plus grand commun diviseur et plus petit commun multiple, équations simples et équations faciles du second degré.	Equations du second degré, puissances et racines, exposants fractionnels et radicaux.
Euclide, Livres I et II, et déductions faciles.	Euclide, Livres I, II et III, avec déductions.
" Progressive French Reader ", 2ème partie ; grammaire de Berthenshaw, jusqu'à la page 142 ; composition française d'après extraits du livre de lecture, 2ème partie.	" Progressive French Reader ", 2ème partie : grammaire de Berthenshaw ; composition française d'après extraits du livre de lecture, 2ème partie.
Déclinaisons et conjugaisons, Joynes-Meissner, 135 pages, Volkman, Kleine Geschicten.	Volkman, Kleine Geschicten ; Stille Wasser, de Bernhardt ; grammaire.
(1) "Shorter Latin Course," 2ème partie, pages 40 à 73 ; (2) Cœsar, De Bello Gallico, Livre IV, chap. 20 à 38, (3) " Gleason's Ovid," 200 lignes commençant à la page 1.	(1) Syntaxe, 2ème partie de " Shorter Latin Course ", avec exercices écrits ; (2) César, de Bello Gallico, Livre IV, chap. 20 à 38 ; (3) " Gleason's Ovid ", lignes 1 à 670, Traductions à vue.
" First Greek Book," page 64 jusqu'à la fin, traduction et version ; ou " First Steps in Greek " (Ritchie), page 38 à la fin.	Xénophon—Anabase, 1er livre, chap. 1 à 8, ou " Farnell's Tales from Herodotus," chap. VIII à XVI ; grammaire, revue, exercices écrits ; traductions.
Physique et chimie (2ème partie) ; chimie ;—Remsem, chap. I à X, ou " Gage's Introduction to Phisical Science," chap. I., II. (d), ou Botanique : Bailey, pages 1 à 250, et étude de quelques plantes communes,	Physique et chimie (2ème et 3ème partie) ; Botanique, (Bailey) chimie, " Gage's Introduction to Physical Science ", chap. I à V.,
Prang, cahier No 6, ou le No 5 de la série D. C. F.	Revue du dessin à main levée et du dessin géométrique.

(3) Les élèves qui passeront l'examen du IIIe degré académique sur les matières suivantes et obtiendront le certificat d'associé ès-arts, seront admissibles à la classe d'école modèle de l'école normale McDonald, savoir : langues latine et française, algèbre, géométrie, et langue anglaise ou littérature anglaise.

Digitized by Google

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LES

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.												
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.
						$	$	$	$				
Argentueil	1	..	....	.....	1	.....	1,500	....	.....	....	1	....	....
Arthabaska	..	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Bagot	.....	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Beauce	.....	...	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Beauharnois	1	.....	.....	.....	1	.....	1,200	.....	.....	....	1	....	....
Berthier	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Bonaventure	1	1	1	....	1	.....	.....	160	400	....	....	2	....
Brome	1	1	.....	1	1	.....	.....	.....	665	....	....	....	....
Chambly	2	.....	...	1	1	.. ...	1,100	.....	500	1	1	....	....
Champlain	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Charlevoix	..	1	1	.....	.....	.....	.....	100	.....	....	....	....	....
Châteauguay	.....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Compton	1	.....	....	.....	1	..	850	.....	.....	....	....	....	....
Deux-Montagnes	....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	....	....	....	....
Dorchester	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	....	.....	....	....	....	....
Drummond	1	.....	....	1	....	.....	.....	.....	400	....	....	....	....
Gaspé	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Hochelaga	11	1	.....	2	10	1,350	1,306	500	900	....	1	3	2
Huntingdon	1	...	....	.....	1	.....	.....	.....	1,200	....	....	....	....
Iberville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Iles-de-Madeleine	.....	.....	.....	..	.....	.	.....	.....	.....	....	....	....	....
Jacques-Cartier	.....	1	.....	.....	1	.....	1,100	.....	.....	....	....	....	....
Joliette	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Labelle	1	....	.....	.....	1	.....	700	.. ...	.....	....	....	....	....
Laprairie	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
L'Assomption	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
Lévis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
L'Islet	.....	.....	.....	..	.....	.. ...	.....	.....	.....	....	....	....	....
Lotbinière	.....	...	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....

Digitized by Google

LAIQUES PROTESTANTS.

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

INSTITUTRICES BREVETÉES.													Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
Ayant le brevet		Brevetées pour écoles			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant.			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.				
D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.		Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement
					$	$	$	$						$		$
30	12	31	10	1	.....	350	231	290	8	3	2	31	....	.....	24	204
.....	2	2	.....	....	.....	.....	200	.....	....	....	....	2	....	.....	1	200
.....	1	1	...	....	180	.....	.....	...	....	....	....	.....	....	.....	2	170
2	1	3	...	....	.....	.....	210	.....	....	1	....	.....	....	.....	2	180
6	3	4	5	....	.....	333	260	.....	1	2	....	2	....	.....	2	200
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	...	.....	1	400	.....	.....
13	4	12	5	....	.....	.....	210	333	2	3	....	11	1	200	24	151
18	16	28	5	1	.. ..	.... .	208	353	3	4	....	23	1	220	40	190
5	2	3	4	...	.....	350	240	325	2	....	....	.....	.....	.....	.....	.....
...	.....	. .	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	200
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	4	17	2	1	.....	.....	244	427	2	1	1	14	....	. ....	3	210
27	33	46	13	1	.....	280	209	315	7	4	4	31	....	.. .	49	199
1	1	2	.....	...	.....	.....	210	.....	1	...	....	2	....	.... .	2	200
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	176
9	5	12	2	....	300	... .	219	270	1	1	....	4	....	.....	5	184
7	...	6	1	....	.....	... .	208	320	2	..	....	2	....	....	17	171
98	11	45	48	16	404	392	283	412	20	9	10	57	1	188	11	267
19	18	27	10	....	... .	.....	216	348	7	....	1	27	....	.... .	20	206
1	.....	1	... ..	....	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	....	.....	3	167
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	270
14	2	9	5	2	.....	352	316	450	3	1	4	3	1	312	4	269
2	.....	2	.....	....	280	.....	190	.....	.....	.....	.....	2	....	.....	.....	.....
4	2	6	.....	...	.....	317	256	.....	....	1	....	....	.....	..	20	204
.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	170
1	.....	1	.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	.....	.....	1	....	.....	.....	.....
2	1	2	1	....	400	.....	200	.....	.....	.....	1	3	....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	200
1	1	1	1	....	... .	.....	200	.....	1	..	....	.....	....	.....	...	.....

Digitized by Google

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LES

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS												
	Ayant le brevet		Brevetés pour écoles			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académiques.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académiques.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	Qui ont assisté aux conférences pédagogiques
						$	$	$	$				
Maskinongé													
Matane													
Mégantic													
Missisquoi	2	1		1	2				780				
Montcalm													
Montréal, cité	19	10	1	7	21	1,550	1,720			4	7	11	
Napierville													
Pontiac	1				1				600				
Portneuf													
Québec, cité	1	3		1	3	1,000	1,133				1	2	1
Québec, comté													
Richelieu													
Richmond	3	1		1	3		750		1,200			1	
Rimouski													
Rouville													
Shefford	2				2		1,100			1	1		
Sherbrooke	2	1	1		2		1,000	600		1		1	1
Soulanges													
Stanstead	2	1			3		900		1,600	1			
St-Hyacinthe													
St-Jean		1			1		800				1		
St-Maurice													
Témiscouata													
Terrebonne													
Trois-Rivières													
Vaudreuil													
Wolfe													
Wright	1	1			2		900			2			
Totaux et moyenne des traitements	54	24	4	15	59	1,497	1,293	340	862	10	14	20	4

Digitized by Google

LAIQUES PROTESTANTS.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

INSTITUTRICES BREVETÉES.													Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
Ayant le brevet		Brevetées pour écoles			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant							
D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
					$	$	$	$						$	$	
...	....	.....	.	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	....	2	.....	....	.....	.....	200	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	10	20	5	1	.....	350	208	299	4	....	3	10	1	200	18	192
20	20	27	10	3	.....	275	216	325	9	4	4	21	1	700	19	205
3	1	2	2	....	.....	.....	200	268	....	3	....	....	.....	.....	.....	.....
307	21	45	251	32	455	709	.....	.....	52	33	59	63	4	1,240	26	327
1	.....	1	....	....	.....	....	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	200
8	12	16	4	....	.....	....	254	307	7	3	2	11	....	.....	38	194
2	2	3	1	....	.....	.....	247	...	3	.....	....	4	....	.....	....	.....
6	7	2	8	3	430	550	.....	...	3	1	6	7	2	1,100	1	480
4	5	7	2	....	300	.....	189	.....	...	...	3	6	....	.....	8	172
1	...	...	1	....	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	18	20	10	....	.....	290	198	308	3	3	2	20	....	.....	21	177
...	.....	.....	..	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	100	.....	.....
2	.....	1	1	....	.....	.....	260	.....	.....	.....	.....	2	....	.....	2	200
18	12	22	6	2	.....	358	200	.....	8	2	2	20	....	.....	13	184
21	14	18	15	2	406	372	212	400	6	....	7	20	4	400	12	214
1	.....	.....	1	....	.....	.....	250	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	1	110
25	19	27	15	2	.....	318	216	381	11	1	2	19	2	390	36	195
1	.....	.....	1	....	.....	350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
3	1	2	2	....	.....	350	.....	263	1	.....	.....	.....	....	.....	8	216
1	.....	1	.....	.....	350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	200
5	1	4	2	....	300	.....	291	.....	1	.....	.....	4	....	.....	1	200
2	...	2	.....	.....	.....	325	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	3	3	....	.....	.....	220	300	.....	.....	.....	3	....	.....	1	200
5	5	7	3	....	.....	.....	216	300	3	....	1	7	....	.....	3	223
13	10	19	4	....	.....	331	245	.....	4	....	4	12	....	.....	31	210
761	277	512	459	67	441	465	221	334	175	80	118	445	20	443	482	203

Digitized by Google

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES,

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						
	GARÇONS			FILLES			Total des enfants.
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Argenteuil	135	565	128	142	600	124	1,694
Arthabaska	3	15	6	3	9	5	41
Bagot	8	14	2	6	10	1	41
Beauce	9	22	7	9	22	6	75
Beauharnois	40	122	40	41	116	35	394
Berthier	1	11	5				17
Bonaventure	118	458	100	126	412	130	1,344
Brome	133	601	126	136	597	127	1,720
Chambly	25	133	24	30	119	26	357
Champlain	3	4	1		8	1	17
Charlevoix		2	1	2		3	8
Châteauguay	64	210	54	54	224	41	647
Compton	171	888	196	196	765	179	2,395
Deux-Montagnes	1	18	4	7	22		52
Dorchester	5	18	2	4	17	3	49
Drummond	36	137	60	43	143	57	476
Gaspé	113	285	65	110	245	77	895
Hochelaga	846	2,083	584	882	1,908	442	6,745
Huntingdon	113	576	120	120	574	130	1,633
Iberville	3	11	6	3	18	3	44
Iles-de-la-Madeleine	12	51	8	20	44	9	144
Jacques-Cartier	141	297	63	124	272	93	990
Joliette	3	12	5	4	10	8	42
Labelle	84	255	75	74	237	79	804
Laprairie	5	10		1	6	1	23
L'Assomption	3	13	2	2	19	2	41
Lévis	4	11	6	12	28	3	64
L'Islet		8	2	4	8	1	23
Lotbinière	1	8	1	3	10	1	24

Digitized by Google

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCCLES POUR LES PROTESTANTS SEULEMENT.

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 à 14 ANS.	
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
68	574	98	40	56	603	96	25	1,560	1,112	.....	12
3	22	4	.....	2	14	.....	.....	45	36	.....	12
3	9	.....	.....	1	8	1	.....	22	20	7	.....
.....	17	5	.....	.....	18	4	.....	44	38	9	.....
31	111	22	5	27	114	29	4	343	253	13	.....
1	11	5	.....	.....	.....	.....	.....	17	14	.....	.....
78	428	47	14	80	423	64	18	1,152	767	19	.....
93	591	88	41	102	552	101	20	1,588	1,116	55	.....
10	123	19	4	15	120	17	7	315	245	9	.....
2	1	.....	.....	.....	5	1	.....	9	5	6	.....
.....	2	1	.....	1	.....	2	.....	6	4	.....	.....
30	238	42	8	23	231	41	6	619	459	.....	35
113	877	147	53	123	729	147	59	2,248	1,695	47	
1	18	4	2	7	22	.....	4	58	42	.....	.....
2	13	.....	.....	1	17	1	.....	34	25	5	.....
22	122	23	10	22	122	20	7	348	245	36	.....
30	266	20	2	33	251	22	8	632	418	13	.....
393	1,890	158	1	443	1,790	186	8	4,869	3,714	311	.....
61	585	89	16	74	593	81	2	1,501	1,060	.....	28
3	17	2	.....	2	15	1	1	41	25	.....	3
10	47	4	3	8	45	10	6	133	87	3	.....
67	298	32	9	55	259	38	6	764	546	12	.....
1	13	3	.....	4	13	2	.....	36	20	.....	4
39	228	30	21	33	202	20	16	589	389	62	.....
5	10	2	.....	1	6	.....	.....	24	15	.....	.....
.....	14	.....	1	2	7	1	.....	25	17	11	.....
5	15	3	1	8	24	.....	1	57	36	.....	.....
.....	2	.....	.....	.....	5	.....	.....	7	7	9	.....
1	8	1	.....	.....	12	1	.....	23	20	.....	2

Digitized by Google

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES,

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						
	GARÇONS			FILLES			Total des enfants.
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Maskinongé	1	8	1	3	8	.....	21
Matane	4	19	1	4	20	5	53
Mégantic	81	271	65	83	233	70	803
Missisquoi	169	457	126	137	402	113	1,404
Montcalm	9	24	15	9	32	11	100
Montréal, cité	1,360	3,599	944	1,243	3,507	998	11,651
Napierville	3	12	4	3	8	.....	30
Pontiac	240	769	192	227	670	209	2,307
Portneuf	3	23	8	7	24	9	74
Québec, cité	80	294	51	74	246	56	801
Quebec, comté	51	133	28	55	139	27	433
Richelieu	.....	6	.....	2	4	1	13
Richmond	141	396	190	145	403	171	1,446
Rimouski	2	7	2	1	1	1	14
Rouville	7	20	2	6	19	7	61
Shefford	88	358	89	90	296	67	958
Sherbrooke	322	782	156	318	731	182	2,491
Soulanges	4	10	2	4	13	3	36
Stanstead	193	710	177	183	669	192	2,124
St-Hyacinthe	2	8	2	3	6	4	25
St-Jean	39	103	19	31	75	17	284
St-Maurice	4	9	1	5	8	1	28
Témiscouata	3	8	4	2	9	3	29
Terrebonne	26	79	10	26	82	22	245
Trois-Rivières	2	10	6	4	11	6	39
Vaudreuil	23	51	13	19	41	10	157
Wolfe	30	82	23	14	94	22	265
Wright	219	706	164	213	661	189	2,152
Totaux	5,186	15,792	3,958	5,069	14,855	3,983	48,843

Digitized by Google

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES PROTESTANTS SEULEMENT.—*Suite.*

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DE ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 A 14 ANS	
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
1	8	1	.....	3	8	.....	1	22	19	.....	.....
2	19	.....	.....	2	17	4	3	47	29	3	.....
45	266	44	14	26	233	34	31	693	500	5	.....
87	481	67	30	78	417	76	45	1,281	905	.....	39
4	26	4	1	5	28	3	.....	71	50	2	.....
1,034	5,500	480	151	995	5,152	547	134	13,993	10,477	.....	3,546
3	9	1	.....	2	7	1	.....	23	21	4	.....
99	732	107	11	89	676	90	6	1,810	1,217	31	.....
1	21	8	2	6	23	5	4	70	53	3	.....
31	231	38	35	34	188	59	14	630	510	121	.....
30	109	10	1	39	110	9	1	309	228	53	.....
2	7	1	.....	.....	10	2	.....	22	14	.....	7
69	339	76	37	49	378	74	51	1,073	808	82	.....
2	6	.....	.....	1	1	1	.....	11	10	1	.....
6	17	3	1	6	13	11	2	59	49	9	.....
50	329	70	23	45	309	53	21	900	702	16	.....
126	497	70	36	101	521	85	53	1,489	1,146	495	.....
2	8	1	.....	3	11	2	.....	27	22	4	.....
108	689	117	83	99	666	132	68	1,962	1,461	24	.....
1	7	.....	.....	2	4	1	2	17	16	3	.....
19	114	19	7	17	80	10	4	270	190	.....	16
2	14	2	.....	3	11	2	1	35	14	.....	8
3	10	1	.....	3	8	3	.....	28	16	.....	1
16	73	6	.....	14	83	12	1	205	139	5	.....
2	23	3	.....	4	25	3	.....	60	34	.....	27
8	40	4	.....	6	38	4	.....	100	75	14	.....
17	90	21	4	12	91	17	2	254	184	.....	5
96	550	94	17	87	563	85	11	1,543	1,057	214	.....
2,938	16,805	2,097	684	2,854	15,871	2,211	653	44,113	32,376	1,716	3,745

Digitized by Google

STATISTIQUE SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES ÉLÉMEN-

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'école.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école.			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne)		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Argenteuil	18	60	6	54	39	14	1	54	53	1	.....
Arthabaska	2	3	.....	3	3	.....	.....	3	3	.....	.....
Bagot	3	3	.....	3	3	.....	.....	3	3	.....	.....
Beauce	3	7	2	5	3	2	.....	5	5	.....	.....
Beauharnois	3	5	.....	5	2	3	.....	5	5	.....	.....
Berthier	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Bonaventure	16	39	2	38	32	6	.....	40	39	1	.....
Brome	7	74	8	66	58	7	1	66	66	.....	.....
Chambly	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Charlevoix	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Châteauguay	6	21	3	18	16	1	1	18	18	.....	.....
Compton	14	89	8	81	62	17	2	81	81	.....	.....
Deux-Montagnes	3	4	.....	4	3	1	.....	4	4	.....	.....
Dorchester	3	3	.....	3	2	1	.....	3	3	.....	.....
Drummond	7	17	3	14	12	2	.....	15	15	.....	.....
Gaspé	14	22	.....	22	22	.....	.....	22	21	1	.....
Hochelaga	13	16	.....	16	16	.....	.....	60	55	4	1
Huntingdon	8	51	4	47	37	9	1	48	48	.....	.....
Iberville	4	6	2	4	3	.....	1	4	4	.....	.....
Iles-de-la-Madeleine	5	6	1	5	5	.....	.....	5	5	.....	.....
Jacques-Cartier	3	5	.....	5	5	.....	.....	5	5	.....	.....
Joliette	2	2	.....	2	2	.....	.....	2	2	.....	.....
Labelle	12	24	1	23	12	4	7	23	23	.....	.....
Laprairie	2	2	.....	2	1	1	.....	2	2	.....	.....
L'Assomption	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Lévis	3	4	1	3	2	1	.....	3	3	.....	.....
L'Islet	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Lotbinière	2	2	.....	2	1	1	.....	2	2	.....	.....

Digitized by Google

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.

TAIRES PROTESTANTES SEULEMENT.

Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.	Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.
	En bon état.	Perfectionné.			Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Anglais.	Français.			
54	47	47	38	192	53	52	49	54	.....	37	50	53
2	2	2	2	20	2	2	2	2	1	2	2	2
3	2	2	2	4	2	2	2	1	2	2	2	2
5	5	5	5	12	5	3	3	5	.....	2	4	4
3	5	4	5	24	5	4	5	5	.....	4	4	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
46	31	28	37	183	38	34	35	38	.....	32	29	29
66	58	33	65	487	66	64	60	66	.....	58	63	61
1	1	1	1	3	1	1	1	1	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
18	16	15	18	97	18	14	18	18	.....	15	13	14
81	58	32	80	306	81	26	77	81	.....	66	69	79
4	4	4	2	19	4	4	4	4	.....	3	4	4
3	6	6	6	11	3	3	1	3	.... ..	1	2	2
13	6	6	6	25	13	3	6	14	... .	6	6	6
21	22	16	22	80	22	21	22	22	.....	16	19	15
58	15	15	13	81	15	11	15	16	....	15	15	15
48	39	38	44	175	47	34	47	47	.....	46	44	47
4	3	2	4	24	4	4	4	2	2	4	4	4
5	5	5	5	14	4	4	5	5	.....	5	5	3
5	5	5	4	21	5	4	5	5	.....	4	4	5
2	2	2	2	8	2	2	2	2	.....	1	1	1
23	20	21	23	106	23	14	18	23	.....	10	17	10
1	1	1	.....	.....	2	1	1	2	.....	.....	.....	.....
1	1	1	1	3	1	1	1	1	.....	1	1	1
3	2	2	3	14	3	3	3	3	.....	3	3	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
2	1	1	2	7	2	1	2	2	.....	1	2	2

Digitized by Google

STATISTIQUE SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES ÉLÉMEN-

COMTES ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'école.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école.			Nombre de salles de classe.	Salles de classes qui donnent à chaque élève (présence moyenne)		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Maskinongé	1	1		1	1			1	1		
Matane	2	2		2	2			2	2		
Mégantic	12	42	8	34	21	7	6	34	34		
Missisquoi	9	52	16	36	25	9	2	37	37		
Montcalm	2	7	5	2		2		2	2		
Montréal, cité	1	15		15	12	2	1	256	243	13	
Napierville	2	2		2	2			2	2		
Pontiac	21	56	4	52	26	17	9	55	55		
Portneuf	3	4		4		4		5	4	1	
Québec, cité	1	1		1	1			9	9		
Québec, comté	12	17	2	15	11	3	1	17	13	1	3
Richelieu	1	1		1	1			1	1		
Richmond	10	48	6	42	37	4	1	42	42		
Rimouski	1	1		1	1			1	1		
Rouville	4	4		4	4			4	4		
Shefford	10	43	9	34	29	3	2	34	34		
Sherbrooke	5	28	1	27	24	2	1	34	34		
Soulanges	2	2		2	1		1	2	2		
Stanstead	7	66	8	59	44	13	2	59	59		
St-Jean	4	8	1	7	4	2	1	7	7		
St-Maurice	1	1		1		1		1	1		
Témiscouata	1	1		1	1			1	1		
Terrebonne	7	7		7	7			7	7		
Vaudreuil	5	5		5	5			5	5		
Wolfe	4	12	2	10	7	2	1	10	10		
Wright	22	47	2	45	27	10	8	45	45		
Totaux	308	943	105	840	639	151	50	1,151	1,125	22	4

Digitized by Google

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.—*Suite.*

TAIRES PROTESTANTES SEULEMENT.

Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.	Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.
	En bon état.	Perfectionné.			Un journal d'appel.	Un régistre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Anglais.	Français.			
1	1	.....	1	3	1	1	1	1	.....	1	1	1
2	2	1	2	10	2	2	2	2	.....	2	2	2
34	27	17	34	99	34	12	29	34	.....	27	32	32
37	26	20	34	212	35	34	34	36	.....	35	34	35
2	.....	2	2	2	1	1	2	2	.....	.....	2	2
256	15	15	15	564	15	.....	15	15	.....	15	15	15
2	2	.....	2	8	2	.....	2	2	.....	2	2	2
55	44	45	52	363	51	40	48	52	.....	35	40	35
4	4	3	4	17	4	2	2	4	.....	2	2	2
9	1	1	1	50	1	1	1	1	.....	1	1	1
14	14	14	15	54	15	13	13	15	.....	12	15	15
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
42	40	41	42	484	42	42	38	42	.....	29	39	36
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
4	4	4	4	31	3	2	2	4	.....	4	4	4
34	28	23	33	299	34	33	24	30	4	34	22	24
34	25	24	27	257	26	24	23	27	.....	25	24	25
2	1	2	2	6	2	2	2	2	.....	2	2	2
59	37	24	59	236	59	1	59	59	.....	58	59	59
7	2	6	7	30	7	2	6	7	.....	6	7	6
1	1	1	1	7	1	1	1	1	.....	1	1	1
1	1	1	1	5	1	1	1	1	.....	.....	1	1
6	6	6	6	21	6	5	6	6	1	4	5	6
5	5	5	5	24	5	5	5	5	.....	5	5	5
10	9	5	10	31	10	9	7	10	.....	7	7	7
45	40	40	41	241	43	22	40	45	.....	26	29	22
1,133	689	591	787	4,970	823	568	762	828	12	677	728	727

Digitized by Google

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES

ET AUX MUNICIPALÉS SOUS

COMTÉS ET CITES.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles.	Académies.	Total des écoles.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Argenteuil	54	3	1	58	1,167	129	264	1,560	1,112
Arthabaska	3	.....	.....	3	45	.....	.....	45	36
Bagot	3	.....	.....	3	22	.....	.....	22	20
Beauce	5	.....	.....	5	44	.....	.....	44	38
Beauharnois	5	.....	1	6	69	.....	274	343	253
Berthier	1	.....	.....	1	17	.....	.....	17	14
Bonaventure	38	2	.....	40	928	224	.....	1,152	767
Brome	66	1	2	69	1,244	96	248	1,588	1,116
Chambly	1	1	1	3	15	80	220	315	245
Champlain	1	.....	.....	1	9	.....	.....	9	5
Charlevoix	1	.....	.....	1	6	.....	.....	6	4
Châteauguay	19	....	1	20	466	.....	153	619	459
Compton	81	8	1	90	1,319	801	128	2,248	1,695
Deux-Montagnes	4	....	.....	4	58	.....	.....	58	42
Dorchester	3	.....	.....	3	34	.....	.....	34	25
Drummond	14	3	.....	17	230	118	.....	348	245
Gaspé	22	1	.....	23	570	62	.....	632	418
Hochelaga	16	3	2	21	2,478	1,538	860	4,869	3,714
Huntingdon	48	1	1	50	1,160	63	278	1,501	1,060
Iberville	4	.....	.....	4	41	.....	.....	41	25
Iles-de-la-Madeleine	5	.....	.....	5	133	.....	.....	133	87
Jacques-Cartier	5	.....	2	7	106	.....	658	764	546
Joliette	2	.....	.....	2	36	.....	.....	36	20
Labelle	23	.....	1	24	435	.....	154	589	389
Laprairie	2	.....	.....	2	24	.....	.....	24	15
L'Assomption	1	.....	.....	1	25	.....	.....	25	17
Lévis	3	.....	.....	3	57	.....	.....	57	36
L'Islet	1	.....	.....	1	7	.....	.....	7	7
Lotbinière	2	.....	.....	2	23	.....	.....	23	20

Digitized by Google

DE LA PROVINCE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES

LE CONTROLE DES PROTESTANTS SEULEMENT.

COURS D'ÉTUDES.			D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés.	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.	Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves anglais.	Elèves français.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.		
						$			$			
1,382	129	49	1,502	58	1	1,500	.....	42	258	24	....	67
41	4	.....	32	13	....	.....	..	2	200	1	.....	3
22	.....	.....	.....	22	.....	.....	.....	1	180	2	.....	3
44	.....	.....	38	6	.....	.....	.....	3	210	2	..	5
259	58	26	323	20	1	1,200	.....	9	300	2	.....	12
17	.....	.....	17	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
937	203	12	1,146	6	2	280	1	17	232	24	.....	44
1,334	192	62	1,439	149	2	665	1	34	242	40	.....	77
220	86	9	305	10	2	800	.....	7	327	.....	.....	9
9	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
6	.....	.....	.....	6	1	100	.....	.....	.....	.....	.....	1
524	66	29	604	15	.....	.....	.....	20	281	3	.....	23
1,819	367	62	2,092	156	1	850	.....	60	251	49	....	110
57	1	.....	38	20	....	.....	....	2	210	2	.....	4
34	.....	.....	34	.....	.....	.....	..	.....	.....	3	.....	3
285	47	16	323	19	1	400	...	14	243	5	....	20
551	76	5	632	.....	..	.....	.. ...	7	240	17	....	24
3,747	1,015	107	4,802	67	12	1,212	1	109	389	11	1	134
1,305	136	60	1,357	144	1	1,200	.....	37	248	20	.....	58
41	.....	.....	35	6	.....	.....	.....	1	300	3	.....	4
131	2	.....	133	.....	...	.....	.....	.....	.....	5	.....	5
603	128	33	761	3	1	1,100	1	16	364	4	.....	22
30	.....	.....	28	8	.....	.....	.....	2	235	.....	.....	2
502	63	24	518	71	1	700	.....	6	286	20	.....	27
24	.....	.....	23	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2
25	.....	.....	22	3	.....	.....	.....	1	200	.....	.....	1
57	.....	.....	52	5	.....	.....	.....	3	267	.....	.....	3
7	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
14	9	.....	19	4	.....	.....	.....	2	200	.....	.....	2

Digitized by Google

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES

ET AUX MUNICIPALITÉS SOUS

COMTÉS ET CITÉS.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles.	Académies.	Total des écoles.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Maskinongé	1			1	22			22	19
Matane	2			2	47			47	29
Mégantic	34	4	1	39	440	179	74	693	500
Missisquoi	36	5	3	44	623	340	318	1,281	905
Montcalm	2	1		3	15	56		71	50
Montréal, cité	15		3	18	12,352		1,641	13,993	10,477
Napierville	2			2	23			23	21
Pontiac	53	1	1	55	1,591	62	157	1,810	1,217
Portneuf	4			4	70			70	53
Québec, cité	1		2	3	403		227	630	510
Québec, comté	15			15	309			309	228
Richelieu	1			1	22			22	14
Richmond	42	1	2	45	671	71	331	1,073	808
Rimouski	1			1	11			11	10
Rouville	4			4	59			59	49
Shefford	34		2	36	523		377	900	702
Sherbrooke	27		2	29	1,010		479	1,489	1,146
Soulanges	2			2	27			27	22
Stanstead	59	4	3	66	1,068	344	550	1,962	1,461
St-Hyacinthe		1		1		17		17	16
St-Jean	7	1	1	9	113	35	122	270	190
St-Maurice	1			1	35			35	14
Témiscouata	1			1	28			28	16
Terrebonne	7			7	205			205	139
Trois-Rivières		1		1		60		60	34
Vaudreuil	5	1		6	60	40		100	75
Wolfe	10	2		12	160	94		254	184
Wright	46	2		48	1,166	377		1,543	1,057
Totaux et moyennes des traitements	845	47	33	925	31,814	4,786	7,513	44,113	32,376

Digitized by Google

DE LA PROVINCE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES

LE CONTROLE DES PROTESTANTS SEULEMENT—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.			D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés.	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.		Total des instituteurs et des institutrices.
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves anglais.	Elèves français.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Instituteurs religieux.	
						$			$			
22	.....	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
42	5	.....	45	2	.....	.....	.....	2	200	.....	.....	2
542	111	40	681	12	.....	.....	1	26	247	18	.....	45
986	218	77	1,163	118	3	780	1	40	261	19	.....	63
49	19	3	69	2	.....	.....	.....	4	244	.....	.....	4
9,370	3,588	1,035	13,899	94	29	1,632	4	328	497	26	.....	387
23	.....	.....	23	.....	.....	.....	.....	1	200	1	.....	2
1,690	111	9	1,785	25	1	600	.....	20	265	38	.....	59
59	11	.....	67	3	.....	.....	.....	4	247	.....	.....	4
420	108	102	612	18	4	1,100	2	13	485	1	1	21
308	1	.....	305	4	.....	.....	.....	9	214	8	.....	17
22	.....	.....	22	.....	.....	.....	.....	1	300	.....	.....	1
795	201	77	1,071	2	4	862	.....	30	224	21	.....	55
11	.....	.....	.....	11	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
47	12	.....	37	22	.....	.....	.....	2	260	2	.....	4
706	157	37	810	90	2	1,100	.....	30	247	13	.....	45
1,170	248	71	1,445	44	3	867	4	35	319	12	.....	54
27	.....	.....	21	6	.....	.....	.....	1	250	1	.....	2
1,399	448	115	1,734	228	3	1,367	2	44	277	36	.....	85
11	6	.....	15	2	.....	.....	.....	1	350	.....	.....	1
212	44	14	215	55	1	800	.....	4	306	8	.....	13
35	.....	.....	26	9	.....	.....	.....	1	350	.....	.....	1
28	.....	.....	18	10	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
205	.....	.....	197	8	.....	.....	.....	6	292	1	.....	7
40	20	.....	47	13	.....	.....	.....	2	325	.....	.....	2
81	19	.....	94	6	.....	.....	.....	6	247	1	.....	7
216	33	5	235	19	.....	.....	.....	10	241	3	1	14
1,428	97	18	1,479	64	2	900	.....	23	275	31	1	57
33,977	8,039	2,097	42,427	1,686	78	1,214	20	1,038	352	482	5	1,623

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE N° VI

1.—INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

2.—INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
ARGENTEUIL.			$	$				$ cts.
Grenville No 2	Modèle mixte	Sous contrôle.	4,700	769	5 SS. de la Sagesse	....	....	600 00
Lachute	" "	Sous cont. et indépend.	22,545	4,197	14 SS. des Sept Douleurs	....	....	1,200 00
ARTHABASKA.								
Arthabaskaville	Acad. garçons	Sous contr. et indépend.	40,000	7,344	7 Frs Ecoles chrét.	....	....	1,000 00
"	Modèle couvent.	"	20,000	2,100	8 SS. Congrégation	....	....	300 00
St-Médard-de-Warwick	" "	Indépendante.	1,065	2,803	5 SS l'Assomption	....	....	....
St-Norbert	" mixte	Sous contrôle.	700	420	....	...	2	270 00
Stanfold	" couvent.	Indépendante.	10,000	3,016	6 SS. l'Assomption	....	....	.....
"	" mixte	Sous contrôle.	2,500	789	4 SS. "	....	....	550 00
Victoriaville	" couvent.	Sous contr. et indépend.	40,000	5,538	18 SS. Congrégation	....	2	400 00
"	Acad. garçons	Sous contrôle.	15,000	14,191	6 Frs du Sacré-C	....	....	1,500 00
"	" "	Indépendante.	75,000	29,332	36 "	....	....	.....
BAGOT.								
Acton-Vale	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	21,700	4,851	12 SS. Présentation	....	3	250 00
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	6,000	1,404	4 Frs St-Gabriel	....	....	700 00
St-Liboire	" mixte	"	7,500	606	5 SS. St-Joseph	..	....	550 00
St-Pie	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	12,000	2,204	7 SS. Présentation	....	1	375 00
Ste-Rosalie	Modèle mixte	Sous contrôle.	2,000	450	3 SS. St-Joseph	....	....	450 00
Upton, village	" couvent.	Sous contr. et indépend.	7,000	2,828	7 SS. Présentation	....	1	200 00
"	Acad. garçons	Sous contrôle.	5,000	440	2 Frs Maristes	....	....	400 00
St-Hughes	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	12,000	4,343	8 SS. Présentation	....	5	475 00
St-Simon	" mixte	Sous contrôle.	1,200	250	.....	....	2	250 00
BEAUCE.								
Beauceville	Acad. garçons	Indépendante.	25,000	7,420	10 Frs Maristes	....	....	.....
"	" couvent.	Sous contr. et indépend.	21,550	5,157	9 SS. Jésus-Marie	....	....	200 00
St-Georges	" "	"	24,344	10,959	6 SS. Bon-Pasteur	...	1	200 00
"	Modèle garçons.	"	2,000		6 SS. "	....	1	200 00
St-Joseph	Acad. couvent.	Indépendante.	29,050	5,634	12 SS. de la Charité	....	....	.....
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,800	300	2 SS "	....	2	300 00
Ste-Marie	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	22,000	3,636	8 SS. Congrégation	....	....	150 00
"	" garçons.	"	50,000	8,192	7 Frs Ecoles chrét.	....	....	650 00
Sacré-Cœur-de-Jésus	Modèle mixte	Sous contrôle.	5,000	300	4 SS. Perp. Secours	....	....	300 00
St-Côme	" "	"	2,000	470	4 SS. de St-Louis	....	....	470 00
St-Ephrem-de-Tring	" "	Sous contr. et indépend.	26,000	5,732	6 SS. Serv. de Marie	....	1	125 00

Digitized by Google

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
....	11	167	26	...	26	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent....	Oui....	Oui....	Excellente..	24 00
2	3	330	39	....	40	....	" ...	"	"	"	" ...	" ..	24 37
													48 37
....	....	181	33	14	33	16	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	274 59
5	38	159	26	....	26	...	Très bien...	"	"	"	"	" ..	68 29
1	43	81	25	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
....	....	76	6	....	6	....	" ..	Très bon.	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	33 75
2	29	65	25	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	192	13	....	12	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente .	45 75
...	108	404	25	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	92 01
....	....	225	43	8	14	6	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	45 75
8	12	349	153	111	....	....	Excellent...	... ...	....	.....	.....	.....	188 68
													803 76
5	27	239	37	12	37	12	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
....	....	143	13	....	13	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui. ..	Oui..	Excellente..	24 00
....	....	162	26	....	26	....	" ..	" ..	"	"	"	" ..	24 00
3	6	145	30	10	....	...	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	37 61
...	...	127	14	....	25	...	Bien..	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	24 37
2	3	169	14	....	....	....	Très bien...	... .	....	.....	.....	.....	30 94
....	....	73	21	....	9	....	Bien..	Bon	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	33 75
2	5	197	34	....	....	....	Très bien...	....	....	.....	.....	.....	24 00
....	....	100	11	....	11	....	" ..	Très bon.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Très bonne.	24 13
													246 80
6	12	132	42	30	....	...	Excellent...	....	....	.....	.....	....	113 10
2	3	191	47	8	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	34 41
2	6	172	19	7	....	....	" ..	....	... .	.....	.....	.....	60 40
4	5	186	34	....	....	....	" ..	.. ..	....	.....	.....	.....	30 94
2	3	160	40	14	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	114 41
....	....	108	27	...	26	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	30 94
3	64	241	38	10	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	56 21
....	4	276	62	29	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	172 07
....	3	166	14	....	14	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui...	Oui....	Excellente..	24 00
....	....	151	13	....	....	....	Assez bien..	Mauvais.. ...	Médiocre.	"	"	Médiocre. ..	24 00
3	7	188	19	....	19	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent. ...	"	"	Excellente..	26 37

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
BEAUCE.—*Suite.*			$	$				$ cts.
St-Pierre-de-Broughton..	Modèle mixte...	Sous contrôle.	2,000	275	...	....	2	250 00
St-Vital-de-Lambton	" couvent..	Indépendante.	22,000	3,498	6 SS. de la Charité.	...	....	.....
"	" mixte....	Sous contrôle.	11,000	480	3 SS. "	....	1	480 00
St-Zacharie	" "	"	3,000	450	.....	....	3	450 00
St-Benoît-Joseph..	" "	Sous contr. et indépend....	10,450	1,993	4 SS. Serv. de Marie	....	.. .	330 00
St-Frédéric.....	" " ...	Sous contrôle.	1,200	230	2 SS. Perp. Secours.	....	....	230 00
St-Samuel.....	" "	"	4,000	.....	3 SS. de St. Louis.	....	....	360 00
St-Martin-de-Jersey.	" "	"	600	548	4 SS. "	....	....	540 00
St-Gédéon.....	" "	Sous contr. et indépend....	1,700	150	2 SS. de St-Louis..	....	....	150 00
BEAUHARNOIS.								
Valleyfield.....	Collège classique	Indépendante.	151,000	30,325	31 Ecclésiastiques...	2	....	.....
"	Acad. couvent..	"	60,700	7,038	13 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	.....
Beauharnois..... ...	Modèle garçons.	Sous contrôle.	12,000	4,200	7 Clercs St-Viateur.	1	....	1,000 00
"	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	25,000	2,500	11 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	500 00
St-Louis-de-Gonzague...	" garçons.	Sous contrôle.	10,000	600	2 Clercs St-Viateur.	....	....	600 00
St-Louis-de-Gonzague...	" couvent.	Sous contr. et indépend....	16,000	2,206	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	400 00
St-Stanislas-de-Kostka...	" mixte...	Sous contrôle.	1,600	595	.....	1	1	595 00
St-Timothée....	" garçons.	"	5,000	750	3 Clercs St-Viateur.	....	....	750 00
"	" couvent.	Sous contr. et indépend ...	14,000	2,942	5 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	280 00
BELLECHASSE.								
St-Charles	Acad. couvent.	Indépendante.	13,000	3,627	6 SS. de la Charité.	....	....	.....
"	Modèle " .	Sous contrôle.	13,000	250	2 SS. " .	....	....	208 00
"	" garçons.	"	4,000	493	....	.. .	2	350 00
St-Gervais.....	Acad. filles.....	Sous contr. et indépend ...	31,000	4,138	7 SS. Jésus-Marie..	....	1	110 00
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,500	457	.....	1	1	400 00
St-Damien-de-Buckland..	" mixte. .	"	.....	300	4 SS. Perp. Secours.	....	....	300 00
St-Michel...	" couvent.	Sous contr. et indépend ...	20,000	4,881	8 SS. Jésus-Marie..	....	....	100 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	2,000	650	.....	....	3	485 00
St-Philémon.....	" mixte. .	Indépendante .	6,000	1,200	3 SS. de St-Louis..	....	....	.....
St-Raphaël..... ..	" " ...	Sous contrôle.	4,000	464	3 SS. " ..	....	....	350 00
St-Valier	" garçons.	"	1,200	400	2 SS. " .	....	....	250 00
. "	" filles....	"	1,200	150	.....	...	1	150 00
BERTHIER.								
Berthier..... .. .	Acad. garçons.	Sous contr. et indépend ...	60,000	11,834	15 Clercs St-Viateur.	....	....	300 00
"	" couvent.	Indépendante..	40,000	5,999	5 SS. Congrégation	....	....	75 00
Lanoraie.....	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	861	3 Clercs St-Viateur.	....	....	700 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
													$ cts
2	1	93	12	....	12	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent...	Oui....	Oui....	Excellente..	27 45
....	....	85	38	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
....	....	114	12	....	6	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui. ..	Oui....	Très bonne.	21 76
....	....	115	7	....	6	....	Bien.....	"	Mauvais.	"	"	" .	21 76
...	....	65	10	....	....	....	"	"	Excellent.....	"	"	Excellente..	20 00
....	...	57	10	....	10	....	"	Bon.....	Médiocre.....	"	"	Bonne.....	20 00
....	....	108	10	....	3	....	Assez bien..	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente. .	20 00
....	....	127	10	....	10	....	Bien.....	Médiocre.....	Bon.....	"	"	Bonne	20 00
4	....	61	6	....	....	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente..	24 37
													886 19
10	15	252	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	1,037 35
4	10	193	32	13	....	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	109 27
2	37	273	41	....	41	....	" ..	"	"	"	"	" ..	37 61
2	3	269	32	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	45 27
....	....	80	9	....	9	....	" .	Très bon.....	Très bon.....	Oui....	Oui....	Excellente..	30 94
1	7	117	20	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	75 45
....	....	140	18	....	18	....	" ..	Très bon. . ..	Très bon.....	Oui....	Oui....	Excellente..	30 94
...	....	80	14	....	14	...	" ..	"	Excellent.....	"	"	" ..	24 00
3	4	103	21	....	....	....	" ..	....	... .	.....	.....	.....	30 94
													1,421 77
....	....	62	25	9	....	....	Très bien...	....	....	.....	.....	.....	37 61
....	....	87	9	....	9	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Très bonne.	24 00
....	....	84	6	....	8	....	" ..	"	"	"	"	Excellente..	20 00
2	4	126	16	4	....	....	" ..	....	....	.....	.....	.....	37 61
....	....	71	7	....	8	....	Bien..	Très bon.	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	37 61
....	....	140	7	....	7	....	Très bien..	Excellent.....	"	"	"	" ..	24 37
...	....	110	27	....	25	....	" ..	....	....	.....	.....	.....	37 61
....	....	80	5	....	6	....	Bien..	Excellent.....	Excellent....	Oui....	Oui....	Excellente..	37 61
2	4	30	7	....	....	....	Très bien...	....	....	.....	.....	.....	35 62
....	....	152	12	....	12	....	" ..	Excellent.	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente.	24 00
....	....	67	10	....	10	....	" ..	"	"	"	"	" ..	24 00
....	....	24	8	....	7	...	" ..	"	"	"	"	" ..	24 00
													364 04
8	13	271	71	27	....	....	Excellent...	....	....	.....	... ...	....	113 15
3	30	183	54	16	....	...	Très bien...	....	....	.....	.....	.....	24 00
....	....	103	17	....	17	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	2 00

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
BERTHIER.—*Suite.*			$	$				$ cts.
St-Barthélémi	Modèle garçons.	Sous contrôle.	8,000	1,576	5 Clercs St-Viateur.	....	..	700 00
St-Cuthbert	" couvent.	Sous contr. et indépend ...	18,000	1,944	7 SS. Ste-Anne	....	....	175 00
St-Gabriel-de-Brandon	" "	"	25,000	4,799	13 SS. "	....	....	300 00
" "	" garçons.	Sous contrôle.	2,000	705		1	2	705 00
St-Norbert	" couvent.	Sous contr. et indépend ...	4,800	875	6 SS. Ste-Anne	....	....	200 00
BONAVENTURE.								
Carleton	Modèle couvent.	Indépendante..	12,000	2,223	6 SS. de la Charité	....	....	.....
"	" mixte...	Sous contrôle.	1,000	150		....	1	150 00
Maria	" " ...	"	1,000	390		....	1	180 00
New-Richmond	" " ...	"	1,500	160		....	1	160 00
Nouvelle (St-Jean-l'Evangéliste)	" " ...	"	800	200		....	1	200 00
St-Bonaventure	" " ...	"	6,000	380		....	3	380 00
St-Godefroi	" " ...	"	600	120	1 S. St-Rosaire	....	....	120 00
Anse-aux-Gascons	" " ..	"	1,500	340		....	2	250 00
Paspébiac	" " ...	"	2,750	2,717		....	2	275 00
St-Alexis-de-Métapédia	" " ...	"	3,500	1,428	2 SS. St-Rosaire	....	....	230 00
St-Omer	" " ...	"	575	202		1	....	150 00
BROME.								
Sutton, village	Modèle mixte...	Sous contrôle.	2,000	300	5 SS. Présentation	....	...	300 00
CHAMBLY.								
Boucherville	Modèle garçons.	Sous contrôle.	18,000	900	7 Clercs St-Viateur.	....	....	900 00
Chambly	Acad. couvent..	Sous contr. et indépend....	10,200	3,748	7 SS. Congrégation	....	....	200 00
"	Modèle garçons.	"	10,000	600	4 Frs Inst. Chrét.	....	....	600 00
Chambly-Canton	" mixte...	Sous contrôle.	1,800	450		....	2	450 00
Longueuil	Acad. garçons..	"	25,000	6,897	15 Frs Ecoles Chrét.	....	....	1,440 00
"	" filles	Sous contr. et indépend ...	28,500	9,547	18 SS. Jésus-Marie	....	....	500 00
St-Bruno	Modèle mixte...	Sous contrôle.	4,000	599		1	1	325 00
St-Hubert	" couvent.	Sous conti. et indépend. ..	36,000	331	9 SS. Bon-Pasteur.	....	....	115 00
St-Lambert	" mixte...	Sous contrôle.	4,000	2,467	4 SS. Jésus-Marie.. 2 Clercs St-Viateur.	....	....	1,205 00
CHAMPLAIN.								
Champlain, village	Acad. couvent..	Indépendante.	12,000	2,987	5 SS. Bon-Pasteur.	....	....	.....
" "	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,200	475		1	1	475 00
Ste-Anne-de-la-Pérade	Acad. couvent..	Indépendante.	15,600	2,611	7 SS. Congrégation	....	....	.....
" " "	" garçons .	Sous contr. et indépend. ..	15,000	4,893	7 Frs du Sac.-Cœur	....	....	258 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES								RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.		Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts.
5	5	130	24	....	25	....	Très bien...	Excellent.	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..	24 00
2	7	91	12	....	....	....	" .	. .....	.....	.....	.....	.....	24 00
5	12	221	36	....	....	....	" ..	....	....	.....	.....	....	21 76
....	....	182	30		30	....	" .	Très bon....	Très bon.....	Oui....	Oui....	Excellente..	24 00
1	5	71	7	....	....	....	" ..	.....	... .	.....	.....	.....	24 00
													278 91
3	4	59	32	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	75 75
....	....	43	10		10	....	Bien.....	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente.	45 27
....	....	55	9		9	....	Très bien...	Bon....	Très bon.....	"	"	Très bonne.	27 30
....	....	35	14		14	....	Bien.....	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente..	46 35
....	....	49	8		8	....	Très bien...	"	"	"	"	" ..	27 45
..	....	138	8		8	....	Bien.....	"	"	"	"	" ..	24 00
....	....	45	9		9	....	Très bien...	Mauvais.... .	Mauvais..	"	"	Bonne ..	20 00
....	....	69	3		14	...	Passable ..	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente..	24 00
....	....	116	8		8	....	Bien.....	"	Très bon.....	"	"	" ..	24 37
....	....	84	13		13	....	Très bien...	Bon.....	Excellent.....	"	"	Très bonne.	27 30
....	...	53	9		9	...	Bien.. . .	Excellent.....	"	" ...	"	Excellente..	20 00
													361 49
....	....	126	18		8	..	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	45 75
....	....	140	17		37	....	Très bien...	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	21 76
3	49	175	33	28	....	....	Excellente..	....	....	.....	.....	....	57 38
2	7	164	50	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	56 22
....	....	132	7		7	....	Très bien...	Très bon	Excellent. ...	Oui	Oui	Excellente..	24 00
5	5	329	66	15	61	15	"	Bon.....	"	"	"	Très bonne.	71 73
10	18	352	65	23	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	36 60
..	....	77	13	....	13	...	"	Excellent.....	Bon...	Oui	Oui	Très bonne.	20 00
4	104	....	30	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
....	....	196	11	....	11	....	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente .	37 61
													349 30
....	4	128	28	9	27	10	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	51 81
..	....	90	12	....	12	....	"	Bon...	Très bon.....	Oui	Oui	Tres bonne	24 00
3	46	139	14	6	14	6	"	.....	.. ..	.....	.. ..	....	30 94
1	1	161	40	36	40	36	Excellente..	. ...	.....	.....	.....	.. . .	30 94

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
CHAMPLAIN.—*Suite.*			$	$				$ cts.
St-Frs-Xavier-de-Batiscan	Modèle mixte	Sous contrôle.	3,000	360	3 SS. Filles de Jésus			360 00
St-Maurice	" couvent.	Indépendante.	7,500	2,812	4 SS. l'Assomption.			320 00
"	" mixte	Sous contrôle.	2,800	320	2 SS. "		1	320 00
St-Narcisse	" "	" "	3,500	300	3 SS. Filles de Jésus			300 00
St-Prosper	" "	" "	2,500	779	3 SS. "			300 00
St-Stanislas	Acad. garçons.	Sous contr. et indépend.	14,000	2,853	7 Frs St-Gabriel			790 00
"	Modèle filles	Sous contrôle.	3,000	295			3	295 00
St-Tite	" garçons.	" "	8,600	800	4 Frs St-Gabriel			800 00
Grand'Mère	" couvent.	Sous contr. et indépend.	28,000	6,184	12 Rel. Ursulines			1,295 00
Ste-Geneviève-de-Batiscan	" mixte	Sous contrôle.	1,200	525			3	400 00
Ste-Flore	" "	" "	2,500	500	4 SS. Filles de Jésus			500 00
Cap-de-la-Madeleine	" filles	Indépendante.	12,000	2,200	3 SS. "			
St-Stanislas	" "	"	16,000	2,303	3 SS. "			
CHARLEVOIX.								
Baie-St-Paul	Acad. garçons.	Sous contrôle.	5,000	1,000	5 Frs Maristes			1,000 00
"	" couvent.	Sous contr. et indépend.	15,000	2,876	6 SS. Congrégation		2	200 00
Malbaie	" "	"	9,675	2,840	8 SS. de la Charité.		1	200 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	1,250	5 Frs Maristes			1,050 00
Eboulements	Modèle "	" "	1,600	280		1		280 00
"	" filles	" "	1,600	130			1	130 00
Pointe-au-Pic	" mixte	" "	3,000	316			1	175 00
Ste-Agnès	" "	" "	600	110			1	110 00
St-Hilarion	" "	" "	500	150			1	150 00
St-Irénée	" "	Indépendante.	5,000		3 SS. St-Louis			
St-Urbain	" "	Sous contrôle.	500	300			1	160 00
CHATEAUGUAY.								
Châteauguay	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	6,100	778	4 SS. Congrégation			154 00
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,200	402		1		390 00
St-Jean-Chrysostôme No 2	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	23,000	3,441	6 SS. SS. NN. J.-M.			300 00
" "	Modèle garçons.	Sous contrôle.	2,500	645		1	1	585 00
Ste-Martine	" couvent.	Sous contr. et indépend.	12,500	2,395	7 SS. SS. NN. J.-M.			300 00
CHICOUTIMI.								
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante.	150,000	22,018	24 Ecclésiastiques	1		
" No 1	Modèle garçons.	Sous contrôle.	43,300	424	2 Frs Maristes			424 00
"	Académie "	"	43,300	649	3 Frs "			649 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts
		111	16		9		Très bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	24 00
1	38	66	18				"						24 00
		105	8		8		"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	24 00
		164	26		21		"	"	"	"	"	"	24 00
		162	18		18		"	Bon	Bon	"	"	Très bonne	24 00
		172	50	21	50	21	"	Excellent	Excellent	"	"	Excellente	74 68
		108	9		8		"	"	"	"	"	"	24 00
		193	28		28		"	"	"	"	"	"	21 76
5		470	24		24		"	"	"	"	"	"	24 37
		138	16		9		Assez bien	Très bon	"	"	"	Très bonne	21 76
		202	11		10		Très bien	Bon	Très bon	"	"	"	24 00
1	1	61	12		11		"						20 00
2	3	54	9				"						20 00
													488 26
		201	34	18	34	18	Très bien	Excellent	Très bon	Oui	Oui	Excellente	50 73
	36	213	30	12	30	12	"	"	Excellent	"	"	"	89 62
1	3	204	21	7	20	7	"	"	"	"	"	"	94 41
		184	33	12	32	12	"	"	"	"	"	"	24 00
		40	9		9		Bien	Très bon	Très bon	"	"	"	24 00
		37	26	8	8		Passable	Bon	"	"	"	Très bonne	24 00
		35	22		22		Très bien	Excellent	Excellent	"	"	Excellente	24 00
		38	6		6		Bien	Très bon	Médiocre	"	"	Très bonne	24 00
		36	7		7		"	Excellent	Très bon	"	"	Excellente	20 00
		95	18		18		Très bien	"	Excellent	"	"	"	21 76
		34	20		9		Passable	Très mauvais	Très bon	"	"	Très bonne	24 37
													420 89
2		81	12	8			Très bien						45 31
		41	11		11		"	Bon	Très bon	Oui	Oui	Excellente	20 00
2	3	115	32	1			"						24 00
		111	11		11		"	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente	37 61
3	5	135	16				"						24 00
													150 92
		225											1,207 45
		62	62		62		Très bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	45 75
		18		18		18	Excellent	"	"	"	"	"	45 75

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
CHICOUTIMI.—*Suite.*			$	$				$ cts.
Chicoutimi	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	84,000	13,556	16 SS. Bon-Pasteur.			350 00
Bagotville	Modèle garçons.	Sous contrôl.	6,000	610	3 Frs Maristes			610 00
"	" filles.	"	4,000	275	2 SS. Bon-Conseil			275 00
Grande-Baie (St-Alexis).	" mixte.	"	3,500	550	6 SS. "			550 00
N.-D.-de-Laterrière.	" "	"	2,000	280			2	280 00
Ste-Anne	" "	"	2,500	1,006	3 SS. Bon-Conseil.			400 00
St-Fulgence (Hervey)	" "	"	2,000	760			2	285 00
Chicoutimi, paroisse	" "	"	3,600	250			2	250 00
Grande-Baie (St-Alexis).	" garçons	Indépendante.		438		1		300 00
COMPTON.								
Hereford	Modèle couvent.	Indépendante.	3,350	1,852	4 SS. l'Assomption			281 95
Mégantic, village.	" "	Sous contrôle.	7,000	720	3 SS. Congrégation		2	720 00
" "	" garçons.	"	8,000	1,275	5 Frs du Sacré-Cœur			1,275 00
St-Louis-de-Westbury	" mixte.	"	800	760			3	600 00
DEUX-MONTAGNES.								
St-Eustache	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	21,000	3,246	8 SS. Congrégation			300 00
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	10,000	1,200	5 Clercs St-Viateur			1,200 00
St-Benoît	" couvent.	Sous contr. et indépend.	16,030	4,256	5 SS- Grises			450 00
St-Hermas	" mixte.	Sous contrôle.	2,000	610		1	2	610 00
St-Joachim(Belle-Rivière)	" "	"	2,000	400			2	300 00
Ste-Scholastique	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	14,000	2,797	5 SS. Ste-Croix			310 00
"	" garçons.	Sous contrôle	10,000	1,500	4 Frs Inst. Chrét.			1,100 00
DORCHESTER.								
St-Anselme	Acad. couvent.	Indépendante.	14,000	3,164	6 SS. de la Charité		1	
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	8,000	470		1		300 00
Ste-Claire	" mixte.	"	2,500	375	3 SS. Perp. Secours			300 00
St-Edouard-de-Frampton	" "	"	7,000	400	4 SS. St-Cœur Marie			400 00
St-Isidore	Acad. couvent.	Indépendante.	6,600	2,406	3 SS. Bon-Pasteur.		1	
St-Odilon	Modèle mixte.	Sous contrôle.	4,200	300	3 SS. Perp. Secours			300 00
St-Bernard	" "	"	650	220	3 SS. St-Frs. d'Ass.			220 00
DRUMMOND.								
Drummondville	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	22,200	4,193	12 SS. Présentation.		4	350 00
St-Germain-de-Grantham	Modèle mixte.	Sous contrôle.	4,000	500	4 SS. l'Assomption.			500 00
" "	" couvent.	Indépendante.	12,800	2,780	5 SS. "			
St-Pierre-de-Durham	" "	"	5,000	1,014	4 SS. "			

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. — Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. — Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	$ cts.
3	1	28	27	6	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	143 27
....	....	98	38	....	38	....	"	Excellent	Bon	Oui	Oui	Très bonne	30 94
....	....	115	17	....	24	....	Bien	"	"	"	"	"	24 00
....	....	286	33	....	33	....	"	"	"	"	"	"	27 45
....	....	81	23	....	23	....	"	"	Excellent	"	"	Excellente	24 00
....	....	129	13	....	13	....	Très bien	"	Bon	"	"	"	30 94
....	....	96	16	....	16	....	"	Très bon	Médiocre	"	"	Très bonne	24 00
....	....	63	6	....	6	....	Bien	Excellent	Excellent	"	"	Excellente	24 13
....	....	38	19	....	8	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
													1,647 68
....	16	52	11	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	56 59
....	....	232	15	....	15	....	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	34 43
....	....	240	35	....	35	....	"	"	"	"	"	"	34 43
....	....	180	8	....	8	....	"	Mauvais	Médiocre	"	"	Très bonne	24 37
													149 82
2	46	162	25	10	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	180	13	....	13	....	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Très bonne	24 00
....	....	120	21	....	21	....	"	"	Très bon	"	"	"	30 94
....	....	102	28	....	28	....	Bien	Très bon	"	"	"	"	45 31
....	....	58	15	....	15	....	"	Excellent	Excellent	"	"	"	21 76
2	2	128	22	10	21	10	Très bien	"	"	"	"	"	33 87
....	....	82	12	....	12	....	"	Très bon	"	"	"	"	24 00
													210 82
1	3	87	27	6	27	6	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	24 37
....	....	73	18	....	18	....	"	Bon	Très bon	Oui	Oui	Très bonne	24 13
....	....	138	26	....	26	....	"	Très bon	Excellent	"	"	"	30 94
....	....	162	23	....	23	....	"	"	"	"	"	"	37 61
....	....	39	10	6	10	6	"	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	75	11	....	11	....	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Très bonne	24 00
....	....	76	10	....	8	....	"	Mauvais	Bon	"	"	Médiocre	20 00
													191 99
61	5	268	56	7	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	48 26
....	....	189	19	....	11	....	Bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	21 76
2	29	64	25	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
1	23	46	16	....	16	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	24 00

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
DRUMMOND.—*Suite.*			$	$				$ cts
St-Félix-de-Kingsey	Modèle	couvent. Sous contr. et indépend.	5,220	1,302	3 SS. L'Assomption	....	....	250 00
St-Cyrille-de-Wendover	"	mixte. Sous contrôle.	4,500	500	4 SS. "	....	....	500 00
GASPÉ.								
Cap-Chat	Modèle	mixte... Sous contr. et indépend.	4,000	350	5 SS. Fille de Jésus.	....	....	350 00
Cap-Désespoir	"	" .. Sous contrôle	600	160	.....	....	1	160 00
Douglastown	"	" .. "	7,200	350	4 SS. St-Roiaire	....	....	350 00
Grande-Rivière	"	" .. "	1,800	316	5 SS. Bon-Pasteur	....	....	300 00
Grande-Vallée	"	" .. "	600	140	.....	....	1	140 00
Mont-Louis	"	" .. Sous contrôle.	1,100	235	.....	....	2	235 00
Percé	"	" .. "	400	160	.....	....	1	160 00
Ste-Anne-des-Monts	"	" . "	3,000	600	3 SS. St-Rosaire	....	....	200 00
Havre-aux-Maisons	"	couvent. Indépendante.	2,850	948	4 SS. Congrégation	....	....	.....
Rivière-au-Renard	"	mixte... Sous contrôle.	1,200	170	.....	....	1	170 00
Ste-Adélaïde-de-Pabos	"	" ... "	1,000	415	2 SS. Filles de Jésus	....	....	230 00
Barachois-de-Malbaie	"	" ... "	600	260	3 SS. St-Rosaire	....	....	260 00
HOCHELAGA.								
Côte-des-Neiges	Modèle	couvent. Sous contrôle.	10,000	800	5 SS. Grises	....	....	800 00
Côte-St-Paul	"	" Sous contr. et indépend...	45,000	4,460	12 SS. Congrégation.	....	....	400 00
Pointe-aux-Trembles	Acad.	couvent .. "	35,000	9,750	16 SS. "	....	....	.....
Sault-au-Récollet	"	" .. Indépendante.	110,000	24,310	25 Rel. Sacré-Cœur	1	5	.....
Ste-Cunégonde	Modèle	garçons. Sous contrôle.	72,000	4,250	16 Frs Ecoles Chrét.	1	....	4,250 00
St-Grégoire-le-Thaumaturge : Ecole Delorimier	Modèle	couvent. Sous contr. et indépend....	40,000	11,304	45 SS. SS. NN. J.-M	...	....	5,100 00
St-Henri	"	garçons. Sous contrôle.	61,800	11,248	22 Frs Ecoles Chrét.	4	....	6,300 00
" (Ecole Ste-Elizabeth)	"	" "	49 000	7,577	16 Frs Inst. Chrét.	....	....	7,102 00
" (Pen.de l'Ange-Gard.)	"	couvent. Indépendante.	78,000	10,084	30 SS. Ste-Anne	....	1	.....
St-Jean-Baptiste	Acad.	couvent.. "	92,000	10,000	18 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	.....
" "	"	garçons.. Sous contrôle.	78,500	7,699	20 Clercs St-Viateur.	5	..	5,400 00
Hochelaga	"	couvent. "	66,000	206,859	26 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	4,750 00
"	"	garçons.. "	37,000		20 Frs Ste-Croix.	...	....	5,500 00
HUNTINGDON.								
Huntingdon	Modèle	couvent. Indépendante.	20,000	4,224	7 SS. Congrégation	....	2	.....
St-Anicet	"	mixte... "	3,000	975	.....	1	1	700 00
IBERVILLE.								
Iberville	Acad.	garçons.. Indépendante.	60,000	15,100	13 Frs Maristes.	....	....	.....
"	Modèle	couvent. Sous contr. et indépend....	20,000	4,900	10 SS. Congrégation	...	....	400 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il coupétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
													$ cts.
1	15	111	15	....	15	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
....	....	213	20	....	27	....	Bien	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente	24 37
													158 39
....	....	156	33	....	34	....	Très bien	Très bon	Très bon	Oui	Oui	Excellente	45 75
....	....	57	8	....	8	....	"	"	Excellent	"	"	"	45 51
....	....	73	12	....	13	....	"	Excellent	"	"	"	"	91 07
2	....	125	24	....	23	....	"	"	"	"	"	"	24 00
....	....	30	6	....	8	....	Passable	Très bon	"	"	"	"	20 00
....	....	87	11	....	9	....	Bien	Très bon	Très bon	Oui	Oui	Très bonne	24 00
....	....	75	8	....	8	....	"	Mauvais	"	"	"	"	27 61
4	4	103	33	....	33	....	Très bien	Très bon	"	"	"	"	37 61
1	19	36	6	....	6	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	195 00
....	....	77	9	....	14	....	Bien	Mauvais	Excellent	Oui	Oui	Très bonne	20 00
....	....	59	12	....	11	....	Très bien	Très bon	"	"	"	Excellente	24 00
....	....	92	10	....	10	....	"	"	"	"	"	"	20 00
													584 55
....	....	180	27	....	27	....	Très bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	30 94
4	61	277	42	....	43	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	75 45
8	189	276	43	21	....	....	Excellent	.....	.....	.....	.....	.....	71 73
8	29	137	41	47	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	150 81
....	400	826	88	....	90	....	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	55 18
2	6	1668	88	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
....	....	1083	92	....	92	....	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	64 11
....	....	654	74	....	70	....	"	"	"	"	"	"	33 87
7	45	315	58	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	57 38
7	14	385	52	2	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	75 45
....	268	1186	72	53	72	53	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	68 31
....	100	1075	15	....	16	....	.....	"	"	"	"	"	24 00
....	90	902	48	13	48	13	Excellent	"	"	"	"	"	24 00
													751 23
7	88	131	30	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	71 73
....	....	30	30	....	....	....	Bien	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
													91 73
....	9	185	56	43	....	....	Excellent	.....	.....	.....	.....	.....	113 15
....	165	260	20	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	37 61

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
IBERVILLE.—*Suite.*			$	$				$ cts.
St-Alexandre	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	10,000	3,277	7 SS. Présentation	....	3	200 00
St-Georges-de-Henriville.	" "	"	8.000	2,030	8 SS. "	....	2	250 00
St-Grégoire-le-Grand	" mixte	Sous contrôle.	1,000	200		....	1	200 00
JACQUES-CARTIER.								
St-Laurent, village	Collège classique	Indépendante.	300,000	79,000	42 Religieux	5	....	
" "	Acad. couvent.	"	150,000		35 SS. Ste-Croix	....	....	
Lachine	" "	"	80,000	19,745	35 SS. Ste-Anne	....	....	
"	" garçons	Sous contrôle.	50,000	3,785	12 Frs. Ecoles Chrét.	....	2	3,785 00
Pointe-Claire	" couvent	Sous contr. et indépend.	22,000	2,715	7 SS. Congrégation	....	....	150 00
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	7,000	600	2 Frs. Ste-Croix	....	....	600 00
Ste-Anne-de-Bellevue	" "	"	6,000	800	4 Frs. Ecoles Chrét.	....	....	800 00
" "	" filles	Sous contr. et indépend.	12,000	1,250	7 SS. Congrégation	....	1	350 00
Ste-Geneviève	Modèle couvent.	"	30,000	3,750	6 SS. Ste-Anne	....	....	200 00
" "	" garçons.	Sous contrôle.	10,000		3 Frs Ste-Croix	....	....	550 00
JOLIETTE.								
Joliette	Collège classique	Indépendante.	200,000	30,171	36 Religieux	....	....	
"	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	55,000	6,998	20 SS. Congrégation	....	....	1,300 00
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	15,000	5,700	9 Clercs St-Viateur.	....	....	1,800 00
St-Ambroise-de-Kildare	" couvent.	Sous contr. et indépend.	13,000	2,092	7 SS. Ste-Anne	....	....	120 00
Ste-Elisabeth	" garçons.	Sous contrôle.	5,000	600	2 Frs Inst. Chrét.	....	....	600 00
St-Félix-de-Valois	" "	"	1,500	450		1	1	350 00
" "	" couvent.	Sous contr. et indépend.	30,000	2,400	9 SS. Ste-Anne	....	....	350 00
St-Jean-de-Matha	" "	Indépendante.	6,300	1,135	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	
KAMOURASKA.								
Ste-Anne	Collège classique	Indépendante.	180,000	31,409	40 Ecclésiastiques	....	....	
"	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	16,000	4,650	10 SS. de la Charité	....	....	250 00
Kamouraska	Modèle "	"	7,000	1,800	4 SS. Congrégation	....	1	130 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	372		....	2	215 00
Rivière-Ouelle	" couvent.	Sous contr. et indépend.	7,180	810	4 SS. Congrégation	....	....	125 00
" "	" garçons	Sous contrôle.	400	292		....	2	250 00
St-Alexandre.	" couvent.	Indépendante.	10,000	1,548	6 SS. de la Charité	....	....	
"	" garçons.	Sous contrôle.	2,400	230		....	2	230 00
St-André	" mixte	"	800	240		....	2	240 00
"	" couvent.	Indépendante.	33,000	5,623	7 SS. de la Charité	....	....	
St-Denis	" mixte	Sous contrôle.	2,500	475		....	3	330 00
Ste-Hélène	" "	"	600	245		....	2	245 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	Etat du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts
3	9	135	37	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
2	10	81	10	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	15	15	....	15	....	"	Bon	Excellent	Oui	Oui	Très bonne.	30 94
													236 64
10	125	374	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	471 51
9	36	252	60	25	....	....	Excellent	.....	.....	.....	.....	.....	75 45
15	45	228	56	25	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	100 34
....	39	606	74	23	118	23	Très bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente.	48 26
5	12	133	44	1	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	50 55
....	....	74	10	....	10	....	"	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente.	20 00
....	....	141	12	....	29	....	"	Excellent	"	"	"	"	27 45
....	....	172	19	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	36 14
4	10	142	16	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	92 01
....	....	71	10	....	6	....	"	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente.	20 00
													941 71
15	20	335	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,170 00
17	203	444	30	31	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	64 11
....	....	380	31	....	31	....	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente.	43 03
2	6	91	24	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
....	....	92	14	....	15	....	"	Bon	Très bon	Oui	Oui	Très bonne.	20 00
....	....	110	21	....	21	....	Bien	"	"	"	"	"	24 00
5	10	155	36	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	37 61
....	2	47	17	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
													1,406 75
....	....	344	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	754 43
6	9	154	31	12	....	....	Excellent	.....	.....	.....	.....	.....	75 45
1	39	84	20	....	20	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	75	9	....	9	....	Bien	Bon	Bon	Oui	Oui	Très bonne.	21 76
1	13	88	17	....	16	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	37 61
....	....	73	10	....	10	....	"	Bon	Bon	Oui	Oui	Très bonne.	24 00
1	1	86	23	....	23	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	37 61
....	....	85	13	....	13	....	Bien	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente.	20 00
....	....	66	8	....	8	....	"	Excellent	Très bon	"	"	"	30 94
2	2	78	33	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	24 13
....	....	90	25	....	25	....	"	Excellent	Très bon	Oui	Oui	Excellente.	24 00
....	....	74	13	....	13	....	"	Bon	Bon	"	"	Très bonne.	21 76

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
KAMOURASKA.— *Suite.*			$	$				$ cts.
St-Pascal	Modèle mixte	Sous contr. et indépend	27,000	500	8 SS. Congrégation	....	2	....
St-Philippe-de-Néri	" "	Sous contrôle.	4,200	325	3 SS. Serv. de Marie	..	1	325 00
LAC ST-JEAN.								
Hébertville	Modèle garçons.	Indépendante.	400	760		1	...	560 00
La-Barre	" mixte	Sous contrôle.	800	585		....	3	375 00
Roberval	Acad. garçons.	"	24,000	4,166	8 Frs Maristes	....	....	1,000 00
"	Modèle couvent.	Indépendante.	88,000	10,357	24 Rel. Ursulines	....	....	....
St-Gédéon-de Grandmont	" mixte	Sous contrôle.	2,500	550	3 SS. Bon-Conseil	....	...	400 00
St-Jérôme	" garçons.	Indépendante.	800	300		1	....	....
St-Joseph-d'Alma	" mixte	Sous contrôle.	1,200	345	3 SS. Bon-Conseil	....	....	345 00
St-Louis-de-Métabetchouan	" "	"	800	285		....	2	285 00
St-Félicien	" "	"	3,500	560	3 SS. Bon-Conseil	....	....	400 00
St-Bruno	" "	"	600	210		....	2	210 00
"	" garçons.	Indépendante.	2,000	610		1	....	525 00
Normandin	" mixte	Sous contrôle.	1,000	285		....	2	285 00
LAPRAIRIE.								
Laprairie	Acad. garçons.	Sous contrôle.	9,500	3,637	4 Frs Inst. Chrét	....	....	1,060 00
"	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend	20,000	4,090	9 SS. Congrégation	....	....	250 00
St-Constant	" mixte	Sous contrôle.	2,000	474		1	...	450 00
St-Isidore	" garçons.	"	3,500	468		1	....	450 00
St-Jacques-le-Mineur	" mixte	"	600	325		....	2	325 00
St-Philippe	" "	"	1,200	375		....	2	375 00
L'ASSOMPTION.								
L'Assomption	Coll. classique	Indépendante.	150,000	24,098	30 Ecclésiastiques	1	....	....
"	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend	25,000	4,534	10 SS. Congrégation	....	....	325 00
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	3,600	637	3 Frs St-Gabriel	....	....	637 50
Lachenaie	" mixte	"	1,750	471		....	2	265 00
Laurentides	Acad. garçons.	"	10,000	1,407	4 Frs Sacré-Cœur	....	....	1,200 00
"	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend	15,100	2,715	9 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	300 00
L'Epiphanie	Acad. "	"	17,250	3,268	11 SS. "	....	....	150 00
St-Henri-de-Mascouche	Modèle garçons.	Sous contrôle.	2,500	650	3 Frs Inst. Chrét	....	....	600 00
St-Roch	" couvent.	Sous contr. et indépend	18,000	1,700	5 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	200 00
LAVAL.								
St-Martin	Modèle garçons.	Sous contrôle.	4,000	638	2 Frs St-Gabriel	....	....	500 00
"	" couvent.	Sous contr. et indépend	12,000	2,036	6 SS. Ste-Croix	....	....	250 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts.
....	....	230	44	....	....	....	Très bien...	....	....	....	....	....	30 94
....	....	169	32	....	32	....	"	Excellent....	Excellent....	Oui	Oui	Excellente .	30 94
													1,164 51
....	....	30	22	....	23	....	Très bien...	Excellent....	Bon.....	Oui	Oui	Très bonne.	20 00
....	....	108	20	....	18	....	Passable....	Médiocre.	Médiocre.	"	"	" ..	26 48
....	....	245	25	16	25	17	Excellent.	Excellent....	Excellent....	"	"	" ..	45 51
8	233	370	72	....	....	....	" ..	....	....	....	....	....	113 08
....	....	105	22	....	22	....	Bien.....	Excellent....	Excellent....	Oui	Oui	Excellente..	24 00
....	....	29	29	....	29	....	Très bien...	Assez bon ...	Bon.....	"	"	Très bonne.	21 76
....	....	134	11	....	10	..	" ..	Très bon....	Très bon....	"	" ..	Excellente..	24 00
....	....	100	15	....	13	....	Assez bien..	Médiocre.	Bon.....	"	"	Très bonne.	24 00
....	....	144	33	....	33	....	Bien..	Excellent....	Excellent....	"	"	Excellente..	21 76
....	....	70	17	....	17	....	Assez bien..	Médiocre....	Médiocre.	"	"	Très bonne.	21 76
....	....	28	28	....	28	....	Très bien...	Bon	Bon.....	"	"	" ..	24 13
....	....	116	39	....	37	....	Bien..	Excellent....	Excellent....	"	"	" ..	21 76
													388 24
....	....	174	22	13	22	13	Très bien...	Excellent....	Bon.....	Oui	Oui	Excellente..	86 06
6	73	223	33	....	....	...	" ..	....	....	....	....	....	54 63
....	....	88	11	....	11	....	" ..	Très bon.....	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente..	24 00
....	....	64	7	....	7	....	" ..	Excellent....	"	"	"	" ..	24 00
....	....	102	15	....	16	....	" ..	Très bon.....	Excellent....	"	"	" ..	24 00
....	....	136	18	....	7	....	Bien... . .	Bon.....	"	"	"	" ..	21 76
													234 45
3	14	286	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	754 65
7	60	176	29	17	....	....	Excellent...	....	....	....	....	....	36 21
....	....	117	24	....	25	....	Très bien...	Excellent....	Excellent....	Oui	Oui	Excellent.e .	20 00
....	....	82	9	....	8	....	" ..	Médiocre....	"	"	" ...	Très bonne.	30 94
....	....	166	26	9	26	9	" ..	Excellent....	"	"	"	Excellente..	30 94
1	9	187	16	....	....	....	" ..	....	....	....	.....	....	30 94
9	8	186	39	11	....	....	" ..	....	....	....	.....	....	24 00
....	....	82	9	....	9	....	" ..	Très bon.....	Médiocre....	Oui	Oui	Très bonne.	24 00
2	3	101	16	....	....	....	" ..	....	. . ..	.....	... .	.....	30 94
													982 62
....	....	90	6	....	7	....	Très bien...	Excellent....	Excellent....	Oui	Oui	Excellente..	20 00
4	4	97	18	....	18	...	" ..	"	"	"	"	" ..	21 76

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
LAVAL.—*Suite.*			$	$				$ cts
Ste-Rose	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	14,250	2,641	6 SS. Ste-Croix			400 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	4,000	900	3 Frs St-Gabriel			900 00
St-Vincent-de-Paul	Acad. "	Indépendante.	27,000	11,898	7 Frs Maristes			
LÉVIS.								
Lévis	Coll. classique.	Indépendante.	247,000	47,227	40 Ecclésiastiques	2		
"	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	50,000	8,409	18 SS. de la Charité		1	120 00
"	Modèle garçons.	Indépendante.	1,500			1		
"	" mixte	"	2,000				1	
Lauzon	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	70,000	17.018	25 SS. Jésus-Marie			75 00
"	Modèle garçons.	"	60,000	2,223	9 Clercs St-Viateur			800 00
Bienville	" couvent.	Sous contrôle.	2,800	220	2 SS. de la Charité		1	220 00
St-David-de-l'Auberivière	" mixte	"	2,000	681			2	260 00
St-Henri	" "	"	2,000	526	4 SS. Perp. Secours			400 00
St-Jean-Chrysostôme	" "	"	1,600	410			2	250 00
St-Lambert	" "	"	1,200	238			1	150 00
St-Nicolas	Acad. couvent.	Indépendante.	13,000	2,189	5 SS. de la Charité			
St-Romuald (Etchemin)	" garçons.	Sous contrôle.	18,500	2,701	5 Frs Maristes			1,225 00
" "	" couvent.	Sous contr. et indépend.	36,600	4,587	9 SS. Congrégation		2	450 00
St-Joseph-de-la-Délivrance	Modèle mixte	Indépendante.	246,400	16,600	3 SS. de la Charité		12	
N.-D.-de-Charny	" "	Sous contrôle.	5,000	525	2 SS. de St-Louis		2	525 00
L'ISLET.								
L'Islet	Acad. garçons.	Sous contrôle.	6,000	520	6 Frs Ecoles Chrét.			520 00
"	" couvent.	Sous contr. et indépend.	20,000	2,332	5 SS. Bon-Pasteur		2	182 00
St-Aubert	Modèle "	"	3,950	1,099	4 SS. Congrégation		1	112 00
St-Jean-Port-Joli	" garçons.	Sous contrôle.	12,000	350	3 SS. St-Joseph			350 00
"	" filles	"		850	3 SS. "			300 00
St-Roch-des-Aulnaies	" "	"	240	592			2	230 00
" "	" garçons.	Indépendante.	1,500	320		1		320 00
St-Cyrille	" mixte	Sous contrôle.	800	225	2 SS. Perp. Secours			225 00
St-Eugène	" "	"	800	335	2 SS. St-Joseph			210 00
LOTBINIÈRE								
Lotbinière	Acad. couvent.	Indépendante.	18,000	2,550	5 SS. Bon-Pasteur		1	
St-Agapit	Modèle mixte	Sous contrôle.	2,500	300	3 SS. Perp. Secours			300 00
Ste-Agapit No 2	" mixte	Sous contrôle.	400	554			3	360 00
St-Antoine-de-Tilly	" "	"	1,200	340			2	260 00
St-Apollinaire	" "	"	3,000	300	3 SS. Perp. Secours			300 00
Ste-Croix	" couvent.	Sous contr. et indépend.	5,000	3,063	7 SS. Congrégation		1	200 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLEVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	$ cts.
3	3	171	15	....	16	....	Très bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	30 94
....	....	135	20	....	25	....	"	"	"	"	"	"	24 37
....	....	120	25	6	....	....	"	....	....	....	....	....	21 76
													118 83
....	12	577	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	754 65
2	23	299	62	24	....	....	Excellent	....	....	....	....	....	64 09
....	....	50	24	....	....	....	Très bien	....	....	....	....	....	21 76
....	....	33	19	....	....	....	"	....	....	....	....	....	20 00
1	60	272	63	38	....	....	Excellent	....	....	....	....	....	79 95
....	40	345	57	....	62	....	"	Très bon	Très bon	Oui	Oui	Très bonne	144 81
....	....	128	10	....	10	....	Très bien	Bon	Bon	"	"	Bonne	24 00
....	....	92	16	....	16	....	"	Très bon	Très bon	"	"	Très bonne	20 00
....	....	129	18	....	18	....	"	Bon	Excellent	"	"	"	24 00
....	....	42	8	....	8	....	Bien	Médiocre	Mauvais	"	"	Médiocre	21 76
....	....	69	6	....	8	....	"	Bon	Excellent	"	"	Très bonne	39 26
1	....	42	17	6	15	6	Très bien	Excellent	"	"	"	Excellente	60 28
....	....	188	30	15	30	14	"	"	"	"	"	"	162 07
3	259	259	99	11	....	....	"	....	....	....	....	....	108 56
162	....	550	45	....	....	....	"	....	....	....	....	....	45 75
....	....	227	13	....	13	....	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	24 00
													1,614 94
....	....	91	26	8	26	8	Excellent	Excellent	Très bon	Oui	Oui	Très bonne	43 09
1	1	102	20	9	20	8	"	"	Excellent	"	"	Excellente	56 58
....	34	59	10	....	....	10	"	....	....	....	....	....	67 91
....	....	60	7	....	7	....	"	Très bon	Bon	Oui	Oui	Très bonne	24 00
....	....	78	22	....	20	....	"	"	"	"	"	"	24 00
....	....	37	16	....	16	....	"	Très bon	Très bon	"	"	Excellente	24 00
....	....	17	14	....	14	....	"	"	Médiocre	"	"	Très bonne	21 76
....	....	112	14	....	14	....	"	"	Très bon	"	"	Excellente	21 76
....	....	79	11	....	12	....	"	Excellent	Bon	"	"	Très bonne	24 00
													307 10
2	8	86	14	8	12	8	Excellent	....	....	....	....	....	37 61
....	....	96	10	....	10	....	Très bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	20 55
....	....	95	6	....	7	....	Bien	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente	20 00
....	4	60	6	....	6	....	"	Excellent	"	"	"	"	30 94
....	....	118	9	....	9	....	Très bien	"	Bon	"	"	"	30 94
2	101	166	60	....	58	....	"	....	....	....	....	....	55 18

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
LOTBINIÈRE.—*Suite.*			$	$				$ cts
St-Flavien	Modèle mixte	Sous contrôle.	4,400	432	3 SS. Perp. Secours.	....	....	300 00
St-Sylvestre	Acad. couvent	"	7,500	3,277	4 SS. Bon-Pasteur	....	1	120 00
St-Jean-Deschaillons (village)	" "	Indépendante	20,000	4,785	8 SS. de la Charité.	....	....	.....
" " "	Modèle filles.	Sous contrôle.	20,000	400	3 SS. "	....	1	400 00
" " "	" garçons.	"	20,000	400	3 SS. "	....	1	400 00
" " "	" "	Indépendante.	2,500	200	.....	2	1	.....
MASKINONGÉ.								
Rivière-du-Loup, Louiseville)	Acad. garçons.	Sous contrôle.	.....	1,150	7 Frs Inst. Chrét	....	....	1,150 00
" " "	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend	21,600	5,328	12 SS. l'Assomption.	....	....	255 00
St-Didace	" mixte.	Sous contrôle.	1,800	260	2 SS. Filles de Jésus.	....	....	260 00
St-Paulin	" couvent.	Indépendante.	7,900	2,369	5 SS. l'Assomption.	....	....	300 00
MATANE.								
Montjoli	Modèle mixte.	Sous contrôle.	4,500	1,351	5 SS. du Rosaire	....	....	400 00
Cedar-Hall (St-Pierre-du-Lac)	" "	"	4,000	547	3 SS. du "	....	1	350 00
McNider	" "	"	1,500	397	3 SS. du "	....	....	345 00
Ste-Félicité	" "	"	800	360	.....	....	2	215 00
Ste-Flavie	" "	"	800	125	.....	....	1	125 00
St-Jérôme-de-Matane	Acad. couvent.	Indépendante.	20,000	3,668	6 SS. Bon Pasteur.	....	1	.....
" "	Modèle mixte.	Sous contrôle.	3,500	724	.....	....	5	484 00
St-Octave-de-Métis	" "	"	1,500	295	.....	....	3	295 00
St-Benoît-Labre (Amqui)	" "	"	4,000	300	4 SS. du Rosaire	....	....	300 00
Sayabec	" "	"	4,200	646	5 SS. Filles de Jésus.	....	....	500 00
St-Moïse	" "	"	3,000	260	.....	....	2	260 00
St-Edmond	" "	"	2,800	775	.....	....	3	415 00
MÉGANTIC.								
St-Ferdinand	Acad. garçons.	Sous contrôle.	18,000	900	8 Frs Ecoles Chrét.	....	....	900 00
"	Modèle couvent.	Indépendante.	40,000	1,418	7 SS. de la Charité.	....	....	.....
Ste-Anastasie	" mixte.	Sous contrôle.	800	300	.....	....	2	265 00
"	" garçons.	Indépendante.	4,500	480	.....	1	....	400 00
Plessisville (St-Calixte)	Acad. couvent.	"	32,000	7,075	5 SS. de la Charité.	....	....	.....
" "	Modèle garçons.	Sous contrôle.	800	691	.....	1	....	650 00
Laurierville	" mixte.	"	4,900	460	.....	....	4	460 00
St-Alphonse-de-Thetford	Acad. couvent.	Indépendante.	19,000	4,992	7 SS. de la Charité	....	....	.....
" "	Modèle garçons.	Sous contrôle.	30,000	.....	6 Frs Ecoles Chrét.	1	....	1,675 00
St-Désiré-du-Lac-Noir	" mixte.	"	3,000	.....	2 SS. de St-Louis	....	....	250 00
MISSISQUOI.								
St-Romuald-de-Farnham	Acad. garçons.	Sous contr. et indépend.	45,000	16,500	16 Rel. Ste-Croix	2	....	500 00
" "	" couvent.	"	54,800	10,950	20 SS. Présentation.	....	5	625 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts.
....	....	123	23	....	23	....	Très bien...	Excellent.	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	24 00
3	5	100	29	14	32	12	Excellent. ..	Très bon.	Bon.....	" ...	"	" ..	66 39
....	....	89	12	6	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	21 76
....	....	73	10	....	10	....	Très bien...	Excellent.	Très bon.	Oui ...	Oui	Excellente..	20 00
....	....	53	7	....	7	....	" ..	"	"	"	"	" ..	20 00
....	2	57	39	....	39	...	" ..	....	.....	.....	.....	.....	36 60
													383 97
....	....	207	30	6	32	3	Excellent...	Excellent.....	Excellent	Oui	Oui	Excellente..	24 37
6	61	310	55	...	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	124	13	....	7	....	Bien.	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui ...	Excellente..	21 76
...	....	63	12	....	....	....	Très bien...	....	.....	.....	.....	.....	37 61
													114 68
....	....	323	39	....	39	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	48 75
....	....	257	17	....	17	....	" ..	"	Très bon.	"	"	" ..	24 00
....	....	109	22	....	22	....	" ..	"	Excellent....	"	"	" ..	37 61
....	....	56	7	....	6	....	Bien.	Très bon.	Très bon.	"	"	Très bonne.	37 61
....	....	42	6	....	....	....	Passable....	"	"	" ...	"	" .	20 00
2	5	98	27	9	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	60 27
....	....	259	11	....	18	....	Bien.	Excellent....	Excellent. ...	Oui	Oui	Excellente..	24 00
....	....	109	20	....	6	....	Passable....	" ...	Très bon.	"	"	" ..	24 00
....	....	154	13	....	10	....	Bien. ..	"	Excellent....	"	"	" ..	24 00
...	....	315	14	....	14	....	Très bien...	Très bon.	Bon.....	" ..	" ...	Très bonne.	27 45
....	....	131	10	..	....	....	Passable....	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente..	24 37
....	....	212	7	...	6	....	Très bien..	"	" ...	"	"	" ..	24 37
													376 43
4	4	154	38	20	46	23	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	188 25
10	30	95	19	....	19	....	Très bien...	....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	74	9	....	9	....	" ..	Très bon.	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	24 00
....	....	30	6	....	6	....	" ..	....	.....	.....	.....	.....	20 00
1	1	80	31	11	31	11	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	37 61
....	....	36	36	....	36	....	" ..	Excellent....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	21 76
....	....	121	11	....	11	....	" ..	" ...	"	"	"	" ..	30 94
1	....	139	24	9	...	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	27 09
....	....	277	24	....	24	....	" ..	Excellent....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	24 13
....	....	118	8	....	7	....	" ..	"	"	"	"	" ..	20 00
													424 72
9	9	260	95	22	....	....	Excellent. .	.....	.....	.....	.....	.....	120 37
6	20	590	55	21	....	....	" ..	....	.....	.....	.....	.....	75 45

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
MISSISQUOI.—*Suite.*			$	$				$ cts.
Bedford, ville	Modèle mixte	Sous contrôle.	3,500	550	5 SS. St-Joseph	..	....	550 00
St-Frs-d'Ass.-de-Frelighsburg	" "	"	1,800	808	3 SS. Présentation	....	....	275 00
Sweetsburg	" "	Sous contr. et indépend	6,000	1,175	8 SS. "	....	....	300 00
MONTCALM								
Rawdon	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	22,000	3,300	10 SS. Ste-Anne	..	...	145 00
St-Esprit	" "	Indépendante.	10,000	2,065	7 SS. "	....	....	300 00
St-Jacques No 1	" "	Sous contr. et indépend.	46,200	8,022	12 SS. "	....	....	400 00
" "	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	750	3 Frs St-Gabriel	....	....	750 00
St-Liguori	" couvent.	Sous contr. et indépend.	5,600	1,200	6 SS. Ste-Croix	....	....	180 00
MONTMAGNY.								
Montmagny	Acad. garçons.	Sous contrôle.	5,000	1,900	10 Frs Sacré-Cœur	....	....	1,900 00
"	" couvent.	Sous contr. et indépend.	14,000	2,811	9 SS. Congrégation	....	1	100 00
St-François	" "	Indépendante.	21,000	2,488	6 SS. Congrégation	....	1	.....
"	Model mixte	"	.....	525	.....	1	....	400 00
Berthier	" "	Sous contrôle.	1,500	1,204	3 SS. Serv. de Marie	...	....	400 00
Cap-St-Ignace	" "	"	30,000	250	3 SS. de la Charité	....	1	250 00
"	Acad. couvent.	Indépendante.	30,000	1,450	5 SS. "	....	....	.....
St-Pierre	Modèle couvent	"	9,000	2,970	4 SS. Bon-Pasteur	....	1	... .
St-Paul-du-Buton	" mixte	Sous contrôle.	1,200	300	3 SS. Perp. Secours	....	....	300 00
MONTMORENCY.								
Ste-Famille	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	3,000	1,330	3 SS. Congrégation	....	....	100 00
"	Modèle garçons	Sous contrôle.	1,200	200	.....	1	....	200 00
Château-Richer	" "	"	6,000	300	3 SS. Perp. Secours	....	....	380 00
"	" fille	"	6,000	300	3 SS. "	....	....	300 00
Ste-Anne	" mixte	"	7,000	490	5 SS. St-Rosaire	....	....	490 00
St-Jean	" "	"	2,000	673	4 SS. Serv. de Marie	....	....	375 00
St-Joachim	" "	"	1,500	350	2 SS. Perp. Secours	....	....	200 00
St-Laurent	" couvent	Sous contr. et indépend.	10,500	2,067	4 SS. Bon-Pasteur	....	....	187 00
St-Pierre	" mixte	Sous contrôle.	500	150	.....	....	1	150 00
MONTRÉAL, Cité de								
Collège Ste-Marie	Coll. classique	Indépendante.	345,000	40,243	22 Religieux	7	....	.....
" Loyola	" "	"	130,000	26,000	14 "	4	....	.....
Acad. de l'Archevêché	Acad garçons.	"	25,700	3,876	8 Frs Ecoles Chrét.	....	....	.....
" Commerciale catho.	" "	Sous contrôle.	276,873	15,440	.....	14	....	13,225 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
													$ ct2.
....	....	178	15	....	15	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	26 73
....	....	93	10	....	10	....	" ..	"	"	"	"	" ..	24 13
....	....	126	7	....	....	....	" ..	....	.. . .	.....	.....	....	48 75
													295 43
5	13	115	12	...	....	....	Excellent...	....	.....	... .	... ...	....	45 51
4	7	56	18	....	....	....	Très bien...	....	.....	.....	.....	... .	30 94
34	67	257	57	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	42 36
....	....	132	26	...	25	...	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui ...	Excellente..	24 00
2	2	71	15	....	....	....	" ..	....	.....	.....	.....	.. ..	37 61
													180 42
....	17	251	28	31	29	31	Excellent..	Très bon.....	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente..	45 31
.....	30	280	27	10	27	10	Très bien.	.....	.....	.....	.....	....	49 69
....	....	135	20	17	24	14	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	55 18
....	....	28	10	...	9	...	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
....	....	116	20	....	24	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	24 00
....	2	133	9	....	9	....	" ..	"	Bon.....	"	" ..	Très bonne.	24 00
1	1	65	15	5	15	5	" ..	.....	. . . . .	.....	.....	.....	20 82
1	1	60	28	....	28	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	59 27
....	....	122	7	....	10	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	24 37
													322 64
2	....	56	6	10	....	....	Très bien...	....	.....	.....	.....	.....	57 38
....	....	44	11	....	11	....	" ..	Bon.....	Très bon.....	Oui	Oui	Bonne.....	20 00
....	....	123	17	....	17	....	" ..	Très bon....	Bon.....	"	"	"	24 00
....	....	107	12	....	12	....	" ..	"	"	"	"	" ...	30 94
....	....	189	9	....	9	..	" ..	Bon.....	Très bon.....	"	"	"	30 94
....	....	112	9	....	9	....	" ..	"	Bon..	"	"	"	31 20
....	....	80	6	....	6	....	" ..	Médiocre.....	"	"	"	"	21 76
....	....	53	12	....	....	....	" ..	.....	....	.....	.....	....	42 36
....	...	43	6	....	6	....	Bien.....	Bon.....	Très bon	Oui	Oui ..	Très bonne.	24 00
													282 58
....	....	380	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	754 43
....	11	251	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....	... .	455 45
....	19	228	107	25	100	25	Excellent...	.....	.....	....	.....	.....	143 28
....	47	446	76	31	76	31	" ..	Excellent.....	Excellent . .	Oui ..	Oui	Excellente..	227 70

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
MONTRÉAL, cité de—*Suite*.			$	$				$ cts.
Ecole Belmont	Modèle garçons.	Sous contrôle.	77,100	11,445		12		11,300 00
" Champlain	" "	"	111,142	16,516		18		16,725 00
" Montcalm	" "	"	103,805	16,700		16		14,925 00
" Olier	" "	"	177,000	12,113		20		16,925 00
" Sarsfield	" "	"	98,161	14,564		17		15,675 00
" Edouard Murphy	" "	"	26,820	9,765		10		9,325 00
" Ste-Anne	" "	"	50,000	7,944	12 Frs Ecoles Chrét.			4,200 00
"High School" catholique	Acad. garçons.	Indépendante.	20,000	5,853		4		
Ecole N.-D. rue St-J. Bte (N. D.)	Acad. filles	Sous contrôle.		1,557	5 SS. Congrégation			1,250 00
Ecole Visitation (N. D.)	" "	"	55,000	4,733	13 SS. "		1	3,500 00
" Bourgeoys (N. D.)	" "	"	60,000	8,431	25 SS. "		2	6,750 00
" N.-D. du B.-C. (N. D.)	" "	"	30,000	2,778	7 SS. "		1	2,000 00
" Ste-Catherine (Congrégation)	" "	Sous contr. et indépend.	80,000	16,900	15 SS. "	4	4	4,750 00
" St-Antoine (Congrégation)	" "	"	20,000	3,105	9 SS. "		1	1,000 00
" St-Joseph (Congrégation)	Modèle "	Sous contrôle.	40,000	4,747	12 SS. "		2	3,500 00
" Ste-Anne (Congrégation)	" "	"	20,000	3,820	8 SS. "		4	3,000 00
" N.-D.-des-Anges (Congrégation)	" "	"	20,000	2,427	7 SS. "		1	2,000 00
Couvent St-Ignace	Acad. filles	Indépendante.	23,000	2,621	7 SS. Ste-Croix			
" Ste-Brigide	Modèle "	Sous contrôle.	80,000	8,747	15 SS. "			3,827 32
" St-Jean-l'Evangéliste	Acad. "	"	20,830	4,452	11 SS. "		2	2,750 00
" du Sacré-Cœur	Modèle "	Indépendante.	400,000	11,639	23 Rel. Sacré-Cœur.			
Ecole St-Vincent-de-Paul	" "	Sous contrôle.	20,000	1,384	6 SS. Providence.		1	983 72
" de Mlle Labelle	Acad. "	"	10,000	3,000			7	1,480 00
" de Mme Marchand	" "	"	13,000	4,300			9	1,740 00
" de Mme Mackay-Wolff	Modèle mixte	"	6,000	1,217			4	777 00
" de Mlle E. Viger	" "	"	11,000	1,888			5	880 00
" de Mde Désormeaux, (Mlle Bélanger)	" "	"	25,000	2,910			8	1,380 00
NAPIERVILLE.								
St-Cyprien	Modèle garçons.	Sous contrôle.	5,000	750	3 Frs Ecoles Chrét.			750 00
"	" couvent.	Indépendante.	18,300	4,553	12 SS. Ste-Anne			350 00
St Edouard	" mixte	Sous contrôle.	1,000	330			2	330 00
St-Michel	" couvent.	Sous contr. et indépend.	3,000	2,300	7 SS. Ste-Anne			170 00
Sherrington	" mixte	Sous contrôle.	2,500	315			2	315 00
NICOLET.								
Nicolet	Coll. classique	Indépendante.	380,000	31,521	22 Religieux	2		
"	Modèle couvent.	"	190,000	8,601	15 SS. l'Assomption.			500 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	25,000	3,400	6 Frs Ecoles Chrét.			1,200 00
Bécancour	" mixte	"	400	315			3	315 00

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. — Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. — Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	$ cts.
....	36	443	25	25	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui....	Oui....	Excellente..			
....	....	875	46	46	" ..	"	"	"	"	" ..			
....	90	674	54	54	" ..	"	"	"	"	" ..			581 32
....	....	726	48 ...	50	" ..	"	"	"	"	" ..			
....	....	665	43	38	" .	"	"	"	"	" ..			
....	60	401	40	40	Très bien...	"	"	"	"	" ..			
....	93	531	57	57	Excellent...	"	"	"	"	" ..			46 35
....	....	89	27 18	....	Très bien...	....	.....	.....	... ...	....			136 50
....	32	132	22 2	20 2	Excellent...	Excellent.....	Excellent....	Oui	Oui	Excellente..			75 45
....	230	556	25 16	25 16	" ..	"	"	"	"	" ..			54 42
....	588	1131	39 8	39 8	" ..	"	"	"	"	" ..			93 49
....	84	297	27 9	28 8	" ..	"	"	"	"	" ..			24 00
10	266	1014	83 18	83 19	" ..	"	"	"	"	" ..			49 81
....	45	182	14 8	14 9	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....			45 31
....	290	625	48	50	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..			66 39
....	175	465	52	52	" ..	"	"	"	"	" ..			66 39
....	150	291	31	37	" ..	"	"	"	"	" ..			23 93
1	2	154	34 7	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....			75 45
....	113	592	45	50	" .	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..			75 45
1	209	574	30 15	30 15	" ...	"	"	"	"	" ..			54 42
10	...	155	28	28	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....			75 87
118	24	321	18	18	" ...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..			301 79
....	12	330	48 30	48 30	Excellent...	"	"	"	"	" ..			137 29
....	26	417	101 96	91 80	Très bien...	Très bon.....	"	"	"	" ..			77 22
....	.	118	19	19	" ...	Excellent... .	"	"	"	" ..			82 37
....	50	175	15	16	" .	Très bon.....	"	"	"	" ..			107 25
....	29	355	32	33	" ..	"	"	"	"	" .			137 20
													3,968 53
....	....	152	26	26	Très bien...	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Très bonne.			24 00
4	8	98	25	....	Excellent...	....	....	.....	.....	.....			37 61
....	....	81	9	5	Assez bien..	Très bon....	Médiocre.. ..	Oui ..	Oui ..	Très bonne.			20 00
5	10	96	20	....	Très bien...	....	....	.....	.....	.....			30 94
....	....	87	25	25	" .	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Très bonne.			24 00
													136 55
....	....	310	....	....	....	....	....	.....	.....	.....			754 65
6	21	226	59	57	Très bien...	....	....	.....	.....	.....			366 15
1	3	247	58	58	Excellent...	Excellent.....	Excellent....	Oui	Oui	Excellente..			60 40
....	....	102	14	10	Assez bien..	Très mauvais.	Bon	"	"	Médiocre...			30 94

Digitized by Google

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
NICOLET.—*Suite.*			$	$				$ cts.
Gentilly	Modèle couvent.	Indépendante.	5,600	2,238	5 SS. l'Assomption.	....	....	.....
"	" garçons.	"	800	35	.....	1	....	650 00
Ste-Angèle-de-Laval	" couvent.	"	8,400	2,878	5 SS. l'Assomption.	....	...	... .
" "	" garçons.	"	3,000	300	.....	1	....	360 00
St-Célestin	" couvent.	"	8,000	1,257	6 SS. l'Assomption.	....	....	....
"	" garçons.	Sous contrôle.	1,050	130	.....	...	1	130 00
Ste-Gertrude	" couvent.	Indépendante.	3,500	1,451	4 SS. l'Assomption.	....	....	.....
"	" mixte...	Sous contrôle.	2,000	185	.....	....	2	185 00
St-Grégoire	Acad. garçons.	"	7,000	600	4 Frs Ecoles Chrét.	....	....	600 00
"	Modèle couvent.	Indépendante.	5,925	3,281	7 SS. l'Assomption.	...	....	174 00
Ste-Monique	" "	"	6,900	1,020	4 SS. "	....	....	150 00
St-Pierre-les-Becquets	" mixte...	Sous contrôle.	1,300	240	.....	....	1	180 00
" "	" couvent.	Indépendante.	8,000	2,385	5 SS. l'Assomption.	....	....	....
St-Wenceslas	" mixte...	Sous contrôle.	900	240	.....	....	2	240 00
St-Léonard	" "	"	1,200	320	2 SS. l'Assomption.	...	....	250 00
"	" couvent.	Indépendante.	12,350	2,167	5 SS. "	...	....	100 00
OTTAWA.								
Aylmer	Acad. couvent.	Indépendante.	21,239	10,000	13 SS. G. de la Croix	....	....	.. ..
Buckingham, village	" "	Sous contrôle.	10,000	2,700	9 SS. "	....	....	2,700 00
" "	" garçons.	"	15,000	2,300	10 Frs Ecoles Chrét.	....	....	2,300 00
Hull (Ste-Marie)	" couvent.	"	25.650	4,541	13 SS. G. de la Croix	....	....	2,280 00
" "	" garçons.	"	40,600	8,233	14 Frs Ecoles Chrét.	4	...	4,500 00
Maniwaki	Modèle mixte...	"	15,000	1,600	8 SS. G. de la Croix	....	....	1,000 00
Montebello	Acad. couvent.	"	8,000	994	4 SS. "	....	....	600 00
Pointe-Gatineau	Modèle mixte...	"	6,744	1,000	6 SS. "	....	....	1,000 00
" "	" garçons.	"	11,256	1,200	4 Frs Ecoles Chrét.	....	....	1,200 00
Ste-Cécile-de-Masham	" mixte...	"	10,000	520	3 SS. de St-Louis	....	....	520 00
Aylmer	" filles....	"	5,500	600	3 SS. G. de la Croix	....	....	600 00
"	" garçons.	"	5,500	1,200	4 Clers St-Viateur.	....	....	1,200 00
Ripon	Modèle mixte...	"	2,800	1,751	.....	1	1	450 00
St-André-Avellin	" garçons.	"	1,500	3,161	.....	1	1	450 00
" "	" couvent.	Sous contr. et indépend ...	26,000	2,615	4 SS. Providence	....	1	300 00
Chénéville (Hartwell)	" " ..	Indépendante.	10,000	.....	2 SS. de la Sagesse	...	....	.....
" "	" mixte...	Sous contrôle.	10,000	500				
St-Ignace-de-Nominingue (Lorenger)	" " ..	" ..	5,100	2,770	4 SS. "	....	....	500 00
Papineauville	" " ..	" ..	17,000	750	3 SS. de la Croix.	....	....	475 00
Gracefield	" " ..	" ..	2,500	300	5 SS. de la Sagesse	....	....	750 00
N.-D.-des-Neiges-de-Masson	" " ..	" ..	4,500	2,147	2 SS. Imm. Concept.	....	....	300 00
					5 SS. Ste-Marie	...	....	800 00
PONTIAC.								
Portage-du-Fort	Modèle mixte...	Sous contrôle.	1,300	611	.....	....	2	450 00
Ile-aux-Allumettes	" " ..	" ..	.....	.....	....	....	....	... .
Sheen	" " ..	" ..	1,000	350	.....	...	2	350 00
Guigues	" filles....	Indépendante.	7,500	2,220	3 SS. l'Assomption.	....	....	.....

Digitized by Google

et des écoles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ELEVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts.
3	21	88	21	....	21	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	26	16	....	16	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	21 76
2	2	81	24	....	24	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	2	18	8	....	8	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
2	19	52	14	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	32 74
....	....	50	8	....	8	....	"	Médiocre	Médiocre	Oui	Oui	Bonne	24 37
1	16	53	21	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	114	6	....	6	....	Bien	Excellent	Bon	Oui	Oui	Très bonne	24 37
....	....	114	12	....	12	....	Très bien	"	Excellent	"	"	Excellente	35 60
2	27	81	34	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	45 31
3	21	69	25	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	69	6	....	6	....	Bien	Excellent	Bon	Oui	Oui	Excellente	21 76
3	49	90	38	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	21 76
....	....	134	8	....	8	....	"	Excellent	Très bon	Oui	Oui	Très bonne	24 00
....	....	118	9	....	....	....	"	"	Excellent	"	"	"	24 37
1	35	69	19	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	39 00
													1,670 94
3	....	193	49	10	44	10	Excellent	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	143 26
....	25	302	15	11	37	8	Passable	"	"	"	"	"	45 31
....	30	284	13	12	48	8	"	"	"	"	"	"	45 31
....	25	548	29	32	29	32	Excellent	"	"	"	"	"	113 08
....	30	919	194	24	194	24	"	"	"	"	"	"	230 65
....	....	294	15	....	15	....	Très bien	"	"	"	"	"	37 61
....	25	203	28	6	28	6	"	"	"	"	"	"	75 45
....	....	206	15	....	15	....	"	"	"	"	"	"	55 61
....	....	184	10	....	....	....	Bien	"	"	"	"	"	77 22
....	....	104	9	....	8	....	Très bien	"	"	"	"	"	20 00
....	....	190	21	....	28	....	"	"	"	"	"	"	24 37
....	....	220	21	....		....	"	"	"	"	"	"	24 37
....	....	144	16	....	12	....	Bien	Très bon	"	"	"	"	20 00
....	....	95	13	....	14	....	"	"	"	"	"	"	21 76
8	28	185	21	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
1	....	14	9	..	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
....	....	139	25	....	25	....	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	36 60
2	2	165	15	....	14	....	"	"	"	"	"	"	27 45
....	....	225	10	....	10	....	"	"	"	"	"	"	21 01
....	....	74	10	....	6	....	Passable	"	"	"	"	"	20 00
....	....	168	13	....	14	....	Très bien	"	"	"	"	"	24 00
													1,117 06
....	....	80	10	....	10	....	Bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	142 43
....	....	....	....	....	12	....	"	"	"	"	"	"	36 13
....	..	77	13	....	5	....	Passable	"	Très bon	"	"	Très bonne	24 00
....	....	42	/	....	7	....	Très bien	Excellent	Excellent	"	"	Excellente	48 75
													251 31

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
PORTNEUF.			$	$				$ cts.
Bois-de-l'Ail	Modèle mixte	Sous contrôle.	800	200			2	220 00
Deschambault	Acad. couvent.	Indépendante.	18,000	2,968	8 SS. de la Charité.			
Grondines	Modèle mixte	Sous contrôle.	400	420			2	240 00
Pointe-aux-Trembles	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend	10,000	2,128	6 SS. Congrégation.			125 00
" "	Modèle garçons.	Sous contrôle.	700	322			2	250 00
Portneuf	" "	"	1,400	600	3 SS. St-Joseph			
"	" filles	"			4 SS. "			
St-Augustin	" couvent.	Sous contr. et indépend	8,000	2,172	4 SS. Congrégation.			100 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	400	2 Frs Ecoles Chrét			400 00
St-Basile	" mixte	"	2,200	696	3 SS. Perp. Secours.		1	400 00
St-Casimir	" couvent.	Sous contr. et indépend	28,000	1,643	4 SS. Providence		1	700 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	17,000	1,600	4 Frs Inst Chrét.			1,200 00
St-Jean-Bte-des-Ecureuils	" mixte	"	1,000	250			2	250 00
Ste-Jeanne de-Neuville	" "	"	3,000	450	4 SS. de St-Louis			450 00
St-Raymond, village	" couvent.	Indépendante.	18,000	2,676	4 SS. de la Charité.			
" "	" filles	Sous contrôle.		1,123	2 SS. "			970 00
" "	" garçons.	"			2 SS. "			
N.-D.-des-Anges	" mixte	"	14,000	2,157	9 SS. St-Cœur Marie			700 00
St-Bernardin	" "	Sous contr. et indépend	14,000	3,162	5 SS. "		1	575 00
St-Alban	" "	Sous contrôle.	1,200	492	3 SS. Perp. Secours.			280 00
QUÉBEC, COMTÉ.								
Ancienne-Lorette, village	Modèle garçons	Sous contrôle.	3,500	700	3 SS. St-Cœur Marie			350 00
" " "	" filles	"			3 SS. "			350 00
Beauport	Acad couvent.	Sous contr. et indépend	30,000	4,301	6 SS. Congrégation.		1	250 00
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	25,000	3,500	7 Frs Ecoles Chrét			1,800 00
Bellevue	Acad. couvent.	Indépendante.	120,000	10,920	13. SS. Congrégation			
Cap-Rouge	Modèle garçons.	Sous contrôle.	8,000	300	1 S. de la Charité.			300 00
"	" filles	"		300	2 SS. "			300 00
Trait-carré-de-Charlesbourg	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend	12,650	4,904	6 SS. Bon-Pasteur		1	200 00
Trait-carré-de-Charlesbourg	" garçons.	Sous contrôle.	9,000	840	4 Frs Maristes			840 00
Charlesbourg (paroisse)	Modèle mixte	Sous contrôle.	800	2,203	3 SS. Bon-Pasteur.			200 00
Sillery	Acad. couvent.	Indépendante.	140,000	16,318	40 SS. Jésus-Marie			
"	Modèle mixte	Sous contrôle.	6,000	1,200			3	500 00
Jeune-Lorette (village)	" garçons.	"	5,000	220	2 SS. Ch. de St-Ls			220 00
" " "	Modèle filles	"	5,000	220	2 SS de St-Louis			220 00
Ste-Foy	" mixte.	"	2,500	500	4 SS. Bon-Pasteur.			500 00
St-Roch (Limoilou)	" "	Sous contr. et indépend	23,800	840	10 SS. St-Cœur-Ma.			840 00
St-Ambroise (paroisse)	" "	Sous contrôle.	1,500	150			1	155 00
Montcalmville	" "	"	16,000	3,156	3 SS. St-Joseph		1	394 00

Digitized by Google

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
													$ cts.
....	.. .	66	13	....	3	....	Bien.....	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui ...	Excellente..	24 00
3	7	100	20	8	19	8	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	75 45
....	....	66	8	....	8	....	" ..	Bon	Très bon.....	Oui	Oui	Très bonne.	24 00
8	....	104	21	11	....	....	" .	.....	.....	.....	.....	.....	27 09
....	....	54	7	.. .	7	....	" .	Très mauvais.	Médiocre.	Oui .. .	Oui	Très bonne.	20 00
....	....	67	12	....	12	....	" ..	Médiocre.....	Très bon.....	"	"	" ..	20 00
....	....	73	9	.. .	9	....	" ..	"	"	"	"	" ..	20 00
....	....	68	20	....	20	....	" ..	Excellent.....	Excellent.	"	"	" .	56 58
....	....	75	29	....	33	....	Excellent...	Médiocre.....	"	"	"	" ..	21 76
....	....	137	6	....	5	....	Bien...	Excellent.....	"	"	"	" ..	37 61
15	7	178	12	....	12	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	37 61
....	5	206	30	....	16	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	24 37
....	....	78	7	....	7	....	Bien..	Bon.....	Très bon. .	"	"	" ..	30 94
....	....	176	9	....	10	....	Très bien...	Très bon.....	Excellent.	"	"	" ..	21 76
....	....	70	28	....	28	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	67 81
....	....	142	13	....	12	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	27 28
....	....	101	28	....	22	....	" ..	"	"	"	"	" .	21 76
....	....	218	17	....	17	....	" .	"	"	"	"	" ..	27 09
2	26	185	19	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	27 45
....	....	136	10	....	10	....	" ..	Très bon.	Bon....	Oui	Oui	Excellente..	20 00
													632 56
....	....	102	8	....	8	....	Très bien...	Très bon.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	24 00
....	....	97	9	....	9	....	" ..	"	"	" ..	"	" ..	22 03
6	56	275	14	11	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	11	258	30	....	31	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	21 76
8	10	135	30	10	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	80 77
....	....	41	9	....	9	....	Très bien...	Excellent.. ..	Excellent.	Oui	Oui	Excellente. .	53 60
....	....	37	9	...	9	....	" ..	"	"	"	"	" ..	53 60
7	7	122	22	16	25	12	" ..	....	.....	.....	....	....	30 94
....	....	92	23	11	11	11	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	30 94
....	8	69	11	.. .	11	....	" ..	Mauvais.....	Très bon.....	" ...	"	Très bonne.	52 84
2	....	178	66	43	66	43	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	92 89
....	29	159	23	....	20	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	37 61
....	....	73	9	....	9	....	" ..	"	"	" ..	"	" ..	30 94
....	....	87	20	.. .	20	....	" ..	"	"	"	"	" ..	24 00
....	....	118	11	....	12	....	" ..	"	"	"	"	" ..	24 00
7	7	551	34	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	35 60
....	....	35	12	....	12	....	" .	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	21 76
....	....	148	22	....	19	....	" ..	Très bon.....	Très bon. ...	" ..	"	Très bonne.	39 00
													707 22

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
QUÉBEC, CITÉ.			$	$				$ cts.
Académie Commerciale	Acad. garçons	Indépendante	90,000	12,782	15 Frs Ecoles Chrét	....	....	.....
" " (St-Roch)	" "	"	120,000	544	2 Frs "	....	....	500 00
Ecole St-Jean-Baptiste	Modèle garçons	Sous contrôle	100,000	2,921	15 Frs "	1	....	4,000 00
" St-Patrice	" "	"	20,000	3,048	9 Frs "	....	....	2,250 00
" St-Roch	" "	"	120,000	4,463	14 Frs "	2	....	4,250 00
" Jacques-Cartier	" "	"	50,000	1,544	13 Frs "	1	....	3,000 00
" St-Sauveur	Académie "	"	80,000	6,682	17 Frs "	2	....	5,000 00
" St-Malo	Modèle "	"	23,000	2,991	10 Frs Maristes	....	....	2,500 00
L'Oeuvre du Patronage	" "	"	12,000	2,484	9 Frs St-Vincent	....	....	2,250 00
Bon-Pasteur	Acad. couvent	Sous contr. et indépend	200,000	45,316	16 SS. Bon-Pasteur	....	2	1,430 00
St-Roch	" "	"	55,000	8,225	33 SS. Congrégation	....	2	2,370 00
St-Sauveur	" "	"	40,000	6,025	23 SS. "	....	3	2,540 00
St-Malo	" "	Sous contrôle	25,000	2,798	9 SS. "	....	2	1,100 00
St-Jean-Baptiste	" "	"	30,200	282	3 SS. de la Charité	....	....	110 00
Sœurs de la Charité	" "	Sous contr. et indépend	15,000	560	8 SS. "	....	....	110 00
Sœurs de la Charité Orphelinat	Modèle mixte	"	30,000	2,020	12 SS. "	....	7	660 00
Sœurs de la Charité Pensionnat	" garçons	Indépendante	55,000	8,000	10 SS "	....	....	.....
Sœurs de la Charité Glacis	" filles	Sous contrôle	15,000	620	6 SS. "	....	....	440 00
Sœurs de la Charité Glacis	" "	"	.....	250	2 SS. "	....	....	110 00
Ecole N.-D.-de-Lourdes	" "	"	5,000	1,100	8 SS. "	....	....	660 00
" St-Jean-Baptiste	" "	"	30,200	1,646	11 SS. "	....	5	1,320 00
" du Sacré-Cœur (Palais)	" garçons	"	4,000	566	3 SS. "	....	....	450 00
Ecole du Sacré-Cœur (Palais)	" filles	"	.....	430	3 SS. "	....	....	330 00
Ecole N.-D.-des-Anges	" "	"	3,000	1,180	9 SS. "	....	....	660 00
Cap-Diamant	" mixte	"	3,000	556	3 SS. "	....	1	370 00
Notre-Dame-de-la-Garde	" filles	"	4,500	519	3 SS. "	....	....	370 00
Ecole de Mme V. Côté	" mixte	Indépendante	3,000	500	....	....	3	.....
" Mlle O. Ferland	" "	Sous contrôle	6,000	1,117	.....	....	4	760 00
RICHELIEU.								
Sorel	Acad. couvent	Sous contr. et indépend	45,000	8,123	22 SS. Congrégation	....	....	700 00
"	Modèle garçons		40,000	2,400	8 Frs Ste-Croix	....	....	2,400 00
St-Aimé	" couvent	"	29,500	7,932	14 SS. Présentation	....	6	250 00
St-Ours	" "	"	22,000	3,983	7 SS. "	....	....	200 00
"	" garçons	Sous contrôle	10,000	700	3 Frs Inst. Chrét	....	....	700 00
St-Roch	" mixte	"	6,000	855	4 SS. St-Joseph	....	....	400 00
Ste-Victoire	" "	"	3,500	300	3 SS. "	....	....	300 00
St-Robert	" "	"	3,000	400	4 SS. "	....	....	400 00
Ste-Anne-de-Sorel	" "	"	900	180	.....	....	1	180 00

Digitized by Google

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
													$ cts.
....	....	368	149	97	....	....	Excellent	.....	.....	.....	.....	.....	701 91
...	8	23	....	23	....	23	"	.....	.....	.....	.....	.....	227 70
....	....	643	201	....	201	....	"	Très bon	Très bon	Oui	Oui	Très bonne.	136 45
....	....	250	59	....	39	....	Très bien	"	"	"	"	"	324 71
....	110	689	86	....	86	....	"	Excellent	Excellent	"	"	Excellente.	211 70
....	....	508	78	....	78	....	Excellent	Très bon	Très bon	"	"	Très bonne.	48 75
....	48	862	83	23	83	23	"	"	"	"	"	"	143 27
....	....	343	17	....	16	....	Très bien	"	"	"	"	"	24 00
...	404	404	24	....	24	....	"	"	"	"	"	"	227 70
....	40	621	81	66	54	30	Excellent	"	"	"	"	"	71 73
5	347	1117	99	59	35	15	"	"	"	"	"	"	90 57
....	320	1012	66	16	43	3	"	"	"	"	"	"	226 21
....	144	412	17	11	14	11	Très bien	Bon	"	"	"	"	24 00
....	3	23	....	23	....	23	Excellent	Très bon	"	"	"	"	20 00
....	2	51	11	40	11	40	"	"	"	"	"	"	142 99
360	41	400	21	....	23	....	Très bien	"	"	"	"	"	67 88
6	..	188	20	....	20	....	"	"	"	"	"	"	30 94
...	14	79	12	....	12	....	"	"	"	"	"	"	21 76
....	1	32	13	....	13	....	"	"	"	"	"	"	21 76
....	23	206	44	....	45	....	"	"	"	"	"	"	24 00
....	73	390	47	....	46	....	"	"	"	"	"	"	24 00
..	48	105	9	...	9	....	"	"	"	"	"	"	20 85
....	55	133	9	...	9	....	"	"	"	"	"	"	20 85
....	18	233	53	....	53	....	"	Bon	Bon	"	"	"	25 41
....	18	108	18	....	18	....	"	"	"	"	"	"	30 94
....	9	79	9	....	9	....	"	Très bon	Très bon	"	"	"	39 00
....	4	37	13	....	....	....	Bien	.....	.....	.....	.....	.....	60 27
....	72	27	13	....	13	....	Très bien	Bon	Bon	Oui	Oui	Très bonne.	20 00
													3,029 35
4	73	676	60	11	....	....	Excellent	.....	.....	.....	.....	.....	172 09
....	..	638	65	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	28 95
7	18	301	52	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
8	21	197	20	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	63 72
....	....	82	17	....	16	....	"	Très bon	Bon	Oui	Oui	Très bonne.	20 00
....	....	105	11	....	11	....	"	"	Très bon	"	"	Excellente.	27 04
....	....	118	13	....	13	....	"	Excellent	Excellent	"	"	"	21 76
....	...	160	....	....	10	....	"	Très bon	Très bon	"	"	"	24 00
....	....	58	10	....	10	....	"	"	Médiocre	"	"	Très bonne.	24 37
													412 87

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
RICHMOND.			$	$				$ cts.
Richmond	Modèle couvent.	Indépendante.	35,000	4,000	11 SS. Congrégation			
"	Acad. garçons.	Sous contrôle.	12,000	3,216	5 Frs Sacré-Cœur			1,150 00
Bromptonville	Modèle "	"	8,000	1,050	4 Frs "			1,050 00
"	" couvent.	"	15,500	775	6 SS. Congrégation.			775 00
Danville	" "	"	27,000	4,435	7 SS. "			150 00
"	" garçons.	"	7,500	4,436	3 Frs Sacré-Cœur			900 00
Windsor-Mills	Modèle couvent.	Sons contrôle.	7,000	800	5 SS. Congrégation			800 00
"	" garçons.	"	20,000	1,500	6 Frs Sacré-Cœur			1,500 00
St-Georges-de-Windsor	" mixte	"	3,500	470	4 SS. l'Assomption			450 00
Asbestos	" "	"	18,000	1,075		1	6	1,075 00
RIMOUSKI.								
Rimouski	Coll. classique.	Indépendante.	73,500	32,139	22 Ecclésiastiques	1		
"	Acad. couvent.	"	3,000	6,209	7 SS. de la Charité			
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	3,000	862	4 Frs de la C. de J.			600 00
N.-D.-du-Sacré-Cœur	" mixte	"	800	199			1	125 00
St-Anaclet	" "	"	2,500	300	3 SS. du Rosaire			300 00
Ste-Cécile-du-Bic	" "	"	3,000	646			4	465 00
St-Fabien	" "	"	1,500	380			3	380 00
Ste-Luce	" "	"	400	160	2 SS. du Rosaire			160 00
St-Simon	" "	"	600	125			1	105 00
Ste-Luce No 3	" "	"	1,800	300			3	285 00
ROUVILLE.								
Ste-Marie-de-Monnoir	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	25,000	4,122	10 SS. Présentation		4	450 00
St-Césaire	" garçons	"	68,000	13,798	15 Frs Ste-Croix		2	500 00
"	" couvent.	"	55,000	6,025	14 SS. Présentation		5	300 00
St-Hilaire	Modèle "	"	10,000	1,705	5 SS.SS.NN.J.-M.			120 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	1,800	500	3 Frs Maristes			500 00
Ste-Angèle	" mixte	"	1,800	420			3	420 00
SAGUENAY.								
Tadoussac	Acad. garçons.	Sous contrôle.	6,000	1,000		1	1	550 00
Pointe-aux-Esquimaux	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	5,000	1,453	5 SS. Filles de Jésus			160 00
Les Sept-Iles (St-Joseph).	" mixte.	Sous contrôle.	2,000	200	2 SS. "			200 00
Mille-Vaches	" "	"	1,100	356			1	155 00
Bergeronnes	" "	"	1,200	400		1	1	400 00
ST-HYACINTHE.								
St-Hyacinthe	Coll. classique.	Indépendante.	200,000	38,360	33 Ecclésiastiques	1		
" (Acad. Girouard)	Acad. garçons.	Sous contrôle.	50,000	12,519	13 Frs Sacré-Cœur			3,025 00
" (Acad. Prince)	Modèle couvent.	"	35,000	12,519	8 SS. Présentation.			1,450 00
" (N.-D.-de-Lorette)	Acad. "	Sous contr. et indépend	12,500	4,205	14 SS. "		3	390 00
" (Ecole St-Joseph).	Modèle mixte	Indépendante.	18,000	3,000	9 SS. St-Joseph			

Digitized by Google

écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'institt. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'institt. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	Etat du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	$ cts.
10	78	217	52	....	52	....	Très bien						75 45
....	18	184	21	10	19	21	"	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente.	68 64
....	....	157	13	....	13	....	"	"	"	"	"	"	20 00
....	....	207	32	....	30	....	"	"	"	"	"	"	20 00
....	....	125	21	....	21	....	"	"	"	"	"	"	48 75
....	3	83	11	....	11	....	"	"	"	"	"	"	24 37
....	....	235	12	....	14	....	"	"	"	"	"	"	48 26
....	....	240	37	....	41	....	"	"	"	"	"	"	48 26
....	....	125	12	....	12	....	"	"	"	"	"	"	20 00
....	....	372	21	....	21	....	"	Très bon.	"	"	"	"	72 41
													446 14
10	5	211	....	....	....	....							1,307 45
....	9	129	16	6	....	....	Excellent						226 21
....	....	132	31	....	23	....	Très bien	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente.	21 76
....	....	57	9	....	....	....	Passable	Très bon.	Bon.	"	"	Très bonne.	20 00
....	....	143	10	....	10	....	Très bien	Excellent.	Excellent.	"	"	Excellente.	45 32
....	....	223	34	....	33	....	"	"	Très bon.	"	"	"	30 94
....	....	177	25	....	22	....	Bien	"	Excellent.	"	"	"	30 94
....	....	51	15	....	15	....	Très bien	Mauvais	Très bon.	"	"	Très bonne.	24 00
....	....	26	8	....	8	....	"	Excellent.	Excellent.	"	"	Excellente.	30 94
....	....	124	12	....	9	....	"	"	Très bon.	"	"	"	20 00
													1,657 56
3	15	200	24	7	....	....	Excellent						64 11
4	23	286	70	23	....	....	"						85 62
7	39	253	34	6	....	....	"						45 31
1	11	60	15	....	....	....	Très bien						50 81
....	....	64	12	....	12	....	"	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente.	20 00
....	....	98	25	....	24	....	"	"	"	"	"	"	24 37
													290 22
....	15	100	29	15	....	....	Très bien						24 37
14	....	129	12	....	....	....	"						150 81
....	....	103	19	....	....	....	"						21 76
....	....	36	13	....	....	....	Passable						36 60
....	....	63	14	....	....	....	Très bien						24 37
													257 91
10	30	328	....	....	....	....							485 94
....	....	509	52	15	51	15	Très bien	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente.	226 21
....	....	469	44	....	44	....	"	Très bon.	Très bon.	"	"	Très bonne.	87 75
3	10	263	35	14	....	....	"						87 75
....	....	165	47	....	....	....	"						86 04
													90 35

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des

COMTES ET MUNICIPALITES.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
ST-HYACINTHE.—*Suite.*			$	$				$ cts.
St-Denis	Modèle couvent	Sous contr. et indépend.	15,000	3,826	6 SS. Congrégation.	....	...	165 00
"	" garçons.	"	23,000	5,583	7 Clercs St-Viateur.	....	....	500 00
Ste-Madeleine	" mixte...	Sous contrôle.	3,000	350	3 SS. St-Joseph	....	....	350 00
Village de la Providence.	" " ...	"	3,000	400	4 SS. "	....	...	400 00
St-Thomas-d'Aquin	" " ...	"	1,200	167		....	1	130 00
ST-JEAN.								
St-Jean	Acad. garçons..	Sous contrôle.	35,000	11,840		8	2	4,525 00
"	" couvent..	Sous contr. et indépend ...	40,000	5,293	12 SS. Congrégation	....	1	600 00
Lacolle	" mixte....	Sous contrôle.	700	475		1	1	475 00
Ste-Marguerite-de-Blairfindie	" "	"	3,800	450		....	2	450 00
St-Paul-de-l'Isle-aux-Noix	" "	"	1,100	576		1	1	475 00
ST-MAURICE.								
Yamachiche	Acad. couvent..	Sous contr. et indépend ...	50,000	3,887	8 SS. Congrégation	....	2	300 00
"	" garçons..	Sous contrôle.	7,000	900	7 Frs Ecoles Chrét..	....	....	700 00
Pointe-du-Lac No 1	Modèle couvent.	Indépendante.	6,000	1,998	4 SS. G. de la Croix	....	....	....
"	" mixte...	Sous contrôle.	550	230		....	2	200 00
St-Barnabé	" couvent.	Indépendante.	12,000	2,203	4 SS. l'Assomption..	....	....	300 00
"	" mixte...	Sous contrôle.	1,000	300	2 SS. "	....	1	300 00
Shawinigan (paroisse).	" " ...	"	3,500	839	4 SS. Filles de Jésus.	....	....	500 00
SHEFFORD.								
Roxton-Falls	Acad. garçons..	Sous contrôle.	5,000	1,189	3 Frs Maristes. ...	....	....	750 00
"	Modèle couvent.	Sous contr. et independ...	15,000	10,000	9 SS. Présentation..	...	3	245 00
Ely-Sud	" mixte...	Sous contrôle.	5,000	548		....	2	300 00
Granby, village..	Acad. couvent..	Sous contr. et indépend ...	24,000	4,462	13 SS. Présentation.	....	1	500 00
"	" garçons..	Indépendante.	25,000	9,034	6 Frs Maristes....	....	....	.....
Waterloo	" couvent..	"	25,000	4,710	7 SS. SS. NN. J.-M..	....	...	.....
"	" garçons..	Sous contrôle.	3,000	800	4 Frs Maristes	....	....	800 00
Ste-Pudentienne	Modèle mixte...	"	2,500	400	4 SS. St-Joseph....	....	....	400 00
SHERBROOKE.								
Sherbrooke	Collège classique	Indépendante.	225,000	38,756	32 Ecclésiastiques..	3	....	.....
"	Acad. couvent..	"	115,000	10,140	32 SS. Congrégation	....	4	2,930 00
" Ecole du Quar. Sud	Modèle garçons.	Sous contrôle.	40,000	3,750	16 Frs Sacré-Cœur..	....	....	3,750 00
" Ecole du Quar. Est.	" filles.....	"	15,000	1,725	7 Frs " ..	....	....	1,725 00

Digitized by Google

écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	Etat du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
													$ cts.
....	84	131	28	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	56 59
13	18	140	21	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	72 39
....	....	134	15	....	15	....	"	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	35 60
....	....	138	19	....	19	....	"	"	"	"	"	"	21 76
....	....	42	10	....	10	....	"	"	"	"	"	"	24 37
													1,274 75
....	....	372	19	11	52	14	Excellent	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	45 51
4	57	386	37	14	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	79 94
.....		99	14	....	14	....	Très bien	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente	21 76
....	....	91	19	....	18	....	"	Excellent	"	"	"	"	24 00
....	....	73	20	....	20	....	"	"	"	"	"	"	24 00
													195 21
....	45	189	41	25	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	45 31
5	30	167	15	2	30	....	"	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente	24 37
2	2	58	18	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	37 61
....	....	62	6	....	6	....	Bien	Médiocre	Médiocre	Oui	Oui	Très bonne	24 37
10	20	72	29	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
....	....	153	9	....	9	....	"	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente	24 00
....	....	185	14	....	14	....	"	Excellent	Bon	"	"	Très bonne	24 37
													204 03
....	....	98	19	6	24	....	Très bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	37 61
4	10	148	40	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	27 28
....	7	110	7	....	7	....	Bien	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	21 76
2	4	427	12	2	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	84 69
2	10	202	61	22	....	....	Excellent	.....	.....	.....	.....	.....	56 57
1	8	85	21	5	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	57 38
....	....	133	19	....	17	....	Très bien	Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente	21 76
....	....	124	14	....	14	....	"	Excellent	Très bon	"	"	"	24 37
													331 42
4	13	401	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1,207 45
16	180	1264	129	68	....	....	Excellent	.....	.....	.....	.....	.....	172 06
....	47	756	49	....	49	....	Très bien	Excellent	Excellent	Oui	Ou	Excellente	158 11
....	....	245	16	....	16	....	"	"	"	"	"	"	112 92

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
SHERBROOKE.— *Suite*			$	$				$ cts
Sherbrooke-Est	Modèle filles	Sous contrôle.	6,000	875	5 SS. Congrégation.			875 00
" Centre	" "	"	115,000	1,125	5 SS. "			1,125 00
SOULANGES.								
Coteau-du-Lac(St-Ignace)	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,500	400		1	1	400 00
Coteau-Landing	" mixte	"	2,300	1,280		1	1	450 00
St-Laurent-des-Cèdres	" garçons.	"	1,000	500		1	1	460 00
"	" couvent.	Sous contr. et indépend.	13,000	1,851	6 SS. Congrégation.			180 00
Rivière-Beaudette	" mixte	Sous contrôle.	1,800	500		1	1	500 00
Ruisseau	" "	"	2,225	3,502			2	335 00
St-Clet	" "	"	2,000	520		1	1	400 00
St-Polycarpe	" couvent.	Sous contr. et indépend.	18,500	3,000	11 SS. Ste Anne			300 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	2,500	450		1	1	450 00
St-Emile	" mixte	"	1,700	175			1	175 00
St-Dominique-des-Cèdres	" "	"	1,200	225			1	225 00
Coteau Station	" "	"	1,500	665		1	2	655 00
STANSTEAD.								
Coaticook	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	60,000	16,850	23 SS. Présentation.		1	550 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	15,000	2,000	6 Frs Sacré-Cœur.			1,500 00
Magog	Modèle couvent.	"	6,400	1,110	6 SS. Ste-Croix			1,100 00
"	" garçons.	"	6,000	1,500	6 Frs Sacré-Cœur.			1,500 00
Stanstead	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	105,000	16,910	17 Rel. Ursulines			150 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	5,700	1,765	3 Frs Sacré-Cœur.			875 00
Ste-Suzanne-de-Barnston	Modèle mixte	Indépendante.	3,500	446	4 SS. Présentation.			300 00
St-Herménégilde	"	Sous contrôle.	2,000	400			2	400 00
TEMISCOUATA.								
Cacouna	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,000	580			2	235 00
"	Acad. couvent.	Indépendante.	6,800	2,878	6 SS. de la Charité.			
Fraserville	"	Sous contr. et indépend.	32,800	9,193	11 SS. Bon-Pasteur.		2	300 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	25,512	9,339	9 Frs Inst. Chrét.			2,300 00
Notre-Dame-du-Lac	Modèle couvent.	Indépendante.	16,000	1,200	5 SS. Filles de Jésus			
Ile-Verte	" garçons.	Sous contrôle.	1,500	150			1	150 00
"	" fille.	"		150			1	150 00
Notre-Dame-du-Portage	" mixte	"	400	130			1	130 00
St-Arsène	" "	"	1,500	210			2	210 00
St-Eloi	" "	"	700	250			2	200 00
Trois-Pistoles	" couvent.	Indépendante.	25.000	4,800	6 SS. Jésus-Marie.			
"	" garçons.	Sous contrôle.	500	350		1		350 00

Digitized by Google

écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES								RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
													$ cts.
.....	285	16	....	16	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	20 00
.....	298	22	....	22	....	"	"	"	"	"	"	20 00
													1,690 54
.....	57	17	....	17	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	24 00
.....	82	8	....	8	....	"	"	"	"	"	"	24 37
.....	77	13	....	12	....	"	Très bon.....	Très bon.....	"	"	Très bonne.	24 00
2	78	117	23	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
.....	.....	113	22	....	18	....	Bien.....	Très bon	Excellent.....	Oui ...	Oui ...	Très bonne.	24 37
.....	.....	67	7	....	7	....	"	Excellent.....	"	"	"	Excellente..	20 00
.....	.....	100	7	....	17	....	Très bien...	"	"	"	"	"	23 81
4	2	124	9	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	75 45
.....	.....	77	30	....	30	....	"	Excellent.....	Très bon	Oui	Oui	Excellente..	24 00
.....	.....	62	16	....	16	....	"	Bon.....	"	"	"	Très bonne.	20 00
.....	.....	66	9	....	9	....	"	Très bon.....	"	"	"	"	20 00
.....	.....	140	19	....	15	....	"	"	Excellent.....	"	"	Excellente..	29 25
													340 19
0	25	429	45	15	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	263 93
.....	100	194	26	13	26	13	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	150 81
1	.....	253	15	....	15	....	Très bien...	"	"	"	"	" ..	30 94
.....	.....	273	47	....	47	....	"	"	"	"	" ...	" ..	25 41
2	19	189	60	22	60	22	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	224 04
....	2	79	21	7	21	7	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	92 01
.....	13	105	10	....	10	....	"	"	"	"	"	" ..	20 95
.....	.....	85	11	....	11	....	"	"	"	"	"	"	20 00
													828 09
.....	.....	58	16	....	16	....	Très bien...	Très bon	Excellent.	Oui	Oui	Excellente..	24 37
1	....	47	13	10	13	10	"	.....	.....	.....	.....	.....	57 37
3	1	267	60	13	60	13	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	57 37
....	75	340	80	25	80	25	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	75 45
7	16	57	15	....	15	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	24 37
.....	.....	32	14	....	14	....	"	Excellent.....	Excellent... ..	Oui	Oui	Excellente..	30 94
.....	.....	32	24	....	23	....	"	"	"	"	"	" ..	30 94
.....	.....	37	13	....	13	....	Bien.....	Bon...	Bon....	"	"	Très bonne.	30 94
.....	.....	92	12	....	10	....	"	Très bon.....	Très bon. ...	"	" ...	" ..	20 95
.....	.....	63	9	....	9	....	Très bien...	"	"	"	" ...	" ..	30 94
2	6	92	42	....	42	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	225 86
.....	.....	30	30	....	31	....	"	Médiocre.....	Très bon.....	Oui	Oui . ..	Très bonne.	20 00
													629 50

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
TERREBONNE.			$	$				$ cts.
Ste-Thérèse	Coll. classique.	Indépendante.	100,000	28,888	34 Ecclésiastiques	1	....	
"	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	17,000	4,413	9 SS. Congrégation	....	....	500 00
"	Modèle garçons.	Sous contrôle.	8,200	2,448	4 Frs St-Gabriel	....	....	1,200 00
Terrebonne	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	21,500	2,699	8 SS. Congrégation	....	....	400 00
"	" garçons.	"	34,400	9,071	12 Clers St-Viateur	....	....	1,050 00
Ste-Agathe-des-Monts	Modèle couvent.	Indépendante.	13,000	2,100	5 SS. de la Sagesse	....	....	
Ste-Anne-des-Plaines	" garçons.	Sous contrôle.		425		1	1	425 00
" "	" couvent.	Indépendante.	20,000	1,505	7 SS. Ste-Anne	....	....	215 00
St-Jérôme	Acad. garçons.	Sous contrôle.	35,000	2,750	11 Frs Ecoles Chrét.	....	....	2,750 00
"	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	75,000	12,150	24 SS. Ste-Anne	....	....	1,800 00
St-Jovite	" "	Indépendante.	10,000	743	6 SS. de la Sagesse	....	....	
Ste-Adèle	" mixte.	Sous contrôle.	3,000	600	4 SS. Providence	....	1	500 00
TROIS-RIVIÈRES.								
Trois-Rivières	Coll. classique.	Indépendante.	150,000	32,012	36 Ecclésiastiques	1	....	
"	Acad. garçons.	Sous contrôle.	60,000	5,649	10 Frs Ecoles Chrét.	....	....	2,900 00
" No 3	Modèle filles.	"	9,500	900	7 Rel. Ursulines	....	....	900 00
" No 4	"	"		450	6 Rel. "	....	....	450 00
VAUDREUIL.								
Rigaud	Coll. classique.	Indépendante.	135,000	29,969	32 Religieux	1	....	
"	Modèle couvent.	"	22,000	4,484	14 SS. Ste-Anne	....	....	400 00
Vaudreuil	" "	"	6,700	2,637	7 SS. "	....	....	260 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	4,500	600		2	....	600 00
Ste-Marthe	" mixte.	"	700	300		....	2	300 00
VERCHÈRES.								
Varennes	Acad. garçons.	Sous contr. et indépend.	40,000	7,450	12 Frs Ecoles Chrét.	....	....	600 00
"	Modèle couvent.	"	16,500	2,904	6 SS. Ste-Croix	....	....	400 00
Verchères	" "	"	17,000	3,310	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	300 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	6,000	900	3 Frs. Inst. Chrét.	....	....	900 00
Belœil	" couvent.	Sous contr. et indépend.	16,000	3,343	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	160 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	640	3 Frs. Maristes	....	....	640 00
Contrecœur	" mixte.	"	3,000	1,127	5 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	650 00
St-Antoine	" "	"	2,500	525	5 SS. St-Joseph	....	....	525 00
Ste-Julie	" "	"	2,500	647		....	2	450 00
St-Marc	" "	"	2,000	470		1	1	470 00

Digitized by Google

écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLÈVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	$ cts
....	1	350	....	...	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	754 65
6	77	286	19	17	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	45 51
....	....	183	20	....	20	...	"	Excellent....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	20 00
3	57	229	18	9	...	....	Excellent..	.....	.....	.....	.....	.....	37 61
....	4	313	42	15	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	79 94
3	6	128	24	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	24 00
....	....	75	8	....	8	....	"	Très mauvais.	Médiocre ..	Oui	Oui	Médiocre...	20 00
6	9	55	22	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	39 94
6	....	352	89	56	89	56	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	107 14
7	25	458	48	...	....	....	"	.....	.....	.....	... ..	.....	64 38
2	5	70	16	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	...	144	9	....	9	....	"	Mauvais... ..	Très bon	Oui	Oui	Bonne.....	20 00
													1,235 11
8	12	298	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,296 55
5	17	394	77	60	77	60	Excellent...	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	292 50
....	....	360	14	....	14	....	Très bien...	Excellent.....	"	"	"	" ..	48 75
....	...	202	10	....	10	....	"	"	"	"	"	" ..	48 75
													1,596 55
2	10	303	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	856 48
3	5	99	25	....	25	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	24 37
3	10	119	17	....	17	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
....	....	67	11	....	12	...	"	Excellent....	Très bon.....	Oui	Oui	Très bonne.	30 94
....	27	89	8	....	....	....	Passable....	Médiocre.....	Médiocre.....	"	Peu....	" ..	20 85
													952 64
1	1	210	58	21	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	344 21
3	6	124	26	....	....	....	Très bien. ..	.....	.....	.....	.....	.....	49 81
....	4	146	22	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	....	105	23	....	23	....	" ..	Très bon.....	Bon.....	Oui	Oui ...	Excellente..	30 94
5	8	126	39	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	28 55
....	....	90	10	...	11	....	" ..	Excellent...	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente..	27 32
....	....	177	16	....	6	....	Assez bien..	"	Excellent.....	"	"	" ..	20 95
....	....	131	22	....	22	....	Très bien...	Très bon.....	Très bon.....	"	"	" ..	30 94
....	....	89	14	....	14	....	"	"	"	"	"	" ..	24 00
....	....	92	16	...	16	....	"	Médiocre.....	Médiocre.....	"	"	Bonne.. ...	30 94
													618 60

Digitized by Google

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des

COMTÉS ET MUNICIPALITES.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
WOLFE.			$	$				$ cts
Wotton	Modèle couvent.	Indépendante.	8,250	2,283	5 SS. l'Assomption.	....	....	....
Disraëli	" mixte.	Sous contr. et indépend.	12,000	4,350	11 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	750 00
St Camille	" "	Sous contrôle.	3,000	421	3 SS. l'Assomption.	....	....	300 00
Weedon-Centre	" "	"	6,000	2,225	7 SS. Présentation.	....	..	800 00
YAMASKA.								
Baie-du-Febvre	Modèle garçons.	Sous contrôle.	10,000	900	3 Frs. Ecoles Chrét.	....	....	936 00
"	" couvent.	Indépendante.	11,275	2,547	4 SS. l'Assomption.	....	....	210 00
Pierreville (St-Thomas)	" "	"	10,450	3,576	4 SS. "	....	....	230 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	4,000	1,918	.....	1	3	695 00
St-David	" couvent.	Sous contr. et indépend.	11,500	2,427	6 SS. Présentation.	....	2	200 00
St-François-du-Lac	" "	Indépendante.	11,000	6,000	7 SS. G. de la Croix	....	....	.....
St-Guillaume-d'Upton	" "	"	18,600	3,085	5 SS. l'Assomption.	....	....	400 00
St-Michel	" "	"	9,935	3,436	5 SS. "	....	....	250 00

Digitized by Google

écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉLEVES							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1908-09.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent?	Y a-t-il progrès?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts.
2	26	61	20	....	20	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	73 00
2	6	345	29	....	28	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	88 59
....	....	80	6	....	5	....	Bien.	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	20 00
....	....	243	17	....	16	...	Très bien	"	"	"	"	"	24 13
													205 72
1	46	74	4	....	12	....	Bien.	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	32 95
1	31	52	26	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	32 44
2	26	98	27	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	75 46
....	....	178	41	....	13	....	Bien.	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	24 37
3	8	135	17	....	....	....	Très bien	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
....	3	136	31	....	31	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	75 28
2	38	86	29	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
2	41	84	20	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	30 94
													333 32
												Total	44,443 21

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et École normale.	Subvention du gouvernement.	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Montant total des dotations.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de volumes de la bibliothèque.	Nombre des diplômes accordés.
		$	$	$	$		
Université McGill	3,000	732,610	784,239	5,796,569	6,096,659	152,000	232
Université et Collège Bishop	1,200	25,310	25,220	254,555	182,000	10,000	27
"Stanstead Wesleyan College"	Pas de rapport.						
Collège Macdonald, (école normale du)							127

Digitized by Google

PROTESTANTE.—ANNÉE 1908–09.

ET ÉCOLE NORMALE.

FACULTÉS.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.	Nombre de semaines durant l'année scolaire.	Nombre de professeurs et de conférenciers.	Nombre d'étudiants immatriculés.	Nombre d'élèves (garçons).	Nombre d'élèves (filles).	Nombre total d'élèves.	Nombre des élèves gradués.	Nombre de degrés octroyés.	Nombre de boursiers.	Montant total annuel des bourses.	Nombre d'élèves exempts d'une partie de la rétribution.
Arts	4	32	41	166	251	147	398	72	65	46	5120	....
Médecine	5	38	51	90	333	.....	320	74	73	....	....	....
Droit	3	33	10	18	42	.....	40	7	7	8	2610	....
Sciences	4	32	40	207	574	.....	559	79	69	2	100	11
Totaux	.....	.....	142	481	1200	147	1317	232	214	56	7830	11
Arts	3	35	10	8	38	9	47	12	8	11	435	....
Théologie	2	35	3	2	26	.....	26	5	27	29	4928	....
"Juniors"	.....	.....	.....	....	55	.....	55	....	....	.....	.....	....
Totaux	.....	.....	13	10	119	9	128	17	35	40	5363	....
Arts	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	17	127	3	124	127	127	6	.....	.....	....

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

" HIGH SCHOOLS " ET ÉCOLES SPÉCIALES.

NOMS DES LOCALITÉS.	RECETTES.					DÉPENSES.		
	Des commissaires ou syndics.	De l'éducation supérieure, 1908-1909.	Rétribution mensuelle.	D'autres sources.	Revenus annuels.	Traitements des professeurs.	Divers.	Totaux.
Montréal	$19,067	$1,185	$20,401	.....	$40,653	$34,154	$6,499	$40,653
Québec	.....	1,285	3,608	4,355	9,248	6,140	2,118	8,258
École technique, Montréal	19,341	.....	6,682	.....	26,023	21,206	4,817	26,023
" High School" des filles, Montréal	11,452	.....	14,229	.....	25,681	19,940	5,741	25,681
" " " Québec	1,876	.....	5,974	6,150	14,000	9,400	4,600	14,000
Ecole du " Stanstead Wesleyan College "	2,608	.....	1,761	.....	4,369	3,300	1,069	4,369
Totaux	54,344	2,470	52,655	10,505	119,974	94,140	24,844	118,984

ACADÉMIES.

Buckingham	2,294	346	409	446	3,495	1,650	1,541	3,191
Bedford	1,530	329	331	359	2,549	1,825	720	2,545
Cowansville	2,448	344	485	.....	3,277	2,050	1,382	3,432
Coaticook	2,664	338	1,446	80	4,528	2,534	2,010	4,544
Cookshire	1,428	375	676	851	3,330	1,663	1,582	3,245
Dunham	.....	250	9,000	422	9,672	3,150	6,522	9,672
Danville	1,869	373	942	240	3,424	2,125	685	2,810
Granby	5,693	378	813	2,288	9,172	3,300	5,925	9,225
Huntingdon	3,181	411	1,521	1,261	6,374	3,710	2,768	6,478
Inverness	172	335	313	21	841	1,050	265	1,315
Knowlton	2,964	338	739	152	4,193	1,813	2,327	4,140
Lennoxville	1,802	342	253	139	2,536	1,897	597	2,494
Lachine	7,644	357	1,300	2,429	11,730	5,186	6,554	11,740
Lachute	3,894	408	1,860	2,897	9,059	3,922	4,499	8,421
Hatley-Nord	2,187	330	106	508	3,131	1,375	1,658	3,033
Ormstown	1,510	353	578	72	2,513	1,710	738	2,448
Richmond	2,061	371	1,131	486	4,049	2,787	1,213	4,000
Sutton	1,438	348	436	351	2,573	1,540	63	1,603
Shawville	.....	218	574	1,106	1,898	1,420	667	2,087
Sherbrooke	6,905	400	1,593	180	9,078	5,700	2,800	8,500
St-Lambert	3,272	344	943	24	4,583	2,500	2,034	4,534
St-Jean	1,786	223	631	608	3,248	1,840	1,330	3,170
Valleyfield	918	359	803	2,625	4,704	3,191	1,646	4,837
Waterloo	3,441	366	416	1,859	6,082	2,125	3,555	5,680
Totaux	61,101	8,236	27,298	19,404	116,039	60,063	53,081	113,144

Digitized by Google

PROTESTANTE—ANNÉE—1908-09.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES.

Professeurs.				Elèves.								
	Principaux.											
Nombre de professeurs.	Traitements.	Diplômes.	Bureau d'examinateurs.	Cours élémentaire.	Cours modèle.	Cours académique.	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	Nombre total des élèves.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été ouverte.
33	3,000	A.	McG.	190	126	336	628	24	539	113	652	190
6	1,200	A.	McG.	29	18	82	117	12	94	35	129	187
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	2,200	A.	C. B.	.....	262	227	487	2	410	79	489	191
27	1,450	A.	McG.	182	108	210	484	16	429	71	500	192
13	2,000	A.	McG.	58	73	52	180	3	123	60	183	186
6	800	A.	C. B.	23	55	20	92	6	50	48	98	191
112	1,775	.....	....	482	642	927	1,988	63	1,545	406	2,051	189

ACADÉMIES.

4	700	A.	McG.	78	52	24	148	6	127	27	154	189
4	575	A.	McG.	67	34	19	111	9	104	16	120	190
4	1,100	A.	C. B.	84	47	21	145	7	131	21	152	189
6	900	A.	C. B.	152	65	27	223	21	213	31	244	185
4	850	A.	McG.	58	46	24	123	5	103	25	128	187
5	700	.....	Eng.	7	21	18	46	.....	31	15	46	182
4	1,200	A.	McG.	49	55	34	137	1	103	35	138	193
6	1,200	A.	McG.	135	55	27	215	2	190	27	217	183
8	1,200	A.	C. B.	119	104	55	265	13	269	9	278	184
3	600	A.	McG.	26	29	19	73	1	54	20	174	184
4	775	A.	McG.	45	51	30	124	2	102	24	126	190
5	700	A.	C. B.	78	57	30	160	5	137	28	165	187
13	1,100	A.	C. B.	445	100	41	585	1	563	23	586	187
8	325	M.	McG.	141	82	41	258	6	225	39	264	185
4	575	A.	C. B.	78	24	21	85	38	99	24	123	193
4	800	A.	McG.	58	65	30	143	10	139	14	153	187
6	1,200	A.	Qué.	72	85	36	192	1	155	38	193	187
4	700	A.	McG.	54	35	33	121	1	120	2	122	188
4	600	A.	McG.	94	56	7	157	.....	157	.. .	157	196
13	400	M.	McG.	136	137	41	310	4	267	47	314	186
5	1,100	A.	McG.	151	60	9	220	.....	209	11	220	196
4	800	A.	C. B.	85	25	12	76	46	113	9	122	185
8	1,200	A.	C. B.	190	58	26	258	16	265	9	274	191
5	1,000	A.	McG.	74	55	31	158	2	146	14	160	191
135	846	.....	....	2,476	1,310	656	4,333	197	4,022	508	4,530	188

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

" HIGH SCHOOLS " ET ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

NOMS DES LOCALITÉS.	Elèves des cours modèle et académique						
	Dictées.	Grammaire anglaise et analyse logique.	Composition anglaise.	Littérature anglaise.	Géographie.	Histoire sainte.	Histoire ancienne.
Montréal	462	416	462	462	351	126	30
Québec	65	65	75	75	55	37	10
École technique, Montréal	489	468	489	489	414	....	.....
" High School " des filles, Montréal	318	318	318	210	260	108	68
" High School " des filles, Québec	42	100	100	100	92	16	.. .
Ecole du " Stanstead Wesleyan College "	100	109	125	125	73	71	8
Totaux	1,476	1,467	1,569	1,461	1,245	358	116

ACADÉMIES.—*Suite.*

Buckingham	69	69	72	72	69	.....	. .....
Bedford	53	48	53	53	45	34	5
Cowansville	60	68	68	68	55	47	8
Coaticook	55	55	67	69	49	39	2
Cookshire	70	70	70	70	66	36	14
Dunham	29	29	29	33	29	29	.....
Danville	89	75	89	89	69	55	8
Granby	82	82	82	77	55	49	12
Huntingdon	159	134	159	159	159	102	.....
Inverness	41	45	48	48	48	29	.....
Knowlton	81	72	81	78	57	49	.....
Lennoxville	77	77	87	87	66	57	.. ..
Lachine	116	116	126	126	123	115	5
Lachute	103	110	123	123	102	82	13
Hatley-Nord	40	40	45	45	28	17	2
Ormstown	93	87	95	95	95	65	.. ... .
Richmond	106	106	121	121	95	85	5
Sutton	58	58	58	58	44	35	6
Shawville	114	114	48	48	48	144	.. ....
Sherbrooke	156	156	178	178	156	135	6
St-Lambert	62	65	69	69	60	60	.....
St-Jean	35	37	37	37	25	16	2
Valleyfield	68	68	84	84	79	58	16
Waterloo	79	79	86	86	86	55	10
Totaux	1,895	1,860	2,175	1,973	1,708	1,391	112

Digitized by Google

PROTESTANTE—ANNÉE 1908-1909. —*Suite.*

" HIGH SCHOOLS " ET ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

étudiant les principales matières du cours d'études.

Histoire du Canada.	Histoire d'Angleterre.	Arithmétique.	Algèbre.	Géométrie.	Dessin	Tenue de livre.	Langue française.	Allemand.	Latin.	Grec.	Physiologie et hygiène.	Sciences naturelles.
257	225	416	205	111	415	61	462	10	345	5	.....	462
37	27	65	37	37	38	.....	75	.....	47	.....	.....	10
182	414	437	216	216	291	279	489	.....	15	.....	.....	.....
108	152	260	129	68	318	.....	318	52	230	4	.....	318
.....	92	93	82	75	.....	42	100	21	56	.....	.....	87
46	54	100	79	45	46	.....	120	.....	30	6	46	50
630	964	1,371	748	552	1,108	382	1,564	83	723	15	46	927

ACADÉMIES.—*Suite.*

36	33	69	36	20	.....	.....	72	.....	20	.....	36	.....
22	19	37	30	18	48	48	49	.....	17	.....	53	16
33	27	68	35	21	47	27	68	.....	9	.....	47	13
18	42	62	51	27	42	42	69	.....	33	1	42	27
46	23	55	40	24	46	.....	70	.....	20	.....	23	24
10	24	29	21	10	20	.....	33	3	11	.....	7	7
35	37	75	49	14	55	58	89	.....	55	.....	35	14
40	25	68	40	27	82	.....	80	.....	42	.....	40	23
56	78	134	163	55	159	.....	159	.....	103	1	34	55
18	23	41	30	19	29	29	48	.....	24	.....	18	12
41	30	72	36	30	51	.....	76	.....	38	.....	41	29
38	39	77	49	28	57	57	87	.....	28	.....	38	30
85	43	116	53	26	114	11	139	.....	14	.....	100	26
48	55	103	75	41	103	103	123	.....	122	2	48	41
19	21	40	26	21	24	.....	45	.....	20	.....	24	16
41	53	87	53	30	93	25	95	.....	26	.....	41	30
57	49	116	64	36	85	73	121	4	36	1	57	36
25	27	58	37	23	58	49	58	.....	17	.....	20	23
77	14	144	16	.....	91	.....	48	.....	.....	.....	.....	.....
137	115	166	84	38	137	.....	178	.....	115	.....	53	41
47	16	65	22	8	65	38	69	.....	46	.....	47	3
21	14	35	16	12	35	35	37	.....	16	.....	25	12
31	24	69	40	36	84	68	84	.....	34	.....	44	36
43	38	79	45	31	55	.....	86	.....	64	.....	.....	.....
1,024	869	1,865	1,051	595	1,580	663	1,983	7	930	5	873	514

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES

NOMS DES LOCALITÉS.	Recettes.				
	Des commissaires ou syndics.	Du fonds de l'éducation supérieure 1907-08.	Rétributions mensuelles.	Provenant d'autres sources.	Revenus annuels.
	$	$	$	$	$
Aylmer	1,583	215	333	358	2,489
Aberdeen	.....	219	398	8,280	8,897
Agnès et Mégantic	837	.....	144	723	1,704
Arundel	.....	194	326	.....	520
Beebe-Plain	1,269	204	103	21	1,595
Bury	250	100	183	.....	533
Barnston	673	190	128	.....	991
Como	317	167	41	486	1,011
Compton	346	200	141	563	1,250
Cox (Pasbébiac)	370	187	100	.....	657
Clarenceville	163	208	369	56	796
Dudswell	423	.....	122	.....	545
Fairmount	1,069	87	6,061	3,631	10,848
Farnham	813	194	237	113	1,357
Frelighsburg	713	125	138	.....	976
Gaspe, village	858	222	86	275	1,441
Hatley	339	189	143	.....	671
Hemmingford	357	201	113	150	827
Hull	1,239	88	432	5,391	7,150
Kingsey	394	175	8	150	727
Lacolle	275	184	115	.....	574
Longueuil	.....	194	227	3,842	4,263
Leeds	639	200	296	552	1,687
Lingwick (Gould)	540	182	37	2,646	3,405
Magog	919	190	311	407	1,827
Masonville	916	86	330	444	1,776
Maple Grove	150	180	157	23	510
Marbleton	350	75	80	795	1,300
New-Richmond	547	181	104	.....	832
Quyon	740	185	160	58	1,143
Rawdon	442	166	80	250	938
Sawyerville	1,189	217	431	8	1,845
Durham-Sud	445	172	100	11	728
Stanbridge-Est	577	181	132	.....	890
Scotstown (Hampden)	2,027	197	291	7	2,522
St-Hyacinthe	404	206	56	45	505
Trois-Rivières	490	75	311	167	1,043
Ulverton	.....	208	.....	.....	208
Westbury "East Angus"	1,608	200	293	.....	2,101
Windsor-Mills	641	181	340	807	1,969
Waterville	1,542	.....	510	42	2,300
Totaux	26,452	6,625	13,961	30,307	77,345

Digitized by Google

PROTESTANTE.—Année 1908-09.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES.

Dépenses.			Professeurs.				Elèves.					Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en activité.
				Principaux.								
Traitement des professeurs.	Dépenses diverses.	Totaux.	Nombre de professeurs.	Traitements.	Totaux.	Ecole normale ou bureau d'examinateurs qui a délivré les brevets.	Cours élémentaire et modèle.	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	
$	$	$										
1,600	885	2,485	4	800	A.	C. B.	131	120	11	131	8	188
2,738	6,069	8,807	4	900	M.	McG.	138	130	8	130	8	193
845	1,047	1,892	3	375	M.	McG.	115	108	7	111	4	190
300	76	376	1	300	M.	C. B.	22	22	.....	14	8	195
750	448	1,198	2	425	M.	McG.	77	73	4	77	.....	179
705	8,041	8,746	4	380	M.	McG.	117	105	12	109	8	153
655	196	851	2	430	M.	McG.	48	42	6	44	4	194
590	433	1,023	2	350	M.	McG.	40	36	4	40	.....	188
500	661	1,161	2	300	M.	McG.	49	41	8	44	5	185
575	95	670	2	400	M.	McG.	69	69	.....	60	9	191
640	155	795	2	600	M.	McG.	49	49	.....	38	11	186
575	158	733	2	350	M.	McG.	52	51	1	52	.....	185
8,953	11,431	20,384	27	1,200	A.	McG.	1,194	1,150	44	1,194	.....	190
825	405	1,230	3	350	E.	C. B.	111	106	5	111	.....	179
925	113	1,038	3	425	M.	McG.	64	50	14	60	4	191
834	498	1,332	3	400	M.	McG.	90	90	.....	84	6	191
550	129	679	2	330	M.	McG.	66	63	3	61	5	189
625	185	810	2	400	M.	McG.	63	61	2	58	5	201
3,150	2,989	6,139	7	1,000	A.	McG.	238	226	12	233	5	189
495	322	817	2	315	M.	McG.	29	29	.....	27	2	181
495	70	565	2	325	M.	McG.	35	34	1	34	1	191
1,150	2,482	3,632	3	500	M.	McG.	80	73	7	80	.....	199
1,418	413	1,831	2	350	M.	McG.	40	40	.....	40	.....	190
626	2,727	3,353	2	450	M.	McG.	36	39	.....	35	1	190
1,300	320	1,620	4	500	M.	McG.	153	152	1	145	8	194
1,209	678	1,887	3	630	M.	McG.	70	68	2	52	18	191
420	125	545	2	300	M.	McG.	48	43	5	42	6	185
522	883	1,405	2	285	M.	McG.	42	40	2	36	6	180
600	126	726	2	400	A.	C. B.	58	50	2	40	18	194
500	625	1,125	2	300	M.	C. B.	62	61	1	60	2	220
575	348	923	2	350	M.	C. B.	56	54	2	55	1	182
950	354	1,304	3	450	M.	C. B.	88	79	9	70	18	189
495	121	616	2	315	M.	McG.	38	34	4	25	13	184
720	186	906	3	350	M	McG.	71	66	5	67	4	194
1,581	928	2,509	4	400	A. E.	C. B.	123	123	.....	101	22	192
350	155	505	1	350	M.	McG.	17	14	3	15	2	186
650	448	1,098	2	350	M.	McG.	60	47	13	60	.....	188
.....	.....	.....	2	360	A.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	174
1,040	1,046	2,086	4	350	M.	Mac.	135	134	1	131	4	180
908	919	1,827	3	600	M.	McG.	71	71	.....	63	8	192
1,610	689	2,299	4	550	M.	C. B.	135	130	5	126	9	189
43,949	47,879	91,828	133	.....	.....	.....	4,180	3,976	204	3,955	233	181

Digitized by Google

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

NOMS DES LOCALITÉS.	Élèves des écoles modèles étudiant					
	Dictées.	Grammaire anglaise.	Littérature anglaise.	Composition anglaise.	Géographie.	Histoire sainte.
Aylmer	128	128	128	128	93	128
Aberdeen	139	139	95	139	139	170
Agnès et Mégantic	64	56	64	64	64	63
Arundel	22	22	22	22	22	22
Beebe-Plain	47	37	23	23	47	23
Bury	98	72	29	72	27	116
Barnston	21	21	21	21	21	21
Como	40	40	19	40	39	38
Compton	49	43	43	43	49	41
Cox, "Paspébiac"	54	43	26	54	54	61
Clarenceville	36	36	31	36	31	41
Dudswell	31	31	16	31	31	52
Fairmount	627	627	627	627	627	889
Farnham	102	57	111	72	111	111
Frelighsburg	42	42	15	27	42	59
Gaspé, village	78	74	37	74	74	74
Hatley	52	37	32	37	47	53
Hemmingford	50	36	36	50	52	58
Hull	131	131	131	131	190	183
Kingsey	22	22	9	22	22	26
Lacolle	33	25	30	30	30	31
Longueuil	57	51	26	38	57	80
Leeds	37	37	17	31	29	29
Linwick, "Gould"	28	28	18	28	28	34
Magog	147	130	53	115	125	125
Mansonville	65	50	40	50	50	74
Maple-Grove	37	29	19	29	29	29
Marbleton	37	26	16	44	34	37
New-Richmond	54	44	37	48	44	48
Quyon	62	62	56	56	56	62
Rawdon	53	53	53	53	53	53
Sawyerville	61	61	45	61	55	75
Durham-Sud	29	25	25	29	25	25
Stanbridge-Est	56	38	15	56	56	65
Scotstown "Hampden"	115	80	24	24	80	80
St-Hyacinthe	10	8	8	7	14	8
Trois-Rivières	60	23	20	.....	23	55
Ulverton	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Westbury, "East Angus"	88	88	43	88	88	135
Windsor-Mills	64	49	49	49	54	64
Waterville	90	90	70	70	90	90
Totaux	3,016	2,691	2,179	2,609	2,802	3,428

Digitized by Google

PROTESTANTE.—ANNÉE 1908-09.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

les principales matières du cours d'études.

Histoire du Canada.	Histoire d'Angleterre.	Arithmétique.	Algèbre.	Géométrie.	Dessin.	Tenue des livres.	Français.	Latin.	Physiologie et hygiène.	Sciences naturelles.
90	.....	128	5	.....	128	48	48	20	48	.....
132	7	170	7	.....	.....	.....	139	7	88	.....
56	34	64	.....	.....	56	.....	64	.....	34	.....
18	4	22	4	.....	22	4	22	22	18	.....
17	9	53	6	.....	23	23	23	13	17	.....
62	8	116	10	1	72	29	29	.....	19	2
21	7	21	7	.....	21	21	21	1	21	.....
19	8	40	8	.....	40	8	40	14	40	.....
36	5	49	5	.....	49	31	49	3	20	.....
34	7	60	7	.....	29	24	24	.....	17	.....
27	4	41	4	4	41	20	41	16	20	.....
26	4	52	42	.....	31	16	23	.....	12	.....
625	42	1,132	21	.....	1,132	42	1,132	10	1,132	.....
57	2	111	4	.....	111	.....	27	.....	57	.....
28	4	59	18	.....	42	.....	42	.....	11	5
62	18	86	5	.....	81	.....	37	15	39	4
42	5	62	5	.....	62	5	36	2	19	4
45	5	58	9	.....	50	31	31	3	26	.....
61	9	231	2	.....	190	38	38	7	26	.....
18	2	26	2	.....	26	.....	22	1	18	26
23	2	33	7	.....	33	15	15	4	28	.....
43	7	80	11	.....	80	7	32	5	25	.....
9	11	40	6	.....	40	.....	23	13	.....	17
20	.....	34	.....	.....	34	.....	26	2	12	.....
55	10	147	.....	.....	147	35	86	23	.....	.....
27	23	65	5	.....	27	.....	27	.....	27	.....
29	5	44	4	.....	34	19	29	.....	14	.....
17	4	37	12	.....	37	16	20	1	12	.....
32	12	58	7	.....	58	25	49	.....	25	.....
49	7	62	6	.....	62	24	56	.....	55	.....
47	6	53	14	.....	53	19	53	.....	53	.....
41	14	75	4	.....	75	31	34	2	55	.....
25	4	34	3	.....	34	25	25	.....	25	.....
32	4	59	4	.....	65	.....	63	4	12	.....
73	7	115	7	7	100	17	80	6	17	7
8	.....	14	6	.....	8	3	8	2	7	.....
20	3	60	3	.....	60	.....	20	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
68	11	130	11	.....	79	.....	85	5	32	.....
34	10	64	10	.....	44	27	44	.....	17	.....
85	6	90	.....	.....	90	20	30	9	14	.....
2,213	330	3,875	275	12	3,360	623	2,759	210	2,106	69

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE N° VII

PETITS TABLEAUX

Digitized by Google

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.
1	Ballantyne, John	Grindstone, (Iles-de-la-Madeleine)	30 juin 1903	$ 100
2	Beaumier, Joseph-Vincent	Trois-Rivières	20 octobre 1905	1,000
3	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet, (Nicolet)	18 novembre 1880	1,000
4	Bergeron, Lionel	Plessisville-Station, (Mégantic)	7 juillet 1902	1,000
5	Blanche, Mgr G	Sept-Iles, (Saguenay)	18 janvier 1909	200
6	Boily, Jos.-Edouard	Roberval, (Lac-St-Jean)	26 juin 1909	1,000
7	Chabot, Joseph-Alexandre	Lauzon, (Lévis)	30 septembre 1896	1,000
8	Cléroux, Joseph-Albini	Montréal, No 50, rue Marquette	15 octobre 1897	1,000
9	Côté, Joseph-Maxime	St-Anselme, (Dorchester)	14 septembre 1900	1,000
10	Curot, Marie-Joseph	Montréal, 678, rue Berri	8 juillet 1892	1,000
11	Demers, Jean-Baptiste	St-Jean, (St-Jean)	3 décembre 1885	1,000
12	Dubeau, Joseph-Zoël	Ste-Anne-de-la-Pocatière, (Kamouraska)	8 juillet 1892	1,000

Digitized by Google

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1908–09.

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	5
La ville de Trois-Rivières ; le comté de St-Maurice ; celui de Maskinongé, excepté les cantons Masson et Laviolette ; les municipalités de Ste-Flore et de Grand'Mère, dans le comté de Champlain	150
Le comté de Nicolet, excepté St-Pierre-les Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford ; le comté d'Yamaska, excepté St-Michel, St-David, St-Pierre-de-St-David, St-Guillaume, St-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François	177
Le comté d'Arthabaska, excepté Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick, Tingwick et Chénier ; les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, et celles d'Halifax-Nord (Ste-Sophie), Halifax-Sud (St-Ferdinand), Somerset-Sud (St-Calixte) et Plessisville, dans le comté de Mégantic	168
Le territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	31
Le comté du Lac-St-Jean, excepté les municipalités du village, de la paroisse et de la Station d'Hébertville, et le canton Taché, dans le comté de Chicoutimi	106
Le comté de Rimouski et celui de Matane, excepté Causapscal, St-Edmond, St-Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall, Sayabec, St-Paul-des-Capucins, Dalibaire et Cherbourg	158
Le comté d'Argenteuil, les municipalités de Papineau, Montebello, N.-D.-de-Bonsecours, Ste-Angélique, Plaisance, St-André-Avellin, N.-D.-de-la-Paix, Ripon, Lac-Escréar, Hartwell, Preston, Suffolk, Addington, Ste-Valérie-de-Ponsonby, St-Rémi-d'Amherst, La Conception (Clyde), La-Nativité, La-Minerve, Macaza, l'Annonciation, Ste-Véronique (Turgeon), Loranger (St-Ignace-du-Nominingue), dans le comté d'Ottawa ; les cantons Lynch et Mousseau, dans le comté de Montcalm, et les municipalités de St-Faustin, St-Jovite et de Beresford (Ste-Agathe), dans le comté de Terrebonne	128
Les municipalités de Ste-Germaine, Ste-Rose-de-Watford, St-Prosper, Crambourne (St-Odilon), Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon et St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, dans le comté de Dorchester ; celles de St-Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Martin-de-Jersey, St-Georges (Aubert-Gallion), St-Benoît-Joseph, St-Honoré-de-Shenley, St-Evariste-de-Forsyth, Lambton (St-Vital), Aylmer (St-Sébastien), St-Samuel-de-Gayhurst et St-Ludger, dans le comté de Beauce	176
Les comtés de Stanstead et de Compton, et les cantons de Spaulding, Ditchfield et Woburn, dans le comté de Beauce	131
Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, les écoles de St-Jacques-de-Clarenceville et St-Thomas, dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie	146
Le comté de Kamouraska, excepté St-Eleuthère (Pohénégamook), et celui de l'Islet, excepté les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Marcel et le canton Leverrier	166

Digitized by Google

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.
13	Filteau, Alphonse.....	St-Jean, (Montmorency)..... ..	7 juin 1905.....	1,000
14	Fontaine, Adolphe..... ...	Joliette, (Joliette).....	5 juin 1874.....	1,000
15	Genest-Labarre, J.-Evariste...	Victoriaville, (Arthabaska).....	2 novembre 1896.....	1,000
16	Gilman, Aaron-Luther.....	Cowansville, (Missisquoi).....	9 décembre 1895.....	1,000
17	Goulet, Joseph-Onésime.....	St-Gervais, (Bellechasse)	16 janvier 1901.....	1,000
18	Goulet, Ls-Philippe.....	Québec, 73, rue Latourelle.....	18 février 1907.....	1,000
19	Guay, François-Xavier.	St-Maurice, (Champlain).....	1 septembre 1899.....	1,000
20	Guay, Louis-Abdon.....	St-David, (Lévis).....	26 mai 1894	1,000
21	Hébert, Joseph	Longueuil, (Chambly).....	1 septembre 1899.....	1,000
22	Hewton, R.-John.....	Richmond, (Richmond).....	29 juillet 1892.....	1,000
23	Honeyman, Howard-Arthur...	Hull, (Ottawa)	18 décembre 1907.....	1,000

Digitized by Google

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1908-1909.—*Suite.*

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Le comté d'Ottawa, excepté les municipalités de Papineau, Montebello, N.-D.de-Bonsecours, Ste-Angélique, Plaisance, St-André-Avellin, N.-D.-de-la-Paix, Ripon, Lac-Escréar, Hartwell, Preston, Suffolk, Addington, Ste-Valérie-de-Ponsonby, St-Rémi-d'Amherst, La-Conception (Clyde), La-Nativité, Lac-Minerve, Macaza, L'Annonciation, Ste-Véronique (Turgeon), Loranger, Pointe-Gatineau, Hull (cité), Hull (canton), Aylmer, Deschênes (village), St-Etienne-de-Chelsea, Eardley, Ste-Cécile-de-Masham, Lowe, Lowe-Sud et Aylwin	124
Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul ; celui de Berthier, excepté Lanoraie et Lavaltrie ; les cantons Masson et Laviolette, dans le comté de Maskinongé	144
Les comtés de Sherbrooke et de Richmond ; les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford ; celles de St-Fulgence-de-Durham, St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls, dans le comté de Drummond ; la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	151
Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle, dans le comté de St-Jean ; celles de St-Thomas-de-Clarenceville, dans le comté de Missisquoi, et celles du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune	120
Le comté de Champlain, excepté Ste-Flore et Grand'Mère, et les écoles de Grondines, St-Casimir, St-Thuribe, St-Ubalde, N.-D.-des-Anges et St-Rémi-du-Lac-au-Sable, dans le comté de Portneuf	175
Le comté de Montmagny ; celui de Bellechasse, excepté St-Charles, St-Gervais, St-Lazare ; les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Marcel et le canton Leverrier, dans le comté de l'Islet, et celles de Ste-Justine, dans le comté de Dorchester	164
Le comté de Pontiac ; les municipalités scolaires de Pointe-Gatineau, Hull (cité), Hull (canton), Deschênes (village), Aylmer, St-Etienne-de-Chelsea, Eardley, Ste-Cécile-de-Masham, Lowe, Lowe-Sud et Aylwin, dans le comté d'Ottawa	112
Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon et la partie est du village de Lauzon ; le comté de Dorchester, excepté Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon, St-Odilon (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford et St-Prosper ; les municipalités de St-Charles, St-Gervais et St-Lazare, dans le comté de Bellechasse	169
Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, et les municipalités de St-Michel, St-David et St-Pierre-de-St-David, dans le comté d'Yamaska	159
Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot : celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford, celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	127
Les écoles protestantes des comtés de Pontiac et d'Ottawa	119

Digitized by Google

TABLEAU—A—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.
24	Kerr, rév., Isaac-Newton	Marbleton, (Wolfe)	1 octobre 1899	$ 300
25	Lefebvre, Joseph-Edouard	Vaudreuil, (Vaudreuil)	22 mai 1908	1,000
26	Lévesque, Louis-Nérée	Roxton-Falls, (Shefford)	12 novembre 1877	1,000
27	Longtin, Lorenzo	St-Isidore, (Laprairie)	29 décembre 1909	1,000
28	Marquis, Geo.-Emile	Québec, 376, rue St-Joseph	15 juin 1905	1,000
29	McCutcheon, Oliver-Fairfield	Leeds, village, (Mégantic)	1 janvier 1904	1,000
30	McGown, Joseph-G.-W	Montréal, 898, rue Cadieux	4 mai 1888	1,000
31	McOuat, John-W	Lachute, (Argenteuil)	8 juillet 1892	1,200
32	Molleur, Joseph-Trefflé	St-Césaire, (Rouville)	1 septembre 1899	1,000
33	Nansot, Henri	Québec, 87, rue Durocher	15 mars 1904	1,000
34	Normand, Frederic-J	Trois-Rivières, 54, rue St-Paul	18 septembre 1909	1,000
35	Pagé, Louis-Omer	St-Louis-de-Lotbinière, (Lotbinière)	15 octobre 1897	1,000
36	Paquet, Daniel	Havre-aux-Maisons, (Iles-de-la-Madeleine)	26 janvier 1882	275
37	Primeau, J.-Bte	St-Jérôme, (Terrebonne)	1 septembre 1899	1,000
38	Prud'homme, J.-Hormisdas	L'Assomption, (L'Assomption)	15 octobre 1890	1,000

Digitized by Google

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1908-1909.—*Suite.*

DÉLIMINATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Les écoles protestantes du comté de Gaspé, et celles des cantons Coxe, Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure	33
Les comtés de Jacques-Cartier, de Soulanges, de Vaudreuil, et celui de Laval, excepté les paroisses de St-François-de-Sales et de St-Vincent-de-Paul	149
Le comté de Drummond, excepté les municipalités de Durham-Sud (St-Fulgence), St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls ; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Pie et Ste-Christine ; les municipalités de St-Guillaume-d'Upton, Saint-Bonaventure, St-Pie-de-Guire, et St-François, dans le comté d'Yamaska	173
Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	165
Le comté de Bonaventure et les municipalités de Causapscal, St-Edmond, St-Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall et Sayabec, dans le comté de Matane	137
Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce et Wolfe ; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, Bury et Westbury, dans le comté de Compton	174
La cité de Montréal, le comté d'Hochelaga, et les paroisses de Saint-François-de-Sales et de St-Vincent-de-Paul, dans le comté de Laval	160
Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Chambly, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette ; celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil, et celles de la cité de Montréal	100
Le comté de St-Hyacinthe, celui de Rouville, excepté la municipalité de l'Ange-Gardien, les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	158
Le comté de Témiscouata et la municipalité scolaire de St-Eleuthère (Pohénégamook), dans le comté de Kamouraska	174
Le comté de Gaspé et les municipalités scolaires de St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, St-Edouard-des-Méchins et Cherbourg, dans le comté de Matane	120
Le comté de Lotbinière et Somerset-Nord (Ste-Julie), Ste-Anastasie, Nelson, N.-D.-de-Lourdes, Inverness, St-Pierre-Baptiste, Leeds, Leeds-Est, Leeds-Sud, dans le comté de Mégantic	153
Les Iles-de-la-Madeleine	16
Le comté des Deux-Montagnes, celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, St-Jovite et Beresford (Ste-Agathe), les écoles de St-Donat et du canton Chilton (N.-D.-de-la-Merci), dans le comté de Montcalm	152
Le comté de l'Assomption, celui de Montcalm, excepté St-Donat et le canton de Chilton (N.-D.-de-la-Merci), les municipalités de Lavaltrie et de Lanoraie, dans le comté de Berthier, et celle de St-Paul, dans le comté de Joliette	125

Digitized by Google

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.
39	Roy, Pierre-Antoine.....	Guay, N.-D.-de-Lévis, (Lévis).....	11 août 1886.....	1,000
40	Ruel, Pierre-Joseph.....	St-Charles, (Bellechasse).....	23 février 1882.....	1,000
41	Savard Joseph-Edouard.....	Chicoutimi, (Chicoutimi).....	5 juin 1874.	1,200
42	Simard, A.-Hidallah.....	Baie-St-Paul, (Charlevoix).....	20 mai 1897	200
43	Sutherland, rév. James-M	Matapédia, (Bonaventure).....	12 septembre 1900.....	300
44	Tanguay, Amédée.....	Roxton-Falls, (Shefford).	22 novembre 1887.....	1,000
45	Taylor, rév. Ernest-Manly.....	Knowlton, (Brome)	4 juin 1889..	1,000
46	Thompson, William.....	Coaticook, (Stanstead).....	31 octobre 1870.....	1,000
47	Tremblay, Thomas..... . ..	Baie-St-Paul, (Charlevoix).....	27 mai 1882	1,000
48	Turcotte, Joseph-Marie-Arthur.	Ste-Famille, (Montmorency).	16 juin 1905..... .	1,000
49	Vien, Georges-Stanislas.....	Lauzon, (Lévis).....	12 novembre 1877.....	1,000

Digitized by Google

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1908–1909.—*Suite.*

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Le comté de Québec, excepté la ville Montcalm, St-Roch-Nord et St-Charles (Petite-Rivière), celui de Portneuf, excepté les municipalités de Grondines, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D.-des-Anges ; les municipalités de Laval et de St-Adolphe, dans le comté de Montmorency..	162
Le comté de Brome, celui de Missisquoi, excepté St-Jacques, et St-Thomas-de-Clarenceville, le comté de Shefford, excepté les municipalités d'Ely-Nord, d'Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, la municipalité de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville.....	149
Le comté de Chicoutimi, moins le canton Taché ; les municipalités d'Héberville (village, paroisse et station, dans le comté du Lac-St-Jean).....	100
La partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Charlevoix et la rivière Portneuf .	32
Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Cox, Hope et Port-Daniel	32
Le comté de Beauce, excepté St-Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Ludger, St-Samuel-de-Gayhurst, Aylmer, (St-Sébastien), Lambton, (St-Vital), St-Evariste-de-Forsyth, St-Honoré-de-Shenley, St-Georges, (Aubert-Gallion), St-Martin-de-Jersey ; les municipalités de St-Antoine-de-Pontbriand et Sacré-Cœur-de-Marie, dans le comté de Mégantic, et celle de St-Edouard-de-Frampton, dans le comté de Dorchester.....	173
Les écoles protestantes des comtés de Brome, Iberville et Rouville ; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenceville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford.....	124
Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles du Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, Bury et Westbury....	108
Le comté de Charlevoix.....	91
Le comté de Wolfe ; les municipalités de St-Désiré-du-Lac-Noir, Irlande-Nord, Irlande-Sud et St-Alphonse-de-Thetford, dans le comté de Mégantic, celles de Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier, dans le comté d'Arthabaska	168
Le comté de Montmorency, excepté St-Adolphe et Laval ; la cité de Québec ; la ville Montcalm, St-Roch-Nord et St-Charles (Petite-Rivière), dans le comté de Québec ; les municipalités de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon (village) et partie-est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis.....	101

Digitized by Google

TABLEAU—B.

Indiquant les contributions du gouvernement de la province de Québec, celles des municipalités, et celles des institutions d'éducation supérieure indépendantes, pour l'année 1908-1909.

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT :	$ cts.
Ecoles publiques	210,000 00
Ecoles supérieures	91,130 00
Ecoles normales	69,500 00
Ecole normale Jacques-Cartier—SPÉCIALE	20,000 00
Ecoles des hautes études commerciales de Montréal	30,000 00
Ecole technique de Montréal	10,000 00
Ecoles dans les municipalités pauvres	14,000 00
Ecoles des sourds-muets	13,000 00
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	13,140 00
Ecole des aveugles, asile de Nazareth	1,590 00
Ecoles du soir	12,000 00
Ecoles d'agriculture	17,500 00
Ecole d'industrie laitière de St-Hyacinthe	5,500 00
Ecoles vétérinaires	4,500 00
Ecole de réforme et d'industrie	65,000 00
Ecole de navigation, Québec	1,000 00
Inspection des écoles	44,500 00
Fonds de pension des instituteurs,—ancien	8,000 00
Fonds de pension des instituteurs,—nouveau	14,000 00
Livres à donner en prix	5,140 00
Publication des journaux de l'Instruction publique	7,550 00
Conseil des Arts et Manufactures	16,000 00
Pour aider à la fondation et au maintien d'une chaire d'arpentage dans la cité de Québec	5,000 00
Conseil de l'Instruction publique	2,500 00
Aide supplémentaire au comité protestant de ce Conseil	1,500 00
Gratifications aux instituteurs	1,000 00
Aide au Monument national—Montréal	2,500 00
Musée scolaire $600.00 ; Association des Instituteurs protestants $200.00	800 00
Rapport du Surintendant de l'Instruction publique $900.00 ; Archives canadiennes $200.00	1,100 00
Allocation spéciale, en vertu de la loi concernant les écoles élémentaires, 60 Vict., chap. 3, amendée par la loi accordant une allocation additionnelle aux écoles élémentaires, 5 Ed. VII, chap. 2, et par la loi 8 Ed. VII, chap. 4	150,000 00
Total	837,450 00

CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS ET DES INSTITUTIONS INDÉPENDANTES :	
Taxe annuelle	2,457,860 00
Taxe spéciale	322,359 00
Contributions mensuelles	250,853 00
Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées	1,649,344 00
Total	4,680,416 00
Valeur de la propriété imposable	626,582,812 00
Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement	22,378,330 00

Digitized by Google

TABLEAU—C.

Statistiques se rapportant aux universités de la province de Québec.

UNIVERSITÉ LAVAL, CATHOLIQUE.—QUÉBEC ET MONTRÉAL.—ANNÉE 1908-1909.

Cette institution a été fondée en 1852, par le séminaire de Québec.

	Québec.	Montréal.	Totaux.	Totaux.
Nombre de professeurs :—				
Faculté de Théologie	9	13	22	
" de Droit	14	15	29	
" de Médecine	22	50	72	
" des Arts	26	23	49	
Ecole centrale de préparation et d'arpentage	11		11	
Ecole polytechnique		19	19	
" de médecine comparée et de science vétérinaire		9	9	
" de chirurgie dentaire		12	12	
" de pharmacie Laval		11	11	
Ecole d'enseignement supérieure pour les jeunes filles				
Professeurs, maîtres		20	20	
" maîtresses		24	24	
Totaux	82	196		278
Nombre d'étudiants à Québec :—				
Faculté de Théologie			128	
" de Droit			73	
" de Médecine			92	
" des Arts			88	
Etudiant en pharmacie			6	
" art dentaire			3	
Ecole de préparation et d'Arpentage			33	
Total				423
Nombre d'étudiants à Montréal :—				
Faculté de Théologie			268	
" de Droit			99	
" de Médecine			214	
" des Arts.—Cours de littérature française			43	
Ecole polytechnique			164	
" de médecine comparée et de science vétérinaire			27	
" de chirurgie dentaire			47	
" de pharmacie Laval			71	
" d'enseignement supérieure pour les jeunes filles				
Cours régulier			12	
" spéciaux			32	
Total				977
Gradués de l'université, en 1908-09 :—				
Docteurs en Théolcgie			2	
" en Médecine			59	
" en Médecine vétérinaire			5	
Licenciés en Théologie			5	
" en Droit			10	
" en Droit canonique			2	
" en Philosophie			7	
Bacheliers :—				
" en Théologie			5	
" en Droit			1	
" en Médecine			11	
" en Médecine vétérinaire			7	
" ès Arts			10	
" ès Lettres			7	
" ès Sciences			1	
" ès Sciences appliquées			1	
Ingénieur civil			1	
Ecole centrale de préparation :—				
Certificat d'étude de Droit commercial			18	
" d'admission à la Polytechnique			5	
Total				157

Digitized by Google

TABLEAU—C.—*Suite.*

Statistique se rapportant aux universités de la province de Québec.

UNIVERSITÉ LAVAL, CATHOLIQUE.—QUÉBEC ET MONTRÉAL.—ANNÉE 1908-09.

Cette institution a été fondée en 1852, par le séminaire de Québec.

Grands Séminaires affiliés	7	
Collèges affiliés	17	
Collège et école agrégés	2	
Total		26
L'école polytechnique sous le contrôle de l'université Laval, reçoit du gouvernement de Québec, une subvention de		$16,000 00
et un octroi supplémentaire de		2,000 00
L'université Laval, Montréal, reçoit du gouvernement de la province, pour la faculté de droit		2,000 00
pour l'école de médecine et de chirurgie		2,000 00
et une subvention spéciale de		4,000 00
L université Laval, Québec, reçoit du gouvernement de Québec une subvention comme compensation pour avoir mis fin au loyer de l'école normale		4,000 00
Total		$30,000 00

Digitized by Google

TABLEAU—C.—*Suite.*

UNIVERSITÉS PROTESTANTES.

COLLÈGE ET UNIVERSITÉ McGILL—Fondé en 1841 par l'honorable James McGill.

COLLÈGE ET UNIVERSITÉ DE LENNOXVILLE.—Fondé en 1845 par l'évêque G.-J. Mountain, de Québec.

	McGill.	Lennoxville
Nombre de professeurs et de conférenciers :		
Faculté des Arts	41	8
" de Médecine	51	.....
" Droit	10	.....
" Sciences	40	.....
" Théologie	.....	2
Totaux	142	10
Nombre d'étudiants :		
Faculté des Arts	398	47
" de Médecine	333	.....
" Droit	42	.....
" Sciences	574	.....
" Théologie	.....	26
Totaux	1,347	73
Gradués de l'université en 1908-09 :		
Docteurs en Théologie	.....	2
" en Droit	.....	.....
" " " *Honoris Causa*	11	2
" " Médecine	71	.....
" ès Sciences	2	.....
" en chirurgie dentaire	3	.....
" en pharmacie	1	.....
Maîtres ès Arts	6	5
" ès Sciences	13	.....
Maîtres en chirurgie dentaire	.....	.....
Licenciés en Théologie	.....	5
Bacheliers ès Arts	70	13
" ès Sciences	81	.....
" en Droit	7	.....
Totaux	264	27
L'Université McGill est affiliée aux universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin.		
Collèges affiliés à l'université McGill :		
The Stanstead Wesleyan College, Stanstead, P. Q.		
Vancouver College, Vancouver, B. C.		
Victoria College, Victoria, B. C.		
The Congregational College of Canada, Montréal.		
The Presbyterian College, Montréal.		
The Wesleyan College of Montreal.		
The Diocesan College of Montreal.		
N. B.—Ces quatre derniers collèges ne sont affiliés à l'université que pour la faculté des arts.		
Subventions du gouvernement de la Province	$ 3,000 00	$ 1,200 00
Recettes	732,610 87(1)	25,310 34
Dépenses	784,239 71(1)	25,220 67
Dotations	5,796,569 24(1)	254,555 56
Valeur des édifices, des terrains, des appareils, etc	6,096,699 06(1)	182,000 00
Nombre des volumes de la bibliothèque	152,000	10,000

(1) Ces chiffres comprennent ceux du Collège Macdonald, de Ste-Anne-de-Bellevue.

Digitized by Google

TABLEAU.—D.

STATISTIQUES concernant les collèges classiques de la province, d'après les rapports de ces institutions au Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1908-09.

COLLÈGES.	Date de la fondation.	Valeur des édifices et du terrain.	Valeur du mobilier.	Dépenses de l'année.	Nombre de volumes de la bibliothèque.	Globes terrestres et planétaires.	Cartes géographiques.	Pianos et harmoniums.	Professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Professeurs laïques	ÉLÈVES. Catholiques.	Protestants.	Âgés de 7 ans à 14 ans.	Âgés de 14 ans à 16 ans.	Âgés de plus de 16 ans.	Total.	Présence moyenne des élèves.	Élèves dont la langue maternelle est le français.	Élèves dont la langue maternelle est l'anglais.	Élèves dans le cours classique.	Élèves dans le cours commercial.	Subventions du gouvernement.
		$	$	$																		$ cts.
Chicoutimi	1873	150,000	5,000	22,018	5,000	4	30	4	24	1	225	....	100	50	75	225	200	224	1	75	150	1,207 45
Joliette	1846	200,000	38,000	30,171	9,200	4	52	6	36	.. .	335	....	65	130	140	335	310	330	5	210	125	1,170 00
L'Assomption	1832	150,000	20,000	24,099	10,500	4	75	10	30	1	284	2	134	55	97	286	255	283	3	246	40	754 65
Lévis	1853	247,000	34,500	47,227	16,500	3	42	4	40	2	577	....	254	175	148	577	520	567	10	120	457	754 65
Montréal (Loyola)	1896	130,000	12,000	26,000	5,000	2	52	6	14	4	247	4	110	104	37	251	225	26	225	188	63	455 45
" (Ste-Marie)	1848	345,000	100,000	40,243	34,000	2	35	9	22	7	380	....	265	70	45	380	361	375	5	380	....	754 43
" * (St-Sulpice)	1767	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32	....	465	....	175	125	165	465	400	440	25	465	.....	.....
Nicolet	1803	380,000	76,000	31,521	30,000	8	25	5	22	2	310	....	57	137	116	310	289	308	2	310	.. ..	754 65
Québec, *(Séminaire)	1665	.....	.....	.....	120,000	.....	.....	.....	50	4	607	....	195	229	183	607	587	593	14	607	.....	.....
Rigaud	1850	135,000	18,000	29,970	9,528	4	55	8	32	1	300	3	64	92	147	303	260	261	42	96	207	856 48
Rimouski	1862	73,500	6,000	23,139	4,250	3	40	7	22	1	211	....	86	50	75	211	200	204	7	70	141	1,207 45
Ste-Anne-de-la-Pocatière	1827	180,000	35,000	31,410	23,000	10	30	6	40	....	344	....	120	90	134	344	325	336	8	124	220	754 43
St-Hyacinthe	1811	200,000	40,000	38,860	38,350	8	127	7	33	1	326	2	86	76	166	328	300	324	4	328	.....	485 94
St-Laurent	1847	300,000	45,000	79,000	25,000	5	40	12	42	5	470	4	60	180	234	474	460	324	150	160	314	471 51
Ste-Thérèse	1825	100,000	10,000	28,888	7,000	3	25	8	34	1	350	....	75	97	178	350	325	340	10	300	50	754 65
Sherbrooke	1875	225,000	25,000	38,756	6,000	3	60	8	32	3	397	4	123	162	116	401	365	366	35	135	266	1,207 45
Trois-Rivières	1860	150,000	30,000	32,012	10,200	3	70	7	36	1	298	....	75	83	140	298	265	296	2	130	168	1,206 55
Valleyfield	1893	151,000	20,000	30,325	6,200	4	100	5	32	2	251	1	60	92	100	252	225	242	10	94	158	1,037 35
Totaux.	....	3,116,500	514,500	553,639	359,728	70	858	112	573	36	6,377	20	2,104	1,997	2,296	6,397	5,872	5,839	558	4,038	2,359	13,833 09

Le séminaire de Québec et celui de Saint-Sulpice de Montréal ne font aucun rapport au Surintendant de l'Instruction publique ; les chiffres que nous donnons dans ce tableau pour ces deux séminaires ne sont qu'approximatifs.

Digitized by Google

TABLEAU—E.

ÉCOLES NORMALES.

Pour année académique terminée le 30 juin 1909.	École Laval catholique, Québec.		École Jacques-Cartier catholique, Montréal.		Ecole normale du coll. Macdonald.	Ecoles Normales des Filles.				
						Rimouski.	Chicoutimi.	Nicolet.	Trois Rivières.	Valleyfield.
	Fondée en 1856.									
	Département des élèves-instituteurs.	Département des élèves-institutrices.	Département des élèves-instituteurs.	Département des élèves-institutrices. (1)	Élèves-instituteurs et élèves-institutrices.	Élèves-institutrices.	Élèves-institutrices.	Élèves-institutrices.	Élèves-institutrices.	Élèves-institutrices.
Professeurs ordinaires	7	7	8	13	17	9	6	5	7	7
Professeurs adjoints	5	3	2	3				7	5	6
Elèves dans la classe d'école académique.	10	17	11	3		3	4	4	7	7
Elèves dans la classe d'école modèle	24	37	23	26	64	27	14	16	18	7
Elèves dans la classe d'école élémentaire.	23	45	40	40	63	35	22	19	28	14
Elèves dans la classe préparatoire			48	16						
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école élémentaire	19	36	15	33	70	30	21	16	14	8
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école modèle	22	34	9	23	57	23	12	14	9	4
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école académique	8	15	7	3		3	3	4	5	7
Total des élèves qui ont obtenu des diplômes	49	85	31	59	127	56	36	34	28	19
Grand total des élèves	57	99	122	85	127	65	40	39	53	28
Elèves catholiques	57	99	122	85		65	40	39	53	28
Elèves protestants					127					
Nombre de jours de classe pendant l'année	201	231	210	230	180	225	230	189	210	273
Nombre de jours consacrés aux examens	30	30	22	10	15	15	20	25	15	25
Nombre de bourses accordées	24	27	24	30		30	20	30	30	
Nombre de prix distribués	194	260	171		6	210	150	149	155	115
Nombre de médailles distribuées	6	5	3	3	5	4	7	2	10	16
Nombre de volumes dont se compose la bibliothèque	7,000	1,000	17,472	800		325	346	850	415	150
Subventions du gouvernement de Québec	$15,500 00		$22,133 33			$6,000 00	$4,466 70			
Valeur du mobilier, des instruments de musique, de la bibliothèque	10,000	4,000	75,000	5,000		2,600	3,900	3,641	4,200	3,000
ÉCOLES MODÈLES ANNEXÉES :										
Elèves dans le cours élémentaire	30	67	142	110	52	47	64	127	192	
Elèves dans le cours modèle	29	53	8	20	28	7			10	
Elèves dans le cours académique				2	8					
Elèves admis gratuitement	10	35	12	19	85	20	6	127		
Elèves catholiques	59	120	149	132	6	54	64	127	202	
Elèves protestants			1		82					
Total des élèves	59	120	150	132	88	54	64	127	202	
Présence moyenne des élèves à l'école	48	92	120	120	65	31	58	82	145	
Elèves qui ont complété le cours modèle.	6	3	4	10	3					
Nombre de cartes géographiques	20	20	10	19	16	11	5	4	14	
Nombre de globes terrestres et planétaires	2	6	2	2	1	5	1	1	1	

Digitized by Google

TABLEAU.—F.

ÉCOLES SPÉCIALES.—1908–09.

Nombre.	Écoles des arts et manufactures.	Nombre de classes.	Classes.	Élèves.	Présence moyenne.	Totaux.	Moyenne totale.
1	Montréal	23	Dessin à main levée	253	126		
			Dessin d'architecture	93	55		
			Dessin mécanique	209	141		
			Peinture décorative	53	29		
			Modelage	51	23		
			Lithographie	22	16		
			Menuiserie	71	34		
			Plomberie et appareil de chauffage	101	66		
			Confection des patrons de chaussures	17	10		
			Coupe et couture	408	244		
			Solfège	161	99		
			Electricité	44	28		
			Mathématiques	96	54		
			Usines des mécaniciens de locomotives	44	22		
			Totaux			1,623	947
2	Québec	7	Dessin à main levée	35	12		
			Dessin d'architecture	16	6		
			Dessin mécanique	13	8		
			Menuiserie	26	9		
			Plomberie	29	13		
			Peinture décorative	61	29		
			Totaux			180	77
3	Sherbrooke	2	Dessin d'architecture	17	12		
			Dessin mécanique	56	37		
						73	49
4	Trois-Rivières	3	Dessin à main levée, linéaire, mécanique et d'architecture	81	74		
						81	74
5	St-Hyacinthe	11	Menuiserie et construction d'escaliers	24	11		
			Dessin à main levée	107	64		
			Dessin d'architecture	25	19		
			Dessin mécanique	10	7		
			Peinture décorative	65	48		
			Totaux			231	149
6	Valleyfield	2	Dessin d'architecture	23	13		
			Dessin mécanique	24	15		
			Totaux			47	28
7	Lachine	2	Dessin d'architecture	29	14		
			Dessin mécanique	20	17		
			Totaux			49	31
8	Fraserville	1	Dessin linéaire et mécanique	30	15	30	15
9	Sorel	1	Dessin linéaire et mécanique	27	20	27	20
10	St-Jean	2	Dessin mécanique	37	18		
			Dessin d'architecture	22	12	59	30
	Totaux	54	Grands totaux			2,400	1,420

Digitized by Google

TABLEAU—F.—*Suite.*

ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

ÉCOLES DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES.

No	Écoles.	Professeurs.	Branches de l'enseignement.	Élèves.	Total des élèves.
12	Institution des sourds-muets de Mile-End—J.-M. Cadieux, C. S. V., directeur.	21	Elèves instruits par la méthode orale....	70	
			Elèves instruits par l'écriture et l'alphabet manuel.....	48	
			Total.....	.....	118
13	Institution des sourdes-muettes, rue Saint-Denis, Montréal. — Sœur Marie-Rose, supérieure.	67	Elèves dans la période ordinaire d'instruction.....	140	
			Anciennes élèves recevant dans un département séparé les soins corporels et intellectuels.....	110	
			Total.....	.....	250
14	Institution des aveugles de Nazareth, Montréal.-Sœur M.-A. Mongeau, supérieure.	5	Instruction religieuse	100	
			Lecture, diction.....	60	
			Ecriture.....	60	
			Grammaire.....	60	
			Analyse grammaticale.....	40	
			Analyse logique	10	
			Rédaction, lettres	25	
			Arithmétique.....	40	
			Calcul mental.....	60	
			Géographie.....	40	
			Histoir : Sainte.....	40	
			Histoire du Canada.....	35	
			Histoire Universelle.....	10	
			Histoire naturelle.....	18	
			Histoire de l'Eglise.....	25	
			Clavigraphie.....	30	
			Lecture anglaise.....	23	
			Traduction anglaise	23	
			Outre les 60 élèves qui suivent les cours de français et d'anglais, 7 élèves suivent le cours d'harmonie, 13 sont occupés à l'étude du piano, 8 au tricot, 6 à la vannerie et 6 à l'empaillage des chaises.....	40	
			Total.....	.....	100
15	Institution Mackay des sourds-muets et des aveugles. — Georges Durnford, secrétaire, Montréal.	6	Elèves apprenant à parler par la méthode auriculaire.....	13	
			Par le mouvement des lèvres.....	62	
			Aveugles.....	15	
			Garçons 47, filles 43.....	90	
			Total.....	.....	90

Digitized by Google

TABLEAU—G.

ÉCOLES DU SOIR—ANNÉE 1908–09.

LOCALITÉS.	Nombre de classes.	Élèves, présence moyenne.
MONTRÉAL.		
Ecoles catholiques	41	824
" protestantes	27	544
QUÉBEC.		
Ecoles catholiques	27	517
COMTÉ D'HOCHELAGA.		
St-Henri	4	92
Hochelaga	2	70
Ste-Cunégonde	3	61
St-Edouard	3	69
Maisonneuve	4	68
Ville Emard	3	53
COMTÉ DE CHATEAUGUAY.		
St-Chrysostôme	1	18
COMTÉ DE SHEFFORD.		
Granby	3	58
COMTÉ DE BEAUHARNOIS.		
Valleyfield	3	72
COMTÉ DE ST-JEAN.		
Ville de St-Jean	3	89
COMTÉ D'OTTAWA.		
Hull	3	125
COMTÉ DE TERREBONNE.		
St-Jérôme	3	64
COMTÉ DE SHERBROOKE.		
Sherbrooke, écoles catholiques	3	67
" " protestantes	1	12
COMTÉ DE STANSTRAD.		
Magog	3	62
COMTÉ DE BERTHIE R.		
St-Gabriel-de-Brandon	1	19
C É CHAMPLAIN.		
St-Tite	1	24
Grand'Mère	3	59
COMTÉ DE MÉGANTIC.		
Black-Lake, village	1	49
COMTÉ DE PORTNEUF.		
St-Raymond	1	23
COMTÉ DE QUÉBEC.		
La-Jeune-Lorette	1	26
Limoilou	1	21
COMTÉ DE CHARLEVOIX.		
Baie-St-Paul	1	21
St-Etienne-de-Malbaie	3	63
COMTÉ DE CHICOUTIMI.		
St-Alexis	1	26
COMTÉ DE SAGUENAY.		
Escoumains	1	28
COMTÉ DE BEAUCE.		
Beauceville	1	28
COMTÉ DE TÉMISCOUATA.		
Fraserville	1	20
Totaux	154	3,272

Digitized by Google

TABLEAU.—H.

Élèves qui ont fréquenté les écoles normales et brevets accordés par chacune d'elles depuis sa fondation.

Années scolaires.	Jacques-Cartier.		McGill. (1)		Laval.		Rimouski.	Chicoutimi.	Nicolet.	Trois-Rivières.	Valleyfield.	Totaux.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Garçons.	Filles.
1857-58	46	.....	7	63	36	40	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1859-60	53	.....	9	72	40	54	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1864-65	56	.....	5	60	43	55	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1869-70	46	.....	7	69	82	80	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1874-75	59	.....	19	99	38	60	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1879-80	63	.....	12	130	46	63	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1884-85	71	.....	10	101	49	67	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1889-90	84	.....	6	80	46	64	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1894-95	67	.....	21	170	42	69	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1899-00	61	28	10	135	38	70	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1904-05	87	75	5	123	50	76	....	....	....	.....	.....	.....	.....
1906-07	102	70	5	116	52	72	50	....	....	.....	.....	.....	.....
1907-08	105	73	1	128	59	84	46	21	....	.....	.....	.....	.....
1908-09	122	85	3	124	57	99	65	40	39	53	28	182	533
Brevets pour académie	269	22	158	234	245	23	5	3	4	5	7	672	303
" " école modèle	488	169	154	1,436	664	1,877	55	20	14	9	4	1,306	3,584
Brevets pour école élémentaire	431	229	82	2,381	605	1,772	74	34	16	14	8	1,118	4,528
Totaux	1,188	420	394	4,051	1,514	3,672	134	57	34	28	19	3,096	8,415

(1) Cette école est remplacée par le collège MacDonald de Ste-Anne-de-Bellevue.

Digitized by Google

TABLEAU—I.

BREVETS de capacité accordés par le bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898.

ANNÉES.	Nombre des aspirants aux diplômes.			Total des aspirants.	NOMBRE DE DIPLÔMES ACCORDÉS.									Total des diplômes accordés.	Nombre d'aspirants qui ont échoué.
	Élém.	Mod.	Acad.		Élém. fr.	Elém. ang.	Élém. fr. et ang.	Mod. fr.	Mod. ang.	Mod. fr. et ang.	Acad. fr.	Acad. ang.	Acad. fr. et ang.		
1898	642	385	6	1,033	315	30	33	157	33	42	4	.....	1	615	418
1899	856	617	12	1,485	396	28	47	273	25	72	6	1	1	849	636
1900	962	631	15	1,608	526	22	42	299	29	56	7	2	1	984	624
1901	955	608	21	1,584	485	30	41	296	30	41	12	4	2	941	643
1902	910	599	27	1,536	655	35	52	373	47	87	19	2	6	1,276	260
1903	884	706	37	1,627	520	24	43	384	40	77	20	5	9	1,122	505
1904	918	690	45	1,653	637	26	32	495	30	85	24	5	12	1,346	307
1905	904	737	40	1,681	544	29	48	434	24	113	23	3	2	1,220	461
1906	910	720	51	1,691	528	17	43	352	32	79	33	6	5	1,005	506
1907	901	875	74	1,850	622	22	40	478	30	76	32	9	22	1,331	519
1908	833	860	104	1,797	397	11	31	516	32	117	45	3	24	1,176	621
1909	978	836	104	1,918	645	19	42	491	20	88	62	2	15	1,384	534
Totaux	10,663	8,264	536	19,463	6,270	293	494	4,548	372	933	287	42	100	13,339	6,124

Digitized by Google

TABLEAU—J.

LISTE des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1909, sur l'ancien fonds de pension.

Instituteurs et institutrices pensionnaires.	Montant de la pension.	Instituteurs et institutrices pensionnaires.	Montant de la pension.
	$ cts.		$ cts.
Allard, Angélique	30 00	Lemay, Sarah	60 00
		Lagacé, Marie-Elise	132 00
		Lindsay, Charles (Héritiers de)	90 00
Beauchemin, A.-Hedwidge	108 00	Languedoc, Angèle	36 00
Beaudoin, Ursule	84 00	L'Espérance, Henriette	48 00
Béliveau, Elmire (Héritiers de)	40 50		
Béliveau, Elodie	108 00		
Bérubé, Mme Louis	36 00	Malenfant, Hip	24 00
Bilodeau, M.-Adèle	132 00	Marceau, Joséphine	186 00
Blais, Emélie	78 00	McKeogh, Mary	90 00
Boisvert, Adéline	48 00	Michaud, Célina	114 00
Bonneville, Cédulie	78 00		
Boulet, Eléonore	42 00		
Boulet, Julienne	90 00	O'Reilly, Mary-Ann	156 00
Boutin, Philomène	132 00	Ouellet, Marie-Françoise	66 00
Caron, Claudia	66 00	Paquin, Napoléon	36 00
Caron, Hermine	48 00	Patoine, Cécile	156 00
Caron, Nazaire	90 00	Pelletier, Antoinette	54 00
Caron, Ombéline	66 00	Pelletier, Avila	36 00
Cauchon, Marguerite	42 00	Pelletier, Esthel	42 00
Cloutier, Elizabeth	90 00	Picard, Délima	114 00
Côté, Mélanie	90 00	Picard, Wilhelmine	48 00
		Plamondon, T.-P	78 00
		Poisson, Edile	132 00
Deshaies, Zélia	120 00	Poisson, Marie	42 00
Devost, Geneviève	36 00		
Doré, Aurélie	24 00		
Dubé, Anna	54 00	Raymond, Démerise	30 00
Dupaul, Louise	54 00	Reed, Lucy	156 00
Dupuis, Marguerite	39 00	Reed, Marguerite	48 00
Durocher, Mathilde	90 00	Reed, Mary-Jane	132 08
		Rioux, Julie	48 00
		Rioux, Luce-Marie	108 00
Gagné, Marie	66 00	Rivard, Louise	54 00
Gagnon, Aurélie	42 00	Rivard, M.-Louise-E	198 00
Gaudreault, Marie	162 00	Rouleau, Edesse	84 00
Girard, Euphémie	108 00		
Guy, Caroline	126 00		
Gingras, Marie-Célina	210 00	Santerre, Georgiana	96 00
		Sirois, Jovide	96 00
		St-Laurent, A., Mme V. Ratté	60 00
Hughes, Catherine (Héritiers de)	95 00		
		Thibodeau, Phil., Mme Z. Douville	198 00
Jutras, Emélie	108 00	Toussaint, Lucile	66 00
Labelle, Marguerite	60 00	Vallière, Adélaïde (Héritiers de)	140 00
Labrie, Hermine	36 00	Vézina, M.-Délima	36 00
Lafontaine, Cléophée	42 00		
Legros, Rose-de-Lima	114 00	Total payé	6,374 50

Digitized by Google

TABLEAU—K.

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1909.

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
1	Allaire, Vve Augustin	Montréal	71	12	163 66	.. .	3 28	160 38
2	Allen, Marie-Louise	St-Anselme	65	12	52 04	.....	1 04	51 00
3	Allen, Vitaline	"	60	12	38 41	....	77	37 64
4	Amyot, Philomène	Thurso	59	12	38 12	.....	76	37 36
5	Arcand, Mme H.	Papineauville	89	12	76 68	.....	1 54	75 14
6	Arseneault, Eugénie	St-Célestin	49	12	13 04	.....	26	12 78
7	Arseneault, Geneviève	Riv. Bonaventure	67	12	69 52	.....	1 39	68 13
8	Arseneault, Philomène	St-Bonaventure	65	12	62 78	.....	1 26	61 52
9	Arselin, Mme Emmanuel	Papineauville	74	12	75 18	... ..	1 51	73 67
10	Augé, Julie	Roxton-Falls	66	12	62 52	.....	1 25	61 27
11	Auger, Mme Thomas	St-François, I. O	67	6	10 55	.....	21	10 34
12	Authier, Mme Louis-P	Roxton-Falls	64	12	23 06	.....	46	22 60
13	Authier, Ls-Paul	"	60	12	43 14	.....	86	42 28
14	Arthy, E. W	Montréal	56	12	747 50	55 73	14 95	676 82
15	Ballantyne, Elizabeth	Montréal-Ouest	57	12	213 23	.....	4 27	208 96
16	Barrette, Alphonsine	Montréal	58	12	44 24	.....	89	43 35
17	Beauchemin, Vve Nazaire	Granby	60	12	34 16	..	68	33 48
18	Beauchesne, Mme Louis	Batiscan	66	12	72 72	.....	1 46	71 26
19	Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke	56	12	15 60	.....	31	15 29
20	Beaudet, Adélaïde	Gentilly	60	12	33 25	.....	67	32 58
21	Beaudin, Emma	St-Basile-le-Grand	59	12	95 90	.....	1 92	93 98
22	Beaudoin, Hélène	St-Cajétan-d'Armagh	52	12	37 64	.....	76	36 88
23	Beaulé, Vve François	Piopolis	68	12	20 60	.....	42	20 18
24	Beaulieu, Georgina	Ste-Françoise	58	12	24 64	.....	50	24 14
25	Beaulieu, Théophile	Cacouna	51	12	303 92	.....	6 08	297 84
26	Beaumier, Arline	Nicolet	51	12	15 42	.....	31	15 11
27	Beaupré, Théodora	St-Barthélémi	65	12	41 98	.....	84	41 14
28	Beck, Mme Albert	Montréal	48	12	22 92	.....	46	22 46
29	Bégin, Caroline	St-David-de-Lévis	59	12	36 92	.....	74	36 18
30	Béland, Vve P.-F	Québec	80	12	267 00	.....	5 34	261 66
31	Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre, Kamouraska	60	12	21 20	.....	43	20 77
32	Bélanger, Célestine	St-Simon, Rimouski	45	12	19 53	.....	39	19 14
33	Bélanger, Elizabeth	St-Valier	67	12	40 00	.....	80	39 20
34	Bélanger, Marie-Anne	"	60	12	34 54	.....	69	33 85
35	Bélanger, M.-Hortense	St-Paul-de-Chester	47	12	43 16	....	86	42 30
36	Belcourt, Calixte	Ste-Perpétue	72	12	24 98	.....	50	24 48
37	Béliveau, Lucias	Ste-Gertrude	40	12	21 77	.....	44	21 33
38	Belleau, Mme Pierre	St-Lambert-de-Lévis	60	12	25 05	.....	50	24 55
39	Bellemare, Albina	Yamachiche	54	12	21 32	.....	43	20 89
40	Bénard, Joseph	Montréal	55	12	142 33	.....	2 85	139 48
41	Benoit, Maria	St-J.-Baptiste, Rouville	44	12	35 04	.....	70	34 34
42	Benoit, Mme Moïse	Ste-Angèle-de-Monnoir	54	12	83 44	.....	1 67	81 77
43	Benoit, Vve Hilaire	Montréal	66	12	27 44	.....	55	26 89
44	Bergeron, Hermeline	St-Grégoire	59	12	18 62	.....	37	18 25
45	Bergeron, Zéphirin	Les Eboulements	66	12	100 84	.....	2 02	98 82
46	Bernatchez, Vve J.-Bte	St-Thomas	60	12	43 20	.....	87	42 33

Digitized by Google

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
47	Bernier, Adèle	Cap-St-Ignace	51	12	21 80	.....	44	21 36
48	Bernier, Mme Pierre	Lotbinière	45	6	28 17	.....	50	24 67
49	Berouard, Mme Elzéar	St-François, Beauce	57	12	20 18	.....	41	19 77
50	Bertrand, Rose-de-Lima	Pointe-aux-Trembles	62	6	30 04	2 50	60	26 94
51	Bérubé, Demerise	Lévis	61	12	18 92	.....	38	18 54
52	Bérubé, Léontine	St-Joseph-de-Lepage	46	12	36 15	.....	73	35 42
53	Bertrand, Virginie-Adèle	Montreal	48	12	73 10	.....	1 46	71 64
54	Bienvenue, Marie-Azarie	Montréal	73	6	45 43	.....	90	44 53
55	Bilodeau, Vve Edouard	St-Evariste-de-Forsyth	63	12	68 47	.....	1 37	67 10
56	Bilodeau, Vve Romuald	St-Isidore-de-Dorchester	54	12	19 52	.....	39	19 13
57	Bherer, Grace	Malbaie	43	6	32 56	.....	65	31 91
58	Black, Michel-Edouard	Montréal	58	12	259 80	.....	5 20	254 60
59	Blais, Catherine	St-Elzéar, Beauce	66	12	58 55	.....	1 17	57 38
60	Blais, Mme Eliza	Ste-Flore	47	12	28 67	.....	58	28 09
61	Blanchet, P.-Nap	St-Pie, Bagot	75	12	125 82	.....	2 52	123 30
62	Blondin, Mme Louis	St-Liboire	66	12	69 36	.....	1 39	67 97
63	Blouin, Rébecca	Ste-Croix	48	12	45 97	.....	92	45 05
64	Bogue, Maria	Québec	59	6	24 28	.....	48	23 80
65	Boisvert, Rosalie	St-Zéphirin	34	12	26 10	.....	52	25 58
66	Boivin, Alexis	Les-Eboulements	60	12	136 08	.....	2 72	133 36
67	Boivin, Emile	Richmond	44	12	41 71	.....	83	40 88
68	Bolduc, Mme Edouard	St-Victor, Beauce	67	12	36 37	.....	73	35 64
69	Bolduc, Mme Joseph	Buckland	54	6	16 68	.....	33	16 35
70	Boissinotte, Marie-Louise	St-Eloi	43	12	27 90	.....	56	27 34
71	Boisvert, Marguerite	St-Bruno-de-Guigues	58	12	35 22	.....	70	34 52
72	Bouchard, Bernard	Les-Eboulements	64	12	104 01	.....	2 08	101 93
73	Bouchard, Célestin	St-Raphaël	67	12	504 92	42 37	10 10	452 45
74	Bouchard, Eulalie	Ste-Claire	50	12	18 58	.....	36	17 58
75	Bouchard, Mme Ernest	Chambord	42	12	17 94	.....	36	17 58
76	Bouchard, Sophie	Ste-Eulalie	42	6	23 04	.....	46	22 58
77	Boucher, Georgiane	Ste-Béatrix, Joliette	49	12	42 87	.....	86	42 01
78	Boucher, Mathilde	Escoumains	56	12	36 54	.....	73	35 81
79	Boulanger, Emilie	Stanford	42	12	17 28	.....	35	16 93
80	Boulanger, Praxède	Ste-Flavie	61	12	20 58	.....	42	20 16
81	Boulet, Mme David	St-Raphaël	53	12	27 84	.....	56	27 28
82	Bouliane, Marie	Montréal	66	12	53 35	.....	1 07	52 28
83	Bourgeois, Dina	St-Célestin	63	12	31 54	.....	63	30 91
84	Boutin, Marie-Zoé	Ste-Marguerite	65	12	80 83	.....	1 62	79 21
85	Boutin, Mary	Montréal	61	12	41 92	.....	84	41 08
86	Brabant, Mme J.-Bte	Cascades-Point	53	12	58 80	.....	1 18	57 62
87	Brassard, Mme Ephrem	Roberval	54	12	37 12	.....	75	36 37
88	Brassard, Malvina	Chambord, Chicoutimi	61	12	41 66	.....	84	40 82
89	Brassard, Mme Hormisdas	Cache Bay	55	6	14 31	.....	29	14 02
90	Brault, Calixte	Pointe-Claire	64	7	288 36	.....	5 76	282 60
91	Breton, Henriette	Ste-Marie, Beauce	66	12	66 72	.....	1 34	65 38
92	Brochu, Marcel	St-Jean, Ile-d'Orléans	59	12	153 66	.....	3 08	150 58
93	Brodie, Mme George	Beebe-Plain	59	12	36 70	.....	74	35 96
94	Brodeur, Fidèlie	St-Charles	55	12	25 00	.....	50	24 50
95	Brown, Mme Pierre	Ste-Rose-du-Dégelé	56	12	31 31	.....	63	30 68
96	Brunet, Vve L.-A	Montréal	64	12	150 50	.....	3 01	147 49
97	Bureau, Clarisse	Ste-Anne-de-la-Pérade	53	12	30 28	.....	61	29 67
98	Bussière, Elmina	St-Isidore, Dorchester	53	12	11 56	.....	23	11 33

Digitized by Google

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
99	Cabana, Mme Thomas	St-Hyacinthe	80	12	127 92	.....	2 56	125 36
100	Caisse, Ls-Gaspard	Lanoraie	76	12	191 85	.....	3 84	188 01
101	Campbell, Jane	Montréal	80	12	215 19	.....	4 30	210 89
102	Campbell, Margaret	Ormstown	65	12	114 26	.....	2 29	111 97
103	Carmichael, Helen	Montréal	71	12	236 50	.....	4 73	231 77
104	Camirand, Marie-Rose	Ste-Monique	46	12	51 07	....	1 03	50 04
105	Caron, Clémentine	Fraserville	61	12	54 18	....	1 08	53 10
106	Caron, Georgiana	L'Islet	47	12	33 34	.....	67	32 67
107	Caron, Georgiana	N.-D.-du-Portage	56	12	17 56	.....	35	17 21
108	Caron, Vve M.-O	Montréal	72	12	190 69	.....	3 82	186 87
109	Caron, Ombeline	Québec	47	12	28 59	.....	57	28 02
110	Carter, Jane-Louisa	Bassin-de-Gaspé	55	12	31 14	.....	62	30 52
111	Casidy, M.-Elizabeth	Kingsey-Falls	62	12	62 51	.....	1 25	61 26
112	Casidy, Mme James	Starnsboro	55	12	36 74	.....	74	36 00
113	Chabot, Henriette	St-Isidore	55	12	37 79	.....	76	37 03
114	Chabot, Mme Pierre	St-Charles, Bellechasse	58	12	48 89	.....	98	47 91
115	Chagnon, Mme Hormidas	St-Antoine, Verchères	52	12	45 85	.....	92	44 93
116	Chalifour, Philomène	Sault-Montmorency	69	12	55 62	.....	1 12	54 50
117	Champagne, Henriette	Montréal	56	12	22 32	.....	45	21 87
118	Champagne, Vve Louis	do	67	12	32 00	.....	64	31 36
119	Chaput, Marie	L'Assomption	66	12	43 20	.....	86	42 34
120	Charbonneau, Célina	Sudbury, Ont	60	12	92 97	.....	1 86	91 11
121	Charland, Cécile	Lanoraie	60	12	21 21	.....	43	20 78
122	Chaurette, Mélina	St-Boniface, Man	55	12	40 83	.....	82	40 01
123	Chaussé, Marie-Hermine	St-Benoit	45	12	62 46	.....	1 24	61 22
124	Chénard, M.-Euphémie	Ste-Hélène	44	6	14 97	.....	30	14 67
125	Chénard, Célina	St-Alexandre	44	6	14 28	.....	29	13 99
126	Chicoine, Arsinoé	St-Liboire	49	12	56 22	.....	1 12	55 10
127	Cimon Adéline	Klamath-Falls, Orégon	48	12	31 45	.....	63	30 82
128	Cimon, Marie-Louise	N.-D.-du-Portage	58	12	34 60	.....	70	33 90
129	Cinq-Mars, Vve Théophile	Batiscan	59	12	36 74	.....	74	36 00
130	Clancy, Eugénie	Hemmingdon	52	12	39 78	.....	80	38 98
131	Clark, Euphémia	Kingston, Ontario	70	12	64 09	.....	1 28	62 81
132	Cleland, Margaret	Frontier	65	12	42 22	....	84	41 38
133	Cloutier, Alphonsine	St-George, Beauce	46	12	18 43	.....	37	18 06
134	Cloutier, Jean-Bte	Québec	73	12	542 00	....	10 84	531 16
135	Clyde, Mme William	Huntingdon	70	12	65 54	.....	1 31	64 23
136	Cook, Mme James	Lennoxville	66	6	47 78	.....	96	46 82
137	Colfer, Edouard-Jos	Montréal	48	12	103 08	.....	2 06	101 02
138	Côté, Clémentine	do	51	12	19 83	.....	40	19 43
139	Côté, Mélanie	St-Charles, Bellechasse	63	12	39 51	.....	79	38 72
140	Côté, Philomène	Ile-Verte	49	6	29 60	.....	59	29 01
141	Côté, Mme Octave	Québec	61	6	78 01	.....	1 57	76 44
142	Couillard-Després, Florida	Montmagny	40	10	36 82	.....	74	36 08
143	Cossette, Mme George	St-Prosper	60	30	90 35	.....	1 80	88 55
144	Cournoyer, Mme François	St-Joseph-de-Sorel	67	12	80 88	.....	1 62	79 20
145	Courval, Alma	Terrebonne	63	6	65 57	.....	1 31	64 26
146	Couture, Mme Delphis	Buckland, Bellechasse	51	12	34 31	..	61	33 70
147	Couture, Sophie	Lacolle	63	12	36 06	.....	72	35 34
148	Craig Robert-S	Lévis	62	12	137 10	.....	2 74	134 36
149	Crépeau, Vve Charles-Ida	Mascouche	70	12	20 00	.....	40	19 60
150	Grilly, Martha	Dunham	61	12	11 14	.....	23	10 91
151	Cyr, Mme Félix	St-Hermas	42	12	28 23	.....	57	27 66

Digitized by Google

TABLEAU K.—*Suite*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
152	Dagenais, Mme Barth	St-Vincent-de-Paul, Laval	74	12	61 42	...	1 23	60 19
153	Dallaire, Mme Abraham	St-Henri de Montréal	53	12	151 08	.....	3 02	148 06
154	Dalfond, Mme Joseph	Joliette	71	12	31 18	....	63	30 55
155	Danais, Mme Elzéar	Baie-St-Paul	61	12	32 36	.....	65	31 71
156	Dancose, Emma	St-Pascal	61	12	36 36	.....	73	35 63
157	Dauphinais, Arzélie-O	Granby	43	12	44 16	.....	88	43 28
158	Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac	61	12	58 87	.....	1 18	57 69
159	Debien, F.-X	Montréal	73	12	144 33	.....	2 89	141 44
160	Deblois, Vve Eulalie Caron	Woonsocket, Rhode-Island	58	12	26 90	..	54	26 36
161	Déchesne, Malvina	Ste-Anastasie-de-Nelson	57	12	91 43	.....	1 83	89 60
162	Decourchesne, Eloïse-B	St-Cuthbert	65	12	100 86	....	2 02	98 84
163	Deléglise, M.-Joseph	Montréal	74	12	154 05	....	3 08	150 97
164	Delorme, Mme J.-Bte	St-Simon, Bagot	60	12	71 28	....	1 43	69 85
165	Delsemme, Veuve Eugène	St-Ambroise-de-Kildare	44	10	46 66	.....	92	45 74
166	Demers, Mme Olivier	St-Nicolas, Lévis	58	12	25 58	....	51	25 07
167	Derick, Lucy-H	Clarenceville	71	12	295 72	....	5 92	289 80
168	Desaulniers, Anna	Radnor-Forges, Champlain	47	12	44 73	..	89	43 84
169	Desaulniers, Octavie	St-Maurice, Champlain	39	12	16 81	.....	34	16 47
170	Descôteaux, Mme Joseph	St-Zéphirin	67	12	50 06	....	1 00	49 06
171	Desgagné, Mme F.-X	Les-Eboulements	62	12	37 48	....	75	36 73
172	Desilets, Mme F	St-Wenceslas	64	12	48 50	.. ..	97	47 53
173	Desjardins, Eloïse	Sayabec	59	12	12 36	....	25	12 11
174	Desjardins, Marie-Christine	Grande-Rivière	56	12	47 68	...	96	46 72
175	Desjardins, Mme Eugène	do	43	18	80 25	.....	1 61	78 64
176	Desormaux, Veuve François	Ste-Agathe-des-Monts	59	12	19 20	...	39	18 81
177	Destroismaisons, Catherine	St-Valérien	67	12	57 96	..	1 16	56 80
178	Destroismaisons, R.-de-Lima	St-Guillaume-d'Upton	62	12	26 55	.....	53	26 02
179	Devault, Mme Joseph	St-J.-Deschaillons	44	12	26 47	.....	53	25 94
180	Dextrase, Mme Joseph	South-Durham	57	12	68 58	.....	1 38	67 20
181	Dion, Mme Phidime	Buckland, Bellechasse	53	12	18 37	.....	37	18 00
182	Dionne, Anna-Marie	Stanfold	40	12	25 12	....	50	24 62
183	Doddridge, Jane	New-Richmond	71	12	26 42	....	53	25 89
184	Dods, Mary-W	Maple-Ridge	57	12	57 14	.....	1 14	56 00
185	Doherty, Margaret	St-Sylvestre	57	12	27 00	.....	54	26 46
186	Dolbec, Mme Augustin	St-Hughes, Bagot	47	12	29 14	.....	59	28 55
187	Dorais, Jos.-T	Montréal	65	12	218 00	.....	4 36	213 64
188	Doré, H.-Olivier	do	75	12	626 75	.....	12 54	614 21
189	Dorval, Joséphine	do	67	12	74 40	....	1 49	72 91
190	Dostaler, Etienne	St-Narcisse, Champlain	56	12	111 08	.....	2 22	108 86
191	Doucet, Philomène	St-Célestin	60	12	30 90	...	62	30 28
192	Dubeau, Josephte	St-Ambroise, Québec	63	12	63 15	....	1 26	61 89
193	Dubois, Mme Joseph	St-Barthélemi	77	12	62 12	....	1 25	60 87
194	Dubois, Mme Norbert	St-Cuthbert	75	12	76 12	....	1 52	74 60
195	Dubreuil, Ida	Ste-Hénédine	45	12	42 30	.....	84	41 46
196	Dubuc, Mme Cléophas	Nicolet	62	12	19 27	.....	39	18 88
197	Dubuc, Mme Ferdinand	St-Nicolas, Lévis	42	12	16 22	.....	33	15 89
198	Ducharme, Veuve Hubert	Ste-Anne-de-Stukely	74	12	14 60	.....	30	14 30
199	Dufour, Mme Elie	Ile-aux-Coudres	49	12	11 02	....	22	10 80
200	Dufresne, Veuve Candide	Montmagny	75	12	317 61	.....	6 36	311 25
201	Dufresne, Emery	Montréal	55	12	120 76	.....	2 42	118 34
202	Duguay, Eugénie	Nicolet	54	12	23 36	.....	47	22 89
203	Dulude, Mme Auguste	Chambly	59	12	80 28	.....	1 61	78 67
204	Dumont, Luce	New-Port	62	12	56 86	.....	1 14	55 72

Digitized by Google

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
205	Dumont, Marie	St-Arsène	66	12	41 94	.....	84	41 10
206	Dumont, Victoria	St-Epiphane	60	12	42 65	.....	88	41 77
207	Duplessis, Liza	Yamachiche	52	12	23 49	.....	47	23 02
208	Duplessis, Phocas-M	St-Stanislas-de-Kostka	69	12	172 28	....	3 45	168 83
209	Dupuis, Veuve Alexandre	St-Simon, Bagot	59	12	66 84	.....	1 34	65 50
210	Dupuis, Odile	St-Liguori	73	12	16 62	.....	34	16 28
211	Duquet, Florence	N.-D.-de-Standbridge	72	12	89 06	..	1 78	87 28
212	Dureau, Séverine	Ste-Angèle-de-Laval	51	12	35 35	.....	71	34 64
213	Dussault, Judith	Trois-Rivières	68	12	114 09	.....	2 28	111 81
214	Dussault, Veuve J.-T.	Ste-Justine, Dorchester	79	12	123 70	.....	2 48	121 22
215	Emard, Médard	Valleyfield	80	12	277 56	.....	5 55	272 01
216	Emery, Nellie-A	Hatley	42	12	42 50	.....	85	41 65
217	Emond, Alexandrine	Montréal	44	12	91 95	.....	1 84	90 11
218	Emslie, Veuve James	Lachute	76	12	184 15	.....	3 68	180 47
219	Esnouf, Veuve G.-Alfred	St-Roch-de-Québec	65	12	20 15	.....	40	19 75
220	Ethier, Rose-de-Lima	L'Assomption	50	12	55 36	.....	1 10	54 26
221	Etu, Pierre	St-Cléophas-de-Brandon	69	12	44 60	.....	90	43 70
222	Fahey, Marie-Anne	Québec	66	12	136 30	....	2 73	133 57
223	Fahey, William	Québec	65	12	626 04	.....	12 52	613 52
224	Farley, Judith	Québec	78	12	65 70	....	1 32	64 38
225	Farnsworth, A.-M	Cookshire	63	12	61 00	.....	1 22	59 78
226	Featherson, Ida-May	Lacolle	54	12	98 58	.....	1 97	96 61
227	Fecteau, Etienne	Québec	70	12	258 46	.....	5 17	253 29
228	Filiatrault, M.-Elizabeth	St-Augustin	47	12	77 05	.....	1 54	75 51
229	Filion, Sophie	St-Roch-de-Québec	70	12	100 46	.....	2 01	98 45
230	Fiset, Mme Didace	Rigaud	66	12	74 64	.....	1 50	73 14
231	Fontaine Vve Bruno	St-Hughes, Bagot	54	12	42 10	....	84	41 26
232	Forest, Délima	St-Jacques, Montcalm	44	12	31 66	.....	64	31 02
233	Forget, Julie-Olympe	St-Columban	55	12	33 95	.....	68	33 27
234	Forget, Mme Hubert	St-Jean	53	12	47 73	.....	95	46 78
235	Fortier Mme Z	Québec	66	12	72 78	.....	1 46	71 32
236	Fournier, Mme G.-H	St-Jean-Port-Joli	66	12	30 18	.....	61	29 57
237	Fradette, Henriette	Montréal	47	12	76 61	.....	1 53	75 08
238	Frégeau, Amanda	Lawrenceville	45	12	41 49	.. ..	83	40 66
239	Frégeau, Lucie	do	43	12	25 40	.....	51	24 89
240	Gadbois, Aurélie	St-Liboire	56	12	14 22	.....	29	13 93
241	Gagné, Célanire	Rimouski	43	12	22 20	.....	45	21 75
242	Gagné, Denise	do	46	12	38 26	.....	77	37 49
243	Gagnier, Vve E.-Napoléon	St-Michel, Bellechasse	63	12	57 66	.....	1 16	56 50
244	Gagnon, Adèle-P	Ste-Félicité, Matane	48	12	23 53	.....	47	23 06
245	Gagnon, Mme Emile	Chambord, Chicoutimi	50	12	20 86	.....	42	20 44
246	Gagnon, Georgiana	L'Avenir Drummond	47	12	34 14	.....	68	33 46
247	Gagnon, Louis	Girard Lac-St-Jean	65	12	95 24	.....	1 91	93 33
248	Gagnon, M.-Anna-Arthémise	Ste-Hélène	40	12	64 45	.....	1 29	63 10
249	Gagnon, Perside	Joliette	45	12	29 82	.....	60	29 22
250	Gagnon, Sophie	Girard, Lac-St-Jean	74	12	19 57	.....	39	19 18
251	Gallagher, Francis	Sillery	76	12	282 50	.....	5 65	276 85
252	Galipeau, J.-B.-N	St-Hilaire	59	12	205 54	.....	4 11	201 43
253	Gamache, Mme Phydime	St-Modeste	41	18	48 28	.....	97	47 31
254	Garneau, Célestin	St-Jérôme, Terrebonne	72	06	21 50	.....	43	21 07
255	Garneau, Jean	Aylmer-Est	66	12	31 10	.....	62	30 48
256	Gaudet, Elodie	Gavonne, Saskatchewan	64	12	22 72	....	46	22 26
257	Gaudin, Adéline	St-Simon	73	12	37 24	.....	75	36 49

Digitized by Google

TABLEAU.—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
258	Gauthier, Geneviève	St-Barnabé	68	12	46 38	.....	93	45 45
259	Gauthier, Mme Joseph	St-Elphège	40	12	19 29	.....	39	18 90
260	Gauvin, Malvina	Ste-Angèle	61	6	22 17	.....	44	21 73
261	Geffard, Elzire	Trois-Rivières	80	12	107 42	....	2 15	105 27
262	Gélinas, Napoléon	Montréal	57	12	218 07	.....	4 36	213 71
263	Gélinas, Narcisse	do	68	12	181 41	.....	3 63	177 78
264	Gelinas, Mme Zotique	St-Boniface-de-Shawinigan	42	12	18 54	.....	38	18 16
265	Genest, Délia	Trois-Rivières	59	12	13 84	....	28	13 56
266	Geoffroy, Séverine	St-Léonard	50	12	34 17	.....	69	33 48
267	Geoffroy, Hermeline	St-Ambroise-de-Joliette	59	12	98 29	13 67	1 98	82 64
268	Germain, Mme Gaudiose	St-Alban	49	12	38 64	.....	78	37 86
269	Gervais, Noé	St-Charles, St-Hyacinthe	72	12	293 74	.....	5 88	287 86
270	Gervais, Mme J.-Bte	N.-D.-des-Bois	56	6	22 95	.....	46	22 49
271	Giguère, Marie	Lévis	57	6	33 07	4 93	66	27 48
272	Gilmour, David-M	Montréal	60	12	217 55	.....	4 35	213 20
273	Gingras, M.-Célina	St-Antoine-de-Tilly	65	12	47 48	.....	95	46 53
274	Gingras, Mme Siméon	St-Nicolas, Lévis	61	12	49 24	.....	99	48 25
275	Girard, Edouard	Ile-aux-Noix	62	12	87 35	.....	1 75	85 60
276	Girard, J.-Chrysostôme	St-Cyprien, Napiervillie	66	12	226 52	.....	4 52	222 00
277	Girard, N.-Rosina	Montréal	48	12	52 32	.....	1 04	51 28
278	Girouard, Mme J.-Bte	Ste-Geneviève	56	12	45 34	.....	90	44 44
279	Giroux, Azilda	Ste-Angèle	47	12	47 58	....	95	46 63
280	Giroux, Caroline	Québec	70	12	71 28	.....	1 43	69 85
281	Gongé, Mme Théophile	St-Michel-des-Saints	61	12	20 35	.....	41	19 94
282	Gosselin, Rose-Emma	Hedleyville	56	12	63 84	.....	1 28	62 56
283	Goudie, Isabella	Calgary	71	12	49 26	.....	99	48 27
284	Goulet, Cordelie	St-Guillaume	60	12	34 19	.....	69	33 50
285	Goulet, Eugénie	St-Ferréol	66	12	55 36	.....	1 11	54 25
286	Goulet, Marie-Louise	St-Hyacinthe	45	12	26 28	.....	53	25 75
287	Gravel, Mme Charles	Québec	65	12	25 14	.....	50	24 64
288	Gravel, Marie-Louise	Montréal	52	12	30 70	.....	62	30 08
289	Grégoire, Alida	St-Esprit, Montcalm	51	12	27 74	.....	56	27 18
290	Grégoire, Vve H.-D	do do	69	12	49 00	.....	98	48 02
291	Griffin, Eliza-Anne	Québec	41	12	30 25	.....	61	29 64
292	Grondin, Vve Louis	Laprairie	83	12	240 36	.....	4 81	235 55
293	Guérin, Alphonsine	do	58	12	55 40	.....	1 11	54 29
294	Guilbault, Mme Jules	Napierville	64	12	48 08	.....	96	47 12
295	Guillemette, Vve François	St-Isidore	58	6	11 27	1 44	23	9 60
296	Guillette, Mme Trefflée	Marieville	69	12	7 50	...	15	7 35
297	Haggart, Jessie	Richmond	48	12	66 82	.....	1 34	65 48
298	Hall, Mme John	Montréal	62	12	36 88	.....	74	36 14
299	Halse, Mme John	Sweetsburg	63	18	121 02	..	2 43	118 59
300	Hamel, Mme Charles	St-François, Beauce	66	12	31 68	.....	64	31 04
301	Hardy, Philomène	St-Basile, Portneuf	66	12	50 16	.....	1 00	49 16
302	Harper, Annie	Anse-St-Jean	66	12	75 64	.....	1 52	74 12
303	Harvey, Mme Jean	Montréal	53	12	42 22	.....	84	41 38
304	Hayden, Mme John	Sorel	54	12	65 90	.....	1 32	64 58
305	Hébert, Mme Joseph	Ste-Martine	62	12	30 62	.....	61	30 01
306	Hébert, Marie-Rachel	do	59	6	14 22	.....	28	13 94
307	Hébert, Zélia	Cap-de-la-Madeleine	68	12	50 00	.....	1 00	49 00
308	Henderson, Mme J.-C	Henderson-Grove	53	26	68 31	.....	1 36	66 95
309	Héroux, Vve Charles	Ste-Emélie, Joliette	65	12	20 94	.....	42	20 52
310	Holiday, C.-S	Huntingdon	61	12	588 68	.....	11 78	576 90

Digitized by Google

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts	$ cts	$ cts
311	Houde, Joséphine	Charlesbourg	47	12	45 97	.....	92	45 05
312	Hudon, Arthémise	Kamouraska	56	12	21 69	.....	44	21 25
313	Hudon, Malvina	do	57	12	33 61	.....	68	32 93
314	Hudon, Sophie	do	52	12	27 62	....	56	27 06
315	Hunter, Agnès	Montréal	55	12	212 22	5 75	4 24	202 23
316	Jacques, Pulcherie	St-Hugues, Bagot	57	12	40 92	.....	82	40 10
317	Jean, Mme Louis	St-Jean-de-Dieu	51	12	33 93	.....	68	33 25
318	Kydd, Robert.-W	St-Lambert, Chambly	76	12	67 62	.....	1 36	66 26
319	Labelle, Vve Joseph	Hawkesbury	66	12	55 50	.....	1 11	54 39
320	Labelle, Philomène	Acton-Vale	68	12	30 00	.....	60	29 40
321	Labonté, Mme Charles	Danville, Richmond	58	12	57 19	....	1 14	56 05
322	Labonté, Mme Joseph	St-Ephrem, Beauce	59	12	56 80	.....	1 14	55 66
323	Labrie, Mme François	St-Eloi	56	12	19 96	....	40	19 56
324	Lacerte, Mme Raphaël	Yamachiche	60	12	31 83	.....	64	31 19
325	Lachance, M.-Louise	St-Bruno, Lac-St-Jean	58	12	22 40	....	45	21 95
326	Lachance, Sévérin-P	St-Zénon, Berthier	72	12	120 13	.....	2 40	117 73
327	Lacombe, Philomène	Marieville, Rouville	61	12	62 08	....	1 24	60 84
328	Lacroix, Mme A.-D	Montréal	57	10	355 04	47 42	7 10	300 52
329	Lacroix, Henriette	Maisonneuve, Montréal	45	12	29 00	.....	58	28 42
330	Laflamme, Aurélie	Québec	59	12	28 58	..	57	28 01
331	Laflamme, Mme Phydime	Montmagny	58	12	34 86	....	70	34 16
332	Lafond, Edouard	Henryville, Iberville	83	12	199 16	.....	3 98	195 18
333	Lafortune, Camilla	Laurentides	49	12	62 90	.....	1 26	61 64
334	Lahaye, Mme Léon	Montréal	59	12	67 66	....	1 36	66 30
335	Lalancette, Virginie	Chicoutimi	47	12	27 08	.....	54	26 54
336	Lambert, Mme Auguste	St-Boniface	70	12	78 62	.....	1 58	77 04
337	Lampard, Charlotte-S	Westmount, Montréal	55	12	199 03	.....	3 98	195 05
338	Landriau, Mme Antoine	Ripon, Ottawa	80	12	78 72	.....	1 58	77 14
339	Landry, Sophie	St-Anselme	47	6	17 43	.....	35	17 08
340	Lane, Morgan	Montréal	69	12	161 10	.....	3 22	157 88
341	Langevin, Julie-Emélie	Ste-Victoire, Richelieu	58	6	31 16	.....	62	30 54
342	Langlois, C.-Caroline	L'abord-à-Plouffe	70	12	63 78	....	1 28	62 50
343	Lanouette, Mme Ephrem	St-Maurice, Champlain	53	12	43 02	.....	86	42 16
344	Lapalme, Eulalie	St-Liboire	65	12	64 08	.....	1 28	62 80
345	Laperrière, Evangéline	Shawinigan	47	12	36 92	....	74	36 18
346	Laplante, Mme F	St-Gédéon, Chicoutimi	57	12	24 72	.....	50	24 22
347	Lapointe, Maurice	St-Zotique	71	12	142 86	.....	2 86	140 00
348	Laporte, Vitaline	Ste-Béatrix	59	12	72 20	.....	1 44	70 76
349	Laprès, Marie	Montréal	57	12	45 56	.....	91	44 65
350	Laramée, Mme Charles	St-Etienne-de-Bolton	61	12	54 23	.....	1 09	53 14
351	Larivière, Mme Ernest	St-David, Yamaska	51	12	47 44	.....	95	46 49
352	Larivière, Elise-B	Trois-Rivières	61	6	54 18	.....	1 08	53 10
353	Laroche, Joséphine	St-Nicolas	49	12	27 77	.....	56	27 21
354	Larose, Mme Herménégilde	St-Marc, Verchères	62	12	77 87	.....	1 56	76 31
355	Larue, Alphonsine	Québec	61	12	95 13	.....	1 91	93 22
356	Lasonde, Adèle-L	Nicolet	73	12	52 89	.....	1 06	51 83
357	Laventure, Nathalie	St-Ours, Richelieu	70	12	25 00	.....	50	24 50
358	Laverdière, Adeline	Ste-Croix	68	12	30 15	.....	61	29 54
359	Laverrière, Emilie	Beauport	62	12	40 76	.....	82	39 94
360	Lavigne, Arthémise	St-Placide	52	12	40 82	.....	82	40 00
361	Lavoie, Philomène	Riv. Bonaventure	60	12	47 82	....	96	46 86
362	Lawlor, Vve John-S	Maxwell, Ont	84	12	54 27	.....	1 09	53 18
363	Leahy, David-C	Chapeau, Pontiac	86	12	126 53	.....	2 53	124 00

Digitized by Google

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
364	Lebel, Adèle	Fortierville	46	12	19 55		39	19 16
365	Lebel, Georgina	St-Pacôme	55	12	23 12		46	22 66
366	Leblanc, Joséphine	Ste-Gertrude	49	12	15 08		30	14 78
367	Lecavalier, Vve Maxime	St-Vincent-de-Paul	68	12	41 10		82	40 28
368	Leclerc, Mme Didier	Eastman	57	12	19 92		40	19 52
369	Lecomte, Joséphine	Stanfold	44	6	22 44		45	21 99
370	Lefebvre Adeline	Laprairie	59	12	49 66		1 00	48 66
371	Legault, Mme Théophile	Ste-Marguerite	54	12	41 26		83	40 43
372	Légaré, Mme Rémi	Lévis	58	6	29 06		58	28 48
373	Lemarier, Mme H	Aston, Nicolet	53	12	37 42		75	36 67
374	Lemay, Mme William	Thetford-Mines	53	12	39 12		78	38 34
375	Lemire, Mme Joseph	Stoke-Centre	58	12	41 08		83	40 25
376	Lemire, Mme Joseph	St-Cyrille-de-W	76	12	46 93		94	45 99
377	Lemire, Marie	L'Assomption	62	12	68 72		1 38	67 34
378	Lemoine, Délima	St-Robert	68	12	62 92		1 26	61 66
379	Lemoine, Mme Louis	Thetford-Mines	58	12	7 46		15	7 31
380	Lepetit, Mme Octave	Montréal	49	12	17 40		35	17 05
381	Lépine, Virginie	Wotton, Wolfe	64	12	54 69		1 10	53 59
382	Leriche, Odile	Ste-Cécile	58	12	31 06		62	30 44
383	Lespérance, Henriette	Montmagny	50	12	24 79		49	24 30
384	Lessard, Mme Arthur	Québec	39	12	42 24		85	41 39
385	Létourneau, Mme Antoine	Montmagny	50	12	19 34		39	18 95
386	Levasseur, Eloïse	St-Léonard	62	12	34 51		69	33 82
387	Lévesque, Mme Achille	Trois-Pistoles	61	6	15 76		32	15 44
388	Lévesque, Adèle	St-Pacôme	54	12	62 77		1 25	61 52
389	Lévesque, Vve Cléophas	Montréal	67	12	15 40		31	15 09
390	Lloyd, Marie-Elliot	Québec	39	12	45 64		92	64 72
391	Logan, Sam-M	Thorne-Centre	83	12	40 00		80	39 20
392	Longpré, Rachel	Ste-Agathe, Terrebonne	42	6	22 32		45	21 87
393	Lord, Mme Ls-Emmanuel	Berthierville	54	12	84 46		1 69	82 77
394	Lucier, Ludger	Maria	71	12	429 24		8 58	420 66
395	Lucier, Isaac	Roxton-Falls	73	6	50 76	15 08	1 02	34 66
396	Lynch, Mary-Ellen	Ste-Agathe, Lot	73	12	61 74		1 24	60 50
397	Magnan, J.-B.-Ernest	Pont-de-Maskinongé	51	12	74 92		1 50	73 42
398	Major, Mme Théophile	Montréal	56	12	40 36		81	39 55
399	Malouin, Mme Jos.-Sébastien	Anse-au-Griffon	43	12	49 93		1 00	48 93
400	Manseau, Joseph	Montréal	67	12	171 54		3 43	168 11
401	Marceau, Eugénie	St-Michel	56	12	20 08		40	19 68
402	Marchand, Henriette	Nicolet	62	12	25 87		52	25 35
403	Marcoux, Elmire	St-Anselme	53	12	39 40		79	38 61
404	Marcoux, Prosper-U	St-Félix-de-Valois	63	12	200 07		4 00	196 07
405	Marcoux, Mme P. U	do	57	12	51 70		1 04	50 66
406	Marion, Emilie	St-Jacques, Montcalm	48	12	29 03		58	28 45
407	Marion, Julie	Cohoes, N.-Y	57	12	32 66		66	32 00
408	Marquis, Léopoldine	Lyster, Mégantic	70	12	8 80		18	8 62
409	Marsan Azeline	St-Esprit, Montcalm	65	12	55 76		1 12	54 64
410	Martel, Mme Etienne	St-Luc, Matane	60	12	38 70		78	37 92
411	Martel, Marceline	Wotton	53	12	29 29		59	28 70
412	Martel, Mme Thimothée	Verdun	51	12	34 40		69	33 71
413	Martineau, Malvina	Ste-Thérèse	50	12	94 14		1 88	92 26
414	Martineau, Zéphirine	Québec	52	12	70 20		1 41	68 79
415	Massé-Noël, Hélène	Nicolet	51	12	19 66		40	19 26
416	Massé, Odile	Marieville, Rouville	55	12	39 54		79	38 75

Digitized by Google

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
417	Massicotte, Rose-Anna	Ste-Geneviève-de-Batiscan.	39	11	42 58	.....	85	41 73
418	Masten, Geo.-Lyman	Coaticook	72	12	708 83	.....	14 18	684 65
419	Maucotel, P.-V	Blainfindie	79	12	99 03	.....	1 98	97 05
420	Mauffette, Vve J.-O	Ile-Perrot	68	12	173 90	.....	3 48	170 42
421	Mayer, Esther	Montréal	61	12	198 40	.....	3 96	194 44
422	Mayrand, Mélanie	St-Pierre-les-Becquets	43	12	40 76	.....	82	39 94
423	McCaffry, Margaret	Magog, Stanstead	78	12	71 30	.....	1 43	69 87
424	McDonald, Elizabeth	Montréal	62	12	469 35	53 90	9 39	406 06
425	McDonald, Honorine	do	51	12	24 59	...	99	24 10
426	McGibbon, Catherine	Lachute	62	12	38 98	.....	78	38 20
427	McGibbon, Elizabeth	do	52	6	16 80	.....	34	16 46
428	McGregor, Vve James	Tokio, Japon	52	12	449 66	.....	9 00	440 66
429	McIntosh, John	Ottawa	79	12	293 50	.....	5 87	287 63
430	McIver, Bernard-E	Vinton, Pontiac	68	12	163 54	.....	3 26	60 28
431	McKenny, Vve C.-W	Pigeon-Hill, Miss	72	12	21 94	.....	44	21 50
432	McMartin, Jane	Montréal	77	12	55 66	.....	1 11	54 55
433	Meunier, Pierre	Maisonneuve	50	6	83 60	...	1 67	81 93
434	Mercure, Mme J.-A	Ste-Julienne	75	12	99 41	..	1 99	97 45
435	Merry, Elma-J	Saskatoon, Saskat	57	12	29 55	.....	59	28 96
436	Michaud, Florida	Cacouna	50	12	16 04	.....	32	15 72
437	Michaud, Vve Honoré	St-Hubert, Témiscouata.	65	12	33 46	.....	67	32 79
438	Michaud, Mme François	St-Louis-de-Ha ! Ha !	69	42	124 63	39 90	2 52	82 21
439	Milotte, Mme Nap	St-Charles-de-Mandeville	65	18	32 91	.....	66	32 25
440	Mirault, Vve Joseph	Montréal	67	12	33 60	...	68	32 92
441	Mitchell, Elizabeth	Québec	72	12	84 68	...	1 70	82 98
442	Moffet, Zoé	St-Nicolas	47	12	64 40	.....	1 28	63 12
443	Moineau, Elie	Montréal	75	12	69 93	.....	1 40	68 53
444	Molleur, Vve S	Stanbridge-Est, Missisquoi	71	12	99 98	.....	2 00	97 98
445	Montminy, Mme G.-F	St-Gilles, Lotbinière	51	12	19 62	.. ...	40	19 22
446	Moreau, Virgine	Montréal	46	12	23 02	....	46	22 56
447	Morel, Résilda	St-Tite-des-Caps	45	12	27 62	....	55	27 07
448	Morency, Eugénie	Ile-Verte	44	12	22 45	.....	45	22 00
449	Morin, Antoinette	Marigeau	39	12	37 16	....	74	36 42
450	Morin, Azilda	St-Raphaël	59	12	25 48	.....	51	24 97
451	Morin, Joseph-A	Ste-Julie, Verchères	58	12	79 34	....	1 59	77 75
452	Morissette, Adélaïde	St-Sylvère	45	12	25 67	.....	52	25 15
453	Morissette, Célanire	Québec	63	12	34 76	.....	70	34 06
454	Morneau, Philomène	St-Sauveur, Québec	61	12	71 07	.....	1 36	69 71
455	Moss, Mme Andrew	Coaticook	59	12	29 26	.....	59	28 67
456	Mullin, P.-J	Fort-Coulonge	85	12	25 00	.....	50	24 50
457	Murray, George	Montréal	78	12	201 91	.....	4 04	197 87
458	Nicole, Mme Pierre	Montmagny	48	12	20 92	.....	42	20 50
459	Noël, Julie	Québec	50	12	47 46	.....	95	46 51
460	Nolan, Catherine	Knee-Hill-Valley, Alberta.	65	12	228 10	.....	4 56	223 54
461	Normandeau, Célanie	Ste-Anne-de-Bellevue	59	12	126 78	.....	2 54	124 24
462	O'Bryan, Amélia-E	Granby	57	12	43 48	..	86	42 62
463	O'Reilly, M.-Hélèn	St-Patrice-de-Beaurivage	57	12	35 17	.....	70	34 47
464	Ottis, Cléophée	Matane	58	12	21 20	.....	42	20 78
465	Ouellet, Elzéar	Hébertville	64	12	111 92	.....	2 24	109 68
466	Pageot, Charles	St-Raymond	89	12	108 40	.....	2 17	106 23
467	Pageot, Jacques-Ed	Ancienne-Lorette	78	12	130 16	...	2 61	127 55
468	Papineau, Mélina	Magog	56	12	23 56	.....	47	23 09
469	Paquet, Mme Docithée	St-Paul-de-Chester	60	12	8 64	.....	18	8 46

Digitized by Google

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
470	Paquet, Mme Fortunat	St-Gabriel	48	12	25 98		52	25 46
471	Paquin, Napoléon	Louiseville	65	12	19 50		39	19 11
472	Paquin, Mme Narcisse	St-Ubalde	66	12	30 36		61	29 75
473	Paradis, Charles	Montréal	69	12	205 36		4 11	201 25
474	Paradis, Mme Jos.-Edouard	Valleyfield	71	12	51 20		1 22	49 98
475	Paradis, Mme Stanislas	Cavignac, Bagot	47	12	26 88		54	26 34
476	Parayre, Joseph	Montréal	59	6	97 10		1 94	95 16
477	Parent, Dina	St-Isidore, Dorchester	56	12	23 44		47	22 97
478	Parent, M.-Adèle	St-Isidore, Dorchester	47	6	23 11		46	22 65
479	Parsons, S.-H	Montréal	59	6	322 00		6 44	315 56
480	Payment, Angèle	Ste-Geneviève	67	12	28 80		58	28 22
481	Pélisson, Philomène	Lorette	59	12	76 00		1 52	74 48
482	Pelletier, Mme Eusèbe	St-J.-Chrysostôme	60	12	58 62		1 18	57 44
483	Pelletier, Vve H.-B	St-Laurent	63	12	95 88		1 92	93 96
484	Perrin, Rachel	Ste-Anne-de-Stukely	64	12	92 97		1 86	91 11
485	Perron, Mme Alphonse	Bassin-de-Chambly	66	12	29 60		59	29 01
486	Phaneuf, Marie-Lelia	Rapide-de-l'Orignal	40	12	54 56		1 10	53 46
487	Pichet, Adeline	Québec	67	12	36 26		72	35 54
488	Pichet, Madeleine	"	58	12	73 52		1 48	72 04
489	Pilon, Mme Arniens	St-Placide	56	12	32 36		65	31 71
490	Pilon, Mme Isidore	Pointe-Claire	72	12	77 04		1 54	75 50
491	Pineau, Mme Alexandre	Causapscal	55	12	30 57		61	29 96
492	Pion, Marie	Marieville, Rouville	57	12	44 78		90	43 88
493	Plante, Céleste	St-Hilaire	67	12	43 72		88	42 84
494	Plante, Ursule	"	62	6	30 24		60	29 64
495	Poirier, Marie-Louise	Montréal	47	12	84 69		1 70	82 99
496	Poirier, Philomène	St-Timothée	70	12	47 90		96	46 94
497	Poitras, Mme Alfred	St-Gabriel, Berthier	68	12	24 12		48	23 64
498	Poitras, Eulalie	Québec	71	12	10 41		21	10 20
499	Poliquin, Lumina-G	Montréal	63	12	55 89		1 12	54 77
500	Potvin, Mme Alfred	Ste-Anne-de-la-Pocatière	66	12	48 90		98	47 92
501	Potvin, Vve Alfred	Hébertville	59	12	40 48		81	39 67
502	Potvin, Mme Joseph	Lac-Bouchette	46	12	23 94		48	23 46
503	Poulin, Rosalie	St-Joseph, Beauce	59	12	9 92		20	9 72
504	Poupart, Pierre-Eusèbe	Montréal	70	12	351 80		7 04	344 76
505	Prémont, Vve Joseph	Québec	67	12	216 65		4 34	212 31
506	Proctor, John-J	"	75	12	106 61		2 14	104 47
507	Proulx, Marie-Zoé	Adamsville, Brome	60	12	32 29		65	31 64
508	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe, Lotbinière	58	6	25 31		51	24 80
509	Proulx, Julienne	Montréal	56	6	27 53	8 40	55	18 58
510	Provençal, Prosper	Beauport	69	12	131 60		2 63	128 97
511	Provencher, Mme Edouard	St-Norbert	60	12	18 48		36	18 12
512	Quintal, Emma	St-Isidore, Laprairie	55	12	36 86		74	36 12
513	Racette, Mme Odilon	Ste-Emélie, Joliette	69	12	32 88		66	32 22
514	Rainville, Mme Louis	St-Félix-de-Valois	52	12	40 14		81	39 33
515	Rancourt, Adéline	St-Bernard	77	12	46 36		93	45 43
516	Ratté, Célina	St-Valier	67	12	71 50		1 43	70 07
517	Raymond, Mme Louis	Trois-Pistoles	51	12	16 75		33	16 42
518	Rebetez, Mme J.-P	St-Paul-d'Abbotsford	69	12	64 38		1 29	63 09
519	Reed, Lucy	Ulverton	64	12	20 92		42	20 50
520	Reed, Mme Patrick	Frampton	50	12	24 70		50	24 20
521	Rémillard, Mme Jacob	St-Ephrem d'Upton	64	12	14 12		29	13 83
522	Reynolds, T.-M	Montréal	62	12	515 68		10 32	505 36

Digitized by Google

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
523	Richard, Mme Godefroy	Maisonneuve	66	12	63 72	....	1 28	62 44
524	Richard, Josephte	St-Ambroise-de-Lorette	69	12	33 97	....	66	32 41
525	Richard, Joséphine	Portneuf	54	12	80 72	....	1 62	79 10
526	Richard, Symphrose	St-Barnabé	62	12	55 23	....	1 11	54 12
527	Ringland, Joseph	Hudson, Vaudreuil	70	12	132 18	....	2 64	129 54
528	Ringuet, Lazarine	Lévis	62	12	58 37	....	1 17	57 20
529	Roberge, Philomène	St-Anselme	53	12	14 78	....	30	14 48
530	Robert, Elmire	Varennes	63	12	40 60	....	81	39 79
531	Robert, Lucie	St-Pie, Bagot	60	12	69 23	....	1 39	67 84
532	Robichaud, Guillaume	Cacouna	70	12	127 52	....	2 55	124 97
533	Robichaud, Vve Ludger	St-Jacques, Montcalm	65	12	51 66	....	1 04	50 62
534	Robins, S. P	Montréal	76	12	1,050 00	537 82	21 00	491 18
535	Robitaille, G.-Ferdinand	Québec	70	12	99 24	....	1 99	97 25
536	Rochon, Mme Alfred	St-Raymond	66	12	24 36	....	49	23 87
537	Rouleau, Adéline	St-Lambert, Lévis	68	12	50 21	....	1 01	49 20
538	Rouleau, Mme Zéphirin	Ville-Marie, Pontiac	60	12	52 74	....	1 06	51 68
539	Rousseau, Marie-Anne	St-Charles	55	12	38 32	....	76	37 56
540	Rousseau, Mme Théophile	St-Simon, Rimouski	54	12	23 42	....	47	22 95
541	Roy, Amanda	St-Charles, Bellechasse	47	12	29 92	....	60	29 32
542	Roy, Elise-Fabiola	L'Assomption	51	12	66 40	....	1 33	65 07
543	Roy, Joseph-Edmond	St-Raphaël, Bellechasse	76	12	196 26	....	3 94	192 32
544	Roy, Malvina	St-Anselme, Dorchester	60	12	17 88	....	36	17 52
545	Roy, Théophile	Nicolet	75	6	66 57	....	1 33	65 24
546	Roy, Vve Pierre	St-Cuthbert, Berthier	61	6	32 80	....	66	32 14
547	Ryan, Marg.-Dorotha	Montréal	64	12	255 83	....	5 12	250 71
548	Sauvageau, Adéline	"	72	12	75 94	....	1 52	74 42
549	Sauvé, Mme Napoléon	St-Placide	46	12	27 70	....	56	27 14
550	Savard, Vve Désiré	Chicoutimi	76	12	13 56	....	27	13 29
551	Scott, Martha-M	Scotstown	50	12	57 29	....	1 15	56 14
552	Scott, Nancy	Ulverton	56	13	42 13	....	84	41 29
553	Seers, Alphonsine	Ste-Dorothée, Laval	68	12	35 29	....	71	34 58
554	Sheehan, Bridget	Montréal	57	12	44 60	....	90	43 70
555	Simard, Eulalie	St-Alphonse, Chicoutimi	65	12	45 26	....	91	44 35
556	Simard, Mme Thomas	Rivière-du-Moulin	50	12	42 28	....	85	41 43
557	Simoneau, Vve Louis	Montréal	67	12	39 06	....	78	38 28
558	Skinner, Janet-H	Melbourne	63	12	16 72	....	34	16 38
559	Smith, Catherine	Hedleyville	73	12	95 74	....	1 92	93 82
560	Stornborger, Mme Elias	Upper Bedford	74	12	24 04	....	48	23 56
561	Stenson, M.-Thomas	Sherbrooke	70	12	309 22	....	6 19	303 03
562	St-Amour, Israël-Christin	Ste-Véronique	71	12	221 50	....	4 43	217 07
563	St-Hilaire, Vitaline	St-Roch-de-Québec	59	12	36 65	....	73	35 92
564	St-Hilaire, Vitaline	Montréal	58	12	74 78	....	1 50	73 28
565	Sutton, Emily	Sherbrooke	63	12	122 35	....	2 45	119 90
566	Sylvestre, Victorine	Ste-Hélène, Bagot	57	12	28 56	....	57	27 99
567	Talbot, Célina	Ste-Hélène, Kamouraska	57	12	63 72	....	1 28	62 44
568	Talbot, Flore	Montréal	61	12	44 89	....	90	43 99
569	Tessier, Catherine	St-Etienne, Beauharnois	67	12	82 89	....	1 66	81 23
570	Tessier, Zéphise	Ste-Anne-de-la-Pérade	59	42	182 80	38 40	3 67	140 73
571	Tétrault, Mme Abdon	Ste-Angèle, Rouville	67	12	91 86	....	1 84	90 02
572	Tétrault, Georgiana-A	St-Ephrem-d'Upton	53	12	44 31	....	89	43 42
573	Tétrault, Vve Augustin	Montebello	63	12	18 20	....	37	17 83
574	Tetrault, Mme W.-H	Montréal	65	12	208 00	....	4 16	203 84
575	Thériault, Judith	Riv.-du-Loup, Témis	63	12	25 50	....	51	24 99
576	Therrien, Lucille	Ste-Monique	47	12	52 38	....	1 04	51 34

Digitized by Google

TABLEAU.—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
577	Thibault, Vve J.-O	St-Jean-Deschaillons	61	12	132 90	.....	2 66	130 24
578	Thibodeau, Phélanise	Mile-End, Montréal	69	12	56 50	.....	1 13	55 37
579	Thoin-Rocque, Vve Octave	Hull	78	12	69 92	.....	1 40	68 52
580	Thumas, Camilde-L.-D	Sorel	66	12	110 10	.....	2 20	107 90
581	Tondreau, Mme Joseph	St-Eugène, L'Islet	60	12	37 64	....	76	36 88
582	Tourigny, Hélène	Ste-Perpétue	51	12	22 44	.....	45	21 99
583	Toutant, Mme Edouard	St-Luc, Champlain	73	12	77 20	.....	1 55	75 65
584	Traquair, Christian	Westmount	48	12	135 58	.....	2 72	132 86
585	Tremblay, Mme Alexis	La Tuque	43	12	28 66	.....	58	28 08
586	Tremblay, Célanire	Ouiatchouan	60	12	10 66	.....	22	10 44
587	Tremblay, Clara	East-Broughton	57	12	37 95	.....	76	37 19
588	Tremblay, Mme Edmond	St-Hilarion	47	12	22 05	.....	44	21 61
589	Tremblay, Georgiana	Grande-Rivière, Gaspé	57	6	29 68	.....	59	29 09
590	Tremblay, Mme Georges	Kamouraska	51	12	32 56	.....	65	31 91
591	Tremblay, J.-Bte	Les Eboulements	55	12	118 80	4 02	2 38	112 40
592	Tremblay, Marie	Montréal	56	12	36 40	.....	72	35 68
593	Tremblay, Thomas	Les Eboulements	78	12	403 95	....	8 08	395 87
594	Trépanier, Auguste	Matapédia	67	12	35 40	.....	71	34 69
595	Trinque, Mme Louis	St-Germain	54	6	13 11	.....	35	12 76
596	Trudel, Delphine	Malbaie	53	12	15 80	.....	32	15 48
597	Turcotte, Alphonsine	St-Benoît-Labre	50	12	40 29	.....	81	39 48
598	Turcotte, Arthémise	Québec	68	12	53 20	.....	1 07	52 13
599	Trudel, Azilda	St-François-de-Sales	52	36	175 07	.....	3 51	171 56
600	Turcotte, Edwige	Bassin-de-Chambly	62	12	71 57	.....	1 43	70 14
601	Turcotte, Paméla	St-Paul, Joliette	40	12	18 20	.....	37	17 83
602	Turcotte, Vve Joseph	West-Broughton, Beauce	68	12	67 69	.....	1 33	66 36
603	Turgeon, François	St-Gervais	71	12	86 13	.....	1 73	84 40
604	Turgeon, Mme Jos.-Edm	Hadlow	60	12	24 00	.....	48	23 52
605	Turner, Mme Naura	Eaton, P. B	58	12	70 90	.....	1 42	69 48
606	Vaillancourt, Henri	Montréal	69	12	228 79	.....	4 58	224 21
607	Vaillancourt, Mme L	Ste-Hélène, Kamouraska	62	12	35 46	.....	71	34 75
608	Vaillancourt, Olive	Thetford-Mines	70	12	24 62	.....	50	24 12
609	Vaillancourt, Philomène	Québec	51	12	74 91	.....	1 50	73 41
610	Vermette, Malvina	St-Isidore, Dorchester	48	12	48 07	.....	97	47 10
611	Verreault, Virginie	St-Moïse	48	6	19 08	.....	38	18 70
612	Vézina, Anna	Trois-Rivières	42	12	24 81	.....	50	24 31
613	Vignault, Alma	Québec	53	12	48 48	.....	96	47 52
614	Vignault, Hortense	St-Bonaventure-d'Upton	42	12	16 65	.....	34	16 31
615	Villiard, Elise	St-Michel, Yamaska	54	12	14 86	.....	30	14 56
616	Vinceleffe, Vve Frédéric	St-Dominique, Bagot	58	12	78 10	.....	1 56	76 54
617	Vincent, Mme Joseph	Charlemagne	69	6	30 92	.....	62	30 30
618	Walsh, Mary A	Tingwick	49	6	29 27	.....	59	28 68
619	Warcup, Martha M	Goderic, Ont	59	12	258 61	.....	5 18	253 43
620	Watson, Lilias	London, Ont	65	12	214 80	.....	4 30	210 50
621	Webb. G.-W.-L	Montréal	73	12	36 00	.....	72	35 28
622	Walen, Sophie-Gravel	Bethleem, N.-H	77	12	43 40	.....	87	42 53
623	Witcomb, Emily	Warden, Shefford	65	12	161 91	.....	3 22	158 69
624	Wilhelmy, Albina	Montréal	49	12	45 40	.....	91	44 49
625	Wilkins, Ida	Toronto	52	12	84 45	.....	1 69	82 76
626	Wilsey, Mme William	St-Augustin, Deux-Mont	44	12	27 66	.....	56	27 10
627	Winchester, Rachel	Sutton-Jonction	55	12	30 39	....	61	29 78
628	Cronin, Annie-Louisa, décédée		..	6	64 37	....	1 29	63 08
		Totaux			46,795 98	871 33	937 18	44,987 47

Digitized by Google

TABLEAU—L.

Contenant le compte du revenu et de la dépense et celui du capital du fonds de pension des fontionnaires de l'enseignement primaire 1908--09.

LE REVENU ANNUEL.	$ cts.	$ cts.
Retenue de 4% sur la subvention des écoles pub iques	6,400 00	
Item No 44 des subsides de 1908-09	2,000 00	
Retenue de 2% sur les traitements des fonctionnaires	24,154 86	
" " " dans les écoles normales	381 16	
" " " des inspecteurs d'écoles	895 50	
" " sur les pensions	937 18	
Retenues payées au département par les fonctionnaires eux-mêmes	354 25	
Intérêt sur le capital pour l'année 1907-08	9,486 24	
Subventions du gouvernement de Québec	5,000 00	
Somme provenant de l'ancien fonds de pension	1,625 50	
Total		51,234 69
LA DÉPENSE ANNUELLE.		
Pensions payées à même le revenu	46,550 98	
Remboursements des retenues	1,297 38	
Dépenses d'administration	536 35	
Balance	2,849 98	
Total		51,234 69
POUR LE COMPTE DU REVENU.		
Balances accumulées, de 1899 à 1908	21,160 04	
Balance de 1908-09	2,849 98	
Somme déposée au trésor de la proviuce		24,010 02
LE CAPITAL.		
1908—1er juillet—Montant du capital		189,841 41
Reçu pour le capital, en 1908-09		
Retenues sur les pensions allant au capital	871 33	
A déduire :		
Remboursements faits à même le capital $ 27 51		
Partie de pension prise sur le capital 245 00		
Total	272 51	
Balance		598 82
Total		190,440 23

Digitized by Google

TABLEAU—M.

Compte du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

1908-1909	Dr.	Cr.
	$ cts	$ cts
A montant reçu du fonds des écoles publiques	6,400 00	
" des retenues faites sur les traitements des fonctionnaires	24,154 86	
A subvention spéciale dite " de l'éducation supérieure "	2,000 00	
A retenues sur les traitements dans les écoles normales	381 16	
A retenues sur les traitements des inspecteurs d'écoles	895 50	
A subvention annuelle du gouvernement de Québec	5,000 00	
A intérêt sur le capital reçu du trésorier de la province, année 1907-08	9,486 24	
A retenues payées au département par les fonctionnaires eux-mêmes	354 25	
A reçu de l'ancien fonds de pension	1,625 50	
Par chèques pour les pensions		44,987 47
" remboursement de retenues		1,324 89
" dépenses d'administration		536 35
" déposé au capital		598 82
" " " revenu		2,849 98
Totaux	50,297 51	50,297 51

Certifié,

(Signé) T. Morin,

Auditeur de la province.

Digitized by Google

TABLEAU.—N.

Indiquant le nombre et l'âge des pensionnaires du nouveau fonds de pension et le montant des pensions payées en 1908–1909.

PENSIONNAIRES.	Nombre de pensionnaires.	Moyenne de l'âge.	Total des pensions.	Moyenne des pensions.
Division d'après l'âge des pensionnaires :				
			$ cts	$ cts
Instituteurs de 56 ans et plus	79	69.5	16,677 83	211 11
Institutrices " "	322	63.7	18,049 21	56 05
Instituteurs âgée de moins de 56 ans	7	52.1	947 41	135 34
Institutrices âgées " "	198	48.5	7,829 13	39 54
Veuves de fonctionnaires	18	68.0	3,292 40	182 91
Totaux et moyennes totales	624	59.6	46,795 98	74 99
			$ cts	$ cts
Pensionnaires décédés en 1909	16	70.0	1,856 65	116 04
Pensionnaires qui ont repris l'enseignemeni en 1909	5	44.0	270 14	54 03
Totaux et moyennes totales	21	63.8	2,126 79	101 27
Nouvelles demandes de pension en 1909 :				
			$ cts	$ cts
Pensions accordées	58	56.0	8,784 28	151 45
Demandes mises en délibéré	7	47.3	519 30	74 18
Demandes rejetées	3	46.0	335 77	111 92
Totaux et moyennes totales	68	54.6	9,639 35	141 75

Digitized by Google

TABLEAU.—O.

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1908–09.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR JOS.-V. BEAUMIER.

Nombre d'écoles sous contrôle, 150. Somme à distribuer, $375.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
1	M. Aristide Magnan	Trois-Rivières	$ 35 00
2	Mlle Malvina Fournier	St-Joseph-de-Maskinongé	20 00
3	M. Edmond Delorme	Ste-Ursule	20 00
4	Mlle Ernestine Lessard	"	20 00
5	" Antonia Lamy	"	20 00
6	" Florilda Desaulniers	Yamachiche	20 00
7	" Mathilda Foucher	Dumontier	20 00
8	" Azilda Paquin	"	20 00
9	" Laura Bastien	"	20 00
10	" Edouardina Blais	Ste-Flore	20 00
11	" Marie-Louise Laperte	St-Sévère	20 00
12	" Bertha Gélinas	St-Boniface	20 00
13	" Marie-Louise Lemyre	St-Justin	20 00
14	" Marie-Louise Comeau	"	20 00
15	" Fabiola Pepin	Hunterstown	20 00
16	" Azilda Dugré	Banlieue, Trois-Rivières	20 00
17	M. Joseph Fafard	Trois-Rivières	20 00
18	Mlle Célina Villeneuve	"	20 00
		Total	$ 375 00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR D. BÉGIN.

Nombre d'écoles sous contrôle, 158. Somme à distribuer, $400.00.

19	Mlle Luce Ouellet	St-Simon	$ 20 00
20	" Anna Bérubé	"	20 00
21	" Fébronie Caron	"	20 00
22	" Rose Rioux	St-Fabien	20 00
23	" Anna Gagné	"	20 00
24	" Anne-Marie Michaud	Bic	20 00
25	" Alma Bégin	Ste-Blandine	20 00
26	" Marie-Anne Ouellet	Ste-Luce	20 00
27	" Marie-Célina Dumais	St-Joseph	20 00
28	" Marie-Louise Langlois	"	20 00
29	" Marie-Anne Hudon	Ste-Angèle	20 00
30	" Emilie Dubé	St-Damase	20 00
31	" Marie Bérubé	"	20 00
32	" Marie Gendron	St-Octave	20 00
33	" Amérilda Michaud	"	20 00
34	" Luména Dubé	L'Assomption	20 00
35	" Marie-Louise Gagnon	"	20 00
36	" Ida Côté	Matane, village	20 06
37	" Florida St. Laurent	"	20 00
38	" Marie-Anne St. Pierre	Ste-Félicité	20 00
		Total	$ 400 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'Inspecteur J.-E. Belcourt.

Nombre d'écoles sous contrôle, 177. Somme à distribuer $442 50

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
39	Mlle Annette Roy	Nicolet	$ 20 00
40	" Eva Belcourt	"	20 00
41	Mme Philémon Hélie	Ste-Angèle de Laval	20 00
42	Mlle Valéda Anny Leblanc	Bécancour	22 50
43	" Aurélie Beaulieu	Ste-Monique	20 00
44	" Joséphine Rheault	St-Grégoire	20 00
45	" Georgine Forest	St-Wenceslas	20 00
46	" Alma Girard	Le-Précieux-Sang	20 00
47	" Rachel Bourgeois	St-Célestin No 1	20 00
48	" Evélina Lupien	Ste-Eulalie	20 00
49	" Marie-Anna Dubord	St-Sylvère	20 00
50	" Alida Hébert	St-Célestin No 2	20 00
51	" Eulalie Girard	Ste-Perpétue	20 00
52	" Eva Morissette	Ste-Gertrude	20 00
53	" Alice Comtois	St-Thomas, village	20 00
54	" Parmélie Granmont	Baie-du-Febvre	20 00
55	" Delphine Biron	St-Elphège	20 00
56	" Yvonne Dupuis	La Visitation	20 00
57	" Emeline Fréchette	St-Zéphirin	20 00
58	" Alice Janelle	Notre-Dame, par	20 00
59	" Angéline Morin	St-Thomas, par	20 00
60	" Maria Courtemanche	Notre-Dame, village	20 00
		Total	$442 50

Rapport de M. l'Inspecteur Lionel Bergeron.

Nombre d'écoles sous contrôle, 168. Somme à distribuer, $420 00

61	M. Zéphirin Boivert	Warwick, village	$20 00
62	Mlle Alix Garneau	N.-D.-du Rosaire	20 00
63	" Clarisse Toussignant	St-Norbert	20 00
64	" Christine Legendre	Plessisville	20 00
65	" Cordélia Champoux	Stanfold	20 00
66	" Eva Marcotte	Warwick, village	20 00
67	" Marie-Anne Lafleur	St-Pierre-les-Becquets	20 00
68	" Mathilda Bétie	Stanfold	20 00
69	" Ernestine Beaulieu	Plessisville	20 00
70	" Gilberthe Mailhot	"	20 00
71	" Alphonsine Mailhot	Gentilly	20 00
72	" Léontine Houle	Ste-Marie-de-Blanford	20 00
73	" Mathilda Laroche	St-Pierre-les-Becquets	20 00
74	" Joséphine Provencher	Somerset-Sud	20 00
75	" Amanda Houle	St-Valère-de-Bulstrode	20 00
76	" Bernadette Provencher	Ste-Elizabeth	20 00
77	" Emma Pidgeon	St-Ferdinand	20 00
78	" Ida Gosselin	Ste-Sophie d'Halifax	20 00
79	" Lorette Buisson	Ste-Victoire	20 00
80	" Marie-Louise Pellerin	Ste-Sophie d'Halifax	20 00
81	" Emélia Bergeron	Ste-Sophie-de-Lévrard	20 00
		Total	420 00

Digitized by Google

TABLEAU.—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Jos.-Alexandre Chabot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer, $300.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire à enseigné.	Montant de la gratification.
82	Mme Isidore Cassivi	Cap-aux-Os	$ 20 00
83	M. Edouard Malouin	Anse-au-Griffon	20 00
84	Mlle Corinne Maloney	Cloridorme	20 00
85	" Hélène Aspireault	Roseville	20 00
86	" Ida Packwood	Cap-des-Rosiers	20 00
87	" Elizabeth Ahier	Ste-Adélaïde	20 00
88	" Martha Bourget	Petit-Pabos	20 00
89	" Anastasie Létourneau	Rivière-à-Pierre	20 00
90	" Alice Pelletier	Les-Capucins	20 00
91	" Augustine Levasseur	Les-Méchins	20 00
92	" M.-Anne Côté	"	20 00
93	" Julie Lapointe	Mont-Louis	20 00
94	" Lydia Grenier	Rivière-au-Renard	20 00
95	" Alice Molloy	Cap-des-Rosiers	20 00
96	Mme Cyrille Cassovi	Grande-Grève	20 00
		Total	$300 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Cléroux.

Nombre d'écoles sous contrôle, 128. Somme à distribuer, $320.00.

97	M. J.-A. Bélanger	Arundel, diss	$ 20 00
98	" J.-E. St-Georges	St-Casimir-de-Ripon	20 00
99	" J.-M. Robert	St-André-Avellin	20 00
100	Mlle Yvonne Allaire	Lac-des-Seize-Iles	20 00
101	" Julia Bélanger	L'Ascension	20 00
102	" Louise McKenzie	Brownsburg, diss	20 00
103	" R.-Anna Duquet	St-Jovite	20 00
104	" Yvonne Longpré	Canton-Morin, diss	20 00
105	" Marie-Anne Desjardins	St-Adolphe	20 00
106	" M.-A. Desroches	Coupalville	20 00
107	" Aurélie Thomas	Papineau	20 00
108	" Alexandrine Paiement	Hartwell	20 00
109	" Dorina Cholette	Chatham No 1	20 00
110	" Léontine Tétrault	Ste-Angélique	20 00
111	" Léontine Carrière	Grenville I	20 00
112	" Jeanne Desjardins	Chatham I	20 00
		Total	$320 00

Digitized by Google

TABLEAU.—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Côté.

Nombre d'écoles sous contrôle, 176. Somme à distribuer, $440.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
113	Mlle Anna Loubier	St-Théophile	$ 20 00
114	" Eva Plourde	St-Evariste	20 00
115	" Camille Beaudoin	St-Honoré	20 00
116	" Marie-Anna Morin	"	20 00
117	" Armoza Laflamme	"	20 00
118	" Zénaïde Bourgault	Ste-Aurélie	20 00
119	" Ernestine Gonthier	St-Georges	20 00
120	" Aurore Pomerleau	"	20 00
121	" Marie-Anna Ferland	"	20 00
122	" Angélina Ferland	"	20 00
123	" Maria Gonthier	"	20 00
124	" Arthémise Bisier	Standon	20 00
125	" Marie-Anna Lamontagne	Lac-Etchemin	20 00
126	" Olivine Gilbert	Courcelles	20 00
127	" Marie-Lse Michaud	St-Zacharie	20 00
128	" Cordélia Lefebvre	"	20 00
129	" Bernadette Eva Dubé	St-Sébastien	20 00
130	" Marie-Alice Lapierre	"	20 00
131	" Rose-Anna Roy	St-Vital-de-Lambton	20 00
132	" Léophile Giguère	St-Benoit-Joseph	20 00
133	" Adélia Ferland	"	20 00
134	" Aimé Cliche	St-Odilon	20 00
		Total	$440 00

Rapport de M. l'inspecteur J. Curot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 131. Somme à distribuer, $327.50.

135	Mlle Maria Guérin	Barford	$ 27 50
136	" Marie-Caroline Faucher	St-Herménégilde	20 00
137	" Amanda Levasseur	Ditchfield	20 00
138	" Laetitia Chapdelaine	Clifton	20 00
139	" Maria Fournier	Woburn	20 00
140	" Marie Thibault	Whitton	20 00
141	" Victorine Pepin	Auckland	20 00
142	" Alice Beaulieu	Ditton	20 00
143	" Alexandrine Bédard	St-Louis-de-Wesbury	20 00
144	" Mary-Kate McCabe	Magog (Canton)	20 00
145	" Auda Larue	Ditton	20 00
146	" Marie-Anne Courtemanche	Clifton	20 00
147	" Anna Audet	Barnston	20 00
148	" Berthe Létourneau	Winslow-Nord	20 00
149	" Adélia Mercier	Compton (Canton)	20 00
150	" Alexina Dumoulin	Chesham	20 00
		Total	$327 50

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-B. DEMERS

Nombre d'écoles sous contrôle, 146. Somme à distribuer, $365.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
151	M. John-M. Manning	St-Jean, ville	$ 25 00
152	" P.-Z. Nolan	" "	20 00
153	Mlle Lucrèce Paradis	" "	20 00
154	" Lépoldine Paradis	" "	20 00
155	M. Josaphat Beaulieu	St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix	20 00
156	Mlle Mercédès Grégoire	" "	20 00
157	" Anna Trudeau	St-Valentin	20 00
158	M. Conrad Farley	Lacolle	20 00
159	Mlle Clara Saurin	St-Jacques-le-Mineur	20 00
160	" Elodie Paradis	St-Blaise	20 00
161	" Zénaïde Labonté	St-Sébastien	20 00
162	" Rose-A. Lalanne	St-Grégoire-le-Grand	20 00
163	" Marie-Anne Picard	Sherrington	20 00
164	" Florestine Dumouchel	"	20 00
165	" Nélida Harbec	Ste-Anne-de-Sabrevoix	20 00
166	" Marie-Rose Paquette	" "	20 00
167	" Delphine Belouin	St-Edouard	20 00
168	" Angelina Choquette	Ste-Brigide	20 00
		Total	$ 365 00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-Z. DUBEAU

Nombre d'écoles sous contrôle, 166. Somme à distribuer, $415.00.

169	Mlle Joséphine Morin	St-Aubert	$ 20 00
170	Mme Joseph Lebel	St-Roch-des-Aulnaies	20 00
171	Mlle Alice Michaud	St-Pacôme	20 00
172	" M.-A. Dumais	"	20 00
173	" Albertine Jean	St-Denis	20 00
174	" Julienne Gauvin	Ste-Hélène	20 00
175	" Joséphine Moreau	"	20 00
176	" Hermance Bérubé	St-Alexandre	20 00
177	" Victoria Bouchard	St-Pascal	20 00
178	" Emélie Pelletier	St-Bruno	20 00
179	" R.-A. Moreau	St-André	20 00
180	" Eva Pelletier	St-Roch-des-Aulnaies	20 00
181	" Emma Bourgault	Ste-Louise	20 00
182	" Marie Labrie	St-Bruno	20 00
183	" Alphonsine Morin	St-Aubert	20 00
184	" Julie-Anna Lévesque	Rivière-Ouelle	20 00
185	" Adrienne Ouellet	St-Roch-des-Aulnaies	20 00
186	" Marie Deschênes	Ste-Anne No 2	20 06
187	" Eugénie Bouchard	N.-Dame-du-Mont-Carmel	20 00
188	" Mary Lévesque	St-Alexandre	20 00
189	" Clara Leclerc	St-Jean-Port-Joli	15 00
		Total	$ 415 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-M. Filteau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 124. Somme à distribuer, $310.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire à enseigné.	Montant de la gratification.
190	Mlle Laure Locas	St-Sixte	$ 30 00
191	" Bernadette Labelle	Ange-Gardien	20 00
192	" Amanda Laflamme	N.-D.-de-la-Garde	20 00
193	" Mercédès Godbout	N.-D.-de-Pontmain	20 00
194	" Aurore Sylvestre	Wright et Northfield	20 00
195	" Alexandrine Dubien	Ange-Gardien	20 00
196	" Elizabeth Kearns	Cantley	20 00
197	" Eliza Dion	Ste-Philomène-d'Egan	20 00
198	" Annie Duffy	Egan-Est	20 00
199	" Mary Burke	Templeton-Ouest	20 00
200	" Ida Laframboise	N.-D.-des-Neiges	20 00
201	" Augustine Labelle	Ange-Gardien	20 00
202	" Olive Pagé	Buckingham-Canton	20 00
203	" Orosie Lasalle	N.-D.-de-la-Garde	20 00
204	" Rose-Alma Trempe	Templeton-Est	20 00
		Total	$310 00

Rapport de M. l'inspecteur A. Fontaine.

Nombre d'écoles sous contrôle, 144. Somme à distribuer, $360.00.

205	M. Télesphore Ferland	St-Gabriel-de-Brandon	$ 20 00
206	Mlle Cécile Hamelin	" "	20 00
207	" Antonia Garceau	St-Ambroise-de-Kildare	20 00
208	" Edwilda Dubeau	" "	20 00
209	" Anna Robillard	St-Félix-de-Valois	20 00
210	" Laura Laferrière	" "	20 00
211	M. Chs.-Alb. Lefrançois	" "	20 00
212	Mlle Loretta Chaput	St-Charles-Borromée	20 00
213	" Rose-Anna Chaput	" "	20 00
214	" Hélène Tellier	St-Damien-de-Brandon	20 00
215	" Agnuela Desrochers	" "	20 00
216	" Florida Clément	St-Barthélemy	20 00
217	" M.-Emma-D. Degrandpré	Ste-Geneviève-de-Batiscan	20 00
218	Mme G. Deschênes (Elize Lagacé)	St-Cuthbert	20 00
219	Mlle Louisia Beaudry	Ste-Emmélie-de-l'Energie	20 00
220	" Alma Basinais	" "	20 00
221	" Laura Ratel	St-Côme	20 00
222	" Marie-Anne Beaudry	St-Jean-de-Matha	20 00
		Total	$ 360 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Genest-LaBarre.

Nombre d'écoles sous contrôle, 151. Somme à distribuer, $377.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification
223	Mlle Elisa Bélisle	Shifton	$20 00
224	M. Guillaume Brière	Asbestos	20 00
225	Mlle Alix-Célina Berthelette	Stukely-Nord	20 00
226	" Marie-Louise Bécotte	Ste-Anne-de-Stukely	20 00
227	" Juliette Desmarais	St-Elie-d'Orford	20 00
228	" Célina Langlois	Stoke	20 00
229	" Alexina Brouillard	Shifton	20 00
230	" Maria Couture	Stukely-Nord	20 00
231	" Marie Beauchamp	Ely-Sud	20 00
232	" Opportune Gendreau	"	20 00
233	" Elmina Beauchemin	Stoke	20 00
234	" Ada Millette	Lawrenceville	20 00
235	" Alina Dextrase	St-Fulgence-de-Durham	20 00
206	" Cécilia Tardif	Cleveland, diss	20 00
237	" Philomène Gendreau	Ely-Nord	20 00
238	" Blanche Couture	Kingsey-Falls	20 00
239	" Euphrasie Allaire	Ascot, dis	20 00
246	" Rose-Anna Proulx	St-Georges-de-Windsor	20 00
241	" Delphine Taillon	Ste-Christine	17 50
		Total	$377 50

Rapport de M. l'Inspecteur J.-O. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 175. Somme à distribuer, $437 50.

242	M. J.-O.-C. Dostaler	Champlain, village	$20 00
243	" Philippe Turcotte	St-Théophile	20 00
244	Mlle Corine Pronovost	"	20 00
245	" M.-Lse Cossette	St-Adelphe	20 00
246	" Geneviève Rivard	Ste-Geneviève	20 00
247	" Obéline Hardy	St-Tite, paroisse	20 00
248	" Annette Marchand	St-Stanislas	20 00
249	" Alexandra Bibeau	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	20 00
250	" Oliva Lacoursière	St-Prosper	20 00
251	" Rachel Toupin	Cap-Madeleine	20 00
252	" Rachel Rocheleau	"	20 00
233	" Elisa Turcotte	Batiscan	20 00
254	" Alma Baril	St-Narcisse	20 00
255	" R.-A. Boisvert	"	20 00
256	" Antoinette Brouillette	St-Timothée	20 00
257	" Géraldine Lebœuf	St-Thuribe	20 00
258	" Reine Laganière	St-Casimir, paroisse	20 00
259	" Anna Guilbault	Grondines, village	20 00
260	" Sévérine Caron	St-Maurice	20 00
261	" Eva Vézina	Ste-Thècle	20 00
262	" Marie Sauvageau	Village Fermont	20 00
263	" Blandine Cyrène	St-Maurice	17 50
		Total	$437 50

Digitized by Google

TABLEAU.—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-P. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 164. Somme à distribuer, $410 00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
264	Mlle Valéda Boutin	N.-D.-Auxiliatrice-de-Buckland	$ 20 00
265	" M.-Adéline Blais	St-Valier	20 00
266	" Fortunate Roy	"	20 00
267	" Angélina Blais	Beaumont	20 00
268	" Alice Marquis	"	20 00
269	" Joséphine Morrisson	St-Cajétan-d'Armagh	20 00
270	" M.-Joséphine Boutin	St-Magloire	20 00
271	" M.-Lydia Laflamme	St-Michel (village)	20 00
272	" Marie-Louise Prévost	St-Damien	20 00
273	" Laura Lapierre	St-Raphaël	20 00
274	" Eva Morin	St-Paul	20 00
275	" M.-Blanche Morin	Cap-St-Ignace	20 00
276	" Anaïs Boulet	Berthier	20 00
277	" Méladine Caron	St-Pierre	20 00
278	" Maria Beaumont	"	20 00
279	" Angélina Montminy	St-François	20 00
280	" Georgianna Fortin	L'Islet	20 00
281	" Apolline Gagné	St-Eugène	20 00
282	" Anne-Emélie Pelletier	St-Marcel	20 00
283	" Joséphine Pelletier	"	20 00
284	" Anne-Eva Dion	St-Thomas	10 00
		Total	$410 00

Rapport de M. l'inspecteur F.-X. Guay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 112. Somme à distribuer, $280 00.

285	M. Antonio Millet	Hull	$ 20 00
286	Mlle Rosa Lalonde	"	20 00
287	" Léa Lefebvre	"	20 00
288	" Marie Dorion	"	20 00
289	" Rebecca Gingras	Ste-Cécile-de-Masham	20 00
290	" Marie-C. Gagnon	Guigues	20 00
291	" Parmélia Brouillard	Témiscamingue	20 00
292	" Herminie Saumier	Mansfield et Pontefract	20 00
293	" Annie O'Brien	Pontiac	20 00
294	M. William Hearty	Ste-Elizabeth-de-Franctown	20 00
295	Mlle Teresa Kelly	Litchfield-Upper	20 00
296	" Marie-Ida Pleau	Ile-Aux-Allumettes	20 00
297	" Eléonore Vaillancourt	" "	20 00
298	" Helena McGuire	" "	20 00
		Total	$280 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Ls.-A. Guay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 169. Somme à distribuer, $422.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
299	Mlle R.-Anna Beaudoin	St-Louis-de-Pintendre	$22 50
300	" Marceline Marceau	St-Lambert	20 00
301	M. Joseph Labrecque	St-Gervais	20 00
302	Mlle M.-Lse. Lemelin	St-Charles	20 00
303	" Coriñe Roy	St-Maxime-de-Scott	20 00
304	" R.-de-Lima Desrosier dit Patoine.	St-Gervais	20 00
305	M. Joseph Gras	St-Anselme	20 00
306	Mme F. Provençal (Herm. Tanguay)	St-Gervais	20 00
307	Mlle Lizzie Brennan	St-Malachie	20 00
308	" Alexandrine Labbé	St-Gervais	20 00
309	" Valérie Ferland	St-Hénédine	20 00
310	" Laurianna Harbour	N.-N.-de-Charny	20 00
311	" Clara Bolduc	St-Nicolas (paroisse)	20 00
312	" Philomène Dutil	St-Charles	20 00
313	" M.-Louise Lambert	St-Nicolas (paroisse)	20 00
314	" Aurélia Ruelland	St-Jean-Chrysostôme	20 00
315	" Emélie Bittner	St-David-de-Lauberivière	20 00
316	" M.-Ange Lemieux	St-Nicolas (paroisse)	20 00
317	" Augustine Demers	Chaudière Station	20 00
318	" Obéline Roberge	St-Romuald	20 00
319	" Mathilde Rhéaume	St-Bernard	20 00
		Total	$422 50

Rapport de M. l'inspecteur Joseph Hébert.

Nombre d'écoles sous contrôle, 159. Somme à distribuer, $397.50.

320	M. J.-H. Gervais	St-Marc	$20 00
321	Mlle Elmina Bachand	Chambly-Canton	20 00
322	" Maria Sénécal	St-Basile	20 00
323	" M.-E. Beauregard	Varennes (paroisse)	20 00
324	" L. Perron	Ste-Julie	20 00
325	" Anna Audette	St-Hubert	20 00
326	" M. Ethier	Ste-Victoire	20 00
327	" Marie Bénard	Boucherville (paroisse)	20 00
328	" Régina Beaulieu	Ste-Anne-de-Sorel	20 00
329	" Albertine Parenteau	St-Michel No 9	20 00
330	" Anna Poitras	St-Antoine	20 00
331	" Léda Larivière	"	20 00
332	" G. Beauchemin	Belœil (paroisse)	20 00
333	" M.-R. Paulhus	Ste-Victoire	20 00
334	" M.-A.-O. Beauregard	Varennes (paroisse)	20 00
335	" Léontine Danis	St-Marcel	20 00
336	" B. Chapdeleine	St-Louis-de-Bonsecours	20 00
337	M. J.-A. Gagnon	St-Bruno (village	20 00
338	Mlle Agnès Blain	Ste-Julie	20 00
339	" A. Lafontaine	"	17 50
		Total	$397 50

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Lefebvbe.

Nombre d'écoles sous contrôle, 149. Somme à distribuer, $372.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
340	M. G.-J. Bouchard	Coteau-du-Lac	$ 20 00
341	" D.-C. Gendreau	St-Polycarpe	20 00
342	" J.-A. Corbière	Coteau-Station	20 00
343	" André Lapierre	" Landing	20 00
344	" J.-A. Boivin	St-Clet	20 00
345	Mlle Albertine Martin	Senneville	20 00
346	" Maria Guérin	Haut de la côte St-Louis	20 00
347	" Antoinette Lefebvre	Pointe-Claire	20 00
348	" Flore Lavallée	Haut de la petite côte Ste-Rose	20 00
349	" Anné Pesant	Ste-Dorothée, village	20 00
350	Mme G. Montpetit, née S. MacMurray	Ruisseau	20 00
351	" V. Legault, née A. Bourbonnais	St-Clet	20 00
352	" J. Clément, née Mary-Ellen Coyn	St-Polycarpe	20 00
353	Mlle Albertine Dulude	St-Dominique	20 00
354	" M.-Anne Gauthier	St-Télesphore	20 00
355	" Albertine Lefebvre	Ste-Marthe	20 00
356	" Imelda Boulet	Ste-Justine	20 00
357	" Sarah Montpetit	Ile-Perrot	20 00
358	M. Gustave LeBeuf	Vaudreuil	12 50
		Total	$372 50

Rapport de M. l'inspecteur Ls-N. Levesque.

Nombre d'écoles sous contrôle, 173. Somme à distribuer, $432.50.

359	Mlle Léone Racine	St-Simon	$ 32 50
360	" Agathe Vanasse	St-Germain	20 00
361	" Exilia Duffé	"	20 00
362	" Flore Fafard	"	20 00
363	" Bernadette Leclerc	"	20 00
364	" Hectorine Bouvier	"	20 00
365	" Mathilda Houle	Wickham-Ouest	20 00
366	" Julia Côté	Grantham	20 00
367	" Anna Marier	"	20 00
368	" Mathilde Chagnon	N.-D.-du-Bon-Conseil	20 00
369	" Elmira Renières	St-Eugène	20 00
370	" Floriâa Desautels	St-Théodose	20 00
371	" Angélina Bonin	St-Hugues	20 00
372	" Annie Melançon	"	20 00
373	" Hortense Desmarais	St-Liboire	20 00
374	" Rose-de-Lima Lafontaine	St-André	20 00
375	" Exilda Lusignan	St-Ephrem	20 00
376	" Angéline Laforce	"	20 00
377	" Anna Michaud	St-Guillaume	20 00
378	" Anna Brousseau	St-Pie-de-Guire	20 00
379	" Corinne Allard	St-François-du-Lac	20 00
		Total	$432 50

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur B. Lippens.

Nombre d'écoles sous contrôle, 165. Somme à distribuer, $412.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification
380	M. Frédéric Girard	Valleyfield	$20 00
381	Mlle Marguerite Poirier	do	20 00
382	" Victoria Leduc	Beauharnois, par.	20 00
383	" Bernadette Daoust	do	20 00
384	" Mélina Gougeon	St-Etienne	20 00
385	" Antoinette Boissonnault	St-Thimothée	20 00
386	" Mary-Orpha Caza	do	20 00
387	" Azilda Bourdeau	Ste-Clotilde	20 00
388	" Anita Leclerc	St-Chrysostôme No 2	20 00
389	" Léonie Laberge	do	20 00
390	" Marie-Louise Boursier	Ste-Philomène	20 00
391	" Ernestine Laplante	Ormstown	20 00
392	" Paméla Facette	St-Urbain	20 00
393	" Blanche Laplante	Havelock	20 00
394	" Margaret Head	St-Antoine-Abbé	20 00
395	" Alma Poupart	Laprairie, paroisse	20 00
396	Mme Marie LeBer (Dame Jos. Perras)	do	20 00
397	Mlle Cécilia Tremblay	St-Constant	20 00
398	" Nathalie Gagné	St-Philippe	20 00
399	" Blanche Marleau	Howick	20 00
400	" Lily Blanchet	St-Stanislas	12 50
		Total	$412 50

Rapport de M. l'inspecteur G.-E. Marquis.

Nombre d'écoles sous contrôle, 137. Somme à distribuer, $342.50.

401	Mme O. Levesque	Lac-au-Saumon	$22 50
402	Mlle Ida Babin	St-Charles-de-Caplan	20 00
403	" Alice Lavergne	Paspébiac	20 00
404	" Ida Parent	Shoolbred	20 00
405	" Marie-Louise LeBlanc	Nouvelle	20 00
406	" Béatrice Cyr	New-Richmond	20 00
407	" Jane Cleary	St-Jules	20 00
408	" Bernadette Gagnon	Anse-aux-Gascons	20 00
409	" Agnès Nellis	Cross-Point	20 00
410	" Maria Landry	Carleton	20 00
411	" Rose Poirier	Maria	20 00
412	" Léontine Allard	St-Alphonse-de-Caplan	20 00
413	" Lucienne Langlais	St-Bonaventure	20 00
414	" Elizabeth Caillouette	do	20 00
415	" Odile Lepage	Amqui	20 00
416	" Eugénie Labbé	Sayabec	20 00
417	" Wilhelmine Carrier	Causapscal	20 00
		Total	$342 50

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-G.-W. McGown.

Nombre d'écoles sous contrôle, 160. Somme à distribuer, $400 00.

Nos	Noms et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
418	M. H. Armstrong	Montréal	$20 00
419	" J.-Achille Langlois	"	20 00
420	" J.-T. McCarthy	"	20 00
421	" J.-S. Maynard	"	20 00
422	" J.-R.-E. Ducharme	"	20 00
423	" François Liénard	"	20 00
424	" Wm. Gallagher	"	20 00
425	" J.-B. Desaulniers	"	20 00
426	" Zotique Guérin	"	20 00
427	" David Mathieu	"	20 00
428	" J.-A Primeau	"	20 00
429	" A.-P. Gélinas	"	20 00
430	" J.-A. Brisebois	"	20 00
431	" T.-F. Cudding	"	20 00
432	Mlle A. Bibaud	"	20 00
433	" Auglare Lalime	"	20 00
434	M. V.-E. Guévremont	Coteau-St-Louis	20 00
435	" Arthur Beaudin	Ahuntsic	20 00
436	Mme J. Goudreau	Longue-Pointe	20 00
437	Mlle Philippe Corbeil	Bordeaux	20 00
		Total	$400 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-T. Molleur.

Nombre d'écoles sous contrôle, 158. Somme à distribuer, $395 00.

438	Mlle M.-R. Desnoyers	St-Jean-Baptiste	$20 00
439	" R.-Alma Guertin	" "	20 00
440	" M.-Ange Léger	Ste-Rosalie	20 00
441	" M.-Blanche Larivière	Salvail	20 00
442	" Anastasie Rodier	St-Barnabé	20 00
443	" M.-Lse Courtemanche	St-Judes	20 00
444	" M.-Alida Desmarais	St-Thomas-d'Aquin	20 00
445	" Lydia Gagnon	" " "	20 00
446	" Isola Guertin	" " "	20 00
447	" Evélina Charron	St-Denis, paroisse	20 00
448	" Eléonore Blanchette	La-Présentation	20 00
449	" Philomène Chabot	N.-D.-de-St-Hyacinthe	20 00
450	" Médora Loiselle	St-Hyacinthe-le-Confesseur	20 00
451	" M.-Alma Roireau	" " " "	20 00
452	" Oréa Desmarais	St-Dominique No. 2	20 00
453	" Clarinda Létourneau	Ste-Madeleine	20 00
454	Mme J. Prairie	Ste-Marie-de-Monnoir	20 00
455	Mlle Blanche Desmarais	Ste-Rosalie	20 00
456	" Eugénie Coderre	" "	20 00
457	" Emma Dumaine	St-Barnabé	15 00
		Total	$395 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur H. Nansot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 174. Sommes à distribuer, $435,00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire à enseigné.	Montant de la gratification.
458	M. Epiphane L'Italien	Trois-Pistoles No 1	$ 20 00
459	Mlle Joséphine Rouleau	L'Isle-Verte	20 00
460	" Marie-Philomène Côté	"	20 00
461	" Albertine Michaud	St-Eloi	20 00
462	" Cécile Roy	St-Louis-du-Ha ! Ha !	20 00
463	" Eugénie Bélanger	St-Eleuthère	20 00
464	" Emilia Boucher	St-Honoré	20 00
465	" Rose-Aimée Gamache	St-Modeste	20 00
466	" Germaine Labrie	St-Clément	20 00
467	" Adrienne Nadeau	N.-D.-du-Portage	20 00
468	" Alma Lebel	Fraserville	20 00
469	" Wilhelmine Guy	"	20 00
470	" Emilia Gagnon	St-Mathias-de-Cabano	20 00
471	" Emilia Côté	Trois-Pistoles No 1	20 00
472	" Claire Rioux	" "	20 00
473	" Bernadette Côté	N.-D.-des-Sept-Douleurs	20 00
474	" Marie-Louise Côté	St-Cyprien	20 00
475	" Eugénie Lapointe	St-Eloi	20 00
476	" Antoinette Soucy	Cacouna, paroisse	20 00
477	" Emma Beaulieu	Fraserville	20 00
478	Mme M.-Desneiges Fortin (Vve Fraser)	Ste-Rose-du-Dégelé	20 00
479	Mlle Eva Lebel	Rivière-du-Loup	15 00
		Total	$435 00

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé.

Nombre d'écoles sous contrôle, 153. Somme à distribuer, $382.50.

480	Mlle Delvina Garneau	Laurierville	$ 22 50
481	" Anastasie-B. Fontaine	St-Gilles	20 00
482	" Emma Rhéaume	St-Narcisse	20 00
483	" Célanire-T. Faucher	Ste-Agathe No 2	20 00
484	" Antonia Chandonnet	Ste-Emélie	20 00
480	" Alphonsine Langlois	Ste-Anastasie	20 00
486	" Adèle Dumas	Laurierville	20 00
487	" Rose-Anna Beaudet	Lotbinière	20 00
488	" Eliza Garneau	St-Flavien	20 00
489	" Azilda Boulanger	Somerset-Nord	20 00
490	" Elmire Barabé	Ste-Philomène	20 00
491	" M.-Anna Grégoire	Ste-Agathe No 2	20 00
492	" Joséphine Guay	" "	20 00
493	" Aurélia Laroche	St-Jean, D. C	20 00
494	" Bernadette Genest	St-Antoine	20 00
495	" Louise-Anne Paquet	St-Agapit	20 00
496	" Cécilia Lambert	St-Appollinaire	20 00
497	" Aline Lauzé	Lotbinière	20 00
498	" J sephine Laliberté	Nelson	20 00
		Total	$382 50

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Daniel Paquet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 16. Somme à distribuer, $40.00.

	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
499	Mlle Albertine Arseneau	Aubert	$20 00
500	" Victoire Turbide	Havre-aux-Maisons	20 00
		Total	$ 40 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer $380.00.

501	Mlle Agnès Cardinal	Ste-Thérèse	$ 20 00
502	" Blanche Leguerrier	"	20 00
503	M. Amédée Cléroux	St-Hermas	20 00
504	Mlle Noémie Grand'Maison	St-Benoît	20 00
505	" Marie-A. Laporte	Ste-Scholastique	20 00
506	" Philomène Gauthier	St-Canut	20 00
507	" Amanda Carrières	St-Janvier	20 00
508	" Albertine Desjardins	"	20 00
509	" Ottilia Ouellette	"	20 00
510	" Virginie Carey	Ste-Sophie	20 00
511	" Irène Filion	Ste-Monique	20 00
512	" Martina Bouchard	St-Augustin	20 00
513	" Eliza Lafond		20 00
514	M. J.-A. Charbonneau	St-Anne-des-Plaines	20 00
515	Mlle Valentine Guénette	" "	20 00
516	" Béatrice Latour	" "	20 00
517	" Joséphine Drouin	St-Eustache	20 00
518	" Joséphine Marceau	St-Joseph	20 00
519	" Mathilda St-Amour	St-Sauveur	20 00
		Total	$ 380 00

Rapport de M. l'inspecteur H. Prud'homme.

Nombre d'écoles sous contrôle, 125. Somme à distribuer, $312.50.

520	Mlle Marguerite Lajeunesse	L'Epiphanie	$ 20 00
521	" Louisa Ethier	St-Alexis	20 00
522	" Léontine Bourgeois	Ste-Marie-Salomé	20 00
323	" Alphonsine Mercier	St-Emile	20 00
524	" Rosalie Duguay	St-Paul-de-Joliette	20 00
523	" Cécile Gauthier	L'Assomption	20 00
526	" Bertha Paquin	St-Théodore-de-Chertsey	20 00
527	" Esnestine Beaudry	St-Roch-de-L'Achigan	20 00
528	" Aurélia Riopel	St-Lin	20 00
529	" Marie-Louise Gagnon	St-Henri-de-Mascouche	20 00
530	" Marie-O. Tellier	St-Sulpice	20 00
531	" Léontine Gauthier	St-Jacques No 2	20 00
532	" Adeline Archambault	St-Calixte	20 00
533	" Mary-G. Delaney	Lavaltrie	20 00
534	Mme J.-H. Turgeon	St-Paul-L'Ermite	20 00
535	Mlle Juliette Dufresne	St-Esprit	12 50
		Total	$ 312 50

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur P.-A. Roy.

Nombre d'écoles sous contrôle, 162. Somme à distribuer, $405 00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
536	Mlle Aurore Dion	St-Colomban-de-Sillery	$25 00
537	" Léda Morin	" "	20 00
538	" Katharine Hennessy	" "	20 00
539	" M.-Lse Boucher	Ancienne-Lorette	20 00
540	" Ophélia Rousseau	" "	20 00
541	" Lumina Thérien	Beauport	20 00
542	" Rosalie Parent	"	20 00
543	" Denyse Topping	"	20 00
544	" Angéline-Arthémise Dion	Charlesbourg	20 00
545	" Corinne Séguin	St-Ambroise	20 00
546	" M-Anne-Parmélie Falardeau	"	20 00
547	" Mathilda Dussault	Les-Ecureuils	20 00
548	" Augustine Dussault	"	20 00
549	" M-Aurée Faucher dit Chateauvert	Pointe-aux-Trembles	20 00
550	Mme Odile Garneau (Vve Fréd. Drolet)	" "	20 00
551	Mlle M -Virginie Gaboury	St-Augustin	20 00
552	" M.-Antoinette Pâquin	St-Gilbert	20 00
553	" Corinne Mottard	Ste-Jeanne-de-Neuville	20 00
554	" Léontine Augé	" "	20 00
555	" M.-Wilhelmine Turgeon	St-Raymond	20 00
		Total	$405 00

Rapport de M. l'inspecteur P.-J. Ruel.

Nombre d'écoles sous contrôle, 149. Somme à distribuer, $372 50

556	Mlle Anna Carpentier	St-André-de-Sutton	$32 50
557	" Mathilde Gingras	Knowlton	20 00
558	" Marie-Louise Lauzon	N.-D.-de-Stanbridge	20 00
559	" Adélia Jacques	Ste-Cécile-de-Milton	20 00
560	Mme Victorine Morin	St-Valérien-de-Milton	20 00
561	Mlle Malvina Bernard	St-Alphonse-de-Granby	20 00
562	" Dora Messier	L'Ange-Gardien	20 00
563	" Alexina Ducharme	N.-D.-de-Granby, (paroisse)	20 00
564	" Eliza Benoît	L'Ange-Gardien	20 00
565	Mme Joséphine Archambault	St-Pierre-de-Vérone	20 00
566	Mlle Héléna Delorme	St-Damien-de-Stanbridge	20 00
567	" Emérentienne Leduc	St-Valérien	20 00
568	" Eliza Mercure	L'Ange-Gardien	20 60
569	" Nathalie Plouffe	Ste-Croix-de-Dunham	20 00
570	" Aline Corriveau	St-Pierre-de-Vérone	20 00
571	" Rose-Alma Brodeur	St-Vincent-d'Adamsville	20 00
572	" Uldéra Ledoux	Brome, dissident	20 00
573	" Denise Lagué	St-Cajétan-de-Potton	20 00
		Total	$372 50

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Jos.-Edouard Savard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 206. Somme à distribuer, $515.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
574	Mlle M.-Lse-Corinne Tremblay	St-Jérôme	$ 35 00
575	" Marguerite Gauthier	St-Jérôme (village)	20 00
576	" Julie-Anna Bergeron	St-Joseph-d'Alma	20 00
577	" Julie Renaud	St-Louis-de-Métabetchouan	20 00
578	" Mathilda Tremblay	St-Félicien	20 00
579	" Bernadette Turcotte	Normandin	20 00
580	" M.-Ludivine Ménard	"	20 00
581	" Julie-Anna Villeneuve	St-Jérôme	20 00
582	" Elmire Lindsay	St-Gédéon-de-Grandmont	20 00
583	" M.-Lydia Delisle	St-François-de-Sales	20 00
584	" M.-Alma Bergeron	" "	20 00
585	" Léontine St-Pierre	Rivière-au-Doré	20 00
586	" Azélie Michaud	Hébertville (station)	20 00
587	" Emilie Gravel	Ste-Anne (paroisse)	20 00
588	" Flore Duchêne	" "	20 00
589	" Virginie Desbiens	St-Fulgence	20 00
590	" Anna Lapointe	"	20 00
591	" M.-E. Gagné	Laterrière	20 00
592	" Blanche Perron	Chicoutimi (paroisse)	20 00
593	" Alice Lavoie	" "	20 00
594	" Clotilde Perron	" "	20 00
595	" M.-Alphonsine Maclean	" "	20 00
596	" Asilda Boudrault	St-Alphonse	20 00
597	" M.-Elise Angers	Jonquières (village)	20 00
598	" Léda Gravel	Chicoutimi (ville)	20 00
		Total	$515 00

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 32. Somme à distribuer, $80.00.

599	M. J.-A. Paquin	Tadoussac	$ 20 00
600	" Adélard Gagnon	Grande-Bergeronne	20 00
601	Mlle Emérentienne Laberge	Sacré-Cœur	20 00
602	" Hélène Lajoie	L'Anse-St-Jean	20 00
		Total	$ 80 00

Rapport de M. l'inspecteur A. Tanguay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 173. Somme à distribuer, $432.50.

603	Mlle Obéline Doyle	St-Pierre	$ 26 25
604	" Obéline Naud	"	26 25
605	" Rose-Anna Doyle	"	20 00
606	" Josephine Doyon	St-Victor	20 00
607	" M.-Olivine Tardif	"	20 00
608	" Marie-Anne Naud	St-Sévérin	20 00
609	" Marie-Anne Quirrion	St-François	20 00
610	" Bérénise Larochelle	St-Elzéar	20 00
611	" Georgianna Landry	"	20 00
612	" M.-Josephine Rhéaume	Sacré-Cœur-de-Jésus	20 00
613	Mme F. Longchamp (Dostie)	St-Ephrem	20 00
614	Mlle Ernestine Gobeil	"	20 00
615	" Alexandrine Gilbert	St-Frédéric	20 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR A. TANGUAY.—*Suite.*

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
616	Mlle Evangeline Cliche	St-Frédéric	$ 20 00
617	" Marie-Anne Cloutier	"	20 00
618	" Amanda-Lucienne Cloutier	"	20 00
619	" Anna-Marie Marcoux	Ste-Marie	20 00
620	" Caroline Drouin	St-Joseph (paroisse)	20 00
621	" Angéline Bouffard	"	20 00
622	" Julia Brennan	Frampton	20 00
623	" Zélie Doyon	St-Joseph (village)	20 00
		Total	$432 50

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR THOMAS TREMBLAY.

Nombre d'écoles sous contrôle, 91. Somme à distribuer, $227.50.

624	Mlle Arthémise Riverin	Pointe-aux-Pics	$ 27 50
625	" Cécile Audet	Eboulements	20 00
626	" Elizabeth Tremblay	Baie-St-Paul	20 00
627	" Valéda Desgagné	St-Urbain	20 00
628	" Caroline Bouliane	Malbaie	20 00
629	" Blanche Tremblay	St-Irénée	20 00
630	" Hélène Tremblay	Baie St-Paul	20 00
631	" Eva Tremblay	Eboulements	20 00
632	" Olympe Harvey	Isle-aux-Coudres	20 00
633	" Rose-Alba Tremblay	St-Siméon	20 00
634	" Odianna Gilbert	St-Hilarion	20 00
		Total	$227 50

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-M. TURCOTTE.

Nombre d'écoles sous contrôle, 168. Somme à distribuer, $400.00.

635	Mlle Mary-Anne Goggin	Chénier	$ 20 00
636	" Méléda Lafleur	St-Rémi	20 00
637	" Marguerite Charland	Wotton	20 00
638	" Alice Provost	"	20 00
639	Mme Vitaline Royer-Bégin	"	20 00
640	Mlle Mathilde Beaubien	St-Camille	20 00
641	" Alma Beaubien	"	20 00
642	" Malvina Turgeon	Ham-Sud	20 00
643	" Adèle Mathieu	"	20 00
644	" Théodora Croteau	St-Paul	20 00
645	" Emma Anger	Ste-Hélène	20 00
646	" Valérie Délude	Weedon	20 00
647	" Marie-Anne Champoux	"	20 00
648	" Eléonore Roy	Garthby	20 00
649	" Marie-Anne Bois	Ham-Nord	20 00
650	" Albina Boulanger	St-Julien	20 00
651	" Bathilde Royer	"	20 00
652	Mme Vve Eloi Lemay	Disraëli	20 00
653	Mlle Orpha Bergeron	"	20 00
654	" Bernadette Goulet	Thetford-Mines	20 00
		Total	$400 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 101. Somme à distribuer, $252.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification
655	Mlle Mathilda Dumais	St-Pierre	$32 50
656	" Henriette Guay	"	20 00
657	" Pétronille Côté	L'Ange-Gardien	20 00
658	" Marie-Rose Bernier	Lévis	20 00
659	" Délima Laflamme	St-Joseph-de-Lévis	20 00
660	" Antonia Martineau	Bienville	20 00
661	" Albéria Martineau	do	20 00
662	" Berthe Tardif	Québec	20 00
663	" Emma Trumble	do	20 00
664	" Math. Coulombe	St-Laurent	20 00
665	M. Achille Goulet	Québec	20 00
666	M. Edouard Dorion	do	20 00
		Total	$252 00

Rapport de M. l'inspecteur J. Ballantyne.

Nombre d'écoles sous contrôle, 5. Somme à distribuer, $24.00.

667	Mlle Stella-M. Strople	Entry-Island	$12 00
668	Mme Allen Clarke	Grosse-Isle	12 00
		Total	$24 00

Rapport de M. l'inspecteur A.-Luther Gilman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer, $272.00.

669	Mlle Mary Johnston	Howick	$20 00
670	" Martha-V. Paul	Godmanchester	18 00
671	" Mabel-A. McMillan	Dundee	18 00
672	" Jennie Sutherland	Beauharnois	16 00
673	" Jennie Wallace	Howick	16 00
674	" Laura-C. Moore	do	16 00
675	" Lizzie Fergusson	St-Anicet	16 00
676	" Theressa Sherry	Ormstown	16 00
677	" Mary Sangster	do	16 00
678	M. Jean-C. Craig	St-Jean-Chrysostôme	15 00
679	Mlle Gladys Hyde	St-George-de-C	15 00
680	" Cora Carr	Ormstown	15 00
681	" Jennie Cunningham	Elgin	15 00
682	" Kate Smith	Godmanchester	15 00
683	" Jessie-M. Grant	Elgin	15 00
684	" Ethel Fosburgh	St-Thomas	15 00
685	" Jennie McCaig	St-Louis-de-Gonzague	15 00
		Total	$272 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur R.-J. Hewton.

Nombre d'écoles sous contrôle, 127. Somme à distribuer, $288 00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dnas laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
686	Mlle Norah-E. Lay	Kingsbury	$20 00
687	Mme E. Miller	Melbourne & B. Gore	20 00
688	Mlle Edna-E. Wilson	Shipton	20 00
689	Mme Sarah-E. Brock	Tingwick	19 00
690	Mlle Mary-E. Cunningham	Ste-Prudentienne	19 00
691	" Mabel Martin	Stukely-Sud	19 00
692	" Kate-M. Learned	Orford	19 00
693	Mme Grace-E. Knowlton	Stuckely-Sud	19 00
694	Mlle Estella M. Cleary	Ely-Sud	19 00
695	" Annie-M. Reynolds	Stuckely-Nord	19 00
696	" Jennie-M. Driver	Cleveland	19 09
697	" Mary-J. Weed	Melbourne & Gore	19 00
698	" Mary-L. Hutton	Cleveland	19 00
699	" J.-K. McCurdy	Ascot	19 00
700	" S.-Léda Hughes	Durham	19 00
		Total	$288 00

Rapport de M. l'inspecteur H.-A. Honeyman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 119. Somme à distribuer $270 00.

701	Mlle Minnie-F. Smith	Portage-du-Fort	$25 00
702	" Violet-O, Ewart	Eardly	25 00
703	" Mary-A. Armstrong	Hull-Sud	25 00
704	" Annie-E. Hayes	Clarendon	25 00
705	" Jennie-E. Armstrong	"	25 00
706	" Mary-J. Carey	Campbell's Bay	25 00
707	" Kate-A. Horgan	Aylwin	20 00
708	" Jennie Russell	Bristol	20 00
709	" Mabel Ellicott	Bryson	20 00
710	" Sadie Whelen	Aylwin	20 00
711	" Hazel Hyde	Ste-Angélique	20 00
712	" Lena-J. Smith	Hull-Sud	20 00
		Total	$270 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-N. Kerr.

Nombre d'écoles sous contrôle. 33. Somme à distribuer, $75 00

713	Mlle Evelyn Travers	St-Godfroi, diss.	20 00
714	" Emma Bartlett	Grande-Grève	19 00
715	" Agnes Philipps	Gaspé-Baie-Nord	18 00
716	" Ethel Acteson	Percé	18 00
		Total	$75 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur O.-F. McCutcheon.

Nombre d'écoles sous contrôle, 114. Somme à distribuer, $258 00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
717	Mlle Jessie McNicoll	Aubert-Gallion	$ 16 00
718	" Carrie-E. Todd	Bury	16 00
719	" Jennie-C. McAdams	Dudswell	16 00
720	" Della-B. Bishop	"	15 00
721	" C.-K. MacMillan	Inverness	15 00
722	" Margaret Proctor	Mill-Hill	15 00
723	" J.-Florence Simons	St-Dunstan	15 00
724	" A.-L. Donaghy	Inverness	15 00
725	" Isabella Ford	Portneuf	15 00
726	" Jennie Clouston	Lévis	15 00
727	" V.-Maud Lefebvre	Bury	15 00
728	" Emily Harper	Dudswell	15 00
729	" Katharine Scott	St-Giles	15 00
730	" Annie-M. McKenzie	Ham-Sud	15 00
731	" M.-G. Mitchell	Charny	15 00
732	" S.-Millar McKeage	Leeds	15 00
733	" C.-Onie Reid	St-Sauveur	15 00
	Total	Total	$ 258 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-W. McOuat.

Nombre d'écoles sous contrôle, 100. Somme à distribuer, $225.00

734	Mlle Etta McBride	St-Paul	$ 15 00
735	" Millie McGibbon	Maisonneuve	15 00
736	" Margaret Polleck	St-Jérusalem	15 00
737	" Christine McIntyre	St-Jérusalem	15 00
738	" Agnes McGrandel	Pointe-Fortune	15 00
739	" Ethel McCallum	Ste-Thérèse	12 00
740	" Lorne McCallum	Shawbridge	12 00
741	" E.-M. Burns	Harrington No 1	12 00
742	" Elizabeth Patterson	Maisonneuve	12 00
743	" Edna Higgins	Longue-Pointe	12 00
644	" Maggie Smith	Chatham No 1	10 00
745	" Isabella Rogers	Wentworth	10 00
746	" Gladys Tomalty	Gore	10 00
747	" Mary Cowan	Montcalm	10 00
748	" Sarah Pollock	St-Jerusalem	10 00
749	" Ethel McKell	N-D-de-Grâce-Ouest	10 00
750	" Helen Tharnber	Sault-au-Recollet	10 00
751	" Margaret Cooke	Coteau-St-Pierre	10 00
752	Catherine McGibbon	Chatham No 1	10 00
		Total	$ 225 00

Digitized by Google

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Sutherland.

Nombre d'écoles sous contrôle, 32. Somme à distribuer, $72.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
753	Mlle Bessie Hall	Matapédia	$ 18 00
754	" Maud Harney	New-Richmond	18 00
755	" Eva.-A. Smith	Hamilton	18 00
756	" Grace Dow	New-Richmond	18 00
		Total	$ 72 00

Rapport de M. l'inspecteur Ernest M. Taylor.

Nombre d'écoles sous contrôle, 124. Somme à distribuer, $281.00.

757	Mlle Mary A. Cunningham	Bolton-Ouest	$15 00
758	" Eva-M. Puzzle	Brome	15 00
759	" Violet Longhery	Granby	15 00
760	" Eva Reynolds	Shefford	15 00
761	" Cora-M. Buck	Farnham-Est	15 00
762	" Winnfred Revihaw	"	14 00
763	" Sarah Higgins	Brome	14 00
764	" Mary Savage	"	14 00
765	" M. M. Thompson	Sweetsburg	14 00
766	" Grace McGibbons	Brome	14 00
767	" Clara-W. Banford	Abbotsford	14 00
768	" Alma-J. Sample	Granby	14 00
769	" Mary-C. Smith	Frelighsburg	14 00
770	" Frances Scott	Brome	14 00
771	" Eva Wallace	Granby	14 00
772	" Glenna-A. Corcy	Stanbridge-Est	14 00
773	" Lillie-M. Miller	Brome	13 00
774	Mme L.-S. Reynolds	Sutton	13 00
775	Mlle Theresa Stone	"	13 00
776	" Anna-L. Morris	Granby	13 00
		Total	$281 00

Rapport de M. l'inspecteur W. Thompson.

Nombre d'écoles sous contrôle, 108. Somme à distribuer, $245.00.

777	Mlle Marion Davidson	Stanstead	$ 20 00
778	" Nellie Emery	Ste-Catherine-de-Hatley	20 00
779	" Dee Gustin	Barnston	19 00
780	" Addie Todd	Barford (diss.)	19 00
781	Mme Martha Gordon	Clifton-Est	19 00
782	" Mary Dawson	Newport	19 00
783	" Cora Sullivan	Barnston	19 00
784	Mlle Ada Stanton	Hereford (diss.)	19 00
785	" Laura Coates	Ascot-Corner	19 00
786	" Louise Hunter	Eaton	18 00
787	" Grace Glen	"	18 00
788	Mme Maud Corliss	Barnston	18 00
789	Mlle Agnes Oliver	"	18 00
		Total	$ 245 00

Digitized by Google

TABLEAU—P.

Livres de récompense distribués par le Surintendant

Numéros.	Livres distribués par	Bibliothèque religieuse et nationale, série in-8.	Série in-12.	Série in-18.	Série in-32.	Noëls anciens, Ernest Myrand.	Messages, Mgr. Emard.	Le Dr LaBrie, Abbé Gosselin.	Robert Lozé, Errol Bouchette.	Annales de la St-Jean-Bte, H. J. J. B. Chouinard.	La Prise de Québec, Parkman.	Conférences, Mgr Guay.	Ste-Anne de Beaupré, Abbé Charland.
	M. le Surintendant	1,091	663	56	41	45	10	21	25	....	50	28	....
1	M. l'inspecteur Beaumier	150	125	150	150	10	7	9	6	14	20	4	5
2	" Belcourt	150	150	175	175	10	7	21	6	14	20	4	5
3	" Bergeron	150	125	150	150	10	7	21	6	14	20	4	5
4	" Mgr Blanche	25	37	50	65	3	3	5	3	....	....	1	....
5	" Boily	75	75	100	100	16	7	21	6	14	20	4	5
6	" Chabot	150	125	125	175	10	7	6	6	12	20	5	3
7	" Cléroux	100	125	125	125	10	7	21	6	14	20	4	5
8	" Côté	150	120	175	150	10	7	21	6	14	20	4	5
9	" Curot	100	100	150	125	10	7	21	6	14	20	4	5
10	" Demers	100	100	125	125	10	7	6	6	12	20	5	3
11	" Dubeau	125	125	175	150	10	7	6	6	12	20	5	3
12	" Filteau	50	50	49	85	10	7	6	6	12	20	5	3
13	" Fontaine	100	100	150	150	10	7	6	6	12	20	5	3
14	" Genest-Labarre	150	150	100	100	10	7	6	6	12	20	5	3
15	" Goulet, J.-O	150	125	175	175	10	7	6	6	12	20	5	3
16	" Goulet, L.-P	175	175	100	200	10	7	6	6	12	20	5	3
17	" Guay, F.-X	50	25	75	75	10	7	6	6	12	10	5	3
18	" Guay, L.-A	125	150	200	175	10	7	21	6	14	20	4	5
19	" Hébert	125	100	175	175	10	7	21	6	14	20	4	5
20	" Lefebvre	125	100	150	150	10	7	6	6	12	20	5	3
21	" Lévesque	125	100	175	175	10	7	6	6	12	20	5	3
22	" Longtin	150	150	150	150	10	7	6	6	12	20	5	3
23	" Marquis	138	137	50	125	10	7	6	6	12	20	5	3
24	" McGown	250	231	100	100	10	7	6	6	12	20	5	3
25	" Molleur	150	100	150	150	10	7	6	6	12	20	5	3
26	" Nansot	150	150	150	150	10	7	6	6	12	20	5	3
27	" Normand	75	75	100	100	10	7	21	6	14	20	4	5
28	" Paquet	12	15	15	13	5	5	5	3	2	3	3	3
29	" Pagé	200	250	....	8	20	7	6	6	12	20	5	3
30	" Prud'homme	100	100	100	100	10	7	6	6	12	20	5	3
31	" Primeau	100	100	150	125	10	7	6	6	12	20	5	3
32	" Roy	150	200	150	150	10	7	21	6	14	20	4	5
33	" Ruel	150	75	125	125	10	7	6	6	12	20	5	3
34	" Savard	75	75	100	100	10	7	21	6	14	20	4	5
35	" Simard	25	37	50	65	3	3	5	3	....	....	1	....
36	" Tanguay	150	100	150	150	10	7	6	6	12	20	5	3
37	" Tremblay	100	75	100	100	10	7	21	6	14	20	4	5
38	" Turcotte	150	150	175	150	10	7	21	6	14	20	4	5
39	" Vien	118	150	150	150	10	7	21	6	14	20	4	5
	Totaux	5,784	5,115	4,870	5,001	426	273	465	250	464	753	198	139

Digitized by Google

TABLEAU—P.

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LES INSPECTEURS D'ÉCOLES.—Année 1908-09.

A l'œuvre et à l'épreuve, Laure Conan.	Les Zouaves Pontificaux, C. E. Rouleau.	Chansons populaires, Ernest Gagnon.	L'Oublié, Laure Conan.	Les Oiseaux de la Province, C. E. Dionne.	Le Potager, Santerre.	Claude Paysan, Choquette.	La 1ère famille française au Canada, Després.	Mère Catherine de St-Augustin, Père Hudon.	Conférences et Discours, Bellerive.	Fleurs Ursuliennes.	Hull, Cinq-Mars.	Le tour du Mexique, Abbé Lippé.	Divers.	Total des livres français.	Livres anglais.	Grand total.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	27	....	....	....	3,114	5,171	107	5,278
3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	1	....	1	25	701	40	741
3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	1	....	1	80	843	15	858
....	3	4	3	2	..	2	2	1	2	1	1	1	131	820	.....	820
3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	1	1	1	107	315	.....	315
3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	1	1	1	111	575	.....	575
3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	1	1	2	114	784	12	796
3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	1	1	1	51	640	25	665
3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	1	1	1	156	865	.....	865
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	1	61	650	45	695
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	87	632	57	689
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	144	814	....	814
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	62	391	200	591
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	89	684	35	719
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	84	679	70	749
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	139	859	.....	859
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	104	849	.....	849
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	39	349	175	524
3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	1	1	1	51	815	25	840
3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	1	1	1	76	765	20	785
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	89	709	50	759
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	129	799	50	849
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	129	824	.. ..	824
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	84	629	55	684
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	79	855	175	1,030
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	119	764	25	789
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	2	1	2	164	859	.....	859
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	1	1	1	56	520	80	600
3	1	1	3	2	2	2	1	1	1	....	....	....	4	105	20	125
3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	1	..	2	70	633	40	673
3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	1	..	2	139	634	.....	634
3	3	2	3	2	2	2	2	1	2	1	..	2	113	683	30	713
3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	1	..	1	59	823	34	857
3	3	2	3	2	2	2	1	2	2	1	..	2	134	704	35	739
3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	1	..	1	61	525	....	525
4	....	....	3	2	2	2	1	1	....	....	....	1	107	315	.....	315
3	2	3	3	2	2	2	1	2	2	2	1	2	164	809	30	839
3	3	2	3	2	2	2	2	2	1	....	....	..	18	490	.....	490
3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	1	1	1	66	805	20	825
3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	1	1	1	18	700	100	800
113	92	96	114	78	74	78	54	75	99	56	33	58	6,727	31,386	1,570	32,956

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE N° VIII

PROCÈS-VERBAUX

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES

COMITES CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Session du 24 septembre 1908

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique ; Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'archevêque de Québec, Messeigneurs les évêques de Pembroke, Rimouski, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Joliette, St-Hyacinthe, Mgr Blanche, vicaire apostolique, M. le chanoine G. Dauth, délégué par Mgr l'archevêque de Montréal ; Mgr J.-C.-K. Laflamme, délégué par Mgr l'évêque de Valleyfield ; M. l'abbé J.-S. Turbide, délégué par Mgr l'évêque de Charlottetown ; l'honorable juge H. Archambault, sir Lomer Gouin, l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. M.-Th. Stenson, l'honorable juge J.-E. Robidoux, M. Cyrille Delâge, M. P. P., l'honorable Hector Champagne, C. L., M. Mathias Tellier, M. P. P., l'honorable juge H.-G. Carroll, membres catholiques.

Le révérend W.-I. Shaw, M. le principal W Peterson, M. James Robertson, M. John-C. Sutherland, M. Geo.-L. Masten, membres protestants.

Lecture de lettres de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Charlottetown et de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield déléguant, le premier, M. le chanoine G. Dauth, le second, M. l'abbé J.-S. Turbide, et, le dernier, Mgr J.-C.-K. Laflamme, pour les représenter à la présente session du Conseil de l'Instruction publique.

Communications de la part de Lord Bishop de Québec, de M. H.-B Ames, de l'honorable S.-A. Fisher, de MM. Gavin-J. Walker, P.-S.-G. Mackenzie, du révérend M. A.-T. Love et de M. W.-S. Maclaren, exprimant leurs regrets de ne pouvoir assister à la présente réunion.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière session.

M. le Dr. Shaw soumet, au nom du Comité protestant, le projet d'amendements qui suit à la loi de l'Instruction publique :

Digitized by Google

LOI AMENDANT LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. L'article 115 de la loi 62 Victoria, chapitre 28, est amendé en y ajoutant les alinéas suivants :

" Lorsque, dans le cours d'une année, la moyenne des enfants qui fréquentent l'école d'un arrondissement est inférieure à dix élèves ayant l'âge d'assister à l'école, les commissaires ou les syndics, suivant le cas, peuvent fermer l'école de cette arrondissement et, si la chose est nécessaire, faire transporter les enfants gratuitement à une ou plusieurs des écoles de leur municipalité. Ils peuvent aussi, en ce cas, annexer l'arrondissement à un autre ou à d'autres arrondissements, temporairement ou permanemment, à leur discrétion, sans que leur décision soit sujette à appel en vertu de l'article 482 de la loi de l'Instruction publique, pourvu que le transport des enfants soit fait de telle manière qu'aucun d'eux ne soit obligé de parcourir à pied une distance qui ne serait pas raisonnable.

" Lorsque les commissaires ou les syndics d'écoles ont décidé de réunir deux écoles ou plus et de transporter les élèves à une école centrale, ils peuvent assumer, à leur discrétion, toute dépense nécessaire, y compris l'achat de véhicules convenables à l'usage des personnes qui prendront l'entreprise de ces transports. Le contrat pour les transports des enfants le long des routes, qui seront indiquées, sera donné par soumission, après avis public spécifiant toutes les conditions du service à faire. La commission scolaire fixera un prix et, si le contrat n'est pas accepté à ce prix, tout membre de la commission scolaire pourra, en vertu d'un vote unanime des autres membres, accepter le contrat. Le contrat, en ce cas, ne devra être que pour un an et pourra être renouvelé aux mêmes conditions, après que des soumissions auront été demandées."

2. La dite loi est amendée en insérant l'article suivant après l'article 126 :

" 126*a*. Dès que ces syndics sont élus, tous les contribuables de la municipalité, appartenant à la dénomination religieuse des dissidents et n'envoyant pas leurs enfants à une école sous le contrôle des commissaires d'écoles, doivent être considérés comme dissidents et sont, pour les fins scolaires, sous le contrôle des syndics d'écoles. Les dispositions de cet article s'appliquent au cas où les syndics d'écoles sont élus en vertu des dispositions des articles 128, 132 ou 135 de la présente loi."

Digitized by Google

3. L'article 139 de la présente loi est remplacé par le suivant :

" 139. Sujet aux dispositions de l'article 129 de la présente loi, tout dissident peut cesser de l'être en donnant un avis, simultanément, au président des syndics d'écoles ou à leur secrétaire et au Surintendant de l'Instruction publique, avant le premier mai, qu'il professe la religion de la dite majorité et qu'il désire en conséquence se mettre sous le contrôle des commissaires d'écoles de la dite municipalité."

L'article 397 de la dite loi est amendé en insérant avant le mot : " Les," dans la première ligne du dit article, les mots : " Sujet aux dispositions des articles 405 et 410 de la présente loi."

5. L'article 410 de la dite loi est amendé en y ajoutant le paragraphe suivant :

" Dans une municipalité scolaire où il y a deux commissions scolaires, chaque commission, quand il s'agit de prélever une taxe spéciale, peut taxer les compagnies constituées en corporation, de la même manière que les autres contribuables sous son contrôle, pour un montant égal à celui auquel elle aurait droit si la taxe était une taxe ordinaire et répartie suivant les prescriptions de l'article 397."

6. L'article 295 de la dite loi est amendé en insérant avant le mot " Les ", dans la première ligne, les mots suivants : " Sujet aux dispositions de l'article 436 de la présente loi."

7. L'article 436 de la dite loi est remplacé par le suivant :

" 436. Le montant affecté aux écoles publiques est partagé, chaque année, entre les écoles catholiques et les écoles protestantes, proportionnellement aux populations respectives des catholiques et des protestants de la province, d'après le recensement précédent."

" Le Surintendant de l'Instruction publique doit alors distribuer les sommes accordées aux écoles catholiques, entre les municipalités scolaires catholiques, en proportion de la population catholique, et les sommes accordées aux écoles protestantes, entre les municipalités scolaires protestantes, en proportion de leur population protestante, d'après le dernier recensement."

" Le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique peut, cependant, par règlement et avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, donner instruction au Surintendant de distribuer la part des protestants entre les écoles publiques de sa dénomination religieuse, sans avoir égard à la popula-

Digitized by Google

tion, mais conformément à ce qu'il considère être les besoins et les mérites des différentes municipalités.

" Cette distribution doit se faire annuellement et est sujette à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil."

8. L'article 437 de la dite loi est amendé en insérant avant le mot " Le ", dans la première ligne, les mots suivants :

" Sujet aux dispositions de l'article 436 de la présente loi."

9. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Après discussion générale, il est proposé par M. le Dr Shaw, appuyé par Sa Grandeur Mgr Duhamel : que ce projet d'amendements soit référé à un sous-comité de six membres, lequel devra faire rapport à une prochaine réunion du Conseil.

Cette proposition est retirée et il est ensuite résolu que ce Conseil s'ajourne au mardi, 24 novembre prochain, à dix heures du matin.

(Signé) G.-W. PARMELEE, J.-N. MILLER, } *Secrétaires conjoints.*

Session du 24 novembre 1908.

Présents : L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président ; Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec ; Messeigneurs les évêques de Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, St-Hyacinthe, l'honorable Thomas Chapais, C. L., l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. M.-Th. Stenson, M. Cyrille Delâge, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge H.-G. Carroll, l'honorable juge Paul-G. Martineau, Mgr P.-Eug. Roy, évêque d'Ereuthéropolis, délégué par Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr J.-C.-K. Laflamme, délégué par Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr H. Têtu, délégué par Mgr l'évêque de Pembroke, M. le chanoine G. Dauth, délégué par Mgr l'archevêque de Montreal, membres catholiques.

Le révérend W.-I. Shaw, M. le Principal W. Peterson, M. Geo.-L. Masten, M. le professeur A.-W. Kneeland, l'honorable J.-K. Ward, M. P.-S.-G. Mackenzie, M. W.-S. Maclaren, M. le Principal James Robertson, M. H.-B. Ames, le révérend A.-T. Love, M. J.-C. Sutherland, M. Gavin-J. Walker, membres protestants.

Lecture de lettres de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Pembroke, de Sa Grandeur Mgr l'évêque de

Digitized by Google

Rimouski et de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield, déléguant M. le chanoine Dauth, Mgr H. Têtu, Mgr P.-Eug. Roy et Mgr J.-C.-K. Laflamme, pour les représenter à la présente session du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture d'un arrêté en conseil, en date du 24 novembre 1908, nommant l'honorable juge Paul-G. Martineau membre du Conseil de l'Instruction publique pour remplacer M. Eug. Crépeau, décédé.

Communications des honorables juges H. Archambault et J.-E. Robidoux, exprimant leurs regrets de ne pouvoir assister à la présente réunion du Conseil.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Le Conseil prend en considération les amendements à la loi de l'Instruction publique qui lui ont été soumis à sa session du 24 septembre dernier, et il est résolu de recommander :

1. Que l'article 115 de la loi 62 Viet., ch. 28, soit amendé en y ajoutant les alinéas suivants :

" Lorsque, dans le cours d'une année, la moyenne des enfants qui fréquentent l'école d'un arrondissement est inférieure à dix élèves ayant l'âge d'assister à l'école, les commissaires ou les syndics, suivant le cas, peuvent fermer l'école de cet arrondissement et, si la chose est nécessaire, faire transporter les enfants gratuitement à une ou plusieurs des écoles de leur municipalité. Ils peuvent aussi, en ce cas, annexer l'arrondissement à un autre ou à d'autres arrondissements, temporairement ou permanemment, à leur discrétion, sans que leur décision soit sujette à appel en vertu de l'article 482 de la loi de l'Instruction publique, pourvu que le transport des enfants soit fait de telle manière qu'aucun d'eux ne soit obligé de parcourir à pied une distance qui ne serait pas raisonnable.

" Lorsque les commissaires ou les syndics d'écoles ont décidé de réunir deux écoles ou plus et de transporter les élèves à une école centrale, ils peuvent assumer, à leur discrétion, toute dépense nécessaire, y compris l'achat de véhicules convenables à l'usage des personnes qui prendront l'entreprise de ces transports. Le contrat pour les transports des enfants le long des routes, qui seront indiquées, sera donné par soumission, après avis spécifiant toutes les conditions du service à faire. La commission scolaire fixera un prix et, si le contrat n'est pas accepté à ce prix, tout membre de la commission scolaire pourra, en vertu d'un vote unanime des autres membres, accepter le contrat. Le contrat, en ce cas, ne devra être que pour un an et pourra être renouvelé aux mêmes conditions, après que des soumissions auront été demandées."

Digitized by Google

Cependant le Conseil ne s'oppose pas à ce que l'amendement qui précède soit modifié, conformément à la suggession des membres du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, de manière à exiger l'approbation du Surintendant à la centralisation des écoles, si des contribuables intéressés s'opposent, par requête, à la décision de la commission scolaire.

2. Que la dite loi soit amendée en y insérant l'article suivant, après l'article 126 :

" 126*a*. Dès que ces syndics sont élus, tous les contribuables de " la municipalité appartenant à la dénomination religieuse des dissidents " et n'envoyant pas leurs enfants à une école sous le contrôle des commissaires " d'écoles, doivent être considérés comme dissidents et sont, pour les fins sco- " laires, sous le contrôle des syndics d'écoles, pourvu que les deux tiers de ces " contribuables autorisent par écrit les dits syndics à prélever les taxes scolai- " res sur tous ces contribuables de la croyance de la minorité."

" Si les deux tiers de ces contribuables ne donnent pas cette autorisation " écrite, ces contribuables restent soumis aux lois existantes. Les dispositions " de cet acticle s'appliquent au cas où les syndics d'écoles sont élus en vertu " des articles 128, 132 ou 135."

3. Que l'article 139 de la dite loi soit remplacé par le suivant :

" 139. Sujet aux dispositions de l'article 129, tout dissident peut cesser " de l'être en donnant un avis, simultanément, au président des syndics " d'écoles ou à leur sécrétaire et au Surintendant de l'Instruction publique, " avant le premier mai, qu'il professe la religion de la dite majorité et qu'il " désire en conséquence se mettre sous le contrôle des commissaires d'écoles de " la dite municipalité."

4. Que l'article 295 de la dite loi soit amendé en y insérant, avant le mot : " Les ", dans la première ligne, les mots suivants : " Sujet aux dispositions de l'article 436."

5. Que l'article 397 de la dite loi soit amendé :

a. " En y insérant avant le mot : " Les," dans la première ligne, les mots: " Sujet aux dispositions de l'article 405 " ;

b. En y ajoutant l'alinéa suivant :

" Dans une municipalité scolaire où il y a deux commissions scolaires, " chaque commission, quand il s'agit de prélever une taxe spéciale, peut taxer " les compagnies constituées en corporation, de la même manière que les autres

Digitized by Google

"contribuables sous son contrôle, pour un montant égal à celui auquel elle "aurait droit si la taxe était une taxe ordinaire et répartie suivant les pres- "criptions de la première partie de cet article."

L'amendement suggéré à l'article 436 de la dite loi étant retiré, il n'est fait aucune modification à cet article.

Et la séance est ajournée *sine die*.

(Signé) G.-W. PARMELEE, J.-N. MILLER, } *Secrétaires conjoints.*

COMITE CATHOLIQUE

Session de l'automne 1908.

Séance du 23 septembre 1908.
(Avant-midi)

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'archevêque de Québec, Messeigneurs les évêques de Pembroke, Rimouski, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Joliette, St-Hyacinthe, Mgr G. Blanche, vicaire apostolique, l'honorable juge H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. M.-Th. Stenson, l'honorable juge J.-E. Robidoux, MM. Cyrille Delâge, Hector Champagne, Mathias Tellier, l'honorable juge H.-G. Carroll, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers, Mgr J.-C.-K. Laflamme, délégué par Mgr l'évêque de Valleyfield, M. le chanoine G. Dauth, délégué par Mgr l'archevêque de Montréal ; M. J.-N. Miller, secrétaire-conjoint.

Lecture de lettres de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal et de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield déléguant, le premier, M. le chanoine G. Dauth, et, le second, Mgr J.-C.-K. Laflamme, pour les représenter à la présente séance du comité catholique.

M. le Surintendant donne communication au comité de l'arrêté ministériel, en date du 27 juin dernier, nommant M. J.-N. Miller secrétaire-français du département de l'Instruction publique, en remplacement de M. Paul de Cazes qui a pris sa retraite.

Le procès-verbal de la précédente session est adopté.

Digitized by Google

Sur proposition de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet, appuyé par M. J.-M. Tellier, C. R., la résolution suivante est adoptée :

" Que ce comité désire exprimer ses profonds regrets et ses sympathies à l'occasion du décès de M. Eugène Crépeau, C. R., l'un des membres du Conseil de l'Instruction publique.

" M. Crépeau s'est distingué par son dévouement à la cause de l'éducation, l'attention particulière qu'il n'a cessé de donner aux plus graves questions discutées par ce comité, la science et la haute intelligence dont il a fait preuve toujours ".

Il est résolu unanimement, sur proposition de M. Delâge, appuyé par Mgr Laflamme :

" Que des remerciements soient votés à M. Paul de Cazes, secrétaire de ce comité pendant plusieurs années, qui vient de prendre une retraite bien méritée, pour les services nombreux et inappréciables qu'il lui a rendus, ainsi qu'à la cause de l'éducation dans cette Province ".

Le sous-comité chargé de reviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés fait le rapport partiel suivant :

" Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni trois fois depuis la dernière session du Comité catholique, savoir : le 28 août dernier, le 10 et le 21 septembre courant.

A chacune de ces sessions étaient présents : M. l'abbé Dubois, président; M. John Ahern, M. H. Nansot, M. le Surindendant et M. J.-N. Miller, secrétaire.

A sa réunion du 28 août 1908, votre sous-comité, constatant qu'il ne lui serait pas possible de faire un rapport complet à la prochaine session du Comité catholique, sur tous les ouvrages inscrits sur la liste des livres autorisés, décida de s'occuper plus spécialement des traités nouveaux soumis à la session du mois de mai dernier et des autres ouvrages sur la liste traitant les mêmes sujets, et d'en faire rapport.

En conséquence, votre sous-comité croit devoir vous soumettre les recommandations suivantes :

I.—TRAITÉS NOUVEAUX (soumis au mois de mai dernier)

1. " Abrégé chronologique de l'histoire du Canada ", par les Frères Maristes. Recommandé pour le cours primaire intermédiaire, à condition que l'auteur retranche la leçon intitulée " Les gloires du Canada ", pages 118 et

Digitized by Google

119, et fasse à son livre quelques autres modifications que M. le Surintendant pourra lui communiquer, au nom du Comité catholique.

2. " Précis d'histoire du Canada ", 3ème édition, par M. Leblond de Brumath.—Recommandé pour les cours primaire et intermédiaire pourvu que la préface soit retranchée, que deux cartes soient remplacées pour les rendre conformes à la géographie actuelle, et qu'il y soit fait certaines modifications que le Surintendant pourra communiquer à l'auteur, au nom du Comité.

3. " Brief History of Canada ", présentée par M. John-E. Walsh.—Recommandé, à condition que, dans une nouvelle édition, l'auteur y fasse certaines modifications que M. le Surintendant pourra lui communiquer au nom du Comité.

4. " A B C d'histoire sainte, 1ère et 2ème années ", par M. l'abbé F.-A. Baillairgé.—Rejeté comme n'étant pas conforme aux directions pédagogiques insérées au programme du Comité catholique.

5. " Nouvelle Histoire Sainte illustrée ", par M. l'abbé F.-A. Baillairgé. —Le sous-comité ne croit pas devoir recommander cet ouvrage pour les écoles primaires, attendu qu'il traite de questions purement scientifiques comme la géologie, la cosmographie, l'apologétique, la philologie, etc., et que la superposition des trois cours, élémentaire, intermédiaire et académique, dans un même livre n'est pas recommandable.

6. " Questionnaire d'Histoire Sainte à l'usage des élèves des cours intermédiaire et académique ", par M. l'abbé F.-A. Baillairgé.—Non recommandé.

7. " La Lettre : Leçons de style épistolaire ", par Mlle A. Germain.—Recommandé comme livre du maître ; votre sous-comité suggère, cependant, que les pages 151 à 182 inclusivement soient retranchées.

8. " Tableau de toisé et guide du maître ", par M. B. Lippens.—Recommandé.

II.—*Ouvrages sur les mêmes sujets déjà sur la liste des livres autorisés*

9. " Abrégé de l'histoire du Canada ", par F.-X. Garneau.—Ce livre devrait être retranché de la liste.

10. " Histoire du Canada ", par l'abbé Laverdière.—Ouvrage recommandé comme livre du maître.

11. " Abrégé de l'histoire du Canada ", par F.-X. Toussaint.—Recommandé pour le cours primaire intermédiaire, à condition qu'il soit mieux imprimé. Il est suggéré, de plus, d'y ajouter quelques illustrations.

Digitized by Google

12. " Histoire du Canada ", par l'abbé L.-O. Gauthier.—Recommandé pour le cours primaire intermédiaire, aux mêmes conditions que le précédent.

13. " Histoire du Canada, cours élémentaire ", par les Frères des Écoles Chrétiennes—Recommandé, à condition qu'il soit un peu plus développé dans les derniers chapitres. Le sous-comité suggère de le réimprimer et d'y ajouter quelques illustrations.

14. " Grandes lignes de l'histoire du Canada à l'usage des écoles primaires ", par un instituteur catholique.—Retranché.

15. " Tableau synoptique de l'histoire du Canada ", par les Sœurs Ursulines de Québec.—Retranché de la liste comme n'étant pas en vente.

16. " A New History of Canada ", par le Dr Miles.—Retranché (ouvrage épuisé.)

17. " A School History of Canada ", par le Dr Miles.—Retranché (ouvrage épuisé).

18. " The Child's History of Canada for the use of the Elementary Schools ", par le Dr Miles.—Recommandé, mais le sous-comité suggère qu'il soit continué jusqu'à une date plus récente.

19. " Compendium of the History of Canada, etc. " par les Frères des Ecoles Chrétiennes.—Recommandé à condition : 1. que l'on retranche des tableaux tous les faits qui n'ont aucun rapport avec l'histoire du Canada ou avec l'histoire de l'Eglise ; 2. qu'on mette ces tableaux à la fin du volume ; 3. que l'ouvrage soit continué jusqu'à une date plus récente.

20. " Outlines of Canadian History ", by a Catholic Teacher. – Retranché.

21. " Précis élémentaire d'histoire sainte ", par M. l'abbé Drioux.—Recommandé pour le cours primaire intermédiaire.

22. " Précis d'histoire sainte ", par les Petits Frères de Marie.—Recommandé.

23. " Abrégé d'histoire sainte ", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé pour le cours primaire élémentaire.

24. " Child's Catechism of Sacred History, Part Second ", by a Catholic Teacher.—Recommandé pour le cours primaire élémentaire.

Et votre sous-comité demande respectueusement l'autorisation de siéger de nouveau afin de pouvoir faire imprimer un rapport complet sur tous les livres

Digitized by Google

de la liste autorisée, lequel vous sera soumis à la session générale du comité du mois de mai prochain.

(Signé) NAZ. DUBOIS, ptre,
Président.

Il est proposé par M. Delâge, appuyé par M. le chanoine Dauth : que ce rapport ne soit pas accepté maintenant, mais renvoyé de nouveau au sous-comité, avec prière de le compléter en y donnant les raisons pour lesquelles un ouvrage ne peut être approuvé et suivant en cela, autant que possible, un plan uniforme.—Adopté.

Il est proposé par Mgr l'évêque de Joliette, secondé par Mgr l'archevêque de Québec : que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommande au gouvernement la fondation, à Joliette, d'une Ecole normale pour les filles.—Adopté.

M. J.-V. Desaulniers ayant attiré l'attention du comité sur la livraison anglaise des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui contient, des pages 53 à 80 inclusivement, des dispositions ne permettant pas l'enseignement de l'anglais avant la deuxième année du cours (avec enseignement obligatoire du français en première année) aux élèves de langue anglaise, le comité autorise M. le Surintendant à faire corriger l'erreur qu'il y a dans l'édition anglaise de ses règlements refondus, relativement à l'enseignement de l'anglais et du français dans les écoles de langue anglaise.

Séance du 23 septembre 1908.
(Après-midi)

Présents : Les mêmes, M. l'abbé J.-S. Turbide, délégué par Mgr l'évêque de Charlottetown, mais moins Mgr J.-C.-K. Laflamme.

Lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Charlottetown, déléguant M. l'abbé J.-S. Turbide pour le représenter à la présente session.

Le sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques fait le rapport qui suit :

Session du 22 septembre 1908.

Présents : Mgr Blais, président, Mgr Archambault, M. John Ahern et M. le Surintendant.

Série de grammaires anglaises de Maxwell, adaptées aux écoles canadiennes par M. J.-J. Maguire, comprenant les livres suivants :

Digitized by Google

1. " Maxwell's First Book in English. "
2. " Maxwell's Elementary Grammar. "
3. " Maxwell's School Grammar. "
4. " School Composition. "

Le sous-comité ne croit pas devoir recommander ces ouvrages au Comité.

(Signé) ANDRÉ-ALBERT,
Evêque de St-Germain-de-Rimouski,
Président.

Il est proposé par M. le Dr Guerin, appuyé par M. le juge Robidoux, et résolu :

Que les livres de Maxwell, à l'exception de "Maxwell's First Book in English" qui est rejeté, soient référés de nouveau au sous-comité des livres avec prière d'en faire rapport à la prochaine assemblée.

Lecture est faite du procès-verbal de la session du bureau d'examinateurs des aspirants à la charge d'inspecteur catholique, tenue les 25, 26, 27 et 28 août dernier, lequel est adopté,

A cet examen, MM. Joseph-Albert Bouvrette, Georges-Albert Brûlé, Jos-Alexis-Maximilien Frédéric et Joseph-Arsène Paquin subissent l'examen et obtiennent les notes qui suivent :

NOMS DES CANDIDATS	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Lois scolaires	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Histoire	Lecture française	Lecture anglaise	Agriculture	Sciences et philosophie	Dessin	Total	Moyenne
J.-Albert Bouvrette	5.5	5.7	5.5	5.5	5.	5.5	5.9	6.	2.2	3.8	5 5	4.5	5.5	5.5	4.	81.6	5.1
Georges-A. Brûlé	6.	5.4	5.5	6.	3.8	5.8	5.7	5.	3.3	5.1	4.5	5.5	4.5	4.	5.	86.1	5.1
J.-A.-Max. Frédéric	5.5	5.	4.5	5.	5.6	5.8	5.9	5.9	4.5	3.6	4.5	5.2	5.5	3.5	4.5	80.	5.
J.-Arsène Paquin	4.3	4.8	2.	3.	4.6	3.5	5.3	4.	2.2	3.6	3.5	3.	4.5	5.	4.	61.8	3.8

Digitized by Google

Examen spécial sur l'anglais, Brûlé, 5.5.

MM. Bouvrette, Brûlé et Frédéric sont admis avec la note "Avec distinction". M. Brûlé obtient une mention spéciale pour l'anglais, avec la même note.

Le Comité prend communication du rapport annuel du Bureau central des examinateurs catholiques, pour l'année 1908, et du rapport du directeur des cours publics donnés par l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, pour l'année 1907–08.

Lecture de deux lettres, l'une de M. H.-T. Scott au sujet de l'enseignement de la gymnastique, et l'autre de Mlle Joséphine Samson au sujet du fonds de pension et de la construction des maisons d'école.

Le comité ne croit pas devoir accorder la demande qui lui est faite par M. l'inspecteur Lippens de changer l'époque des visites aux écoles du comté de Huntingdon.

Relativement à une plainte soumise au comité au sujet du prix de vente de certains livres de classe autorisés, il est résolu, sur proposition de l'honorable juge Carroll, appuyé par l'honorable juge Robidoux: "que cette question soit soumise à un sous-comité composé de MM. Delâge, Stenson et Tellier, avec prière de faire rapport à la prochaine réunion de ce comité."

Le comité déclare, après avoir pris communication d'une demande de Mme Marie Boudet, qu'il croit devoir s'en tenir au programme relatif à l'enseignement du dessin.

Il est résolu, sur proposition de M. Delâge, appuyé par M. le chanoine Dauth: "que la nomination de M. Antoni Lesage, professeur adjoint à l'Ecole normale Laval, soit recommandée au gouvernement de cette Province comme professeur ordinaire."

Le comité recommande d'amender l'article 40 de ses règlements refondus, en y ajoutant ce qui suit: "et toutes les portes principales servant d'issues, ainsi que toutes portes situées à la partie inférieure d'un escalier, doivent s'ouvrir dans le sens de la sortie, c'est-à-dire par en dehors.

"Toute maison d'école de trois étages ou plus doit être pourvue d'appareils de sauvetage à l'extérieur, tels qu'escaliers en fer, tubes de sauvetage en toile ou en métal, ou autres moyens de sauvetage en cas d'incendie".

Le paragraphe 15 de l'article 231 des règlements refondus du Comité catholique est aussi amendé de manière à se lire comme suit:

Digitized by Google

"15. Dans leurs rapports annuels au Surintendant, classer les municipalités scolaires de leur district d'inspection, par ordre de mérite, en accordant 10 points pour chacun des sujets suivants:

(*Sujets se rapportant à la municipalité*)

"(1) Etat des maisons d'école, des dépendances et des emplacements;

"(2) Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires (tableaux noirs, journaux de classe, cartes géographiques, registres, etc.);

"(3) Taux de la cotisation foncière;

"(4) Traitement des instituteurs et leur mode de paiement;

"(5) Emploi des livres de classe autorisés.

(*Sujets se rapportant à l'école*)

"(6) Mise en opération du cours d'études;

"(7) Succès remportés dans l'enseignement par les instituteurs ou les institutrices."

M. Tellier propose, appuyé par Mgr Archambault:

"Qu'il soit résolu que ce comité est d'opinion que la loi de l'Instruction publique soit amendée de manière à substituer la juridiction du Surintendant de l'Instruction publique à celle des Cours de circuit et de magistrat pour les appels en matière scolaire".

Cette motion étant mise aux voix est adoptée sur la division suivante:

Pour:	Contre:
Mgr l'archevêque d'Ottawa,	Mgr G. Blanche,
" " de Québec,	L'honorable juge H. Archambault,
" l'évêque de Pembroke,	L'honorable Dr. J.-J. Guerin,
" " de Rimouski,	L'honorable juge Robidoux,
" " de Chicoutimi,	M. Cyrille Delâge,
" " de Sherbrooke,	M. Hector Champagne,
" " de Trois-Rivières,	L'honorable juge Carroll,
" " de Nicolet,	M. John Ahern,
" " de Joliette,	M. J.-V. Desaulniers. (9)
" " de St-Hyacinthe,	
M. le chanoine Dauth,	
M. l'abbé J.-S. Turbide,	
M. M.-Th. Stenson,	
M. Mathias Tellier. (14)	

Digitized by Google

Séance du 24 septembre 1908.

Présents : Les mêmes, moins Mgr Th.-G. Rouleau et M. l'abbé Naz. Dubois.

L'honorable juge Archambault donne avis au Comité qu'à la prochaine session il proposera la motion suivante : " qu'il est désirable qu'il soit établi des caisses d'économies scolaires, et que les commissaires d'écoles aient les pouvoirs nécessaires à cette fin ; que la loi soit amendée de manière à conférer ces pouvoirs aux commissaires d'écoles, dans le cas où les dispositions actuelles de la loi ne leur conféreraient pas tels pouvoirs."

M. Ahern donne aussi l'avis de motion suivant :

1. " Que l'article 505 de la loi de l'Instruction publique soit amendé en faisant suivre les mots " égale à la moitié de cette retenue ", à la sixième ligne, par les suivants : " Tout fonctionnaire qui n'a pas payé en temps voulu le un " pour cent additionnel requis pour assurer une pension à sa femme, au cas " où il décéderait avant elle, peut, sous un délai qui expirera le 30 juin 1913, " faire les versements nécessaires à cette fin."

2. " Que l'article 510 de la dite loi soit amendé en y ajoutant ce qui suit : " Egalement toute personne qui, par la loi de 1899, est devenue fonctionnaire " de l'enseignement primaire, peut, en versant la retenue pour ses années de " service antérieures à 1899, faire compter ces dites années de service."

Proposé par Mgr l'archevêque d'Ottawa, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke : " Que ce Comité recommande la nomination de M. l'abbé Sylvio Corbeil, docteur en théologie et en droit canon, ancien professeur de littérature au Séminaire de Ste-Thérèse-de-Blainville, comme principal à l'Ecole normale des filles, à Hull, établie par le gouvernement de cette Province et devant s'ouvrir au mois de septembre 1909."—Adopté.

Il est résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Pembroke, appuyé par Mgr l'archevêque d'Ottawa : " que l'article 127 des règlements refondus du Comité catholique soit amendé en ajoutant le mot " Ville-Marie ", après le mot " Fort-Coulonge ", à la dernière ligne."

Le Comité confère le titre d'école modèle aux couvents de St-Stanislas et du Cap-de-la-Madeleine, dans le comté de Champlain, à l'école No 15 de la paroisse de Chicoutimi, et à l'école d'Asbestos, comté de Mégantic.

Il donne aussi le titre d'académie au couvent de Richmond, à celui de Thetford-Mines, comté de Mégantic, et à l'école modèle de la Ville Montcalm, comté de Québec.

Digitized by Google

Le Comité procède à la distribution des fonds de l'Education supérieure et des municipalités pauvres, et il adopte la résolution suivante sur proposition de Mgr L.-N.Bégin, appuyé par Mgr Archambault et M. Cyrille Delâge : " Que, vu l'augmentation, tant dans le nombre que pour le montant des demandes faites par les municipalités scolaires pauvres et les maisons d'éducation supérieure, les membres de ce Comité expriment le désir qu'une somme plus élevée soit mise à l'avenir à leur disposition pour cette fin par le gouvernement de cette Province."

Et, sur proposition de l'honorable juge Archambault, le Comité s'ajourne au 23 novembre prochain, à trois heures et demie de l'après-midi.

Session spéciale du 23 novembre 1908.

Présents :—L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'archevêque de Québec, Messeigneurs les évêques de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières et de Nicolet; l'honorable Ths Chapais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. M.-Th. Stenson, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge H.-G. Carroll, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers, Mgr P.-E. Roy, délégué par Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr J.-C.-K. Laflamme, délégué par Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr H. Têtu, délégué par Mgr l'évêque de Pembroke, M. le chanoine G. Dauth, délégué par Mgr l'archevêque de Montréal, M. J.-N. Miller, secrétaire-conjoint.

Lecture de lettres de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Pembroke,de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski et de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield, déléguant M. le Chanoine G. Dauth, Mgr H. Têtu, Mgr P.-E. Roy et Mgr J.-C.-K. Laflamme, pour les représenter à la présente session du Comité catholique.

Communication de l'honorable juge H. Archambault, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance d'aujourd'hui.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Lecture d'une lettre de M. Paul de Cazes, ancien secrétaire français du département de l'Instruction publique, offrant ses remerciements au Comité catholique pour la résolution que celui-ci a adoptée à son égard, à sa séance du 23 septembre dernier.

Le Comité prend communication d'une requête de plusieurs contribuables de la municipalité scolaire de Tétreaultville relativement à l'instituteur de

Digitized by Google

l'école des garçons de cette municipalité. Le comité désire connaître les explications de la commission scolaire de Tétreaultville, avant de prendre action à ce sujet.

A la demande de M. le Dr Guerin, le Comité croit devoir approuver la distribution dans les écoles de la Province d'un " catéchisme d'hygiène contre la tuberculose," récemment publié par la Société antituberculeuse de Montréal.

La prise en considération d'un mémoire de M. l'abbé F.-A. Baillargé sur les traités intitulés " A. B. C. d'histoire sainte " et " Nouvelle histoire sainte illustrée " est remise à une autre séance.

Le Comité prend ensuite en considération le projet d'amendements à la loi de l'Instruction publique qui lui a été soumis par le Comité protestant, et il décide d'y suggérer certains amendements qui seront soumis à la prochaine réunion plénière du Conseil de l'Instruction publique.

A la demande de l'honorable juge H. Archambault et en son absence, M. le chanoine Dauth soumet la proposition suivante, qui est adoptée :

" Il est désirable qu'il soit établi des caisses d'économies scolaires,et que " les commissaires d'écoles aient les pouvoirs nécessaires à cette fin ; que la loi " soit amendée de manière à conférer ces pouvoirs aux commissaires d'écoles, " dans le cas où les dispositions actuelles de la loi ne leur conféreraient pas " tels pouvoirs."

Il est aussi résolu, sur proposition de M. John Ahern :

1. " Que l'article 505 de la loi de l'Instruction publique soit amendé en " y ajoutant après le mot " retenue ", à la fin de la sixième ligne, les mots " suivants: "et si elle n'a pas été payée en temps voulu, le fonctionnaire " pourra l'acquitter le ou avant le 30 juin 1913."

2. " Que l'article 510 de la dite loi soit amendé en y ajoutant ce qui suit: " Egalement toute personne qui, par la loi de 1899, est devenue fonctionnaire " de l'enseignement primaire, peut, en versant la retenue pour ses années de " service antérieures à 1899, faire compter ces dites années de service."

Et la séance est ajournée.

Digitized by Google

Session du printemps 1909

Séance du 12 mai 1909.
(Avant-midi).

Présents : L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'archevêque de Montréal ; Messeigneurs les évêques de Pembroke, de Charlottetown, de Rimouski, de Chicoutimi, de Valleyfield, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Joliette, de St-Hyacinthe, Mgr E.-A. Latulipe, vicaire apostolique de Témiscamingue, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge H. Archambeault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. M.-Th. Stenson, l'honorable juge J.-E. Robidoux, M. Cyrille Delâge, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge H.-G. Carroll, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers, M. l'abbé Sylvio Corbeil, délégué de Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr J.-A.-I. Douville, délégué de Mgr l'évêque de Nicolet, M J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture d'un arrêté ministériel, daté du 4 mai 1909, nommant de nouveau Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern et M. J.-V. Desaulniers, membres-adjoints du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture des lettres de Mgr l'archevêque d'Ottawa, déléguant M. l'abbé Sylvio Corbeil, et de Mgr l'évêque de Nicolet, déléguant Mgr J.-A.-I. Douville, pour les représenter à la présente réunion de ce comité.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques présente le rapport qui suit, lequel est lu et approuvé :

Rapport du sous comité chargé de l'examen des livres de classe.

Session du 11 *mai* 1909.

Présents : Mgr Blais, président ; Mgr Archambault, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers et M. le Surintendant de l'Instruction publique.

1. " Leçons de langue française—cours élémentaire,"—livre de l'élève, par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Digitized by Google

Ce livre est recommandé pour le cours élementaire ; mais le sous-comité demande que, dans une nouvelle édition qui devra être soumise à l'approbation du Comité catholique, on insère les tolérances orthographiques admises dans les examens et concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique et du Ministère de la Guerre, en France, et il est suggéré que l'on donne des exemples sur des sujets se rapportant aux sciences usuelles et modernes.

2. " Leçons de langue française—cours moyen "—livre de l'élève, par les mêmes.

Recommandé pour la 4ème année du cours élémentaire et pour le cour modèle. Mêmes remarques que pour le livre précédent.

3. " Histoire du Canada—cours moyen ", par les mêmes.

On a retiré la demande d'approbation de ce livre.

4. " Géographie illustrée—cours moyen," par les mêmes.

Ce livre ne peut être recommandé.

5. " Eléments de géométrie pratique," par les mêmes.

Recommandé pour les cours modèle et académique.

6. " Précis d'histoire du Canada," 3ème édition, revue, corrigée et augmentée, par A. Leblond de Brumath.—Recommandé pour les cours élémentaire et modèle.

7. " Rectification du vocabulaire, " par Henri Roullaud.—Recommandé comme livre du maître.

8. " Maxwell's Elementary Grammar, adapted for Canadian Schools, " par J.-J. Maguire.—Recommandé pour le cours élémentaire.

9. " Maxwell's School Grammar, adapted for Canadian Schools, " par le même.—Recommandé pour les cours modèle et académique.

10. " Petit catéchisme de Tempérance et de Tuberculose, " par Edmond Rousseau.—Recommandé comme livre du maître.

11. " Dictionnaire de la langue française, " par Larousse—Edition canadienne,—présenté par la librairie Beauchemin.—Recommandé.

12. " Nugent's Up-to-Date Dictionary " ou " Nouveau dictionnaire français-anglais et anglais-français. "—Nouvelle édition revue par Sylva Clapin,—présenté par la Librairie Beauchemin.—Recommandé.

Digitized by Google

13. "Map of the World on Mercator's projection," par M. Emilien Daoust.—Recommandée, à condition qu'elle soit coloriée.

(Signé) ANDRÉ-ALBERT,
Evêque de St-Germain-de-Rimouski,
Président.

Il est proposé par Mgr l'évêque de Valleyfield, appuyé par Mgr l'évêque de Joliette :

"Que vu le grand avantage qu'offrent les conférences pédagogiques diocésaines, telles qu'elles ont été données depuis quelques années, en divers endroits de la province, des conférences de même genre aient lieu dans le cours de l'été prochain dans la ville de Valleyfield, si le gouvernement veut bien, comme il l'a fait dans le passé, en payer les frais, et que le gouvernement soit en conséquence prié d'allouer la somme nécessaire à cette fin."—Cette motion est adoptée.

Mgr l'archevêque de Québec propose, secondé par Mgr l'évêque de Joliette : "Que ce comité donne instruction au Surintendant de prier M. "C.-J. Magnan, professeur à l'Ecole normale Laval, actuellement en Europe, "de visiter en France, en Belgique et en Suisse quelques écoles primaires et "écoles normales, de se renseigner sur leurs méthodes d'enseignement et leur "fonctionnement, et de faire rapport à ce comité."

Cette proposition étant mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

Pour : Mgr Bégin, Mgr Bruchési, Mgr Lorrain, Mgr McDonald, Mgr Blais, Mgr Labrecque, Mgr Emard, Mgr Larocque, Mgr Cloutier, Mgr Archambeault, Mgr Bernard, Mgr Latulipe, Mgr Douville, représentant Mgr l'évêque de Nicolet, M. l'abbé Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge Archambeault, M. Delâge, M. Tellier, l'honorable juge Carroll, Mgr Rouleau, M. Ahern et M. Desaulniers (22).

Contre : L'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, M. Stenson et l'honorable Hector Champagne (4).

M. le Surintendant propose :

1° "Attendu que lors de son voyage au Canada, en 1860, Son Altesse Royale le Prince de Galles, aujourd'hui Sa Majesté le Roi Edouard VII, a daigné exercer sa libéralité envers les écoles normales du Bas-Canada en plaçant une somme de deux cents louis entre les mains de Son Excellence le Gouverneur-général du Canada pour être distribuée en prix dans ces écoles;

Digitized by Google

2° "Attendu que cette somme de deux cents louis fut placée dans la Banque du Peuple, à Montréal, de manière à fonder, dans chaque école, un prix sous le nom de "Prix du Prince de Galles" et que, dans chacune de ces écoles normales, l'élève qui avait subi le meilleur examen pour l'obtention d'un diplôme d'école modèle recevait sa part d'intérêt accrue sur la dite somme;

3° "Attendu qu'à la demande du Conseil de l'Instruction publique d'alors, le gouvernement fit frapper à Paris une certaine quantité de médailles de bronze pour servir de certificat aux élèves qui remportaient, chaque année, le prix du Prince de Galles;

4° "Attendu que la dite somme de deux cents louis placée par le gouvernement dans la Banque du Peuple a été perdue par la faillite de cette banque et que la réserve des médailles de bronze est épuisée depuis le premier mai courant;

5° "Attendu que le prix du Prince de Galles était propre à stimuler le zèle des normaliens et qu'il serait désirable de perpétuer la mémoire de la visite de l'héritier du trône d'Angleterre en 1860 et de sa libéralité à l'égard de nos écoles normales; ce comité prie le Lieutenant-gouverneur en conseil de vouloir bien faire frapper de nouvelles médailles de bronze et d'allouer annuellement à chacune des écoles normales de la province, comme prix du Prince de Galles, une somme de vingt piastres ou telle autre somme qu'il plaira au Lieutenant-gouverneur en conseil de fixer pour distribuer, avec la médaille, à l'élève qui aura subi le meilleur examen pour l'obtention d'un diplôme d'école primaire intermédiaire ou d'école primaire supérieure." Adopté.

La résolution suivante proposée par M. le Surintendant est aussi adoptée:

"Attendu que le Conseil de l'Instruction publique a eu deux sessions extraordinaires pendant l'année financière courante et que le fonds de $2500, inscrit à l'item No 40 du budget pour l'année 1908-1909 pour permettre de payer les dépenses de voyages des membres de ce Conseil, est presque complètement épuisé;

"Attendu que, par lettre du 28 avril dernier, en réponse à celle que lui avait adressée le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. Roy, secrétaire de la Province, a informé celui-ci qu'il n'avait aucun fonds à sa disposition pour rencontrer les dépenses de voyages des membres du comité catholique et du comité protestant qui assisteront aux séances régulières du

Digitized by Google

mois de mai courant, le Comité recommande au Lieutenant-gouverneur en conseil de vouloir bien placer au crédit du Surintendant la somme de $575.00, à être prise sur le fonds de réserve de ce comité, pour payer les dépenses de voyages de ses membres qui ont assisté à la présente session." Adopté.

Il est résolu, sur proposition de Mgr Latulipe, appuyé par M. l'abbé Dubois: "Que l'article 127 des Règlements refondus du Comité catholique "soit amendé de nouveau en retranchant le mot "Ville-Marie" à la fin du "dit article et en l'insérant après le mot "Joliette," à la quatrième ligne."

M. l'abbé Sylvio Corbeil propose au nom de Mgr l'archevêque d'Ottawa, secondé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, que M. Albert Bouvrette soit nommé professeur à l'Ecole normale de Hull.—Adopté.

Le comité accorde le titre d'école modèle à l'école de Bergeronnes, comté de Saguenay, à l'école No 1 de Wendover et Simpson, comté de Drummond, au pensionnat du couvent de Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, et le titre d'académie à l'école modèle (garçons) de St-Sauveur, cité de Québec; à l'école modèle (filles) St-Jean-Baptiste, cité de Québec.

Le sous-comité chargé de reviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés soumet son rapport, et la séance est ajournée à deux heures de l'après-midi.

Séance du 12 mai 1909.
(Après-midi)

Présents: L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'archevêque de Montréal; Messeigneurs les évêques de Pembroke, de Chicoutimi, de Valleyfield, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Joliette, de St-Hyacinthe, Mgr E.-A. Latulipe, l'honorable Thomas Chapais, M. M.-Th. Stenson, l'honorable juge J.-E. Robidoux, M. Cyrille Delâge, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers, M. l'abbé Sylvio Corbeil, délégué de Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr Douville, délégué de Mgr l'évêque de Nicolet, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le comité prend en considération le rapport du sous-comité chargé de reviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés.

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par Mgr

Digitized by Google

l'évêque de Joliette, la demande d'approbation des " Histoires saintes " de M. l'abbé Baillargé est retirée.

Il est proposé par M. J.-V. Desaulniers, appuyé par l'honorable juge Robidoux : " Que le susdit rapport soit amendé en ajoutant à la liste des ouvrages qui ne doivent plus être approuvés le livre qui a pour titre " Nouvelle Géographie ", par les Frères des Ecoles chrétiennes ".—Adopté.

Il est aussi résolu, sur proposition de M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. Mathias Tellier ; " Que les deux ouvrages intitulés " The New Primary Illustrated Geography " et " The Intermediate Illustrated Geography ", par les Frères des Ecoles chrétiennes soient retranchés dans le susdit rapport de la liste des livres approuvés et qu'ils soient ajoutés à la liste des livres qui ne doivent plus être autorisés ".

Le livre intitulé " Lessons in English—Elementary Course ", par les Frères des Ecoles chrétiennes.—Edition publiée et enregistrée par James-A. Sadlier, est recommandé pour le cours modèle et non pour le cours elémentaire, et le livre ayant pour titre " Lessons in English—Intermediate Course", par les mêmes, est approuvé pour le cours académique seulement, et non pour les cours modèle et académique.

Le comité approuve ensuite, tel qu'amendé, le rapport que lui a soumis le sous-comité chargé de reviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés et les ouvrages suivants sont retranchés de la liste des livres approuvés, conformément aux conclusions du susdit rapport.

Lecture

1. " Nouvelle série de Livres de lecture graduée—Premier livre ", par A.-N. Montpetit.

2. Idem—" Deuxième livre ", par le même.

3. Idem—" Troisième livre ", par le même.

4. Idem—" Quatrième livre ", par le même.

5. Idem—" Cinquième livre ", par le même.

6. " La méthode de lecture rationnelle, en dix tableaux ", par J.-B. Cloutier.

7. " Deuxième livre de lecture—La religion enseignée aux petits enfants", par E. Robert, C. S. V.

8. " Troisième livre de lecture—Vie de N.-S. Jésus-Christ ", par le même.

Digitized by Google

9. " Quatrième livre de lecture—La doctrine chrétienne ", par le même

10. " Nouveaux principes de lecture à l'usage des écoles des Petits Frères de Marie ".

Grammaire

11. " Eléments de la grammaire française ", par N. Lacasse.

12. " Grammaire française élémentaire suivie de notions d'étymologie ", par F. T. D. (*Petits Frères de Marie*).

13. " Le verbe, en quatre tableaux synoptiques ", par H. Marion.

14. " Premier livre de grammaire ", par Claude Auger.

15. " Deuxième livre de Grammaire ", par le même.

16. " Troisième livre de grammaire ", par le même.

17. " Elementary Studies in English Grammar with numerous examples and exercises in Analysis and Parsing ", publié par James-A. Sadlier.

18. " Traité d'analyse grammaticale, d'analyse logique, etc.," par N. Lacasse.

19. " Exercices orthographiques ", par le même.

20. " Exercices français d'orthographe et de style—cours moyen ", par les Petits Frères de Marie.

Histoire

21. " Précis élémentaire de Mythologie ", par l'abbé Drioux.

22. " Abrégé de l'Histoire du Canada ", par F.-X. Garneau.

23. " Grandes lignes de l'Histoire du Canada, à l'usage des écoles primaires ", par un instituteur catholique.

24. " A New History of Canada ", par le Dr Miles.

25. " A School History of Canada ", par le même.

26. " Compendium of General History ", par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Géographie

27. " Abrégé de Géographie moderne ", par F.-X. Toussaint.

28. " Petit abrégé de Géographie moderne ", par le même.

29. " Nouvelle Géographie primaire illustrée ", par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Digitized by Google

30. " Nouvelle Géographie ", par les mêmes.

31. " The New Primary Illustrated Geography ", par les Frères des Ecoles chrétiennes.

32. " The Intermediate Illustrated Geography ", par les mêmes.

33. " Cartographie ", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

34. " Abridgment of Modern Geography ", par F.-X. Toussaint.

Mathématiques

35. " L'Arithmétique des commençants ", par B. Lippens.

36. " Nouveau traité de Géométrie et de Trigonométrie rectiligne et sphérique ", par Chs Baillairgé.

37. " Tableau Stéréométrique ", par le même.

38. "Premières notions d'Algèbre, de Géométrie pratique et d'arpentage", par les Petits Frères de Marie.

39. " A new Practical Arithmetic ", par l'abbé J.-L.-H. Roy.

Livres divers

40. " Réponses au programme de Pédagogie et d'Agriculture ", par le révérend J. Langevin.

41. " Cours de Pédagogie ", par le même.

42. " Petit manuel d'Agriculture, d'Horticulture et d'Arboriculture ", par le docteur H. LaRue.

43. " Eléments de Botanique et de Physiologie végétale ", par l'abbé Ovide Brunet.

44. " Eléments de Chimie et de Physique agricoles ", par le docteur H. LaRue.

45. " Manuel d'Hygiène à l'usage des écoles et des familles ", par le docteur S. Lachapelle.

46. " Traité élémentaire d'Hygiène privée ", par le docteur J.-I. Desroches.

47. " Préceptes d'Hygiène scolaire ", par le même.

48. " Petit manuel du Cultivateur à l'usage des écoles primaires ", par Edmond Rousseau.

49. " Petit traité de Solfège ", par Chs Labelle.

Digitized by Google

50. " Catéchisme de la loi et des règlements scolaires ", par l'abbé Th.-G. Rouleau.

51. " Quinze cents abréviations sténographiques ", par J. Larochelle.

52. " Manuel de l'Instituteur catholique ", par Paul de Cazes.

53. " Dictionnaire de la prononciation moderne de la langue française ", par Victor Delahaye.

54. " Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles primaires, d'après la méthode de Walter Smith—Premier livre ", par Oscar Dunn.

55. " Idem—Deuxième livre ", par le même.

56. " Manual of Agriculture, Horticulture and Arboriculture ", par le docteur H. LaRue.

57. " Hand Book of Zoology ", par sir William Dawson.

58. " Patent Cover and Blotter for Copy-Books ", publié par James-A. Sadlier.

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable juge Robidoux : " le comité recommande au lieutenant-gouverneur en conseil de vouloir bien placer au crédit du Surintendant de l'Instruction publique la somme de onze cent vingts piastres et quatre vingt-deux centins à être prise sur le fonds de réserve de ce comité pour payer : 1° la somme de mille piastres, par égale part, aux membres et au secrétaire du sous-comité chargé de reviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés : 2° la somme de cent vingts piastres et quatre-vingt-deux centins due à MM. Dussault & Proulx, imprimeurs de Québec, pour compte d'impressions en rapport avec la revision des dits ouvrages classiques. "

M. Delâge, président du sous-comité nommé à la session du 23 septembre 1908, au sujet du prix de vente de certains livres de classe, fait rapport verbalement que ce sous-comité s'est occupé de la question qui lui a été soumise, mais qu'il n'est pas en état de soumettre maintenant un rapport définitif. Ce sous-comité reçoit instruction de siéger de nouveau et de faire rapport à la prochaine réunion.

Il est résolu que la prochaine session du Comité catholique aura lieu le mercredi, 27 octobre prochain, à dix heures du matin.

Et le comité s'ajourne.

J.-N. MILLER,
Secrétaire-conjoint.

Digitized by Google

COMITE PROTESTANT

(*Traduction*)

SESSION DU 25 SEPTEMBRE 1908.

Présents : Le Révérend W.-I. Shaw, LL. D., D.C.L., président ; M. George-L. Masten ; le Révérend A.-T. Love, B.A. ; le principal Wm. Peterson, LL.D., C.M.G. ; M. W.-S. Maclaren ; M. John-C. Sutherland, B.A. ; le professeur Jas. Robertson, LL.D., C.M G. ; M. S.-P. Robins, LL.D., D.C.L. ; M. John Whyte ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D. ; l'Honorable Juge J.-C. McCorkill ; le Révérend E.-M. Taylor, M.A.

Lecture de lettres par lesquelles l'Honorable W.-A. Weir, C.R. M.P.P. ; l'Honorable H.-B. Fisher, B.A. ; M. H.-B. Ames, B.A. ; le professeur A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le Lord Evêque de Québec ; M. G.-J. Walker, M.P. ; M. S.-G. Mackenzie, C.R., M.P.P. ; et le Révérend E.-I. Rexford, LL.D., D.C.L., s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Le sous-comité chargé de la distribution des octrois fait rapport de ses travaux et soumet une liste de distribution des octrois aux académies et aux écoles modèles, lesquels rapport et liste sont adoptés, savoir :

ÉTAT DU REVENU, SEPTEMBRE 1908

Voté par la Législature	$9,287 20	
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518 44	
Intérêt sur le fonds des licences de mariages	1,400 00	
Honoraires des licences de mariages, produit net.	10,057 39	
		$23,263 03

DÉPENSES FIXES

Examinateurs des associés ès-arts	$ 500 00	
Examinateurs adjoints pour les examens de juin.	1,000 00	
Impressions de documents d'examens	500 00	
		$2,000 00
Montant disponible pour distribution		$21,263 03

Digitized by Google

ACADÉMIES.

Noms.	Percentage général.	Percentage pour ameublement.	Octrois.	Gratifications.	Gratifications pour ameublement.	Total.
Lachute	87.87	94	$200 00	$174 00	$28.00	$402 00
Huntingdon	87.53	94	200 00	174 00	28.00	402 00
Sherbrooke	81.62	100	200 00	162 00	30.00	392 00
Danville	74.02	93	200 00	148 00	27.00	375 00
Lachine (Richmond)	73.30	71	200 00	146 00	21.00	367 00
Saint-François	70.04	92	200 00	140 00	27.00	367 00
Waterloo	66.46	95	200 00	132 00	28.00	360 00
Stanstead	65.23	86	200 00	130 00	25.00	355 00
Ormstown	64.62	86	200 00	128 00	25 00	353 00
Valleyfield	64.53	94	200 00	128 00	28.00	356 00
Cookshire	63.80	73	200 00	126 00	21.00	347 00
Coaticook	63 50	95	200 00	126 00	28.00	354 00
Granby	61.37	89	200 00	122 00	26.00	348 00
Lennoxville	60.24	77	200 00	120 00	23.00	343 00
Knowlton	59.32	89	200 00	118 00	26.00	344 00
Sutton	58.69	78	200 00	116 00	23.09	339 00
Shawville	58.67	73	200 00	116 00	21.00	337 00
Inverness	52.50	78	200 00	104 00	23.00	327 00
Cowansville	52.23	87	200 00	104 00	26.00	330 00
Bedford	51.60	81	200 00	102 00	24.00	326 00
St-Lambert	50.41	85	200 00	100 00	25.00	325 00
Buckingham	49.30	77	200 00	.....	23.00	223 00
Hatley-Nord	44.22	83	200 00	.....	24.00	224 00
			4,600 00	2,716 00	580.00	7,896 00

ACADÉMIES SPÉCIALES

"Dunham Ladies' College"	$250 00
Académie de Buckingham, octroi spécial	50 00
	$8,196 00

Digitized by Google

ÉCOLES MODÈLES

Noms.	Percentage général.	Percentage pour ameublement.	Octrois.	Gratifications.	Gratifications pour ameublement.	Total.
Sawyerville	85.56	78.	$ 75 00	$ 132 00	$ 15 00	$ 222 00
Clarenceville (Outremont)	78.32	75.	75 00	117 00	15 00	207 00
Strathcona	72.18	74.	75 00	117 00	14 00	206 00
Aylmer	76.98	87.	75 00	114 00	17 00	206 00
Waterville	75.95	94.	75 00	111 00	18 00	204 00
Hull	75.72	91.	75 00	111 00	18 00	204 00
Ulverton	73.88	71.	75 00	110 00	14 00	199 00
Magog	72.28	79.	75 00	108 00	15 00	198 00
Hatley	72.14	71.	75 00	108 00	14 00	197 00
Coteau-St-Pierre	72.08	86.	75 00	108 00	17 00	200 00
Aberdeen, Mansonville	71.66	74.	75 00	106 00	14 00	195 00
Standbridge-Est	70.47	81.	75 00	106 00	16 00	197 00
St-André	69.50	68.	75 00	103 00	13 00	191 00
Beebe-Plain	69.41	67.	75 00	103 00	13 00	191 00
Dudswell, Bishop's Crossing	67.45	68.	75 00	100 00	13 00	188 00
Lac Mégantic	66.46	74.	75 00	99 00	14 00	188 00
East Angus	66.30	56.	75 00	99 00	11 00	185 00
Hemmingford	65 97	64.	75 00	97 00	12 00	184 00
Irlande-Sud, Maple-Grove	65.43	54.	75 00	97 00	11 00	183 00
Frelighsburg	64.43	80.	75 00	96 00	16 00	187 00
Marbleton	63.55	57.	75 00	94 00	11 00	180 00
St-Jean	61.73	86.	75 00	91 00	17 00	183 00
Como	61.30	65.	75 00	91 00	13 00	179 00
Durham-Sud	60.29	71.	75 00	90 00	14 00	179 00
Rawdon	59.86	66.	75 00	88 00	13 00	176 00
Lacolle	59.85	61.	75 00	88 00	12 00	175 00
Verdun	57.56	58.	75 00	85 00	11 00	171 00
Longueuil	57.40	71.	75 00	85 00	14 00	174 00
Kingsey	57.06	79.	75 00	85 00	15 00	175 00
Bury	55.54	72.	75 00	83 00	14 00	172 00
Scotstown	54.57	65.	75 00	81 00	13 00	169 00
Lingwick, Gould	53.81	61.	75 00	80 00	12 00	167 00
Dunham	53.67	64.	75 00	80 00	12 00	167 00
Leeds	53.45	72.	75 00	80 00	14 00	169 00
Quyon	51.99	77.	75 00	77 00	15 00	167 00
Leeds-Sud, Kinnear's Mills	50.21	61.	75 00	75 00	12 00	162 00
Farnham	45.11	74.	75 00	....	14 00	89 00
Windsor-Mills	39.57	65.	75 00	.....	13 00	88 00
Compton	30.53	73.	75 00	.....	14 00	89 00
			2,925 00	3,495 00	543 00	6,963 00

Digitized by Google

ÉCOLES MODÈLES SPÉCIALES

Cox, Paspébiac, New-Carlisle	$200 00	
Gaspé	125 00	
New-Richmond	75 00	
St-Alphonse-de-Thetford, Thetford-Mines	75 00	
Barnston	50 00	
Trois-Rivières	50 00	
Brownsburg	50 00	
Portneuf	50 00	
Philipsburg	50 00	
		$ 725 00
		$ 7,688 00

OCTROIS SPÉCIAUX.

Ulverton	$ 40 00	
Kingsey	40 00	
		80 00
		$7,768 00

RÉSUMÉ.

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires des licences de mariages	$5,000 00

ACADÉMIES.

Octrois	$4,600 00	
Gratifications	2,716 00	
Gratifications pour ameublement	580 00	
Octrois aux académies spéciales	250 00	
Octrois spéciaux	50 00	
		$8,196 00

ÉCOLES MODÈLES.

Octrois	$2,925 00	
Gratifications	3,495 00	
Gratifications pour ameublement	543 00	
Octrois aux écoles modèles spéciales	725 00	
Octrois spéciaux	80 00	
		$7,768 00
Total		$20,964 00

Digitized by Google

Il est résolu de donner instruction au secrétaire de demander l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil pour le paiement des octrois de l'éducation supérieure, d'après la liste ci-dessus et conformément aux articles 444 et 450 de la loi scolaire.

La demande d'élever l'école de St-Jean au degré d'académie est accordée, en considération du fait qu'on y emploie un personnel d'académie et que, d'une manière générale, le mobilier de l'école est suffisant.

Sur semblable demande et pour les mêmes raisons, l'école modèle d'Outremont est élevée au rang d'académie, et l'inspecteur des écoles supérieures reçoit instruction de classer ces écoles en conséquence, dans ses futurs rapports.

Lecture d'une demande du bureau des commissaires d'écoles protestants de Québec : le comité décide de donner instruction à l'inspecteur des écoles supérieures d'accorder à l'école Victoria, de Québec, les privilèges d'une école modèle, au point de vue des examens et du rang ; cependant, l'école devra, comme d'habitude, être visitée par l'inspecteur McCutcheon.

Le sous-comité chargé de la distribution des octrois disponibles de l'école normale recommande que la distribution, pour l'année 1908-09, se fasse comme suit :—

1. Que la somme de $500 (ou la partie de cette somme qui sera nécessaire) soit employée par le gouvernement à payer à chaque élève-maître du collège Macdonald, d'après les règlements du Comité protestant, la somme de cinq cents pour chaque mille qui, en sus de cinquante milles, sépare, dans la province de Québec, sa résidence de Sainte-Anne-de-Bellevue.

2. Que la somme de $2,500 (ou la partie de cette somme qui sera nécessaire) soit employée par le gouvernement à payer à chaque possesseur d'un diplôme élémentaire avancé, d'un diplôme d'école modèle ou d'un diplôme des jardins de l'enfance, sur preuve qu'il a enseigné avec succès dans une école de cette province sous le contrôle des commissaires ou des syndics d'écoles, la somme de deux piastres pour chaque mois, jusqu'à concurrence de huit mois, de chaque année, pendant chacune des deux années scolaires suivant immédiatement la date de l'obtention de son diplôme. Si, après deux ans d'assistance continue au collège Macdonald, un élève-maître obtient un diplôme élémentaire avancé, un diplôme d'école modèle ou un diplôme des jardins de l'enfance, le montant qui devra être payé sera de quatre piastres pour chaque mois ; si trois sessions du collège Macdonald s'écoulent entre la date de l'admission de l'élève-maître et celle de l'obtention du second diplôme, le montant qui devra être payé sera de trois piastres pour chaque mois.

Digitized by Google

3. Que la somme de $3,000.00 soit ajoutée au fonds des municipalités pauvres pour être distribuée comme partie d'icelui.

4. Que la somme de $10,866.67 (ou le reste de l'octroi disponible des écoles normales) soit distribuée par le gouvernement aux commissions scolaires protestantes pour les écoles rurales qui ne reçoivent rien du fonds des municipalités pauvres, par montants à chaque commission, qui seront recommandés par le sous-comité chargé de la distribution du fonds des municipalités pauvres.

5. Que le dit sous-comité pour se guider dans la préparation de l'état des montants dont il aura à recommander le paiement à chaque commission, reçoive instruction de se procurer et de prendre en considération les rapports des inspecteurs d'écoles sur les points suivants, savoir :—

(*a*) Le taux et le montant de la cotisation locale ;

(*b*) L'engagement de professeurs compétents ;

(*c*) Les salaires payés aux instituteurs ;

(*d*) La centralisation des écoles faibles, là où la chose peut se faire avec avantage ;

(*e*) L'amélioration des maisons d'école, des terrains et du mobilier ; et

(*f*) La prolongation des termes scolaires.

Ces recommandations sont adoptées et le secrétaire reçoit instruction de les présenter au gouvernement pour approbation.

Les pouvoirs du sous-comité sont prolongés, pour qu'il puisse étudier de quelle manière les octrois additionnels accordés aux écoles élémentaires pourraient être le mieux employés, de manière à favoriser les intérêts de l'éducation dans la Province.

Le président communique au comité les résultats de la séance du Conseil de l'Instruction publique, tenue le 24 de septembre dernier, pour prendre en considération les amendements à la Loi scolaire proposés par ce comité.

Le Conseil a recommandé que les amendements soient référés au comité auquel l'étude en a été confié, afin qu'il en fasse une refonte pour la réunion du Conseil, en novembre. Cette recommandation est acceptée.

Les grammaires de Maxwell, dont les éditeurs demandent l'approbation, sont référées au comité des manuels.

On réfère au comité des manuels les plaintes concernant les prix chargés par certains marchands, et qui sont plus élevés que les prix donnés dans la

Digitized by Google

liste des livres autorisés, et les plaintes concernant le fait que l'on ne trouve plus les "Phonic Primers", bien que l'usage en soit permis. Le dit comité est chargé de s'occuper de ces questions et de faire rapport.

Le secrétaire lit un avis donné par le professeur Kneeland : qu'il proposera, à la réunion de novembre, qu'un sous-comité soit nommé pour étudier, en son entier, la question des examens de nos écoles supérieures.

M. G.-J. Walker étant absent, l'étude de sa motion, concernant le fonds de pension, est remise à la prochaine séance.

Il est résolu que le traitement du secrétaire du bureau central des examinateurs soit fixé à cinq cent piastres par année.

Le secrétaire lit un rapport, concernant les écoles du Labrador, et le rapport de l'inspecteur Parker, concernant les écoles supérieures, est résumé par le président.

Le principal Robertson fait rapport que 125 étudiants fréquentent actuellement l'école des élèves-maîtres, dans le but d'acquérir la compétence nécessaire à l'enseignement dans cette province.

Il est proposé par le révérend monsieur Taylor, inspecteur, appuyé par le Dr Shurtleff, et

Résolu :—" Que ce comité a appris avec surprise et chagrin que certaines copies d'élèves ont été retenues par les examinateurs-adjoints, sur la recommandation des principaux des écoles supérieures, et que ces copies n'ont pas été transmises au bureau des examinateurs de Québec ; et que, de plus, il donne instruction au secrétaire du département d'appeler l'attention des examinateurs adjoints sur le devoir qui leur incombe de transmettre toutes les copies au bureau des examinateurs ".

ÉTAT FINANCIER DU COMITÉ PROTESTANT POUR LES SIX MOIS FINISSANT LE 30 JUIN 1908.

1908.	RECETTES.	
1er janvier.—Balance en mains		$ 3,059 72
	Octroi du gouvernement pour dépenses contingentes.	1,500 00
		$ 4,559 72

Digitized by Google

1908. DÉPENSES.

7 janvier.	— " Chronicle Printing Co ", procès-verbaux (500)....	$	13 00
11 février.	—John Parker, traitement pour février.....		125 00
20 "	G.-W. Parmelee, traitement bi-annuel.....		200 00
5 mars.	— John Parker, traitement ordinaire pour mars, $200 ; traitement additionnel accordé par le comité, le 29 février 1908, comme augmentation pour l'année, au 1er juillet 1908.....		325 00
12 mars.	— " Chronicle Printing Co ", procès-verbaux.		16 00
1er avril.	— John Parker, traitement pour avril.....		125 00
1er "	G.-W. Parmelee, dépenses pour assister aux réunions des sous-comités.....		25 00
30 "	John Parker, dépenses diverses.....		42 46
1er mai.	— John Parker, traitement pour mai.....		125 00
27 "	" Chronicle Printing Co ", procès-verbaux de février.		12 00
1er juin.	— John Parker, balance de salaire pour juin..... ...		125 00
15 "	G.-W. Parmelee, secrétaire du bureau central des examinateurs protestants.....		100 00
25 "	W. Vaughan, pour examens des associés ès-arts.....		500 00
25 "	John Parker, frais de poste, express, télégrammes et camionnage.....		42 03
30 "	Balance en mains.....		2,784 23
		$	4,559 72

1908. COMPTE SPÉCIAL.

20 juin.	— Intérêt sur le fonds des licences de mariages	$	1,400 00
	Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites.		2,518 44
		$	3,918 44

1908. CONTRA.

25 juin.	— Transport au surintendant de l'Instruction publique..	$	3,918 44

Examiné et trouvé correct.

(Signé) WILLIAM-I. SHAW,
Président.

La séance est alors ajournée au mardi, 24 novembre prochain, à 9 heures du matin.

Digitized by Google

Session du 24 novembre 1908.

Présents : Le Révérend W.-I. Shaw, LL.D., D.C.L., président ; M. George-L. Masten ; le professeur A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le Révérend A.-T. Love, B.A. ; M H.-B. Ames, B.A., M.P. ; le Principal W. Peterson, LL.D., C.M.G. ; M. W.-S. Maclaren ; M. Gavin-J. Walker ; l'honorable J.-K. Ward, C.L. ; M. John-C. Sutherland, B.A. ; le Principal James Robertson, LL.D., C.M.G. ; M. P.-S.-G. Mackenzie, C.R., M.P.P. ; M. John Whyte ; l'Honorable Juge J.-C. McCorkill ; Mademoiselle Georgina Hunter, B.A.

Le secrétaire soumet des lettres de la part du Lord Evêque de Québec, de M. S.-P. Robins, LL.D., D.C.L, ; et de l'Honorable Sydney Fisher, B.A. M.P., dans lesquelles ces derniers s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

L'élection de Mademoiselle Georgina Hunter, B.A., comme représentant de l'Association provinciale des institutrices protestantes, est annoncée et Mademoiselle Hunter est bien accueillie par le comité.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté, mais le Comité ordonne d'insérer, dans le présent procès-verbal, le rapport entier, à part la liste des octrois du sous-comité chargé de la distribution des octrois, qui a été adopté à la dernière réunion, comme suit :—

Québec, 25 septembre, 1908.

" Votre sous-comité, chargé de la distribution des octrois, fait rapport qu'il s'est réuni, hier, au bureau de l'inspecteur des écoles supérieures.

" Votre comité est heureux de faire rapport que, cette année, une somme plus considérable qu'auparavant est mise à votre disposition pour être distribuée aux écoles supérieures. Cela est dû au revenu plus considérable provenant des honoraires des licences de mariages et au fait que la Législature accorde un octroi spécial aux universités. La somme de $3,200.00, autrefois accordée aux universités, sera distribuée aux écoles supérieures.

" Les cas, cette année, qui demandent une considération spéciale, ne sont pas nombreux, mais comprennent les écoles suivantes :—

" L'académie de Buckingham.—On recommande qu'un octroi additionnel de $50.00 soit accordé à cette école, à laquelle il n'a manqué qu'une petite fraction pour atteindre le nombre minimum de points requis par les règlements pour obtenir une gratification.

Digitized by Google

" Thetford-Mines. — Brownsburg. — Le sous-comité recommande que ces écoles soient placées sur la liste des écoles modèles, pourvu qu'un édifice convenable pour une école modèle soit construit, dans chaqne cas, et qu'on y emploie des institutrices vraiment compétentes.

" Barnston—Trois-Rivières. — Ces écoles ne s'étant pas conformées au règlement concernant l'engagement des instituteurs, le professeur principal en chaque cas ne possédant qu'un diplôme élémentaire, ont, par là-même, perdu le droit d'être maintenues sur la liste des écoles modèles, mais, vu qu'un instituteur, possédant un diplôme académique, a été engagé pour l'école des Trois-Rivières et que la commission scolaire de Barnston a engagé un instituteur compétent, qui possède un diplôme d'école modèle, le sous-comité recommande qu'un octroi de $50.00 soit accordé à chacune de ces écoles et que les documents d'examen des écoles supérieures leur soient envoyés en juin ; et plus tard, si les résultats sont bons, ces écoles seront mises sur la liste des écoles modèles.

" Portneuf—Philipsburg. — Le sous-comité recommande qu'une autre épreuve soit accordée à ces écoles, l'an prochain, et qu'un octroi de $50.00 soit aussi donné à chacune d'elles pour les travaux exécutés au cours de l'année dernière.

" Kingsey et Ulverton.—Le sous-comité, vu certaines circonstances spéciales, recommande qu'un octroi additionnel de $40, soit accordé à chacune de ces écoles.

" Votre sous-comité recommande que la distribution des fonds de l'éducation supérieure soit faite conformément aux états qui sont soumis avec le présent rapport.

" On verra que votre sous-comité a réservé une moitié des honoraires des licences de mariages pour la distribuer aux municipalités pauvres et qu'il a affecté l'autre moitié aux écoles supérieures.

" Nous recommandons au comité d'approuver ce partage entre les municipalités pauvres et les écoles supérieures.

(Signé) WILLIAM-I. SHAW,
Président.

Le Dr Shaw fait rapport que le sous-comité chargé de refondre les amendements à la Loi scolaire, proposés récemment au Conseil de l'Instruction publique, s'est réuni et qu'il a décidé de recommander des modifications, à deux points de vue, de manière à répondre aux objections qui ont été faites.

Digitized by Google

"(1) Quant à la centralisation des écoles, le premier amendement proposé donnait à une commission scolaire le pouvoir sommaire d'effectuer la centralisation, quand elle le jugeait à propos.

" Nous recommandons que ce pouvoir soit restreint et que l'on requière l'approbation du département de l'Instruction publique, lorsque quelqu'un des contribuables intéressés s'oppose à l'action de la commission scolaire. Le reste de l'amendement, quant à l'entremise des transports, devrait rester tel qu'il est.

" (2) Quant à l'article qui oblige tous les contribuables, appartenant à la religion qui est en minorité, dans une municipalité scolaire dissidente, à payer leurs taxes à l'école dissidente, sans la faculté de les payer à la municipalité qui est sous le contrôle des commissaires, nous considérons que, vu la facilité qu'accorde heureusement la Loi, à ceux de la minorité dans toute municipalité, de se déclarer dissidente, une grande partie de la minorité peut encore être opposée à la déclaration de dissidence, tandis que très peu peuvent être en faveur.

" En conséquence, nous recommandons que l'amendement proposé exige l'approbation écrite des deux tiers des contribuables de la dénomination religieuse de la minorité, pour que les syndics aient le pouvoir de prélever des taxes sur tous les contribuables de cette dénomination religieuse. De plus, nous recommandons que cet amendement, s'il est adopté, s'applique à toutes les municipalités dissidentes qui existent. Que si la dissidence est obtenue sans qu'elle soit soutenue par les deux tiers dont il est ci-dessous question, elle soit sujette à la loi actuelle."

Le comité accepte les recommandations du sous-comité et ne prend aucune mesure à l'égard des autres propositions 3 et 4.

Lecture est faite d'une résolution adoptée par l'association des institutrices protestantes au sujet du fonds de pension des institutrices et d'une autre résolution adoptée à une réunion des instituteurs.

M. Walker parle en faveur de sa motion, ayant pour effet de rendre facultative la contribution au fond de pension, mais on convient de ne rien arrêter maintenant pour donner aux diverses associations d'instituteurs le temps d'exprimer leurs vues.

On autorise le secrétaire à transporter au Surintendant de l'Instruction publique la somme de quarante piastres, intérêts annuel sur le legs de Gallista. Burnham, pour l'ajouter aux pensions des instituteurs protestants.

Digitized by Google

Lecture d'une lettre de l'honorable W.-A. Weir, recommandant que l'on accorde de l'aide à l'école modèle d'Arundel.

Il est proposé par M. G.-J. Walker, appuyé par le professeur Kneeland, et résolu :—

" Que le comité accueille et accorde la demande d'un octroi pour l'école modèle d'Arundel et que la dite école modèle reçoive un octroi de cinquante piastres, à même le fonds de l'éducation supérieure ".

Il est proposé par M. P.-S.-G. Mackenzie, appuyé par M. J.-C. Sutherland, et résolu :—

" Que l'on nomme un sous-comité, se composant de M. le juge McCorkill, de MM. Sutherland, Maclaren et Mackenzie, pour étudier la question de l'achat de mobiliers par les commissions scolaires, avec les fonds disponibles des écoles normales sur la recommandation des inspecteurs ".

M. Sutherland devra convoquer les réunions.

Il est proposé par le professeur A.-W. Kneeland, appuyé par M. G.-L. Masten, que, vu la possibilité qu'il y a d'augmenter, pour les candidats, l'importance de l'examen annuel de nos écoles supérieures et vu aussi le prix relativement élevé que coûte cet examen à la province, l'on nomme un sous-comité, que choisira le président et dont les fonctions seront d'étudier, en son entier, la question de l'examen et de l'inspection de nos écoles supérieures, et de faire rapport à la prochaine réunion de ce comité.

Cette motion est adoptée et le président choisit les membres suivants : — le professeur Kneeland, qui devra convoquer les assemblées, M. Masten, le Dr Peterson, le Dr Rexford et M. Sutherland.

Pour l'information du comité, le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion des inspecteurs protestants, qui a eu lieu à Montréal, les 14 et 15 d'octobre.

Le rapport de l'inspecteur des écoles supérieures est soumis : on y voit que dix-sept écoles ont été visitées, au cours du dernier trimestre. Pour onze de ces écoles, l'inspecteur déclare que les progrès sont bons, pour six, assez-bons, et pour une—Kinnear's Mills,—médiocres. Les latrines sont déclarées être en bonne ou assez bonne condition dans toutes les écoles, mais à Rawdon, elles sont en mauvais état. L'inspecteur fait rapport que des améliorations ont été faites aux édifices de Longueuil, Maple Grove, Marbleton et Sayerville. On a besoin d'une nouvelle maison d'école à Rawdon. L'inspecteur recommande la centralisation des écoles de Bishop's Crossing.

Digitized by Google

Le sous-comité des livres de classe soumet un rapport, dans lequel il recommande l'approbation des livres suivants : (a) " McIntyre's Practical Penmanship ", " Copp, Clark Co., Ltd., " 10 cts., et (b) " The Ontario Copy Books ", " E. H. Harcourt Co., Ltd.," 2 cts., et, de plus, il recommande que les écoles, qui désirent employer l'une ou l'autre de ces séries, soit autorisées à s'en servir immédiatement.

Sur motion du professeur Kneeland, appuyé par M. Masten, ce rapport est adopté.

Un catéchisme de tuberculose est soumis au comité pour approbation ; on le réfère au comité des livres de classe.

La séance est alors ajournée au vendredi, 26 février, 1909, à moins que le comité ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

Session du 26 février 1909.

Présents: Le Révérend W.-I. Shaw, LL. D., D. C. L., président; M. George-L. Masten ; le professeur A.-W. Kneeland, M.A., B. C. L. ; le Révérend A.-T. Love, B.A. ; M. H.-B. Ames, B.A., M.P. ; le principal William Peterson, L.L.D., C.M.G. ; M. W.-S. Maclaren ; M. Gavin-J. Walker ; M. John-C. Sutherland, B.A. ; M. S.-P. Robins, L.L.D., D.C.L. ; M. John Whyte ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., L.L.D., et Madomoiselle Georgina Hunter, B.A.

Lecture de lettres par lesquelles le Lord Evêque de Québec ; l'honorable S.-A. Fisher, B.A., M P. ; le Dr James Robertson, C.M.G. ; l'honorable J.-K. Ward, M.C.L., et M. P.-S.-G. Kackenzie, C.R., M.P.P., s'excusent de ne pouvoir assister à cette réunion.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Le secrétaire fait rapport qu'un ordre en conseil, concernant la distribution des octrois disponibles des écoles normales a été approuvé le 26 de novembre 1908, dont les conclusions se lisent comme suit :

En conséquence, l'honorable Secrétaire recommande que, à même la somme de $16,866.67, que la Législature a votée à sa dernière session, et à même la dite balance du fonds de l'école normale McGill, le Surintendant de l'Instruction publique dépense les montants suivants :

" 1. Une somme suffisante pour payer à chaque élève-maître, qui suivra les cours de l'école des élèves-maîtres du collège Macdonald, en 1908-09, la somme de cinq cents pour chaque mille de voyage qui sépare, dans la province de Québec, sa résidence du dit collège Macdonald.

Digitized by Google

" 2. Une somme suffisante pour payer les gratifications accordées, d'après les règlements du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, à chaque gradué de la dite école normale McGill et du dit collège Macdonald enseignant dans les écoles de cette province, pendant l'année 1908-09, conformément aux termes et conditions des règlements du dit Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, qui ont été dûment approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil.

" 3. Que la somme de $5,000.00 soit ajoutée à la part des Protestants dans le fonds des municipalités scolaires pauvres, pour être distribuée comme partie d'icelui.

" 4. Que la somme de $10,000.00 soit distribuée aux commissions scolaires protestantes des écoles rurales qui ne reçoivent rien du fonds des municipalités scolaires pauvres, par montants, à chaque commission, qui seront recommandés par le département de l'Instruction publique, d'après les rapports des inspecteurs d'écoles, sur les points suivants, savoir :

" (*a*) Le taux de la cotisation locale comparée à une évaluation équitable de la propriété dans chaque municipalité ;

" (*b*) L'engagement de professeurs compétents ;

" (*c*) Les salaires payés aux instituteurs ;

" (*d*) La centralisation des écoles faibles, là où la chose est approuvée par les commissions scolaires locales et les contribuables ;

" (*e*) L'amélioration des maisons d'école, des terrains et du mobilier ;

" (*f*) La prolongation des termes scolaires.

" Le Surintendant doit communiquer les recommandations du département à cet égard, au Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique et à l'honorable Secrétaire de la province.

" 5. Que toute balance de la dite somme de $16,866.67 et du montant restant disponible des fonds de l'école normale McGill soit spécialement déposée par le Surintendant de l'Instruction publique, pour que le gouvernement la distribue plus tard, conformément à l'objet de la loi 7 Edouard VII, chapitre 26, et à la loi de cette province. "

Le secrétaire fait rapport que les règlements du comité protestant ont été approuvés par ordre en conseil, avec de légers changements, que le comité approuve tout de suite.

Digitized by Google

Le sous-comité chargé de la distribution du fonds des municipalités pauvres fait rapport que la somme de $13,551.00 a été accordée aux écoles pauvres, ce qui fait $5,387.61 de plus que l'an dernier. Cet excédent est dû à l'augmentation des honoraires des licences de mariages et aux $5,000.00 qui ont été transportées des octrois disponibles de l'école normale.

Le comité approuve la liste des octrois, telle que soumise par le sous-comité.

Le sous-comité nommé pour l'achat de mobiliers, l'an dernier, à même les fonds disponibles de l'école normale, fait rapport du progrès de ses délibérations et est nommé de nouveau.

Le professeur Kneeland fait rapport du progrès des délibérations du sous-comité de l'examen et de l'inspection des écoles supérieures.

Le professeur Kneeland, au nom du sous-comité des livres de classe, fait rapport qu'on éprouve de la difficulté à décider les marchands à vendre le " Ontario Copy Book " à deux cents l'exemplaire. M. Whyte propose, appuyé par le professeur Kneeland, que le prix de ce livre soit de trois centins l'exemplaire, pourvu qu'on y mette une autre couverture, pour cette province, et qu'on y ajoute une feuille de papier brouillard.

Le Comité décide d'approuver l'admission, dans nos écoles, du Catéchisme de tuberculose.

L'honorable Richard Turner est introduit devant le Comité : il déclare qu'il approuve cette décision et, à la fin de ses remarques, on le remercie pour les informations qu'il a données.

Le sous-comité du cours d'études recommande de légers changements, que le comité approuve et ordonne de faire imprimer dans le cours d'études.

Le Dr Robins propose, appuyé par M. Walker, que le secrétaire reçoive instruction de demander à tous ceux qui ont des affaires à régler avec le comité de les lui confier au moins sept jours avant la date de toute assemblée. Adopté.

M. Walker explique sa motion, dont il a déjà donné avis et qui est appuyé par M. Whyte : il propose que la contribution au fonds de pension des instituteurs soit rendue facultative. Cette motion est renvoyée sur division.

Le Dr Shaw présente les documents qui lui ont été confiés par les représentants des associations des instituteurs et des institutrices au sujet du fonds

Digitized by Google

de pension. Il est proposé par M. Sutherland et M. Love que ces documents soient référés à un sous-comité, se composant du Dr Shaw, du Dr Robins, de mademoiselle Hunter et de MM. Walker et Sutherland.

M. J.-A. Nicholson soumet les recommandations du jury d'examen final de l'école universitaire et on les refère au sous-comité du cours d'étude et des examens.

Lecture d'une lettre de M. A.-P. Stevens, B. S., recommandant l'établissement d'un collège de correspondance; on la dépose sur la table.

Lecture d'une lettre de M. W. Desjardins, demandant à faire amender la loi scolaire de manière que les commissaires d'écoles soient élus au scrutin; on la dépose sur la table.

Lecture d'une lettre du révérend E. M. Taylor, recommandant que la loi scolaire soit amendée de manière à supprimer l'obligation, pour les secrétaires-trésoriers, de donner lecture des avis; le comité n'accepte pas cette suggestion.

Est aussi soumise une lettre de M. James-E. Randlett, demandant de l'aide pour soutenir une école privée; le comité n'a pu accorder cette demande.

Lecture d'une lettre de M. George Calder, concernant le cours d'étude; le comité décide qu'il prendra cette lettre en considération plus tard, en même temps que le rapport sur l'examen d'inspection des écoles.

MM. Renouf & Co soumettent à l'approbation du comité les "High Roads of History". Ces livres sont renvoyés au sous-comité des livres de classe.

Le sous-comité des examens de juin est nommé de nouveau.

Le président déclare qu'il a examiné les rapports de l'inspecteur Parker, qui a fait l'inspection de trente écoles supérieures, au cours du dernier trimestre. L'inspecteur y déclare que la plupart de ces écoles ont fait de bons progrès, plusieurs, de très bons, et que Lachute en a fait d'excellents

A Bury, on a bâti une nouvelle maison d'école, à l'endroit où se trouvait celle qui a été incendiée, en mai dernier. A Gould, on a bâti une très belle maison d'école, de même qu'à Waterloo. A Lachute, on a ajouté une nouvelle salle. A Sutton, on a construit une nouvelle salle et installé une nouvelle fournaise et de nouveaux cabinets d'aisances. Quant à Aberdeen et Verdun (où Mlle Wain dirige 109 élèves), et Lachine, Brownsburg et Beebe Plain, l'inspecteur déclare que les salles y sont insuffisantes.

Digitized by Google

En général, l'inspecteur déclare que les terrains sont en bonne ou très bonne condition, mais qu'Aberdeen, Windsor-Mills, Mégantic et Hatley manquent de propreté. Brownsburg, Clarenceville, Stanbridge-Est et Farnham ont besoin d'améliorer l'état de leurs latrines. Il n'y a pas de drapeau à Brownsburg, Bury, Scotstown, Farnham, Knowlton, Dunham, Beebe Plain et Hatley. Granby a besoin d'un mât et Lacolle et Mansonville, de drisses ; il y a donc onze écoles, sur les trente, qui n'arborent pas notre drapeau national. A Aberdeen, Saint-Jean, Freligsburg et Granby, on aurait besoin de tableaux noirs (Hyloplates) additionnels.

Les principaux professeurs, à Saint-André et à Farnham, ne possèdent pas de diplômes d'écoles modèles et le professeur du dégré élémentaire de Clarenceville ne possède aucun diplôme.

Le comité exprime son regret qu'il se trouve un aussi grand nombre d'écoles qui ne soient pas munies du drapeau national et déclare que le département devrait attirer spécialement l'attention des commissions scolaires, à cet égard, lorsqu'il leur envoie les lettres ordinaires concernant les défectuosités mentionnées dans le rapport de l'inspecteur.

Il est proposé par M. John Whyte, appuyé par M. Gavin Walker, et résolu :—"Que demande soit faite au gouvernement d'accroître les gratifications accordées actuellement aux institutrices des écoles élémentaires, pour les succès qu'elles ont obtenus dans leurs travaux, de manière à comprendre les intitutrices des dégrés élémentaires qui enseignent dans les écoles modèles et les académies."

Digitized by Google

ÉTAT FINANCIER DU COMITÉ PROTESTANT POUR LES SIX MOIS FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1908.

1908.	RECETTES.		
1er juillet.	—Balance en mains	$ 2,784	23
	Balances non dépensées du département	2,123	59
		$ 4,908	82

1908.	DÉPENSES.		
3 juillet.	—Dr S.-P. Robins, second paiement, pension	$ 500	00
	G.-W. Parmelee, traitement pour six mois	200	00
15 "	" T.-J. Moore & Co.," impressions et fournitures pour les écoles supérieures	242	75
17 "	Examinateurs adjoints et dépenses incidentes pour les examens de juin	1,056	70
	John Parker, sur traitement	20	00
25 "	W.-G.-L. Paxman, travail supplémentaire, règlements du comité protestant	25	00
27 août.	— F.-C. Wurtele, nettoyer, etc., salle après les examens de juin	15	00
	"Chronicle Printing Co", horaire pour examens $4 00		
	Procès-verbal de mai 6 00		
		$ 10	00
	" Renouf Pub. Co.," 500 " Dexter and Garlick Primer of School Methods"	30	00
25 sept.	G.-W. Parmelee, dépenses pour assister à la réunion du sous-comité du fonds disponible de l'école normale	25	00
	John Parker, camionage, express et télégrammes	20	76
6 oct.	Robert Rocher, traduction et correction d'épreuves, etc.	15	00
	"T.-J. Moore & Co.," impressions pour le Bureau Central, etc	24	25
	" Daily Telegraph", impressions, etc	14	55
	F.-M. Shaw, remplir et envoyer certificats des associés ès-arts	12	50
13 oct.	G.-W. Parmelee, dépenses, réunion des inspecteurs	100	00
18 oct.	" Daily Telegraph ", impressions de circulaires du Comité protestant	27	01
	G.-W. Parmelee, balance des dépenses de la réunion des inspecteurs	1	35

Digitized by Google

1908.

1er déc.	John Parker, traitement de décembre.....	140 00
9 déc.	"Chronicle Printing Co.," procès-verbaux et tableaux statistiques.....	24 25
21 déc.	G.-W. Parmelee, sur traitement Bureau Central.....	150 00
24 déc.	John Parker, traitement de janvier.....	140 00
	Balance en mains.....	2,114 90
		$ 4,908 82

Vérifié et trouvé exact.

(Signé) WILLIAM SHAW.

3 mars 1909.

La session s'ajourne alors au vendredi, 28ième jour de mai, à moins que le comité ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

Session du 28 mai 1909.

Présents: Le Révérend W.-J. Shaw, LL.D., D.C.L., président; M. George-L. Masten; le professeur A.-W. Kneeland, M.A., C.B.L.; le Révérend A.-T. Love, B.A.; M. H.-B. Ames, B.A., M.P.; le principal Wm. Peterson, LL.D., C.M.G.; M. Gavin-J. Walker; l'honorable J.-K. Ward, M.C.L.; M. John-C. Sutherland, B.A.; le Révérend E.-I. Rexford, LL.D., D.C.L.; M. S.-P. Robins, LL.D., D.C.L.; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D. et Mademoiselle Georgina Hunter, B.A.

Le secrétaire soumet au Comité des lettres par lesquelles le Lord évêque de Québec; le principal Jas. Robertson, C.M.G., LL.D.; M. John Whyte; l'honorable juge McCorkill; M. W.-S. Maclaren, et M. P.-S.-G. Mackenzie, C.-R., M.A.L., s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Le secrétaire fait rapport que les amendements à la Loi scolaire, tels que contenus dans le bill No 2, ont été adoptés par les deux Chambres, sans aucun changement.

Le secrétaire déclare au Comité que, vu les deux réunions spéciales du Conseil de l'Instruction publique, qui ont été tenues cette année, le crédit affecté au paiement des dépenses de voyage des membres est épuisé.

Il est proposé par M. Sutherland, appuyé par M. Masten, et résolu que le Secrétaire soit, par les présentes, autorisé à transporter au Surintendant, avec

Digitized by Google

le consentement du gouvernement, à même les fonds généraux de ce Comité, une somme suffisante pour payer les dépenses de la présente réunion.

Le sous-comité de l'inspection et de l'examen des écoles supérieures présente le rapport qui suit :

" Votre sous-comité ayant considéré les questions dont on lui a confié l'étude, avec tout le soin que requiert leur grande importance, a l'honneur de faire rapport :

" I. Que, dans son opinion, vu les changements un peu radicaux proposés au sujet des examens des écoles supérieures, il ne serait pas sage, à cette époque, de confier l'inspection des écoles modèles aux inspecteurs des écoles publiques.

" II Votre sous-comité recommande :—

" (1) Que l'examen annuel des écoles modèles, jusqu'au 2e degré inclusivement, et des académies, jusqu'au 1er degré inclusivement, soit confié aux instituteurs, sous la direction de l'inspecteur, et que chaque école communique les résultats de cet examen à l'inspecteur des écoles supérieures, pas plus tard que le 30 de juin de chaque année.

" (2) Que ces examens, dans les écoles modèles et les académies, aient lieu aux mêmes dates que les examens du département et de l'université.

" (3) Que les copies des candidats examinés pour ces dégrés, conformément au paragraphe (1), soient retenues dans ces écoles jusqu'au 30 de septembre, suivant les examens, alors qu'elles seront envoyées à l'inspecteur des écoles supérieures.

" (4) Que le bureau des examinateurs, nommé chaque année par le comité protestant, à sa réunion de février, prépare les documents d'examen pour les degrés modèles, jusqu'au 2e degré inclusivement, et que l'inspecteur des écoles supérieures, avec le bureau des examinateurs, prépare les documents pour le 3e degré modèle et ceux des autres degrés plus élevés, pour lesquels les candidats ne sont pas examinés sur les questions posées par le bureau universitaire des examinateurs.

" (5) Que les matières obligatoires du 1er degré académique comprennent les sujets préliminaires, savoir : la composition anglaise, la grammaire, la dictée, l'histoire et l'arithmétique, avec la littérature anglaise, le français, la physique et l'algèbre ou la géométrie.

Digitized by Google

" (6) Que les matières obligatoires du 2e degré académique soient la littérature anglaise avec la grammaire anglaise, la dictée et la composition, l'histoire, l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie, le français et une matière de science.

" (7) Que les candidats du 3e degré académique soient soumis à l'examen du Bureau universitaire des examinateurs, comme la chose se fait actuellement.

" (8) Que, chaque année, en envoyant les documents d'examen pour les degrés inférieurs au 2e degré académique, l'inspecteur des écoles supérieures, avec le Bureau des examinateurs, puisse indiquer quelques-uns des sujets pour chaque degré comme venant du département pour l'année, que les réponses écrites sur les sujets indiqués pour le 3e degré modèle seulement dans les écoles modèles soient envoyées à Québec, pour y être corrigées par le Bureau des examinateurs, et toutes les autres copies pour les degrés jusqu'au 1er degré académique inclusivement, soient corrigées et appréciées par le personnel de ces écoles qui devra faire rapport à l'inspecteur des écoles supérieures, tel que pourvu dans le paragraphe (1).

" (9) Que tous les octrois ordinaires accordés aux écoles supérieures soient déterminés par le Comité protestant, sur les rapports et les recommandations de l'inspecteur des écoles supérieures.

" (10) Que toutes les gratifications aux écoles supérieures et les gratifications pour mobilier soient déterminées (a) d'après les résultats des examens du département et de l'université, en prenant en considération le percentage des points seulement, et (b) d'après les rapports de l'inspecteur des écoles supérieures, quant aux efforts de chaque localité pour soutenir ses écoles, la suffisance et l'efficacité du personnel, les salaires payés et le nombre des élèves inscrits.

" (11) Que, dans l'évaluation des percentages, on ne prenne en considération que le nombre total des élèves inscrits dans les divers degrés pour le mois de juin, tel que certifié par le principal et l'examinateur adjoint, et le total des points accordés aux examens du département et de l'université.

" (12) Que l'on adopte les suggestions du Bureau universitaire des examinateurs concernant l'histoire et que le cours d'étude soit amendé conformément à ces suggestions."

On demande au sous-comité de préparer, comme appendice à ce procès-verbal un état concis des considérations sur lesquelles les changements, recommandés dans son rapport, ont été adoptés. (Voir appendice A.)

Digitized by Google

Sur motion du Dr Rexford et de M. Sutherland, le Comité exprime l'opinion que le projet qui vient justement d'être adopté doit être considéré comme un essai.

Un représentant de MM. Beauchemin et Cie, de Montréal, soumet un projet de carte du monde, qu'il se propose de vendre au gouvernement, pour que ce dernier le distribue dans les écoles de cette province. Le Comité approuve d'une manière générale le plan de la carte, mais il suggère quelques modifications relativement à quelques changements politiques récents. Il est convenu que le président devra indiquer à MM. Beauchemin et Cie, à Montréal, les changements qu'il faut faire.

Le rapport du sous-comité du cours d'études est lu et adopté comme suit:

" Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport qu'il a eu trois réunions au cours desquelles il a considéré avec soin les diverses questions dont on lui avait confié l'étude, savoir:

(*a*) De M. Calder, de Lachute, concernant l'encombrement des matières et le surmenage dans les écoles supérieures.

(*b*) Du bureau universitaire des examinateurs, concernant l'examen sur les matières préliminaires et leur distribution dans les divers degrés et concernant les matières spéciales.

(*c*) Du comité des instituteurs des écoles supérieures concernant le cours d'étude pour les degrés élémentaires des écoles supérieures.

" Votre sous-comité est d'opinion que les points soulevés dans les représentations de M. Calder sont compris dans les recommandations du sous-comité de l'inspection et des examens des écoles supérieures.

" 1. Votre sous-comité a l'honneur de recommander (1) Que les suggestions suivantes du comité de la division préliminaire de l'examen final soient acceptées, savoir: que les examens sur les matières de la division préliminaire soient laissés entièrement au département de l'Instruction publique de la Province.

" (2) Que l'on continue d'enseigner la grammaire anglaise, la dictée, la composition et l'arithmétique, pour le IIe degré académique, et que l'on rende obligatoire l'examen sur ces matières, pour ce degré.

" (3) Que le cours d'histoire se fasse, d'une manière générale, comme suit, avec un examen obligatoire pour chaque degré.

1er degré modèle.—La période française de l'histoire du Canada.

Digitized by Google

2ème degré modèle. — Les principaux traits de l'Histoire d'Angleterre jusqu'à 1485, tel qu'indiqué dans un sommaire publié par l'inspecteur des écoles supérieures.

3ème degré modèle.—Histoire d'Angleterre. Les périodes d'Elizabeth et des Stuart, avec un aperçu de l'histoire du Canada et de l'Amérique pendant ces périodes, un sommaire de la dernière partie de l'ouvrage devant être publié comme dans le cas qui précède.

1er degré académique.—La première partie de la période anglaise de l'histoire du Canada et une partie de l'histoire d'Angleterre à partir de la fin de la période des Stuart.

2ème degré académique.—Toute la période anglaise de l'histoire du Canada et toute l'histoire d'Angleterre depuis 1485 aux temps présents.

Nous recommandons aussi que l'orthographe soit prise en considération pour l'examen final, dans les copies anglaises et qu'environ 15 p. c. du total des points soient accordés pour cette partie du travail.

II. Que le plan provisoire du cours d'études pour les degrés élémentaires des écoles supérieures, préparé sous la surveillance de l'inspecteur des écoles supérieures, soit autorisé pour l'année 1909-1910.

III.—Que le Marchand de Venise, de Shakespeare, soit remplacé par Jules César, en l'année 1911, pour le 3ème degré académique.

IV.—Que les textes latins et allemands des IIe et IIIe degrés académiques soient rendus conformes aux textes prescrits par les examinateurs de l'université pour l'année 1910.

" V. Que le volume " Sinclair's Practical Physics ", parties 1, 2, 3 (Bell) soit le manuel de physique pour les trois degrés académiques, et remplace graduellement " Gregory & Simons " et l'Introduction de Gage.

" VI. Que les notes au bas de la page soient rendues conformes aux modifications susdites.

" Votre sous-comité déclare que la question des textes anglais, pour les degrés inférieurs, est sous considération et qu'il fera rapport à cet égard, à une assemblée ultérieure.

On demande au sous-comité de mettre par écrit, dans un appendice à ce procès-verbal, les observations qui ont été faites au cours de la discussion et sur lesquelles les membres du sous-comité ont basé leurs recommandations. (Voir appendice B.)

Digitized by Google

Le sous-comité de l'achat des mobiliers, à même l'octroi disponible de l'école normale, fait rapport du progrès de ses délibérations et le sous-comité des amendements au fonds de pension fait un rapport qui ne requiert aucune action de la part du Comité, vu la position prise par la Législature.

Le sous-comité nommé pour la préparation des examens de juin soumet un rapport, dans lequel il recommande la nomination des personnes suivantes comme assistants de l'inspecteur Parker :

Les inspecteurs McOuat, Gilman, Honeyman et McCutcheon ; MM. G.-H. Murray, A.-H. Rowell et James Maben ; Mesdemoiselles L Lawless, I. Brittain, L. Mewhert, M. Wilkinson et E. Gale ; M. G.-M. Campbell, substitut.

Ces recommandations sont acceptées et le sous-comité est nommé de nouveau.

Le secrétaire fait rapport qu'on ne peut apparemment espérer aucune augmentation dans le salaire des inspecteurs, jusqu'à ce que leurs devoirs aient été définis, de manière à les obliger à consacrer plus de temps à leurs travaux d'inspection.

Le comité donne instruction au secrétaire de préparer un tableau de leurs fonctions, que le comité prendra en considération, à sa prochaine assemblée de septembre.

Le comité, aux termes d'une semblable résolution passée par le comité catholique, à sa réunion du 12 de mai dernier, adopte la résolution suivante :

1. " Attendu que lors de son voyage au Canada, en 1860, Son Altesse Royale le Prince de Galles, aujourd'hui Sa Majesté le Roi Edouard VII, a daigné exercer sa libéralité envers les écoles normales du Bas-Canada en plaçant une somme de deux cents louis entre les mains de Son Excellence le Gouverneur-général du Canada pour être distribuée en prix dans ces écoles ;

2. Attendu que cette somme de deux cents louis fut placée dans la Banque du Peuple, à Montréal, de manière à fonder, dans chaque école normale, à même l'intérêt annuel, un prix sous le nom de "Prix du Prince de Galles", pour l'élève qui subirait le meilleur examen dans la classe d'école modèle.

3. Attendu qu'à la demande du conseil de l'Instruction publique d'alors, le gouvernement fit frapper à Paris une certaine quantité de médailles de bronze qui devaient être données avec chaque prix et connues sous le nom de médailles du Prince de Galles.

Digitized by Google

4. Attendu que la dite somme de deux cents louis a été perdue par la faillite de la banque du Peuple et que la réserve des médailles de bronze est épuisée ;

5. Attendu qu'il est désirable et qu'il convient de perpétuer la mémoire de la visite de l'héritier du trône d'Angleterre, en 1860, et de sa libéralité à l'égard de nos écoles normales ; ce comité prie respectueusement le Lieutenant-Gouverneur en conseil de vouloir bien faire frapper de nouvelles médailles de bronze, afin que l'on puisse en offrir une, chaque année, à chaque école normale de cette province, avec un prix de vingt piastres ou toute autre somme que le Lieutenant-Gouverneur en conseil fixera et que l'on accordera comme auparavant.

Le secrétaire fait rapport qu'il reçoit fréquemment d'instituteurs d'Angleterre et du pays de Galles, des demandes de positions en cette province et qu'il ne peut en venir à une solution satisfaisante, à leur égard, vu que les instituteurs sont engagés par les commissions scolaires locales. Après discussion, il est décidé que le secrétaire devra continuer d'agir, à l'égard de ces demandes, en conformité des règles existantes et de la pratique.

L'école de Berthier ayant demandé qu'on lui permette de se servir des documents des examens de juin, il est décidé de donner instruction à l'inspecteur des écoles supérieures de les lui envoyer immédiatement après la clôture des divers examens.

La constitution de la commission Strathcona, pour l'encouragement des exercices physiques et militaires dans les écoles publiques, est soumise au comité, et le secrétaire donne lecture d'un résumé de l'accord intervenu entre les autorités de l'éducation, dans la Nouvelle-Ecosse, et le ministre de la Milice et de la Défense.

Le Comité décide de recommander au gouvernement de cette province d'accepter les propositions du ministre de la Milice et de la Défense, telles que comprises dans le dit résumé. (*)

En même temps, le Comité réserve son opinion au sujet de la question de savoir s'il est préférable de former des corps de cadets, affiliés complètement à quelque régiment militaire, ou de former des corps purement scolaires qui suivraient le même entraînement.

Le sous-comité suivant est nommé pour préparer la distribution du fonds de l'Education supérieure : Le Dr Shaw et Mlle Hunter, ex-officio ; le Dr Rexford, MM. Masten et Sutherland.

(*) Voir résumé à la fin de ce procès-verbal, marqué appendice C.

Digitized by Google

Mlle Hunter propose et il est résolu que le rapport du professeur Armstrong sur le dessin, qui fut préparé pour le Comité, il y a quelques années, soit de nouveau pris en considération par le Comité, à sa réunion de septembre.

Le président fait rapport qu'il a fait l'examen des rapports intérimaires d'inspection, au cours du dernier trimestre, de dix-huit écoles supérieures.

L'inspecteur y déclare que les progrès de l'éducation, à Huntingdon et Ulverton, sont excellents et que ceux des autres écoles, dont il a fait l'inspection, sont bons.

Il recommande pour Ulverton (a) que les pupitres, le plancher et l'orgue soient réparés, (b) qu'on se procure un drapeau et un mât, (c) que l'on voie à ce que les latrines soient entretenues comme il le faut, sous le rapport de la propreté.

Il est singulier que l'on rencontre de semblables défectuosités à Ulverton, une école qui se distingue par de grand progrès, au point de vue de l'éducation, et dont le personnel enseignant est déclaré bon.

Compton devrait se munir d'horloges, d'un globe terrestre et d'un drapeau.

A Waterville, la principale classe aurait besoin de nouveaux pupitres Como devrait faire peinturer ses tableaux noirs et se munir de cartes pour l'enseignement du français. Hemmingford a besoin d'un drapeau. On recommande à Inverness d'engager de nouveau le personnel actuel d'instituteurs et de se munir de deux nouveaux tableaux noirs ("hyloplate"). Sherbrooke devrait se procurer de la "*plasticine*" à l'usage de la classe primaire et des appareils pour l'étude de la chimie, dans les classes des degrés avancés. A Danville, on a besoin d'une carte du Canada pour la classe élémentaire. A East Angus, il faut de nouveaux sièges et de nouveaux pupitres, pour la classe primaire, et des tableaux noirs ("hyloplate") pour la classe élémentaire. A Coaticook, il faudrait un instituteur de plus.

A l'égard des salaires, sept ont la note bien; dix, assez-bien; et une (Hatley-Nord), médiocre.

On se plaint de l'état des latrines à Ulverton, East-Angus et Como.

Toutes les écoles, sauf deux, ont des bibliothèques de quarante à sept cents volumes.

Digitized by Google

Le professeur Kneeland produit une lettre de "E.-B. Harcourt Co., Limited", contenant les termes d'un contrat en vertu duquel la dite compagnie consent à fournir une édition spéciale à Québec, de son cahier, à trois centins l'exemplaire, prix du détail.

Sur motion du professeur Kneeland, le secrétaire reçoit instruction d'écrire à la commission scolaire de Como pour lui suggérer de s'entendre avec le collège Macdonald, pour l'éducation de tous les élèves d'école modèle qui fréquentent actuellement l'école de Como.

La séance est alors ajournée au vendredi, 24 septembre prochain, à moins que le Comité ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

(Signé) GEO.-W. PARMELEE,
Secrétaire.

APPENDICE A.

(1) L'adoption de ces amendements, dans l'opinion de votre sous-comité, libérerait les écoles, dans une large mesure, de l'assujettissement des examens de concours.

(2) Ces amendements feraient apprécier davantage la valeur de l'éducation aux instituteurs et aux parents, en leur faisant aimer l'éducation pour elle-même, l'ennoblissement de la vie et de l'intelligence plutôt que pour l'amour des quelques piastres additionnelles que les points peuvent leur faire obtenir.

(3) Ils diminueraient grandement la tendance, beaucoup trop répandue, à gaver les élèves.

(4) Ils permettraient aux instituteurs de se dévouer davantage aux élèves individuellement et rendraient ainsi possible, au jeune garçon intelligent et qui a des aspirations, l'accès à des positions, que ceux-là seuls qui sont bien préparés peuvent obtenir et conserver.

(5) Ils permettront aux instituteurs de voir quels sont les résultats de leurs travaux et ainsi de corriger les défectuosités, et de découvrir les talents. Les examens sont choses prosaïques, mais ils révèlent quelquefois un talent qu'on doit plus sagement employer et un génie qu'on doit sagement diriger. Tandis que ces documents, révélateurs mais silencieux, reposent dans la poussière des archives du département, un enfant ploie sous l'effort, ne sachant pas qu'il a en lui l'âme d'un Shakespeare ou le génie d'un Edison ; et son instituteur est aussi ignorant de ce fait.

Digitized by Google

(6) Ils donneront à l'inspecteur des écoles supérieures, sur ces écoles, un pouvoir et une influence qu'il n'a jamais connus.

(7) Ils permettront à l'inspecteur d'exercer une pression, quand la chose sera nécessaire, lorsqu'il verra que lui et sa commission peuvent choisir les questions de l'examen pour plusieurs des degrés, d'année en année.

(8) Ils déchargeront l'inspecteur d'assez de travaux d'examen, et d'autres travaux qui s'y rattachent, pour qu'il puisse consacrer au moins un mois à son travail de mission éducatrice, aux endroits de la province qui en ont le plus besoin.

(9) Ils diminueront le coût des examens de juin d'environ $700.00, chaque année, car un bureau de quatre examinateurs, et non plus de douze, sera suffisant.

(10) Enfin, ils simplifieront assez la méthode que l'on suit en fixant les gratifications, pour que l'on sauve du temps et que l'on évite des erreurs, deux choses qui sont bien à désirer.

Votre sous-comité désire, de plus, déclarer que le développement des écoles supérieures, avec le système de surveillance organisé par le Comité protestant, durant la dernière décade, a été très remarquable ; et la manière dont l'inspecteur actuel des écoles supérieures a accompli ses importants devoirs a inspiré en son habileté et son jugement, une confiance qui autorisent et les autorités des écoles supérieures et le Comité protestant à lui confier des pouvoirs plus étendus.

En raison de ces faits, votre sous-comité croit que le temps est venu d'adoucir en certains points, et cela avec avantage, le système rigide d'examen qui a jusqu'à présent prévalu et que des pouvoirs et une responsabilité plus étendus peuvent être confiés aux autorités scolaires locales, sous la surveillance de l'inspecteur des écoles supérieures ; c'est pourquoi il se croit justifiable de présenter le rapport ci-dessus et il a confiance que les changements qu'il propose seront un principe d'avancement dans les travaux, à tous les points de vue, des écoles supérieures.

APPENDICE B.

Votre sous-comité ne peut terminer cette revue du cours d'études de nos écoles supérieures sans parler des critiques mal fondées et des malentendus concernant les cours d'études de ces écoles, qui caractérisent quelques-uns des discours prononcés au sujet de notre système d'éducation, au cours de la ses-

Digitized by Google

sion actuelle, à l'Assemblée législative. Quelques-uns de ces discours ignorent entièrement les options libérales accordées dans le cours d'études actuellement approuvé pour nos écoles modèles et nos académies. On a ouvertement blâmé le comité protestant, en Chambre, parce qu'il forçait les élèves des écoles supérieures à apprendre le Latin et le Grec, tandis que, comme question de fait, ces deux langues sont toutes deux des matières facultatives, dans notre cours approuvé, et qu'aucun élève de nos écoles modèles et de nos académies n'est tenu, par les règlements du comité protestant, d'étudier ni le Latin ni le Grec, et que tout élève peut suivre un cours purement anglais et mathématique avec le français comme langue additionnelle.

Si cette critique a pour but l'exclusion complète du Latin et du Grec, de nos écoles, alors les droits d'une partie importante et intelligente de nos contribuables de même que l'opinion générale d'éducateurs reconnus exigeront que l'on considère cette question avec soin.

Il serait évidemment injuste et inopportun d'exclure le Latin de nos écoles, lorsque le Barreau, la Chambre des notaires, le Bureau des médecins et les commissions du clergé prescrivent le Latin comme condition nécessaire à l'admission à l'étude de ces professions. Les contribuables, dont les fils ou les filles veulent embrasser ces professions, ont droit de voir à ce que nos écoles supérieures leur fournissent la préparation nécessaire.

Nous le disons de nouveau, il y a une partie très importante de notre population qui prétend qu'il n'y a pas de matière préparatoire plus importante que le Latin, dans le cours d'étude, et qu'il doit être compris dans le cours de toute institution qui veut être considérée comme école supérieure.

Le Comité protestant s'est efforcé de rencontrer les vues et les exigences des diverses classes de nos populations, fournissant un système libéral d'options dans le cours d'études approuvé, de sorte qu'aucun élève ne fût obligé d'étudier le Latin, tandis que ceux qui désireraient étudier cette langue pourraient recevoir l'instruction désirée, dans nos écoles supérieures.

APPENDICE C.

Copie certifiée d'un rapport du Comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général, le 13 d'août 1908.

Le ministre de la Milice et de la Défense soumet le résumé suivant des propositions arrêtées entre les autorités de l'éducation de la province de la

Digitized by Google

Nouvelle-Ecosse et lui-même, concernant l'entraînement physique et l'exercice militaire dans toutes les écoles publiques de cette province :

Les autorités de l'éducation, en cette province, se sont engagées, de leur côté: (a) A mettre plus généralemeut en vigueur leurs règlements concernant l'entraînement physique et l'exercice militaire dans toutes les écoles publiques; (b) A adopter, à l'avenir, un système semblable à celui des autres provinces du Dominion et de la Grande-Bretagne et qui conviendra à l'âge et au sexe des élèves; (c) A encourager la formation de corps de cadets et d'exercice à la carabine, parmi les garçons qui sont assez âgés pour suivre le "High School"; (d) A exiger, avant d'accorder un diplôme d'instituteur d'un dégré plus élevé que celui de la troisième classe, un certificat de compétence pour l'enseignement de l'entraînement physique et de l'exercice militaire élémentaire, ce certificat (grade militaire "B") devant être accordé après l'examen du candidat par le département de la Milice et de la Défense.

Quant à l'engagement (d), ces certificats pourront être accordés aux instituteurs de l'un ou l'autre sexe. On accordera aussi un certificat du grade "A" (militaire), qui représentera l'aptitude à enseigner et l'entraînement physique et l'exercice militaire avancé, y compris le tir à la carabine. Ce certificat ne pourra être accordé qu'aux instituteurs du sexe masculin, lorsqu'ils auront passé un examen satisfaisant, après avoir suivi un cours militaire à une école de milice ou sous sa surveillance.

Le ministre, au nom du Dominion, s'est engagé :

(a) A fournir des instructeurs compétents, à des endroits et à des époques convenables, pour permettre aux instituteurs de se rendre aptes à l'enseignement de l'entraînement physique et de l'exercice militaire.

(b) A payer annuellement une gratification à tout instituteur compétent, qui se livre actuellement à cet enseignement, pourvu qu'il en acquière les aptitudes en devenant membre de la milice.

La gratification, dont il est question dans le paragraphe précédent, ne sera payée que sur le certificat d'un officier-inspecteur de la milice, attestant que l'instruction donnée a été satisfaisante.

Le montant de cette gratification et le nombre minimum de garçons nécessaire à la formation d'un corps, de l'instruction duquel dépendra le montant de cette gratification, seront ceux qu'on fixera ci-après.

(c) A fournir des baudriers, des casquettes (si on le désire), et une partie des armes et des munitions; aussi, des livres d'exercice militaire pour les cours les plus avancés de corps de cadets.

Digitized by Google

(d) A préparer un tableau des travaux exigés d'une école ou d'un corps de cadets de collège, pour que l'instituteur ait droit à la gratification annuelle et puisse diriger les examens nécessaires.

Le ministre recommande qu'on approuve les propositions concernant l'enseignement de l'entraînement physique et de l'exercice militaire, dans les écoles publiques de la province de la Nouvelle-Ecosse, telles que ci-dessus exposées.

Le comité les soumet à votre approbation.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil exécutif.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE N° IX

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES.

Digitized by Google

Digitized by Google

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES.

QUÉBEC, 8 novembre 1909.

Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique,

Québec.

Monsieur le Surintendant,

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel pour l'année 1909.

Comme d'habitude, le Bureau s'est réuni deux fois, au mois de mai et au mois d'août. La session du 6 mai a été consacrée à l'organisation générale des examens du mois de juin dernier et spécialement à la préparation des questions et problèmes qui ont été soumis aux candidats. Ces documents sont annexés au présent rapport.

La seconde réunion annuelle du Bureau a eu lieu le 3 et le 4 août dernier pour la revision finale de la correction des épreuves et l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé sur les différentes matières du programme le nombre de points requis par les règlements du Comité catholique.

Les examens ont eu lieu cette année du 29 juin au 2 juillet inclusivement et il s'est présenté des candidats dans toutes les localités mentionnées à l'article 127 des règlements scolaires.

Le nombre des candidats a été de 1,919 (34 garçons et 1,885 filles); c'est le plus grand nombre qui se soit présenté jusqu'ici.

Ces 1,919 candidats se répartissent comme suit :

979 pour le brevet d'école élémentaire,
836 pour le brevet d'école modèle,
104 pour le brevet d'école académique.

1,381 ont réussi à obtenir des diplômes, savoir :

705 le diplôme d'école primaire élémentaire,
597 le diplôme d'école primaire intermédiaire,
79 le diplôme d'école primaire supérieur.

Digitized by Google

538 ont échoué, savoir:

274 pour le diplôme primaire élémentaire,
239 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire,
25 pour le diplôme d'école primaire supérieur.

Il y a donc près de 72 pour cent des candidats qui ont réussi et 28 pour cent qui ont échoué.

Vous trouverez annexée à ce rapport une liste contenant les noms des candidats heureux, avec le degré du diplôme qui leur a été décerné, la note générale qu'ils ont obtenue et le lieu où ils ont subi l'examen.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves soumises aux candidats.

MATIÈRES.	ÉLÉMENTAIRE.	MODÈLE.	ACADÉMIQUE.
Prières et catéchisme	Très bien	Très bien	Très bien
Lecture française	Faible	Bien	"
Lecture latine	Assez bien	"	"
Grammaire française	Très bien	"	"
Dictée française	Passable	Très bien	"
Ecriture	Faible	Faible	Faible
Littérature (préceptes)	Assez bien	Bien	Bien
Composition française	"	Passable	"
Histoire Sainte	Très bien	Bien	
Histoire du Canada	"	Très bien	Très bien
Géographie	Faible	Passable	Passable
Instruction civique	Très faible	Faible	Assez bien
Arithmétique	Plus que bien	Bien	Plus que bien
Calcul mental	Bien	"	" "
Comptabilité	Passable	"	Très bien
Pédagogie	Assez bien	"	"
Agriculture	Bien	"	Bien
Connaissances scientifiques usuelles	Assez bien	"	Très bien
Hygiène	Très bien	Excellent	Excellent
Bienséances	Bien	Très bien	Très bien
Dessin	Assez bien	Assez bien	Assez b en
Histoire de France		Très bien	Très bien
Histoire d'Angleterre		"	"
Toisé		Assez bien	Bien
Histoire des Etats-Unis			"
Histoire Ancienne			"
Histoire de l'Eglise			Assez bien
Algèbre			Médiocre
Physique			Bien
Cosmographie			Assez bien

LANGUE ANGLAISE.

Grammaire anglaise	Bien	Très bien	Médiocre
Dictée anglaise	"	Bien	Bien
Composition anglaise	"	"	"
Littérature anglaise (préceptes)	Très mal	Faible	Passable

Digitized by Google

Les recettes de l'année 1909, provenant des droits d'examen payés par les candidats, ont permis de solder toutes les dépenses du Bureau et d'accorder à chacun de ses membres une indemnité de $282.00, en outre de leurs frais de voyages, et un traitement de $1,010.00 à son secrétaire.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Vos obéissants serviteurs,

J.-C. K.-LAFLAMME,
Président.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE N° X

HORTICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

HORTICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE, 1909.

L'honorable P.-B. DE LABRUÈRE,

Surintendant de l'Instruction publique,

Québec.

Monsieur le Surintendant,

L'œuvre des jardins scolaires prend une marche ascendante qui montre à l'évidence toute l'opportunité de ce mouvement dans nos belles campagnes de la province de Québec.

Comparons, s'il vous plaît, l'année 1909 avec la précédente et voyons le progrès réalisé :

En 1909—	32 comtés,	132 écoles,	3,789 élèves
En 1908—	27 "	90 "	2,200 "
Augmentation..	5 comtés,	42 écoles,	1,589 élèves.

N'est-ce pas, M. le Surintendant, que ces chiffres ne laissent pas de doute sur l'opportunité et sur la possibilité d'introduire l'horticulture à l'école primaire ?

La correspondance que nous recevons à ce sujet est plus qu'encourageante ; elle est faite avec un dévouement qui va jusqu'à l'enthousiasme.

Les élèves aiment davantage leur école ; ils s'occupent tous ensemble à en embellir les alentours, à planter des arbres (il s'en est planté des milliers cette année encore), à cultiver des fleurs, à faire de jolis parterres, etc. Et ces chers élèves continuent dans les vacances même à prendre soin de leur parcelle de terrain et de leur arbre, car chacun a le sien et tient à laisser un souvenir durable de son passage à l'école. Tout cela est entraînant et vraiment digne d'intérêt et d'admiration.

Je vous laisse à examiner la liste ci-après des maisons qui ont fait de l'horticulture pratique à l'école primaire en 1909.

Digitized by Google

COMTÉ D'ARTHABASKA.

Professeurs.	Adresse.	Nombre d'élèves qui ont reçu des récompenses.
RR. SS. de L'Assomption	St-Eusèbe-de-Stanfold	15
Mme Alfred Jacques	Arthabaskaville	20
Mlle Alix Garneau	St-Rosaire	23
" Joséphine Bécotte	St-Norbert	15
" Ernestine Desilets	St-Rosaire	10

COMTÉ DE BAGOT.

Couvent Saint-Joseph	St-Liboire	36
Mlle Maria Piché	St-Pie	33
" Aug. et Maria Bonin	St-Hugues	27
" Anna-M. Desautels	St-Hugues	10
" Blanche Forest	St-Simon	8
" M.-Eva Lincourt	St-Simon	7

COMTÉ DE BERTHIER

Mlle Graziella Caumartin	St-Cuthbert	31

COMTÉ DE CHAMPLAIN.

RR. SS. de L'Assomption	St-Maurice	33
RR. SS. Filles-de-Jésus	St-Prosper	27
RR. SS. Filles-de-Jésus	St-Stanislas	20
Mlle M.-Noémie Lavoie	Ste-Thècle	128
" Rachel Rocheleau	Cap-de-la-Madeleine	53
" Maria Delisle	Ste-Thècle	61
" Joséphine Grandmont	St-Jean-des-Piles	31
" Myrza Coursol	Ste-Thècle	29
" B. Morissette	Ste-Thècle	26

COMTÉ DE CHAMBLY.

RR. SS. Congrégation N.-D	Boucherville	11

COMTÉ DE CHICOUTIMI.

Ecole Normale des filles	Chicoutimi	72

COMTÉ DE COMPTON.

Mlle Blanche Légaré	La Patrie	16

Digitized by Google

COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES.

Professeurs.	Adresse.	Nombre d'élèves qui ont reçu des récompenses.
Mlle Phélonise Charest	Saint-Joseph-du-Lac	21
" Alexina Bouvrette	Saint-Canut	14

COMTÉ DE DORCHESTER.

Mlle Laura Morin	Sainte-Claire	11

COMTÉ DE DRUMMOND.

RR. SS. de L'Assomption	Saint-Félix-de-Kingsey	21
Mme Alex. Landry	Wickham-Ouest	21
Mme Ludger Senneville	St-Cyrille-de-Wendover	20
Mlle M.-Anna Parent	Wickham-Ouest	24
" M.-Lse Chevrette	St-Majorique	20
" M.-J. Languerand	Wickham-Ouest	17
" Perpetue Lemaire	" "	16

COMTÉ D'IBERVILLE.

RR. SS. Congrégation N.-D.	Iberville	18
Mlle Rose-Amanda Lalanne	Sainte-Grégoire	13
" Maud Murray	Sainte-Brigide	10

COMTÉ DE JOLIETTE.

RR. SS. Congrégation de N.-D.	Joliette	10

COMTÉ DE KAMOURASKA.

Ecole Normale Mènagère	Saint-Pascal	41

COMTÉ DE LABELLE.

RR. SS. Grises de la Croix	Manniwaki	120
RR. SS. Congrégation N.-D. Auxiliatrice	Masson	67
Mlle Maria Thibodeau	Labelle	25

COMTÉ DE LAPRAIRIE.

Mlle Marie-Anne Trudel	St-Isidore	67

Digitized by Google

COMTÉ DE L'ASSOMPTION.

Professeurs.	Adresse.	Nombre d'élèves qui ont reçu des récompenses.
Mlle Dorea Lahaye	Charlemagne	22
" Ernestine Beaudry	St-Roch-de-l'Achigan	21

COMTÉ DE LAVAL.

RR. SS. de Sainte-Croix	St-Rose	44
Mlle Rose-de-Lima Desjardins	Saint-Elzéar	23
M. Arthur Beaulieu	Ahuntsic	51

COMTÉ DE MASKINONGÉ.

Rvde Sœur Marie-de-Jésus	Ste-Ursule	20
Mlle Marie Morais	St-Léon	33
" Eugénie Déziel	Ste-Ursule	31
" M.-A. Mornis	Maskinongé	23
" M.-Anna Bastien	"	14

COMTÉ DE MISSISQUOI.

Mlle Marie-Louise Lauzon	N.-D.-de-Stanbridge	103

COMTÉ DE MONTCALM.

Mlle Bernadette Beaudry	St-Roch	29
" Rose-Alma Bourque	St-Alexis	8

COMTÉ DE NICOLET.

Ecole Normale des filles	Nicolet	39
RR. SS. de l'Assomption	"	21
" "	St-Célestin	12
Mlle M.-R. Hébert	Ste-Eulalie	19

COMTÉ DE RICHELIEU.

Couvent de Saint-Joseph	St-Roch	56
" "	St-Joseph-de-Sorel	20
" "	Ste-Victoire	20
RR. SS. de la Présentation	St-Ours	12
Mlle Caroline Morin	"	22
" Angelina Chapdeleine	Ste-Victoire	7

Digitized by Google

COMTÉ DE RICHMOND.

Professeurs.	Adresse.	Nombre d'élèves qui ont reçu des récompenses.
RR. SS. de L'Assomption	St-George-de-Windsor	40
Mlle M.-A. Daignault	Titus Station	25
" M.-Emma Milaire	Kingsbury	23
" Alexina Brouillard	Windsor-Nord	11
" Eliza Belisle	Asbestos	10

COMTÉ DE RIMOUSKI.

RR. Dames Ursulines	Ecole Normale, Rimouski	65

COMTÉ DE ROUVILLE.

RR. SS. de la Présentation	St-Jean-Baptiste	30
" "	St-Cé-aire	11
Mlle Angelina Tétrault	Ste-Angèle	20
" Isola Adam	"	18

COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE.

Académie de Lorette	St-Hyacinthe	40
Couvent de St-Joseph	Ste-Madeleine	29
" "	St-Hyacinthe	22
Mlle Vitaline Cantin	Moulin "Cantin"	34
" Rosaria Cotnoir	" "	32
" Virginie Bédard	St-Damase	27
" Alida Desmarais	St-Thomas-d'Aquin	20
" Rosalie Gaudreau	St-Damase	9

COMTÉ DE SAINT-MAURICE.

RR. SS. Congrégation de N.-D.	Yamachiche	36
Mlle Mezelli Auger	St-B.-de-Shawinigan	38
" Berthe Gelinas	" "	65
" Albertine Isabelle	St-Etienne-des-Grès	36
" Mélanie Guay	Pointe-du-Lac	34
" Rose-Anna Crète	"	30
" M.-Eva Fournier	"	28
" M.-A. Biron	"	26
" A.-P. Morin	Banlieue de Trois-Rivières	15
" Sara Auger	St-Etienne-des-Grès	13

COMTÉ DE SAGUENAY.

M. T.-A. Paquin	Tadoussac	140
Révérende Sœur Marie-de-St-Gervais	Sept-Iles	32

Digitized by Google

COMTÉ DE STANSTEAD.

Professeurs.	Adresse.	Nombre d'élèves qui ont reçu des récompenses.
RR. SS. de-la-Présentation	Stanhope	106
" " "	Coaticooke	21
Mlle M.-K. McCabe	Magog	21
" Antonia Charland	Sainte-Suzanne	19
" Mélida Audet	Coaticooke	7

COMTÉ DE SHEFFORD.

M. D.-E. L'Ecuyer	St-Valérien-de-Milton	21
Mlle M.-Lse Bécotte	Ste-Anne-de-Stukely	31
" M.-B. Provost	Roxton-Falls	25
" Régina Morissette	West-Shefford	12

COMTÉ DE TERREBONNE.

Mlle Maria-V. Joly	Terrebonne	23
" Blanche Leguerrier	Sainte-Thérèse	21

COMTÉ DE WOLFE.

RR. SS. de-la-Présentation	Weedon Station	47
RR. SS. de L'Assomption	Saint-Camille	20
Madame M. Hurley	Wolfstown	14
Mlle Lumina Belisle	Wotton (Miquelon)	48
" M.-Rose Belisle	" "	23
" Sarah Laliberté	Weedon	17
" Phil.-Z. Hébert	Ham-Sud	9

COMTÉ DE YAMASKA.

RR. SS. de-la-Présentation	Saint-David	43
RR. SS. Grises-de-la-Croix	St-François-du-Lac	31
M le M.-Arzélie Arpin	Saint-Guillaume	43
" M.-Anna Trudel	" "	47
" M.-A. Janelle	N.-D.-de-Pierreville	30
" M.-Rose Lasselle	St-Pie-de-Guire	28
" M.-Anna M lançon	Saint-Guillaume	28
" Léonida Lemaire	Saint-Bonaventure	26
" M.-Lse. Biron	" "	24
" M.-Anna Bibaud	St-Thos-de-Pierreville	24
" Emélie Paul	Saint-Bonaventure	23
" Aldéa Lauzière	St-Elphège	21
" Hélèna Labonté	St-Bonaventure	19
" Rose-Anna Ricard	St-Guillaume	13
" Jeanne Lachapelle	St-Elphège	11
" Rose-Alba Lemaire	St-Bonaventure	10
" Rosy Lambert	St-Guillaume	10
" Elmire Villiard	St-Pie-de-Guire	10
" Berna lette Biron	St-Bonaventure	9
" M.-Régina Lambert	St-Guillaume	9

En 1909.—32 comtés.....132 écoles.....3,789 élèves.

Digitized by Google

Veuillez accepter les profonds mercis de tout ce petit monde et de leurs dévoués professeurs pour les magnifiques récompenses que vous leur avez gracieusement accordées, et croyez-moi bien,

Monsieur le Surintendant,

Votre tout dévoué serviteur,

O.-E. DALAIRE.

St-Hyacinthe, 25 septembre 1909.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE N° XI

RAPPORT CONCERNANT LE MUSÉE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT DU CONSERVATEUR DU MUSÉE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'ESPACE DE TEMPS COMPRIS ENTRE LE 15 SEPTEMBRE 1893 ET LE 30 JUIN 1909.

A l'honorable Surintendant de l'Instruction publique,

Québec.

Monsieur le Surintendant,

Ce n'est pas sans beaucoup de satisfaction que je vous ai entendu m'exprimer le désir de voir reprendre, au Musée de l'Instruction publique, la tradition des rapports annuels du Conservateur. Car il ne peut qu'être très intéressant pour le public de pouvoir suivre, année par année, les développements d'une institution scientifique qui est en voie de devenir l'une des plus considérables de la Province. En outre, cette publication annuelle peut être le moyen de donner à beaucoup de personnes des notions importantes sur la flore, la faune et les ressources minérales de notre pays.

Pour dire le vrai, ce soin de donner chaque année au public des nouvelles du Musée provincial a subi de notables intermittences; et il faut plutôt compter sur l'avenir que regarder vers le passé pour qualifier d'annuels les rapports du conservateur du Musée. Jusqu'ici, en effet, il n'y a eu de publiés que trois rapports sur les collections du Musée. Ils ont été préparés par le premier conservateur, et publiés respectivement en 1886, en 1888 et en 1890. En outre, dans son rapport sur l'Instruction publique pour l'année 1892-93, le Surintendant d'alors inséra tout au long un rapport de M. Saint-Cyr, qui était daté du 15 septembre 1893. Depuis cette date, aucun rapport du conservateur n'a été publié.

L'HISTOIRE DU MUSÉE

Les dates que je viens de mentionner me font penser à vous dire, Monsieur le Surintendant, que je m'étais d'abord proposé de consacrer une partie de mon premier rapport à faire l'historique un peu détaillé du Musée de l'Instruction publique. Assurément, on ne saurait dire que l'origine de cette institution se perd dans la nuit des temps, puisqu'elle ne compte pas encore ses trente années révolues. Toutefois, l'histoire de sa fondation et de ses premières années n'est plus beaucoup connue de personne dans ses détails, et il faudra, pour la refaire au complet, s'imposer des recherches étendues dans les archives de plusieurs départements. Cela est dû sans doute à ce que, dans le service civil,

Digitized by Google

plus encore que dans la société, les successions s'ouvrent à dates rapprochées, et l'histoire, en un mot, s'y précipite, puisqu'en moins de trente ans l'oubli a déjà recouvert beaucoup de faits.

Mais, en tout cas, il ne me restait plus assez de temps pour fouiller dans toutes ces archives et secouer la poudre de tous ces documents qui contiennent, par bribes plus ou moins dispersées, l'historique de notre Musée. Et j'ai donc résolu de renvoyer à l'un de mes rapports subséquents ces annales d'un passé déjà vieilli avant l'âge, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

UN RAPPORT INÉDIT DEPUIS QUINZE ANNÉES

Depuis le 15 septembre 1893, ai-je dit plus haut, il n'a pas été publié de rapport sur les progrès du Musée. Et encore, celui-là même de 1893 n'a-t-il pas été l'objet d'une publication spéciale ; mais il a été simplement inséré dans le rapport général sur l'Instruction publique (1892-93).

Il existe cependant, à l'état de manuscrit, un rapport subséquent de M. Saint-Cyr, et daté du 30 novembre 1895. D'après une indication écrite sur la couverture de ce rapport, et signée par l'honorable M. L.-P. Pelletier, alors secrétaire de la Province, le document aurait été mis officiellement devant l'Assemblée législative, le 5 décembre suivant. Ce rapport, qui se compose de cent pages manuscrites, paraît bien être le dernier qu'ait fait M. Saint-Cyr, qui d'ailleurs—au sens physique—n'y a mis que sa signature, et l'indication du lieu et de la date ; et son écriture tourmentée démontre que sa main n'était plus alors assez sûre pour lui permettre d'écrire facilement. C'était un peu plus de trois ans avant sa mort, et son âge était déjà avancé à cette époque.

Ce rapport de 1895 ne fut pas livré à l'impression, et il serait peut-être difficile aujourd'hui de connaître le motif pour lequel on le condamna à rester inédit. Vraisemblablement, une intention d'économie des deniers publics, à une époque financièrement difficile, inspira cette mesure.

Quoi qu'il en soit, comme il n'y a pas lieu de croire que la Législature consentirait aujourd'hui à faire imprimer un rapport âgé de quatorze ans, et comme, d'autre part, il importe qu'il n'y ait pas de solution de continuité dans la littérature officielle de notre Musée, je crois devoir insérer ici tout le préambule de ce rapport de 1895. Il n'y aura ainsi de laissées de côté que des listes de plantes, de mollusques et d'oiseaux : omission qui, dans la suite des temps, se réparera nécessairement. Car un musée qui ne publierait pas de catalogues mériterait difficilement de compter parmi les institutions sérieuses. Je me

Digitized by Google

hâte d'ajouter que le nôtre a commencé de bonne heure à se montrer, sur ce point, une institution très sérieuse, comme il sera prouvé lorsque l'on pourra lire son histoire complète.

Voici donc les quelques pages qui constituent essentiellement le rapport du Musée de l'Instruction publique pour 1894-95 ; ce sont probablement les dernières que le fondateur du Musée, M. Saint-Cyr, avait préparées pour la publicité.

A l'honorable P. Boucher de la Bruère,
Surintendant de l'Instruction publique.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de mes opérations comme conservateur du Muséum de l'Instruction publique pour l'année 1894-1895.

Dans mon rapport du 15 septembre 1893, j'ai fait connaître les progrès notables du Muséum depuis la fin de l'année 1890. J'ai aussi indiqué l'augmentation du nombre de pièces de chaque branche de spécimens d'histoire naturelle. Une raison d'économie m'a empêché d'en publier des catalogues depuis 1890. Je me propose aujourd'hui de combler cette lacune, en commençant la publication de trois des principaux catalogues du Muséum, c'est-à-dire ceux de Botanique, de Conchyliologie et d'Ornithologie.

Botanique

Comme la collection de plantes du Muséum comprend près de 3000 espèces, je ne donnerai dans ce rapport que le catalogue des plantes dicotylédonées ou exogènes : plantes à deux cotylédons et à tige formée de trois couches concentriques (l'écorce, à l'extérieur ; le bois, au milieu ; et la moelle, au centre), et qui constituent la première classe, divisée en deux sous-classes, les *angiospermes*, plantes dont les ovules ou graines sont contenues dans un ovaire fermé, et les *gymnospermes*, celles dont le pistil consiste en une écaille ouverte, portant des graines nues sur ses bords ou à sa face supérieure, — excepté pourtant le genre *Taxus* Tourn. (If), où cette écaille manque tout à fait. Cette dernière sous-classe n'est représentée dans la province de Québec que par la famille des Conifères.

La classe des plantes angiospermes se divise en trois sous-classes (1) : les *dicotylédonées polypétales*, calice et corolle présents, corolle à pétales séparés ; les *dicotylédonées gamopétales*, calice et corolle présents, corolle à pétales plus ou moins soudés ensemble ; les *dicotylédonées apétales*, où la corolle, et quelquefois le calice, manquent. Quand l'une des deux enveloppes florales manque, c'est toujours la corolle qui fait défaut.

(1) Il est inutile de faire remarquer au lecteur que le vieil écrivain s'est ici plus ou moins embarrassé dans les broussailles de la classification botanique, suivant le système de De Candolle. En effet, dans l'alinéa précédent, les *dicotylédones* étaient elles-mêmes (à tort, sans doute) données comme formant une classe ; et les *angiospermes*, données ici (avec raison) comme une classe, n'étaient là qu'une sous-classe. (H.)

Digitized by Google

Les plantes de ces trois sous-classes et de la famille des Conifères formeront la matière du présent catalogue. Chaque spécimen y est inscrit sous son nom scientifique, suivi du nom de l'auteur qui l'a décrit le premier, avec, à droite, le nom français du genre de la plante, quand ce nom diffère beaucoup du nom latin. Enfin, chaque espèce est suivie du nom du pays où la plante a été trouvée.

Conchyliologie

Comme cette collection comprend actuellement plus de 2500 espèces de mollusques catalogués, je ne mentionnerai que les spécimens des deux premières classes : les *céphalopodes* et une partie des *gastéropodes*, comprenant 662 espèces en tout.

Ornithologie

Sous ce titre je ne donnerai que le nombre d'oiseaux dont le Muséum a été enrichi depuis la publication du dernier catalogue de 1890.

Je ne terminerai pas ce rapport sans vous témoigner, Monsieur, la reconnaissance que je vous dois pour vos bontés à mon égard depuis que vous dirigez le département de l'Instruction publique. Je crois qu'il est de mon devoir d'exprimer aussi, à l'honorable ministre des Travaux publics, combien je lui suis reconnaissant de l'empressement avec lequel il a toujours accueilli mes demandes pour l'amélioration de l'ameublement du Muséum.

J'ai bien l'honneur de me souscriré, avec les sentiments de la plus haute considération, Monsieur,

Votre très dévoué serviteur

D.-N. Saint-Cyr,
Conservateur du Muséum de l'Instruction publique.

Québec, le 30 novembre 1895.

A la suite de cette introduction, se trouvent les catalogues de *plantes*, de *mollusques* et d'*oiseaux* qui étaient annoncés, et qui sont beaucoup trop longs pour être reproduits ici. Ils devront d'ailleurs être imprimés plus tard, soit comme publications distinctes, soit comme faisant partie des rapports subséquents du conservateur du Musée. Les progrès incessants de nos collections obligeront sans doute à allonger encore ces catalogues, lorsqu'on décidera de les publier.

Accroissement du Musée de 1895 a 1909

Depuis l'année 1895, il n'y a plus d'imprimé qui puisse renseigner sur la composition du Musée. Et même, ce n'est que dans le rapport de M. Saint-Cyr, daté du 15 septembre 1893 et inséré dans le rapport de l'Instruc-

Digitized by Google

tion publique pour l'année 1892-93, que l'on trouve certaines statistiques sur la richesse antérieure des diverses sections du Musée.

Dans l'automne de 1902, c'est-à-dire lorsque je fus attaché au service du Musée, je commençai à tenir une sorte de journal, où s'inscrivent à mesure qu'elles se produisent les acquisitions de spécimens nouveaux.

Mais il reste toujours bien une dizaine d'années, de 1893 à 1902, où l'histoire des progrès du Musée est enveloppée des ténèbres les plus profondes. Il est possible qu'on puisse la refaire à force de recherches dans les archives de certains départements. Mais je ne n'ai pas, au moins en ce moment, les loisirs qu'il faudrait pour entreprendre cette exploration dans les dossiers poudreux.

En tout cas, les pages suivantes donneront une idée du développement qu'a pris le Musée même depuis l'année 1893, et surtout depuis l'automne de 1902.

Chaque année, le gouvernement fait approuver par la Législature une allocation de $600 pour le Musée. La somme est peu considérable en elle-même ; elle a même été, en quelques cas, insuffisante pour l'achat d'un seul groupe d'animaux. Mais comme le don s'en répète chaque année, elle a permis à la longue de former des collections dont la valeur, aujourd'hui, est probablement de vingt à vingt-cinq mille piastres.

Je fais maintenant la revue des principales sections du Musée, et j'indiquerai au moins en gros les additions que l'on y a faites depuis une quinzaine d'années.

MAMMIFÈRES.—C'est dans le rapport daté du 8 février 1888 que M. Saint-Cyr a mentionné pour la première fois la collection des mammifères du Musée, mais sans donner aucune idée du nombre d'espèces dont elle se composait. On voit par ses rapports subséquents que, en 1890, il y avait au Musée 21 spécimens de mammifères ; et, en 1893, 40 spécimens. Je puis ajouter que des recensements ultérieurs m'ont permis de constater que le Musée comptait, le 11 mars 1904, 76 spécimens ; et, le 30 juin 1909, 105 spécimens de mammifères appartenant à 50 espèces différentes et faisant presque toutes partie de notre faune provinciale.

De fait, notre collection de mammifères terrestres de la province de Québec est presque complète. Il ne nous manque qu'un Mérione (*Zapus insignis abietorum* Preble), deux Campagnols (*Synaptomys fatuus* Bangs, et *Phena-*

Digitized by Google

comys latimanus Merriam), et deux Musaraignes (*Sorex albibarbis* Cope, et *S. Hoyi* Baird). Et je crains beaucoup qu'il ne s'écoule beaucoup d'années avant qu'il soit possible de mettre au Musée ces cinq minuscules quadrupèdes,—qui ressemblent assez à nos Souris domestiques. Je n'ai pas encore réussi à les trouver chez les marchands d'objets d'histoire naturelle. Quant à l'idée d'aller leur faire la chasse dans les bois, il y faudrait consacrer plusieurs expéditions, et peu compter sur le succès. En effet, si—empruntant pour une minute le personnage du chasseur—je dois avouer que je préférerais de beaucoup, au point de vue subjectif, faire face à une Souris des bois plutôt qu'à un Orignal ou à l'Ours noir ; par contre, au point de vue du résultat à obtenir, j'aimerais cent fois mieux—tout cela soit dit de la façon la plus théorique qu'il se peut—partir en chasse contre l'Orignal ou contre l'Ours noir que contre la Souris des bois....

L'étranger peut donc maintenant trouver réunis, dans les vitrines du Musée de l'Instruction publique, des spécimens de tous nos quadrupèdes, pratiquement parlant, de la province de Québec. D'un coup d'œil, il y verra tous nos animaux à fourrures, tous nos animaux de grande chasse. Il y verra même, dans un bon nombre de cas, ces espèces animales représentées par des familles entières : mâles, femelles et jeunes. Beaucoup de grands musées n'ont pas cet avantage de posséder ainsi au complet les familles animales.

Parmi ces groupes de nos quadrupèdes, les *Elans* (ou Orignaux) et les Wapitis (ou *Cerfs du Canada*) attirent beaucoup l'attention.

Notre collection des RENARDS de l'Amérique du Nord est maintenant complète. Elle comprend le joli Renard arctique (" bleu " ou " blanc "), *Vulpes lagopus* L., et le Renard roux, *V. Pennsylvanicus* Bodd. De cette dernière espèce, nous avons aussi les deux variétés : le Renard croisé, var. *decussatus* Desm., remarquable par les deux bandes de couleur foncée qui se croisent sur son dos, et le Renard noir ou argenté, var. *argentatus* Shaw, à robe toute noire ou mêlée de quelques poils blancs.

Pour ce qui est du Renard noir, on sait que sa fourrure, très à la mode ces années-ci, se vend jusqu'à mille piastres, ou plus, lorsqu'elle est d'un noir parfait. Cette variété est représentée, dans le Musée provincial, par un spécimen adulte, par un spécimen mort à trois mois, et deux tout petits qui n'ont vécu que quatorze jours.

Je dois bien mentionner aussi l'acquisition, faite l'an dernier, de deux groupes de cervidés, dont la valeur scientifique n'est pas considérable, mais dont l'attitude pittoresque intéresse au plus haut point les visiteurs.

Digitized by Google

L'un de ces groupes se compose de l'*Odocoileus hemionus* Raf., qui est le Chevreuil propre à l'ouest des Etats-Unis, et d'un Glouton ou Carcajou, *Gulo luscus* L. Ce Chevreuil de l'Ouest diffère du nôtre par sa taille plus grande et aussi par la longueur de ses oreilles. Dans le groupe dont il s'agit, le Chevreuil se tient dressé sur ses pattes de derrière, et, la langue pendante, il paraît épuisé par les efforts désespérés qu'il fait pour se débarrasser du Carcajou qui s'est fixé sur son épaule et va sans doute le saigner au cou. Cette scène est la réalisation de l'assertion de Goldsmith, qui prétend que le Carcajou se cache parfois dans les branches d'un arbre pour guetter sa proie et s'élancer de là sur l'animal qui vient à passer. M. Dionne, dans ses *Mammifères de la province de Québec*, qualifie, et sans doute avec raison, d'histoires fantaisistes de pareilles affirmations. Malgré tout, le groupe dont il s'agit est d'un aspect saisissant, et les visiteurs à l'âme sensible ont grande pitié du pauvre Chevreuil que cette canaille de Carcajou s'apprête à égorger.

L'autre groupe que j'ai mentionné se compose de deux Chevreuils qui sont morts d'entêtement, c'est bien l'occasion de le dire, comme on va voir. L'un de ces Chevreuils me paraît être l'*Odocoileus Americanus* Erx., subspec. *macrourus* Raf. ; l'autre, que je ne puis déterminer faute des livres qu'il faudrait, est presque tout blanc ; la couleur fauve n'existe qu'à la tête, et légèrement sur le cou, l'épaule et la croupe. Eh bien, ces deux individus, que l'on dit originaires de la Colombie-Britannique, ont les panaches enchevêtrés d'une façon qui semble inextricable. La théorie, c'est que ces deux animaux, en veine de jeu ou de chicane, se coururent sus et mêlèrent leurs bois si malheureusement qu'ils ne purent les dégager... Et alors se passa sous les fourrés un terrible drame, dont les scènes diverses peuvent aisément s'imaginer. Et l'on trouva, quelque jour après, les deux cadavres, unis encore par leurs panaches ; et les voilà qui maintenant figurent dans le Musée de l'Instruction publique de Québec, et y suscitent beaucoup d'intérêt. Le récit de leur fatale aventure n'est peut-être pas beaucoup authentique ; il est au moins assez vraisemblable, et l'est même beaucoup—en comparaison avec certaines théories couramment admises par des hommes que l'on regarde comme de très grands savants.

A part les petites Souris des bois dont j'ai plus haut indiqué la déplorable absence de nos collections mammologiques, il y a encore les Phoques (ou Loups marins) qui n'y sont guère représentés. En effet, de ces mammifères marins, nous n'avons que deux spécimens de l'âge le plus tendre. L'un appartient à l'espèce *Cystophora cristata* Nilsson (Phoque à capuchon), et l'autre est le Phoque commun, "loup marin d'esprit", *Phoca vitulina* Lin. — J'ai fait jusqu'ici plusieurs tentatives pour assurer au Musée des spécimens des cinq ou six

Digitized by Google

espèces que l'on rencontre dans le golfe Saint-Laurent. J'avais conclu, à cet effet, un arrangement avec un habile chasseur et pêcheur du Labrador, et plus tard, avec un habitant de l'Anticosti, lui aussi très entendu en la matière ; mais ces efforts n'ont pas abouti. Il est d'ailleurs facile de comprendre que ce n'est pas la chose la plus facile du monde que d'aller, à jour fixe, tirer de l'eau en plein golfe un *Halichœrus grypus* Nilsson, de 9 pieds, ou un *Erignatus barbatus* Gill. de 10 pieds ; cela ne ressemble en rien à la chasse à la perdrix ou à la pêche à la loche. Il n'y a donc guère à compter que sur le hasard des choses pour amener et installer au Musée tous ces intéressants mammifères marins.

Bien que le Musée de l'Instruction publique doive contenir principalement les espèces de la faune et de la flore de la province de Québec, vous n'avez pas voulu, Monsieur, que le reste du Canada y fût ignoré, et vous m'avez bien souvent manifesté le désir de voir les principales espèces animales des autres provinces représentées dans notre Musée. Et là-dessus vous avez donné à vos désirs un remarquable commencement d'exécution, par l'acquisition d'un couple de Wapitis (*Cervus Canadensis* Erx.), d'une famille—mâle, femelle et jeune—de Bisons (*Bison Americanus* Gmel.), d'une famille de Bœufs musqués (*Ovibos moschatus* Zimm.), et d'un groupe, adulte et deux jeunes, d'Ours gris, le " Grizzly Bear " de l'Ouest américain (*Ursus horribilis* Ord.)

J'ajoute, relativement au jeune Bison, qu'il est né au Parc Montmorency, près Québec, et qu'il est certes extraordinaire de posséder un animal de cette sorte originaire de notre Province. Je tiens aussi à faire remarquer, concernant notre famille de Bœufs musqués, qu'un semblable groupe ne se rencontre dans à peu près aucun des grands musées d'Europe ou d'Amérique.

Mais j'ai hâte de signaler notre.... grandiose spécimen d'Ours blanc polaire (*Thalarctos maritimus* Phipps.) Encore plus que tout le reste du Musée, ce spécimen vous rappelle des souvenirs, Monsieur le Surintendant. A coup sûr, vous vous souvenez encore de l'avoir acheté vous-même, à Paris, dans la section russe de l'Exposition universelle de 1900. Cet animal, l'une des pièces les plus remarquables de notre Musée, est long de 8 pieds, d'une hauteur et d'une épaisseur proportionnelles. Sa fourrure soyeuse est admirable pour la blancheur, la longueur et la densité de ses poils. Les Ours blancs que l'on voit, dans les musées et dans les ménageries, paraîtraient petits auprès de notre spécimen. Je puis ajouter que dans le grand nombre d'importants musées que j'ai pu visiter en Europe et en Amérique, je n'ai rien vu de comparable à notre spécimen d'Ours polaire. Seul le musée du collège Saint-Laurent, près Montréal, possède un spécimen à peu près semblable au nôtre ; et même

Digitized by Google

le fondateur de ce musée, feu le R. P. Carrier, prètendait bien que son Ours était plus long de quelques pouces que notre spécimen. Il y là un problème peu compliqué, et dont la solution se connaîtra quelque jour.

Nous avons encore acquis, en ces dernières années, un Loup des prairies ou Coyote (*Canis latrans* Say), et même deux gentils agneaux de Perse, dont la robe au poil d'un si beau noir et si bien ondulé se trouve, et pour cause, d'accord avec la dernière mode.

Enfin, au nombre des animaux étrangers, je dois signaler un beau spécimen de Lamantin (*Manatus latirostris*), dit aussi "Vache marine" ou "Sea Cow." J'avais remarqué ce spécimen, qui est long de 9½ pieds, dans la section de l'Alaska, à l'Exposition de Saint-Louis (1904), et vous m'avez plus tard autorisé à en faire l'acquisition pour notre Musée. Cet animal des mers tropicales retient beaucoup l'attention des visiteurs par sa grande taille, ses formes insolites, et surtout par son squelette, tout monté, qui l'avoisine. Le montage de ce squelette est en son genre une œuvre d'art, et fait honneur à l'habile taxidermiste québecquois, M. C.-E. Dionne, conservateur du Musée de l'Université Laval.

J'espère que nous pourrons un jour nous procurer les squelettes de la plupart de nos grands animaux. L'étude comparée de la charpente et de l'enveloppe de nos vertébrés offrirait beaucoup d'intérêt. Mais il faudra des années pour réunir ainsi la collection ostéologique de nos vertébrés.

En attendant, et suivant votre désir, Monsieur le Surintendant, je vais m'efforcer de compléter, en aussi peu de temps que possible, notre collection des mammifères du nord et de l'ouest du Canada.

Oiseaux.—Nos collections ornithologiques se composent d'environ 500 oiseaux, dont le grand nombre sont indigènes. Parmi les espèces exotiques, on compte quelques-uns des brillants oiseaux des tropiques, comme le Trogon (*Pharomacrus mocinno*), la Lyre (*Menura superba*), des Perroquets, des Faisans, le Flamand rose, etc. Parmi les oiseaux étrangers, il faut aussi signaler l'Albatros, qui est le plus grand volatile aquatique. De reste, notre collection d'oiseaux de mer est considérable.

Depuis 1895, la collection ornithologique s'est augmentée, suivant les occasions, de plusieurs pièces intéressantes, destinées soit à y faire figurer des espèces qui n'y étaient pas encore représentées, soit à compléter des groupes. Car, autant que possible, nous désirons que chaque espèce soit représentée, dans nos collections, par le mâle et la femelle ; nous avons même quelquefois pu

Digitized by Google

joindre aux adultes des oiseaux tout jeunes, par exemple pour les Mouettes à trois doigts (*Rissa 3-dactyla* L.), les Perroquets de mer (*Fratercula arctica* L.), la Gélinotte (*Bonasa umbellus togata* L.), l'Eider d'Amérique (*Somateria dresseri* Sharp.) Rien de plus intéressant que de voir une esp ce représentée ainsi par les deux sexes, dont le plumage est souvent si différent, et par des jeunes, dont la livrée diffère encore bien plus de celle des parents. Mais il est facile de comprendre qu'il est difficile de se procurer ainsi des oiseaux de si bas âge.

La plus belle acquisition de notre collection ornithologique, depuis 1895, c'est bien celle d'un Paon, dont la parure splendide fait l'admiration des visiteurs. Je n'ai pu réussir encore à trouver une Paonne, et encore moins des Paonneaux, pour qu'une espèce si intéressante soit complètement représentée dans notre Musée.

Poissons.—La collection ichtyologique n'a été augmentée que de quelques spécimens depuis 1895. Elle comprend déjà la plupart de nos principales espèces de poissons de mer et d'eau douce, et quelques espèces exotiques (Poisson volant, etc.)

D'abord, tous nos spécimens ichtyologiques étaient contenus dans des vitrines. Mais, voilà quelques années, nous les avons placés sur les murs de la pièce où ils étaient, et cela dans le but d'augmenter d'autant l'espace occupé par les mammifères et autres classes, qui doivent absolument être tenus sous verre.

L'exposition à l'air et à la poussière ne saurait favoriser la conservation en bon état de nos spécimens ichtyologiques ; et il y a lieu, même à défaut d'autre motif, de souhaiter que le Musée soit installé le plus tôt possible dans un local assez grand pour que nos poissons voient revenir, dans l'intérêt de leur conservation, le système des vitrines qu'ils ont autrefois connu.

J'ajouterai qu'il ne devrait pas y avoir de lacunes dans notre collection ichtyologique ; toutes les espèces de poissons qui existent dans les eaux, salées ou douces, de la Province, devraient être représentées dans le Musée provincial. Mais ce vœu est, comme tous les autres, plus facile à formuler qu'à réaliser. Peut-être faudra-t-il organiser quelque jour un parti de pêche qui, toute une saison, exercerait une battue générale, si l'on peut dire ainsi, dans les lacs et cours d'eau de la Province, en faveur de la section ichtyologique du Musée de l'Instruction publique.

Mollusques.—M. Saint-Cyr a noté, dans son rapport de 1892-93, que la collection conchyliologique comprenait, à la fin de l'année 1890, une centaine

Digitized by Google

d'espèces et 400 à 500 spécimens de mollusques ; et qu'elle en comptait, le 1er janvier 1893, 351 espèces et plus de 1300 spécimens. En cette même année, le gouvernement faisait l'acquisition de la riche collection de mollusques qu'avait pu former l'abbé Provancher, décédé en 1892. Or le catalogue de cette collection, écrit par le défunt naturaliste, donne les noms de 2413 espèces dont elle se composait, c'est-à-dire d'au moins 5000 spécimens.—De tout cela, on peut conclure que notre collection de mollusques, indigènes et des pays étrangers, se compose d'environ 3000 espèces et de près de 7000 spécimens. C'est dire que cette collection est probablement la plus considérable qui existe dans la province de Québec, sinon dans le Canada.

Malheureusement, nous n'avons pas l'espace voulu pour exposer cette magnifique collection comme il le faudrait ; elle est même en bonne partie reléguée dans des tiroirs presque impénétrables, et ce trésor scientifique est pour ainsi dire caché, sinon perdu.

Le jour où notre Musée disposera d'un local suffisant, l'exposition au grand jour, et en de commodes vitrines, de notre collection conchyliologique fera sensation parmi le public visiteur, et surtout dans le monde des amis des sciences. Espérons que ce jour finira par arriver....

Insectes.—L'entomologie, étude des insectes, prend de jour en jour plus d'importance, surtout dans les Etats-Unis et au Canada, où elle suit, peut-être plus qu'ailleurs, une direction "économique". Cette désignation signifie que l'on recherche principalement, dans cette étude du "monde" des insectes, le côté le plus pratique. Chacun sait, en effet, combien il nous faut compter avec ces petits êtres, qui compensent amplement par leur multitude la faiblesse de leurs moyens individuels. Il n'y a guère, dans la nature, que le règne minéral—et encore!—qui soit à l'abri des attaques de ces terribles ennemis. Mais les animaux domestiques et sauvages, et l'homme lui-même, et surtout le règne végétal ont à souffrir et à subir des dommages de la part des insectes. En 1904, on calculait, au ministère de l'Agriculture de Washington que, dans les Etats-Unis, les forêts et les cultures éprouvent, par le fait des insectes, un dommage annuel de 700 millions de piastres. On peut se faire une idée, par ces chiffres établis sérieusement, de ce que le Canada, et spécialement notre province de Québec, perdent chaque année par les déprédations des insectes. Eh bien, l'entomologie économique s'applique à chercher et à vulgariser le plus possible les moyens de lutter contre les insectes nuisibles. Il est évident que le moindre succès, en ce domaine,—et il y en a eu de grands, déjà—compense, et bien au-delà, toutes les dépenses d'études et d'investigations que l'on a pu faire. La station centrale d'Agronomie, à Ottawa,

Digitized by Google

a une section scientifique où l'on s'occupe de cette lutte contre les insectes, dans l'intérêt de tout le Canada. Nos écoles d'agriculture de la Province donnent aussi quelque attention à cette question économique ; et il faut espérer qu'elles seront en mesure, dans un avenir plus ou moins prochain, de s'occuper beaucoup d'entomologie économique, pour le plus grand bien de nos cultures et de notre exploitation forestière.

Mais si l'entomologie économique offre tant d'intérêt au point de vue pratique, il faut bien reconnaître qu'elle est fondée sur ce que j'appellerai l'entomologie pure, c'est-à-dire sur l'étude technique des insectes. Il faut donc encore, et de plus en plus, des "coureurs de papillons et de mouches" ; il faut des collections d'insectes.

En ce domaine des collections entomologiques, il m'est agréable de dire que le Musée de l'Instruction publique a fait de beaux débuts, et qu'il possède même de véritables trésors.

On pourrait dire que le Musée commença par n'être qu'une collection d'insectes. En effet, dès l'année 1877, le département de l'Agriculture fit l'achat d'une collection entomologique de l'abbé Provancher. Ainsi qu'il avait été convenu, celui-ci prit soin de la collection et travailla même à l'augmenter. Il ne serait donc pas inexact de dire que le célèbre naturaliste fut le premier conservateur de notre Musée.

Toutefois, ce Musée, comme attaché au département de l'Instruction publique, ne fut fondé qu'en 1880, et fut mis en possession de la collection acquise trois ans plus tôt. D'autre part, M. Saint-Cyr, à ce qu'il semble, avait lui-même apporté sa propre collection d'insectes, qui était peu considérable ; et dans son rapport de 1892-93, il pouvait fixer à plus de 3000 le nombre des espèces d'insectes que comptait alors le Musée.

En 1893, c'est-à-dire quelque temps après la mort de l'abbé Provancher, le gouvernement acheta la collection entomologique qu'il avait pu reconstituer. Cette collection est assez considérable, puisque, seulement dans la division des coléoptères, j'ai pu dresser une liste de 1903 espèces, représentées par 2627 spécimens. Ce qui donne à cette collection une valeur considérable, c'est qu'elle contient la plupart des spécimens-*types*, sur lesquels a été établie la description des centaines d'espèces nouvelles que l'abbé Provancher a été le premier à faire connaître. — A titre d'ancien ami et disciple du grand naturaliste, je vous suis très reconnaissant, Monsieur le Surintendant, d'avoir agréé la proposition que je vous ai faite, dès mon entrée au Département, de conserver telle qu'elle est cette collection

Digitized by Google

Provancher. Elle restera donc, au Musée et à jamais, je l'espère, telle que Provancher l'a formée au cours de sa carrière, et telle que lui-même l'a disposée, dans les mêmes trois meubles à tiroirs qui la renfermaient dans sa maison et où elle se trouve encore.—Outre cette qualité de souvenir du grand naturaliste, cette collection possède aussi ce caractère spécial d'être rangée d'après les ouvrages entomologiques de l'abbé Provancher. Et même, étant donné que l'entomologie fait beaucoup de progrès, et que tous les jours il s'exécute beaucoup de variations et de changements dans la nomenclature des insectes, bientôt cette collection sera la seule qui soit d'accord avec les ouvrages entomologiques de Provancher, au point qu'un temps viendra, même dans un avenir rapproché, où il faudra recourir à cette collection pour bien lire ses ouvrages. Du reste, même aujourd'hui, les entomologistes du pays et de l'étranger font grand cas de cette collection ; et de temps à autre les spécialistes de Washington, ou des autres institutions scientifiques des Etats-Unis, me demandent communication de tels ou tels spécimens-types des espèces nouvelles décrites par Provancher.

Quant à la collection acquise en 1877 et à celle de M. Saint-Cyr, rien n'empêchera de les réunir et d'en faire une collection unique, que l'on tiendrait au courant des progrès de l'entomologie universelle.

Cependant, il existe encore au Musée une autre collection entomologique qui devra être conservée dans son état actuel : c'est la collection Fyles.—Ce fut au mois de février 1909 que le Musée fit l'achat de cette importante collection de lépidoptères de la Province, et plus exactement du district de Québec. Le rév. Dr T. W.-Fyles, de Lévis, qui a mis quarante-cinq années à réunir cette collection, est l'un des entomologistes en renom au Canada et aux Etats-Unis ; et cela suffit pour donner toute confiance que la classification de ses lépidoptères est aussi exacte que possible. C'est surtout aux alentours de Québec et de Lévis, et dans les Cantons de l'Est, qu'il a fait des chasses entomologiques. Tous les papillons de la collection sont bien préparés et en parfait ordre. Il y a là de véritables raretés, par exemple le *Sthenopis auratus* Grote : il n'a été capturé encore que trois ou quatre spécimens, en tout, de cette espèce, et le nôtre est le premier qui l'ait été. Cette collection a été rangée d'après la nomenclature qui était admise jusqu'en ces dernières années. Mais M. Harrison G. Dyar, de la Smithsonian Institution, de Washington, ayant récemment publié un nouveau système de classification qui paraît devoir être accepté par les entomologistes, le Dr Fyles a préparé et nous a remis un très beau catalogue de sa collection, où, pour chaque espèce, sont indiqués son numéro d'ordre dans la liste Dyar, l'endroit de la capture, et le nombre de spécimens qui la représentent. Le Rév. M. Fyles, qui devait prochainement quitter

Digitized by Google

Lévis pour aller résider à Hull, ne désirait rien tant que de laisser à Québec sa riche collection de lépidoptères québecquois, et s'est montré plus facile, pour ce motif, dans les conditions de l'achat que nous avons conclu. Je lui ai donné l'assurance, autant que je le pouvais faire, que la collection Fyles serait conservée comme elle est, dans le Musée de l'Instruction publique.

Ce coup d'œil sur les richesses entomologiques de notre Musée provincial ne serait pas complet, si je ne signalais aussi le coléoptère colossal, en bois sculpté, qui fait toujours l'étonnement des gens qui le voient. Comme il y a très peu de personnes qui aient examiné de près et à fond l'anatomie extérieure d'un insecte, on ne sait pas tout d'abord, généralement, en présence de quelle sorte d'animal on se trouve ici. L'insecte dont il s'agit est long de 2½ pieds, et sa hauteur est de 1½ pied. C'est la reproduction exacte, comme forme et comme couleur, de l'un de nos plus beaux coléoptères, la *Cicindèle pourpre*, qui n'a guère que 3/5 de pouce de longueur. Une étiquette gravée, portant le nom de "L. Jobin, sculpteur, Québec", indique quel est l'auteur de cet objet, qui mérite probablement la qualification de chef-d'œuvre. — Désireux de connaître l'histoire de cette pièce, je me rendis, le 12 novembre 1907, chez M. Jobin, notre célèbre sculpteur canadien, qui a maintenant sa demeure et son atelier à Sainte-Anne-de-Beaupré, et j'appris en effet ce que je voulais savoir, et dont voici un exposé.

Ce fut sur le conseil et sous la direction de l'abbé Provancher que M. Jobin entreprit ce travail, en vue de la "Colonial and Indian Exhibition", qui se tint à Londres, en 1886. Armé d'une loupe pour bien voir l'insecte modèle, et du ciseau pour fouiller le bois, M. Jobin sculpta avec grand soin la Cicindèle gigantesque, et, ce qui était peut-être le plus difficile, la revêtit des couleurs et des nuances de l'insecte naturel. Au printemps de 1886, et par les soins de l'abbé Provancher, le coléoptère arriva à Londres pour figurer, à l'Exposition, dans la section du département de l'Instruction publique de la province de Québec. Mais, faute d'espace suffisant, l'insecte ne put être exposé, comme je le vois par une lettre (1er juin 1886) où feu M. G. Ouimet, alors surintendant de l'Instruction publique et qui se trouvait à Londres, exposait à l'abbé Provancher qu'il ne lui était même pas possible d'exposer tous les objets que son département avait préparés pour cette Exposition. Revenue au pays saine et sauve, notre Cicindèle pourpre fut plus tard achetée par le Musée de l'Instruction publique, dès les premières années où mon prédécesseur, feu le Dr L. Larue, en était le conservateur. En 1907, grâce à l'obligeance du département des Travaux publics, j'ai fait repeindre le coléoptère que la vétusté commençait vraiment à faire pâlir, et, dans sa parure redevenue brillante, le merveilleux insecte fait de nouveau l'admiration des gens.

Digitized by Google

Un spécimen de cette qualité est certainement unique dans l'histoire des collections d'histoire naturelle, et il n'est pas au monde un musée, grand ou petit, qui ne nous l'envie — au moins virtuellement.

HERBIER.—Notre collection des plantes du pays et de l'étranger est l'une des plus importantes du Musée. Dès l'année 1892-93, elle comprenait 3000 espèces représentées par une dizaine de mille spécimens.

Malheureusement, ce riche herbier était entassé dans une armoire, et par conséquent peu facile à étudier. Aussi, pour le rendre pratiquement utilisable, j'ai décidé de le distribuer, familles par familles et suivant l'ordre de la nomenclature récemment adoptée par les botanistes, dans les tiroirs très nombreux qui existent au Musée. M. Thiboutot, le zélé et actif assistant-conservateur, s'est occupé de ce travail, et le complétera en fixant, sur la partie antérieure de chaque tiroir, une étiquette portant le nom de la famille de plantes qui y est contenue. De cette façon, on pourra très rapidement arriver à trouver les espèces et les spécimens que l'on voudra étudier ou consulter.

NUMISMATIQUE.—A la fin du mois de juin dernier, notre cabinet des monnaies et médailles contenait 2727 pièces, dont 773 du Canada, et 520 des Etats-Unis. Cette collection a donc déjà de l'importance, bien qu'elle ait été commencée depuis moins de vingt années ; et l'on y voit un certain nombre de spécimens d'une grande rareté. Malheureusement, le local qui lui est affecté est beaucoup trop petit, et l'on ne saurait y placer une seule vitrine additionnelle, alors qu'il en faudrait plusieurs pour disposer et exposer convenablement la collection.

J'ai du plaisir à vous signaler, Monsieur le Surintendant, le travail prolongé et intelligent que M. Thiboutot, l'assistant-conservateur du Musée, a consacré à la réorganisation complète de notre collection de numismatique.

BIBLIOTHÈQUE

Je me rappelle avoir lu jadis, dans le *Naturaliste canadien*, alors qu'il était dirigé par feu l'abbé Provancher, qu'il n'y avait pas même de bibliothèque au Musée. Une remarque de ce genre n'aurait certes plus aujourd'hui sa raison d'être, alors que vous avez mis un véritable empressement à m'autoriser à faire tant d'acquisitions en fait de littérature scientifique contemporaine.

La bibliothèque du Musée, consacrée surtout à l'histoire naturelle et à la numismatique, comprend aujourd'hui près de 400 volumes et brochures, dont la plupart concernent soit les sciences naturelles en général, soit presque toutes leurs différentes branches. Ils comprennent un bon nombre des plus

Digitized by Google

récents ouvrages publiés au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre, en France et en Belgique. Il n'y aura qu'à continuer d'ajouter à cette collection de livres les nouveautés qui se publient constamment en ces divers pays, pour que notre bibliothèque scientifique acquière rapidement une précieuse valeur, et puisse permettre au personnel du Musée de se mettre au fait des multiples questions dont l'étude s'impose tous les jours.

Les dons au musée

Le manque de temps m'empêche d'insérer dans le présent rapport la liste des dons qui ont été faits dans le passé en faveur de nos collections. Du reste, je dois avouer que cette liste n'est pas considérable, et le public paraît peu porté à enrichir le Musée de cette façon. On paraît croire que le gouvernement doit et peut tout faire en cette matière. Il faudrait pourtant considérer que l'Etat ne peut consacrer que des ressources assez restreintes à l'augmentation du Musée provincial, et que, dans tous les pays du monde, les institutions scientifiques, même lorsqu'elles sont soutenues par les gouvernements, reçoivent toujours du public une sorte de collaboration qui leur permet de se développer rapidement. Espérons qu'ici aussi nous verrons notre Musée recevoir du public de telles marques d'intérêt, dont lui-même et la science retireront les bénéfices. La publication annuelle de la liste des dons et des noms de leurs auteurs, et l'inscription, sur les spécimens, d'une provenance de ce genre, seront, je crois, de nature à éveiller l'attention des gens sur cette matière.

Les visiteurs

Bien que le Musée soit encore peu connu, et qu'il soit d'accès un peu difficile, il n'y a pas de jours dans l'année où il ne soit visité par un nombre plus ou moins grand de personnes. Durant les sessions de la Législature, et surtout durant la belle saison, l'affluence y est considérable.

Pendant la saison des classes, il y vient fréquemment, les jours de congés, des groupes d'élèves des couvents et autres maisons d'éducation, conduits par les personnes chargées de leur éducation.

On voit assez, sans que j'y insiste, combien notre Musée se trouve à rendre des services en mettant ainsi les personnes de la ville et de tous les districts de la Province à même de se faire une idée complète, en un temps très court, des ressources qu'offre notre pays dans les règnes animal, végétal et minéral. Les étrangers de toutes les contrées prennent un égal intérêt à parcourir nos galeries d'histoire naturelle. Et, principalement, le Musée justifie bien son titre de " scolaire " par les connaissances qu'y prennent en

Digitized by Google

un coup d'œil l'enfance et la jeunesse des écoles, surtout aujourd'hui que les sciences naturelles, grâce à l'initiative si éclairée du Conseil de l'Instruction publique, font partie obligatoire du programme d'études des différents cours d'instruction.

Depuis quelque temps, les visiteurs du Musée sont priés d'inscrire leur nom dans un registre spécial. Mais il faudrait autre chose, évidemment, pour établir un compte exact du nombre de ces visiteurs. En tout cas, ce registre constituera un souvenir précieux pour les archives du Musée.

Le local du musée

Bien qu'il ait reçu des agrandissements successifs, le local du Musée est devenu beaucoup trop étroit. Toutes nos salles sont encombrées, et il n'y reste que d'étroits passages pour permettre aux visiteurs de circuler à travers les spécimens. Il n'est pas possible, ai-je besoin de le dire, de disposer ces spécimens dans l'ordre scientifique qu'il faudrait. Enfin, je vois arriver le moment où le Musée va... déborder, et où nous devrons envahir le grand couloir qui y conduit.

Dans cette situation, la rumeur publique qui annonce la construction prochaine d'une annexe au Palais législatif, où le Musée trouverait un asile spacieux et bien aménagé, n'a pu qu'être très agréable à vous-même, Monsieur le Surintendant, qui avez montré tant de sollicitude pour le développement de notre institution scientifique, et à nous aussi qui travaillons à la rendre digne du pays et utile pour le progrès de l'instruction publique.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Surintendant,

votre respectueusement dévoué

V.-A. HUARD, ptre,
Conservateur du Musée de l'Instruction publique.

Québec, le 21 février 1910.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE N° XII

CIRCULAIRES

Digitized by Google

Digitized by Google

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FONDS DE PENSION DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

QUÉBEC, 14 juillet 1909.

Monsieur,

Je vous envoie ci-inclus le montant de pension qui vous est dû pour le semestre terminé le 30 juin dernier.

A la dernière session de la Législature de Québec, une loi a été adoptée, amendant celle qui régit le fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Il est décrété, par cette loi, que la retenue de deux pour cent sur les pensions qui était faite en vertu de l'article 513 de la loi de l'Instruction publique, cessera et que la pension de toute femme fonctionnaire de l'instruction primaire sera de trois pour cent pour chaque année de service, jusqu'à concurrence de 35 ans. Ces dispositions nouvelles ont pour effet d'augmenter les pensions des hommes pensionnaires de deux pour cent et celles des femmes et filles pensionnaires de cinquante-deux pour cent ; mais leur effet ne se fait que peu sentir sur les pensions du dernier semestre, attendu que cette loi n'est entrée en vigueur que le 29 mai dernier, date de sa sanction par le lieutenant-gouverneur de la Province, et que l'augmentation des pensions ne compte que du jour de la sanction.

Il est aussi décrété par cette loi, que tout excédent des recettes sur les dépenses du fonds de pension doit être employé à payer les déficits des années précédentes, s'il y en a, puis à augmenter proportionnellement les pensions des hommes pensionnaires qui ont une pension inférieure à $300.00, pourvu toutefois qu'aucune de ces pensions ne soit augmentée de plus de cinquante pour cent et qu'elle ne puisse dépasser la somme de trois cents piastres. Il est présentement impossible d'établir le surplus des recettes sur les dépenses pour le mois qui s'est écoulé depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi, vu l'augmentation des pensions dont il est question dans les paragraphes précédents de cette lettre. Ce surplus, s'il existe, sera établi par la commission administrative du fonds de pension, à sa prochaine séance, et payé aux instituteurs qui y auront droit, avec la pension du mois de janvier prochain.

Digitized by Google

Il me reste une autre question à élucider, celle se rapportant à la retenue exigible de tout fonctionnaire de l'enseignement primaire, pour ses années de services antérieures à 1880. La nouvelle loi déclare que tout fonctionnaire de l'enseignement primaire qui a versé au fonds de pension, avant le premier de juillet 1913, la retenue exigible pour ses années de service antérieures au 24 juillet 1880, peut faire compter ces années de service pour établir son droit à la pension. C'est un amendement à l'article 510 de la loi scolaire qui exigeait que cette retenue fût payée avant le premier janvier 1887. Cependant ceux qui sont actuellement pensionnaires ne peuvent se prévaloir du délai accordé aux fonctionnaires de l'enseignement primaire de payer cette retenue d'ici au premier juillet 1913, vu qu'ils ne sont plus dans l'enseignement et que partant ils ne sont plus fonctionnaires de l'enseignement primaire, et que d'ailleurs il n'est plus question pour eux d'établir leur droit à la pension.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant de l'Instruction publique.

Digitized by Google

(*Circulaire*)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

No 28 09

QUÉBEC, 4 janvier 1909.

A MM. les Commissaires et Syndics des municipalités scolaires de la province de Québec.

Messieurs,

A la dernière session de la Législature, le gouvernement a fait voter une somme de $50,000 pour être distribuée, conformément aux articles 436 et 437 de la loi de l'Instruction publique, aux écoles publiques autres que celles des cités et des villes, à condition que les municipalités dont elles dépendent payent annuellement à leurs institutrices et à leurs instituteurs un traitement minimum de cent piastres.

Les lois, en général, devenant en force soixante jours après leur sanction, et la prorogation de la Législature ayant eu lieu le 25 avril, les commissions scolaires n'ont pu prendre connaissance de la mesure dont il s'agit que pendant l'été, alors que beaucoup d'engagements d'institutrices avaient déja eu lieu dès le mois de mai.

Je crois de mon devoir d'appeler dès maintenant l'attention des commissaires et des syndics d'écoles des municipalités rurales sur l'importance qu'il y a pour eux, lorsqu'ils ne le font pas déjà, d'accorder à tous les instituteurs et à toutes les institutrices de leurs écoles un traitement annuel d'au moins cent piastres, s'ils veulent participer à cette faveur spéciale du gouvernement.

La première distribution de ce fond de $50,000 se fera vers le mois de mars prochain aux municipalités scolaires rurales qui, d'après leur dernier rapport annuel, auront donné à toutes leurs institutrices, les sous-maîtresses comprises, le traitement spécifié.

Je suis heureux de constater que, depuis quelques années, les salaires des institutrices tendent à s'élever et que celles-ci sont traitées avec plus de justice sans recevoir toutefois, dans un grand nombre de cas, la rémunération que requièrent leurs importantes fonctions. Il existe des endroits où ce salaire est encore beaucoup trop bas, et c'est afin d'engager les commissions scolaires

Digitized by Google

rurales à mieux rétribuer ceux et celles qui se dévouent à l'instruction des enfants que le gouvernement a cru utile d'accorder la somme de $50,000 susmentionnée. J'espère donc que, l'an prochain, il n'y aura pas une seule municipalité dont les institutrices ne recevront pas au moins le minimum de traitement exigé.

Je prends occasion de la présente circulaire pour recommander de nouveau aux commissaires d'écoles de faire un choix judicieux d'institutrices et de se laisser guider, dans l'exécution de cet important devoir, non par sympathie pour telle ou telle famille ou jeune personne, mais bien plutôt par l'intérêt public, car les institutrices ne sont pas toutes également capables d'enseigner. En outre, le choix d'une maîtresse doit être fait par tous les commissaires ou syndics réunis en séance régulière, et non par un seul d'entre eux.

Rappelez-vous, messieurs, que l'avenir des enfants est en jeu et ce serait faute grave de le compromettre par caprice ou autrement.

D'autre part, le changement trop fréquent des institutrices est à déplorer. Lorsqu'une maîtresse d'école donne satisfaction, vous devez vous efforcer de la garder en place. Une fausse économie en cette matière ne peut que porter préjudice à l'efficacité de l'enseignement et une différence de quelque piastres en moins dans le salaire peut causer un tort grave aux enfants. Une institutrice ou un maître compétent et dévoué n'est jamais trop payé et j'en appelle, messieurs, à votre zèle pour la bonne éducation et à votre sincère patriotisme pour doter vos parroisses des meilleures écoles possibles.

J'espère que les municipalités rivaliseront d'efforts pour répondre à l'attente du gouvernement et à l'espoir du pays.

Pour se conformer à une loi qui a été adoptée à la dernière session de la Législature, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a amendé l'article 40 de ses règlements refondus, lequel se lit maintenant comme suit :

" ARTICLE 40—La porte extérieure ne devra jamais ouvrir directement " dans une salle de classe, et toutes les portes principales servant d'issues, ainsi " que toutes portes situées à la partie inférieure d'un escalier, doivent s'ouvrir " dans le sens de la sortie, c'est-à-dire par en dehors."

" Toute maison d'école de trois étages ou plus doit être pourvue d'appa- " reils de sauvetage à l'extérieur, tels qu'escaliers en fer, tubes de sauvetage en " toile ou en métal, ou autres moyens de sauvetage en cas d'incendie."

Digitized by Google

Ce nouveau règlement est maintenant obligatoire et il faudra vous y conformer, surtout lorsque vous aurez à construire de nouvelles maisons d'école.

Je vous invite à engager les titulaires de vos écoles, surtout de celles fréquantées par un grand nombre d'élèves, à faire faire de temps en temps l'exercice de sauvetage, afin d'habituer les enfants à évacuer promptement les classes en cas d'incendie.

On ne saurait prendre trop de précautions à ce sujet si l'on veut éviter la répétition de malheurs qui sont déjà arrivés dans les écoles de notre Province.

MM. les Inspecteurs vont bientôt commencer leurs visites annuelles, et je vous recommande de nouveau de les accompagner aux examens des écoles sous votre contrôle. Ma circulaire du 15 janvier 1907 traitant ce sujet et d'autres d'une égale importance est encore d'actualité ; aussi je ne puis que vous inviter à la relire et à vous conformer aux avis qu'elle renferme.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant de l'Instruction publique.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

	Pages
Secrétariat de la province de Québec	III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du)	IV
" " " protestant (")	V
Département de l'Instruction publique (Personnel du)	VI
Rapport du Surintendant	VII

APPENDICE No 1.

Rapports des Inspecteurs d'écoles.

I.—Inspecteurs catholique

	Pages.		Pages
1.—Beaumier	3	20.—Lévesque	72
2.—Bégin	6	21.—Lippens	75
3.—Belcourt	9	22.—Marquis	78
4.—Bergeron	11	23.—McGown	86
5.—Chabot	15	24.—Molleur	88
9.—Cléroux	18	25.—Nansot	91
7.—Côté	22	26.—Pagé	96
8.—Curot	24	27.—Paquet	99
9.—Demers	27	28.—Primeau	100
10.—Dubeau	31	29.—Prud'homme	102
11.—Filteau	36	30.—Roy	104
12.—Fontaine	40	31.—Ruel	107
13.—Genest-LaBarre	42	32.—Savard	110
14.—Goulet, J.-O	47	33.—Simard	115
15.—Goulet, L.-P	51	34.—Tanguay	116
16.—Guay, F.-X	54	35.—Tremblay	119
17.—Guay, L.-A	58	36.—Turcotte	122
18.—Hébert	62	37.—Vien	125
19.—Lefebvre	65		

II.—Inspecteurs protestants.

38.—Ballantyne	130	44.—McOuat	146
39.—Gilman	133	45.—Sutherland	151
40.—Hewton	135	46.—Taylor	155
41.—Honeyman	138	47.—Thompson	158
42.—Kerr	140	48.—Parker	161
43.—McCutcheon	142		

APPENDICE No II.

Rapports sur les Ecoles normales.

Ecole normale Laval	169
Ecole normale Jacques-Cartier	172
Ecole normale de Rimouski	174
Ecole normale de Chicoutimi	178
Ecole normale de Nicolet	181
Ecole normale de Valleyfield	183
Ecole normale Macdonald	188

Digitized by Google

APPENDICE No III.

Rapport sur l'Ecole polytechnique.

PAGES.

Ecole polytechnique de Montréal 193

APPENDICE No IV.

Ecoles publiques.

Statistique générale du coût de l'enseignement 197
Récapitulation 250

APPENDICE No V.

Statistique générale des écoles élémentaires, des écoles modèles et des académies, d'après les bulletins des inspecteurs d'écoles.

Ecoles élémentaires catholiques :

Statistiques se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 254
Statistiques se rapportant au cours d'études suivi par les élèves 258

Ecoles modèles catholiques :

Statistiques se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 262
Statistiques se rapportant aux cours suivi par les élèves 266

Académies catholiques :

Statistiques se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 270
Statistiques se rapportant aux cours d'études suivi par les élèves 274

Instituteurs et institutrices laïques catholiques :

Dans les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies 278
Statistique se rapportant aux enfants d'âge à fréquenter les écoles et aux élèves inscrits aux registres des écoles élémentaires, modèles et académiques, pour les catholiques seulement 282
Statistique se rapportant à la tenue de l'école.—Les municipalités et les écoles sous le contrôle des commissions scolaires catholiques 286
Récapitulation des statistiques scolaires de la province pour les écoles catholiques se rapportant aux écoles élémentaires, aux écoles modèles, aux académies et aux collèges 290

Ecoles élémentaires protestantes :

Statistique se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 294
Statistique se rapportant aux cours d'études suivi par les élèves 296
Programme d'études des écoles élémentaires protestantes 298

Ecoles modèles protestantes :

Statistique se rapportant aux écoles, aux élèves, aux instituteurs et aux institutrices 300
Statistique se rapportant aux cours d'études suivi par les élèves 301
Programme d'études des écoles modèles protestantes 302

Académies protestantes :

Statistique se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 304
Statistique se rapportant aux cours d'études suivi par les élèves 305
Programme d'études des académies protestantes 306

Digitized by Google

Instituteurs et institutrices laïques protestants : PAGES.
Dans les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies 308
Statistique se rapportant aux enfants d'âge à fréquenter les écoles et aux élèves inscrits aux registres des écoles élémentaires, modèles et académiques, pour les protestants seulement. 312
Statistique se rapportant à la tenue de l'école.—Les municipalités et les écoles élémentaires protestantes seulement 316
Récapitulation des statistiques scolaires de la province se rapportant aux écoles et aux municipalités sous le contrôle des protestants seulement 320

APPENDICE No VI.

1°—*Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure.*

2°—*Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure.*

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées 326
Education supérieure protestante 366

APPENDICE No VII.

Petits tableaux.

Tableau A—Statistique de l'inspection des écoles, année 1908-09 378
" B—Indiquant les contributions du gouvernement de la province de Québec, celles des municipalités et celles des institutions d'éducation supérieure indépendantes, pour l'année 1908-09 386
" C—Statistiques se rapportant aux Universités 387
" D—Statistiques concernant les Collèges classiques. 390
" E—Ecoles normales 391
" F—Ecoles spéciales :—
Ecoles des arts et manufactures 392
Ecoles des sourds-muets et des aveugles 393
" G—Ecoles du soir 394
" H—Elèves qui ont fréquenté les Ecoles normales et brevets accordés par chacune d'elles depuis sa fondation 395
" I—Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateurs catholiques, depuis sa création, en 1898 396
" J—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1909, sur l'ancien fonds de pension 397
" K—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année terminée le 30 juin 1909 398
" L—Contenant le compte du revenu et de la dépense du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, pour l'année 1908-09 410
" M—Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire 411
" N—Indiquant le nombre et l'âge des pensionnaires du nouveau fonds de pension et le montant des pensions payées en 1908-09 412
" O—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1908-09 413
" P—Livres de récompenses distribués par le surintendant et les inspecteurs d'écoles, en 1908-09 434

Digitized by Google

APPENDICE No VIII

Conseil de l'Instruction publique.

PAGES.

Procès-verbaux du Conseil de l'Instruction publique 439
Procès-verbaux du comité catholique 445
Procès-verbaux du comité protestant 465

APPENDICE No IX.

Rapport du Bureau central des examinateurs catholiques 497

APPENDICE No X.

Horticulture à l'école primaire 505

APPENDICE No XI.

Rapport concernant le Musée du département de l'Instruction publique 515

APPENDICE No XII.

Circulaires 535

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06293 2853

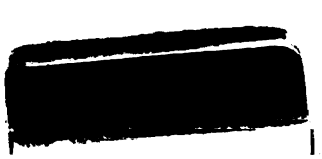

Digitized by Google

Digitized by Google